

UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 01469049 9







# **BIOGRAPHIE**

**UNIVERSELLE.**



# BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

OU

DICTIONNAIRE HISTORIQUE,

PAR F.-X. DE FELLER.

NOUVELLE ÉDITION,

AUGMENTÉE DE PLUS DE 3000 ARTICLES, RÉDIGÉS

PAR M. PÉRENNÈS,

PROFESSEUR DE LITTÉRATURE FRANÇAISE A L'ACADÉMIE DE BESANÇON.

TOME SEPTIÈME.



BESANÇON. — OUTH. CHALANDRE FILS.

PARIS,

J. LEROUX, JOUBY ET C<sup>e</sup>, LIBRAIRES, | GAUME FRÈRES, LIBRAIRES,  
rue des Grands-Augustins, 9. | rue Cassette, 4.

M DCCC XLVIII.

LIBRARY & ARCHIVES

UNIVERSITY OF TORONTO

100 UNIVERSITY AVENUE TORONTO ONTARIO M5S 1A5

TEL: (416) 978-2000



CT  
143  
F45  
1848  
T. 7



# BIOGRAPHIES

## UNIVERSELLE.

JOA

JOA

**JOAB**, fils de Sarvia sœur de David, et frère d'Abisaï et d'Azaël, fut attaché au service de David, et commanda ses armées avec succès. La première occasion où il se signala fut le combat de Gabaon, où il vainquit Abner, chef du parti d'Isboseth. Il monta le premier sur les murs de Jérusalem, et mérita par sa valeur d'être conservé dans l'emploi de général, qu'il possédait déjà. Il marcha contre les Syriens qui s'étaient révoltés contre David, les mit en fuite, et s'étant rendu maître d'un quartier de la ville de Rabbath sur les Ammonites, il fit venir David, pour qu'il eût la gloire de cette conquête. Joab se signala dans toutes les guerres que ce monarque eut à soutenir, mais il se déshonora en assassinant Abner et Amasa, parce qu'il était jaloux de la confiance que David leur accordait. Il réconcilia Absalon avec David, et ne laissa pas de tuer ce prince rebelle dans une bataille, vers l'an 1025 avant J.-C. David, en considération de ses services, et par la crainte de sa puissance, ne sévit pas contre lui; mais en mourant il commanda à son fils Salomon de le punir. Ce jeune prince fut ministre de la vengeance de son père. Joab ayant pris parti pour Adonias contre le nouveau roi, Salomon fit tuer le général rebelle aux pieds de l'autel où il s'était réfugié, croyant y trouver un asile, l'an 1014 avant Jésus-Christ.

**JOACHAZ**, roi d'Israël, succéda à son père Jéhu l'an 856 avant Jésus-Christ, et régna 47 ans. Le Seigneur, irrité de ce qu'il avait adoré les dieux étrangers, le livra à la fureur d'Azaël et de Benadad, rois de Syrie, qui ravagèrent cruellement ses états. Ce prince, dans cette extrémité, eut recours à Dieu, qui l'écouta favorablement. Joas, son fils et son successeur, rétablit les affaires d'Israël, et remporta durant son règne plusieurs victoires sur les Syriens. Il mourut en 839 avant J.-C.

**JOACHAZ**, nommé aussi *Séleucus*, fils de Josias, roi de Juda, fut élu roi après la mort de son père, l'an 609 avant J.-C. Il avait 25 ans quand il monta sur le trône. Il ne régna qu'environ 3 mois à Jérusalem, et se signala par ses impiétés. Néchao, roi d'Egypte, au retour de son expédition contre les Babyloniens, rendit la Judée tributaire; et pour faire un acte de souveraineté, sous prétexte que Joachaz avait osé se faire déclarer roi sans sa permission, au préjudice de son frère aîné, il donna le sceptre à celui-ci. Le roi détrôné mourut de chagrin l'an 598 avant Jésus-Christ, en Egypte, où il avait été emmené.

**JOACHIM**, ou **JOAKIM**, fils de Josias et frère aîné du précédent, fut mis sur le trône de Juda par Néchao, roi d'Egypte, l'an 609 avant Jésus-Christ. Il déchira et brûla les livres de Jérémie, et traita avec cruauté le prophète Urie. Il fut détrôné par Nabuchodonosor, et mis à mort par les Chaldéens, qui jetèrent son corps hors de Jérusalem, et le laissèrent sans sépulture, vers l'an 600 avant J.-C.

**JOACHIM**, fils du précédent. *Voyez* JÉCHONIAS; c'est le même.

**JOACHIM** (saint), fut, selon une pieuse tradition, époux de sainte Anne, et père de la sainte Vierge. On ne sait rien de sa vie, et l'Écriture sainte ne fait aucune mention formelle de saint Joachim. Mais il est très probable qu'Héli, dont il est parlé dans le chap. 5 de saint Luc, comme père de saint Joseph, est ce même Joachim, père de Marie, et beau-père de Joseph, car Joachim, Héli, Eliacim, etc. sont les mêmes noms dans l'Écriture (*Voy.* AFRICAÏN SIXTE-JULES). Le seul livre ancien qui parle expressément de saint Joachim, est traité d'apocryphe par saint Augustin. L'église grecque célèbre la fête de saint Joachim dès le 7<sup>e</sup> siècle; mais elle n'a été introduite que fort tard dans l'église latine. On pré-

tend que ce fut le pape Jules II qui l'institua.

JOACHIM (l'abbé), surnommé *le Prophète*, né en 1130 au bourg de Cello, près de Cosenza, fut d'abord un des pages de Roger, roi de Sicile, et voyagea ensuite dans la Terre-Sainte. De retour en Calabre, il prit l'habit de Cîteaux dans le monastère de Corazzo, dont il fut prieur et abbé. Joachim quitta son abbaye avec la permission du pape Luce III, vers 1185, et se retira dans la solitude de Casemar, où il resta deux ans, occupé à commenter les saintes Écritures. Il revint à Corazzo en 1187. Le pape lui ayant alors ordonné de continuer son commentaire, lui permit de se démettre de son abbaye, où jusqu'alors il n'avait été que remplacé, comme absent, par un de ses religieux. En conséquence de cette permission, Joachim alla se fixer à Flora, où il fonda un monastère dont la règle était calquée sur celle de Cîteaux. Il mourut en 1202 à 72 ans, laissant un grand nombre d'ouvrages, imprimés à Venise, 1516, in-folio. Ils contiennent quelques propositions touchant la nature divine, la Trinité et la durée de l'Évangile de Jésus-Christ; ils furent condamnés dans la suite au concile général de Latran en 1215, et au concile d'Arles, en 1260. Les plus connus sont les *Commentaires* sur Isaïe, sur Jérémie et sur l'Apocalypse. On a encore de lui des *Prophéties*, qui ont fait autrefois beaucoup de bruit, et que dom Gervaise, dans l'*Histoire* de l'abbé Joachim, 1745, 2 vol. in-12, prétend avoir été accomplies. On trouve dans le t. 7 des *Acta Sanctorum* des détails sur la vie de Joachim.

JOACHIM II, électeur de Brandebourg, fils de Joachim 1<sup>er</sup>, naquit en 1505, et succéda à son père en 1532. Il embrassa la doctrine de Luther en 1539. Ses courtisans et l'évêque de Brandebourg suivirent son exemple. L'électeur Joachim acquit par ce changement les évêchés de Brandebourg, de Havelberg et de Lebus, qu'il incorpora à la Marche. Il n'entra point dans l'union que les protestans firent à Smalcalde, se montra assez indifférent aux progrès de cette secte, et se tint en repos, tandis que les guerres de religion désolaient la Saxe et les pays voisins. L'empereur Ferdinand II lui vendit le duché de Crossen dans la Silésie; et son beau-frère Sigismond-Auguste roi de Pologne lui accorda en 1569 le droit de succéder à Albert-Frédéric de Brande-

bourg, duc de Prusse, au cas qu'il mourût sans héritiers. Le règne de Joachim II fut doux et paisible. On l'accusa d'être libéral à la prodigalité, et d'avoir le faible de l'astrologie. Il mourut en 1571, du poison qu'un médecin lui avait donné.

JOACHIM (GEORGES), astronome, surnommé *Rheticus* parce qu'il était de la Valteline, qui faisait partie de l'ancienne *Rhetia*, enseigna les mathématiques et l'astronomie à Wittenberg. Dès qu'il fut instruit de l'hypothèse de Copernic, il alla le voir, et embrassa son opinion. Ce fut lui qui, après la mort de cet astronome, publia ses ouvrages. Il a soin d'avertir que malgré la vraisemblance de la nouvelle hypothèse, il faut bien se garder de la regarder comme une chose démontrée; il croit que ceux qui pensent autrement n'ont pas étudié la chose à fond : *Quibus aliud videtur, rem penitus non attigerunt*. Il mourut d'apoplexie à Caschau en 1576 à 62 ans. On a de lui des *Ephémérides* selon les principes de Copernic; et plusieurs autres ouvrages sur la physique, la géométrie et l'astronomie; ils ont eu du cours autrefois (1).

\* JOANES (VINCENT), célèbre peintre espagnol, né à Fuente-de-la-Higuera, près de Valence, en 1525, étudia son art en Italie, s'appliqua à imiter le style de Raphaël et devint ensuite chef de l'école de Valence. Il était d'une piété exemplaire. La plupart de ses ouvrages, qui sont admirés des connaisseurs, se trouvent dans les églises de Valence. On distingue un *Christ mort soutenu par des anges*; le *Sauveur au milieu de deux prophètes*; un *Saint François de Paule*, et surtout une *Sainte-Cène*. Le principal mérite de ses tableaux consiste dans une exacte correction de dessin, dans la force, la grâce, la majesté et l'expression de ses figures, et dans la vérité de son coloris. Joanès mourut à Valence en 1581.

\* JOANNET (CLAUDE), né à Dôle, le 11 juillet 1716, se fit d'abord jésuite. Sa mauvaise santé l'ayant forcé d'abandonner la société, il vint à Paris où il commença un journal destiné à faire connaître les ouvrages religieux, sous le titre de *Lettres sur les ouvrages de piété*, ou *Journal chrétien*, Paris, 1754-64, 40 vol. in-12. Ce journal parut pendant dix ans; il était dédié à la reine Marie Leczinska, et avait pour but de combattre l'incrédulité mo-

(1) C'est à Georges Joachim qu'on doit l'introduction des sécantes dans la trigonométrie.

derne. L'abbé Joannet, fatigué du peu de succès de ses travaux et des nombreuses attaques dont il fut l'objet, abandonna la rédaction de son journal, et passa le reste de sa vie dans la retraite. Il était membre des académies de Nancy et de Besançon. On a de lui, outre son journal : | *Éléments de la poésie française*, Paris, 1752, 3 vol. in-12. L'abbé Sabatier qui a consacré un article à l'abbé Joannet dans ses *Siècles littéraires*, tome 2, pag. 453, trouve dans cet ouvrage *des réflexions judicieuses, une critique fine, des règles sûres, et le caractère d'un bon poète tracé avec discernement et avec goût*. Il reproche aux encyclopédistes d'avoir extrait beaucoup d'articles de cet ouvrage sans nommer l'auteur; entre autres l'article *Jeux de mots*. | *Les bêtes mieux connues*, 1770, 2 vol. in-12. L'auteur est du sentiment de Descartes qu'il soutient par des raisonnemens solides mais peu concluans. Il y réfute l'*Essai* de Boullier sur l'*Ame des bêtes*. | *De la connaissance de l'homme dans son être et dans ses rapports*, ibid., 1775, 2 vol. in-8°; ouvrage d'une métaphysique embarrassée, obscure, et mal écrit. L'abbé Joannet mourut à Paris en 1789.

JOANNITZ. Voyez. CALO-JEAN.

JOAPHAR, ou ABOUGIAFAR, philosophe arabe, contemporain d'Averroës, est le même, selon quelques-uns, qu'Avicennes. Il composa dans le 12<sup>e</sup> siècle le roman philosophique de *Haï, fils de Jockdhan*, dans lequel il règne une fiction ingénieuse. L'auteur y montre, en la personne de son héros, par quels degrés on peut s'élever de la connaissance des choses naturelles à celle des surnaturelles. Edouard Pooke, le fils, a donné une bonne version latine de cet ouvrage, sous le titre de *Philosophus autodidactus*, ou *Le philosophe instruit par lui-même*. Cet auteur est appelé par quelques-uns *Jaaphar ben Tophail*.

JOAS, fils d'Ochosias, roi de Juda, échappa, par les soins de Josabeth, sa tante, à la fureur d'Athalie, sa grand-mère, qui avait fait égorger tous les princes de la maison royale. Il fut élevé dans le temple sous les yeux du grand prêtre Joïada, mari de Josabeth. Quand le jeune prince eut atteint sa septième année, Joïada le fit reconnaître secrètement pour roi par les principaux officiers de la garde du temple. Athalie qui avait usurpé la couronne, fut mise à mort l'an 883 avant Jésus-Christ. Tant que Joas fut conduit

par le pontife Joiada, il gouverna avec sagesse; mais lorsque ce saint homme fut mort, le jeune roi, séduit par les flatteurs, adora les idoles. Zacharie, fils de Joiada, et qui avait succédé à son père dans la grande prêtrise, reprit le roi de ses impiétés; mais Joas oubliant ce qu'il devait à son bienfaiteur, fit lapider son fils dans le parvis du temple. Dieu, pour punir ce crime, rendit la suite de la vie de ce prince aussi triste que le commencement avait été heureux. Les Syriens, avec une petite poignée de gens, défirent son armée, et le traitèrent lui-même avec la dernière ignominie. Après être sorti de leurs mains, accablé de cruelles maladies, il n'eut pas même la consolation de mourir paisiblement; trois de ses serviteurs l'assassinèrent dans son lit: ainsi fut vengé le sang du fils de Joiada, qu'il avait répandu. Ce prince régna 40 ans, et mourut l'an 845 avant Jésus-Christ. Le rétablissement de Joas sur le trône de Juda a fourni le sujet de la tragédie d'*Athalie*, chef-d'œuvre de Racine. Le poète Hardy et Métastase avaient aussi composé, l'un une tragédie, l'autre un *Oratorio* sous le titre de *Joas*.

JOAS, fils de Joachas, roi d'Israël, succéda à son père dans le royaume qu'il avait déjà gouverné deux ans avant lui. Il imita l'impiété de Jéroboam, et cependant conserva beaucoup de vénération pour le saint prophète Elisée. Ce dernier étant tombé malade de la maladie dont il mourut, Joas vint le voir, et parut affligé de le perdre. L'homme de Dieu pour le récompenser de ce bon office, lui dit de prendre des flèches et d'en frapper la terre. Comme il ne frappa que trois fois, le prophète lui dit que s'il avait été jusqu'à la septième, il aurait entièrement ruiné la Syrie. Joas gagna contre Bénadad les trois batailles qu'Elisée avait prédites, et réunit au royaume d'Israel les villes que les rois d'Assyrie en avaient démembrées. Amasias, roi de Juda, ayant déclaré la guerre à celui-ci, Joas le battit, prit Jérusalem, et fit le roi lui-même prisonnier. Il le laissa libre à condition qu'il lui paierait un tribut, et il revint triomphant à Samarie, chargé d'un butin considérable. Il y mourut en paix, peu de temps après cette victoire, et après un règne de 46 ans, l'an 826 avant Jésus-Christ. Jéroboam II, son fils, lui succéda.

JOATHAM ou JOATHAN, le plus jeune des fils de Gédéon, échappa au carnage qu'Abimélech, fils naturel de Gédéon, fit

de ses autres frères. Du haut d'une montagne, il prédit aux Sichimites les maux qui les attendaient, pour avoir élu Abimélech, l'an 1233 avant Jésus-Christ. Pour leur rendre leur ingratitude plus sensible, il se servit de l'ingénieux apologue du figuier, de la vigne, de l'olivier et du buisson.

JOATHAM ou JOATHAN, fils et successeur d'Ozias, autrement Azarias, 759 ans avant Jésus-Christ, prit le maniement des affaires, à cause de la lèpre qui séparait son père de la compagnie des autres hommes. Il ne voulut pas prendre le nom de roi tant que son père vécut. Il fut fort aimé de ses sujets, pieux, magnifique et bon guerrier. Il remporta plusieurs victoires, remit Jérusalem dans son premier éclat, imposa un tribut aux Ammonites, et mourut l'an 742 avant Jésus-Christ, après un règne de 16 ans, en comptant les dix pendant lesquels il fut associé à son père.

JOB, célèbre patriarche, naquit dans le pays de Hus, entre l'Idumée et l'Arabie, vers l'an 1700 avant Jésus-Christ. C'était un homme juste, qui élevait ses enfans dans la vertu, et offrait des sacrifices à l'Être suprême. Pour éprouver ce saint homme, Dieu permit que tous ses biens lui fussent enlevés, et que ses enfans fussent écrasés par les ruines d'une maison tandis qu'ils étaient à table. Tous ces fléaux arrivèrent dans le même moment, et Job en reçut les nouvelles avec une patience admirable. « Dieu me l'a donné, Dieu me l'a ôté, dit-il ; il n'est arrivé que ce qui » lui a plu : que son saint nom soit béni ! » Le démon, à qui Dieu avait permis de tenter son serviteur, fut au désespoir de la constance que Job opposait à sa malice. Il crut la vaincre en l'affligeant d'une lèpre épouvantable qui lui couvrait le corps. Le saint homme se vit réduit à s'asseoir sur un fumier, et à racler avec un morceau de pot cassé le pus qui sortait de ses plaies. Le démon ne lui laissa que sa femme, pour augmenter sa douleur et tendre un piège à sa vertu. Elle vint insulter à sa piété, et traiter sa patience d'imbécillité ; mais son époux se contenta de lui répondre : « Vous avez parlé comme » une femme insensée ; puisque nous avons » reçu les biens de la main de Dieu, pour- » quoi n'en recevriions-nous pas aussi les » maux ? » Trois de ses amis, Eliphaz, Baldad et Sophar, vinrent aussi le visiter et furent pour Job des consolateurs importuns. Ne distinguant pas les maux que

Dieu envoio à ses amis pour les éprouver de ceux dont il punit les méchans, ils le soupçonnèrent de l'avoir mérité. Job, convaincu de son innocence, leur prouva que Dieu affligeait quelquefois les justes pour les éprouver, les humilier, les perfectionner, ou pour quelque autre raison inconnue aux hommes. Le Seigneur prit enfin la défense de son fidèle serviteur, et rendit à Job d'autres enfans, une parfaite santé, et plus de biens et de richesses qu'il ne lui en avait ôté. Il mourut vers l'an 1500 avant Jésus-Christ, à 211 ans. Quelques auteurs ont douté de l'existence de Job, et ont prétendu que le livre qui porte son nom est moins une histoire véritable qu'une parabole. Mais ce sentiment est contraire, 1° à celui d'Ezéchiel et à celui de Tobie, qui parlent de ce saint homme comme d'un homme véritable ; 2° à saint Jacques qui le propose aux chrétiens comme un modèle de la patience avec laquelle ils doivent souffrir les maux ; 3° à l'autorité de la tradition des Juifs et de celle des chrétiens. Quelques-uns attribuent le livre de Job à Moïse, d'autres à Isaïe ; il est difficile de décider cette question. Il est écrit en langue hébraïque, mêlée de plusieurs expressions arabes, ce qui le rend quelquefois obscur. Il est en vers, et l'antiquité ne nous offre point de poésie plus riche, plus relevée, plus touchante que celle-ci. Les vers ne sont pas assujétis à une cadence réglée, mais ils sont animés par le feu du génie, par les expressions nobles et hardies, qui font l'âme de la poésie d'Homère et de Virgile. Bacon admirait les profondes connaissances en philosophie et en physique renfermées dans ce livre. *Si quis eximium illum Jobi librum diligenter evolverit, plenum illum et tanquam gravidum naturalis philosophiæ mysteriis deprehendet : exempli gratiâ, circa cosmographiam, et rotunditatem terræ, circa astronomiam et asterismos, circa generationem, rem metallicam, etc., De augm. Scient. pag. 25.* On y trouve de plus des maximes d'une sagesse profonde et sublime, de grandes et magnifiques idées de la Divinité, qu'on chercherait en vain chez les anciens poètes abandonnés à leur imagination et aux rêves d'une ridicule mythologie. Toutes les expressions de Job dans la peinture qu'il fait de ses malheurs ne doivent pas être prises dans le sens rigoureux de la lettre. Il paraît que le saint homme a donné quelquefois à sa douleur un essor trop vif, et qu'il se reproche cette faute

au chap. 39 et 42. Nous avons de savans *Commentaires* sur le livre de Job, mais il y en a peu qui se fassent lire avec plus de plaisir et d'édification que celui de l'abbé Duguet, quoique l'auteur ne s'attache pas toujours assez au sens littéral; défaut qu'il répare par une érudition bien amenée, un style plein d'onction, des applications et des allusions aussi heureuses que remplies de piété. Le livre de Job a été traduit en français par Théodore Crinsoz (protestant), 1729, in-4°, et par Bridel, 1818, in-8°. M. de Genoude en a donné une *traduction* fidèle et élégante, et M. de Lamartine en a tiré le sujet de plusieurs belles strophes; nous en citerons deux :

Ah ! périsse à jamais le jour qui m'a vu naître !

.....

Que du nombre des jours Dieu pour jamais l'efface,  
Que toujours obscurci des ombres du trépas,  
Ce jour parmi les jours ne trouve plus sa place,  
Qu'il soit comme s'il n'était pas

Maintenant dans l'oubli je dormirais encore,  
Et j'achèverais mon sommeil  
Dans cette longue nuit qui n'aura point d'aurore,  
Avec ces conquérans que la terre dévore,  
Avec le fruit conçu qui meurt avant d'éclorre,  
Et qui n'a pas vu le soleil.

M. Levasseur a donné une excellente traduction du *poème de Job*, en vers. (Voyez LEVAVASSEUR.) On a une *Histoire de Job* par Frédéric Spanheim, Ratisbonne, 1710, in-8°.

**JOBERT** (Louis), jésuite parisien, littérateur et prédicateur, né le 27 avril 1637, mort dans sa patrie le 50 octobre 1719, à 82 ans, après avoir professé long-temps la rhétorique dans les maisons de son ordre, s'est fait une grande réputation en suivant les conférences de l'hôtel d'Aumont : il est surtout connu par sa *Science des médailles*, réimprimée en 1759, en 2 vol. in-12, par les soins de Bimard de la Bastie, mort en 1742, qui l'a enrichie d'un grand nombre d'observations. Cet ouvrage a été traduit en latin, et à diverses reprises en italien, en anglais, en allemand, en hollandais, etc. : on cite encore du Père Jobert sa *Lettre à M. l'abbé de Vallemont sur la nouvelle explication qu'il avait donnée d'une médaille d'or de Galien*, Paris, 1699, in-8°. Le Père Jobert a fait aussi quelques livres de piété.

**JOCONDE**. Voyez GIOCONDO.

**JODELLE** (ETIENNE), sieur de Limodin, né à Paris en 1532, fut le premier auteur qui fit des tragédies avec des chœurs, et l'un des poètes de la *Pléiade*, imaginée par

Ronsard. Sa *Cléopâtre* est la première de toutes les tragédies françaises. Point d'action, point de jeu, grands et mauvais discours partout. *Didon* suivit *Cléopâtre*, et fut aussi applaudie, quoiqu'elle ne valût pas mieux. Il donna encore des comédies un peu moins mauvaises que ses tragédies. Henri II l'honora de ses bienfaits, mais ce poète, qui faisait consister la philosophie à vivre dans les plaisirs et à dédaigner les grandeurs, négligea de faire sa cour, et mourut dans la misère en 1573, à 41 ans. Le *Recueil* de ses poésies fut imprimé à Paris, en 1574, in-4°; et à Lyon en 1597, in-12. Ce recueil fut fait par les soins de Charles de La Mothe qui avait promis un 2<sup>e</sup> volume, lequel n'a jamais paru. On y trouve : | ses deux tragédies, *Cléopâtre* et *Didon*; sa *Cléopâtre* fut jouée en 1552, à Reims, puis au collège de Boncour, en présence de Henri II, qui fit présent à Jodelle de 500 écus. L'auteur y jouait le rôle de Cléopâtre, et les autres rôles étaient remplis par ses amis; | *Eugène, ou la rencontre*, comédie; | des *Sonnets*, des *Chansons*, des *Odes*, des *Élégies*, etc. Quoique ses poésies françaises aient été estimées de son temps, il faut avoir aujourd'hui beaucoup de patience pour les lire. Nicolas Bourbon, qui eut cette patience, d'après la réputation de Jodelle, mit ces mots à la tête : *Minuit presentia famam*. Il n'en est pas de même de ses poésies latines. Le style en est plus pur, plus coulant et de meilleur goût. Jodelle s'était rendu habile dans les langues grecque et latine; il avait du goût pour les arts, et l'on assure qu'il entendait bien l'architecture, la peinture et la sculpture.

\* **JOEGER** (CHRÉTIEN THÉOPHILE), professeur et biographe allemand, né à Leipsick en 1694, étudia successivement la médecine et la théologie, et professa la rhétorique de 1715 à 1730 : il prononça un grand nombre d'oraisons funèbres, et dirigea de 1721 à 1759 le *Journal littéraire* dit *Acta eruditorum*. Après avoir rempli d'abord la chaire de philosophie, puis celle d'histoire à Leipsick, il fut nommé bibliothécaire de l'université de cette ville, où il mourut en 1758. Le nombre de ses écrits est très considérable. Son principal ouvrage est le *Dictionnaire universel des savans* (Allgemeines Gelehrten Lexicon), Leipsick, 1750, in-4°. Cet ouvrage immense qui contient plus de 60,000 articles dans 4754 pages à deux colonnes, est encore incomplet. Adelung

entreprit d'y suppléer; mais les deux volumes qu'il publia en 1784 et 1787 ne vont que jusqu'à la lettre J; il n'eut pas le temps d'achever ce travail; Rotermond l'a continué, mais il ne l'a poussé que jusqu'à la syllabe *Rimm*.

**JOEL**, fils de Phatuel, et le second des douze petits prophètes, commença vers l'an 789 avant Jésus-Christ sa mission prophétique. On a de lui trois chapitres de *Prophéties*, écrits d'un style véhément, expressif et figuré; elles regardent particulièrement la dévastation de la Judée par les Chaldéens, et sous ce type, la destruction de Jérusalem par les Romains, la fin du monde, le jugement universel, les peines de l'enfer pour les réprouvés, et la gloire éternelle pour les justes. Saint Pierre dans les actes des Apôtres en applique un passage considérable à la révolution qui établit le christianisme sur la terre. Sa *Prophétie* est en hébreu, et est divisée en trois chapitres. On trouve dans les commentateurs des petits prophètes, d'excellentes dissertations sur la prophétie de Joel. On distingue surtout celles de saint Jérôme, de dom Calmet, de Joubert, etc.

\* **JOHNES (THOMAS)**, savant anglais, né en 1748 à Ludlow dans le comté de Shrop, d'une famille ancienne, possédait une fortune considérable qu'il dissipa par son goût pour les constructions, les réparations et les embellissemens. Il avait fait d'excellentes études à Oxford, et il dut à ses connaissances les différentes places qu'il occupa. Conservateur des bâtimens de la couronne et auditeur des revenus fonciers pour le pays de Galles, il fut fait lord-lieutenant et membre du parlement, où il représenta le comté de Cardigan. Johnes était membre de la société Linnéenne. Johnes est connu pour avoir fait imprimer des *Traductions* anglaises de quelques-unes de nos *Chroniques*, entre autres de celles de *Froissard*, 4 vol. in-4° : l'édition de 1806 a 10 vol. in-8°; celles de *Monstrelet* avec des notes, 1810, 5 vol. in-4° ou 12 vol. in-8°; les *Mémoires de Jean, seigneur de Joinville*, 2 vol. in-4°, 1807. Tous ces livres sont sortis d'une très belle imprimerie que Johnes avait établie lui-même à Hatod, agréable maison de campagne située dans le comté de Cardigan. Johnes est mort le 5 avril 1816.

**JOHNSON (BENJAMIN)**, plus connu sous le nom de **BEN-JOHNSON**, célèbre poète anglais, fils d'un ecclésiastique de

Westminster, naquit en 1574, et cultiva les muses dès son enfance. Il fut d'abord soldat, puis comédien, et enfin auteur. Shakespeare, ayant eu occasion de le connaître, lui donna son amitié et le protégea. Johnson fut le premier poète comique de sa nation qui mit un peu de régularité et de bienséance sur le théâtre. Il réussit principalement dans la comédie. Il était forcé dans la tragédie, et celles qui nous restent de lui sont assez peu de chose. Elles manquent souvent de goût, d'élégance, et surtout de correction. Copiste des anciens, il traduisit en vers anglais les plus beaux morceaux des auteurs grecs et romains. Ce poète mourut dans la pauvreté en 1637, à 63 ans. Ayant fait demander quelques secours à Charles I<sup>er</sup>, ce prince lui envoya une gratification modique. « Je suis logé à l'étrait, dit-il à celui qui lui remit la somme; mais je vois, par l'étendue de cette faveur, que l'âme de sa majesté n'est pas logée plus au large. » On ne mit que ces mots sur son tombeau : *O rare Ben Johnson!* Le recueil de ses ouvrages parut à Londres, 1716, en 6 vol. in-8°, en 1756, 7 vol. in-8° et en 1816, 9 vol. in-8°. Il écrivit plus de 50 pièces, parmi lesquelles on cite encore *Catilina*, *Le Renard* ou *Volpone*, *Chaque homme dans son caractère*, *Chaque femme hors de son caractère*. On admirait son talent, et on haïssait son caractère vain et satirique, accompagné de mœurs désordonnées. — Il faut le distinguer de **THOMAS JOHNSON**, auteur de quelques ouvrages de littérature, entr'autres de *Notes* assez estimées sur quelques tragédies de Sophocle, et qui mourut vers l'an 1750.

**JOHNSON (SAMUEL)**, né dans le comté de Warwick en 1649, d'abord curé de Corrigham, quitta sa cure pour se mêler de politique; il fut condamné à une amende de 500 marcs et à la prison jusqu'au paiement de cette somme, pour avoir composé contre le duc d'York, depuis Jacques II, un libelle furieux, sous le titre de *Julien l'Apostat*; mais le roi Guillaume cassa cette sentence, le fit élargir, et lui accorda de fortes pensions. Il existe une traduction française de cet ouvrage, 1688, petit in-12. Ses *Œuvres* ont été recueillies en 2 vol. in-fol., à Londres. Ils roulent sur la politique et la jurisprudence anglaise. Son *Traité sur la grande Charte*, qu'on trouve dans ce recueil, est curieux.

**JOHNSON (SAMUEL)**, né à Litchfield,

dans le comté de Warwick, en 1709, se fit connaître par plusieurs ouvrages, et principalement par le *Gentleman's Magazine*, journal estimé de ses compatriotes, qui contribua beaucoup à fixer alors une langue qui jusque là n'avait pas paru avoir de règles sûres et uniformes. Un ouvrage tout différent, intitulé *The Rambler*, ou *Le Rôdeur*, dans le goût du *Spectateur d'Addison*, a eu aussi beaucoup de succès. L'auteur le termina le 4 avril 1760. Il s'en imprima dix éditions du vivant de l'auteur. Il a été réimprimé à Londres en 1794, 5 vol. grand in-8°. Quelques allégories, insérées dans la *Rambler*, prouvent que l'auteur avait une imagination riante et quelquefois poétique. M. Boulard a publié une traduction française de morceaux choisis du *Rambler*, 1785, in-12. Johnson mourut à Londres en 1784. Milord Chesterfield en a fait le portrait suivant : « Il y a un homme » dont je reconnais, j'estime et j'admire le » caractère moral, les profondes connaissances et le talent supérieur; mais il » m'est si impossible de l'aimer, que j'ai » presque la fièvre quand je le rencontre » dans une société. Sa figure, sans être » repoussante, semble faite pour jeter de » la disgrâce et du ridicule sur la forme humaine. Sans égard à aucune des bien-séances de la vie sociale, il prend tout, il » fait tout à contre-temps. Il dispute avec » chaleur, sans aucune considération pour » le rang, l'état et le caractère de ceux » avec qui il dispute. Ignorant absolument toutes les nuances du respect et de la familiarité, il a le même ton et les » mêmes manières avec ses supérieurs, » ses égaux et ses inférieurs; et il est par » conséquent absurde avec au moins deux » de ces trois classes d'hommes. Serait-il » possible d'aimer un tel homme? Non; » tout ce que je puis faire est de le regarder comme un respectable Hottentot. » Johnson néanmoins était chrétien fervent, et très attaché à la maison des Stuarts; et tous les écrits philosophiques de l'époque où il vivait ne portèrent aucune atteinte à sa croyance. On a encore de lui : | un *Voyage en Ecosse et aux îles Hébrides*, ouvrage curieux et plein d'humeur contre les Ecossois; | des *Vies des principaux poètes anglais*, remplies de détails intéressans, et d'une excellente littérature; | d'autres ouvrages en prose moins importants, et plusieurs pièces de poésie, où il y a de l'esprit et du talent poétique; | un *Dictionnaire anglais*, le

meilleur dictionnaire qui existe peut-être en aucune langue, imprimé pour la première fois en 1755. Les meilleures éditions sont celles de Londres, 1784, 2 vol. in-folio; 1786 et 1799, 2 vol. grand in-4°; 1805, 4 vol. in-8°, 1806 et 1810, 2 vol. in-4°, et 1817, 4 vol. in-4°, avec de nombreuses corrections et additions. Il y a une édition de 1785, en petit caractère, complète en un seul vol. in-folio. | Une bonne édition de *Shakespeare*, avec des remarques critiques, Londres, 1765, 8 vol. in-8°; | une *Collection des meilleurs Poètes anglais*, Londres, 1779, 68 vol. petit in-12; 1790, 75 vol. et 1810, 21 vol. grand in-8°. | Son roman de *Rasselas ou le Prince d'Abyssinie*, traduit dans presque toutes les langues, eut un succès prodigieux, à la même époque que parut *Candide*, roman de Voltaire (avec qui Johnson avait eu quelques démêlés). Le fonds de ces deux romans est le même; mais Voltaire semble se faire une arme contre la providence des maux qui affligent l'humanité, tandis que l'auteur anglais dirige les pensées du lecteur vers un meilleur avenir. M<sup>me</sup> Belot en a donné une *Traduction française* sous le titre d'*Histoire de Rasselas*, Paris, 1768, in-12. On a publié à Paris en 1817, *le Vallon fortuné*, ou *Rasselas et Dinarbas*, 3 vol. in-12. Johnson travailla aussi à plusieurs recueils périodiques, par exemple à la *Revue universelle*, au *The Idler* ou *l'Oisif*, etc. L'extrait qu'il fit pour le premier de ces journaux de l'ouvrage intitulé : *Recherches sur l'origine du bien et du mal*, par Soame Jenyns, fut si recherché que le libraire en donna deux éditions en 1758. A sa mort, qui eut lieu en 1784, les personnes les plus distinguées de la cour et de la ville accompagnèrent son cercueil. Il fut enterré à Westminster, auprès de Garrick. Ses *Oeuvres* ont été recueillies et publiées à Londres en 1788, 16 vol. in-8°; et 1796, 1801, 1806, 1810 et 1816, 12 vol. grand in-8°. Il y a aussi une édit. de 1816, en 12 vol. in-12. On a publié, en 1781, les *Beautés de Samuel Johnson*, souvent réimprimées en 1 et 2 vol. Sa *Vie* a été écrite par Hawkins, et placée à la tête de ses Œuvres; mais elle est peu exacte. Celle publiée par l'écossois Boswell en 1791, 2 vol. in-4°, et 1816, 4 vol. in-8°, est plus estimée; et malgré son extrême prolixité, elle a eu 6 ou 7 éditions. On recherche encore les *Anecdotes sur le docteur Johnson*, par M<sup>me</sup> Piozzi, et l'*Essai sur la vie, le caractère et les*

écrits du docteur Johnson, par Joseph Twers.

JOHNSON. Voyez BEHN.

JOHNSTON (ARTHUR), né en 1587 à Casbieken, près Aberdeen, en Ecosse, passa une partie de sa vie à voyager; il fut reçu docteur en médecine à Padoue, revint dans sa patrie en 1652, et mourut à Oxford en 1641. Sa *Paraphrase des Psaumes* en vers latins, souvent réimprimée, lui a acquis une espèce de célébrité, mais qui n'approche pas de celle que Buchanan a si bien méritée dans le même genre.

JOHNSTON (JEAN), naturaliste, né à Sambter, dans la grande Pologne, en 1605, parcourut tous les pays de l'Europe, et mourut dans sa terre de Ziebindorf, dans le duché de Lignitz en Silésie, l'an 1675. On a de lui plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue ses *Histoires des poissons, des oiseaux, des quadrupèdes, des arbres*, etc. en 5 vol. in-fol., 1650, 1653 et 1662. Cette édition, qui est la première, est aussi rare que recherchée. Ce livre est en latin. On a encore de lui un traité *De arboribus et fructibus*, Francfort-sur-le-Mein, 1662, in-fol. C'est de toutes les productions de cet infatigable naturaliste, la meilleure et la moins commune. Tous ses ouvrages ont été réimprimés en 10 tom. in-fol., 1753 à 1768.— Il ne faut pas le confondre avec GUILLAUME JOHNSTON, écossais, mort en 1609, dont on a un *Abrégé de l'Histoire* de Sleidam.

JOIADA, grand-prêtre des Juifs, éleva avec soin Joas, fils du roi Ochosias, dans le temple, le plaça sur le trône de ses pères, fit mettre à mort la reine Athalie, qui avait usurpé le sceptre de David, renouvela l'alliance de Juda avec le Seigneur, l'an 883, mourut peu après, et fut inhumé par ordre de Joas, en considération de ses services, dans le sépulcre des rois de Jérusalem. Voyez JOAS, roi de Juda, et JOSABETH.

JOINVILLE (JEAN sire de), sénéchal de Champagne, d'une des plus anciennes maisons de cette province, naquit en 1223 ou 1224 de Simon, sire de Joinville et de Vaucouleurs, et de Béatrix de Bourgogne, fille d'Etienne III, comte de Bourgogne. Il fut un des principaux seigneurs de la cour de saint Louis, qu'il suivit dans toutes ses expéditions militaires. Comme il ne savait pas moins se servir de la plume que de l'épée, il écrivit la *Vie* de ce monarque. Nous avons un grand nom-

bre d'éditions de cet ouvrage, entr'autres une excellente par les soins de Charles du Cange, qui la publia avec de savantes observations en 1668. Il faut consulter à ce sujet la *Dissertation* du baron Bimard de la Bastie, sur la *Vie* de saint Louis, écrite par Joinville, dans le tome 15 des *Mémoires de l'académie des Inscriptions*, p. 692; et l'addition du même à cette *Dissertation*, dans les mêmes *Mémoires*, p. 736 et suiv. On a recouvré depuis quelques années un manuscrit de la *Vie* de saint Louis, par le sire de Joinville, plus authentique et plus exact que ceux qu'on a connus jusqu'ici. Ce manuscrit est à la bibliothèque du roi. M. l'abbé Sallier l'a fait connaître dans une curieuse *Dissertation* qu'il lut à ce sujet à l'académie des belles-lettres, le 12 novembre 1748; et on l'a suivi dans l'édition de 1761. Le roi saint Louis se servait du sire de Joinville pour rendre la justice à sa porte. Joinville en parle lui-même dans la *Vie* de ce monarque. « Il avoit coutume, dit-il, de nous envoyer, les sieurs de Nesle, de Soissons et moi, ouïr les plaids de la porte, et puis il nous envoyait quérir, et demandoit comme tout se portoit, et s'il y avoit aucune affaire qu'on pût dépêcher sans lui; et, plusieurs fois, selon notre rapport, il envoyoit quérir les plaidoyans, et les contenoit, les mettoit en raison et en droiture. » On voit, par ce passage tiré de l'ancienne édition, que le français de l'*Histoire de Joinville* n'est pas le même que celui que parlait ce seigneur; il se trouve sans altération dans la nouvelle édition de 1761, in-fol., de l'imprimerie royale, donnée par Melot, garde de la bibliothèque du roi, par Sallier et J. Capperonnier. Ses *mémoires* se trouvent dans la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France* de M. Guizot. Joinville mourut vers 1317, âgé de près de 90 ans, avec la réputation d'un courtisan aimable, d'un militaire courageux, d'un seigneur vertueux. Il avait l'esprit vif, l'humeur gaie, l'âme noble, les sentimens élevés. On trouve, au tome 7, page 513 de la *Vie des saints* par Godescard, une intéressante notice sur Joinville et ses *Mémoires*. Pendant sa longue carrière, Joiuville avait vu régner six rois de France.

\* JOLLY (TOUSSAINT-FÉLIX), ecclésiastique distingué, né le 30 mai 1739 à Moivre, diocèse de Châlons, appartenait à une famille d'honnêtes laboureurs qui lui firent faire ses études. Il entra chez



les chanoines réguliers de la congrégation de France dite de Stc.-Geneviève, et après avoir fait ses vœux le 15 février 1781, et reçu la prêtrise le 14 juin 1783, il fut chargé d'enseigner la théologie à Beauvais, puis au Val-des-écoliers dans le diocèse de Langres. Nommé en 1788 prieur de Châtillon-sur-Seine, il refusa d'abord ce poste; mais, obligé en quelque sorte de l'accepter, il se fit remarquer par sa prudence, par son esprit conciliateur et par une sage fermeté. A l'époque de la fédération du 14 juillet 1790, Jolly fut chargé de dire la messe et de prononcer le discours analogue à la circonstance. Plusieurs s'étonnèrent de le voir prendre part à cette cérémonie; mais on doit remarquer que la constitution civile du clergé n'était point encore mise en vigueur: le discours qu'il prononça dans cette circonstance, est grave et religieux; l'orateur, en traitant de la sainteté du serment, semblait avoir eu pour but de calmer les esprits par de sages avis: ce discours a été imprimé. Mais bientôt la constitution civile du clergé fut approuvée par le roi, et mise à exécution: la suppression des abbayes et des monastères fut résolue. On eut quelque temps l'espérance de conserver l'abbaye de Châtillon, espérance fondée sur une délibération prise par le conseil général de la commune le 3 février 1795, et dans laquelle il est question des *services importants que les génovéfains ont toujours rendus à la ville. Ils étaient, ajoute-t-on, les pères des pauvres; ils sacrifiaient une partie de leurs revenus pour le soulagement des pauvres; ils ne se contentaient pas de les nourrir, ils leur fournissaient des vêtements.* Cette pétition signée par les autorités et par les habitans, fut envoyée à l'Assemblée nationale où Camus la fit rejeter. Jolly rédigea alors une *déclaration* à laquelle s'associèrent plusieurs religieux de son ordre ainsi que des étudiants de théologie (juin 1791). Dans cet écrit, il gémissait de ne pouvoir tenir ses engagements, et adressait des remerciemens et des adieux qui attestent la bienveillance dont il avait été l'objet, et la sincère reconnaissance dont il était pénétré. Recueilli à la campagne par la famille Mesgrigny, il passa plusieurs années dans sa retraite où il consacrait tous ses loisirs à l'éducation des enfans et à la pratique de toutes les vertus du christianisme. Pendant la terreur, il fut obligé de se cacher. Après la chute de

Robespierre, il revint chez ses anciens amis, dans la famille des Mesgrigny, où il resta jusqu'après la conclusion du concordat. Alors il enseigna au séminaire de Troyes la théologie et l'Écriture sainte, sans vouloir accepter aucune rétribution, se contentant d'une petite rente qui suffisait à ses besoins. Le séminaire ayant été fermé par suite des persécutions dirigées contre M. de Boulogne, Jolly revint à Paris où il resta jusqu'à la seconde restauration; à cette époque il retourna au séminaire de Troyes où il reprit ses fonctions. Comme sa santé s'était notablement altérée, il renonça à l'enseignement, et vint se fixer au séminaire des missions étrangères à Paris, où il est mort le 14 octobre 1829. On a de lui deux ouvrages importants: | le *Mémorial sur la révolution française*, 1824, in-12, et 1828, en deux volumes; M. d'Exauvillez en a publié un abrégé. (*Voyez* sur cet ouvrage ainsi que sur le suivant l'*Ami de la religion*, nos 1004, 1153, 1217, et 1498.) | *Mémorial de l'Écriture sainte* en deux parties, dont la première parut en 1825, en 2 vol. in-12 pour l'édition latine avec la traduction française; la seconde partie a été publiée en 1826, et est aussi en 2 vol. pour l'édition latine, et en un seul vol. pour l'édition française. C'est un ouvrage utile, qui l'eût été peut-être davantage encore s'il eût embrassé moins d'objets. L'auteur se proposait de donner dans le même genre un *Mémorial sur l'éducation*, et il avait rassemblé pour ce travail beaucoup de matériaux qu'il n'eut pas le temps de mettre en ordre. Jolly avait été nommé chanoine honoraire de Troyes, et grand-vicaire de St.-Flour; mais sa modestie l'empêcha d'accepter ce dernier titre.

**JOLY** (CLAUDE), né à Paris en 1607, chanoine de la cathédrale en 1631, fit deux voyages, l'un à Munster et l'autre à Rome. De retour à Paris, il fut fait official et grand-chantre. Il parvint jusqu'à l'âge de 93 ans, sans avoir éprouvé les infirmités de la vieillesse, lorsqu'il tomba dans un trou fait dans l'église de Notre-Dame pour la construction du grand autel. Il mourut de cette chute en 1700, après avoir légué sa nombreuse bibliothèque à son chapitre. Les agrémens de son caractère, la candeur de ses mœurs, son exacte probité, et ses autres vertus, le firent long-temps regretter. Il dut sa longue vieillesse à un régime exact, à son enjouement tempéré par la prudence. Ses principaux ouvrages

sont : | *Traité des restitutions des grands*, 1680, in-12; | *Traité historique des écoles épiscopales*, 1678, in-12; | *Voyage de Munster en Westphalie*, 1672, in-12; | *Recueil des Maximes véritables et importantes pour l'institution du roi, contre la fausse et pernicieuse politique du cardinal Mazarin*, 1655, in-12. Cet ouvrage, écrit avec vivacité et hardiesse, réimprimé en 1665, avec deux *Lettres* apologétiques de l'ouvrage même, fut brûlé par la main du bourreau en 1665. L'auteur fit imprimer un autre livre relatif à celui-ci; il est intitulé : *Codicile d'or*. C'est un recueil de maximes pour l'éducation d'un prince chrétien, tirées d'Erasmus et d'autres auteurs. | *De l'état du mariage*; | *Traditio antiqua Ecclesiarum Franciæ; circa Assumptionem B. Mariæ*, Sens, 1672, in-12; | *De reformandis horis canonicis*, 1644, et 1673, in-12; | *De verbis Usuardi circa assumptionem B. M. Virginis*, Sens, 1669, in-12, avec une *Lettre* apologétique en latin, pour la défense de cet ouvrage, Rouen, 1670, in-12. Presque tous les ouvrages de ce pieux chanoine sont curieux et peu connus.

JOLY (CLAUDE), né en 1610 à Buri dans le diocèse de Verdun, d'abord curé de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, ensuite évêque de Saint-Pol-de-Léon, et enfin d'Agen, mourut en 1678, à 68 ans, après avoir occupé avec distinction les principales chaires des provinces et de la capitale. Les huit vol. in-8° de *Prônés* et de *Sermons* qui nous restent de lui furent rédigés après sa mort par Richard, avocat. Ils sont écrits avec plus de solidité que d'imagination. Le pieux évêque ne jetait sur le papier que son exorde, son dessein et ses preuves, et s'abandonnait pour tout le reste aux mouvemens de son cœur. On a encore de lui les *Devoirs du chrétien*, in-12, 1719. Ce fut lui qui obtint l'arrêt célèbre du 4 mars 1669, qui règle la discipline du royaume sur l'approbation des réguliers, pour l'administration du sacrement de pénitence.

JOLY (GUY), conseiller du roi au Châtelet, fut nommé en 1652 syndic des rentiers de l'hôtel-de-ville de Paris. Il suivit long-temps le cardinal de Retz, et lui fut attaché dans sa faveur et dans ses disgrâces : mais ayant refusé de le suivre à Rome, il fut obligé de le quitter. Joly a laissé des *Mémoires historiques depuis 1648 jusqu'en 1665*. Si l'on en excepte la fin, ils ne sont proprement qu'un abrégé de ceux de son maître, qu'il peint avec

assez de vérité. Joly y paraît plus sage dans ses discours, plus prudent dans sa conduite, plus fixe dans ses principes, plus constant dans ses résolutions. Ses *Mémoires*, qui forment 2 vol. in-12, ont été réunis avec ceux du cardinal de Retz. On a encore de lui : | quelques *Traités* composés par ordre de la cour pour la défense des droits de la reine, contre Pierre Stockmans, célèbre jurisconsulte (voyez ce nom); | *Les Intrigues de la paix*, et les *Négociations* faites à la cour par les amis de M. le Prince, depuis sa retraite en Guyenne, in-fol., 1652; | une *Suite* de ces mêmes intrigues, 1652, in-4°, etc.

JOLY (GUILLAUME), lieutenant-général de la connétable et maréchaussée de France, mort en 1615, est auteur : | d'un *Traité de la justice militaire de France*, in-8°; | de la *Vie de Guy Coquille*, célèbre jurisconsulte.

JOLY (MARC-ANTOINE), conseiller royal, né à Paris en 1672, débuta par quelques pièces de théâtre, et se fit connaître ensuite plus avantageusement par des *Editions* de Molière, in-4°; de Corneille, in-12; de Racine, in-12; et de Montfleury, in-12. Il a laissé un ouvrage considérable, intitulé *Le nouveau et grand Cérémonial de France*, gros in-fol., déposé à la bibliothèque du roi. Joly est mort à Paris en 1753.

JOLY (JEAN-PIERRE de), avocat au parlement de Paris, et doyen du conseil du duc d'Orléans, naquit à Milhau en Rouergue l'an 1694, et mourut subitement à Paris en 1774. Nous avons de lui une *Traduction française*, in-8°, des *Pensées* de l'empereur Marc-Antonin, et une *Edition* très exacte du texte grec de ces *Pensées*.

\* JOLY (N.), sculpteur, élève du célèbre Girardon, naquit à Troyes en Champagne vers 1690. Il a exécuté plusieurs ouvrages estimés, entre autres la statue équestre de Louis XIV, qu'on admirait à Montpellier, et qui décorait la place du Peyrou de cette ville. Les états du Languedoc lui avaient fait en récompense une pension de 5,000 livres. Il est mort vers l'an 1760.

\* JOLY (N.), doyen de l'église de Langres, né à Dijon, était président de la chambre des comptes de Bourgogne. On a de lui : | *La Religion chrétienne éclairée par les dogmes et les prophéties*; | *Traité du mal*; | *Traité des anges, bons et mauvais*.

\* JOLY (PHILIPPE-LOUIS), savant philosophe et chanoine de la Chapelle-aux-Riches de Dijon, naquit dans cette ville vers 1680, ou 1710 d'après M. Barbier, et publia : | *Eloge historique de l'abbé Papillon*, 1758, in-8° ; | *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle*, Paris, (Dijon), 1752, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage, sagement écrit et très estimé, est un des contre-poisons les plus efficaces de la dangereuse doctrine de ce philosophe. | *Traité de la versification française*, qui se trouve dans la nouvelle édition du *Dictionnaire des Rimes* de Richelet, Paris, 1751, in-8° ; | *Eloges de quelques auteurs français*, Dijon, 1742, in-8°. De ces éloges qui sont au nombre de douze, il faut excepter trois qui ne sont pas de l'abbé Joly : savoir, ceux de Daléchamps et de M. de Méré, par J.-B. Michauet, et de Montaigne, par le président Bouhier. | Plusieurs articles intéressans dans le *Journal des savans* et dans les *nouveaux Mémoires de l'abbé d'Artigny*. Il a en outre publié la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, de l'abbé Papillon, 2 vol. in-fol. ; une *Édition* des *Nouvelles poésies de La Monnoie*, 1745 ; et une autre des *Mémoires historiques, critiques et littéraires de François Bruys*, 1751 (voyez BRUYS). L'abbé Joly occupe une place distinguée parmi nos bons écrivains. Il mourut dans sa patrie vers 1755, suivant la *Biographie universelle* et le 27 août 1782, suivant Barbier, *Examen des Dictionn. histor.* Joly avait autant de modestie que d'érudition, et jamais il ne se décida à publier un ouvrage sans l'avoir soumis à la critique de ses amis, et corrigé avec tout le soin dont il était capable ; néanmoins il ne voulut en avouer aucun. C'était le blesser que de lui parler de ses productions.

\* JOLY (le père JOSEPH-ROMAIN), capucin, né le 15 mars 1715, à Saint-Claude en Franche-Comté, d'une des maisons les plus anciennes de cette ville, fit ses humanités dans sa ville natale, au collège qu'y avait fondé, plus de deux cents ans auparavant, un ecclésiastique de sa famille. Il alla faire sa philosophie chez les carmes réformés ; s'étant décidé pour l'état monastique, il alla prendre l'habit de Saint-François dans le couvent des capucins de Pontarlier. La nature l'avait doué d'heureuses dispositions, et surtout d'une extrême facilité d'esprit qui lui permettait d'embrasser tous les genres de science et de littérature. Il cultivait à la fois l'éloquence, la poésie, l'histoire, la critique.

la métaphysique, la théologie, les sciences naturelles, les arts, et produisait avec une incroyable fécondité des ouvrages sur presque toutes les branches des connaissances humaines. Ce n'étaient pas à beaucoup près des chefs-d'œuvre ; mais tels que sont ces ouvrages, ils supposent néanmoins du travail, de l'érudition et un véritable talent. « Il a cultivé, dit Sabatier, presque tous les genres de littérature, sans qu'on puisse dire qu'il ait réussi dans aucun. Il a composé des discours, des histoires, des critiques, des satires, des contes, des épigrammes, des cantiques, des tragédies, un poème épique en 12 chants, des lettres sur les spectacles, sur les duels, sur le sabbat des sorciers, sur la reine des abeilles, sur les convulsionnaires, et pas un de ces ouvrages n'a fait assez de sensation dans le monde, pour attacher la moindre célébrité au nom de l'auteur. On ne peut cependant lui refuser des connaissances, de l'érudition, des idées ; mais ces qualités sont perdues pour le public, quand elles ne sont pas mises en œuvre par le talent, ou relevées par le mérite du style. » On a du père Joseph Romain des *Compositions historiques*, des *Satires*, des *Contes*, un *Poème épique*, des *Épigrammes*, des *Lettres*, des *Cantiques*, des *Tragédies*. De cette liste nombreuse nous nous contenterons de citer les ouvrages suivans, dont quelques-uns sont restés inédits : | *Dissertation où l'on examine celle qui a remporté le prix de l'académie de Besançon en 1754* ; Epinal, 1754, in-8° ; c'est une critique du mémoire de l'abbé Bergier sur le nombre et la position des villes de l'ancienne Séquanie. | *Histoire de l'image miraculeuse de Notre-Dame d'Onnoz, près d'Orgelet en Franche-Comté*, Besançon, 1757, in-12 ; | *Le Diable cosmopolite*, poème, Paris, 1760, in-8°, c'est une satire contre les philosophes ; | *Lettre sur les spectacles, à mademoiselle Clairon*, Avignon (Paris), 1762, in-8° ; | *Histoire de la prédication*, Paris, 1767, in-12 ; | *Conférences pour servir à l'instruction du peuple*, Paris, 1768, 6 vol. in-12 ; | *Conférences sur les mystères*, ibid., 1771, 3 vol. in-12 ; | *Dictionnaire de morale philosophique*, 2 vol. in-8°, 1772 ; | *La Géographie sacrée, et les Monumens de l'histoire sainte*, Paris, 1784, in-4°. C'est le plus important des ouvrages de Joly. | *Notice touchant l'ordre de Saint-François, à l'occasion de l'élection de Clément XIV*, dans le

Mercure ; | *L'ancienne Géographie universelle comparée à la moderne*, Paris, 1801, 2 vol. in-8°, et atlas in-4° ; | *La Franche-Comté ancienne et moderne*, avec une carte des provinces helvétique et séquanais, Paris, 1779, in-12 ; | *L'Égyptiade, ou le Voyage de saint François d'Assise à la cour du roi d'Égypte*, poème épique en 12 chants, nouvelle édition, Paris, 1786, in-12 ; | *Placide*, tragédie en vers et en cinq actes, *ibid.*, 1786, in-8° ; | *Le Phaéton moderne*, poème, Paris, 1772, in-8° ; | *Lettre sur la manière de prendre la reine des abeilles*, dans le *Mercur* d'août 1770 ; | *Lettre sur le sabbat des sorciers*, dans l'Année littéraire en 1765 ; | *Lettre à un docteur en médecine sur sa Relation des convulsionnaires* ; | *Lettre à l'occasion du Bélisaire de Marmontel, touchant les fausses citations* ; | *Lettre sur la primatie de Lyon* ; | *Dissertation où l'on répond à la question suivante*, proposée par l'académie de Berne : *Quel est le peuple le plus heureux ?* L'auteur se décide en faveur des Hottentots. Que l'on ajoute à cela des *Opuscules touchant les lampes à réverbère*, 38 *Satires*, 160 tant *Contes qu'Épigrammes et poésies*, et l'on se formera une idée des travaux du Père Joseph-Romain. Ceux qui voudront les connaître plus en détail peuvent consulter la *France littéraire*, à son article, tom. 3 et 4. Ce religieux survécut à son institut, et mourut à Paris en 1805, âgé de 90 ans. Il était de l'académie des Arcades de Rome. N'ayant pu se faire admettre à celle de Besançon, il s'en consolait par des épigrammes.

\* **JOLY DE BÉVY** (LOUIS-PHILIBERT-JOSEPH), naquit le 25 mai 1736 à Dijon où il devint président à mortier au parlement. Lors de la révolution, il eut à souffrir les persécutions auxquelles furent exposés presque tous ses confrères ; Joly se déclara néanmoins en faveur des prêtres qui refusèrent de prêter le serment appelé *civique*. Il soutint quelques années après des opinions contraires à l'esprit du concordat de 1801, sur lequel, en 1815, on a reconstitué l'Église de France. Joly de Bévy était aussi savant dans la jurisprudence que dans les canons ; il est mort dans sa patrie, le 21 février 1822. Il a laissé ; | *De la nouvelle Eglise de France*, Paris, Michaud, 1816, in-8° ; | *Nouvelle Traduction des livres de l'Imitation de J. C.*, Dijon, Fantin, 1816, in-12, deuxième édition ; avec les textes de l'Écriture sainte, *ibid.*, 1821, in-8° ; troi-

sième édition, *ibid.*, 1822, in-8° ; | *Prières à l'usage des fidèles, dans les temps d'affliction et de calamités, tirées des Psaumes de David et des Cantiques, etc.*, traduction de J.-F. La Harpe, avec des extraits du *Commentaire des Psaumes du Père Berthier*, *ibid.*, 1817, in-12 de cent quatre-vingt-sept pages (l'édition, par ordre de l'auteur, est restée toute entière chez l'imprimeur) ; | *De l'ordre de la noblesse et de son antiquité chez les Francs*, *ibid.*, 1817, in-8° ; | *Extrait du livre de M. Burke sur la révolution française*, *ibid.* 1819, in-8° ; | *Sur Louis XIV.*, *ibid.* 1820, in-8° ; | *Instructions pour un pécheur qui, touché de Dieu, veut se convertir, tirées du Commentaire des Psaumes de David, par le Père Bouhier, suivies d'un récit motivé de la conversion d'un incrédule (La Harpe) qui fut longtemps un des plus renommés dans la secte philosophique, et auteur de ce récit*, *ibid.*, 1820, in-8°. Joly de Bévy a été, en outre, éditeur | du *Traité de la Péremption d'instance*, par M. Melenet, nouvelle édition, augmentée d'un traité de M. le président Bouhier sur la même matière, 1787, in-8° ; | *Œuvres de jurisprudence, de M. Bouhier, président à mortier au parlement de Dijon, de l'académie française ; recueillies et mises en ordre avec des notes et additions*, 1787-88, 2 vol. in-folio. M. Amanton a donné une notice sur Joly de Bévy dans le *Journal de Dijon* 25 février 1822.

**JOLY DE FLEURY** (GUILLAUME FRANÇOIS), né à Paris en 1675, d'une ancienne famille de robe, originaire de Bourgogne, fut reçu avocat au parlement en 1695, devint avocat-général de la cour des aides en 1700, et avocat-général au parlement de Paris en 1705. D'Aguesseau ayant été fait chancelier de France en 1717, Joly de Fleury le remplaça dans sa charge de procureur-général, et mourut en 1756, dans sa 81<sup>e</sup> année, laissant plusieurs manuscrits : | *Mémoires*, qui sont tout autant de traités sur les matières qu'ils embrassent ; | des *Observations*, des *Remarques*, des *Notes* sur différentes parties du droit public français ; | les tomes 6 et 7 du *Journal des audiences* offrent quelques extraits de ses *plaidoyers*.

\* **JOLY DE FLEURY** (JEAN-OMER), fils de Guillaume, naquit à Paris le 26 octobre 1715. Joly de Fleury remplit successivement les places de procureur-général et d'avocat-général au grand conseil et au parlement de Paris. Dans un temps où,

par des productions impies, on s'aperçut le zèle défenseur, et la défendit avec autant de force que d'éloquence. L'abbé Chauvelin ayant dénoncé au parlement quelques ouvrages philosophiques, Joly de Fleury prononça, le 9 avril 1756, son réquisitoire contre l'*Analyse de Bayle*, de l'abbé de Marsy, l'*Histoire du peuple de Dieu*, du Père Berruyer, et contre *La Christiade*, ou le *Paradis reconquis*, espèce de roman sacré, de l'abbé de la Baume. Joly de Fleury s'attacha moins à attaquer l'auteur de l'*Analyse* que le philosophe lui-même. « Bayle, dit-il, trop connu par sa liberté de penser, se déclara dans le dernier siècle l'apologiste du pyrrhonisme et de l'irréligion. Ami de toutes les sectes, dont il fait également l'éloge, il apprend à suspendre sur tout son jugement, parce qu'il n'admet aucune certitude. Toujours en garde contre les ennemis implacables de ses impiétés, il répand comme furtivement ses erreurs dans les articles des *manichéens*, des *pauliciens*, des *marcionites*, des *pyrrhoniens*, etc. Les demi-savans, croyant y trouver des preuves invincibles contre la religion, méprisent ces hommes dociles et prudents qui font un usage légitime de leur raison, et qui pensent avec justice qu'une raison droite conduit à la foi, et qu'une foi pure perfectionne la raison, etc.... Voilà l'ébauche du Dictionnaire de Bayle. Il méritait sans doute de rentrer dans les ténèbres d'où il avait fait sortir tant d'autres écrivains. Bayle avait renfermé tant d'erreurs dans des volumes immenses; il les avait répandues de tous côtés dans les différens articles qui les composent; l'acquisition de ses œuvres était difficile, la lecture trop longue, l'usage peu commun. Les textes dont il abuse pour autoriser l'incrédulité étaient placés comme au hasard et sans ordre. La difficulté de les suivre, de les lire ensemble pouvait être un obstacle aux progrès trop rapides de l'impiété. Un rédacteur pervers, ennemi sans doute de tout bien, prête honneusement sa plume à l'impiété. Il présente aujourd'hui tout ce venin, comme dans une coupe; il approche les textes sous des titres analogues; il rassemble toutes les obscénités, les histoires scandaleuses, les invectives, et les blasphèmes de l'auteur: ce qui n'était presque accessible à personne devient à la portée

de tout le monde. Quel scandale une semblable analyse n'offre-t-elle pas aux mœurs et à la religion? Il jugea ensuite et avec une juste sévérité l'*Histoire du peuple de Dieu*. Le père Berthier, en parlant de ce livre et de son auteur, s'était déjà exprimé en ces termes: « Il ne se souvint pas (le père Berruyer) qu'il travaillait sur le livre le plus simple, le plus noble, le plus divin, le plus sanctifiant. Il en altéra la simplicité par l'extrême abondance de son style, la noblesse par une foule d'images et d'expressions peu convenables, la divinité par l'alliage de ses propres conceptions, l'édification par la méthode très condamnable de réduire quantité de leçons évangéliques aux seuls Juifs et aux événemens qui les concernent. » L'avocat-général ne fut pas moins sévère pour la *Christiade*, où « l'auteur, dit-il, en se livrant à toute la fougue de son imagination, travestit l'Evangile, prête à la Divinité le langage que les poètes mettent dans la bouche de leurs dieux, insère dans le récit des actions de Jésus-Christ des épisodes indécens, et copiés d'après ceux des héros de Virgile, etc. » Sur le réquisitoire de l'avocat-général, intervint l'arrêt qui condamnait à être lacérés et brûlés par la main du bourreau les trois livres ci-dessus mentionnés. Le 23 janvier 1759, Joly de Fleury défera et prononça un autre réquisitoire sur huit livres impies, au nombre desquels étaient le livre de l'*Esprit*, l'*Encyclopédie*, la *Religion naturelle*, ou la *Loi naturelle* (ce livre parut sous ces deux titres). Voltaire, son auteur, en fut très indigné, et chercha, par des satires mordantes et des plaisanteries grossières, à jeter, quoique en vain, du ridicule sur l'avocat-général qui l'avait attaqué vigoureusement. Joly de Fleury y fit remarquer l'adresse perfide avec laquelle les auteurs insinuaient plus ou moins ouvertement leur doctrine, et il ne dissimula pas que l'on voyait bien qu'il y avait un projet conçu, une société formée pour soutenir le matérialisme, détruire la religion, inspirer l'indépendance et énerver la morale. Ces ouvrages furent condamnés à être brûlés, à l'exception de l'*Encyclopédie* qui devait être examinée plus amplement. Il remplisit avec honneur les devoirs de sa charge et fut toujours l'irréconciliable ennemi des opinions philosophiques, dont il a pu voir les tristes résultats; après avoir traversé nos orages ré-

volontaires, il est mort le 29 janvier 1810. Son fils a été le dernier procureur-général du parlement.

\* **JOMBERT** (CHARLES-ANTOINE), imprimeur-libraire, né à Paris en 1712, mort à St.-Germain-en-Laye en 1784, était très versé dans les arts de la peinture, du dessin, de la gravure, de l'architecture, et a publié : | *Nouvelle méthode pour apprendre à dessiner sans maître*, 1740, in-4°; | *Architecture moderne, ou l'Art de bien bâtir, pour toutes sortes de personnes*, Paris, 1764, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage est de Briseux; il n'a fait que l'augmenter. | *Répertoire des artistes*, Paris, 1763, 2 vol. in-fol.; | *Catalogue de l'œuvre de Charles-Nicolas Cochin*, 1770, in-8°; | *Essai d'un catalogue de l'œuvre d'Etienne La Belle*, 1772, in-8°; | *Théorie de la figure humaine*, traduite du latin de Rubens, 1773, in-4°; | *Catalogue raisonné de l'œuvre de Sébastien Leclerc*, 1774, 2 vol. in-8°; | plusieurs éditions corrigées d'ouvrages de Bélidor, de Piles, etc.

\* **JOMELLI** (NICOLÒ), compositeur italien, né dans le royaume de Naples en 1714, fut un des plus grands maîtres de son temps. Il séjourna long-temps à Rome et fut nommé maître de chapelle de St.-Pierre. En 1753, il se rendit à Stuttgart, où il séjourna 15 ans, enfin il revint à Naples en 1768, et y mourut le 28 août 1774. Il a composé un grand nombre de messes, de motets et plus de 40 opéras. Le plus renommé est son *Armide*. Il excellait particulièrement dans la musique sacrée. Son *Miserere* à deux voix est une des compositions sublimes de ce genre.

**JON** (du). Voyez JUNIUS.

**JONADAB**, fils de Réchab, de la famille de Jéthro, beau-père de Moïse, aida Jéhu à exterminer le culte de Baal, et se rendit recommandable par la sainteté et l'austérité de sa vie. Il prescrivit à ses descendants un genre de vie très dur, et des privations pénibles, auxquelles la loi n'obligeait personne, mais qui tenaient d'elles-mêmes à une plus exacte et plus parfaite observation de la loi. Il leur défendit l'usage du vin, des maisons, de l'agriculture et la propriété d'aucun fonds, et il leur ordonna d'habiter sous des tentes. Les disciples de Jonadab s'appelèrent *réchabites*, du nom de son père. Ils pratiquèrent la règle qu'il leur avait donnée, durant plus de 500 ans. La dernière année du règne de Joachim, roi de Juda, Nabuchodonosor étant venu assié-

ger Jérusalem, les réchabites furent obligés de quitter la campagne et de se retirer dans la ville, sans toutefois abandonner leur coutume de loger sous des tentes. Pendant le siège, Jérémie reçut l'ordre d'aller chercher les disciples de Réchab, de les faire entrer dans le temple, et de leur présenter du vin à boire. L'homme de Dieu exécuta cet ordre. Lorsqu'il leur eut offert à boire, ils répondirent qu'ils ne buvaient point de vin, parce que leur père Jonadab le leur avait défendu. Le prophète prit de là occasion de faire aux Juifs de vifs reproches sur leur endurcissement. Il opposa leur facilité à violer la loi de Dieu à l'exactitude rigoureuse avec laquelle les réchabites observaient les ordonnances des hommes. Les réchabites furent emmenés captifs après la prise de Jérusalem par les Chaldéens, et on croit qu'après le retour de la captivité, ils furent employés au service du temple; qu'ils y exercèrent les fonctions de portiers, et même de chantes, sous les lévites. L'expérience a fait voir encore plus clairement depuis, que les hommes assujétis à des règles et à des observances particulières, formés à l'amour et à la pratique de la religion, par des leçons et des exercices assortis à une plus grande perfection, sont en général les plus propres aux fonctions du saint ministère. Voyez saint NORBERT et EUSÈBE de Verceil.

**JONÆ**. Voyez JONAS (ANGRIM).

**JONAS**, fils d'Amathi, cinquième des petits prophètes, natif de Géthopier, dans la tribu de Zabulon, vivait sous Joas, Jéroboam II, rois d'Israël, et du temps d'Ozias, roi de Juda. Dieu ordonna à ce prophète d'aller à Ninive, capitale de l'empire des Assyriens, pour prédire à cette grande ville que Dieu l'allait détruire. Jonas, craignant d'exécuter une mission qui lui semblait dangereuse, s'enfuit, et s'embarqua à Joppé, pour aller à Tharse, en Cilicie. Une grande tempête s'étant élevée tout à coup, les marins tirèrent au sort pour savoir celui qui était cause de ce malheur, et le sort tomba sur Jonas. On le jeta dans la mer, afin que sa mort procurât le salut aux autres; et aussitôt l'orage s'apaisa. Dieu envoya un grand poisson pour recevoir Jonas, qui demeura trois jours et trois nuits dans le ventre de l'animal. Le poisson le jeta alors sur le bord de la mer, et le prophète ayant reçu un nouvel ordre d'aller à Ninive, obéit. Les habitans, effrayés de

ses menaces, firent pénitence, ordonnèrent un jeûne public, et le Seigneur leur pardonna. Jonas voyant que Dieu avait révoqué sa sentence touchant la destruction de Ninive, appréhenda de passer pour un faux prophète, et se plaignit au Seigneur qui lui fit bientôt comprendre l'injustice de sa plainte, par une de ces leçons typiques, si propres à instruire et à convaincre. Pour le défendre contre l'ardeur du soleil, il fit croire dans l'espace d'une seule nuit un végétal que l'Écriture nomme un lierre, et qui est probablement le *Palma Christi*, lequel lui donna beaucoup d'ombre. Mais, dès le lendemain, un ver piqua la racine de cette plante, la fit sécher, et laissa Jonas exposé, comme auparavant, à la violence du soleil. Cët événement augmenta l'affliction du prophète, qui, dans l'excès de sa douleur, souhaita de mourir. Alors Dieu, pour l'instruire, lui dit que, « puis- » qu'il était fâché de la perte d'un lierre, » qui ne lui avait rien coûté, il ne devait » pas être surpris de voir fléchir sa colère » envers une grande ville, dans laquelle » il y avait plus de 120,000 personnes » qui ne savaient pas distinguer entre le » bien et le mal. » Jonas revint de Ninive dans la Judée, et saint Epiphane raconte qu'il se retira avec sa mère près de la ville de Sur, où il demeura jusqu'à sa mort, arrivée vers l'an 761 avant J. -C. Les *Prophéties* de Jonas sont en hébreu, et contiennent quatre chapitres. Il y a des mythologistes qui prétendent sur la fable d'Andromède a été inventée sur l'histoire de Jonas : sans rien décider sur cette conjecture, en particulier, l'on peut dire que presque toute la mythologie, et même la partie fabuleuse de l'histoire ancienne, est prise de l'Écriture sainte (voy. OPHIONÉE). Jonas jeté dans la mer pour sauver ses semblables, englouti par la baleine, et rendu le troisième jour, est, suivant l'Évangile même, la figure de J. -C. Il l'est encore en ce que c'est le seul prophète que Dieu ait envoyé aux gentils. Les savans ont beaucoup disputé sur le poisson qui engloutit Jonas. On a dit que ce n'était point une baleine proprement dite, puisqu'on n'en voit point dans la mer Méditerranée, où ce prophète fut jeté; que d'ailleurs le gosier des baleines était trop étroit pour qu'un homme y pût passer. Quelques-uns croient que le poisson dont il s'agit était une espèce de requin ou de lamaine; mais il y a plus d'apparence que c'était une *orca*, qui ne sort

pas du genre des cétacées. Enfin, on a dit que le mot *venter*, qui, en général, signifie *cavité*, surtout dans le langage de l'Écriture, pouvait marquer la bouche de la baleine, où il y a de très grands creux. Et quant à la mer Méditerranée, si elle n'a pas aujourd'hui des baleines, elle peut en avoir eu autrefois : la Manche n'en a pas davantage; et cependant, en 1617, on en a pris une à Schevelingue. Quelques interprètes ont cru que ce poisson pouvait avoir été formé exprès par celui qui les a faits tous, et se sont appuyés du mot *præparavit*, qui se trouve dans le texte sacré. Quoi qu'il en soit de cette opinion, elle est certainement plus raisonnable que les inepties qu'un moine nommé *Thaddée*, professeur à Bonn, et d'autres ignorans, se parant du nom d'*Herméneutes*, ont débitées sur cette matière. Les principaux commentateurs de ce prophète sont Feuardent, J. Heusden, H. von der Hardt, F. C. Fabricius et Rosenmüller.

JONAS, évêque d'Orléans, mort en 842, a laissé deux ouvrages estimés. Le premier, intitulé *Institutions des laïques*, fut traduit en français par D. Mége, 1662, in-12. Le second a pour titre : *Instruction d'un roi chrétien*, traduit en français par Desmarets, 1661, in-8°; l'un et l'autre se trouvent en latin dans le *Spicilege* de d'Acheri. Il y a encore de Jonas un *Traité des miracles* dans la Bibliothèque des Pères, et imprimé séparément, 1645, in-16; et un *Traité* contre Claude, évêque de Turin, et les iconoclastes, dédié à Charles le Chauve. Quoique Jonas combatte le sentiment de ceux qui condamnent l'usage des images, il n'en approuve pas le culte. C'est pourquoy Bellarmin avertit qu'il faut lire son ouvrage avec précaution. « On n'y trouve » de justesse ni dans les raisonnemens ni » dans les réflexions, a dit un critique, » mais à la place de cela, de froides plai- » santeries et des puérités, comme lors- » qu'il raille son adversaire sur l'équivo- » que de son nom, en lui disant qu'on ne » doit pas s'étonner de ce qu'il ne marche » pas droit dans les sentiers de la vérité, » puisqu'il se nomme *Claude*, c'est-à-dire » *boiteux*, selon l'étymologie latine; mais » c'était le goût du temps. » Ce prélat fut le modèle des évêques et l'ornement du 6<sup>e</sup> concile de Paris et de celui de Thionville.

JONAS (JUSTE), théologien luthérien, l'un des premiers apôtres de la réforma-

tion, né dans la Thuringe en 1493, mort en 1555, a laissé quelques ouvrages remplis des erreurs de Luther, dont il était un des plus ardens disciples : il était ami de Mélancthon qui le fit principal du collège de Wittenberg et ensuite doyen de l'université de cette ville.

JONAS ou plutôt JONÆ (ARNGRIM), astronome irlandais, disciple de Tycho-Brahé, et coadjuteur de Gutbrand de Thorklaksen, évêque de Holum en Islande, refusa cet évêché après la mort de Gutbrand, se contentant d'être ministre de l'église de Melstadt, et mourut en 1649, à 55 ans, après avoir publié un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : | *l'Histoire et la description de l'Islande*, Amsterdam, 1643, in-4°, avec la *Défense* de cet ouvrage, estimable pour l'érudition et les recherches. Cette histoire est en latin. | *Idea veri magistratus*. Copenhague, 1589, in-8°; | la *Vie de Gutbrand de Thorklaksen*, en latin, in-4°, etc. Il prétend que l'Islande n'a été habitée que vers l'an 874 de J.-C., et que par conséquent elle n'est point l'ancienne *Thulé*; mais on peut l'avoir connue comme tant d'autres plages avant qu'il y eût des habitans. Il se remarqua à l'âge de 90 ans à une jeune fille. (1).

JONATHAS, fils de Saül, est célèbre par sa valeur et par l'amitié constante qu'il eut pour David contre les intérêts de sa maison. Il défit deux fois les Philistins, et eût été mis à mort par Saül, pour avoir mangé contre sa défense un rayon

de miel, si toute l'armée ne s'y fût opposée. La guerre s'étant de nouveau allumée quelque temps après entre les Hébreux et les Philistins, Saül et Jonathas se campèrent sur le mont Gelboé, avec l'armée d'Israël. Ils y furent forcés, leurs troupes taillées en pièces, et Jonathas fut tué en 1055 avant J.-C. La nouvelle en ayant été apportée, à David, il composa un *Cantique* funèbre, où il fait éclater toute sa tendresse pour son ami. Jonathas est un modèle admirable de la générosité et de l'amitié chrétienne. La gloire de David efface la sienne, et il n'en est point jaloux. Quoique héritier présomptif de la couronne, il prend, aux dépens de ses propres intérêts, ceux de l'innocent persécuté. M. l'abbé Bruté a donné un poème en prose en quatre chants, intitulé *l'Héroïsme de l'amitié*, ou *David et Jonathas*, Paris, 1776, in-12, plein de sentiment, et écrit dans les bons principes.

JONATHAS, fils de Samma, neveu de David, eut la gloire de tuer un géant de 9 pieds de haut, qui avait six doigts à chaque main et à chaque pied.

JONATHAS, qu'on nomme aussi JONATHAN ou JOHANNAN, fils de Joïada (autre que celui qui rétablit Joas sur le trône), et petit-fils d'Eliasib, succéda à son père dans la charge de grand sacrificateur des Juifs, qu'il occupa pendant environ 40 ans. Ce pontife déshonora sa dignité par une action barbare et sacrilège. Il avait un frère nommé *Jésus*, qui prétendait parvenir à la souveraine sacrificature par la protection de Bagose, général d'Artaxerxès. Jonathas en conçut de la jalousie; un jour que les deux frères se rencontrèrent dans le temple, la dispute s'échauffa si fort, que Jonathas tua *Jésus* dans le lieu saint.

JONATHAS, surnommé *Apphus*, l'un des plus grands généraux qu'aient eus les Juifs, était fils de Matathias et frère de Judas Machabée; il fut chargé du gouvernement après la mort de Judas, vengea sur les fils de Jambri la mort de Jean son frère, passa ensuite le Jourdain à la nage avec son armée, et força Bacchide, général des Syriens, qui faisait la guerre aux Juifs, d'accepter la paix l'an 161 avant J.-C. Après les victoires qu'il venait de remporter, et la paix conclue, son principal soin fut, ainsi que l'avaient fait son frère et son père, de bannir les Juifs apostats, et de rendre à la religion son ancienne splendeur. La réputation de Jonathas fit rechercher son alliance par

(1) Suivant la Biographie universelle de Michaud, Arngrim Jonæ naquit en 1568, et mourut âgé de 80 ans en 1648. Comme la liste de ses ouvrages sur l'Islande est présentée par Feller d'une manière extrêmement incomplète, nous en donnerons ici les titres : | *Brevis commentarius de Islandiâ*, Copenhague, 1592, petit in-fol. Le but de ce livre est de réfuter les faux jugemens portés sur l'Islande par Munster, Frisius, Ziegler, Olafus Maguus, etc. | *Crymogæa, sive rerum islandicarum libri tres*, Hambourg, 1609, 10, 14, 18 et 20, in-4°. Cet ouvrage, le plus considérable de l'auteur, est aussi celui qu'on cite le plus souvent. On y trouve beaucoup de détails du plus haut intérêt, sur les origines islandaises, les lois, les mœurs, etc., auxquels a présidé une saine critique. | *Anatomia Blifkriniana*, etc., ibid., 1618, in-4°, critique d'un ouvrage de Blefken sur l'Islande; | *Spreimen Islandiæ historicum, et magnè ex parte chorographicum*, Amsterdam, 1643, in-4°. On a aussi de lui des dissertations latines sur les lettres runniques et sur les divinités des peuples septentrionaux, imprimées, l'une dans la *Litteratura danica* d'Olafus Worm, et l'autre dans le *commentaire* de Stephanus sur Saxon le grammairien. Arngrim Jonæ est quelquefois aussi désigné par le nom de *Vidalin*, qu'il prit du canton de Widesal où il avait reçu le jour.



Alexandre Balas et Démétrius Soter, qui se disputaient le royaume de Syrie. Il embrassa les intérêts du premier, et prit possession de la souveraine sacrificature, en conséquence de la lettre de ce prince qui lui donnait cette dignité. Deux ans après, Alexandre Balas ayant célébré à Ptolémaïde son mariage avec la fille du roi d'Égypte, Jonathas y fut invité, et y parut avec une magnificence royale. Démétrius, qui succéda à Balas, le confirma dans la grande sacrificature; mais sa bonne volonté ne dura pas long-temps. Jonathas l'ayant aidé à soumettre ceux d'Antioche soulevés contre lui, Démétrius n'eut pas la reconnaissance qu'il devait pour un si grand service; il le prit en aversion, et lui fit tout le mal qu'il put. Diodote Tryphon, ayant résolu d'enlever la couronne au jeune Antiochus, fils de Balas, songea d'abord à se défaire de Jonathas. Il l'attira à Ptolémaïde, le prit par trahison, et le fit charger de chaînes; ensuite, après avoir tiré de Simon une somme considérable pour la rançon de son frère, ce perfide fit mourir Jonathas avec ses deux enfans, l'an 144 avant J.-C.

JONATHAS, tisserand du bourg de Cyrène. Après la ruine de Jérusalem par Titus, fils de l'empereur Vespasien, il gagna un grand nombre de Juifs et les mena sur une montagne, leur promettant des miracles s'ils le choisissaient pour chef; mais il fut arrêté par Catulle, gouverneur de Lydie. Ce séducteur dit qu'on l'avait engagé à cette révolte, et nomma Flave Josèphe l'historien entre ses complices. Mais comme celui-ci était innocent, on ne s'arrêta point aux accusations du calomniateur, qui fut condamné à être brûlé vif. La multitude d'imposteurs qui parut vers le temps de la destruction de Jérusalem est un accomplissement bien frappant de la prédiction de J.-C. : *Tunc multi pseudoprophetae surgent et seducent multos.* Matth. 24.

\* JONCOURT (PIERRE de), prédicateur protestant, français d'origine et réfugié en Hollande, quelque temps avant la révocation de l'édit de Nantes, devint ministre de l'église wallonne de la Haye, et s'acquit une réputation brillante par ses sermons pleins de force et d'éloquence. Il passa pour un des plus célèbres prédicateurs de la Hollande. Il est mort vers 1725, après avoir publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarque : | *Lettres critiques sur divers sujets importants de l'Écriture sainte*, Amsterdam, 1703, in-

12; | *Entretiens sur les différentes méthodes d'expliquer l'Écriture et de prêcher de ceux qu'on appelle coccéens et voétiens dans les Provinces-Unies*, Amsterdam, 1707, in-12; | *Nouveaux entretiens*, in-12, pour faire suite aux précédens, en réponse à un écrit publié par les coccéens contre M. de Joncourt; | des *Lettres sur les jeux de hasard*, 1714, in-12; | *Nouvelle lettre sur les jeux de hasard*, 1774, in-12; | *Entretiens sur l'état présent de la religion en France, où l'on traite amplement de l'autorité des papes et de ses fondemens*, la Haye, 1725, in-12.

\* JONCOURT (ÉLIE de), ministre protestant, né à la Haye vers l'an 1700, fut long-temps professeur de philosophie à Bolduc, et a publié un grand nombre de traductions d'ouvrages anglais et latins dont on peut voir les titres dans la *France littéraire* de Forney, et dans l'*Examen critique* de M. Barbier. Nous citerons : | *Traité de la Providence*, traduit de Sherlock, la Haye, 1721, in-12; | *Préservatif contre le papisme*, traduction du même, 1721, in-8°; | *Sermons sur divers textes importants de l'Écriture sainte*, traduits du même, 1725, 2 vol. in-8°; | *Sermons sur la mort et le jugement*, traduits de feu M. Lucas, 1725, in-8°; | *Alciphron ou le Petit philosophe*, traduit de Berklei, la Haye, 1734, 2 vol. in-12; | *Elémens de la philosophie newtonienne*, traduits de Pemberton, Amsterdam, 1755, in-8°; | *Elémens de philosophie morale*, traduits de Fordyce, 1756, in-8°; | *Elémens d'algèbre de Saunderson*, augmentés de quelques remarques, Amsterdam, 1756, 2 vol. in-4°; | *Nouvelle Bibliothèque anglaise ancienne* 1756, 5 vol. in-8°, divisés en plusieurs parties; | le 7<sup>e</sup> et le 8<sup>e</sup> vol. du *Spectateur anglais*, Amsterdam, 1750 et 1754, in-12; | *Dialogue des morts*, traduit de Lyttleton, 1760, in-8°; | *Elémens de physique démontrés mathématiquement, et confirmés par des expériences*, traduits du latin de s'Gravesande, Leyde, 1746, 2 vol. in-4°; | *OEuvres diverses*, la Haye, 1764, 2 vol. in-12, contenant quelques morceaux de la composition de l'auteur, et autres traductions de l'anglais ou du hollandais. Il a aussi publié en latin un *Traité sur la nature et les principaux usages de la plus simple espèce de nombres trigonaux*, la Haye, 1762, in-4°, qu'il a traduit lui-même en français. Il a été aussi l'éditeur et en partie le traducteur des *OEuvres diverses de Pope*, Amsterdam, 1754, 7 vol. in-12.

Il a encore coopéré à la reprise du *Journal littéraire*, par s'Gravesande, et à la traduction de l'*Histoire universelle*, publiée en anglais. Il mourut à la Haye l'an 1770. — Un autre JONCOURT, professeur de langues étrangères à Paris en 1754, a traduit de l'anglais de Wallace, un *Essai sur la différence du nombre des hommes*.

**JONCOUX** ( FRANÇOISE-MARGUERITE de ), naquit en 1668 d'un gentilhomme auvergnat, et mourut en 1745, âgé de 47 ans, après s'être distinguée par son attachement aux religieuses de Port-Royal, et avoir donné une *Traduction* des Notes de Nicole (caché sous le nom de *Wendrock*) sur les *Provinciales*. Cette version a été imprimée en 4 vol. in-12. Marguerite de Joncoux avait appris le latin pour entendre l'office de l'Eglise.

**JONES** ( INIGO ), célèbre architecte anglais, né à Londres en 1572, mort en 1652, fut surnommé le *Vitruve* de l'Angleterre; le vrai goût et les règles de l'art étaient presque inconnus avant lui dans la Grande-Bretagne. Il avait visité la France, l'Allemagne et l'Italie, et étudia longtemps à Venise les chefs-d'œuvre de Palladio sur lesquels il a laissé des *Notes* curieuses, insérées dans une traduction anglaise qui en a été publiée en 1742. Ses principales compositions sont le *Portique de l'église Saint-Paul*, la *bourse de Londres*, l'*Hôpital de Greenwich*, la grande *salle des banquets du palais de Whitehall*, le *palais* de lord Pembroke à Wilton (Wiltshire). Il fut successivement architecte des rois Jacques 1<sup>er</sup>, Charles 1<sup>er</sup> et Charles II. Il avait laissé un grand nombre de dessins, et il doit être regardé comme le créateur de l'architecture en Angleterre.

\* **JONES** ( JOHN ), nommé aussi *Léandre de Saint-Martin*, bénédictin anglais, né à Londres en 1575, fit ses études au collège de Saint-Jean, à l'université d'Oxford. Il quitta, jeune encore, sa patrie pour aller embrasser en Espagne la religion catholique. Il prit l'habit de Saint-Benoît, et s'engagea dans la congrégation des bénédictins anglais. Ce fut alors qu'il changea son nom en celui de Léandre de Saint-Martin. Il alla achever ses études au collège des Anglais, à Douai, et s'y appliqua aux langues orientales. Après avoir achevé ses cours, il prit le bonnet de docteur, et fut presque aussitôt chargé par ses supérieurs d'enseigner l'hébreu et la théologie : il s'acquitta de cette double

fonction d'une manière honorable, et sut mériter par les rares qualités de son esprit et de son cœur la confiance de sa congrégation. Il fut successivement prieur du monastère de Saint-Waast, et président ou supérieur-général de la congrégation anglaise de son ordre. Il mourut à Londres en 1656. Il a publié différens ouvrages qui lui ont fait la réputation d'un savant distingué; en voici les titres : | *Rosetum exercitiorum spiritualium*, Douai, 1625; | *Sacra ars memoriæ ad scripturas divinas in promptu habendas, memoriterque addiscendas, accommodata*, ib., 1625, in-8°; | *Conciliatio locorum speciei tenuis pugnantium totius scripturæ sacræ*, ibid., 1625, in-8°; | une *Edition* du Miroir historique du dominicain Vincent de Beauvais, sous ce titre : *Bibliotheca mundi, seu Speculum Vincentii bellovacensis*, 1624, 4 vol. in-fol. ( *Voyez VINCENT DE BEAUVAIS.* ) | Une *Edition* du livre d'Arnohe contre les païens, 1632, in-8°; | une *Edition* de la Vulgate avec la glose, des postilles, des observations, etc., et ses propres remarques et explications. Elle est intitulée : *Biblia cum glossa ordinaria a Strabone fuldensi collecta, novis patrum græcorum et latinorum explicationibus locupletata et postilla Nicolai de Lira, cum additionibus Pauli burgensis ac Matthiæ Thoringi replicis, theologorum ducentium studio emendatis, tomis sex comprehensa. Omnia denuo recensuit Leander de Sancto-Martino, adjectisque plures et antiquos tractatus, analyses, parallelas, tabulas chronologicas et prosographicas, cum indicibus copiosissimis, ut merito hæc editio dici possit theologorum et concionatorum thesaurus*, 6 vol. in-fol. Douai, 1617, et Anvers, 1654; | un *Traité de la perfection de la grâce*, resté manuscrit.

\* **JONES** ( PAUL ), célèbre marin, né en Ecosse dans la terre du comte de Selkirk, alla s'établir en Amérique, et obtint en 1775 le commandement d'un vaisseau de l'escadre des Etats-Unis, sous les ordres de l'amiral Hopkins. Il rendit à cette république naissante de grands services, et se distingua par plusieurs actions d'une grande bravoure. Louis XVI lui donna la croix de l'ordre du mérite militaire et une épée d'or; le congrès lui vota une médaille d'or. A la paix il passa en Russie avec le grade de contre-amiral. Il revint ensuite en France, et mourut à Paris en juillet 1792. Il a laissé en anglais des *Mémoires sur sa vie*, qui ont été traduits en

français sous ses yeux, et publiés après sa mort, Paris, 1798, 1 vol. in-8.

\* JONES (le chevalier WILLIAM), un des plus laborieux écrivains et des plus savans orientalistes de ces derniers temps, naquit à Londres le 28 septembre 1746. Ayant eu le malheur de perdre son père, professeur de mathématiques, dans un âge encore tendre, il dut une éducation soignée à la sollicitude d'une mère éclairée, qui mit tout en usage pour former l'esprit aussi bien que le cœur de son fils. Après des études aussi brillantes que solides, Jones fut agrégé à l'université d'Oxford. Mais il fut bientôt arraché de cette savante école pour diriger l'éducation du jeune lord Althorp, depuis comte de Spencer. Après quelques années données à cette occupation, il se fit recevoir avocat, et suivit le barreau avec succès. Jones avait fait plusieurs voyages en France; il avait même accompagné son élève en Allemagne et en Italie, et s'était rendu familier avec les langues modernes, qu'il parlait et qu'il écrivait avec autant de facilité que sa langue naturelle; mais l'étude de ces différens idiomes n'avait presque rien coûté à son application, fixée tout entière sur les langues orientales. Il en possédait presque tous les dialectes, et leur conservait, en les traduisant, leur charme et leur pureté. Appelé en 1783 à remplir la place de juge à la cour suprême du fort William à Calcutta, Jones se rendit avec joie dans des contrées dont les idiomes et les auteurs avaient tant d'attrait pour lui. Les loisirs que lui laissaient ses fonctions étaient consacrés à des recherches scientifiques; et ce fut dans ces études qu'il conçut le projet d'établir à Calcutta une société savante à l'instar des académies de l'Europe. Le projet fut exécuté en 1784, et William Jones fut le premier président de la savante société de Calcutta, de cette illustre compagnie dont les travaux ont été si utiles aux lettres, à l'histoire et même à la religion. *Les Mémoires de la société du Bengale*, très rares en France, forment 12 vol. in-4° ou in-8°. Le premier parut en 1788, et le dernier en 1816. Les deux premiers volumes ont été traduits en français, en 1805, par A. Labaume, et publiés avec des Notes fort étendues de MM. Delambre, Cuvier, Lamarek et Langlès; Adrien du Quesnoy faisait les fonds de cette entreprise, qui fut abandonnée après sa mort. William Jones, qui dans un âge peu avan-

cé, pouvait se promettre une longue suite de glorieuses années, ne jouit pas longtemps de ses succès et de ses travaux. Atteint d'une inflammation au foie, il succomba, après quelques jours de maladie, le 27 avril 1794, à l'âge de 47 ans. L'Angleterre perdit en lui un des savans les plus universels dont elle puisse s'honorer. Rien n'a semblé étranger à ce vaste génie; tour à tour poète, jurisconsulte, historien, il a encore écrit sur l'écriture sainte, l'astronomie, la chronologie, l'histoire naturelle et les antiquités. Il possédait plus de vingt langues et en écrivait huit avec une rare élégance. Ses *OEuvres*, recueillies après sa mort, forment 6 vol. in-4°, ou 15 volumes in-8°; le treizième contient sa *Vie* par lord Teignmouth, gouverneur-général du Bengale. Les ouvrages les plus remarquables de Jones, sont: | *Poeseos asiaticæ Commentariorum libri sex*, Londres, 1774, in-8°. Enchori, qui en a donné une édition avec des notes, en fait le plus grand éloge. | *Grammaire persane*, in-4°; on la trouve en français; | *Histoire de Nadir-Schah, connu sous le nom de Thamas Kouli-Kan*, publiée en français, in-4°, 1770 et 1790; | la *Traduction* du Code de Menou. Ce livre offre le système complet des devoirs civils et religieux des Indous, et est bien propre à nous faire bénir la Providence, qui, par les divines lumières de la révélation, nous a arrachés aux monstrueuses erreurs du paganisme. | *Dissertations sur la littérature orientale*, 1771, in-8°, traduites en français. | *Lettres philosophiques et historiques sur l'état moral et politique de l'Inde*, traduites par d'Ecrameville, Paris, 1803, in-8°; c'est d'après la version anglaise de W. Jones qu'a été faite la traduction française du drame indien intitulé: *Sacountala ou l'ameau fatal*. Un grand nombre de *Traductions* de morceaux persans, et de *Dissertations*, publiées dans le *Recueil de ses OEuvres*, ou dans les *Mémoires* de la société de Calcutta. *L'Annual biography and obituary, for*, 1817, renferme un précis de la vie de sir Will. Jones, et l'on y trouve quelques détails qui avaient échappé aux recherches de lord Teignmouth.

JONGH (du). Voyez JUNIUS.

JONIN (le père GILBERT), jésuite, né en 1596, mort en 1658, se distingua par son talent pour la poésie grecque et latine, et excella surtout dans le lyrique. On remarque dans ses poésies de la vivacité, de l'élégance, de la facilité, et quel-

quelques fois de la négligence. On a de lui : | des *Odes et des Epodes*, Lyon, 1630, in-16; | des *Elégies*, Lyon, 1634, in-12; | d'autres *Poésies*, en grec et en latin, 6 vol. in-8° et in-16, 1634 à 1637.

**JONSIUS** (JEAN), né à Flensburg en 1624, mort à la fleur de son âge, à Francfort sur le Mein, en 1659, est auteur : | d'un *Traité estimé des écrivains de l'histoire de la philosophie*, en latin. Jean Chr. Dorn, qui en donna une bonne édition, en 1716, in-4°, à Léna, a continué cet ouvrage jusqu'à son temps. | *Tractatus de Spartis, aliisque nonnullis, et de ordine librorum Aristotelis*, publié par Grævius, dans *Syntagma dissertationum*. La liste complète de ses ouvrages est dans le *Dictionnaire* de Chauffepié.

**JORAM**, roi d'Israël, après son frère Ochosis, l'an 896 avant J.-C., était fils d'Achab. Il vainquit les Moabites, selon la prédiction du prophète Elisée, et fut dans la suite assiégé dans Samarie par Benadad, roi de Syrie. Ce siège réduisit cette ville à une si grande famine, que la tête d'un âne s'y vendait 80 sicles. C'est alors qu'arriva une histoire tragique dont il y a peu d'exemples. Une femme, étant convenue avec une autre de manger leurs enfans, et ayant d'abord fourni le sien, vint demander justice à Joram contre l'autre mère qui refusait de donner son enfant. Ce prince, désespéré d'un accident si barbare, tourna sa fureur contre Elisée, et envoya des gens pour lui couper la tête. Mais se repentant bientôt d'un ordre aussi injuste, il courut lui-même pour en empêcher l'exécution; et le prophète l'assura que le lendemain, à la même heure, la farine et l'orge se donneraient presque pour rien. Cette prédiction s'accomplit en effet. Les Syriens, ayant été frappés d'une frayeur subite, prirent la fuite en tumulte, et laissèrent un très riche butin dans le camp. Tant de merveilles ne convertirent point Joram; il continua d'adorer les dieux étrangers. Enfin, ayant été blessé dans une bataille contre Azaël, successeur de Benadad, il se fit conduire à Jezrahel. Il y fut percé de flèches dans le champ de Naboth, par Jéhu, général de son armée, qui fit jeter son corps aux chiens dans ce même champ, l'an 884 avant J.-C., selon la prédiction du prophète Elie.

**JORAM**, roi de Juda, succéda à son père Josaphat, l'an 889 avant J.-C. Loin d'imiter sa piété, il ne se signala que par des actions d'idolâtrie et de fureur. Il

épousa Athalie, fille d'Achab, qui causa tous les malheurs dont son règne fut affligé. A peine fut-il sur le trône, qu'il le souilla par le meurtre de ses propres frères, et des principaux de son royaume que Josaphat avait le plus aimés. Il imita toutes les abominations des rois d'Israël; il éleva des autels aux idoles dans toutes les villes de Judée, et excita ses sujets à leur sacrifier. Dieu, irrité de ses impiétés, permit la révolte des Iduméens, qui, depuis les victoires de Juda, avaient toujours été assujétis à sa domination. La ville de Lobna se retira de son obéissance, et ne voulut plus le reconnaître pour souverain. Les Philistins et les Arabes firent une irruption dans la Judée, où ils mirent tout à feu et à sang. Joram fut lui-même attaqué d'une horrible maladie, qui lui causa pendant deux ans des tourmens incroyables, et qui le fit mourir l'an 885 avant J.-C., comme le prophète Elie l'avait prédit. On le priva de la sépulture des rois.

**JORDAENS** (JACQUES), célèbre peintre de l'école flamande, né à Anvers en 1594, fut élève de Van Oort dont il épousa la fille, puis de Rubens, auquel il causa de la jalousie par sa manière forte, vraie et suave. On dit que Rubens, craignant qu'il ne le surpassât, l'occupa long-temps à faire en détrempe des cartons de tapisserie, et qu'il affaiblit ainsi son pinceau fier et vigoureux. Jordaens excella dans les grands sujets et dans les sujets plaisans. Il embrassait tous les genres de peinture, et réussissait presque dans tous. On remarque dans ses ouvrages une parfaite intelligence du clair-obscur, beaucoup d'expression et de vérité; ils manquent quelquefois d'élévation et de noblesse. Ses principaux tableaux sont à Anvers et dans quelques autres villes du Brabant et de la Flandre. Le musée du Louvre possède de cet artiste 4 tableaux, qui sont les quatre *évangélistes; le roi boit; les Vendeurs chassés du Temple et le concert de famille*. On a souvent attribué à Rubens un des plus grands tableaux de Jordaens, *Jésus-Christ au milieu des docteurs*. Il a gravé quelques-uns de ses tableaux, *les Vendeurs chassés du temple; Jupiter allaité par la chèvre Amalthée*, etc. Il mourut en 1678, à 84 ans.

**JORDAN**, général des dominicains, né à Borrenrick dans le diocèse de Paderborn, gouverna son ordre avec sagacité, et y fit fleurir la science et la

piété. Il périt dans la mer, auprès de Satalie, en revenant de la Terre-Sainte, l'an 1257. C'est lui qui introduisit l'usage de chanter le *Salve Regina* après les complices, que les dominicains chantent toute l'année, tandis que, dans l'usage ordinaire, on chante successivement *Alma Redemptoris Mater; Ave Regina cælorum, Regina Cæli; et Salve Regina*. On a de lui une *Histoire de l'origine de son ordre*, que le père Echard a insérée dans son histoire des écrivains dominicains.

JORDAN (RAYMOND). Voyez IDIOT.

JORDAN (CHARLES-ÉTIENNE), né à Berlin en 1700, d'une famille originaire du Dauphiné, remplit les fonctions de ministre de la prétendue réforme; il fut conseiller privé du grand directoire français, curateur des universités, et vice-président de l'académie des sciences de Berlin, où il mourut en 1743. Ses ouvrages ne donnent pas une grande idée de son esprit. Les principaux sont : | *l'Histoire d'un voyage littéraire en France, en Angleterre, en Hollande*, semée d'anecdotes satiriques, in-12; | un *Recueil de littérature, de philosophie et d'histoire*, in-12, où l'on trouve quelques bonnes remarques et plusieurs minutieuses. Il était lié avec les philosophes les plus hardis de son temps, et était un des littérateurs favoris de Frédéric II; il publia sa *Correspondance* avec ce roi philosophe. C'est le 10<sup>e</sup> vol. des œuvres posthumes du roi de Prusse.

\* JORDAN (CAMILLE), membre de la chambre des députés, né à Lyon, le 11 janvier 1771, d'une famille recommandable de négocians, fit ses études au collège de l'Oratoire, puis au séminaire de Saint-Irénée, dépendant de celui de Saint-Sulpice. En 1788, étant à peine âgé de dix-huit ans, il assista chez Claude Perrier, son oncle maternel, à la fameuse assemblée des états du Dauphiné, tenu à Vizille dans le château de ce dernier. Il fit, en 1790, un voyage à Paris, où il assista avec assiduité aux séances de l'assemblée Constituante. Jordan avait reçu dans la maison paternelle et dans les deux établissemens où il avait étudié, des principes très religieux. Aussi le vit-on se déclarer contre la constitution civile du clergé, et il publia même à ce sujet divers écrits remarquables. Plus tard lorsque la ville de Lyon tenta de résister au parti de la Montagne, Camille Jordan, qui se trouvait dans cette ville, fut

un des plus ardens soutiens de l'insurrection; il combattit dans la sanglante journée du 29 mai 1795, et parcourut ensuite les provinces voisines pour rallier de nouvelles forces à la cause de ses concitoyens. Après la réduction de Lyon, il se réfugia en Suisse, où il resta durant six mois, et passa de là en Angleterre. Il se lia dans ce pays avec plusieurs proscrits français, entre autres Mallouet, Lally-Tollendal et Gazales, et y fit la connaissance de plusieurs membres influens du parlement, tels que Fox, lord Erskine, et lord Holland. Après le 9 thermidor, les proscrits de Lyon purent revenir en France; Camille Jordan y retourna en 1796, et l'année suivante, lors du renouvellement du second cinquième du conseil des Cinq-cents, il fut député à cette assemblée par les électeurs de sa ville natale. Il y fit briller ses talens oratoires et acquit de nouveaux amis dans les personnes de MM. Royer-Collard, Barbé-Marbois, Boissy-d'Anglas, etc. Le 4 juin, il défendit Lyon qu'on accusait d'être un foyer de contre-révolution, un réceptacle d'assassins et de bandits. Le 17 (29 prairial an 5), il présenta son fameux rapport sur la police des cultes, et demanda pour eux tous une entière liberté, la révocation des lois antérieures, sans exiger des prêtres ni serment, ni promesse, et il insista en outre sur le rétablissement des cloches dans les églises des villes et des campagnes; mais ses propositions ne furent adoptées que partiellement, et elles donnèrent même lieu à quelques mauvaises plaisanteries, telles que le surnom de *Jordan-Cloche* qui fut donné à l'orateur. Lorsque le coup d'état du 18 fructidor an 5 fut frappé, son nom se trouva porté sur les listes de proscription; mais il en conçut si peu de frayeur, que M. de Gérard, s'étant rendu chez lui, dans la nuit du 18 au 19 fructidor, eut de la peine à l'arracher de son lit et à l'emmener dans la retraite qui lui avait été préparée chez M<sup>me</sup> de Grimaldi. Dès le 19, il fit imprimer et distribuer une *Adresse à ses commettans*. Ses amis, qui l'avaient soustrait au premier danger, lui fournirent les moyens de sortir de France, et M. de Gérard l'accompagna même dans son exil. Les deux amis se rendirent à Bâle, et ce fut dans cette ville que Camille Jordan composa et publia sa protestation contre le 18 fructidor. Cet écrit intitulé : *Camille Jordan, député du dé-*

*partement du Rhône, à ses commettans, sur la révolution du 4 septembre 1797, fut traduit aussitôt en plusieurs langues. Il quitta Bâle, et se rendit dans la ville de Neuchâtel, près de laquelle il faillit être arrêté; mais il fut encore sauvé par M. de Gérando. Il alla en Souabe, à Tubingen, et enfin à Weimar, où il vit les écrivains les plus célèbres de l'Allemagne, Goëthe, Wieland, Schiller, Herder, etc., et où il étudia avec ardeur la littérature et la philosophie allemandes. En février 1800, il revint en France, et habita pendant quelque temps la maison de M<sup>me</sup> de Staël à Saint-Ouen, puis il retourna à Lyon. Le premier consul, s'étant rendu dans cette ville à cette époque, pour y tenir la consulte cisalpine qui devait décider des destinées de l'Italie, vit Camille Jordan, et essaya mais inutilement d'en faire un des appuis de sa cause. Lorsque Bonaparte soumit en apparence au peuple la question de perpétuer le consulat dans sa personne, Camille Jordan, dans un écrit intitulé : *Vrai sens du vote national sur le consulat à vie*, 1802, signala les manœuvres employées par la police pour déterminer les suffrages populaires, et dévoila les vues ultérieures et, selon lui, menaçantes du premier consul, aux grandes qualités duquel il rendait cependant justice. L'auteur de cet écrit anonyme fut vivement recherché, et on arrêta un M. Duchesne qui en avait remis le manuscrit à l'imprimeur. Camille Jordan se fit alors connaître, mais il ne fut point inquiété. Il se retira à Lyon, où il se maria en 1803, et fut reçu dans l'académie de cette ville, à laquelle il lut plusieurs morceaux fort remarquables, parmi lesquels on doit distinguer un *Discours sur l'influence réciproque de l'éloquence sur la révolution et de la révolution sur l'éloquence*; un *Eloge de l'avocat-général Servan*, et des *Etudes sur Klopstock*, l'auteur de la Messiede, dans lesquelles sont passées en revue les principales productions philosophiques et littéraires de l'Allemagne, et qui ont précédé le livre de M<sup>me</sup> de Staël. Au mois de mars 1814, la ville de Lyon le nomma membre d'une députation qu'elle envoyait à Dijon, auprès de l'empereur d'Autriche, pour obtenir un allègement des charges de la guerre. Cette députation avait une autre mission secrète, qui était, dit-on, de demander le rétablissement des Bourbons. De retour à Lyon, Camille Jordan*

assista, le 8 avril à la séance où le conseil municipal proclama Louis XVIII. Un mois après, il fut compris de la députation envoyée à Paris pour adresser au monarque les hommages dans la ville de Lyon, et il reçut du roi, à cette occasion, des lettres de noblesse; puis il fut nommé chevalier de la légion-d'honneur, par le comte d'Artois, lorsque ce prince vint à Lyon en mars 1815, pour organiser des moyens de résistance contre Bonaparte qui avait débarqué à Cannes. Jordan fut le dernier qui se sépara du prince. Après la seconde restauration, ses compatriotes l'envoyèrent en Angleterre pour réclamer la délivrance d'un legs fait à leur ville par le major-général Martin, mort aux Indes, et il l'obtint. Le ministère lui offrit ensuite la présidence du collège électoral du département du Rhône, que le mauvais état de sa santé ne lui permit point d'accepter. Nommé bientôt après député par le département de l'Ain, il vota d'abord avec le ministère dans les sessions de 1816, 1817 et 1818. A partir de cette dernière année, il se rapprocha de l'opposition, en se montrant toutefois constamment modéré. Il avait été nommé, en 1817, conseiller-d'état, puis appelé dans le conseil privé du roi. Son système d'opposition ayant bientôt pris un caractère plus décidé, Camille Jordan vit son nom rayé, après la session de 1819, du tableau du conseil-d'état, mais il conserva le titre de conseiller honoraire. Il partagea encore les travaux de la session de 1820, quoique sa santé fût déjà très délabrée. Il mourut à Paris, au milieu de sa famille et de ses amis, le 19 mai 1821, et ses restes furent déposés au cimetière du Père Lachaise. Il serait difficile d'indiquer avec précision quel était le système politique que Camille Jordan s'était créé dans les derniers temps, et qu'il paraissait avoir résumé dans une sorte d'éclectisme, où se heurtaient plusieurs dogmes contradictoires. Il se montra toujours attaché à la religion, et lorsqu'il sentit sa fin approcher, il s'y prépara en chrétien. On le voyait souvent dans les églises, même aux jours non commandés par le précepte. Le jour de sa mort, il avait dicté quatre pages d'un discours sur la loi relative aux établissemens ecclésiastiques; il ne put le terminer; un prêtre de sa paroisse vint le visiter, et lui administra l'extrême-onction. On a de lui les ouvrages suivans : | *Lettre à M. Lamourette se disant évêque de Rhône-*

*et-Loire et métropolitain du Sud-est*, Lyon, 1792, in-8°, (avec M. de Gérando). Cette épître sur l'instruction pastorale de M. Lamourette est du 16 juillet, et C. Jordan combat cet évêque constitutionnel par des raisons et des autorités concluantes. A la suite de la lettre, on trouve deux *Postscriptum*, l'un sur l'élection de Lamourette, l'autre sur son mandement du 16 septembre. | *Histoire de la conversion d'une dame parisienne*, Paris, 1792, in-8°. Cette fiction, écrite avec un talent remarquable, représente une femme d'abord éprise de la révolution, et qui en est bientôt désabusée. Cet écrit est également dirigé contre l'Eglise constitutionnelle. | *La loi et la religion vengées sur les troubles arrivés dans l'église de France*, Paris, 1792, in-8°. C'est une réclamation énergique contre les persécutions des révolutionnaires envers les catholiques attachés à leurs pasteurs légitimes. Cet écrit est signé, *le citoyen Simon*. | *Discours sur la liberté, la police et l'exercice des cultes, prononcé dans le conseil des Cinq-cents, an 5 (1797)*; | *Vrai sens du vote national sur le consulat à vie*, 1802, in-8°, etc. | *Réponse de M. Camille Jordan, député du département de l'Ain, à un discours sur les troubles de Lyon, etc., et réponse de M. Cotton, député du département du Rhône, à M. Camille Jordan*, Paris, 1818; | *La session de 1817, aux habitans des départemens de l'Ain et du Rhône*, Paris, 1818. Jordan a fait insérer dans le Journal intitulé *l'Abeille* (1820 à 1821) *quelques fragmens de Klopstock et de Schiller*, traduits en prose. On trouve des *Discours* de Jordan dans une collection qui a pour titre : *Choix des rapports, opinions et discours prononcés à la tribune nationale de Paris*, Eymery, 1819, 1822, 2 vol. in-8°. Rien ne fait mieux connaître les opinions de C. Jordan sur la révolution, qu'une brochure imprimée à Londres, vers 1798, ayant pour titre : *Robespierre aux frères et amis, et Camille-Jordan aux fils légitimes de la monarchie et de l'Eglise*. C'est un pamphlet non seulement contre Robespierre, mais aussi contre Jordan, qu'on s'y plaît à faire parler d'une manière ridicule. On trouve dans *l'Ami de la religion*, dans la *Revue encyclopédique*, tom. 10, pag. 494, et dans *l'Abeille* de 1821, des *Notices* sur Camille Jordan : cette dernière est de M<sup>me</sup> Dufresnoy. On a publié en

1826 ses *discours prononcés à la tribune, précédés de son éloge par M. Ballanche, d'une lettre de M. de Gerando sur sa vie privée, suivis des discours prononcés sur sa tombe par MM. Royer-Collard et de St.-Aulaire*.

**JORDANS.** Voyez JORDAENS.

\* **JORDANS** ou **GIORDANO** (Luc), peintre, surnommé *Fa-presto*, à cause de la célérité avec laquelle il travaillait, naquit à Naples en 1652. Paul Véronèse fut le modèle auquel il s'attacha le plus. Le roi d'Espagne Charles II l'appela auprès de lui pour embellir l'Escorial. Le roi et la reine prenaient plaisir à le voir peindre, et lui permettaient de secourir en leur présence. Jordans avait une humeur gaie, et des saillies qui amusaient la cour. L'aisance et la grâce avec laquelle il maniait le pinceau se faisaient remarquer de tout le monde. La reine lui parla un jour de sa femme, et témoigna avoir envie de la connaître. Le peintre aussitôt la représenta dans le tableau qui était devant lui, et fit voir son portrait à sa majesté qui fut d'autant plus étonnée, qu'elle ne se doutait point de son intention. Cette princesse détacha dans l'instant son collier de perles, et le donna à Jordans pour son épouse. Le roi lui montra un jour un tableau du Bassan, dont il était fâché de n'avoir pas le pendant; Jordans peu de jours après en présenta un au roi qu'on crut être de la main du Bassan; et l'on ne fut désabusé que quand il fit voir que le tableau était de lui-même. Tel était le talent de Jordans; il imitait à son gré tous les peintres célèbres. Le roi s'attachant de plus en plus à ce savant artiste, le nomma chevalier. Après la mort de Charles II, il revint dans sa patrie, où il mourut en 1705. Ses principaux ouvrages sont à l'Escorial, à Madrid, à Florence et à Rome. Ses tableaux sont en trop grand nombre, pour que la plupart ne soient pas incorrects; mais il en a laissé quelques-uns de très finis et très gracieux. On cite parmi ses compositions *l'Enlèvement des Sabines*, et celui d'*Europe*, tous deux gravés par Beauvarlet; *Sainte Cécile mourante*, gravé par F. Bartolozzi, *La présentation de Jésus au temple*, qu'on voit au Musée de Paris, etc.

**JORDANUS BRUNUS.** Voyez BRUNUS.

**JORNANDÈS** ou **JORDANÈS**, évêque de Ravenne, goth d'origine, fut notaire du roi des Alains, en Italie, sous l'empire de Justinien; ainsi il vivait en 552. Il

embrassa le christianisme, et obtint le siège épiscopal de Ravenne. Voilà tout ce qu'on sait de sa vie. On a de lui deux ouvrages, dont l'un porte pour titre : *De rebus gothicis* : c'est l'histoire des Goths jusqu'au règne de Vitigès ; elle se trouve dans la *Bibliothèque des Pères*. Elle a été traduite par l'abbé de Maupertuis. Elle est si conforme à l'*Histoire des Goths* par Cassiodore, qu'on croit que ce n'en est qu'un abrégé. L'autre est intitulé : *De origine mundi, de rerum et temporum successionibus*, 1617, in-8° : c'est un abrégé chronologique de l'histoire jusqu'à son époque ; elle se trouve dans la *Bibliothèque des Pères*. Pour cet ouvrage, Jornandès a beaucoup pris de Florus sans le citer. Cet auteur est d'ailleurs trop partial, surtout dans les endroits où il parle des Goths. L'ouvrage de Jornandès intitulé : *De origine mundi*, a été aussi imprimé à Bâle en 1551, et se trouve dans plusieurs recueils historiques et dans la collection des historiens de *Histoire auguste* de Gruter, Hanant, 1611, etc.

**JORTIN** (Jonn), théologien anglican, né à Londres en 1698, mourut en 1770, dans la même ville où il était archidiacre : il avait été successivement chapelain, puis prébendaire de saint Paul et ministre de Kensington. Il passa toute sa vie à écrire et à publier des ouvrages. Les principaux sont : | *Vie d'Erasmus*, Londres, 1758, in-4° ; | *Remarques sur les ouvrages d'Erasmus* avec un appendice, 1760, in-4°, réimprimé en 1807, en 2 vol. in-8° : c'est une suite de l'ouvrage précédent. | *Observations sur les auteurs anciens et modernes*, 1751, 2 vol. in-8° ; | *Six Dissertations sur différens sujets*, 1753, in-8° ; | *Remarques sur l'Histoire ecclésiastique*, 1751, 5 vol. in-8° dont les deux derniers ne parurent qu'après la mort de l'auteur ; ouvrage entrepris pour y étaler les préjugés de la secte ; | *Sermons sur la vérité de la religion chrétienne*, 1750. Ils sont tous écrits en anglais. Il a paru une édition des *OEuvres complètes de Jortin*, en 1775.

**JOSABETH**, femme du grand-prêtre Joïada, sauva Joas du massacre que faisait Athalie des princes du sang de David. Voyez JOAS.

**JOSAPHAT**, fils et successeur d'Asa, roi de Juda, l'an 914 avant J.-C., fut un des plus pieux souverains de ce royaume. Il détruisit le culte des idoles, et envoya des lévites et des docteurs dans toutes les

provinces de son obéissance, pour instruire le peuple de ce qui concernait la religion. Il réforma aussi les abus qui s'étaient glissés dans la police et dans la milice. L'Écriture reproche cependant à ce prince d'avoir fait épouser à son fils Joram, Athalie, fille d'Achab, qui fut la ruine de sa maison, et d'avoir entrepris la guerre contre les Syriens avec ce même Achab. Cette guerre fut malheureuse ; le roi d'Israël y fut tué. Josaphat, reconnaissant la faute qu'il avait faite en secourant cet impie, la répara par de nouvelles actions de piété. Mais il fit une nouvelle alliance avec Ochosias, roi d'Israël, et Dieu l'avertit par Elisée qu'il l'en punirait, et que leur entreprise contre les Iduméens échouerait ; ce qui arriva en effet. Les Ammonites, les Moabites et les Arabes l'étant venus attaquer, il s'adressa au Seigneur, qui lui accorda la victoire sur ces peuples d'une manière miraculeuse. Les chœurs du temple se mirent à la tête de ses troupes, et commencèrent à chanter les louanges du Seigneur. Leurs voix ayant répandu la terreur parmi les infidèles, ils s'entre-tuèrent, et ne laissèrent à Josaphat que la peine de recueillir leurs dépouilles. Ce prince continua le reste de sa vie à marcher dans les voies du Seigneur, sans s'en détourner, et il mourut l'an 889 avant J.-C., après 25 ans de règne.

**JOSAPHAT** (le Bienheureux), célèbre archevêque de Polocz, né en 1588 à Wlodimir en Volhinie, de parens nobles, se distingua par sa piété et son zèle pour l'union de l'église russo-grecque avec la latine, à laquelle la plupart des Russes, sujets de la Pologne, venaient d'adhérer. Il entra dans l'ordre de Saint-Basile, et se consacra entièrement à l'instruction des schismatiques. Elevé sur le siège de Polocz, il combattit l'erreur avec tant d'activité et d'ardeur, que plus d'une fois il fut sur le point d'être assassiné ou précipité dans les flots. C'est dans ces occasions qu'il signalait sa charité, en embrassant ses ennemis, en les instruisant et les gagnant à Jésus-Christ. Après des travaux et des dangers sans nombre, il fut attaqué par les schismatiques à Vitepsk, et mis à mort de la manière la plus cruelle, le 12 novembre 1652, à l'âge de 44 ans. Son corps, jeté dans la rivière, fut retrouvé par les soins de la noblesse polonoise, et rapporté à Polocz. En 1658, le saint Siège députa des commissaires pour en faire la visite ;



ils le trouverent sans corruption, et la plaie de la tête encore saignante. Urbain VIII le béatifica le 14 mars 1641.

**JOSAPHAT.** *Voyez* BARLAAM.

**JOSEPH**, fils de Jacob et de Rachel, frère utérin de Benjamin. Ses autres frères, envieux de la prédilection que son père avait pour lui, et de la supériorité que lui promettaient quelques songes, méditèrent sa perte. Un jour qu'il était allé de la part de son père visiter ses frères, occupés au loin dans la campagne à faire paître leurs troupeaux, ils résolurent de le tuer. Mais, sur les remontrances de Ruben, ils le jetèrent dans une vieille citerne sans eau, à dessein de l'y laisser mourir de faim. A peine fut-il dans la citerne, que Judas, voyant passer des marchands madianites et ismaélites, persuada à ses frères de le vendre à ces étrangers. Ils le leur livrèrent pour vingt pièces d'argent, et ayant trempé ses habits dans le sang d'un chevreau, ils les envoyèrent tout déchirés et tout ensanglantés à leur père, en lui faisant dire qu'une bête féroce l'avait dévoré. Les marchands qui avaient acheté Joseph, le menèrent en Egypte, et le vendirent au général des armées de Pharaon, nommé Putiphar. Bientôt il gagna la confiance de son maître, qui le fit intendant de ses autres domestiques. La femme de Putiphar conçut pour lui une passion violente. L'ayant un jour voulu retenir auprès d'elle dans son appartement, le jeune Israélite prit le parti de se sauver en lui abandonnant son manteau, par lequel elle l'arrêtait; action que les saints Pères regardent comme le fondement de son élévation et des bénédictions de tous les genres que le Seigneur répandit sur lui. Outrée du refus de Joseph, cette femme voluptueuse rapporta à son mari que l'Ébreu avait voulu lui faire violence, et que, dans la résistance qu'elle avait faite, son manteau lui était resté entre les mains. Putiphar indigné fit mettre Joseph en prison : « Mais la sagesse, » dit l'Écriture, y descendit avec lui, et ne l'abandonna pas dans ses fers : » *Descenditque cum eo in foveam, et in vinculis non dereliquit illum.* Le jeune Israélite y expliqua les songes de deux prisonniers distingués qui étaient avec lui. Pharaon, instruit de ce fait, dans un temps qu'il avait eu un songe effrayant, que les devins et les sages d'Égypte ne pouvaient expliquer, fit sortir Joseph de prison. Cet illustre opprimé, alors âgé de trente ans,

lui prédit une famine de sept ans précédée d'une abondance de sept autres années. Le roi, plein d'admiration pour Joseph, lui donna l'administration de son royaume, et le fit traverser la ville sur un chariot, précédé d'un héraut, criant *que tout le monde eût à fléchir le genou devant ce ministre.* Joseph fit remplir de blé des magasins immenses pour nourrir durant la famine, non-seulement les Égyptiens, mais encore les autres nations. Ses frères étant venus en Egypte pour demander du blé, Joseph les reconnut et feignit de les prendre pour des espions. Il les envoya ensuite avec ordre de lui amener Benjamin, et retint Siméon pour otage. Jacob refusa d'abord de laisser aller Benjamin, le plus jeune de ses enfans; mais la famine croissant, il fut contraint d'y consentir. Joseph ayant aperçu son jeune frère, fils de Rachel comme lui, ne put retenir ses larmes. Il fit préparer un grand festin pour tous ses frères, les plaça selon leur âge, et eut des attentions particulières pour Benjamin. Il se fit enfin connaître à ses frères, leur pardonna et les renvoya, avec ordre d'amener promptement leur père en Egypte. Jacob eut la consolation de finir ses jours auprès de son fils, dans la terre de Gessen, que le roi lui donna. Joseph, après avoir vécu 110 ans, et avoir vu ses petits-fils jusqu'à la 5<sup>e</sup> génération, tomba malade. Il appela ses frères, leur prédit que Dieu les ferait entrer dans la Terre promise, et leur fit jurer qu'ils y transporteraient ses os. C'est ce qu'exécuta Moïse, lorsqu'il tira les Israélites de l'Égypte, et ce corps fut donné en garde à la tribu d'Éphraïm, qui l'enterra près de Sichem, dans le champ que Jacob avait donné en propre à Joseph peu avant sa mort. Ce patriarche mourut l'an 1635 avant J.-C., après avoir gouverné l'Égypte pendant 80 ans. Il laissa deux fils, Manassès et Ephraïm, qu'il avait eus de sa femme Aseneth, fille de Putiphar, grand-prêtre d'Héliopolis, et qui lui furent substitués comme chefs de deux tribus. Tout le monde connaît son *Histoire*, en prose poétique, par M. Bitaubé. Le père Gab.-Jos. le Jay a tiré de l'Histoire de Joseph le sujet de trois tragédies touchantes, et particulièrement intéressantes pour les jeunes élèves, par lesquels et pour lesquels elles étaient représentées. L'abbé Genest en a donné une autre sur le même sujet, et M. Baour-Lormian a reproduit l'histoire de Joseph dans son *Omasis*. Les saints Pères ont eu soin de

faire remarquer les caractères qui font de Joseph la figure et une image, quoique imparfaite, de J.-C., vendu et trahi par les siens, sauveur de son peuple et de tous les peuples de la terre. C'est effectivement une des plus belles figures de l'Ancien Testament, qui, de l'aveu même des Juifs, nommément de Philon et de Josèphe, était tout figuratif, comme saint Paul le montre amplement dans son Epître aux Hébreux. « Par ces figures, dit un théologien exact et profond, Dieu avait dessein de rendre sensibles les mystères futurs de son Fils, pour ceux à qui il en donnait dès lors l'intelligence par une lumière intérieure, et d'affermir un jour dans la foi de ces mêmes mystères ceux qui, après l'accomplissement, verraient le rapport frappant qui se trouve entre les figures et ces mystères : car quoique ce rapport ait été obscur et comme voilé avant l'événement, il est certain qu'aujourd'hui l'on ne peut comparer les faits de l'Evangile avec ceux de l'Ancien Testament sans être vivement frappé de la parfaite conformité que l'on y remarque aisément, et sans être intimement persuadé que la sagesse divine a eu intention de représenter les uns par les autres. » C'est ce qui a fait dire à Tertullien : *Ut verbis ita et rebus prophetarum*; et à saint Augustin : *Illorum non tantum lingua, sed et vita prophetica fuit.* (Voyez JONAS, MOISE, etc.) Indépendamment de cette allégorie, l'histoire de Joseph fait naître les réflexions les plus religieuses comme les plus sensées. « Que les voies de Dieu sont admirables » (s'écrit un auteur qui a développé admirablement tous les traits de cette histoire touchante) ! « Quelle force dans les ressorts cachés de sa providence ! Il change la faiblesse en puissance, et exécute ses desseins par les obstacles mêmes qu'on lui oppose. »

**JOSEPH**, fils de Jacob, petit-fils de Mathan, époux de la sainte Vierge, et père putatif de Jésus-Christ, était de la tribu de Juda et de la famille de David. On ne sait point quel fut le lieu de sa naissance, mais on ne peut douter qu'il ne fût établi à Nazareth, petite ville de Galilée, dans la tribu de Zabulon. Il est constant par l'Evangile même qu'il était artisan, puisque les Juifs, parlant de Jésus-Christ, disent qu'il était *fabri filius*. Il était fiancé à la vierge Marie. Le mystère de l'incarnation du fils de Dieu ne fut pas d'abord révélé à Joseph. Ce saint homme, ayant

remarqué la grosseur de son épouse, voulut la renvoyer secrètement; mais l'ange du Seigneur lui apparut, et lui révéla le mystère. Joseph n'eut jamais de commerce conjugal avec la sainte Vierge. Il l'accompagna à Bethléem, lorsqu'elle mit au monde le fils de Dieu. Il s'enfuit ensuite en Egypte avec Jésus et Marie, et ne retourna à Nazareth qu'après la mort d'Hérode. L'Ecriture dit que Joseph allait tous les ans à Jérusalem avec la sainte Vierge pour y célébrer la fête de Pâques, et qu'il y mena J.-C. à l'âge de douze ans. Elle ne rapporte rien de plus de sa vie ni de sa mort. On croit néanmoins qu'il mourut avant Jésus-Christ; car s'il eût été vivant du temps de la passion, on pense que le Fils de Dieu, expirant sur la croix, lui eût recommandé la sainte Vierge sa mère, et non point à saint Jean. On a été long-temps dans l'Eglise sans rendre un culte religieux à saint Joseph, vraisemblablement pour ôter aux infidèles l'idée qu'il était le père de Jésus-Christ, où pour les empêcher d'attribuer ce blasphème aux chrétiens. Sa fête était établie en Orient long-temps avant que de l'être en Occident. On dit que les carmes sont les premiers qui l'ont célébrée en Europe. Sixte IV l'institua pour Rome, et plusieurs églises ont suivi depuis cet exemple. On célèbre sa fête le 19 mars.

**JOSEPH BARSABAS**, surnommé *le Juste*. Voyez BARSABAS.

**JOSEPH**, ou JOSUÉ, fils de Marie, sœur de la sainte Vierge, et de Cléophas, frère de saint Joseph, était frère de saint Jacques le Mineur, et proche parent de J.-C., selon la chair. L'Ecriture ne nous apprend rien de plus à son sujet.

**JOSEPH D'ARIMATHIE**, prit ce nom d'une petite ville de Judée, située sur le mont Ephraïm, dans laquelle il naquit. Il vint demeurer à Jérusalem, où il acheta des maisons. Saint Matthieu l'appelle *riche*, et saint Marc un noble *décursion*, c'est-à-dire, conseiller ou sénateur. Cet office lui donnait entrée dans les plus célèbres assemblées de la ville : c'est en cette qualité qu'il se trouva chez le grand-prêtre Caïphe, lorsque Jésus-Christ y fut mené; mais il ne voulut point consentir à sa condamnation. L'Evangile nous apprend que c'était un homme juste et vertueux, du nombre de ceux qui attendaient le royaume de Dieu. Il était même disciple de J.-C., mais il n'osait se déclarer ouvertement, par la crainte des Juifs.

Après la mort du Sauveur, il alla hardiment trouver Pilate, et lui demanda le corps de Jésus-Christ pour l'ensevelir; il l'eutint, et le mit dans un sépulcre neuf qu'il avait fait creuser dans le roc d'une grotte de son jardin. L'Écriture ne dit plus rien de Joseph d'Arimathie; mais on croit qu'il se joignit aux disciples, et qu'après avoir passé le reste de sa vie dans la ferveur des premiers chrétiens, il mourut à Jérusalem.

**JOSEPH**, beau-frère d'Hérode le Grand, par Salomé, sa sœur, qu'il avait épousée. Ce roi, en parlant pour aller se justifier auprès d'Autoine, sur la mort d'Aristobule, grand sacrificateur, le chargea du gouvernement de ses états pendant son absence. Il lui ordonna en même temps, sous le sceau du secret, de faire mourir Marianne sa femme, s'il ne pouvait se disculper. L'imprudent Joseph découvrit son secret à Marianne. Celle-ci le reprocha à Hérode, qui de dépit fit mourir Joseph, sans écouter ses justifications.

**JOSEPH**, surnommé *l'Hymnographe*, originaire de Sicile, embrassa l'état monastique, et fut ordonné prêtre à Thessalonique. Il souffrit beaucoup pour le culte des images durant la persécution de l'empereur Théophile, et fut relégué dans l'île de Crète, où il resta jusqu'à l'an 842. Il alla ensuite à Constantinople, où saint Ignace lui confia la garde du trésor de l'église. Il composa des *Hymnes* pleines d'onction en l'honneur de la sainte Vierge et de plusieurs saints, et mourut vers l'an 883. Sa *Vie* a été écrite par Théophane, son disciple. Le diacre Jean en a donné une plus étendue, insérée dans les *Acta sanctorum*, avril, tome 1<sup>er</sup>. Les Grecs célébreront sa fête le 3 avril.

**JOSEPH BEN GORION**, ou **GORIONIDES**, c'est-à-dire fils de Gorion, fameux historien juif, que les rabbins confondent mal à propos avec le célèbre historien Josèphe, vivait vers la fin du 9<sup>e</sup> siècle, ou au commencement du 10<sup>e</sup>. Il nous reste de lui une *Histoire des Juifs*, que Gagnier a traduite en latin, Oxford, 1706, in-4<sup>o</sup>. Il y en a une édition hébraïque et latine, de Gotha, 1707, in-4<sup>o</sup>. On voit, par ce livre même, que l'auteur était, selon toutes les apparences, un juif du Languedoc. Le premier écrivain qui a cité cet ouvrage est Saadiah Gaon, rabbin célèbre, qui vivait au milieu du 10<sup>e</sup> siècle.

**JOSEPH 1<sup>er</sup>**, quinzième empereur de la maison d'Autriche, troisième fils de l'empereur Léopold 1<sup>er</sup>, et de sa troisième

femme, Eléonore-Madeleine, de la maison palatine de Neubourg, naquit à Vienne le 26 juillet 1676, fut couronné roi héréditaire de Hongrie en 1687, élu roi des Romains en 1690, et monta sur le trône impérial après la mort de son père en 1705. L'esprit du fils était vif et plus actif, plus propre à brusquer les événements qu'à les attendre, consultant ses ministres et agissant par lui-même. Ce prince soutint avec autant de courage que de succès les droits de sa maison. Il engagea le duc de Savoie, les Anglais et les Hollandais dans ses intérêts contre la France, et fit reconnaître l'archiduc Charles, son frère, roi d'Espagne. Il obligea Clément XI, qui paraissait trop attaché à la France, à lui donner ce titre, en déclarant dépendant de l'Empire beaucoup de fiefs qui avaient relevé jusqu'alors des papes. Les électeurs de Bavière et de Cologne continuant la guerre contre l'empereur et le corps de l'Empire, Joseph les fit mettre, en 1706, au ban de l'Empire. Dès la victoire de Hochstedt, la Bavière était devenue une province autrichienne; mais une conspiration mal conduite aggrava le sort de l'électrice et de ses enfans, à qui on ôta jusqu'à leur nom. Le duc de la Mirandole, vassal de l'Empire, lui ayant donné de grands mécontentemens, il le dépouilla de son fief. Par des victoires multipliées, il devint maître paisible en Italie. La conquête du royaume de Naples et de Sicile lui fut assurée. Tout ce qu'on avait regardé en Italie comme feudataire fut traité comme sujet. Il taxa la Toscane à 150,000 pistoles; Mantoue, à 40,000. Parme, Modène, Lucques, Gènes, qui s'étaient liguées ou secrètement ou solennellement avec ses ennemis, furent comprises dans ces impositions. La France avait suscité contre lui Ragotzki, prince de Transylvanie, armé pour ses prétentions et pour celles de son pays. Il fut battu, ses villes prises, son parti ruiné, et lui obligé de se retirer en Turquie. Au milieu de ses succès, Joseph fut attaqué de la petite-vérole, et en mourut le 17 avril 1711, à 33 ans. Il n'y a guère eu d'empereurs plus heureux; son règne n'a presque été qu'un enchaînement de victoires: il parvint à apaiser presque entièrement les troubles de la Hongrie. L'empire lui fut constamment dévoué; les plus grands princes recherchèrent son amitié; toute l'Europe considéra sa puissance sans envie; ses généraux étaient les héros de ce temps: au milieu d'une guerre très compliquée, il sut

améliorer ses finances, et ne surchargea jamais ses peuples. Il fut cependant moins aimé que ses prédécesseurs et que le frère qui lui succéda (*voy.* CHARLES VI), sa conduite personnelle étant parfois légère, et peu assortie aux principes qui semblaient avoir fixé la vertu dans sa famille. Ishackwitz a écrit, en allemand, une *Vie* de cet empereur.

JOSEPH II, fils de l'empereur François I<sup>er</sup> de Lorraine et de Marie-Thérèse d'Autriche, fille de Charles VI, naquit à Vienne le 13 mars 1741, et fut porté la même année par sa mère à la diète de Presbourg, où la vue du jeune prince ne contribua pas peu à animer les Hongrois contre la multitude d'ennemis qui assaillaient son héritage. Elu roi des Romains en 1764, il succéda l'année suivante à son père comme empereur d'Allemagne. Soit par le motif de s'instruire, soit par principe de santé et le besoin impérieux d'une activité extraordinaire, il parcourut une grande partie de l'Europe, et apprit une multitude de choses, qu'il résolut de mettre à exécution après la mort de sa mère. Cette princesse possédant en propre, comme dernier rejeton de la maison d'Autriche, cette province ainsi que les royaumes de Hongrie et de Bohême, ce qui formait ce qu'on appelait les états héréditaires, ne voulait laisser à son fils aucune part au gouvernement de ses états. Ce dernier alla à Rome, accompagné de trois seigneurs de sa cour, et pendant qu'il en visitait les monumens, chacun de ses compagnons de voyage avait son département, et chaque soir ils lui remettaient leurs observations. Cependant, à ces occupations utiles en succédèrent d'autres bien minutieuses : à Milan, par exemple, il visita les couvens de filles, et ne trouvant pas qu'elles fussent assez occupées, il leur envoya l'ordre de faire des chemises pour ses soldats, et à cet effet il leur fit remettre de la toile. Le 3 septembre 1771, il eut, à Neustadt en Moravie, une entrevue avec le roi de Prusse, laquelle fit beaucoup de sensation dans le temps, tant parce que l'Europe s'étonnait de voir se rapprocher deux princes qu'on croyait être divisés par des inimitiés interminables, que parce qu'on répandit le bruit que, dans cette occasion, il avait adopté plusieurs idées de Frédéric, et formé le dessein de les réaliser dans ses états. Mais cette opinion a été trouvée fautive par le fait ; car le roi de Prusse n'a presque donné l'exemple de rien de

ce que l'empereur a cru devoir faire chez lui. En particulier, pour ce qui regarde les possessions ecclésiastiques et les maisons religieuses, Frédéric a constamment manifesté des principes différens. « L'empereur, dit-il dans une lettre à d'Alembert, continue ses sécularisations sans interruption; chez nous, chacun reste comme il est, et je respecte le droit de possession, sur lequel la société est fondée. » (*Voyez* la 226<sup>e</sup> lettre de cette *Correspondance*.) Une anecdote a rendu cette entrevue remarquable. Un corps nombreux de troupes autrichiennes campait à Neustadt en Moravie; l'empereur voulut le faire parader et manœuvrer en présence de Frédéric. La journée était belle et le ciel serein; mais un grand orage survint si rapidement, qu'on ne put se retirer sans être bien mouillé, et l'exercice n'eut pas lieu : *Il faut avouer*, dit Frédéric à l'empereur, *qu'il y a un plus grand maître que nous.* Marie-Thérèse étant morte le 29 novembre 1780, son fils prit le gouvernement des provinces héréditaires, mais ne voulut pas se faire couronner roi de Hongrie et de Bohême; il fit même enlever, au grand regret des Hongrois, et transporter à Vienne la couronne de saint Etienne, gardée dans le château de Presbourg. Ses vues sur les affaires ecclésiastiques, sur l'autorité épiscopale, les matières matrimoniales, les maisons religieuses, dont plus de 500 furent supprimées, engagèrent le pape Pie VI, après d'inutiles remontrances, à se rendre en personne à Vienne en 1782. Joseph le reçut avec beaucoup d'égards et de respect, l'écouta et ratifia les conclusions que le pape avec les évêques de Hongrie avaient arrêtées sur les points les plus inquiétans (on peut voir ces conclusions dans le 6<sup>e</sup> volume des *Réclamations belgiques*, p. 252). Pie VI parut content; mais, soit que le monarque eût changé de sentiment, soit que les ministres, chargés de l'exécution, fussent d'une opinion différente, cette espèce d'accord resta sans effet. Ce fut même peu après le départ du souverain pontife que l'empereur fit lui seul une nouvelle circonscription des évêchés de ses états, abolit les séminaires diocésains, dont il ne laissa subsister que 5 ou 6, ordonna d'ôter les images des églises, permit le divorce, et se porta à d'autres innovations non moins dangereuses. Ce fut au sujet de ces innovations que le roi de Prusse, le grand Frédéric, l'appelait *notre frère le sacristain*. Toutefois, le

voyage du pape ne fut cependant pas inutile. « Il est incontestable, dit un écrivain protestant, que par sa présence, par les cérémonies touchantes de la religion, en un mot, par tout ce qui peut toucher le cœur et émouvoir l'âme, il parvint à raffermir la foi chancelante, à lever les doutes naissans, et donner au moins pour quelque temps une nouvelle vigueur et un nouvel aliment à la foi catholique dans les pays autrichiens. » L'année 1784 fut mémorable par la révolte des Valaques contre leurs seigneurs. Ils dévastèrent la Transylvanie et le bannat de Tèmeswar d'une manière horrible. Les nobles et les ecclésiastiques furent massacrés, leurs possessions ravagées, un grand nombre de châteaux et de villages incendiés. Horiah et Gloska (*voyez ces noms*), qui étaient à la tête des rebelles, furent pris enfin par les hussards siciliens, et finirent par le dernier supplice en 1785. La manière dont on a parlé de la cause et du but de cette rébellion est si peu uniforme, et présente d'ailleurs des considérations si délicates, qu'il est plus prudent de laisser la chose sous le voile du mystère, que d'essayer de l'en tirer. Les Hollandais qui, sur une simple sommation, avaient abandonné en 1782 les barrières qui leur étaient assurées par la paix d'Utrecht, ne furent pas si dociles en 1784 pour la liberté de l'Escaut, que demandait l'empereur. Ils refusèrent de déroger en ce point à la paix de Munster, et tirèrent sur le vaisseau impérial, qui avait entrepris de dépasser les batteries élevées sur les bords du fleuve. Cet incident amena une guerre qui ne produisit aucun événement remarquable, et qui fut terminée par la paix de Fontainebleau, le 8 novembre 1785. L'empereur obtint le fort de Lillo; on fit quelques échanges, une nouvelle démarcation dans certains endroits des frontières; mais l'Escaut resta fermé. L'impératrice de Russie ayant entrepris en 1787 le voyage de Kherson, pour visiter ses nouveaux établissemens et ses conquêtes, engagea l'empereur à s'y rendre. Mais à peine y fut-il arrivé, qu'il apprit que l'exécution des nouveaux systèmes en matière civile et religieuse avait produit aux Pays-Bas des mouvemens violens, que la sagesse des états avait empêché d'éclater en révolte ouverte. Pour ne rien donner au préjugé, nous transcrivons ce que dit à ce sujet l'auteur de la *Vie* de Joseph II (Carraccioli), qui, dans le fait, n'est qu'un pa-

négyrique. « Toujours ardent à réaliser tout ce qui lui semblait être le mieux, l'empereur ne sentait pas le danger d'une innovation, et il s'efforçait d'aller au-delà du bien, même à travers les difficultés. Les Brabançons réclamèrent avec force en faveur de leurs droits, ne voulant ni être imposés, ni différemment traités que par le passé. Ils allèrent l'exemple de l'impératrice-reine de Hongrie, Marie-Thérèse, d'heureuse mémoire, qui avait toujours respecté leurs privilèges, et ils rappelaient le serment qu'avait fait l'empereur lui-même de ne leur donner aucune atteinte. Rien ne moleste autant les nations que le changement de leurs lois et de leurs usages, comme rien ne fatigue autant les souverains que la différence des privilèges et des coutumes parmi les sujets d'un même empire. Il n'y a pas un seul monarque qui ne voulût les restreindre à la même règle, et les assujétir aux mêmes lois. Ce fut la principale faute de Joseph, celle qui le fit passer pour tyrannique aux yeux du public; et il faut convenir que c'est violer en quelque sorte le droit des gens, que de vouloir changer les coutumes consacrées par la prescription et par l'usage, à moins qu'on ne le fasse d'accord avec la nation. » Le 20 septembre, il y eut à Bruxelles un choc entre les troupes de l'empereur et les volontaires brabançons; et le lendemain, le comte de Murray, déclaré gouverneur général *ad interim*, après le départ de l'archiduchesse Christine pour Vienne, publia la restitution de tous les droits et privilèges; mais le monarque ne put se résoudre à la ratifier, et l'on s'attendait à des opérations sévères, quand il se vit entraîner dans la guerre contre les Turcs. Ceux-ci l'avaient déjà déclarée aux Russes. L'empereur, quoique allié de ces derniers, restait encore neutre, lorsqu'il résolut d'enlever Belgrade par un coup de main. Cette tentative, manquée le 5 décembre 1787, décida la guerre. Elle se fit d'abord sans aucun succès marqué de part ni d'autre. L'armée autrichienne, retranchée près de Semlin entre le Danube et la Save, perdit un temps précieux, et resta dans l'inaction jusqu'à la prise de Sabacs, le 24 avril 1788. Dubitza arrêta les assiégeans pendant six mois; ils y furent défaits le 25 avril; mais la place se rendit le 26 août au général Laudon, qui était venu prendre le commandement de l'armée de

Croatie. Ce général s'empara ensuite des autres petites places, tandis que le prince de Saxe-Cobourg prenait Choczim. Mais le grand-visir ayant fait une invasion dans le Bannat, s'empara de l'Antre de Veterani et de plusieurs postes importants. On craignait qu'après plusieurs combats, où il eut l'avantage, il n'allât faire le siège de Téméswar, lorsqu'il prit le parti de la retraite. L'année suivante fut remarquable par la prise de Belgrade, qui se rendit à Laudon le 7 octobre 1789; mais la santé de l'empereur, qui depuis trois ans donnait des présages sinistres, devenait tous les jours plus chancelante. La commotion que les nouveaux systèmes avaient produite en Hongrie, en Autriche, en Tyrol, dans le Milanais, mais surtout dans les Pays-Bas, l'affligeait sensiblement. Dans cette dernière contrée, les choses en étaient enfin venues à une insurrection ouverte; et après l'expulsion des troupes autrichiennes, les états des différentes provinces, excepté le Luxembourg, dont la capitale resta en son pouvoir, le déclarèrent déchu de la souveraineté. Dans cette extrémité, il s'adressa au pape, et réclama son autorité comme celle du père commun des peuples et des rois, pour faire rentrer ses sujets dans le devoir. promettant de réparer tous les torts qui leur avaient été faits. Le pontife écrivit en effet un bref très touchant aux évêques des Pays-Bas; mais la révolution y était tellement consommée, que la voix des pasteurs d'Israël devint inutile (1). Le monarque en fut consterné. Son âme, déjà affaiblie par sa situation personnelle, ne put résister à tant de disgrâces. Il mourut le 20 février 1790, deux jours après la princesse Elizabeth de Wurtemberg, épouse de l'archiduc François, aujourd'hui empereur, qu'il chérissait tendrement, et dont la mort hâta la sienne. Prince plein de courage, d'activité, d'amour pour le travail, voulant le bien, sans toujours en distinguer les moyens;

cherchant les lumières, mais s'adressant parfois à ceux qui ne pouvaient les donner; zélé contre les abus, mais enveloppant dans cette dénomination des choses qui ne l'étaient pas; avide de gloire, mais ne discernant pas dans tous les cas sa véritable splendeur; instruit de sa puissance, mais la portant hors de ses bornes; il eût eu un règne heureux, et probablement plus long, si ses instituteurs, qui n'ont pas été choisis avec assez de soin, avaient mieux dirigé les heureuses qualités de son cœur et de son esprit; si, au lieu de l'inquiéter par les creuses spéculations de la philosophie, ils l'avaient bien pénétré de cette maxime d'un de ses plus illustres aïeux (Charles-Quint), que « les » gouvernemens établis marchent d'eux- » mêmes, et que ceux qui proposent des » nouveautés sont les perturbateurs du » repos public; « ou bien de cette utile et raisonnable leçon que Burke donna à son successeur : « Un prince sage, tel que » l'empereur, doit étudier le génie de son » peuple. Ce prince ne le contrariera pas » dans ses mœurs, il ne lui enlèvera pas » ses privilèges, mais il agira d'après les » circonstances où il trouvera le gouver- » nement; et tant qu'il se conduira d'a- » près ces principes habituels de l'expé- » rience pratique, il sera l'heureux prince » d'un peuple heureux. Il ne doit pas es- » timier un denier ce que les Condorcet, » les Raynal, ces oiseaux blancs et noirs » de la moderne littérature, ces pies phi- » losophiques, pourront babiller ou ga- » zouiller sur sa conduite ou son caractè- » re. » Il avait épousé en 1760 Elizabeth de Parme, dont il eut une fille, qui mourut en bas âge. Après le décès d'Elizabeth arrivé en 1765, il épousa en 1765 Marie-Antoinette de Bavière, sœur de l'électeur, qu'il perdit en 1767. Son frère Léopold, grand-duc de Toscane, lui succéda, mais ne lui survécut que deux ans. Le roi de Prusse décrit dans ses *Mémoires* le véritable caractère de Joseph II. « Ce jeune prince, dit-il, affectait une franchise qui lui semblait naturelle; son caractère marquait de la gaieté jointe à beaucoup de vivacité, mais, avec le désir d'apprendre il n'avait pas la patience de s'instruire.... » Dans une autre occasion, il s'exprime en ces termes : « Le jeune empereur, dévoré » d'ambition, avide de gloire, n'attendait » qu'une occasion pour troubler le repos » de l'Europe. » Lors de la révolution française, et peu avant d'expirer, l'empereur Joseph dit : « Je n'ignore pas que les enne-

(1) L'auteur de cette note a été témoin, comme bien d'autres, de la haine que les changemens philosophiques de Joseph II avaient imprimée dans le cœur des Brabançons; eux qui ne parlaient qu'avec enthousiasme de Marie-Thérèse et de leur grand gouverneur l'archiduc Charles, en étaient venus au point de détester jusqu'aux soldats autrichiens, qu'ils appelaient les casquettes. Par esprit de religion, ils accueillirent les ecclésiastiques français déportés; et par esprit de vengeance, ils les virent partir avec une sorte de joie, parce que les Français républicains s'approchaient pour les délivrer d'un joug qu'ils ont plus d'une fois regretté.

» mis de ma sœur Antoinette ont osé l'accuser de m'avoir fait passer des sommes considérables ; près de paraître devant Dieu, je déclare que cette inculpation est une horrible calomnie. » Il dicta lui-même son épitaphe, qui consistait en ce peu de mots : *Ci gît Joseph II, qui fut malheureux dans toutes ses entreprises.* On a de Joseph II des *lettres inédites* précédées d'une *notice historique* sur ce prince et suivies de détails sur ses derniers momens : elles ont été traduites de l'allemand, Paris, 1822, in-8°. On a publié aussi comme étant de ce prince un *testament politique* qu'on a tout lieu de croire apocryphe. Plusieurs auteurs ont écrit sa vie ; M. Rioust a publié à Paris en 1817, *Joseph II peint par lui-même*, 2 volumes in-12. Différens traits de la vie de ce prince ont été transportés sur la scène avec succès.

**JOSEPH I<sup>er</sup>** ou **JOSEPH-EMMANUEL**, roi de Portugal, de la famille de Bragançe, fils et successeur de Jean V, né en 1714, monta sur le trône en 1750, à l'âge de 35 ans, et mourut en 1777, à 62 ans et 8 mois. Le tremblement de terre de 1755, qui engloutit une partie de Lisbonne ; une prétendue conspiration en 1758, qui fit couler bien du sang (voyez AVEIRO) ; l'expulsion des jésuites et la confiscation de leurs biens ; les disputes avec la cour de Rome, qui suivirent cet événement ; enfin la guerre avec l'Espagne en 1765, sont les événemens les plus remarquables de ce règne, dont les Portugais se souviendront long-temps. Marie-Françoise, fille de Joseph I<sup>er</sup>, et qui lui succéda, ramena le calme par l'exil du marquis de Pombal (voyez ce nom), qui exerça tant d'influence sous son ministère.

**JOSEPH ALBO**, savant juif espagnol du 13<sup>e</sup> siècle, natif de Soria, se trouva en 1412 à la fameuse conférence qui se tint entre Jérôme de Sainte-Foi et les Juifs. Il mourut en 1450. On a de lui un livre célèbre intitulé en hébreu : *Sepher Ikkarim* ; c'est-à-dire *le Livre des fondemens de la foi*, Venise, 1618, in-fol. Plusieurs savans ont entrepris de le traduire en latin, mais il n'en a encore paru aucune traduction. Il y prétend que *la croyance de la venue du Messie n'est point nécessaire au salut, ni un dogme essentiel.* Il avança, dit-on, cette proposition pour raffermir la croyance des Juifs, que Jérôme de Sainte-Foi avait ébranlée, en prouvant que le Messie était venu.

**JOSEPH MEIR**, savant rabbin, naquit l'an 1496 à Avignon, d'un des Juifs chas-

sés d'Espagne quatre ans auparavant par le roi Ferdinand le Juste. Il fut emmené depuis par son père en Italie, et mourut près de Gènes en 1554. On a de lui un ouvrage très rare en hébreu : *Annales des rois de France et de la maison ottomane*, Venise, 1554, in-8°. Il est divisé en deux parties : dans la première, il rapporte les guerres que les Français ont soutenues, pour la conquête de la Terre-Sainte, contre les Ottomans. Il prend de là occasion de faire l'histoire de ces deux peuples. Il commence celle des Français par Marcomir, Sunuon et Génèbalde. Avant de parler des Ottomans, il donne une idée de Mahomet, d'Aboubeker et d'Omar. Cette première partie finit à l'an 1520. Dans la deuxième, l'histoire des Ottomans est précédée de celle de Saladin, de Tamerlan, d'Ismaël Sophi, et de plusieurs autres Orientaux. Il parle en passant des princes de l'Europe, et termine cette partie à l'an 1555. Son style est simple et convenable à l'histoire.

**JOSEPH de PARIS** (FRANÇOIS le CLERC DU TREMBLAI), célèbre capucin, plus connu sous le nom de *Père Joseph*, naquit à Paris le 4 novembre 1577, de Jean Le Clerc, seigneur du Tremblai, président aux requêtes du palais. Le jeune du Tremblai voyagea en Allemagne et en Italie ; ayant embrassé d'abord le parti des armes, il fit une campagne sous le nom de *baron de Mastée*, et se distingua au siège d'Amiens. Au milieu des espérances que ses talens donnaient à sa famille, il quitta le monde pour se faire capucin en 1599. Après son cours de théologie, il fit des missions, entra en lice avec les hérétiques, en convertit quelques-uns, et obtint les premiers emplois de son ordre. Le cardinal de Richelieu, instruit de son génie, lui donna toute sa confiance, et le chargea des affaires les plus épineuses. Ce fut surtout lorsque le cardinal fit arrêter la reine Marie de Médicis, que le capucin fut utile au ministre. Admis dans un conseil secret, il ne craignit point de remonter au roi qu'il pouvait et qu'il devait sans scrupule mettre sa mère hors d'état de s'opposer à son ministre, chargé du gouvernement et des intérêts du royaume. L'auteur de sa *Vie* lui reproche d'avoir extorqué une rétractation du docteur Richer ; mais les circonstances qu'il rapporte de cette rétractation sont invinciblement réfutées dans le *Journal de Trévoux*, janvier 1705. Ce zélé capucin envoya des missionnaires en Angleterre, et

Canada et en Turquie. N'ayant pu réussir à faire adopter dans l'ordre de Fontevrault la réforme qu'il voulait y introduire, il fonda en 1614 celui des religieuses bénédictines du Calvaire, auxquelles il donna des constitutions très sages, qui ont toujours été observées depuis. Louis XIII, demandant pour lui le chapeau de cardinal; mais il ne put l'obtenir, et le père Joseph mourut à Ruel le 18 décembre 1638, à 61 ans, avant que de l'avoir reçu. Le parlement en corps assista à ses obsèques, et un évêque prononça son oraison funèbre. L'abbé Richard a publié deux *Vies* de cet homme singulier; l'une sous le titre de *Vie du père Joseph*, 2 vol. in-12; et l'autre, qui n'est qu'une satire, intitulée *Le véritable père Joseph*, 1704, in-12. Dans la première, il le peint comme un saint, et dans la seconde, comme un politique artificieux. « Cet homme, dit un historien, » travailla toute sa vie pour l'Eglise, et » assez long-temps pour l'état : fervent » religieux tandis qu'il resta dans le cloître, habile politique lorsque le cardinal » de Richelieu l'eut en quelque sorte associé au ministère, en se déchargeant » sur lui d'une partie des soins qui en » sont inséparables, il donna dans tous les » temps des preuves d'une capacité consommée. Je sais que la satire ne l'a pas » épargné. Ami et confident du cardinal » de Richelieu, pouvait-il manquer de » critiques? Sa ferveur et la confiance du » premier ministre, voilà, ce me semble, » ce qui fait tout son crime. »

JOSEPH de CALASANCE (saint), fondateur des écoles pies, naquit à Péralta, dans le royaume d'Aragon, en 1536, d'une famille noble. Il fit vœu de chasteté dans sa jeunesse, et la passa dans les exercices de piété. Devenu fils unique par la mort de son frère aîné, il eut quelques contradictions à essayer de la part de son père, qui voulut lui procurer un brillant établissement dans le monde. Etant tombé malade et réduit à l'extrémité, il déclara à son père le vœu qu'il avait fait, et le pria de le laisser suivre sa vocation. Engagé dans les ordres sacrés, Joseph fut le modèle du clergé, et plusieurs évêques l'ayant employé dans leurs diocèses, il y fit des fruits merveilleux. Se croyant appelé à un état plus parfait, il passa à Rome, où la vue d'une troupe d'enfans livrés aux vices qu'amène le défaut d'éducation, lui fit prendre la résolution de se donner tout entier à leur instruction.

Il s'associa quelques ecclésiastiques, entre lesquels était le célèbre Dragonetti, âgé de 95 ans, mais fort et vigoureux; qui remplit les exercices de la nouvelle congrégation jusqu'à l'âge de 120 ans, qu'il mourut en odeur de sainteté. Elle fut érigée en ordre religieux en 1621 par Grégoire XV. Un mauvais sujet y ayant été reçu, porta le désordre de l'orgueil et de la division dans le nouvel établissement, se servit de son crédit pour susciter au saint fondateur des persécutions de toute espèce. Innocent X supprima l'ordre. Le saint fondateur continua toujours ses œuvres de charité à l'égard des pauvres enfans. Il survécut deux ans à ce désastre, et mourut âgé de 92 ans, après avoir prédit le rétablissement de son ordre; ce qui arriva 21 ans après. Clément IX le remit sur le même pied qu'il avait été approuvé par Grégoire XV. Les fonctions des religieux de cet institut ne furent d'abord que d'enseigner à lire, à écrire le catéchisme, l'arithmétique et les élémens de la grammaire; mais, en vertu des concessions que leur ont faites plusieurs papes, ils ont dans leurs collèges des cours d'études réglés, et enseignent aussi les hautes sciences. Joseph de Calasance fut béatifié par Benoît XIV et canonisé par Clément XIII. Sa *Vie* a été composée en italien par le père Tosetti, et traduit en allemand par le père Koch; elle est très bien écrite dans les deux langues. L'auteur est un biographe judicieux, qui parle des vertus chrétiennes et de la gloire des saints avec autant de discernement que d'édification.

JOSEPH (PIERRE de SAINT-), feillant, né en 1594 dans le diocèse d'Auch, d'une famille appelée *Comagère*, mort en 1662, publia plusieurs ouvrages de théologie, contre les partisans de Jansénius.

JOSEPH de CUPERTIN (saint), ainsi nommé du lieu de sa naissance, petite ville du diocèse de Nardo, dans le royaume de Naples, né en 1603 de parens pauvres, entra dans l'ordre des franciscains conventuels, fut élevé aux ordres sacrés, et se sanctifia par la pratique de toutes les vertus propres à son état. Le procès de sa canonisation fait mention d'un grand nombre de faveurs extraordinaires qu'il reçut de Dieu. Il mourut en 1665 à Osimo, et fut canonisé en 1767. Pastrovicchi, religieux du même ordre, a écrit sa *Vie* en 1753 : il y a peu de goût et de critique.

JOSEPH (ANGE de SAINT-), carme déchaussé. Voy. ANGE.



JOSEPH. *Voyez* ABOU-JOSEPH.

JOSÉPHE, *Flavius*, et non pas *Flavianus*, comme le supposent ceux qui l'appellent *Flavién* et *Flavian*, célèbre historien et général juif, né à Jérusalem, l'an 37 de Jésus-Christ, de parens de la race sacerdotale, montra de bonne heure beaucoup d'esprit et de pénétration. Dès l'âge de 14 ans, les pontifes le consultaient. Il fut l'ornement de la secte des pharisiens, dans laquelle il entra. Un voyage qu'il fit à Rome, à l'âge de 26 ans, sous le règne de Néron, perfectionna ses talens et augmenta son crédit. Un comédien juif, que l'empereur aimait, le servit beaucoup à la cour de ce prince. Cet acteur lui fit connaître l'impératrice Poppée, dont la protection lui fut très utile. De retour dans la Judée, il eut le commandement des troupes, et se signala au siège de Jotapat, qu'il soutint pendant sept semaines contre Vespasien et Titus. C'est là qu'il fut réduit à se cacher dans une caverne profonde, avec quarante des plus braves de sa nation. Vespasien en étant averti lui fit proposer de se rendre; mais Josèphe en fut empêché par ses compagnons qui menacèrent de le tuer s'il y consentait. Ces furieux, pour ne pas tomber entre les mains de leurs ennemis, proposèrent de se donner la mort; et Josèphe ne réussit qu'avec peine à leur persuader de ne pas tremper leurs mains dans leur propre sang, mais de recevoir la mort par la main d'un autre. Ils tirèrent donc au sort, pour savoir qui serait tué le premier par celui qui le suivait. Projet qui n'était guère plus raisonnable qu'un suicide proprement dit. Josèphe eut le bonheur de rester avec un autre, à qui il persuada de se rendre aux Romains. Vespasien lui accorda la vie, à la prière de Titus, qui avait conçu beaucoup d'estime et d'affection pour lui. Ce prince l'emmena au siège de Jérusalem. Josèphe y exhorta vainement ses compatriotes à se soumettre aux Romains. Après la prise de cette ville, il suivit Titus à Rome, où Vespasien lui donna le titre de bourgeoisie romaine et le gratifia d'une pension. Titus et Domitien la lui continuèrent, et ajoutèrent aux bienfaits les caresses les plus flatteuses. On croit qu'il mourut à Rome vers l'an 95. C'est dans cette ville que Josèphe continua la plupart des ouvrages qui nous restent de lui : | *l'Histoire de la guerre des Juifs*, en 7 livres. L'auteur l'écrivit d'abord en syriaque et la traduisit en

grec. Titus faisait tant de cas de cette histoire qu'il la signa de sa main, la fit traduire et déposer dans la bibliothèque publique. On ne peut nier que Josèphe n'ait l'imagination brillante, le style animé, l'expression noble; il sait peindre à l'esprit et remuer le cœur. C'est celui de tous les historiens grecs qui approche le plus de Tite-Live; aussi saint Jérôme l'appelaient-il le *Tite-Live de la Grèce*; mais s'il a les beautés de l'historien latin, il a aussi bien des défauts. Il est long dans ses harangues, et exagérateur dans ses récits. | *Les Antiquités judaïques*, en 20 liv.; ouvrage qui renferme l'histoire des Juifs jusqu'à la prise de Jérusalem, écrit avec autant de noblesse que le précédent, mais dans lequel l'auteur a déguisé, affaibli, ou anéanti les miracles attestés par l'Écriture. Il corrompt partout ce qui pouvait blesser les gentils. Il paraît que Josèphe était plus lâche politique que bon Israélite. L'intérêt le dirigea dans ses écrits comme dans sa conduite. Il eut la bassesse sacrilège d'appliquer les prophéties sur le Messie à l'empereur Vespasien, tout païen qu'il était. | *Deux Livres contre Appion*, grammairien alexandrien, un des plus grands adversaires des Juifs. Cet ouvrage est précieux par divers *fragmens* d'anciens historiens que l'auteur nous a conservés. | *Un Discours sur le martyre des Machabées*, qui est un chef-d'œuvre d'éloquence; et un *Traité de sa Vie*. Tous ses ouvrages sont en grec. La meilleure édition est celle d'Amsterdam, par Sig. Havercamp, 1726, 2 vol. in-fol., en grec, et en latin: il en existe une autre de Jean Hudson, Oxford, 1720, 2 vol. in-fol., qui n'est pas moins estimée. Nous en avons deux *traductions* en français, la première par Arnauld d'Andilly, Amsterdam, 1681, 2 vol. in-folio, fig., et Bruxelles, 1701-1703, 5 vol. in-8°, fig.; la deuxième par le père Joachim Gillet, Paris, 1756, 4 vol. in-4°: celle-ci est faite avec plus d'exactitude, l'autre est écrite avec plus de force (*voyez* leurs articles). On a beaucoup disputé sur le fameux passage de Josèphe touchant Jésus-Christ, où cet historien juif reconnaît le législateur des chrétiens pour le Messie et l'envoyé de Dieu. Quelques-uns l'ont suspecté, « parce que, disent-ils, pour être » conséquent, Josèphe eût dû embrasser » le christianisme: » comme si un homme, qui avait eu la lâcheté et l'aveuglement de reconnaître pour Messie l'idolâtre Vespasien, n'avait pu, sans se faire chrétien,

reconnaître cette qualité dans J.-C. Saint Jérôme, Eusèbe, Isidore de Péluse, Sozomène, Suidas, Grotius, Huet, Casaubon, Isaac et Gérard Vossius, Usserius, etc., n'ont pas douté que ce passage ne fût de Josèphe. On peut voir là-dessus Huet, *Mem. évang.* prop. 3, n° 41. Mais s'il n'est pas de lui, il en résulte un argument dont nos incrédules ne s'accorderont guère. Ou Josèphe a parlé de Jésus-Christ, ou il n'en a pas parlé : s'il en a parlé, qu'on nous montre un passage différent de celui que nous y voyons : s'il n'en a pas parlé, un silence si affecté sur des événemens qui avaient fait tant de bruit dans le monde, annonce plus que tout ce qu'il eût pu en dire. Il parle de saint Jean-Baptiste et de saint Jacques (*voyez saint JACQUES le Mineur*) (1), et il aurait oublié le chef, dont les disciples étaient déjà répandus partout et connus de tout l'univers ! On a une *Histoire des Juifs* par demandes et par réponses, avec la *Vie de Josèphe*, par Liger, Lyon (Paris), 1755 3 vol. in-12.

\* **JOSÉPHINE** (ROSE TASCHER de la PAGERIE), impératrice des Français, reine d'Italie, naquit à la Martinique le 24 juin 1763, d'une famille noble. Amenée de bonne heure à Paris, elle y épousa le vicomte de Beauharnais, dont le père avait été gouverneur-général des Antilles, et qui était doué des plus brillantes qualités. Deux enfans, Eugène et Hortense furent le fruit de ce mariage. M<sup>me</sup> de Beauharnais qui par son amabilité et ses grâces faisait les délices de la société, ayant reçu la nouvelle inopinée que sa mère déjà avancée en âge, était malade à la Martinique, partit en 1787 pour cette île où elle passa trois ans. Les troubles qui y éclatèrent la forcèrent de fuir précipitamment du sol natal, et après avoir échappé à une foule de dangers elle arriva en France où l'attendaient de nouvelles épreuves. Son mari, connu par son attachement à la liberté constitutionnelle, après avoir joui de la faveur populaire et commandé en chef l'armée du Rhin, fut arrêté par suite de dénonciations mensongères et condamné à mort. M<sup>me</sup> de Beauharnais eut la douleur de le voir conduire au supplice, et il paraît

qu'elle ne dut elle-même son salut qu'à un évanouissement qui fit différer son exécution. Le 9 thermidor survint bientôt, et Tallien, dont la femme avait été liée avec M<sup>me</sup> de Beauharnais, la fit promptement sortir de prison. Ce service dont elle conserva toujours un vif sentiment de reconnaissance fut la source de la prodigieuse fortune à laquelle elle s'éleva, et qui paraît lui avoir été prédite dès son enfance. Barras fit rendre à Joséphine tous ses biens qu'elle avait perdus par suite de la condamnation de son mari. Après le 13 vendémiaire, elle rencontra chez ce directeur le général Bonaparte qui avait témoigné la plus grande envie de la connaître. Dès qu'il la vit, il conçut pour elle un attachement très vif, et il l'épousa en 1796. La même année Bonaparte reçut le commandement de l'armée d'Italie. Joséphine le suivit dans cette campagne et s'y fit aimer de ceux même qui redoutaient son mari. Pendant le temps que Bonaparte passa en Egypte, la maison de Joséphine devint à Paris le rendez-vous de tous les hommes marquans de l'époque. En gagnant les cœurs et en se conciliant l'estime et la reconnaissance de tous les partis, elle frayait à son époux le chemin du pouvoir suprême. Sa générosité n'avait point de bornes, et elle essayait l'autorité souveraine, en répandant à pleines mains les bienfaits. Ce fut à ses larmes que MM. de Polignac et de Rivière durent plus tard leur grâce. Lorsqu'elle fut élevée au rang d'impératrice, Joséphine ne démentit pas cette noble conduite, et elle redoubla de soins, pour gagner la confiance de son époux, et mériter l'amour des Français. Le mariage du prince Eugène avec une princesse de Bavière, et celui de Hortense avec Louis Bonaparte, qui devint roi de Hollande, fit éprouver à l'impératrice une joie qui fut tempérée par le chagrin qu'elle ressentit de se séparer de ses enfans. Bientôt la mort du fils aîné d'Hortense que Napoléon se proposait de nommer son successeur, fit évanouir une de ses plus chères espérances ; le projet de divorce que Napoléon conçut dans l'enivrement de sa puissance vint lui porter un coup plus sensible encore. Joséphine était tendrement attachée à Bonaparte, et elle ne put qu'éprouver la plus vive douleur de se voir séparée d'un époux dont la personne et la gloire lui étaient également chères. Cependant elle eut assez de force d'âme pour consentir à ce pénible sacrifice, au-

(1) L'authenticité de ce dernier passage n'est contestée par personne; Blondel suspecte celui qui regarde saint Jean-Baptiste, mais sans aucun motif raisonnable (*Voyez JEAN-BAPTISTE*). Origène les reconnaît tous les deux, dans un temps fort antérieur à la prétendue falsification du texte de Josèphe.

quel le prince Eugène avait été chargé par l'empereur de préparer sa mère. La résolution de Bonaparte fut rendue publique le 17 décembre 1809. L'intérêt de la France, disait-on, commandait cette séparation. Retirée d'abord au château de Navarre, l'ex-impératrice vint ensuite s'établir à la Malmaison, qu'elle enrichit des plus belles productions de la nature et de l'art. Les revers qui signalèrent le déclin de l'empire affectèrent profondément Joséphine. Elle voyait avec une amère douleur approcher la crise fatale. Quand Napoléon fut contraint d'abdiquer, Joséphine regretta d'avoir perdu le droit de l'accompagner dans son exil. Les souverains alliés, après leur entrée à Paris, s'empressèrent de lui offrir leurs hommages respectueux, et s'efforcèrent de la consoler. Mais les émotions déchirantes que tant d'événemens lui avaient fait éprouver, avaient usé ses forces. Bientôt elle fut atteinte d'une maladie grave, qui dans trois jours termina sa vie et ses souffrances. Elle expira le 29 mai 1814 au milieu de ses enfans et de quelques amis qui lui étaient restés fidèles. Ses dernières paroles furent : *l'île-d'Elbe...! Napoléon!* L'empereur Alexandre se fit représenter à son convoi par le général Sakem. L'archevêque de Tours prononça son oraison funèbre; et ses enfans obtinrent en 1821 l'autorisation de lui ériger un monument dans l'église de Ruel où son corps avait été déposé. On a publié en 1819 des *Mémoires et correspondances de l'impératrice Joséphine*, 2 vol. in-8°. Mais le prince Eugène a déclaré depuis qu'il n'y avait pas dans ce livre une seule lettre qui fût de la main de sa mère. Joséphine protégea les arts et les sciences et aima passionnément la botanique. Elle a enrichi la France d'un grand nombre de plantes exotiques qu'elle a fait venir de diverses contrées du globe. On lui a reproché une magnificence excessive, qui la força de contracter des dettes considérables, pour suffire à ses énormes dépenses.

JOSEPIN. Voy. ARPINO.

JOSIAS, roi de Juda, succéda à son père Amon, l'an 641 avant Jésus-Christ, à l'âge de 8 ans. Il renversa les autels consacrés aux idoles, établit de vertueux magistrats pour rendre la justice, et fit réparer le temple. Ce fut alors que l'original du *Livre de la Loi*, écrit de la main de Moïse, fut trouvé par le grand-prêtre Helcias. Sur la fin de son règne, Néchao,

roi d'Egypte, allant faire la guerre aux Mèdes et aux Babyloniens, s'avança jusqu'àuprès de la ville de Mageddo, qui était du royaume de Juda. Josias s'opposa à son passage, et lui livra bataille au pied du Mont-Carmel : il y fut blessé dangereusement, et mourut de ses blessures l'an 610 avant Jésus-Christ. Le peuple donna à sa mort les marques de la plus vive douleur. Jérémie composa un *Cantique* lugubre à sa louange.

JOSLAIN ou GOSLEN de VIERZY, évêque de Soissons, mort en 1152, était un des principaux ministres de Louis VII, et un modèle de vertu. Il laissa une *Exposition du Symbole et de l'Oraison dominicale*, qu'on trouve dans la *Collectio maxima* de dom Martenne. Il fonda des abbayes, entre autres Long-Pont, assista au concile de Troyes, en 1127, et y mérita l'estime du pape Eugène III et de toute la France.

JOSSE (saint), *Judocus* ou *Jodocus*, illustre solitaire, était fils de Juthaël, qui reprit le titre de roi de Bretagne. Son frère Judicael, résolu de quitter le trône pour se donner à Dieu, pria Josse de se charger du gouvernement de ses états et de l'éducation de ses enfans; mais celui-ci, également détaché des grandeurs mondaines, sortit de la Bretagne déguisé en pèlerin, et alla se cacher à Runiac, dans le Ponthieu, où il bâtit une chapelle. Cet ermitage fut changé ensuite en monastère célèbre, qui est à une lieue de la mer, près de Montreuil, diocèse d'Amiens, et se nomme *Saint-Josse-sur-Mer*. Il y mourut saintement en 653 ou 668. Il y avait à Paris une paroisse qui portait son nom, en mémoire du séjour que ce saint y avait fait.

\* JOSSELIN I<sup>er</sup> de Courtenay, seigneur français, partit pour la Terre-Sainte en 1101, et reçut du comte Baudouin d'Edesse son cousin, la souveraineté de quelques villes situées sur les bords de l'Euphrate. En 1115, Baudouin lui donna la principauté de Tibériade. Après avoir été dans cet intervalle prisonnier des Turcs pendant cinq ans, il tomba de nouveau au pouvoir des Musulmans, en 1118; mais il vint à bout de briser ses fers et se distingua par un grand nombre d'actions éclatantes, jusqu'à sa mort arrivée en 1131.

\* JOSSELIN II de Courtenay, fils et successeur du précédent, n'héritait pas de la bravoure de son père. Au lieu de se mesurer contre les ennemis de la croix, il n'eut

pas plutôt obtenu le titre de romte d'Edesse, qu'il alla se confiner dans la délicieuse retraite de Turbessel sur les bords de l'Euphrate, qu'il ne quitta que lorsqu'il eut appris que la ville d'Edesse était prise par le sultan de Mossoul. Josselin profita pour reprendre cette ville des troubles qui suivirent la mort de ce prince musulman : mais, obligé bientôt de fuir, lui-même fut pris par le sultan Noureddin, et emmené à Alep, où il mourut d'ennui et de misère en 1147.

\* JOSSELIN III, fils de Josselin II, se battit avec une extrême valeur contre les musulmans. Pris par les Turcs à la bataille de Harul en 1115, il resta 10 ans prisonnier à Alep, et ne recouvra la liberté que lorsque Baudoin IV, son beau-frère, roi de Jérusalem, eut payé sa rançon. Baudoin le nomma ensuite grand-sénéchal de son royaume.

JOSSELIN, médecin anglais dans le 17<sup>e</sup> siècle, sous le règne de Charles II, laissa une *Histoire naturelle des possessions anglaises* en Amérique. Il y rapporte ce qu'il y a de plus rare, avec les remèdes dont se servent les habitans du pays pour guérir les maladies, les plaies et les ulcères.

JOSUÉ, était fils de Nun, de la tribu d'Ephraïm : il naquit en Égypte l'an 1554 avant J.-C. Dieu le choisit, du vivant même de Moïse, pour gouverner les Israélites. Josué succéda à ce divin législateur, l'an 1451 avant Jésus-Christ. Moïse avait conduit le peuple de Dieu jusqu'au bord du Jourdain. C'était là, selon l'oracle divin, qu'il devait terminer son ministère et sa vie. La gloire de conduire les Israélites dans la Terre promise était réservée à Josué. Il avait fallu jusque là à ce peuple un législateur. Il leur fallait alors un général et un guerrier ; mais un général qui eût pour ses soldats toute la tendresse d'un père, et un guerrier qui ne manquât ni des attentions ni de la vigilance du législateur. Tel était Josué. Il envoya d'abord des gens pour examiner la ville de Jéricho. Dès qu'ils lui eurent fait leur rapport, il passa le Jourdain avec toute son armée. Dieu suspendit le cours des eaux, et le fleuve demeura à sec dans une étendue de deux lieues. Peu de jours après ce miracle, Josué fit circoncire tous les enfans mâles qui étaient nés pendant les marches du désert. Il fit ensuite célébrer la pâque, et vint assiéger Jéricho. Suivant l'ordre de Dieu, il fit faire six fois le tour de la ville par l'ar-

mée, en six jours différens, les prêtres portant l'arche et sonnait de la trompette. Les murailles tombèrent d'elles-mêmes au septième jour. La ville d'Haï fut ensuite prise et saccagée, et les Gabaonites, craignant le même sort pour leur ville, se servirent d'un stratagème pour faire alliance avec Josué. Adonisedec, roi de Jérusalem, irrité de cette alliance, s'étant ligué avec quatre autres rois, alla attaquer Gabaon ; Josué fondit sur les cinq rois, qu'il mit en déroute. Pour achever sa victoire, il commanda au soleil de s'arrêter, et la nature, soumise à sa voix, prolongea le jour de 12 heures entières ; soit que le soleil suspendit réellement son cours, soit que la terre dans le système de sa rotation demeurât immobile, soit que par une merveille plus simple, la lumière jetée par le soleil s'arrêtât sur l'horizon. « C'était, dit un pieux et solide » écrivain, pour manifester sa puissance » aux yeux des nations idolâtres, et pour » leur montrer l'absurdité de leur culte, » que Dieu fit alors ce grand miracle. » Rien n'est difficile au Tout-Puissant. Il » a établi l'ordre constant de l'univers, » pour élever l'esprit de l'homme à la » connaissance de ses perfections invisibles, par les merveilles visibles qu'il » expose à ses sens. Il suspendit cet ordre » en cette occasion, pour montrer que » les plus grands prodiges ne lui coûtent » rien ; qu'il est l'arbitre souverain de » toutes les créatures, et qu'il est absolument indépendant des lois de la nature ; parce que lui seul est l'auteur de » ces lois, que la nature elle-même n'est » autre chose que sa volonté toute-puissante. » L'Écclésiastique avait long-temps auparavant exprimé la même observation avec autant d'énergie que de lachisme : *Invocavit altissimum potentem in oppugnando inimicos undique, et audivit illum magnus et sanctus Deus, ut agnoscat gentes potentiam ejus, quia contra Deum pugnare non est facile* (Eccl. 46). Josué, poursuivant ses victoires, prit presque toutes les villes des Chananéens en six ans. Il distribua les terres aux vainqueurs, conformément à l'ordre de Dieu, et après avoir placé l'arche d'alliance dans la ville de Silo, il mourut à 110 ans, l'an 1424 avant Jésus-Christ. Il gouverna le peuple d'Israël pendant 27 ans. Nous avons sous son nom un *Livre canonique* écrit en hébreu. Plusieurs savans le lui attribuent, mais sans en avoir aucune preuve démonstrative.

Les *Commentaires* de dom Calmet et de Masius, sur ce livre, sont les plus estimés. C'est par ignorance ou mauvaise foi que des écrivains de ce siècle ont osé reprocher à Josué et aux autres chefs des Hébreux la rigueur dont ils ont usé envers les habitans de la Palestine, et envers quelques autres peuples; rigueur due aux crimes énormes dont ils étaient coupables, et si habituels chez eux qu'ils faisaient comme partie de leurs iois. Dieu lui-même avait ordonné cette rigueur: le Deutéronome et le livre de la Sagesse nous en instruisent (1). Pourquoi les Juifs n'auraient-ils pu être les exécuteurs des arrêts que sa justice avait prononcés contre des nations abominables?... Le danger que les Juifs, mêlés avec les idolâtres, ne quittassent bientôt le culte du vrai Dieu, était évident; et le culte du vrai Dieu était-il un objet assez peu important pour lui préférer la conservation d'un peuple infâme, dont la malice était incorrigible...? Les Juifs punissaient la cruauté de ces barbares par la peine du talion. *Je n'ai rien souffert que je n'aie fait souffrir aux autres*, disait Adonibesech; *Dieu me rend le mal que j'ai fait*. Voy. DAVID, AGAG, ADONIBESECH, etc.

JOTAPIEN, tyran, qui s'étant soulevé dans la Syrie, et fait proclamer empereur sur la fin du règne de l'empereur Philippe, fut défait sous celui de Dèce, vers l'an 249. Sa tête fut portée à Rome.

JOUBERT (LAURENT), savant médecin, professeur royal et chancelier de l'université de Montpellier, naquit à Valence en Dauphiné, l'an 1529, et mourut à Lombez en 1583, médecin ordinaire du roi de France et du roi de Navarre. Reçu docteur à Montpellier, en 1558, il succéda en 1566 au célèbre Rondelet, son maître et son ami, dans la chaire de médecine, puis en 1574, dans la dignité de chancelier de l'université. Il laissa un *Traité contre les erreurs populaires*, 1578, in-8°. Il y a des choses curieuses, dont plu-

sieurs sont bien constatées, et d'autres qui ne méritent pas de croyance. | Un *Traité du ris*, 1579, in-8°, 5 parties, avec la cause morale du ris de Démocrite, expliqué par Hippocrate, rare; | un *Dialogue sur la cacographie française*, à la suite du précédent; | *De balneis antiquorum*; *De gymnasiis et generibus exercitationum apud antiquos celeberrimum*, etc. La plupart de ses écrits latins ont été recueillis en 2 vol. in-fol., Lyon, 1582. Ils roulent presque tous sur la médecine; on en trouve la liste dans les notes de Teissier sur les *Eloges* de de Thou. Ils sont remplis d'érudition; on peut même dire qu'il y en a trop, et qu'elle nuit quelquefois au jugement de l'auteur. — Laurent Joubert laissa un fils nommé ISAAC JOUBERT, qui a fait une *Apologie de l'orthographe française*, et qui a traduit quelques ouvrages de son père.

JOUBERT (le père JOSEPH), jésuite de Lyon, connu par un *Dictionnaire français et latin*, in-4°, très estimé, surtout pour le latin, qui est pur, et dont les exemples sont tirés des meilleurs auteurs; il ne vaut pourtant pas celui du père le Brun, qui, en profitant du travail de son confrère, l'a perfectionné. Les Dictionnaires de Boudot et de Noël ont fait oublier celui de Joubert. L'auteur mourut vers 1724.

JOUBERT (FRANÇOIS), prêtre de Montpellier, né en 1689, mort le 23 décembre 1763, était fils du syndic des états de Languedoc, et avait lui-même exercé cette charge avant d'être élevé au sacerdoce. Son attachement aux disciples de Jansénius le fit renfermer à la Bastille. Il est auteur d'un *Commentaire* sur l'Apocalypse, imprimé en 1762, en 2 vol. in-12; sous le titre d'Avignon. On a encore de lui divers autres ouvrages, dont les principaux sont: | *De la connaissance des temps par rapport à la religion*, in-12; | trois *Lettres sur l'interprétation des Ecritures*, in-12; | *Explication de l'histoire de Joseph*, in-12; | *Eclaircissement sur le discours de Job*, in-12; | *Traité du caractère essentiel à tous les prophètes*, in-12; | *Explication des prophéties de Jérémie, Ezéchiel, Daniel*, 5 vol. in-12; | *Commentaires sur les 12 petits prophètes*, 6 vol. in-12; et d'autres ouvrages qui, comme les précédens, sont en faveur du parti dans lequel il s'était laissé engager. Tous les écrits de l'abbé Joubert sur l'écriture sainte sont en faveur du millénarisme, et remplis d'allusions malignes et

(1) Le livre de la Sagesse leur reproche les sacrifices humains, l'infanticide, l'anthropophagie et toutes les atrocités qui rendent l'existence d'un peuple odieuse à Dieu et aux hommes. *Illos antiquos habitantes terræ sanctæ lucē, quos exhorruisti, quoniam odibilia opera faciebant tibi per medicamina et sacrificia injusta; et filiorum suorum necatores sine misericordia, et comestores viscerum hominum, et devoratores sanguinis a medio sacramento tuo, et auctores parentis animarum inauxiliatarum, perdere voluisti per manus parentum nostrorum*. Sap. 12. On peut voir encore Deut. 8, Lévit. 18; etc.

de rêveries ; il n'y est question que d'obscurcissement, de vérités proscrites, d'erreurs qui infectent le sanctuaire, de pasteurs infidèles, du retour des juifs, qui précédera de beaucoup la fin du monde.

\* JOUBERT (BARTHÉLEMI-CATHERINE), général français, naquit en 1769 à Pont-de-Vaux en Bresse. Son père, juge dans cette ville, le destinait au barreau ; mais la révolution de 1789 vint le détourner de ses études. Né avec une imagination vive et ardente, il s'enrôla volontairement en 1791, et parvint bientôt comme simple grenadier au grade d'adjudant-général. S'étant signalé en 1795 à la bataille de Loano, il fut nommé général de brigade sur le champ de bataille. Depuis il ne marcha plus que de victoire en victoire, et fut un des généraux qui par son intrépidité contribua le plus à la brillante campagne d'Italie en 1796. Il développa surtout les plus grands talens dans la campagne du Tyrol, que Carnot, dans ses *Mémoires*, appelle une *campagne de géans*. Il fut ensuite appelé au commandement de l'armée de Mayence, et peu après à celui de l'armée d'Italie, en remplacement du général Brune. Ce fut lui qui dirigea l'opération, exécutée avec beaucoup d'adresse et de promptitude, mais peu honorable, qui eut lieu en Piémont en décembre 1798. Le roi de Sardaigne fut détrôné et chassé de ses états par les troupes françaises qu'il avait reçues sous la foi d'un traité. On a prétendu, dans le temps, que Joubert avait entrepris cette expédition sans en avoir reçu l'ordre de son gouvernement. Ce qu'il y a de certain, c'est que le Directoire envoya peu de temps après à Livourne, où il s'était porté, deux commissaires pour traverser ses opérations. Il donna alors sa démission, et revint à Paris. Après la révolution qui eut lieu dans le Directoire le 18 juin 1799, on lui confia de nouveau le commandement en chef de l'armée d'Italie, pour s'opposer aux progrès des Russes, commandés par Suwarow, qui avait repris en peu de mois toutes les conquêtes de Bonaparte. Joubert venait alors d'épouser M<sup>lle</sup> de Montholon. Il se rendit à Gènes pour pénétrer, par les montagnes du Montferrat, dans le Piémont, et fut tué à la sanglante bataille de Novi, en voulant rallier deux bataillons et commandant une charge à la baïonnette. Cette perte affligea vivement l'armée, dont il avait gagné la confiance, en partageant dans toutes les occasions ses dan-

gers et ses privations. Il dut en grande partie ses succès à la hardiesse et à la promptitude de ses manœuvres, à l'impétuosité de ses attaques, à son infatigable activité, et se fit remarquer par un rare désintéressement dans un temps où presque tous les généraux s'enrichissaient des dépouilles des vaincus. Les principaux meneurs, persuadés qu'il convenait de mettre à la tête du gouvernement un général, avaient, dit-on, jeté les yeux sur lui, au refus du général Moreau, comme le plus capable de commander les armées. Il le méritait sans doute par ses talens ; mais il lui manquait ce calme, cette prudence qui ne permet pas à un général en chef surtout, de s'exposer comme le dernier des soldats, sa mort pouvant entraîner la perte de l'armée, et par suite celle de l'état.

JOUFFROY (JEAN de), en latin *Joffredus*, cardinal et aumônier de Louis XI, né à Luxeuil, dans la Franche-Comté, vers l'an 1412, étudia d'abord le droit à Cologne et à Paris, prit l'habit de religieux dans l'abbaye de Saint-Pierre de Luxeuil, et en devint abbé. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, lui procura l'évêché d'Arras, et sollicita pour lui un chapeau de cardinal. Pie II le promit, à condition que le prélat engagerait le roi Louis XI à supprimer la pragmatique-sanction. Jouffroy obtint de ce monarque une déclaration telle que le pape la souhaitait. Mais Louis XI se repentant de sa facilité, disgrâcia l'évêque d'Arras. Pour remédier aux maux que sa déclaration pouvait occasionner en France, il fit de nouvelles ordonnances touchant les réserves et les expectatives, qui étaient presque le seul avantage que l'abolition de la pragmatique-sanction avait procuré au souverain pontife ; et jusqu'au temps du concordat, la cour de Rome ne put avoir la satisfaction qu'elle désirait. Cependant Jouffroy recueillit le fruit de sa négociation. Le pape ajouta même au chapeau de cardinal l'évêché d'Alby ; mais il n'en jouit pas long-temps, étant mort au prieuré de Rulli, diocèse de Bourges, en 1475. Il reste de lui quelques discours recueillis dans le *Spicilège* de dom Luc d'Achéry : son *Eloge historique* a été publié par dom Grappin, chanoine de Besançon, 1785, in-8°.

\* JOUG (HUBERT de VILLENEUVE, baron de), premier président du parlement de Dijon dans les 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles, né à Lyon vers l'an 1460, exerça d'abord la charge de lieutenant-général de la gé-

néchaussée de sa ville natale. Il fut ensuite nommé conseiller du roi en son grand conseil, et reçut enfin de Louis XII en 1505 la dignité de premier président et de chef de conseil du parlement de Bourgogne. Après avoir rempli avec succès diverses missions au sujet des prétentions injustes du pape Jules II, Humbert de Villeneuve fut chargé de négocier avec les Suisses la rançon des otages que Louis de la Trémouille s'était vu contraint de leur livrer comme garantie du traité qu'il conclut avec eux en 1515, pour les déterminer à lever le siège de Dijon et à évacuer la Bourgogne. Malgré toute son habileté, il ne parvint qu'avec beaucoup de peine à se retirer sain et sauf des mains des Suisses qui ne le relâchèrent que moyennant une rançon de 2,000 écus-soleils. De retour à Dijon, il reprit l'exercice de ses fonctions, et mourut dans cette ville en 1525. Humbert de Villeneuve était membre de l'académie de Fourvières, et fut un des restaurateurs des sciences et des lettres dans la province qu'il habitait. On trouvera de plus amples détails sur cet illustre personnage dans les *Lettres sur trois Lyonnais, premiers présidens du parlement de Bourgogne dans le 16<sup>e</sup> siècle*, par M. Amanton, membre des académies de Lyon et de Dijon, Lyon, 1826, in-8°, de 26 pages, et qui ont été insérées dans les archives du Rhône. Les deux autres premiers présidens sur lesquels M. Amanton a réuni des documents historiques dans ce savant opuscule sont *Hugues Fournier* et *Claude Patarrin*.

**JOUIN (NICOLAS)**, né à Chartres, fut banquier à Paris, et y mourut le 22 février 1757, à 75 ans. On a de lui : | *Procès contre les jésuites* (celui d'Ambroise Guys), etc. 1750, in-12; | les *Sarcelades*, satire en vers, en faveur des disciples de Jansénius; | le *Portefeuille du Diable*, et d'autres fruits de la calomnie et de la luxure, bien propres à faire connaître la secte hypocrite dont ils s'était fait le champion.

\* **JOURDAIN (ANSELME-LOUIS-BERNARD BRECHILLET)**, chirurgien, né à Paris le 28 novembre 1754. Il se destina particulièrement à l'art du dentiste, et ne resta pas étranger aux autres branches de l'art de guérir. Il a inventé quelques instrumens, parmi lesquels on en remarque un pour l'opération de la pierre et un autre pour l'extirpation des polypes dans l'arrière-bouche. Il mourut le 7 fé-

vrier 1816. On lui doit : | *Nouveaux élémens d'odontologie*, 1756, in-12; | *Traité des dépôts dans le sinus maxillaire, des fractures et des caries de l'une et de l'autre mâchoire*, 1760, in-12; | *Essais sur la formation des dents, comparée avec celle des os*, 1766, in-12; | *le Médecin des dames ou l'Art de les conserver en santé*, 1771, in-12; | *le Médecin des hommes depuis la puberté jusqu'à l'extrême vieillesse*, 1772, in-12; | *Préceptes de santé, ou Introduction au Dictionnaire de santé*, 1772, in-8°. Ces trois derniers ouvrages sont anonymes. | *Traité des maladies et des opérations réellement chirurgicales de la bouche et des parties qui y correspondent*, 1778, 2 vol. in-8°; | plus eurs articles dans le *Journal de médecine* et dans l'*Année littéraire*.

\* **JOURDAIN (AMABLE-LOUIS-MARIE-MICHEL BRECHILLET)**, fils du précédent, né à Paris le 25 janvier 1788, s'adonna d'abord à l'étude des lois, qu'il abandonna bientôt pour se livrer à celle des langues orientales. Les talens qu'il annonçait firent créer pour lui la place de secrétaire-adjoint de l'école spéciale des langues orientales, qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée le 19 février 1818. Son principal ouvrage a pour titre : *La Perse, ou Tableau de l'histoire du gouvernement, de la religion, de la littérature, etc., de cet empire; des mœurs et coutumes de ses habitans*, Paris, 1814, 5 vol. in-18, ouvrage composé d'après les auteurs originaux, et qui prouve que Jourdain avait de grandes connaissances dans l'histoire littéraire de ce pays. Il a travaillé à la *Biographie universelle*, aux *Annales des voyages*, des *Mines de l'Orient*, et fourni à M. Michaud plusieurs extraits d'auteurs arabes pour son *Histoire des croisades*.

**JOURDAN (RAIMOND)**, vicomte de Saint-Antoine dans le Quercy, parut à la cour de Raimond Bérenger, comte de Provence, et s'y signala par ses talens. Il fit plusieurs pièces de vers pour Mabile de Riez, dont il était devenu amoureux. Cette illustre et vertueuse dame paraissant insensible à ses feux, il prit le parti de s'éloigner, et se croisa contre Raimond, comte de Toulouse. Le bruit ayant couru qu'il avait été tué dans cette expédition, Mabile en fut si touchée, qu'elle en mourut de douleur. Le vicomte, de retour, lui fit dresser une statue colossale de marbre dans l'abbaye de Mont-Majour à Arles. Il prit ensuite l'habit ré-

ligieux, renonça à la poésie, et mourut vers 1286. Avant sa retraite, il avait fait un traité de *Lou Fontamary de las donnas*. Son entrée dans le cloître parut d'autant plus méritoire, qu'il avait dans le monde la réputation d'un homme qui savait unir les lauriers de Mars à ceux d'Apollon.

\* JOURDAN (CLAUDE), dit de Colombier, voyageur et journaliste français, qui vivait à la fin du 17<sup>e</sup> siècle, séjourna plusieurs années dans les pays étrangers; il exerça le commerce de la librairie à Leyde, où il publia une *Histoire abrégée de l'Europe*, 1686, 5 vol. in-18, espèce de journal politique rédigé par Jacques Bernard. Renonçant ensuite à cet établissement, il se retira dans un village du Barrois avec une pension du roi de France, et il y rédigea les *observations* qu'il avait faites pendant le cours de ses voyages. Il y joignit les *mémoires* manuscrits que lui avait laissés un de ses amis, et fit paraître le tout sous le titre de *Voyages historiques en Europe*, depuis 1692 jusqu'en 1700, 8 vol. in-12 : cet ouvrage obtint beaucoup de succès, et eut plusieurs éditions en France et à l'étranger. En 1704 Claude Jourdan commença à Luxembourg et continua à Verdun un journal qui a pris le nom de *Journal de Verdun*, et qui avait pour titre : *Clef du cabinet des souverains*; ce journal parut jusqu'en 1727, époque où les infirmités de l'âge forcèrent Jourdan à cesser ce travail qui avait été accueilli avec faveur. Jourdan a encore donné un *Choix de bons mots*, ou *Pensées des gens d'esprit sur toutes sortes de sujets*, Amsterdam, 1709, in-12, et 1716, in-8<sup>o</sup>, seconde édition considérablement augmentée par l'auteur.

JOURDAN (JEAN-BAPTISTE), né à Marseille, vers 1711, est auteur d'une comédie intitulée *l'École des prudes* (1753), et des ouvrages suivans : | *Le Guerrier philosophe*, la Haye (Paris), 1744, in-12; | *Histoire d'Aristomène, général des Messeniens*, avec quelques réflexions sur la tragédie de ce nom, Paris, 1749, in-12; | *Histoire de Pyrrhus, roi d'Épire*, Amsterdam, 1749, 2 vol. in-12; | *Abrocome et Anthia*, 1748, in-12, roman traduit du grec, etc. Il est mort en 1793.

\* JOURDAN (MATTHIEU JOUVE), surnommé *Coupe-tête*, un des plus lâches scélérats qu'ait enfantés la révolution, naquit à Saint-Just, près Lézignan, en 1749. Après avoir été boucher pendant

quelques années, puis garçon maréchal, contraint de fuir les poursuites de la justice, il se fit contrebandier sur les frontières de la Savoie. Quelques disputes qu'il eut avec ses camarades de métier le déterminèrent à s'enrôler dans le régiment d'Auvergne. Il déserta, et se plaça sur un vaisseau marchand qui fut pris par les corsaires de Tunis. Emmené esclave à Maroc, ce fut là, comme il le disait lui-même, qu'il apprit le métier de bourreau; et comme ce métier était assez conforme à ses inclinations sanguinaires, il y devint bientôt habile. Son esclavage fut assez long; et, de retour en France, à l'aide de quelques sommes que ses escroqueries ou ses vols lui avaient procurées, il se fixa à Paris, où, sous le nom de *Petit*, il ouvrit une boutique de marchand de vin. Dès le commencement de la révolution, Jourdan fut un de ceux qui manifestèrent la haine la plus violente contre le roi, la reine, les nobles, les prêtres et les propriétaires, c'est-à-dire contre le bon ordre et la religion. Aussi on l'employa dans toutes les émeutes et dans tous les massacres. Il signala d'abord sa cruauté en arrachant le cœur au malheureux Foulon, et à son gendre l'intendant Berthier, victimes d'une populace effrénée qui applaudissait à ces affreux spectacles (*Voyez ces noms.*) Le 6 octobre 1789, il se trouvait parmi les factieux, et coupa la tête aux deux gardes du corps Deshutes et Varicourt, que plusieurs forcenés lui livrèrent, et dont le seul crime était d'avoir rempli leur devoir. Les révolutionnaires ayant résolu de s'emparer du comtat d'Avignon, y organisèrent, pour exciter une révolte, une association de brigands qu'ils décoraient du titre d'armée de Vaucluse; le farouche Jourdan en faisait partie. Cette horde sanguinaire avait déjà pris Senas, Montoux, etc., et de sa propre autorité elle fit fusiller son général Patrix, qui avait sauvé la vie à quelques prisonniers. Jourdan le remplaça avec le titre de *généralissime*; il ordonna sur-le-champ le siège de Carpentras, tandis qu'il laissait à Avignon un de ses lieutenans, digne de le remplacer, appelé Lescuyer. Le peuple, toujours attaché à son souverain légitime, voulant s'opposer aux mesures arbitraires de Lescuyer, se souleva, et celui-ci périt dans l'émeute. Pendant ce temps, Jourdan avait inutilement attaqué Carpentras, d'où il s'était retiré avec une perte considérable. Fu-



rieux de cet échec, il retourna à Avignon, et vengea la mort de Lescuyer de la manière la plus féroce. Il fit d'abord rassembler dans le palais appelé la Glacière soixante-une personnes, au nombre desquelles se trouvaient treize femmes; il se rendit sur les lieux, et les fit assommer à coups de barre de fer. Il tourna ensuite toute sa fureur contre les principaux habitans, qu'il immolait en s'enrichissant de leurs dépouilles. Les prêtres étaient surtout l'objet de sa haine et de ses persécutions. Nous ne citerons pas tous ses crimes; la plume se refuse à les rappeler. Il suffira de dire que le pillage, le meurtre, l'incendie suivaient toujours ses pas, et que les horreurs qu'il commit dans le comtat furent telles, qu'elles éveillèrent l'attention de l'Assemblée nationale. Plusieurs membres, et notamment ceux du parti des *Girondins*, s'étaient élevés contre les cruautés de Jourdan; mais leurs voix avaient été étouffées par les démagogues de la *Montagne* et les salariés des tribunes. L'Assemblée écouta enfin les justes plaintes qui s'élevaient contre son proconsul. Décrété d'accusation, il trouva le moyen de se sauver; mais il était trop utile au parti des *jacobins* pour qu'ils ne fissent pas leurs efforts pour obtenir sa grâce. Compris, en 1792, dans l'annistie que l'Assemblée accorda aux brigands d'Avignon, il reparut encore dans cette ville, où on l'envoya pour *morigéner* les habitans: c'était le mot derisoire du temps, et qui signifiait en réalité *piller, détruire et massacrer*. Jourdan, investi de pouvoirs illimités, s'abandonna à tous les excès dont il était capable. Avignon fut inondé de sang. Il n'oublia pas de comprendre dans les persécutions qu'il exerçait ceux qu'il soupçonnait de n'avoir pas applaudi quelques mois auparavant à sa barbarie. De retour à Paris, il rendit compte de sa mission: la *Montagne* et les tribunes applaudirent, et on décréta que ce monstre, la honte de la société, avait *bien mérité de la patrie*. Depuis ce moment, il fut employé à tous les massacres qui eurent lieu dans les églises et les prisons de la capitale. Il était le plus infatigable des bourreaux; ce qui lui fit donner l'affreux surnom dont il se glorifiait. Les bras nus, et couvert de sang et de sueur, il se présentait ensuite à la barre de la Convention pour rendre compte de ses exploits, et pour recueillir de nouveaux applaudissemens. Il se tenait parfois à la porte

du comité dit de salut public, pour conduire aux différentes prisons les victimes qui périsaient ensuite dans les massacres, ou que l'on envoyait à l'échafaud. En les remettant au concierge, il lui disait tout bas: « Je l'amène du gibier à racher courcir. » Il avait chaudement servi Robespierre dans les terribles luttes d'où celui-ci sortit vainqueur des Girondins, d'Hébert, de Danton et de tous ses adversaires, et il devait en recueillir la juste récompense. De nombreuses accusations vinrent de nouveau peser sur sa tête. Dénoncé comme fédéraliste, comme ayant usurpé, à prix de sang, des biens nationaux, et méconnu les autorités publiques, il fut condamné à mort par ce même comité de salut public dont il avait si bien exécuté les ordres. Ce n'était pas la première fois que le comité vouait à la mort ses complices et ses bourreaux. Il fut exécuté le 27 mai 1794: soixante-deux jours après, Robespierre lui-même le suivit à l'échafaud. La figure, l'air et la mise de Jourdan annonçaient l'atrocité de son âme. Ce tigre affectait d'avoir toujours ses habits, ses mains et sa longue et épaisse barbe tachés de sang. Il avait un soin particulier de celle-ci, et quand il pleuvait, il la couvrait avec son manteau, de peur que l'eau n'effaçât ces taches dégoûtantes. Ses manières, son langage, ses vices, étaient en tout conformes à la bassesse de sa condition, et à cette cruaute, jamais démentie, qui était le caractère distinctif de ce scélérat.

\* JOURDAN (ATHANASE - JEAN - LÉGER), avocat à la cour royale de Paris, naquit le 29 juin 1791, à Saint-Aubins-Chaumes dans le département de la Nièvre, se livra de bonne heure à l'étude approfondie du droit romain, de l'histoire et de la philosophie, et fut reçu docteur en droit à la faculté de Paris en 1812. Il se destina à l'enseignement de la science du droit, et noua des relations avec les plus savans professeurs des universités de l'Allemagne, se mettant ainsi en mesure de pouvoir répandre plus promptement en France le résultat des recherches faites par les publicistes étrangers. M. Nebulir, étant à Vérone en 1816, avait découvert dans la bibliothèque de la cathédrale de cette ville, plusieurs vieux manuscrits sous l'écriture desquels l'œil attentif pouvait apercevoir quelques traces de fragmens de droit romain. Au moyen de procédés chimiques habilement employés, deux écritures disparurent

successivement et laissèrent voir un texte qu'on reconnut pour celui de Gaius. M. le professeur Goeschin publia le premier une édition de cette précieuse découverte; M. Clossus de Tubingen en apporta un exemplaire à Paris, et Jourdan, de concert avec MM. Blondeau et Ducarroy, fit connaître au moyen de la *Thémis* toutes les circonstances relatives à la découverte des *Institutes de Gaius*: il en a publié avec les mêmes professeurs une excellente édition; il a réuni en outre, sous le titre de *Juris civilis ecloga* les *Institutes de Gaius*, celles de Justinien, les *Sentences de Paul* et les *fragmens d'Ulpien*, dont il fit la base de l'enseignement du droit romain. Peu de temps après cette découverte, il apprit que l'abbé Mai avait trouvé dans la bibliothèque Vaticane de nouveaux manuscrits palimpsestes contenant des *textes Anté-Justinien*s: il s'empressa de prendre des arrangemens pour faire à Paris, en même temps qu'à Rome, la publication de ces fragmens, et c'est à cette circonstance que l'on doit la prompte apparition des *Fragmenta juris romani Vaticana*. Ce fut dans le but de propager l'étude de l'ancien droit romain qu'il fit paraître, sous les auspices du célèbre juriconsulte allemand Haubold, ses *Tabulæ chronologicae*, l'un des ouvrages les plus utiles en droit qui aient paru depuis long-temps. Ayant reçu en 1820, du gouvernement la mission d'aller étudier l'organisation des justices de paix en Angleterre, il y fit à ce sujet plusieurs voyages, et finit par connaître à fond les institutions politiques et judiciaires de ce pays. Dans la dernière course qu'il fit dans le but d'approfondir la législation coloniale, il fut atteint, au moment où il se disposait à revenir en France, d'une fièvre ardente qui se convertit en fièvre cérébrale, et il en mourut à Déal près de Douvres, le 27 août 1826. On doit à ce jeune publiciste, dont la mort prématurée a été une perte immense pour la science, plusieurs ouvrages importans: | *Relation du concours ouvert à Paris pour la chaire de droit Romain, vacante par la mort de M. Berthelot*, Paris, Baudouin, 1819, in-8°; | *Juris civilis ecloga in qua, cum Justinianeis institutionibus, novellisque 118 et 127 continentur: Gaii institutorum commentarii IV, Ulpiani regularum liber singularis, Pauli sententiarum libri V, et breviora quaedam veteris prudentiæ monumenta, etc.*, Paris, 1822, in-

12, que l'on joint ordinairement à une nouvelle édition des *institutes*, conférée avec le nouveau Gaius; | *Vaticana juris romani fragmenta, Romæ nuper ab Angelo Majo detecta et edita*, etc., Paris, 1823, in-8°; | *Tabulæ chronologicae quibus historia juris romani externa illustratur A. V. C. Haubold concinnatas*, etc., Paris, 1823, in-fol.; | *Code des chemins vicinaux*, etc., précédé d'un exposé entièrement refondu des principes de la matière, 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1823, in-8°; | avec Decursy et Isambert: *Recueil général des anciennes lois françaises*, Paris 1822 et années suivantes, 12 vol. in-8°. La portion de cet ouvrage relative au règne de Louis XVI jusqu'en 1781, c'est-à-dire, les tomes 15 et 16, a été plus particulièrement confiée à ses soins. Il a été aussi l'un des premiers collaborateurs de la *Thémis* ou *Bibliothèque du juriconsulte* de 1819 à 1827, à laquelle il a fourni un grand nombre d'articles.

\* JOURDAN (JEAN-BAPTISTE, comte), pair et maréchal de France, né à Limoges le 29 avril 1762, était fils d'un chirurgien de cette ville. Il commença sa carrière militaire en 1778, dans le régiment d'Auxerrois, et fit la guerre d'Amérique. Après la conclusion de la paix, il revint dans sa patrie, et lorsque les puissances étrangères menaçaient la France en 1792, il conduisit à l'armée du Nord le 2<sup>me</sup> bataillon de la Haute-Vienne, dont il était chef. Ses talens et sa bravoure ne tardèrent pas à le faire remarquer: nommé général de brigade le 27 mai 1793, général de division le 30 juillet suivant, il se distingua de la manière la plus brillante à la bataille de Hondschoote, où il fut blessé. Promu peu après au grade de général en chef, il gagna le 17 octobre, la bataille de Wattignies, et força le prince de Cobourg à lever le siège de Maubeuge; il fut ensuite nommé au commandement de l'armée de la Moselle, et ouvrit la campagne de 1794 par le combat d'Arlon, où l'ennemi fut complètement battu. Il se réunit alors avec quarante mille hommes à l'aile droite de l'armée du Nord, devant Charleroi, et les troupes placées sous son commandement prirent le nom d'armée de Sambre-et-Meuse. Cette même armée remporta, le 26 juin, la mémorable victoire de Fleurus, reprit les places de Landrecies, du Quesnoy, de Valenciennes, de Condé; plus tard elle s'empara des forteresses de Maëstricht, de Luxembourg, et planta ses dra-

peaux sur le Rhin. En septembre, Jourdan passa ce fleuve de vive force. Les lignes de Mayence ayant été forcées, il marcha au secours de l'armée du Rhin-et-Moselle, et convint d'un armistice après une courte, mais brillante campagne dans le Hunsrück. Au printemps suivant, il s'empara de Francfort, de Wurtzbourg, et poussa ses succès jusque près de Ratisbonne. Il quitta, à cette époque, le commandement de l'armée, et fut nommé, en 1797, par le département de la Haute-Vienne, au conseil des Cinq-cents, dont il fut élu président le 23 septembre. Après avoir donné sa démission le 15 octobre, et reçu du Directoire le commandement de l'armée du Danube, il passa le Rhin le 1<sup>er</sup> mars 1799, et entra dans la Souabe, dont l'habileté de ses opérations le rendit bientôt maître, sans même avoir besoin de combattre. Il rentra plus tard au conseil des Cinq-cents, et parut contraire aux vues ambitieuses de Bonaparte. Cependant il fut nommé en 1800, par le premier consul, ministre extraordinaire, puis administrateur-général du Piémont, fonctions qu'il exerça avec autant de talent que d'intégrité. Le roi de Sardaigne voulant reconnaître les services qu'il avait rendus à cette époque, lui envoya, en 1816, son portrait enrichi de diamans. Nommé maréchal de l'empire et grand-cordon de la légion-d'honneur au mois de mai 1804, il passa ensuite au commandement de l'armée d'Italie. Il remplit les hautes fonctions de gouverneur de Naples et reçut le titre de grand-dignitaire des Deux-Siciles. Après avoir ensuite occupé le poste de major-général de l'armée d'Espagne, où il avait suivi le roi Joseph en 1808, il sollicita son rappel en 1814. Il envoya son adhésion à la déchéance de Napoléon, ainsi qu'à tous les actes du gouvernement provisoire, et fut confirmé par Louis XVIII dans son gouvernement de la 15<sup>e</sup> division militaire. Il reçut aussi de ce monarque la croix de Saint-Louis, et au commencement de l'année suivante le titre de comte. En 1817, il fut nommé gouverneur de la 7<sup>e</sup> division militaire, et, en 1818, le roi l'appela à la chambre des pairs. Le 11 août 1850, Jourdan fut nommé par le pouvoir né de la grande révolution qui venait de s'opérer, gouverneur des Invalides. Il est mort le 26 novembre 1853. Il avait reçu, en 1805, de l'électeur de Bavière la croix de l'ordre de Saint-Hubert. On a du maréchal Jourdan :

*Mémoires pour servir à l'histoire de la campagne de 1796*, Paris, 1818, in-8<sup>o</sup>.

\* **JOURGNIAC-SAINTE-MÉARD** (FRANÇOIS DE), chevalier de Saint-Louis, né en 1745 à Bordeaux, d'une famille noble et ancienne, originaire du Limousin, entra en 1766 dans le régiment du roi (infanterie), et s'était élevé au grade de capitaine, lorsque son régiment fut dissous en 1790. A l'époque où la garnison de Nancy se révolta, le chevalier de Sainte-Méard qui se trouvait dans cette ville fut investi du commandement général par les soldats révoltés qui voulurent se porter sur Lunéville; mais trois jours après ils le condamnèrent à mort, prétendant être trahis par lui. Il parvint à s'échapper, mais quelque temps après, il fut arrêté et enfermé à l'Abbaye, où il était encore à l'époque des massacres des 2 et 3 septembre; il ne dut son salut qu'à une espèce de miracle. Il fit lui-même connaître la manière dont il fut épargné dans une brochure qui eut plus de 50 éditions, et qui est intitulée : *mon agonie de trente-six heures*. Il osa signaler dans cet ouvrage les égorgements des prisons qu'il avait étonnés par son courage, sa présence d'esprit et par une gaité féconde en saillies. Lié avec des écrivains du parti monarchique au commencement de la révolution, il fit paraître avec eux le *Journal de la cour et de la ville* qui eut beaucoup de vogue. Il s'associa encore à plusieurs autres publications. On connaît de lui une tragi-comédie en 5 actes sur *l'affaire de Nancy*, et *Correspondance de Mesmer sur les trois découvertes du bacquet octogone, de l'homme-bacquet et du bacquet moral*, 1 vol. in-12, qu'il composa avec MM. de Fortia de Piles, et Louis de Boisgelin. Le chevalier de Sainte-Méard est mort à Paris le 5 février 1828.

**JOUSSE (DANIEL)**, conseiller honoraire au châtelet d'Orléans, né dans cette ville le 10 février 1704, mort le 21 août 1781, s'est fait une réputation distinguée par ses travaux et ses lumières en matière de jurisprudence. Il fut l'émule et l'ami de Pothier. Peu d'auteurs ont été plus cités de leur vivant, surtout dans les matières criminelles. On a de lui : | *Traité de la juridiction des présidiaux, tant en matière civile que criminelle, avec un recueil de réglemens*, Paris, 1764, in-42; | *Nouveau commentaire sur l'édit du mois d'août 1695, concernant la juridiction ecclésiastique, avec un recueil des principaux édits, ordonnances et déclai-*

*rations relatifs à la matière*, Paris, 1767, 2 vol. in-12; et d'autres ouvrages estimés, mais qui se ressentent néanmoins de la précipitation et de l'esprit compilateur de ce siècle. La liste complète de ses ouvrages dont la plupart sont classiques en jurisprudence, se trouve dans les *Lettres sur la profession d'avocat*, de Camus.

**JOUBE (JOSEPH)**, jésuite, né à Embrun en 1701, mort le 2 avril 1758, est auteur d'une *Histoire de la conquête de la Chine par les Tartares Manchoux*, Lyon, 1754, 2 vol. in-12. Il s'est déguisé sous le nom de *Foju de Brunem*; il a joint un accord chronologique des annales de la monarchie chinoise avec les époques de l'ancienne histoire, depuis le déluge jusqu'à Jésus-Christ. On prétend que le père Joube a tiré cette histoire de l'établissement de la dynastie régnante, des *Annales de la Chine* du père de Mailla, qui n'avaient pas encore été imprimées; sources peu propres à donner de la confiance. On a encore du même : *Histoire de Zénobie, impératrice, reine de Palmyre*, Paris, 1758, in-12, sous le nom de *Ewoi de Hauteville*, écrite d'une manière intéressante, et qui a eu beaucoup de succès.

**JOUBE-JOURDAN**. Voyez **JOURDAN (MATHIEU)**.

**JOUCENCY ou JOUVANCY (JOSEPH)**, jésuite parisien, né le 14 septembre 1645, professa les humanités à Caen, à la Flèche et à Paris, avec un succès peu commun, et mourut le 29 mai 1719 à Rome, où ses supérieurs l'avaient appelé, en 1699, pour y continuer l'*Histoire* de la société. Il eut des désagréments, parce qu'il pensait à peu près comme le chancelier de Chiverny sur le compte de son confrère Guignard (Voyez ce nom), quoiqu'il détestât la doctrine du *tyrannicide*, comme il s'exprime lui-même dans cette Histoire : *Hanc doctrinam (tyrannicidii) detestantur, ut humanis divinisque legibus vetitam*. « Quand on songe, dit un auteur moderne, que la plus téméraire des assertions anti-royalistes imputées aux jésuites n'est pas comparable pour la hardiesse aux maximes de la philosophie, honorées aujourd'hui comme des vérités, et mises en pratique par l'Assemblée nationale, on est bien tenté de gémir sur le sort de l'espèce humaine... Mânes de Grotius, de Keller, de Busebaum, de Joucency, dont la justice séculière a flétri les opinions, paraissez au milieu de

nous, pour reprocher à un siècle sans principes, son inconséquence et son injustice. Votre crime est d'avoir autorisé des droits vrais ou prétendus contre les tyrans; le suprême mérite de la philosophie est de tourner ses sophismes contre des souverains justes et sages... Imprudens ! en même temps que vous accrédiez peut-être une erreur, vous respectiez l'ensemble des vérités antiques de la foi. Vous étiez chrétiens. Oh ! voilà ce que l'on ne pardonne pas ! A la doctrine du tyrannicide, que n'ajoutez-vous celle de l'athéisme, et vous deveniez oracles de la politique. » (Voy. SANTAREL.) L'ouvrage du père Joucency forme la cinquième partie de l'*Histoire des jésuites*, depuis 1591 jusqu'en 1616, in-fol., imprimé à Rome en 1710. L'historien y traite de la puissance du pape sur le temporel des rois, suivant les principes ultramontains; cela seul suffisait pour faire condamner cette *Histoire* en France : aussi fut-elle supprimée par deux arrêts du parlement, le premier du 22 février 1713; le second du 24 mars de la même année; peut-être même le parlement ne se fût-il pas contenté d'une simple suppression, si le roi n'eût déclaré qu'il ne voulait pas qu'on poussât plus loin cette affaire, content de la déclaration faite et adressée à ce sujet par les jésuites, après laquelle le roi, dit l'avocat-général (M. Joly de Fleury) dans son plaidoyer, *les a jugés plus dignes que jamais de la protection dont il les honore*. L'ouvrage du père Joucency est écrit avec autant de pureté que d'élégance; il a été continué avec succès par le père Jules-César Cordara, Rome, 1750, 1 vol. in-fol. En 1713, on imprima à Liège un *Recueil* in-12, touchant cette histoire. Ce recueil n'est pas commun. On a encore du père Joucency : | des *Harangues latines*, prononcées en diverses occasions, en 2 vol. in-12; | un traité *De ratione descendendi et ascendendi*, Lyon, 1692, in-12, ouvrage excellent, et dont Rollin parle dans des termes très-avantageux, mais que le *Traité des études* de ce dernier a rendu moins utile. Il a été réimprimé à Paris, in-12, 1778, chez Barbou, et traduit en français par M. Lefortier, Paris, 1805, in-12. On trouve dans la partie qui regarde l'enseignement des réflexions sages, des règles du goût le plus sûr, formé sur les excellents modèles de l'antiquité; des préceptes tracés par la raison et par l'expérience, une méthode claire et mise à la portée de tous

les esprits, l'amour de la vertu, le zèle pour le progrès des sciences et des bonnes mœurs. Ce qui paraît surtout précieux dans l'ensemble des différens avis que le père Jouvençy donne aux maîtres, c'est la noblesse et la force des motifs qui doivent diriger et soutenir les pénibles travaux de l'instruction; motifs qui ne prennent leur essor et leur activité que dans l'esprit de la religion chrétienne, et qui par là même sont devenus bien rares, et qu'on ne trouve plus que dans un petit nombre d'individus que le philosophisme n'a pas subjugués. On ne peut rien ajouter à cette grande leçon, pleine de sentiment, de tendresse, d'une sage et bienfaisante philosophie, et qui seule suffit pour faire un excellent instituteur: *Certat tanquam sub persona latentem, in exiguis corpusculis, divinæ speciem originis, lineamenta celestis cognationis, sanguinem Christi; in eisdem pretium crucis, jus regni, hæreditatem æternitatis, contempletur: tum vero quam non modo libenter, sed etiam ambitiose docendi munus exercebit!* Dans les avis relatifs à la manière d'apprendre, l'auteur est moins heureux; il paraît qu'il ne connaissait pas assez la nature de l'esprit humain, les différentes formes et propriétés sous lesquelles il se développe, pour le diriger sûrement dans ses travaux. En suivant ses leçons à la lettre, les génies vifs, rapides et profonds essaieraient tous les inconvéniens d'une servitude incompatible avec leurs facultés intellectuelles. Le père Jouvençy accumule tellement et fait succéder si rapidement les lectures les plus disparates, qu'il est impossible qu'il n'en naisse de la confusion et du désordre, et que l'esprit, privé de sa liberté et du loisir de la réflexion, n'éprouve le malheur de la stérilité au milieu de l'abondance, le dégoût et la satiété dans le sein de la variété et de la plus riche opulence. (Voyez SACCHINI.) | *Appendix de Diis et heroibus poeticis.* C'est un excellent abrégé de mythologie que l'on suit encore, et dont M. Roger a donné une édition en 1805 avec des notes sur lesquelles on trouvera une critique judicieuse dans le *Magasin encyclopédique* de 1806, t. 1<sup>er</sup>, p. 446. | Des *Notes* pleines de clarté et de précision sur Térence, Horace, les Métamorphoses d'Ovide, Perse, Juvénal, Martial, et sur quelques ouvrages de Cicéron. C'est lui qui le premier imagina de donner des éditions d'anciens auteurs classiques avec des

suppressions, ou *éditions expurgate*. On reconnaît dans tous ces écrits un homme qui s'est nourri des bonnes productions des anciens. La pureté, l'élégance, la facilité de son style, la richesse de ses expressions, l'égalent presque aux meilleurs écrivains de l'antiquité. Tous ceux qui s'intéressent aux belles-lettres et aux bonnes mœurs lui auront une éternelle obligation d'avoir mis les auteurs latins en état d'être lus par la jeunesse, sans aucun danger de se corrompre le cœur en se formant l'esprit.

JOUVENET (JEAN), peintre, né en 1647 à Rouen d'une famille d'artistes distingués, mort à Paris en 1717, reçut le pinceau de la main de ses pères. Le tableau connu sous le nom du *Mai*, qu'il fit à l'âge de 49 ans, et dont le sujet est la *guérison du paralytique*, annonça l'excellence de ses talens. Le Brun présenta ce maître à l'académie, où il fut reçu en 1675. On le nomma depuis directeur et recteur perpétuel. On connaît les quatre morceaux qu'il composa pour l'église de Saint-Martin-des-Champs. Le roi voulut les voir, et en fut si satisfait, qu'il ordonna à Jouvenet de les recommencer, pour être exécutés en tapisserie. Jouvenet peignit donc les mêmes sujets; mais en homme de génie, sans s'attacher servilement à ses premières idées. Il se surpassa lui-même dans ces derniers tableaux, qui sont aux Gobelins. Le czar Pierre I<sup>er</sup> ayant vu les tapisseries qui étaient exécutées d'après lui, en fut frappé, et les choisit pour la tenture que le roi lui avait offerte. Louis XIV connaissait le rare mérite de Jouvenet; il le chargea de peindre à fresque *les douze apôtres*, au-dessous de la coupole de l'église des Invalides; et l'illustre artiste l'exécuta de la plus grande manière. Son pinceau fut aussi employé dans la *chapelle de Versailles*. Un travail excessif altera sa santé; il eut une attaque d'apoplexie, et demeura paralytique du côté droit. Cependant il dessinait encore de la main droite, avec beaucoup de difficulté. Enfin il s'habitua à se servir de la main gauche. On voit plusieurs magnifiques ouvrages qu'il a exécutés de cette main, entre autres le tableau appelé le *Magnificat*, dans le chœur de Notre-Dame de Paris. Les autres ouvrages les plus estimés de ce peintre sont: *La Magdeleine chez le Pharisien; Jésus-Christ chassant les vendeurs du temple; La Pêche miraculeuse; La Résurrection de Lazare; La*

*descente de croix; Esther devant Assuérus; un grand nombre de Fresques, etc.* Le Musée du Louvre possède huit Tableaux ou portraits de Jouvenet. Ce peintre avait une imagination vive, beaucoup d'enjouement dans l'esprit, de franchise et de droiture dans le caractère. Son pinceau ferme et vigoureux, la richesse de sa composition, sa grande manière, charmant et étonnant, mais son coloris est trop négligé.

JOUY (LOUIS-FRANÇOIS de) avocat au parlement et du clergé de France, né à Paris le 2 mai 1714, mort dans la même ville le 7 février 1771, se livra particulièrement aux matières ecclésiastiques. Il fut chargé des affaires du clergé, et s'en acquitta avec honneur. On a de lui : | *Principes sur les droits et obligations des gradués*, in-12; | *Supplément aux lois civiles* dans leur ordre naturel, in-fol.; | *Arrêts et réglemens recueillis et mis en ordre*, 1752, in-4°; | *Conférences des ordonnances ecclésiastiques*, 1755, in-4°. Après sa mort, on trouva chez lui manuscrits : *Principes et usages concernant les dîmes*, 1776, in-12, et la *Coutume de Meaux*, ouvrage qu'il avait déjà mis au jour, et dont il avait préparé une nouvelle édition.

JOVE ou GIOVIO (PAUL), historien célèbre, né à Côme en Lombardie le 15 avril 1483, vécut sous quatre pontifes, savoir : Léon X, Adrien VI, Clément VII de Médicis, son constant protecteur, et Paul III. D'abord médecin, il fut ensuite élevé sur le siège épiscopal de Nocera. Il désira en vain d'être transféré à Côme; Paul III lui refusa constamment cet évêché. François I<sup>er</sup> le traita avec plus de distinction. Il lui écrivit des lettres flatteuses, et lui accorda une pension considérable. Cette pension fut retranchée par le connétable de Montmorenci, sous le règne de Henri II. Paul Jove s'en vengea en maltraitant le connétable dans le 51<sup>e</sup> livre de son histoire. Il ne faisait pas difficulté d'avouer « qu'il avait deux plumes, l'une d'or et l'autre de fer, pour » traiter les princes suivant les faveurs » ou les disgrâces qu'il en recevait. » Il paraît, par ses lettres, qu'il avait l'âme extrêmement intéressée. On n'a jamais quêté avec autant d'assurance : il demande à l'un des chevaux, à l'autre des confitures. Charles-Quint, les ducs de Milan, d'Urbin, de Mantoue, de Ferrare, de Florence, le marquis de Pescaire, et autres princes, le comblèrent de présens.

Il amassa de grandes richesses, dont il employa une grande partie à bâtir, au bord du lac de Côme et sur les ruines de la superbe *Villa* de Pline le Jeune, un palais magnifique, orné de jardins somptueux. Les chefs-d'œuvre des arts qu'il y réunit firent donner à ce palais le surnom de Musée. Il y avait, entre autres, une superbe collection de portraits des personnages les plus célèbres. Au sac de Rome, par le connétable de Bourbon, il perdit tout, jusqu'à un coffre de fer où étaient enfermés son argenterie et ses écrits. Ce coffre tomba au pouvoir de deux Espagnols, l'un d'eux garda l'argenterie, et l'autre céda les écrits pour un canonicat que lui accorda Clément VII. Cet historien mourut à Florence en 1552, à 70 ans : il était conseiller de Côme de Médicis. On a de lui : | une *Histoire* en 45 livres, qui commence à l'an 1494, et qui finit en 1544; Florence, 1550 et 1552, 2 vol. in-fol. Il y en a une vieille traduction française, Lyon, 1552, in-fol. La variété et l'abondance des matières la font lire avec plaisir. La scène est tour à tour en Europe, en Asie, en Afrique. Les principaux événemens de cinquante années, décrits avec beaucoup d'ordre et de clarté, forment un corps d'histoire qui pourrait être très utile si la fidélité de l'historien égalait la beauté de la matière. Pensionnaire de Charles-Quint, et protégé par les Médicis, il parle de ces princes avec des éloges quelquefois outrés. Il consacra 57 ans à la composition de son Histoire, qu'il commença étant encore fort jeune. Léon X en ayant lu quelques passages devant les cardinaux, le compara à Tite-Live. | *Les Vies des hommes illustres*; | *Les Eloges des grands hommes*. On reproche à ces deux ouvrages, ainsi qu'à sa grande *Histoire*, un style trop oratoire, un ton trop enflé; mais ils sont utiles pour la connaissance des faits et des hommes célèbres. | *Vies des douze Visconti, souverains de Milan*; | Plusieurs autres *Ouvrages*, dans lesquels on remarque de l'esprit, mais peu de goût et peu de justesse. On a recueilli toutes ses *Oeuvres* à Bâle, en 6 vol. in-fol., reliés ordinairement en trois. C'est l'édition la plus complète, elle est de 1578. — Son frère, BENOIT JOVE, composa plusieurs ouvrages, entre autres une *Histoire des Suisses*; et son petit-neveu, PAUL JOVE, qui fut aussi évêque de Nocera, et mourut en 1582, cultiva avec succès la poésie italienne.

\* JOVELLANOS (don GASPARD-MELCHIOR de), savant espagnol, naquit à Gijon dans les Asturies, en 1749. Il étudia dans l'université d'Alcala-de-Hénarès, et ensuite à Salamanque. Il était profondément instruit dans les lois, dans les langues savantes, l'histoire, l'antiquité, la littérature ancienne et moderne; il possédait l'anglais, le français et l'italien; ses poésies le mirent au rang des premiers poètes espagnols de son temps. Quelques *Essais lyriques* qu'il publia lui méritèrent d'être reçu, en 1770, à l'académie espagnole; il avait alors 21 ans. Le ministre Florida-Bianca ayant su apprécier les talents de Jovellanos, le présenta à Charles III, qui le nomma conseiller d'état, et lui confia les affaires les plus délicates qu'il conduisit toujours avec honneur et succès. A la mort de ce monarque, le ministre ayant été renvoyé, le crédit de Jovellanos diminua; mais il sut se maintenir encore 4 ans en place. Ses ennemis n'attendaient qu'une occasion pour le perdre tout-à-fait. Il la leur fournit lui-même en proposant, pour subvenir aux besoins de l'Espagne, que ruinait l'alliance de la France, d'imposer une forte taxe sur le haut clergé. On exila Jovellanos; cependant sa proposition fut mise à exécution peu de temps après. Il fut rappelé en 1799, et remplaça Laguno dans le ministère de *grâce et de justice* (de l'intérieur). Jovellanos voulut être chef indépendant du département qui lui avait été confié; ce qui ne pouvait guère se concilier avec le despotisme que le prince de la Paix exerçait sur les autres ministres. Ce favori fit exiler de nouveau Jovellanos à l'île Majorque, où il fut renfermé dans le couvent des Chartreux de Palma, après avoir été 8 mois seulement ministre. On l'accusa d'avoir fait parvenir à Charles IV un *mémoire* où il dévoilait la conduite assez équivoque de son favori. Quoi qu'il en soit de ce mémoire, ainsi que de bien d'autres, qui ne produisirent aucun effet sur l'esprit du roi, Jovellanos fut soigneusement gardé dans le couvent des chartreux de cette ville. A l'invasion des Français en Espagne (1808), on lui rendit la liberté, et il fut élu un des membres de la *junte suprême*. Deux ans après, il refusa le ministère de l'intérieur que Joseph Napoléon lui avait fait offrir. Cependant ses liaisons avec le comte de Cabarrus, et la prédilection qu'il avait toujours montrée pour la France, où il avait fait plusieurs

voyages, le rendirent suspect aux yeux d'une nation indignement trahie par ce gouvernement pour qui elle avait fait les plus grands sacrifices. On le désigna comme traître, en l'accusant de conserver des intelligences avec l'ennemi, et il périt en 1812 dans une émeute populaire, avant même qu'on pût vérifier ces accusations. Jovellanos avait un caractère affable; il était lié avec les savans et les hommes de lettres les plus distingués de la nation, tels que Campomanès, Cabanillas, Yriarte, Moratin, Melendez, etc., et fut en correspondance avec plusieurs académies de l'Europe. Dans le cours de sa vie, on peut seulement l'accuser d'avoir été l'auteur d'une mesure peu convenable à un homme qui semblait attaché à la religion et à ses ministres. Il a laissé : | *Recueil de Poésies*, Madrid, 1780, in-8°, où l'on trouve sa comédie *El Delincuente honorado* (L'honnête criminel), qui eut un succès mérité, et fut traduite en français par l'abbé Meylar, vicaire-général de Marseille. | *Discours prononcé dans l'académie des beaux-arts de Marseille* en 1781, Madrid, 1782. Ce discours, écrit en français, fut couronné par cette même académie. On y remarque un parallèle assez piquant entre Gongora et Giordano; le premier, corrupteur du bon goût dans la poésie, et le second dans la peinture. L'anglais Cumberland publia, d'après cet écrit, ses *Reflexions* sur les artistes espagnols (Londres, 1784). | *Mémoires sur l'établissement des monts-de-piété*, Madrid, 1784, in-4°; | *Reflexions sur la législation d'Espagne*, ibid., 1785; morceau excellent qui prouve le talent de l'auteur comme jurisconsulte; | *Lettre adressée à Campomanès, sur le projet d'un trésor public*, ibid., 1786; | *Informe sobre la ley agraria, ou Rapport sur la loi agraire*, ibid., 1795, 1821: c'est l'ouvrage qui a fait le plus d'honneur à Jovellanos. Cet excellent ouvrage a été traduit littéralement par M. de Laborde, et inséré dans son *Itinéraire de l'Espagne*, dont il forme la partie principale du titre *Agriculture*, 2<sup>e</sup> vol., p. 105-294. On lui doit aussi une tragédie, *Le Pélage*, jouée à Madrid en 1790, et qu'on cite comme une des meilleures que possède l'Espagne; plusieurs savans *Mélanges* sur différens sujets politiques, économiques, administratifs, etc.; des *Traductions* des classiques français, italiens et anglais, notamment une version en vers espagnols du *Paradis perdu* de Milton, qu'on croit

bien supérieure à celle qui a paru depuis. Il avait légué de son vivant aux élèves de l'académie de marine dans les Asturies, sa riche bibliothèque, composée de plus de quatre mille volumes.

**JOVIEN (FLAVIUS - CLAUDIUS JOVIANUS)**, fils du comte Varronien, naquit l'an 350 à Singidon, aujourd'hui Segediu (quoique d'autres prétendent que Singidon est Belgrade ou Semendria), ville de la Mysie. Elu empereur par les soldats de l'armée romaine, après la mort de Julien l'Apostat, en 363, il refusa d'abord la couronne impériale, témoignant qu'il ne voulait point commander à des soldats idolâtres; mais tous lui ayant protesté qu'ils étaient chrétiens, il reçut la pourpre. Les affaires étaient en très mauvais état; il tâcha d'y mettre ordre, et commença par faire la paix avec les Perses. Quelques auteurs ont blâmé très mal à propos cette démarche, puisque sans cela il ne pouvait retirer ses troupes du pays où Julien les avait engagées: et si cette paix fut peu honorable, ce fut la faute de son imprudent et fougueux prédécesseur, et non pas la sienne. L'armée romaine, en effet, était dans un état tellement fâcheux, que l'auteur Ammien, qui faisait partie de l'expédition, dit, en parlant de cette paix, qu'elle « fut » une faveur de Dieu, que les Romains n'eussent osé espérer. » Il commanda de fermer les temples des idoles, et défendit leurs sacrifices. Il eut surtout un soin extrême de rappeler saint Athanase et les autres prélats exilés, et de témoigner aux hérétiques qu'il ne voulait point souffrir de discorde. Cependant il ne jouit pas long-temps de l'autorité dont il se servait si dignement. Il mourut, étouffé par la vapeur du charbon, qu'on avait allumé dans sa chambre pour la sécher, ou empoisonné, à l'âge de 33 ans, dans un lieu appelé Dadastane, entre la Galatie et la Bithynie, en 364, n'ayant tenu l'empire que sept mois et vingt jours. Jovien avait été capitaine de la garde prétorienne du temps de Julien, et ce fut dans ce temps que ce prince, que l'ignorance ou la mauvaise foi nous représente aujourd'hui comme un philosophe tolérant, voulait le faire renoncer à sa religion, ce qu'il refusa généreusement. Son règne fut trop court pour qu'on puisse connaître s'il aurait été glorieux; mais l'on ne peut douter que Jovien, étant bon chrétien, n'eût été bon prince. L'abbé de la Bletterie a écrit son *Histoire* en 4 vol. in-12.

Il fut appelé *Jovianus* en l'honneur du corps des Joviens, formé par Dioclétien, surnommé *Jovius*, qui en donna le commandement à Varronien. Il avait d'abord exercé auprès de Julien la charge honorable de *premier domestique*, qui, plus tard, devint, ainsi que celle de *logothète*, une des plus émineutes de l'empire.

**JOVIN**, noble gaulois, et capitaine plein de bravoure, fut déclaré empereur à Mayence l'an 411, dans le temps qu'on assiégeait le tyran Constantin à Arles. Il dut ce dangereux honneur à la brigade de Goar, Alain, et de Gundicaire, chef des Bourguignons. Il associa à cette dignité son frère Sébastien; mais ils ne jouirent pas long-temps de la pourpre. L'an 413, Ataulphe, roi des Visigoths, qui suivait le parti de Jovin, l'ayant abandonné, cet usurpateur fut tué dans le temps qu'on le conduisait à l'empereur Honorius, qui était alors à Ravenne, et auquel on porta aussi la tête de Sébastien.

**JOVINIEN**, hérésiarque du 4<sup>e</sup> siècle, moine de Milan, infecta plusieurs monastères de ses erreurs, après être sorti du sien, où il avait vécu très austèrement, ne mangeant qu'un peu de pain, buvant de l'eau, marchant nu-pieds, et travaillant de ses mains. Il passa de Milan à Rome, et engagea plusieurs vierges à se marier, voilant son libertinage, et celui de ses disciples, de la fausse maxime que l'état de mariage est aussi parfait que celui de la virginité; doctrine contraire à celle de J.-C., et réfutée par l'apôtre saint Paul. Les erreurs qu'il soutint encore furent, que la mère de J.-C. n'était pas demeurée vierge après l'enfantement; que la chair du Sauveur n'était pas véritable, mais fantastique; que les jeûnes et les autres œuvres de pénitence n'étaient d'aucun mérite. Ce moine se conduisait suivant ses principes. Saint Augustin et saint Jérôme, qui combattirent ses impiétés et ses relâchemens, lui reprochent son luxe, sa mollesse et son goût pour le faste et les plaisirs. Jovinien fut condamné à Rome par le pape Sirice, et à Milan par saint Ambroise, dans un concile tenu en 390. Les empereurs Théodose et Honorius l'exilèrent, le premier dans un désert, et l'autre dans une île, où il mourut misérablement, comme il avait vécu, vers l'an 412. Saint Jérôme exprime son genre de mort d'une manière si énergique, qu'il serait bien difficile de la rendre en français: *Inter phasides aves et carnes suillas non tam*



*emisit spiritum quam eructavit.* Voyez VIGILANCE.

JOVITA RAPICIUS, né dans le Bressan, est auteur d'un ouvrage divisé en cinq livres sur *le nombre oratoire* : il parut à Venise l'an 1554, dédié au cardinal Polus, de l'imprimerie de Paul Manuce, fils d'Alde. Quelques gens d'esprit et de lettres regardaient le nombre oratoire comme une chimère, dont l'objet n'a rien de fixe, et varie au gré de nos caprices. Rapicius montre qu'il y a un rythme, une cadence propre de la prose comme du vers; il donne d'excellentes leçons sur la manière de le répandre dans le discours, et fait sentir, en finissant, les méprises où sont tombés *Philippe Mélancthon* et *Gérard Bulcodian*, en décidant qu'il était impossible ou inutile de donner sur cette matière des instructions qu'on pût ramener à la pratique.

JOYEUSE (GUILLAUME, vicomte de), était fils puiné de Jean de Joyeuse, gouverneur de Narbonne, d'une famille illustre. Il naquit au château de Joyeuse dans le Vivarais. On le destina d'abord à l'Eglise, et il eut même l'évêché d'Alleth, du vivant de Jean Paul, son frère aîné; mais comme il n'était pas lié par les ordres sacrés et que son frère vint à mourir, il embrassa la profession des armes. Il servit utilement le roi Charles IX dans le Languedoc, durant les guerres civiles de la religion, fut fait maréchal de France en 1582, par le roi Henri III, et mourut fort âgé, en 1592. Il avait épousé en 1560 Marie de Dutaruny, qui lui donna sept fils.

JOYEUSE (ANNE de), fils du précédent, duc et pair, et amiral de France, premier gentilhomme de la chambre, et gouverneur de Normandie, naquit vers 1561. On le désigna d'abord sous le nom d'Arques. Il fut un des principaux favoris du roi Henri III qui lui fit épouser Marguerite de Vaudemont-Lorraine, sœur puinée de la reine Louise Vaudemont son épouse, et se chargea de la dépense de son mariage, qui s'éleva à 1,200,000 livres, somme exorbitante pour le temps, et la situation de la France alors ruinée par les guerres civiles. Le prince le créa dans un âge encore tendre duc et pair, amiral de France, premier gentilhomme de la chambre et gouverneur de Normandie. Joyeuse commanda, l'an 1586, une armée dans la Guyenne contre les huguenots; il y remporta quelques avantages. Il se distingua au siège de la Fère,

où il eut la mâchoire brisée d'un coup d'arquebuse : le roi le récompensa magnifiquement. Joyeuse ne voulut faire aucun quartier à un détachement qu'il surprit au Mont-Saint-Eloi. Cette sévérité fut punie bientôt après par une véritable barbarie; car ayant été vaincu à Coutras le 20 octobre 1587, les huguenots le tuèrent de sang-froid, en criant *le Mont-Saint-Eloi!* quoiqu'il offrit 100,000 écus pour racheter sa vie. L'amiral de Joyeuse, inexorable les armes à la main, était doux et généreux dans la société. Un jour ayant fait attendre trop longtemps les deux secrétaires d'état dans l'antichambre du roi, il leur en fit ses excuses, en leur abandonnant un don de 100,000 écus que le roi venait de lui faire.

JOYEUSE (FRANÇOIS de), cardinal, frère du précédent, né en 1562, fut successivement archevêque de Narbonne, de Toulouse et de Rouen. Il fut chargé des affaires les plus épineuses et les plus importantes par les rois Henri III, Henri IV et Louis XIII. Il s'acquitt tous les suffrages par sa prudence, par sa sagesse et par sa capacité dans les affaires. Il présida l'assemblée générale du clergé en 1603, devint en 1606 légat du pape en France, sacra Marie de Médicis à Saint-Denis et Louis XIII à Reims, présida les états-généraux en 1614, et mourut à Avignon, doyen des cardinaux, en 1615, à 55 ans. Il s'était illustré par plusieurs fondations; 1° d'un séminaire à Rouen; 2° d'une maison pour les jésuites, à Pontoise; 5° d'une autre à Dieppe pour les Pères de l'Oratoire. Aubery a publié *l'Histoire du cardinal de Joyeuse*, etc., Paris, 1634, in-fol. (voyez AUBERY.)

JOYEUSE (HENRI de), frère des précédens, né en 1567, porta d'abord les armes avec distinction jusqu'en 1587. La perte d'Anne son frère et de sa femme, et une vision qu'il crut avoir eue, le déterminèrent à faire profession chez les capucins, sous le nom de *frère Ange*. L'année d'après, les Parisiens ayant résolu de députer à Henri III, pour le prier de revenir habiter la capitale, frère Ange se chargea de la commission, mais ce fut sans succès. Il resta dans son ordre jusqu'en 1592. Le grand-prieur de Toulouse son frère, s'étant noyé dans le Tarn, vers ce temps-là, les ligueurs du Languedoc l'obligèrent de sortir de son cloître pour se mettre à leur tête. Le guerrier capucin combattit vaillamment

pour le parti de la ligue, jusqu'en 1596, qu'il fit son accommodement avec le roi Henri IV. Ce prince l'honora du bâton de maréchal de France; mais, quelque temps après, le roi lui ayant adressé quelques paroles un peu fortes, il reprit son ancien habit. Le cloître ne fut plus pour lui qu'un tombeau. Livré aux jeunes, aux veilles, et à la plus rigoureuse pénitence, il ne pensa plus au rôle qu'il avait joué sur le théâtre brillant et fragile du monde, que pour répandre des larmes amères. Il mourut à Rivoli, près de Turin, en 1608, à 41 ans. Il avait épousé la sœur du duc d'Épernon, qui ne lui donna qu'une fille, Henriette - Catherine, laquelle épousa en 1599 le duc de Montpensier, et en 1611 le duc de Guise. Elle mourut en 1656, à 71 ans. M. de Callières a écrit la *Vie* de frère Ange de Joyeuse, Paris, 1521, in-8°. Elle est édifiante, et bien propre à le justifier contre ceux qui, sans raison, ont voulu suspecter la sincérité de sa piété.

JUAN d'AUTRICHE (don), fils naturel de l'empereur Charles-Quint, qui déclara ce secret en mourant à Philippe II son fils, naquit à Ratisbonne en 1546. C'est très calomnieusement, comme le fait observer le président Hénault, qu'un forcené a avancé que Charles l'avait eu de sa propre sœur Marie d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas; il l'a eu d'une allemande, fille de condition, nommée Barbe Blomberg; et selon quelques-uns, d'une princesse, mais qui n'était pas de sa famille, et cela dans le temps qu'il était veuf, car si ce grand et religieux prince ne fut pas toujours à l'abri des faiblesses humaines, il ne viola jamais la foi conjugale. Le jeune prince fut élevé secrètement à la campagne par la femme de Louis Quijada, grand maître de la maison de l'empereur. Après la mort de Charles-Quint, Philippe II l'appela à la cour d'Espagne, où il se distingua de bonne heure par sa politesse et sa grandeur d'âme. Philippe II l'envoya en 1570 contre les Maures de Grenade, qu'il réduisit. La haute réputation qu'il acquit dans cette guerre le fit choisir pour généralissime d'une flotte de près de 500 voiles, que l'Espagne et l'Italie avaient préparée contre les Turcs. Les chrétiens et les musulmans en vinrent aux mains le 7 octobre 1571, avec un acharnement sans exemple, vers le golfe de Lépante, proche de ces mêmes lieux où Antoine et Auguste combattirent autrefois pour l'empire du monde.

Don Juan partagea ses vaisseaux en trois divisions : la droite était commandée par le célèbre André Doria, la gauche par Barbarigo, amiral vénitien; le prince commandait le centre. Par sa valeur, il força la victoire à se déclarer pour lui, s'empara de la capitane ennemie, et obligea les Turcs à prendre la fuite. Les vainqueurs prirent 150 galères, en brûlèrent ou coulèrent à fond 55, tuèrent 25,000 Turcs, parmi lesquels était Ali-Bacha, leur général, firent 10,000 prisonniers, et délivrèrent 15,000 esclaves chrétiens. Don Juan donna le combat malgré don Louis de Requesens, qu'on avait chargé de modérer l'ardeur de ce prince intrépide. Il voulait aller droit à Constantinople; c'était le seul parti qu'il avait à prendre; son conseil s'y opposa. Dans la consternation où étaient les musulmans, on pouvait non-seulement se rendre maître de la capitale de leur empire, mais encore chasser de la Thrace et de la Grèce ces fiers ennemis des chrétiens. Don Juan d'Autriche se fit par ses exploits la plus grande réputation dont peut être capitaine ont joui. « Chaque nation, dit un historien, ne compte que ses héros, et néglige ceux des autres peuples. Don Juan, comme vengeur de la chrétienté, était le héros de toutes les nations. » On le comparait à l'empereur Charles-Quint, son père, dont il avait la figure, la valeur, l'activité, le génie, et surtout l'humanité, la générosité, le zèle de la religion, qui achèvent et assurent les conquêtes. Il mérita surtout l'amour et l'admiration des peuples, lorsque deux ans après il prit Tunis, comme Charles-Quint, et en emmena le roi prisonnier. Don Juan se couvrit d'une nouvelle gloire lorsque en 1576, il eut été nommé gouverneur des Pays-Bas. Il employa d'abord les voies de la douceur; mais ne pouvant vaincre l'obstination des habitants, il fut obligé de recourir à la force. Il se rendit maître de Namur, de diverses places, et défit entièrement les rebelles dans les plaines de Gemours, le 31 décembre 1577. Les ennemis perdirent 6,000 hommes dans cette journée, qui, au rapport de Ferreras, ne coûta la vie qu'à 200, et suivant Strada à 100 espagnols. Le général Goignies fut pris avec l'artillerie, les bagages et les drapeaux. Le vainqueur profita de la victoire, en soumettant rapidement Louvain, Diest, Nivelles, Philippeville, Limbourg. Une mort prématurée enleva ce héros au milieu de ses conquêtes. Il mourut le 1<sup>er</sup> octobre de la

même année, à 55 ans, sous les murs de Namur, d'une maladie si aiguë et si extraordinaire, que l'on crut que sa mort n'était point naturelle; et Strada rapporte que deux anglais accusés et convaincus d'avoir conspiré contre sa vie, furent mis à mort par ordre d'Alexandre de Parme. Cependant, selon M. de Thou, il avait contracté sa maladie au siège de Philippeville, où il s'était prodigieusement fatigué en partageant avec les soldats les travaux du siège. Selon d'autres, il mourut de la peste. *La vie de don Juan d'Autriche* a été écrite en espagnol par don Laurent van der Hammen, Madrid, 1627, in-4°, et en français (par Bruslé de Montplein-champ) Amsterdam, 1690, in-12. M. Alexis Dumesnil a publié une *Histoire de don Juan d'Autriche*, Paris, 1827, in-8°.

JUAN D'AUTRICHE (don), fils naturel de Philippe IV, et de Marie Calderona, comédienne, né à Madrid en 1629, fut grand-prieur de Castille, et commanda en 1647 les armées du roi d'Espagne en Italie, où il réduisit la ville de Naples. Don Juan soumit d'abord la Catalogne, qui, en 1652, s'était mise sous la protection de la France; il alla ensuite en Flandre, où il fut rejoint par le grand Condé, et où il perdit la bataille des Dunes (14 juin 1658) contre Turenne, qui l'obligea d'évacuer les Pays-Bas. Il commanda ensuite en Flandre, devint généralissime des armées de terre et de mer contre les Portugais. Il eut quelques succès, et défit en 1661 les Portugais à Badajoz; mais le résultat de l'expédition ne fut pas heureux. Don Juan se flattait qu'il n'aurait qu'à se présenter, et que le Portugal se soumettrait. Il se croyait si assuré de le subjuguier, qu'il fit afficher dans Madrid l'état des troupes, de l'artillerie, des munitions de toute espèce qu'il avait préparées pour cette conquête. Il trouva la punition de sa vanité à Extremos où il fut entièrement défait par le comte de Schomberg en 1665. « C'est une renommée constamment vérifiée, dit un historien, que les généraux présomptueux ont toujours eu contre eux le Dieu des armées, qui seul dispose de la victoire. » Don Juan eut la principale administration des affaires à la cour du roi Charles II, et mourut à Madrid en 1679, à 50 ans. On peut consulter pour plus de détails l'*Histoire de la révolution de Naples* (en italien) par Augustin Nicolas, Amsterdam, 1660, in-8°; l'*Histoire de l'expédition de don Juan en Catalogne* (en espagnol) par don Fr. Fabro Bre-

mondano, Saragosse, 1675, in-folio; l'*Histoire de la campagne de Portugal en 1662* (espagnol) par don Jer. Mascarinas, Madrid, 1665, in-4°, et la *vie de Don Juan d'Autriche*, par Grégorio Léti, Cologne, 1686, in-12.

JUAN Y SANTAGILIA (don GEORGES), espagnol, chevalier de Malte, commandeur d'Aliaga, naquit à Orihuela, près de Valence, en 1712, et mourut à Cadix, le 21 juin 1774. Il se distingua par ses connaissances dans les mathématiques. Il fut choisi avec D. Antonio de Ulloa, capitaine de frégate, pour accompagner MM. Bouguer, la Condamine et autres académiciens français, envoyés l'an 1735 au Pérou pour déterminer la figure de la terre. Ce fut par les soins de don Georges Juan qu'on réussit, au Pérou, à mesurer la hauteur des montagnes au moyen du baromètre. A son retour en Espagne, il fut nommé chef d'escadre et commandant des gardes marines. Il consacra alors tous ses soins à faire prospérer les chantiers de construction, qui jusqu'en 1808 furent des plus beaux de l'Europe. Il publia en espagnol ses *Observations astronomiques* sur l'objet de ce voyage, dans un grand ouvrage, dont la partie historique, rédigée par D. Antonio de Ulloa (voyez ce nom et CONDAMINE), a paru traduite en français Amsterdam, (Paris) 1732, 2 vol. in-4° fig. Il fut agrégé à l'académie des sciences de Paris, où il vint en 1745, et à celle de Berlin, en 1750. On a de lui, en langue espagnole, plusieurs ouvrages très instructifs sur la marine.

JUBA I<sup>er</sup>, roi de Mauritanie et de Numidie, succéda à son père Hiempsal, vers l'an 50 avant J.-C., et suivit le parti de Pompée contre Jules-César, par qui il fut défait. Après la mort de Pompée, Juba, si fier avant la bataille, étant vaincu, se vit réduit à demander la vie à ses sujets. Il les pria de le sauver; mais aucune ville ne voulant le recevoir, il se fit donner la mort à la fin du repas, par Pétréius, compagnon de son malheur, l'an 42 avant J.-C. Il avait gouverné ses peuples en tyran, et ne méritait pas un meilleur sort. « On voit (dit M. Turpin de Crissé) dans ses *Notes* sur César) son désordre et son malheur avec plaisir, et l'on croit revivre quand il est près de mourir. » On se met sans peine à la place des habitants de Zama, qui croyaient toujours voir le bûcher où il voulait livrer aux flammes ses sujets, ses femmes, ses enfants, ses trésors et lui-même. » Son

royaume fut réduit en province romaine par César.

JUBA II, fils du précédent, fut mené à Rome, et servit à orner le triomphe de César. Il fut élevé à la cour d'Auguste, qui lui fit épouser Cléopâtre (Séléné) la jeune, fille d'Antoine et de la fameuse Cléopâtre, et lui donna le royaume des deux Mauritanies et une partie de la Gébulie. Il se distingua par les agréments de son caractère et les connaissances de son esprit. Cet avantage le rendit plus illustre que la couronne qu'il portait. Il se livra surtout à l'étude de l'histoire et des sciences naturelles; il avait composé en grec une *Histoire d'Arabie* dont Pline a conservé quelques *fragmens*, une *Histoire des antiquités de l'Assyrie et de Rome*; une autre de la *peinture et des peintres*; et enfin des *Théâtres* dont quelques *fragmens* se trouvent dans Athénée et Héychius: il avait aussi fait des *Recherches sur les sources du Nil*, et une *Dissertation sur la corruption du langage*. Aucun de ces ouvrages ne nous est parvenu. L'abbé Sevin a inséré dans le tome 4<sup>e</sup> des *Mémoires* de l'académie des inscriptions une savante Dissertation sur la *Vie* et les écrits de Juba.

JUBAL, fils de Lamech et d'Ada, et frère de Jabel, inventa les instrumens de musique. (*Genèse*, IV, 21).

\* JUBÉ (JACQUES), curé d'Asnières, naquit à Vanvres près de Paris, le 27 mai 1674. Quoique ses parens fussent pauvres, il put néanmoins entreprendre ses études, et fit des progrès remarquables dans les belles-lettres et les langues classiques. Jubé eut pour maître de philosophie Dagoumer, qui, admirant ses talens précoces et n'ignorant pas le mauvais état de sa fortune, paya pour lui les frais d'une thèse publique, que Jubé soutint avec honneur; Dagoumer fit encore les frais nécessaires pour le faire recevoir maître-ès-arts. Jubé avait embrassé la carrière ecclésiastique, et eut pour maître en théologie le célèbre et savant Baillet. Aussitôt qu'il eut pris les ordres, on lui donna la cure de Vaugrigneuse, d'où le cardinal de Noailles le fit passer, en 1701, à celle d'Asnières. Pieux, excessivement sobre, et ayant les mœurs les plus austères, l'abbé Jubé ne tarda cependant pas à se faire remarquer par la singularité de son caractère et de ses opinions sur la rubrique. Il avait un esprit vif, entreprenant, inébranlable dans ses principes, et propre à former un chef de parti. Pendant quelque

temps il fut regardé, par les anti-constitutionnaires, comme une des plus solides colonnes de leur parti; mais l'abbé Jubé ne suivait que son propre sentiment, et ne reconnut toute sa vie d'autre parti que celui de l'indépendance. Aussi, lui seul et de son seul aveu, il voulut être le réformateur du culte et de la discipline de l'Eglise. Jadis il aurait été digne de figurer dans la secte des iconoclastes, et s'il ne brisait pas les images des saints, il les avait prises en aversion, les considérant comme objets d'un culte superstitieux. L'église de sa paroisse était précisément remplie de figures et d'images de vierges et de saints pour lesquelles le peuple avait une grande vénération. Afin de mieux réussir dans son projet de réforme, il commença par dire que son église était trop petite et peu décente; puis excitant la piété des paroissiens, dont il avait captivé le respect et l'affection, il recueillit des fonds suffisans pour une nouvelle église. Il fallait, en outre préparer ces mêmes paroissiens aux innovations qu'il se proposait d'introduire, et c'est ce qu'il fit pendant qu'on bâtissait l'église. Il leur donna tous les livres de l'*Ecriture-sainte* en français, et leur en recommanda la lecture. Ses sermons, ses abondantes aumônes, ses bonnes mœurs, firent le reste; et, lorsqu'il crut que les esprits étaient bien disposés, il leur fit aisément adopter sa doctrine. En attendant, la nouvelle église avait été terminée; elle était jolie, mais sans figures, ni images, de sorte qu'elle ressemblait à un temple de protestans. L'autel, sans crucifix, sans chandeliers ni ornemens d'aucune sorte, n'était composé que d'une simple table de marbre blanc. Au moment des offices, on le couvrait d'une nappe, et l'on allumait deux cierges attachés contre la muraille. Pendant tout l'*introït* de la messe, le curé était assis auprès de l'autel, tandis que son diacre chantait l'épître et l'évangile en latin; et se tournant ensuite vers l'auditoire, il les lisait et les expliquait en français. Ce n'est qu'à l'offertoire que le curé montait à l'autel, récitant à haute voix les *secrètes* et le *canon*, et à la fin de toutes les prières, les auditeurs répondaient *amen*. Une colombe en vermeil, suspendue sur l'autel, contenait le saint sacrement, qui n'était jamais exposé avec pompe. Le jour du jeudi saint, après avoir lavé, dans l'église, les pieds à douze pauvres, le curé les faisait asseoir avec lui à une table qui figurait la *Cène*. Il bénissait le pain, en présentant un

morceau à tous, en disant : *Voici, mes frères, comme le Sauveur institua l'eucharistie*. Il faisait la même cérémonie et disait les mêmes mots avec le vin qu'il mettait dans un calice, et dont goûtait chacun des douze convives. On trouvera bien extraordinaire que l'abbé Jubé ne fût point inquiété à cause de ces singularités : aucun évêque, ni le régent (Philippe d'Orléans), ne sévirent contre lui. Mais on sait quel était alors le relâchement de notre cour, où un Dubois se trouvait ministre. La discipline que l'abbé Jubé établit parmi ses paroissiens était excessivement sévère; et si, par exemple, une fille se laissait séduire, elle devait rester trois mois sous le porche de l'église sans qu'il lui fût permis d'entrer. L'abbé Jubé était également rigide envers les grands comme envers le peuple. La marquise de Parabeyre avait une maison à Asnières : cette dame était aimée du régent, qui lui faisait quelques visites. Ce commerce galant ne fut pas ignoré du curé, qui fit dire poliment à la marquise qu'elle ne vint plus aux offices divins, car il ne pouvait pas les célébrer, en vertu des cautions, devant les pécheurs publics. La dame méprisa cet avis, et se présenta un jour à l'église. A peine le curé l'eût-il aperçue, qu'il lui envoya dire à l'oreille de se retirer à l'instant. Elle prit cela encore pour une plaisanterie; mais, voyant que le curé ne sortait point, elle envoya un laquais pour savoir quand la messe commencerait. « Dès qu'elle sera partie, » répondit l'inflexible curé, et assurez votre maîtresse que je retournerai plus tôt chez moi que de monter à l'autel en sa présence. » La marquise monte dans sa voiture, et va toute furieuse se plaindre au régent de l'affront qu'elle vient d'essuyer... « Vous ne deviez pas vous y exposer, madame, lui répondit le prince; » vous deviez connaître l'homme; et si, l'eût fait à moi-même une paille » menace. je ne m'y serais pas fié. » Après la mort du régent, le nouveau ministre de Louis XV examina de plus près la conduite du curé d'Asnières, et, en 1724, il manda chez lui l'abbé Jubé, mais ils s'évadèrent et se tint caché pendant quelque temps. L'année suivante, on allait tenir à Rome un concile, et l'évêque de Montpellier envoya l'abbé Jubé à la première de ces villes, aider de ses lumières les théologiens qui devaient assister à cette assemblée. Mais la cour de Rome était instruite des singularités de Jubé, qui, dans la

crainte d'être puni, se retira à Naples; il ne s'y crut pas plus en sûreté, et préféra de revenir en France, où il ne resta pas long-temps. S'étant rendu en Hollande, il y prit le nom de *Lacour*, voyagea ensuite en Angleterre, en Allemagne, en Pologne, et partit pour la Russie en qualité de précepteur des enfans de la princesse Dolgorouki. En 1717, la faculté de Sorbonne avait fait présenter au czar Pierre I<sup>er</sup> un *Mémoire* tendant à opérer l'union des églises latine et russe. Ce *Mémoire* n'ayant eu aucun résultat, elle en rédigea un autre, et les docteurs l'adressèrent à l'abbé Jubé, qui devait traiter de cette union avec les prélats de Russie. Le fameux évêque de Novogorod fit avorter ce plan par l'influence qu'il exerçait sur le czar. Par suite de ces négociations, il parut un ouvrage ayant pour titre: *Ecclesia romana cum ruthenicâ irreconciliabilis*, etc., que plusieurs bibliographes croient avoir été publié par l'évêque de Novogorod, et d'autres par Budens, professeur de théologie à Iéna. Quelque temps après, les Dolgorouky tombèrent en disgrâce, et l'abbé Jubé se réfugia en France, passa ensuite en Hollande et revint à Paris sous le faux nom de *Lacour*. Il y tomba dangereusement malade, et, se trouvant dans un état voisin de la misère, il se fit transporter à l'Hôtel-Dieu, où il mourut, après avoir reçu tous les secours de la religion, le 20 décembre 1744, à l'âge de soixante-dix ans. Jubé eut part au livre intitulé *Vie des saints*, de Baillet. On le croit aussi éditeur de quelques ouvrages. Dans une brochure publiée en 1724, qui a pour titre: *Nouvelle liturgie d'Asnière*, et qu'on attribue à M. Bliu, chanoine de Rouen, et dans la *Notice* que lui a consacrée M. A. A. Barbier dans son *Examen critique des Dictionnaires*, on trouve des détails curieux sur les singularités de Jubé.

\* JUBÉ (AUGUSTE, baron de la PERELLE), maréchal de camp, né le 12 mai 1765 à Leuville, près de Montlhéry, fut d'abord attaché à l'administration de la marine à Cherbourg, et devint successivement chef de la première légion des gardes nationales de la Manche (1792), inspecteur des côtes de ce département, puis inspecteur-général en 1794. Nommé adjudant-général en 1796, il servit sous le général Hoche, qui en fit son chef-d'état-major. Il se trouvait au 18 brumaire an 8 (9 novembre 1797) commandant de la garde du Directoire, lorsque ce gouver-

nement fut renversé par Bonaparte. Il fut chargé de l'organisation de la garde des consuls ; puis il fit partie du Tribunat où il déploya quelques talens oratoires. Il fut nommé ensuite préfet de la Doire dans le Piémont, puis du Gers, où il resta jusqu'en 1814. A cette époque il fut appelé comme historiographe au dépôt de la guerre. En 1816 il obtint sa retraite avec le grade de maréchal-de-camp et le cordon des deux ordres de Saint-Louis et de la légion d'honneur. Le général Jubé s'occupait de littérature, dans laquelle il aurait pu obtenir de grands succès, sans le mauvais état de sa santé qui ne lui a même pas permis d'achever ses ouvrages. On a de lui : | *Histoire des guerres des Gaulois et des Français en Italie, avec le tableau des évènements civils et militaires depuis Bellovèse jusqu'à la mort de Louis XII*, 1 vol. in-8° ; ouvrage qui a été continué jusqu'au traité d'Amiens par le général Servan, et qui forme 7 vol. in-8°, avec atlas, 1805 ; | *Hommage des Français à l'empereur Alexandre*, une feuille in-8° ; | *le Temple de la gloire, ou les fastes militaires de la France depuis le règne de Louis XIV jusqu'à nos jours*, Paris, 1819, 2 vol. in-folio avec 40 gravures ; | *Histoire générale militaire des guerres de la France depuis le commencement du règne de Louis XIV jusqu'à l'année 1815* ; l'ouvrage devait avoir trois vol. et il n'a donné que les deux premiers. Le général Jubé a aussi coopéré, en 1818 et années suivantes à la rédaction du *Journal général*, feuille de l'opposition. Il est mort à Dourdan (Eure-et-Loire) le 1<sup>er</sup> juillet 1824, âgé de 59 ans.

\* JUBIN (saint), fils de Hugon III, comte de Dijon, ayant embrassé l'état ecclésiastique, devint grand-vicaire de l'église de Laëgres, puis archevêque de Lyon après la démission de Humbert I<sup>er</sup>. Il s'opposa inutilement à ce choix qui avait été fait par les évêques réunis au concile provincial à Autun ; on le contraignit d'accepter cette dignité qui n'était à ses yeux qu'un pesant fardeau. Arrivé à Lyon, sa piété ranima la foi et la discipline, et il gagna par sa douceur tous les esprits. Son habileté soutenue par son zèle infatigable produisit dans la première église des Gaules le plus grand bien. Aussi le pape Grégoire VII, lui adressa en 1078 une *décretale* pleine d'éloges, dans laquelle il lui confirmait ainsi qu'à ses successeurs le titre de *primat des Gaules*. Dans plusieurs autres occasions, le même pontife

lui témoigna combien il avait pour lui d'estime et de confiance dans ses lumières. Cependant telle était la modestie de saint Jubin, que dans les huit *lettres* qui nous restent de lui ; il ne prend d'autre titre que celui d'*indigne prêtre de l'église de Lyon*. Jamais il n'usa de l'influence qui lui avait été accordée que pour pacifier les troubles de plusieurs églises, et mettre fin à de fâcheuses divisions. Il assista au concile tenu à Lyon en 1080, et y concourut à l'adoption de sages réglemens. Enfin, après avoir fait plusieurs pieuses fondations, il termina le 18 avril 1082 une vie entièrement consacrée à l'exercice de toutes les vertus chrétiennes. Ses reliques ont eu le don des miracles : Voy. *l'Abrégé historique des martyrs de Lyon*, par M. Guérin, chanoine de St.-Irénée. M. J. B. Durand, curé de St.-Irénée, a publié une *Notice sur saint Jubin, archevêque de Lyon, avec une dissertation sur l'authenticité de son corps ; quelques-unes des guérisons obtenues par son intercession ; une newaine de méditations et prières ; la messe et les vêpres à l'honneur de ce saint pontife, et le chemin de la croix*, Lyon, 1827, 1 vol. in-12.

JUDA, patriarche, 4<sup>e</sup> fils de Jacob et de Lia, naquit vers 1735 avant J.-C. Lorsque les fils de Jacob voulurent mettre à mort Joseph leur frère, il leur conseilla plutôt de s'en défaire en le vendant, et cet avis sauva la vie à ce dernier. Juda épousa la fille d'un Chananéen nommé *Sué*, et il en eut trois fils, Her, Onan et Sela. Il eut aussi de Thamar, femme de l'aîné de ses fils, dont il jouit sans la connaître, Pharès et Zara. Lorsque Jacob bénit ses enfans, il dit à Juda : « Le sceptre » ne sortira point de Juda, ni le législa- » teur de sa postérité, jusqu'à la venue » de celui qui doit être envoyé, et à qui » les peuples obéiront. » Cette prédiction s'accomplit évidemment en la personne de Jésus-Christ ; car, de quelque manière qu'on l'explique, il reste vrai que la Judée ne cessa d'être un royaume, et le peuple juif une nation rassemblée en corps, ayant ses chefs, ses lois, jusqu'à l'arrivée de J.-C. (1). Juda mourut l'an 1636 avant l'ère vulgaire, âgé de 119 ans.

(1) Par la simple transposition d'une virgule, le texte présente une explication plus facile et plus personnellement applicable au Messie. *Non auferetur sceptrum de Juda et dux, de favore ejus donec veniat qui mittendus est.* Le sceptre et le chef ne sortiront point de Juda, jusqu'à que celui qui doit être envoyé naisse de sa postérité.

Sa tribu tenait le premier rang parmi les autres ; elle a été la plus puissante et la plus nombreuse. Au sortir de l'Égypte, elle était composée de 74,600 hommes capables de porter les armes. Cette tribu occupait toute la partie méridionale de la Palestine. Le royaume passa de la tribu de Benjamin, d'où étaient Saül et Isboseth, dans la tribu de Juda qui était celle de David, et des rois ses successeurs. Les dix tribus s'étant séparées, celle de Juda et celle de Benjamin demeurèrent attachées à la maison de David, et formèrent un royaume qui se soutint avec éclat contre la puissance des rois d'Israël. Après la dispersion et la destruction de ce dernier royaume, celui de Juda subsista, et se maintint même dans la captivité de Babylone. Au retour, cette tribu vécut selon ses lois, ayant ses chefs ; les restes des autres tribus se rangèrent sous ses étendards, et ne firent plus qu'un peuple que l'on nomma *Juif*. Les temps où devait s'accomplir la promesse du Messie étant arrivés, la puissance romaine, à qui rien ne résistait, assujétit ce peuple, lui ôta le droit de se choisir un chef, et lui donna pour roi Hérode, étranger et Iduméen. Ainsi cette tribu, après avoir conservé le dépôt de la vraie religion, et l'exercice public du sacerdoce et des cérémonies de la loi dans le temple de Jérusalem, et avoir donné naissance au Messie, fut réduite au même état que les autres tribus, dispersée et démembrée comme elles.

**JUDA** (LÉON de), fils de Jean de Juda, prêtre de Germoren, naquit en Alsace, en 1482, d'une concubine ; il entra dans l'ordre ecclésiastique, et embrassa depuis les erreurs de Zuingle. Erasme lui ayant reproché sa lâche apostasie, s'attira une réponse très aigre de la part de cet apostat. Juda s'acquît une grande réputation dans son parti, et mourut à Zurich, en 1542, à 60 ans. Sa *Version* latine de la Bible est celle qui est jointe aux Notes de Vatable. On a de lui d'autres ouvrages qui prouvent son érudition.

**JUDA** Voyez LÉON.

**JUDA-HIOUG** ou **CHIUG**, ou selon les arabes, *Iahia-Ben-David-Aben-Zacharia*, célèbre rabbin, natif de Fez, et surnommé le *Prince des grammairiens juifs*, vivait au 11<sup>e</sup> siècle. On a de lui divers ouvrages manuscrits en arabe, qui sont très estimés, entr'autres un *Dictionnaire*, qui, imprimé, pourrait être fort utile pour l'intelligence de l'Écriture sainte.

**JUDA HAKKADOSCH**, c'est-à-dire *le Saint*, rabbin célèbre par sa science, par ses richesses et par ses talens, fondateur de l'école de Tibériade, fut, selon les Juifs, ami et précepteur de l'empereur Antonin. Il naquit selon le Thalmud à Séphora (Tzippuri) l'an 120, et mourut l'an 194 ; il était entré fort jeune dans le Sanhédrin, et fut proclamé par le peuple *Nassi*, c'est-à-dire prince très riche et célèbre par sa sagesse. Il recueillit, vers le milieu du 2<sup>e</sup> siècle, les constitutions et les traditions des magistrats et des docteurs juifs, particulièrement de Hillel, qui l'avaient précédé, et en composa, avec quelques autres docteurs, un livre qu'il nomma *Mischna* (première partie du Thalmud), et il le divisa en 6 parties. La 1<sup>re</sup> traite de l'*agriculture* et des *semences* ; la 2<sup>e</sup> des *jours de fêtes* ; la 3<sup>e</sup> des *mariages*, et de ce qui concerne les *femmes* ; la 4<sup>e</sup> des *dommages-intérêts*, et de toutes sortes d'*affaires civiles* ; la 5<sup>e</sup> des *sacrifices*, et la 6<sup>e</sup> des *puretés et impuretés légales*. Il y consacra, dit-on, 50 ans (159-189). Surhenusius a donné une bonne édition de ce livre en hébreu et en latin avec des notes, Amsterdam, 1698, 6 vol. in-fol.

**JUDACILIUS** se distingua durant le siège que Pompée avait mis devant Ascoli, sa patrie. Il était à la tête d'une troupe de rebelles ; il résolut de s'en servir pour donner du secours à cette ville assiégée. Dans ce dessein, il avertit ses compatriotes, que dès qu'ils le verraient aux prises avec les Romains, ils fissent une sortie pour le soutenir. Quelques bourgeois d'Ascoli détournèrent les autres de seconder Judacilius, et lorsqu'il se présenta devant la ville, aucun des assiégés ne remua. Il ne laissa pas, l'épée à la main, de se faire jour, et d'arriver à la porte de la ville, qui lui fut ouverte. Dès qu'il fut entré dans Ascoli, il fit égorger ceux qui avaient empêché qu'on ne se joignît à lui. Puis ayant invité ses amis à un grand repas, quand la bonne chère et le vin l'eurent un peu échauffé, il se fit apporter une coupe pleine de poison, et l'avalâ, pour n'être pas témoin de la profanation des temples de sa patrie, et de la captivité de ses compatriotes. Il se fit porter ensuite dans un temple, où il avait fait préparer son bûcher funèbre. Il y mourut au milieu de ses amis, et son corps y fut réduit en cendres. Bientôt après Ascoli se rendit à Pompée.

**JUDAS**, dit Machabée, 3<sup>e</sup> fils de Ma-

thathias, de la famille des Asmoncens, succéda à son père dans la dignité de général des Juifs, l'an 167 avant J.-C. Il descendait par Jojarib de la famille d'Eléazar, grand sacrificateur, fils aîné d'Aaron. Mathathias le préféra à ses autres enfans, et le chargea de combattre pour la défense d'Israël. Judas ne trompa point ses espérances : secondé de ses frères, il marcha contre Apollonius, général des troupes du roi de Syrie, le défit et le tua. Il tourna ses armes contre Séron, autre capitaine, qui avait une nombreuse armée, qu'il battit également, quoique avec des troupes fort inférieures en nombre. Antiochus, ayant appris ces deux victoires, envoya contre Judas trois généraux de réputation, Ptolémée, Nicanor et Gorgias. L'armée considérable qu'ils firent marcher en Judée épouvanta d'abord ceux qui accompagnaient Judas ; mais son courage ayant animé celui de ses gens, il tomba sur cette multitude, et la dissipa. Lysias, régent du royaume pendant l'absence d'Antiochus, désespéré de ce que les ordres de son prince avaient été si mal exécutés, crut qu'il ferait mieux par lui-même. Il vint donc en Judée avec une armée nombreuse ; mais il ne fit qu'augmenter le triomphe de Judas, qui l'obligea de retourner en Syrie. Le vainqueur profita de cet intervalle pour rétablir Jérusalem ; il donna ses premiers soins à la réparation du temple, détruisit l'autel que les idolâtres avaient profané, en bâtit un autre, fit faire de nouveaux vases, et l'an 165 avant J.-C., 5 ans après que ce temple eût été profané par Antiochus, il en fit célébrer la dédicace. La paix ne fut pas de longue durée. Judas fut obligé de reprendre les armes, et eut partout l'avantage : il défit Timothée et Barchides, deux capitaines syriens, battit les Iduméens, les Ammonites, défit les nations qui assiégeaient ceux de Galaad, et revint chargé de riches dépouilles. Il n'y eut qu'une seule occasion où la victoire fut disputée, et où plusieurs Juifs périrent dans le combat. Comme on trouva qu'ils avaient péché en emportant des choses consacrées aux idoles, ce que la loi défendait, « le pieux général envoya, dit l'auteur du second livre des Machabées, 2000 draclines d'argent à Jérusalem, afin qu'on offrit des sacrifices pour les péchés de ceux qui étaient morts ; car il était persuadé qu'une grande miséricorde est réservée à ceux qui meurent dans la piété : ainsi

» c'est une sainte et salutaire pensée de » prier pour les morts, afin qu'ils soient » délivrés de leurs péchés. » Passage qui prouve la croyance et l'usage des anciens Juifs sur la prière pour les morts, et sur l'existence du purgatoire. Antiochus Eupator, qui avait succédé à Antiochus Epiphanes, irrité des mauvais succès de ses généraux, vint lui-même en Judée, et assiégea Bethsure. Judas marcha au secours de ses frères. Du premier choc, il tua 600 hommes des ennemis ; et ce fut alors que son frère Eléazar fut accablé sous le poids d'un éléphant qu'il tua, croyant faire périr le roi. La petite armée de Judas ne pouvant tenir tête aux troupes innombrables du roi, ce général se retira à Jérusalem. Eupator l'y vint assiéger ; mais, averti de quelques mouvemens qui se tramaient dans ses états, il fit la paix avec le général hébreu, qu'il déclara chef et prince du pays. Il retourna ensuite en Syrie, où il fut tué par Démétrius, qui régna en sa place. Le nouveau roi envoya Bacchides et Alcime, avec la meilleure partie des troupes. Les deux généraux marchèrent contre Judas, qui était à Béthel avec 5000 hommes. Cette petite armée fut saisie de frayeur à la vue des troupes ennemies ; elle se débanda, et il ne resta que 800 hommes au camp. Judas, sans perdre courage, les exhorta à mourir courageusement, fondit sur l'aile droite et fut tué dans la mêlée, l'an 161 avant J.-C. Simon et Jonathas, ses frères, enlevèrent son corps, et le firent porter à Modin, où il fut enterré avec magnificence dans le sépulcre de son père. Les Juifs pleurèrent sa perte plus long-temps qu'ils n'avaient coutume de le faire pour les rois mêmes. Les froids moralistes qui ont prétendu que la guerre faite à Antiochus était contraire à la soumission due aux rois, méritaient bien d'être eux-mêmes les victimes de sa tyrannie. S'il n'est pas permis aux particuliers de se soulever contre une autorité quelconque, une nation entière devrait-elle se laisser massacrer, voir anéantir ses lois et son culte, parce que le caprice du tyran l'ordonnera ainsi ? On cite l'exemple des chrétiens qui se laissaient égorger ; mais ces chrétiens étaient des particuliers soumis à l'autorité établie, et dont la religion contrariait celle de l'empire. « Vous ne pouvez, dit à ce sujet un jurisconsulte éclairé, vous prévaloir de la conduite des premiers chrétiens, sous le règne du paganisme : ils devaient



» s'exclure absolument de la société pu-  
 » blique, toute vouée aux horreurs de l'i-  
 » dolâtrie, à une impiété plus détestable  
 » encore, et à toute espèce d'abomina-  
 » tions. Contraints en quelque sorte de vi-  
 » vre inconnus, ils n'avaient point une  
 » existence civile dans l'empire romain,  
 » étant considérés comme des coupables,  
 » à cause de la nouvelle religion qu'ils  
 » professaient et cherchaient à répandre;  
 » ils étaient, sous Néron et d'autres mons-  
 » tres couronnés, dans le cas des parti-  
 » culiers, que nous convenons ne pouvoir  
 » pas résister au prince. La Sagesse éter-  
 » nelle a fait servir cette situation des  
 » chrétiens à sa gloire : elle a fait éclater  
 » en eux l'esprit de paix, d'humilité,  
 » d'une charité sans bornes, d'un déta-  
 » chement héroïque, d'une douceur et  
 » d'une patience admirables, au milieu  
 » d'un monde corrompu, qui avait be-  
 » soin de ces leçons et de ces exemples;  
 » les chefs-d'œuvre de cet enchaînement  
 » de miracles qui devaient terrasser l'in-  
 » crédulité, adoucir et subjuguier la féro-  
 » cité, faire taire les passions et convertir  
 » l'univers. Mais inférer de là qu'une na-  
 » tion entière, ses chefs et ses représen-  
 » tans, doivent livrer leurs possessions,  
 » leur vie, leurs lois et leur culte aux ca-  
 » prices et aux violences d'un tyran, c'est  
 » ce qui certainement n'est ni dans les  
 » règles de la bonne logique, ni dans celles  
 » de la bonne justice. » (*Voyez* BURLA-  
 » MAQUI.) Bossuet, qu'on ne soupçonnera  
 » pas d'affaiblir l'autorité des rois, justifie  
 » hautement les Machabées, parce qu'An-  
 » tiochus voulait détruire leur religion et  
 » la nation même, en la corrompant par  
 » les rites idolâtres, pour la mêler et con-  
 » fondre avec les nations infidèles. « Antio-  
 » chus, dit-il, ne se proposait rien moins  
 » que de détruire la nation et le culte  
 » qu'elle professait, et en éteindre la mé-  
 » moire, profaner le temple, y effacer le  
 » nom de Dieu, et y établir l'idole de Ju-  
 » piter Olympien. Voilà ce qu'on avait  
 » entrepris, et ce qu'on exécutait contre  
 » les Juifs avec une violence qui n'avait  
 » point de bornes... Lorsque Dieu ne leur  
 » donnait aucun ordre d'abandonner la  
 » terre promise, où il avait établi le  
 » siège de la religion et de l'alliance, ni  
 » ne leur montrait aucun moyen de con-  
 » server la race d'Abraham, que celui  
 » d'une résistance ouverte, comme il  
 » leur arriva manifestement dans cette  
 » cruelle persécution des rois de Syrie,  
 » c'était une nécessité absolue et une suite

» indispensable de leur religion, de se  
 » défendre. » 5<sup>e</sup> *Avertiss. aux protest.*,  
 n. 24 (1). M. Rainouard a composé un  
 poème sur *Machabée*.

JUDAS, fils de Sarriphée, s'étant joint  
 à Matthias, fils de Margalotte, docteur de  
 la loi, persuada à ses disciples et à quel-  
 ques autres Juifs, d'abattre l'aigle d'or  
 qu'Hérode le Grand avait fait poser sur  
 le plus haut du temple, en l'honneur  
 d'Auguste. Ce prince cruel le condamna  
 à être brûlé vif. Après la mort d'Hé-  
 rode, le peuple, qui aimait Judas, de-  
 manda à son successeur Archelaüs la pu-  
 nition des auteurs d'un supplice si inhu-  
 main; et, sur le refus qui en fut fait, il  
 s'éleva une sédition qu'on ne put éteindre  
 que par le sang de 3,000 hommes. (*Jo-  
 sèphe, Histoire des Juifs*, livre 17,  
 chap. 8.)

JUDAS, chef de voleurs, après la mort  
 d'Hérode le Grand, rassembla une troupe  
 de déterminés, avec lesquels il pilla les  
 trésors du roi, et se rendit assez redou-  
 table pour pouvoir aspirer à la couronne.  
 (*Josèphe, Antiq. Jud.*, liv. 17, chap. 12.)

JUDAS, ou JUDE, surnommé *Barsa-  
 bas*. *Voyez* ce nom.

JUDAS ESSÉEN, se rendit célèbre par  
 quelques prophéties. Il prédit qu'Anti-  
 gone, premier prince des Asmonéens,  
 périrait dans la tour de Straton. Cepen-  
 dant le jour même qu'il avait assuré que  
 le roi mourrait, il parut douter du suc-  
 cès de sa prédiction, parce qu'il savait  
 que ce prince était à Jerusalem, éloigné  
 de la tour de Straton d'environ 25 lieues.  
 Il fut surpris, peu de temps après d'ap-  
 prendre que le roi venait d'être tué dans  
 une chambre du palais, qu'on appelait  
 la *Tour de Straton*, endroit qu'il avait  
 nommé sans le connaître, trompé par la  
 ressemblance des noms. C'était un saint  
 homme. Quelques savans pensent que ce  
 Judas est le même que l'auteur du 2<sup>e</sup> livre  
 des Machabées.

JUDAS de GAULAN, chef d'une secte  
 avec Sadoc parmi les Juifs, s'opposa au  
 dénombrement que fit Cyrinus dans la  
 Judée, et excita une révolte. Il préten-  
 dait que les Juifs étant libres, ils ne de-  
 vaient reconnaître aucune autre domi-  
 nation que celle de Dieu. Ses sectateurs  
 aimaient mieux souffrir toutes sortes  
 de supplices que de donner le nom de  
*Maitre* ou de *Seigneur* à quelque homme

(1) On peut ajouter que l'autorité des rois de Syrie  
 sur la Judée ne provenait que du droit du plus fort.

que ce fût (Joseph, *Histoire des Juifs*, liv. 18, ch. 1.) Le même Judas est nommé le Galiléen dans les Actes des apôtres, parce qu'il était de la ville de Gamala dans la Gaulanite, petit pays de la Galilée.

**JUDAS ISCARIOTE**, ainsi appelé parce qu'il était d'une ville de ce nom dans la tribu d'Ephraïm, fut choisi par J.-C. pour être l'un des douze apôtres; mais il répondit mal au choix et aux bontés de l'Homme-Dieu. Son avarice lui fit censurer l'action de la Madeleine, qui répandait des aromates précieux sur les pieds du Sauveur, et lui fit livrer aux Juifs le Fils de Dieu pour 50 deniers. Il reconnut ensuite l'atrocité de sa trahison, jeta dans le temple l'argent qu'il avait reçu d'eux, se pendit de désespoir, et son corps devint, comme dit saint Pierre dans les *Actes des apôtres*, un objet d'horreur, en s'ouvrant et présentant le plus affreux spectacle. Casaubon, Jacques Gronovius, Daniel Heinsius, ont assez inutilement disserté sur ce phénomène, qui, disent-ils, ne résulte pas de la strangulation. On peut voir dans la *Physica sacra* de Scheuchzer une explication naturelle, rendue sensible par une estampe pittoresque. Mais il y a plus de vérité peut-être dans ce passage d'un théologien moderne : *Post buccellam, ut ait Scriptura, introivit in eum Satanas, quem minime mirum est devotum ac devolutum sibi cadaver decerpisse*. Les savans ne sont pas d'accord entre eux sur la valeur des 50 deniers que reçut Judas. Les hérétiques cérinthiens honoraient cet apôtre infidèle d'une manière particulière, et se servaient d'un évangile qui portait son nom.

**JUDDE** (CLAUDE, le père), jésuite, né à Rouen le 21 décembre 1661, est connu par divers ouvrages moraux et ascétiques, qui décèlent un homme consommé dans les voies de la perfection chrétienne. Après avoir prêché quelque temps avec succès, il fut chargé à Rouen de la direction du second noviciat, où les jeunes jésuites prêtres, après avoir enseigné les humanités et étudié pendant quatre ans en théologie, étaient formés au ministère apostolique, avant de faire leurs vœux solennels; il fut ensuite jusqu'en 1721, supérieur du premier noviciat à Paris, d'où il passa à la retraite de ce même noviciat, et de là à la maison professe, où il mourut en 1735. Ses principaux ouvrages sont : | *Réflexions*

*chrétiennes sur les grandes vérités de la foi et sur les principaux mystères de la Passion*, Paris, 1756. in-12, ouvrage tiré des manuscrits de ce jésuite par l'abbé le Mascrier. Le père Chéron, théatin, a publié en 1780 | ses *Exhortations sur les principaux devoirs de l'état religieux*, Paris, 1780, 2 vol. in-12; | *Retraite spirituelle pour les personnes religieuses*, Paris, 1746, in-12. En 1781 et 1782, l'abbé Lenoir Duparc a donné une *Collection complète des OEuvres spirituelles du père Judde*, Paris, 7 vol. in-12, réimprimée en 1815-1816, Besançon, 7 vol. in-12, 1825-26, Paris, 5 vol. in-12; moins complète que les précédentes. On a aussi publié à Besançon : *Traité sur la confession à l'usage des séminaristes et des communautés religieuses*, tirés des œuvres spirituelles du père Judde, 1825, in-8°. Ce qui prévient beaucoup en faveur du père Judde, c'est le cas tout particulier que le père Bourdaloue faisait de ses lumières; il souhalta en mourant qu'on lui confiât ses papiers, sans doute pour qu'il les mit en ordre. Mais ce grand prédicateur avait mis, sans le prévoir, un obstacle à l'exécution de cette demande, ayant indiqué le père Judde pour un emploi qui, le tirant de la prédication, fixa son attention sur des objets différens.

**JUDE** (saint), apôtre, nommé aussi *Lebbée*, *Thadée* ou le *Zélé*, frère de saint Jacques le mineur et parent de J.-C. selon la chair, fut appelé à l'apostolat par le Sauveur du monde. Dans la dernière cène, il lui dit : « Seigneur, pour- » quoi vous manifesterez-vous à nous, » et non pas au monde? » Jésus lui répondit : « Si quelqu'un m'aime, il gardera » ma parole, et mon Père l'aimera; et » nous viendrons à lui; et nous ferons en » lui notre demeure. » Après avoir été visité par le Saint-Esprit avec les autres apôtres, Jude alla prêcher l'Évangile dans la Mésopotamie, l'Arabie, la Syrie, l'Idumée et la Libye. On dit qu'il reçut la couronne du martyre dans la ville de Béryte, vers l'an 80 de J.-C. Nous avons de lui une *Épître*, qui est la dernière des sept *Épîtres* catholiques. Il l'écrivit après la prise de Jérusalem, principalement pour les Juifs convertis au christianisme. Il y attaqua les nicolaïtes, les simoniens, les gnostiques et les autres hérétiques, qui combattaient la nécessité des bonnes œuvres. On avait d'abord fait quelque difficulté de mettre cette *Épître*

dans le canon des Ecritures, à cause de la citation du livre apocryphe d'Enoch; mais elle y est placée communément dès avant la fin du 4<sup>e</sup> siècle. Le passage rapporté par cet apôtre peut être réellement d'Enoch, quoique le livre qui le renferme soit apocryphe, c'est-à-dire d'une autorité incertaine; la tradition, quelque ancien écrit, ou une inspiration particulière, peuvent avoir appris à saint Jude que ces paroles sont véritablement d'Enoch. Il a pu d'ailleurs citer un livre célèbre et estimé de son temps, pour faire impression sur les esprits et donner plus d'horreur des hérétiques contre lesquels il écrivait. Le saint apôtre dépeint ces imposteurs avec des couleurs fort vives. On y reconnaît trait pour trait les philosophes dogmatisans de notre siècle. C'est avec raison qu'Origène dit de cette lettre, « qu'elle ne contient que très peu » de paroles, mais qu'elles sont pleines » de la force et de la grâce du ciel. »

**JUDEX (MATTHIEU)**, dont le véritable nom était *Richter* en allemand, ce qui veut dire *Juge*, né à Tippolswald en Misnie, l'an 1528, est un des principaux écrivains des *Centuries* de Magdebourg, publiées à Bâle, 1552 à 1574. 8 vol. in-fol.: ouvrage destiné à bouleverser toutes les notions de l'histoire ecclésiastique, réfuté par Baronius, Bellarmin, etc. Il enseigna la théologie avec réputation dans son parti, et ne laissa pas d'essuyer beaucoup de chagrins dans son ministère. Il mourut à Rostock le 15 mai 1564. On a de lui plusieurs *Ouvrages* cités dans le Dictionn. de Bayle, plus ou moins entachés des préventions et des erreurs de sa secte.

**JUDITH**. Voyez HOLOFERNE. Nous nous contenterons de dire que l'action de cette sainte et courageuse veuve ne doit pas être, au moins avec toutes ses circonstances, jugée sur les règles ordinaires de la morale, auxquelles le souverain législateur peut déroger dans des cas que sa sagesse et sa justice peuvent seules déterminer. Il faut observer encore qu'il s'agissait d'un ennemi particulièrement odieux par une férocité et une brutalité sans exemple, ravageant et détruisant tout, blasphémant le nom du Dieu vivant, et se proposant de placer dans son temple les idoles des nations. (Voyez JÉHU.) Il est difficile de fixer le temps auquel cette histoire est arrivée, et il est presque impossible, quelque parti qu'on prenne, de satisfaire pleinement à toutes les objections; mais cette dif-

ficulté ne doit pas faire recourir à la supposition gratuite de Scaliger et de Grotius, qui prétendent que le livre de Judith n'est qu'une parabole, composée pour consoler les Juifs dans le temps qu'Antiochus - Epiphane vint en Judée. L'authenticité du livre de Judith a été contestée; mais tous les doutes doivent être fixés par l'autorité du concile de Trente, qui l'a confirmé dans la possession où il était de passer pour inspiré. Saint Jérôme nous assure qu'il a été aussi reconnu comme tel par le concile de Nicée. L'auteur, qui est tout-à-fait inconnu, écrivit son ouvrage en langue chaldaique, et il fut traduit en latin par saint Jérôme; on en a une version en hébreu, en grec et en syriaque. Quelques-uns veulent que ce soit Judith elle-même; d'autres, le grand-prêtre Eliacim, dont il est parlé dans ce livre; mais tout cela est sans aucune preuve. Montfaucon a donné une savante dissertation sous le titre de *Vérité de l'histoire de Judith* (1).

\* **JUDITH** de BAVIÈRE, seconde femme de Louis le *Débonnaire*, empereur et fils de Charlemagne, naquit vers 806. Louis étant devenu veuf et voulant se remarier, les plus nobles et les plus belles filles de l'empire accoururent pour se disputer la main d'un si grand monarque. La beauté, les grâces et l'esprit de Judith lui firent

(1) Le sujet de *Judith* a inspiré plusieurs écrivains, entre autres l'abbé Boyer, qui en fit une tragédie, imprimée en 1695 (voyez BOYER CLAUDE), du Bartas et Mlle Calages qui en ont fait des poèmes. On trouve dans l'ouvrage de cette dernière, imprimé en 1640, à Toulouze (voyez CALAGES), et qui se compose de huit livres, des vers d'une pureté d'autant plus remarquable, qu'ils furent écrits avant que le *Cid* eût paru. Nous en citerons les suivans (Judith quitte ses vêtements de deuil pour reprendre ceux qu'elle portait le jour de son union avec Manassés)

Elle touche et cent fois elle arrose de larmes  
L'habit dont son époux voulut parer ses charmes,  
Quand, aux yeux des Hébreux, s'avançant à l'autel,  
Tous deux se sont jurés un amour éternel.  
Qu'un soin bien différent l'agite et la dévore!  
Ah! ce n'est pas pour plaire à l'objet qu'elle adore  
Que Judith a recours à ces vains ornemens.  
Elle entend tout à coup de longs gémissemens;  
Son bras, avec effroi, comme enchaîné s'arrête;  
Elle frémit, soupire et détourne la tête;  
D'un nuage confus son œil est obscurci,  
D'un tremblement soudain tout son corps est saisi.  
A la pâle lueur d'une sombre lumière,  
Un fantôme effrayant vient frapper sa paupière:  
C'est Manassés qui s'offre à son cœur attendri,  
Tel que ses yeux l'ont vu, quand cet époux chéri,  
Echaba dans ses bras son âme fugitive, etc.

L'éditeur (Mlle de Villandon) avait dédié ce poème à la reine Anne d'Autriche, alors régente.

obtenit la préférence (819); mais elle lui coûta bien cher dans la suite. Louis avait eu de sa première femme trois fils : Lothaire, Pépin et Louis, entre lesquels il avait partagé plusieurs de ses nombreux états. Cependant Judith jouit de quelque bonheur jusqu'au moment où elle accoucha d'un fils, connu depuis sous le nom de Charles *le Chauve*. L'empereur, afin de laisser aussi un royaume à son quatrième enfant, voulut faire un nouveau partage, et ce projet mit tout l'empire en combustion. Les trois princes aînés, jusqu'alors peu d'accord, se réunirent pour prendre les armes contre l'auteur de leurs jours. Mais pour mieux réussir à déshériter leur frère Charles, encore enfant, ils calomnièrent la vertu de sa mère. Déjà la préférence dont l'avait honorée l'empereur lui avait donné pour ennemies toutes les familles de ses rivaux. Louis, d'un caractère faible, quoique peut-être convaincu de l'innocence de sa femme, ne lui pouvait servir d'aucun appui. Dans ces circonstances critiques, Judith eut recours à un puissant et vaillant guerrier, Bernard, comte de Barcelone et duc de Septimanie (1). Il vint à la cour de Louis, s'attira la bienveillance de cet empereur, qui le nomma successivement premier ministre, grand-chambellan et gouverneur du jeune Charles. Ces faveurs et la fermeté de Bernard à soutenir les droits de son royal élève irritèrent encore davantage les trois princes révoltés. Ils accusèrent l'impératrice d'entretenir des liaisons criminelles avec le comte. Celui-ci, pour défendre l'honneur outragé de l'impératrice, appela à un combat singulier quiconque voudrait se porter pour son accusateur. Aucun n'osa se présenter; mais succombant enfin aux efforts cachés de ses ennemis, il fut contraint, par ordre de l'empereur, de se retirer à Barcelone. Judith, exposée alors à toute la rage de ses calomniateurs, se vit bientôt arrachée d'auprès de son époux, et renfermée dans un cloître, où l'on voulait l'obliger de prendre le voile. Cependant la division s'étant mise entre les princes révoltés, les mécontents, qui avaient été séduits par leurs promesses, et qui ne voyaient pas celles-ci se réaliser, se révoltèrent à leur tour contre eux, et

rendirent à l'empereur son fils et son épouse. L'impératrice, soit par ambition, soit plutôt par un sentiment maternel, réclama de l'empereur l'exécution du dernier projet de partage. Nouvelle révolte de la part des princes : l'empereur, abandonné des siens, vint se livrer entre les mains de ses enfans rebelles avec sa femme et son fils. On fait alors revivre l'ancienne calomnie contre l'honneur de l'impératrice : elle est contrainte de se justifier par l'épreuve du feu. Malgré son innocence reconnue par cette même épreuve, on la livre à son plus mortel ennemi, son beau-fils Louis, roi de Bavière, qui lui fait raser les cheveux et la relègue dans une forteresse de la Lombardie. Elle y mourut quelque temps après en 845, sans avoir eu le bonheur ni de voir son époux remonter sur le trône, ni son fils, tant persécuté, ceindre la couronne de France. (V. LOUIS *le Débonnaire*, CHARLES *le Chauve*.)

JUDITH, fille de Charles *le Chauve*, avait été d'abord mariée à Ethulphe, et ensuite à Ethelrède, rois anglais. Celui-ci, las de la tyrannie qu'elle voulait exercer sur lui, la chassa de son lit et de son trône. Revenue en France, elle se fit enlever par Baudouin Forestier de Flandre, qu'elle épousa. Charles *le Chauve* fit son gendre comte de Flandre vers l'an 870, et ce fut la souche de tous les autres princes de ce nom. Judith était galante et impérieuse; ses époux n'étaient que ses premiers esclaves.

JUELIUS. Voyez JEWEL.

JUENIN ou JUENNIN (GASPARD), prêtre de l'Oratoire, né à Varenbon en Bresse, en 1650, mort à Paris en 1713, professa long-temps la théologie dans plusieurs maisons de sa congrégation, et surtout au séminaire de Saint-Magloire. Sa piété et son érudition le firent estimer. On a de lui : | *Instructiones theologicæ ad usum seminariorum*, nouvelle édition, Paris, 1700, 7 vol. in-12. On n'avait pas encore vu de meilleure théologie scolastique; mais l'auteur y ayant glissé avec beaucoup d'art quelques erreurs nouvellement condamnées, son ouvrage fut proscrit à Rome le 25 septembre 1708, par plusieurs évêques de France, notamment par les évêques de Chartres, de Laon, d'Amiens, de Soissons, et par le cardinal de Noailles. Le cardinal de Bissy opposa une critique très solide à cette théologie. | *Commentarius historicus et dogmaticus de sacra-*

(1) La *Septimanie* comprenait une grande partie du Languedoc, du Roussillon, de la Catalogne, dont Barcelone était la capitale. On l'appelait *Septimanie* à cause de sept grandes villes ou cités qui s'y trouvaient.

*mentis*, Lyon, 1696, en 2 vol. in-fol., dont l'auteur tira 3 vol. in-12, sous le titre de *Théorie pratique des sacremens*; | un *Abrégé de ses Institutions*, à l'usage de ceux qui se préparent aux examens qui précèdent les ordinations, 1 vol. in-12, en latin; | *Théologie morale*, par demandes et par réponses, Paris, 1741, 2 vol. in-12; | *Résolution des cas de conscience sur la vertu de justice et d'équité*, 4 vol. in-12. Ces deux derniers ouvrages sont pleins de décisions appuyées sur l'écriture et sur les Pères, et écrits avec clarté et avec méthode.

\* **JUGE-SAINT-MARTIN** (JACQUES-JOSEPH), fils d'un conseiller au présidial de Limoges, né dans cette ville en 1743, devint professeur d'histoire naturelle à Limoges, et fut un agronome distingué. Il couvrit plus de 200 hectares de mauvaise terre qui formaient son patrimoine, d'une foule d'arbres de toutes espèces qui n'avaient jamais été cultivés dans son canton : ce qui lui valut une médaille d'or et le titre de correspondant de la société royale d'agriculture de Paris. On lui doit plusieurs ouvrages sur l'agriculture et sur l'histoire naturelle : | *Traité de la culture du chêne*, 1788, in-8°; c'est un des meilleurs ouvrages qui aient paru sur cette matière. | *Notice des arbres et arbustes du Limousin*, Limoges, 1790, in-8°; | *Observations météorologiques et économiques faites pendant l'année 1791 dans le département de la Haute-Vienne*, 1791, in-8°; | *Proposition d'un congrès de paix générale*, 1798, in-12; | *Théorie de la pensée, de son activité primitive et de sa continuation par les songes*, 1806, in-8°; | *Changemens survenus dans les mœurs des habitans de Limoges depuis une cinquantaine d'années*, 2<sup>e</sup> édit. augmentée, Paris, 1817, in-8°. Ce savant agronome est mort à Limoges au commencement de 1824.

**JUGURTHA**, roi de Numidie, fils de Manastabal et d'une concubine, né avec les grâces de l'esprit et de la figure, fut élevé à la cour de Micipsa, son oncle. Celui-ci ayant démolé dans son neveu beaucoup d'ambition, lui donna le commandement d'un détachement qu'il envoyait à Scipion, qui faisait alors le siège de Numance. Micipsa espérait qu'il ne reviendrait pas de cette expédition; mais il fut trompé. Jugurtha, courageux sans être téméraire, fit éclater sa valeur et échappa à la mort. Son oncle l'adopta dans son testament, et le nomma héritier

avec ses deux fils, Adherbal et Hiempsal, espérant que les bienfaits du père l'attacheraient aux enfans; il se trompa encore. Qu'était-ce que le tiers d'un royaume pour un ambitieux tel que son neveu? L'ingrat, le perfide Jugurtha fit mourir Hiempsal, fit la guerre à Adherbal, l'obligea à s'enfermer dans Cirthe, sa capitale, l'y réduisit par la famine à se rendre à composition, et le fit périr dans les plus cruels tourmens, contre la foi du traité. Adherbal avait eu recours aux Romains; il était venu lui-même se plaindre au sénat : mais l'or de Jugurtha lui en avait fermé toutes les avenues. Cependant Rome ne resta pas indifférente à la perfidie de Jugurtha, elle lui déclara la guerre; mais celui-ci, ayant corrompu les sénateurs et les généraux qu'on envoya contre lui, obtint une paix avantageuse. Enhardi par ce succès, il vint lui-même plaider sa cause à Rome; ses largesses lui procurèrent de puissans protecteurs, et il aurait encore réussi dans ses projets, s'il n'eût, pendant son séjour dans cette ville, poussé l'audace du crime jusqu'à faire assassiner un prince numide, nommé Massiva, dont les droits au trône l'inquiétaient. Ayant reçu l'ordre de quitter l'Italie, ce fut alors que sortant de Rome, il dit « que cette ville » n'attendait pour se vendre qu'un acheteur, et qu'elle périrait bientôt s'il s'en » trouvait un. » Cécilius Métellus, qui fut envoyé contre lui, ne se laissa gagner ni par les promesses ni par les présens. Il vainquit Jugurtha, et le réduisit à quitter ses états pour aller mendier du secours chez les Gétules et les Maures. Marius et Sylla, qui continuèrent la guerre après Métellus, la firent avec le même succès. Bocchus, roi de Mauritanie, beau-père de Jugurtha, le livra à Sylla, l'an 105 avant Jésus-Christ. Le monarque captif, après avoir été donné en spectacle au peuple romain, depuis la porte triomphale jusqu'au Capitole, attaché au char de triomphe de Marius, fut jeté dans un cachot (1), où il mourut au bout de six jours : fin très peu assortie à ce que l'on voudrait nous faire accroire de la clémence et de l'humanité de ces vainqueurs du monde.

(1) Il paraît constant que ce fût dans un cul de basse fosse, où il ne pouvait respirer qu'un air infect et extrêmement humide. L'amour de la vie et la force de sa constitution prolongèrent son existence jusqu'au sixième jour, dans l'horrible supplice qu'il y endura, étant condamné à y mourir de faim.

• **JUIGNÉ** ( ANTOINE - ELÉONORE - LÉON LECLERC de ), archevêque de Paris, né en cette ville, en 1728, était fils du marquis de Juigné, d'une famille illustre du Maine, et qui fut tué à la bataille de Guastalla (en 1734), où il était colonel du régiment d'Orléans. Antoine de Juigné fit ses premières études au collège de Navarre, ensuite au séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet; il revint faire son cours de licence et prendre les ordres au même collège de Navarre. Son parent M. de Bezons, évêque de Carcassonne, l'appela auprès de lui, et le nomma son grand-vicaire. Il fut choisi en 1760, pour être agent du clergé. Les fonctions attachées à ce titre duraient cinq ans, à moins que l'agent ne fût nommé à un siège épiscopal. M. de Juigné les avait à peine commencées qu'on lui offrit l'évêché de Comminges. Il préféra continuer ses travaux et fut promu en 1764, à l'évêché comté-pairie de Châlons. Sous son prédécesseur dans ce diocèse, le jansénisme avait fait des progrès rapides: il rencontra pour l'extirper plusieurs obstacles, et se vit obligé de recourir à des mesures très-sévères contre plusieurs prêtres des plus obstinés qu'il interdit ou expulsa. Après avoir rétabli la paix dans le diocèse, il ne songea qu'à y faire du bien; et c'est à sa sollicitude toute paternelle que l'on dut la reconstruction du grand séminaire, la fondation d'un autre plus petit, et consacré à instruire gratuitement les enfants de la campagne que l'on croyait propres à l'état ecclésiastique. Humain, doux, charitable, il était généralement aimé dans son diocèse, où le pauvre trouvait en lui un constant bienfaiteur. Dans une occasion il donna une preuve de rare courage qu'inspire cette religion, dont le premier précepte est d'aimer et de secourir son prochain. Au milieu d'une nuit obscure, le ciel en feu annonce un incendie dans le voisinage de Châlons. Le pieux évêque en est averti, et ne balance pas à courir lui-même au secours des incendiés. Dirigé par les flammes et à la tête de ceux qui l'accompagnaient, il arriva à Saint-Dizier, qu'il trouva réduit en cendres. L'espoir de sauver quelque victime lui fait affronter tous les périls; il se fraie un chemin au travers des décombres, entouré de flammes et de fumée. On crut, pendant quelques instants qu'il avait péri, lorsqu'on parvint à le retirer de ce lieu où l'on ne trouvait plus que des ruines et des cadavres défigurés. Le retour de M. de Juigné

à Châlons ramena la tranquillité parmi les habitans, qui avaient tremblé pour les jours de leur prélat. Ces événemens malheureux était fréquents en Champagne, où la plupart des maisons sont construites en bois. M. de Juigné s'empressa d'établir un bureau de secours pour les incendiés. A peu près à cette époque, on lui offrit l'archevêché d'Auch, un des plus riches du royaume; M. de Juigné le refusa, se fondant sur le texte des canons, qui enseignent *qu'une augmentation de revenus ne doit pas être un motif pour changer de siège*. Cependant, après la mort de M. de Beaumont, archevêque de Paris (1781), le roi, de son propre mouvement, l'appela à ce siège. Sa modestie et ses scrupules durèrent alors céder aux ordres réitérés du monarque. Le vertueux prélat vint à Paris animé des mêmes sentimens qui avaient jusqu'alors dirigé sa conduite dans ses fonctions pastorales. Les revenus de son vaste patrimoine et de son archevêché étaient, en grande partie, employés en aumônes et en établissemens pieux; dans le rigoureux hiver de 1788 à 1789, ayant presque épuisé ses moyens, il vendit sa vaisselle d'argent, engagea son patrimoine; et, leur produit ne suffisant pas pour subvenir aux besoins des nombreuses familles dont la misère affligeait son cœur, il emprunta des sommes considérables jusqu'à la valeur de cent mille écus, dont son frère aîné, le marquis de Juigné, garantit le paiement. Peu de temps après eurent lieu les états-généraux, auxquels l'archevêque de Paris fut élu député ainsi que ses deux frères. Il siégea parmi la minorité, et s'attira de la sorte la haine des factieux, qui excitaient les passions du peuple. Il ne tarda pas à éprouver l'ingratitude de ce même peuple qu'il venait d'arracher aux tourmens de la faim. Le pieux archevêque sortait, le 24 juin 1789, de l'assemblée de Versailles, lorsque sa voiture fut attaquée et poursuivie longtemps à coups de pierres, au milieu des insultes de la populace. Il n'échappa qu'avec peine à la fureur de la multitude à laquelle il promit de se réunir au tiers-état. Il assista à la fameuse séance du 4 août, où tous les membres de l'assemblée parurent se confondre dans un même sentiment de bien public, et où le clergé et la noblesse rivalisèrent avec le tiers-état de dévouement dans leurs généreux sacrifices. Séduit par ces apparences trompeuses de la part de ceux qui vou-

laient tout envahir, le bon archevêque proposa de chanter un *Te Deum*, pour solenniser cette mémorable journée. Les affreux désordres qui suivirent éclairèrent bientôt M. de Juigné sur ce que l'on devait attendre de ces commencemens. Ayant obtenu du roi la permission de quitter la France, il se retira à Chambéry, où il reçut l'accueil le plus affectueux du marquis de Clermont-Saint-Jean, qui était son allié. Il se rendit ensuite à Constance et c'est de cette ville qu'il publia son *mandement* et plusieurs autres écrits relatifs au serment à la constitution civile du clergé. D'autres évêques et plusieurs prêtres émigrés le rejoignirent. M. de Juigné les aida de sa bourse, et de ce que produisait la vente de quelques effets précieux qui lui restaient encore. Les obstacles ne faisant qu'enflammer davantage sa charité toute chrétienne, il sollicita, en faveur de ses compagnons d'infortune, l'impératrice de Russie Catherine II, différens prélats et princes de l'Allemagne, et en obtint d'abondans secours. Infatigable dans son zèle, il parvint à établir à Constance un séminaire pour l'instruction des jeunes clercs destinés à remplacer les prêtres qui périssaient journellement en France sous la hache révolutionnaire. En 1799, les Français s'étant emparés de Constance, M. de Juigné et tous les émigrés qui s'y trouvaient durent quitter cette ville. Il se rendit à Augsbourg, et reçut de l'électeur de Trèves un accueil honorable. Après le concordat de 1802 M. de Juigné ne revint dans sa patrie que pour donner la démission de son archevêché entre les mains du pontife Pie VII. Il vécut dès lors dans le sein de sa famille, et il allait quelquefois visiter le nouvel archevêque, le cardinal de Belloy, qui le recevait avec empressement. M. de Juigné mourut à Paris, le 19 mars 1811, âgé de quatre-vingt-trois ans. Ses restes alors déposés dans le cimetière commun furent à l'époque de la restauration en 1814, transportés dans le caveau de l'église de Notre-Dame. Ce prélat était ami de la bonne littérature, et possédait si bien la Bible que lorsqu'on en citait un passage, il pouvait en indiquer tout de suite, non-seulement le livre, mais le chapitre et le verset. On a de lui : | des *Mandemens*; | un *Rituel*, Châlons, 1776, 2 vol. in-4°. On reproduisit cet ouvrage avec plusieurs changemens, sous le titre de *Pastoral de Paris*, 1786, 5 vol. in-4°. On croit que les

éditeurs de cette édition et des changemens qu'on y remarque, furent les abbés Revers, chanoine de Saint-Honoré; Plunkett, professeur au collège de Navarre, et P.-J.-Hippolyte Charlier, secrétaire et bibliothécaire de M. l'archevêque de Paris. Quoi qu'il en soit, les jansénistes combattirent ce livre par divers écrits, tels que, *Observations sur le Pastoral; réflexions sur le Rituel; Examen des principes du Pastoral, sur l'ordre, la pénitence, les censures, le mariage*, écrits qu'on attribua à Maulrot et à de Larrivière. Les jansénistes ne se bornèrent pas là; leurs clameurs furent telles que le Pastoral fut dénoncé au parlement, le 19 décembre 1786, par le conseiller Robert de Saint-Vincent. Malgré ses instances pour qu'on en fit arrêter la distribution, séance tenante, le parlement ordonna qu'on le remit aux gens du roi, qui ne donnèrent pas de suite à la dénonciation, au grand déplaisir des jansénistes. Il y a une *Vie de M. de Juigné archevêque de Paris*, par M. l'abbé Lambert, Paris, 1821, un vol. in-8°; et 1825, in-8°. Cette seconde édition accompagnée d'un portrait lithographié de M. de Juigné, a été vendue au profit des petits séminaires de Paris et de Châlons, pour honorer la mémoire du vénérable prélat qui en a occupé les sièges : M. l'abbé Jallabert, vicaire-général, prononça l'oraison funèbre de M. de Juigné.

**JULIARD.** Voyez JULIARD.

**JULES-CÉSAR.** Voyez CÉSAR.

**JULES CONSTANCE**, père de l'empereur Julien, et fils de l'empereur Constance Chlore, et de Théodora, sa seconde femme, était un prince doux et modéré, qui vit sans jalousie le diadème sur la tête de son frère Constantin. Il fut le particulier de son siècle le plus illustre par sa naissance, par ses richesses, par son crédit, et peut-être le premier sénateur de Rome qui ait fait profession publique du christianisme. Il avait été engagé dans le parti du tyran Maxence; mais Constantin victorieux respecta dans ce grand homme les talens supérieurs, et une vertu encore supérieure aux talens. Il le fit consul, préfet, etc. Jules Constance périt l'an 537, dans le massacre de sa famille par les fils de Constantin après la mort de leur père.

**JULES** (saint), soldat romain, servit long-temps avec valeur dans les armées des empereurs, et eut la tête tranchée vers l'an 302, par ordre de Maxime, gouverneur de la basse Mésie.

**JULES I<sup>er</sup>** (saint), Romain, successeur du pape saint Marc le 6 février 337, envoya ses légats au concile de Sardique en 347, et soutint avec force la cause de saint Athanase, qui en avait appelé à lui comme au chef de l'Eglise et au juge des évêques. (*Voy. APIARIUS, ATHANASE, INNOCENT I<sup>er</sup>*). Il mourut après avoir illustré son siège par la science et les vertus des saints, le 12 avril 352. On a de lui deux *Lettres* admirables dans les *OEuvres* de saint Athanase, et dans les *Epîtres des papes* de D. Constant, qui sont, au jugement de Tillemont, deux des plus beaux monumens de l'antiquité ecclésiastique. Les autres ouvrages que l'on attribue à saint Jules sont supposés.

**JULES II** (JULIEN de la ROVÈRE), neveu du pape Sixte IV, né au bourg d'Albizale près de Savone, l'an 1454, fut élevé successivement sur les sièges de Carpentras, d'Albano, d'Ostie, de Bologne, d'Avignon. Le pape Sixte IV, son oncle, l'honora de la pourpre en 1471, et lui confia la conduite des troupes de l'état contre les peuples révoltés en Ombrie. Le cardinal de la Rovère, né avec un génie guerrier, dompta les rebelles. Ses exploits et ses entreprises lui acquirent beaucoup de pouvoir dans Rome. Cependant, à son avènement au pontificat, le pape Alexandre VI, son ennemi déclaré, l'exila. Le cardinal de la Rovère remua alors toute l'Italie. La conquête de Naples par Charles VIII, le soulèvement des Génois, l'expulsion de Ludovic Sforce, furent en grande partie son ouvrage. A la mort d'Alexandre VI, il fit élire le cardinal Piccolomini (Pie III), vieillard infirme qui ne régna que 26 jours. Il fit alors entrer dans ses intérêts César Borgia et l'emportant sur le cardinal d'Amboise, son compétiteur, il fut élu pape au premier scrutin, en 1505. Son premier soin fut de faire construire l'église de Saint-Pierre; il en posa la première pierre en 1506. Cet édifice, le plus beau que les hommes aient élevé à la Divinité, fut bâti sur le Vatican, à la place de l'église construite par Constantin : « Monument » célèbre dans toutes les langues, dit un » voyageur, et toujours supérieur à l'idée » qu'on s'en fait, pourvu que le bon sens » règle l'imagination; temple auguste, » qui n'eut jamais d'égal en grandeur, en » majesté, en richesse; où la religion a » rassemblé tout ce qui peut servir à » animer et à nourrir la piété; où la curiosité la plus avide et la plus intelli-

» gente trouve de quoi se satisfaire, re- » vient sans cesse aux mêmes objets, et » ne les quitte que déterminée à revenir » encore; où les artistes en tout genre les » plus critiques et les plus habiles vien- » nent admirer et s'instruire. » (*Voy. FONTANA, CHARLES.*) Des idées différentes occupèrent bientôt le pontife. Jules II, qui, comme ses prédécesseurs, aurait voulu chasser les étrangers de l'Italie, cherchait à renvoyer les Français au-delà des Alpes; mais il exigeait auparavant que les Vénitiens lui remissent les villes dont ils s'étaient saisis après la mort d'Alexandre VI. Ces républicains voulurent garder leurs conquêtes; Jules II s'en vengea en liguant toute l'Europe contre Venise. Cette ligue, connue sous le nom de *Ligue de Cambrai*, fut signée en 1508, entre le pape, l'empereur Maximilien, le roi de France Louis XII, et le roi d'Aragon Ferdinand le Catholique. Les Vénitiens, réduits à l'extrémité, demandèrent grâce et l'obtinent à des conditions assez dures. Ils cédèrent à Jules une partie de la Romagne, et alors le pontife n'eut plus besoin des Français. Il ne les aimait pas d'ailleurs, parce qu'ils avaient traversé son élection au pontificat, et qu'ils perpétuaient les guerres d'Italie par des prétentions et des vues de conquêtes toujours renaissantes. Il se ligua contre eux la même année, avec les Suisses, avec le roi d'Aragon, et avec Henri VIII, roi d'Angleterre. Il fit demander à Louis XII quelques villes qu'il occupait en Italie, et sur lesquelles le saint Siège prétendait avoir des droits; Louis les refusa, et fut excommunié. La guerre commença vers Bologne et vers le Ferrarais. Le pape assiégea la Mirandole en personne, pour donner de l'émulation à ses troupes. On vit ce pontife septuagénaire, le casque en tête et la cuirasse sur le corps, visiter les ouvrages, presser les travaux et entrer en vainqueur par la brèche le 20 janvier 1511. Mais Trivulce, général des troupes françaises, s'empara de Bologne, et l'armée papale unie à celle des Vénitiens fut mise en déroute. Jules II, obligé de se retirer à Rome, eut le chagrin de voir en passant à Rimini les placards affichés pour intimer l'indiction d'un concile à Pise. Louis XII excommunié en avait appelé à cette assemblée, qui inquiéta beaucoup le pape. Après diverses citations, il fut déclaré suspens par contumace dans la 8<sup>e</sup> session tenue le 21 avril 1512. Ce fut alors que Jules ne gardant plus au-



cune mesure , mit le royaume de France en interdit. Louis XII fit excommunier à son tour Jules II, et fit battre des pièces de monnaie qui portaient au revers : PERDAM BABYLONIS NOMEN : *Je détruirai jusqu'au nom de Babylone* : démarche qu'on ne saurait excuser, qui marque la passion et l'aveuglement de la colère. Louis pouvait se défendre et même se venger, sans outrager l'Eglise et le saint Siège. Jules opposa au conciliabule de Pise, qu'il ne faut pas confondre avec le célèbre concile de ce nom en 1409, le concile général de Latran, dont l'ouverture se fit le 3 mai 1512 ; mais il n'en vit pas la fin. Une fièvre lente, causée, dit-on, par le chagrin de n'avoir pu porter les Vénitiens à s'accommoder avec l'empereur, l'emporta le 21 février 1513. Il pardonna aux cardinaux de l'assemblée de Pise, avec cette restriction, qu'ils ne pourraient assister à l'élection de son successeur. « Comme Julien de la Rovère, » dit-il, je pardonne aux cardinaux schismatiques ; mais comme pape, je juge qu'il faut que la justice se fasse... » Jules II avait dans le caractère un fonds d'inquiétude qui ne lui permettait pas d'être sans projets, et une certaine audace qui lui faisait préférer les plus hardis. S'il eut l'enthousiasme propre à communiquer ses passions à d'autres puissances, il manqua de la probité qui rend les alliances sincères, et de l'esprit de conciliation qui les rend durables. Jean Stella, auteur contemporain, dans ses *Vies* des papes, peint au contraire ce pontife avec les plus belles couleurs ; on ne peut rien ajouter à l'éloge qu'il en fait : d'autres historiens en font un portrait affreux. On ne peut guère se fier à ce que les auteurs disent des grands hommes qui ont vécu dans des temps de trouble : chacun en parle selon le parti qu'il a épousé. Au reste, ce que l'on peut assurer, c'est que le sublime de sa place lui échappa ; il ne vit pas ce que voient si bien aujourd'hui ses sages successeurs : que le pontife romain est le père commun, et qu'il doit être l'arbitre de la paix, et non le flambeau de la guerre. Tout entier aux armes et à la politique, il ne paraissait chercher, dans la puissance spirituelle, que le moyen d'accroître la temporelle. Il n'est pas vrai cependant qu'il jeta un jour dans le Tibre les clefs de saint Pierre, pour ne se servir que de l'épée de saint Paul, comme tant d'historiens protestans et catholiques l'ont dit, d'après le témoignage d'un mauvais poète

satirique Les papes n'ont pas conservé tout ce que Jules II leur avait donné. Parme et Plaisance, détachées du Milanais, furent jointes par ce pape au domaine de Rome, du consentement de l'empereur, et en ont été séparées depuis. Il fut favorable aux savans, et avait même une trop bonne opinion de l'influence des lettres, si un propos qu'on lui prête est véritable. Il encouragea la peinture, la sculpture, l'architecture ; et de son temps, les beaux-arts commencèrent à sortir des décombres de la barbarie gothique. Le pape Jules II fut le premier qui laissa croître sa barbe, regardant l'usage contraire comme l'effet de la frivolité et de la mollesse. François I<sup>er</sup>, Charles-Quint et tous les autres rois suivirent cet exemple, adopté à l'instant par les courtisans et ensuite par le peuple. Léon X lui succéda.

**JULES III** (JEAN-MARIE GIOCCHI, pape sous le nom de), né, selon quelques-uns, dans le diocèse d'Arezzo, et selon le continuateur de Fleury, à Rome, dans le quartier del Parione, d'une famille originaire de Monte-San-Savino, dans le diocèse d'Arezzo, d'où il avait le nom *del Monte*, se fit estimer de bonne heure par ses connoissances en littérature et en jurisprudence. Il eut successivement l'administration de plusieurs évêchés, l'archevêché de Siponte, et enfin le chapeau de cardinal en 1536. Il succéda au pape Paul III en 1550, et prit le nom de Jules III. Né avec de la fermeté dans le caractère, il avait paru, avant son pontificat, selon Panvini, d'une grande sévérité ; mais lorsqu'il eut été placé sur le trône de saint Pierre en 1550, ses mœurs parurent s'altérer, et son amour pour la justice diminua. D'autres auteurs ont porté de ce pape un jugement tout opposé, et on dit que Jules III, depuis son élévation, n'eut d'autres plaisirs que ceux qu'il trouvait dans les affaires et dans le maintien de l'ordre public. Il avait présidé au concile de Trente sous Paul III ; il le fit rétablir et continuer dès qu'il fut souverain pontife. Il prit les armes ensuite avec l'empereur, contre Octave Farnèse, duc de Parme, et mourut en 1555. Ce pontife avait établi en 1553, une nombreuse congrégation de cardinaux et de prélats, pour travailler à la réforme de l'Eglise ; mais cette congrégation n'eut aucun succès. Jules III eut Marcel II pour successeur.

**JULES AFRICAIN.** Voy. AFRICAIN.

**JULES ROMAIN.** *Voyez* ROMAIN.

**JULIA DOMNA** (PIA-FELIX-AUGUSTA), fille d'un prêtre du Soleil, née vers l'an 170 à Apamée, dans la Phrygie, ou à Emèse en Syrie, épousa l'empereur Septime-Sévère. Sûre du cœur de son époux, qu'elle avait enchanté par son esprit et par sa beauté, elle se livra à toutes ses passions. Ses débauches allèrent jusqu'aux derniers excès. Plautien, favori de Septime-Sévère, crut la perdre auprès de l'empereur, en dévoilant ses infamies; mais il périt lui-même. Julia reprit son crédit, et recommença ses prostitutions. Après la mort de Sévère, les plaisirs furent d'auprès d'elle. Ses deux fils, altérés du sang l'un de l'autre, étaient à tout moment sur le point de se poignarder. Caracalla massacra Géta, son frère, entre les bras de leur mère commune. Les malheurs de Julia ne la corrigèrent pas. Si l'on en croit Spartien, elle se prostitua à Caracalla, son fils. Telles étaient les mœurs de ces temps, qu'on ose rappeler à des chrétiens comme des siècles de vertus. Après la mort de cet empereur, déterminée à ne pas lui survivre, elle avança le terme de ses jours, en irritant un cancer qu'elle avait au sein. Elle mourut à Antioche vers la fin de l'an 217, à l'âge de 47 ans. Elle avait protégé les lettres, et ce fut à sa sollicitation que Philostrate composa le roman intitulé *La Vie d'Apollonius de Thyane*. Diogène Laërce lui dédia ses ouvrages sur *la Vie et les opinions des philosophes grecs*. Il existe des médailles de Julia Domna. Bayle lui a consacré un article remarquable dans son *Dictionnaire*.

**JULIARD** ou **JULIARD** (GUILLAUME), docteur en théologie et prévôt de la cathédrale de Toulouse, neveu de la fameuse madame de Mondonville, institutrice des *Filles de l'enfance*, défendit la mémoire de sa tante contre Reboulet, auteur d'une *Histoire de cette congrégation*. Il publia deux brochures à ce sujet : *L'Innocence justifiée*; | *Le Mensonge confondu*. L'abbé Juliard mourut en 1757, à 70 ans, après avoir réussi à faire condamner au feu par le parlement de Toulouse, l'ouvrage de son adversaire. « Juliard était connu, dit Ladvoat, par son appel de la bulle *Unigenitus* au futur concile. » *Voyez* MONDONVILLE (JEANNE de).

**JULIE** (sainte), vierge et martyre de Carthage. Cette ville ayant été prise et saccagée en 459 par Genséric, roi des Vandales, Julie fut vendue à un mar-

chand païen, et menée en Syrie. Quelques années après, ce marchand s'étant embarqué avec elle pour transporter des marchandises en Provence, le vaisseau s'arrêta au Cap-Corse pour y célébrer une fête en l'honneur des fausses divinités. Julie, qui n'y prenait aucune part, fut citée devant le gouverneur Félix comme chrétienne, et elle reçut la couronne du martyre.

**JULIE**, fille de César et de Cornélie, passait pour la plus belle et la plus vertueuse femme de Rome. Son père la maria d'abord avec Cornélius Cépion, mais il l'engagea ensuite à faire divorce, pour lui faire épouser Pompée, que César voulait s'attacher par ce lien. Julie fut effectivement le nœud d'amitié de ces deux grands hommes; mais étant morte en couches l'an 53 avant J.-C. on vit bientôt naître ces querelles funestes qui finirent par la ruine de la république. Pompée avait aimé tendrement Julie, et tant qu'elle vécut, il parut oublier les armes et les affaires pour complaire à son épouse, et ne pas troubler la douceur de cette union.

**JULIE**, fille unique d'Auguste, et de Scribonie, sa troisième femme, épousa Marcellus. Son rang lui fit des courtisans, et sa figure des amans. Loin de les dédaigner, elle s'abandonna avec eux aux plaisirs de la débauche la plus effrénée. Devenue veuve, elle épousa Agrippa, et ne fut pas plus sage. Son mari était vieux; elle s'en consola, en se livrant à tous les jeunes gens de Rome. (*Voyez* OVIDE.) Après la mort d'Agrippa, Auguste la fit épouser à Tibère, qui, ne voulant être ni témoin ni dénonciateur des débauches de sa femme, quitta la cour. Sa lubricité augmentait tous les jours; elle poussa l'impudence jusqu'à faire mettre sur la statue de Mars autant de couronnes qu'elle s'était prostituée de fois en une nuit. « Quand les cours et les trônes, dit un auteur, sont souillés par de telles infamies, que la luxure y est en honneur, ou suivie seulement de tardives et timides punitions, on peut assurer que la chute de l'empire n'est pas loin. » Auguste, honteux enfin de ses excès, l'exila dans l'île Pandataire, sur la côte de Campanie, après avoir fait défense à tout homme libre ou esclave d'aller la voir sans une permission expresse. Cédant cependant aux sollicitations politiques de Tibère, il changea le lieu de son exil, et la fit transférer à Rhége, dans la Calabre; mais il fit prononcer, en même temps,

son divorce avec Tibère. Auguste ne rapela pas Julie par son testament ; et ce fut sous ce prétexte que Tibère, devenu empereur, lui ôta sa pension, et la laissa mourir de faim dans son exil, l'an 14 de J.-C.—**JULIE** sa fille, femme de Lépιδus, fut aussi exilée pour ses débauches.

**JULIE**, surnommée *Liville* (**JULIA JUNIOR**), troisième fille de Germanicus et d'Agrippine, née dans l'île de Lesbos, l'an 17 de Jésus-Christ, fut mariée à l'âge de 16 ans, au sénateur Marcus-Vinucius. Elle jouit d'abord d'une grande faveur sous l'empereur Caligula son frère, qui ayant été, dit-on, son premier corrupteur, l'avait livrée ensuite aux compagnons de ses débauches. Mais ce prince s'étant imaginé qu'elle était entrée dans une conspiration contre lui, l'exila dans l'île de Ponte. Rappelée à Rome par Claude son oncle, l'an 41, elle ne resta pas long-temps dans cette capitale. Messaline, jalouse de son crédit, la fit exiler de nouveau, sous prétexte d'adultère, et massacrer peu de temps après par un de ses satellites. Elle n'avait encore que 24 ans. Ses mœurs étaient très corrompues. On prétend que le philosophe Sénèque fut un de ses nombreux amans, et qu'il fut relégué dans l'île de Corse pour l'avoir séduite : tant il est vrai que dans tous les temps la philosophie, abandonnée à elle-même, a fait plus de froids et hypocrites moralistes que de sages dignes de ce nom.

**JULIE**, fille de l'empereur Titus, fut mariée à Sabinus, son cousin-germain. Domitien. son frère, en devint amoureux, et elle n'eut point horreur de répondre à sa passion infâme. Ce prince étant parvenu à l'empire, fit assassiner Sabinus et répudia en même temps sa femme. Julie s'étant retirée dans le palais impérial, devint publiquement la concubine de son frère. Mais ayant voulu se faire avorter, le breuvage que Domitien lui fit donner à cet effet agit d'une manière si violente qu'elle en mourut l'an 80 de Jésus-Christ, quoiqu'elle fût, dit-on, accoutumée à ce crime. Domitien la plaça au rang des divinités : il en fallait de telles à ce monstre. *Voyez* SABINE.

**JULIE DOMNE.** *Voyez* JULIA.

**JULIE.** *Voy.* DRUSILLE, GONZAGUE et SOEMIAS.

**JULIEN** (saint), premier évêque du Mans et l'apôtre du Maine, sur la fin du 3<sup>e</sup> siècle, doit être distingué de saint Julien, martyrisé en 318, dit-on, à Brioude en Auvergne, sous Dioclétien. Quoiqu'on

ne puisse contester à saint Julien la gloire d'avoir prêché l'Évangile dans le Maine: on n'a aucun monument, ni du temps auquel il a vécu, ni des actions qui signalèrent son épiscopat.

**JULIEN** (saint), illustre archevêque de Tolède, en 680, présida au 12<sup>e</sup> concile de Tolède, et aux trois suivans. Il mourut en 690, et laissa : | un *Traité contre les Juifs*, dans le livre intitulé : *Testamentum 12 Prophetarum*, Haguenau, 1552, in-8° ; | *Pronostica futuri sæculi*, dans la Bibliothèque des Pères ; | *De expeditione Wamba Regis in Paulum ducem Narbonensem*, dans les Historiens de France de Duchesne ; | d'autres *Ecrits* savans et solides. Il avait l'esprit aisé, fécond, agréable, et les mœurs douces et pures.

**JULIEN** (**DIDIUS SERVUS-JULIANUS**). *Voyez* DIDIER-JULIEN.

**JULIEN** (**FLAVIUS-CLAUDIUS**), dit *L'Apostat*, fameux empereur romain, fils de Jules-Constance, frère du grand Constantin, et de Basiline sa seconde femme, naquit à Constantinople en 351. Il pensa périr avec son frère Gallus dans l'horrible massacre que les fils de Constantin firent de sa famille, massacre dans lequel son père et ses plus proches parens furent enveloppés ; il ne fut sauvé que par les soins de Marc, évêque d'Aréthuse, qui le cacha dans le sanctuaire de son église, circonstance qui ajouta dans la suite à l'horreur de son apostasie, et de la persécution qu'il souffrit que l'on exerçât contre les chrétiens, lorsqu'il fut sur le trône. Eusèbe de Nicomédie, chargé de l'éducation de Julien et de Gallus, leur donna un gouverneur nommé Mardonius, qui tâcha de leur inspirer de la gravité, de la modestie et du mépris pour les plaisirs des sens. Ces deux jeunes princes entrèrent dans le clergé, et firent l'office de lecteurs ; mais avec des sentimens bien différens sur la religion. Gallus avait beaucoup de piété, et Julien avait un secret penchant pour le culte des faux dieux. Ses dispositions éclatèrent lorsqu'il fut envoyé à Athènes, à l'âge de 24 ans. Il s'y appliqua à l'astrologie, à la magie, et à toutes les vaines illusions du paganisme. Il s'attacha surtout à un philosophe Maxime, qui flattait son ambition, en lui promettant l'empire. C'est principalement à cette curiosité sacrilège de connaître l'avenir, et au désir de dominer, que l'on doit attribuer l'apostasie de ce prince, qui ne la fit connaître qu'après la mort de Constance. Celui-ci le fit

César l'an 355. Julien eut, en cette qualité, le commandement général des troupes dans les Gaules, et se signala dans cet emploi par sa prudence et son courage. Il remporta une victoire sur sept rois allemands auprès de Strasbourg, vainquit plusieurs fois les barbares, et les chassa des Gaules en très peu de temps. Constance auquel il était devenu suspect par tant de succès, lui envoya demander pour l'affaiblir une partie considérable de ses troupes, sous prétexte de la guerre contre les Perses. Mais les soldats de Julien se mutinèrent et le déclarèrent empereur malgré sa résistance. Il était alors à Paris, où il avait fait bâtir un palais, dont on voit encore les restes. L'empereur Constance indigné contre lui songeait aux moyens de le soumettre, lorsqu'il mourut le 5 novembre 361. Julien alla aussitôt en Orient, où il fut reconnu empereur comme il l'avait été en Occident. Le luxe, la mollesse, une foule de maux désolaient l'empire; Julien y remédia avec zèle, et fit naître les plus fortes espérances d'un règne heureux; mais les philosophes dont il était environné les firent évanouir. Ils lui persuadèrent d'anéantir le christianisme et de faire revivre l'idolâtrie. Julien ordonna par un édit général d'ouvrir les temples du paganisme. Il fit lui-même les fonctions de souverain pontife, avec toutes les cérémonies païennes, s'efforçant d'effacer le caractère de son baptême avec le sang des sacrifices. Il assigna des revenus aux prêtres des idoles, dépouilla les églises de tous leurs biens, pour en faire des largesses aux soldats, ou les réunir à son domaine; révoqua tous les privilèges que les empereurs avaient accordés à l'Eglise, et ôta les pensions que Constantin avait données pour nourrir les clercs, les veuves et les vierges. Plus adroit que ses prédécesseurs, il ne crut pas d'abord devoir employer la violence pour abolir le christianisme : il savait qu'elle avait donné à l'Eglise une plus grande fécondité. Il affecta même la douceur envers les chrétiens, et rappela tous ceux qui avaient été exilés sous Constance, à cause de la religion. Son but était de les pervertir par les caresses, les avantages temporels, et les vexations colorées de quelque prétexte étranger. S'il enlevait les richesses des églises, c'était, disait-il, pour faire pratiquer aux chrétiens la pauvreté évangélique : il leur défendait de plaider, de se défendre en

justice, et d'exercer des charges publiques. Il fit plus; il ne voulut pas qu'ils enseignassent les belles-lettres, sachant les grands avantages qu'ils tiraient des livres profanes pour combattre le paganisme et l'irréligion. Quoiqu'il témoignât en toute occasion un mépris souverain pour les chrétiens, qu'il appelait toujours *Galiléens*, cependant il sentait l'avantage que leur donnait la pureté de leurs mœurs et l'éclat de leurs vertus; il ne cessait de proposer leurs exemples aux prêtres païens. Tel fut le caractère de la persécution de Julien : la douceur apparente et la dérision de l'Evangile. Il en vint néanmoins ouvertement à des moyens violens quand il vit que les autres étaient inutiles. Il donna les charges publiques aux plus cruels ennemis des chrétiens, et les villes furent remplies de troubles et de séditions. Il y eut un grand nombre de martyrs dans la plupart des provinces, et même à sa cour, où, par des ordres secrets, on se défaisait des plus illustres partisans du christianisme. Il fit mourir à Chalcédoine les deux ambassadeurs de Perse, Manuel et Ismaël, parce qu'ils étaient chrétiens. Maris, évêque de cette ville, qui était aveugle, lui ayant reproché publiquement ses impiétés, Julien lui répondit en souriant, « que son Galiléen ne le guérirait pas de la perte de sa vue. » — Je loue le Seigneur, répondit Maris, » d'être aveugle pour n'avoir pas les yeux » souillés par la vue d'un apostat tel que » toi... » Julien voulant convaincre de faux la prédiction de Notre-Seigneur sur le temple de Jérusalem, entreprit de le faire rebâtir par les Juifs, environ 300 ans après sa démolition par Titus; mais tous leurs efforts ne servirent qu'à vérifier la parole de J.-C. Les Juifs, qui s'étaient rassemblés de tous côtés à Jérusalem, en ayant creusé les fondemens, il en sortit des tourbillons de flammes qui consumèrent les ouvriers, et l'ouvrage commença. Les maçons s'opiniâtèrent à diverses reprises, à construire les fondemens du temple; mais tous ceux qui osèrent y travailler périrent par les flammes. Ce fait est constaté par Ammien Marcellin, auteur païen très estimé, et par un grand nombre de témoins authentiques. L'empereur Julien, résolu d'éteindre le christianisme, voulait auparavant terminer la guerre contre les Perses. Il fit des préparatifs et des sacrifices sans nombre, et jura, en partant, de ruiner l'Eglise à son retour : mais Dieu la ga-

rantit de ses menaces insensées. Ce prince s'étant engagé sans cuirasse dans le premier combat, il fut blessé dangereusement. Comme il levait les bras pour animer les troupes, en criant *Tout à nous!* il fut frappé d'un dard qui le blessa à mort. Théodoret et saint Grégoire de Naziance rapportent qu'il prit alors dans sa main du sang de sa blessure, et qu'il s'écria en le jetant vers le ciel : *Tu as vaincu, Galiléen!* Trait que quelques critiques ont révoqué en doute, mais que sa haine contre Jésus-Christ et ses vains efforts pour détruire le christianisme rendent très croyable, et que M. Le Beau, dans son *Histoire du Bas-Empire*, a suspecté sans raison sur le simple silence d'Ammien Marcellin. « Lorsque, dit un critique, à l'autorité de Théodoret, si voisin de ce temps-là, on ajoute celle de saint Grégoire de Naziance, auteur contemporain, écrivain solide et judicieux, et qui con- naissait si bien Julien (1); lorsque l'on considère que le silence d'Ammien Marcellin ne prouve rien, puisqu'il n'est pas naturel qu'un auteur païen rapporte l'aveu de la victoire de Jésus-Christ, échappé à son héros mourant; lorsqu'on se rappelle que Julien avait résolu d'extirper le christianisme à son retour; que l'édit de persécution était déjà envoyé en Afrique, et que les païens étaient si persuadés de sa prochaine destruction, que Libanius osa demander à un grammairien chrétien : *Que fait maintenant le fils du charpentier* (2)? lorsqu'on songe que les païens mêmes ont regardé la mort de Julien comme une *vengeance du Christ* (3); lorsqu'on réfléchit à l'exclamation tout-à-fait froide et insignifiante (*Soleil tu as perdu Julien*), que M. Lebeau substitue à l'énergique *Vicisti Galilæe!* si bien assorti au caractère de haine que Julien portait à Jésus-Christ, si naturellement

lié aux circonstances, si digne du vainqueur et du vaincu; lorsqu'on se souvient de la mort d'autres ennemis du christianisme, surtout de ceux qui ont eu contre son divin fondateur une haine personnelle, et qu'on a vu renouveler ce *Vicisti* d'une manière terrible, etc.; lorsque, dis-je, on rassemble toutes ces considérations, on n'hésite point à soupçonner de légèreté l'historien, d'ailleurs très estimable, qui a paru révoquer en doute une ancienne et générale tradition. » Julien employa ses derniers momens à s'entretenir avec le philosophe et le magicien Maxime, et expira la nuit suivante, le 26 juin 363, à 52 ans. Il avait épousé Hélène, sœur de Constance, laquelle mourut à la fleur de son âge. Il n'y a guère de prince dont les auteurs aient parlé plus diversement, parce qu'ils l'ont regardé sous différens points de vue, et qu'il était lui-même un amas de contradictions. Il fit paraître des vertus tant qu'il fut en tutelle, et réduit à trembler continuellement pour ses jours; lorsqu'il fut maître, il donna l'essor à son caractère. Une dissimulation profonde, une hypocrisie raffinée, dont il avait contracté l'habitude, fut le voile dont il sut couvrir de très grands vices... Son courage est incontestable; mais il fut bouillant, téméraire, avide de gloire à un excès puéril. Maître de conclure avec les Perses une paix avantageuse, il eut la folie de vouloir imiter Alexandre; il se laissa tromper par un espion, malgré les remontrances de ses généraux; il exposa son armée à une perte certaine, en faisant brûler sa flotte. Il mit l'Assyrie à feu et à sang; la manière dont il traita les villes de Diacires, Ozogardane et Maogamalgue, fait horreur. Il fut d'une tempérance exemplaire, mais il poussait la malpropreté et l'extérieur cynique à une indécence qui avilissait l'empereur et le philosophe. Dans les fêtes de Vénus, il ne rougissait point de se mêler à la troupe des prostituées et des efféminés qui célébraient la déesse; il fit pour les sacrifices des profusions insensées. Ammien Marcellin dit que s'il était revenu vainqueur des Perses, l'empire n'aurait pas pu fournir assez de bœufs pour servir de victimes. Il faisait lui-même les fonctions les plus viles de sacrificateur, et paraissait continuellement dans l'équipage d'un boucher... Dans plusieurs occasions il donna des exemples de clémence, dans d'autres il montra de la cruauté. Il laissa tourmenter impunément

(1) Ce saint avait été condisciple de Julien, lorsque ce dernier étudiait à Athènes

(2) *Il fait un cercueil*, répondit le grammairien.

(3) Saint Jérôme, qui était âgé de 22 ans quand Julien mourut, raconte qu'au milieu des gémissemens que sa mort arrachait à l'idolâtrie, il entendit ces paroles de la bouche d'un païen : « Comment les chrétiens peuvent-ils vanter la patience de leur Dieu? Rien n'est si prompt que sa colère. Il n'a pu suspendre pour un peu de temps son indignation. » Octave de Milet, Théodoret, Sozomène, etc., rapportent des propos semblables. Or, qui ne voit que ce langage des païens, qui ne croyaient point en la puissance de J.-C., ne pouvait être fondé que sur les dernières paroles de Julien.

Marc, évêque d'Aréthuse, qui lui avait sauvé la vie pendant son enfance; il paya de la même ingratitude le trésorier Ursulus, qui avait tenu son parti dans les Gaules : la mort de cet homme irréprochable fit murmurer tout l'empire. Il fit mourir deux officiers, parce qu'ils étaient demeurés fidèles à Constance, leur maître. Il ne vengea aucune des cruautés que les païens exercèrent contre les chrétiens sous son règne; il punit au contraire les gouverneurs de province qui voulurent les réprimer. Par une libéralité fort mal entendue, il causa une famine à Antioche. Il était d'une application infatigable au travail, fit plusieurs ordonnances très sages, et retrancha beaucoup d'abus; mais il en fit naître de nouveaux, et commit plusieurs injustices ( voyez Ammien Marcellin, liv. 24 ). A la place des tyrans subalternes qu'il déposséda, il mit en faveur des sophistes dont l'orgueil, l'insolence et les vexations indignaient tout le monde. L'apostasie, sous son règne, tint lieu de mérite; on vit un certain Ecebelus, qui avait été un de ses maîtres, changer trois fois de religion sous trois règnes. Enfin parmi les philosophes même de ce siècle, qui ont tenté de faire de Julien un héros et un sage, il s'en est trouvé de sincères qui en ont parlé avec vérité. Celui qui a traité de la *félicité publique* a porté de ce prince un jugement plus équitable que ses confrères. Il convient que la manière dont on en a parlé est moins humiliante pour le faux zèle que pour la philosophie; que c'était un crime de la part de Julien d'opprimer le christianisme; qu'au lieu de montrer sur le trône un philosophe impartial, il ne fit voir en lui qu'un païen dévot et fanatique. « Je » ne sais, dit-il, quel caractère de comé- » dien domine dans l'esprit de Julien; » tantôt c'est Marc-Aurèle, tantôt Trajan, » tantôt Alexandre qu'il s'empresse de co- » pier. Ses ouvrages sont ceux d'un so- » phiste et d'un rhéteur. Dans ses mœurs » c'est un stoïcien : au temple c'est un » idolâtre; et dans son cabinet un mau- » vais platonicien, qui cherche à cor- » rompre la doctrine de cette secte par » l'indigne alliage de la magie. » Saint Grégoire de Nazianze fait le portrait suivant de sa figure, de ses attitudes et de ses manières : « Il y a beaucoup de gens, » dit-il, qui n'ont connu Julien que lors- » qu'il s'est fait connaître par ses actions » et par l'abus de la puissance absolue; » mais pour moi, je connus ce qu'il était

dès que je le vis et que je le pratiquai à » Athènes, et je ne lui trouvai aucune » marque de rien de bon. Il portait la » tête au vent, renuait sans cesse les » épaules, tournait les yeux de côté et » d'autre à tout moment, avait le regard » farouche; il ne pouvait tenir ses pieds » en place, enflait ou retirait ses narines » continuellement, en signe de colère ou » de mépris; s'exerçait à dire des bons » mots et des bouffonneries froides, riait » à gorge déployée; accordait ou refusait » légèrement une même chose d'un mo- » ment à l'autre, parlait sans ordre et » sans fondement, faisait des interroga- » tions importunes et des réponses hors » de propos. Mais pourquoi est-ce que je » m'arrête à faire un si long détail de son » extérieur? Pour conclusion, je le con- » nus dès lors par là, avant que de le con- » naître dans ses actions, et, depuis, elles » n'ont fait que me confirmer dans mon » premier jugement : car ceux qui étaient » alors avec moi pourraient rendre témoi- » gnage, s'ils étaient présents, que dès » que j'eus observé toutes ses manières, » je di aussitôt que la république romaine » nourrissait un serpent bien dangereux. » Je le dis, et je souhaitais en même temps » d'être un menteur; et sans doute il eût » beaucoup mieux valu que je l'eusse été » et que l'on n'eût point vu tant de maux » qui ont désolé toute la terre. » A ces di- » vers portraits de Julien, nous joindrons celui qu'en fait M. Le Beau dans son *Histoire du Bas-Empire*; le dernier trait surtout est caractéristique. « On aperçoit, » dit-il, dans cette âme tout le jeu de la » vanité. Avide de gloire comme les ava- » res le sont des richesses, il la chercha » jusque dans les moindres objets. Sa tem- » pérance, poussée à l'excès devint une » vertu de théâtre; une grande partie de » ses sujets ne trouva jamais en lui de » justice; s'il eût été vraiment le père de » ses peuples, il eût cessé de haïr les chré- » tiens, et ne leur eût pas fait la guerre » du moment qu'il devint leur empereur. » Il n'épargna leur vie que dans ses pa- » roles et dans ses édits. Julien est le mo- » dèle des princes persécuteurs, qui veu- » lent sauver ce reproche par une appa- » rence de douceur et d'équité. » On peut consulter son *Histoire*, très bien écrite, par M. l'abbé de la Bletterie, réimprimée à Paris en 4 vol. in-12; ou bien encore celle qu'a publiée M. Jondot, 1817, 2 vol. in-8°. Ce prince a été encore bien jugé par un auteur déjà cité, dont les prin-

cipes anti-chrétiens ne sont pas équivoques (Chastellux, *De la félicité publique*); et mieux encore par le cardinal Gerdil, *Considérations sur Julien*. L'abbé Baudouin dans une savante explication de l'*Apocalypse*, publiée en 1784, Paris, 2 vol. in-12, prétend que Julien est le persécuteur dont le nom est exprimé d'une manière énigmatique au chap. 15, et que le mot *αποκατης*, devenu son surnom, et sa qualité distinctive, donne exactement le nombre 666, suivant la valeur numérique qui se trouve dans tous les dictionnaires grecs. Il nous reste de cet empereur plusieurs *Discours* ou *Harangues*, des *Lettres*, une *Satire des Césars*, la *Fable allégorique*, le *Misopogon* ou l'*Ennemi de la barbe*, satire par laquelle il répondait aux habitans d'Antioche qui avaient tourné en ridicule son extérieur philosophique. Ces différens opuscules publiés plusieurs fois séparément l'ont été collectivement; à Paris, 1585, in-8°, grec latin; ibid. 1650, in-4°, et Leipsick, 1696, in-fol. La Bletterie en a traduit une partie (voyez BLETTERIE): le marquis d'Argens a traduit ses *Discours contre les chrétiens* avec des notes nouvelles de divers auteurs (de Voltaire), nouvelle édition, Berlin (Genève), 1768, deux parties in-8°. Les 12 *Césars* ont été traduits par Ezéchiél Spanheim, avec des remarques et preuves, et 500 médailles gravées par B. Picart, Amsterdam, 1728, in-4°. On a publié en 1821 les *Oeuvres complètes de l'empereur Julien*, traduites pour la première fois du grec en français, etc., par R. Touret, Paris, 5 vol. in-8°.

JULIEN, oncle maternel de l'empereur Julien, comte d'Orient, haïssait les chrétiens autant que son neveu; mais il cachait beaucoup moins sa haine. Altéré de leur sang, il saisissait toutes les occasions de leur faire subir le dernier supplice. Il fit fermer toutes les églises d'Antioche. N'ayant jamais pu obliger le prêtre Théodoret, économiste d'une église catholique, à renier J.-C., il le condamna à perdre la tête, après lui avoir fait souffrir des tourmens inouïs. Le même jour, il se rendit à l'église principale, profana les vases sacrés d'une manière détestable, qu'il n'est pas permis de raconter, et donna un soufflet à un évêque qui voulait l'en empêcher. « Qu'on croie maintenant, dit ce sacrilège, que Dieu se mêle des affaires des chrétiens! » L'empereur Julien ayant appris la mort du prêtre Théo-

doret, au lieu d'arrêter la cruauté de son oncle en le punissant, comme il le devait, se contenta de lui en faire quelques froids reproches. « Est-ce ainsi, lui dit-il, que vous entrez dans mes vues? Tandis que je travaille à ramener les Galiléens par la raison, vous faites des martyrs sous mon règne et sous mes yeux. Ils vont me flétrir, comme ils ont flétri leurs plus odieux persécuteurs. » Ce qu'il y a ici de plus étonnant, c'est que ce même Julien qui fait ces reproches à son oncle savait faire des martyrs aussi bien que lui, et les annales de l'Eglise en comptent un grand nombre sous son règne. (Voy. l'article précédent.) Cet homme sanguinaire et impie mourut au commencement de l'an 563, peu de temps après le martyre de saint Théodoret et la profanation dont nous avons parlé. Sa maladie et sa mort furent tout-à-fait semblables à celles d'Antiochus.

JULIEN, gouverneur de la province de Vénétie en Italie, prit le titre d'empereur après la mort de Numérien en 284. Comme il avait de la bravoure, il se maintint pendant quelque temps en Italie contre les troupes de l'empereur Carin. Mais les deux concurrens à l'empire s'étant rencontrés dans les plaines de Vérone, Julien fut vaincu. Les uns disent qu'il périt dans la bataille; d'autres, qu'il se tua lui-même après. Il n'avait porté la pourpre impériale qu'environ 5 à 6 mois.

JULIEN d'ESCLANE était fils de Mémo-rius, évêque de Capoue. Il fut d'abord marié, mais ayant perdu sa femme, il entra dans les ordres et obtint l'évêché d'Eclane, petite ville située entre la Campanie et la Pouille. Il se distingua par son éloquence et par les grâces de son esprit et de son style. Ses talens lui gagnèrent le cœur de saint Augustin, qui avait été l'ami intime de son père; mais ils se brouillèrent, lorsque Julien refusa de souscrire aux anathèmes lancés en 418 contre les Pélagiens, dans le concile de Carthage. Julien se joignit à 17 autres évêques de sa secte pour faire une confession de foi, dans laquelle ils prétendaient se justifier. Le pape, sans y avoir égard, le condamna avec ses complices. Ces fanatiques en appelèrent à un concile général; mais saint Augustin, un des plus ardens adversaires du pélagianisme, démontra que cet appel était illusoire; démontra que ceux qui se prétendent aujourd'hui les disciples de ce saint docteur devraient sérieusement méditer. Ju-

lien mourut en 450, après avoir été chassé de son église, anathématisé par les papes et particulièrement par saint Léon, et pros crit par les empereurs. On a de lui quelques ouvrages, 1668, in-8°.

\* JULIEN (SIMON), peintre, élève de Carle Vanloo, naquit à Toulon en 1756. Ayant remporté le prix de l'académie, il fut envoyé à Rome, où il séjourna pendant dix ans. Le duc de Parme l'honora de ses bienfaits; et, pour lui témoigner sa reconnaissance, il prit le nom de *Julien de Parme*, qu'il conserva toute sa vie. De retour en France, il fit quelques tableaux célèbres, parmi lesquels on cite *l'Etude qui répand des fleurs sur le Temps*, qu'il exposa au salon de 1788, et *Jupiter sur le mont Ida, endormi dans les bras de Junon*, qui a été gravé par Benoît. Il mourut le 25 février 1800. — Il y a eu un statuaire du même nom, né à Saint-Paulien, près du Puy en Velay, et mort à Paris en 1804, qui fut un des plus habiles artistes de son siècle. On estime surtout ses statues du *Guerrier mourant*, de *La Fontaine*, du *Poussin*, de la *Baigneuse*, et une *Galatée*, qui fut regardée comme une des statues les plus parfaites que l'on connaît.

JULIEN DE FONTENAI. Voyez COL-DORÉ.

JULIENNE, prieure du monastère du Mont-Cornillon, près de Liège, naquit en 1193 au village de Rétine, dans la banlieue de cette ville, et mourut à Fosse en 1238, en odeur de sainteté. Une vision qu'elle eut donna lieu à l'institution de la fête du *Saint-Sacrement*, qui, célébrée d'abord dans quelques églises particulières, le fut ensuite dans l'Eglise universelle (voyez URBAIN IV); espèce de triomphe que la Providence préparait d'avance, et qui devait subsister toujours dans l'Eglise de Dieu, en réparation des outrages que ce mystère auguste essuierait de la part des sectaires des derniers siècles. Julienne n'a point été canonisée dans les formes; mais on la trouve qualifiée de *sainte* dans quelques martyrologes, et de *bienheureuse* dans d'autres. L'abbaye de Saint-Sauveur d'Anvers, ordre de Cîteaux, conserve ses reliques.

JULIUS CANUS a rendu son nom célèbre sous l'empereur Caligula. Ce tyran, irrité sans sujet contre lui, l'avertit de se préparer à la mort : *Je vous suis bien obligé, César*, répondit Julius sans paraître ému. On le conduisit en prison, et lorsqu'on vint le prendre pour le mener

au supplice, on le trouva jouant aux échecs. Son jeu était plus beau que celui de son compagnon, et afin que celui-ci ne se glorifiât pas après sa mort de l'avoir gagné, il pria le centurion d'être témoin de l'avantage qu'il avait sur lui. Il se leva ensuite, et suivit l'exécuteur avec une fermeté qui étonna les spectateurs. C'est au moins ce que nous raconte Sénèque; mais le fait, supposé exactement vrai, prouve bien plus d'ostentation et de vanité puérile que de véritable courage.

JULIUS-CAPITOLINUS. Voyez CAPITOLINUS.

JULIUS-FIRMICUS. Voy. FIRMICUS.

JULIUS-PAULUS. Voyez PAUL.

JULIUS-POLLUX. Voyez POLLUX.

\* JULLIEN (MARC-ANTOINE), surnommé *de la Drôme*, parce qu'il fut député de ce département à la Convention, naquit au Péage de Romans en Dauphiné, en 1744, et était fixé à Paris à l'époque où la révolution éclata; il en adopta les principes et entretenit une correspondance politique avec les principaux habitans du Dauphiné. Ces lettres dans lesquelles ses compatriotes remarquèrent beaucoup de chaleur et d'énergie contribuèrent à le faire nommer député aux deux assemblées législatives dont il fit partie. Dans la première il se fit peu remarquer : dans la seconde il vota avec la majorité, et lors du procès de Louis XVI, il vota la mort du monarque, en déclarant qu'il avait toujours haï les rois, et que son humanité éclairée ayant écouté la voix de la justice éternelle, lui ordonnait de prononcer la mort. Durant le reste de la session, il ne parla presque point, en sorte qu'il échappa facilement aux proscriptions réactionnaires. Rentré dans la vie privée, il s'occupa paisiblement de littérature, jusqu'en 1814, époque à laquelle il quitta Paris pour se retirer dans son pays natal. Jullien ne signa point l'acte additionnel et n'accepta point de fonctions publiques durant les Cent-jours. En conséquence, il ne fut pas atteint par la loi de 1816 contre les régicides. En 1821, il était à un balcon fort élevé, lorsqu'il fut saisi d'un violent étourdissement : il se laissa tomber et expira sur-le-champ. Jullien avait entretenu des relations de correspondance et d'amitié avec l'avocat-général Servan, son compatriote, avec l'abbé de Mably et la duchesse d'Anville. Il a composé un grand nombre de morceaux de poésie qui sont épars dans plusieurs recueils; ils ont été réunis dans



un volume in-8°, et on y en a ajouté quelques autres qui n'avaient point encore vu le jour : cet ouvrage intitulé : *Opuscules en vers*, a été publié à Paris, en 1807. Jullien a laissé aussi en *manuscrit* des *Contes pour les enfans* dont il existe plusieurs copies. C'est l'aîné de ses fils qui a dirigé jusqu'en 1850 la *Revue encyclopédique*, recueil scientifique et littéraire.

\* JUMELIN (JEAN-BAPTISTE), professeur de physique et de chimie, né en 1715 près de Cherbourg, fit ses études chez les eudistes de Caen, puis vint à Paris où il fut maître d'étude ou de quartier dans un des collèges de l'université. Pendant les loisirs que lui laissait son emploi, il suivit les cours de médecine, et se livra particulièrement aux sciences physiques. Il était devenu membre du bureau de consultation des arts et métiers, et ses talens comme médecin et comme physicien lui avaient acquis de la célébrité, lorsque M. de Choiseul-Gouffier, nommé à l'ambassade de Constantinople, le choisit pour l'accompagner. Pendant tout le temps que Jumelin séjourna dans la capitale de l'empire ottoman, il s'occupa de recherches relatives à l'histoire naturelle de la Turquie. Conjointement avec l'abbé Spallanzani son ami, il fit un grand nombre d'expériences, dont les résultats amenèrent plusieurs découvertes précieuses. En parcourant les rives de la mer Noire, il trouva les ruines de la ville de Githium dont aucun auteur n'avait parlé avant lui, et à cette occasion, il rédigea un *Mémoire* qu'il présenta à l'institut de France. On doit à ce savant l'invention d'une machine pneumatique d'une structure particulière, celle d'une nouvelle pompe à feu, etc. Une suite nombreuse d'expériences l'avait amené à reconnaître tous les effets que peut produire l'électricité sur l'économie animale. Jumelin a en outre laissé plusieurs bons ouvrages parmi lesquels on distingue *Traité élémentaire de physique et de chimie*, Paris, 1809, 4 vol. in-8°; précédé d'une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par N.-L. Desessarts; le second volume qui devait traiter des sciences physico-mathématiques est resté inmanuscrit. Ses *OEuvres diverses* concernant les sciences et les arts avaient paru en 1800, Paris, in-8°. Jumelin fut intimement lié avec Lavoisier. Il mourut en 1807 à Paris, après avoir été professeur de physique et de chimie au lycée impérial.

\* JUMILHAC (dom PIERRE-BENOIT de),

bénédictin de Saint-Maur, né dans le Limousin en 1611, d'une famille illustre, entra fort jeune dans la congrégation où il parvint aux premières dignités. Il mourut le 22 mars 1682, à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Il était très versé dans la musique, et on lui doit la *Science et la pratique du plain chant*, Paris, 1677, in-4°. C'est un traité divisé en 8 parties, dans lequel on trouve une exposition complète et méthodique de la doctrine de Gui-d'Arezzo. On a attribué ce traité à dom Jacques Leclerc; mais dom Martenne et don Tassin ont fait connaître son véritable auteur.

\* JUMILHAC-CHAPELLE (N. baron de), issu d'une famille ancienne, entra de bonne heure dans l'état militaire, et fit ses premières armes dans le régiment d'Artois (cavalerie). Plusieurs missions diplomatiques lui furent ensuite confiées par le gouvernement français pour l'Allemagne, et il séjourna quelque temps à Berlin. De retour en France, il obtint le brevet de colonel et fut nommé conseiller d'ambassade en Portugal, où il resta deux ans. Ayant épousé M<sup>lle</sup> de Launay, fille du gouverneur de la Bastille, il avait obtenu la promesse de remplacer son beau-père après sa mort; mais la révolution en disposa autrement. Il paraît que le baron de Jumilhac ne quitta point la France, même pendant l'époque de la terreur. En 1815 il reçut le brevet de maréchal de camp, et la croix de Saint-Louis, et il présida dans le mois de septembre de la même année, le collège électoral de Seine-et-Oise qui le nomma membre de la chambre des députés. Lorsque dans le mois d'avril 1816, M. Lachèse-Murel proposa de remettre entre les mains des prêtres les registres de l'état civil, Jumilhac appuya fortement cette proposition et publia même son opinion, dans laquelle il s'attacha à prouver que cette mesure était nécessaire sous le rapport des principes religieux; que, sous le rapport civil, elle l'était au moins autant, pour éviter les erreurs très graves qui se commettaient fréquemment, et dont il cite plusieurs exemples. La mesure proposée ne fut point adoptée. Jumilhac vota constamment pendant cette session avec la majorité. Après l'ordonnance du 5 septembre 1816, il fut renommé président du collège électoral de Seine-et-Oise qui le réélut. Depuis cette époque Jumilhac fit partie de la minorité royaliste. Jumilhac est mort dans son château de Guigneville

près d'Arpajon, le 5 juillet 1820. On a de lui : | *Réflexions sur l'état des finances*, Paris, 1816, in-8°; | *Opinion sur la proposition tendant à rendre aux ministres de la religion les fonctions de l'état civil*, 1816, in-8°; et quelques articles d'économie rurale, insérés dans les *Mémoires de la société d'agriculture de Seine-et-Oise* dont il était membre, et où une notice nécrologique lui a été consacrée, 21<sup>e</sup> année, page 92.

\* JUMILHAC (ANTOINE-PIERRE-JOSEPH de CHAPELLE, marquis de), naquit dans le midi de la France, le 51 août 1764. Ne voulant pas adopter les maximes révolutionnaires, et croyant ne pouvoir pas défendre son roi en restant en France, il imita l'exemple de plusieurs milliers de gentilshommes, et émigra en 1792. S'étant enrôlé dans les armées des princes, il en fit les campagnes. Lors de la dissolution de leurs armées, il se rendit à Londres, d'où il partit comme officier dans l'expédition de Quiberon. Après la reprise du fort Penhithèvre, par les républicains, et la bataille sanglante qui en fut la suite, abandonné sur le sol français avec les autres fidèles royalistes, il fut, avec eux, amené prisonnier à Vannes. Les émigrés, par l'héroïque action du comte de Sombreuil (voyez *Mémoires sur l'expédition de Quiberon*, Paris, Lenormant, 1822, 2 vol. in-8°), qui se voua à la mort pour sauver ses camarades, comptaient sur la capitulation conclue entre ce chef et le général Hoche; mais Tallien sut la rendre nulle, et tous les émigrés furent successivement fusillés, à l'exception de six ou sept officiers seulement, qui parvinrent à s'échapper. Le marquis de Jumilhac fut de ce nombre. De retour à Londres, il publia une *Relation* sur ce malheureux événement. Après le 18 brumaire, il rentra en France, prit du service dans les armées de l'empire, et se maria à une sœur du duc de Richelieu. A la restauration, Louis XVIII le nomma lieutenant-général de cavalerie, le 50 août 1814, commandant de la 16<sup>e</sup> division militaire, à Lille, le 21 octobre 1815, et commandeur de Saint-Louis, le 3 mai 1816. Elu président du collège électoral du Nord, il en fit l'ouverture le 8 octobre par un discours où l'on remarqua le passage suivant... « Le roi n'attend de nous » ni félicitations ni adresses; les seules » preuves qu'il exige de notre amour sont » de n'accorder nos suffrages qu'à des » hommes recommandables par leurs

» principes en faveur de la légitimité, » par leur modération, par leur amour » pour lui et pour la France, dont il veut » assurer le repos... » Le 20 août 1817, il fut de nouveau nommé président de ce même collège électoral. Il est mort le 19 février 1826, âgé de 62 ans. L'aîné de ses enfans a pris les noms et les titres de duc de Richelieu.

JUNCKER (CHRISTIAN), philologue allemand, né à Dresde en 1668. Il fut successivement recteur à Schleusingen, à Eisenach et à Altenbourg, où il mourut, en 1714, avec le titre d'historiographe de la maison de Saxe-Ernest, et de membre de la société royale de Berlin. La mort subite de sa femme accéléra la sienne. Il a fait un grand nombre de traductions allemandes d'auteurs anciens, et donné plusieurs éditions d'auteurs classiques, avec des notes, dans le goût des éditions de Minellius. On a encore de lui : | *Schediasma de Diarisi eruditorum*, etc., Leipsick, 1692, in-12; | *Centuria femininarum eruditione et scriptis illustrium*; | *Theatrum latinitalis universæ reghe-rojunckerianum*; | *Tabulæ synopticae historiae philosophicæ lineamentis eruditionis*, Altenbourg, 1714, in-4°; | *Vita Martini Lutheri et successuum evangelicorum*. Ouvrage qui, par un esprit attentif et impartial, fournit les plus profondes réflexions en faveur de l'Eglise catholique. | *Vita Jobi Ludolphi*, etc.; | une traduction latine de la *Science des médailles* par le père Jobert. Sa pauvreté l'obligeait de travailler un peu à la hâte, et ses ouvrages se ressentent de cette précipitation.

JUNTE (les). Voyez JUNTE.

JUNCTIN, qu'on appelait en italien *Giuntino* qui est son véritable nom, mathématicien, né à Florence en 1523, avait été d'abord carme; il apostasia ensuite. Après avoir mené une vie errante, licencieuse et inquiète, il fut écrasé, dit-on, sous les ruines de sa bibliothèque, quoi qu'il crût avoir lu dans les astres qu'il mourrait d'un autre genre de mort. On a de lui : | des *Commentaires* latins sur la Sphère de Sacrobosco, 1577 et 1578, 2 vol. in-8°; | *Speculum astrologiæ*, Lyon, 1581, 2 vol. in-fol.; | un *Traité* en français sur la comète qui parut en 1577, in-8°; | un autre sur la réformation du calendrier par Grégoire XIII, en latin, in-8°. Il mourut en 1590, à Lyon. Il était rentré dans l'Eglise catholique, sans être plus réglé.

JUNGERMANN (GODEFROI), fils d'un

professeur en droit de Leipsick, est connu par une *Edition* recherchée d'une ancienne version grecque des sept livres de la guerre des Gaules de Jules-César, Francfort, 1606, 2 vol. in-4°; et par une *Traduction latine* des *Pastorales* de Longus, avec des *notes*, Hanau, 1605, in-8°. On a aussi de lui des *Lettres* imprimées. Il mourut à Hanau le 16 août 1610.

JUNGERMANN (LOUIS), frère du précédent, né en 1572, cultiva avec succès l'histoire naturelle, et s'appliqua particulièrement à la botanique. Il mourut à Altorf en 1635, professeur d'anatomie et de botanique, et directeur du jardin. C'est à lui qu'on attribue *Hortus Eystetensis* (voyez BESLER); *Catalogus plantarum quæ circa Altorfium nascuntur*, Altorf, 1646, in-8°; *Cornucopia Floræ Giessensis*, Giessen, 1625, in-4°.

JUNIE (JUNIA CALVINA), différente de Junia Silana, autre dame romaine, fameuse par ses galanteries, descendait de l'empereur Auguste en droite ligne. Elle joignait à l'éclat de sa naissance une rare beauté, mais qui n'était pas relevée par la sagesse. Son intimité avec Silanus son frère la fit accuser d'inceste, et exiler par l'empereur Claude. Elle fut rappelée par Néron, et vécut jusqu'au règne de Vespasien. Racine, dans sa tragédie de *Britannicus*, la peint bien autrement que les écrivains anciens. Comme Britannicus était un prince vertueux, le poète a supposé que son amante avait les mêmes qualités, et a fait de Junie une vestale digne du cœur de son héros. Une telle licence ne devrait pas être permise, même aux poètes; outre qu'elle tend à la subversion totale des notions historiques, elle est proscrite par la grande règle d'Horace :

Aut famam sequere, aut sibi convenientia fingi.

JUNIEN (saint), célèbre solitaire natif de Briou en Poitou, fonda un monastère à Mairé, dont il fut le premier abbé. Il mourut le 15 août 587, le même jour que sainte Radegonde, avec laquelle il avait été en commerce de lettres et de spiritualité.

JUNIUS, évêque d'Afrique, au 6<sup>e</sup> siècle. On a de lui deux livres *De la loi divine*, ou *Apparat pour l'étude de l'Écriture sainte*, en forme de dialogues, dans la Bibliothèque des Pères.

JUNIUS, ou der JONGHE, le jeune, (ADRIEN), né à Horn en Hollande, l'an 1512, mort à Armuyden en 1575, laissa

| des *Commentaires* peu connus sur divers auteurs latins; | un poème en vers prosaïques, intitulé *la Philippide*, Londres, 1554, in-4°, sur le mariage de Philippe II, roi d'Espagne, avec Marie, reine d'Angleterre; | quelques *Traductions* d'ouvrages grecs; mais elles sont peu fidèles, et dans la seule version d'Eunapius, il a fait plus de 600 fautes; | six livres d'*Animadversorum*, que Gruter a insérés dans son *Trésor critique*; | *Phallus ex fungorum genere in Hollandiæ sabuletis passim crescentis descriptio et ad vivum expressa figura*, Delft, 1564, Leyde, 1601, in-4°; Dordrecht, 1652, in-8°. On trouve dans cette édition des *lettres* de Junius, mais il n'y a pas de figure. | *Nomenclator omnium rerum propria nomina variis linguis explicata indicans*, Augsbourg, 1555, in-8°; Anvers, 1577, in-8°. Cet ouvrage est curieux et recherché. Il est auteur d'autres ouvrages scientifiques, au nombre de douze, parmi lesquels un de poésie, intitulé : *Poemata pia et moralia*. Leyde, 1598, in-8°. Junius mourut de chagrin : s'étant rendu auprès du prince d'Orange, en qualité de médecin, dans son absence, sa bibliothèque et ses manuscrits furent pillés. Le séjour d'Harlem lui devint odieux, et il se retira à Middelbourg, puis chez un ami, à Armuyden où il termina sa carrière au bout de quelques mois.

JUNIUS ou du JON (FRANÇOIS), né à Bourges en 1545, se rendit habile dans le droit, dans les langues et dans la théologie, et devint ministre de l'église prétendue réformée dans les Pays-Bas. Il fut choisi en 1597 pour enseigner la théologie à Leyde, où il mourut en 1602, à 57 ans. On a de lui : | une *Version latine* du texte hébreu de la Bible, qu'il fit avec Emmanuel Tremelius. Elle a souvent été imprimée en différentes formes : celle qui a plus de notes est d'Herborn, 1643, 4 vol. in-fol. | Des *Commentaires* sur une grande partie de l'Écriture sainte, etc., publiés à Genève, 1607, en 2 vol. in-fol.

JUNIUS (FRANÇOIS), fils du précédent, né à Heidelberg en 1589, prit d'abord le parti des armes; mais après la trêve conclue en 1609, il se livra tout entier à l'étude. Il passa en Angleterre en 1620, et demeura pendant 50 ans chez le comte d'Arundel. Il mourut à Windsor, chez Isaac Vossius, son neveu, en 1678, à 89 ans, laissant ses manuscrits à l'université d'Oxford. On a de lui : | un traité *De picturâ veterum*. Il y a peu de choses

dans les auteurs grecs et latins sur la peinture et sur les peintres, qui aient échappé aux recherches laborieuses de l'auteur. La meilleure édition est celle de Rotterdam en 1694, in-fol. | *L'Explication de l'ancienne Paraphrase gothique des quatre Evangiles*, corrigée sur de bons manuscrits, et éclaircie par les notes de Thomas Maréchal, 1665, in-4°; | un *Commentaire sur la concorde des quatre Evangiles*, par Tatién, manuscrit; | un *Glossaire* en cinq langues, dans lequel il explique l'origine des langues septentrionales. Ce dernier ouvrage a été donné au public à Oxford, en 1745, in-fol., par M. Edouard Lye, savant anglais. Junius était aussi très versé dans les langues orientales.

\* **JUNKER (GEORGE-ADAM)**, né à Hanau, et mort à Fontainebleau en 1805, a donné : | *Nouveaux principes de la langue allemande*, Hanau, 1760, in-8°, plusieurs fois réimprimés; | *Introduction à la lecture des auteurs allemands*, en allemand et en français, 1763, in-12; | une traduction du *Théâtre allemand*, avec Liébault, Paris, 1772-85, 4 vol. in-12; | *la Découverte de l'Amérique*, traduite de l'allemand de Campe, Hambourg, 1785, 2 vol. in-8°; | *Leçons de droit public*, Paris, 1786, 2 vol. in-8°.

\* **JUNOT**, duc d'ABRANTÈS (ANDOCHE), général de division, colonel-général des hussards, gouverneur de Paris, etc., naquit le 23 octobre 1771, à Bussy-le-Grand, près de Semur (Côte-d'or). Etudiant en droit, lorsque la révolution éclata, il s'était acquis un certain fonds de connaissances, et était plus instruit que la plupart des jeunes gens qui prirent les armes à cette époque. Junot servit comme grenadier dans un des bataillons du département où il avait reçu le jour, et ce fut, en 1796, pendant le siège de Toulon que, Bonaparte le remarqua et se l'attacha comme secrétaire. Une circonstance où il fit preuve d'un grand sang-froid ajouta encore à l'estime que son protecteur avait pour lui. Bonaparte lui dictant un jour une dépêche, une bombe éclata à côté de Junot, qui fut couvert de terre. Il se contenta de secouer la poussière qui s'était répandue sur le papier, et disant d'un ton très calme : « La bombe est venue » fort à propos; j'avais besoin de poudre » pour sécher mon écriture. » Junot ne cessa depuis d'accompagner Bonaparte; il fit en qualité de son aide-de-camp les campagnes d'Italie, et passa en peu de

temps, par les grades de chef d'escadron, de colonel et de général de brigade. Dans l'expédition d'Egypte, il se distingua particulièrement au combat de Nazareth, où, suivi de trois cents cavaliers seulement, il osa attaquer 10,000 Turcs qu'il mit en déroute, soutenu par Kléber. Revenu en France avec le général en chef, il prit part à la révolution du 18 brumaire, et, au commencement de 1804, il fut nommé commandant puis gouverneur de Paris, poste dans lequel il déploya un faste extraordinaire. Il passa ensuite avec le grade de général de division à l'armée destinée à faire une descente en Angleterre, et reçut le titre de colonel-général des hussards. Junot fut envoyé la même année en Portugal en qualité d'ambassadeur, quitta momentanément Lisbonne pour se rendre à l'armée d'Allemagne, et se conduisit d'une manière brillante à la célèbre journée d'Austerlitz. Il retourna ensuite à Lisbonne, revint encore en France, et reçut à la fin de 1807, le commandement de l'armée assemblée à Bayonne et destinée à faire la conquête du Portugal. Cependant Junot était dépourvu des qualités indispensables dans un chef d'armée, et il avait le tort de se laisser aller à des transports de fureur qui pouvaient quelquefois laisser soupçonner quelque dérangement dans ses facultés intellectuelles. Il pénétra en Portugal, sans rencontrer d'autres obstacles que ceux qui naissent de la difficulté des chemins et du manque de vivres. Ce ne fut qu'à Abrantès, petite ville située sur le Tage, à vingt-cinq lieues de Lisbonne, que l'armée trouva des ressources, et c'est sans doute pour cette raison que Napoléon donna à son général le titre de duc d'Abrantès. Junot, maître de Lisbonne et de tout le royaume, indisposa la nation contre les Français, par sa cupidité, son intempérance et, il faut le dire, son incapacité. Les Portugais se soulevèrent, et après un échec, éprouvé par les Français à Vimeira, où triompha sir Arthur Wellesley, depuis lord Wellington, à la tête des forces anglaises supérieures en nombre, Junot, assiégé dans Lisbonne, fut obligé de capituler. La convention signée le 30 août 1808 au village de Cintra fut très honorable pour l'armée française, dont le général Kellermann, chargé de la négociation, avait habilement exagéré les ressources. L'armée revint en France après avoir occupé neuf mois le Portugal. Junot fut froidement accueilli par l'empereur.

reur qu'il accompagna néanmoins en Espagne. Dans la seconde campagne contre le Portugal, il commanda un des corps sous les ordres du maréchal Masséna. En 1812, il reçut le commandement du 8<sup>e</sup> corps de la grande armée de Russie, et, après la retraite de Moscou, Napoléon le nomma gouverneur-général des provinces illyriennes. Sa raison s'étant tout-à-fait égarée, on le ramena en France, et il arriva le 22 juillet 1815, chez son père, qui demeurait à Montbard. Il y avait à peine deux heures qu'il y était arrivé, que, dans un moment de délire, il se précipita par une fenêtre. Sa cuisse s'étant brisée, il fallut recourir à l'amputation. Le malheureux général arracha l'appareil qui y fut appliqué, et mourut le 28 du même mois. Bien que son éducation n'eût pas été soignée, Junot aimait les lettres, et il avait réuni un assez grand nombre de manuscrits précieux et de tableaux rares. Sa femme, madame la duchesse d'ABRANTES, a donné des *Mémoires* écrits avec esprit.

**JUNTE**, en italien GIUNTA, et ZONTA, est le nom de plusieurs célèbres imprimeurs d'Italie dans les 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles, qui ont été long-temps crus originaires de Lyon; ils tenaient le second rang dans l'Italie, après les Manuces. Philippe, l'un d'eux, commença à imprimer à Gènes en 1497, et mourut vers 1519. Il eut pour frère, ou cousin, Bernard, qui exerça la même profession avec autant de célébrité. Les éditions grecques de Philippe Junte sont infiniment estimées. Les *Oeuvres d'Homère*, 1519, in-8<sup>o</sup>, sont le dernier livre qu'il imprima. Le *Florelegium diversorum epigrammatum*, in 8<sup>o</sup>, fut imprimé par ses héritiers.

**JUPPIN** (JEAN-BAPTISTE), natif de Namur, perfectionna ses talens pour la peinture, sous d'habiles maîtres en Italie. Il se fixa ensuite à Liège, où il se fit connaître par des *Paysages* d'une grande beauté. On regrette ceux qui avaient été faits pour l'hôtel des états, et qui furent consumés par un incendie; les étrangers en ressentent encore plus la perte, en admirant ceux qui ornent le cloître des Chartreux. Ses sites sont très heureusement choisis; ses points de vue à travers les forêts sont admirables; ses coups de lumière, d'un grand effet; son feuiller, délicat; ses eaux, presque inimitables. Il mourut à Namur l'an 1729.

**JURE** (JEAN-BAPTISTE de SAINT), né à Metz en 1588, entra chez les jésuites en

1604, à l'âge de 16 ans, et se distingua par ses travaux continuels pour le salut des âmes et particulièrement pour la direction des colléges: il fut pendant 12 ans chargé de ceux d'Amiens, d'Alençon ou de Paris. Il passa en Angleterre avec quelques autres membres de son ordre, du temps de la reine Henriette, femme de Charles I<sup>er</sup>. Les ouvrages ascétiques qu'il publia décèlent un homme consommé dans les voies de Dieu et la science des saints. On estime surtout le *Livre des Elus*, ou *Jésus crucifié* (qu'il ne faut pas confondre avec *Jésus-Christ crucifié* de M. Duguet), Paris, 1771, in-12; *La Connaissance et l'amour de Jésus-Christ*, in-4<sup>o</sup>, abrégé et réimprimé à Paris, en 1791, in-12, et dont il a été fait depuis plusieurs éditions en divers formats. Cet ouvrage est divisé en quatre livres: le premier contient les motifs qui doivent nous porter à nous appliquer à la connaissance et à l'amour de Jésus-Christ; le deuxième expose et explique les exercices de cet amour; le troisième en montre les effets, et le quatrième présente les exemples des saints qui ont fait une profession particulière d'aimer Notre-Seigneur. L'auteur, naturellement fécond et accoutumé à méditer sur ce qui tient à la vie spirituelle, s'est beaucoup étendu sur ces divers objets, et il épuise en quelque sorte la matière; cependant il ne fatigue jamais, parce qu'il a rattaché à son sujet toute l'économie de la religion, et qu'il parcourt tout ce qu'il y a d'important dans les doctrines et les pratiques du christianisme. Ce livre précieux a été réimprimé à Lyon en 1825, en 5 vol. in-8<sup>o</sup>, et l'on a eu soin de retoucher le style qui en avait besoin. Des tables à la fin de chaque volume montrent les divisions et subdivisions des chapitres, et peuvent servir à guider des lecteurs dans le choix du sujet. L'abbé de Saint-Pard, pour mettre cet ouvrage à portée d'un plus grand nombre de lecteurs, en a publié, en 1775, un abrégé en un vol. in-12, sous le titre de *la connaissance et de l'amour de N. S. J.-C.* Cet abrégé est en trois parties seulement, les motifs de l'amour de Dieu, les caractères de la charité, et le récit abrégé des saints. Il a été réimprimé à Paris en 1824, avec des corrections et augmentations. Le Père de Saint-Jure a laissé en outre la *Vie de M. de Renty*, *L'Homme religieux*, etc. Il mourut à Paris le 50 avril 1687.

**JURET** (FRANÇOIS), né à Dijon en 1535, chanoine de Langres, mort en 1626,

à 73 ans, cultiva l'étude et les belles-lettres avec beaucoup d'assiduité. On a de lui : | quelques *Pièces de Poésie* qu'on trouve dans *Delicia poetarum gallorum*; | des *Notes* sur Symmaque, Paris, 1604, in-4°; sur Yves de Chartres, 1610, in-8°; sur Cassiodore. Elles sont remplies d'érudition.

**JURIEU (PIERRE)**, fils d'un ministre protestant de Mer, dans le diocèse de Blois, et neveu des fameux Rivel et du Moulin, naquit le 24 décembre 1637, et succéda à son père dans son ministère. Sa réputation le fit choisir pour professeur de théologie et d'hébreu à Sedan. L'académie de cette ville ayant été ôtée aux calvinistes en 1681, il fut destiné aux fonctions de ministre à Rouen; mais averti que la cour voulait le faire arrêter, comme auteur d'un libelle intitulé : *La politique du clergé de France*, il passa à Rotterdam, où il obtint une chaire de théologie. Jurieu, homme d'un zèle ardent et emporté, s'y signala par ses extravagances, et par ses querelles avec les philosophes de son parti Bayle, Basnage, de Beauval et Saurin. Il se mêla de présages, de miracles, de prophéties. Il osa prédire (dans son *Accomplissement des prophéties*, 1686, 2 vol. in-12) qu'en 1689 le calvinisme serait rétabli en France. Il se déchaîna contre toutes les puissances de l'Europe opposées au protestantisme, et fit frapper des médailles qui éternisent sa démence et sa haine contre Rome et sa patrie. C'est ce fougeux insensé que Bayle eut à combattre. Cette guerre eut diverses causes, et la véritable est, sans doute, la jalousie qu'inspira à Jurieu le succès de la critique de l'*Histoire du calvinisme de Maimbourg*, qu'il avait censurée en même temps que Bayle. L'abbé d'Olivet a prétendu trouver le principe de la haine de Jurieu dans les liaisons de Bayle avec madame Jurieu. Cette femme de beaucoup d'esprit connu, dit-il, Bayle à Sedan, et l'aima. Son amant voulait se fixer en France; mais lorsque Jurieu passa en Hollande, l'amour l'emporta sur la patrie, et Bayle alla joindre sa maîtresse. Ils y continuèrent leurs liaisons, sans même en faire trop de mystère. Tout Rotterdam s'en entretenait; Jurieu seul n'en savait rien. On était étonné qu'un homme qui voyait tant de choses dans l'Apocalypse ne vit pas ce qui se passait chez lui. Il ouvrit enfin les yeux. Un cavalier en pareil cas (dit le même académicien) tire l'épée. un homme de robe intente un pro-

cès, un poète fait une satire; Jurieu fit des livres. Ce procès occupa long-temps la Hollande. Quoi qu'il en soit de ces anecdotes, la contention et la chaleur avec lesquelles Jurieu écrivit jusqu'à la fin de ses jours épuisèrent son esprit. Il s'imaginait que les coliques dont il était tourmenté venaient des combats que se livraient des cavaliers qu'il croyait avoir dans le ventre. Il tomba dans l'enfance, et il est fort douteux si ce qu'il faisait dans cet état de langueur ne valait pas autant que ce qu'il avait fait dans la force de l'âge. Il mourut à Rotterdam le 11 janvier 1713, à 76 ans. Les catholiques et les protestans, du moins ceux qui sont capables d'équité, se réunissent aujourd'hui dans le jugement qu'on doit porter de ses écrits et de sa personne. Ils conviennent qu'il avait beaucoup de feu et de véhémence, qu'il était capable d'en imposer aux faibles par son imagination; mais ils avouent en même temps que son zèle allait jusqu'à la fureur et au délire; et qu'il était plus digne de prêcher à des frénétiques qu'à des hommes raisonnables. Ses principaux ouvrages sont : | un *Traité de la dévotion*; | un écrit sur *la nécessité du Baptême*; | une *Apologie de la morale des prétendus réformés*, contre le livre du docteur Arnauld, intitulé *Le renversement de la morale par les calvinistes*, la Haye, 1685, 2 vol. in-8°; | *Préservatif contre le changement de la religion*, in-12, opposé au livre de l'*Exposition de la foi catholique* de Bossuet; | des *Lettres* contre l'*Histoire du calvinisme*, de Maimbourg, 4 vol. in-12, et 2 vol. in-4°; | d'autres *Lettres* de controverse, contre l'*Histoire des variations* de Bossuet: ce prélat les a anéanties par ses *Avertissemens aux protestans*; | *Traité de la puissance de l'Eglise*, Quedilli, 1677, in-12; | *Le vrai Système de l'Eglise*, 1686, in-8°; | *Unité de l'Eglise*, 1688, in-8°. Il y prétend qu'elle est composée de toutes les sociétés chrétiennes qui ont retenu ce qu'il lui plaît d'appeler *les fondemens de la foi*: comme si tous les hérétiques n'accordaient pas à leurs idées la nature et le nombre de ces *fondemens*, comme les autres articles de la croyance chrétienne, et qu'on pût adhérer sincèrement, et conséquemment, à quelques points de la religion, en rejetant les autres également consacrés par l'autorité qui donne la sanction à tous. Les fanatiques de tous les siècles qui ont été proscrits par l'Eglise catholique entrent de cette façon dans

les diptyques de Jurieu. Bayle lui-même fut scandalisé de l'indifférence ou de l'impiété du ministre protestant, et le mena assez mal dans son traité : *Janua cælorum reserata cunctis religionibus à celebri admodum viro domino Petro Jurieu*, avec l'épigraphe :

Porta patens esto, nulli claudatur honesto.

Mais Jurieu avait pour cela ses raisons. Il était au pied du mur par le terrible argument des catholiques, touchant la perpétuité de l'Église, la succession non interrompue des pasteurs, la continuité et la persévérance de la doctrine : il fallait bien compulsuler les annales du délire et de la scélératesse, pour donner à son parti un air d'antiquité et de succession. | Une *Histoire des dogmes et des cultes de la religion des Juifs*, Amsterdam, 1704, in-12, livre médiocre ; | *l'Esprit de M. Arnauld*, 1684, 2 vol. in-12 : satire caustique et furieuse contre cet écrivain, qui avait porté de violents coups au parti de Calvin ; | *Traité historique d'un protestant sur la théologie mystique*, à l'occasion des démêlés de Fénelon avec Bossuet, etc., 1699, in-8°, peu commun ; | *La Religion du Latitudinaire*, Rotterdam, 1686, in-8° ; | *La Politique du clergé de France*, 1681, 2 vol. in-12 ; | *Préjugés légitimes contre le papisme*, 1683, in-4° ; | des *Lettres pastorales*, 5 vol. in-12, où il soufflait le feu de la discorde entre les nouveaux catholiques et les protestans, etc., etc. Voyez JACQUELOT.

JURIN (JACQUES), secrétaire de la société royale de Londres, et président des médecins de cette ville, mort à Londres, en 1750, dans un âge avancé, cultiva avec un succès égal la médecine et les mathématiques. Il contribua à rendre les observations météorologiques plus communes, et à répandre l'inoculation, par les écrits qu'il publia sur cette matière (Voyez CONDAMINE). Il eut de violentes disputes avec Michellotti, sur le mouvement des eaux courantes ; avec Robins, sur la vision distincte ; avec Keill et Senac, sur le mouvement du cœur ; et avec les partisans de Leibnitz, sur les forces vives.

JUSSIEU (ANTOINE de), secrétaire du roi de France, docteur des facultés de Paris et de Montpellier, professeur de botanique au Jardin Royal, naquit à Lyon en 1686. La passion d'herboriser fut très vive en lui dès sa jeunesse, et lui mérita une place à l'académie des sciences en 1712. Il parcourut une partie des provin-

ces de France, les îles d'Hières, la vallée de Nice, les montagnes d'Espagne, et il rapporta de ses savantes courses une nombreuse collection de plantes. Devenu sédentaire à Paris, il enrichit les volumes de l'académie d'un grand nombre de *Mémoires sur le café*, sur le *kali* d'Alicante ; sur le *cachou* ; sur le *macer* des anciens, ou *simarouba* des modernes ; sur l'*altération de l'eau de la Seine* arrivée en 1734 ; sur les mines de mercure d'*Almaden* ; sur le magnifique *recueil de plantes et d'animaux*, peints sur vélin, qu'on conserve à la bibliothèque du roi ; sur une *fille* qui n'avait point de langue et qui parlait cependant distinctement ; sur les *cornes d'Ammon* ; sur les *pétrifications animales* ; sur les *pierres* appelées *pierres de tonnerre*. C'est lui qui a fait l'*Appendix* de Tournefort, et qui a rédigé l'ouvrage du père Barrelier, sur les *plantes qui croissent en France, en Espagne et en Italie*, 1714, in-4° (voyez BARRELIER). On a imprimé son *Discours sur les progrès de la botanique*, 1718, in-4°. A ses occupations littéraires, il joignait la pratique de la médecine, et il voyait les pauvres de préférence. Il y en avait tous les jours chez lui un nombre considérable ; il les aidait non seulement de ses soins, mais de son argent. Il mourut d'une espèce d'apoplexie, le 22 avril 1758, âgé de 72 ans. — Son frère, BERNARD de JUSSIEU, né à Lyon, en 1699, se distingua comme lui dans la pratique de la médecine, et par ses connaissances dans la botanique. Ses talens lui procurèrent la chaire de démonstrateur des plantes au Jardin du Roi, et une place à l'académie des sciences de Paris. On lui doit l'édition de l'*Histoire des plantes* qui naissent aux environs de Paris, par Tournefort ; 1725, 2 vol. in-12, qu'il enrichit de notes, et dans laquelle il fit connaître plusieurs plantes qu'il avait découvertes dans des herborisations. Il est mort en 1777, dans sa 79<sup>e</sup> année après avoir reçu les secours de la religion. Il avait été choisi par Louis XV pour former le Jardin des plantes de Trianon ; toutes ces plantes étaient indigènes, et servaient d'école botanique nationale. Le cèdre du Liban manquait au Jardin du Roi. Jussieu eut le plaisir de voir deux pieds de cet arbre, qu'il avait apportés d'Angleterre dans son chapeau, croître sous ses yeux, et leurs cimes élevées au-dessus des plus grands arbres. Son travail favori fut toujours l'étude des plantes, et sur-

tout leur distribution en familles, fondée sur la ressemblance générale de leurs parties, ou ce que l'on appelle *méthode naturelle*. Le neveu de Bernard devenu si célèbre, par un ouvrage classique sur cette matière, a reconnu qu'il devait à son oncle sa première instruction et l'ébauche de son talent. Bernard de Jussieu était membre des académies de Berlin, de Saint-Petersbourg, d'Upsal, de l'institut de Bologne, de la société royale de Londres, etc.

JUSTE ou JUST (saint), né de parens nobles du Vivarais, pieux et savant évêque de Lyon, quitta ce siège à l'occasion d'un frénétique qui fut mis en pièces par le peuple; ce malheur lui fut si sensible, qu'il se retira dans les déserts de l'Égypte, où il vécut en saint jusqu'à sa mort, arrivée vers la fin du 4<sup>e</sup> siècle. Il avait assisté, étant évêque, à deux conciles, l'un tenu à Valence en 574, et l'autre à Aquilée en 581.—Il y a eu d'autres saints de ce nom et des personnages illustres : un évêque d'Urgel, mort en 540, auteur d'un petit *Commentaire* sur le Cantique des cantiques, inséré dans la Bibliothèque des Pères; et un archevêque de Tolède dans le 7<sup>e</sup> siècle, célèbre par son savoir et sa piété.

JUSTE-LIPSE. Voyez LIPSE.

JUSTEL (CHRISTOPHE), parisien, conseiller et secrétaire du roi de France, né en 1580, mort dans sa patrie en 1649, était l'homme de son temps le plus versé dans l'histoire du moyen âge. Il possédait parfaitement celle de l'Église et des conciles. C'est sur les recueils de ce savant homme, que Henri Justel, son fils, non moins savant, mort à Londres en 1693, et Guillaume Voël, publièrent la *Bibliotheca juris canonici veteris*, en 2 vol. in-fol., Paris, 1661. C'est une collection très bien faite de pièces fort rares sur le droit canon ancien. On y trouve plusieurs canons grecs et latins, tirés de manuscrits inconnus jusqu'à lui. On a de Christophe Justel : | le *Code des canons de l'Église universelle*, ouvrage justement estimé; | l'*Histoire généalogique de la maison d'Autvergne*, in-fol., pleine de recherches.

JUSTIN (saint), philosophe platonicien, naquit vers l'an 103, à Naplouse (autrefois Sichem en Palestine). Il fut converti à la religion de Jésus-Christ l'an 133, par le spectacle touchant de la patience, de la douceur, de la charité, du courage et de toutes les vertus que les chrétiens faisaient éclater dans les cruelles

persécutions qui éprouvaient leur foi. Quoiqu'il eût embrassé le christianisme, il garda l'habit de philosophe, nommé en latin *pallium*. C'était une espèce de manteau. Tertullien remarque que non seulement les philosophes, mais tous les gens de lettres portaient cet habit. Plusieurs chrétiens le prirent, non comme philosophes, mais comme faisant profession d'une vie plus austère. La persécution s'étant allumée sous Antonin, successeur d'Adrien, Justin composa une *Apologie pour les chrétiens*. L'empereur en fut si satisfait, qu'il donna un édit en faveur des chrétiens. Justin en présenta une autre dans la suite à Marc-Aurèle, dans laquelle il prouve la religion chrétienne par les mœurs admirables de ceux qui la professaient, par l'accomplissement tout récent des prophéties, et par l'exposition simple et naïve de ce qui se passait dans les assemblées des premiers chrétiens. Il dit que « le christianisme a existé même avant Jésus-Christ, parce que » Jésus-Christ est le Verbe de Dieu, et la » raison souveraine dont tout le genre humain participe; et que ceux qui ont » vécu suivant la raison sont chrétiens. » Effectivement, on ne peut vivre selon la raison sans se soumettre aux lois de Dieu, sans adhérer à une révélation dont il est l'auteur, et dont il ne refuse pas la lumière à ceux qui la cherchent de bonne foi. Les saints de l'ancien Testament croyaient au Messie qui devait venir, et nous croyons au Messie qui est venu. Cette seconde apologie n'eut pas, à beaucoup près, le succès de la première. Marc-Aurèle avait un faible étonnant pour les philosophes de sa religion, hypocrites habiles qui abusaient de sa confiance pour assouvir leurs passions particulières. Crescent le Cynique était le plus irrité contre Justin. Ils avaient eu ensemble une conférence, où l'orgueil du cynique n'eut pas lieu d'être satisfait. Le saint docteur en sentit d'abord les conséquences, puisqu'il annonça que Crescent lui procurerait la mort. Il fut martyrisé à Rome l'an 163, selon le Père Labbe; l'an 167 ou 168, selon Tillemont, peu de temps après saint Polycarpe. On peut regarder saint Justin comme le premier ou le plus ancien des pères de l'Église, après les disciples du Sauveur et des apôtres. Eusèbe dit qu'entre les grands hommes qui éclairaient le second siècle de l'Église, le nom de Justin les surpassait tous par son éclat. Quoiqu'il eût donné beaucoup de temps



à la philosophie profane, il parle de nos mystères avec une exactitude remarquable entre les auteurs de cette première antiquité, et il entend bien les Écritures. « Ce pieux et solide écrivain, dit un critique moderne, néglige assez habituellement les ornemens et l'élégance de la diction; mais il ravit ses lecteurs par l'éclat de la lumière, avec lequel il leur présente la vérité. Ainsi, quoique extrêmement persuasifs, pleins de force et d'instruction, ses discours sont bien plus marqués au coin du philosophe qu'à celui de l'orateur. Il paraît avoir eu peur de corrompre la beauté simple et naturelle de la philosophie par des couleurs empruntées de la rhétorique. Son caractère propre est une science profonde des matières philosophiques, avec une vaste érudition et une ample connaissance de toutes sortes d'histoires. Comme, depuis son baptême surtout, il avait beaucoup plus étudié les maximes des prophètes, suivant l'expression de saint Basile, que les préceptes d'Isocrate ou de Démosthènes, il se rencontre souvent dans son style un certain genre de digressions, et des endroits rompus, qui demandent une grande application pour être bien saisis. » Il rendit compte de son changement de religion par un petit discours qui commence ainsi « Ne croyez pas, Romains, que ce soit sans raisons et sans examen que j'ai renoncé à vos rites et à votre culte. Je ne l'ai fait que parce que je n'y ai rien trouvé ni de saint, ni qui fût digne des regards de la Divinité. » Et tout de suite il fait voir, avec une rapidité et une précision admirables, que les dieux qu'ils adoraient s'étaient livrés aux plus infâmes passions : que dans leurs fêtes, leurs assemblées, leurs festins, on s'abandonnait à des excès qui déshonoraient la raison et outrageaient la nature. A tout cela il oppose la sainteté et la pureté des rites et des mœurs des chrétiens. « Notre maître, dit-il, ne daigne pas regarder la beauté du corps ni les richesses de la parure; il ne fait attention qu'à la beauté, c'est-à-dire à la sainteté de l'âme. Venez vous instruire, ô Romains, j'ai été autrefois comme vous, soyez aujourd'hui comme moi. C'est la force et l'énergie de la religion chrétienne qui m'a éclairé, qui a délivré mon âme de la servitude des sens et des passions, qui y a fait régner la tranquillité et la sérénité. L'âme ainsi délivrée est sûre d'al-

ler se réunir à celui qui l'a créée, parce qu'il est juste qu'elle retourne à celui des mains duquel elle est sortie. » Outre ces deux *Apologies*, il nous reste de lui : | un *Dialogue avec le Juif Tryphon*; | deux *Traité*s adressés au gentils; | un *Traité de la monarchie, ou de l'unité de Dieu*; | son *Traité* à Diognète sur les raisons qu'ont eues les chrétiens, et d'abandonner le culte des dieux, et de ne point s'attacher à la religion des Juifs. On lui attribue encore d'autres ouvrages. Les meilleures éditions de saint Justin sont celles de Robert Etienne en 1551 et 1571, en grec et en latin; celle de Commelin, 1595, en grec et en latin; celle de Morel, en 1656, et enfin celle de dom Marand, en 1742, in-fol. L'authenticité des autres ouvrages qui portent le nom de saint Justin est justement suspecte, même celle de la *Lettre à Diognète* (qu'on trouve parmi ses *Œuvres*), qui n'en est ni moins belle, ni moins utile à la religion, et qui paraît encore antérieure aux écrits de ce saint docteur. M. Guillon a donné, dans sa *Bibliothèque choisie des Pères de l'église grecque et latine*, la plupart des principaux ouvrages de ce saint docteur. Nous avons une traduction française de la première *apologie* et un abrégé de la *seconde*, dans la *suite des anciens apologistes de la religion chrétienne*, traduits ou analysés par l'abbé de Gourcy, Paris, 1785, 2 vol. in-8°.

JUSTIN I<sup>er</sup>, l'*Ancien*, empereur d'Orient, naquit en 450 à Bédariene, dans les campagnes de la Thrace. Son père était un pauvre laboureur. Le fils, manquant de pain, s'enrôla dans la milice; et quoiqu'il ne sût ni lire ni écrire, il parvint de grade en grade, par sa valeur et par sa prudence, jusqu'au trône impérial. Justin parut digne de la couronne. L'empereur Anastase, prédécesseur de Justin, et haï pour ses vices, avait trois neveux qui ne pouvaient prétendre au trône. En même temps, l'eunuque Amantus, grand chambellan, voulant y placer une de ses créatures, se confia à Justin et lui donna, pour faire réussir son projet, une grosse somme dont celui-ci se servit pour se faire des partisans qui le portèrent au trône l'an 518. Il avait alors 68 ans. Peu de temps après, Amantus fut décapité. Le premier soin du nouvel empereur fut d'examiner les lois. Il confirma celles qui lui parurent justes, annula les autres, accorda au peuple plusieurs immunités, retrancha beaucoup d'impôts, fit des heureux, et sut l'être. Cependant on

reproche à sa mémoire d'avoir fait assassiner Vitellien, prince goth, qui s'était acquis l'amour du peuple romain. L'invasion des Perses dans l'Ibérie et la Lazique et les factions dites des *verts* et des *bleus* troublèrent son règne. Il se déclara pour le concile de Chalcedoine, rappela tous ceux qui avaient été exilés pour la foi, demanda un *Formulaire* au pape Hormisdas, et le fit signer dans un concile tenu à Constantinople; mais le zèle de cet empereur devint funeste à l'Eglise, dans le temps même qu'il voulait la faire triompher: car, en poursuivant les *ariens* avec trop de chaleur pour réprimer leur audace, il aigrit Théodoric, roi des Ostrogoths, contre les catholiques d'Occident, qui essuyèrent une persécution cruelle. Il mourut en 527, à 77 ans, après avoir nommé Justinien, fils de sa sœur, pour lui succéder. L'année précédente, sa vieillesse avait été affligée par un horrible tremblement de terre, qui engloutit presque toute la ville d'Antioche. Cette calamité fut si sensible à l'empereur, qu'il se revêtit d'un sac par esprit de pénitence, et s'enferma dans son palais, pour ne s'occuper qu'à gémir, et à fléchir celui qui élève et fait crouler les villes et les empires.

**JUSTIN II, le Jeune**, neveu et successeur de Justinien en 565, était fils de Vigilantia, sœur de cet empereur. La 2<sup>e</sup> année de son règne fut marquée par un forfait. Il fit étrangler Justin, son parent, petit-neveu du dernier empereur, et qui pouvait avoir quelque droit à l'empire. Il eut la basse cruauté de se faire apporter sa tête et de la fouler aux pieds. Incapable de porter le sceptre, esprit faible, caractère voluptueux, lâche et cruel, prince sans politique et sans valeur, il se laissa gouverner par Sophie son épouse. Cette princesse ayant raillé sans ménagement l'eunuque Narsès, gouverneur en Italie, celui-ci appela les Lombards (peuple de la Germanie), qui dès lors commencèrent à y régner. Les Perses, d'un autre côté, ravagèrent l'Asie; et Justin n'opposa à leurs conquêtes que de vaines bravades. Il mourut en 578, après avoir régné près de 13 ans. Il était sujet depuis 4 ans à des accès de frénésie qui ne lui laissaient que peu d'intervalle de raison. Il choisit pour son successeur Tibère Constantin, son gendre, qu'il adopta. En le revêtant des marques de sa dignité, il lui donna les meilleurs conseils, et il termina son discours par ces paroles :

« L'éclat du diadème m'a ébloui.... Puisse le Dieu du ciel et de la terre inspirer à votre cœur tout ce que j'ai négligé ou oublié! » Il passa les quatre dernières années de sa vie dans une obscurité paisible.

**JUSTIN**, historien latin du 2<sup>e</sup> siècle, selon l'opinion la plus probable, abrégé la grande *Histoire* de Trogue-Pompée, et par cet abrégé fit perdre, dit-on, l'original. Son ouvrage, instructif et curieux est écrit avec agrément, et même avec pureté, à quelques mots près, qui se ressemblent de la décadence de la langue latine. On lui reproche un peu de monotonie, et d'avoir négligé d'extraire de Trogue les détails érudits que celui-ci avait publiés sur les origines et les antiquités des peuples. Sa narration d'ailleurs est nette, ses réflexions sages, quoique communes, ses peintures quelquefois très vives. On trouve chez lui plusieurs morceaux de la plus grande beauté, des harangues éloquentes, mais trop de goût pour l'antithèse. On le blâme aussi de rapporter quelques traits minutieux, et quelques faits absurdes, mais c'est le défaut d'un grand nombre d'historiens de l'antiquité. Certains maîtres hésitent de le mettre dans les mains des enfans, tout estimable qu'il est, parce que ses expressions ne sont pas toujours modestes. Les meilleures éditions de Justin sont celles de Paris en 1677, in-4<sup>o</sup>, par le père Cantel, jésuite; d'Oxford en 1705, in-8<sup>o</sup>, par Thomas Hearne; de Leyde, in-8<sup>o</sup>; de Paris chez Barbou, 1770, in-12, sur plusieurs manuscrits de la Bibliothèque du roi de France. Il y en a une d'Elzévir, 1640, in-12; la première est de 1470, in-fol. M. l'abbé Paul, qui s'est exercé avec succès sur *Paterculus*, a publié, en 1774, une bonne *Traduction de Justin* en 2 vol. in-12, qui n'a pas fait oublier celle de M. de la Martinière, donnée avec des remarques, Paris, 1694, 2 vol. in-12. La traduction de l'abbé Paul a été réimprimée en 1817: cet écrivain entend assez bien son auteur, mais son style est faible, dénué de mouvement, sans précision, et quelquefois d'une trop grande familiarité. Nous citerons encore celle de MM. J. Pierrot et Boitard, qui fait partie de la *Collection in-8<sup>o</sup> des classiques latins avec traduction*, publiée par Panckoucke.

**JUSTINE (FLAVIA JUSTINA AUGUSTA)**, née dans la Sicile, de Juste, gouverneur de la Marche d'Ancone, fut mariée au tyran Magnence, mort en 555. Sa beauté

et son esprit charmèrent Valentinien I<sup>er</sup>, qui l'épousa en 568. Elle fut mère de quatre enfans, Valentinien II, Justa, Galla et Grata. Son fils fut élevé à l'empire en 575, quoiqu'il n'eût que 5 ans. L'empereur Gracien confirma cette élection, et après la mort de ce prince, elle fut en 583 la régence des états de son fils, c'est-à-dire d'une partie de l'empire d'Occident. Son penchant pour l'arianisme la rendit l'ennemie des évêques orthodoxes. Elle se préparait à chasser saint Ambroise de Milan, lorsque le tyran Maxime la chassa elle-même de cette ville en 387. Obligée d'abandonner l'Italie, elle se retira à Thessalonique, où elle mourut l'année suivante, dans le temps que Théodose son gendre, vainqueur de Maxime, allait rétablir Valentinien dans l'empire d'Occident.

**JUSTINIANI** (saint LAURENT), né à Venise en 1581, premier général des chanoines de Saint-Georges *in-Alga*, en 1424, donna à cette congrégation d'excellens réglemens. Le pape Eugène IV le nomma évêque et premier patriarche de Venise en 1451. Saint Laurent Justiniani mourut en 1455, à 74 ans, après avoir gouverné son diocèse avec sagesse. On a de lui plusieurs *Ouvrages de piété*, recueillis à Brescia, 1506, 2 vol. in-fol., et à Venise, 1755, in-fol. La famille des Justiniani en Italie, qu'on écrit aussi, et même plus exactement, *Giustiniani*, a produit un grand nombre de personnes illustres.

**JUSTINIANI** (BERNARD), neveu du précédent, mort en 1489, à 81 ans, fut élevé aux charges les plus importantes de Venise. Il cultiva les lettres avec succès, et laissa divers écrits. Le plus considérable est une *Histoire de Venise*, depuis son origine jusqu'en 809, in-fol., Venise, 1472 et 1504; elle est en italien. Il écrivit dans la même langue en 1475, in-4°, la *Vie* de son oncle saint Laurent: c'est un panégyrique.

**JUSTINIANI** (AUGUSTIN), évêque de Nebbio en Corse, naquit à Gènes, en 1470, d'une maison illustre, se fit dominicain à Paris, en 1488, et s'y acquit un nom par son habileté dans les langues orientales. Il fut nommé, en 1514, évêque de Nebbio, par le pape Léon X. Il assista au 5<sup>e</sup> concile de Latran, fit fleurir la science et la piété dans son diocèse, et périt dans la mer en passant de Gènes à Nebbio, l'an 1556, avec le vaisseau qui le portait. Son principal ouvrage est un *Psautier* en hébreu, en

grec, en arabe et en chaldéen, avec des versions latines et de courtes notes, sans date (Gènes, 1519), in-fol. C'est le premier *Psautier* qui ait paru en diverses langues. L'auteur le fit imprimer à ses dépens. On tira 2000 exemplaires sur du papier, et 50 sur du parchemin ou sur du vélin, pour les princes. Il espérait en retirer une somme considérable pour le soulagement des pauvres; mais peu de personnes achetèrent ce livre, quoique tous les savans en parlent avec éloge. Le titre de cet ouvrage estimable est: *Psalterium hebræum, arabicum et chaldæum, cum tribus latinis interpretationibus et glossis*. On a encore de lui des *Annales de Gènes*, en italien; ouvrage posthume, publié in-fol., en 1537. Il revit le traité de Porchetti, intitulé: *Victoria adversus impios Judæos*, qui fut imprimé à Paris, in-fol., en 1820, sur papier et sur vélin. Cette dernière édition est recherchée des curieux et peu commune.

**JUSTINIANI** (BENOIT), né à Gènes, l'an 1550, se fit jésuite, et enseigna la théologie à Toulouse, à Messine et à Rome. Clément VIII l'envoya en Pologne avec le cardinal Cajetan, l'an 1596, en qualité de théologien du cardinal. Il mourut l'an 1622, à Rome, dans le collège de la pénitencerie, qu'il avait gouverné pendant plus de 20 ans. On a de lui des *Commentaires* sur l'Ecriture sainte, 5 vol. in-fol.

**JUSTINIANI** (FABIO), né à Gènes, en 1568, de Léonard Taranchetti, qui fut adopté dans la famille de Justiniani, pour n'avoir pas voulu tremper dans la conjuration des Fiesques, mourut en 1627. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire de Rome, et fut en 1616, nommé évêque d'Ajaccio, où il est enterré dans son église cathédrale. On a de lui: | *Index universalis alphabeticus, materias in omni facultate pertractans, casumque scriptores et locos designans*, Rome, 1612, in-fol.; | *Commentarius de sacra scriptura et de sacris interpretibus*, Rome, 1614, Paris, 1618, in-8°; | *de sacro Concionatore*, Cologne, 1619, in-4°; | *Tobias explanatus*, 1620, in-fol.

**JUSTINIANI** (le marquis VINCENT), de la famille illustre de Bernard Justiniani, fit graver par Bloemaërt, Mellan, et autres, sa *Galerie*, Rome, 1642, 2 vol. in-fol. Il en a été tiré, depuis 1750, des épreuves qui sont bien inférieures aux anciennes.

**JUSTINIANI** (l'abbé **BERNARD**), de la famille du précédent, donna, en italien, l'*Origine des ordres militaires*, Venise, 1692, 2 vol. in-fol. On en a extrait l'Histoire des ordres militaires, Amsterdam, 1721, 4 vol. in-8°, à laquelle se joint l'Histoire des ordres religieux, Amsterdam, 1716, 4 vol. in-8°.

**JUSTINIEN I<sup>er</sup>**, neveu de Justin l'Ancien, naquit à Tauresium, petit village de la Dardanie, le 11 mai 483, d'une famille obscure. L'élévation de son oncle produisit la sienne. Il lui succéda en 527. L'empire grec, faible reste de la puissance romaine, ne faisait que languir. Justinien le soutint, en étendit les bornes, et lui rendit quelque chose de son ancien éclat. Il mit à la tête de ses troupes le vaillant Bélisaire (voyez son article), qui releva le courage des légions, et fit rendre aux Barbares ce qu'ils avaient enlevé aux Romains. Les Perses furent vaincus en 528, 542 et 543, les Vandales exterminés, leur roi Gilimer fait prisonnier, l'Afrique reconquise, les Goths subjugués, les Maures réduits et les dissensions intestines étouffées. Les *Bleus* et les *Verts*, deux factions qui avaient pris naissance dans les jeux du cirque, entre les conducteurs des chars, et qui déchiraient l'empire depuis plusieurs années, furent réprimés. Après avoir rétabli la tranquillité au dedans et au dehors, il mit de l'ordre dans les lois, qui étaient depuis long-temps dans une confusion extrême. Il chargea dix jurisconsultes, choisis parmi les plus habiles de l'empire, de faire un nouveau *Code* tiré de ses constitutions ou ordonnances, et de celles de ses prédécesseurs. Ce code fut divisé en douze livres, et les matières séparées les unes des autres, sous les titres qui leur étaient propres. Ce *Code* a été traduit en français par Tissot, Metz, 1807-1810, 4 vol. in-4°. Il fut suivi en 533 : | du *Digeste ou les Pandectes*; recueil d'anciennes décisions répandues dans plus de deux mille livres. Il fut imprimé à Florence, en 1555, in-fol., qui se partage en 2 ou 3 vol. Il faut qu'il y ait à la fin 8 feuillets non chiffrés, cotés *eeee*. On a encore l'édition que M. Pothier en a donnée à Paris, 1748, 5 vol. in-fol., qui est estimée : elle a été réimprimée en 1782 et 1818. Le *Digeste* a été traduit en français par Hullot et Berthelot, Metz, 1805-1808, 7 vol. in-4°, ou 55 vol. in-12. | Des *Institutes*, qui comprennent en 4 livres, d'une manière claire et précise, le germe

de toutes les lois, et les éléments de la jurisprudence. Cet ouvrage a été traduit en français par Hullot, Metz, 1807, in-4°, ou 5 vol. in-12 : il en existe aussi une traduction par Ferrière, Paris, 1770, 7 vol. in-12 ; | du *Code des Nouvelles*, dans lequel on recueillit les lois faites depuis la publication de ces différentes collections : les *Nouvelles* ont été traduites en français par Bérenger fils, 1810-1814, 2 vol. in-4°, ou 10 vol. in-12. Les *Pandectes* ont été traduites par Bréard de Neuville, et publiées sous ce titre : les *Pandectes de Justinien mises dans un nouvel ordre avec les lois du Code et les Nouvelles qui confirment, expliquent ou abrègent celles des Pandectes*, par R.-J. Pothier, et la traduction en regard du texte, par Bréard de Neuville, Paris, 1818-1824, 24 vol. in-8°. Il faut joindre à cet ouvrage la *Table analytique et raisonnée des Pandectes*, par Moreau de Montalin, Paris, 1828, 2 vol. in-8°. Les meilleures éditions de ces ouvrages, réunis sous le titre de *Corpus juris civilis* sont : | celle d'Elzévir, 1664, 2 vol. in-8°, plus belle que la réimpression de 1684 ; | celle avec les grandes gloses et l'*Index de Dapoz*, Lyon, 1627, 6 vol. in-folio ; | celle avec les notes de Godefroy, Paris, Vitry, 1628, 2 vol. in-fol. ; | Amsterdam, chez Elzévir, 1663, 2 vol. in-fol. Si l'on veut plus de détails sur les diverses parties qui composent le corps du droit romain, on peut consulter le *Manuel de Jacques Godefroy* ; l'*Histoire de la jurisprudence romaine* par Terrasson, et l'*histoire du droit romain* par Berriat-Saint-Prix, Paris, 1821, 1 vol. in-8°. On trouve dans les *Lettres sur la profession d'avocat* par Camus, et dans le *Manuel du libraire* de Brunet, l'indication des nombreux commentateurs de Justinien. Ce prince attentif à tout, fortifia les places, embellit les villes, en bâtit de nouvelles, rétablit la paix dans l'Eglise. Il bâtit un grand nombre de basiliques, et surtout il reconstruisit celle de Sainte-Sophie, ou de la *Sagesse divine*, à Constantinople, qui avait été brûlée dans une sédition, et qui passe pour un chef-d'œuvre d'architecture. Son malheur fut de vieillir sur le trône. Sur la fin de ses jours, ce ne fut plus le même homme. Il devint avare, méfiant, cruel ; il accabla le peuple d'impôts, employa les voies les plus iniques pour amasser des trésors destinés à satisfaire ses fantaisies et ses passions, ainsi que celles de l'impératrice Théodora et d'Antonine, femme de Bé-

lisaire ; il ajouta foi à toutes les accusations, voulut être juge de l'affaire des *Trois Chapitres*, persécuta les papes Agapet, Silvère et Vigile. Il se précipita si on en croit Evagre, dans l'erreur des *Aphrartes* ou incorruptibles, branche de l'*eutychnisme* ; persécuta le saint patriarche Eutychius, qui tâchait de le désabuser de cette erreur, et mourut le 14 novembre 565, à 83 ans, haï, et peu regretté même de ses courtisans. Sa femme Théodora, qu'il avait prise sur le théâtre, où elle s'était long-temps prostituée, et qui conserva sous la pourpre tous les vices d'une courtisane, le gouverna jusqu'à sa mort. Cellarius porte un jugement plus favorable de Justinien, au moins quant à sa religion ; il nie qu'il ait donné dans l'erreur des incorruptibles ; et Danès, dans sa *Notio temporum*, paraît adopter le sentiment de Cellarius. Il a paru à ce sujet un ouvrage plein de recherches, intitulé : *Justinianus imperator catholicus*, par André Corvin, Vienne, 1767. Il semble que dans ces sortes de contestations, il faut toujours, quand on le peut, prendre le parti le plus favorable aux hommes célèbres, le plus propre à affaiblir le triomphe de l'erreur, en diminuant le nombre des errans. Voyez *Historia universa romani imperii*, Wurtzbourg, 1754, tome 2, par le père Daude, jésuite.

**JUSTINIEN II**, le *Jeune*, surnommé *Rhinotmète*, ou le *Nez-Coupé*, était fils aîné de Constantin Pogonat. Il monta sur le trône après son père, en 686, à 16 ans. Il reprit quelques provinces sur les Sarrasins, et conclut avec eux une paix assez avantageuse. Ses exactions, ses cruautés et ses débauches ternirent la gloire de ses armes. Il ordonna à l'eunuque Etienne, qu'il avait fait gouverneur de Constantinople, de faire massacrer dans une seule nuit tout le peuple de la ville, à commencer par le patriarche. Cet ordre barbare ayant transpiré, le patrice Léonce souleva le peuple et fit détrôner ce nouveau Néron. On lui coupa le nez, et on l'envoya en exil dans la Chersonèse, en 695. Léonce fut aussitôt déclaré empereur ; mais Tibère-Absimare le chassa en 698. Celui-ci régna environ sept ans, au bout desquels Trébellius, roi des Bulgares, arma une flotte, en 705, pour le reconduire à Constantinople. Une tempête s'étant élevée pendant son trajet, un de ses officiers lui dit : « Faites vœu que si vous échappez au péril, et si vous remontez sur le trône impérial, vous pardonneriez à tous vos

ennemis. » « Je veux, lui répondit Justinien, que Dieu me fasse périr, si je pardonne à un seul. » Il tint parole. Léonce et Tibère-Absimare furent punis de mort. Justinien II continua d'exercer ses cruautés, et régna encore six ans depuis son rétablissement. Philippe Bardane, proclamé empereur par les Chazares, se rendit maître de Constantinople, et envoya le général Elie pour le combattre. Elie le joignit dans les plaines de Damaris, et après avoir déterminé ses soldats à l'abandonner, il lui fit couper la tête, qu'il envoya à Constantinople, pour y être exposée, l'an 711. En lui fut éteinte la famille d'Héraclius. Justinien fut le fléau de ses sujets et l'horreur du genre humain. Le peuple, sous son règne, fut accablé d'impôts, et livré à des ministres avarés et lâches, qui ne songeaient qu'à inventer des calomnies contre les particuliers, pour les faire périr et envahir leur patrimoine.

**JUSTINIEN de TOURS**. Voy. FEBURE (MICHEL).

**JUVENAL** (DÉCIMUS ou DÉCIUS-JUVENUS), poète latin, d'Aquinum, aujourd'hui Aquino dans l'Abruzze, passa à Rome, où il commença par faire des déclamations, et finit par composer des satires. Il s'éleva contre la passion de Néron pour les spectacles, et surtout contre un acteur nommé *Pâris*, bouffon et favori de cet empereur. Le déclamateur satirique resta impuni sous le règne de Néron, mais sous celui de Domitien, Pâris eut le crédit de le faire exiler. Il fut envoyé, à l'âge de 80 ans, dans la Pentapole, sur les frontières d'Égypte et de Libye. On prétextait qu'on y avait besoin de lui pour commander la cavalerie. Le poète guerrier eut beaucoup à souffrir de l'emploi dont on l'avait revêtu par dérision ; mais, quoique ologénaire, il survécut à son persécuteur. Il revint à Rome après sa mort, et il y vivait encore sous Nerva et sous Trajan. Il mourut, à ce qu'on croit, l'an 128 de J.-C. Nous avons de lui seize *Satires*, qui ne furent connues que sous Adrien. Son style est fort, âpre, véhément ; mais il manque souvent d'élégance, de pureté, et surtout de décence. Il y a cependant d'excellentes maximes morales, des réflexions justes et piquantes. Quelques savans l'ont mis à côté d'Horace, mais c'est sans doute le mettre trop haut. Ces *Satires* forment avec les *Annales* de Tacite, le tableau le plus vrai, le plus profondément tracé des mœurs publiques

et privées de cette époque de corruption. Elles ont eu un grand nombre d'éditions depuis la 1<sup>re</sup> qui a été faite en 1470. Parmi les plus récentes, on distingue celles de G.-Alex. Ruperti, Leipsick, 1801, 2 vol. in-8°; de Firmin Didot, avec les *Commentaires* nouveaux de N.-L. Achaintre, Paris, 1810, 2 vol. in-8°; enfin celle de M. Lemaire dans sa *Collection des classiques latins*. On estime la traduction de ce poète par le père Tarteron, et celle qu'en a publiée Dussaulx, Paris, 1782 in-8°, réimprimée en 1805, 2 vol. in-8°, et 1806, 2 vol. in-12; cette même traduction a reparu, en 1824, revue par Achaintre, puis par M. J. Pierrot en 1826. 2 vol. in-8°, dans la *Collection des classiques latins* de Panckoucke, M. Baillot en a publié une autre, Paris, 1825, in-8°. Les *Satires de Juvénal* ont été traduites en vers français par L.-V. Raoul, Meaux, 1811, 1815, Tournay, 1818, 2 vol. in-8°, et Bruges 1826. in-8°; par le baron Méchin, Paris, 1817, 2 parties in-8°; et en 1825, par M. Vict. Fabre de Narbonne, Paris, 1825, 5 vol. in-8°.

**JUVENCUS** (CAIUS VECCIUS AQUILINUS), l'un des premiers poètes chrétiens, naquit en Espagne, d'une famille illustre. Il mit en vers latins la *Vie de Jésus-Christ*, en 4 livres, vers 529. Ce poème est

estimable, moins par la beauté des vers et la pureté du latin, que par l'exactitude scrupuleuse avec laquelle l'auteur a suivi le texte des évangélistes. On le trouve dans la Bibliothèque des Pères, et dans le *Corpus poetarum* de Maillaire. Saint Jérôme en cite avec éloge ce vers sur l'adoration des mages :

Thus, aurum, myrrham, Regique, Hominique,  
Deuque,  
Dona ferunt.

**JUVENEL** des URSINS. *Voy.* URSINS.

**JUVENEL** ou JOUVENEL ou JUVÉNAL, de CARLENCAS (FÉLIX de), naquit à Pézenas, au mois de septembre, en 1679. Après avoir fait ses études chez les Pères de l'Oratoire de sa ville, il fit un voyage à Paris, où il demeura une année; il revint chez lui, et s'y maria. Il écrivit, pour l'instruction de son fils, les *Principes de l'histoire*. C'est un vol. in-12, publié à Paris, en 1755. Carlenças fit ensuite ses *Essais sur l'histoire des sciences, des belles-lettres et des arts*; il y en a eu quatre éditions à Lyon, dont la dernière en 1757, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage, catalogue assez imparfait des richesses littéraires des différens siècles, a eu beaucoup de succès. Il a été traduit en allemand et en anglais. L'auteur mourut à Pézenas, le 22 avril 1760, âgé de 80 ans.

## KAE

**KAAB.** *Voyez* CAAB.

**KABEL.** *Voyez* VANDER-KABEL.

**KAEMPFER**, ou CAEMPFER (ENGELBERT), médecin et voyageur célèbre, né en 1651 à Lemgow, en Westphalie, d'un ministre, passa en Suède, après s'être adonné pendant quelques années à l'étude de la médecine, de la physique et de l'histoire naturelle. On le sollicita vivement de s'arrêter dans ce royaume; mais sa passion extrême pour les voyages lui fit préférer à tous les emplois qu'on lui offrit la place de secrétaire d'ambassade, à la suite de Fabrice, que la cour de Suède envoyait au roi de Perse. Il partit de Stockholm en 1685, s'arrêta 2 mois à Moscou, et passa 2 ans à Ispahan, capitale de la Perse. Fabrice voulut l'engager à revenir avec lui en Europe; mais son goût pour les voyages augmentant les connaissances qu'il acquérait, il se mit sur la flotte de la compagnie hollandaise des Indes orien-

## KAE

tales, en qualité de chirurgien en chef. Kaempfer fut à portée de satisfaire sa curiosité; il poussa ses courses jusqu'au royaume de Siam et au Japon. De retour en Europe en 1693, il se fit recevoir docteur de la faculté de Leyde, et revint dans sa patrie. La composition de divers ouvrages, la pratique de la médecine, et l'emploi particulier de médecin du comte de Lippe, son souverain, l'occupèrent jusqu'à sa mort, arrivée en 1716. Parmi les ouvrages de cet observateur, on distingue : | *Amanitatum exoticarum politico-physico-medicearum fasciculi quinque*, etc., Lemgow, 1712, in-4°, avec un grand nombre de figures. Cet ouvrage qui est rare et recherché, entre dans un détail curieux et satisfaisant sur l'histoire civile et naturelle de la Perse et des autres pays orientaux. | *Herbarium ultragangeticum*; | *Histoire naturelle, ecclésiastique et civile de l'empire du Japon*,

en allemand; traduite en anglais par les soins de Scheuchzer; et en français sur cette version, par Desmaizeaux, la Haye, 1729, en 2 vol. in-fol., avec quantité de figures, et 1731, en 3 vol. in-12, avec les cartes seulement. Cette histoire n'est qu'un amas de matériaux informes, sans suite et souvent sans ordre; l'auteur était bien éloigné de donner à ses Journaux et à ses Mémoires le titre important sous lequel on les a imprimés après sa mort; il les a remplis des préjugés de sa secte, et l'histoire sous sa plume prend souvent la forme d'une satire contre les catholiques. Il ne rougit pas de calomnier d'une manière atroce l'église naissante du Japon, qui a reproduit avec le courage des martyrs toutes les vertus des premiers chrétiens. Le P. Charlevoix a mis au jour une infinité de ses erreurs, contradictions et assertions, qui ne peuvent être sans mauvaise foi: il prouve son ignorance dans l'histoire, comme la petitesse de ses vues en politique; | *Le Recueil* de tous ses autres *Voyages*, Londres, 1736, en 2 vol. in-fol., avec figures. On y trouve des descriptions plus exactes que toutes celles qui avaient paru avant lui de la cour et de l'empire de Perse, et de quelques autres contrées orientales.

\* KAESTNER (ABRAHAM-GOTTHELF), professeur de mathématiques à l'université de Göttingue, et poète satirique, né à Leipsick en 1719, suivit dès l'âge de dix ans les cours de jurisprudence de son père, professeur de droit à l'université de cette ville. Il étudia surtout les mathématiques sous le célèbre Hausen. Ce maître habile lui fit adopter la méthode géométrique des anciens, à laquelle Kaestner s'est montré constamment attaché. En même temps il forma son style d'après les principes que Gottsched s'efforçait d'inspirer à ses concitoyens, en leur donnant le goût de la bonne littérature: en sorte qu'il apporta dans les ouvrages scientifiques une pureté de diction jusqu'alors inconnue. Nommé professeur de mathématiques à Göttingue, il se fit une grande réputation par la netteté et la clarté de son enseignement. Kaestner s'appliqua encore à l'astronomie et fit un grand nombre d'observations, d'abord avec un instrument grossier et imparfait: il s'occupa beaucoup de la comète de 1742; mais n'ayant pas cru devoir publier les observations faites avec un tel instrument, il les chanta dans une *Ode* qu'on trouve dans ses *Mélanges*. Muni d'une

lunette qui grossissait 23 fois, il put étudier avec quelque succès la comète de 1744, et, lorsqu'il fut pourvu d'instruments encore meilleurs, il découvrit sur le soleil les taches blanchâtres que Schroeter de Lilienthal a observées aussi avec des télescopes de la plus grande perfection. Toutes ses études astronomiques étaient faites de concert avec l'opticien, J.-Chrétien Baumair, dont il épousa la sœur. Il devint directeur de l'observatoire de Göttingue. Kaestner cultiva aussi avec succès les belles-lettres et il a laissé un grand nombre d'épigrammes estimées, mais qui souvent ont jeté le trouble dans ses relations civiles et littéraires. On a de lui différentes traductions, entre autres, celle des *Mémoires de l'Académie de Suède*; celle de *l'Art de la teinture*, par Hellot; celle de *l'Optique de Smith*, etc. Il remporta un prix à l'Académie de Berlin, pour une dissertation écrite en français, sur les devoirs qui résultent de la conviction que les événements fortuits dépendent de la volonté de Dieu. Etant parvenu avec Heyne à rapprocher les membres de la société littéraire de Göttingue désunis depuis quelque temps, il rédigea les *Mémoires* de cette société pendant l'espace de 14 ans, et publia 47 dissertations insérées depuis le volume de 1756 à celui de 1766. Dans le 14<sup>e</sup> volume de ces *Commentations*, il publia son *Specimen analyseos geometricæ cum algebra comparatæ*. Il fut aussi l'un des rédacteurs de la *Gazette littéraire de Göttingue*, dans laquelle il donna d'excellents articles de mathématiques, de physique, d'astronomie, etc. La liste de ses ouvrages occupe douze pages dans le *Dictionnaire de Meusel*, et comprend plus de 200 titres. Nous nous bornerons à citer: | *Prima quæ post inventam typographiam prodit Euclidis editio*, Leipsick, 1750, in-4<sup>o</sup>; | *De habitu matheseos et physicæ ad religionem*, Leipsick, 1752; | *Eléments de mathématiques, contenant: l'arithmétique, la géométrie plane et sphérique, la trigonométrie, la perspective, la mécanique, l'optique, l'astronomie, la géographie, la chronologie, la gnomonique, l'analyse des grandeurs finies, l'analyse des infinis, la mécanique transcendante, l'hydrodynamique*, Göttingue, 1758 et années suivantes, 6<sup>e</sup> édition 1800 | *Nouvelle démonstration de l'immortalité de l'âme*, ib., 1767, in-4<sup>o</sup>; | *Notices ou Eloges de Leibnitz, Tobie-Mayer, Ræderer, Erzleben, Meister, Lichtenberg*, etc. | *Histoire des mathématiques* depuis la

renaissance des sciences jusqu'à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, Gœttingue, 1796-1800, 4 vol. in-8° : la mort de l'auteur ne lui permit pas d'achever ce savant ouvrage, qui va seulement jusqu'au milieu du 17<sup>e</sup> siècle. | *Mélanges*, Altenbourg, 1755, in-8°. Kaestner mourut le 20 juin 1800 : il avait lui-même écrit sa *vie* que Baldenger a insérée dans ses *Biographies des médecins et des naturalistes vivans*, tome 1<sup>er</sup>; elle se trouve aussi dans l'*Histoire de l'université de Gœttingue*, par Putter. Heyne a publié dans le tome 15 du *Recueil de l'académie de Gœttingue l'éloge de Kaestner*, en l'honneur duquel le comte Guillaume I<sup>er</sup> de Schaumburg et Lippe a fait frapper une médaille d'or en 1770. Ce savant professeur avait opéré une espèce de révolution dans l'enseignement, et il concourut puissamment à répandre en Allemagne le goût des sciences mathématiques. A l'époque où la doctrine de Kant occupait en Allemagne tous les esprits, Kaestner persistait à ne point vouloir l'étudier : *je possède*, disait-il à ceux qui lui reprochaient cette négligence pour un système dont la terminologie bizarre est le moindre défaut, *je possède douze langues tant anciennes que modernes; elles me suffisent : à mon âge je ne veux pas en apprendre une treizième.*

KAFOUR-EL-AKHCHYDY, noir et eunuque, parvint de l'esclavage à la royauté. Ce ne fut ni par la force des armes ni comme usurpateur qu'il devint roi d'Égypte et de Syrie, ce ne fut que par son seul mérite. Il avait été acheté 18 dinars par Aboubekr - Mohammed-Al-Ikhchid, souverain de ce royaume. Il fit des progrès si rapides dans les bonnes grâces de son maître, que ce dernier, à sa mort arrivée en 945, lui laissa la tutelle de ses deux fils et la régence du royaume, pendant la minorité d'Aboul-Cacem-Auoudjour. Kafour remplit ce double emploi avec sagesse, et sa conduite prouva tant de grandeur d'âme, que ses pupilles étant morts, il fut choisi d'un commun accord pour leur succéder. Son règne fut sage et paisible. On place sa mort en l'année 968. Elle fut le signal d'une révolution dans l'empire musulman, et de l'avènement des kalifes Fatimites au trône d'Alexandrie.

KAHLER (WIGAND ou JEAN), théologien luthérien, né à Wolmar, dans le landgraviat de Hesse-Cassel, en 1649, fut professeur de poésie, de mathématiques et de théologie à Rinteln, et membre de

la société de Gœttingen. Il mourut en 1729. On a de lui un grand nombre de *Dissertationes juveniles* sur des matières de théologie et de philosophie, réunies en 2 vol. in-12, Rinteln, 1710 et 1711.

KAIN. Voyez LEKAIN.

KALDI (GEORGES), né à Tyrnau en Hongrie, l'an 1570, d'une ancienne famille, refusa la prévôté de Strigonie pour se faire jésuite, prêcha avec succès à Vienne, enseigna la théologie à Olmutz, et fit bâtir le collège de Presbourg, où il mourut le 20 octobre 1654, universellement regretté pour ses belles qualités et ses vertus. Pierre Pazmann, cardinal et archevêque de Strigonie, fit son *Eloge funèbre*. On a de lui : | la *Bible*, traduite en hongrois, Vienne, 1622, in-fol.; | des *Sermons* en hongrois, Presbourg, 1651, in-fol., et plusieurs ouvrages qui sont restés manuscrits. P. Pazmann, cardinal et archevêque de Strigonie a fait *l'éloge funèbre* de G. Kaldi.

\* KALF (GUILLAUME), peintre hollandais, né à Amsterdam en 1630, mort des suites d'une chute, en 1695, fut élève de Henri Pot. Ses sujets ordinaires étaient des vases qu'il peignait avec la plus grande délicatesse et un éclat extraordinaire. On trouve beaucoup de ses ouvrages en Hollande et en Flandre, mais ils sont très rares en France : les plus connus sont un *Melon coupé en deux*, le *Benedicite hollandais*, la *Batteuse de Beurre*, un *Intérieur de cuisine* : ce dernier tableau est au musée du Louvre.

KALIL. Voyez PATRONA.

\* KALKAR (HENRI de), chartreux celtique, originaire de Calcar dans le duché de Clèves; il était surnommé *Æger*, et naquit l'an 1528. Etant venu en France, il étudia à Paris, où il reçut le bonnet de docteur. Dans ces siècles d'ignorance, on le regardait comme un prodige de savoir. Cette réputation lui obtint un canonicat dans l'église de St.-Georges de Cologne. Il avait déjà trente-sept ans, quand il entra dans l'ordre des chartreux; il y remplit les principaux emplois, et fut prieur à Arnheim, recteur à Ruremonde, prieur à Cologne et à Strasbourg. Afin d'établir une sage réforme dans les couvens de son ordre, il parcourut, en qualité de visiteur, la France, l'Angleterre et mourut en odeur de sainteté, l'an 1628, âgé de 80 ans. Il laissa plusieurs ouvrages manuscrits, dont les plus connus sont les suivans : | une chronique, *de ortu ac progressu ordinis cartusienis*. On lit, à la fin de



l'ouvrage, ces mots : *scriptum anno Domini 1598, circa festum B. Joh. Bapt.* L'auteur suit dans ce livre la tradition de la conversion miraculeuse de saint Bruno, et telle qu'on la trouve (dit-il lui-même) dans le *Speculum historiale* du frère Vincent de Beauvais. Cette chronique, écrite dans la chartreuse de Cologne, y était conservée, et on la conserve dans la bibliothèque de Strasbourg, dans la *Collection des lettres de Kalkar*. | *Chronica priorum Cartusie majoris*, ayant la souscription : *Compilata hæc sunt ab Henrico de Kalkar, sub anno 1598, circa festum B. Joannis Baptistæ*; | *Epistolæ raræ ad diversos*. Ces lettres roulent la plupart sur des sujets ascétiques, et comprennent les années depuis 1570 jusqu'à 1407, Pierre Canisius fait mention de Kalkar dans son *Martyrologe allemand*, à la rubrique du 20 décembre. On en parle aussi dans les *Mélanges de Bonaventure d'Argonne*. Kalkar est du nombre des auteurs à qui l'on a attribué l'*Initation de J.-C.*

\* **KALKBRENNER (CHRISTIAN)**, célèbre compositeur allemand, naquit à Munden, dans la Hesse, en 1755 d'une famille juive : après avoir reçu des leçons du célèbre professeur Bach, et avoir été attaché de bonne heure à la chapelle de l'électeur, il passa à Berlin en 1778, et fut successivement maître de la chapelle de la reine et du prince Henri, frère de Frédéric II, qui le nomma directeur du théâtre italien de cette ville. Il composa plusieurs opéras, entre autres la *Veuve de Malabar*, *Démocrate*, *la Femme et le Secret*. Il publia aussi un *Traité d'accompagnement*. En 1796 il quitta Berlin et voyagea ensuite en Allemagne, en Italie, en France, se fixa à Paris, et fut reçu à l'académie de musique. Il donna à ce théâtre *Olympie* qui n'eut pas un grand succès, *OEnone* qui ne fut point représentée, *Saül*, *Don Juan*, etc. Il mourut le 10 août 1806. Il a laissé d'autres ouvrages, tels qu'un *Traité de la fugue et du contrepoint*, d'après le système de Richer, et une *Histoire de la musique*, Paris, 1802, 2 vol. in-8°, qui est estimée des connaisseurs ; mais il n'a pu lui donner toute l'extension dont il le jugeait susceptible.

\* **KALKREUTH (ADOLPHE-FRÉDÉRIC)**, comte de), feld-maréchal prussien, naquit en 1756 : pendant la guerre de sept ans, il était adjudant-général du prince Henri de Prusse, aux succès duquel il contribua beaucoup par ses avis. En 1789 il fut nommé commandant de l'armée de

Pologne. Il s'opposa à la guerre que l'on voulait faire à la France ; et lorsque malgré lui elle eut été décidée, il n'en combattit pas moins avec distinction dans les campagnes de 1792, 1793 et 1794. Dans cette dernière année il s'empara de la ville de Trèves : il en résulta d'assez vives discussions entre ce général et les officiers autrichiens qui lui reprochaient de chercher à détruire la puissance de la maison d'Autriche : mais cette accusation injuste fut repoussée victorieusement par un mémoire qu'il publia pour exposer et justifier sa conduite. Nommé en 1805 commandant de l'armée prussienne rassemblée en Poméranie, il devint en 1806 gouverneur de Thorn et de Dantzick, puis inspecteur-général de la cavalerie prussienne et colonel en chef des dragons de la reine. La même année il quitta la Poméranie pour entrer en Saxe, afin de réunir les troupes à la grande armée prussienne. Après la bataille d'Iéna il commandait une partie de la réserve ; il sollicita alors vainement auprès de Napoléon un armistice de six semaines : n'ayant pu l'obtenir, il se retira sur Brunswick et défendit peu de temps après la ville de Dantzick qui fut assiégée par le maréchal Lefèvre. Le 27 mai 1807 il fut obligé de conclure une capitulation par laquelle il obtint que la garnison ne serait prisonnière de guerre. Le 24 juin suivant il signa aussi pour son souverain le traité de Tilsit. Le comte de Kalkreuth était en 1810 gouverneur de Berlin, lorsqu'il fut envoyé par le roi de Prusse à Paris pour y complimenter l'empereur français au sujet de son mariage avec Marie-Louise. A son retour, il devint gouverneur de Breslau et fut chargé en 1814 du gouvernement du grand duché de Varsovie. Il occupait celui de Berlin lorsqu'il mourut dans cette ville le 10 juin 1818, à l'âge de 82 ans.

\* **KALRAAT (ABRAHAM VAN)**, peintre de paysages hollandais, né à Dordrecht en 1645, mort en 1721, étudia la sculpture chez les frères Emile et Samuel Hulp ; il s'adonna ensuite plus particulièrement à la peinture. Il a peint plusieurs villes, dont la vue est prise des bords du Rhin ; ses tableaux sont enrichis de figures et d'animaux dessinés avec beaucoup de goût.

**KALTEYSEN (HENRI)**, dominicain, né dans un château près de Coblenz, de parens nobles ; fut maître du sacré palais, et inquisiteur général en Allemagne. Il parut avec éclat au concile de Bâle, où il

réfuta avec force les hérétiques de Bohême, en 1455. Il devint ensuite archevêque de Drontheim en Norwège et de Césarée. Ce prélat se retira sur la fin de ses jours dans le couvent des frères-prêcheurs à Coblentz, où il mourut le 2 octobre 1465. Il nous reste de lui un *Discours* qu'il prononça au concile de Bâle, sur la manière de prêcher la parole de Dieu. C'était un des hommes les plus laborieux de son ordre.

KAMKI. Voyez KANG-HI.

KAMPEN. Voyez CAMPEN.

\* KAMPENHAUSEN (le baron BALTHASAR), né dans le district de Riga en 1772, mort à Saint-Petersbourg, le 15 septembre 1825, occupa plusieurs fonctions importantes, entre autres celles de directeur de l'École du commerce. On a de lui plusieurs ouvrages allemands dont voici les titres en français : | *Principe du droit politique russe*, Gœttingue, 1792, in-fol. | *Essai d'une description géographico-statistique du gouvernement de l'empire russe*; premier cahier renfermant la *Description du gouvernement d'Olonetz*, Gœttingue, 1795 in-8°; | *Histoire remarquable du gouvernement de Saint-Petersbourg*, première partie, 1797 : cet ouvrage et le précédent n'ont pas été achevés; | *Magasin de Livonie*, tome premier, Gotha, 1803; la deuxième partie de cet ouvrage qui était entre les mains du libraire Ettinguer, ne s'est pas retrouvée à la mort de ce dernier; | *Histoire généalogique et chronologique de la dynastie des Romanof*, Leipsick, 1805, in-8°; le célèbre Meusel, dans son *Allemagne savante*, ajoute encore un volume de *Poésies*, publié à Rével en 1788; mais il est probablement d'un autre auteur du même nom.

KANDLER (JEAN-JOACHIM), commissaire de la cour électoral de Saxe, né en 1706 à Sélingslât, en Saxe, mort en 1776, fut le maître des modèles de la fabrique de porcelaine de Meissen. Il excella dans ce genre. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, exécutés par lui ou sur ses dessins, et on ne peut rien trouver de plus élégant et de plus moelleux. Tels sont l'*Apôtre saint Paul*, de grandeur naturelle; *Saint Xavier mourant*, la *Flagellation du Sauveur*, les *12 Apôtres*, un *Carillon* tout de porcelaine, divers *crucifix*, etc. Il fut chargé par le roi Auguste d'apporter en présent à Louis XV un magnifique trumeau en glace de Dresde, avec un cadre de sa composition, orné de guirlandes et de fleurs en relief :

on assure que cet ouvrage est son chef-d'œuvre.

KANG-HI I<sup>er</sup>, empereur de la Chine, petit-fils du prince tartare qui la conquit en 1644, appartient à la dynastie des Tsing ou Mandchous qui règne encore aujourd'hui sur cette vaste contrée : il naquit en 1653, d'une des femmes du 2<sup>e</sup> rang de l'empereur Chun-Tchi. Il n'avait que 8 ans lorsque son père mourut (1661). Il monta alors sur le trône; mais, suivant les usages chinois, le gouvernement fut confié à quatre régens; l'un de ces derniers étant mort en 1666, Kang-Hi, âgé de 13 ans, saisit cette occasion pour prendre les rênes de l'état et secouer le joug des trois autres régens. Le prince justifia bientôt sa démarche par de grandes qualités. Peut-être outra-t-il l'orgueil et le faste des Asiatiques. Sa curiosité n'avait point de bornes, et voulait savoir jusqu'aux choses qu'il lui convenait d'ignorer. Un jour il voulut s'enivrer, pour connaître par lui-même l'effet du vin. Néanmoins les historiens nous représentent ce prince comme un sage : mais c'est qu'à la Chine, pour mériter ce titre, il suffit de ne pas avoir tous les vices. Il aimait les missionnaires, et rendait justice à la religion chrétienne, en faveur de laquelle il donna un édit célèbre, qui contient les plus grands éloges de cette religion divine, la lumière et la consolation des mortels. Kang-Hi renchérit sur ceux qu'on lit dans l'édit donné par un de ses prédécesseurs en 656, plus de mille ans auparavant. C'est lui qui fit mettre sur l'église chrétienne à Pékin, cette inscription, écrite de sa propre main, qui prouve combien l'idée de Dieu est exactement la même chez toutes les nations, dès le moment que la superstition et les passions ne l'altèrent pas : « AU VRAI PRINCE DE TOUTES CHOSES. Il est infiniment bon et infiniment juste; il éclaire et soutient; il règle tout avec une suprême autorité et avec une souveraine justice. Il n'a point eu de commencement, et il n'aura point de fin; il a produit toutes choses dès le commencement : c'est lui qui les gouverne, et qui en est le véritable seigneur. » (Voyez SAADI). C'est à tort qu'on l'a accusé d'avoir exigé par une suite de la vanité chinoise, que, dans les cartes géographiques, la Chine fut placée au milieu du monde : cette ridicule prétention est bien plus ancienne. Le père Matthieu Ricci avait déjà dû s'y conformer dans la carte qu'il présenta à

l'empereur Vanli, dans le siècle précédent. Kang-Hi eut à soutenir plusieurs guerres dont il sortit triomphant. Il vainquit le fameux Ou-San-Konei, kan tartare qui pouvait disposer d'une armée de quatre-vingt mille hommes, et fit périr son fils, qui avait tenté de soulever les esclaves de l'empire. Il défit Galdan-Contaisch, prince mongol, qui avait conquis plusieurs provinces sur les Musulmans. Le père Gerbillon, jésuite, qui avait accompagné Kang-Hi dans deux expéditions contre ce prince, a écrit la relation de la dernière qui fut suivie de la dispersion des troupes nombreuses réunies par Galdan, et de la mort de ce dernier. Par l'entremise de la mission de Pékin, ses batailles contre Galdan furent gravées en France, d'après des dessins faits sur les lieux, et ensuite renvoyées en Chine avec des planches. Ce fut sous le règne de Kang-Hi, que la cour de Russie envoya un ambassadeur à Pékin, et que les procédés astronomiques des Européens furent déclarés préférables à ceux des Chinois : le père Verbiest, jésuite, fut nommé président du bureau des astronomes de l'empire. Kang-Hi avait un esprit vaste et pénétrant, qui embrassait toutes nos sciences. Outre différens morceaux de poésie et de littérature recueillis avec soin et qui forment une collection de plus de 100 vol., on a encore de cet empereur un recueil de maximes pour le gouvernement des états, traduit en anglais, et publié sous le titre d'*Edits sacrés* par M. Milne, missionnaire protestant. Il fut en quelque sorte le disciple des jésuites, qu'il protégeait spécialement et qui ont fait les plus grands éloges de ce monarque, dont le *Portrait historique*, a été publié par le père Bouvet, en 1697. On peut consulter sur ce prince et ses ouvrages les *Mémoires* concernant les Chinois où l'on trouve une traduction italienne des *Institutions morales*, laissée par Kang-Hi et publiée par son fils : d'après celle-ci, il en a été fait une en français.

**KANOLD (JEAN)**, médecin de Breslaw, mort en 1729, à 49 ans, laissa des *Mémoires* en allemand, sur la nature et sur les arts, très curieux.

\* **KANT (EMMANUEL)**, célèbre philosophe prussien, fondateur d'un nouveau système, auquel MM. Royer-Collard et Cousin ont donné quelque vogue en France et qui en Allemagne a succédé pendant quelque temps à celui de Leibnitz, naquit à Kœnigsberg en Prusse, le 22 avril 1724 ;

il descendait d'une famille écossaise, et son père, après avoir été caporal au service de Suède, exerçait l'état de sellier. Le jeune Kant reçut sa première instruction dans une école de charité ; il entra ensuite au gymnase, puis à l'université de Kœnigsberg. D'abord répétiteur, puis précepteur des enfans d'un ecclésiastique, il devint en 1770 professeur de philosophie. En 1786 il remplit les fonctions de recteur de l'université, fut nommé en 1787 membre de l'académie de Berlin, et mourut à Kœnigsberg le 12 février 1804. L'histoire de sa vie est tout entière dans celle de ses travaux ; on y remarque deux époques bien distinctes : l'une dans laquelle il s'occupa avec le plus grand succès de l'enseignement de la physique, de l'astronomie, de la mécanique, de la géographie et de la philosophie : la seconde qui date de 1781, et dans laquelle il se livra exclusivement à la philosophie, et écrivit sur cette science les ouvrages qui lui ont fait tant de réputation. Ces ouvrages sont nombreux ; ce sont : | *Critique de la raison pure*, Riga, 1781-1787, etc. in-8° ; | *Prolegomènes ou Traités préliminaires à toute métaphysique*, 1785 ; | *Base d'une métaphysique des mœurs*, 1784 ; | *Principes métaphysiques de la science de la nature*, 1786 ; | *Critique de la raison pratique*, Riga, 1787 ; | *Essai d'anthropologie*, 1788 ; | *Critique du jugement* (où il traite spécialement du beau), 1790, in-8° ; | *La religion d'accord avec la raison*, Kœnigsberg, 1795 ; | *Essai philosophique sur la paix perpétuelle*, ibid. 1795 ; | *Principes métaphysiques de la science du droit*, 1796, in-8° ; | *Principes métaphysiques de la doctrine de la vertu*, 1797. On a en outre un extrait de ses manuscrits un *Manuel pour l'enseignement de la Logique*, 1805, et un traité de l'éducation, publié sous le titre de *Pédagogique*, 1805. C'est dans ces ouvrages qu'il a exposé sa doctrine que l'on peut résumer en peu de mots ; car le trait caractéristique de ce philosophe, c'est d'avoir distingué dans nos connaissances ce qui appartient aux choses, aux objets (ce qu'il nomma l'*objectif*), de ce que notre esprit y ajoute et qui n'appartient qu'au sujet pensant (c'est là le *subjectif*) : c'est ainsi que Kant rapporte à l'esprit seul les notions de *nombre*, de *temps*, d'*espace*, de *causalité*, de *nécessité*, qui, selon lui, en sont comme les *formes*, et dont par une illusion naturelle, nous revêtons les choses (*matière*), comme si elles leur étaient propres. Le philosophe

prussien passe en revue toutes nos connaissances pour faire dans chacune la séparation de l'*objectif* d'avec le *subjectif*, de la forme d'avec la matière ; et il arrive à cette conclusion que l'expérience seule peut donner la certitude de l'existence *réelle* ou *objective*, et que, même dans cet ordre de faits, nous ne pouvons être assurés que les choses soient telles qu'elles nous apparaissent. Cependant il fait une exception en faveur des vérités morales, de la loi du devoir, dont il nous est possible de percevoir la réalité *objective* et la certitude *absolue*. « Kant a adopté, dit l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le 18<sup>e</sup> siècle*, une métaphysique fort extraordinaire et peu aisée à comprendre. Il se perd dans des abstractions et dans une idéologie vague et obscure. Les uns l'admirent ; les autres se plaignent qu'il ait détruit la *religiosité* en voulant l'expliquer ; que sa *raison pure* et sa *raison critique* ne soient autre chose que le déisme pur : que l'auteur, en ne voulant considérer le christianisme que comme une religion purement *éthique* ou morale, annonce assez qu'il n'en reconnaît pas les mystères ; qu'il fasse de J.-C. un *idéal* dont il consent qu'on honore la doctrine, mais dont il ne permet pas d'adorer la personne : que l'église soit aussi un *idéal* ; qu'il ne faille dans ce système, ni prières ni sacrifices, ni cérémonies, etc. Au surplus toute cette théorie est si embarrassée, que les disciples se sont disputés pour savoir quelle était la doctrine du maître. Schelling et Fichte prétendent l'avoir perfectionnée. Kant n'avait fait que les mettre sur la voie : ils se flattent de s'être élevés plus haut ; ils ont chacun leur école, et on dispute aussi pour savoir ce qu'ils ont pensé, tant ils ont mis de prix à être entendus. Cependant cette doctrine hiéroglyphique s'est répandue ; on l'a adoptée dans plusieurs universités d'Allemagne, et on a beaucoup écrit pour et contre. Il ne semble pas que ces progrès du kantisme aient contribué à fortifier la religion en Allemagne. La vogue de la *raison pure*, parmi les professeurs et parmi les élèves, a secondé au contraire la propagation de l'esprit d'incrédulité. » A ce jugement vrai et modéré, nous ajouterons sur le philosophe de Königsberg et sa doctrine quelques observations peu suspectes. Elles nous sont fournies par un auteur qui se déclare assez hautement le partisan du

*criticisme* : après avoir exalté les découvertes idéologiques de Kant, et avoir fait tous ses efforts pour établir qu'elles sont *éminemment favorables à l'idée de Dieu, comme dirigeant et secondant l'éducation morale de l'espèce humaine*, et que Kant n'a jamais nié ni l'impossibilité ni l'in vraisemblance d'une révélation : « Ce pendant, ajoute-t-il, on est aussi étonné qu'affligé de trouver dans ses livres la preuve de sa répugnance à admettre l'origine surnaturelle du christianisme... » Dans sa critique de la raison pure, il refuse à l'argument physico-théologique pour l'existence de Dieu toute force probante... Interrogé peu de temps avant sa mort sur ce qu'il se promettait de la vie à venir : *Rien de déterminé*, répondit-il après avoir réfléchi. *Je n'ai aucune notion de l'état futur*, avait-il dit auparavant à une pareille question qu'on lui avait adressée. Une autre fois, il se déclara pour une espèce de métempsychose. » Le même auteur ne dissimule pas qu'un nombreux parti accuse Kant d'avoir créé une *terminologie* barbare ; innové sans nécessité, en s'enveloppant à dessein d'une obscurité presque impénétrable ; enfanté des systèmes absurdes ou funestes ; augmenté l'incertitude sur les intérêts les plus graves de l'humanité ; d'avoir, par le prestige du talent, détourné la jeunesse d'études positives ; d'avoir, par son idéalisme transcendantal, conduit ses disciples rigoureusement conséquens, les uns à l'idéalisme absolu, les autres au scepticisme, d'autres encore à un nouveau genre de spinosisme, tous à des systèmes aussi absurdes que funestes. » Si les ouvrages de Kant sont dangereux sous le rapport religieux, ils ne le sont pas moins pour l'esprit qui cherche la lumière dans les questions naturellement obscures de la métaphysique. Kant est, du consentement de tous ceux qui l'ont étudié, le plus obscur de tous les philosophes : sa *terminologie* est tellement neuve et peut-être si singulière qu'avant de lire Kant, il faudrait apprendre son dictionnaire. Néanmoins Kant est devenu chef d'une école nombreuse qui l'a placé à la tête des métaphysiciens du Nord, et qui le révère comme un génie du premier ordre. Sa doctrine s'est répandue dans toute l'Allemagne et, pendant quelque temps, on l'a prêchée publiquement dans plusieurs églises de Königsberg, sous le nom bizarre de *Christianisme national*.

Mais depuis quelque temps de nombreux systèmes philosophiques ont été enfantés par le génie métaphysique des Allemands. Kant n'a plus qu'un petit nombre de partisans. Charles Villers fut le premier qui introduisit en France cette nouvelle doctrine dans l'ouvrage français, intitulé : la *Philosophie de Kant*, Metz, 1801, in-8°. M. Tissot, professeur de philosophie à Bourges, a publié les *Principes métaphysiques de la morale de Kant*, et a promis la traduction de la *Critique de la raison pure*. M. de Gérando dans l'*Histoire comparée des systèmes de philosophie relativement aux principes des connaissances humaines*, fait bien connaître le philosophe de Königsberg et ne s'en montre pas enthousiaste. L. Jourdan, dans la traduction de l'*Histoire de la philosophie moderne*, depuis la renaissance des lettres jusqu'à Kant, peut être aussi consulté avec avantage. Les ouvrages scientifiques de Kant sont : | *Pensées sur la véritable évaluation des forces vives, et critique des démonstrations employées par Leibnitz et d'autres mathématiciens dans cette matière*, 240 pages in-8°, avec deux planches, 1746; | *Histoire naturelle du monde et théorie du ciel d'après les principes de Newton*, 1755; | *Théorie des vents*, 1756, in-4°; | *Nouvelle Théorie du mouvement et du repos des corps, avec un essai de son application aux élémens de la physique*, in-4°, 1758; | *Essai sur les quantités négatives en philosophie*, in-8°, 1763; | *Précis de géographie physique extrait de ses manuscrits*, 1802, etc. Le professeur Tieftrunk a recueilli une partie de ses ouvrages, Halle, 1799-1807, 4 volumes in-8°. On en a publié aussi un choix sous le titre de *Opera ad philosophiam pertinentia lat. vert.* F.-G. Born, Lipsick, 1796-1798, 4 vol. in-8°. Quelle que soit l'opinion que l'on ait sur les ouvrages de Kant, on ne peut s'empêcher de dire que pendant toute sa vie il se fit remarquer par ses vertus, sa probité et l'austérité de ses mœurs.

KANTEMIR. Voyez CANTEMIR.

KAPNION. Voyez REUHLIN.

KAPOSI (SAMUEL), né en Hongrie d'un ministre, parcourut, pour étendre ses connaissances, l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre. Doué d'une mémoire extraordinaire, il apprit le grec et l'hébreu en très peu de temps. De retour dans sa patrie, il fut fait professeur de l'écriture sainte à Alba Julia, aujourd'hui Carlsbourg, et mourut l'an 1715,

dans un âge peu avancé. On a de lui : | *Memoriale hebraicum*, Coloswar, 1698, in-8°, et Utrecht, 1758. Ce sont des vers techniques qui renferment les règles de la langue hébraïque; | *Breviarium biblicum*, Coloswar, 1699, et plusieurs ouvrages manuscrits.

KAPRINAI (ETIENNE), né à Neuhausel, dans le comté de Neitra, en 1714, entra chez les jésuites en 1729, enseigna l'histoire et l'éloquence sacrée dans l'université de Cassovie, et se fit connaître par plusieurs ouvrages, où l'érudition marche à côté de l'amour le plus ardent pour la patrie; car c'est particulièrement à tirer de l'oubli les écrits et les monumens qui ont illustré la Hongrie, qu'il consacrait ses recherches et ses veilles. Il avait rassemblé avec des peines incroyables une collection très précieuse de livres, de manuscrits, de chartres, de médailles, de monnaies propres à répandre la lumière dans les annales de cette brave et généreuse nation. Il s'en servit pour donner un grand nombre d'écrits relatifs à cet objet, parmi lesquels on distingue : *Hungaria diplomatica temporis Mathiæ de Hunyal, regis Hungariæ*, Vienne, 1767-1772, 2 vol. in-4°. On a encore de lui : | *De eloquentia sacra generatim*, Cassovie, 1 vol. in-8°; | *De eloquentia sacra speciatim, ex veterum ac recentiorum præceptionibus adornata*, ibid., 1 vol. in-8°; | un excellent *Discours sur la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie*, où il presse les calvinistes par ce dilemme : *Vel Christus est in Eucharistia, vel non est Deus*. Effectivement, les preuves de ces deux vérités sont les mêmes, et ceux qui rejettent la première ne peuvent tenir sans inconséquence à la seconde : raison pour laquelle le calvinisme dégénère partout dans le socinianisme. (Voyez LENTULUS, MÉLANCHTHON, SERVET, VORSTIUS.) Il est mort au commencement de 1786. Le zèle pour la pureté de la foi, pour l'instruction du peuple chrétien, la franchise et les qualités sociales de cet homme estimable, égalaient son application et son savoir.

KARA-MEHMET, bacha turc, signala son courage aux sièges de Candie, de Kamienieck et de Vienne, et se distingua au combat donné à Choczim. Après avoir été pourvu du gouvernement de Bude en 1684, il fit une merveilleuse résistance contre les Impériaux, mais il mourut pendant le siège, d'un éclat de

canon qu'il reçut en donnant des ordres sur les reimparts. Il avait, peu de temps auparavant, fait tuer quarante esclaves chrétiens, en présence d'un officier qui l'était allé sommer de se rendre, de la part du prince Charles de Lorraine : action horrible qui ternit toute sa gloire.

**KARA MUSTAPHA.** Voyez CARA-MUSTAPHA.

\* **KARAMZIN** (NICOLAS-MIKHAÏLOVITCH), historiographe de l'empire de Russie, conseiller d'état, grand cordon de l'ordre de Ste-Anne, chevalier de St.-Wladimir, membre de l'académie russe, naquit le 1<sup>er</sup> décembre 1765, d'une famille noble, dans le gouvernement de Simbirsk : il fit d'excellentes études, et débuta, jeune encore, dans la carrière des lettres, par des poésies qui annonçaient une imagination vive et brillante. A l'âge de 24 ans, il entreprit un voyage en Allemagne, en Suisse, en France et en Angleterre. Après avoir fréquenté dans chacun de ces pays les hommes les plus distingués de la littérature, et notamment en Suisse, Bonnet, l'auteur de la *Palingénésie*, et d'autres ouvrages qu'il voulait traduire, il publia les *Lettres d'un voyageur russe*, qui, accueillies avec enthousiasme, obtinrent plusieurs éditions, et furent traduites en allemand. Ses *Souvenirs historiques* sur le chemin de Moscou à Troïtza (1), sa *Marthe*, sa *Possadnitsa* (2), ou la *Soumission de Nowogorod*, *Nathalie fille d'un boyard*, et plusieurs autres productions du premier ordre, augmentèrent sa réputation, et prouvèrent qu'il avait su perfectionner la prose russe et lui donner un charme que l'on ne trouve dans aucun des écrivains qui l'ont précédé. Rédacteur de plusieurs journaux, le *Courrier de l'Europe* dont il fut le fondateur, les *Aonides*, *Aglaké*, il semblait s'être voué exclusivement aux ouvrages d'imagination. L'empereur Alexandre le nomma *historiographe de l'empire*, et le chargea d'écrire l'histoire de la Russie. Après 14 années de recherches et de travaux assidus, Karamzin fit paraître les huit premiers volumes de son *Histoire*, qui produisirent la plus vive sensation, non seulement en Russie, mais dans toute l'Europe : 3000 exemplaires de la première édition furent vendus en 28 jours. Cet ouvrage ne laisse rien à désirer sous le

rapport de la composition, des détails et du style : il doit prendre place à côté des chefs-d'œuvre des historiens modernes. Dependamment une pareille entreprise offrait plus d'une difficulté ; car jusqu'alors on avait envisagé ces commencemens des annales russes, comme trop arides pour être étudiés. Malheureusement cette histoire reste inachevée. Pendant qu'il y travaillait, Karamzin se sentit accablé par la fatigue : l'empereur Nicolas qui avait hérité de la bienveillance de son frère pour cet écrivain, l'engagea par un ukase du 25 mai 1826, à aller rétablir sa santé dans un climat plus tempéré, et lui fit connaître en même temps qu'une pension annuelle de 50,000 roubles reversible à sa femme et à ses enfans, lui était accordée comme une récompense de ses travaux et de son dévouement à la personne du prince défunt. Le *Journal des Débats* du 27 juin 1827 a reproduit en entier ce rescrit impérial ; mais Karamzin ne put jouir lui-même de cet avantage ; car il mourut le 22 mai (3 juin) 1826. Outre son *Histoire de l'empire de Russie* qui a été traduite en français, les neuf premiers volumes par MM. St-Thomas et Jauffret, 1819 et suiv. ; les deux autres en 1826 par M. de Divoff, conseiller d'état actuel et chambellan de l'empereur de Russie, Karamzin a publié un grand nombre d'autres ouvrages, dont trois éditions complètes ont paru à Moscou en 1804, 1815 et 1820 ; parmi ceux-ci on distingue un *Recueil de nouvelles*, dont une (*Julie*) a été traduite en français par M. Borelley ; plusieurs *discours* ; le *Panthéon des auteurs russes* ; le *Panthéon de la littérature étrangère*. Il a encore traduit en russe les contes de Marmontel, (Moscou, 1794 et 1815) et ceux de M<sup>mc</sup> de Genlis (ibid. 1816).

**KARG** (JEAN-FRÉDÉRIC), ministre de Maximilien-Emanuel, électeur de Bavière, et ensuite chancelier de son frère Joseph-Clément, électeur de Cologne, mort en 1719, est connu par plusieurs ouvrages sur la politique et sur le droit canon. Celui qui lui a donné le plus de célébrité est *Pax religiosa*, Wurtzbourg, 1680. L'auteur envisage les religieux comme des corps auxiliaires, envoyés aux ministres de l'Eglise, et dont les services et le zèle ne peuvent qu'être d'une utilité très marquée, pourvu qu'ils se déploient selon les règles et les constitutions de la hiérarchie ecclésiastique. Cette idée est heureusement exprimée

(1) Ancien monastère aux environs de Moscou.

(2) *Possadnitsa* veut dire femme du *Possadnik*, premier magistrat de la république de Nowogorod.

dans une eslampe qui est à la tête de l'ouvrage, où l'on voit dans un navire les apôtres occupés à tirer un filet si bien rempli, qu'ils sont obligés d'appeler à leur secours des pêcheurs qui étaient dans une barque voisine. *Et annuerunt iis qui erant in alia navi, ut venirent et adjuvarent.* Soit que, malgré sa circonspection, l'auteur eût montré quelque partialité contre les religieux, soit que les inquisiteurs de Rome aient jugé l'ouvrage avec un peu de sévérité, ils ont mis à l'index la *Pax religiosa, donec corrigatur.* Le docile auteur a corrigé en effet son ouvrage, et en le corrigeant, il l'a augmenté et enrichi de plusieurs traits d'érudition. Mais les imprimeurs de Venise, ignorant ces changemens, ont réimprimé, en 1778, le livre tel qu'il avait paru en 1680. Le manuscrit destiné à la nouvelle édition, est dans la bibliothèque de feu M. le baron de Clerc, à Liège. Le fameux Sébastien Leclerc a gravé la planche du frontispice; le sujet est le même que celui qu'on voit dans l'ancienne édition, mais il est mieux dessiné et exécuté d'une manière digne de cet artiste célèbre. On a encore de Karg, *Vues pacifiques sur la réunion des religions qui divisent l'Allemagne*, Wurtzbourg, 1 vol. in-46. Une *Vie de saint Jean Népomucène*, Bonn, 1702, in-12, etc.

**KARIB-SCHAH**, descendait des anciens rois des Kileks, peuple de la province de Kilan, dans le royaume de Perse. Né avec de l'ambition et du courage, il voulut ôter la possession de cette province à Schah-Sophi, roi de Perse, successeur de Schah-Abbas, qui l'avait conquise en 1600. Il leva une armée de 44,000 hommes, et prit d'abord la ville de Rescht. Il occupa ensuite toutes les avenues de Kilan; mais le roi de Perse envoya contre lui une armée de 40,000 hommes, qui défit entièrement la sienne, et se saisit de sa personne: ce prince fut mené à Casbin, où était le Sophi, lequel ordonna qu'on lui fit, par dérision, une entrée magnifique: 500 courtisanes, qui l'accompagnaient dans cette ridicule cérémonie, lui firent essayer mille indignités. Lorsqu'il eut été condamné à mort, on commença son exécution par un supplice assez extraordinaire. Il fut ferré aux pieds et aux mains comme un cheval; et, après qu'on l'eut laissé languir ainsi pendant trois jours, il fut attaché au bout d'une perche, et tué à coups de flèches. Le roi tira le premier coup: action bien

propre à faire oublier les torts de l'usurpateur!

\* **KASSOU**, l'un des plus vertueux prélats du 3<sup>e</sup> siècle. professa d'abord le métier des armes pendant plusieurs années. Après la mort de son épouse, il embrassa l'état ecclésiastique; ses vertus et ses talens l'élevèrent à l'évêché de Daron, grande province de l'Arménie majeure. Il mourut vers l'an 478, en odeur de sainteté. On connaît de lui deux ouvrages manuscrits, qui sont fort estimés; | *l'Histoire de l'établissement du christianisme en Arménie*; | *Réponse aux manichéens, et à ceux qui admettaient les deux principes.*

\* **KATEB (IBN)**, ou mieux **IBN-AL-KHATIB**, célèbre écrivain arabe-espagnol, plus connu sous le nom de *Liçan-Eddyn* (la langue de la religion) naquit à Grenade l'an 715 de l'hégire (1313 de J.-C.). Il fut attaché à la cour d'Ibn-Alahmar, souverain de ce royaume, et remplit avec distinction les postes les plus éminens de l'état. Malgré son crédit et le haut rang qu'il occupait, ayant été soupçonné de trahison, il fut décapité le même jour que l'accusation eut lieu, sans avoir pu faire connaître son innocence. Il a laissé les ouvrages suivans: | *Histoire des rois de Grenade et de cette ville en particulier*; | *Histoire des califes d'Espagne*; | *Chronologie des califes d'Espagne et des rois d'Afrique*, en vers, avec un commentaire de l'auteur. Cet ouvrage a été traduit en latin. | *Table chronologique des aglabites et des fathimites qui ont régné en Afrique et sur la Sicile.* On la trouve avec une version latine dans l'*Histoire des Arabes en Sicile*, par dom Grégoire, 1 vol. in-fol.; | *De l'utilité de l'histoire*; | *De la monarchie*, ouvrage singulier, en 50 sections; | *Bibliothèque arabico-espagnole.* Ce livre a été composé l'an 1561 de J.-C. Le savant Casiri en fait un grand éloge; il en a inséré des extraits dans le 2<sup>e</sup> volume de sa *Bibliothèque.* Cinq des onze parties qu'il contient sont conservées dans la bibliothèque de l'Escurial. Ibn Kateb a écrit aussi plusieurs ouvrages de médecine; | un *Traité sur les devoirs d'un visir*; | un *Poème sur le régime politique*; | un *Recueil de poésies*, etc., etc. On trouve à la bibliothèque du roi la *Vie* de cet écrivain, écrite par Aluned-Ben-Mohammed-Al-Mocry.

\* **KATONA (ETIENNE)**, chanoine et historien allemand, mort vers 1798, a laissé en latin; | une *Histoire critique*

*des rois de Hongrie*, Pesth et Bude, 1779-1806, 41 vol. in-8°; ouvrage rare en France; | *Építome chronologiæ rerum hungaricarum*, Bude, 1796, 5 volumes in-8°.

\* KAUFFMANN (MARIE-ANNE-ANGÉLICA-CATHERINE), célèbre danie qui a cultivé la peinture avec succès, naquit à Coire, dans le pays des Grisons, en 1741. Elle prit les premières leçons de son père Jean-Joseph Kauffmann, artiste assez médiocre, et peignit le portrait avec un grand talent, dès l'âge de 11 ans. Après s'être perfectionnée à Rome où elle suivit un cours de perspective, elle fit partie de la société royale de peinture de Londres. C.-S. Klopstock et Gessner ont célébré dans leurs écrits le mérite et les grâces de cette aimable artiste. Elle passa à Londres, et eut l'honneur de faire le portrait de Georges III et de toute la famille royale. C'est dans cette ville que son amour-propre fut sensiblement blessé. Ayant refusé de s'unir à un peintre anglais qui avait recherché sa main, celui-ci en tira une indigne vengeance; il fit habiller somptueusement un jeune homme d'une figure agréable, mais pris dans la dernière classe du peuple. Après lui avoir appris à jouer le rôle de baronet, il le fit introduire sous le nom de *Frédéric de Horn*, chez Angelica, qui dupe de ses protestations, tomba dans le piège, lui donna son cœur et l'épousa. Le peintre rebuté se hâta bientôt de dévoiler sa fourberie; la jeune artiste en tomba malade de chagrin, mais, ayant fait ensuite ses réclamations, le peintre fut puni, et elle obtint un acte de séparation le 10 février 1768, moyennant une pension qu'elle fit à son mari, dont les vices accélérèrent bientôt la mort. Devenue veuve, elle se maria à un artiste vénitien, nommé Zucchi, se rendit avec lui à Rome, où elle fixa sa demeure. Sa maison était fréquentée par ce qu'il y avait de plus distingué dans la ville; aucun étranger de marque n'y serait passé sans assister aux sociétés du cardinal de Bernis et à celles d'Angelica Kauffman (on l'appela toujours de son nom de fille). Les ouvrages que cette dame peintre a laissés sont innombrables et répandus dans toute l'Europe; elle peignait également l'histoire et le portrait, mais elle excellait dans ce dernier genre. La grâce, la chaleur et un coloris parfait, sont les qualités principales qui distinguent ses ouvrages, dont les principaux sont : *la mort de Léonard de Vinci*; le

*retour d'Arminius vainqueur des légions de Varus*; *la pompe funèbre par laquelle Enée honore la dépouille de Palas*. Cette célèbre artiste était aussi excellente musicienne : à 20 ans elle avait été sur le point de débiter sur un théâtre comme cantatrice : elle s'est représentée elle-même dans un tableau, placée entre la *musique* et la *peinture*, et adressant de tendres adieux à la première. Elle mourut à Rome le 5 novembre 1807. Angelica mena toujours une vie régulière, et on l'estima autant pour ses talents et ses mœurs que pour la douceur de son caractère. Sa *vie* a été écrite par Gherardo de' Rossi, Florence, 1810, in-8°.

\* KAUNITZ-RIETBERG (VENCESLAS-PRINCE DE), ministre d'état, naquit en Autriche en 1710, et jouit pendant sa vie d'une réputation à laquelle ses talents diplomatiques ne répondaient pas entièrement. Dès son enfance, il avait été destiné à l'état ecclésiastique, mais la mort de son frère aîné changea ces dispositions. Sa naissance lui ouvrit l'entrée à la cour de l'empereur Charles VI, qui le nomma son chambellan, et l'employa ensuite à quelques missions peu difficiles, mais dont il s'acquitta avec succès. Envoyé ensuite par l'empereur au congrès d'Aix-la-Chapelle, il signa le fameux traité de 1748, qui rétablissait la paix en Europe. Bientôt après, il fut chargé d'une négociation bien plus importante; il ne s'agissait rien moins que de détacher le cabinet de Versailles des intérêts de la Prusse, et de rendre alliée de l'Autriche la France, qui avait fait la guerre la plus cruelle à Marie-Thérèse lors de la succession au trône impérial de l'Allemagne. Kaunitz, plus adroit courtisan qu'habile diplomate, connut aussitôt, dès son arrivée à Versailles, les ressorts qu'il fallait mettre en mouvement pour réussir dans son projet. La marquise de Pompadour s'attirait alors tous les hommages de la cour de Louis XV, dominait l'esprit de ce monarque et dirigeait par conséquent les opérations des ministres. C'est à cette favorite que Kaunitz s'adressa principalement. Une mise recherchée, quelques agréments d'esprit, des flatteries bien ménagées, lui attirèrent la bienveillance de la marquise, qui ne tarda pas à adopter les vues du diplomate autrichien. En même temps, Marie-Thérèse, fille de Charles VI, ne dédaigna pas d'écrire à la favorite des lettres très aimables, que M<sup>me</sup> de Pompadour montrait et citait avec



orgueil. Cette manœuvre réussit complètement ; et , après plus de deux siècles (depuis Charles-Quint et François I<sup>er</sup>) d'une constante inimitié entre la France et l'Autriche, la paix fut conclue entre ces deux maisons. Louis XV, allié de Frédéric, roi de Prusse, devint son ennemi, et d'ancien ennemi de Marie-Thérèse il devint son allié. Ce traité, au grand étonnement de toute l'Europe, fut conclu à Versailles dans le mois de mai 1756. La destruction du grand édifice politique élevé par le cardinal de Richelieu, fut tout à l'avantage de l'Autriche, et la nouvelle alliance mérita justement le nom *l'union monstrueuse*. On en fit honneur à l'abbé de Bernis (depuis cardinal), alors ministre d'état, qui ne dissimula pas que ce traité deviendrait peut-être funeste à la France. Il voulut se faire écouter ; mais la favorite lui fit ôter le portefeuille. Kaunitz se vit élevé à la dignité de ministre, et en exerça les fonctions sous Marie-Thérèse et sous Joseph II. Il accompagna ce prince, lors de son entrevue à Neustadt, en 1770, avec le roi de Prusse. Le ministre avait reçu de l'impératrice des instructions secrètes, qu'il ne devait pas même communiquer à l'empereur son fils. En parlant de cette entrevue, Frédéric II dit dans ses *Mémoires* : « M. de Kaunitz eut avec moi de » longues conférences, dans lesquelles, » étalant avec emphase le système de sa » cour, il le présenta comme un chef- » d'œuvre de politique dont il était l'au- » teur. » Mais Kaunitz avait affaire à un prince aussi habile dans son cabinet qu'à la tête de ses armées, et bien souvent sa politique dut fléchir devant celle du roi de Prusse. Dans la première de ces conférences, Frédéric écouta avec sang-froid le ministre d'Autriche, et rendit aussitôt compte à Joseph II de son entretien avec Kaunitz. Celui-ci, dans les entrevues suivantes, fit usage de toute son adresse pour faire adopter ses projets ; mais Frédéric fut inébranlable, et la négociation échoua. Il n'eut pas plus de succès dans celles qui eurent lieu, en 1778, sur la succession de Bavière. Frédéric se refusa à toutes les propositions de Kaunitz, et pénétra sa duplicité. Ce prince le dit lui-même dans ses *Mémoires de la guerre de 1778*, et il ajoute encore : « L'impératrice » Marie-Thérèse était mal secondée par » son ministre, le prince de Kaunitz, qui, » par des vues assez communes aux cour- » tisans, s'attachait plutôt à l'empereur,

» dont la jeunesse ouvrait une perspec- » tive plus brillante à la famille de ce mi- » nistre, que l'âge avancé de l'impéra- » trice.... La déclaration inattendue de la » Russie en faveur de la Prusse fut un » coup de foudre pour la cour de Vienne. » Le prince de Kaunitz fut embarrassé, » n'ayant rien prévu. » Cependant l'échec qu'éprouva ce ministre dans ses négociations à l'égard de la Bavière, que l'Autriche aurait voulu réunir à ses vastes états, ne diminua en rien son crédit auprès de ses souverains, qui se virent contraints de signer la paix de Teschen, en 1778. Cette dernière défaite éclaira néanmoins les cabinets de l'Europe sur les talents tant vantés de Kaunitz. Il avait cependant des qualités estimables, et dans l'exercice de ses fonctions, il n'écoutait ni la jalousie, ni la vengeance ; on cite de lui, sous ce rapport, un trait qui lui fait honneur. Un jour il proposa à l'impératrice un feld-maréchal pour être président du conseil aulique de guerre.... « Mais cet homme, dit Marie-Thérèse, » est votre ennemi. — Madame, reprit » Kaunitz, il est l'ami de l'état, et c'est » la seule chose qu'il faut prendre en con- » sidération. » Il ne mérita pas les mêmes éloges dans sa conduite postérieure. Après la mort de Marie-Thérèse, en 1780, il gouverna presque en maître. Joseph II avait pour lui une déférence qui ressemblait au respect filial ; aussi il donnait parfois le nom de père à son vieux ministre, qu'il visitait souvent, afin de ne pas le déranger, tandis qu'il s'occupait des affaires. Dans les fréquens voyages que ce prince entreprit dans toute l'Europe, Kaunitz restait comme l'arbitre de l'état, et il fut généralement accusé d'avoir été le principal auteur des innovations que Joseph II voulut introduire dans les églises de son empire, et notamment dans les Pays-Bas. C'est donc à lui qu'il faut reprocher les troubles qui eurent lieu dans cette belle province, et qui eurent pour chefs Van-Espen et Vander-Noot, défenseurs des droits de leur religion et de leur pays. Ce furent aussi ces dangereuses innovations qui amenèrent le pontife Pie VI à Vienne, où il ne fut pas reçu ainsi qu'il devait l'être, comme chef de l'Eglise, ni même comme prince temporel. Les diverses conférences que le pape eut avec Joseph II ne produisant aucun résultat favorable, et Pie VI n'ayant pour but que le bien de l'Eglise, S. S. oublia pour un moment sa dignité, et alla

en personne faire une visite à Kaunitz, qui n'avait pas cru devoir le prévenir. Quand le pape entra dans le cabinet de ce ministre, celui-ci daigna à peine se lever de son siège, et, lorsque le pontife se retira, il n'eut pas même l'attention de l'accompagner. Pie VI eut encore à souffrir d'autres mortifications de la part de ce favori orgueilleux; il quitta donc Vienne, navré de douleur et sans avoir rien pu obtenir dans ses réclamations, objet d'un si long voyage. On peut lire, sous ce rapport, l'*Histoire civile, politique et religieuse de Pie VI*. Kaunitz fut du petit nombre des ministres qui, pendant une longue carrière politique, ne subirent jamais de disgrâce. L'affection que lui portèrent les divers souverains qu'il servit, semblait être comme héréditaire, et passa successivement de Charles VI à Marie-Thérèse, de François I<sup>er</sup> à Joseph II, à son frère, Léopold II, et enfin au fils et successeur de cet empereur, François II, actuellement régnant. Chacun de ces princes le combla d'honneurs et de richesses. Kaunitz parvint à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, sans avoir éprouvé de maladie sérieuse. A cette époque, il voulut se guérir d'un rhume très léger en apparence, mais qui devint bientôt une infirmité grave, et le conduisit au tombeau, le 24 juin 1794. Dès le commencement de la révolution française, il se déclara ouvertement contre elle.

**KAUT**, fameux hérétique anabaptiste, qui s'éleva à Worms l'an 1550, et qui pensa plonger le palatinat dans de nouvelles guerres civiles. Il prêcha avec le même esprit que Muncer. Il annonça même qu'il fallait exterminer les princes, et qu'il avait reçu pour cela l'inspiration infaillible du Très-Haut. Tel était le fruit du fanatisme, qui fit éclore dans ce siècle une multitude de sectes conjurées contre l'Eglise catholique, et qui en même temps qu'il attaquait l'ancienne croyance, ébranlait les fondemens de l'ordre civil. On tâcha vainement de gagner ce fanatique par la douceur, et on ménagea vainement ses turbulens disciples. La prison seule et les supplices délivrèrent le Palatinat d'une peste qui commençait à l'infecter : tant il est vrai que la rigueur bien dirigée ne sert pas à propager les sectes (comme de faux politiques l'ont avancé), mais qu'elle les étouffe dans leur berceau.

**KAYE.** Voyez CAIUS.

**KAYOUMARATS**, premier roi de Perse. Il établit cet empire vers l'an 890 avant J.-C., malgré la résistance que lui opposèrent les Arabes et les Tartares, peuples sauvages voisins, et les habitans de ces contrées. Il choisit l'Alzerbajjan pour sa résidence, et on lui attribue la fondation d'Isthakhar ou Persépolis. On dit que Kayoumarats, chef d'un peuple qu'il avait civilisé, était ce roi d'Elam dont parle l'Ecriture sainte. Il fonda la dynastie de Pychdadyens. Cependant M. Langlès et d'autres savans croient que celle des Abadyens, qui régnaient sur la Perse et sur l'Inde, est la première, et que les Pychdadyens ne s'établirent que par le résultat d'une scission de pouvoir avec celle-ci.

\* **KAZWYNY** (ZACHARIA BEN-Mohammed ben-Mahmoud), naturaliste et géographe arabe, a laissé plusieurs ouvrages très étendus qui lui ont mérité le surnom de *Plin des Orientaux*. Le plus important est : | l'*Adjaïb-ât-Makhloucat wa Gharaïb-al-Mawd*, dont plusieurs fragmens ont été publiés soit en arabe, soit dans les langues modernes de l'Europe, entre autres en allemand (ce qui dans ce livre concerne les constellations), par M. Ideler, Berlin, 1809, in-8°; par M. Bochart (pour ce qui regarde les éléments, le mouvement de la terre, les météores, etc.), dans son *Hierozoïcon*; ces derniers fragmens ont été réimprimés par Jahn dans sa *Chrestomathie arabe*; M. Wahl, en a aussi donné dans sa *Neue Arabische anthologie*; ainsi que le chevalier Ouseley, dans ses *Oriental. collections*; M. de Chézy en a traduit la description des *Trois règnes de la nature*, en y ajoutant des notes. Voyez le troisième volume de la *Chrestomathie arabe* de M. de Sacy. L'autre ouvrage de Kazwiny a pour titre | l'*Athar-ât-Bilâd wa Akhbar al-Ibad* ou *Description de l'univers et Histoire de ses habitans* : c'est un très long traité de géographie précédé de prolegomènes. Ce savant arabe est mort vers l'an 682 de l'hégire (1283 de notre ère), après avoir été khadi de Wacét et de Hilla, dans l'Irak Arabi. — **HAMDO'LLAN** ben Abybekr ben Hamdo'llah Almostaoufy al KAZWYNY mort en l'an 1350 de notre ère, a aussi écrit en persan un traité de géographie et d'histoire naturelle qui a pour titre : *Nozhato'coloub*; le savant Langlès en avait entrepris la traduction.

**KEATE** (GEORGES), littérateur anglais, issu d'une bonne famille, naquit en

1729 ou 1730. Il fit ses études au collège de Kingston, et voyagea ensuite en Europe. Se trouvant à Genève, il connut Voltaire, auquel il communiqua quelques-uns de ses écrits. De retour en Angleterre, il suivit les cours de jurisprudence à Cambridge, et se livra quelque temps au barreau; mais, n'y obtenant pas de grands succès, il le quitta pour s'adonner à l'étude des antiquités et à la littérature. Keate, jouissant d'une honnête fortune, put, sans se mettre aux gages des libraires, travailler avec tranquillité, et donner ainsi à ses ouvrages cette élégance et ce fini qui en forment un des principaux ornemens. Il en avait déjà écrit plusieurs, tandis qu'il voyageait, et ce fut à Rome qu'il composa sa *Rome ancienne et moderne*, qui commença à établir sa réputation. Ses talens le firent recevoir membre de la société royale de Londres et de celle des antiquaires; il occupait la place d'assesseur au collège de droit du Temple, à Londres, où il mourut en 1797, âgé de soixante-sept ans. On a de lui: | *Rome ancienne et moderne*, poème, Londres, 1760; | *Tableau abrégé de l'histoire ancienne du gouvernement actuel et des lois de la république de Genève*, 1761, in-8°. L'auteur dédia cet ouvrage à Voltaire: ce philosophe se proposait de le traduire en français, mais il abandonna ce projet, piqué sans doute de ce que Keate, dans l'ouvrage suivant, en parlant de Voltaire lui-même, fit un pompeux éloge d'un autre auteur. | *Ferney, épître à M. de Voltaire*, 1769. Keate, dans cette épître, n'épargne pas les louanges au philosophe de Ferney; mais, pour mieux lui plaire, il devait s'en tenir là, et ne point faire le panégyrique de Shakespeare. L'amour-propre, d'ailleurs très susceptible, de l'auteur de *Mahomet*, en fut vivement blessé. Le maire et les représentans de Stratford sur l'Avon, pour se montrer reconnaissans de l'éloge que Keate avait fait de leur illustre compatriote, lui donnèrent une écriture montée en argent, et faite du bois du fameux mûrier planté par Shakespeare. | *Les Alpes*, poème, 1765. C'est le meilleur ouvrage de l'auteur. | *L'abbaye de Netley*, 1764; deuxième édition, augmentée et corrigée, 1769; | *Le Tombeau dans l'Arcadie*, poème dramatique, 1775; | *Esquisses d'après nature, dessinées et coloriées dans un voyage à Margate*, 1779, 2 vol. in-12. C'est une heureuse imitation du *Voyage sentiment-*

*tal* de Sterne, et qui eut un grand succès; il a été traduit en français, 2 vol. in-8°. | *L'Helvétide*, 1780. Ce n'est que le fragment d'un poème en dix chants sur la révolution suisse, et que, d'après l'avis de Voltaire, auquel il avait communiqué son manuscrit, il ne publia pas en entier; | *Relation des îles Pelew; composée sur les journaux et les communications du capitaine Henry Wilson, et de plusieurs de ses officiers, qui en août 1785, y firent naufrage*, 1788, in-4°. Keate entreprit cet ouvrage, afin d'en distribuer le produit de la vente entre les malheureux naufragés. Sa relation est fort bien écrite et pleine d'intérêt. Elle a été traduite en français. Perceval Hockin ayant obtenu de nouveaux renseignemens du capitaine Wilson, donna un *Supplément* à la relation originale, Londres, 1804, in-4°, fig. Keate a traduit en anglais la *Sémiramis* de Voltaire. Il publia un *Recueil* de ses œuvres poétiques, Londres, 1781, 2 vol. in-8°. Il passe pour être un des meilleurs poètes et écrivains anglais du 19<sup>e</sup> siècle.

KEATING (JEFFERY), docteur et prêtre catholique irlandais, natif de Tipperary, mort en 1650, est auteur d'une *Histoire des poètes* de sa nation, traduite de l'irlandais en anglais, imprimée magnifiquement à Londres, en 1758, in-fol., avec les généalogies des principales familles d'Irlande. Il a aussi laissé plusieurs ouvrages manuscrits parmi lesquels on distingue *Simon*, poème burlesque, dont son domestique était le héros.

KECKERMANN (BARTHÉLEMI), professeur d'hébreu à Heidelberg, et de philosophie à Dantzick, sa patrie, mourut dans cette ville en 1609, à 56 ans. On a de lui plusieurs ouvrages, recueillis à Genève, 1614, 2 vol. in-fol., qui ne sont que des compilations. Les plus connus sont deux *Traité*s sur la rhétorique; le premier publié d'abord en 1600, sous le titre de *Rhetoricæ ecclesiasticæ libri duo*, et le deuxième en 1606, sous le titre de *Systema rhetoricæ*. Ces deux productions sont assez méthodiques.

KEILL (JEAN), professeur d'astronomie à Oxford, membre de la société royale de Londres, naquit en 1671 à Edimbourg, en Ecosse, et mourut en 1721, à 50 ans. C'était un philosophe modéré, ami de la retraite et de la paix. Il fut, dit-on, le premier qui enseigna les élémens de Newton, à Oxford, où il fut nommé professeur suppléant de philosophie naturelle

en 1700 et professeur titulaire d'astronomie en 1710. Il eut dans cette université une discussion très vive avec Leibnitz qui contestait à Newton l'honneur d'avoir inventé la *méthode des fluxions*. Avant de se livrer à l'enseignement, Keill avait publié (1698) l'*Examen de la théorie de la Terre* de Burnett, et il y joignit quelques remarques sur la *Nouvelle théorie de la Terre* de Whiston. Cet habile mathématicien laissa plusieurs ouvrages d'astronomie, de physique et de médecine, tous également estimés des connaisseurs. Le plus connu est son *Introduction à la véritable physique*, en 14 leçons, 1700, et en 16 leçons, 1705; en 1718, parut son *Introduction à la véritable astronomie*, qui devint classique en France, lorsque la philosophie newtonienne commença à s'y établir. M. le Moignon le fils, célèbre astronome, l'a traduite en français, Paris, 1746, in-4°. Keill est un des premiers qui aient réfuté les visions de Hartsocker et d'autres astronomes, touchant les villes, les forêts et les mers de la lune; il assure que toutes ces imaginations s'évanouissent au moyen d'un bon télescope, et que les taches de la lune sont l'effet des inégalités et des cavernosités de cette planète. Cet auteur était aussi religieux que savant; on lit, dans la préface de l'ouvrage que nous avons cité, le passage suivant : « De » toutes les sciences que nous acquérons » par les lumières de la nature, il n'y en » a aucune qui nous conduise plus sûre- » ment à la connaissance d'un être sou- » verain et tout parfait. » — JACQUES KEILL, son frère, excellent médecin, né en 1673, mort à Northampton en 1719, à 46 ans, est auteur de plusieurs écrits sur son art, qui ont été recherchés, entre autres du *Tableau de la sécrétion animale*, etc., Londres, 1708, réimprimé en 1717 et traduit en latin. Voyez JURIN.

KEITH (GEORGES), fameux quaker ou trembleur, né en Ecosse d'une famille obscure, embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, fut presbytérien, puis quaker, et se distingua par la bizarrerie de ses opinions. Il niait l'éternité des peines de l'enfer, enseignait la métempsychose, et plusieurs autres idées extravagantes. Celle des *deux Christs* (l'un terrestre et corporel, fils de Marie, né dans le temps; l'autre spirituel, céleste et éternel, résidant dans tous les hommes, depuis la constitution du monde) lui causa de longues et fâcheuses affaires. Il parcourut

l'Allemagne, la Hollande, l'Amérique, semant partout ses rêveries, qu'il mêlait avec les vérités les plus augustes. Cet insensé fut plusieurs fois condamné sans vouloir se soumettre. De retour en Europe, en 1694, il parut au synode général de la secte des trembleurs, tenu à Londres, la même année, et y fut condamné malgré son enthousiasme et son babil. Quelque temps après, il rentra dans l'église anglicane, et publia un livre intitulé : *Examen de l'état des quakers*, Londres, 1702, in-8°, pour prouver son orthodoxie. Il mourut dans l'obscurité. (Voyez les *Acta eruditorum*, année 1703, p. 590; Walch, *Bibliotheca theolog. sel.* t. 2; le père Catrou, *Histoire du quakerisme.*)

KEITH (JACQUES), feld-maréchal des armées du roi de Prusse, était fils cadet de George Keith, comte maréchal d'Ecosse, et de Marie Drummond, fille du lord Perth, grand-chancelier d'Ecosse sous le règne de Jacques II. Il naquit en 1696, à Fréteressa, dans le shérifsdon de Kincardine. Ayant pris parti avec son frère aîné pour le prétendant, et les entreprises de ce prince n'ayant pas été heureuses en 1715, il passa avec ce frère en Espagne. Il y fut officier dans les brigades irlandaises, pendant dix ans. Il alla ensuite en Moscovie, où la czarine le nomma brigadier général, et peu de temps après lieutenant-général. Il signala son courage dans toutes les batailles qui se donnèrent entre les Turcs et les Russes sous le règne de cette princesse, et à la prise d'Oczakow, il fut le premier à la brèche, et fut blessé au talon. Dans la guerre entre les Russes et les Suédois, il servit en Finlande en qualité de lieutenant-général. Ce fut lui qui décida le gain de la bataille de Wilmanstrand, et qui chassa les Suédois des îles d'Aland, dans la mer Baltique. A la paix conclue à Abo en 1743, il fut envoyé par l'impératrice ambassadeur à la cour de Stockholm, où il se distingua par sa magnificence. De retour à Pétersbourg, l'impératrice l'honora du bâton de maréchal; mais ses appointemens étant trop modiques, il se rendit auprès du roi de Prusse qui lui assura une forte pension, et le mit dans sa confiance la plus intime. Il parcourut avec lui la plus grande partie de l'Allemagne, de la Pologne et de la Hongrie. La guerre s'étant déclarée en 1756, Keith entra en Saxe en qualité de feld-maréchal de l'armée prussienne. Ce fut lui qui

assura la belle retraite de cette armée, après la levée du siège d'Olmütz, en 1758. Il fut tué cette même année, lorsque le comte de Daun surprit le camp des Prussiens à Hockirchen. Le général Keith était homme de tête et homme de main ; il avait médité beaucoup sur l'art militaire.—Son frère GEORGES KEITH, comte-maréchal d'Ecosse, nommé communément *Milord Maréchal*, suivit le parti du prétendant, qu'il quitta ensuite. Après avoir séjourné quelque temps en Espagne, à Avignon, à Venise, en Suisse, il mourut en Prusse en 1778. Il ne serait guère connu sans un *Eloge* que d'Alembert s'avisait d'en faire, on ne sait pour quoi, en 1779 ; pièce remplie d'anachronismes, d'assertions fausses, de propos injurieux à de grands princes, et de toutes les petites gentillesses philosophiques. *Voyez l'Année littéraire*, 1779, nos 12 et 17.

\* KELGREN (HENRI), philosophe, littérateur et poète suédois, né en Scanie, le 1<sup>er</sup> décembre 1751, fit d'excellentes études à l'université d'Abo en Finlande, obtint le titre de maître-ès-arts, et donna pendant quelque temps des leçons publiques dans cette ville. Il se rendit à Stockholm, et y fut chargé de l'éducation des deux fils du feld-maréchal comte de Meyerfeldt. Mais poussé par son goût pour la poésie, ils s'occupaient exclusivement de littérature : alors le besoin se fit sentir, et il se vit en butte aux attaques de la foule des mauvais poètes. Enfin il trouva un protecteur dans le prince Gustave III, qui le chargea de corriger ses productions et de mettre en vers les opéras dont il avait esquissé le plan : ce prince l'en récompensa en le nommant un des dix-huit premiers membres de l'académie suédoise, instituée à l'instar de l'académie française en 1786. Kelgren s'occupa aussi avec succès d'histoire et de philosophie, et, lorsqu'il mourut le 12 avril 1795, il mérita cette inscription que ses amis placèrent sur sa tombe : *Poete, philosopho, civi, amico lugentes amici*. Le recueil de ses *OEuvres* a été fait peu de temps après sa mort, en 4 vol. avec une *Notice sur sa vie* par Rosenstein : elles se composent principalement, d'*Odes*, d'*Épîtres*, de *Tragédies lyriques*, parmi lesquelles on remarque *Christine* et *Gustave-Wasa*, des *Traductions d'Horace*, de *Tibulle*, de *Voltaire*, des *Essais de philosophie morale*, etc. Ses poésies se distinguent par l'élevation, la grâce et la

finesse : ses ouvrages en prose, par un style clair et précis, et par des idées profondes ou des vérités utiles. Kelgren rédigea pendant quelque temps la partie littéraire d'un journal intitulé *Stockholm Posten*.

KELLER (JACQUES), *Cellarius*, jésuite allemand, né à Seckingen, dans la diocèse de Constance, en 1568, mort à Munich, en 1651, professa avec distinction les belles-lettres, la philosophie, la théologie, devint recteur du collège de Ratisbonne, puis de celui de Munich, et fut long-temps confesseur du prince frère de l'électeur et de la princesse de Bavière ; il se signala dans les conférences de controverse, et disputa publiquement avec Jacques Hailbrunner, le plus célèbre ministre du duc de Neubourg. On a de lui divers ouvrages contre les luthériens et contre les puissances qui faisaient, en leur faveur, la guerre aux princes catholiques d'Allemagne. Il s'y déguise souvent sous les noms de *Jacob Sylvanus*, *Fabius Hercynianus*, par allusion au lieu de sa naissance qui est dans la Forêt-Noire, d'*Aurimontius* (traduction du mot Goldberg, nom allemand de sa mère), etc. Son ouvrage contre la France, intitulé *Mysteria politica*, 1625, in-4°, fut brûlé par sentence du Châtelet, censuré en Sorbonne, et condamné par le clergé de France. Keller n'avait pu comprendre, sans recourir aux *mystères de la politique*, pourquoi la France prenait parti pour les hérétiques en Allemagne, tandis qu'elle les brûlait chez elle ; cela était effectivement peu facile à comprendre en bonne logique ; et, ce que ni le Châtelet, ni la Sorbonne, ni le clergé n'ont expliqué, le cardinal de Richelieu eût pu le faire ; mais il ne l'eût fait, comme Keller, que par les *mystères de la politique*. On a reproché à ce dernier quelques maximes contraires à l'indépendance des rois ; et c'est ce qui a fait condamner ses ouvrages au feu par le parlement de Paris. *Voyez* JOUVÉNCY, SANTIAREL. *Voyez* aussi la *Bibliothèque du père Sotwell* et le tom. 1<sup>er</sup> p. 202 du *Dictionnaire des livres condamnés au feu*, de Peignot. Un des écrits les plus curieux de Keller a pour titre : *Tyrannicidium seu scitum catholicum de tyranni internecione*. Munich, 1611, in-4°, où l'auteur s'attache à laver les jésuites du reproche d'avoir enseigné le régicide.

KELLER (JEAN-BALTHASAR), né à Zurich en 1658, excellent ouvrier dans l'art

de foudre en bronze, jeta en fonte la statue équestre de Louis XIV, que l'on voyait à Paris sur la place de Louis le Grand. Cette statue, haute de 20 pieds, et d'un seul jet, fut terminée le 1<sup>er</sup> décembre 1692. Il fut fait inspecteur de la fonderie de l'arsenal, et mourut en 1702. — JEAN-JACQUES KELLER, son frère, était aussi très habile dans le même art, et mourut commissaire d'artillerie du roi à Colmar en 1700, âgé de 63 ans. Plusieurs des statues en bronze qui décorent les jardins de Versailles et des Tuileries sont l'ouvrage de ces deux artistes.

\* KELLERMANN (FRANÇOIS-CHRISTOPHE), pair et maréchal de France, duc de Valmy, grand-cordon de la légion-d'honneur, grand-croix des ordres de Saint-Louis, de l'Aigle d'or de Wurtemberg, de la Fidélité de Bade, naquit le 30 mai 1735 à Strasbourg (Bas-Rhin). Il entra au service en 1752, et obtint dans la guerre de sept ans le grade de capitaine. Après avoir été chargé de différentes missions en Pologne et en Tartarie, en 1765 et 1766, il fut du nombre des officiers envoyés par le roi en Pologne, en 1771, pour seconder la confédération de Bar, et il se signala au combat de Cracovie. Avant la fin de 1785, il était parvenu au grade de maréchal-de-camp. S'étant déclaré en faveur de la révolution, il fut investi, en 1791, du commandement de l'Alsace, découvrit les intelligences que le prince de Condé et Mirabeau entretenaient sur cette frontière, pourvut à la défense des places de cette province et permit aux soldats de fréquenter les sociétés populaires. La ville de Landau lui décerna, en reconnaissance de ses efforts patriotiques, une couronne civique et des remerciemens solennels. Kellermann, nommé général en chef des troupes qui se rassemblaient sur la Sarre, au camp de Neukirek, le fut ensuite de l'armée du centre, en remplacement de Luckner, nommé généralissime. Le 19 septembre 1792, il opéra à la tête de vingt-deux mille hommes sa jonction avec Dumouriez, et ses manœuvres à la bataille de Valmy (20 septembre), où il resta vainqueur, méritèrent les applaudissemens de ses ennemis mêmes. Après cette victoire la république fut proclamée. Kellermann, employé ensuite sous Custine à l'armée de la Moselle, fut dénoncé par lui pour ne s'être point emparé de Trèves et de Mayence. Il répondit, le 6 novembre à la Convention « que cette dénonciation » ne pouvait être que l'effet de la folie ou

» du vin. » Il lui fallut néanmoins comparaître le 14 novembre 1792 à la barre de l'assemblée où il donna des protestations de dévouement. Une seconde dénonciation de Custine n'eut pas plus de succès que la première. Kellermann fut nommé, le 21 mai 1793, au commandement en chef de l'armée des Alpes et d'Italie, délivra, en passant à Lyon, deux conventionnels qui étaient gardés à vue et dont les jours étaient menacés, et se rendit à Nice pour se concerter avec le général Biron, qui commandait l'armée d'Italie. Il fut obligé, sur la réquisition des commissaires de la Convention à Lyon, d'envoyer contre cette ville une partie assez considérable de son armée, et il publia une proclamation pour faire ouvrir les portes aux représentans. Amar, qui l'accusait de trahison, ayant demandé le 27 août 1793, qu'on fit tomber la tête du général, celui-ci fut défendu par Dubois-Crancé, qui ne le reconnaissait coupable que de mollesse. Kellermann vint lui-même sous les murs de Lyon; il savait que les Lyonnais étaient encouragés dans leur résistance par l'espoir que les Piémontais forceraient la ligne du Mont-Blanc et viendraient les secourir. Il écrivit en conséquence à Paris que c'était à la frontière que Lyon devait être prise. Mais ce ne fut que plus tard que l'assemblée lui permit de quitter momentanément la ville assiégée pour aller au-devant de l'armée piémontaise, à qui la supériorité du nombre venait d'assurer quelques avantages. Peu de temps après Kellermann, à la tête de huit mille hommes, chassa l'ennemi de la Tarentaise et de la Maurienne, et lui enleva dix-sept pièces de canon et presque tous ses équipages. La ville de Lyon s'était rendue, et Kellermann avait reçu le 18 octobre l'ordre d'aller prendre le commandement du siège de Toulon, lorsque tout à coup il fut destitué, arrêté et conduit à Paris. Fouquier-Tainville, à qui l'on avait transmis plusieurs fois l'ordre de le remettre en jugement, répondait qu'il ne trouvait pas même l'apparence d'une base d'accusation. La révolution du 9 thermidor étant survenue, Kellermann fut enfin acquitté, et, après treize mois de détention, il fut nommé de nouveau général en chef des armées des Alpes et d'Italie. Il se livra un grand nombre de combats; mais le général français se borna à défendre son terrain contre l'ennemi dont les forces étaient bien supérieures aux

siennes. Kellermann qui voulait entrer dans l'intérieur de l'Italie, était parvenu enfin à obtenir des renforts du comité du salut public; mais l'exécution de son projet fut confiée à Schérer. Il contribua encore à la prospérité des armes de Bonaparte, fut chargé en 1797 d'organiser la gendarmerie, et fut nommé membre du bureau militaire établi près du Directoire. Kellermann prit peu de part aux événements du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799). Il entra au sénat conservateur, dont il devint président, le 2 août 1801, fut nommé grand-aigle de la légion d'honneur, le 13 pluviôse an 13 (2 février 1805), puis maréchal de France, et duc de Valmy. En 1805, il alla organiser les gardes nationales en Alsace, fut aussi chargé de l'organisation des régiments provisoires à Mayence, et obtint, en 1808, le commandement en chef de l'armée de réserve d'Espagne, puis celui du corps d'observation de l'Elbe. Après la bataille de Hanau (30 et 31 octobre 1813), il prit le commandement de toutes les réserves à Metz. Il vota, le 1<sup>er</sup> avril 1814, la déchéance de Napoléon, et la création d'un gouvernement provisoire, et fut nommé la même année, commissaire du roi dans la troisième division militaire, et pair de France. Resté sans emploi durant les Cent-jours, il rentra ensuite à la chambre des pairs où il vota avec l'opposition; son fils y a hérité de son titre. Le maréchal Kellermann est mort le 12 septembre 1820, à l'âge de 85 ans, après avoir demandé par son testament que son cœur fût déposé dans les champs de Valmy: son fils a rempli ce vœu. M. Malhuy a consacré à ce général une notice dans le premier volume de son *Annuaire nécrologique*.

\* KELLY (JONN), savant ecclésiastique anglais, né en 1750 à Douglas, capitale de l'île de Man, devint successivement gouverneur du marquis de Huntley, vicaire d'Ardleigh et recteur de Copford près de Colchester. Il s'adonna de bonne heure à l'étude de la langue de son pays qui est un dialecte du celtique. A l'âge de 17 ans, il composa une *grammaire* et un *dictionnaire* de cet idiôme particulier, et surveilla ensuite la traduction dans ce dialecte de différents livres religieux, entre autres de l'*ancien Testament*. Il publia en 1805, son ouvrage intitulé: *Grammaire pratique de l'ancienne langue gallique ou de l'île de Man, vulgairement appelée le Manks*, et il faisait imprimer chez les Ni-

chols un *Dictionnaire triglotte des langues erse, irlandaise et manks*, quand un incendie qui dévora la maison de ces imprimeurs détruisit les résultats de ses travaux. Kelly mourut du typhus, en 1809, à l'âge d'environ 60 ans.

\* KEMBLE (JEAN-PHILIPPE) acteur célèbre, né en 1757, à Prescot, dans le Lancashire, débuta à l'âge de 10 ans par le rôle du *duc d'York* de la tragédie de *Charles I<sup>er</sup>*, sur le théâtre de Worcester dont son père était le directeur. Celui-ci voulant détourner son fils de la carrière dramatique, l'envoya dans un séminaire catholique du comté de Stafford. Le jeune Kemble vint ensuite en France, à l'âge de 15 ans, et étudia pendant 5 ans au collège de Douai, où Talma fut, dit-on, son condisciple. Il y termina son éducation, et il était de retour en Angleterre avant sa 20<sup>e</sup> année. Après avoir occupé une place dans un bureau de poste, il reparut au théâtre dans le rôle de *Théodose*, de la pièce intitulée *la Force de l'amour*, dans celui de *Bajazet* et dans d'autres encore: il joua à Sheffield, à Neuwcastle et à Edimbourg. Il prit même, avec l'acteur Tate Wilkinson, la direction du théâtre de cette dernière ville, et débuta en 1782 sur celui de Dublin dans le rôle de *Hamlet*. Les succès toujours croissants qu'il obtint dans cette pièce, qui fut toute sa vie son triomphe, le déterminèrent à venir l'année suivante débiter sur le théâtre de Drury-Lane à Londres, dans le même personnage: il y obtint un succès éclatant. En 1788, Kemble fut chargé de la direction de ce théâtre dans lequel il s'empessa d'établir le système des décorations et des costumes conformes à la vérité historique. Il continua à jouer avec un talent extraordinaire dans plusieurs pièces, entre autres dans *Macbeth* où il remplissait le rôle de *Malcolm*: il refit plusieurs pièces anciennes et enrichit la scène anglaise de quelques chefs-d'œuvre étrangers. En 1802 il vint sur le continent pour rétablir sa santé chancelante, visita Madrid et Paris, se lia d'amitié avec Talma, et perfectionna son talent à l'école de ce grand acteur. De retour en Angleterre, il prit avec son frère la direction du théâtre de Covent-Garden dont il était devenu propriétaire; il y parut dans de nouveaux rôles et fut couvert d'applaudissemens mérités. A l'époque de l'ouverture du nouveau théâtre de Covent-Garden il encourut pendant quelque temps la disgrâce du public; mais il recou ra

bientôt sa faveur et il en jouit jusqu'au moment où il prit sa retraite (1817). Kemble mourut à Lausanne en 1823. Ses principaux rôles étaient *Caton*, *Brutus*, *Coriolan*, *Macbeth*, *Richard III*, le roi *Jean*, le roi *Lear*, *Pierre* (dans la *Roue de la fortune*), et surtout *Hamlet* dans lequel personne ne l'a surpassé. Kemble a laissé plusieurs ouvrages dramatiques : nous citerons le *Point d'honneur*, comédie, 1800, in-8°; le *Vagabond*, histoire dramatique, 1808, in-8°; *Intrigue et contre-intrigue*, farce, 1808, in-8°; et des *Essais sur Macbeth et Richard III*, 1817, in-8°. Voyez *Annual biography*, 1824, vol. in-8°. On a publié : *Memoirs of the life of J. Ph. Kemble*, Londres, 1823, 2 vol. in-8°.

KEMNITIUS. Voyez CHEMNITZ.

\* KEMPELEN (WOLFGANG, baron de), fameux mécanicien hongrois, né à Presbourg le 23 janvier 1754, se livra dès sa jeunesse à l'étude des sciences, et, s'occupant avec le plus grand succès de la mécanique, construisit des machines très ingénieuses. Il fit voir en 1769 un automate qui jouait aux échecs et exécutait les combinaisons de ce jeu de manière à gagner un adversaire de force médiocre. En 1784 Kempelen l'amena à Paris où il excita la curiosité publique. L'automate était assis devant un bureau monté sur quatre roulettes et contenant un cylindre et des rouages; il levait le bras avec lenteur, l'avancait de même et enlevait avec dextérité la pièce que le jeu indiquait de prendre pour la transporter sur la case où elle devait être; lorsqu'une faute était commise par l'adversaire, il la faisait connaître par un mouvement de tête; la partie se continuait ainsi jusqu'à la fin. Cette figure répondait aussi aux diverses questions qu'on lui faisait, en indiquant les lettres propres à faire sa réponse. Les observateurs cherchèrent le secret d'un pareil mécanisme. Il y en eut qui supposèrent que c'était un nain caché qui dirigeait tous les mouvemens; mais cette conjecture se trouva fautive. L. Dutems s'assura de l'impossibilité de cacher dans aucune des parties de la machine, même l'enfant le plus petit. Il est bon de remarquer que Kempelen en dirigeait, de son propre aveu, tous les mouvemens, quoiqu'il se tint à six pieds de la machine; mais on ignore encore aujourd'hui par quel moyen il communiquait sa volonté à son ingénieuse mécanique. Dutems et Ch. Gottlieb de Windisch ont publié plusieurs lettres sur le joueur d'é-

checs automate; les premières ont été insérées dans le *Mercur de France du mois de juillet 1770*; les autres ont été traduites en français, et publiées dans les *Annales encyclopédiques* de 1817, tom. 5. Kempelen avait aussi une autre figure qui au moyen d'un soufflet et d'une trachée-artère, articulait quelques mots et même de petites phrases : il donna lui-même la description de cette mécanique sous ce titre : *Le mécanisme de la parole, suivi de la description d'une machine parlante, et enrichie de 27 planches*, Vienne, 1791, grand in-8°. Cet habile mécanicien composa plusieurs autres chefs-d'œuvre parmi lesquels nous remarquons sa presse à l'usage des aveugles. Kempelen était aussi un littérateur distingué; on a de lui plusieurs poésies allemandes et quelques pièces de théâtre parmi lesquelles on cite *Persée et Andromède*, drame, et *l'Inconnu bienfaisant*, comédie. Le baron de Kempelen était conseiller de finance de l'empereur d'Autriche, directeur des salines de Hongrie, et référendaire de la chancellerie hongroise à Vienne. Il est mort dans cette dernière ville le 22 (ou le 26) mars 1806.

\* KEMPER (JEAN-MELCHIOR), jurisconsulte, né en 1776 à Amsterdam, fut reçu docteur en droit à l'université de Leyde en 1796, obtint en 1799 la chaire de droit civil et naturel à Harderwick, remplaça Cras en 1806 pour le cours de droit civil à l'Athénée d'Amsterdam, et fut appelé en 1809 à Leyde pour y professer le droit naturel et le droit des gens. Il avait applaudi aux premières manifestations de la révolution française; mais il ne tarda pas à se désabuser sur ses suites, et il publia en 1806 sous le voile de l'anonyme une *Recueil de lettres hollandaises* dans lequel il se prononça contre l'influence que le gouvernement français prenait de jour en jour sur la république batave. En 1813, à l'époque des revers de Bonaparte, il contribua par l'influence qu'il exerçait sur la jeunesse à accélérer le mouvement de l'insurrection hollandaise. Le prince d'Orange récompensa ses services en lui conférant la dignité de recteur honorifique de l'université de Leyde, le collier de commandeur du Lion de Belgique, des lettres de noblesse et le titre de conseiller d'état honoraire. Chargé de l'organisation de l'université et des collèges, il rédigea aussi le projet de code civil pour le nouveau royaume des Pays-Bas. Il fut député par la province de Hollande aux états-



généraux en 1817, et il y fit preuve d'une grande étendue de connaissances et d'une modération rare, unie à une brillante élocution. Il mourut d'une attaque d'apoplexie le 20 juillet 1824. Kemper a vait publié en 1810 une édition du *Code criminel de la Hollande* avec une *introduction* et un *commentaire* qui lui valurent les suffrages de tous les jurisconsultes. On lui doit en outre les ouvrages suivans : | *De jure naturæ immutabili et æterno*, Har-derwick, 1799, in-4°; | *De populorum legibus, optimis incrementis vel decrescentis humanitatis indicibus*, Amsterdam, 1806, in-4°; | *De ætatis nostræ fatis exemplo gentibus ac præsertim Belgis nunquam negligendo*, Leyde, 1816, in-4°. Il a laissé de plus un grand nombre de *Dissertations* latines, des *Discours* en langue hollandaise, sur différens sujets, dédiés au prince souverain des Pays-Bas, 1 vol. in-8°; des *Observations sur diverses parties du droit français*; un *Essai sur la nécessité des idées religieuses* qui lui valut une médaille d'argent au concours de 1801, et un *Mémoire* intitulé : de l'*Influence qu'ont exercée les événemens politiques sur les lumières, la religion et les mœurs des peuples de l'Europe*, couronné en 1818 par la société de Harlem, et qui a été traduit en allemand sur la 2<sup>e</sup> édition par Dietrich, Leipsick, 1825.

KEMPFER. Voyez KÆMPFER.

\* KEMPIER (GÉRARD), poète hollandais, naquit vers 1680, et fut professeur de l'école latine d'Alckmaër, dans la Nord-Hollande. On ignore l'époque de sa mort; il a laissé : | une *Traduction d'Anacréon* en vers, 1726; | un *Recueil d'Idylles*; | *Hélène en Egypte*, tragédie imitée d'Euripide, 1757. On lui doit des *Observations* très savantes sur les trois premières *églogues* de Calpurnius; ces observations sont insérées dans la belle édition des *Poetæ latini rei veneticæ scriptores et bucolici antiqui*, Leyde et la Haye, 1728, in-4°. Kempher publia, en outre, la *Chronique d'Egmond*, ou *Annales des princes-abbés d'Egmond*, que Jean de Leyde écrivit en latin. Corneille van Herk la traduisit en hollandais, et Gérard Kempher l'a revue et continuée, Alckmaër, 1732, in-4°.

KEMPIS (THOMAS HÆMMERLEIN ou HÆMMERCHEN, en latin *Malleolus*, dit de ou à), né de parens pauvres, au village de Kempen, diocèse de Cologne, en 1380, fut disciple de Florent Radewin. Il entra, en 1399, dans le monastère des

chanoines réguliers du Mont-Saint-Agnès, près de Zwolt, dans l'Over-Yssel, où son frère était prieur. Il fut fait prêtre en 1413. Ses actions et ses paroles portaient à la vertu. Doux avec ses confrères, humble et soumis avec ses supérieurs, charitable et compatissant envers tous, il fut le modèle de cette piété aimable qui change en paradis l'enfer de ce monde. Son occupation principale était de copier des ouvrages de piété et particulièrement la Bible. Il fit aussi plusieurs manuscrits admirables sous le rapport calligraphique. Il composa en outre des ouvrages de piété. Ceux que nous avons de lui respirent une onction, une simplicité, qu'il est plus facile de sentir que de peindre. Les meilleures éditions que nous en ayons sont celles de Sommalius, jésuite, à Anvers, 1600 et 1615, 3 vol. in-8°. La plus grande partie de ces excellentes productions a été traduite en français par l'abbé de Bellegarde, sous le titre de *Suite de l'Imitation de J. C.*, in-24; et par le père Valette, doctrinaire, sous celui d'*Élévation à J.-C. sur sa vie et ses mystères*, in-12. Les titres des originaux sont : | *Soliloquium animæ*; | *Vallis liliorum*; | *De tribus tabernaculis*; | *Gemitus et suspiria animæ penitentis*; | *Cohortatio ad spiritualem profectum*. Thomas A-Kempis avait été sous-prieur (1423), puis prieur de son monastère (1448); il mourut saintement en 1471, à 91 ans. Son principal ouvrage est, selon quelques critiques, le livre de l'*Imitation de J.-C.*, qui ne prêche que la douceur et la concorde, et qui a été un sujet de querelle entre les bénédictins de Saint-Maur et les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève. (Voyez NAUDÉ) GABRIEL, GERSNE, AMORT, QUATREMAIRE, ROSWEIDE.) Cet ouvrage admirable, malgré la négligence du style, touche beaucoup plus que les réflexions pétillantes de Sénèque, les arides moralités d'Épictète et de Marc-Aurèle. Il charme à la fois le chrétien et le philosophe. Il a été traduit dans toutes les langues; et partout il a été infiniment goûté. On rapporte qu'un roi de Maroc l'avait dans sa bibliothèque, et qu'il le lisait avec complaisance. (Voyez SCUPOLI.) La première édition latine est de 1492, in-12, gothique. Il en existait alors une vieille traduction française, sous le titre de l'*Internelle consolation*, dont le français a paru à quelques critiques aussi ancien que Thomas A-Kempis; mais il paraît qu'il est d'une date postérieure.

L'abbé Lenglet a tiré de cette ancienne traduction un chapitre qui n'était pas dans les versions latines. Ce livre de l'*Internelle consolation* a été imprimé plusieurs fois dans le 16<sup>e</sup> siècle, in-8°. M. l'abbé Valart publia une jolie édition de l'*Imitation*, chez Barbou, en 1758, in-12; mais en voulant mettre en bon latin les expressions négligées et un peu barbares, ou qui lui paraissaient telles, en réformant ou supprimant celles qui démontrent que l'auteur était allemand, non seulement il défigura l'original, mais il en affaiblit l'onction et dérogea à sa précieuse simplicité. (*Voyez VALART.*) Beauzée opposa à cette édition une autre, conforme au texte primitif, et très bien imprimée chez Barbou, 1787. Avant Valart, le protestant Castalion avait dénaturé cet ouvrage précieux d'une manière bien plus condamnable, en retranchant ou réformant tout ce qui était contraire aux erreurs de sa secte. On comprend ce que le quatrième livre, qui traite de l'eucharistie, est devenu dans cette opération. L'élégance grammaticale qu'il a substituée à la simplicité de l'original, a fait de tout l'ouvrage un didactisme aride, sans onction et sans suc. *Veræ pietatis gustum non habuit*, dit le Père Sammalus, *persuadendi efficaciam ademit, nervos virtutis incidit, denique ipsam quasi animam authoris elisit*. Nouvelle preuve que l'hérésie ne doit ni traiter de pareilles matières, ni toucher à de pareils ouvrages. (*Voyez BARRAL, LABADIE, PASCAL.*) Bassompierre a donné, à Liège, une bonne édition de ce livre, en 1783. Celle d'Elzévir, in-12, à Leyde, sans date, avec deux figures au frontispice, est recherchée. Il y en a eu aussi une édition au Louvre, 1640, in-fol., en gros caractère, dont l'impression est très belle; mais elle n'est pas d'un usage commode, et ne peut servir que dans les grandes bibliothèques. Une des plus belles éditions, parmi les différentes versions françaises qu'on en a faites, est celle de la traduction de Beuil (Saci), 1665, in-8°, avec figures. Ceux qui désireront connaître les efforts que les bénédictins ont faits pour enlever cet ouvrage à Thomas à-Kempis, peuvent consulter la *dissertation* d'Eusèbe Amort, de l'abbé Ghesquière, et du père Desbillons, sur cette matière. La dernière, la plus complète de toutes, a paru en 1780; elle est à la tête d'une édition très exacte du texte original, mais qu'on aurait dû diviser par

versets comme les autres; car cette division tient évidemment au style du livre, à la nature et au ton des sentences, et à l'intention de l'auteur, comme on l'a montré dans le *Journal historique et littéraire*, 15 mai 1788, p. 108. Le livre de l'*Imitation* a, depuis sa publication, attiré l'attention des savans, qui ont cherché à en connaître l'auteur. Le premier qui l'attribua à Thomas à-Kempis fut le savant Jodours Budius Uscensius, imprimeur à Paris, mais flamand de nation. Son sentiment fut suivi par François de Tol, chanoine régulier. D'un autre côté, le père Possevin, jésuite, est le premier qui ait attribué cet ouvrage à J. Gerson, dans son *Apparat sacré*. Il fut imité par le père Cajetan, religieux du Mont-Cassin, et par les bénédictins de Saint-Maur. On peut voir la relation curieuse de ce point de critique, donnée par dom Vincent Thuillier, bénédictin, à la tête du premier tome des *OEuvres* posthumes des Pères Mabillon et Ruinart. Les critiques modernes ne se sont pas moins exercés sur cet ouvrage. M. Barbier a publié une *Dissertation sur les traductions françaises* qui en ont été faites, et M. Gence a fait paraître des *considérations sur l'auteur de ce précieux livre*. Les recherches de M. Barbier sont intéressantes et curieuses; et les raisons de M. Gence, en faveur de Gerson, qu'il regarde comme l'auteur de l'*Imitation*, sont solides, quoique peut-être pas toujours concluantes. Elles ne nous ont pas paru démonstratives, quoiqu'elles aient fait naître bien des doutes dans notre esprit; et nous avons conclu de la lecture de sa dissertation, que l'auteur de l'*Imitation* a su s'envelopper de tant de ténèbres, qu'on ne pourra jamais le connaître avec certitude. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en rapportant ici ce que pense à cet égard le savant et modeste rédacteur de *L'Ami de la religion* dans ses nos 2021 et 2054, à l'occasion d'une réimpression des *Considérations* de M. Gence. « Il est, comme on sait, trois per- » sonnages pour lesquels on revendique » principalement l'honneur d'avoir com- » posé l'*Imitation*. Ces personnages sont » Thomas à-Kempis, chanoine régulier, » Jean Gerson, chancelier de l'église et » de l'université de Paris, et Jean Gersen, » abbé de Verceil. L'existence de ce der- » nier personnage est assez douteuse. Le » manuscrit d'Aroné dans lequel seul » Gersen est nommé et qualifié abbé est

» le titre principal qui fait supposer un  
 » auteur distinct du chancelier Gerson.  
 » Mais l'histoire et les monumens se tai-  
 » sent sur Gersen. On le suppose abbé de  
 » Saint-Etienne de Verceil, contemporain  
 » de saint François d'Assise et originaire  
 » de Cavaglia ou Canabacum près Verceil;  
 » ces suppositions, il faut l'avouer, ne  
 » reposent que sur des indices bien faibles  
 » et sur des données fugitives. Le seul  
 » témoignage de quelque poids est le ma-  
 » nuscrit d'Arone, manuscrit apporté de  
 » Gènes en 1579, et trouvé dans la mai-  
 » son des jésuites d'Arone, près Milan,  
 » qui était jadis un monastère de béné-  
 » dictins. Ce manuscrit était regardé  
 » comme très ancien; il fut apporté en  
 » France en 1686, et livré à l'examen de  
 » 19 savans, parmi lesquels Sainte-Beuve,  
 » le président Cousin, Ducange, Renaudot,  
 » Baluze, Alexandre, Elies Dupin,  
 » Hardouin, Bulteau, Chamillart, Oudin,  
 » etc., qui, réunis dans l'abbaye Saint-  
 » Germain-des-Prés, déclarèrent dans une  
 » espèce de procès-verbal du 28 juillet  
 » 1687, que ce manuscrit avait au moins  
 » 500 ans d'antiquité. Mais d'autres savans  
 » ont depuis émis une opinion contraire;  
 » nous citerons, entr'autres, le professeur  
 » Hartzheim, le chanoine Amort et le jé-  
 » suite Zaccaria. De plus M. Gence, ayant  
 » reçu de M. Vernazza, bibliothécaire de  
 » Turin, le *fac simile* de six pages du  
 » manuscrit d'Arone, l'a soumis à l'in-  
 » spection de plusieurs savans modernes,  
 » qui l'ont jugé du 13<sup>e</sup> siècle. Tel a été  
 » l'avis de MM. Dacier, Gosselin, van  
 » Praët, Petit-Radet, Hase, etc. Dans ce  
 » *fac simile*, que M. Gence a reproduit  
 » dans son édition latine de *l'Imitation*  
 » de 1826, le nom de *Gersen* n'est même  
 » pas bien écrit, et on lirait plutôt *Gesen*.  
 » D'autres manuscrits portent le nom de  
 » *Gessen*, et quelques-uns lui donnent la  
 » qualité de *chancelier de Paris*, ce qui  
 » indiquerait que ce nom de Gersen était  
 » une faute de copiste, et que c'était  
 » Gerson que l'on voulait désigner. Ce-  
 » pendant ce Gersen a eu de nombreux  
 » partisans; Cajetan, Valgrave, Metzler,  
 » Quatremaire, Deltau, Mabillon, le car-  
 » dinal d'Aguire, Valart, et en dernier  
 » lieu, Cancellieri, Napione et Grégori  
 » ont soutenu l'attribution de *l'Imitation*  
 » à Gersen. Serait-il vrai qu'ils eussent  
 » adopté ce sentiment parce qu'ils étaient  
 » bénédictins ou italiens, et que l'hon-  
 » neur de leur ordre et de leur patrie ait  
 » influé à ce point sur leur jugement et

» sur leur critique; c'est ce qu'il serait  
 » aussi injuste qu'impoli de dire de tous.  
 » Quoi qu'il en soit, M. Gence nous paraît  
 » assez fondé dans ce qu'il dit de la fai-  
 » blesse des motifs sur lesquels repose  
 » l'attribution à Gersen. L'attribution au  
 » religieux à-Kempis est peut-être moins  
 » aisée à détruire. Thomas Hæmmerchen  
 » ou Hæmmerlein, en latin *Malleolus*, était  
 » vers 1380 à-Kempen, au diocèse de Co-  
 » logne, d'où lui vient le nom d'à-Kempis.  
 » Il fit profession dans la maison des cha-  
 » noines réguliers à Sainte-Agnès près de  
 » Zwoll dans l'Over-Yssel, et fut fait  
 » prêtre en 1445. Il mourut en 1471, en  
 » réputation de piété, et on lui attribue  
 » plusieurs ouvrages antiques. M. Gence  
 » lui-même qui ôte au bon religieux la  
 » gloire d'avoir composé *l'Imitation*, le  
 » cite comme auteur d'un assez grand  
 » nombre de sermons, d'un traité de *Fi-  
 » delis dispensator* et d'un dialogue sur le  
 » *Mépris du monde*; du reste il le con-  
 » sidère surtout comme un habile calli-  
 » graphe. A-Kempis, dit-il, copia d'abord  
 » des livres de chant, puis deux Missels,  
 » puis une Bible entière en 4 vol. in-fol.,  
 » qui se conservait au monastère du Corps-  
 » du-Christ, à Cologne. Il transcrivit en-  
 » suite le recueil où, en tête de plusieurs  
 » traités, se trouvent les quatre livres de  
 » *l'Imitation*. Ce recueil est souscrit de la  
 » même formule que la Bible : *Finitus et  
 » completus anno 1441, per manus fratris  
 » Thomæ Kemp.* Il est assez remarquable  
 » que la même formule se trouve sur la  
 » Bible transcrite par le bon religieux en  
 » 1439, sur le Missel et sur les opuscules  
 » de saint Bernard, copiés également par  
 » lui. D'où M. Gence conclut que à-Kempis  
 » n'a eu d'autre part à *l'Imitation* que de  
 » la copier avec plus d'habileté et d'intel-  
 » ligence. Le mot *per manus* semble en  
 » effet indiquer un travail tout-à-fait ma-  
 » nuel. Dans la chronique du couvent de  
 » Sainte-Agnès, il est dit que à-Kempis  
 » écrivit la Bible en entier, et beaucoup  
 » d'autres livres, *pro modo et pretio*,  
 » c'est-à-dire sans doute pour l'usage de  
 » la maison, et pour le céder moyennant  
 » un prix à d'autres communautés: c'é-  
 » tait un des revenus de la maison. Le  
 » recueil connu sous le nom de manuscrit  
 » d'Anvers existait chez les jésuites de  
 » cette ville, et a servi aux célèbres Bol-  
 » landistes. Quatre éditions principales  
 » ont été faites sur ce manuscrit par Som-  
 » malius, Rossweydes, Bollandus et Chif-  
 » flet; elles ont été plusieurs fois réim-

» primées, et passent pour les plus soi-  
 » gnées. Néanmoins M. Gence, dans son  
 » édition latine de l'*Imitation*, y a remar-  
 » qué des variantes plus ou moins vicieu-  
 » ses. Ce manuscrit d'Anvers, dit M.  
 » Gence, est le plus ancien connu avec le  
 » nom de Kempis; celui d'Augsbourg de  
 » 1440, supposé sans nom par Bollandus,  
 » est réellement anonyme. Il n'en a pas  
 » été produit d'antérieur pendant et de-  
 » puis la contestation élevée au 17<sup>e</sup> siècle  
 » entre Fronteau, Quatremaire et Naudé,  
 » sur l'auteur de l'*Imitation*. Fronteau  
 » qui était parent d'à-Kempis, obtint un  
 » arrêté du parlement de Paris, du 12  
 » février 1652, qui, sur la contestation  
 » entre les chanoines réguliers et les bé-  
 » nédictins, ordonnait que les livres de  
 » l'*Imitation* seraient dorénavant imprimés  
 » d'y mettre le nom de Gerson; jugement  
 » qui n'a pas empêché que plusieurs édi-  
 » tions aient paru depuis sous le nom de  
 » Gerson. Le manuscrit que Ghesquière a  
 » fait connaître et qui a appartenu depuis  
 » à van Hullem, ne porte de date plus  
 » ancienne, avec désignation de nom,  
 » que dans une note ajoutée à la marge;  
 » et le manuscrit de Louvain, cité par  
 » Desbillons depuis Rosweyde, est ano-  
 » nyme et sans date. M. Gence ne nous  
 » reprochera certainement pas d'avoir ici  
 » affaibli ses argumens contre à-Kempis;  
 » car nous avons le plus souvent cité ses  
 » propres paroles, tirées soit de ses nou-  
 » velles considérations, soit de ses ar-  
 » ticles de la *Biographie universelle*. Nous  
 » ne devons pas dissimuler néanmoins  
 » que à-Kempis a eu un grand nombre de  
 » zélés défenseurs, Sommalius, Ros-  
 » weyde, Bolland, Chifflet, Fronteau,  
 » Naudé, Hesel, Weslin, Raynaud, Amort,  
 » Desbillons, Ghesquière, etc. Hesel et  
 » Rosweyde sont ceux qui ont soutenu  
 » cette cause avec le plus de talent. M.  
 » Gence leur rend justice, tout en com-  
 » battant leur sentiment; il discute quel-  
 » ques-uns de leurs argumens, il exa-  
 » mine entr'autres l'autorité de la chro-  
 » nique Wendesleem. Il remarque qu'au-  
 » cun manuscrit du texte daté n'offre  
 » d'attribution directe de l'*Imitation* à  
 » Thomas, comme auteur, que bien  
 » après 1441, si ce n'est après 1471; et  
 » que l'*Imitation* ne se trouve point dans  
 » la plus ancienne édition des œuvres de  
 » Kempis, donnée à Utrecht même, peu  
 » de temps après sa mort. Malgré cela,  
 » il faut avouer que l'opinion qui fait

» honneur du livre au bon religieux est  
 » fort répandue. Il y a des pays où l'*Imi-  
 » tation* s'appelle vulgairement l'à-Kem-  
 » pis. N'est-ce là qu'une prétention popu-  
 » laire comme le croit M. Gence, c'est ce  
 » que nous n'oserons décider... M. Gence,  
 » qui, dans son édition latine de l'*Imi-  
 » tation*, a donné une description des  
 » manuscrits et des éditions les plus an-  
 » ciennes de l'*Imitation*, indique les ma-  
 » nuscripts et les éditions qui portent le  
 » nom de Gerson. Un manuscrit de Salz-  
 » bourg, en 1463, porte pour titre : *De  
 » Imitatione Christi, Joh. Gers.*, abrégé  
 » sans doute de Jean Gerson. Le savant  
 » Amort cite un manuscrit de Pollingen,  
 » sous le nom de Gerson. Un manuscrit  
 » de Reichersberg, en 1477, porte le nom  
 » de Jean Gerson, chancelier de Paris;  
 » un autre, de Jean Gersen, chancelier  
 » de Paris. Ici la méprise est évidente,  
 » et M. Gence s'en sert pour montrer que  
 » plusieurs des manuscrits qui portent le  
 » nom de Gersen peuvent être regardés  
 » comme des témoignages en faveur de  
 » Gerson. La langue et la prononciation  
 » allemande ont pu contribuer à cette  
 » erreur. M. Gence a un manuscrit d'Augs-  
 » bourg, sans date, où il est dit que le  
 » compilateur de l'*Imitation* fut Thomas,  
 » ou selon d'autres, Jean Gersen, chan-  
 » celier de Paris. Une édition à Ulm en  
 » 1487, et une à Nuremberg, en 1490,  
 » donnaient également l'*Imitation* à Ger-  
 » son. Voilà pour l'Allemagne. En Belgi-  
 » que, on cite une édition de Louvain,  
 » peut-être avant 1474, époque où l'on  
 » commença à mettre l'année sur les  
 » livres imprimés; le titre commence  
 » ainsi : *Incipit liber magistri Johannis  
 » Gerson, Cancellarii Parisiensis.* Il y a  
 » à la bibliothèque du roi deux exem-  
 » plaires de cette édition; sur l'un on a  
 » effacé Gerson et mis à la place Thomas-  
 » à-Kempis. En France, on a le manu-  
 » scrit de l'abbaye de St-Germain de Paris,  
 » de 1460, avec le nom de Jean Gerson;  
 » le manuscrit Léchassier, qui appartient  
 » aujourd'hui à M. Gence, et qui, outre  
 » le nom de Gerson, offre son portrait en  
 » habit de docteur (on croit que ce ma-  
 » nuscrit peut être de 1472); le manu-  
 » scrit de Sainte-Geneviève, qui, en don-  
 » nant l'*Imitation* à saint Bernard, ajoute  
 » qu'on l'attribue à Jean Gerson, chan-  
 » celier de Paris. Parmi les éditions qui  
 » ont le nom de Gerson, on compte celle  
 » de Paris, peu après 1481, celle de Lyon  
 » vers 1488; une version française de

» Toulouse, où l'on dit que l'*Imitation* a  
 » été composée par saint Bernard, mais  
 » qu'elle est attribuée à Gerson. En Italie,  
 » deux manuscrits de Florence portent le  
 » nom de *Gerson, chancelier de Paris* ;  
 » un manuscrit de Vérone, *Jean Ger-*  
 » *son, chancelier de Paris* ; un ma-  
 » nuscrit de Turin, *Jean Gerson chan-*  
 » *celier de Paris* ; deux manuscrits de  
 » Venise, *J. Gerson* ; une édition *Prin-*  
 » *ceps* de Venise, en 1482, offre le nom  
 » de *J. Gerson, chancelier de Paris* ;  
 » il s'en est fait dans la même ville plu-  
 » sieurs éditions semblables. D'autres édi-  
 » tions du 15<sup>e</sup> siècle à Padoue, à Brescia,  
 » à Milan, portent également le nom de  
 » Gerson. M. Gence a fait un extrait du  
 » volumineux index du Vatican, qui con-  
 » tient en plus de 50 vol. in-folio l'indica-  
 » tion de tous les livres existans dans la  
 » bibliothèque des monastères d'Italie  
 » avant 1600 ; il a remarqué qu'il ne s'est  
 » guères écoulé d'années, depuis 1470  
 » jusqu'à cette époque, où il n'y ait eu  
 » plusieurs éditions latines ou italiennes  
 » de l'*Imitation* avec le nom du chance-  
 » lier de Paris, à Venise, à Florence, à  
 » Rome ou ailleurs, tandis qu'il ne s'en  
 » est trouvé aucune sous celui de Gerson,  
 » et très-peu sous celui d'A-Kempis.  
 » C'est d'après toutes ces autorités que  
 » M. Gence a pu dire que Gerson est le  
 » plus ancien auteur, sans en excepter  
 » saint Bernard, auquel l'*Imitation* ait  
 » été attribuée. Il cite l'opinion de Bos-  
 » suet : *La vie de Gerson fut si sainte,*  
 » *et ses écrits si édifiants, qu'il mérita*  
 » *d'être regardé comme l'auteur de l'Imi-*  
 » *tation.* M. Daunou, qui a examiné la  
 » question de l'auteur dans le *Journal des*  
 » *Savans*, de décembre 1826, croit que  
 » Gerson, réfugié en Allemagne, s'y est  
 » consolé de ses disgrâces en composant  
 » le traité *De Consolatione theologiae*, et  
 » celui qui a pour titre : *De Imitatione*  
 » *Christi, ou Internarum consolationum.*  
 » L'un et l'autre sont réunis dans un  
 » manuscrit de 1421, trouvé en 1527 à  
 » l'abbaye de Moek, en Autriche : et plu-  
 » sieurs autres copies de ses derniers ou-  
 » vrages se conservaient dans le même  
 » monastère. On a trouvé dans cette ab-  
 » baye jusqu'à dix manuscrits au moins  
 » de l'*Imitation*. Après avoir présenté  
 » cette idée sommaire de la discussion,  
 » nous dirons quelque chose de plus par-  
 » ticulier sur les *Nouvelles Considéra-*  
 » *tions* de M. Gence. Cet écrit est partagé  
 » en quatre sections : dans la première,

» l'auteur montre Gerson comme ayant la  
 » possession la plus ancienne, Kempis  
 » comme un simple copiste, et Gerson  
 » comme un être imaginaire, créé sur  
 » l'autorité d'une seule lettre, et adopté  
 » par esprit de corps ou par des affec-  
 » tions de patrie ; dans la seconde section,  
 » il discute les raisons alléguées récem-  
 » ment, en faveur de Gerson, par quel-  
 » ques savans italiens ; dans la troisième  
 » section, il résume les preuves qui éta-  
 » blissent, selon lui, que l'*Imitation* n'est  
 » ni d'un moine, ni du 15<sup>e</sup> siècle, et que  
 » cet admirable ouvrage, inconnu au 14<sup>e</sup>  
 » siècle, appartient au commencement  
 » du 15<sup>e</sup> ; enfin, dans la quatrième section  
 » M. Gence rassemble tous ses motifs pour  
 » attribuer l'ouvrage à Gerson, l'autorité  
 » des manuscrits, la comparaison de la  
 » doctrine et des maximes de l'*Imitation*  
 » avec celles des autres ouvrages de Ger-  
 » son, plusieurs passages du livre qui  
 » semblent indiquer un docteur et un  
 » membre de l'université (*ubi sunt omnes*  
 » *illi domini et magistri...*), la piété du  
 » chancelier, sa vie retirée dans les der-  
 » niers temps, les germanismes et les  
 » gallicismes du style, etc... S'il nous  
 » était permis d'avoir une opinion sur la  
 » question, nous dirions que l'auteur des  
 » *Considérations* nous paraît plus fort  
 » quand il réfute les partisans d'A-Kempis  
 » ou de Gerson, que quand il veut établir  
 » l'attribution à Gerson. Il rassemble beau-  
 » coup de probabilités en faveur de celui-  
 » ci ; mais il ne dissipe pas encore tous  
 » les nuages. » Nous avons aussi une  
 » bonne traduction française de l'*Imitation*  
 » par M. Gence. Plus récemment encore,  
 » M. Genoude et M. F. la Mennais, en ont  
 » publié de nouvelles traductions qui ont  
 » eu du succès. *Voyez* GERSON.

KEN (THOMAS), évêque de Bath, en  
 Angleterre, instruisit son clergé, fonda  
 des écoles, secourut les pauvres, et a  
 laissé plusieurs ouvrages de piété, esti-  
 més par les anglicans. Il était né à Bar-  
 hamstead, dans la province de Hereford,  
 en 1647, et il mourut à Longe-Leate, en  
 1711, à 64 ans. Quelqu'un l'ayant accusé,  
 auprès du roi, sur certaines propositions  
 d'un sermon qu'il avait prêché à Witte-  
 hal, ce prince l'envoya chercher pour  
 qu'il se lavât de ce reproche : l'évêque de  
 Bath lui dit, sans s'ébranler : » Si votre  
 » majesté n'avait pas négligé son devoir,  
 » et qu'elle eût assisté au sermon, mes  
 » ennemis n'auraient pas eu occasion de  
 » m'accuser. » Il justifia ensuite ce qu'il

avait dit dans son sermon, et le roi ne s'offensa point de sa liberté. Il obtint de la reine Anne une modique pension. Outre plusieurs ouvrages de polémique religieuse, il a laissé quelques pièces de poésie sacrée et un poème épique en 15 chants, intitulé *Edmond*. Tous ses écrits ont été recueillis après sa mort et imprimés en 1721, 4 vol.

**KENNEDY (JACQUES)**, illustre écossais, archevêque de Saint-André, issu de race royale par sa mère Marguerite, fille de Robert III, roi d'Écosse, était né en 1404. Son père était sir William Kennedy, qui avait épousé cette princesse. Jacques Kennedy renonça à tous les avantages de sa naissance pour embrasser l'état ecclésiastique : il fut d'abord abbé d'Aberbrot-Wic. Appelé à la régence pendant la minorité de Jacques II, et à la place de chancelier d'Écosse, il montra dans ces postes éminens autant de vertu que de capacité ; il aimait les sciences et protégeait les savans. Ayant été nommé archevêque de Saint-André, il édifia son diocèse par sa piété, et l'enrichit d'établissements utiles à la religion et aux lettres. Il fonda à Saint-André même le collège de Sainte-Marie, et le dota libéralement. Cet illustre prélat mourut en 1472.

**KENNEDY (JEAN)**, théologien de l'église anglicane, fut recteur de Bradley au comté de Derby, dans le siècle dernier. On a de lui | un *Chronologie de l'Écriture sainte*, 1731, in-8°. On l'accuse de n'être point toujours exacte : | un *Examen des antiquités chronologiques, du R. M. Jackson*, 1753, in-8° ; | *Doctrine de la commensurabilité des mouvemens diurnes et annuels*.

**KENNET (WHITE)**, évêque de Péterborough, né à Douvres en 1660, fonda une bibliothèque d'antiquités et d'histoire, dans sa ville épiscopale, se fit un nom par ses sermons et ses écrits. Les ouvrages qui restent de lui, presque tous en anglais, décèlent un homme savant et un bon littérateur. Ce sont : | un petit *Poème contre les Wighs*, 1681 ; | la traduction de l'*Eloge de la folie* d'Érasme ; | celle du *Panegyrique de Trajan* ; | le 5<sup>e</sup> vol. d'une *Histoire complète d'Angleterre*, commencée par Hughes, 1706, Londres, 5 vol. in-fol. L'ouvrage fut réimprimé en 1719. Il aida beaucoup Wood pour la rédaction de son *Athene-Oxonnienses*. Il laissa aussi quelques manuscrits dont plusieurs passent pour avoir de l'importance. Il mourut en 1728.

**KENNET (BASILE)**, né en 1674 à Postling, dans le comté de Kent, frère du précédent, autant distingué par sa science que par la pureté de ses mœurs, mort à Oxford en 1714, où il venait d'être élu président du collège du Christ, laissa plusieurs ouvrages en anglais, parmi lesquels on distingue | les *Vies des poètes grecs*, 1697, in-8° ; | les *Antiquités romaines*, 1696, 2 vol. in-12 ; | des *Sermons*, en 5 vol. in-8° ; | *Paraphrase en vers des Psaumes*, 1706, in-8° ; | et une *version du Traité des lois* de Puffendorf.

**KENNICOTT (BENJAMIN)**, anglais, savant dans les langues, et habile critique, naquit en 1718 à Torness, au comté de Devon, fut d'abord maître des écoles de charité dans son pays natal. Il entra en 1744 à l'université d'Oxford, et acquit une telle réputation, même avant d'en être sorti, qu'il fut appelé comme professeur au collège d'Exeter. Il fut nommé ensuite successivement conservateur de la bibliothèque de Radcliffe, docteur en théologie, chanoine de l'église du Christ à Oxford, ministre à Culham, dans le même comté. Kennicott s'était d'abord fait connaître par des *Dissertations sur l'arbre de vie, et sur le sacrifice de Caïn et d'Abel*, 1747. Mais ce qui lui a fait une réputation parmi les savans, c'est la *Bible hébraïque*, qu'il a publiée, en 2 vol. in-fol. à Oxford. Il a suivi l'édition de van der Hoogt, qui passe pour la plus correcte, et a rassemblé au bas des pages toutes les variantes, recueillies d'après tous les manuscrits hébreux, chaldaïques et samaritains. Il avait collationné lui-même 250 manuscrits, et sous sa direction et à ses frais les plus habiles hébraïsans de l'époque en collationnèrent 350, ce qui fait 600 manuscrits. Rien ne nous manque donc plus pour avoir le texte hébreu dans toute la correction dont il est susceptible aujourd'hui ; mais qui, après tout ce qu'il a essayé, ne peut en aucun sens avoir l'autorité des Septante ni de la Vulgate. (*Voyez* CAPPEL, ELÉAZAR, GOROPHUS, MASCLEF, MORIN, PTOLEMÉE.) Kennicott mourut à Oxford, à 65 ans, le 18 septembre 1783.

\* **KENT (EDOUARD-AUGUSTE)**, duc de), quatrième fils de Georges III, roi d'Angleterre, naquit à Loudres, le 2 novembre 1767. Après avoir terminé ses premières études, il fut envoyé en Allemagne à l'âge de 17 ans, pour y faire son éducation militaire. Il commença son service à Luxembourg, dans l'électorat de

son père, en qualité de simple cadet; puis se rendit à Hanovre. Pendant deux années, il n'eut que mille livres sterling de revenu, dont son gouverneur disposait, deux guinées par semaine exceptées. A l'âge de vingt ans, il fut élevé au grade de capitaine aux gardes, sans que ses revenus fussent augmentés. Rappelé en 1790, en Angleterre, il fut créé colonel du 70<sup>e</sup> de ligne; et, au bout de dix jours, il reçut l'ordre de son père de se rendre à Gibraltar pour rejoindre son régiment. Dans l'hiver de 1791, à l'époque de la guerre contre la France, il s'embarqua pour le Canada; mais il reçut en route l'ordre d'aller se réunir à l'armée que commandait sir Charles Gray, dans les Indes Occidentales. Le duc de Kent fit ses premières armes dans cette expédition, se signala par sa bravoure à l'attaque du Fort-Royal de la Martinique, et à celles de Saint-Lucie et de la Guadeloupe. Il se rendit, en 1796, dans l'Amérique du nord, où il fut élevé au grade de lieutenant général, et nommé gouverneur de la Nouvelle-Ecosse. Une chute de cheval qu'il fit à Halifax en 1801 le força de revenir en Angleterre, où il fut admis à la chambre des lords, et reçut les titres de duc de Kent et de Strathérne et de comte de Dublin. La même année, il eut le commandement en chef des armées anglaises en Amérique. Il s'y rendit de nouveau; mais une maladie bilieuse l'obligea, en 1800, de retourner en Angleterre; il fut nommé colonel de Royal-Ecossais, et gouverneur de Gibraltar en 1802. Arrivé dans cette forteresse, il y établit aussitôt, parmi la garnison, la plus sévère discipline dont il donnait l'exemple le premier. Des murmures commencèrent à se faire entendre et furent bientôt suivis d'un soulèvement. Les soldats avaient envoyé une députation au duc de Kent, pour le prier de leur permettre de passer en fête la nuit de Noël. Le duc refusa non-seulement son consentement, mais fit mettre la députation aux arrêts; à cette nouvelle, une partie de la garnison se révolta, et voulut faire embarquer le duc de Kent, et le remplacer par le général Barnet. Le 54<sup>e</sup> régiment fit feu sur les insurgés, et rendit par là l'insurrection plus terrible; malgré les efforts du général Barnet, dans la nuit du 26 décembre, toute la garnison était soulevée. Le duc de Kent se mit alors à la tête du régiment resté fidèle et suivit de deux pièces de campagne, il attaqua les mutins. Le feu dura plusieurs heures :

ceux-ci furent enfin dispersés, et un grand nombre condamnés par une cour martiale. Le prince fut rappelé à Londres, où, pour le dédommager de la perte de son gouvernement, le roi son père le nomma feld-maréchal. Cependant le duc de Kent avait contracté plusieurs dettes, à cause de la modicité de son revenu, qui, depuis 1790 jusqu'en 1799, ne fut que de 5,000 livres sterling, dont il réservait le cinquième pour ses créanciers. A cette époque, le parlement augmenta ce revenu de 7,000 livres sterling : cette augmentation ne suffisant pas pour acquitter ses dettes, le duc de Kent en sollicita le paiement à la chambre des communes, par un mémoire qu'il rédigea d'accord avec ses cinq frères. Sa démarche n'ayant pas obtenu de succès, il se retira, en 1816, à Bruxelles, où il vivait en simple particulier. En 1810, il épousa Marie-Louise-Victorine de Saxe-Cobourg, veuve du prince de Linange, et sœur du prince Léopold, époux de la princesse Charlotte d'Angleterre. Il retourna ensuite à Londres, et devint le protecteur de plusieurs sociétés consacrées au soulagement des pauvres, et à l'amélioration de l'éducation publique. On lui doit l'établissement utile des écoles régimentaires, introduites dans les armées anglaises. Il fut emporté par une maladie aigue le 25 janvier 1820, âgé de 53 ans, laissant deux filles de son mariage avec la princesse douairière de Linange.

KEPPEL. Voyez ALBEMARLE.

KEPLER en latin *Keplerus* (JEAN), célèbre astronome, né le 27 décembre 1571, à Magstatt, village situé près de la petite ville de Weil, dans le Wurtemberg, d'une famille illustre, mais peu riche, étudia sous Mœstlin, et devint, à l'âge de 22 ans, professeur de mathématiques et de morale à Gratz (Styrie). S'étant attaché ensuite à la théologie, il fit au peuple quelques discours qui annonçaient moins de talent pour l'éloquence que pour d'autres études. Il en fut lui-même persuadé, et se livra exclusivement à l'astronomie. En 1594, il remplaça Stadt dans la chaire des mathématiques à Gratz. Un calendrier qu'il fit pour les grands de Styrie, auxquels il devait sa chaire, lui fit un nom distingué. Tycho-Brahé l'appela auprès de lui en Bohême, l'an 1600, et, pour qu'il se rendit plus vite à son invitation, il le fit nommer mathématicien de l'empereur Rodolphe II. Depuis, ces deux hommes ne se quittèrent plus. Si Tycho-Brahé fut d'un grand se-

cours par ses lumières à Keppler, celui-ci ne lui fut pas moins utile par les siennes. La mort lui ayant enlevé cet illustre ami, ce généreux bienfaiteur, en 1601, Keppler manifesta ses regrets dans une *élégie* touchante. Le disciple survécut 50 ans à son maître, et mourut à Ratisbonne le 15 novembre 1630, à 59 ans. Ce mathématicien fut le premier maître de Descartes en optique, et le précurseur de Newton en physique. On le regarde comme un législateur en astronomie. Tycho-Brahé lui avait donné le conseil de renoncer à ses vaines spéculations pour s'en tenir à l'observation. Keppler dont l'esprit rigoureux et méthodique ne s'accommodait pas des résultats isolés de l'astronomie de son temps, continua cependant ses tentatives et ses calculs pour trouver les lois qui gouvernent les révolutions des planètes, et il y parvint en 1618. C'est à lui qu'on doit la règle connue sous le nom de *Lois* ou *Règle de Keppler*, selon laquelle on suppose que les planètes se meuvent. Moins philosophe qu'astronome, Keppler croyait que les astres étaient animés; que les comètes naissaient dans l'éther comme les baleines dans l'Océan; que le soleil attirait à soi les planètes en tournant sur lui-même, mais qu'elles ne tombaient pas dans le soleil, parce qu'elles font aussi une révolution sur leur axe. « En faisant cette révolution, dit-il, elles présentent au soleil tantôt un côté ami, tantôt un côté ennemi : le côté ami est attiré, et le côté ennemi est repoussé, ce qui produit le cours annuel des planètes dans l'écliptique. » Il faut avouer, pour l'humiliation de la philosophie, que c'est par de tels raisonnemens que les hommes les plus célèbres ont tâché d'expliquer la nature. Keppler devina la rotation du soleil sur lui-même, plus de quinze ans avant que Galilée l'annonçât à l'aide des télescopes. On lui attribue aussi la découverte de la vraie cause de la pesanteur des corps; mais cette cause est encore inconnue, comme elle l'était du temps de Keppler, et il est d'ailleurs certain que l'expérience sur laquelle il fondait cette découverte est tout-à-fait illusoire et étrangère à son objet. (Voyez LEUCIPPE). Il devança Descartes et Newton dans l'idée d'attribuer le flux et le reflux à l'action de la lune : explication dont Galilée se moqua, attribuant tout bonnement ce phénomène au mouvement de la terre. (Voyez EULER.) Keppler di-

sait qu'il *préférerait la gloire de ses inventions à l'électorat de Saxe* : vanité pardonnable dans un auteur et surtout dans un astronome, appréciant ses connaissances sur l'élévation de leur objet. Keppler consigna les premiers résultats de ses travaux d'abord dans son *Prodromus*, puis en 1619, dans son *Harmonique du monde*. « Le sort en est jeté, dit-il, dans sa préface; j'écris mon livre, il sera lu par l'âge présent ou par la postérité, peu m'importe; il pourra attendre son lecteur : Dieu n'a-t-il pas attendu 6,000 ans un contempteur de ses œuvres? » Ses principaux ouvrages sont : | *Prodromus dissertationum cosmographicarum*, Tubingen, 1596, in-4°. Il donna aussi à ce livre le titre de *Mysterium cosmographicum* : | *Paralipomena quibus astronomia pars optica traditur*, 1604, in-4°; | *De stella nova in pede serpentarii*, Prague, 1606, in-4°; | *De cometis libri tres*, Augsbourg, 1611, in-4°; | *Eclogæ chronica*, Francfort, 1615; | *Ephemerides novæ*, Lintz, 1616, in-4°; | *Tabulæ Rodolphinæ*, Ulm, 1627, in-fol. : ouvrage qui lui coûta vingt ans de travail; | *Epitome astronomiæ Copernicanae*, 1635, 2 vol. in-8°; | *Astronomia nova, seu physica caelestis traclita commentariis de motibus stellæ Martis ex observationibus G. V. Tychonis Brahe*, 1609, in-fol.; Lalande a dit que tout astronome devait lire cet ouvrage au moins une fois en sa vie. | *Chilias logarithmorum*, etc., in-4°; | *Nova stereometria doliorum vinariorum*, etc., 1615, in-fol.; | une *Dioptrique*, in-4°; | *De vero natuli anno CHRISTI*, in-4°. Keppler ordonna qu'on mit sur son tombeau cette épitaphe, qui ne donne pas une grande idée de sa poésie :

Mensus eram cælus, nunc terræ melior umbra  
Mens cælestis erat, corporis umbra jacet.

Mais on ignore si l'on mit même une pierre sur sa tombe; il n'en restait du moins aucun vestige lorsqu'on lui a élevé en 1808 un monument en marbre de Carrare, dans le cimetière de Saint-Pierre où il fut enterré, à Ratisbonne. Voyez sa *Vie* par M. Gott. Hianschius, à la tête de ses Lettres, imprimées en latin à Leipzig, en 1718, in-fol., et *Narratio de Joh. Keplero, theologia et religione*, par C. Fred. Standlin, Gœttingue, 1794, in-4°, réimprimée avec des augmentations dans les *Mélanges du même auteur*, 1797, tome 1, n° 7.

KEPPLER (Louis), fils du précédent,



médecin à Kœnigsberg en Prusse, publia l'ouvrage de son père, intitulé : *Somnium, seu De astronomia lunari*, Francfort, 1634, in-4°. C'est dans cette production qu'il débite les rêveries dont nous avons parlé plus haut. Louis naquit à Prague en 1607, et mourut à Kœnigsberg en 1663. On a de lui quelques écrits.

\* KERALIO (LOUISE-FÉLIX GUINEMENT de), chevalier de Saint-Louis, major d'infanterie, ancien professeur à l'école militaire, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, de celle des sciences de Stockholm, etc., naquit à Rennes le 17 septembre 1751. Il embrassa d'abord la carrière des armes et parvint au grade de lieutenant-colonel. Après avoir obtenu, avec sa retraite, la croix de Saint-Louis, il se retira à Paris, où il se livra à l'étude des belles-lettres. Vers 1756, il fut appelé à Parme avec Condillac, pour diriger, en qualité de gouverneur, l'infant de Parme, don Ferdinand. La protection du duc de Choiseul lui fit ensuite obtenir la place de professeur à l'école militaire, dont il fut plus tard inspecteur. Il mourut à Grosley, dans la vallée de Montmorency, le 10 décembre 1795. On lui doit les ouvrages suivans : | *Traduction de différens morceaux sur l'histoire naturelle et civile des pays du Nord*, Paris, 1753, 2 vol. in-12; | *Voyage en Sibérie*, traduit de l'allemand de Gmelin, ibid., 1767, 2 vol. in-12; | *Recherches sur les principes généraux de la tactique*, ibid., 1769, in-12; | *Histoire naturelle des glaciers de la Suisse*, traduit de l'allemand de Gruner, ib., 1770, in-4°; | *Mémoires de l'académie royale de Stockholm, concernant l'histoire naturelle, l'anatomie, la chimie, l'économie, les arts*; traduction, tome I<sup>er</sup>, in-4°; | *Essai sur les moyens de rendre les facultés de l'homme plus utiles à son bonheur*, traduit de l'anglais de J. Gregory, 1776, in-12; | *Histoire de la guerre des Russes et des Turcs, en 1756-59, et de la paix de Belgrade qui la termina*, 2 vol. in-12; 1777, 1780, 1789, avec cartes et planches, traduite en allemand, Leipzig, 1778, 2 vol. in-8°. | *Histoire de la guerre entre la Russie et la Turquie, et particulièrement de la campagne de 1759*, avec des notes, etc., du prince de Galitzin, Pétersbourg (Amsterdam), 1773, in-4°, in-8°, et en 2 vol. in-12; traduite en allemand, 1777-78, in-8°. Cet ouvrage est loué par Pellisson et déprécié par Laharpe. Le chevalier Kéralio fut l'un des rédacteurs du *Journal des sa-*

vans, depuis 1785 jusqu'en 1792, époque de sa suppression, et du *Mercurie National*. Il avait épousé mademoiselle MARIE-FRANÇOISE ABEILLE, qui a traduit de l'anglais les *Fables de Gay*, suivies du poème de l'*Eventail*, Paris, 1755, in-12; et le *Succès d'un fat*, roman, ibid., 1762.

\* KERALIO (LOUISE-FÉLICITÉ GUINEMENT de), fille du précédent, né à Paris en 1758, épousa M. Robert; et mourut à Bruxelles en 1821, après avoir publié plusieurs ouvrages parmi lesquels on remarque : | *Histoire d'Elizabeth, reine d'Angleterre*; | *Collection des meilleurs ouvrages français composés par des femmes*, 1786-1789, 14 volumes in-8°; | *Amélie et Caroline, ou l'Amour et l'amitié*, 1808, 5 vol. in-12; | *Alphonse et Mathilde, ou la Famille espagnole*, 1809, 4 volumes in-12, etc.; elle a encore traduit de l'anglais et de l'italien différens ouvrages : | *le Voyage dans les Deux-Siciles*, par Swinburne, 1785, in-8°; | *Voyage en Hollande et dans le midi de l'Allemagne*, etc., ibid., 1809, 2 vol. in-8°; | *l'Etranger en Irlande, ou voyage, etc.*, par John Carr, 1809, 2 vol. in-8°; | *Différens morceaux des mémoires de l'académie de Sienne*, 1777, in-12. Elle a traduit d'autres ouvrages sous le voile de l'anonyme : voyez les nos 5755, 5976 et 8028 du *Dictionnaire des anonymes*. M<sup>me</sup> Robert de Kéralio a travaillé au *Censeur universel* et au *Mercurie national*.

KERCADO. Voyez MOLAC.

KERCKRING (THÉODORE), célèbre médecin d'Amsterdam, membre de la société royale de Londres, se fit beaucoup d'honneur dans la pratique de la médecine, qu'il exerça long-temps dans la première de ces deux villes. Condisciple de Spinosa, il fut élève et ensuite gendre de François van Eude. Il embrassa la religion catholique, et quitta la Hollande pour passer en France, d'où il se rendit à Hambourg; il y mourut en 1695. Il se fit un nom par ses découvertes et par ses ouvrages. C'est lui qui trouva le secret d'amollir l'ambre jaune sans lui ôter sa transparence. Ses principales productions roulent sur l'anatomie : | *Spicilegium anatomicum*, Amsterdam, 1670 et 1675, in-4°; | *Anthropogeniæ iconographia*, Amsterdam, 1670, in-4°, où il soutient que l'on trouve dans les corps de toutes les femmes des œufs, dont, selon lui, les hommes sont engendrés. (Voyez GRAAF REINIER.) On lui attribue encore une *Anatomie*, imprimée en 1671, in-folio.

\* **KERGUELEN-TREMAREC** (YVES-JOSEPH de), brave marin français, naquit à Quimper en Bretagne vers 1745. Dès sa jeunesse il montra un goût prononcé pour la navigation, entra de bonne heure dans la marine, et était déjà lieutenant de vaisseau, en 1767, à l'âge de 22 ans. A cette époque le gouvernement fit armer une frégate dans le but de protéger la pêche de la morue sur les côtes d'Irlande : Kerguelen en ayant reçu le commandement, s'acquitta parfaitement de cette mission. A son retour il fut chargé de se rendre en Angleterre, pour y faire des observations sur la construction navale; il reprit ensuite le commandement de sa frégate pour une expédition à peu près semblable à la première, et à son retour en France il rendit compte de ses deux voyages dans un mémoire au roi. Il se distingua dans la guerre de 1778 contre les Anglais, fit deux voyages dans les mers des terres australes et des Indes, dont le résultat fut la découverte d'une île de deux cents lieues, à laquelle le capitaine Cook donna le nom de *Kerguelen*. Lorsqu'il revint dans sa patrie, il fut accusé par un de ses officiers d'avoir abandonné une embarcation dans les parages déserts qu'il avait visités, et condamné par un conseil de guerre à être renfermé au château de Saumur. Il obtint ensuite son élargissement, et fit encore quelques courses sur mer avec ses deux fils. Kerguelen entra au service de la république française; mais il fut compris dans les réformes de 1796. Il réclama, et on le nomma adjoint au ministère de la marine, et puis commandant d'une division de l'armée navale de l'Océan. Un gouvernement anarchique est toujours soupçonneux, et souvent envers ceux-là mêmes qui lui sont le plus dévoués. On arrêta Kerguelen à Brest, au moment où il allait s'embarquer, et on l'amena à Paris. Il mourut en 1797, peu de mois après avoir recouvré sa liberté. On a de lui : | *Relation d'un voyage dans la mer du Nord, aux côtes d'Irlande, du Groenland, de Ferro, de Schettland; des Orcades et de Norwège, fait en 1767 et 1768*, Paris, 1771; | *Relation de deux voyages dans les mers australes et des Indes, faits en 1771 et 1774, pour la vérification d'une nouvelle route à la Chine*, Paris, 1782, in-8°; | *Histoire des événemens des guerres maritimes, des causes de la destruction de la marine française, et des moyens d'y remédier*; précédée de la *Relation des combats et des événemens de la guerre mari-*

*time de 1778, entre la France et l'Angleterre*, Paris, 1796, in-8°.

**KERI** (JEAN), Hongrois, embrassa l'ordre de Saint-Paul, premier ermite (ordre fondé en 1215 par Eusèbe, évêque de Strigonie), et qui n'existe qu'à Bude en Hongrie, s'y distingua par sa piété et par son zèle apostolique. Il fut ensuite fait successivement évêque de Sirmich et de Watzen, et mourut à Tyrnau l'an 1685, après avoir publié : | *Ferocia Martis Turcici*. C'est une histoire de la guerre des Turcs en Hongrie de son temps; | un *Cours de philosophie*, en 5 vol.

**KERI** (FRANÇOIS-BORGIA), né dans le comté de Zemplin en Hongrie, au commencement du 18<sup>e</sup> siècle, se fit jésuite, et se distingua dans cette société par la variété de ses connaissances dans la philosophie et les mathématiques, qu'il professa, et par sa grande piété. Il mourut à Bude l'an 1769. On a de lui : une *Histoire des empereurs d'Orient, depuis Constantin le Grand jusqu'au dernier Constantin*, Tyrnau, 1744, in-fol., en latin, ornée de figures et de médailles; | *Histoire des empereurs ottomans, depuis la prise de Constantinople*, Tyrnau, 1749, 9 petits volumes. Le père Nicolas Schmith, jésuite, a continué cette *Histoire*, et en a publié 2 volumes in-fol. qui la conduisent jusqu'en 1718. | *Dissertations sur le vide, sur le mouvement des corps et sur les causes du mouvement*, Tyrnau, in-8°. Il contribua beaucoup à perfectionner le télescope, et se fit un nom célèbre par ses observations astronomiques. M. Cassini de Thury l'ayant vu à Tyrnau, admira ses talens et le zèle qui l'animait pour faire briller dans sa patrie le flambeau des sciences. « Vous possédez chez vous, lui dit-il, dans une lettre du 15 juillet 1761, des trésors immenses en littérature; vous êtes le Mécène des sciences. Vous avez posé des monumens éternels; et je désirerais que vous le fussiez aussi, pour le bonheur de la société, pour le bien de la religion, et pour le progrès des sciences. »

\* **KERIVALANT** (N... Le DEIST de), maître à la chambre des comptes de Bretagne, fut auteur de plusieurs remontrances que cette chambre fit au roi dans des circonstances délicates. La révolution l'ayant privé de cette place, il se livra tout entier à la littérature. Il fut un des fondateurs de la société académique de Nantes, qui porta d'abord le nom d'institut départemental, et à laquelle il lut un grand nombre de pièces de vers qu'on

trouve dans les procès-verbaux des séances publiques de cette société. Il a aussi fourni des vers à divers recueils, notamment à la *Musc Bretonne* et au *Mercur de France*. Mais son principal ouvrage est une traduction en vers des *Epigrammes de Martial*, qu'il allait publier, quand sa mort, arrivée en 1814, l'en a empêché. On a encore de Kerivalant, outre un ouvrage manuscrit intitulé : *Essai sur l'origine, les progrès et le génie de la langue française*, des traductions imprimées, parmi lesquelles on remarque plusieurs odes d'Horace, des élégies de Tibulle, quelques morceaux de Catulle, et des pièces choisies parmi les poètes italiens et anglais, notamment l'*Hymne au créateur* de Thompson, et le *Cimetière de Campagne* de Gray.

KERKHERDÈRE (JEAN-GÉRARD), né vers 1678, à Fauquemont, petite ville du pays d'Outre-Meuse hollandais, à deux lieues de Maëstricht, fit de bonnes études dans cette dernière ville, étudia la philosophie et la théologie à Louvain, se consacra à l'étude des langues savantes, de la critique sacrée et de l'antiquité; enseigna les belles-lettres pendant plusieurs années, donna des leçons d'histoire au collège des Trois-Langues, fut fait historiographe de l'empereur Joseph I<sup>er</sup>, en 1708, et mourut le 16 mars 1758. On a de lui : | *Systemu apocalypticum*, Louvain, 1708, in-12 : c'était comme un essai d'un ouvrage plus considérable, qu'il intitula : *De monarchia Romæ paganæ secundum concordiam inter sanctos prophetas Danielelem et Joannem : consequens historia a monarchiæ conditoribus, usque ad urbis et imperii ruinam. Accessit series historiæ apocalypticæ*, Louvain, 1727, in-12 (voyez GUYAUX); | *Prodromus danielicus, sive novi conatus historici, critici, in celeberrimas difficultates historiæ veteris Testamenti, monarchiarum Asiæ, etc., ac precipue in Danielelem prophetam*, Louvain, 1711, in-12. L'érudition est répandue à pleines mains dans ces deux ouvrages; les hypothèses qu'on y propose ont de grandes vraisemblances, et jettent beaucoup de jour sur les difficultés historiques, chronologiques et géographiques de l'écriture sainte. | *De situ paradisi terrestris*, Louvain, 1731, in-12. Il place le paradis terrestre un peu au-dessus de la Babylonie, prend pour le Phison le bras occidental de l'Euphrate, jusqu'à son embouchure; et pour le Gèhon, le bras oriental du même fleuve,

depuis la ville de Cippara, où il se mêle à un bras du Tigre, jusqu'à l'embouchure du même Tigre, près de la ville et l'île de Charax : ce système diffère de celui de Huet est peut-être aussi probable. Kerkherdère a fait précéder ce traité du *Conatus novus de Cephæ reprehensio*, où il soutient que ce Céphas est différent de saint Pierre. (Voyez CÉPHAS.) On trouve encore dans ce volume une *Dissertation* sur le nombre des années pendant lesquelles le Sauveur a instruit le peuple et une autre intitulée : *De Cephæ ter corrupto*. | *Grammatica latina*, Louvain 1706, in-12 de 117 pages, où il y a plus d'érudition que dans la plupart des grammaires, même volumineuses; | un grand nombre de *Poésies latines*, qui lui assurent une place distinguée sur le Parnasse; | plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres : *Quatuor orates*, qui, s'il avait été imprimé, aurait pu éclaircir plusieurs endroits de la Genèse; *Opus quatuor monarchiarum*, auquel le *Monarchia Romæ paganæ* devait servir de 4<sup>e</sup> partie; | un *Traité des 70 semaines* de Daniel, qui était entre les mains du censeur lorsque l'auteur mourut.

KERLÈREC (Louis BILLOUARD de), brigadier des armées navales de France, gouverneur de la Louisiane, né à Quimper, en 1704, s'est acquis une considération distinguée par sa probité et la vigueur de son administration dans un pays lointain, où l'esprit des lois et les intérêts de l'état ne peuvent se soutenir que par la fermeté et la vertu. De retour en France, en 1764, après que la province dont il était gouverneur eût été aliénée par le traité de 1763, il acquit l'estime de ce qu'il y avait de plus respectable à Versailles et à Paris. Le dauphin, fils de Louis XV, et la reine, lui témoignèrent la plus grande confiance. Mais la franchise avec laquelle il s'exprima sur des matières d'état, et surtout sur la destruction des jésuites, lui fit un ennemi puissant dans la personne du ministre Choiseul, qui, après avoir suscité contre lui divers accusateurs, lui défendit de leur répondre, sous prétexte que sa culpabilité était trop évidente. En août 1769, le conseil des dépêches exila l'ancien gouverneur, avec l'honorable témoignage par lequel on reconnaissait en lui des services militaires distingués et dignes d'éloges, de grands talens pour l'administration, une probité intacte et sans reproche. En 1779, il était parvenu à confondre ses adver-

saïres, et à triompher avec éclat, lorsqu'il mourut à Paris, au mois de septembre de la même année.

\* KERR (ROBERT), chirurgien et naturaliste écossais, n'est connu que par ses ouvrages. Plein d'estime pour nos savans, il a transporté dans sa langue maternelle un grand nombre de productions françaises : ainsi il a traduit | les *Elémens de chimie de Lavoisier*, 1793, in-8° ; | l'*Essai sur la nouvelle méthode du blanchiment par l'acide muriatique oxigéné de Bertholet* ; | l'*Essai sur la théorie de la terre par Cuvier*. Cet ouvrage posthume a paru en 1815 par les soins du professeur Jameson qui y a ajouté une introduction et des notes Les autres ouvrages de Kerr sont le *Règne animal ou système zoologique de Linnée*, 1792, in-4° ; | *Histoire naturelle des quadrupèdes et des serpens*, 4 volumes in-8° ; | *Mémoire de la vie de M. William-Smelli*, 1811, 2 vol. in-8° ; | *Histoire de l'Écosse durant le règne de Robert Bruce*, 1811, 2 vol. in-8°. Kerr avait commencé une *collection générale des voyages* qui devait avoir 18 vol. in-8°. Il était membre de la société royale et de la société des antiquaires d'Édimbourg : il mourut dans cette dernière ville en 1814.

\* KERSAINT ( ARMAND-GUI-SIMON ), capitaine de vaisseau, d'une famille noble de Bretagne, naquit à Paris vers 1741. Après avoir servi dans la marine avec honneur, et obtenu le grade de capitaine de vaisseau, il embrassa la cause de la révolution, et se montra un des plus ardens propagateurs des nouveaux principes. Dans le mois de septembre 1791, il fut nommé administrateur du département de Paris dont il présida le corps électoral, et membre suppléant de l'assemblée Législative où il remplaça Mosneron. Il partagea les opinions des républicains les plus déterminés, et se rangea du parti des Girondins. Il dénonça le 23 juillet 1792 le pouvoir exécutif, pour n'avoir pas fait déclarer la guerre à la Sardaigne. Il demanda même que sa dénonciation fût renvoyée à une commission extraordinaire, pour examiner si le roi n'avait pas, à cette occasion, encouru la déchéance. S'il ne proposa pas des mesures violentes, il n'osa pas les combattre, ou il les appuya. Témoin des affreuses journées des 5 et 6 octobre 1789, de celle du 18 août 1791, etc., et de la plus funeste de toutes, celles du 10 août 1792, tant de terribles événemens lui dessillèrent en

les yeux. L'emprisonnement du roi acheva de l'éclairer sur le véritable état des choses, et il frémit des dangers qui menaçaient Louis XVI au commencement de 1793. Il vota le 16 janvier 1793 pour la réclusion jusqu'à la paix, et le 20 il écrivit au président de la Convention la lettre suivante, où, en blâmant sa conduite passée, il disait entre autres choses : « Si un en- » chainement d'erreurs m'a réduit à être » le collègue des panégyristes et des pro- » moteurs des massacres de septembre, » et de tous les excès qu'on a commis dans » le cours de la révolution, je veux au » moins tâcher de défendre ma mémoire » du reproche d'avoir été leur complice ; » et il ne me reste plus qu'un moment : » demain il ne serait plus temps ; ainsi, » monsieur, acceptez ma démission ; je » ne fais plus partie du corps que vous » présidez. » Cette lettre répandit le tumulte parmi tous les membres de l'assemblée. On dénonça Kersaint comme traître et ennemi de la république. Mandé à la barre, il se défendit (22 janvier) avec fermeté. Soit que son discours fit quelque impression, soit que les factieux portassent alors leur attention sur une affaire plus grave, la mort de Louis XVI, Kersaint eut le temps de quitter Paris, et de se cacher dans une obscure retraite ; mais il y fut découvert, arrêté et conduit à Paris. Le tribunal révolutionnaire le fit traîner à l'échafaud, le 4 décembre 1793 : il avait alors 52 ans. Victime d'une cause qu'il avait défendue avec tant d'ardeur, Kersaint eut le bonheur de réparer, par un noble dévouement, ses erreurs passées. Plus heureux encore, s'il put abjurer les doctrines philosophiques qu'il avait eu le malheur d'embrasser ! Il avait publié, avant la révolution, un opuscule intitulé *Le bon sens*, 1788, in-8°, dans lequel il attaquait les privilèges, et même l'existence des deux premiers ordres de l'état. On a encore de lui quelques autres ouvrages : | *Institutions navales, ou premières vues sur les classes et l'administration maritime*, 1790, in-8° ; | *Considérations sur la force publique et l'institution des gardes nationales*, 1790 ; | *Lettre en réponse à M. Alex. Lameth* ; | *Le Rubicon*, par l'auteur du *Bon sens*, 1789, in-8°. Kersaint a concouru avec Condorcet, Dupont de Nemours, etc., à la rédaction du *Journal de la société de 1789*.

\* KERVELEGAN ( AUGUSTE-BERNARD-FRANÇOIS le GOARRE de ), député aux états-généraux et à plusieurs des assen-

mées législatives de France , naquit à Quimper le 29 septembre 1745. Avant la révolution, il était sénéchal du présidial de cette ville, où il fut élu député aux états-généraux, en 1789; à peu près à cette époque il publia un écrit intitulé *Réflexions d'un philosophe breton sur les affaires présentes*. Il parla peu dans l'Assemblée Constituante, mais il fut membre de la fameuse réunion révolutionnaire connue sous le nom de *comité breton*, que formèrent à Versailles les députés du tiers-état de sa province, et auxquels se joignirent tous les démagogues du jour. Kervelegan fit ensuite partie du comité chargé de l'aliénation des domaines nationaux, dans lesquels n'étaient alors compris que les biens ecclésiastiques. Il eut à soutenir plusieurs débats avec différens membres qui n'étaient pas de son avis, et apportaient une sage modération dans cette mesure arbitraire; à cette occasion, Kervelegan se battit au pistolet avec le vicomte de Mirabeau, frère du fameux Mirabeau, député du tiers-état, et il le blessa. Jusqu'alors il n'avait professé que des opinions exaltées; mais après le voyage de Varennes, il changea de système, et se montra purement constitutionnel. Le département du Finistère l'ayant nommé à la Convention, il vota, lors du procès de Louis XVI, pour la *détention* et le *bannissement* à la paix. Il était attaché au parti de la Gironde, avec lequel il vota constamment. Ce fut Kervelegan qui, le premier, dénonça, en décembre 1793, le journal incendiaire de Marat. La nouvelle commune de Paris s'était violemment installée, le 10 août 1792, dans l'hôtel-de-ville, après en avoir chassé les membres de l'ancienne commune, moins révolutionnaires ou plus *modérés*. C'est dans cette même journée que Louis XVI fut attaqué dans son propre palais des Tuileries, d'où il passa à la tour du Temple, et de là sur l'échafaud. La commune empiétant de jour en jour sur tous les pouvoirs, la Convention forma, le 18 mai 1793, une commission de douze membres, parmi lesquels fut nommé Kervelegan, et qui devait faire la recherche des complots tramés par Robespierre et ses complices. Mais le parti des Montagnards, satellites de la commune, l'emporta sur celui des autres membres de l'assemblée, et le 31 du même mois, un décret de proscription fut prononcé contre les Girondins. Kervelegan avait prévu ce coup, et dès le 28, conjointement avec plusieurs

membres de la Gironde, il avait donné sa démission; mais cette précaution n'empêcha pas qu'on ne le mit *hors la loi* avec ses autres collègues. Il put néanmoins se soustraire aux poursuites, et se cacher dans son département, où il facilita même un asile à quelques autres proscrits. Ceux-ci, obligés enfin de quitter la Bretagne, furent arrêtés près de Bordeaux, et tombèrent la plupart, sous la hache de Robespierre. Ce maître ayant péri à son tour sur l'échafaud, le 9 thermidor (28 juillet 1794) et sa chute ayant entraîné celle des Montagnards, Kervelegan reentra dans la Convention, et devint membre du *comité de sûreté générale*. Les jacobins, qui étaient encore en grand nombre, ne se tirent pas pour battus, et ourdirent la révolution du 1<sup>er</sup> prairial (20 mai 1796). Ils attaquèrent la Convention; mais ils furent vaincus à leur tour et ensuite désarmés. Kervelegan se battit, et fut blessé dans cette journée, où le député Ferraud fut assassiné et sa tête placée sur le bureau du président Boissy-d'Anglas. Nommé en septembre 1796, au conseil des Anciens, Kervelegan passa, au mois de mars 1799, à celui des Cinq-cents, adhéra à l'établissement du consulat, et sous l'empire il fut élu au corps législatif. Il y était encore en 1815, lorsque cette assemblée fut dissoute au retour des Bourbons. Depuis cette époque, il ne se mêla plus d'affaires publiques, et vécut retiré dans ses propriétés, où il est mort, le 24 février 1825, âgé de quatre-vingts ans.

**KERVILLARS** (JEAN-MARIN de), jésuite, né à Vaunes en 1668, mort en 1745, à Paris, où il professait la philosophie, avait du goût et de la littérature. Nous avons de lui une assez bonne *Traduction des Fastes et Elégies d'Ovide*, 5 vol. in-12, 1724, 1726 et 1742. Il avait travaillé quelque temps aux *Mémoires de Trévoux*.

**KESLER** (ANDRÉ), théologien luthérien, pensionné par Jean-Casimir, duc de Saxe, naquit à Cobourg en 1595, et mourut en 1645, avec la réputation d'un bon prédicateur et d'un assez bon controversiste. Il laissa une *Philosophie*, en 5 vol. in-8°, dont on ne parle plus; et des *Commentaires sur la Bible*, in-4°.

\* **KESSEL** (JEAN van), célèbre peintre, né à Anvers en 1626, excellait à peindre les fleurs, les oiseaux et les insectes. Ses tableaux sont rares et chers. Le musée royal possède deux tableaux de ce maître; ce sont *deux guirlandes de fleurs et de*

fruits dont l'une entoure de jeunes enfans soufflant des bulles de savon (les figures sont de Téniers) : et dont l'autre encadre la vierge, l'enfant Jésus et deux anges (les figures sont de Frank le jeune). Ce peintre recherchait trop le fini : il en résulte quelquefois de la sécheresse. — Son fils, FERDINAND van, né à Bréda en 1660, peignait dans le même genre que son père, mais il ne l'égalait pas ; il fut premier peintre de Jean Sobieski, roi de Pologne. On distingue parmi ses tableaux les 4 éléments et les 4 parties du monde. Le musée royal possédait de lui un lièvre mort et des racines ; mais ce tableau fut revendiqué en 1815 par le duc de Brunswick.

\* KETEL (CORNEILLE), peintre, né à Gouda en 1548, vint jeune en France, et se vit obligé à l'époque des troubles religieux qui signalèrent le règne de Charles IX de passer en Angleterre où ses productions furent généralement estimées ; il revint ensuite en Hollande où il mourut vers 1610. Il excellait dans le portrait. Il peignit la reine Elizabeth, le comte d'Oxford et les principaux personnages de la cour. Sa réputation était telle qu'il pouvait à peine suffire à toutes les demandes qui lui étaient adressées. Par une bizarrerie singulière ou pour aller plus vite, il se mit à peindre, sur la fin de ses jours, avec ses doigts au lieu de pinceaux, et il fit d'assez bons tableaux.

KETT (GUILLAUME), chef d'une rébellion sous Edouard VI roi d'Angleterre, était fils d'un tanneur et tanneur lui-même. Son esprit était au-dessus de sa naissance ; il était délié, souple, rusé, plein de hardiesse et de courage. S'étant mis à la tête du peuple de Norfolk, il s'empara de la ville de Norwich ; mais le duc de Warwick, ayant eu ordre de marcher contre lui, le prit et le fit pendre à un chêne, avec dix des principaux complices de cette révolte.

KETTLEWELL (JEAN), théologien anglican, né dans la province d'York, mort de consomption en 1693, est connu dans son pays par plusieurs ouvrages, dont le plus célèbre est intitulé : *Les mesures de l'obéissance chrétienne*. Les Anglais républicains ne trouvent pas ces mesures tout-à-fait exactes. L'auteur était zélé royaliste. Il avait dédié son livre à Compton, évêque de Londres, partisan de l'autorité royale comme lui ; mais ce prélat ayant changé de sentiment, et s'étant mis à la tête d'un régiment de gen-

tilshommes contre leur prince, Kettlewell fit ôter la dédicace.

KEULEN. Voyez VAN KEULEN.

KEYLER (JEAN-GEORGES), antiquaire allemand, né à Thornau, dans l'électorat de Hanovre en 1689, voyagea en France, en Angleterre, en Suisse, en Italie, en Hollande, en Allemagne, en Hongrie, et se fit estimer par son érudition. Il fut trouvé mort dans son lit en 1743, dans une terre appartenante à M. de Bornstorff, premier ministre du roi d'Angleterre, dans l'électorat d'Hanovre. Il avait accompagné les petits-fils de ce seigneur dans leurs voyages, et il en a écrit la relation sous le titre de *Voyage instructif très détaillé en Allemagne*, etc. Cet ouvrage a été traduit en anglais sur la 2<sup>e</sup> édition, Londres. 1756. 4 vol. in-4<sup>o</sup>, et in-8<sup>o</sup> avec fig. Son principal ouvrage fut publié en 1720 à Hanovre, sous le titre d'*Antiquitates selectæ septentrionales et celticæ*, in-8<sup>o</sup>. On y voit une grande connaissance des antiquités. Keyser était membre de la société de Londres depuis 1718.

\* KHADYDJAH, première femme du faux prophète Mahomet. Elle naquit l'an 564 de notre ère et était fille de Khowâiled, homme très considéré dans la tribu des Coraïchites, et était une des riches marchandes du pays. Khadydjah devenue veuve de deux maris, avait déjà atteint sa quarantième année. Elle avait pour facteur le jeune Mahomet, âgé de vingt-cinq ans, et qui passait pour avoir de l'intelligence ; mais, dépourvu de fortune, il attendait tout de son oncle, Abou-Thaleb. Envoyé en Syrie par sa maîtresse, qui lui avait donné pour compagnon un esclave affidé, il vendit très avantageusement ses marchandises à Damas, et en rapporta d'autres qu'il débita avec un égal succès à la Mecque. Khadydjah, très contente de son facteur, qu'elle aimait déjà, lui donna le triple de la somme qui lui revenait pour sa spéculation commerciale. Ce voyage eut, pour Mahomet, un plus important résultat. Ambitieux, entreprenant et adroit, il avait déjà formé un plan pour s'élever au-dessus du commun des hommes, et il y réussit en les trompant. Soit que pendant le voyage il eût ébloui, par des récits merveilleux, l'ignorance de l'esclave qui l'accompagnait ; soit qu'il l'eût séduit en lui promettant une récompense, celui-ci ne cessait de raconter les prodiges que Dieu avait opérés, pendant la route, en faveur de Mahomet. L'imposteur se fit voir, en

revenant chez Khadydjah, au milieu de deux anges qui le couvraient de leurs ailes, pour le garantir de la chaleur du jour. Khadydjah fit, de sa terrasse, remarquer ce miracle à deux femmes qui se trouvaient avec elle, et depuis ce temps elle témoigna à Mahomet un respect digne de celui qu'elle appelait l'*Envoyé de Dieu*. Malgré ce respect, au bout de deux mois, elle se servit du même esclave pour annoncer à Mahomet son désir d'être sa femme. La réponse du facteur ne pouvait que lui être favorable; cependant elle lui envoya un second message, avec un écrit contenant ces mots : *Epousez-moi*. Le jour des noces fut fixé : Abou-Thaleb vint chez Khadydjah, suivi des chefs de la tribu des Choraïchites; il unit son neveu avec Khadydjah, qui eut pour douaire vingt jeunes chameaux femelles. Elle fut la première femme de Mahomet; tant qu'elle vécut, il n'en épousa pas d'autres. Il eut de ce mariage huit garçons, qui moururent en bas âge, et quatre filles, dont l'aînée Fatimeh, favorite de Mahomet, est encore en vénération parmi les Musulmans. Ce fut Khadydjah qui mit en vogue la prétendue mission divine de Mahomet : elle racontait à ses amis, à ses parens et à toute la tribu, les conversations qu'elle disait avoir entendues entre l'ange Gabriel et Mahomet, et notamment celle où l'ange gardien lui avait dit : *Tu es le prophète de cette nation*. Un matin, au sortir de la couche nuptiale, Mahomet conduisit Khadydjah auprès d'une fontaine, qu'il avait fait jaillir en frappant la terre de son pied, et, après s'y être purifiée, elle fit sa prière debout, se prosterna deux fois, à l'exemple de Mahomet, qui institua ainsi les ablutions pratiquées ensuite par les Musulmans, avec les mêmes cérémonies. Ils regardent Khadydjah comme leur mère, la citent comme le modèle des épouses, et l'invoquent dans leurs pressans besoins. Elle mourut, l'an 628 de notre ère, âgée de soixante-cinq ans, après une union de vingt-quatre ans et demi. Mahomet avait alors cinquante ans, et avait su répandre dans presque tout l'Orient sa fausse doctrine, établie moins par ses faux miracles que par le fer et le feu. Il montra toujours une grande tendresse pour sa femme, et en parlait souvent après sa mort; ce qui excitait la jalousie de ses autres épouses, et surtout d'Aïchah, qui lui dit un jour : « Celle que vous vantez et que vous regrettez était veuve et

» vieille, et Dieu l'a remplacée par une  
 » épouse jeune et vierge, qui doit vous  
 » plaire davantage. » — « Non, répondit  
 » brusquement Mahomet; Khadydjah a  
 » cru en moi quand tous les hommes  
 » m'accusaient de mensonge et d'impos-  
 » ture; elle fut généreuse envers moi  
 » lorsque tout le monde me persécutait. »  
 Mahomet, pour témoigner sa reconnaissance envers Khadydjah, la plaça au nombre des quatre femmes qu'il appelait *prédestinées*, savoir : *Acyt*, épouse de Pharaon; *Mariâm*, fille d'Omraou et sœur de Moïse; *Khadydjah*, fille de Khowaïled, et *Fatimeh*, fille de Mahomet. Pour augmenter encore davantage la vénération de ses sectaires envers sa femme, il leur fit accroire que, peu avant la mort de celle-ci, l'ange Gabriel était venu lui dire : « Puisque Khadydjah t'a enrichi  
 » de tous ses biens quand tu étais dans  
 » l'indigence, salue-la de la part de Dieu  
 » et de la mienne, et annonce-lui qu'on  
 » lui prépare un palais bâti dans le ciel,  
 » et où elle n'éprouvera ni douleurs ni  
 » soucis. » D'après ce que nous venons de dire, on peut aisément conclure que la secte absurde que suivent tant de millions d'hommes, doit son commencement aux rêveries et aux faux rapports d'un esclave, et à l'hypocrisie ou à la crédulité d'une femme éprise de celui qu'elle proclamait comme un envoyé du Ciel, à un peuple superstitieux et stupide.

KHANGHI, empereur de la Chine.  
 Voyez KANG-III.

\* KIHAN-LOUNG, en chinois *protection céleste*, empereur de la Chine, né en 1709, monta sur le trône en 1733, après la mort de son père, Young-Tching, et fut le troisième empereur de la dynastie des Mandchous, actuellement régnante. Il se montra d'abord ami de la justice, et son premier acte de souveraineté fut de rendre la liberté à plusieurs princes de sa famille, qui avaient été mis en prison ou envoyés en exil au commencement du règne de son prédécesseur. Mais il obscurcit cette belle action et d'autres traits de clémence que nous pourrions citer de lui, par les persécutions cruelles qu'eurent à subir les chrétiens. Pour terminer les querelles qui existaient entre deux princes tartares, Dawadji et Amour-sanan, il entra, en 1736, dans leur pays avec une puissante armée, et fit couronner Amour-sanan; mais ce prince, s'étant bientôt aperçu qu'il ne régnait que comme tributaire de la Chine, se révolta, et fut

vainqueur par la défection des Tartares qui servaient dans l'armée des Chinois. Ceux-ci furent plus heureux dans leur seconde expédition, et Amoursanan, battu par le général Tchao-hoëi, fut obligé de fuir en Sibérie, où il mourut peu de temps après de la petite vérole. Khian-Loung, n'ayant pu le saisir vivant, voulait au moins avoir son cadavre. La cour de Russie en refusa l'extradition, et se borna à le faire montrer aux délégués de l'empereur. Par la chute et la mort d'Amoursanan, Khian-Loung agrandit son empire des vastes pays appartenant aux Tartares, de ceux habités par les Musulmans, et devint ainsi maître d'une immense portion de l'intérieur de l'Asie. Fier de ce triomphe, Khian-Loung remit en usage les anciennes cérémonies, qu'on pratiquait quand les armes chinoises avaient triomphé des ennemis. On éleva à dix lieues de Pékin, et sur la route par où devait passer le général vainqueur, un autel à la victoire, à côté duquel se trouvait une tente magnifique. L'empereur, suivi de toute la cour et de ses principaux officiers, mit pied à terre devant l'autel, et alla à la rencontre de Tchao-hoëi; il lui fit un gracieux compliment, rendit avec lui grâce à l'*Esprit de la victoire*, et conduisit ensuite le général dans sa tente, où de ses propres mains il lui présenta une tasse de thé. Le général voulut, d'après l'étiquette, recevoir à genoux la tasse; mais, d'après l'étiquette aussi, l'empereur s'y opposa et le releva. Après cette cérémonie, le cortège reprit sa marche: le général, couvert de son casque et de sa cuirasse, marchait à cheval, un pas en avant de l'empereur, qui, assis sous une superbe dais, était porté par six mandarins. Le jour où l'empereur atteignit sa cinquantième année (en 1761), il y eut à Pékin de grandes fêtes; elles furent plus magnifiques encore six ans après, lors de la fameuse cérémonie du labourage, où l'empereur, comme on sait, pour encourager l'agriculture, conduisit une charrue, et fit un sillon. En 1770 la tribu Mongole des Tourgots établie sur les bords du Wolga, vint, à travers mille périls, s'offrir à la domination Chinoise; d'autres tribus suivirent cet exemple. Cet événement fut regardé par les Chinois comme le plus heureux; la rentrée de ses anciens sujets et l'arrivée des Tourgots eurent lieu le jour même où l'on célébrait le quatre-vingtième anniversaire de l'im-

pératrice-mère; l'empereur fêta ce double événement par un discours qu'il composa en mandchou, et que l'on traduisit en chinois, en mongol et en thibétain. Cette pièce d'éloquence fut (1) gravée sur une pierre que l'on plaça dans un temple dédié à Fo ou Foë, et sur une colonne élevée sur les rives de l'Ille, fleuve qui donne le nom au pays des Tourgots. Le reste de cette nation, formant 200 mille âmes, arriva en Chine l'année suivante. Son chef fut appelé à la cour par Khian-Loung, qui le combla d'honneurs. Un autre événement, regardé aussi comme très glorieux par les Chinois, fut la réduction, en 1777, des Miao-Tseu, nation de race thibétaine, et qui demeurait sur des montagnes escarpées. Les Miao-Tseu avaient de fréquentes rixes avec les officiers chinois en garnison dans leurs frontières, ce qui leur faisait donner le nom de brigands. Khian-Loung voulut à tout prix les soumettre, et envoya contre eux le général Akhoui, qui, en un an et demi, ne put avancer que de douze lieues dans ces montagnes sauvages, où il était contraint de livrer à chaque instant un combat. Etant parvenu à faire monter l'artillerie sur les rochers de Miao-Tseu, il prit le Ruisseau-d'Or, nom de leur ville capitale; s'empara ensuite de Karaï, forteresse élevée sur des rocs, et jusqu'alors jugée inexpugnable. Repoussés jusqu'à leurs derniers retranchemens, les Miao-Tseu, hommes, femmes, enfans, tous armés, livrèrent leur dernier combat, furent vaincus et presque tous exterminés. Les princes, les chefs, ce qui restait des guerriers de ce malheureux peuple, fut conduit dans les fers, à Pékin, et mis à mort par ordre de l'empereur. Non content de cet acte barbare et d'un triomphe aussi sanglant, il le célébra par un chant en vers mandchous composés par lui-même. Il paraît que le ciel voulut punir Khian-Loung de son atrocité; car il perdit en peu de temps sa mère, son premier ministre, homme d'un grand mérite, et son fils aîné, le prince héréditaire, qu'il aimait tendrement. Malgré son grand âge, il se livrait à toutes les plus minutieuses cérémonies des Chinois, et il en exigeait la pratique de tous ses sujets. Lorsque ses infirmités le retenaient chez lui, et qu'il ne pouvait remplir ces cérémonies, il s'en justifiait par

(1) Elle a été traduite par le père Amyot, et on la trouve au tom. 1 de ses *Mém. sur les Chinois*.



des manifestes publics. Il apportait la même assiduité aux affaires de l'état ; et, quoiqu'il eût 80 ans, il se levait avant le soleil ou même pendant la nuit, pour donner audience ou pour tenir conseil avec ses ministres. Une vie aussi laborieuse dans un souverain et un vieillard si avancé en âge étonnait les ambassadeurs étrangers et les missionnaires qui l'approchaient : car ces pères étaient rentrés en grâce auprès de l'empereur, qui toléra de nouveau les chrétiens. Dans le cours de son règne, il visita six fois les vastes provinces du midi ; et, à l'occasion de son anniversaire ou de celui de sa mère, il accorda cinq fois la remise générale de tous les impôts, qu'on acquitte en or ou en argent, et trois fois celle des droits qu'on paie en nature, sans compter les remises faites à différentes provinces, ni les secours distribués aux pauvres consistant en plusieurs milliers d'onces d'or et d'argent. Il fit construire des digues pour contenir la mer, fit régler le cours des grands fleuves, l'Hoangho et le Kiang, et sut maintenir une longue paix dans ses états, qu'il agrandit par de rapides conquêtes. Il reprima l'orgueil des grands, et son règne fut encore illustré par les ambassades que lui envoyèrent la Grande-Bretagne et la Hollande. Son caractère était ferme, son esprit pénétrant ; il se plaisait à rendre justice au plus humble de ses sujets. Cependant ces qualités furent ternies par ses mesures violentes contre les chrétiens, mesures qu'il parut cependant désavouer dans la suite, et par le sang des infortunés Miao-Tseu qu'il fit répandre. Il avait désiré jouir d'un règne aussi long que celui de son aïeul Khan-Hi, et avait fait serment d'abdiquer quand il serait parvenu à ce terme : il tint parole, et, le 8 février 1796 il remit la couronne à son fils, et se retira des affaires. Khian-Loung vécut encore trois ans, et mourut, le 7 février 1799, après un règne de 64 ans. Il était savant, littérateur et poète, et a laissé plusieurs ouvrages très estimés parmi les Chinois, tels que l'*Histoire de la conquête du royaume d'Olet* (1755), *La Transmigration des Tourgots*, *La Réduction des Miao-Tseu*, pièce en vers, et une autre *Pièce en vers sur le thé*. Ces trois morceaux, traduits par le père Amyot (les deux premiers dans ses *Mémoires sur les Chinois*, tom. 4<sup>er</sup>, et le 3<sup>e</sup> séparément) furent gravés sur des pierres par l'ordre de l'empereur et placés sur des monu-

mens qu'il faisait élever pour éterniser les événemens glorieux de son règne. Il composa en outre un *Eloge de la ville de Moukden*, en vers, que Voltaire célébra dans une *Épître dédiée à Khian-Loung*. Un *Abrégé de l'histoire des Ming* ; une *Collection* en cent volumes de monumens chinois, anciens et modernes, avec des *Explications* rédigées par l'empereur et autres savans et artistes chinois ; un *Choix* de ce qu'il y a de mieux dans la littérature chinoise, qui était très avancé en 1787, et qui devait contenir en tout 180,000 volumes ; une *Edition* magnifique du *Thoung-Kian-Kang-Mou* en chinois ; une *Rédaction soignée du Miroir*, c'est-à-dire, d'un dictionnaire universel des mots manchous et chinois, accompagné d'un *Index* et de supplémens qui contiennent les mots nouveaux inventés par l'empereur lui-même, pour exprimer les idées nouvelles que les Tartares ont acquises dans les livres et le commerce des Chinois : ces mots sont en manchou avec la traduction en chinois. Non-seulement les nationaux, mais les étrangers eux-mêmes admiraient les grands talens de Khian-Loung : ceux qui l'ont connu en font le plus grand éloge, et l'on trouve, en tête des *Mémoires sur les Chinois*, et au bas du portrait de l'empereur, ces vers composés par les missionnaires :

Occupé sans relâche à tons les soins divers

D'un gouvernement qu'on admire,

Le plus grand potentat qui soit dans l'univers

Est le meilleur lettré qui soit dans son empire.

Le père Amyot a aussi rendu en français l'*Eloge de Moukden*, et cette traduction a été publiée en 1770, avec des *Notes*, renfermant, entre autres choses, trente-deux sortes de caractères chinois, ce qui prouve d'ailleurs l'abondance unique de cette langue, dont la connaissance la la moins imparfaite exige toute la vie d'un homme, et les études et l'application assidue d'un savant.

KHILKOFF (le prince ANDRÉ JACOB LEVITCH), historien russe, ambassadeur en Suède, y fut retenu prisonnier, lorsqu'en 1700 Pierre 1<sup>er</sup> commença la guerre contre Charles XII. Il tâcha de se désennuyer en composant pendant sa détention un *Abrégé de l'histoire russe*, qui se termine à la bataille de Pultawa. Ce petit ouvrage est estimé chez les Russes, et a été imprimé en 1770 à Moscou, in-8°. Il mourut dans la prison de

Vesteras en 1718, lorsqu'il était sur le point de recouvrer sa liberté.

**KHUNRAT.** Voyez KUNRATH.

**KIDDER (RICHARD)**, prélat anglais, né en 1649 à Suffolk, d'abord ministre à Londres, doyen de Péterborough, ensuite évêque de Bath et de Wels, fut écrasé dans son lit avec sa femme par la chute d'une cheminée, qu'une grande tempête renversa le 26 novembre 1703. Ce prélat était profondément versé dans la littérature hébraïque et rabbinique. On lui doit : | un savant *Commentaire* sur le Pentateuque, avec quelques *Lettres* contre Jean Le Clerc, 1694, en 2 vol. in-8° ; | une *Démonstration de la venue du Messie*, en 3 vol. in-8°, 1684-1700 ; | des *Ouvrages de controverse* ; | des *Livres de morale* ; | des *Sermons*.

\* **KIERINGS (ALEXANDRE)**, peintre de paysages, né à Utrecht en 1590, mort en 1646, a imité la nature avec une rare et scrupuleuse exactitude. Ses tableaux sont d'un fini parfait. Il s'attachait à rendre jusqu'à l'écorce, jusqu'aux plus petites fibres des arbres. Il travaillait ordinairement avec Poëlembourg, qui se chargeait de peindre les figures de ses tableaux.

**KILIAN**, ou van KIEL (CORNEILLE), savant laborieux, né à Duffel, près de Malines, avant le milieu du 16<sup>e</sup> siècle, mort dans un âge avancé en 1607, fut pendant cinquante ans correcteur de l'imprimerie de Plantin, qui dut une partie de sa gloire à son attention scrupuleuse. Nous avons de lui : | *Etymologicum linguæ teutonice*, Anvers, 1588, in-8°. C'est un dictionnaire flamand-latin, le premier qui ait été fait avec soin ; Juste-Lipse en a parlé avec éloge. L'auteur y compare les mots teutoniques avec ceux des langues italienne, française, espagnole, anglaise, grecque et latine, qui ont quelque ressemblance, pour en découvrir les étymologies. Gérard Hasselt en a publié une nouvelle édition enrichie d'additions importantes, Utrecht, 1777, 2 vol. in-4° ; | une traduction en flamand des *Mémoires de Commines* ; | *Solitudo, sive Vitæ sæminarum anachoretarum, carmine elegiaco explanata*, in-fol. C'est un recueil d'estampes avec un quatrain au bas de chacune. Il a fait un grand nombre d'épigrammes latines ; une des plus heureuses est une Apologie des correcteurs d'imprimerie contre les auteurs ; on la trouve dans le *Theatrum vitæ humanæ* de Beyerlinck, tome 7.

**KILIAN (JACQUES)**, né à Prague, le

14 février 1714, entra chez les jésuites à Cracovie, en 1731, et fit de grands progrès dans la physique et la géométrie. Les ouvrages qu'il a laissés supposent les talens des Kircher, des Schott, des Bonanni et des Boscowich ; les principaux sont : | *Causa efficiens motus astrorum ex principiis pyrotechnicæ naturalis*, avec fig., Dantzick, 1769, 1 vol. in-12 ; | *Prodromus physico-astronomicus pyrotechnicij systematis vorticum*, Dantzick, 1770, in-8°. On ne peut disconvenir qu'il n'y ait dans ces ouvrages des idées systématiques, et si l'on veut paradoxales, mais aussi il y a bien de l'étude et du génie. La nouvelle hypothèse sur la cause du mouvement des astres suffit au moins pour affaiblir la confiance qu'on a pu donner aux autres. Il a écrit encore : *Ars demittendi se ab alto* ; *Navis horologia solaris* ; *Statua Memmonis, sibilo solem salutans* ; mais ces ouvrages restés en manuscrit sont perdus. Après la destruction de la société, il se retira chez un gentilhomme près de Kaunitz, et mourut en 1774.

\* **KILMAINE (CHARLES-JOSEPH)**, général des armées de la république française, né à Dublin en 1754, d'une famille noble, passa au service de France, et suivit M. de La Fayette en Amérique, où il se distingua. Il était capitaine des husards dans le régiment de Lauzun-husards, au commencement de la révolution ; le désir de parvenir lui fit adopter les nouveaux principes. Son avancement fut rapide ; en 1791, il était déjà général de brigade. Il servit en cette qualité dans les armées des Ardennes et du Nord, et il se fit remarquer à la bataille de Jemmapes. Il fut ensuite envoyé dans la Vendée, puis il revint à l'armée du Nord ; et il se signala à la bataille du camp de César ; mais bientôt dénoncé comme plusieurs autres généraux, il fut destitué et incarcéré pendant 18 mois. Rendu à la liberté après la chute de Robespierre, il passa à l'armée d'Italie, et cueillit de nouveaux lauriers dans les plaines de Castiglione et de Mantoue. Il obtint ensuite le commandement de l'armée destinée à faire une descente en Angleterre. Ce projet n'ayant pas reçu son exécution, il fut employé successivement dans l'intérieur, dans la Hollande et en Suisse. Enfin, remplacé par Masséna, il revint à Paris, où il mourut le 15 décembre 1799.

**KIMCHI (DAVID)**, rabbin espagnol, mort vers 1240, fut nommé en 1232, ar-

bitre de la querelle survenue entre les synagogues d'Espagne et de France, au sujet des livres de Maimonides. C'est de tous les grammairiens juifs celui qui, avec Judas Chitg, a été le plus suivi, même parmi les chrétiens, lesquels n'ont presque composé leurs dictionnaires et leurs versions de la Bible que sur les livres de ce savant rabbin. On estime particulièrement sa méthode, la netteté et l'énergie de son style : les Juifs modernes aussi le préfèrent à tous les grammairiens. Il s'est illustré par divers ouvrages : | une *grammaire hébraïque*, intitulée *Michtol*, c'est-à-dire *Perfection*, Venise, 1545, in-8°; *Leyde*, 1631, in-12. C'est cette grammaire qui a servi de modèle à toutes les grammaires hébraïques; | un livre des *Racines hébraïques*, 1555, in-8°, ou in-fol., sans date; | *Dictionarium talmudicum*, Venise, 1506, in-fol.; | des *Commentaires* sur les Psaumes, sur la plupart des autres livres de l'ancien Testament, imprimés, au moins la plus considérable partie, dans les grandes Bibles de Venise et de Bale. L'on n'y a pourtant point mis ses *Commentaires sur les Psaumes*, qui se trouvent imprimés séparément, en Allemagne. Dom Janvier, bénédictin de Saint-Maur, en a donné une version latine en 1669, in-4°. Ces commentaires, ainsi que tous les autres de cet illustre rabbin, sont ce que les Juifs ont produit de meilleur et de plus raisonnable sur l'Écriture. Voyez pour les autres ouvrages de Kimchi la *Bibliothèque hébraïque* de Wolf, tom. 1, p. 501 et suiv. ou le *Dizionario storico degli autori ebrei et delle loro opere*, de Rossi. David Kimchi était fils de JOSEPH, et frère de MOÏSE KIMCHI, tous les deux savans docteurs juifs. On cite, entre autres ouvrages du premier, un *Commentaire sur Jérémie*, et du second, *Deliciae animæ*. On croit que le père et les deux fils moururent à Narbonne, où ils s'étaient établis.

**KING (JEAN)**, né en 1559 à Warnhall, dans le duché de Kinghamshire, en Angleterre, devint chapelain de la reine Elizabeth, prédicateur du roi Jacques, doyen de l'église du Christ à Oxford, enfin évêque de Londres. Il mourut en 1621, après avoir donné plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue ses *Commentaires* sur Jonas, et des *Sermons*.

**KING (HENRI)**, fils du précédent, né à Warnhall en 1591, mort en 1669, évêque de Chichester, laissa différens ouvrages en anglais et en latin, en prose et

en vers; les meilleurs sont des *Sermons*, une *Explication de l'Oraison dominicale*, et une *Traduction des Psaumes*.

**KING (GUILLAUME)**, né à Antrim en Irlande, en 1650, d'une ancienne famille d'Ecosse, prit des leçons de philosophie et d'histoire sous le fameux Dodwel. Parker, archevêque de Toam (siège qui a été transféré à Gallowai), lui procura divers emplois, et enfin le doyenné de Dublin en 1688. King fut nommé par trois fois différentes, l'un des lords de justice d'Irlande; peu fidèle au roi Jacques II, son souverain, il manifesta ouvertement son attachement au prince d'Orange. Il fut mis en prison, mais quand le gendre eut détrôné le beau-père, il eut pour prix de sa félonie l'évêché de Derby, et ensuite l'archevêché de Dublin. Il mourut en 1729, à 79 ans, sans avoir jamais voulu se marier. Ses ouvrages sont : | *l'Etat des protestans d'Irlande sous le règne du roi Jacques*, Londres, 1692, in-8°, 5<sup>e</sup> édition; ouvrage vanté par le fameux G. Burnet, mais dont M. Leslie, évêque de Ross, a fait une bonne réfutation; | *Discours sur les inventions des hommes dans le culte de Dieu*, Dublin, 1694, in-4°, souvent réimprimé; | un *Traité de l'origine du mal*, en latin, ibid. in-4°, 1702, 4<sup>e</sup> édit. traduit en anglais par Edmond Lav, 1752, réimprimé en 1759, 2 vol. in-8°. Le traducteur a chargé sa version de longues *Notes*, dans lesquelles il prétend réfuter les objections que Bayle et Leibnitz avaient faites contre ce traité. C'est le plus connu des ouvrages de King. | *Des Ecrits polémiques*; | des *Sermons*, etc.

**KING. Voyez CHING.**

**KING (GUILLAUME)**, jurisconsulte anglais, était d'une illustre famille. La reine Anne le fit son secrétaire, et il accompagna le comte de Pembroke en Irlande. Il aurait pu s'enrichir par les emplois importans qu'il exerça dans ce pays, mais il aime mieux retourner en Angleterre pour cultiver les sciences et la littérature. L'étude n'affaiblit point sa gaieté naturelle. Il aimait à dire et à entendre de bons mots, et passait pour en être un excellent juge. Il mourut en 1712, et fut enterré à l'abbaye de Westminster. On a de lui un grand nombre d'écrits en anglais, remplis de saillies. Ses *Réflexions* sur le livre de M. Molesworth, touchant le Danemarck, furent fort goûtées : elles ont été traduites en français.

**KING (PIERRE)**, grand chancelier

d'Angleterre, né à Excester dans le Devonshire, l'an 1669, était fils d'un épiciier, et exerça quelque temps la profession de son père; mais Locke, son parent, du côté maternel, ayant reconnu ses bonnes dispositions pour l'étude, l'encouragea à s'y consacrer entièrement, et lui laissa la moitié de sa bibliothèque; ce fut aux conseils de Locke que King dut son illustration et sa fortune. Ses progrès dans l'étude des lois et son mérite l'élevèrent à plusieurs dignités, et enfin à celle de grand-chancelier. Il mourut paralytique en 1734, à Ockam, après avoir publié en anglais deux ouvrages, où les critiques orthodoxes trouvent bien des inexactitudes : | *Recherches sur la constitution, la discipline et l'unité du culte dans la primitive Eglise, pendant les trois premiers siècles*, Londres, 1691 et suivans, 2 part. in-8°; | *Histoire du Symbole des apôtres, avec des réflexions critiques sur ses différens articles*, ibid. 1702, in-8°, trad. en latin par Godefroy Olearius, Leipsick, 1706-1708.

KING (JEAN-GLEN), théologien anglican, né au comté de Norfolk, en 1731, mort en 1787 à Wormley (Hertfordshire), fit ses études au collège de Caius, dans l'université de Cambridge, et y prit le degré de docteur. Il était habile numismate et savant dans les antiquités. L'impératrice de Russie lui confia la garde de son cabinet de médailles. Il a laissé plusieurs ouvrages importants, parmi lesquels on distingue | *les Rites et cérémonies de l'Eglise grecque, contenant une exposition de sa doctrine, son culte et sa discipline*, 1772, in-4°, fig.; | *des Observations sur le climat de la Russie et des autres contrées du Nord, avec une vue des montagnes voisines de Pétersbourg*, 1778; | *Observations sur le vase Barberini*; ce dernier écrit se trouve dans le 8<sup>e</sup> vol. des *Transactions de la société des antiquaires*.

KING (EDOUARD), savant anglais, né dans le comté de Norfolk en 1755, mort le 16 avril 1807, avait commencé ses études à Cambridge et les termina dans la société de jurisprudence du Temple. Il fut ensuite nommé greffier de Lynn. Un *Essai sur le gouvernement anglais* qu'il publia en 1767 lui ouvrit les portes de la société royale de Londres, et de celle des antiquaires en 1770, dont il devint président en 1784. Son principal ouvrage est une *Histoire des anciens châteaux*, qu'il publia sous ce titre : *Munimenta antiqua,*

*or observations on ancient castles*, Londres, 1799-1805, 4 vol. in-fol. fig.; ouvrage rempli d'érudition et de recherches, et en même temps d'idées singulières et de conjectures insoutenables; on trouve des singularités du même genre dans ses *Fragmens littéraires*.

KINSCHOT (HENRI de), jurisconsulte, né en 1541, d'une bonne famille de Turnhout, près d'Anvers, mort à Bruxelles en 1608, a donné *Responsa sive Consilia juris*, Louvain, 1633, in-fol., qui ont été augmentés par son fils François de Kinschot, chancelier de Brabant, mort le 5 mai 1654, Bruxelles, 1655.

KINSCHOT (GASPARD), né à la Haye en 1622, s'appliqua avec succès aux belles-lettres et à la jurisprudence. Il fut un des sept députés des états-généraux pour la paix de Westphalie. Il mourut à la Haye en 1649, âgé seulement de 27 ans. On a de lui des *Poésies latines, distribuées en 4 livres*, la Haye, en 1685, in-12. Il y a beaucoup d'imagination, de la netteté et de l'élégance.

\* KINSBERGEN (JEAN-HENRI van), célèbre marin hollandais, né le 4<sup>e</sup> mai 1735 à Doesburg, entra au service militaire à l'âge de 9 ans, et cinq ans après dans la marine: son avancement fut rapide; il n'était que cadet lorsqu'il commença sa carrière: quelques actions d'éclat, une grande intelligence et des circonstances heureuses qui se présentèrent dans plusieurs voyages de long cours, le firent parvenir jusqu'au rang de lieutenant-amiral. Ennuyé du repos auquel le condamnait la paix dont jouissait son pays, il obtint la permission de passer en Russie, où Catherine II lui confia le commandement des forces maritimes de l'empire. Bientôt l'occasion se présenta de se signaler contre les Turcs, et à deux reprises différentes il défait leurs flottes dans la Mer-Noire, malgré la supériorité du nombre de leurs vaisseaux. Après avoir été au service de la Russie pendant 9 ans (1767-1776), malgré la perspective brillante qui lui était offerte dans ce pays, il revint en Hollande, fut aussitôt chargé de négocier la paix avec l'empereur de Maroc, et remplit cette mission avec talent et succès. En 1781 il contribua puissamment à la victoire que remporta l'amiral Koutman sur l'amiral Paker, et ses services furent récompensés par une médaille d'or que lui donna la république batave, par le titre de contre-amiral et par d'autres distinctions non moins flat-

teuses : aussi s'empressa-t-il pendant toute sa carrière de se signaler par son activité et par son zèle. Pendant la guerre que la Hollande avait alors à soutenir contre l'Angleterre, il établit et fortifia le port du Helder, et, quand la paix fut signée avec cette puissance, il resta dans sa patrie malgré les offres avantageuses que plusieurs gouvernemens lui firent différentes fois. En 1793, il repoussa Dumouriez et préserva son pays de l'invasion des Français. En 1795 il fut licencié, puis arrêté : ayant recouvré la liberté, il se rendit en Danemark où il prit du service et y resta jusqu'en 1806. Lorsque le royaume de Hollande fut organisé, Louis, frère de Bonaparte, le nomma maréchal-conseiller d'état, chambellan, et à ces distinctions il ajouta le titre de comte de Doggersbank, pour perpétuer le souvenir de la gloire dont il s'était couvert à la journée de ce nom. A l'époque de la réunion de la Hollande à la France, Kinsbergen fut nommé sénateur. Il mourut en 1820 à 84 ans, laissant la réputation d'un des officiers les plus distingués de son pays. La Hollande lui doit l'établissement d'un institut ou école militaire dont l'état fit les frais ; mais ce fut avec sa propre fortune qu'il fonda l'institut de la marine à Amsterdam, l'institut des sourds-muets à Groningue, les académies de Utrecht et de Hardenwick, et une foule d'autres institutions particulières. Il chercha surtout à inspirer aux jeunes gens l'amour de la gloire, en mettant sous leurs yeux les lettres des personnages dont s'honore la Hollande. En général la marine lui doit de grands perfectionnemens : dans le combat qu'il livra aux Turcs, il fit l'essai d'un nouvel ordre de bataille qu'il avait inventé et qui fut adopté plus tard par les marins anglais et français : il se servit aussi des nouveaux signaux mobiles qui furent dans plusieurs occasions d'une très grande utilité. Il savait écrire aussi bien qu'il savait combattre : outre plusieurs *mémoires*, il composa quelques ouvrages qui sont restés pour la plupart inédits ; parmi ceux qui ont paru, plusieurs ont été publiés sous le nom de ses élèves. Les principaux sont : | *Ordres et instructions concernant le service de la marine, le service de vaisseau, par le chevalier van Kinsbergen*, publié par C. A. Verhuel ; | *Exercice du canon sur un vaisseau de guerre*, publié par le même ; | *Manuel du marin augmenté et rectifié par le chevalier van Kinsbergen* ; | *le Service général*

*du vaisseau, par le chevalier van Kinsbergen*, publié par C. A. Verhuel ; | *Principes de la tactique de mer*, publié par le même. Catherine II a fait traduire cet ouvrage en langue russe pour l'usage de sa marine. | *Le grand livre général des signaux de jour et de nuit*, avec un grand nombre de figures ; | *l'Artillerie pratique de marine* ; | *Nouvelle carte de la Crimée ; avec une description de cette province* (cette carte est très estimée) ; | *Carte de la mer de Marmara* ; | *Description de l'Archipel, avec une nouvelle carte générale*, ouvrage excellent, qui a été traduit en allemand en 1792, et publié avec des remarques ; | *Introduction à la guerre de mer, par le chevalier van Kinsbergen*, publié par A. Makay ; | *Manuel politique à l'usage des jeunes officiers de marine, par le chevalier van Kinsbergen*, publié par J. H. Oilenhausen ; | *Sur la formation des batteries de mer* ; | *Projet de l'établissement d'un fonds pour les veuves de marins, sans frais pour l'état* ; | *Rèves d'un marin* ; | *Sur la nécessité de tenir en service permanent un corps de matelots* ; | *Sur la formation d'une académie de marine*.

**KIPPING (HENRI)**, *Kippingius*, philologue allemand, né vers 1625, à Rostock, fut pris par les enrôleurs, qui l'obligèrent de porter les armes. Dans cette nouvelle profession, il ne laissa pas de s'adonner aux études. Un jour qu'il était en faction à Stade, dans le duché de Brême, M. Erskheim, conseiller du roi de Suède, l'aperçut tenant d'une main un livre (c'était *Stattius*), et de l'autre ses armes ; il l'interrogea, s'aperçut facilement que c'était un homme de lettres, et le fit son bibliothécaire. Kipping mourut en 1678, sous-recteur du collège de Brême. Il est connu par plusieurs ouvrages. Les principaux sont : | un *Supplément à l'Histoire ecclésiastique*, par Jean Pappus en allemand, 1677, in-fol. ; | un *Traité des antiquités romaines*, Leyde, 1715, in-8°, en latin ; | un autre *sur les ouvrages de la création*, Francfort, 1676, in-4° ; | plusieurs *Dissertations ou Exercitations sur l'ancien et le nouveau Testament*, etc. ; | des *Dissertations philosophiques sur le droit public*. (Henri Erh. Heeren a publié *Orat. de Henric Kippingio*, Brême, 1756, in-4°.)

\* **KIPPIS (ANDRÉ)**, théologien et biographe anglais, naquit en 1725 à Nottigham. Il fit ses études à Northampton, sous le docteur Doddridge, célèbre théologien dissident. Il devint en 1746 minis-

tre de Boston, au comté de Lincoln, et passa à Dorking au comté de Sussex, en 1750. Il était en 1753 pasteur d'une congrégation à Westminster. Il s'occupait en même temps d'objets de littérature, et travaillait au *Monthly magazine*. Il entreprit en 1761 un ouvrage périodique, intitulé : *Bibliothèque (Library)*. Cette spéculation ne lui ayant point réussi, il prit une place de professeur dans une académie destinée à l'éducation de jeunes ecclésiastiques dissidens. On a de lui : | *Défense des ministres protestans dissidens, relativement à leur dernière adresse au parlement*, 1765; ouvrage qui donna occasion à une discussion amiable entre Kippis et le docteur Tucker; | une nouvelle *Edition de la Bibliothèque britannique*, 1778-95, dans laquelle il fit preuve de son érudition. Cinq volumes de cet ouvrage furent publiés pendant sa vie, et il avait, avant de mourir, préparé la plus grande partie du sixième (il devait y en avoir 15.) | *Vie du capitaine Cook*, 1788, 1 vol. in-4°, et 2 vol. in-8°; on la joint ordinairement aux trois voyages de Cook; | *Vie du docteur Lardner*, laquelle se trouve à la tête de ses œuvres, dont Kippis donna l'édition en 11 vol. in-8°; 1788; | *Histoire des connaissances et des progrès des sciences et du goût dans la Grande-Bretagne*, pour le *New annual register*; | *Editions nouvelles* des six discours de John Pringle, avec la *Vie* de l'auteur, 1782, in-8°; | *Leçons et explications du nouveau Testament*, par le docteur Doddridge, avec la *Vie* de l'auteur, 1792. On a en outre de lui divers autres ouvrages, et des *Sermons*, et une 2<sup>e</sup> édition considérablement augmentée de la *Biographica britannica* (en anglais), 1778-95, 15 vol. in-fol., ouvrage précieux. L'université d'Edimbourg lui fit offrir le grade de docteur, comme un hommage rendu à son rare savoir. Il était de la société royale de Londres, et de celle des antiquaires. C'était un écrivain recommandable par la pureté et la correction du style, et non moins laborieux qu'intelligent; mais du côté des principes religieux, il était unitaire déclaré, et latitudinaire au dernier point. Auteur ou éditeur de divers ouvrages très répandus, il y semait ses sentimens. On a dit qu'il croyait à la révélation; il serait difficile de dire en quoi; il n'admettait ni la Trinité, ni l'éternité des peines, ni plusieurs autres dogmes essentiels du christianisme. Il n'a pas médiocrement contribué à la

liberté d'opinions qui a prévalu dans l'église anglicane, et qui plus que jamais fait d'affreux ravages dans les églises protestantes. Kippis mourut à Westminster en 1795.

**KIRCH (CHRIST-FRIED)**, astronome de la société royale des sciences de Berlin, correspondant de l'académie de Paris, naquit à Guben en 1694, acquit de la réputation aux observatoires de Dantzick et de Berlin, et mourut dans cette dernière ville où il était directeur de l'observatoire, en 1740, à 46 ans. Kirch, ainsi que Wolff, attribuait aux étoiles fixes un mouvement propre, et c'est peut-être à ce mouvement qu'il faut rapporter quelques apparences que d'autres astronomes ont lâché d'accorder avec d'autres causes. Kirch a laissé : [ un écrit *Sur le passage de Mercure autour du soleil*, pour le 6 mai 1720; | des *Observations astronomiques (Observationes astronomicae selectiores)*, Berlin, 1730, in-4°; | des *Mémoires*, etc. — GODEFROI KIRCH, son père, et MARIE-MARGUERITE WINCKELMANN, sa mère, s'étaient fait un nom par leurs observations astronomiques. Cette famille entretenait pour cet effet une correspondance dans toutes les parties de l'Europe. Les ouvrages qui nous restent d'elle en ce genre sont très estimés. Il faut consulter sur les Kirch la *Bibliographie astronomique* de Lalande.

\* **KIRCHBERGER (NICOLAS-ANTOINE)**, baron de Liebistorf, philosophe suisse, né à Berne le 13 janvier 1759, d'une famille ancienne de l'Helvétie, fut pendant quelque temps au service de la Hollande, et commanda un détachement formant la garnison du fort Saint-Pierre près de Maestricht. Au milieu même des camps, il se livra avec constance à son goût pour les lettres et les sciences philosophiques: il lut les écrits de Leibnitz et de Wolf, et conçut ensuite le plan d'un grand ouvrage dont il confia l'idée et l'exécution à son ami le conseiller Eckartshausen. De retour dans sa patrie, Kirchberger prononça en 1765 dans une réunion de jeunes bernois un *discours en l'honneur des habitans de Soleure*, qui en 1518, défendirent leur ville contre Léopold 1<sup>er</sup>, duc d'Autriche; dans un combat qui eut lieu pendant ce siège, les Soleurois ayant vu une foule de leurs ennemis tomber dans l'Aar, par suite de la rupture du pont jeté sur cette rivière, s'empressèrent de voler à leur secours, parvinrent à les sauver, et après leur avoir prodigué tout ce qui leur

était nécessaire, les renvoyèrent sans rangon. En célébrant ce trait de générosité, Kirchberger excita l'admiration de tous ceux qui l'entendirent. Il était en relation avec J. J. Rousseau qui parle de lui dans ses *Confessions*, livre 12, était lié aussi avec St.-Martin et s'occupait avec lui des matières obscures de la théosophie. Il s'éleva avec force contre une secte d'*illuminans* ou d'*éclaireurs* dont le chef était Frédéric Nicolai, éditeur de la *Bibliothèque germanique*, et qui se propageait rapidement en Allemagne. C'est d'après ses avis que le chevalier Zimmermann rédigea contre ces novateurs des *Mémoires* qui parvinrent à l'empereur Joseph II, et qui déterminèrent ce prince à prendre aussitôt, de concert avec la cour de Berlin, des mesures capables d'arrêter les progrès de ces dangereux sectaires. Indépendamment de ses études philosophiques et religieuses, Kirchberger cultiva les sciences naturelles et surtout l'agriculture; il contribua surtout à éclairer les habitans de son pays sur l'emploi de certains procédés utiles, et propagea l'usage du gypse dans les prairies artificielles: il inséra un *Mémoire* à ce sujet dans le *Journal de l'abbé Rozier* en 1774; ce fut aussi dans une feuille périodique qu'il écrivit contre les illuminans. Enfin son *discours sur les habitans de Soleure* fut imprimé sous le titre d'*Histoire de la vertu helvétique*, Bâle, 1765, in-8°. Kirchberger parvint dans sa patrie aux charges les plus importantes. Il se délassait chaque année de ses importantes fonctions, en allant jouir du repos, de la nature et de ses livres, dans le sein de sa famille à sa campagne de Morat. Il mourut en 1800.

KIRCHER (ATHANASE), célèbre jésuite allemand, l'un des plus laborieux et des plus savans hommes de cet ordre, naquit à Geysen près de Fulde le 2 mai 1602, et entra chez les Pères de la compagnie à Mayence en 1618. Il professait la philosophie et les mathématiques à Würzburg, dans la Franconie, lorsque les Suédois troublèrent par leurs armes le repos dont il jouissait. Il se retira en France, passa à Avignon et de là à Rome, où il mourut en 1680, à 79 ans. Il ne cessa d'écrire qu'en cessant de vivre. Kircher avait embrassé toutes les sciences, physique, histoire naturelle, philosophie, mathématiques, théologie, antiquités, musique, langues anciennes et modernes: ses nombreux ouvrages se divisent en trois classes; 1° sciences, physique et ma-

thématiques; 2° langues et hiéroglyphes; 3° histoire et antiquités. Les principaux fruits de sa plume laborieuse et féconde sont: | *Praelusiones magneticæ*, 1654, in-fol.; | *Ars magna lucis et umbræ*, in-fol., Rome, 1645, 1646, 2 vol.: traité d'optique, profond et lumineux pour son temps, ainsi que le suivant; | *Primitivæ gnomonicæ catoptricae*, in-4°; | *Musurgia universalis, sive ars magna consoni et dissoni, in decem libros digesta*, ibid, 1650, in-fol., 2 vol.; | *Obeliscus Pamphilius*, 1650, in-fol.; | *Obeliscus ægyptiacus*, in-fol.; | *Œdipus ægyptiacus*, Rome, 1652 et 1653, 4 vol. in-fol. C'est une explication d'un grand nombre d'hiéroglyphes, explication telle qu'on peut l'attendre d'un savant qui avait quelquefois une façon de voir toute particulière, mais toujours fondée en érudition et en raison. Ce livre est rare. | *Iter extaticum*, in-4°. C'est un voyage idéal dans les planètes et les régions supérieures du ciel. On conçoit que le voyageur n'a pu rien nous dire de bien positif, mais il en parle d'une manière pleine d'intérêt et de sentiment; son style est élégant, pur, riche, et semble s'élever avec les objets dont l'auteur s'occupe. Il n'y a que le génie desséché par les calculs et les aridités géométriques, qui puisse avoir dicté à Maclaurin la censure dédaigneuse qu'il a faite de cet ouvrage. | *Mundus subterraneus, in quo universæ naturæ majestas et divitiæ demonstrantur*, Amsterdam, 1664 ou 1668, in-fol., 2 vol., troisième édition, augmentée, 2 vol. in-folio, figures, 1678; plein de recherches, écrit avec élégance et intérêt; on y voit quelques préjugés en matière de physique, mais c'étaient ceux de son siècle. Entre une infinité d'observations, on y trouve une théorie vaste et hardie de la génération des êtres, dont quelques vues sont reconnues pour fausses; d'autres sans être peut-être plus vraies, ont été adoptées par des hommes célèbres: le système des molécules, si éloquentement exposé par M. de Buffon, y est pris entièrement quant au fond, et souvent même quant aux expressions, comme on l'a démontré dans l'*Examen impartial des époques de la nature*. (Voy. GRAAF REINIER, LEUWENHOEK, MUYS.) | *China illustrata*, Amsterdam, 1667, in-fol. Struvius en porte ce jugement: *Kircheri China est vera auctoris phantasia: sic autem judicatur, eo quod Patres jesuitæ nuper reduces, facta ple- raque in illo libro improbant*. Ce livre a

été traduit en français par d'Alquié, 1670, in-fol. | *Arca Noe*, in-fol. ; | *Turris Babel*, in-fol., Amsterdam, 1679. Cette production, peu commune et vraiment singulière, traite de la construction de la tour de Babel et de la dispersion des peuples ; | *Phonurgia nova de prodigiis sonorum effectibus et sermocinatione per machinas sono animatas*, où l'on trouve des choses curieuses, 1673, in-folio ; | *Ars magna sciendi*, 1669, in-fol. : ouvrage plus subtil qu'utile, plein de combinaisons pénibles et de spéculations techniques, moins propres à faire des savans qu'à dégoûter des sciences ; | *Polygraphia, seu artificium linguarum, quo cum omnibus populis totius mundi poterit quis correspondere*, Rome, 1663, in-fol. ; | *Latium*, 1671, in-fol. : ouvrage savant, et qui a coûté beaucoup de recherches ; | *Scrutinium physico-medicum contagiosæ luis*, Leipsick, 1671, avec une préface de Langius. C'est un traité sur la peste, fort utile et bien écrit. | *Mundus magnus*, in-4°, où l'on voit l'idée de l'attraction universelle ; | *Magia catoptrica*, où l'on trouve les miroirs d'Archimède et de Buffon (voyez ARCHIMÈDE) ; | *Specula melitensis encyclica*, etc., Messine, 1658, in-42. C'est le plus rare de tous les ouvrages de Kircher. | *Lingua ægyptiaca restituta*, sive *Institutiones grammaticales, et lexicon cophticum*, Rome, 1644, in-4°. Cet ouvrage fut le premier qui répandit en Europe des notions exactes sur la langue copte. Il est rare et doit avoir un supplément, etc. Les connaissances extrêmement variées de ce jésuite, la manière grande, neuve et approfondie dont il a traité plusieurs sciences difficiles et peu cultivées jusqu'alors, l'eussent fait regarder comme un savant universel, s'il pouvait y en avoir, et si l'esprit de l'homme pouvait embrasser un espace dont l'imagination même ne saisit pas le terme. Son style est coulant, pur, abondant, vigoureux, animé par des citations en vers et en prose, ingénieusement appliquées à la matière qu'il traite. Lors même qu'il s'égaré, soit par quelque erreur qui lui est propre, soit par celles qui étaient universellement adoptées de son temps, on reconnaît encore le savant et l'homme de génie. Des écrivains modernes ont uni leurs efforts pour obscurcir la gloire de ce jésuite célèbre, qui a fourni bien des matériaux à leurs systèmes et à leurs spéculations. Au lieu de reconnaître leur bienfaiteur, ils ont cru

qu'en le décrivant, on ne soupçonnerait point qu'ils lui devaient quelque chose. Pline croyait au contraire « qu'il était de » la probité et de l'honneur de rendre » une sorte d'hommage à ceux dont on » avait tiré quelque secours et quelque » lumière ; et que c'était une extrême » petitesse d'esprit d'aimer mieux être » surpris honteusement dans le vol, que » d'avouer ingénument sa dette. » *Præf-hist. nat.* Cet homme rare et peut-être unique par la multitude et la variété de ses connaissances, avait manqué d'être renvoyé du noviciat, le recteur le jugeant inepte aux sciences. On voit encore à Mayence la chapelle où le novice désolé se retirait pour demander au Ciel les lumières nécessaires à l'état qu'il voulait embrasser. On peut dire qu'il a été exaucé au-delà de ses vœux. Le père Kircher a occupé à Rome la chaire de mathématiques, au collège Romain. Son amour pour la science lui faisait braver les plus grands dangers. Dans un voyage à Naples, voulant connaître l'intérieur du Vésuve, il se fit descendre, par la première ouverture, par un homme vigoureux qui l'y tint suspendu à l'aide d'une corde, jusqu'à ce qu'il eût satisfait sa curiosité. Plusieurs souverains, et, entre autres, le duc de Brunswick, lui fournissaient les sommes nécessaires pour ses expériences, et lui envoyaient des raretés dont il composa un des plus beaux cabinets de l'Europe, décrit par Ph. Bonanni, Rome, 1709, in-fol. M. Battara a donné, en 1774, une nouvelle description des pièces relatives à l'histoire naturelle, qu'il renfermait. Ce laborieux jésuite a donné trente-deux ouvrages qui roulent sur presque toutes les sciences. On peut consulter sur ce savant jésuite le *mémoire* qu'il a donné lui-même sur sa *vie* et ses *ouvrages* dans le *Fasciculus epistolarum* de Langenmantel, pag. 65 et suiv.

KIRCHER (CONRAD), théologien luthérien né dans le 16<sup>e</sup> siècle à Augsbourg, s'est rendu célèbre par sa *Concordance grecque* de l'ancien Testament, qu'il fit imprimer à Francfort, en 1607, en 2 vol. in-4°. Cet ouvrage peut servir de dictionnaire hébreu. L'auteur met d'abord les noms hébreux, et ensuite l'interprétation que les Septante leur ont donnée, et cite les endroits de l'Écriture où ils se trouvent différemment interprétés. Le principal défaut est, sans contredit, d'y avoir suivi l'édition des Septante de Francfort, 1597, au lieu de suivre celle du Vatican, que



tous les sàvans préfèrent. La *Concordance* de Trommius n'a pas fait tomber celle de Kircher, comme l'a démontré Jean Gagnier d'Oxford. *Voyez* TROMMIUS. Kircher a publié un abrégé de son ouvrage sous ce titre : *De concordantiarum biblicarum, maxime veteris Testamenti græcarum, hebraeis vocibus respondentium, vario ac multiplici in sacro-sancta theologia usu*, Wittenberg, 1622, in-4°. On ignore l'époque précise de sa mort.

KIRCHER (JEAN), théologien né dans le 17<sup>e</sup> siècle à Tübingen, publia en 1646, en latin, *Motifs de sa conversion du luthéranisme à la religion catholique*, Vienne, 1640, in-8°. Les luthériens ont vainement essayé de réfuter cet ouvrage.

KIRCHMANN (JEAN), savant antiquaire allemand, né en 1575 à Lubeck, fut recteur de l'université de cette ville, exerça cet emploi avec beaucoup de distinction jusqu'à sa mort, arrivée en 1645, à 68 ans. Ses principaux écrits sont : | *De funeribus Romanorum libri IV*, Leyde, 1672, in-12 : traité savant, qui lui acquit une grande réputation, et lui procura un riche mariage ; | *De annulis liber singularis*, Lubeck, 1625, in-8°, et Leyde, 1672, in-12 : ouvrage plus curieux qu'utile ; des *Oraisons funèbres*, etc.

KIRCHMANN (N.), professeur de physique à Pétersbourg, est devenu célèbre par ses expériences sur la matière électrique, et par le genre de mort qui termina ses jours, le 3 août 1755. Il avait dressé un conducteur pour soutirer la foudre ; un globe de feu en sortit au moment qu'il en approcha, et lui brûla la tête. Depuis cette époque, le système des conducteurs a éprouvé diverses destinées : tandis que les uns les regardent comme un préservatif contre le feu du ciel, d'autres, fondés sur des exemples multipliés, les envisagent comme une invention empirique et dangereuse. Les précautions infinies qu'il faut observer pour en prévenir les mauvais effets (et sur lesquelles on n'est rien moins que d'accord, les uns voulant une chose, les autres une autre), en rendent l'exécution presque impossible. Cependant les nouveaux progrès de la science ont levé toutes les difficultés, et l'usage des conducteurs est maintenant sans danger. *Voyez* le Journ. hist. et litt. 13 juillet 1782, page 412 ; — 1<sup>er</sup> mars 1785, page 557, et l'article Pringle. Un poète latin a fait à Kirchman cette épitaphe imitée de Virgile, au 6<sup>e</sup> livre de l'Énéide :

Vidi et crudeles daotem Salmonca puenas,  
Dum flammas Jovis et sonitus non curat Olympi,  
Demens, qui nimbos ac irritabile fulmen  
Igoiferis filis ferroque læcessit acuto.  
At Pater omnipotens densa inter nubila telum  
Contorsit (non ille leves de culmine tecti  
Scintillas) raptemque immani turbine volvit.

KIRCHMAYER (GEORGE-GASPARD), professeur à Wittenberg, et membre des sociétés royales de Londres et de Vienne, naquit à Uffenheim en Franconie, l'an 1633, et mourut en 1700, après avoir publié plusieurs ouvrages d'érudition et de physique. Les principaux sont : | des *Commentaires* sur Cornélius Népos, Tacite, et d'autres auteurs classiques ; | des *Oraisons* et des *Pièces de poésie* ; | *De corallo, balsamo et saccharo*, 1661, in-4° ; | *De tribulis*, 1692, in-4° ; | six *Dissertations*, sous le titre de *Hexas disputationum zoologicarum*. Elles roulent sur le basilic, la licorne, le phénix, le béemeth et l'araignée. | *Pathologia vetus et nova* ; | *Philosophia metallica* ; | *Institutiones metallicæ*, etc.

KIRCHMAYER. V. NAO-GEORGES.

\* KIRKLAND (THOMAS), médecin et chirurgien anglais, membre de la société royale d'Edimbourg et de plusieurs sociétés savantes, naquit en 1720, et consacra toute sa vie à l'exercice de son art. Il prit part à toutes les discussions importantes qui s'élevèrent entre les médecins du 18<sup>e</sup> siècle. On a de lui | un ouvrage sur la *ganguène*, 1754 ; | un *Essai sur les fièvres*, 1767 ; | des *Observations sur les fractures compliquées* 1770, suivies en 1771 d'un *Appendice* et en 1780 d'un *Supplément* ; | des *Commentaires sur les maladies apoplectiques et paralytiques* ; | un *Traité sur la coqueluche*, etc. ; mais de tous ces ouvrages, le plus remarquable et le plus estimé, c'est celui qui a pour titre : *Examen de l'état présent de la chirurgie*, où il examine l'analogie entre les maladies internes et externes, et le danger qu'il y aurait à séparer deux branches d'un art qui ont entr'elles des rapports si intimes ; Kirkland mourut à Ashby dans le mois de janvier 1798, âgé d'environ 77 ans.

\* KIRKPATRICK (JAMES), major-général anglais, fut long-temps employé par la compagnie des Indes dont il devint l'ambassadeur près des cours de Madadj-Scindiah et du grand Mogol Schah-Aalem. Il résida aussi au nom de la même compagnie, auprès de Nizam, ainsi qu'à Haïderabad. Pendant son séjour dans l'Inde,

il étudia les langues d'Asie, et devint un des plus habiles orientalistes; il s'occupa aussi beaucoup de l'histoire des antiquités, des religions des contrées qu'il visita. On a de lui: | une *Biographie des poètes persans*, traduite de Daoulet-Schah et qui a été insérée dans le *New-Asiatic-Miscellany*, Calcutta, 1789, in-4°; | *Description du royaume de Népol* avec une carte et des planches, Londres, 1811, in-4°; | *Choix des lettres du sultan Tippoo-Saëb*, ibid., 1811, in-4°. Kirkpatrick est mort le 22 mars 1812.

**KIRSCHMEYER (JEAN-SIGISMOND)**, né à Allendorf en Hesse, l'an 1674, professeur de philosophie et de théologie à Marbourg, mourut en 1749. On a de lui: | plusieurs *Dissertations académiques*; | un *Traité en latin contre les enthousiastes*, pour prouver que l'unique principe de la foi est la parole de Dieu. Les protestans en font cas; mais les catholiques ont démontré que les principes de l'auteur justifient les sociniens et tous les hérétiques, puisqu'ils se fondent tous sur la parole de Dieu.

**KIRSTEN (PIERRE)**, médecin et orientaliste, né à Breslau en 1777, eut la direction des collèges de cette ville, après avoir acquis de vastes connaissances par des voyages dans toutes les parties de l'Europe, en Asie, et par l'étude des langues savantes, notamment de l'arabe, qu'il avait apprise pour entendre parfaitement Avicenne, et dans laquelle il se rendit fort habile. Son emploi lui dérochant trop de temps, il se dévoua entièrement à la médecine, et se retira en Prusse avec sa famille. Le chancelier Oxenstiern l'y ayant connu, l'émigna en Suède, et lui procura la chaire de professeur en médecine dans l'université d'Upsal. Il y mourut en 1640, à 63 ans. Son application avait accéléré sa vieillesse, et il était déjà fort affaibli quand il se rendit en Suède. Son épitaphe porte qu'il savait vingt-six langues; cela peut être, mais il ne les connaissait pas certainement comme sa langue maternelle. On a de lui un grand nombre d'ouvrages: | *Traité de l'usage et de l'abus de la médecine*, Francfort, 1610, in-8°; | *Les quatre évangélistes, tirés d'un ancien manuscrit arabe*, Francfort, 1609, in-fol.; | *Notes sur l'Évangile de saint Matthieu, confronté sur les textes arabe, syriaque, égyptien, grec et latin*, Breslau, 1613, in-fol.; | une *Grammaire arabe*, très estimée.

**KIRSTENIUS** ou **KIRSCHSTEIN**

(**GEORGES**), habile médecin et savant naturaliste, né à Stettin en 1613, fit long-temps et avec succès des exercices publics sur la physique, la médecine, la botanique, l'anatomie, etc. On fait cas de ses *Exercitationes philologicæ*, Stettin, 1651, in-4°. Il mourut en 1660, à 47 ans. On peut consulter sur ce médecin le tome 41 des *Mémoires de Nicéron* et le *Dictionnaire de Chauffepié*.

**KIRWAN (RICHARD)**, célèbre chimiste, né en Irlande, étudia d'abord la jurisprudence, mais son goût l'entraîna vers les sciences naturelles auxquelles il s'adonna tout entier. Il s'établit à Londres ou aux environs vers l'an 1779, et lut, aux séances de la société royale, dont plus tard il devint membre, différens mémoires qui lui méritèrent, en 1781, la médaille, fondée par Copley. Il retourna dans son pays natal en 1789, et fut bientôt nommé président de la société royale d'Irlande. Il fut aussi président de la société royale de Dublin, et membre ou associé des premières compagnies littéraires et savantes de l'Europe. Il mourut le 22 juin 1812. Kirwan a donné son nom à la *société Kirwanienne* instituée depuis peu de temps à Dublin. Presque toutes les sciences naturelles doivent à ses grands travaux quelques progrès. Il publia un grand nombre d'ouvrages sur la chimie, la géologie, la minéralogie, la métaphysique, etc.; quelques-uns d'entre eux se trouvent dans les *Transactions philosophiques d'Irlande*: on trouvera sur les autres de longs détails dans la *Bibliothèque britannique* imprimée à Genève. Nous citerons: | *Estimation de la température de différens degrés de latitude*, trad. en français par Adet, Paris, 1789, 1 vol. in-8°; | *Essai de réponse à la question suivante, proposée par la société royale d'Irlande: Quels sont les engrais qu'on peut appliquer avec plus d'avantage aux diverses espèces de sols, et quelles sont les causes de leurs bons effets dans chaque cas particulier?* 1794, couronné par l'académie de Dublin, et traduit en français par F. G. Maurice, Genève, 1800 et 1806, in-8°. | *Réflexions sur l'état primitif du globe et la catastrophe qui lui a succédé*, 1796, ouvrage rempli de rapprochemens ingénieux. On en peut lire un extrait dans la Bibliothèque britannique (littérature), vol. 9<sup>e</sup>, an 7, page 228. | *Essai sur le phlogistique et sur la constitution des acides*, ouvrage important, traduit en français par Mad. Lavoisier,

avec des notes par Guyton-Morveau, Lavoisier, etc., Paris, 1788, in-8°; | *Expériences sur une nouvelle terre trouvée près de Strontian, en Ecosse, 1794*. La Strontiane, comme on sait, est mise aujourd'hui au nombre des terres élémentaires. | *Elémens de minéralogie, 1794*, 2 vol. in-8°, traduit de l'anglais par GIBELIN, 1785, in-8°; | *Essais de métaphysique, contenant les principes et les objets fondamentaux de cette science, 1809*, in-8°.

\* **KLAPROTH (MARTIN-HENRI)**, un des chimistes les plus distingués de l'Allemagne, docteur en philosophie, conseiller du comité sanitaire et de médecine de Prusse, et professeur de chimie, naquit à Berlin le 4<sup>er</sup> décembre 1743. Il exerça la profession de pharmacien jusqu'en 1788, époque à laquelle il vendit sa pharmacie et fut nommé chimiste auprès de l'académie des sciences. Klaproth avait apprécié l'importance de l'analyse des minéraux pour établir une bonne classification de ces corps, et cette idée lumineuse le conduisit à d'importantes découvertes. C'est à lui que les chimistes doivent la découverte de la Zircone, qu'il trouva dans le jargon de Ceylan, ainsi que celle du titane, de l'urane et du tellure. Il a démontré que la potasse existe dans les produits volcaniques et dans le grenat blanc, et que la mine d'argent rouge est un sulfure d'argent et d'antimoine. Il fit connaître le molybdate de plomb et le sulfate de strontiane. Ce chimiste distingué est mort dans la capitale de la Prusse le 1<sup>er</sup> janvier 1817, laissant les ouvrages suivans: | *Connaissances chimiques des minéraux*, Berlin, 1790, in-8°; | *Supplément aux connaissances chimiques des minéraux*, Berlin, 1795-1825, 6 vol. in-8°; les deux premiers volumes ont été traduits en français par Tassaert, Paris 1807, 2 vol. in-8°. | *Dictionnaire de chimie* (avec F. Wolf), Berlin, 1807-1809, 5 vol. in-8°. Il a paru postérieurement 4 vol. de supplément. Bouillon Lagrange en a traduit les premiers volumes en français, Paris, 1810-1811, 2 vol. in-8°. Klaproth a encore écrit un grand nombre de mémoires consignés dans les Mémoires de la société d'histoire naturelle de Berlin, dans les Annales de chimie de Crell, dans les Mémoires de l'académie des sciences de Berlin, dans la *Bibliothèque physico-chimique* de Hermstaedt, et dans divers autres recueils. Il était chevalier de l'ordre de l'aigle rouge de troisième classe et mem-

bre d'un grand nombre de sociétés savantes.

**KLAUSWITZ (BENOIT-GOTTLIEB)**, né à Leipsick en 1692, professeur de théologie à Hall, mourut en 1749. Il a donné: | plusieurs *Dissertations académiques*; | des *Explications* de divers passages de la Bible; | un *Traité* en allemand sur la raison et l'Ecriture sainte, et sur l'usage que nous devons faire de ces deux grandes lumières.

\* **KLÉBER (JEAN-BAPTISTE)**, général français, né à Strasbourg en 1754, était fils d'un terrassier attaché à la maison du cardinal de Rohan. Son père le destinant à l'état d'architecte, il vint à Paris, où il étudia sous d'habiles maîtres, mais une circonstance imprévue vint changer sa carrière. Se trouvant un jour dans un café où quelques étourdis insultaient des étrangers, Kléber prit la défense de ceux-ci. C'étaient deux gentilshommes bavares, qui, reconnaissans du service qu'il leur avait rendu, l'invitèrent à les suivre à Munich. Ils lui ouvrirent dans cette ville l'entrée de l'école militaire, où Kléber se distingua par son assiduité au travail. Le général Kaunitz, fils du premier ministre, le prit en amitié, et, frappé de sa belle taille et de son esprit, l'emmena avec lui à Vienne, où il lui donna une lieutenance dans son régiment. L'Autriche se trouvant en guerre avec la Porte, Kléber fit sa première campagne en 1776, et mérita les éloges de ses chefs; mais après 7 ans de service n'ayant guère pu obtenir d'avancement, il donna sa démission, revint en Alsace, et obtint par la protection de l'intendant Galaisière la place d'inspecteur des bâtimens publics à Belfort. Il reprit alors l'étude de l'architecture. Après six ans d'une vie paisible, il vit éclater la révolution dont il embrassa les principes. Le régiment Royal-Louis, qui restait fidèle à la cour, s'étant opposé à certaines mesures ordonnées par les officiers municipaux, Kléber prit le parti des municipaux, repoussa les soldats, et présenta même un défi au colonel. En 1792, il entra comme simple grenadier dans un régiment de volontaires du Haut-Rhin. Il s'y fit bientôt remarquer, et le général Wimpfen, qui commandait à Brissac, lui accorda le grade d'adjutant-major dans un bataillon qui allait se réunir à l'armée de Custine à Mayence. Nommé adjutant-général, il commanda et exécuta les sorties de Biberach et de Ma-

renborn. Après la prise de Mayence, il vint à Paris : appelé devant le tribunal révolutionnaire comme témoin dans l'accusation intentée contre Custine, il eut le courage de déposer en sa faveur. Kléber nommé général de brigade, fut envoyé dans la Vendée et rencontra à Torfou, l'armée royaliste forte de vingt mille hommes : il n'en avait que quatre mille et 6 pièces de canon. Après une vigoureuse résistance, il fit une habile retraite et comprit qu'on ne pouvait vaincre les Vendéens qu'en imitant leur tactique. Il éprouva un nouvel échec au delà de la Loire, échec qui fut attribué aux généraux en sous-ordre. Il s'ensuivit une altercation entre Kléber et le jeune Marceau son rival de gloire qui remplaça le premier au commandement en chef. Dès que Marceau vit Kléber disgracié, il lui remit toute l'autorité, servit sous lui, et ne garda que le titre de général. Kléber victorieux au Mans, poussa de marche en marche les débris des Vendéens entre la Loire et la Vilaine, et dit : « C'est ici où je » les voulais. » Les commissaires de la Convention, qui suivaient toujours les armées, lui ordonnent de commencer l'attaque pendant la nuit : « Non, dit Kléber, il est » bon de voir clair dans une affaire sé- » rieuse, et celle-ci doit se décider au » grand jour. » Il défit complètement les Vendéens près de Savenay. Il répondit alors sur sa tête de la tranquillité des provinces insurgées ; mais le comité de salut public ne voulut rien accorder, ni recourir en aucune manière à des moyens de clémence. Kléber fit son entrée à Nantes ; on lui donna une fête, et au moment où une couronne de laurier descendait sur son front, un des trois commissaires conventionnels s'écria : « que » ces lauriers n'étaient pas dus aux gé- » néraux, mais aux soldats ; » — Nous » avons tous vaincu, répondit Kléber avec » fierté ; je prends cette couronne pour la » suspendre aux drapeaux de l'armée. » Les exécutions horribles qui avaient lieu après les batailles contre les prisonniers excitèrent en lui une indignation, qu'il ne dissimula pas. La Convention l'exila, et on commença à le regarder comme *suspect* et ennemi de la liberté. Son caractère franc, et souvent brusque, lui faisait en outre des ennemis, et retardait son avancement ; mais on avait besoin d'un grand général, et Kléber en avait toutes les qualités : il fut en conséquence rappelé et successivement employé à l'armée du Nord,

puis à celle de Sambre-et-Meuse, comme général de division. Il passa la Sambre en présence des armées alliées, et à la bataille de Fleurus, 26 juin 1794, il commandait l'aile gauche opposée au prince d'Orange (qu'il arrêta au pont de Marchiennes). S'étant ensuite porté sur Mons, avec trois divisions, il força le camp retranché du mont Panisel et le passage de la Roër, repoussa l'ennemi jusqu'à la rive droite du Rhin, et après vingt-huit jours de tranchée ouverte et quarante-huit heures de bombardement, il entra victorieux dans Maëstricht. Dans le mois d'octobre 1795, il commanda l'aile gauche de l'armée de Jourdan, et dirigea le passage du Rhin devant Dusseldorf. Quand cette armée, s'avancant sur le Mein, fut tournée par le général Clerfayt, Kléber dirigea sa retraite avec autant de sang-froid que d'habileté. Il seconda, en 1796, toutes les opérations de Jourdan, et contribua à ses succès. A la tête de l'aile gauche, il força le passage de la Sieg, et mit en déroute l'armée du prince de Wurtemberg, sur les hauteurs d'Altenkirchen. Atteint par l'armée de l'archiduc Charles, forte de 60 mille hommes, et n'en ayant que 20 mille, il prit une position avantageuse sur les hauteurs d'Ukrad, d'où l'ennemi ne put pas le déloger. Il battit ensuite le général Kray à Kaldieck, et le prince de Wartensleben à Friedberg. Il commanda l'armée par *interim* pendant quelques jours, et il allait opérer sa communication avec l'armée de Rhin-et-Moselle, par Heilbronn, et s'emparer de Francfort, lorsqu'une intrigue l'éloigna de l'armée dont il méritait si bien le commandement en chef. Quoique les journaux eussent annoncé, en 1797, qu'il obtiendrait ce grade à l'armée de Sambre-et-Meuse, ce fut à Hoche qu'on le déséra. Kléber, mécontent du Directoire, se retira à une maison de campagne qu'il avait achetée aux environs de Paris, où il s'occupait de rédiger des *mémoires* sur ses campagnes, lorsque Bonaparte l'engagea en 1798 à le suivre en Egypte. Il débarqua le 30 juin de la même année devant Alexandrie, et reçut un coup de feu en en escaladant les remparts. Bonaparte, qui se portait sur le Caire, lui laissa le commandement de cette place. Kléber l'accompagna l'hiver suivant en Syrie, à la tête de l'avant-garde, prit le fort d'El-Arisch, suivit sa route dans le désert, s'empara de Gaza, de la ville et des forts de Jaffa. Pendant le siège de Saint-Jean

d'Acre, il fut détaché du camp, bătıt les Turcs au Mont-Thabor, et les força de se retirer vers le Jourdain. Aprės la levée du siège, il commanda l'arrière-garde, et protégea la retraite de l'armée. Il se signala de nouveau en Egypte, au combat d'Aboukir, où les Turcs furent entièrement défaits. A son départ pour l'Europe, Bonaparte lui remit le commandement; Kléber se trouvait dans la position la plus difficile. Les fréquens combats, les marches forcées dans le désert avaient affaibli notablement l'armée, qui se trouvait en outre dépourvue de munitions et d'argent, tandis que le grand visir s'avancait par la route de Damas avec 80 mille hommes et 60 pièces de canon, et que le fort d'El-Arisch était déjà tombé en son pouvoir. Ne pouvant ni obtenir de secours, ni conserver l'Egypte. Kléber continua avec les Ottomans les négociations entamées par Bonaparte; mais n'espérant d'elles aucun résultat sans l'entremise des Anglais, il choisit pour médiateur le commodore Smith. Le traité d'El-Arisch fut conclu : il portait que l'armée française serait embarquée et transportée en France avec armes et bagages; l'Egypte devait être entièrement évacuée, et tous les Français prisonniers mis en liberté; mais à peine Kléber, fidèle au traité, eut-il remis aux Turcs tous les forts de la haute Egypte, la ville de Damiette, comme il se disposait à évacuer le Caire, l'amiral Keith lui écrivit que son gouvernement lui défendait de permettre l'exécution d'aucun traité, à moins que l'armée française ne mit bas les armes, et ne se rendit prisonnière de guerre. Kléber indigné fit imprimer cette lettre pour lui servir de manifeste, et y ajouta ces mots : » Soldats, aux armes ! vous répondrez à une telle insulte par des victoires. » Depuis ce moment, Kléber vola de succès en succès. Ayant rapidement concentré son armée, il la développa dans les plaines de la Koubeh, défit l'avant-garde turque, retranchée devant le village de Matarié; et rencontra l'armée du grand visir déjà rangée en bataille, au moment qu'il s'approchait de l'obélisque d'Héliopolis; elle était dix fois supérieure à la sienne; Kléber l'attaqua immédiatement et remporta la célèbre victoire d'Héliopolis. Il dispersa les Turcs dans le désert, se rendit maître, à Salahieh, de tous les bagages de l'ennemi et d'un butin considérable, et reprit de vive force le Caire, où l'in-

surrection avait éclaté, ainsi qu'à Boulak. La révolution du 18 brumaire lui faisait espérer de prompts secours de la part du premier consul. Sa victoire récente lui offrait la possession paisible de l'Egypte, au moins pour une année; l'armée elle-même montrait le désir de conserver cette conquête; tandis que les Egyptiens, étonnés de voir l'armée nombreuse du grand visir battue par une poignée de Français, crurent désormais que ces derniers resteraient leurs maîtres. Les contributions extraordinaires imposées à la ville du Caire, en punition de la révolte, mirent Kléber à portée de payer 41 millions d'arrière, y compris la solde. Il forma une légion grecque, et un corps de Cophtes, qu'il fit instruire et habiller à la française. Il établit aussi un parc de 500 chameaux, et des ponts volans sur le Nil, pour faciliter le passage du fleuve aux troupes qui auraient à marcher de la côte aux frontières de la Syrie. Kléber s'occupa ensuite de la sûreté et de la prospérité de l'Egypte; il mit un terme aux dilapidations, établit un comité administratif. Respecté par les peuples conquis, aimé de ses subalternes, chéri de tous ses soldats, il exerçait un pouvoir souverain et nullement disputé. Il quitta le Caire le 3 juin 1800, pour faire une tournée en Egypte; le 14, il passa la revue de la légion grecque, dans l'île de Rhouda, et revint au Caire voir les embellissemens qu'on faisait à son hôtel. Il se promenait sur la terrasse de son jardin lorsqu'un jeune Turc, nommé Soleyman, égaré par son fanatisme, lui porta quatre coups de poignard, dont il expira quelques momens après. On arrêta aisément l'assassin, qui n'opposa pas la moindre résistance, et qui semblait regarder ce meurtre atroce comme une action inspirée par le Ciel. Il fut condamné par une commission militaire à périr au milieu des tourmens. Kléber est sans contredit un des plus grands hommes de guerre qu'ait produits la révolution. Une activité infatigable, un rare sang-froid, beaucoup d'enthousiasme pour la gloire de son pays, un coup d'œil juste, une connaissance profonde de la tactique de son art, voilà les qualités qui le distinguaient comme général. Désintéressé, humain et très respecté, d'un seul regard il arrêta les séditions, le brigandage et l'effusion du sang. Peu de chefs d'armée ont établi une discipline aussi exacte parmi les soldats; et peu d'hommes, pouvant disposer

des richesses conquises, ont mieux su les mépriser. Sa franchise, une certaine fierté, et un caractère facile à s'emporter, rendaient souvent son abord pénible à ceux qui l'approchaient; mais ses actions et son équité lui gagnaient bientôt leur estime. Ses restes, rapportés à Marseille, furent déposés au château d'If. Louis XVIII ordonna, en 1818, qu'ils fussent recueillis et placés dans un monument qui lui fut élevé à Strasbourg. Un autre monument, qui ne fut pas terminé, lui avait été décerné sur la place des Victoires; c'est là que Garat prononça son éloge funèbre, qui fut imprimé avec celui du général Desaix, par le même auteur, à Paris (an 9), 1800, in-8°. M. Fourrier, devenu depuis secrétaire général de l'académie des sciences et alors membre de l'institut d'Egypte, avait déjà fait insérer dans la *Décade égyptienne*, journal qui s'imprimait au Caire, l'oraison funèbre qu'il prononça lors de la cérémonie des funérailles, en juillet 1799. Ce morceau a été reproduit dans le tome 42 de l'ouvrage intitulé : *Victoires et Conquêtes*, etc.

\* KLEIN (JACQUES-THÉODORE), naturaliste, membre de l'académie des sciences de Saint-Petersbourg, de la société royale de Londres, et de l'institut de Bologne, naquit à Konigsberg en 1685, et mourut à Dantzick, où il exerça la charge de secrétaire du sénat, le 27 février 1759. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages qui laissent désirer plus de goût, mais qui renferment presque tous quelques faits ou quelques figures qui les rendent utiles aux naturalistes. Les principaux sont : | *Descriptiones tubulorum marinorum*, Dantzick, 1751, in-4°, fig., réimprimé en 1775, in-4°; | *Naturalis dispositio echinodermatum*, ibid. 1754 et Leipsick, 1778, in-4°, fig., trad. en français d'après la première édition, sous ce titre : *Ordre naturel des oursins de mer*, Paris, 1754, in-8°; | *Historia naturalis piscium*, 1740—49, 5 part., en un vol. in-4°, fig. Il y a des exemplaires datés de Leipsick, 1802, qui diffèrent des autres par la réimpression du premier fascicule, augmenté d'une note au verso de la page 55, et par l'addition d'une 6<sup>e</sup> partie. C'est celui des ouvrages de Klein que l'on consulte le plus. | *Historia avium prodromus*, 1750, in-4°; | *Tentamen methodi ostracologicæ*, Leyde, 1735, in-4°, figures. | *Stemmata avium*, 1759, in-4°; | *Ulterior lucubratio subterranea de terris et mineralibus*, Pétersbourg, 1760, in-4°. C'est un des ouvrages

les plus rares de l'auteur. | *Ora avium plurimarum*, allemand et latin, 1766, fig. colorées; | *Specimen descriptionis petrefactorum gedanensium*, allemand et latin, Nuremberg, 1770, in-4°, fig. colorées. Plusieurs de ces ouvrages ont été traduits en anglais et en hollandais.

\* KLEIN (ERNEST-FERDINAND), jurisconsulte prussien, né à Breslau en 1745, étudia dans le gynase de sa ville natale et à l'université de Halle, et se fit recevoir ensuite avocat. En 1779 il publia un recueil de *Mémoires sur le droit et sur la législation*, ouvrage qui commença à le faire connaître, et fixa sur son auteur l'attention du chancelier Cramer qui l'appela à Berlin en 1780, pour coopérer à la rédaction du nouveau code prussien. Il en rédigea les parties les plus importantes avec Suarez son ami, entre autres celles qui concernent les délits et les peines. Klein devint ensuite directeur de l'université de Halle et membre ordinaire de la faculté de droit. Rappelé quelques années après à Berlin, il fut l'un des juges du tribunal suprême, puis conseiller privé et secrétaire d'état au département de la justice. Il mourut le 28 mars 1810. Il était décoré de l'ordre de l'Aigle-rouge, et était membre de l'académie des sciences de Berlin qui avait couronné son *Mémoire sur la puissance paternelle*, et correspondaat de la commission de législation établie à St.-Petersbourg. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages dont la liste se trouve dans la *Bibliothèque générale allemande*, avec son portrait, 14<sup>e</sup> volume; nous citerons : | *Annales de la législation et du droit dans les états prussiens*, Berlin et Stettin, 24 volumes in-8°, 1788—1807; | *Principes du droit pénal allemand et prussien*, Halle, 1799, in-8°; | *Système du droit naturel*, Halle, 1797, in-8°; | *Système du droit civil prussien*, ibid., 1801, in-8°; | *Archives du droit criminel* (avec Kleinschrod), 1798—1809, 7 vol. in-8°.

KLEINARTS. Voyez CLÉNARD.

KLEIST (EVALD-CHRISTIAN de), militaire et poète allemand, né le 5 mars 1755, à Zellin en Poméranie, marcha sur les traces du célèbre Gessner, son ami; il a donné aux acteurs de ses *Idylles* les mêmes sentimens de vertu et de bienfaisance qui distinguent les bergers de Gessner, mais il ne s'est pas borné à des bergers : il a introduit dans l'éplogue des jardiniers et des pêcheurs, à l'exemple de Sannazar, de Grotius et de Théocrite

lui-même. Kleist mourut en 1759, des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Kunnersdorf, où il commandait le régiment de Haussen, au service du roi de Prusse. Ce soldat poète était d'une intrépidité rare. Au moment qu'il tomba criblé de blessures, il s'écria aux soldats : « Mes enfans, n'abandonnez pas votre roi. » Sa perte excita les regrets de l'Allemagne entière. C'est un des poètes les plus distingués de sa nation, et un de ceux qui ont le plus contribué à former la langue allemande. Son principal ouvrage est le *Poème du Printemps*, 1749, in-8°, où l'on trouve une peinture fidèle et animée des beautés de la nature. Il a été traduit en italien, en latin et en français. Cette dernière traduction, faible et décolorée, n'a cependant pas détruit toutes les beautés de l'original. Elle se trouve dans le *Choix des poésies allemandes* de M. Huber. Il a paru depuis deux nouvelles traductions françaises de ce poème; l'une à Berlin 1781, in-8°, l'autre en vers; mais elles ne valent pas mieux. On a encore de lui des *Odes*, des *Chansons*, des *Idylles*, des *Contes* et des *Fables*, diverses petites pièces de vers, plusieurs morceaux intitulés *Rapsodies*. Ces morceaux sont, avec le *Printemps*, ce qu'il a écrit de plus original et de plus poétique. *Cissidès et Pachès*, petite épopée qui n'a d'autre mérite que celui de peindre avec force le mérite guerrier; et quelques *fragmens* en prose dans le genre du *Spectateur*. Le recueil de ses poésies a été souvent réimprimé sous le titre de *Poésies de l'auteur du Printemps*.

\* **KLEIST DE NOLLENDORF** (EMILE-FRÉDÉRIC, comte de), général d'infanterie prussienne, né à Berlin en 1762, était colonel de hussards en 1793, lorsque se fit la campagne du Rhin dans laquelle il se distingua à plusieurs reprises, notamment au siège de Mayence, à l'affaire de Monbach et à la bataille de Lautern (13 juillet 1794) où il fut blessé; nommé plus tard major-général il contribua à la défaite des Polonais. Kleist reçut le grade de lieutenant-général en 1812, et, après la défection du général York, il le remplaça en qualité de commandant du corps prussien qui agit de concert avec les Français contre les Russes, et fut sous les ordres de Joachim Murat, roi de Naples. Lorsqu'en 1813 le roi de Prusse se fut déclaré hostile à Bonaparte, Kleist, encore placé à la tête d'un corps de Prussiens, se distingua dans la journée de Bautzen,

à l'attaque des hauteurs de Burg, et, le 29 mai, il signa avec le général russe Schouwatoff et le duc de Vicence à Pleiwitz un armistice qui suspendit les hostilités jusqu'au 8 juillet. Le 17 août il se signala devant Dresde, et, quelques jours après, à l'affaire de Culm où il mit en déroute et fit prisonnier le corps du général Vandamme : ce fut à la suite de cette brillante affaire qu'il reçut le titre de comte de Nollendorf, du nom d'un village auprès duquel il avait attaqué les Français. Le comte de Kleist se conduisit avec la même distinction à la bataille de Leipsick, où ses troupes faisaient partie de la colonne commandée par le général Barclay de Tolly. Le 1<sup>er</sup> janvier 1814, il passa le Rhin, s'avança avec l'armée de Silésie dans l'intérieur de la France, s'arrêta devant Thionville, et assista à la bataille de Laon (9 mars 1814). Après s'être battu avec honneur le 26 du même mois à Laferté-Gaucher d'où il délogea les Français, ainsi qu'aux affaires de Sézanne et de Coulommiers, il s'empara de Ville-Paris et de Monsaigle, positions importantes que les Français lui disputèrent vivement et qu'ils furent obligés de céder. Chargé de faire la principale attaque sur Paris, il s'empara le 30 mars de Saint-Denis, de la Villette et de la Chapelle, et il venait d'entrer dans ce dernier village, lorsqu'il reçut la nouvelle de la capitulation de Paris, et de la cessation des hostilités. Le comte de Kleist fut récompensé de ses services par le titre de gouverneur du grand duché de Berg. Ce général est mort à Berlin le 16 février 1823, avec la réputation d'un habile tacticien.

**KLESCH** (CHRISTOPHE), fameux prédicant luthérien, né à Iglan, dans le comté de Scepus en Hongrie, et mort à Berlin en 1697, s'est fait connaître par un grand nombre d'ouvrages, dont les derniers sont remplis de visions et entachés d'un fanatisme qui marque assez le dérangement de sa tête. En assurant que le pape est la bête à sept têtes de l'Apocalypse, il montre que Louis XIV est la bête à dix cornes, comme roi de France et de Navarre. Il trouve dans le nom *Ludovicus* le nombre 666, dont il est parlé au verset 18 du chap. 13. Ce nombre y est effectivement selon la valeur des lettres romaines, et c'est ce qu'il y a de vrai dans le *Commentaire* de Klesch.

**KLING**. Voyez CLING.

\* **KLINGER** (FRÉDÉRIC-MAXIMILIEN de), né à Francfort-sur-le-Mein, en 1753,

résida d'abord à Weimar, où il composa quelques bluetttes dramatiques; et se rendit ensuite en Russie, pour y tenter la fortune. Il fut nommé officier en 1780, et parvint de grade en grade à celui de lieutenant-général, qu'il occupait lorsque la mort vint le surprendre, à Saint-Petersbourg, le 25 février 1831. Ce célèbre écrivain a pris une part active au mouvement qui fut imprimé à la littérature allemande il y a environ cinquante ans. Klinger débuta par un drame intitulé : *les Jumeaux*, écrit dans la manière de Shakespeare. Il publia ensuite plusieurs romans : | *Vie, faits et gestes et descente de Faust aux enfers*; | *Histoire de Giafar, le Barmécide*; | *Histoire de Raphaël de Aguilar*; | *Voyages avant le déluge*; | *le Faust de l'Orient*; | *Histoire d'un allemand des derniers temps*; | *L'homme du monde et le poète*; | enfin, *Considérations et pensées sur divers sujets de morale et de littérature*. Ses œuvres complètes ont été publiées à Kœnigsberg, 1819, en douze volumes.

\* KLINGLIN (N... le baron de), né français, était maréchal-de-camp au service de France, lorsque la révolution éclata. M. de Bouillé le chargea en partie des détails relatifs au départ de Louis XVI pour Varennes au mois de juin 1791. La part qu'il prit à cet événement lui valut les honneurs de la proscription : décrété d'accusation, il alla se placer dans les rangs des émigrés dont il commanda un corps l'année suivante. Nommé général-major au service de l'empereur d'Autriche, il fit les campagnes du Rhin de 1796 et 1797 : un de ses fourgons qui contenait la correspondance entre le prince de Condé et Pichegru, fut pris par Moreau. Les lettres publiées officiellement compromirent beaucoup de personnes, et devinrent la base de l'accusation qui fut portée contre Pichegru après le 18 fructidor (4 septembre 1797). Le général Klinglin, qui doit toute sa célébrité à cet événement fut employé en 1800 à l'armée de Brisgaw et est mort en Autriche.

\* KLINGSPORRE (MAURICE, baron de), feld-maréchal suédois, fit avec honneur ses premières armes en France. De retour dans sa patrie en 1788, il mérita la faveur des rois Gustave III et Gustave IV; il fut employé dans la guerre de Finlande, et l'année suivante, il fut chargé, après le renvoi du général Toll, du commissariat général et des approvisionnements de l'armée. Malgré l'épuisement du pays, il

s'acquitta de cette commission avec zèle et intelligence, jusqu'à la paix de We-rœlé. En 1808, le roi Gustave IV lui confia le commandement en chef de l'armée de Finlande, dans la funeste guerre qu'il venait de s'attirer avec la Russie. Le général Klingsporre défendit pied à pied la province qui lui était confiée, contre une armée quatre fois plus nombreuse que la sienne. Ne pouvant se mesurer en bataille rangée, il se contenta de harceler l'ennemi dans des affaires d'avant-postes. Il fit brûler la flottille des lacs qui se trouvait dans les ports de Saint-Michel et de Christine, et se battit avec opiniâtreté dans les défilés de Tawastéhus; mais grâce à la supériorité du nombre, les Russes s'emparèrent de Swartholm, de Sweaborg, d'Abo et de presque toutes les places de la Finlande. L'intrépide Klingsporre obtint cependant à Sikojoki et à Kewolax des succès inespérés, à la suite desquels il reprit momentanément l'offensive. La fortune ne lui sourit pas long-temps : d'un côté les troupes étaient fatiguées et réduites à un petit nombre, de l'autre les Russes furent renforcés par une armée nouvelle que leur amena le général Barclay de Tolly. Il lui fallut battre en retraite : le désordre se mit dans les rangs de l'armée, et Klingsporre eut beaucoup de difficulté à réunir quelques débris du corps qu'il commandait. La Suède se trouvait dans un état de combustion : l'armée de l'Ouest qui avait été opposée aux Danois et aux Norwégiens venait de faire un armistice et marchait sur Stockholm pour y changer le gouvernement. Dans cette conjoncture il ne restait d'autre moyen de salut à la Suède que de conclure la paix. Mais Gustave IV refusait d'entendre à cet égard aucun conseil. Le 15 février 1809, il avait même défendu de laisser entrer personne dans ses appartemens; le maréchal Klingsporre suivi de deux autres officiers généraux, osa violer la consigne, eut un court entretien avec le roi, et peu d'instans après la Suède eut un nouveau monarque : Gustave IV avait abdiqué. Les états du royaume donnèrent la couronne au duc de Sudermanie qui prit le nom de Charles XIII (1809). (Voyez CHARLES XIII.) Le maréchal Klingsporre est mort en 1820, dans un âge très avancé.

KLINGSTET (CLAUDE-GUSTAVE), peintre, né en 1657 à Riga en Livonie, mort à Paris en 1754, âgé de 77 ans, s'était destiné à la profession des armes sans



négliger les talens qu'il avait pour la peinture, et qu'il eût bien fait d'exercer sur des sujets moins libres et moins offensans pour les mœurs. Attaché à Philippe d'Orléans régent de France, il voulut que ses tableaux fussent conformes au goût dépravé de son protecteur et de cette époque de corruption. On ne peut point dire qu'il ait eu, dans un haut degré, la correction du dessin et le génie de l'invention; cependant plusieurs des morceaux de sa composition sont assez bien traités. Ses ouvrages sont, pour l'ordinaire, à l'encre de la Chine. Il a excellé dans la miniature: il donnait beaucoup de relief et de caractère à ses figures. On l'appelaient le *Raphaël des Tabatières*.

KLOPPENBURG (JEAN). Voyez CLOPPENBURG.

\* KLOPSTOCK (FRÉDÉRIC-GOTTLIEB), un des plus célèbres poètes de l'Allemagne, naquit à Quedlinbourg, le 2 juillet 1724, à l'abbaye de ce nom où son père avait un emploi. Le jeune Klopstock qui était l'aîné de dix enfans, étudia à l'école de Pforta près de Naumbourg, et après avoir fréquenté différentes universités de l'Allemagne, il fit ses cours de théologie à Iéna et à Leyde, puis embrassa l'état ecclésiastique. Il avait de bonne heure révélé son génie poétique par des *odes* et des *pastorales* pleines de verve et d'harmonie. Ce fut durant le cours de ses études théologiques qu'il conçut le projet de donner à l'Allemagne un poème épique, et le *Messie* fut le sujet qu'il choisit pour cette composition qui devint dès lors l'objet exclusif de ses méditations, et dont il termina les trois premiers chants à Leipsick. Il les communiqua à quelques-uns de ses amis qui les livrèrent au public dans des recueils périodiques de Brême et de Halle en 1748, et cette publication fit en Allemagne la plus vive sensation. Appelé à Zurich par Bodmer, Breitinger et Gessner, qui avaient formé dans cette ville une réunion littéraire, il y séjourna, chez le premier de ces trois écrivains, pendant neuf mois. Il retourna ensuite dans sa patrie, et reçut de Frédéric roi de Danemarck l'invitation de se rendre à Copenhague, où une pension de 2,000 francs lui était assurée (1751): il devait cette faveur au comte de Bernstorff, ambassadeur danois près la cour de France, qui avait lu avec admiration les premiers chants de la *Messiede*, et qui en recommanda l'auteur à son souverain. Lorsque ce ministre fut disgracié, Klops-

tock se retira à Hambourg qu'il ne quitta plus que pour faire quelques excursions auprès du landgrave de Hesse qui lui avait fait aussi une pension. Pendant son séjour en Danemarck, Klopstock continua la *Messiede*, et les dix premiers chants furent imprimés en 1755 aux frais du roi. La muse lyrique lui inspira souvent aussi plus d'un chant sublime, et plusieurs critiques ont placé ses *odes* au-dessus de son *épopée*. Il adopta avec passion les principes de la révolution de France, et ses chants patriotiques lui valurent le titre de citoyen français dont le diplôme lui fut envoyé par l'assemblée Constituante; mais, lorsqu'il vit les crimes que l'on commettait au nom de la liberté, et qu'il apprit les massacres des 2 et 5 septembre, il renvoya ce diplôme à la convention. Il consacra une ode intitulée les *Deux Tombeaux*, à la mémoire du duc de Larochehoucault assassiné à Gisors et de Charlotte Corday: il voua Marat à l'exécration publique et se déclara contre la révolution. Les mœurs de Klopstock étaient douces et pures: il possédait toutes les vertus qui honorent le talent, sans avoir aucun des défauts qui déparent souvent l'homme de lettres. Il est mort le 13 mars 1805, vivement regretté par les habitans de Hambourg, qui célébrèrent ses funérailles avec une magnificence extraordinaire. La ville d'Altona s'associa d'une manière solennelle aux regrets universels qui éclatèrent à sa mort. La *Messiede* est dans toutes les bibliothèques. Le choix du sujet, la manière neuve et brillante avec laquelle il a été traité, la beauté des images, la profondeur des pensées, un style soutenu et souvent sublime, ont assigné à Klopstock un rang honorable parmi les plus grands poètes épiques. Le sentiment religieux se montre partout exalté et profond dans cet ouvrage, qui est loin toutefois d'être sans défaut. On remarque surtout dans la seconde partie de la *Messiede* un morceau sur la *mort de Marie sœur de Marthe et de Lazare*: c'est le tableau de la mort du juste: Klopstock, avant d'expirer, récitait ce passage d'une voix faible, afin de s'exhorter à bien mourir. La traduction la plus récente de ce poème est celle de M. J. d'Horner, Paris, 1825-1826, 3 vol. in-8°. Outre ce poème qui avait coûté à son auteur vingt années de travail, et ses odes qui lui ont mérité le surnom de *Pindare de l'Allemagne*, Klopstock composa quelques *tragédies*

qui eurent du succès. Voici la liste de ses principales productions : | la *Messie*, poème en 20 chants, Halle, 1769, 4 vol. in-8°; Altona, 1780, traduite en français; Aix-la-Chapelle, 1801, 3 vol. in-8°; | plusieurs *Poèmes* et *poésies lyriques*, Hambourg, 1798; | des *Tragédies*, parmi lesquelles on remarque la *Mort d'Adam*, traduite dans presque toutes les langues de l'Europe, et dont il existe deux traductions en français, celle de l'abbé Roman, avec un discours préliminaire, Paris, 1762, in-12; et celle de l'abbé de St.-Etnar, ibid., 1770, in-8°, les *Bardits*, c'est le titre de trois pièces, dont le héros est le célèbre *Arminius* ou *Hermann*, et qui sont d'un genre tout-à-fait nouveau; | *Salomon*, *David*, etc. Les tragédies de Klopstock sont les plus régulières du théâtre allemand, et se distinguent par le style, par le plan, par des sentimens énergiques, et une extrême sensibilité. | *La république des lettres allemandes*, 1774; | *Traité sur l'orthographe allemande*, 1773; | *Fragmens sur la langue et la poésie*, 1779; | des *Dialogues grammaticaux*, 1794; | *Discours sur la langue allemande*. Klopstock avait enrichi plusieurs *Journaux* et *recueils périodiques* d'articles intéressans. Ses *OEuvres* ont été publiées à Leipsick, 1799, 1809, 7 vol. in-4°. Goeschen, éditeur de cette belle collection, en a publié une autre qui est aussi très estimée en 10 volumes in-8° de 1798 à 1806. Pour plus de détails bibliographiques, on peut consulter le *Dictionnaire de C. H. Joerdens*, ainsi que l'*Allemagne littéraire* de Meusel: on peut aussi recourir au *Dictionnaire bibliographique* d'Elbert, pour l'indication des diverses *versions* qui ont été faites des productions de ce grand poète. Klopstock fut nommé en 1802 associé étranger de l'institut de France, et M. Dacier a lu son *Eloge* dans la séance publique du 22 mars 1805: voyez le *Magasin encyclopédique*, 1805, tome 2, page 358. M. Ohnmacht, ami de Klopstock et statuaire habile de Strasbourg, a fait le buste de ce poète. — Klopstock, en allant à Copenhague en 1751, fit à Brunswick la connaissance de MARGUERITE MOLLER, femme spirituelle et aimable, plus connue sous le nom de MÉTA, qu'il épousa en 1754, et qu'il a si souvent célébrée dans ses chants, sous le nom poétique de *Cidli*. Elle est morte en 1758. laissant diverses compositions que Klopstock a publiées sur le titre d'*OEuvres posthumes de Marguerite Klop-*

*stock*: on y distingue des *Lettres de morts à des vivans*, et une *Tragédie de la mort d'Abel*; il y a joint quelques *lettres* adressées par lui à la défunte, et une *Notice* sur la vie de cette femme, qu'il a tendrement aimée.

\* KLOTZ (CHRÉTIEN-ADOLPHE), littérateur allemand, naquit à Bischofswerda le 13 novembre 1738, d'un ministre protestant, auteur de trois *Dissertations* latines très estimées, sur Tyron, affranchi de Cicéron. Dès l'âge de sept ans il montra pour l'étude de grandes dispositions, que son père s'empressa de cultiver. Il apprit les premiers élémens des lettres à Meissen et à Gorlitz, et se rendit ensuite à Leipsick, où il suivit peu les leçons publiques, trouvant mieux son compte à s'instruire lui-même dans les meilleurs livres. Son père, qui vivait dans l'aisance, lui fournissait le moyen de se livrer tranquillement à l'étude: le jeune Klotz fit de rapides progrès. Il quitta Leipsick et se rendit à Iéna, où il était avantageusement connu par de nombreux écrits qu'il avait publiés depuis l'âge de dix-neuf ans. Cédant aux instances de plusieurs littérateurs, il ouvrit une école, où il commença par expliquer Horace avec beaucoup de succès. Klotz était versé dans plusieurs sciences et possédait les langues savantes. Le roi d'Angleterre le nomma professeur de philosophie à l'université de Göttingue. Bientôt après le prince de Darmstadt et le général Quintus Icilius (Voyez GUISSCHARDT), au nom du roi de Prusse, lui offrirent en même temps, le premier, la chaire des langues orientales à l'université de Giessen; et le second, celle d'éloquence à l'université de Halle. Klotz préféra pour lors rester à Göttingue, d'autant plus qu'on lui conféra le titre de professeur honoraire, et qu'on augmenta ses appointemens. Mais, invité de nouveau par Frédéric II, il se rendit à l'université de Halle, pour y professer l'éloquence, et y reçut le titre de conseiller aulique. Sa réputation s'étendait de jour en jour, et le roi de Pologne, Stanislas-Auguste II, devant établir une académie pour la jeune noblesse, l'appela à Varsovie, en lui offrant une pension de douze cents thalers et le titre de conseiller. Frédéric, voulant conserver dans ses états un homme d'un tel mérite, augmenta les appointemens de Klotz et le nomma son conseiller intime. Le roi de Pologne renchérit alors sur les honneurs et sur les appointemens pour gagner ce dernier; mais la reconnaissance le retint à Halle,

où il travaillait, en outre, à plusieurs ouvrages importants. Quoiqu'il fût un peu irascible et piquant dans ses écrits, Klotz était d'un caractère jovial et généreux. Tout à coup, et lorsqu'il eut atteint sa quarantième année, il devint triste et avare, sans qu'on pût en deviner d'abord la cause : mais on ne tarda guère à reconnaître, dans ce changement, les symptômes d'une maladie sérieuse qui menaçait ses jours. Klotz, dans son lit de douleur, sentant sa fin approcher, pria son ami Mangelsdorf de lui lire le Phédon de Mendelssohn, où il est traité de l'immortalité de l'âme. Klotz interrompit la lecture, et commença à discuter avec son ami sur différens passages du livre de Mendelssohn, puis s'écria : « Ces discussions ne prouvent rien ; la religion nous donnera » de plus forts argumens. » Il fit appeler un ministre, dans les bras duquel il mourut, le 31 décembre 1771, à l'âge de 45 ans. L'assiduité de Klotz au travail était extraordinaire, ainsi qu'on le voit par les nombreux ouvrages qu'il a publiés dans une aussi courte carrière, et dans l'espace de douze ans. Nous nous bornerons à indiquer les suivans ; | *La Ruine de Zittau*, en vers latins, 1758 ; | une *Dissertation* pour la défense du caractère de Cicéron, contre Dion, Cassius et Plutarque ; | une *Lettre* sur Homère, dans laquelle il suppose que nous n'avons du poète grec qu'une édition corrigée et mutilée par Cynethus de Chio. Cependant les preuves dont l'auteur appuie ses conjectures ne paraissent pas très convaincantes ; | *Les Mœurs des érudits* ; | *Le Génie du siècle* ; | *Les Ridicules littéraires*. Ces trois ouvrages satiriques, publiés de 1761 à 1762, suscitèrent à Klotz un grand nombre d'ennemis ; | un *Discours* prononcé dans la société latine de Iéna, et où il défend la latinité de Juste-Lipse, 1761 ; | *Remarques sur les Caractères de Théophraste*, 1761. Cet ouvrage, critiqué par Fischer, excita entre ces deux auteurs des discussions d'autant plus vives, que Klotz, naturellement caustique, avait blessé l'amour-propre de Fischer par des articles satiriques insérés dans des journaux auxquels il travaillait. Il indisposa également contre lui et par le même motif le savant Burmann, non moins irascible que Klotz, et une discussion polémique s'établit entre eux, pendant laquelle Klotz publia son : | *Antiburmanus*, Iéna et Utrecht, 1761, et auquel Burmann riposta par son *Antiklotsius*. | *Dissertation* sur

l'heureuse hardiesse d'Horace, 1762, réimprimée dans le *Classical Journal*, t. 43, Londres, 1817 ; | *Vindiciæ horatianæ*, contre le père Hardouin, 1764 ; nouvelle édition, corrigée, augmentée, et sous le titre de *Lectiones Venusinæ*, 1770, | *Fragmens de Tyrtée*, 1764, accompagnés d'un commentaire justement critiqué comme prolix. Cet ouvrage a été réimprimé en 1767 ; | *Opuscula varia argumenti*, contenant divers morceaux académiques, et entre autres des *Programmes* sur les défauts de Sénèque le tragique, sur le style d'Isocrate, sur le clinquant du Tasse, contre Boileau, sur l'interprétation des poètes anciens, sur le vrai caractère de l'histoire littéraire, sur le génie de Callimaque, etc. | un *Traité sur la numismatique*, 3 petits volumes. Le premier est un supplément à la *Jurisprudentia numismatica* de Honnel. Le deuxième contient l'histoire des médailles obsoles ; le troisième, celle des médailles satiriques. | *Miscellanea critica*, etc. Il fut, en outre, un des rédacteurs du journal périodique intitulé *Acta litteraria*, et des journaux de Iéna et de Leipsick. Klotz écrivait avec beaucoup de facilité ; son style était correct et élégant ; mais il se livrait un peu trop souvent à ce genre satirique qui dégrade parfois le plus beau talent, et lui fait des ennemis irréconciliables.

KLOTZIUS (ETIENNE), théologien luthérien, né à Lipstadt en 1606, gouverna en qualité de surintendant-général, les églises des duchés de Sleswick et de Holstein, et eut beaucoup de crédit auprès de Frédéric III, roi de Danemarck. Il mourut à Flensbourg en 1668. On a de lui plusieurs ouvrages de théologie et de métaphysique, peu connus, entre autres *Pneumatica, seu Theologia naturalis de Deo*, 1640, in-8° ; | *De doloribus animæ Christi in horto et in cruce* ; *De sudore Christi*, 1750, in-4°.

\* KLUIT (ADRIEN), historien et publiciste hollandais, naquit le 9 février 1753, à Dordrecht, fit ses premières études dans cette ville, et passa ensuite à Utrecht, pour y apprendre la médecine. Bientôt son goût pour l'histoire et la littérature donna à ses travaux une autre direction. En peu d'années, il devint profondément instruit dans la philologie hollandaise, dans l'histoire, la critique sacrée, la diplomatie, la langue grecque, et même la poésie. Dans sa première jeunesse, il publia des ouvrages en vers

hollandais, qui eurent beaucoup de vogue. Il avait eu pour maître deux des plus savans hommes de l'Europe, Weseling, et Saxius. A peine eut-il terminé ses études, qu'il fut nommé précepteur et recteur, d'abord à Rotterdam, et puis à la Haye, à Alckmaër, à Leeuwarden, à Middelbourg, dans les écoles dites *Latines*. A Middelbourg, il obtint, outre les titres déjà cités, celui de lecteur en éloquence et en langue grecque. Enfin, en 1776, il fut décoré d'un titre, objet de l'ambition de tous les savans hollandais, celui de professeur, considéré bien au-dessus de tous les autres titres littéraires. Il rangea dans un ordre exact les archives de Middelbourg, et y puisa de précieux documens pour ses ouvrages historiques. En 1779, il fut nommé professeur d'archéologie hollandaise et d'histoire diplomatique à l'université de Leyde, où il se fixa définitivement. Il ouvrit ses leçons par un *Discours sur le droit qu'avaient eu les Hollandais d'abjurer la domination de Philippe II, leur légitime souverain et maître*. Dans ce discours, l'auteur aurait dû retrancher du moins le mot *légitime*, puisqu'il prenait la défense de la rébellion. Nous n'examinerons pas, de notre côté, les droits que pouvait avoir un souverain pour punir des sujets rebelles; mais, quoi qu'il en soit, le but de Philippe n'était que de combattre les fausses doctrines propagées dans la Hollande, et de maintenir les habitans dans la religion de leurs pères. Kluit publia, à des époques différentes, 1785, 1795 et 1794, trois écrits diamétralement opposés aux opinions qui régnaient alors sur *la liberté et l'indépendance* des peuples, et ces écrits lui firent perdre sa chaire en 1795. Le courageux écrivain souffrit patiemment sa disgrâce, et se borna à donner des leçons particulières jusqu'en 1802, époque à laquelle on lui rendit son titre de professeur. Quatre ans après (1806) on créa pour lui une chaire de statistique du royaume de Hollande, soumis alors à Louis Bonaparte, frère de Napoléon. Kluit, généralement estimé, jouissait d'une vie douce et tranquille, lorsqu'un funeste accident vint terminer ses jours, et répandre le deuil sur toute la ville de Leyde. Un bateau chargé de poudre fut amarré au quai près de la maison de Kluit. Vers le soir du 12 janvier 1807, ce bateau fit une explosion terrible, renversa de fond en comble la maison de Kluit, sous les ruines de laquelle celui-ci fut enseveli avec sa femme. Les cadavres

mutils des deux époux ne purent être retirés que cinq jours après, et furent mis dans la même tombe. Kluit avait alors soixante-onze ans. Il laissa un fils unique directeur de la poste aux lettres, à Leyde, et qui n'a pu retrouver que des fragmens presque inutiles de la bibliothèque, des recueils et des manuscrits de son malheureux père, dont nous allons citer les principaux ouvrages : | *Vindiciae articuli*, ô, h. r. d. in novo Testamento, en 5 parties; Utrecht, 1768, 1771; | *Traité sur les 70 semaines de Daniel*, avec le titre de *Vaticinium de Messia duce primarium*, Middelbourg, 1771, in-8°; | *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zelandiæ*, ib., 1777, 1782, 2 tom. in-4°; | *Réfutation de l'ouvrage de Bent, sur les antiquités hollandaises*; | *Economie politique de la Hollande, y compris ses colonies*; | *Histoire de l'administration politique de la Hollande jusqu'en 1795*, Amsterdam, 1802-1805, 5 vol. in-8°. Cet ouvrage est considéré comme le chef-d'œuvre de Kluit; | plusieurs *Discours* académiques, tels que : *pro imperatore Juliano apostata*; *Pro Mythica*; *De superstitionissimo atque perniciosissimo in templis et urbibus sepeliendi ritu*; *De eo quod nimium est in studio juris publici universalis, sive de damnis ex abusu juris publici universalis in omnem societatem redundantis*, etc.; | des *Opuscules*, des *Traité élémentaires*, des *Mémoires insérés dans les OEuvres de la société de philologie hollandaise*, et dans d'autres recueils, soit pour ses cours, soit relativement à l'histoire ou la statistique de la Hollande, etc.; | des *Thèses* et des *Dissertations*, au nombre de seize, écrites en hollandais; | *La souveraineté des Etats de Hollande, maintenue contre la roderne doctrine de la souveraineté du peuple*, 1785; | *Les droits de l'homme consacrés par la constitution hollandaise*, 1795; | *Coup d'œil sur la guerre avec l'Angleterre et sur les intérêts du peuple hollandais*, 1794. Ce furent ces trois écrits qui firent perdre à l'auteur la chaire dans laquelle il fut ensuite réintégré.

\* KLUK (l'abbé CHRISTOPHE), célèbre naturaliste polonais, né en 1739, à Ciechanowiec dans le palatinat de Podlaquie, se voua de bonne heure à l'état ecclésiastique et fut nommé successivement chapelain chez Ossolinski, prévôt de sa ville natale, doyen de Drohyczim, enfin chanoine de Kruschwitz. Il est mort en 1796, laissant les ouvrages suivans : | *Dés plantes utiles et particulièrement indi-*

*gènes dont on peut faire usage et de la manière de les multiplier*. Varsovie, 1778-1780, 3 vol. ; | *La botanique à l'usage des écoles nationales*. avec figures, 1785 ; cet ouvrage écrit d'après le plan du docteur Czempinski, devint classique ; | *Dictionnaire des plantes selon Linnée*. Varsovie, 1788, 5 vol. ; | *Histoire naturelle des animaux domestiques et sauvages, particulièrement de ceux de la Pologne*. Varsovie, 1779-1780. 4 vol. ; | un traité intitulé : *Des minéraux*, 2 vol., Varsovie, 1781. L'abbé Kluk, infatigable dans ses recherches, avait parcouru toute la Pologne dans les intérêts de la science, et ses ouvrages, qui sont devenus populaires, attestent les connaissances les plus étendues en histoire naturelle, en même temps qu'ils portent l'empreinte de l'originalité. Voici comment le savant Iundzill, son illustre compatriote, abbé comme lui et naturaliste, s'est exprimé à son sujet : « A l'époque où le célèbre Gilibert, » précéda d'une grande renommée, fut » appelé en Pologne pour organiser l'enseignement des sciences naturelles dans » l'académie de Wilna, le modeste et savant naturaliste Kluk, dans sa paisible » retraite, composait des ouvrages d'une » utilité générale, restant ainsi long-temps » inconnu au public, afin de lui devenir » plus utile un jour. » Une partie de ses écrits qui traitent des abeilles a été traduite du polonais en langue samogitienne et lithuanienne. en 1825, à Wilna, par Cyprien-Joseph Niezabitowski, chanoine de Minsk et curé de Wielona en Lithuanie. Il a paru une nouvelle édition du *Dictionnaire des plantes de Kluk*, corrigée et considérablement augmentée par le docteur Dziarkowski et le pharmacien Siennicki, Varsovie, 1825-1825, 4 vol. in-8°.

KNAEP (JEAN). *Voyez* SERVILIUS.

KNELLER (GODEFROY), excellent peintre dans le portrait, naquit à Lubeck en 1648. Après s'être appliqué quelque temps aux tableaux d'histoire, il se livra tout entier au portrait, et passa en Angleterre, où il fut comblé de biens et d'honneurs. Il y devint premier peintre de Charles II. de Jacques II, de Guillaume, de la reine Anne, qui lui témoignèrent la plus grande bienveillance. Il fut créé chevalier par le roi Guillaume III, et enfin nommé baronnet. Il mourut à Londres au mois d'octobre 1725, et non en 1726, comme ont dit plusieurs biographes : cette date est confirmée par l'épigramme que Pope, son

ami, fit graver sur le tombeau qu'on lui éleva dans l'abbaye de Westminster. La touche de Kneller est ferme sans être dure. On a gravé d'après ce maître. Kneller fit les portraits de presque tous les souverains de l'Europe, et vint à Paris pour faire celui de Louis XIV.— Son frère ZACHARIE se distingua dans la peinture à fresque, et par son talent à représenter les monuments anciens.

\* KNORR (GEORGES-WOLFGANG), graveur allemand, naquit à Nuremberg le 30 décembre 1705, et mourut le 17 septembre 1761. Il cultiva aussi la peinture et peignit quelques paysages. Il a publié plusieurs recueils qui ont été traduits en français et recherchés pour la beauté des gravures : | *Thesaurus rei herbarie hortensisque universalis*, etc., Nuremberg, 1750, in-fol., avec 501 planches enluminées ; | *Recueil des monuments des catastrophes que le globe de la terre a essuyées, contenant des pétrifications et d'autres pièces curieuses*, Nuremberg, 1768-78, 5 tomes en 5 vol. in-fol., figures colorées ; | *Les délices des yeux et de l'esprit, ou collection des différentes espèces de coquillages que la mer renferme*, 1760-75, 6 part. en 5 vol. in-4°, fig. color. ; | *Délices physiques choisies, ou Choix de tout ce que les trois règnes de la nature renferment de plus digne des recherches d'un amateur curieux*, 1766-67, 2 vol. in-fol. fig. color.

KNORR de ROSENROTH (CHRISTIAN), savant allemand du 17<sup>e</sup> siècle, né à Alt-Rauten, près de Liegnitz en 1656, est connu principalement par un ouvrage qu'on lui attribue, et qui a pour titre : *Kabbala denudata*. L'auteur a approfondi et l'on peut dire épuisé la matière qu'il traite. Parmi les rêveries, les folies et les chimères qu'il discute, on trouve d'excellentes recherches sur la philosophie des Hébreux, et surtout des rabbins. Cet ouvrage est en 5 vol. in-4°. Les 2 premiers furent imprimés à Sulzbach en 1677, le 5<sup>e</sup> à Francfort en 1684 : ce dernier vol. est peu commun. Knorr mourut en 1699, à 55 ans.

KNOTT, dont le vrai nom est MATHIAS WILSON (EDOUARD), jésuite anglais, natif du Northumberland, en 1580, auteur d'un livre sur la hiérarchie, censuré par le clergé de France et par la Sorbonne. Ce livre, intitulé : *Modestes et courtes discussions de quelques propositions du docteur Kellisson par Nicolas Smith*, in-12, Anvers, 1651, est aujourd'hui parfaite-

ment ignoré, ainsi que ses livres de controverse. Knott mourut en 1636.

**KNOX (JEAN)**, fameux ministre écossais, un des principaux boute-feux du calvinisme et du presbytérianisme en Ecosse, naquit à Gifford (Lothian oriental), en 1505, et fut d'abord chapelain d'Edouard VI. Chassé, à la mort de ce prince, par les catholiques, il se retira à Genève, où il aida puissamment Calvin. De retour dans son pays, où il fut rappelé par les chefs du parti protestant qui prenait chaque jour de nouvelles forces, il seconda le comte de Murray (voyez ce nom) dans ses attentats, ou plutôt il l'y prépara. Le clergé catholique d'Ecosse le cita deux fois devant son tribunal à Edimbourg. Ayant refusé d'y comparaître et s'étant réfugié de nouveau à Genève, il fut brûlé en effigie. C'était un moine apostat, accusé par plusieurs historiens d'un commerce infâme avec sa belle-mère, avec une multitude de dévotes abusées, et accusé même des plus abominables pratiques de la magie. Poussé par la fureur qu'inspire une conscience bourrelée par les crimes et les remords, il communiqua sa frénésie aux peuples et aux nobles, qu'il entraînait à sa suite par ses prêches forcenés et ses calomnieux blasphèmes. Il renversa les églises et les monastères, chassa les prêtres et les évêques, pillait les biens consacrés à Dieu, et commit contre les catholiques et les choses les plus saintes les profanations et les cruautés les plus inouïes. Passant du mépris de la religion à celui du diadème, il fit abroger l'autorité de la reine régente et la transféra aux chefs du parti, qu'on décora du titre de conseillers, et principalement au barbare comte de Murray, qui n'aspirait qu'à ravir le trône à la jeune Marie, sa sœur. Il mourut en 1572, à 67 ans. On a de lui des *Ouvrages de controverse* marqués au coin du plus atroce fanatisme, ainsi qu'une *Histoire de la réformation de l'Eglise d'Ecosse*, Londres, 1644, in-fol. Ce monstre va jusqu'à appeler *joyeuse narration* la relation qu'il donne de l'assassinat du cardinal Bèton, que les Ecossais nomment Beatoun, archevêque de Saint-André, qui fut lâchement massacré par les satellites de la réforme. Un des pamphlets qu'il lança contre Marie, reine d'Angleterre, avait pour titre : *Le premier son de la trompette contre le monstrueux gouvernement des femmes*. Il ne se montra pas moins acharné contre la reine d'Ecosse, et il contribua à sa mort :

Tel est l'homme dont Bèze parle comme d'un apôtre.

\* **KNOX (VICISSIMUS)**, littérateur et prédicateur anglais, né le 8 décembre 1752, à Newington-Green dans le comté de Middlesex, était très versé dans la connaissance des lettres grecques et latines et reçut le grade de docteur en théologie par un diplôme expédié de Philadelphie, à la suite du succès populaire que ses essais de morale avaient obtenu en Amérique. Il obtint quelques modestes bénéfices, et fut pendant 53 ans supérieur de l'école de Tunbridge. Il se livra à la prédication, parut avec succès dans les chaires ecclésiastiques de Londres et fut constamment attaché au parti des whigs. En 1793, lorsque les esprits étaient irrités contre la révolution française il s'attacha à établir dans un sermon prononcé à Brighton, que toute guerre offensive est un crime contre le christianisme et l'humanité. Knox est mort à Tunbridge, le 6 septembre 1821. Il avait débuté jeune encore dans la carrière littéraire par des *Essais de morale et de littérature*, 1777, in-12, 2<sup>e</sup> édit. 1778, 2 vol. in-12. Cet ouvrage qui a été réimprimé plusieurs fois depuis, établit sa réputation d'écrivain pur et harmonieux, et de penseur profond. Ses autres productions sont : | *Education libérale, ou Traité pratique sur les moyens d'acquiescer une instruction utile et convenable*, 1781, in-8<sup>o</sup>; nouvelle édition augmentée, 2 vol. in-8<sup>o</sup>, 1785; | *Soirées d'hiver*, 1787, 3 vol. in-8<sup>o</sup>, plusieurs éditions; | *Sermons sur la foi, l'espérance et la charité*, 1792, in-8<sup>o</sup>; | *De la noblesse personnelle, ou Lettres à un jeune noble*, 1793, in-12; | *Lectures de famille*, 1794, in-8<sup>o</sup>; | *Considérations sur la nature et l'efficacité de la sainte Cène*, 1794, in-12, ouvrage qui fut recommandé par l'évêque Horsley, à l'attention du clergé, comme un monument de la piété et du savoir de l'auteur; | *Philosophie chrétienne*, 1795, 2 vol. in-12; | *Sermon prêché à l'ouverture de la société philanthropique*, 1807, in-4<sup>o</sup>; | *Anti-polémon ou Plaidoyer contre la guerre*, trad. d'Erasmus, 1794, in-12. On lui doit encore une édition d'*Horace expurgata* et quelques compilations plusieurs fois imprimées sous ces titres, *Morceaux choisis en prose*, 1783, in-8<sup>o</sup>; *Morceaux choisis en vers*, 1790, in-8<sup>o</sup>, etc.,

**KNUTZEN** ou **KNUZEN (MATHIAS)**, fanatique du 17<sup>e</sup> siècle, né à Oldensworth, vers 1640 dans le duché de Sleswig,

s'avisait, après avoir fait ses études à Kœnigsberg en Prusse, de courir le monde, et de s'ériger en nouvel apôtre de l'athéisme. En 1674, il répandit dans divers endroits de l'Allemagne, et surtout à Iéna, en Saxe et à Altdorf, une *Lettre* latine, et deux *Dialogues* allemands, qui contenaient les principes d'une nouvelle secte, qu'il voulait établir sous le nom de secte des *consciencieux*, c'est-à-dire des gens qui ne feraient profession de suivre en toutes choses que les lois de la conscience et de la raison. Ce chef des *consciencieux* niait l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, et par conséquent l'autorité de l'Écriture sainte; comme si ces vérités étant ôtées, il pouvait rester dans l'homme quelque conscience et quelque principe de vertu. Les historiens ne nous apprennent pas quelle fut la fin de ce fanatique.

KNUTZEN (MARTIN), né à Kœnigsberg en 1715, y fut professeur en philosophie et bibliothécaire. Il mourut en 1751. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont la liste se trouve dans la *Bibliographie allemande*. Les uns sont en allemand, et les autres en latin. Les principaux de ceux-ci sont : | *Systemata causarum efficientium*; | *Elementa philosophiæ rationalis, methodo mathematicâ demonstrata*; | *Theoremata de parabolis infinitis*, etc. Celui de ses livres allemands qui lui fait le plus d'honneur est une *Défense de la religion chrétienne*, in-4°

KOBAD. Voyez CABADES.

\* KOBELL (FERDINAND), peintre et graveur allemand, né à Manheim en 1740. Il excellait dans le paysage. Les siens se font remarquer par le choix des sites et la fraîcheur du coloris. On recherche aussi ses gravures, qui représentent des scènes champêtres de petite et de moyenne grandeur : elles sont au nombre de 60. Il mourut en 1796. Son caractère n'était pas moins estimable que ses talens. Il a laissé deux fils héritiers de ses vertus et de son art.

\* KOCH (CHRISTOPHE-GUILLEUME de), savant professeur de droit public à Strasbourg, né le 9 mai 1737, à Bouxwillier, chef-lieu de la seigneurie de Lichtenberg, en Alsace, qui appartenait alors au landgrave de Hesse-Darmstadt, était fils d'un conseiller et membre de la chambre des finances de ce prince. Après avoir fait ses premières études dans l'école de sa petite ville natale, le jeune de Koch entra à l'âge

de 15 ans dans l'université protestante de Strasbourg, où il fit son cours de droit. En même temps il se livra, sous le célèbre Schœpflin, à l'étude des anciens chartes qu'il apprit à lire et à comprendre. Il s'occupait surtout du droit canonique, et publia même sur ce sujet deux ouvrages qui commencèrent sa réputation : *Commentatio de collatione dignitatum et beneficiorum ecclesiasticorum in imperio romano germanico*, qui parut en 1761, et qui fut le prélude du *Commentaire sur la sanction pragmatique-germanique*, qui ne parut qu'en 1789. En 1762, Koch reçut les grades académiques et vint la même année à Paris où il fut accueilli et recherché par les savans les plus distingués. Pendant son séjour dans la capitale de France, il recueillit des matériaux précieux pour la continuation de l'*Historia Zoeringo-Badensis*, dont le premier volume seulement avait été rédigé par Schœpflin, quoique l'ouvrage entier ait été publié depuis sous le nom de ce savant. De retour à Strasbourg, il continua à travailler sous son illustre maître; celui-ci vint à mourir en 1771; il avait légué, en 1766, son cabinet, et sa riche bibliothèque à la ville de Strasbourg, à condition que Koch en serait nommé conservateur. Le legs fut accepté, et Koch qui en eut le dépôt obtint aussi la permission de continuer l'espèce d'école politique que Schœpflin avait fondée à Strasbourg, et à laquelle sa haute réputation fit accourir de toutes parts des jeunes gens appartenant aux premières familles de l'Europe. Cependant, d'après les réglemens de l'université, la chaire de Schœpflin fut donnée au plus ancien professeur : mais tous les élèves suivaient les leçons de Koch qui devint le chef de cette école diplomatique, d'où sortirent pendant 60 ans un grand nombre de ministres et d'hommes d'état. En 1779 le gouvernement hanovrien lui offrit la chaire de droit public germanique à Gottingue; malgré les émolumens considérables que l'on avait attachés à cette place, Koch refusa de quitter Strasbourg. Il reçut de l'empereur Joseph II le diplôme de chevalier de l'empire. Promu à la chaire de droit public dans l'université de Strasbourg, il conserva cette place et la remplit avec talent jusqu'à la suppression de cet établissement. En 1789, il fut chargé par les protestans d'Alsace d'aller solliciter auprès de Louis XVI et de l'Assemblée Constituante la conservation de

leurs droits civils et religieux, qu'ils avaient obtenus par des traités. Sa demande fut accueillie : le décret du 17 août 1790 ratifia les privilèges des protestans, et ce décret fut encore étendu par un autre du 1<sup>er</sup> décembre de la même année ; il déclarait que leurs biens ecclésiastiques n'étaient pas compris dans ceux que le décret du 1<sup>er</sup> novembre 1789 avait mis à la disposition de la nation. La révolution française ayant disséminé les jeunes gens des universités dans les camps, l'école de Koch fut déserte : cet habile professeur se livra dès lors aux affaires publiques et fut nommé député à la première assemblée législative. Les principes religieux et monarchiques trouverent dans ce député protestant un défenseur courageux : ami de la religion et du trône, il se prononça contre toutes les persécutions auxquelles les prêtres catholiques et les émigrés furent si longtemps en butte. Elu président du comité diplomatique, il s'opposa à la guerre contre l'Autriche (rapport du mois de mars 1792) ; mais ses efforts furent vains. Après la terrible journée du 10 août, Koch écrivit à son département pour exprimer son opinion personnelle sur les mesures qui avaient préparé et qui suivirent ce massacre : il espérait que ses concitoyens partageraient son indignation ; mais son vœu ne fut pas rempli ; il attira même sur lui le ressentiment des révolutionnaires qui le firent incarcérer et le laissèrent dans les prisons jusqu'après la révolution du 9 thermidor qui vit périr Robespierre. Rappelé à Strasbourg pour faire partie du directoire du département, il défendit constamment les intérêts de ses administrés, empêcha la vente des fabriques et des hospices, et se signala dans toutes les circonstances par son amour de l'ordre. Il se hâta de quitter des fonctions qui le détournaient de ses occupations savantes : rendu à ses travaux, il ouvrit en 1793 son cours de droit public, qu'il professa jusqu'en 1802. Le sénatus-consulte du mois de mars de cette année le nomma membre du tribunal. Ce fut dans l'intention d'être utile à ses coréligionnaires qu'il accepta cette place : il eut en effet une grande part à l'organisation du culte protestant en France, et au rétablissement de l'académie protestante de Strasbourg. Après la suppression du tribunal, Koch ne voulut accepter aucune place : mais le gouvernement, sans qu'il l'eût demandée, lui fit

une pension de 3000 francs (1808) et lui donna le titre de recteur honoraire de l'académie de Strasbourg (1810) : Koch mourut le 25 octobre 1813, à l'âge de 76 ans. Ses principaux ouvrages sont : | *Commentatio de collatione dignitatum et beneficiorum ecclesiasticorum in imperio romano germanico*, Strasbourg, 1761. C'est comme une introduction à sa *pragmatique sanction*. | *Tables généalogiques des maisons souveraines de l'Europe*, (du midi et de l'ouest), Strasbourg, 1782, 1 vol. in-4° ; | *Sanctio pragmatica Germanorum illustrata*, ibid., 1789. Cet ouvrage fut très bien accueilli par les catholiques allemands, et les prélats même en firent de grands éloges. | *Abrégé de l'histoire des traités de paix entre les puissances de l'Europe*, Bâle, 1796, 4 vol. in-8°. Il commence depuis la paix de Westphalie ; M. Schœll l'a continué jusqu'au traité de Paris en 1815, 15 vol. in-8° ; | *Table des traités entre la France et les puissances étrangères, depuis la paix de Westphalie jusqu'à nos jours, suivie d'un Recueil de traités et actes diplomatiques qui n'ont pas encore vu le jour*, Bâle, 1802, 2 vol. in-8° ; | *Tableau des révolutions de l'Europe, depuis le bouleversement de l'empire romain, en Occident, jusqu'à nos jours*, 1807, 3 vol. in-8°, nouvelle édition, Paris, 1813-1814, 4 vol. in-8°, accompagnés de sept cartes géographiques, de tables généalogiques et chronologiques. Le quatrième volume n'est qu'un supplément aux trois volumes de la première édition. | *Tables généalogiques des maisons souveraines de l'est et du nord de l'Europe*, ouvrage posthume, publié par les soins de F. Schœll, in-4°. Les livraisons qui ont paru contiennent la généalogie des rois de la Scandinavie, des souverains de la Russie, de la Pologne, de la Silésie, etc. | *Historia Zoeringo-Badensis* (voyez ci-dessus.) | Plusieurs *Mémoires* sur des sociétés savantes, tels que la *Notice sur un code de réglemens ecclésiastiques*. Ce code avait été écrit, en 1787, par ordre de Rachion, évêque de Strasbourg, et il est relatif à l'*histoire des fausses décrétales*. On trouve cette notice dans les *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi*. | *Mémoire sur la société littéraire que Jacques Weïnpheling avait fondée à Strasbourg vers la fin du 15<sup>e</sup> siècle*. Il est inséré dans les *Mémoires des sciences historiques et politiques de l'institut de France*. On a trouvé, parmi les



manuscrits de Koch, des *Mémoires* sur sa vie, en allemand; et d'autres sur l'état et le régime des protestans, etc. M. J.-G. Schweighacuser fils a fait, au nom du séminaire protestant de Strasbourg, une *Vie de Koch*, sans date, in-8° de 78 pages: une autre *Notice* sur ce savant se trouve à la tête de la nouvelle édition des *Traité de paix*, etc., de Koch. Les professeurs de Strasbourg lui ont fait ériger un tombeau en marbre blanc, exécuté par M. Ohnmacht, habile statuaire de Strasbourg, dans le temple de St.-Thomas de cette ville, à côté des monumens élevés en l'honneur de Schœpflin et d'Oberlin. La septième édition de cette biographie fait une singulière erreur en supposant que l'église de St.-Thomas est consacrée à la religion catholique, et à cette occasion le rédacteur s'indigne de voir la dépouille d'un protestant dans un temple du culte romain: nous partagerions son mécontentement, si le fait était vrai: mais l'église de St.-Thomas est protestante.

**KODDE** (JEAN, ADRIEN et GIBER, van der). *Voyez* CODDE.

**KOEBERGER** (WENCESLAS), premier peintre et architecte des archiducs Albert et Isabelle, à Bruxelles, né à Anvers en 1360, étudia l'architecture et la peinture sous Martin de Vos, et alla perfectionner son goût en Italie, où il séjourna quelque temps. De retour dans sa patrie, Koeburger construisit plusieurs églises à Bruxelles, à Louvain, à Anvers et ailleurs; il dessécha les marais des environs de Dunkerque et de Bergues-Saint-Vinox, fit écouler dans la mer plusieurs eaux dormantes qui infectaient l'air du canton, bâtit des fontaines, et eut beaucoup de part à l'établissement et à la construction des monts-de-piété, dont il obtint la surintendance générale. Cet artiste, mort en 1630, à Bruxelles, était encore versé dans la connaissance des médailles. Il avait composé un ouvrage considérable sur la peinture, l'architecture, la sculpture, les images des dieux et les médailles impériales, dont on ignore le sort. En 1621, il publia en flamand à Malines, une *Apologie des monts-de-piété*, in-4°. On lui doit les tableaux suivans: *Le Martyre de saint Sébastien*. *Le Christ détaché de la croix*. *Le Christ présenté au peuple*. *Le Christ au tombeau*, etc.

**KOEGLER** (IGNACE), né à Landsberg en Bavière en 1680, entra chez les jésuites en 1696, et se distingua particulièrement

dans l'étude des mathématiques, qu'il enseigna avec beaucoup de réputation dans l'université d'Ingolstadt. Ayant désiré de se dévouer aux travaux des missions étrangères, il fut envoyé à la Chine en 1715, où il devint président du tribunal des mathématiques, et mandarin dans le tribunal des rites. Il jouit de la confiance et de la considération de l'empereur Yung-Tching, au point que, durant la grande persécution que ce prince exerça contre les chrétiens, le père Koegler fut presque le seul qui pût calmer ses fureurs. Ses forces commençant à s'épuiser, il obtint pour associé dans ses fonctions de président de mathématiques, le père Augustin Hallerstein, qui le remplaça après sa mort. Il mourut à Pékin en 1746, à l'âge de 66 ans. L'empereur lui fit faire des obsèques magnifiques. Ses *Observations astronomiques*, recueillies par le père Hallerstein, et envoyées à Vienne, ont été imprimées dans cette ville avec celle du père Hallerstein, par les soins du père Hell, 1768, 2 vol in-4°. On cite du même auteur un ouvrage *Sur les Eclipses*, et un autre intitulé: *Notitiæ circa SS. Biblia Judæorum in Caifung-fu in imperio sinensi*. On le trouve dans les *Notitiæ Bibliorum*, etc., de Murr, Halle, 1803. On a encore de Koegler *Litteræ patentes imperatoris Sinarum Kang-Hi, sinicè et latinè, cum interpretatione*, publiées par de Murr, qui y joignit le texte chinois, Nuremberg, 1802, in-8°.

**KOEMPFER**. *Voyez* KÆMPFER.

**KOENIG** (GEORGES-MATHIAS), biographe allemand né à Altdorf en 1616, mort dans cette ville en 1699, fut professeur de poésie et des langues latine et grecque, et bibliothécaire de l'université de sa patrie. La plupart des savans ne le connaissent guère que par sa *Bibliotheca vetus et nova e prima mundi origine*, gros in-fol. publiée en 1678, à Altdorf. Cet ouvrage méritait d'être plus soigné. Ce qu'il y dit des auteurs est ou superficiel ou inexact, et a été relevé en grande partie par Jean Mollerus. Il publia en outre de nouvelles éditions du *Lexicon Trilingue* de Garth. Des notes sur l'*Historia Evangelica* de Juvencus, etc. On trouve la *Vie* et la liste des ouvrages de cet auteur dans *Apini vitæ professorum philosophiæ, academiæ Altorfinæ*. — Son père, GEORGES KÆNIG, natif d'Amberth, mort en 1634, à 64 ans, fut professeur de théologie à Altdorf, et a laissé un *Traité des cas de conscience*, in-4°,

1675, et d'autres livres théologiques, tels que des *Commentaires* sur diverses parties de l'Écriture sainte; beaucoup de *Thèses* et de *Sermons*.

KOENIG (DAVID), suisse de nation, mort à Rotterdam en 1727, à 22 ans, des coups qu'il reçut à Franeker. La populace l'entendant parler français, le prit pour un espion de la France, et l'eût mis en pièces, si le sénat académique ne l'avait arraché à cette troupe mutinée; les blessures qu'il reçut le mirent au tombeau quelques mois après. On lui doit la *Traduction* latine des Tables que le docteur Arbuthnot mit au jour sur les monnaies des anciens, en 1727, in-4°. Cet ouvrage ne fut publié qu'en 1756, in-4°, par Reitz, professeur à Utrecht, qui l'orna d'une préface curieuse et utile.

KOENIG (SAMUEL), frère du précédent, né en 1712, se fit connaître de bonne heure par ses talents pour les mathématiques. Il alla demeurer quelque temps au château de Cirey, avec la marquise du Châtelet, et lui donna des leçons. Il obtint ensuite une chaire de philosophie et de droit naturel à Franeker, 1744. En 1747, on joignit à cette place celle de professeur de mathématiques. Il passa ensuite à la Haye pour être bibliothécaire du prince stathouder, et de la princesse d'Orange. L'académie de Berlin se l'associa, et le rejeta ensuite de son sein. On sait à quelle occasion Kœnig disputa à Maupertuis sa découverte du *principe universel de la moindre action*. Il écrivit contre lui, et cita, en la réfutant, un fragment d'une lettre de Leibnitz, dans laquelle ce philosophe disait avoir remarqué que, dans les modifications du mouvement, l'action devient ordinairement un *maximum*, ou un *minimum*. Maupertuis fit sommer son adversaire par l'académie de Berlin, de produire l'original de cette lettre; l'original ne se trouvant plus, le philosophe suisse fut condamné par l'académie. Toute l'Europe a été instruite des suites de cette querelle. Kœnig en appela au public, et son *Appel*, écrit avec la chaleur de style que donne le ressentiment, mit plusieurs personnes de son côté: le récit qu'on lit de cette affaire dans la première *Vie* de Frédéric II lui est favorable. En général, quand un différend se décide par autorité, quand le manège des cours ou des académies intervient dans le jugement, les préjugés sont en faveur du condamné. « Rien, dit un auteur moderne, ne nuit plus à une

cause quelconque dans l'opinion publique, que l'intervention de l'autorité et de la force. Si de deux hommes qui ont un différend, l'un est appuyé de la cour et ne rougit point d'employer les moyens de violence, qui dans ces foyers d'iniquité sont toujours prêts, on peut être foncièrement convaincu que son adversaire a pour lui la justice et la raison. » On a de Kœnig d'autres ouvrages. Il mourut en 1757, regardé comme un des plus grands mathématiciens de ce siècle.

KOENIG (EMMANUEL), célèbre médecin, professeur de physique et de médecine à Bâle sa patrie, mourut en 1731, à 75 ans, après avoir publié plusieurs ouvrages sur son art, qui décèlent une vaste lecture. Le plus connu est son *Regnum minerale, generale et speciale*, Bâle, 1705, in-4°, qui fut suivi du *Regnum vegetabile*, Bâle, 1708, in-4°; et du *Regnum animale*, 1703, in-4°.

KOERTEN (JOANNE), femme de Block Adrien. *Voyez* BLOCK.

\* KOFFLER (JEAN), missionnaire en Cochinchine, où il demeura 14 ans, parvint à être médecin du roi, emploi qu'il exerça pendant sept ans. Ayant quitté ce pays en 1755 pour revenir en Europe, il fut arrêté en Portugal. Il profita du loisir de sa détention pour rédiger des mémoires sur son voyage. Il résulta de son travail une *Description* succincte de la Cochinchine. Le père Eckart la divisa en chapitres et la publia avec des notes. M. de Murr la fit réimprimer en 1805 sous ce titre: *Joannis Koffler historica Cochinchinæ descriptio, in epitome redacta ab Ans. Eckart, edente Chr. de Murr*, 126 pages in-8°. Koffler ayant recouvré sa liberté, fut envoyé en mission en Transylvanie, et y passa le reste de ses jours. Il mourut en 1780. On trouve dans l'introduction de son ouvrage quelques particularités qui lui sont personnelles. Il y donne aussi des détails sur le collège Clémentin à Prague, tenu alors par les jésuites.

KOLBE (PIERRE), célèbre voyageur, né en 1675, à Wunsiedel, dans le pays de Bayreuth, a publié une très bonne *Description du Cap de Bonne-Espérance*, publiée par Jean Bertrand, Amsterdam, 1741, 3 vol. in-12, très préférable à celle de M. Le Vaillant, et même à celle de Sparman. (*Voyez* le *Journal hist. et litt.*, 1790, pag. 452.) L'ouvrage de Kolbe fut d'abord publié à Nuremberg en 1719. Il y trace l'histoire de la découverte du pays,

et de l'établissement des Hollandais ; il y donne une description des mœurs, usages, origine, langage et caractère des Hottentots. — Il ne faut pas le confondre avec le père KOLBE, jésuite, dont on a une bonne histoire abrégée des papes, intitulée : *Series romanorum pontificum*.

\* **KOMARZEUWSKY** (JEAN-BAPTISTE), écrivain et général polonais, né à Varsovie vers 1744, mort à Paris en 1809, reçut sa première éducation chez les jésuites. Il suivit la carrière des armes et obtint la bienveillance du roi Stanislas Poniatowski, qui le nomma général en 1780. Sous le règne de ce prince il remplit diverses missions en Russie, en Allemagne et à Constantinople : il devint ensuite chef du bureau de la guerre, lieutenant-général, premier aide-de-camp du roi, et enfin intendant général des mines de Pologne. Il accompagna ce roi à Kanes lors du voyage de Catherine II dans la Tauride, en 1787. Sincèrement attaché à son souverain auquel il devait son élévation, il partagea tous ses malheurs, et il se prononça ouvertement contre la Russie, lors du premier démembrement de la Pologne en 1772 ; il professa les mêmes principes lorsqu'on opéra un second partage de ce royaume entre les trois monarches de Russie, d'Autriche et de Prusse. Dès l'année précédente, les troupes russes avaient envahi les états de Stanislas. Après l'abdication forcée de ce monarque, Komarzewski se livra à la culture des sciences et des lettres. Il était très versé dans la géométrie et la géographie, avait été membre de la société littéraire de Varsovie, et de l'académie royale de Londres. Appelé à la cour de Catherine II, il fit un séjour de quelques années en Russie ; puis, après avoir parcouru l'Italie, l'Angleterre et plusieurs régions du Nord, il vint en 1806 à Paris, se lia avec les principaux savans, et se fit aimer par ses talens et par l'égalité de son caractère. C'est là qu'en 1809 il donna la *Carte hydrographique de Pologne* qu'il avait dressée en commun avec le colonel de Perthes par ordre du roi Stanislas-Auguste. Avant cette époque il avait déjà exécuté le *Graphomètre souterrain*, accompagné de cartes et de gravures, instrument très utile pour tous ceux qui veulent faire exploiter des mines, et destiné à remplacer la boussole dans les travaux souterrains : à l'invitation de l'institut de France il le fit paraître en 1805. Aux titres de mathématicien et de miné-

ralogiste, Komarzewski joignit celui de littérateur. Il publia : *Coup d'œil sur la révolution de Pologne*, Paris, 1806, in-8° ; ouvrage assez bien écrit, et qui se termine par un panégyrique du roi Poniatowski. Plusieurs raisons politiques ont contribué au succès de cette histoire, mais il a été de courte durée. Presque en même temps parut l'ouvrage posthume de Rulhière sur le même sujet, et on oublia aussitôt celui du comte Komarzewski. On a imprimé et réimprimé en 1814 un éloge de cet illustre polonais, prononcé sur sa tombe par M. Bazot, au nom de plusieurs sociétés de bienfaisance dont il faisait partie.

**KOPERNIK**. Voyez COPERNIC.

\* **KORF** (le baron ANDRÉ), sénateur de Russie, né près de Mittau en 1765, mort à St.-Pétersbourg le 12 décembre 1825, a laissé un *Essai statistique sur la monarchie prussienne*, dédié à Frédéric-Guillaume II, 1791, un vol. in-8°, 2<sup>e</sup> édit., 1798 ; cet ouvrage écrit en français est le seul de cet auteur qu'il ait fait imprimer. Il a composé en outre les ouvrages suivans qui n'ont pas encore été publiés ; | *Histoire contemporaine*, extraite des journaux contemporains, qui s'étend de 1812 à 1825 (octobre) et formerait à lui seul plus de 10 vol. in-fol. ; | *Manuel de législation russe*, 1 vol. ; | *Histoire de la hiérarchie russe* ; | *Recueil de différentes pièces*, plusieurs volumes ; | *Recueil de toutes les notions relatives à la mort de Kotzebue*, 1 vol. ; | *Description géographique, historique et politique de l'empire russe*, 1812, 5 parties ; | un grand nombre de cahiers de *géographie et de statistique*.

**KORNMANN** (HENRI), jurisconsulte allemand, né vers la fin du 16<sup>e</sup> siècle à Kircheim dans le Wurtemberg, visita la France et l'Italie, alla ensuite s'établir à Francfort, où il mourut postérieurement à 1620. Il publia divers livres au commencement du 17<sup>e</sup> siècle ; | *Templum nature, seu de miraculis quatuor elementorum*, Darmstadt, 1611, in-8° ; | *De miraculis vivorum*, Kircheim, 1614, in-8° ; | *De miraculis mortuorum*, 1620, in-8°. Ces trois ouvrages, surtout les 2 derniers, sont curieux et difficiles à trouver ; | *De virginitate, virginum statu et jure tractatus jucundus*, 1610, in-8° ; | *Linea amoris*, 1610, in-8°. Quoique ce livre et le précédent soient superficiels, il s'y trouve des choses qui supposent des recherches. Ses *Oeuvres* complètes ont paru sous le

titre d'*Opera curiosa*, etc., Francfort, 1696 et 1726, in-8°.

KORTHOLT (CHRISTIAN), fameux théologien protestant, né en 1633 à Burg, dans l'île de Femeren, professeur de grec à Rostock, en 1662, devint vice-chancelier perpétuel et professeur de théologie dans l'université nouvellement fondée à Kiel. Il mourut en 1694, à 61 ans, avec la réputation d'un homme érudit. On a de lui : | *Tractatus de calumniis paganorum in veteres christianos*, Kiel, 1698, in-4° ; ouvrage curieux et intéressant pour ceux qui aiment la religion ; | *Tractatus de origine et natura christianismi ex mente gentilium*, Kiel, 1672, in-4° , livre non moins curieux que le précédent ; | *Tractatus de persecutionibus Ecclesie primitivæ, veterumque martyrum cruciatibus*, Kiel, 1689, in-4° ; | *Tractatus de religione ethnica, mahummedana et judaica*, in-4° , Kiel, 1665 ; | *De Christo crucifixo, Judæis scandalo, gentilibus stultitia*, Kiel, 1678, in-4° ; | *De tribus impostoribus magnis liber*, Edoardo Herbert, Thomæ Hobbes et Benedicto Spinosa oppositus, dont la meilleure édition est de 1701, in-4° , donnée à Hambourg par Sébastien Kortholt, son fils. L'auteur de ces savans ouvrages se déshonora par des *Traité*s de controverse, dont les titres annoncent le fanatisme et la fureur. *Le papisme plus noir que le charbon* ; *Le Béalzébut romain* ; *Le pape schismatique*, etc. On trouve la *Vie* de ce théologien, écrite par Joachim Lindeman, son gendre, dans le livre de Pippiny, intitulé : *Sacer decadam septenarius*, Leip-sick, 1785, in-8°. — CHRISTIAN KORTHOLT, son petit-fils, travailla au *Journal de Leip-sick* jusqu'en 1756, et mourut à l'âge de 40 ans, en 1751, professeur de théologie à Gottingen. On lui doit, | une *Edition* des Lettres latines de Leibnitz, en 4 vol., des *Lettres françaises* du même, en un seul vol., et un *Recueil* de diverses pièces philosophiques, mathématiques et historiques de ce philosophe ; | *De Ecclesiis suburbicariis* ; | *De enthusiasmo Mahummedis* ; | de savantes *Dissertations* ; | des *Sermons*, etc.

\* KOSCIUSZKO (THADÉE), général polonais, né le 28 octobre 1746 en Lithuanie, d'une famille noble, mais peu riche, fut élevé à Varsovie, dans l'institution des *Calets*, ou jeunes nobles qui se destinaient à la carrière militaire. Il s'y distingua par ses heureux progrès dans les mathématiques et dans le dessin, et

mérita d'être désigné pour un des quatre élèves qui voyageaient aux frais de l'état, dans le but de perfectionner leurs études. Le jeune Thadée vint passer plusieurs années en France, et, à son retour dans sa patrie, il obtint le grade d'officier dans un régiment, puis celui de capitaine ; une intrigue d'amour l'ayant forcé de s'expatrier, il se rendit dans l'Amérique du Nord, où les colonies anglaises venaient de secouer le joug de la métropole, et se présenta à Washington, qui l'admit au nombre de ses officiers. Le congrès des états le nomma, sur le rapport du comité de la guerre, ingénieur de l'armée avec le rang de colonel ; il devint ensuite général, et il ne repassa en Europe que lorsque l'indépendance américaine eut été reconnue en 1783 par l'Angleterre. Kosciuszko rentré en Pologne, vécut dans la retraite jusqu'en 1789, époque à laquelle il fut nommé général-major par la diète polonaise, qui réunissait ses efforts à ceux du roi Stanislas pour s'opposer aux envahissemens de la puissance russe, et à l'influence progressive des puissances étrangères. Commandant d'une division des forces nationales, sous les ordres du jeune prince Joseph Poniatowski, neveu du roi (voyez PONIATOWSKI), Kosciuszko se conduisit de manière à exciter l'enthousiasme de ses compatriotes, dans la bataille livrée contre les troupes de l'impératrice Catherine le 18 juin 1792, près de Zielence dans la Volhynie. Les Russes s'étant ensuite rendus jusqu'à la rivière du Bug, dirigèrent principalement leur attaque contre le général Kosciuszko, placé près de Dubienka (17 juillet 1792), et ce dernier leur fit perdre beaucoup de monde. Cependant les ennemis ayant obtenu de l'Autriche la permission de diriger une de leurs attaques par la frontière de Galitzie, cet incident imprévu força le général polonais à la retraite, qu'il fit dans le plus grand ordre possible jusqu'à Chelm. Ce fut alors qu'on lui conféra la croix militaire *virtuti militari*. Mais Stanislas ayant accédé aux conditions imposées par la Russie, Kosciuszko se démit de son grade, ainsi que plusieurs autres officiers supérieurs, et s'éloigna de la Pologne. Il s'était retiré à Leip-sick, lorsqu'il apprit que l'assemblée nationale de France, par un décret solennel du 26 août 1792, lui avait décerné le titre de citoyen français. La Pologne avait été soumise à un partage dans la diète de Grodno, et il y avait plus d'un an

que Kosciuszko vivait en Saxe, lorsque ses compatriotes, qui se disposaient à secouer le joug des Russes, lui envoyèrent une députation pour l'inviter à se mettre à leur tête. Kosciuszko accepta avec empressement ce périlleux honneur, en conseillant toutefois de différer encore le signal de l'insurrection. Après un délai d'un mois, informé que l'ardeur des Polonais ne pouvait plus être contenue, il se rendit à Cracovie (24 mars 1794), au moment où le général Antoine Madalinski venait de commencer les hostilités, et où on venait de le déclarer lui-même généralissime de toutes les armées de la république. En un instant toute la Pologne fut en feu, et l'acte d'indépendance nationale fut dressé à Cracovie, le jour même de son entrée dans cette ville. Investi d'un pouvoir illimité, il marcha aussitôt contre les Russes avec cinq mille hommes, et mit ses adversaires en pleine déroute à Reslawice (4 avril). Ce premier succès acheva de ranimer l'ardeur des Polonais, les Russes évacuèrent Varsovie, et Kosciuszko se vit à la tête de 50,000 combattans. La Prusse s'étant réunie à la Russie, Kosciuszko eut à lutter contre des forces de beaucoup supérieures à celles dont il pouvait disposer. La lutte continua cependant encore, et il ne fallait pas moins que toute l'énergie de la nation polonaise pour balancer par des avantages les revers qu'elle éprouva. Enfin, attaqué par les Russes près de Maciejowice, Kosciuszko, après avoir long-temps disputé la victoire, fut renversé de cheval, percé de coups, et céda à sa mauvaise fortune en s'écriant : *Finis Polonia!* Vêtu du costume d'un paysan, il allait expirer sous le fer des Cosaques, lorsque des officiers le reconnurent, et le firent prisonnier. On le conduisit à Saint-Pétersbourg, où il resta deux ans enfermé dans un cachot, et il n'en sortit qu'après la mort de Catherine (novembre 1796). Paul I<sup>er</sup>, qui s'empressa de lui rendre la liberté, en montant sur le trône, le combla de témoignages d'estime, et lui fit même une pension dont le fier Polonais lui renvoya le brevet aussitôt qu'il eut quitté la Russie. Kosciuszko se rendit bientôt après en Angleterre, puis en Amérique, et en revint en 1798, en France, où il fut reçu avec enthousiasme. Il contribua par ses représentations et ses démarches auprès du Directoire à opérer un rapprochement entre la France et les États-Unis, et proposa de procurer à la

France un grand nombre d'auxiliaires parmi ses compatriotes, demandant en retour que l'indépendance de la Pologne fût garantie lorsqu'on traiterait de la paix générale. Mais il ne fut pris à ce sujet aucune détermination. Kosciuszko vécut obscurément, jusqu'en 1814, soit à Paris, soit dans une maison qu'il avait acquise près de Fontainebleau. Napoléon voulut, en 1806, se servir de son nom pour opérer un soulèvement en Pologne. Mais le brave général, comprenant quel était le but du conquérant Français, répondit aux avances qui lui furent faites par un refus formel. On publia néanmoins dans les journaux une proclamation aux Polonais que l'on donnait comme étant émanée de lui, et les réclamations qu'il voulut élever dans cette circonstance ne furent point accueillies. A l'époque de l'invasion de 1814, les Russes lui témoignèrent des égards; l'empereur Alexandre, avec qui il eut une longue entrevue, le pressa de retourner dans sa patrie, et l'exilé à son tour demanda au monarque sa réintégration au rang des nations libres. Kosciuszko fit même un voyage à Vienne où toutes ses généreuses espérances achevèrent de s'évanouir; il revint de cette ville en Suisse, où il est mort à Soleure, le 15 octobre 1817. Ses restes ont été transférés en Pologne, avec les plus grands honneurs, et déposés dans la cathédrale de Cracovie entre la tombe de Jean Sobieski et de Joseph Poniatowski. En 1817, durant son séjour à Soleure, Kosciuszko avait affranchi, par un acte notarié, les arvens de la petite terre qu'il possédait en Lithuanie. Il déposa, entre les mains du célèbre Jefferson, un legs de 13,000 dollars pour fonder un collège destiné à l'instruction des noirs; cette volonté a reçu son exécution, et l'établissement a été fondé à Newark. M. A. Jullien, directeur de la *Revue encyclopédique*, a publié, dans les *Annales des faits et des sciences militaires* (Paris, Panckoucke, 1818-1819), une Notice biographique sur Kosciuszko; elle a paru séparément, Paris, 1818, in-8° de 48 pages.

KOSROU et KOUROM. Voy. GEHANGUIR.

KOTTER (Коттеръ), corroyeur de Sprotau en Silésie, devint fameux dans le parti protestant par les visions qu'il disait avoir. Commenius ayant fait connaissance avec lui, se rendit promulgateur de ses prophéties. Comme elles annonçaient de grands malheurs à la maison

d'Autriche, et de grands avantages à ses ennemis, on le mit au pilori à Breslau, en 1627, et on le bannit ensuite des états de l'empereur. Cette légère punition ne le corrigea pas. Il passa dans la Lusace, et y prophétisa jusqu'à sa mort, arrivée en 1647, à 62 ans. Commenius publia les délires de ce visionnaire, et ceux de Drabitus et de Christine Poniatovia, sous le titre de *Lux in tenebris*. Amsterdam, 1665. L'édition de 1637 est beaucoup moins ample.

\* KOTZEBUE ou KOTZBUE (AUGUSTE-FRÉDÉRIC-FERDINAND de), littérateur allemand, né le 5 mai 1761, à Weimar, où son père était conseiller de légation, commença son éducation dans sa ville natale, et la termina dans les écoles de Duisbourg et à l'université d'Iéna. Après avoir achevé avec succès son cours de droit, il paraissait devoir embrasser la carrière de la jurisprudence; mais à l'âge de 20 ans, il fut appelé à Saint-Pétersbourg par le comte de Goertz, ami de son père, qui le plaça dans cette capitale en qualité de secrétaire de M. de Bauer, général du génie. Ce dernier, qui mourut deux ans après, le recommanda dans son testament à l'impératrice Catherine. Cette princesse qui connaissait le talent de Kotzebue le nomma conseiller titulaire, et le plaça dans l'administration de Revel en Estonie, où il devint en 1783 assesseur au premier tribunal, et ensuite président du gouvernement civil avec le grade de lieutenant-colonel. Ayant donné sa démission en 1793, il se retira dans une petite propriété qu'il possédait près de Narva; puis il devint directeur du théâtre de Vienne, qu'il quitta bientôt pour retourner à Weimar. Il s'était marié en Russie, et sa femme y était morte, en lui laissant deux fils qui étaient élevés au collège des cadets à Saint-Pétersbourg. Il partit en 1800 pour cette ville. Arrivé sur les frontières de l'empire, il fut arrêté par ordre de Paul I<sup>er</sup> qui le croyait auteur de quelques pamphlets diffamatoires où il était personnellement insulté, et on l'exila à Kurgau en Sibérie. Cependant l'empereur après avoir lu une de ses pièces intitulée : *le cocher de Paul I<sup>er</sup>*, qui contenait un panégyrique de ce prince et qui avait été traduit en langue russe, le rappela, l'accueillit à la cour, et lui donna la direction du théâtre de Saint-Pétersbourg. Kotzebue ne conserva pas long-temps cet emploi : le désir de voir sa famille l'engagea à demander sa démission qu'il ne put ob-

tenir qu'après la mort de Paul I<sup>er</sup>. A son arrivée à Weimar, il eut avec Goethe et les frères Schlegel quelques démêlés à la suite desquels il vint à Paris, où il fut reçu avec empressement des savans les plus distingués. Il parcourut aussi l'Italie et l'Allemagne, et il se trouvait vers la fin de 1805 à Berlin. Il correspondit dès lors continuellement avec la cour d'Alexandre, et accompagna en 1813 les armées du czar comme écrivain politique. Il obtint ensuite la place de consul-général de Russie à Koenigsberg, fut attaché en 1816 aux affaires étrangères à Saint-Pétersbourg en qualité de conseiller d'état, et revint en 1817 dans sa patrie, avec le titre de correspondant littéraire de l'empereur et une pension de 45,000 roubles. Il fut frappé le 23 mars 1819, de trois coups de poignard que lui porta l'étudiant Sand, et dont il mourut sur-le-champ (voyez SAND). Kotzebue a lui-même raconté une partie de son histoire dans l'*Année la plus remarquable de ma vie*; c'est la relation de son exil en Sibérie, ouvrage qui a toute l'apparence d'un roman; il eut, dit-il, à essayer mille mauvais traitemens de la part de ses gardes, qui d'abord le conduisirent à Mitau, puis en Sibérie, d'où il s'évada. Après avoir long-temps erré en Livonie, il retomba au pouvoir de ses persécuteurs, fut amené à Tobolsk, et enfin à Kurgau, lieu qui devait lui servir d'exil; tout cela est assaisonné d'un grand nombre d'aventures pathétiques. Un de ceux qui dévoilèrent ce qu'il y avait de faux dans ce récit, fut M. Masson, que Kotzebue avait assez mal traité dans son *Année la plus remarquable*, à l'occasion d'un ouvrage du premier intitulé *Mémoires secrets de la Russie*. Masson avait à son tour attaqué son adversaire d'une manière victorieuse. Néanmoins celui-ci répliqua ensuite (en 1802), par une brochure intitulée *Réponse courte et modérée, etc.* Lorsque Kotzebue se rendit à Paris, le succès qu'avaient obtenu deux de ses comédies (*Misanthropie et les deux Frères*) lui avait préparé dans cette capitale la réception la plus bienveillante. Chaque littérateur surtout s'empressait de fêter le dramatisse allemand, dont la conversation était d'ailleurs très spirituelle. Il se montra néanmoins peu reconnaissant des politesses sans nombre qu'il reçut des Français; et dans son ouvrage intitulé *Mes Souvenirs de Paris*, qui ont été traduits en français par Guilbert de Pixié-

court, Paris, 1803, 2 vol. in-12, il ne se borne pas à rapporter des jugemens faux, des anecdotes controuvées, mais il insulte, il calomnie ceux-là même qui l'avaient reçu dans leurs maisons avec générosité et confiance. | Dans ses *Souvenirs de Rome et de Naples*, il ne ménage pas les Italiens; et plusieurs de ses compatriotes allemands ne furent pas mieux traités par sa verve satirique. Parmi ses autres écrits, qui ont exercé une si grande influence en Allemagne, nous citerons : | une *Histoire de l'ancienne Prusse*, 1808, 4 vol. in-8°; c'est un bon ouvrage de critique et d'érudition; il est de plus écrit avec esprit et avec chaleur, mais non pas avec toute la gravité convenable au genre historique. Il consulta pour cette histoire les archives secrètes de l'ordre teutonique : elle est poussée jusqu'en 1466, à la paix de Thorn. | *Histoire de l'empire d'Allemagne*; elle est inférieure à la précédente : au reste ni l'une ni l'autre n'ont eu beaucoup de succès. Un grand nombre de *Romans* dont le plus connu a pour titre les *Malheurs de la famille d'Orthemberg*. On cite sous le nom de Kotzebue près de 500 tragédies, comédies, drames, opéras, farces, tant en vers qu'en prose. Mais on sait qu'il en a acheté la plus grande partie, à bas prix, de plusieurs étudiants, et qu'après les avoir retouchées, il les a vendus très cher aux différens théâtres de l'Allemagne. Il en a imité quelques-unes d'auteurs espagnols, italiens et français. *L'Homme de quarante ans* est une imitation de la *Pupille de Fagan*. La *Petite Ville d'Allemagne* est tirée de la *Petite Ville* de Picard. D'autres pièces telles que la *Fausse Honte*, la *Veuve* et le *Cheval*, sont de véritables satires, qui lui attirèrent à Hambourg et à Bremen beaucoup de désagrémens. Ses tragédies les plus accréditées sont : *Gustave-Wasa*; *Les Hussites*; *Octavie*; *le Siège de Naumbourg*; *La Prêtresse du soleil* (imitée d'un opéra italien, la *Vergine del sole*); *Les Espagnols au Pérou*; *Hugo-Grotius*, etc. Ou distingue parmi ses drames, *Les deux Frères*, traduit en français par MM. Weiss, Jauffret et Patrat, et *Misanthropie et Repentir*, traduit en français, par M. Molé, etc. « On ne peut lui refuser, » dit M<sup>me</sup> de Staël, une intelligencé par- » faite des effets du théâtre. *Les deux* » *Frères*, *Misanthropie et Repentir*, *les* » *Hussites*, *les Croisés*, *Hugo-Grotius*, » *Jeanne de Montfaucon*, *la mort de Rol-* » *lo*, ont excité le plus vif intérêt partout

» où ces pièces ont été jouées. Toutefois » il faut avouer que Kotzebue ne sait don- » ner à ses personnages ni la couleur des » siècles dans lesquels ils ont vécu, ni » les traits nationaux, ni le caractère » que l'histoire leur assigne. Ses per- » sonnages, à quelque pays, à quelque » siècle qu'ils appartiennent, se montrent » toujours contemporains et compatrio- » tes; ils ont les mêmes opinions, les » mêmes mœurs modernes; et soit qu'il » s'agisse d'un homme de nos jours ou de » la fille du soleil, l'on ne voit jamais » dans ses pièces qu'un tableau du temps » présent, naturel et pathétique. Si le » talent théâtral de Kotzebue, unique en » Allemagne, pouvait être réuni avec le » ton de peindre les caractères tels que » l'histoire nous les a transmis, et si son » style poétique s'élevait à la hauteur des » situations dont il est l'ingénieux inven- » teur, le succès de ses pièces serait aussi » durable qu'il est brillant. » M<sup>me</sup> de Staël lui reproche encore de n'avoir pas assez respecté la religion, surtout dans ses premières productions. On peut ajouter à ce reproche, que, dans presque toutes ses pièces, l'action marche au hasard, et que les événemens arrivent par la seule raison que l'auteur en a besoin pour un dénouement; que le goût français est continuellement choqué par le mélange des détails comiques et tragiques; et qu'enfin son style n'a que bien rarement de la concision et de l'élévation. Ses *OEuvres dramatiques* ont été recueillies à Leipsick, 1797, 5 vol. in-8°, et 1798-1819, 25 vol. in-8°. Plusieurs de ses pièces ont été traduites ou imitées en français. Outre celles que nous avons citées de lui, on remarqua dans le temps un petit drame intitulé : *Le club des jacobins*, où il osa retracer avec franchise le double caractère de folie et de scélératesse de ceux qui alors déshonoraient le nom de la liberté. — Les opinions de Kotzebue ont subi de singulières variations suivant les circonstances où il s'est trouvé. Une de ses premières productions politiques fut une *Défense de la noblesse*, publiée en 1792, où il développe avec une grande force le principe de la nécessité d'une noblesse héréditaire dans une monarchie. Plus tard il adopta les idées révolutionnaires, qu'il propagea même dans divers pamphlets. Après son voyage à Paris, il se déchaîna contre Bonaparte; il rédigea à Berlin, de concert avec M. Merkel, un journal dont le titre était le *Sincère*, dans lequel

Il combattait avec force et beaucoup d'esprit la politique de ce conquérant. Ce journal commença à paraître en septembre 1803 : et voici cependant comment il s'exprimait, en 1804, dans son livre qui a pour titre *Voyage de Paris à Berlin...* :

« Le système de politique, dit l'auteur, qui rend un peuple heureux et glorieux est toujours *juste et légitime*... La posterité ne jugera que par les résultats » *l'homme héroïque* qui, comme Jupiter, fait trembler la terre en fronçant le sourcil. Peu importe qu'il ne se fasse pas de scrupule de sacrifier les hommes, qu'il ne les regarde que comme des instrumens qui lui servent à arriver au but qu'il se propose, s'il rend heureux tous ceux qu'il ne sacrifie pas... » On sait que Napoléon, en 1804, s'était fait déclarer empereur. Peu avant cette époque, Kotzebue reçut un affront public auquel il parut très sensible. S'étant brouillé avec son corédacteur Merkel, celui-ci écrivit contre lui dans son journal, et dévoila des faits que Kotzebue aurait voulu tenir cachés à tout le monde. Réconcilié avec la cour de Russie, il se dévoua entièrement à son service et on le regarda comme l'auteur de plusieurs proclamations et d'autres pièces qui émanèrent alors du cabinet de Saint-Petersbourg, et dans lesquelles on remarque un contraste frappant entre ses opinions de 1800 et celles de 1812. L'empereur Alexandre lui ayant accordé la permission de se fixer dans sa patrie, le chargea en même temps de lui rendre compte de l'esprit public de ce pays. Deux prédécesseurs immédiats d'Alexandre avaient eu de semblables correspondances. Grimm le fut de Catherine II, et Laharpe de Paul I<sup>er</sup>. Moins heureux que ses devanciers, Kotzebue dut à cette correspondance sa mort tragique. On sait combien est répandue dans l'Allemagne la secte des *Carbonari*, ou des *Illuminés*. Kotzebue, dans ses lettres à l'empereur Alexandre, la peignait avec les couleurs les plus vives, montrait comme éminemment dangereux les principes qu'elle professait, et ne cachait pas qu'elle visait sourdement à la destruction des trônes, au bouleversement de l'Europe, et même du monde entier. Comme les étudiants de l'université de l'Allemagne sont les plus attachés à la secte des illuminés, c'étaient eux principalement que Kotzebue combattait. Ceux de leurs partisans qui se disaient le mieux instruits prétendirent qu'il y avait de l'exagération dans ses at-

taques. Quoi qu'il en soit, le résultat n'en fut pas moins terrible pour leur antagoniste. On ignore par quel hasard plusieurs lettres de la correspondance de Kotzebue furent rendues publiques : elles tombèrent entre les mains des étudiants. Un de ceux-ci, nommé Sand, quitte son université, se rend à Manheim, puis à la maison de Kotzebue, et demande à lui parler ; il est introduit dans son cabinet, et, sans prononcer un seul mot, le frappe de son poignard, et Kotzebue expire au moment même. On ne saurait exactement définir le caractère de Kotzebue ; mais il est certain que dans plusieurs occasions on lui reprocha justement d'être envieux, versatile et avide. Il serait cependant injuste de lui refuser du talent, un style vif, animé et plein de coloris. Ses connaissances étaient très variées, et il s'exerça presque dans tous les genres, excepté dans le genre épique. Nous ne pouvons pas faire le même éloge de son jugement ni de son bon goût, qu'on pouvait appeler *anti-classique*. Il disait lui-même qu'il n'avait jamais pu voir dans la *Vénus de Médicis*, « qu'une jolie servante surprise en grand déshabillé par le jeune maître de la maison, dont elle ne se presse pas trop de fuir les regards. » C'est à peu près le jugement qu'aurait porté sur cette statue un brasseur de Weimar. Le groupe de *Laocoon* ne lui représentait « que les convulsions repoussantes d'un scélérat que le bourreau fait expirer sur la roue. » Quelqu'un lui ayant demandé ce qu'il avait trouvé de bon à Paris, il répondit par une basse platitude que nous dédaignerons de rapporter. Malheureusement ce faux jugement et ce mauvais goût règnent dans toutes ses pièces dramatiques, quoiqu'il faille convenir qu'on y trouve beaucoup d'imagination, une parfaite connaissance du théâtre, des scènes comiques et intéressantes, un dialogue facile, plein de verve et de saillies piquantes ; mais Kotzebue connaissait mieux les dehors de l'homme que son cœur et ses passions. On trouve des détails sur Kotzebue, dans l'ouvrage allemand de Eichhorn, intitulé *Histoire générale de la littérature*, tom. 4, sect. 2. M. Henrichs a aussi donné une *Notice* sur ce grand écrivain dans la *Revue encyclopédique*, tom. 6, pag. 52.

KOUC (PIERRE). Voyez CŒCK.

KOULI-KAN (THAMAS), roi de Perse, appelé aussi *Nadir-Schah*, naquit en 1688 (1100 de l'hégire), à Calol, dans la



province du Khorasan, une des plus orientales de la Perse, et sujette aux incursions des Tartares Usbecs contre lesquels il eut à combattre dès l'âge de 15 ans, pour défendre ses propriétés. Le père de Nadir était gouverneur de la forteresse de Calot : cette dignité depuis long-temps était héréditaire dans sa famille, et devait par conséquent revenir à son fils, qu'il laissa mineur à sa mort ; mais l'oncle de celui-ci s'empara du gouvernement, sous prétexte d'en prendre soin jusqu'à la majorité de son neveu. Nadir, indigné d'une telle conduite, s'expatria. Après divers exploits, plus dignes d'un brigand que d'un capitaine, il se distingua honorablement en repoussant les Tartares Usbecs qui ravageaient le Khorasan ; mais il irrita en même temps, par son orgueil, le gouverneur de cette province, au point que celui-ci lui fit donner la bastonnade sous la plante des pieds, jusqu'à ce que les ongles des orteils lui fussent tombés. Cet affront obligea Nadir à prendre la fuite ; il se joignit à deux voleurs de grand chemin, enrôla des bandits, et se vit dans peu à la tête de 500 hommes bien montés. Avec ce corps, il ravagea tout le pays, et brûla les maisons de tous ceux qui refusaient de contribuer. Les Aghwans s'étaient rendus maîtres d'Ispahan sous la conduite de Maghmud, qui venait d'envahir la Perse. Les Turcs et les Moscovites s'étaient, d'un autre côté, jetés sur divers états de la Perse ; de sorte que Schah-Thamas, légitime successeur de Hossein, n'avait plus que deux ou trois provinces. Un des généraux de son armée, dont il était mécontent, se retira secrètement auprès de Nadir avec 1500 hommes. L'oncle de Nadir, appréhendant alors qu'il ne vint le dépouiller du gouvernement à main armée, lui écrivit qu'il obtiendrait, s'il voulait, le pardon de tout ce qu'il avait fait, et qu'il pourrait entrer au service du roi. Il accepta cette offre, et partit sans différer pour Calot, avec le général fugitif et cent hommes d'élite. Il fut bien reçu, mais la nuit suivante il fit investir la place par 500 hommes, et étant monté dans la chambre de son oncle, il le tua en 1727. Schah-Thamas ayant besoin de monde, fit dire à Nadir qu'il lui pardonnerait encore ce crime, s'il venait le joindre, et qu'il le ferait Min-Baschi, ou commandant de mille chevaux. Nadir, ravi de cette proposition, se rendit auprès du monarque, s'excusa, et promit beaucoup

de fidélité. Après s'être signalé en diverses rencontres contre les Turcs, il fut fait lieutenant-général. Il sut même si bien s'insinuer dans l'esprit du roi, et rendre suspect le général de ses troupes, que ce dernier ayant eu la tête tranchée, Nadir se vit général au commencement de l'an 1729. C'est alors qu'il déploya toute l'étendue de ses talens, et le roi se reposa sur lui de toutes les affaires militaires. Dans le mois d'août de cette année, Thamas apprit qu'Aschruff, successeur de Maghmud, s'avancait avec trente mille hommes vers le Khorasan : Nadir marcha contre lui ; la bataille se donna, et Aschruff y ayant perdu 12,000 hommes, se retira à Ispahan avec environ le tiers de son armée. Thamas, pour récompenser de tels exploits, fit à son général le plus grand honneur qu'un roi de Perse puisse faire. Il lui ordonna de porter son nom ; de sorte qu'il fut nommé THAMAS-KULI ou KOULI, *l'esclave de Thamas*, en y ajoutant le mot KAN, qui signifie *seigneur*. L'esclave voulut bientôt être le maître. Kouli-Kan excita une révolte contre Thamas, le fit enfermer dans une prison obscure, et se plaça sur le trône d'où il l'avait fait descendre. Il fut couronné en 1736, à Kasbin. Le Grand-Seigneur et le Mogol le reconnurent pour roi de Perse. Il partit au mois de décembre, avec une armée de plus de 80,000 hommes, ayant laissé son fils Beza-Kuli-Mirla, pour commander dans Ispahan pendant son absence. Il prit Kandahar après un siège de dix-huit mois. Quelques ministres de Mahommed-Schah, empereur du Mogol ou de l'Indostan, écrivirent à Kouli-Kan pour l'inviter à s'emparer d'un empire dont le monarque indolent et voluptueux n'était pas digne. Dès que le roi de Perse eut pris ses sûretés, il ne se refusa pas à cette conquête, si conforme à son inclination. Après s'être emparé des villes de Gorbundet et de Ghoznaw, il marcha droit à Cabul capitale de la province du même nom, et frontière de l'Indostan, et s'en rendit maître : il y trouva d'immenses richesses. Il écrivit au Grand-Mogol que « tout ce qu'il » venait de faire était pour le soutien de la » religion et de l'empereur. » Mahommed ne répondit à cette lettre qu'en levant des troupes. Kouli-Kan envoya un second ambassadeur pour demander environ 400 millions de notre monnaie et 4 provinces. L'empereur, fort nonchalant, et trahi par ses ministres, ne fit aucune diligence. Pendant ces tergiversations, le Persan se

rendait devant Peishor, dont il s'empara, après avoir défait un corps de 7,000 hommes, campé devant cette place, au mois de novembre 1738. Le 19 janvier suivant il se vit maître de Lahor. Enfin, l'armée du Grand-Mogol s'ébranla, et le monarque partit de Dehli le 18 janvier. Kouli-Kan alla au-devant de lui. Son armée était d'environ 16,000 hommes de cavalerie. Il alla camper à une petite distance de celle de l'ennemi. Le combat se donna, et le Persan remporta une victoire complète, quoiqu'il n'eût fait agir qu'une partie de ses troupes. La consternation et la terreur se répandirent dans le camp de l'empereur. On tint un conseil, et on fit faire des propositions d'accommodement à Kouli-Kan, qui exigea qu'avant toutes choses le Grand-Mogol vint s'entretenir avec lui dans son camp. L'empereur fit ce qu'on demandait de lui; et après que le roi de Perse l'eut fait asseoir à côté de lui dans le même siège, il lui parla en maître et le traita en sujet. Il ordonna ensuite à un détachement de cavalerie de s'emparer de toute l'artillerie du Grand Mogol, et d'enlever tous les trésors, tous les bijoux, toutes les armes et les munitions de l'empereur et des émirs. Les deux monarques se rendirent ensuite à Dehli, capitale de l'empire, et ils arrivèrent avec leurs troupes le 7 mars 1739. Le vainqueur enferma le vaincu dans une prison honorable, et se fit proclamer empereur des Indes. Tout se passa d'abord avec beaucoup de tranquillité; mais une taxe que l'on mit sur le blé causa un grand tumulte, et quelques-uns des gens du roi de Perse furent tués. Le lendemain 11, le tumulte fut plus grand encore. Kouli-Kan monta à cheval et envoya un gros détachement de ses troupes pour apaiser le tumulte, avec permission de faire main-basse sur les séditieux, après avoir employé la douceur et les menaces. S'étant rendu dans une mosquée, il y fut attaqué à coups de pierres; on tira même sur lui. Ce prince, se livrant alors à toute sa fureur, ordonna un massacre général; il le fit cesser enfin: mais ayant duré depuis 8 heures du matin, jusqu'à trois heures après-midi, il y eut un si grand carnage, que l'on compte qu'il y périt plus de 40,000 habitans. Pour se délivrer d'un hôte si formidable, il s'agissait de lui payer les sommes qui lui avaient été promises. Kouli-Kan eut pour sa part des richesses immenses en bijoux, en diamans. Il emporta beaucoup plus de trésors de Dehli que les Espagnols

n'en prirent à la conquête du Mexique. Ces trésors, amassés par un brigandage de plusieurs siècles, furent enlevés par un autre brigandage. On fait monter le dommage que causa cette irruption des Persans, à 125 millions de livres sterling. Un dervis, touché des malheurs de sa patrie, osa présenter à Kouli-Kan la requête suivante: « Si tu es Dieu, agis en Dieu: si tu es prophète, conduis-nous dans la voie du salut; si tu es roi, rends les peuples heureux, et ne les détruis pas. » Kouli-Kan répondit dans le style d'Attila: Je ne suis pas Dieu, pour agir en Dieu; ni prophète, pour montrer le chemin du salut; ni roi, pour rendre les peuples heureux. Je suis celui que Dieu envoie contre les nations sur lesquelles il veut faire tomber sa vengeance (1). » Le monarque persan, qui était en droit de tout exiger de Mahommed, finit par lui demander en mariage une princesse de son sang pour son fils, avec la cession de toutes les provinces situées au-delà de la rivière d'Atek, et de celle de l'Indus, du côté de la Perse. Mahommed consentit à ce démembrement par un acte signé de sa main. Kouli-Kan se contenta de la cession de ces belles provinces, qui étaient contiguës à son royaume de Perse, et les préféra à des conquêtes plus vastes, qu'il eût conservées difficilement. Il laissa le nom d'empereur à Mahommed, mais il donna le gouvernement à un vice-roi. Comblé de richesses, il ne songea plus qu'à retourner en Perse. Il y arriva après une marche pénible, qui fut traversée par plusieurs obstacles, que sa valeur et sa fortune surmontèrent. Ses autres exploits sont peu connus. Cependant on sait que son neveu Ali ayant levé l'étendard de la rébellion, Kouli-Kan marcha contre lui; il était campé à Fethi-Abud, lorsque l'intendant de sa maison et plusieurs généraux l'attaquèrent de nuit dans sa tente; il se défendit vaillamment; mais, ayant fait une chute, il fut percé par leurs coups, et on lui trancha la tête le 20 juin 1747. « Les assassins, dit un historien persan, firent une balle de paulme de cette tête que l'univers, peu de temps auparavant, n'était pas capable de contenir. » Son

(1) On doit ajouter qu'il se moquait de toutes les religions, même de la sienne. Un des chefs de cette dernière lui ayant remontré que, tout grand prince, tout invincible qu'il était, il n'avait pas le droit d'innover en religion, Kouli-Kan, pour toute réponse, le fit étrangler.

neveu Ali Kouli-Kan se fit proclamer roi de Perse. Ses conquêtes ne furent marquées que par des ravages. Il ne fut qu'un illustre scélérat. Il aimait excessivement les femmes, et semblait nourrir son humeur sanguinaire par la jouissance des plaisirs sensuels. Sa taille était de six pieds sa constitution fort robuste, et sa voix extrêmement forte. L'histoire de ses exploits est une vérification bien sensible de la réflexion de Montesquieu. « Quel'on se mette devant les yeux, d'un côté les massacres continuels des rois et des chefs grecs et romains, et de l'autre la destruction des peuples et des villes par ces mêmes chefs, Timur et Gengis-Kan, qui ont dévasté l'Asie, et nous verrons que nous devons au christianisme, dans le gouvernement, un certain droit politique, et dans la guerre, un certain droit des gens, que la nature humaine ne saurait assez reconnaître. » Tout en aspirant à la monarchie universelle, Kouli-Kan eut le dessein de réunir par une même croyance les chrétiens, les juifs et les mahométans. Il est certain qu'il fit traduire en persan le *Pentateuque* et l'*Évangile*. Il voulut aussi introduire des innovations dans la religion musulmane, ce qui mécontenta beaucoup ses sujets. Menacé d'hydropisie, un médecin musulman le soigna avec succès. Après le départ de celui-ci, il se confia aux soins du frère Basin, jésuite, qui ne le quitta plus, et qui a donné une *Relation* exacte de ses dernières années. *L'histoire de Nadir-Schah*, par Mahommed-Mahdy-Khan, écrite en persan, a été traduite en français, par William Jones, Londres, 1770, in-4°.

\* **KOURAKIN** ( le prince ALEXANDRE de ), ancien ministre d'état russe près la cour impériale de France, bailli de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, chancelier des ordres de Russie, grand-croix de la légion d'honneur, membre des ordres de Prusse, de Danemarck, de Bavière, etc., naquit, en 1752, d'une des familles les plus illustres de la Russie. Le jeune Kourakin fut élevé avec le grand-duc Paul, depuis empereur, qui eut toujours pour lui une bienveillance portée jusqu'à l'intimité. Il l'accompagna dans ses voyages en Allemagne, en France et en Italie. Nommé en 1796 ministre et vice-chancelier de l'empire, il se démit de ses fonctions, après la mort violente de Paul I<sup>er</sup> ( en 1801 ), et s'absenta quelque temps de la cour. Cependant, cédant aux

ordres de l'empereur Alexandre, fils et successeur de Paul, il accepta en 1802 l'ambassade de Vienne. Ce fut le prince de Kourakin qui entama les négociations avec la France, et signa le traité de paix de Tilsitt en 1807. Alexandre le créa alors conseiller privé de première classe, et feld maréchal; et l'année suivante, il le nomma son ambassadeur à Paris, où il demeura quatre années. Le prince de Kourakin faillit périr à l'occasion de la fête que le prince de Schwartzemberg, ambassadeur de François II, donnait à Napoléon pour célébrer son mariage avec une archiduchesse d'Autriche, fille de cet empereur. Le feu prit à la salle du bal, et dans la confusion générale, il tomba dans l'escalier, fut foulé aux pieds, et perdit connaissance. Quand on l'emporta, il était couvert de blessures qui le firent long-temps souffrir, et plusieurs brûlures qu'il avait à la main ne purent être cicatrisées entièrement. La Russie ne voulant plus adhérer au système continental, établi par Bonaparte contre le commerce anglais, la bonne harmonie fut altérée entre les deux empereurs. Le prince de Kourakin montra dans les négociations qui eurent lieu à cette occasion les talens d'un habile diplomate, et une fermeté qui fait honneur à son caractère. Napoléon lui ayant dit : « J'ai 500,000 hommes pour mes amis ou contre mes ennemis : — Non, sire, vous n'en avez que 250,000, » lui répondit Kourakin. Il avait obtenu ces renseignements exacts de deux commis au ministère de la guerre, qui furent condamnés par une commission militaire à être fusillés. La guerre contre la Russie ayant été déclarée en mai 1812, le prince de Kourakin se retira dans une maison de campagne qu'il avait à Sèvres, où il attendit long-temps ses passeports. Avant la rupture définitive de la paix, il s'établit, entre les agents français, le comte de Romanzow et le prince de Kourakin, une correspondance officielle qui offre un grand intérêt politique. Quand il lui fut permis de quitter la France, le prince de Kourakin se rendit à Memel, où on lui refusa de nouveau des passeports. Sa position devint alors très critique : la communication entre Memel et Wilna, où se trouvait l'empereur Alexandre, était interrompue, et le prince de Kourakin ne pouvait pas même faire parvenir ses lettres à son souverain. Cependant les Français s'avancèrent vers Moscou, et le

prince Kourakin apprit à Memel l'incendie de cette ville, qui lui causa des pertes considérables. La retraite désastreuse des Français lui permit de rejoindre l'empereur Alexandre, dont il reçut un honorable accueil. Le sénat russe, qui, après le succès des alliés en Allemagne, avait décerné le titre de *Béni* à l'empereur, choisit le prince de Kourakin pour aller le complimenter. A Berlin, il fut attaqué d'une longue maladie, qui l'empêcha de prendre part aux affaires. Alexandre le nomma ensuite son conseiller d'état; et en 1817, il lui donna la permission de voyager en pays étrangers. L'empereur lui continua pendant tout ce temps ses appointemens, pensions, et *argent de table*, et ajouta dans sa dépêche : « Quand » il aura obtenu du soulagement dans son » état actuel, le prince de Kourakin ne se » refusera pas, sans doute, à être de nouveau utile à son pays..... » Il se trouva à Paris au mois de septembre 1822; l'année suivante, il partit pour Saint-Petersbourg, et mourut dans cette ville, vers la fin de 1824, âgé de 73 ans. Sa mort fut vivement sentie par l'empereur Alexandre, qui avait en lui un sujet aussi distingué par ses talens que par sa loyauté et son zèle.

\* **KOUTOUSOFF - DE - SMOLENSK** (MICHEL JAVRIONOVITCH - GOLENITCHEFF), général russe, né en 1745, termina son éducation à Strasbourg, où il apprit le français et l'allemand : il commença sa carrière militaire à 16 ans, servit d'abord dans l'artillerie comme caporal, et devint la même année lieutenant dans le régiment commandé par le célèbre Suwarow. Le prince de Holstein-Beck le choisit en 1762 pour son aide-de-camp. En 1764 il fut envoyé en Lithuanie avec le grade de capitaine, et fit cinq campagnes contre les Polonais. Il passa en 1770 à l'armée de Romanzoff, qui se battit contre les Turcs avec tant de succès. Le jeune Koutousoff s'était fait remarquer au combat de Ribaja-Moguilla, le 10 juin 1770; à celui de Pruth le 5 juillet; au passage de la Lagre et à la bataille de Kagoul. Nommé successivement major, lieutenant-colonel, colonel, général-major, il signala sa valeur en plusieurs occasions, notamment au siège d'Ismailow, (1790) où il vint prendre le commandement de la 6<sup>e</sup> colonne, qu'il conduisit au terrible assaut où les Turcs perdirent plus de 30,000 hommes. Devenu lieutenant-général en 1791, il contribua au

gain de la bataille de Matchine, qui amena la paix. Il se signala encore dans la guerre qui eut lieu entre l'Autriche et la France, notamment à Crems, où le combat fut très opiniâtre et le succès balancé. Il perdit la bataille d'Austerlitz; mais elle avait été livrée contre son avis; il voulait qu'après avoir on se réunit au général Beningseu qui arrivait avec des forces considérables. Lorsque la paix fut conclue, il se rendit en Ukraine, ensuite à St.-Petersbourg. Il fut chargé en 1809, à la mort du comte de Kamensky, du commandement des troupes destinées à combattre les Turcs. Après quelques avantages, il parvint à envelopper le grand-visir Nazir-Pacha, et le força de se rendre à discrétion le 26 novembre 1811, quoique son armée fût inférieure à celle de l'ennemi. Un succès si important lui valut le titre de comte et un portrait enrichi de diamans; mais il devait bientôt obtenir une gloire plus réelle et surtout plus utile à sa patrie. Il parvint par d'habiles négociations à conclure une paix avantageuse, lorsqu'il lui était ordonné de la faire à tout prix, parce qu'elle était devenue de la plus urgente nécessité. Il la signa à Bucharest, le 16 mai 1812. L'empereur Alexandre, pour le récompenser d'un si grand service, l'éleva à la dignité de prince. Lorsque la guerre éclata entre la France et la Russie, il fut nommé généralissime des armées russes, et il livra, le 26 août 1812, à Bonaparte, la bataille de la Moskowa, la plus sanglante qui ait été donnée dans cette guerre. Les talens et la bravoure qu'il y développa le firent nommer feld-maréchal. Pendant Bonaparte pénétra dans Moscou; pendant ce temps son habile adversaire, se recrutant chaque jour, l'environnait de toutes parts, et lui coupait toute communication avec le Sud. Il le força, après l'avoir battu à Dorogobouj et Krasnoj, de se rejeter vers le nord et de parcourir de nouveau un pays dévasté et ruiné, où il perdit presque toute son armée dans les glaces. Les débris qui en échappèrent ne durent leur salut qu'aux fautes de quelques généraux subalternes. Koutousoff obtint pour ce nouveau triomphe, le grand cordon de Saint-George. Les Russes pénétrèrent ensuite en Prusse, et de là en Saxe; mais tandis qu'ils assuraient ainsi l'indépendance de l'Allemagne, leur général, atteint d'une maladie cruelle, suite de ses longs travaux, était près de terminer sa glorieuse carrière. Il mourut le 16 avril

1813, dans la petite ville de Bunzlau, en Silésie, au moment de voir ses travaux couronnés par les plus grands résultats. Livré dès l'enfance à l'étude de l'art militaire, il en avait long-temps médité les principes et pratiqué les opérations. Il ne donnait rien au hasard, et jamais il ne s'écartait des règles établies. Il parvint ainsi à porter la gloire des armes russes plus loin que tous ceux qui l'avaient précédé. Son caractère était liant, ses mœurs douces; il aimait la littérature française, cultivait les arts avec succès, et parlait purement plusieurs langues.

**KRACHENINNIKOW** ou **KRASCHENINNIKOF** (ETIENNE), voyageur russe, né à Moscou, en 1712, fut du nombre des jeunes élèves attachés aux professeurs de l'académie de St.-Pétersbourg. Cette compagnie ayant envoyé quelques-uns de ses membres au Kamtschatka, par ordre de l'impératrice, en 1733, pour donner une relation de ce pays, le jeune Kracheninnikow suivit le professeur d'histoire naturelle. Il en revint en 1743, avec un certain nombre d'observations, dont quelques-unes peuvent paraître intéressantes. L'académie le nomma adjoint en 1745, et professeur de botanique et d'histoire naturelle en 1753. Il mourut en 1754; il avait été chargé par sa compagnie de dresser une *Relation* des découvertes des académiciens, et de la combiner avec celle de M. Stellert, qui était mort en 1745. C'est cet ouvrage dont la traduction forme le second volume du *Voyage de Sibérie*, de l'abbé Chappe d'Auteroche, Paris, 1768, 2 tomes en 3 vol. in-4°, avec fig., magnifiquement exécuté. Il avait été publié séparément en 1767, 2 vol. in-12. La meilleure traduction est celle de Saint-Pré, Amsterdam, 1771, 2 vol. in-8°.

**KRANTZ** ou **CRANTZ** (ALBERT), chroniqueur allemand, professeur de philosophie et de théologie à Rostock, puis doyen de l'église de cette ville, qui était sa patrie, naquit vers le milieu du 15<sup>e</sup> siècle, fut employé par les villes anséatiques dans diverses négociations, et s'en acquitta avec autant d'intelligence que de zèle. Il était l'arbitre des différends, la ressource des pauvres et l'exemple de son chapitre. Il fut choisi pour médiateur entre les rois de Danemarck et de Holstein, en 1500. Cet homme estimable mourut en 1517, laissant plusieurs ouvrages. Les plus connus sont : *Chronica regnorum Aquiloniorum Danie, Suecicæ.*

*Norwegicæ*, Strasbourg, 1546, in-fol., réimprimée à Francfort dans le même format, par les soins de Jean Wolf; | *Saxonia, sive De Saxonice gentis vetusta origine*, Francfort, 1573, 1580, 1621, in-fol.; | *Wandalia, sive Historia Wandalorum*, Cologne, 1600, in-fol., réimprimée avec plus de soin en 1619, à Francfort, in-fol., par Wechel; | *Metropolis, sive Historia ecclesiastica Saxonie*, Francfort, 1573, 1590 et 1627, in-fol. Elle ne regarde que l'histoire de Westphalie de Jutland. | *Ordo missæ, secundum ritum Ecclesie Hamburgensis*, Rostock, 1503, in-fol., etc. Tous les ouvrages de cet auteur offrent beaucoup de recherches; mais il se perd quelquefois dans les origines des peuples, quoiqu'il soit le premier qui ait travaillé à purger l'histoire septentrionale des fables dont elle était farcie. Si ses *Histoires* ont été mises à l'*Index*, avec la clause *donec expurgentur*, c'est que les sectaires les ont défigurées : car Krantz était très bon catholique, et mourut avant que Luther eût produit le triste schisme qui a désolé l'église d'Allemagne. Voyez les *Mémoires de Nicéron*, tom. 58.

**KRASICKI** (IGNACE), comte de Siczen, évêque polonais, né à Doubiecko le 3 février 1735, d'une famille illustre dans les sciences et dans les armes, fut destiné par ses parens à l'état ecclésiastique, et devint prince évêque de Warmie, puis archevêque de Gnesne. Krasicki fut un des plus célèbres littérateurs polonais du 18<sup>e</sup> siècle : ses vers et sa prose, qui se distinguent par le goût, l'agrément et la facilité, lui ont valu le surnom de *Voltaire de la Pologne*. Il excellait dans la peinture des ridicules; ne pouvant défendre sa patrie comme la plupart de ses amis, avec l'épée, il la défendit avec sa plume. Lorsque la Pologne eut été partagée pour la première fois en 1772, et que par suite de ce partage, il se trouva sous la dépendance de la Prusse et perdit en conséquence le titre de sénateur de la Pologne, il se retira à Berlin, où le fameux Frédéric l'honora de son amitié. Ce prince lui ayant dit un jour : *Monsieur l'archevêque, j'espère que vous me ferez entrer en paradis sous votre manteau épiscopal.* — *Non, Sire*, répondit le Prêlat, *Votre Majesté me l'a rogné si court qu'il me serait impossible d'y cacher de la contrebande.* Le comte Krasicki est mort à Berlin le 14 mars 1801. On a de lui : | *Les aventures de Nicolas Doswiadczynski*, 1775, in-8°;

| la *Mycheïde*, 1776, 1780, in-8°, poème héroï-comique en 10 chants, sur l'aventure du roi Popiel mangé par les rats, au rapport d'une ancienne chronique de l'évêque Kadlubek. Ce poème a été traduit en français par Dubois en 1784, puis par J. B. Lavoisier, sous le titre de la *Sourriade*, Paris, 1818, in-8°; | la *Monarchie* ou la *Guerre des Moines*, 1778, poème en 6 chants, qui passe pour son chef-d'œuvre et qui fut fait à la sollicitation de Frédéric; plusieurs livres de *Fables et Contes*, 1779, in-8°; M. de Vienne en a traduit plusieurs en vers français, Paris, 1828, in-8°; | des *Satires*, 1780; | la *Guerre de Chocim*, poème épique en 12 chants, 1780, in-8°; c'est le premier poème épique en 12 chants qui ait paru en Pologne: le sujet est tiré des victoires remportées sous le règne de Sigismond III, par Chodkiewicz, sur le sultan Osman. | Des *Lettres et Mélanges* en prose et en vers; | *L'histoire, partagée en deux livres*; | la traduction en polonais d'une partie des *poésies d'Ossian*, celle des *Vies des grands hommes de Plutarque*, etc. Ses ouvrages ont été recueillis pour la plupart et publiés par François Dmochowski, Varsovie, de l'imprimerie des Pieristes, 1803 et suiv., 10 vol. in-8°. Entre autres éditions faites plus récemment, nous devons mentionner celle qu'on a donnée à Paris en 1830. Le libraire Barbezat, qui a publié plusieurs ouvrages relatifs à la Pologne, a publié les *Oeuvres complètes de Krasicki*, en un seul volume à deux colonnes, petit-texte, avec le portrait de l'auteur. J.-B. Lavoisier, chanoine de Mohilew, a traduit en français les *Aventure de Nic. Doswiadczynski*, Paris, 1818, 1 vol. in-8°, précédées de l'*Eloge de Krasicki* par Stanislas-Kostka Potocki, sénateur palatin (voyez POTOCKI).

**KRATZ.** Voyez FISCHET.

**KRATZ** (GEORGES), né à Schongau en Bavière, en 1714, jésuite en 1750, enseigna les mathématiques dans l'université d'Ingolstadt, avec une réputation extraordinaire, et mourut à Munich en 1766. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, entre autres: | *De viribus corporum*; | *De genuino principio æquilibrii corporum solidorum*, Ingolstadt, 1739; | *Observatio transitus Veneris per discum solem*, 6 junii 1761; | *Methodus cujuscumque non perfecte quadrati radicem verè quam proximam brevi labore determinandi*, 1762; | *De ratione motus mediæ lunæ a terra ad vires quibus in*

*lunam premitur*, 1762. On a publié après sa mort, *Nova virium theoria de pressione fluidorum*, Ingolstadt, 1765, et *Principia hydraulica*, Ingolstadt, 1770.

**KRAUS** ou **KRAUSEN** (JEAN-ULRICH), habile graveur allemand, né en 1645 à Augsbourg, dont nous avons l'ancien et le nouveau Testament, très élégamment exécutés en taille-douce. La délicatesse des figures fait rechercher le recueil qu'on en fit à Augsbourg en 1703, 2 vol. in-fol., qui doivent contenir 135 planches. Les Epîtres et Evangiles sont gravés séparément en 1706, 1 vol. in-fol. L'explication étant en allemand, cet ouvrage ne peut être recherché de ceux qui ne savent pas cette langue, qu'à cause de la beauté des gravures. Voyez WEIGEL. Kraus est mort dans sa patrie en 1719.

**KRAUS.** Voyez CRUSIUS.

\* **KRAUSE** (CHARLES-CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC), docteur en philosophie et l'un des plus savans professeurs de l'Allemagne, naquit en 1781, à Eisenberg, dans le duché de Saxe-Gotha. Il suivit, à l'université d'Iéna, les cours de philosophie de Fichte et de Schelling, et il donna, de 1802 à 1804, dans la même université, des leçons particulières de mathématiques, de philosophie et de droit naturel avec le titre de professeur extraordinaire. Il se rendit ensuite à Rudolstadt, où il examina en détail le célèbre musée du prince de Schwartzbourg, et de là à Dresde, où il se livra à des recherches sur l'histoire des beaux-arts. Les événemens de la guerre l'en firent sortir en 1813, et Krause alla à Berlin, où il tint plusieurs cours gratuits et publics, et fonda, avec quelques autres savans, la société de langue allemande, dont les statuts, imprimés en 1817, ont été rédigés par lui. L'accroissement de sa famille, et la difficulté d'obtenir en Prusse une place convenable, le déterminèrent à retourner à Dresde. Deux ouvrages qu'il publia dans cette ville, et intitulés, le premier: *Les trois plus anciens monumens de l'art*, et l'autre: *Origine des idiômes du peuple allemand*, lui assignèrent un rang parmi les hommes les plus érudits de sa patrie. En 1817, il voyagea avec un de ses amis en Allemagne, en Italie et en France, puis il obtint une chaire de philosophie à l'université de Göttingue. Krause est mort à l'âge d'environ 52 ans, le 27 septembre 1832, d'une attaque d'apoplexie, à Munich, où il s'était rendu pour rétablir sa santé. On a de lui plusieurs ouvrages, tels

que : | *Système de morale*, Leipsick, 1810, | *Archétype de l'humanité*, 2<sup>e</sup> édition, Dresde, 1819; | *Géométrie transcendante*, Berlin, 1825; | *Cours de philosophie*, Göttingue, 1828. Affilié à la franc-maçonnerie, Krause étudia l'histoire de cette société, et publia quelques brochures assez curieuses dans lesquelles il démontre combien la conduite mystérieuse affectée par la plupart des francs-maçons était ridicule et absurde.

\* KRAY (N...., baron de), général autrichien, né en Hongrie, d'une famille distinguée, prit le parti des armes; après avoir fait la guerre contre les Turcs, en qualité de colonel, il fut nommé général-major à la paix, en récompense de ses faits d'armes, et servit d'une manière distinguée en 1795, 94 et 95, dans les Pays-Bas et sur le Bas-Rhin. Elevé l'année suivante au grade de feld-maréchal-lieutenant, il continua de rendre à l'armée les plus grands services, et il se fit surtout remarquer par ses manœuvres savantes, aux batailles d'Altenkirchen, de Bamberg, Vetzlar et Giessen. Au commencement de l'année 1797, cette même armée dans laquelle servait Kray, et qui était commandée par Werneck, fut mise en déroute par les troupes de Hoche : presque tous les officiers généraux furent, à la suite de ce désastre, traduits devant un conseil de guerre tenu à Vienne : Kray qui était de ce nombre fut acquitté. Dans le mois de juillet, et après la mort du prince d'Orange, il prit le commandement des troupes autrichiennes. En 1799, il fut envoyé en Italie, et il prépara, par les avantages qu'il y obtint, les succès des généraux Mélas et Suwarow. Chargé du siège de Mantoue, il s'en empara après deux mois de travaux, et reçut de l'empereur l'accueil le plus flatteur lorsqu'il se rendit à Vienne en 1800. Peu après on lui confia le commandement de l'armée du Rhin, que quittait l'archiduc Charles; mais ses succès ne furent pas aussi brillants dans cette campagne que dans les précédentes. Il mourut à Vienne, en janvier 1804. On le regarde comme un des généraux les plus habiles qui aient commandé les Autrichiens pendant la guerre de la révolution.

\* KRESA (JACQUES), jésuite allemand, né en Moravie en 1648, avait fait ses premières études à Brinn. On ignore l'époque précise de son entrée dans la société; mais peu de ceux qu'elle admit dans son sein contribuèrent davantage à son illustra-

tion. Le père Kresa avait, pour ainsi dire tout étudié et presque tout appris. Ceux qui ont fait mention de lui parlent de la vaste étendue de ses connaissances : il écrivait et parlait avec une singulière facilité le latin, le grec, l'hébreu, l'italien, le français, l'espagnol et le portugais. Il possédait à fond la philosophie et la théologie, et était un des plus habiles mathématiciens de son siècle; il fut professeur d'hébreu à Prague et à Olmutz. Sur sa réputation, on l'appela à Madrid pour professer les mathématiques, et il passa quinze ans dans cet emploi; cela ne l'empêchait ni de prêcher ni de diriger les consciences. Il fut en Espagne confesseur du roi et de la reine; il l'avait été précédemment du roi et de la reine de Bohême. Il était allé en Bohême après la mort de Charles II, mais on le fit revenir sous son successeur. Pendant il retourna à Brinn, et y mourut en 1715, à l'âge de 67 ans. On a de lui : | une *Traduction* d'Euclide en espagnol; | *Analysis speciosa trigonometriæ sphericæ, primo mobili, triangulis rectilineis, progressionibus arithmeticæ et geometricæ, aliisque problematibus*, a R. P. Jacobo Kresa, Prague, 4 vol. in-4<sup>o</sup>, 1721; œuvre posthume.

KRETZCHMER (PIERRE), né dans le Brandebourg vers 1700, conseiller des domaines du roi de Prusse, mort en 1764, se distingua par sa patience en fait d'expériences économiques, d'agriculture, et par des observations plus curieuses qu'utiles et praticables. La plus fameuse est celle qu'il annonça dans un excellent *Mémoire* sur la multiplication d'un grain d'orge. Les tiges d'une touffe d'herbe, produite par ce grain semé au printemps, ayant été transplantées ailleurs, produisirent d'autres touffes; et ainsi de suite par le même procédé, ce grain produisit jusqu'à 15,000 épis. On sent que cette découverte, si c'en est une (car on peut donner la même fécondité à toutes les plantes qui se propagent par marcottes), demande trop de bras pour être de quelque utilité. Ce même auteur s'était proposé d'introduire en Prusse le labourage à deux charrues : il le proposa dans un autre *Mémoire*. L'idée n'était pas neuve, Olivier de Serres en parle dans son *Théâtre d'agriculture*; et il faut bien qu'on ne l'ait pas trouvée avantageuse, puisqu'on ne s'est point avisé de la réaliser.

\* KREUTZ, ou CREUTZ, ou CREUZ (FRÉDÉRIC-CHARLES-CASIMIR, baron de), poète allemand, l'*Young* de son pays,

naquit à Hambourg sur le Hartz, en 1724, et mourut à l'âge de 45 ans, le 6 septembre 1770. Ses ouvrages, tous fort lugubres, ont été publiés et recueillis. Ils comprennent : | le poème intitulé : *Les Tombeaux*, Francfort-sur-le-Mein, 1769. Nulle méthode, de l'obscurité, des vers parfois prosaïques et durs, de grandes beautés, des images sublimes, un sentiment profond du sujet, voilà les défauts et les qualités de cet ouvrage. Il serait à souhaiter qu'il fût traduit en français. | *Des Odes* : la diction en est pure, noble ; mais on n'y trouve pas ce feu, cette élévation que demande la poésie lyrique. | *Sénèque*, tragédie en 5 actes. Elle eut peu de succès. parce qu'on n'y remarque presque aucune situation intéressante. | *Essais sur l'homme*. L'auteur, après avoir parlé du bonheur en général, entre dans quelques détails sur celui que l'homme peut trouver en cultivant les sciences et les arts ; et il attaque souvent les principes que Rousseau a présentés sur ce sujet.

\* KREUTZER (RODOLPHE), célèbre compositeur de musique, et l'un de nos premiers violonistes, naquit à Versailles en 1767 d'un musicien attaché à la chapelle du roi, et fut élevé par son père, puis par A. Stamitz. Il cultiva les heureuses dispositions qu'il avait pour le violon, et à l'âge de 13 ans, il parut au concert spirituel et y exécuta avec un art et un aplomb qui excitèrent l'étonnement et l'enthousiasme un concerto qu'il avait composé lui-même. Admis à la cour, il joua dans plusieurs occasions, et mérita par son talent la protection de la reine qui l'appela dans ses concerts particuliers. Kreutzer fit partie du conservatoire dès sa création ; il fut envoyé en 1797 en Italie pour y recueillir les ouvrages des maîtres de l'école italienne, et voyagea en Allemagne ainsi qu'en Hollande : à son retour il devint successivement premier violon de la chapelle et de la musique particulière de Bonaparte, premier violon de l'académie de musique ; premier violon à l'école de musique et de déclamation, et premier chef d'orchestre de l'académie royale de musique. Il publia plusieurs concertos et fit représenter plusieurs opéras qui obtinrent du succès, surtout celui de *Paul et Virginie* qui est un de ses principaux titres de gloire. Voici la liste des principaux ouvrages de Kreutzer : — I. A l'Académie de musique : | *Astyanax*, opéra en trois actes, paroles de Desjauré, 1801, remarquable par un air du

caractère le plus tragique, et surtout par les chœurs ; | *Flaminius à Corinthe* (avec Nicolo), paroles de Guilbert et Lambert, 1801 ; | *Aristippe*, opéra en deux actes, paroles de MM. Giraud et Leclerc, 1808, ouvrage gracieux ; | *La mort d'Abel*, opéra en trois actes, paroles de M. Hoffmann, 1810 ; | le *Triomphe du mois de mars*, opéra en un acte, paroles de M. Dupaty, 1811 ; | l'*Oriflamme* (avec MM. Michel, Paer et Berton) opéra en un acte, paroles de MM. Etienne et Baour-Lormian, 1814 ; | *La princesse de Babylone*, opéra en 5 actes, paroles de M. Tigée, 1815 ; | les *Deux rivaux* (avec MM. Persuis, Spontini et Berton), opéra en un acte, paroles de MM. Dieulafoi et Brifaut. Kreutzer a composé la musique de plusieurs ballets : *Paul et Virginie*, 1806 ; *Antoine et Cléopâtre*, 1808 ; la *Fête de mars*, 1809 ; l'*Heureux retour* (avec MM. Persuis et Berton), 1813 ; le *Carnaval de Venise*, 1817 ; la *Servante justifiée*, 1818 ; *Clari*, 1820. — II. A l'Opéra comique : | *Jeanne-d'Arc* ; | *Lodoïska* dont l'ouverture est connue de tout le monde ; | *Paul et Virginie* ; | le *Franc Breton* ; | *Charlotte et Werther* ; | le *Petit page* ; | *François I<sup>er</sup>* ; | *Jadis et aujourd'hui* ; | *L'Homme sans façon* ; | le *Camp de Sobieski* ; | *Constance et Théodore* ; | le *Béarnais* (1814) ; | la *Perruque et la Redingotte* (1814) ; | le *Maitre et le Valet* (1816), etc. On doit encore à Kreutzer des concertos de violon, des symphonies concertantes, des quatuor, des trios, des duos et des sonates de violon. Il est auteur avec M. Baillot de l'excellente méthode de violon rédigée pour l'enseignement du conservatoire de musique. Cet habile virtuose est mort âgé de 64 ans, à Genève, au mois de janvier 1831. — KREUTZER (AUGUSTE), élève de son frère Rodolphe, fut aussi premier violon à l'Opéra, et membre de la chapelle du roi, et succéda à son frère comme professeur au Conservatoire. Il s'était distingué dans l'exécution des concertos de Viotti et de R. Kreutzer, et composa aussi un concerto remarquable. Il est mort à Paris vers la fin d'août 1832.

\* KRIEG (JEAN-FRÉDÉRIC), général badois, naquit à Lahr, en Souabe, en 1750. Entré dans les armées françaises, à l'âge de 16 ans, il fit toutes les campagnes de la guerre d'Hanovre, sous le comte Maurice, maréchal de Saxe. Il reçut sept blessures à la bataille de Rosbach, et y fut fait capitaine de cavalerie par le maréchal de Broglie, qui le nomma major de la



même arme, à la bataille de Minden. A celle de Klosterkamp, en protégeant la retraite de l'armée française, il reçut seize blessures qui le mirent hors d'état de reparaître à l'armée pendant trois ans. Une batterie flottante qu'il commandait au siège de Gibraltar, en 1782, ayant été défaite, il fut obligé de se sauver à la nage. Il commandait en second à Thionville, lorsque cette place fut assiégée; il parut dans toutes les sorties. Les nombreux services que Krieg avait rendus à la France n'empêchèrent pas qu'il ne fût arrêté en 1793. On le transféra à Paris, où il languit dans les prisons pendant 15 mois. Nommé ensuite chef d'une armée de la Vendée, il y donna de nouvelles preuves de ses talens et de sa valeur, et il ne la quitta que pour venir occuper la place de commandant en chef de Paris, laquelle il remplit pendant 18 mois. Au bout de ce temps, il demanda et obtint sa retraite. Alors il se fixa à Bar-sur-Ornain, où il se montra le soutien des pauvres, après s'être montré le père des soldats. Il mourut dans cette ville en 1800, ayant 54 ans de service effectif, dans lequel il avait reçu 33 blessures.

**KROMAYER (JEAN)**, né en 1576, à Dobelen, en Misnie, fut ministre à Eisleben, prédicateur de la duchesse douairière de Saxe, et enfin surintendant à Weimar, où il mourut en 1643. On a de lui : | *Harmonia Evangelistarum* ; | *Historiæ ecclesiasticæ Compendium* ; | une *Paraphrase* estimée, sur Jérémie et sur les Lamentations; elle se trouve dans la Bible de Weimar.

**KROMAYER (JÉROME)**, neveu du précédent, né à Zeitz en 1610, mort en 1670, à Leipsick, où il était professeur d'histoire, d'éloquence et de théologie, a donné plusieurs ouvrages infectés des erreurs de Luther, entre autres : | *Theologia positivo-polemica* ; | *Historia ecclesiastica* ; | *Polymathia theologica*, etc.

**KROUST (JEAN-MARIE)**, entra chez les jésuites, fut professeur de théologie plusieurs années à Strasbourg, puis confesseur de Mesdames de France, en particulier de madame la dauphine, mère des rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Il travailla quelque temps au *Journal de Trévoux*. Il mourut à Brumpt en Alsace, en 1770. On a de lui un ouvrage en latin, en 4 vol. in-8°, intitulé : *Institutio clericorum*, Augsbourg, 1767. Ce sont des méditations pour tous les jours de l'année, très propres à former les prêtres

à la sainteté de leur état, et au ministère de la chaire. Il a encore donné un vol. in-8°, contenant une *Retraite* de huit jours, à l'usage des ecclésiastiques; réimprimée à Fribourg, en Brisgau, 1765, à Augsbourg, en 1792. On trouve dans ces livres le langage onctueux de l'Écriture et des Pères.

\* **KRUDENER** ou **KRUDNER (JULIE** ou **VALÉRIE** de **WITTINGHOFF**, baronne de), femme d'un gentilhomme livonien, qui fut ambassadeur de Russie à Madrid, à Copenhague et à Berlin, et qui mourut dans cette dernière ville en 1802, se fit la réputation d'illuminée ou d'enthousiaste. Née en 1766 à Riga en Courlande, d'une famille noble et opulente de cette contrée de l'empire russe, elle était fille du baron de Wittinghoff, gouverneur de cette ville, et arrière-petite-fille du célèbre maréchal Munich. Son père la conduisit à Paris à l'âge de neuf ans, et sa maison devint le rendez-vous des plus célèbres philosophes du jour, parmi lesquels on comptait alors Diderot, d'Alembert, Helvétius et Grimm. A l'âge de 14 ans, elle était citée comme un modèle de beauté et d'esprit : mais on remarquait déjà en elle un caractère ardent et une imagination exaltée. « Une physionomie ravissante, » dit un de ses biographes, un esprit facile et léger, des traits mobiles qui ex- » primaient toujours le sentiment et la » pensée; une taille moyenne et parfaite : » des yeux bleus toujours sereins, tou- » jours vifs, dont le regard pénétrant sem- » blait vouloir, comme disait si bien Di- » derot, *traverser le passé ou l'avenir* ; » des cheveux cendrés retombant en bou- » cles sur ses épaules; quelque chose de » neuf, de singulier, d'imprévu dans ses » goûts et ses mouvemens : tels étaient les » avantages qui distinguaient la baronne » Valérie de Krudener. » Mariée au baron de Krudener, elle le suivit dans différens voyages, notamment à Venise où celui-ci resta plusieurs années comme ambassadeur. Une passion fatale qu'elle inspira au secrétaire de légation de son époux fit alors beaucoup de bruit. Le malheureux jeune homme, n'osant avouer l'état de son cœur, ou n'espérant pas de retour, quitta la maison de l'ambassadeur et se retira dans les montagnes de la Suisse où il mourut de consommation. M<sup>me</sup> de Krudener avait des mœurs légères, mais au fond exemptes de blâme; elle avait un amour-propre assez vain pour désirer de faire des conquêtes et elle se plaisait même à

en faire l'énumération. De là une foule d'aventures romanesques dont on trouve les détails plus ou moins amplifiés dans le roman publié par elle sous le titre de *Valérie ou Lettres de Gustave de Linar à Ernest de G....* Paris, 1805, 5<sup>e</sup> édition 1805, 2 vol. in-12, ouvrage qui a eu depuis une continuation. (Voyez le tom. 50 des *Oeuvres du Prince de Ligne*.) En 1791 elle était mère de deux enfans lorsque son époux rompit avec elle par un divorce. Au commencement de la révolution française, elle séjourna dans le midi de la France, avec sa belle-fille Sophie de Krudener, mariée depuis à un espagnol. Elle voyagea ensuite en Allemagne, en Suisse, en Italie, et elle était à Berlin en 1805 : elle avait été admise à l'intimité de la reine de Prusse, et elle fut témoin de la mort de cette malheureuse princesse. Cet événement fit sur elle une forte impression, et elle se jeta tout à coup dans l'enthousiasme religieux le plus exagéré. Disciple du fameux visionnaire allemand Iung Stilling, dont elle outrepassa bientôt le mysticisme, elle commença ses excursions à Heidelberg en 1815 ; chassée du royaume de Wurtemberg, elle eut le même sort dans le duché de Bade. M<sup>me</sup> de Krudener se présentait sous la forme d'une Madeleine pénitente : elle se disait envoyée de Dieu, pleurait sur les hommes, sur leurs erreurs, sur les siennes, et se croyait appelée à rétablir sur la terre le règne du Christ. En 1814, elle suivit à Paris l'empereur Alexandre qu'elle appelait l'oint du Seigneur, et qu'elle regardait comme choisi d'en-haut pour être le régénérateur du monde. Ce monarque assista plusieurs fois à la célébration des mystiques exercices de la moderne prêtresse. M<sup>me</sup> de Krudener prophétisait, et, il faut le dire, parmi ses prophéties, il y en eut quelques-unes qui s'accomplirent ; par exemple, la chute de Bonaparte, son retour de l'île d'Elbe et les événemens de Waterloo. Plusieurs grands personnages ont cru qu'elle exerçait sur Alexandre une grande influence, et ils ont été jusqu'à lui attribuer l'idée première de la *Sainte alliance*. M<sup>me</sup> de Krudener n'eut d'autre appui que ses talens et son adresse. La nouvelle prophétesse reprit ses prédications après avoir quitté Paris. Elle s'était associé un ministre de Genève nommé Empeytaz. On ne saurait déterminer quelle espèce de secte ou de doctrine pouvait résulter des principes d'une dame née dans l'église grecque schismatique,

et de ceux d'un ministre de Calvin. Les uns crurent que la secte qu'ils voulaient établir était celle dite des *piétistes* ; d'autres l'assimilèrent à celle des *methodistes*, des *puritains*, etc., etc. ; mais il est prouvé qu'elle ne ressemblait à aucune ; que tantôt l'*inspirée* parlait de Dieu sans se souvenir de J.-C. et tantôt menaçait des châtimens du Ciel sans faire mention du Père ni du Fils. Comme elle avait laissé dans le pays de Bade de nombreux prosélytes, elle demanda la permission d'y faire encore une mission : ne pouvant l'obtenir, elle écrivit au ministre du grand-duc une lettre qu'elle fit imprimer, datée du 17 février 1817, et où l'on remarquait, entre autres, le passage suivant : « Je n'aurai pas à me défendre là où je n'aurai pas à traverser le désert de la civilisation, et à lutter contre des lois réprouvées par le seul code que je reconnaisse, celui du Dieu vivant. » Dans une autre lettre au même ministre elle s'exprime de la sorte : « C'est au Seigneur à ordonner, et à la créature à servir, c'est lui qui expliquera pourquoi la voix d'une faible femme a retenti devant les peuples, a fait ployer le genou au nom de J.-C., arrêté le bras du scélérat, fait pleurer l'aride désespoir, demandé et obtenu de quoi nourrir des milliers et milliers d'affamés... Il fallait une mère pour avoir soin des orphelins, et pour pleurer avec les mères... une femme élevée dans les demeures du luxe, pour dire aux pauvres qu'elle était plus heureuse sur un banc de pierre, en les servant... ; une femme simple et non aveuglée par le faux savoir et qui pût confondre les sages... ; une femme courageuse qui, ayant tout possédé sur la terre, pût dire même aux rois que tout n'est rien ; qui détronât les préjugés et les idoles des salons, en rougissant d'avoir voulu briller par quelques misérables talens... » On conviendra aisément que malgré ce mélange d'humilité et de vanité, un pareil langage pouvait séduire des gens de bonne foi et surtout des paysans, dont M<sup>me</sup> de Krudener s'attirait d'ailleurs la vénération par d'abondantes aumônes. En entrant en Suisse, elle s'arrêta à Bâle, et logea à l'auberge du *Sauvage*, où elle forma des exercices spirituels. Ces exercices, commencés d'abord dans la chambre de M<sup>me</sup> de Krudener, furent transportés dans la grande salle de l'auberge, qui pouvait à peine contenir les auditeurs, dont le nombre augmentait de jour en jour. Après

une longue oraison mentale, M. Empeytaz récitait une prière, suivie d'un discours que terminait une autre prière que les assistans faisaient à genoux. Quand on avait fini cet acte préliminaire de piété, quelques-uns obtenaient une audience particulière de M<sup>me</sup> de Krudener, que l'on apercevait souvent au fond de plusieurs chambres sombres, à genoux, en habit de prêtresse. Son œil pénétrant observait ceux dont le recueillement et la crédulité donneraient plus de pouvoir à son influence; elle en fit l'épreuve avec succès sur plusieurs jeunes gens, notamment sur de jeunes demoiselles, appartenant aux familles les plus distinguées. Elles auraient tout sacrifié pour M<sup>me</sup> de Krudener; mais les pères et mères ne partageaient pas cet enthousiasme. Les exercices publics, et surtout les conférences particulières, parurent suspects aux autorités, qui en défendirent la continuation. La prophétesse et son associé, n'ayant pu établir leurs missions aux environs de Bâle, se rendirent dans le canton d'Arau, où ils formèrent un grand nombre de prosélytes. Les paysans désertaient leurs campagnes et venaient écouter les prédications; à ceux-ci se réunissaient une foule de mendiants et de vagabonds; on remarquait aussi des curieux ou des spéculateurs politiques, qui venaient examiner quel parti ils pourraient tirer de l'enthousiasme qu'excitait la sibylle russe. Mais tous ces rassemblemens inquiétèrent à la fin les gouvernemens suisses, et la prophétesse reçut l'ordre de quitter le pays. M. Empeytaz, qui commençait à craindre pour sa sûreté personnelle, se sépara de madame de Krudener: elle n'en continua pas moins ses voyages mystiques. Quand elle était expulsée d'un canton, elle passait dans un autre, entraînant à sa suite plus de trois cents personnes, la plupart couvertes de haillons. Elle faisait souvent des haltes, au milieu des bois, sur le haut des montagnes, où, debout sur une pierre, elle catéchisait ses dévots et distribuait des secours aux plus pauvres, sans que le froid le plus rigoureux, la neige, la pluie, lui fissent interrompre ses prédications. De toutes parts on accourait pour l'entendre, et les mendiants demandaient en route, où était *la bonne dame qui donnait de l'argent et apprenait à prier Dieu*. Elle occupa quelque temps une maison près de Lucerne, et l'on remarqua qu'elle y recevait beaucoup de lettres qui n'arrivaient pas par la poste, mais par des mes-

sagers qui venaient souvent de pays très éloignés. En peu de temps, elle dépensa en Suisse plus de dix mille florins, et, avant de quitter ce pays, elle reçut des lettres-de change pour toucher de grosses sommes, qui devaient sans doute avoir la même destination. Forcée à Schaffouse de sortir de la ville, elle se rendit à pied à Randegg, demanda l'hospitalité pour elle, tandis que sa suite alla loger à l'auberge; mais, au milieu de la nuit, le bailli de Rodolphell lui envoya l'ordre de partir le lendemain avec tout son cortège. La nouvelle de l'arrivée de madame de Krudener s'était répandue en peu de temps dans tout le pays, et avant le jour, plusieurs personnes étaient arrivées à Bandegg, en voiture, à cheval, ou à pied, et toutes demandèrent à voir et entendre la *prophétesse*. Madame de Krudener, à peine sortie de son lit, prit son costume de prêtresse, enveloppa une baguette d'une manière mystérieuse; et, après avoir fait mettre à genoux tous les siens et les nombreux étrangers, se promena au milieu d'eux en agitant la baguette, et menaça trois fois, du courroux du ciel, le bailli et un monde corrompu et impénitent. Parmi ses auditeurs se trouvaient quelques juifs, attirés par la curiosité; elle les reconnut, leur reprocha leur opiniâtreté et leur endurcissement. Après cet anathème et cette remontrance, la procession se mit lentement en marche vers Rodolphell, où elle arriva à dix heures. Le bailli, étonné de cette audace, et voyant tout ce monde qui était venu à la suite de madame de Krudener, se transporta chez elle, et lui demanda où elle voulait aller avec ce cortège. Une conversation très vive s'établit entre eux; le bailli la termina en lui signifiant l'ordre de partir. Madame de Krudener n'en fit aucun cas, et, le lendemain, toutes les auberges étaient encombrées des nouveaux voyageurs qui étaient venus entendre la sibylle: elle commença son sermon à l'aube du jour, se plaignit en même temps des persécutions qu'elle essayait, *de la dureté des cœurs, des suggestions de Satan, dont ses persécuteurs étaient l'organe*; elle n'oublia pas de placer le bailli parmi ces derniers. Forcée enfin de partir, elle fit donner deux écus neufs à l'administrateur de la paroisse (sa bourse était épuisée dans ce moment): mais les pauvres, qui connaissaient par expérience la générosité de la *bonne dame*, crurent qu'elle avait donné cent louis, et furent

sur le point de saccager la maison de l'administrateur. Elle erra encore dans divers cantons, d'où elle fut également expulsée. Contrainte de quitter Zurich, elle se retourna vers la ville, et, étendant les bras... « Je te maudis, dit-elle; » malheur à toi, ville profane, où les enfans eux-mêmes ont déjà des mines » d'Holopherne... ! » C'était son usage de maudire les lieux qu'elle était forcée de quitter, elle secouait ensuite la poussière de ses pieds, reprochait aux magistrats qui l'expulsaient leur dureté envers l'*envoyée du Seigneur*; leur annonçait les derniers malheurs, les menaçait du feu du ciel, et de toutes les vengeances d'un Dieu irrité. Ne pouvant plus trouver en Suisse un seul pays qui voulût lui donner asile, elle pénétra en France, et se présenta à Colmar; mais les autorités lui en défendirent l'entrée. Madame de Krudener parcourut encore quelques pays, et on la repoussa de toutes parts. Elle était devenue un ennemi redoutable pour tous les gouvernemens, et il est curieux de voir tous les souverains se réunir contre une faible femme, dont ils croyaient avoir à craindre l'ascendant. En effet, dans les proclamations imprimées qu'elle publiait dans les divers pays où elle devait faire ses prédications, tout en parlant d'amour divin et de charité, elle paraissait exciter les peuples à la révolte. Quelques-uns ont cru que madame de Krudener était l'agent du parti philosophique, dont le but était de détruire, par les prédications de la fausse prophétesse, la religion catholique, et même la protestante, et d'y substituer un culte éphémère, qui bientôt aurait conduit au déisme. Quant à nous, nous n'embrasserons ni cette opinion, ni celle qui avait d'abord donné à ces prédications un but tout politique : et nous nous bornerons à ne voir dans madame de Krudener qu'une imagination exaltée, un enthousiaste qui travaillait pour son propre compte, c'est-à-dire pour attirer sur elle l'attention de l'Europe, et pour jouir de la gloire de devenir un jour chef d'un grand nombre de prosélytes. Quoi qu'il en soit, restée seule, abandonnée par ces mêmes prosélytes, elle trouva une retraite à Sackingen, dans le grand-duché de Bade, où elle était étroitement surveillée. Forcée pour la troisième fois de sortir de ce pays, madame de Krudener retourna en Russie. Elle trouva un instant de repos dans l'une des terres qui lui restaient encore près de Riga. Ses

communications sympathiques avec les Hernutes ou frères moraves, qui habitent cette contrée l'y retinrent d'abord : elle forma ensuite le projet d'aller fonder en Crimée un établissement chrétien de correction, pour les criminels et les pécheurs. Elle mourut à Karason-Bazar le 23 décembre 1824. Outre son roman de *Va-lérie*, M<sup>me</sup> de Krudener a publié une brochure intitulée le *camp des vertus*, Paris et Lyon, 1815, in-8°. Son adepte principal, M. Empeytaz, est devenu le chef de l'association dirigée en Suisse sous le nom de *momiers*; un autre de ses disciples, M. Liedner, de Leipsick, a publié un ouvrage intitulé : *Macbenac*, en faveur des opinions de M<sup>me</sup> de Krudener. Peu de temps auparavant, le professeur Krug avait fait paraître ses *Entretiens avec M<sup>me</sup> de Krudener*, Leipsick, 1818. Enfin M. Marignié a publié en 1817, une brochure in-8°, sous ce titre : *Sur M<sup>me</sup> de Krudener, en réponse à l'article sur cette dame, et contre M. de Bonald*, inséré dans le *Journal de Paris*, N° du 30 mai 1817. On trouve une *lettre de M<sup>me</sup> de Krudener* à Bernardin de Saint-Pierre, parmi celles qu'on a jointes à l'édition des *Oeuvres* de cet écrivain, publiées en 1824, par M. Aimé-Martin.

KRUGER (JEAN-CHRÉTIEN), né à Berlin, de parens pauvres, mort à Hambourg, en 1750, âgé de 23 ans, a donné une *Traduction allemande* du Théâtre de Marivaux, et un recueil de *Poésies*, imprimé à Leipsick : les ouvrages qu'il contient sont ses *Poésies diverses*, ses *Prologues* et surtout ses *Comédies*, qui sont très peu de chose.

\* KRUNITZ (JEAN-GEORGES), né à Berlin en 1728, étudia à Gottingue, Halle et Francfort-sur-l'Oder, se fit d'abord recevoir docteur en médecine, dans cette dernière ville et commença à professer cet art à Francfort-sur-l'Oder; mais ayant eu peu de succès, il alla s'établir à Berlin, où il donna successivement un grand nombre de traductions et de compilations écrites en général avec une prolixité fatigante. On assure qu'il ne donnait pas moins de trois feuilles à l'impression par jour. Une maladie dont il fut affecté sur la fin de sa vie ne mit aucun obstacle à sa fécondité. Le style de ses écrits est négligé; mais l'auteur a beaucoup d'érudition. La plus considérable de ses productions est une *Encyclopédie économico-technologique*, qui ne devait être d'abord qu'une traduction de l'*Encyclopédie* d'Y-

verdon ; mais Krunitz trouvant trop de lacunes dans cet ouvrage, résolut de marcher seul dans cette grande entreprise, et publia, jusqu'à sa mort, 72 gros vol. in-8°. Cette collection a été continuée par les deux frères F.-J. et H.-G. Flørke. Elle diffère de l'Encyclopédie française, en ce que Krunitz n'a visé qu'à l'utile ; mais son ouvrage n'est qu'un magasin informe, rempli de matériaux bruts, entassés sans mesure et sans choix. On y trouve cependant de précieux renseignements, qui attestent l'érudition de l'auteur ; aussi a-t-il obtenu une 2<sup>e</sup> édition en 1786 et années suivantes. On en a publié un abrégé, qui est encore un recueil très volumineux : plusieurs articles fort étendus ont été imprimés à part, le *curé de Campagne, les écoles rurales*, etc. Il a traduit de l'anglais l'*Histoire de l'électricité*, par Priestley, 1772 ; | l'*Histoire naturelle des Coralines* par Ellis, 1767, in-4°.

KUHLMANN (QUIRINUS), fameux visionnaire, était né en 1651 à Breslau, en Silésie, avec un esprit sage et pénétrant ; une maladie déranger ses organes à 18 ans ; il se crut inspiré de Dieu, et s'imaginait être dans un globe de lumière qui ne le quittait jamais ; il ne voulait recevoir aucune leçon, parce que, disait-il, le *Saint-Esprit était son maître*. Cet écrivain, qu'il aurait fallu enfermer, fut brûlé l'an 1689, à Moscou, pour quelques prédictions séditieuses. Il avait parcouru auparavant l'Angleterre, la France, l'Allemagne, l'Orient, et n'avait pas fait beaucoup de prosélytes. On a de ce visionnaire plusieurs ouvrages pleins de rêveries les plus absurdes. Il en préparait un qu'il devait intituler : *La clé de l'éternité et du temps* ; c'était la suite d'un ouvrage qu'il avait publié en 1674, à Leyde, sous le titre de *Prodromus quinquennii mirabilis*. Voyez Adelung, *Histoire de la folie humaine*, tom. 5 p. 5-90.

KUHN (JOACHIM), en latin *Kuhnus*, professeur de grec et d'hébreu dans l'université de Strasbourg, né à Grispwald, en 1647, mort en 1693, laissa des *Notes sur Pollux, Pausanias, Elien, Diogène-Laërce*, et d'autres écrits dans lesquels on remarque un grand fonds d'érudition. Le plus connu est intitulé : *Questiones philosophicæ ex sacris veteris et novi Test. aliisque scriptoribus*, Strasbourg, 1698, 5 tom. in-4°.

KULCZINSKI (IGNACE), abbé de Grodno, né à Wlodimir en Pologne, l'an 1707, entra de bonne heure dans l'ordre de St-

Basile, et fut envoyé à Rome en qualité de procureur-général de cet ordre. Il mourut dans son abbaye de Grodno, en 1747, après s'être acquis une grande réputation par son *Specimen Ecclesiæ ruthe-nicæ*. On a encore de lui, en manuscrit, *Opus de vitis sanctorum ordinis Basilii magni*, 2 vol. in-fol.

KULPISIUS (JEAN-GEORGES), professeur en droit à Gieslein, puis à Strasbourg, assista au congrès de Ryswick en qualité d'envoyé du duc de Wirtemberg, et mourut en 1698. Le plus estimé de ses ouvrages est un *Commentaire*, in-4°, sur Grotius, sous le titre de *Collegium Grotianum*, qui est très estimé.

KUNADUS (ANDRÉ), théologien luthérien, né à Dobelen en Misnie, l'an 1602, fut professeur de théologie à Wittenberg et ministre général à Grimma. Il mourut en 1662. On a de lui : | une *Explication de l'Épître aux Galates* ; | un *Abrégé des lieux communs* de théologie ; | des *Dissertations sur la tentation au désert*, sur *la confession de saint Pierre....*, sur *ceux qui ressusciterent au temps de la passion*, in-4°, etc.

KUNCKEL de LOEWENSTERN (JEAN), né à Hutten, dans le duché de Sleswick, en 1650, fut chimiste de l'électeur de Saxe, de celui de Brandebourg, et de Charles XI, roi de Suède. Ce monarque récompensa son mérite par des lettres de noblesse, et par le titre de conseiller métallique ou *conseiller des mines*. Si l'on en croit Beërhaave, il aurait peut-être surpassé Boyle, s'il eût été moins prévenu en faveur de l'alchimie. Kunckel mourut le 20 mars, en 1702, après avoir fait plusieurs découvertes, entre autres celle du *phosphore d'urine*. Parmi le grand nombre d'ouvrages qu'il a publiés en allemand, et dont quelques-uns ont été traduits en latin, on distingue ses *Observationes chemicæ*, Londres, 1678, in-42 ; et son *Art de la verrerie*, traduit en français par le baron d'Holbach, et imprimé à Paris, en 1752, in-4°. Ils sont écrits d'un style fort bas et avec peu d'ordre. Les chimistes qui l'avaient précédé avaient cultivé la chimie pour augmenter les lumières de la médecine ; Kunckel en fit usage pour perfectionner les arts. C'était un artiste qui avait peu de théorie, mais qui portait dans la pratique une sagacité et une intelligence qui lui tenait lieu de savoir. Il s'attacha surtout à suivre le travail de Neri, sur la vitrification ; et ses découvertes donnèrent beaucoup d'éten-

due à cette partie importante de la chimie. Une de ses expériences paraît démontrer, contre Buffon, que l'or n'est pas vitrifiable; Kunckel en a tenu dans un feu de verrerie pendant plus d'un mois, sans qu'il ait diminué d'un grain, ni reçu la moindre altération.

**KUNRATH** ou **KHUENRATH** (**HENRI**), chimiste de la secte de Paracelse, et aussi visionnaire que son maître, né en 1560 dans la Saxe, fit beaucoup parler de lui au commencement du 17<sup>e</sup> siècle, et fut professeur en médecine à Leipsick, sa patrie. Mollerus prétend que Kunrath était un adepte qui possédait la *pierre philosophale*. Il nous apprend lui-même « qu'il » avait obtenu de Dieu le don de discerner le bien et le mal dans la chimie. » Il mourut à Dresde, en 1605. On a de lui plusieurs ouvrages d'une obscurité impénétrable, qui ne servent qu'à montrer le fanatisme ou la charlatanerie de leur auteur. Les curieux recherchent son *Amphitheatrum sapientiæ, æternæ, christiano-cabalisticum, divino-magicum*, Hanau, 1619, in-fol. On y mit un nouveau titre en 1653. Ce livre fut censuré par la faculté de théologie de Paris.

**KUNZ** de Kauffungen, gentilhomme saxon au 15<sup>e</sup> siècle, après avoir fidèlement servi l'électeur de Saxe, Frédéric le Doux, reçut quelque mécontentement de ce prince, et pour s'en venger, lui enleva ses deux fils Ernest et Albert. Ce dernier s'étant fait connaître à un charbonnier, dans une vaste forêt, celui-ci, aidé de ses compagnons, s'empara de Kunz, qui fut décapité. La postérité du charbonnier reçoit encore aujourd'hui deux muids de seigle par an, à titre de récompense.

**KURT SPRENGEL**. Voy. SPRENGEL.

**KUSTER** (**LUDOLPHE**), philologue et commentateur, né à Blomberg, dans le comté de Lippe, en 1670, du premier magistrat de cette ville, se distingua de bonne heure par l'étendue de sa mémoire. Il fut d'abord précepteur des enfans du comte de Swerin, premier ministre du roi de Prusse; il voyagea ensuite pendant dix années : de retour à Berlin, un passe-droit qui lui fut fait l'engagea à se rendre à Paris, où l'abbé Bignon, son ami, l'invitait à venir. Les réflexions qu'il avait faites sur la nécessité de reconnaître une Eglise dont l'autorité infaillible mit fin aux controverses, l'engagèrent à se faire

catholique. La cérémonie de son abjuration se fit le 25 juillet 1713. L'abbé Bignon le présenta à Louis XIV, qui le gratifia d'une pension de 2,000 liv. L'académie des belles-lettres lui ouvrit ses portes, en qualité d'associé surnuméraire : distinction qu'elle n'avait faite à personne avant lui. Ce savant mourut peu de temps après, en 1716, à 47 ans. Ses ouvrages les plus estimés sont : | une *Edition* de Suidas, en grec et en latin, Cambridge, 1705, formant 3 vol. in-fol. Cet ouvrage demandait une prodigieuse lecture : l'auteur n'épargna rien pour le rendre parfait en son genre. C'est aussi la meilleure édition que nous ayons du lexicographe grec. L'université de Cambridge récompensa l'éditeur, en le mettant au nombre de ses docteurs. | *Bibliotheca novorum librorum*, 5 vol. in-8°. Il commença en avril 1697, et finit avec l'année 1699. L'auteur s'était associé, pour ce travail, Henri Sike. *Historia critica Homeri*, 1696, in-8°, curieuse; | *Jamblicus de vita Pythagoræ*, Amsterdam, en 1707, in-4°; | *Novum Testamentum*, en grec, 1710, Amsterdam, in-fol., avec les variantes de Mill, augmentées et rangées dans un ordre méthodique; | une belle *Edition* d'Aristophane, en grec et en latin, 1710, in-fol. Voyez **ARISTOPHANE**.

\* **KUTTNER** (**CHARLES GOTTLÖB**), savant voyageur saxon, né le 18 février 1755, à Wiedemar, près de Delitsch en Saxe. Après avoir fait de bonnes études à Leipsick, il embrassa la profession d'instituteur, qu'il exerça pendant 8 ans à Bâle. Il fut ensuite chargé de l'éducation d'un lord irlandais avec lequel il fit plusieurs voyages dans les principales contrées de l'Europe : plus tard il en entreprit de nouveaux, avec plusieurs jeunes anglais, qui voulaient s'instruire dans des courses scientifiques. Il mourut dans la retraite à Leipsick, le 14 février 1805. On lui doit divers voyages, en allemand, qui renferment des renseignemens positifs. | *Lettres sur l'Irlande*, Leipsick, 1785; | *Lettres d'un saxon, écrites de Suisse*, ibid., 1785, 5 vol. | *Voyage en Allemagne, en Danemarck, en Suède, en Norvège, et dans une partie de l'Italie*, 1801 et 1804; | *Des Observations sur l'Angleterre, les Pays-Bas et la France*; | *Des Extraits et des Mémoires* insérés dans les journaux littéraires d'Allemagne.

## LAB

LAAR. Voyez LAER.

LABADIE (JEAN), fanatique du 17<sup>e</sup> siècle, fils d'un soldat de la citadelle de Bourg, en Guienne, naquit en 1610. Les jésuites de Bordeaux, trompés par sa piété apparente, et charmés de son esprit, le reçurent dans la société, et il y resta quinze ans. Quoique dès lors son esprit donnât dans les rêveries de la plus folle mysticité, il sut si bien se déguiser que, lorsqu'il voulut quitter la société, les supérieurs et les inférieurs mirent tout en usage pour le retenir. Rendu au siècle, en 1659, il parcourut, en prêchant, plusieurs villes de la Guienne, prêcha aussi à Paris, et fut employé dans le diocèse d'Amiens, où M. de Caumartin, alors évêque de cette ville, lui donna une prébende dans l'église collégiale de Saint-Nicolas. Les succès qu'il obtint dans la chaire enflèrent son orgueil, et il se persuada qu'il était un nouveau Jean-Baptiste, envoyé au monde pour annoncer un second Messie. On le croyait un saint; mais un commerce criminel avec une dévote, et d'autres liaisons plus que suspectes, découvrirent en lui un scélérat hypocrite. L'évêque d'Amiens, Caumartin, allait le faire arrêter, lorsqu'il prit la fuite. Il se sauva à Paris, et se cacha quelque temps chez MM. de Port-Royal. Il demeura ensuite à Bazas; il passa de là à Toulouse, dont il trompa l'archevêque, qui lui confia la direction d'un couvent de religieuses; mais bientôt celui-ci, informé de ses désordres, dispersa les religieuses, poursuivit le corrupteur, qui alla se cacher dans un ermitage de carmes, près de Bazas, s'y fit appeler *Jean de J.-C.*, parla en prophète, et y sema son enthousiasme et ses détestables pratiques. Contraint de s'enfuir, il se fit calviniste, en 1650, et exerça le ministère pendant 8 ans. « Après avoir été fort estimé (dit M. Collet, *Vie de saint Vincent de Paul*, t. 1<sup>er</sup>, pag. 536) de l'abbé de Saint-Cyran, et fort zélé pour les sentiments de Port-Royal, il se fit huguenot à Montauban, et pour justifier son apostasie, il publia un écrit, où il prouva que du jansénisme dont il avait fait profession, au calvinisme qu'il venait d'embrasser, il n'y avait qu'un pas à faire. » Labadie passa à Genève,

## LAB

d'où il fut encore expulsé, et de là à Midelbourg, où il épousa, dit-on, la célèbre Schurman, si habile dans les langues savantes, et qui attira à la secte des labadistes la princesse palatine Elizabeth. Après diverses courses et aventures en Allemagne et en Hollande, il mourut d'une colique violente à Altona, dans le Holstein, en 1674, âgé de 64 ans. Il avait été déposé, peu de temps auparavant, dans le synode de Dordrecht. Les ouvrages de ce fanatique sont en grand nombre. Voyez-en la liste aux tom. 18 et 20 des *Mémoires de Nicéron*, et au tom. 3 de la *Cimbria litterata*. Ils sont tombés dans l'oubli; il les intitulait singulièrement : | *Le Héraut du grand roi Jésus*, Amsterdam, 1667, in-12; | *Le véritable Exorcisme, ou l'unique moyen de chasser le Diable du monde chrétien*, Amsterdam, 1667, in-12; | *Le Chant Royal du roi Jésus-Christ*, Amsterdam, 1670, in-12; | *Les saintes Décades*, Amsterdam, 1671, in-8<sup>o</sup>; | *L'Empire du Saint-Esprit*, Amsterdam, 1671, in-12; | *Traité du soi, ou le renoncement à soi-même*, etc., etc. Les disciples de ce dévot libertin s'appelèrent *labadistes*; on assure qu'il y en avait encore il y a peu de temps dans le pays de Clèves; mais il est incertain s'il s'en trouve encore aujourd'hui. « Cette secte, dit un auteur moderne, n'avait fait que joindre quelques principes des anabaptistes à ceux des calvinistes, et la prétendue spiritualité dont elle faisait profession était la même que celle des piétistes et des hernutes. Le langage de la piété, si énergique et si touchant dans les principes de l'Église catholique n'a plus de sens, et paraît absurde, lorsqu'il est transplanté chez les sectes hérétiques; il ressemble aux arbustes qui ne peuvent prospérer dans une terre étrangère. » Voyez BARRAL, KEMPIS, PASCAL. » On a publié une *vie* de Jean Labadie, la Haye, 1670, in-12.

LABAN, fils de Bathuel et petit-fils de Nachor, demeurait à Haran, en Mésopotamie. Il fut père de Lia et de Rachel, qu'il donna l'une et l'autre en mariage à Jacob, à condition qu'il le servirait pendant quatorze ans. Comme Laban vit que ses biens fructifiaient sous les mains de

Jacob, il voulut le garder encore plus long-temps par avarice ; mais Jacob quitta son beau-père sans lui rien dire. Celui-ci courut après lui durant sept jours, dans le dessein de le maltraiter, et de ramener ensuite ses biens, ses fils et ses filles. Mais Dieu lui apparut en songe, et lui défendit de faire aucun mal à Jacob. L'ayant atteint sur la montagne de Galaad, ils offrirent ensemble des sacrifices, et se réconcilièrent. Laban redemanda seulement à son gendre les idoles qu'il l'accusa de lui avoir dérobées. Jacob, qui n'avait aucune connaissance de ce vol, lui permit de fouiller tout son bagage. Rachel assise dessus s'excusa de se lever, feignant d'être incommodée, pour ne pas restituer à son père un objet de superstition et de faux culte. Ils se séparèrent contens les uns des autres, l'an 1739 avant J.-C. On croit que Laban s'attacha dans la suite exclusivement à l'adoration du vrai Dieu, à l'exemple et par les exhortations de son gendre et de ses filles.

**LABARRE.** Voyez BARRE (La).

\* **LABARTHE** (PIERRE), né le 9 juin 1760 à Dax, d'une famille noble, qui avait fondé à Bordeaux un établissement commercial, fit ses études dans l'université de cette ville, et embrassa la carrière du barreau qu'il abandonna bientôt pour entrer dans l'administration des colonies, en qualité de secrétaire de l'intendant-général ; il devint en 1794 chef du bureau des colonies orientales et des côtes d'Afrique, et il occupa cette place jusqu'en 1808. Elle fut pour lui une occasion de recueillir de précieux matériaux dont il a composé les ouvrages suivans : | *Essai sur l'étude de la législation de la marine*, 1796, brochure in-8° ; | *Annales maritimes et coloniales* (an 7), 1799, in-8° ; | *Voyage au Sénégal pendant les années 1784-85, d'après les mémoires de Lafaille, ancien officier de marine*, Paris (an 10), 1802, in-8°, traduit en allemand, Weimar, 1802, in-8° ; | *Voyage à la côte de Guinée, ou Description des côtes d'Afrique depuis le cap Tagrin jusqu'au cap de Lopès-Gonzalès* (an 11), 1803, in-8°, traduit en allemand par J. Ad. Bergk, Leipsick, 1803, in-8° ; | *Synonymes anglais*, 1803, 2 vol. in-8° ; | *Harmonies maritimes et coloniales, contenant un précis des établissemens français en Amérique, en Afrique et en Asie*, Paris, 1815, in-8° ; | *Intérêts de la France dans l'Inde*, 1816, brochure in-8°. On trouvera le détail de ses autres ouvrages dans la *Bibliographie*

*de la France*, année 1824, page 566. Ce laborieux écrivain qui avait pris sa retraite en 1808, parce que le travail du cabinet diminuait sensiblement sa vue, est mort le 6 juin 1824. M. Allut a donné une *Notice sur la vie et les ouvrages de Labarthe*, dans les *Annales maritimes et coloniales*, rédigées par M. Bajot (cahiers de juillet et d'août 1824, p. 162-64).

**LABAT** (JEAN-BAPTISTE), dominicain parisien, né en 1663, fut d'abord professeur de philosophie à Nancy, puis il fut envoyé en Amérique l'an 1693. Il y gouverna sagement la cure de Macouba, et visita comme supérieur des missions de son ordre toute la chaîne des Antilles française, anglaise et hollandaise, depuis la Grenade jusqu'à Saint-Domingue. Les Anglais étant venus en 1703 attaquer la Guadeloupe où il se trouvait, le père Labat donna ses preuves d'un grand courage, et contribua à la défense de la colonie par ses conseils éclairés. Etant revenu en France par l'Espagne, en 1705 et 1706, il se rendit à Rome en 1709 pour y veiller aux intérêts de la mission des Antilles. Il revint d'Italie à Paris en 1716, et mourut dans cette ville le 6 janvier 1738, à 75 ans, dans le couvent de son ordre, de la rue Saint-Honoré. On a de lui : | *Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique, contenant l'Histoire naturelle de ce pays, l'origine, les mœurs, la religion et le gouvernement des habitans anciens et modernes ; les guerres et les événemens singuliers qui y sont arrivés pendant le long séjour que l'auteur y a fait, le commerce, les manufactures qui y sont établies, et le moyen de les augmenter, avec une description exacte et curieuse de toutes ces îles, ornée de figures*, Paris, 1722, 6 vol. in-12 ; la Haye, 1724, 6 vol. in-12, ou 1758 2 vol. in-4° ; Paris, 1742, 8 vol. in-12. « Ce livre agréable et instructif est écrit (dit l'abbé Fontaines) avec une liberté qui réjouit le lecteur. On y trouve des choses utiles, semées de traits historiques assez plaisans. Ce n'est peut-être pas un bon livre de voyage, mais c'est un bon livre de colonies. Tout ce qui concerne les nôtres y est traité avec étendue. On y souhaiterait seulement un peu plus d'exactitude dans certains endroits. » On a critiqué la partie botanique. Il a été traduit en allemand par C. F. C. Schad, avec le *voyage de Labat aux îles Caraïbes*, Nuremberg, 1783-87, 6 vol. in-8°, avec fig. | *Voyages en Espagne et en Italie*, Paris, 1730, 8



vol. in-12, fig. écrits avec autant de gaieté que le précédent. Ses plaisanteries cependant ne sont pas toujours de bon aloi, il prend quelquefois un ton satirique qui déroge à sa sagesse et à sa circonspection ordinaire. Ils ont été réimprimés à Amsterdam, 1731, 8 vol. in-12, fig., et traduits en allemand par C. F. Troltsch, Francfort, 1738-61, 8 volumes. | *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale*, Paris, 1728, 5 vol. in-12, fig., composée sur les *Mémoires* qu'on lui avait fournis (de Brue) et par conséquent moins certaine que la Relation de son voyage en Amérique; | *Voyage du chevalier Desmarchais en Guinée, îles voisines, et à Cayenne, avec des cartes et des figures*, Paris, 1730, 4 vol. in-12. On y donne une idée très étendue du commerce de ce pays. | *Relation historique de l'Ethiopie occidentale*, 1732, 5 vol. in-12. Cette Relation traduite de l'italien du capucin Cavazzi, est augmentée de plusieurs relations portugaises des meilleurs auteurs, et enrichie de notes, de cartes géographiques et de figures. | *Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé du roi de France à la Porte*, Paris, 1735, 6 vol. in-12. Le père Labat a recueilli et mis en ordre les *Mémoires* de ce voyageur sur l'Asie, la Palestine, l'Egypte, la Barbarie. A peine ces Mémoires avaient-ils vu le jour, qu'il en parut une critique, par M. Pétis de la Croix, sous le nom d'un secrétaire de l'ambassadeur Méhémet-Effendi : cette critique est estimée. Le style de tous les ouvrages du père Labat est en général assez coulant, mais un peu diffus. On peut le considérer comme un des voyageurs les plus dignes de la confiance du lecteur.

\* LABAT (PIERRE-DANIEL), religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1725 à Saint-Sever, en Gascogne, fit profession dans l'ordre de Saint-Benoît, au monastère de la Daurade à Toulouse, en 1742. Prieur de la Daurade en 1768, il se distingua par beaucoup de talent dans les conférences ecclésiastiques ordonnées dans ce diocèse par M. de Brienne, alors archevêque, et qui eurent lieu en 1769 à Marmoutier; mais un écrit sur la *Grâce*, de 24 pages in-4°, où l'on reconnut quelques erreurs déjà combattues, et réfutées depuis près d'un siècle, fit interrompre ces conférences. En 1770, D. Coniac ayant proposé à Labat de venir se joindre à lui au monastère des Blancs-Manteaux de Paris pour y travailler à la *Collection des conciles de France*, celui-

ci l'accepta, vint se fixer dans la capitale, et se vit bientôt chargé seul de conduire l'ouvrage des conciles. Les temps étaient peu favorables; mais, au moyen de quelques secours du gouvernement, et de quelques souscriptions, le premier volume parut en 1789. La moitié du second était déjà imprimée quand la révolution dépouilla le clergé de ses biens, et força Labat à abandonner son entreprise. Peu d'exemplaires du premier volume ont été mis en circulation, et le travail du savant religieux a été presque perdu. Pendant la révolution, toujours fidèle à ses devoirs, dom Labat vécut tranquille et ignoré à Saint-Denis, jusqu'à l'époque plus calme où il put, quoique fort âgé, se livrer à l'exercice du ministère. Il mourut le 10 avril 1803, regardé comme un savant pieux et estimable, mais qui n'avait pas toujours été exempt d'un certain esprit de parti. Dom Labat fut aussi d'un grand secours à dom Clémencet pour l'édition des *œuvres de saint Grégoire de Nazianze*, dont il n'a paru qu'un volume. Il publia en 1783 l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Polycarpe*, in-12, et aida l'abbé Rastignac dans ses ouvrages contre la constitution civile du clergé. Son éloge historique a été publié en 1803, sous le voile de l'anonyme, par dom Brial.

LABAUME. Voyez BAUME (la).

LABBE (PHILIPPE), jésuite, né à Bourges en 1607, professa les humanités, la philosophie et la théologie avec beaucoup de réputation. Il mourut à Paris le 25 mars 1667, dans sa soixantième année, avec la réputation d'un savant profond et d'un homme doux et poli. Le père Commire lui fit cette épitaphe :

Labbeus hic situs est : vitam, moresque requiris ?

Vita libros illi scribere, morsque fuit.

O nimium felix ! qui patrum antiqua retractans

Concilia, accessit conciliis Superùm.

Il avait une mémoire prodigieuse, une érudition fort variée, et une ardeur infatigable pour le travail. Toutes les années de sa vie furent marquées par des ouvrages, ou plutôt par des recueils de ce qu'il avait ramassé dans les livres des autres, ou de ce qu'il avait détérré dans les bibliothèques. La liste qu'on en a publiée contient 64 articles. Voyez le tome 25 des *Mémoires* de Nicéron. Ses principales compilations sont : | *De Byzantinae historiae scriptoribus*, 1648, in-fol. C'est une notice et un catalogue des écrivains de l'histoire byzantine par ordre chronologique. | *Nova bibliotheca manu-*

*scriptorum*, 1637, 2 vol. in-fol. : compilation de plusieurs morceaux qui n'avaient pas encore été imprimés ; | *Bibliotheca bibliothecarum*, 1664, 1672 et 1686, in-fol., et Genève, 1686, in-4°, avec la *Biblioth. nummaria*, et un *Actuarium*, imprimé en 1703 ; | *Concordia chronologica*, 1670, 3 vol. in-fol. Les 4 premiers volumes de cet ouvrage, fort embrouillé, peu utile, mais bien imprimé, sont du père Labbe, et le 5<sup>e</sup> est du père Briet. Cependant il y a des choses qu'on chercherait inutilement ailleurs : telle est l'*Ariadne chronologica*, qui est au premier volume. Cet ouvrage ne s'étant pas vendu d'abord, Cramoisi, séduit par l'esprit d'intérêt, en envoya inconsidérément une partie à la beurrière : c'est ce qui le rend rare aujourd'hui. | *Le Chronologiste français*, 6 vol. in-12, 1666, assez exact, mais écrit avec peu d'agrément ; | *Abrégé royal de l'alliance chronologique de l'histoire sacrée et profane, avec le lignage d'Outremer*, 2 vol. in-4°, 1651. Cet *Abrégé royal* est fort confus, mais on y trouve des extraits et des pièces qu'on ne pourrait découvrir ailleurs. | *Concordia sacra et profana chronologica, ab orbe condito ad annum Christi 1658*, in-12 : | *Méthode aisée pour apprendre la chronique sacrée et profane*, in-12, en vers artificiels si mal construits, que cette *méthode aisée* deviendrait fort difficile pour un homme qui aurait du goût. En général, les vers techniques sont un mauvais moyen d'apprendre ; on doit les employer tout au plus dans l'enseignement des langues : le mot, le genre, le régime, etc., faisant tout l'objet de la leçon, elle peut être tout entière renfermée dans un vers, mais il n'en est pas ainsi des traits historiques. Celui qui ne sait que les noms et les dates ne sait rien, et ces dates s'apprennent mieux dans la suite et l'ensemble de l'histoire, que dans ces espèces de grimoires rimés. | Plusieurs *Ecrits sur l'histoire de France*, la plupart ensevelis dans la poussière : *La Clef d'or de l'histoire de France... Les Mélanges curieux... Les Eloges historiques*, etc. ; | *Pharus Galilæ antique*, 1668, in-12. L'auteur y relève quelques erreurs de Sanson ; mais celui-ci répliqua vivement et attaqua le père Labbe à son tour. | Plusieurs autres ouvrages sur la *Géographie* ; | beaucoup d'écrits sur la grammaire et la poésie grecque, entre autres un excellent *Recueil de racines grecques*, et l'*Etymologie de plusieurs mots français*, 1661, in-

12, contre le *Jardin des racines grecques de messieurs de Port-Royal*. Lancelot, dans une deuxième édition, défendit vigoureusement l'ouvrage attaqué. | *Bibliotheca antijanseniana*, in-4° : c'est un catalogue des écrits composés contre Jansénius et ses défenseurs ; | *Notitia dignitatum omnium imperii romani*, 1651, in-12, ouvrage utile ; | *De scriptoribus ecclesiasticis dissertationes*, en 2 vol. in-8°. C'est une petite bibliothèque des écrivains ecclésiastiques, utile mais trop abrégée ; on y trouve une bonne dissertation contre la papesse Jeanne. ( Voyez BENOIT III. ) | *Conciliorum collectio maxima*, 17 vol. in-fol., 1672, avec des notes. Les huit premiers volumes de cette collection sont du père Labbe, les autres sont du père Cossart son confrère, plus judicieux et meilleur critique que lui. On y a joint un 18<sup>e</sup> volume. C'est le plus rare. Il est sous le titre de *Apparatus alter*, parce que le 17<sup>e</sup> tome est aussi un *apparat* : cependant ce 18<sup>e</sup> volume n'est autre chose que le *Traité des conciles* de Jacobatius. Cette collection est recherchée, quoiqu'elle renferme un assez grand nombre de fautes. Le jésuite Hardouin s'était chargé d'en donner une nouvelle ; mais on peut voir dans son article comment il l'exécuta. Nicolas Coleti a donné une *Collection des conciles* plus ample, Venise, 1728 et 1732, 23 vol. in-fol., et Jean-Dominique Mansi a donné des *Suppléments* très estimés de cette édition, Lucques, 1748 ; | une édition des *Annales* de Michel Glicas, en grec et en latin, in-fol., et une de l'*Institution du roi chrétien* par Jonas, évêque d'Orléans ; | enfin ce savant et infatigable compilateur publia, en 1659, un *Tableau des jésuites illustres dans la république des lettres*, suivant l'ordre chronologique de leur mort : ouvrage sec, et qui ne peut avoir d'utilité que par rapport aux dates. En 1663, il mit encore au jour une *Bibliographie* des ouvrages que les savans de la société avaient publiés en France, dans le courant de 1661, et au commencement de 1662.

LABBE ( MARIN ), né au village de Luc, près Caen, fut destiné, en 1678, à la mission de la Cochinchine. Rappelé en 1697, il fut nommé évêque de Tilopolis par le pape Innocent XII. Il remplit pendant 15 ans les devoirs de vicaire apostolique dans la Cochinchine, où il était retourné, et mourut en 1723. On a de lui une *Lettre* au pape Clément XI,

sur le culte des Chinois ; et un *Mémoire* qui, ainsi que la *Lettre*, semble annoncer certaines préventions, et un zèle un peu amer.

**LABBEY DE POMPIÈRES** (GUILAUME-XAVIER). *Voyez* POMPIÈRES.

**LABE** (SÉBASTIEN), né à Rokyczan en Bohême le 26 février 1655, entra chez les jésuites en 1655, où il enseigna avec distinction les belles-lettres. Il fut pendant 15 ans prédicateur à Prague, et ensuite 20 ans missionnaire. Il mourut à Klattau en 1710, après avoir publié : *Sales epigrammatici*, dont on a fait plusieurs éditions ; la dernière de Prague, 1701, in-8°. On a encore de lui des *Cantiques spirituels* en langue bohémienne, fort répandus parmi le peuple, et qui ont produit de grands fruits.

**LABÉ** (LOUISE), surnommée la belle *Cordière*, parce qu'elle avait épousé un riche négociant en cables et en cordes, est née à Lyon en 1526. Son père Charly, dit Labé, lui donna une éducation très soignée, lui fit apprendre la musique et plusieurs langues. Elle reçut des leçons d'équitation, et de tous les exercices militaires. A 16 ans, en 1542, elle figura parmi les guerriers français, au siège de Perpignan. Son nom de guerre était le *capitaine Loys*. Sa première campagne ne fut pas heureuse ; les Français ayant été obligés de lever le siège de Perpignan, elle renonça au métier de la guerre, pour se livrer à l'étude. Ce fut alors qu'elle se maria. Son époux Ennemond Perrin, mort en 1565, sans enfans, l'avait faite son héritière universelle ; ce testament semble contredire l'idée que des biographes ont voulu nous donner de ses mœurs. Son cabinet était rempli de livres italiens, français et espagnols. Elle faisait des vers dans ces trois langues. Les beaux-esprits de son siècle l'ont célébrée. Ses *OEuvres* furent imprimées à Lyon, en 1555, et réimprimées dans la même ville en 1762, in-12, avec la *Vie* de cette muse. La meilleure pièce de ce recueil est intitulée : *Débats de Folie et d'Amour*, dialogue en prose. Ces deux divinités, qui devraient être fort unies, se disputent le pas à la porte du palais de Jupiter, qui avait invité tous les dieux à un festin. « Cet ouvrage, dit l'auteur des *Trois Siècles*, est plein d'images, de naturel, de finesse ; le sujet est aussi ingénieux que la morale en est utile... » On trouvera l'indication exacte des *OEuvres* de cette femme spirituelle dans l'édition la plus

récente et la plus estimée ; c'est celle qui a paru sous le titre d'*OEuvres de Louise Labé Lyonnaise*, Lyon, 1824, un vol. in-8° : cette édition qui a été publiée par les soins de M. Bréghot et aux frais d'une société de gens de lettres de Lyon, contient un *Dialogue entre Sapho et Louise Labé*, par M. Dumas, et une *Notice historique* par M. Cocharde avec des notes de M. Bréghot, auteur du commentaire et du glossaire qui terminent le volume. On a publié en 1825 le testament de Louise Labé, in-8°, de 15 pages. Louise Labé mourut dans le mois de mars 1566.

**LABEAUMEILLE**. *Voyez* BEAUMEILLE.

**LABÉDOYÈRE**. *Voyez* BÉDOYÈRE.

**LABELLE** (PIERRE-FRANÇOIS), prêtre de la congrégation de l'Oratoire, mort le 14 janvier 1760, âgé de 64 ans, est auteur du *Nécrologe des appelans et opposans à la bulle UNIGENITUS*, en 2 vol. in-12. Le titre de cet ouvrage suffit pour faire connaître ses sentimens, le caractère et l'objet de son zèle.

**LABELLE** (ETIENNE). *Voyez* BELLE.

**LABEO**, surnom commun à plusieurs familles romaines, qui exprimait un défaut, comme des taches de rousseurs *labes* ou des lèvres trop épaisses (*labia*). — **LABEO** (Q. FABIVS-LABEVS), d'abord questeur, puis consul romain, l'an 185 avant J.-C., fut homme de guerre et homme de lettres. Il remporta une victoire navale sur les Candiotes, et aida, dit-on, Terence dans ses comédies. Il fut plus illustre pour son courage que pour sa bonne foi.

**LABEO** (CAIVS-ANTISTIUS-LABEVS), tribun du peuple, l'an 148 avant J.-C., voulut se venger du censeur Métellus, qui l'avait rayé de la liste des sénateurs. Il le condamna, sans forme de procès, à être précipité du roc Tarpéien ; et il aurait fait exécuter son arrêt sur-le-champ sans un autre tribun qui survint et forma opposition, à la prière des parens de Métellus ; car rien n'est plus terrible qu'un démocrate assuré du mobile et méprisable suffrage de la multitude. Non seulement Labeo demeura impuni, mais il reprit sa place au sénat en vertu d'une nouvelle loi, par laquelle il fit statuer « que les tribuns auraient voix délibérative dans cette compagnie ; » et pour qu'il n'eût rien à désirer dans son triomphe, il prononça la confiscation des biens de Métellus, et les fit vendre sur la place à son de trompe. Tant il est vrai que dans les républiques, au moins dans

elles où des ambitieux peuvent dominer le peuple, la violence et le despotisme sont souvent plus redoutables que dans une monarchie, et qu'en général la liberté n'est qu'un vain nom.

**LABEO** (**ANTISTIUS - LABEUS**), savant jurisconsulte, refusa le consulat qu'Auguste lui offrit. Il passait six mois de l'année à converser avec les savans, et les autres six mois à composer. Il laissa plusieurs ouvrages qui sont perdus. Son père avait été un des complices de l'assassinat de Jules-César, et s'était fait donner la mort après la perte de la bataille de Philippi, 51 ans avant J.-C.

**LABÉRIUS** (**DECIMUS**), chevalier romain, composait avec succès de petites comédies satiriques ou *mimes*, pour lesquelles son humeur caustique lui donnait beaucoup de talent. A Rome, un homme de naissance qui composait des poésies pour le théâtre ne se dégradait point, mais il ne pouvait les représenter lui-même sans se déshonorer. Jules-César pressa vivement Labérius de monter sur le théâtre pour y jouer une de ses pièces. Le poète s'en défendit en vain : il fallut céder. Dans le prologue de cette pièce, Labérius exhala sa douleur d'une manière fort respectueuse pour César, et en même temps fort touchante ; c'est un des plus beaux morceaux de l'antiquité, suivant Rollin : « Comment, dit-il, aurais-je pu refuser quelque chose à celui auquel les dieux mêmes n'ont rien refusé ?

*Etenim ipsi diti negare cui nihil potuerant,  
Hominem me denegare, quis posset pati !*

Il déplora ensuite son sort en ces termes :

*Ergo bis tricenis actis sine nota,  
Eques romanus larc egressus meo  
Domum revertar mimus.*

Mais dans le cours de sa pièce, il lança contre César divers traits satiriques. Ce dictateur l'en punit, en donnant la préférence à Publius-Syrus, rival de Labérius. Cependant, lorsque la pièce fut finie, il lui donna un anneau, comme pour le rétablir dans la noblesse qu'il avait perdue. « Quel expédient, dit un auteur moderne, employèrent Néron et les autres fléaux de Rome pour affermir leur empire odieux ? Ces monstres, pour abâtardir le peuple et le rendre insensible à ses maux, l'enivraient par la continuité et l'appareil des spectacles ; et l'aspect d'un mime en faveur faisait oublier des monceaux de victimes que la cruauté immolait tous les jours aux

yeux du public. Et sans parler des tyrans et des fléaux de l'espèce humaine, tous les ennemis de la liberté et du droit public ont saisi ce moyen comme le plus efficace pour consolider leur usurpation. Jules-César regardait comme un chef-d'œuvre de politique l'invention de faire jouer sur le théâtre les chevaliers romains. Dans les beaux temps de la république, on n'avait point d'idée d'histrions : de quoi eussent servi les gesticulations et les *mignardises* de ces gens-là aux Camille et aux Cincinnatus ? » Labérius, descendu du théâtre, alla chercher une place au quartier des chevaliers ; mais chacun jugeant qu'il s'était rendu indigne de ce rang, ils firent en sorte qu'il n'y en trouvât plus aucune. Cicéron le voyant dans l'embarras, le railla en disant et en faisant allusion au grand nombre de sénateurs que César avait faits : *Recepissem te, nisi anguste sederem*. Labérius lui répondit : *Mirum si anguste sedes, qui soles duabus sellis sedere*. Il lui reprochait ainsi de n'avoir été ami ni de César ni de Pompée, quoiqu'il affectât de le paraître des deux. Labérius mourut à Pouzzole, 10 mois après Jules César, 44 ans avant Jésus-Christ. Il avait coutume de dire : *Beneficium dando accepit, qui digno dedit*. On trouve quelques fragmens de lui dans le *Corpus poetarum* de Maittaire ; la *Bibliothèque latine* de Fabricius contient les titres de 40 de ses mimes. Le prologue de celle de ces pièces qu'il joua devant César a été conservé par Macrobe, et Henri Etienne a donné plusieurs fragmens de Labérius, Paris, 1564, in-8°, réimprimés dans plusieurs recueils *Peterum poetarum*.

**LABERTHONIE** (**PIERRE-THOMAS**), dominicain, naquit à Toulon le 7 février 1708. Il prêcha avec succès à Paris, particulièrement contre les incrédules, et montra beaucoup de zèle pour le maintien de la régularité dans son ordre : ce zèle se manifeste dans l'ouvrage qu'il publia sous ce titre : *Exposé de l'état et obligation des frères précheurs*, 1767, in-4° et in-12. Les preuves de la religion qu'il avait exposées en chaire avec autant de lumière que de solidité, sont consignées dans la *Défense de la religion chrétienne contre les incrédules, les Juifs*, etc., 1779, 3 vol. in-12. On a encore de lui la *Relation de la conversion et de la mort de M. Bouguer*, 1784. Les difficultés et les doutes de l'incrédule sont très bien aplanis dans cet ouvrage (*Voyez BOU-*

GUER). Il a été réimprimé en 1811 sous le titre de *Supplément aux Oeuvres du père Laberthonie, avec une conférence avec un déiste : examen critique d'un écrit spinosiste sur l'existence de Dieu*, etc. Le père Laberthonie mourut en 1774.

\* LABEY (JEAN-BAPTISTE), professeur de mathématiques, né dans le département du Calvados, enseigna à l'école militaire de Paris, puis aux écoles centrales de la Seine, enfin à l'école polytechnique et au lycée Napoléon. Il est mort à Paris en 1825, après avoir publié : | *Introduction à l'analyse infinitésimale*, par Léonard Euler, traduit du latin en français, avec des notes et éclaircissemens, Paris, 1799, 2 vol. in-4°; | *Lettres à une princesse d'Allemagne sur divers sujets de physique et de philosophie, nouvelle édition revue et augmentée de diverses notes*, Paris, 1812, 2 vol. in-8°; cette édition est estimée. | *Traité de statique*, Paris, 1812, in-8°, fig.

LARIENUS (TRIVS), historien et orateur du temps d'Auguste, né l'an 98 avant J.-C., fut tribun l'an 65 avant J.-C. pendant le consulat de Cicéron. Suétone parle de lui dans la *Vie de Caligula*. Sénèque en fait mention dans la préface du 5<sup>e</sup> livre des *Controverses*. On ne croit pas qu'il soit le même que LABIENUS, lieutenant de César dans les Gaules, qui suivit depuis le parti de Pompée, et qui fut tué en Espagne, comme on le voit dans les *Commentaires de César*, et dans la *Continuation de Hirtius*. Il s'était distingué sous César par un grand nombre d'exploits hardis et heureux, mais il n'eut pas les mêmes succès sous Pompée. Le comte de Turpin Crissé, dans ses *Notes sur les Commentaires de César*, parle ainsi de cette révolution dans les travaux militaires de Labiénus. « Pourquoi, dit-il, » Labiénus se montra-t-il dans la guerre » civile si différent de ce qu'il avait paru » dans les Gaules ? C'est le sort de ceux » qui passent d'un parti à un autre. L'histoire ancienne et moderne en fournit » mille exemples. La désertion, non seulement est une tache à la gloire, mais » presque toujours elle rend encore inutiles les plus heureuses qualités et les » plus beaux talens. » Il faut convenir cependant que la cause de Pompée étant celle de la république et de la patrie, la désertion de Labiénus ne manque pas de raisons justificatives.

\* LABLANCHERIE (MAMMÈS-CLAUDE PAHIN de), littérateur, naquit à Langres

le 29 décembre 1752. Il s'attira quelques épigrammes de Rivarol, pour avoir pris le titre fastueux d'*agent général* de la littérature, à l'occasion d'un bureau de correspondance pour les sciences et les arts qu'il essaya sans succès d'établir à Paris. Au commencement de la révolution il se retira à Londres, où il mérita par son caractère et ses talens l'estime des plus grands seigneurs de l'Angleterre. On a de lui : | *Essai du Journal de mes voyages, ou Histoire d'un jeune homme pour servir d'école aux pères et aux mères*, Paris, 1776, 2 vol. in-12. L'idée de cet ouvrage, qui présente le double tableau des suites d'une bonne et d'une mauvaise éducation, est excellente; mais l'exécution n'y répond pas. | *Correspondance générale sur les sciences et les arts, ou Nouvelles de la république des lettres* depuis 1778 jusqu'en 1788. Ce journal, devenu fort rare, forme 8 vol. in-4°, rare. | *Essai d'un Tableau historique des peintres de l'école française depuis Jean Cousin en 1500 jusqu'en 1783*, in-4°. L'année littéraire y a relevé plusieurs erreurs. | Quelques brochures. Lablancherie mourut à Londres en 1811.

LABLANDINIÈRE. Voyez BLANDINIÈRE.

LABLETTERIE. Voyez BLETTERIE.

LABOISSIÈRE. Voyez BOISSIÈRE.

LABORDE. Voyez BORDE et DELABORDE.

\* LABOREAU (JEAN-BAPTISTE), né en 1752, à Saint-Claude dans le département du Jura, fut pendant 13 ans attaché à l'ambassade française à Londres en qualité de secrétaire, puis receveur dans l'administration des domaines à Sens où il est mort, le 20 décembre 1814. Il a publié sous le voile de l'anonyme une *Traduction du précis philosophique et politique de l'histoire d'Angleterre, dans une suite de lettres écrites par un lord à son fils*, Londres et Paris, 1776, 2 vol. in-12. Laboreau a partagé l'erreur de ceux qui attribuent cet ouvrage à lord Lyttelton, tandis qu'il appartient réellement à Olivier Goldsmith.

\* LABORIE (J. B. P.), médecin, né à Montpellier en 1797, se livra de bonne heure à l'étude et à la poésie. Doué d'heureuses dispositions, il a été enlevé trop tôt à l'art auquel il destinait sa vie, et auquel il avait déjà donné des gages solides de succès. Laborie est mort le 25 novembre 1825, dans des sentimens religieux. Il a laissé : | *Dissertations sur*

le *Tétanos traumatique*, Montpellier, 1820; in-8°; | *les Pronostics d'Hippocrate, commentés par A. Piquet, d'après les Observations pratiques des auteurs tant anciens que modernes*; ouvrage traduit de l'espagnol, et augmenté d'une notice biographique, Paris, 1822, in-8°; | *Eclaircissemens analytiques sur la doctrine physiologique de Barthez*, imprimés dans les *Nouvelles Annales cliniques* de la société de médecine pratique de Montpellier. Ce sont les prolégomènes d'un cours de physiologie fait à Montpellier, par Laborie, durant les deux dernières années de sa vie.

\* LABOULLAYE-MARILLAC (PIERRE-CHARLES-MADELEINE, comte de), chimiste, né en 1771 à Billom, (Puy-de-Dôme), était lieutenant-colonel, lorsque la révolution éclata. Il fut un des premiers à s'offrir comme otage de Louis XVI; il alla ensuite se joindre à l'armée des princes, dans laquelle il resta jusqu'à son licenciement. Il trouva cependant du temps pour se livrer à l'étude des sciences, s'adonna surtout à celle de la chimie et à celle de la médecine, et se fit recevoir docteur en médecine à l'université de Göttingue. Après avoir pourvu par la profession de médecin à sa subsistance et à celle de son père qui mourut pendant l'exil, il revint en France où il continua ses travaux chimiques. Il s'occupait surtout des applications de la chimie aux arts, et découvrit douze couleurs inaltérables: le 1<sup>er</sup> janvier 1817, il obtint la place de directeur des teintures de la manufacture royale des tapisseries des Gobelins, où il fit un cours public de chimie appliquée à la teinture. Chaque année, à la fin de son cours, il exposait les procédés dont il était l'inventeur, et par lesquels il était parvenu à teindre les draps en pièce, en écarlate, en bleu, et en toute autre couleur, aussi profondément au centre qu'à la surface, etc. Laboullaye était en outre contrôleur des dépenses au ministère de la maison du roi. Il est mort à Paris le 25 août 1824, après avoir publié un *Mémoire sur les couleurs inaltérables pour la teinture, suivi du rapport fait à ce sujet par MM. Vauquelin, Gay-Lussac, etc.*, Paris, 1814, brochure in-4°. Il a donné, avec Tonnellier, *Voyages entrepris dans les gouvernemens méridionaux de l'empire de Russie dans les années 1793 et 1794*, par le professeur Pallas, traduit de l'allemand, Paris, 1805, 2 vol. in-4° et atlas in-folio; 1814, 4 vol. in-8°

et atlas in-4°. Il avait déjà paru, de 1799 à 1801 à Leipsick, une traduction de cet ouvrage en 2 vol. in-4° et atlas in-folio.

LABOUREUR (JEAN le), historien, né à Montmorency, près de Paris, en 1623, fit gémir la presse dès l'âge de 19 ans. Il était à la cour en 1644, en qualité de gentilhomme servant, lorsqu'il fut choisi pour accompagner le maréchal de Guébriant dans son ambassade en Pologne, où il allait pour accompagner Marie de Gonzague, fiancée à Wladislas VII. De retour en France, il embrassa l'état ecclésiastique, obtint le prieuré de Juvigné, la place d'aumônier du roi, et fut fait commandeur de l'ordre de Saint-Michel. Ce savant, mort en 1675, à 53 ans, est connu par plusieurs ouvrages: | *Recueil des tombeaux des personnes illustres, dont les sépultures sont dans l'église des célestins de Paris*, 1642; in-fol.; | *Relation du voyage de la reine de Pologne et du retour du maréchal de Guébriant*, Paris, 1647, in-fol., plus exacte qu'élégante; | une bonne *Edition des Mémoires* de Michel de Castelnau, en 2 vol. in-fol., avec des commentaires historiques, très utiles pour l'intelligence de plusieurs points de l'histoire de France; | *Histoire du roi Charles VI*, traduite du latin en français, en 2 vol., in-fol., 1663; elle est estimée des savans; | *Traité de l'origine des armoiries*, 1684, in-4°. On y trouve des choses curieuses et recherchées. | *Histoire de la pairie*, 8 manuscrits déposés à la Bibliothèque du roi. Le mauvais *Poème de Charlemagne*, in-8°, 1664, n'est point de lui, mais de son frère Louis, mort en 1679, qui inonda le Parnasse, dans le dernier siècle, de ses productions. Jean le Laboureur a été l'éditeur des deux derniers volumes des *Mémoires de Sully*.

LABOUREUR (dom CLAUDE le), né vers 1601, était prévôt de l'abbaye de l'île Barbe près Lyon. Il fut obligé de résigner ce bénéfice, pour se soustraire au ressentiment du chapitre de Lyon, dont il avait parlé d'une manière peu mesurée, en présentant à l'archevêque ses *Notes* et ses *Corrections* sur le Bréviaire de ce diocèse, 1643, in-8°. On a de lui les *Masures de l'abbaye de l'île Barbe les Lyons*, 2 vol. in-4°, 1681; ouvrage plein d'érudition; c'est une histoire de l'abbaye dont il avait été le prévôt. On ignore l'époque précise de sa mort; il paraît qu'il vivait encore en 1682.

LABOURLIE. Voyez BOURLIE.

LABOURLLOTTE (CLAUDE), l'un des

plus braves capitaines de son siècle, naquit en Bourgogne d'une famille obscure; il passa par tous les degrés de la milice, jusqu'à celui de commandant des troupes wallones, au service du roi d'Espagne. Ayant appris, dans sa jeunesse, l'état de chirurgien, il entra, en cette qualité, au service du comte de Mansfield, par la protection duquel il parvint à s'avancer dans la carrière des armes. Il se distingua à Noyon, Ardes et Nieuport, et fut anobli par Philippe II, roi d'Espagne. Jamais il ne s'engageait plus volontiers à une entreprise que lorsqu'elle était fort périlleuse. Il fut blessé en diverses occasions, et enfin tué d'un coup de mousquet, le 24 juillet 1600, pendant qu'il faisait travailler à un retranchement entre Bruges et le fort Isabelle.

**LABRE** (le vénérable **BENOIT-JOSEPH**), né à Amette, dans le diocèse de Boulogne-sur-Mer, en 1748, se distingua, dès son enfance, par sa piété et l'innocence de ses mœurs. Sa santé l'ayant obligé de quitter les Chartreux, et ensuite l'abbaye de Sept-Fonts, où il avait résolu de se consacrer au Seigneur, il alla à Rome, y vécut dans la pauvreté et dans l'exercice des vertus chrétiennes, et y mourut en odeur de sainteté, le 16 avril 1783. Un décret de la congrégation des rites a autorisé à lui donner le titre de vénérable. Sa *Vie*, écrite en italien par M. Alégiani, a été traduite en français, et augmentée d'un *avertissement* plein d'éloquence et de raison, Liège, 1784, petit in-12. On a imprimé quelque temps après un *Recueil des miracles opérés à son tombeau*, Paris et Liège, 1784, et une autre *Vie* par l'abbé Marconi, son confesseur : elle a été traduite en français par Roubaud, Paris, 1784, in-12. Dans un mandement de l'évêque de Boulogne, donné le 3 juillet 1783, on trouve un très bel éloge de Benoit-Joseph Labre, né dans ce diocèse. « Quoique son extérieur fût abject, dit ce prélat, et parût, aux yeux de la chair, n'avoir rien que de rebutant et d'affreux, cependant son insigne piété, son humilité profonde, son amour aussi grand pour la pauvreté que généreux pour les pauvres, avec qui il partageait les aumônes qu'il avait reçues sans les avoir demandées, lui avaient attiré l'estime, la bienveillance et la vénération de tous les vrais appréciateurs de ses excellentes vertus, surtout de sa continuelle application à la prière, dont l'assiduité, que vous, ô faux sages de notre

siècle ! cherchez tant à décrier, à déprimer, à détruire, comme n'étant que le vil partage des personnes inutiles à la société, ne peut toutefois être trop louée, trop exaltée, trop protégée, puis-que, selon un oracle divin (*Multum valet deprecatio justii assidua*, Jac. v. 16), auquel les discours artificieux de la sagesse humaine n'opposent que des raffinemens vains et illusoire, elle a beaucoup de pouvoir auprès du souverain maître des temps, des cœurs et des évènements. » A la suite de ce mandement, on lit la traduction en français de l'inscription latine, mise avec l'approbation du saint Siège, dans le cercueil de Benoit-Joseph Labre, et deux lettres adressées à M. l'évêque de Boulogne, par M. Fontaine, chargé à Rome des affaires de la congrégation de la mission, dont il est membre. Ces lettres contiennent des détails aussi édifiants que curieux. Les miracles opérés à son tombeau furent l'occasion de la conversion de M. Thayer, ministre protestant à Boston. *Voyez la Relation du néophyte lui-même*, Liège, 1788, in-12, *Journ. hist. et littér.*, 1<sup>er</sup> fév. 1789, pag. 161.

**LABROSSE**. *Voyez* BROSSE et ANGE de Saint-Joseph.

\* **LABROSSE** (**PIERRE** de), vivait dans le treizième siècle. Après avoir été barbier chirurgien de Saint-Louis, il devint chambellan sous Philippe le Hardi. On l'accusa d'avoir voulu empoisonner l'héritier de la couronne, et il fut exécuté le 30 juin 1278. La justice de cette accusation, intentée par tous les barons, est douteuse; voici ce qu'on lit à ce sujet dans la chronique de Saint-Magloire :

L'an mil deux cent septante et huit,  
S'accordèrent li barons tuit  
A Pierre de Labrosse pendre ;  
Pendu fut sans raençon prendre ;  
Contre la volonté du roy.  
Fut il pendu, si, com je croy  
Mien encient, qu'il fut desfet  
Plus par envie que par fet.

**LABROUE**. *Voyez* BROUE.

\* **LABROUSSE** (**CLOTILDE** - **SUSANNE-COURCELLES** de), qu'on pourrait appeler la *Krudener* française (*voyez* ce nom), naquit à Vauxain, dans le Périgord, le 8 mai 1747, d'une honnête famille; dès son plus jeune âge elle donna dans un mysticisme exalté, et pratiqua des mortifications extraordinaires. Couchée sur le dos, elle passait des journées entières à contempler le ciel, et, pour y monter

plus tôt, elle tenta, âgée de 9 ans, de s'empoisonner en avalant des araignées. Cette espèce de folie ne fit que s'accroître. Comme elle avait un teint très animé, la jeune Labrousse appliquait la nuit, sur son visage, de la chaux vive, se flattant ainsi d'y faire paraître des rides et des cicatrices; mais le remède (à ce que dit l'auteur de sa *Vie*) n'opéra point, et ne fit pas même disparaître son beau coloris. Elle inventa alors un autre genre de tourment, et remplit non seulement son lit, mais ses souliers de petits cailloux, de sorte qu'elle ne pouvait faire un pas sans ressentir des douleurs très aiguës. Elle aimait naturellement la bonne chère; pour réprimer sa sensualité, elle avait toujours dans sa poche un cornet rempli de cendres mêlées avec du fiel et de la suie, et quand elle était à table, elle en jetait sur les mets qui lui paraissaient les plus délicats. Outre cela, Clotilde portait toujours dans un flacon de l'eau mêlée avec du fiel de bœuf; elle le flairait souvent, buvait même de cette eau, qui lui écorchait le gosier et lui occasionait une extinction de voix. *Du reste*, ajoute le même auteur, *sa santé allait toujours son train*. Ayant pris l'habit des *tiercerettes*, ou religieuses du tiers-ordre de Saint-François, la méditation, le jeûne et la solitude exaltèrent encore davantage son imagination: elle se crut définitivement inspirée, et destinée à parcourir le monde pour convertir les hérétiques et les pécheurs. Elle en fit part à ses supérieures, les assurant qu'elle en avait reçu la mission de Dieu lui-même, dans des révélations et des communications extatiques. Cependant ses supérieures furent assez prudentes pour s'opposer à ce projet. Ne sachant que faire de mieux, elle écrivit sa *Vie*, et soumit cet ouvrage à M. de Flamarens, évêque de Périgueux, qui ne parut pas y faire grande attention. Il n'en fut pas ainsi du prieur de la chartreuse de Vauclaire, appelé dom Gerle: ayant lu cet écrit, que le hasard fit tomber, en 1759, entre ses mains, il devint enthousiaste de mademoiselle Labrousse, et s'empressa d'entamer une correspondance épistolaire avec elle. C'est à ce religieux qu'elle dut sa première réputation d'*inspirée* et de *prophétesse*. Il assura quelque temps après, qu'elle lui avait prédit qu'il serait membre d'une assemblée nationale, et qu'elle avait également prédit la révolution française. Quand celle-ci éclata, mademoiselle La-

brousse trouva un autre admirateur dans M. Pontard, évêque constitutionnel de la Dordogne. Il appela mademoiselle Labrousse à Paris, où son titre de prophétesse et ses prédications pouvaient être utiles pour affermir les maximes du jour. Les couvens ayant été supprimés, à la grande satisfaction de mademoiselle Labrousse, qui désirait jouer un grand rôle dans le monde, elle se rendit à l'invitation de M. Pontard, vint à Paris, et alla loger chez une dame de haut rang, la duchesse de B... Mademoiselle Labrousse commença à remplir sa mission en prêchant et prophétisant en faveur de la constitution du clergé, contre la cour de Rome, et ne manqua pas de se faire un parti parmi des gens crédules et des *spéculateurs*: l'évêque Fauchet fut de ces derniers: mais il revint bientôt de son erreur. Il parut à cette époque un *Recueil des prophéties de mademoiselle Labrousse*, imprimé aux frais de la même dame (la duchesse de B...) par Didot, 2 vol. in-8°. En même temps, l'évêque Pontard disait dans ses écrits...: « C'est dans » les cahiers de mademoiselle Labrousse » qu'il faut apprendre à connaître la re- » ligion; non point cette religion que les » vices de l'ancien clergé ont rendue si » différente de son origine, mais cette » émanation pure des lumières célestes. » Dom Gerle devenu membre de l'assemblée Constituante, comme l'avait prédit mademoiselle Labrousse, parla dans cette assemblée en faveur de la prophétesse; mais, malgré tous ses éloges, on ne voulut point l'écouter. De retour dans son pays, mademoiselle Labrousse médita un grand projet: c'était de se rendre à Rome, pour prêcher aux cardinaux, et au pape lui-même, les principes de *fraternité, liberté, égalité*. Outre cela elle devait engager le saint Père à faire l'abdication de sa puissance temporelle. Mademoiselle Labrousse entreprit donc ce voyage, pendant lequel elle prêchait sur les routes publiques, dans les villes, les villages, les clubs, les églises; faisant usage, au commencement de tous ses discours, de la formule jacobinique: *Frères et amis...* etc. Elle arriva à Bologne en août 1792, et elle ne pouvait choisir une ville dont le peuple fût moins crédule et plus porté à la plaisanterie. Mademoiselle Labrousse y essaya ses prédications; on y répondit par des sarcasmes. Le cardinal, légat mit un terme à cette comédie, en chassant l'*inspirée*, qui passa à Viterbe,



où des ordres avaient déjà été donnés pour l'arrêter et la conduire à Rome. Soit qu'on eût négligé ces ordres, ou qu'elle sût les éluder, mademoiselle Labrousse arriva sans obstacle dans la capitale du monde chrétien, où les nouvelles maximes avaient déjà pénétré, et donné naissance à quelques clubs secrets. La prophétesse y prononça des discours et contre le pape, et contre tout le clergé *non assermenté*. Elle avait voulu planter sa chaire dans un des plus vastes emplacements de Rome, la place *Navone*, où abonde le menu peuple, mais elle fut arrêtée et enfermée au château Saint-Ange. Un autre visionnaire (ou prétendu tel) d'une espèce différente, s'y trouvait aussi prisonnier depuis 1789; c'était le fameux Balsamo, surnommé *Cagliostro*. Mademoiselle Labrousse prétendait avoir des visions divines, et Cagliostro avait voulu faire accroire qu'il était en communication directe avec le démon; si la première trouva des personnes crédules, le second eut aussi de nombreux partisans, même dans les classes éclairées... Quel exemple pour abaisser l'orgueil de l'esprit humain....! Cependant mademoiselle Labrousse était mieux traitée dans sa prison que le charlatan sicilien. Celui-ci languissait dans un cachot, où il mourut en 1793, et la prophétesse française occupait une chambre commode, où on lui avait permis de garder une suivante. Son emprisonnement causa un vif regret à M. Pontard, devenu de plus en plus *théosophe*. Nul doute qu'il fit toutes les démarches possibles pour délivrer l'objet de sa profonde vénération. Enfin, en 1796, le Directoire demanda à la cour de Rome l'élargissement de mademoiselle Labrousse, ce qui fut accordé sur-le-champ : mais elle ne voulut pas quitter sa prison, alléguant qu'en y restant, elle obéissait à une *inspiration* céleste. Elle changea néanmoins d'avis deux ans après, lorsque les troupes françaises s'emparèrent de Rome. Mademoiselle Labrousse revint à Paris; et, se rappelant les suites fâcheuses de ses prédications, et moins courageuse que ne le fut madame de Krudener, elle se condamna à la retraite; cependant elle se croyait toujours inspirée, et disait que les anges lui avaient préparé un trône dans le ciel. Elle eut dans sa retraite la satisfaction de se voir entourée d'un petit nombre d'amis fidèles, à la tête desquels était M. Pontard, qui, pendant la

captivité de la prophétesse, avait publié un *Recueil des ouvrages de la célèbre mademoiselle Labrousse* (Bordeaux, Brossier, 1797, 1 vol. in-8° de 296 pages). De son vivant, il parut aussi un autre ouvrage en italien, intitulé : *Discorsi, ou Discours de la citoyenne Courcelles-Labrousse*, avec le texte français, Rome, 1798, in-8°. Dans sa retraite, elle composa des ouvrages mystiques, commenta la *Bible* et l'*Apocalypse*. Mademoiselle Labrousse conserva ses liaisons avec M. Pontard jusqu'à sa mort, arrivée en 1821, à l'âge de 74 ans. Elle avait nommé son ancien ami pour son exécuteur testamentaire, et lui laissait 3,000 fr. qui lui ont été contestés par la famille de la défunte, ce qui a donné lieu à un procès devant les tribunaux, et à un *Mémoire* de M. Pontard, où il se plaint de l'*ingratitude* de la famille Labrousse. Quant aux écrits de cette visionnaire, nous devons nous borner à dire qu'ils ne sont que des rêves d'une imagination exaltée, qu'ils contiennent de violentes déclamations contre la cour de Rome, des *prophéties*, des *extases*, des *missions célestes*, auxquelles on ne peut croire sans avoir le cerveau aussi malade que celui de l'auteur.

LABRUYÈRE. *Voyez* BRUYÈRE.

LACAÏLLE. *Voyez* CAÏLLE.

LACARRY (GILLES), jésuite, né au diocèse de Castres en 1605, professa avec succès les humanités, la philosophie, la théologie morale, l'Écriture sainte, fit des missions, obtint les emplois de sa société, et mourut à Clermont en Auvergne, l'an 1684. Malgré la multitude et la variété de ses occupations, il trouva le temps de composer un grand nombre d'ouvrages très utiles, surtout pour ceux qui s'appliquent à l'histoire de France. Les principaux sont : | *Historia Galliarum sub præfectis prætorii Galliarum*, 1672, in-4° : morceau bien fait et plein d'érudition. Elle commence à Constantin, et finit à Justinien; | *Historia coloniarum tum a Gallis in exteras nationes missarum, tum ab exteris nationibus in Gallias deductarum*, 1677, in-4° : ouvrage estimé, écrit avec autant de savoir que de discernement; | *Epitome historiæ regum Franciæ*, 1672, in-4° : petit abrégé tiré du *Doctrina temporum* de Petau; | *De regibus Franciæ et lege Salica*, in-4°; | *Cornelii Taciti liber de Germania*, in-4°, 1649, avec de savantes notes, que Dithmar a suivies dans l'édition qu'il a donnée du même ouvrage en 1726, in-8°.

à Francfort-sur-l'Oder; | *Historia romana*, depuis César jusqu'à Constantin, appuyée sur les médailles et les autres monumens de l'antiquité. Cet ouvrage, publié en 1671, in-4°, contient des instructions utiles en faveur des personnes peu versées dans la connaissance des médailles, et offre des savantes discussions sur plusieurs faits. Il renferme aussi *Series et numismata regum Syriae, Aegypti, Siciliae et Mesopotamiae*; | une bonne *Edition* de Velleius Paterculus, avec des notes; | *Historia christiana imperatorum, consulum et praefectorum*; | *Notitia magistratum et provinciarum imperii utriusque, cum notis*, 1665, in-4°. On voit dans tous ces ouvrages un homme profondément versé dans les matières les plus épineuses et les plus recherchées de l'histoire, et un savant en qui l'érudition n'a pas éteint le goût.

\* LACATHELIÈRE (RIPAULT de), officier des armées royales de la Vendée, né vers 1760, fut choisi au mois de mars 1793, par les paysans insurgés du pays de Retz, pour leur commandant, et s'empara d'abord du port St.-Père, de Bourgneuf, et des principaux bourgs de ce canton. Charette (*Voyez* CHARETTE), s'étant mis à la tête des insurgés de Machecoul, marcha de concert avec lui contre Pornic qui fut pris sur les républicains. Ces deux chefs combinèrent depuis habituellement leurs opérations. Lacathelière commandait l'avant-garde à l'attaque de Machecoul, le 20 juin 1793; mais il ne s'engagea dans aucune des excursions de Charette, à qui il envoya quelquefois des renforts, sans vouloir jamais sortir de son canton pour faire la guerre. Durant l'hiver de 1794, lorsque les républicains poursuivaient sans relâche l'armée de Charette, Lacathelière s'était retiré dans la forêt de Pornic, où il se défendait contre les attaques et les recherches de l'ennemi. Un républicain l'ayant tiré à bout portant, et blessé de deux balles, il se cacha pour se guérir dans sa maison de Frossay. Plusieurs soldats y vinrent, et un d'entre eux, en poursuivant une poule, la fit fuir vers un pressoir. Le soldat y trouve un homme caché, déguisé en paysan, et à demi mort de ses blessures: « Qui es-tu, demanda-t-il? » Lacathelière, répondit le vendéen. On le conduisit à Nantes, où il périt sur l'échafaud cette même année 1794. Lacathelière commandait à des hommes qui manquaient de discipline,

mais il avait le talent de les conduire et de s'en faire respecter.

\* LACEPÈDE (BERNARD GERMAIN-ETIENNE DELAVILLE-SUR-ILLON, comte de), savant naturaliste, né à Agen le 26 décembre 1756, était fils du comte de Laville. Héritier d'un oncle maternel, il dut en prendre le nom. Il s'occupa de bonne heure d'histoire naturelle, se mit en correspondance avec Buffon, et cultivait aussi les beaux arts, surtout la musique, dont le célèbre symphoniste Beck lui avait donné des leçons. Il n'avait que vingt ans, lorsqu'il vint en 1776 à Paris, et déjà il avait entrepris de remettre en musique l'*Armide* de Quinault; mais il renonça à son projet quand il apprit que Gluck l'avait devancé. Il y continuait ses travaux scientifiques sous Buffon et ses études musicales sous Gossec, et il venait de faire paraître une *Oeuvre* de symphonie *concertante*, quand sa famille obtint pour lui un brevet de colonel dans les cercles de l'empire (Bavière): son service militaire dans ce grade se borna à deux voyages qu'il fit en Allemagne. Il était fixé à Paris en 1781. A cette époque était en répétition son opéra d'*Omphale*, qu'il avait composé par les conseils de Gluck avec lequel il était très lié, mais qui cependant ne fut pas représenté. Dans le même temps il publia ses premiers écrits: | *Essai sur l'électricité naturelle et artificielle*, 1781, 2 vol. in-8°; *Physique générale et particulière*, 1782-1784, 2 vol. in-42, ouvrages dont la forme pouvait plaire aux gens du monde, mais qui n'étaient point à la hauteur de la science, firent naître contre leur auteur des préventions tellement défavorables, que Lacépède s'empressa de racheter les exemplaires qui se trouvaient en circulation, pour n'avoir point à craindre que sa réputation en souffrit. Ce fut alors que Buffon, pour lui faciliter les études qu'il avait besoin de compléter, lui offrit la place de garde et sous-démonstrateur du cabinet d'histoire naturelle, dont Daubenton jeune venait de se démettre. Quoique le poste parût au-dessous de ce que Lacépède avait droit d'espérer, celui-ci accepta. Après avoir publié en 1785 la *Poétique de la musique*, Paris, 2 volumes in-8°, il commença ses études d'histoire naturelle dont les résultats furent à la fois si glorieux pour lui et si utiles à la France. On vit paraître successivement l'*Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares et des serpens*, 1788-1789, 2 vol. in-4°, ou 4 vol.

in-12; *Histoire naturelle des reptiles*, 1789, 1 vol. in-4°, ou 2 vol. in-12; *Histoire naturelle des Poissons*, 1798-1805, 6 vol. en 5 tomes, ou 11 vol. in-12; *Histoire naturelle des cétacées*, 1804, in-4°, ou 2 vol. in-12, que l'auteur regardait avec raison comme le plus complet et le plus méthodique de ses livres. Lacépède, dans ses descriptions, n'a pas le brillant de l'auteur qu'il continue; mais il décrit exactement; et l'on voit qu'il cherchait plus à satisfaire celui qui veut s'instruire qu'à éblouir par un attrayant langage. Ces quatre ouvrages qui ont été publiés dans l'espace de 16 ans forment la suite et le complément de l'édition originale de Buffon, sortie des presses de l'imprimerie royale: ils ont été imprimés deux fois et presque toujours avec les *Œuvres de Buffon*, et ont été traduits en allemand. A l'époque de la révolution, Lacépède fut du nombre de ceux qui adoptèrent les idées de réforme. D'abord nommé par la section du jardin des Plantes commandant de bataillon, il présida ensuite les deux premières assemblées constitutionnelles, accepta la place d'administrateur de Paris, puis fut appelé à l'assemblée Législative, qui le choisit pour son président le 28 novembre 1791. On vantait beaucoup la modération des principes de Lacépède; ce fut néanmoins sous sa présidence que cette assemblée fit une adresse au roi contre les émigrés réunis sur les bords du Rhin, et qu'elle décréta la formation de la haute cour d'Orléans, d'odieuse mémoire. Il refusa alors, dit-on, le poste difficile de gouverneur du dauphin. La session étant finie, Lacépède reprit ses occupations scientifiques, et se démit de toutes ses fonctions pour vivre dans la retraite. En 1796, il fut nommé membre de l'institut de France, et trois ans après, celui de Bologne l'admit au nombre de ses associés. Chargé d'organiser l'expédition du capitaine Baudin, il désigna pour en faire partie deux jeunes savans, MM. Bory de Saint-Vincent et Péron. Lors de l'établissement du consulat, Bonaparte appela le comte de Lacépède au sénat conservateur, dont il devint président en 1801; deux ans après, il fut nommé grand-chancelier de la Légion-d'Honneur, et en 1805, grand-aigle de cette même Légion: l'année d'après, il avait été créé titulaire de la sénatorerie de Paris. Chargé très souvent de porter la parole à Napoléon, il fut un

de ses plus chauds panégyristes, et il dut en grande partie les honneurs dont il fut investi à son éloquent enthousiasme pour celui qui les dispensait. Une seule fois cependant il osa, à la tête du sénat, parler de paix à Bonaparte: ce fut le 12 janvier 1814. Il s'exprima en ces termes: « Nous combattons entre les tombeaux » de nos pères et les berceaux de nos enfans. Obtenez la paix, sire, et que votre main tant de fois victorieuse laisse échapper les armes, après avoir signé la paix du monde. » Ce conseil venait trop tard: les alliés foulaient déjà le sol de la France, et après avoir tout refusé au congrès de Châtillon, l'empereur ne pouvait plus parler de paix: il touchait à sa chute. Lacépède suivit à Blois l'impératrice Marie-Louise, et envoya cependant plus tard son adhésion à la déchéance de Napoléon. Le gouvernement provisoire priva Lacépède de sa charge de grand-chancelier de la Légion-d'Honneur, qui fut provisoirement donnée à M. de Pradt. Le roi Louis XVIII l'en dédommagea, en le nommant pair le 4 juin 1814. Au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, Lacépède refusa la place de grand-maitre de l'université, mais il siégea dans la nouvelle chambre des pairs, dont il fut exclu par l'ordonnance royale du 24 juillet 1815. Le roi Louis XVIII, toujours indulgent et ami de la science, l'y rappela quelque temps après. Depuis ce moment, il ne joua pas un grand rôle dans les affaires publiques, et se livra exclusivement à ses études favorites. Au milieu de sa carrière politique, Lacépède avait continué ses travaux. On lui doit plusieurs *Discours* qu'il prononça comme professeur d'histoire naturelle au jardin des Plantes: il avait été nommé élève à l'école normale par les administrateurs de Corbeil après le 9 thermidor, et en 1795 on avait créé pour lui une 15<sup>e</sup> chaire au muséum d'histoire naturelle. Les discours les plus remarquables qu'il fit pour l'ouverture ou la clôture de son enseignement sont ceux de 1798, 1799, 1800 et 1801: ils contiennent des vues élevées et nouvelles sur quelques parties d'histoire naturelle. On lui doit encore (avec MM. Cuvier et Geoffroi Saint-Hilaire), | la *Ménagerie du Muséum d'histoire naturelle*, ou *Description et histoire des animaux qui y vivent ou qui y ont vécu*, Paris, 1801 et années suivantes, grand in-folio: il n'en a paru que 10 livraisons; | *Histoire générale, physique et civile de l'Europe*

depuis les dernières années du 5<sup>e</sup> siècle jusque vers le milieu du 18<sup>e</sup>, Paris, 1826, 18 vol. in-8°. 2<sup>e</sup> éd., 1855. L'auteur revoyait les dernières feuilles de ce grand ouvrage dans les derniers jours de sa vie : il n'a été publié qu'après sa mort. Il embrasse dans son plan les usages, les lois, les mœurs, les sciences, les lettres, les arts, les finances, l'agriculture, la population, les guerres, l'esprit de chacun des siècles dont il s'est proposé de tracer le tableau. | *Vues générales des progrès de plusieurs branches des sciences d'histoire naturelle depuis la mort de Buffon*, 1819 et 1822, in-8° ; | *Histoire naturelle de l'homme*, 1827, in-8° et in-18 ; | *Les Ages de la nature et l'histoire de l'espèce humaine*, 1850, 2 vol. in-8° ; | plusieurs *Eloges* ou *Notices historiques sur le prince de Brunswick-Lunébourg*, sur *Daubenton*, *Montesquieu*, etc. ; | des *Articles* ou *Mémoires* insérés dans la *Décade philosophique*, dans le *Magasin encyclopédique*, dans le *Recueil de l'Institut*, dans les *Annales du Muséum d'histoire naturelle*, dans le *Dictionnaire des sciences d'histoire naturelle*, où il a fourni celui de *l'homme* et tous ceux qui concernent les *reptiles* et les *poissons*, dans la *Revue encyclopédique*, etc. Lacépède fut aussi l'éditeur de plusieurs éditions de Buffon. Il continua de cultiver la musique avec passion jusqu'à sa mort : et on a de lui plusieurs *opéras*, une *Messe de requiem*, etc. Il a même mis en musique l'*Action générale* et les *différens épisodes* du *Télémaque* de Fénelon. Après avoir rempli une carrière aussi belle, Lacépède, qui était membre d'un grand nombre d'académies et de sociétés savantes, mourut de la petite vérole le 19 septembre 1825, dans sa maison de campagne à Epinay, près de Saint-Denis, où depuis long-temps il avait coutume de passer la belle saison. On a cité de ce naturaliste divers traits de bienfaisance qui font honneur à son caractère. Personne n'était plus laborieux que lui ; rarement il donnait plus de deux heures chaque nuit au sommeil : le reste du temps il était couché, et c'était dans son lit qu'il composait ses ouvrages ; il les écrivait ensuite quand il en avait le loisir. Ses fonctions administratives ne lui ont jamais fait négliger ses études, et il remplit exactement les devoirs de secrétaire, soit du muséum d'histoire naturelle, soit de la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut. Il entretenait des correspondances avec

toutes les académies de l'Europe, et il en était très peu qui ne le comptassent au nombre de leurs associés. On a donné une édition de ses écrits (commencée en 1826), qui porte ce titre : *Oeuvres complètes de M. Le comte de Lacépède, avec la synonymie des auteurs modernes les plus célèbres, nouvelle édition rédigée par M<sup>r</sup>. Desmarests*, 10 vol. in-8°, accompagnés d'autant de cahiers de figures coloriées. Outre les *éloges* prononcés ou imprimés à l'époque de sa mort, au nom des corps savans dont il faisait partie, il a paru sur cet illustre naturaliste trois *notices*, l'une de M. Mahul dans la sixième année de son *Annuaire nécrologique* ; la seconde de M. d'Amalric dans le 29<sup>e</sup> tome de la *Revue encyclopédique*, et la 3<sup>e</sup> de M. Julia Fontanelle, Paris, 1825, in-8°.

LACERDA. Voyez CERDA.

\* LACHABEAUSSIERE (ANGE-ÉTIENNE-XAVIER POISSON de), littérateur, né à Paris en 1752, était fils d'un avocat au parlement qui fut, dit-on, instituteur du célèbre Mirabeau. Dégoûté de la carrière des armes, qu'il avait d'abord embrassée, il se livra entièrement à la littérature, et eut quelques différends avec Mirabeau relativement à une *traduction* de Tibulle, publiée sous le nom de celui-ci (Tours, 1796, 3 vol. in-8°), et dont Lachabeaussière réclama la propriété. Il est l'auteur du *Catéchisme républicain*. Sous le régime de la *terreur*, et sur la dénonciation de son propre genre, qui l'accusait d'avoir donné asile à Julien de Toulouse (exclu de la Convention et pros crit), avec lequel il n'avait jamais eu de relation, Lachabeaussière fut enfermé aux Madelonnettes, et cette persécution s'étendit sur toute sa famille. Sa femme fut confinée dans la prison de *la Bourbe*, et deux de ses filles enfermées à Sainte-Pélagie. Lachabeaussière, croyant sa mort inévitable, écrivit, peu de jours avant celui où l'on devait prononcer son arrêt, un *Adieu* en vers, qu'il confia à un des prisonniers, afin qu'après ses derniers momens il le fit parvenir à son épouse et à ses filles. Le 10 thermidor an 2 (28 juillet 1794), il devait être conduit au supplice ; mais ce jour-là Robespierre périt lui-même sur l'échafaud. Lachabeaussière et sa famille sortirent de prison, et quelques mois après (septembre 1795), il fut compris dans la liste des hommes de lettres auxquels on accordait une pension. L'année suivante, le conseil des Cinq-cents le nomma membre du comité d'instruction publique, et,

en 1798, administrateur de l'Opéra. Accusé de dilapidation, en 1799, il eut à se justifier devant les tribunaux qui prononcèrent son acquittement; ce qui n'empêcha pas un des membres du conseil des Cinq-cents, M. Pons de Verdun, d'improviser contre lui une épigramme virulente, qui lui fit circuler, et qui finissait par ces vers :

Petit Poisson deviendra grand  
Pourvu que Dieu lui prête vie.

Lachabeaussière a travaillé à plusieurs écrits périodiques, tels que la *Décade*, les *Soirées littéraires*, l'*Almanach des Muses*, dont Vigée était l'éditeur. A la mort de celui-ci, il devait lui succéder dans la direction de ce recueil. Mais il succomba bientôt après à une longue maladie, le 10 septembre 1820, à l'âge de 68 ans. Il a laissé : | *Catéchisme français, ou Principes de morale républicaine* (en vers), Paris, 1795; 5<sup>e</sup> édit., 1800, in-8<sup>o</sup>; trad. en hollandais, par M<sup>me</sup> Brinckmann, Amsterdam, 1796, in-16; en allemand, par S.-H. Catel, avec le texte français, Berlin, 1798, in-8<sup>o</sup>. L'époque et le titre de cet ouvrage, destiné aux écoles primaires, font aisément connaître l'esprit dans lequel il a été rédigé. | *Œuvres diverses*, Paris, 1801, in-8<sup>o</sup>. Elles contiennent des poésies, des traductions en vers, d'Homère, de Virgile, d'Horace, et autres poètes classiques; des apologues nouveaux, des contes, etc., etc.; | *Poésies galantes et gracieuses d'Anacréon, Bion, Moschus, Catulle et Horace, imitées en vers français*, etc. *ibid.*, 1803, 1 vol. in-8<sup>o</sup>; | *Apologues moraux imités pour la plupart de Saadi le Persan*, *ibid.*, 1814, in-8<sup>o</sup> de 3 feuilles. Ses comédies ont pour titre : | *L'Intrigante*, en 5 actes et en vers, 1776 (M. Etienne a donné, en 1815, une comédie sous le même titre : elle a eu trois représentations); | *Les Maris corrigés*, en 3 actes et en vers, 1781; | *Le Sourd*, en 1 acte et en prose, 1783; | *Les deux Fourbes*, en 1 acte et en prose; | *La Confiance dangereuse*, en 2 actes et en vers; | *Les Charlatans*, en 5 actes et en vers; | *L'heureuse erreur*, 1795; | *Lamentine*, tragédie burlesque, 1779. Ses opéra-comiques sont intitulés : | *L'Eclipse totale*, 1782; | *Le Corsaire*, en 3 actes; | *Azémia ou les Sauvages*, en 3 actes; | *Gulistan ou le Hulla de Samarcande*; | *Dilara*, etc.; et plusieurs *Vaudevilles* qui, de même que ses autres ouvrages dramatiques, eurent du succès. Il a aussi laissé en ma-

nuscrit une traduction en prose de Virgile, dont il avait lu des fragmens à l'Athénée. Lachabeaussière avait un talent supérieur pour la lecture et pour la comédie de société. Il était membre de l'Athénée de Paris, de la société libre des sciences, lettres et arts, secrétaire perpétuel de la société philotechnique, de celle des enfans d'Apollon, et secrétaire général de celle des Amis des arts.

LACHAISE. Voyez CHAISE.

LACHALINIÈRE. Voyez CHALINIÈRE.

LACHALOTAIS. Voyez CHALOTAIS.

LACHAMBRE. Voyez CHAMBRE.

LACHANIUS, seigneur gaulois, père de Rutilius Numatianus, s'acquitt beaucoup de gloire dans les charges de questeur, de préfet du prétoire et de gouverneur de Toscane. Il était né à Toulouse, ou, selon dom Rivet, à Poitiers. Les peuples charmés de sa bonté, de son équité, et surtout de son attention à les soulager, lui firent ériger plusieurs statues en différens endroits de l'empire. Il mourut vers la fin du 15<sup>e</sup> siècle.

LACHAPELLE (MARIE-LOUISE DUGÈS, femme), sage-femme en chef de la maison d'accouchement (hospice de la Maternité), née à Paris en 1769, prit les premières leçons de son art auprès de sa mère madame Dugès, sage-femme en chef de l'Hôtel-Dieu, et mérita par ses succès de lui être adjointe de bonne heure dans ses fonctions. A l'âge de 15 ans et demi, elle donna des preuves d'un talent précoce et de beaucoup de présence d'esprit dans un accouchement très difficile où elle eut le bonheur de sauver la mère et l'enfant. Mariée à 22 ans, et devenue veuve peu de temps après, elle se consacra tout entière aux détails de son état : en 1794 elle fut nommée professeur en chef à l'école de la Maternité. Après avoir formé dans ses leçons journalières, tant théoriques que pratiques, un très grand nombre d'élèves distingués elle mourut en 1821. La vie de cette femme fut une suite de bonnes actions. Outre plusieurs observations importantes insérées dans le 1<sup>er</sup> volume de l'*Annuaire médico-chirurgical*, on a d'elle *Recherches sur les maladies des nouveau-nés*, 1 volume in-4<sup>o</sup>, et *Pratique des accouchemens* ou *Recueil de mémoires et observations sur les points les plus importans de l'art*, Paris, 1821-1823, 5 volumes in-8<sup>o</sup> : cet ouvrage a été rédigé sur les notes de l'auteur, par son neveu le docteur Dugès.

LACHAPELLE. *Voyez* CHAPELLE.

LACHASTRE. *Voyez* CHASTRE.

LACHATAIGNERAYE. *Voyez* CHATEIGNERAYE (FRANÇOIS de VIVONNE, seigneur de la).

LACHATRE (CLAUDE-LOUIS, comte, puis duc de), naquit à Paris le 30 septembre 1745, d'une ancienne famille du Berri, et entra de bonne heure dans la carrière des armes. Il était maréchal-de-camp et grand-bailli d'épée du Berri en 1789, et fut élu par la noblesse député aux états-généraux. Il parut peu à la tribune; mais il montra dans les comités sa haine pour toute innovation et il signa les protestations des 12 et 15 septembre 1791 contre les opérations de l'assemblée nationale. Il émigra après la session, et servit dans l'armée des princes en 1792. Plein de zèle et d'activité, il organisa à Londres, en 1793, un régiment sous le nom de *Loyal émigrant*, qui se fit remarquer par sa bravoure et sa discipline dans l'armée des princes, et qui soutint, en plusieurs occasions, les efforts des républicains victorieux, particulièrement à Merlin et à Quiberon. Ce corps fut embarqué en 1796 pour le Portugal, et licencié en 1802. Le comte de La Chatre se retira à Londres, et conserva le titre de colonel dans l'armée anglaise avec le traitement qui y est attaché. Louis XVIII le nomma, en 1807, son chargé d'affaires confidentiel auprès du cabinet britannique; et l'année suivante, il l'attacha à sa maison avec le titre de premier écuyer. Après la restauration de 1814, il fut nommé ambassadeur à la cour de Londres, puis pair de France, duc et premier gentilhomme de la chambre. Ayant pris parti, en 1824, pour le vicomte de Chateaubriand qui venait de perdre le portefeuille des affaires étrangères, il fut remplacé, dans ses fonctions de premier gentilhomme de la chambre, par le comte Charles de Damas. Frappé de cette disgrâce, il eut, peu de jours après, une attaque de paralysie, dont il mourut à Meudon le 18 juillet 1824.

LACHAUSSÉE. *Voyez* NIVELLE.

\* LACHNITH (LOUIS-WENCESLAS), compositeur dramatique, né à Prague en 1756, mort en 1820, possédait un talent très distingué sur le cor, lorsqu'il vint à Paris en 1775 : il se perfectionna par les leçons et les conseils de Rodolphe, et parut avec distinction au concert spirituel; mais le mauvais état de sa santé l'obligea de quitter cet instrument. Il renonça même

entièrement à l'exécution, et se livra dès lors à la composition sous la direction de Philidor. Parmi ses ouvrages, on remarque une *Méthode de doigté pour le forté-piano* qui a été adoptée par le Conservatoire; il la fit avec Adam; mais il y ajouta deux parties. | *Dix-huit œuvres de musique*, telles que *Symphonies, quatuor, concerto, sonates*, pour le piano et la harpe; | des *ouvrages dramatiques*, parmi lesquels on distingue : *les Mystères d'Isis* arrangés, quant à la musique, d'après la *Flûte enchantée* de Mozart; il y a ajouté plusieurs airs; *don Juan* sur lequel il fit le même travail; *l'Oratorio de Saül*, pastiche formé des chefs-d'œuvre des plus grands maîtres et composé avec Kalkbrenner père, ainsi que la *Prise de Jéricho*, autre *oratorio* dans le même genre; *l'Heureuse réconciliation*, jouée aux Italiens en 1783, *Eugénie et Linoal* aux Variétés en 1798; *les Fêtes Lacédémoniennes* dont les paroles sont de Loudet du Sancerre : cette pièce est restée en portefeuille; la musique de ces trois derniers opéras est de Lachnith seul. Lachnith avait plus de talent pour l'enseignement musical que pour la composition : aussi a-t-il laissé plus de bons élèves que de chefs-d'œuvre.

\* LACLEDE (N... de), historien du 18<sup>e</sup> siècle, n'est connu que par son *Histoire générale du Portugal*, Paris, 1755, 2 vol. in-4°, ou 8 vol. in-12. C'est l'ouvrage le plus complet que nous ayons sur ce royaume; mais on reproche à l'auteur de s'y livrer à des digressions trop fréquentes et à des déclamations outrées contre les papes et la cour de Rome. Cette histoire a été traduite en portugais, avec des notes, Lisbonne, 1777, 16 vol. in-8°. Le même ouvrage a été publié de nouveau en 1828, 10 vol. in-8°, avec une continuation jusqu'à don Miguel, par M. le marquis Fortia d'Urban et M. Mielle. Les nouveaux éditeurs ont fait subir à cet ouvrage plusieurs changemens importants.

\* LACLOS (PIERRE-AMBROISE-FRANÇOIS CHODERLOS de), naquit à Amiens en 1741. A l'âge de 18 ans, il entra dans le corps royal du génie en qualité d'aspirant, et fut nommé sous-lieutenant un an après. Capitaine en 1778, il fut envoyé à l'île d'Aix pour y construire un fort. Né avec des talens, de l'esprit et de l'amabilité, Laclos cultiva la littérature au milieu des occupations de l'état militaire. Il eût été peut-être plus heureux pour sa mémoire qu'il se fût borné aux connais-

sances qu'exigeaient ses fonctions; il n'aurait pas laissé dans les lettres une réputation d'écrivain licencieux, et dans l'histoire de notre révolution un nom souillé de plus d'un crime. Un roman, en 2 vol. in-8°, intitulé les *Liaisons dangereuses*, lui donna tout à coup une place parmi les écrivains déhontés, qui ne craignent pas d'offenser la moralité publique en dévoilant les turpitudes les plus honteuses. La jeunesse, déjà imbue des doctrines philosophiques, le lut et le loua avec enthousiasme. A peine convenait-on du défaut de naturel et de l'infidélité des tableaux et des caractères. En 1789, Lacos devint secrétaire surnuméraire du duc d'Orléans, et fut bientôt un des confidens intimes de ce prince. De confident, il devint conseiller; et l'on se souvient qu'en 1789, il faisait partie d'un club qui se tenait au village de Mont-Rouge, près Paris, où des personnages puissans délibéraient sur le sort du royaume. C'est lui, dit-on, qui, pour faire armer les Français qu'on voulait porter à l'insurrection, inventa la *fable des brigands* qui devaient venir ravager la France au même jour et à la même heure. Chacun s'arma pour les repousser et resta sous les armes. Ainsi les conspirateurs eurent tout à coup à leur disposition une masse énorme de soldats prêts à tout entreprendre. Il fut aussi un des meneurs des terribles journées des 5 et 6 octobre. Vivement inculpé à ce sujet, il suivit le duc d'Orléans en Angleterre, lorsqu'une mission supposée exigea ce voyage, et rédigea, dit-on, les lettres du duc d'Orléans au roi, publiées pendant la révolution. De retour à Paris en juillet 1791, il fut un des principaux rédacteurs du *Journal des amis de la constitution*, écrivit avec Brissot la fameuse pétition qui provoqua le rassemblement du Champ-de-Mars, où l'on demandait que le roi fût mis en jugement, et la colporta dans les rues de Paris à la tête des séditieux. Nommé en 1792 maréchal-de-camp et gouverneur de tous les établissemens français dans l'Inde, il ne partit point pour sa destination, prit part dans le quartier du Palais-Royal aux délibérations populaires, et finit par être enfermé par suite des mesures prises contre le duc d'Orléans. Livré à ses pensées au fond de sa prison, il envoyait aux comités des plans de réforme, et imagina une nouvelle espèce de projectiles dont il proposa de faire l'expérience. Il fut relâché, fit ses essais à Meudon, et le suc-

cès les justifia. Arrêté encore une fois, il resta en prison jusqu'au 9 thermidor; il fut alors nommé secrétaire-général de l'administration des hypothèques, emploi dont il s'acquitta de la manière la plus satisfaisante. Après la réforme de cette administration, il reprit la carrière militaire, servit en qualité de général de brigade d'artillerie dans les armées du Rhin et d'Italie, et succomba à Tarente, le 5 octobre 1803, après bien des fatigues et bien des traverses. Outre le roman dont nous avons parlé, on a encore de lui des *Poésies fugitives*, et une *Lettre à l'académie française*, à l'occasion du prix proposé pour l'*Eloge* de Vauban, où il exagère au-delà de toute mesure les dépenses que cet illustre maréchal a occasionnées à la France pour ses fortifications. Il les porte à 4440 millions (1). M. Barbier lui a attribué la rédaction des *Causes secrètes* de la révolution du 9 au 10 thermidor, par Villate, 1793, in-8°.

LACOLOMBIÈRE. V. COLOMBIÈRE.

\* LACOLONIE (JEAN-MARTIN de), né à Bordeaux en 1674, embrassa la profession des armes et passa au service de l'électeur de Bavière. Il se distingua dans la guerre d'Allemagne, parvint au grade de maréchal-de-camp, et fit en cette qualité la campagne de 1717 contre les Turcs, sous les ordres du prince Eugène. Comblé des témoignages d'estime de l'empereur, il revint dans sa patrie, et mourut le 26 novembre 1759. Il a laissé des *Mémoires contenant les événemens de la guerre depuis le siège de Namur en 1692 jusqu'à la bataille de Belgrade*, Bruxelles (Blois), 1757, 2 vol. in-12; Francfort (Bordeaux), 1750, aussi 2 vol. in-12, écrits avec prolixité; mais on y trouve des particularités curieuses. On lui attribue l'*Histoire de la ville de Bordeaux*, 1737, 3 vol. in-12, où l'on trouve de l'exactitude et beaucoup de recherches: mais le style en est négligé, et les grands événemens de l'Histoire de France sont confondus avec les faits particuliers qui concernent Bordeaux.

\* LACOMBE (FRANÇOIS), né à Avignon en 1733, mort vers 1795, à Montpellier où il était commissaire de police, est auteur | du *Dictionnaire du vieux langage français*, Paris, 1763-67, 2 vol. in-8°, tou-

(1) Voyez le *Journal des sçavans* de l'année 1786, page 556 où cette assertion a été complètement réfutée.

jours recherché, quoique moins complet que celui de M. de Roquafort ; | des *Observations sur Londres et ses environs*, etc., 1780, in-12, ouvrage réimprimé sous le titre de *Tableau de Londres et de ses environs*. On a encore de lui | des traductions de quelques ouvrages anglais, tels que les *Lettres de milord Shafstesbury sur l'enthousiasme*, les *Lettres historiques et philosophiques du comte d'Orréry*, sur la vie et les ouvrages du docteur Swift : quelques poésies de Pope et de Dryden, etc. Il a été l'éditeur des *Lettres choisies de Christine, reine de Suède*, Paris, 1759, in-12.

\* LACOMBE ( JACQUES ), littérateur distingué, né à Paris en 1724, fit ses cours de droit, et se consacra au barreau ; mais s'en étant dégoûté, il obtint la patente de libraire. Devenu ensuite auteur, il publia un grand nombre d'ouvrages qui eurent beaucoup de succès. Lacombe, dont la vie n'offre rien de bien remarquable, mourut à Paris, le 16 septembre 1801. Il était beau-père du célèbre Grétry. Voici la liste de ses principaux ouvrages : *Progrès des sciences et des beaux-arts sous le règne de Louis XV*, ode, 1750. Elle est insérée dans le *Recueil de l'académie d'Angers*, et avait obtenu le prix que cette même académie avait proposé en 1749. | *Dictionnaire portatif des beaux-arts*, Paris, 1752, in-8°, 5<sup>e</sup> édit., 1759. Ce dictionnaire a eu plusieurs autres éditions, et a été traduit en italien, Venise, 1758, in-8° ; | *Le Salon en vers et en prose, ou Jugement des ouvrages exposés au Louvre*, en 1753, in-12 ; | *Abrégé chronologique de l'histoire ancienne*, 1757, in-8° ; | *Le spectacle des beaux-arts*, 1758, in-12, 1762, in-12 ; | *Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne et de Portugal*, (avec Hacquer), commencé par le président Hénault, 1759, 2 vol. in-8° ; 2<sup>e</sup> édit., 1763 ; | *Histoire des révolutions de l'empire de Russie*, 1760, in-8°, traduit en allemand, 1761 ; | *Abrégé chronologique de l'histoire du Nord*, 1762, 2 vol. in-8° ; | *Mémoires secrets de la duchesse de Portsmouth, avec des notes historiques*, 1803, 2 vol. in-8°, avec Chamfort ; | *Précis de l'art dramatique des anciens et des modernes*, 1808, 2 vol. in-8° ; | *Scipion à Carthage*, opéra en 3 actes, in-12. Lacombe a travaillé au journal intitulé, *L'Avant-coureur*, ou *Le Mercure de France*, et a donné à l'Encyclopédie méthodique | le *Dictionnaire des arts et métiers mécaniques*, 8 vol. ; à celui *Des chasses et*

à celui *De l'art aratoire et du jardinage*, 1 vol. ; des *pêches*, 1 vol. ; à celui *Des amusemens des sciences*, 1 vol. Il a coopéré aussi à l'*Encyclopédiana*, 1 vol. ; au *Dictionnaire des jeux mathématiques et des jeux familiers*, 1 vol. Lacombe avait beaucoup d'instruction, un talent varié, et un style clair, élégant et assez correct.

\* LACOMBE de PRÉZEL ( HONORÉ ), frère du précédent, né à Paris en 1725, fut aussi avocat et mourut au commencement de la révolution ; il a publié : | *Dictionnaire d'anecdotes, de traits singuliers et caractéristiques*, 1756, 2 vol. in-8° ; | *Dictionnaire iconologique, ou Introduction à la connaissance des peintures, médailles, estampes, etc.*, 1756, in-12 ; | *Les progrès du commerce*, 1760, in-12 ; | *Dictionnaire portatif de jurisprudence*, 1765, 3 vol. in-12 ; | *Les pensées de Pope*, 1766, in-12 ; | *Dictionnaire des portraits historiques*, 1768, 3 vol. in-8°. On remarque dans ces différentes compilations, de la méthode et du goût, de l'arrangement et du choix dans les matières.

LACOMBE ( J.-B. ), né à Toulouse, fut d'abord instituteur, et vint ensuite tenter fortune à Bordeaux, d'où différentes esroqueries le forcèrent de se retirer. Il ouvrit une école dans un village, où il resta jusqu'à la révolution du 31 mai 1793. Il osa alors reparaitre à Bordeaux, où il parvint à se rendre agréable aux représentans en mission, et fut nommé président du tribunal, ou commission militaire, dite *révolutionnaire*, qui fit couler tant de sang dans cette ville. Ce bourreau ne laissait pas même aux accusés la faculté de se défendre ; il les interrompait en disant : *Le tribunal est fixé sur ton compte* ; et il se hâta de prononcer l'arrêt de mort. Il en condamnait jusqu'à 50 dans le même jour. Son principal but étant de s'enrichir, il dénonçait lui-même les plus riches habitans de Bordeaux, et s'emparait de leurs dépouilles ; il parvint ainsi à devenir en peu de mois un des hommes les plus riches du pays. Mais dénoncé à son tour comme ayant dépassé les pouvoirs qui lui avaient été confiés, il fut arrêté et condamné à mort par le même tribunal qu'il avait présidé, et qui avait été renouvelé après le 9 thermidor. On ne lui accorda aucun moyen de défense. Lorsqu'il entendit sa condamnation, il s'écria : « Bordeaux m'a les plus grandes obligations ; si j'avais suivi les ordres que j'avais reçus, j'aurais fait périr deux fois autant d'accusés, et



» et plusieurs de ceux qui m'écoulaient n'existeraient plus. » Une foule immense l'accompagna au supplice en poussant des cris de joie et en l'accablant de malédictions. Il fut exécuté le 15 août 1794.

\* **LACOMBE SAINT-MICHEL** (JEAN-PIERRE), général français, né vers 1740 d'une famille noble du Languedoc, embrassa le parti des armes. Il était, au moment de la révolution, capitaine dans le 7<sup>e</sup> régiment d'artillerie, et avait obtenu la croix de St.-Louis. Il ne s'en déclara pas moins ouvertement l'ennemi du trône. Son régiment avait reçu ordre de marcher sur Paris pour contenir le peuple, qu'on excitait à l'insurrection par des intrigues et des manœuvres de toute espèce ; mais il manifesta lui-même dès le 12 juillet 1789 des principes si opposés à l'ordre qu'on voulait rétablir, que le maréchal de Broglie le fit partir avec son régiment la nuit suivante. Elu député au mois de septembre 1791, il dénonça les officiers de l'armée qui donnaient leur démission, proposa des mesures pour les punir et les remplacer. Réélu à la Convention, il vota la mort du roi sans appel et sans sursis. Peu de temps après il fut envoyé en Corse et dans les Ardennes en qualité de commissaire. On a de lui le *Rapport sur sa mission en Corse*, 1795, in-8°. De retour à Paris, il devint membre du comité de salut public ; mais il ne s'y fit point remarquer. Il passa de là au conseil des Anciens, et il en devint président le 28 octobre 1797. Sorti du Corps législatif en 1798, il reprit son rang dans l'artillerie, et la même année le Directoire le nomma ambassadeur à Naples ; mais il fut abreuvé de dégoûts à cette cour, et il la quitta en février 1799. Il fut alors employé comme général, et se distingua dans la campagne d'Italie en 1805, et dans celle de 1806 contre les Prussiens ; enfin il passa en Espagne ; mais le mauvais état de sa santé l'obligea de rentrer en France. Il mourut le 27 janvier 1812 des suites de ses blessures.

\* **LACOMBE** (DOMINIQUE), évêque d'Angoulême naquit le 25 juillet 1749, à Montrejeau, dans la Haute-Garonne diocèse de Comminges. Après avoir fait ses études chez les doctrinaires de Tarbes, il entra dans leur congrégation en 1766, y occupa divers emplois, et devint en 1788 principal ou recteur du collège de Guyenne à Bordeaux. Il occupait encore cette place à l'époque de la révolution dont il adopta les principes. Il devint curé de St.-Paul à

Bordeaux, prêta le serment constitutionnel, et fut nommé député à l'Assemblée législative ; mais le lendemain du jour où fut décrétée la loi qui prohibait tout costume ecclésiastique, il donna sa démission de représentant (7 avril 1792). De retour à Bordeaux, il reprit l'exercice de ses fonctions sacerdotales, et conserva néanmoins assez d'influence pour se garantir non-seulement de toutes poursuites, mais encore pour sauver la vie à plusieurs citoyens accusés de *fédéralisme*. Après la mort de M. Pascareau, évêque de Bordeaux (1797) il fut appelé à lui succéder. Sacré le 14 février 1798, il tint avec son clergé constitutionnel un concile en 1802. Il assista à l'assemblée dite *concile national*, à Paris, prit une part très active aux affaires du concordat, donna sa démission de son siège de Bordeaux ainsi qu'es collègues, sur la réquisition du gouvernement consulaire, et fut compris parmi les douze évêques constitutionnels qui firent partie du nouvel épiscopat français. Envoyé à Angoulême, après avoir refusé sa rétractation que lui demandait au nom du pape le cardinal Caprara, légat en France, il resta attaché à ses principes qu'il proclama même dans une *lettre adressée le 4 juin 1802, au vénérable prêtre Binos, ancien chanoine de St.-Bertrand*, auquel il faisait part des motifs de son refus. Lacombe eut à l'occasion de ses doctrines, plusieurs altercations assez vives avec quelques membres de son clergé. Lorsque Bonaparte dépouilla le pape de ses états, Lacombe approuva cette mesure dans un de ses mandemens ; cette conduite était d'autant moins généreuse que le pape venait d'être arraché de Rome et conduit en France. Il assista aussi au champ de mai, et exhorta son clergé à remercier le ciel du retour de Bonaparte de l'île d'Elbe. Ce prélat mourut presque subitement le 7 avril 1823. *L'Ami de la religion* lui a consacré une *Notice* très détaillée, tom. 35 pag. 337.

**LACOMBE**. Voyez GUYON.

**LACONDAMINE**. Voyez CONDAMINE.

\* **LACOSTE** (ELIE), médecin, né vers 1740, à Montignac, dans le département de la Dordogne, fut député à la Convention nationale à l'époque de la révolution. Devenu en 1790 administrateur de la Dordogne, il fut élu député de ce département à l'Assemblée législative, puis à la Convention, où il vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis. Il sé-

gea constamment à la Montagne, fut nommé président de l'assemblée le 1<sup>er</sup> messidor an 2 (19 juin 1794), et fit toujours partie du fameux comité de sûreté générale, qui fut, pendant quatorze mois, le complice de tous les crimes du comité de salut public. Envoyé en mission dans le nord, il s'y conduisit avec assez de modération. Il se prononça fortement contre Robespierre au 9 thermidor, et fit décréter, dès le même jour, la suppression du tribunal révolutionnaire, dont l'action n'était plus redoutable que pour la faction qui venait d'être renversée. Lorsque Lecointre de Versailles dénonça les membres de l'ancien gouvernement, Lacoste le combattit vivement, et demanda son arrestation. Dénoncé par Gouly, le 23 mai 1795, comme un des auteurs de l'insurrection des premiers jours de prairial, il fut à son tour, décrété d'arrestation. Il fut rendu à la liberté par l'amnistie de brumaire an 4, et retourna dans sa ville natale, où il reprit ses fonctions de médecin; il y mourut obscurément en 1805.

\* LACOSTE (PIERRE-FRANÇOIS), prêtre, chanoine honoraire, naturaliste distingué, naquit à Plaisance, près de Toulouse, embrassa l'état ecclésiastique, et fut pendant plusieurs années professeur de morale à Toulouse, d'histoire naturelle (minéralogie) à l'école centrale du département du Puy-de-Dôme, et de la même science à la faculté de Clermont-Ferrand en Auvergne. C'est dans ce département qu'il se livra à l'étude de la géologie, de la minéralogie, et de l'histoire naturelle en général. Il étudia et explora toutes les parties de cette province sur laquelle il a fait paraître plusieurs ouvrages importants. Lors de la révolution française, il adhéra à la constitution civile du clergé, ainsi que le témoignent ses premiers ouvrages, dont voici la liste : | *Lettre de M. l'abbé Lacoste, de Plaisance, vicaire de la Dalbade, à un curé non conformiste*, 1791, in-8°; | *Réponse à la lettre d'un curé non conformiste*, 1791, in-8°; | *Discours sur les devoirs des citoyens envers la patrie*, Toulouse, 1792, in-8°; | *Discours pour une fête civique*, 1793, in-8°; | *Discours sur les obligations que les Français se sont imposées en acceptant la constitution*, Toulouse, 1795, in-8°; | *Discours sur les vertus républicaines*, Toulouse, 1795, in-8°. Le renversement du Directoire et le nouvel ordre de choses qu'amena le consulat de Bonaparte parurent faire une diversion aux idées républicaines de Lacoste, qui ne

s'occupa plus que de sujets scientifiques, et publia : | *Observations concernant l'agriculture dans les montagnes des départemens de l'Auvergne*, Clermont, 1799, in-8°; | *Quelques observations concernant l'agriculture dans les montagnes du département du Puy-de-Dôme*, 1801, in-8°; | *Discours sur les dispositions des habitans du département du Puy-de-Dôme pour les sciences*, 1801, in-8°; | *Discours sur les avantages qui résultent de l'étude de l'histoire naturelle, avec des notes*, 3<sup>e</sup> édit., 1801, in-8°; | *Observations sur les volcans d'Auvergne, suivies de notes sur divers objets recueillis dans une course minéralogique*, 1802, in-8°, 2<sup>e</sup> édition, 1805; | *Lettre minéralogique, et géologique sur les volcans de l'Auvergne, écrite dans un voyage fait en 1804, 1805*, in-8°; | *Histoire naturelle de l'Auvergne, et des départemens environnans* : (il en a lui-même rassemblé les matériaux), 3 vol. in-8°. Lacoste est mort le 18 avril 1826.

\* LACOSTE (JEAN-BAPTISTE), avocat, fut député à la Convention par le département du Cantal et vota la mort de Louis XVI, sans appel ni sursis. Pendant le reste de la session, il fut presque toujours en mission, et fut envoyé dans les départemens de la Haute-Loire, du Bas-Rhin, de la Moselle et près des armées du Nord. Il accompagna aussi l'armée qui fit la conquête de la Hollande, et il s'y fit remarquer par son intrépidité, notamment à Haguenau et à Kaiserslautern, mais il était dans les villes qu'il parcourait le proconsul le plus sanguinaire. Dans une lettre datée de Strasbourg le 1/4 nivôse 3 janvier 1794, il se vantait des profanations qu'il avait ordonnées à Spire, et envoyait la dépouille des églises, les reliques, les ciboires, et, selon ses expressions, d'autres *instrumens de sottise*: A son retour, il fut accusé (4<sup>er</sup> juin 1795) d'avoir organisé la commission qui ensanglanta l'Alsace sous la direction de l'accusateur public, l'infâme Schneider. Un député prit la parole en sa faveur, car il était absent pour maladie : son défenseur demanda pour Lacoste l'autorisation de rester chez lui sans gendarmes; car, dit-il, *il n'a pas les moyens de les payer*. Lacoste n'en fut pas moins décrété d'arrestation; il fut ensuite amnistié. Bonaparte l'appela en 1800 à la préfecture des Forêts, et en 1815 à celle de la Sarthe. Atteint par la loi du 12 janvier 1816, il se retira en Belgique, d'où il obtint ensuite la faveur de rentrer en France. En 1818 il

fut attaqué à Mauriac par une maladie qui faillit l'envoyer au tombeau : il parait que ses remords l'avaient préparé à un changement sincère ; il fit appeler M. l'abbé d'Auzers, curé de la ville, et ce vénérable ecclésiastique le fortifia dans ses heureuses dispositions. Lacoste se soumit humblement à tout ce qui lui était prescrit, et ce ne fut pas chez lui une disposition passagère ; car pendant les trois années qu'il vécut encore, il persista dans les mêmes sentimens, et manifesta souvent en public son vif repentir de ses crimes et de ses folies. Il est mort en chrétien le 15 août 1821. Voyez l'*Ami de la religion*, tome 59, page 512.

LACOUR. Voyez COUR.

\* LACOUR (N...), peintre français, né en 1746, à Bordeaux, mort dans sa ville natale le 28 janvier 1814, apprit les premiers élémens de son art dans l'atelier de Vien, et alla ensuite perfectionner son talent à Rome ; il se fixa ensuite à Bordeaux, malgré les offres brillantes qui lui étaient faites pour l'attirer à Paris, et il a orné presque toutes les églises de cette ville de ses tableaux. Son chef-d'œuvre est celui qui représente *Saint Paulin archevêque de Bordeaux, accueillant dans son palais une foule de malheureux persécutés*. On remarque aussi un de ses tableaux représentant la *Facade des Chartrons*. Cet artiste a exposé au Louvre différentes productions parmi lesquelles on a distingué un *Avare endormi sur son trésor*, un *Mendiant*, des *paysages*, des *têtes d'études* et des *marines*, etc. Il peignait avec succès dans plusieurs genres, et ses tableaux d'histoire sont estimés. Il n'est pas moins célèbre comme professeur. Jusqu'alors on n'enseignait à Bordeaux que les premiers principes de l'art du dessin ; il introduisit l'étude de la peinture dans l'établissement où il avait été placé, et forma en peu de temps une foule d'élèves très distingués.

\* LACRETELLE (PIERRE-LOUIS) publiciste et littérateur, membre de l'institut, né à Metz en 1751, était fils d'un avocat de Nancy qui le destina lui-même au barreau. La première cause que le jeune Lacretelle plaida dans cette ville fut perdue ; mais il fit à cette occasion un mémoire qui mérita l'approbation générale. Il fut inscrit, en 1778, au tableau des avocats de Paris, et se vit chargé, en partie, de la rédaction du *Grand Répertoire de Jurisprudence*. Il publia aussi plusieurs mémoires, obtint divers succès

littéraires et se lia avec les Cinguené, les Suard, les Fontanes. En 1781, il obtint l'accessit au prix proposé par l'académie française pour l'*Eloge de Sainte-Maure, duc de Montausier* (1). Déjà, en 1774, il avait été couronné par l'académie de Metz pour un discours dont le sujet était : *Assigner les causes des crimes et donner les moyens de les rendre plus rares et moins funestes*. Il le fut de nouveau, en 1784, à la même académie, pour son discours sur le *Préjugé des peines infamantes* qui obtint le premier prix ; le second fut décerné à Robespierre. Lacretelle donna aussi plusieurs articles au *Mercur* et vit s'ouvrir devant lui les portes de l'institut. Il fit paraître en outre en 1784 une *Lettre sur la réparation qui serait due aux accusés jugés innocens*, une *Dissertation sur le ministère public* et des *Réflexions sur la réforme de la justice criminelle*, formant un volume in-8° ; et de 1786 à 1791, une *Logique*, une *Métaphysique*, et une *Morale*, en 4 volumes in-4°, faisant partie de l'*Encyclopédie méthodique*. En 1787, Malesherbes, qu'il voyait souvent, l'avait fait nommer de la commission que Louis XVI chargeait de préparer des projets de réforme dans la législation pénale. Il adopta, mais avec modération, les principes de la révolution, fut élu député suppléant à l'assemblée Constituante, et ne siégea que dans l'assemblée Législative. Après la journée du 10 août, il renonça aux affaires publiques, et vécut dans la retraite jusqu'après le 9 thermidor. Après avoir été, du temps du Directoire, un des jurés de la haute-cour nationale, il entra, en 1801, au corps législatif, où il vota plusieurs fois contre le projet du gouvernement ; il n'y fut point réélu. Peu de temps après la réorganisation de l'institut, Lacretelle fut choisi pour remplacer Laharpe, et, durant la période du règne de Napoléon, il se montra en quelque sorte hostile au gouvernement impérial. Il composa encore plusieurs mémoires consultatifs parmi lesquels se remarque celui qu'il écrivit pour le prince de Carignan, de la maison de Savoie. Plus tard il coopéra avec MM. Etienne, Jay, etc., à la rédaction de la *Minerve française*, recueil périodique, conçu dans le sens de l'opposition libérale, et qui avait remplacé le *Mercur*. Lorsque la première loi de censure sur la presse périodique eut paru en 1820, Lacretelle

(1) Ce fut Garat qui obtint le prix.

crut pouvoir en éluder les dispositions en se faisant libraire, et publia quelques brochures politiques destinées à faire suite à la Minerve. Il fut traduit à cette occasion devant la police correctionnelle, et condamné à un mois de prison que le roi lui remit. La classe de l'institut, qui reprenait le nom d'académie française le choisit pour un de ses chanceliers. Après avoir retouché ses écrits, et en avoir préparé une édition générale, Lacretelle vit avec calme approcher sa fin, et mourut à Paris le 5 septembre 1824. Sous les divers gouvernemens qui s'étaient succédé en France, il fut du petit nombre de ceux qui conservèrent leur indépendance, et son honorable pauvreté n'excita jamais en lui ni plainte ni regret. Il n'a pas eu le temps de voir se terminer l'édition complète de ses Œuvres, dont il n'a vu imprimer que 6 volumes, des quinze volumes in-8° dont elle devait se composer. Il avait précédemment publié : | *Essai sur l'éloquence du barreau*; | *Discours sur ce sujet : assigner les causes des crimes*, etc. (voyez plus haut), Nancy, 1774, in-8°; | *Plaidoyers*, Bruxelles (Nancy), 1775, in-8°; | *Discours sur la multiplicité des lois*, 1778, in-8°; | *Mélanges de jurisprudence ou divers plaidoyers, précédés d'un Essai sur l'éloquence et suivis de différens morceaux de philosophie et de jurisprudence*, Paris, 1779, in-8°; réimprimés en 1807; | *Eloge de Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier*, 1781, in-8°; | *Discours sur le préjugé des peines infamantes*, 1784, in-8°; réimprimé l'année suivante avec d'autres morceaux; | *Conspiration de la prochaine tenue des états généraux en France*, novembre 1788; | *Mémoire sur l'institution des bureaux des finances et l'utilité de leurs fonctions*, 1789, in-8°; | *De l'établissement des connaissances humaines, et de l'instruction publique dans la constitution française*, 1791, in-8°; | *Du système du gouvernement pendant la session actuelle*, etc., 1797, in-8°; | *Sur le 17 brumaire, à Syeyès et à Bonaparte* (an 7), 1799, in-8°; | *Idée sommaire d'un grand travail sur la nécessité, l'objet et les avantages de l'instruction, sur les difficultés qui s'y opposent, et sur leur aplanissement au moyen d'une collection complète et méthodique de toutes les connaissances humaines*, par D. L. C., 1800, in-8°; | *Œuvres diverses, ou Mélanges de philosophie et de littérature*, 1802-1807, 5 vol. in-8°; | *Fragmens politiques et littéraires*,

1817, in-8°, etc. Parmi les morceaux que Lacretelle a fournis au *Mercur* on remarque une *Notice sur Legouvé* (le père de l'auteur de *la Mort d'Abel*). On lui attribue en outre la publication de la traduction en français des *Lettres d'un cultivateur américain*, par S. John Crève-cœur, Paris, 1784, 2 vol. in-8°. L'édition en 16 volumes in-8°, dont nous avons parlé plus haut comprend quelques productions encore inédites, telles que : *les Etudes sur la révolution* et *Mes soirées à Malesherbes*. M. Parent-Réal a consacré une notice à Lacretelle dans la *Revue encyclopédique*, tome 24, page 551.

LACROIX. Voyez CROIX DU MAINE, NICOLLE et PETIS.

LACROIX (CLAUDE), jésuite, né à Saint-André, village entre Hervé et Dalem, dans la province de Limbourg, l'an 1652, se fit jésuite l'an 1673, enseigna la théologie morale à Cologne et à Munster, et mourut à Cologne le 1<sup>er</sup> juin 1714. On a de lui un *Commentaire sur la Théologie morale* de Busembaum, Cologne, 1719, 2 vol. in-fol. Lacroix donne en entier dans son *Commentaire* le texte de Busembaum, pour l'expliquer et fixer le vrai sens des décisions : s'il a eu tort, les censeurs caustiques qui l'ont accablé d'injures et d'accusations odieuses ne sont pas non plus à l'abri des reproches. (Voy. BUSEMBAUM, ESCOBAR, PASCAL.) Le père François-Antoine Zaccaria a justifié plusieurs opinions des deux jésuites que Concina et Patuzzi avaient censurées avec aigreur : il est certain que, en bornant, au cas précis, supposé par les auteurs, la plupart des décisions qui paraissent relâchées, on verra presque toujours disparaître ce qu'elles semblent présenter de révoltant. Il est également vrai encore que toutes ces opinions avaient été enseignées avant les jésuites, qui n'ont fait que les adopter et les répéter. (Voy. MOYA.) L'édition, qu'on dit avoir été faite à Cologne en 1757, est supposée. Ce n'est qu'un nouveau titre et une nouvelle table ajoutée à l'ancienne édition.

\* LACROIX (JEAN-FRANÇOIS), né à Compiègne, est auteur des ouvrages suivans : | *Abrégé chronologique de l'histoire ottomane*, 1768, 2 vol. in-8°; | *Dictionnaire des dits et faits mémorables*, 1768, 2 vol. in-8°; | *Dictionnaire historique portatif des femmes célèbres*, 1769, 2 vol. in-8°; | *Dictionnaire historique des sièges et batailles mémorables de l'histoire ancienne et moderne*, 1770, 3 vol. petit

in-8°; | *Dictionnaire historique des cultes religieux*, 1770, réimprimé en 1775, en 3 vol. petit in-8°; | *Dictionnaire historique des saints personnages*, 1772, 2 vol. petit in-8°; | *Dictionnaire poétique d'éducation*, 1775, 2 vol. petit in-8°. Ces différentes compilations sont faites avec méthode et avec goût.

\* LACROIX (J. P. de), né en 1754 à Pont-Audemer, d'une famille bourgeoise, entra très jeune dans l'ancienne gendarmerie de France. Après la dissolution de ce corps, il se fit avocat, et en exerça la profession à Anet. Lorsque la révolution arriva, il en embrassa les principes avec enthousiasme. Elu, en 1791, procureur-général-syndic du département de l'Eure, il fut l'année suivante député par ce département à l'assemblée Législative. Un bel organe, une figure agréable, une taille noble, élevée, quelque esprit, une imagination ardente et d'assez bonnes manières, le firent rechercher de tous les partis : il se rangea d'abord du côté de la cour; mais les ennemis de la monarchie le séduisirent à force de présens. Dès lors on ne le vit que rarement garder quelque mesure, et les ministres, les généraux, les émigrés, la garde du roi, le comité dit *autrichien*, devinrent tour à tour l'objet de ses dénonciations et de ses invectives; les prêtres furent surtout en butte aux poursuites de Lacroix qui, étendant sa haine jusqu'au monarque lui-même, accusa Louis XVI d'être la cause des troubles qui agitaient la France par son refus de sanctionner les décrets relatifs au clergé. A cette occasion, il fit mander, séance tenante, le ministre de l'intérieur à la barre pour y rendre compte de sa conduite. Par suite de ses motions révolutionnaires, les ministres de la guerre et des affaires étrangères furent aussi obligés de comparaître, et de se disculper des accusations qu'il avait portées contre eux. Le 20 juin 1792, on le vit encore exiger que le maire et la municipalité fussent appelés à l'assemblée, pour y rendre compte de ce qui se passait dans Paris; mais, peu de jours après, il provoqua lui-même la levée de la suspension de Pétion, prononcée par le département. Quoiqu'il eût fait voir aussi beaucoup de haine pour M. de Lafayette, qu'il trouvait encore trop modéré, il vota néanmoins, dans la séance du 8 août 1792, contre sa mise en accusation. Le 10 août, il se fit remarquer par de nouvelles violences, et fit décréter la créa-

tion d'une cour martiale, pour juger, sans désenparer, les Suisses faits prisonniers à l'attaque du château des Tuileries. Le 19 août, il fut nommé président de l'assemblée Législative. Réélu en septembre de la même année, à la Convention nationale, il y vota la mort de l'infortuné Louis XVI, sans appel et sans sursis, fut chargé trois fois, avec Danton, de missions pour la Belgique, et reentra dans la Convention, après avoir considérablement accru son patrimoine, qui était fort médiocre avant son entrée dans la carrière politique. Méprisé des députés de la Gironde et du côté droit, Lacroix fut vivement inculpé par eux sur sa conduite dans la Belgique et ses liaisons avec Dumouriez; mais la *Montagne* le soutint alors fortement. Le 27 mai 1793, il prit hardiment la défense de Robespierre, de Danton et de Marat, accusés par le côté droit d'être les instigateurs de la conspiration du 10 mars, et des troubles qui, en ce moment même, agitaient Paris. Six jours après, il fit créer une armée révolutionnaire de six mille hommes. Mais la faction de Robespierre voulant à son tour écraser celle des cordeliers, à laquelle Lacroix appartenait, renouvela contre celui-ci les imputations alléguées par les Girondins. Lacroix triompha une seconde fois, le 28 janvier 1794; et croyant désormais n'avoir plus rien à redouter, il se livra à une sécurité qui fut la cause de sa perte. Lié intimement avec Danton, son collègue, ils ne s'occupaient plus ensemble que de jeu et de plaisirs, tandis que la haine et l'ambition de Robespierre veillaient toujours pour écraser ses ennemis. Ils furent arrêtés ensemble, conduits à la prison du Luxembourg, et condamnés à mort, avec Desmoullins, Héault de Sècheselles, etc. Lacroix fut exécuté le 8 avril 1794. On rapporte que, pendant son incarcération, il conversait assez gaiement avec son ami sur le sort qui les attendait, et qu'ils se demandaient quelle grimace ils feraient lorsque le rasoir national leur couperait la parole. Ce sang-froid les suivit jusqu'aux pieds du tribunal, où ils s'amusaient à jeter de petites boulettes de pain à la figure des juges et des jurés : calme affreux! que l'excès seul de leur perversité peut faire concevoir. Ce fut Lacroix qui le premier distingua l'opinion des différens membres de l'assemblée où il siégeait, par le nom de *côté gauche* et de *côté droit*.

\* LACROIX de CONSTANT (CHARLES de), né à Givry en Champagne, le 14 avril 1754, fut, avant la révolution, chef de bureau au contrôle général des finances, sous Turgot, auprès duquel il resta quatre années. Nommé, en 1792, par le département de la Marne, député à la Convention, il y vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis. Avant et après le 9 thermidor, il fut chargé de diverses missions dans les départemens. Envoyé en 1794 dans les départemens des Ardennes et de la Meurthe, il obligea par un arrêté, tous les prêtres à se rendre au chef-lieu de leur district, sous la surveillance la plus scrupuleuse des comités révolutionnaires. Rentré dans la Convention, il s'opposa à ce que les biens des condamnés pendant la terreur fussent rendus à leurs parens. Il fut envoyé dans le département de l'Oise en 1795, se livra à des orgies scandaleuses, notamment à Lucienne, dans la maison qui avait appartenu à la comtesse du Barry; entre autres plaisirs, il s'y donna celui de déchiqueter à coups de sabre tous les portraits des rois de France. Lacroix fut membre du conseil des Anciens après le 13 vendémiaire (5 octobre 1795). Le 27 du même mois il fut appelé au ministère des relations extérieures, et, en cette qualité, il eut l'impudence d'inviter deux ambassadeurs étrangers à la cérémonie de l'anniversaire du martyr de l'infortuné Louis XVI. Les ambassadeurs indignés ne firent point de réponse. Son impéritie fut d'autant plus remarquée qu'il eut pour successeur M. de Talleyrand. Le 16 juillet 1797, il fut remplacé dans ses fonctions ministérielles, et envoyé comme ambassadeur en Hollande, où il seconda la révolution démocratique qui s'opéra dans ce pays en 1798. Appelé par les consuls, après le 18 brumaire, à la préfecture des Bouches-du-Rhône, il donna de l'éclat à son administration par les beaux monumens qu'il fit construire à Marseille, et passa de là à la préfecture de la Gironde. Il mourut à Bordeaux, dans les premiers jours de novembre de l'année 1805.

\* LACROSSE (JEAN-BAPTISTE-RAYMOND, baron de), contre-amiral, naquit à Meilhan (Lot-et-Garonne), le 5 septembre 1760, d'une des familles les plus remarquables de la Guyenne: son père était lieutenant des maréchaux de France pour cette province. Après avoir fait ses études au collège de Juilly, il entra à l'âge de 18 ans dans la marine royale,

comme simple garde sur la *Friponne*, fit la campagne d'Amérique, et assista sur cette frégate à deux combats, contre des vaisseaux anglais qui furent pris; il s'embarqua ensuite sur le vaisseau l'*Argonaute*, et se battit encore dans le golfe de Gascogne; Lacrosse était enseigne de vaisseau sur la frégate la *Cléopâtre*, attachée à l'escadre du bailli de Suffren, qui délivra à la suite d'une fameuse bataille, la ville de Gondelour, alors assiégée par terre et par mer. Pendant la paix, il fut attaché à plusieurs stations lointaines (1785-1789). Il était parvenu, en 1792, au grade de capitaine de vaisseau; mais sous la terreur il fut incarcéré et n'échappa que par miracle à l'échafaud, sur lequel périrent tant d'officiers distingués, tels que les Kersaint, les d'Estaing, etc. Le Directoire le rendit à son poste et il était chef de division dans la célèbre et malheureuse expédition d'Irlande, que commandaient Morard de Galles et Hoche. C'est au retour de cette campagne qu'il soutint, sur le vaisseau les *Droits de l'homme*, l'un des combats les plus glorieux de la dernière guerre: les Anglais rendirent hommage au sang-froid et au talent de Lacrosse, et quoiqu'on eût à déplorer la perte de ce vaisseau, cette affaire lui fit beaucoup d'honneur. Nommé contre-amiral, Lacrosse eut à soutenir une espèce de siège dans le port de la Hogue, avec la flottille qu'il commandait et qui fut bombardée par les Anglais. A l'époque où l'on s'occupa pour la première fois sérieusement d'une descente en Angleterre, il reçut la place d'inspecteur-général des côtes, depuis Cherbourg jusqu'à Anvers. Mais les démonstrations de guerre que l'on faisait alors n'avaient d'autre but que de détourner l'attention de l'expédition d'Egypte que l'on préparait avec activité. Plus tard, lorsque l'armée navale, commandée par l'amiral Bruceis, mit en mer, le contre-amiral Lacrosse fut chargé d'aller à Madrid pour décider le cabinet espagnol à faire sortir ses escadres de Carthagène et de Cadix, afin qu'elles se réunissent à la flotte française, et il réussit dans cette mission. Lorsque la révolution du 18 brumaire eut été consommée, on lui proposa le ministère de la marine qu'il refusa. Après la paix d'Amiens, le gouvernement le nomma capitaine-général de la Guadeloupe, et Lacrosse séjourna pendant deux ans dans cette colonie. Ne sachant pas, quand il revint, que la paix avait été rompue, il

ne chercha point à éviter les vaisseaux anglais, et tomba dans une croisière ennemie qui bloquait le port de Brest. Cependant il échappa, et il parvint même à s'emparer d'une corvette qu'il fit entrer dans un port d'Espagne. Nommé, à son retour en France, préfet maritime du 2<sup>e</sup> arrondissement au Havre, puis directeur-général de l'armement, et commandant en second de la flottille destinée à une descente en Angleterre, il remplit ses fonctions avec un zèle qui fut récompensé par la place de commandant, après la mort de Brucis. Il avait déjà préservé les vaisseaux de l'incendie qu'avaient cherché à y allumer les Anglais : il se défendit avec succès contre leurs nouvelles attaques, jusqu'à ce qu'il fut envoyé à Rochefort, comme préfet maritime. Après la seconde restauration (en 1816) il fut mis à la retraite. Il est mort le 10 septembre 1829, avec la réputation d'un de nos marins les plus distingués.

LACROZE. Voyez CROZE.

LACTANCE (LUCIUS COELIUS-FIRMIANUS), orateur et défenseur de l'Eglise, né (suivant l'opinion la plus commune) dans le 5<sup>e</sup> siècle, étudia sous Arnobe, à Sica en Afrique. On ne connaît ni son pays, ni sa famille; presque tous les historiens le font africain; mais le Père Franceschini, carme, prétend qu'il était de Fermo, et ses raisons sont très plausibles. Son éloquence lui acquit une si grande réputation, que Dioclétien le fit venir, vers l'an 290, à Nicomédie, où il tenait son siège, et l'engagea à enseigner la rhétorique latine; mais il y eut peu de disciples, parce qu'on y parlait plus grec que latin. Là il vit commencer, l'an 305 de Jésus-Christ, cette terrible persécution contre les chrétiens; et, s'il n'était pas lui-même alors attaché à la religion de l'Evangile (ce qu'on ne peut décider, parce qu'on n'a rien de certain sur l'époque de sa conversion), son humanité du moins le trouva sensible aux maux qu'il voyait souffrir aux chrétiens. Sa vertu et son mérite le rendirent si célèbre, que Constantin le fit venir dans les Gaules et lui confia l'éducation de son fils Crispus, l'an 317. Lactance n'en fut que plus modeste : il vécut dans la pauvreté et dans la solitude, au milieu de l'abondance et du tumulte de la cour. Il ne reçut les présens de l'empereur que pour les distribuer aux pauvres. Ce grand homme mourut vers l'an 325 à Trèves, à ce qu'on présume, dans un âge très avancé. Le style

de Cicéron avait été le modèle du sien; même pureté, même clarté, même noblesse, même élégance. C'est ce qui le fit appeler le *Cicéron chrétien*. Parmi les ouvrages dont il a enrichi la postérité, les plus célèbres sont : | les *Institutions divines*, en sept livres. L'auteur y élève le christianisme sur les ruines de l'idolâtrie; mais il réfute beaucoup plus heureusement les chimères du paganisme, qu'il n'établit les vérités de la religion chrétienne. Il traite la théologie d'une manière trop philosophique; il parle des mystères avec peu d'exactitude. Il paraît néanmoins que le père Petau et d'autres ont jugé trop sévèrement quelques-unes de ses expressions, sans considérer que dans ce temps le langage théologique n'était pas encore fixé, quoique la foi fût sûre et constante. Un critique plus modéré en a parlé de la manière suivante : « Plusieurs censeurs trop rigides y ont » noté un assez grand nombre d'erreurs » théologiques; mais la plupart sont seulement des façons de parler peu exactes, » et qui sont susceptibles d'un sens orthodoxe, lorsqu'on ne les prend pas à la » rigueur. Il faut se souvenir que cet auteur n'était pas théologien, mais orateur; » qu'il n'avait pas fait une longue étude » de la doctrine chrétienne, mais qu'il » possédait très bien l'ancienne philosophie. Quoiqu'il ne fût pas assez instruit » pour expliquer avec précision tous les » dogmes du christianisme, il a cependant rendu à la religion un service essentiel, en mettant au grand jour les » erreurs, les absurdités et les contradictions des philosophes. » Ce traité a été traduit en français par René Famé, Paris, 1542, in-fol. Le 1<sup>er</sup> livre de ses *Institutions* a été aussi traduit par Drouet de Mauvertuy, Avignon, 1710, in-12. Il en a été fait un abrégé, *Institutionum epitome*. | Un *Traité de la mort des persécuteurs*, publié pour la première fois par Baluze, d'après un manuscrit trouvé à l'abbaye de Moissac, en Quercy, et réimprimé à Utrecht, in-8<sup>o</sup>, en 1695. (Voyez BAULDRI et FOUCAULT, NICOLAS.) On y a ajouté une dissertation de Dodwel, *De ripa striga*, qui est d'une sécheresse extrême; mais on y voit avec plaisir la préface du père Ruinard, *ad Acta martyrum*, qui réfute supérieurement une autre dissertation de cet anglais : *De paucitate martyrum*. Dom Le Nourry, trompé sans doute par les prénoms *Lucius Caelius*, a prétendu que cet ouvrage était d'un Lu-

cus Cœcilius, qui vivait, selon lui, au commencement du 4<sup>e</sup> siècle : mais il a été réfuté par d'habiles critiques. Ce livre est cité par saint Jérôme, dans le catalogue des ouvrages de Lactance. Le but de Lactance est de prouver que les empereurs qui ont persécuté les chrétiens ont tous péri misérablement. Cet ouvrage, propre à faire des impressions profondes et consolantes pour les fidèles, pourrait aisément être augmenté par des additions que fournit l'histoire de tous les siècles. Il a des rapports marqués avec le traité de Henri Spelman : *De la fatalité des sacrilèges*. L'abbé de Maucroix l'a traduit en français, Paris, 1680, in-12; il l'a été plus récemment encore par Basnage (d'après la version anglaise, de Burnet), Utrecht, 1687, in-8°, et par l'abbé Godescard. On trouve cette traduction dans l'édition de la *Vie des saints* de cet auteur, Versailles, 1820. | Un livre de l'*Ouvrage de Dieu*, où il prouve la Providence par l'excellence de son principal ouvrage, par l'harmonie qui est dans toutes les parties du corps de l'homme, et par les sublimes qualités de son âme; | un livre *De la colère de Dieu*. Ces écrits furent imprimés d'abord collectivement in-fol. au monastère de Sublac en 1665. C'est le 1<sup>er</sup> livre imprimé en Italie avec date : il l'a été et plusieurs fois ensuite, séparément ou ensemble. L'édition la plus correcte de toutes ces différentes productions, est celle du père François-Xavier Franceschini, carme, Rome, 1754-1760, 10 vol. in-8°, avec des dissertations pleines de critique et de jugement. La plus répandue en France est celle de Le Brun des Marettes, publiée en 2 vol. in-4°, 1748. On attribue à Lactance un poème intitulé *Symposium*, que Heumann a fait imprimer à Hanovre, 1722, in-8°. On le croit aussi l'auteur d'un autre poème, *Phénix*, qu'on trouve dans la *Collection des poètes latins du second ordre*, par Wumdorff, tom. 3, 1782. On cite encore de Lactance plusieurs autres ouvrages qui sont perdus.

\* LACUNZA (EMMANUEL), jésuite, connu par ses rêveries mystiques et sa bizarre interprétation de l'Apocalypse, naquit le 19 juillet 1731, à Saint-Iago, capitale du Chili, d'une famille espagnole noble mais sans fortune. Il se voua à l'état ecclésiastique, et après avoir fait ses études chez les jésuites, il entra, en 1747, dans leur société et y reçut les ordres. Il se livra pendant quelque temps avec suc-

cès à la prédication, et s'appliquait en outre à l'étude de la géométrie et de l'astronomie. Sa profession solennelle eut lieu le 2 février 1766. La compagnie de Jésus ayant été abolie en 1767, et ses membres expulsés, par ordre du roi d'Espagne, de tous ses états, Lacunza se rendit en Italie et se fixa à Imola, où il se séquestra entièrement de toute société, se servant lui-même, se couchant au point du jour, et passant la nuit à travailler. Le soir, il faisait seul une promenade à la campagne. Il poussait la sobriété au point de ne pas prendre quelquefois la nourriture nécessaire. C'est après avoir adopté ce genre de vie, qu'il composa l'ouvrage intitulé : *Avènement du Messie dans sa gloire et dans sa majesté*, (en espagnol) qui parut à Londres, 1816, 4 vol. in-8°, imprimé aux frais de l'envoyé de la nouvelle république de Buenos-Ayres en Angleterre. Il y en avait eu précédemment une édition incomplète, faite dans l'île de Léon, près de Cadix, en 2 petits volumes in-12, sous le nom de Jean-Josaphat Ben-Ezen; il fut traduit en latin par un mexicain qui garda l'anonyme. Le singulier système de Lacunza n'est au fond qu'un millénarisme mitigé. L'auteur croit que « Jésus-Christ » descendra du ciel lorsque le temps sera » venu, qu'accompagné des anges et des » saints, il régnera visiblement avec eux » durant mille ans, et qu'enfin, mais sans » être remonté aux cieux, il se montrera » dans toute sa majesté pour juger tous » les hommes. » Lacunza s'efforce de répondre aux objections qu'on peut faire contre ses idées, et traite de prévention l'enseignement des théologiens sur cette matière. Son ouvrage suppose toutefois une grande connaissance de l'Écriture. Un de ses partisans (M. Agier) qui se montre en même temps favorable à un parti que les jésuites ont toujours combattu (*voyez* AGIER) a fait paraître une brochure intitulée : *Vues sur le second avènement de Jésus-Christ, ou Analyse de l'ouvrage de Lacunza sur cette importante matière*, Paris, 1818, in-8° de 120 pages. On trouve à la suite de cette analyse une notice curieuse sur le jésuite espagnol. Le 17 juin 1801, on trouva le malheureux Lacunza sans vie, sur les bords du Santerno, rivière qui baigne les murs d'Imola, et dans lequel il paraît qu'il s'était laissé tomber en faisant une de ses promenades nocturnes.

LACURNE. *Voyez* SAINTE-PALAYE.



LACUSON. Voyez PROST.

\* LACY (don Louis), général espagnol, naquit le 11 janvier 1775, à Saint-Roch près de Gibraltar, d'une famille irlandaise dont l'origine remonte au duc de Normandie, et dont un des ancêtres avait, dit-on, accompagné son parent Guillaume le Conquérant dans l'expédition d'Angleterre. Son père, Patrice Lacy, major au régiment d'infanterie d'Ultonie, mourut avant d'avoir pu soigner l'éducation de son fils. Sa mère s'étant remariée et ayant perdu son second époux, alla joindre ses frères qui étaient officiers dans le régiment d'infanterie de Bruxelles. Le jeune Lacy, qui n'avait alors que 9 ans, entra dans ce corps en qualité de cadet, et, après l'avoir suivi à Porto-Ricco, revint avec lui en Espagne. Lacy servit avec tant de distinction, qu'après avoir passé par tous les grades intermédiaires, il était parvenu au rang de capitaine en 1794. Il se signala dans la guerre contre la république française. Après la conclusion de la paix, il s'embarqua pour les îles Canaries (31 décembre 1798). Le capitaine-général qui gouvernait ces îles eut avec Lacy quelques démêlés à la suite desquels ce dernier fut exilé à l'île de Fer : indigné de cette injustice, ce bouillant officier lui écrivit des lettres outrageantes, et fut traduit devant un conseil de guerre pour cette infraction à la discipline, qui emportait la peine capitale : il ne fut néanmoins condamné qu'à un an d'emprisonnement, parce que ses juges voulant le sauver admirent qu'il y avait aliénation mentale. Lacy, envoyé à Cadix, où il reçut sa retraite, demanda, à l'époque de la guerre contre le Portugal, à faire la campagne en qualité de simple grenadier : ce qu'il ne put l'obtenir. Il résolut alors de venir en France chercher du service. Il partit de Cadix à pied pour Boulogne-sur-Mer, où il s'enrôla comme simple soldat dans le 6<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère : vingt-neuf jours après son entrée dans ce corps, il était déjà sergent ; et bientôt il reçut le brevet de capitaine adjudant-major dans la légion irlandaise qui se formait à Morlaix. Ce corps ayant été envoyé à Quimper, Lacy se maria dans cette ville en juin 1806. Il devint plus tard commandant d'un bataillon de ce régiment et fut chargé de le conduire en Espagne. Lacy qui aimait son pays, ne put voir sans douleur les projets d'usurpation de Bonaparte : aussi, après avoir déterminé sa femme à se retirer auprès

de sa famille à Quimper (il se trouvait alors en Hollande où son épouse l'avait suivi), forma-t-il le dessein de se réunir aux amis de l'indépendance espagnole. Arrivé à Madrid, à la tête de sa troupe, il quitta aussitôt l'armée française et se rendit à Séville, où se trouvait la junte suprême qui le nomma lieutenant-colonel commandant le bataillon de Ledesma, sous les ordres du général Cuesta. C'est avec ce corps qu'il se battit à Logrono, à la retraite de l'Ebre et à Guadalaxara. Sa bravoure lui valut le grade de colonel, avec le commandement du régiment d'infanterie de Burgos ; il continua à se signaler par sa valeur, défendit avec ses soldats plusieurs passages de la Sierra-Moréna, et surprit 5,000 chevaux à Foralva. Nommé brigadier, il commanda la division d'avant-garde, et se battit avec intrépidité à la Cuesta de la Reyna, à Aranjuez, à Almonacid, à Ocana, à Despensa Perros. Les revers des Espagnols l'ayant obligé de se retirer à Cadix, il y fut nommé successivement sous-inspecteur d'infanterie, major-général, maréchal-de-camp, chef de l'état major, et commandant général de l'île de Léon. Il prit une part très active à la bataille de Chiclana le 5 mai 1811, et reçut au mois de juin suivant le commandement en chef de la Catalogne. Il partit aussitôt pour cette province dans laquelle il n'arriva qu'au moment où Tarragone venait d'être prise d'assaut. Il se mit à la tête des restes de l'armée espagnole dont il releva le courage abattu ; en peu de temps il parvint à organiser une nouvelle armée, et sut tenir tête pendant vingt mois aux troupes françaises, dans soixante-dix-huit affaires générales ou partielles. En 1812 il fut nommé lieutenant-général, commandant de l'armée de Galice et capitaine-général de cette province. Quoique cet officier eût contribué à élever le trône de Ferdinand VII, il perdit son commandement en 1815 à cause de son attachement pour la constitution. Il se retira à Vinaroz dans le royaume de Valence, et ce fut dans cette retraite que le mécontentement le rendit rebelle. De concert avec quelques-uns de ses anciens compagnons d'armes, il avait formé le projet de rétablir la constitution de 1812, dite *des Cortès*. Ce complot allait être exécuté, lorsque le gouvernement en fut informé : Lacy fut arrêté et traduit aussitôt devant un conseil de guerre qui désida qu'il serait passé par les armes, mais sans être dé-

gradé. Conduit à l'île de Mallorca, dans le château de Belver, il y fut fusillé le 5 juillet 1817.

**LACYDES**, philosophe grec, natif de Cyrène, disciple d'Arcésilaüs, succéda à son maître la 4<sup>e</sup> année de la 134<sup>e</sup> olympiade, l'an 241 avant Jésus-Christ; il fut aimé et estimé d'Attalus, roi de Pergame qui lui donna un jardin où il philosophait. Ce prince aurait voulu le posséder à sa cour; mais le philosophe lui répondit toujours, *que le portrait des rois ne devait être regardé que de loin*. Les principes de Lacydes étaient: « Qu'il fallait toujours suspendre son jugement, et ne hasarder jamais aucune décision. » Lorsque ses domestiques l'avaient volé et qu'il s'en plaignait, ils ne manquaient pas de lui dire: *Ne décidez rien, suspendez votre jugement*. Fatigué de se voir battre sans cesse avec ses propres armes, il leur répliqua: « Mes enfans, nous parlons d'une façon dans l'école, et nous vivons d'une autre manière dans la maison.... » Lacydes suivait ce principe à la lettre. Tout philosophe qu'il était, il fit de magnifiques funérailles à une oie qu'il avait beaucoup chérie; enfin il mourut d'un excès de vin l'an 212 avant Jésus-Christ. Tels étaient les sages que l'antiquité profane regardait comme ses héros et ses maîtres (voyez COLLIUS). Lacydes avait composé plusieurs ouvrages sur la physique et la philosophie: rien ne nous en est parvenu.

\* **LADERCHI** (JACQUES), oratorien de la congrégation de Saint-Philippe de Néry, né à Faënza dans la Romagne; c'était un savant distingué, qui florissait au commencement du 18<sup>e</sup> siècle, et n'était pas moins recommandable par sa piété que par son savoir. Il tourna toute son application vers l'érudition ecclésiastique, et fit de la fondation des églises et des actes des martyrs, l'objet de ses principales recherches. Il mourut à Rome le 25 avril 1758. Il est auteur de nombreux ouvrages, dont on trouvera la liste dans la *Bibliotheca Faventina* du P. Mittarelli, et dont voici les principaux: | *Acta sanctorum Christi martyrum vindicata*, Rome, 1725, 2 vol. in-4<sup>o</sup>; | *Annales ecclesiastici ab anno 1566, ubi Oldericus Raynaldus desinit, seu tomi 22, 23, 24, Annalium baronianorum*, Rome, 1727-1728, 3 vol. in-fol.; cette continuation des Annales de Barceus est peu estimée. L'édition de Cologne de 1733 est surtout remplie de fautes; | *Vita sancti Petri Damiani S. R.*

*N. cardinalis*, etc., in sex libros distributa. Rome, 1702, 3 vol. in-4<sup>o</sup>. Cet ouvrage donna lieu à une critique amère et indécise, intitulée: *Nugæ Laderchianæ, te dialogus Sejani et Rufini*, Paris, 1705; | *De sacris basilicis sanctorum martyrum Petri et Marcellini, dissertatio historica*, Rome, 1705. Ces deux martyrs, saint Marcellin, prêtre, et saint Pierre, exorciste, avaient été martyrisés l'an 302, et décapités à dix mille de Rome, dans un endroit appelé alors *Sylva nigra*; et qui, depuis, fut nommé *Sylva candida*. Peu après le martyre de ces saints, leurs corps furent transportés à trois mille de Rome, dans l'endroit où saint Tiburce avait été martyrisé, sur le chemin nommé *Via lavicana*, et Constantin y avait fait bâtir une église en leur honneur. Une troisième qui leur était aussi dédiée, avait été bâtie dans Rome même, et l'opinion du père Laderchi était que cette dernière avait été érigée en titre du temps de saint Grégoire le Grand. Il en prend occasion de traiter des titres, *cardinalistes*, qu'il croit n'avoir été dans le commencement que des maisons de chrétiens distingués et riches, où les fidèles étaient reçus pour la célébration des saints mystères, et recevaient des aumônes ou trouvaient un asile dans la persécution. Selon Laderchi, les évêques de Rome préposèrent un prêtre à chacune de ces maisons devenues des églises. Ces prêtres furent nommés *cardinaux*, du mot *incardinare* (attacher à une église). On attribue au pape Evariste la division de Rome en 25 titres; on sait qu'originellement la dénomination de *cardinal* était commune à tout ecclésiastique titulaire d'un bénéfice à charge d'âmes, et que ce n'est que par la suite des temps, qu'elle fut réservée exclusivement aux membres du sacré collège. | *Acta passionis sanctorum martyrum Crescii et sociorum, ex manuscriptis codicibus biblioth. Mediceo-laurentianæ*, Florence, 1707; | *Apologia pro actis eorum sanctorum*, Florence, 1708; | *Acta sanctæ Cecilie et Transiberina basilica illustrata*, Rome, 1725, 2 vol. in-4<sup>o</sup>; | *La Critica d'oggi di, ossia l'abuso della critica odierna*, Rome, 1726, in-4<sup>o</sup>. Outre ces ouvrages, Laderchi a laissé aussi une ample collection de mémoires manuscrits.

**LADISLAS** I<sup>er</sup>, roi de Hongrie, après Geysa en 1079, était né l'an 1041, en Pologne, où son père Béla I<sup>er</sup> s'était retiré pour éviter les violences du roi Pierre. Après diverses révolutions, il monta sur

le trône, et y fit éclater le courage dont il avait donné de bonne heure des preuves. Il soumit les Bohémiens, battit les Huns, les chassa de la Hongrie, vainquit les Russes, les Bulgares, les Tartares, agrandit son royaume des conquêtes faites sur eux, et y ajouta la Dalmatie et la Croatie, où il avait été appelé pour délivrer sa sœur des mauvais traitemens de Zuonimir, son cruel époux. Ce héros avait toutes les vertus d'un saint. Il fut l'ami des pauvres et de la justice, dota plusieurs églises, et fonda un grand nombre de monastères. Il mourut l'an 1095, au moment où il se préparait au voyage de la Palestine. Ce prince est célèbre dans l'histoire par sa piété. Célestin III le canonisa l'an 1198. Sa *Vie* a été écrite en latin, par un moine contemporain, Bollandiste, 1511, et insérée dans les *Bollandistes* avec des notes, *Acta sanctorum*, tom. 5.

\* LADISLAS II, roi de Hongrie, succéda en 1200 à Eméric son père; son règne s'annonçait sous de bons auspices; mais il ne gouverna son royaume que pendant six mois, ayant été enlevé par une mort prématurée. Il eut pour successeur André II, son oncle.

\* LADISLAS III, roi de Hongrie, succéda en 1272 à son père Etienne IV, et aida puissamment l'empereur Rodolphe à détrôner Ottocare, roi de Bohême. Plus tard il fut attaqué lui-même par les Tartares et les Cumans: alors il eut recours à l'empereur, à qui il avait rendu service; mais celui-ci désirant affaiblir son rival ne lui envoya d'abord que des secours insuffisans, et bientôt l'abandonna tout-à-fait. Ladislas ne put se défendre contre ses nombreux ennemis; tombé au pouvoir des Cumans dans un combat qu'il leur livrait, il fut emmené hors de ses états et massacré dans sa tente, par les Tartares, l'an 1290. André III lui succéda.

LADISLAS IV, grand-duc de Lithuanie, fut appelé au trône de Hongrie, en 1440, après la mort d'Albert d'Autriche. Il possédait déjà celui de Pologne depuis l'espace de six ans, sous le nom de Wladislas VI, comme successeur de son père, le fameux Jagellon. La veuve d'Albert d'Autriche, dernier roi de Hongrie, appuyée par l'empereur Frédéric, avait fait sacrer son fils, âgé de quatre mois; et, à l'approche de Ladislas, s'était enfuie, en emportant la couronne qui avait servi au sacre. Mais les Hongrois, qui avaient besoin d'un prince capable de s'opposer aux

Turcs, n'en proclamèrent pas moins Ladislas; et à défaut de diadème royal, on lui plaça sur la tête une couronne qui décorait la statue d'Etienne 1<sup>er</sup>. Amurat II porta ses armes en Hongrie; mais ayant été battu par Huniade, général de Ladislas, et se voyant pressé de retourner en Asie, il conclut la paix la plus solennelle que les chrétiens et les musulmans eussent jamais contractée. Le prince turc et le roi Ladislas la jurèrent tous deux, l'un sur l'Alcoran, et l'autre sur l'Evangile. A peine était-elle signée que Ladislas en eut des remords, parce que par là il avait violé la parole donnée à l'empereur Paléologue et aux Vénitiens, d'agir de concert avec eux contre l'ennemi commun. Le cardinal Julien Césarini, légat en Allemagne, arrivant dans ces circonstances, jugea qu'effectivement Ladislas n'avait pu faire la paix sans ses alliés, (et non pas, comme l'a écrit faussement un ministre calviniste, qu'il ne fallait pas garder la parole donnée aux infidèles; calomnie vicieusement réfutée par le cardinal Pazuan). Ayant donc repris les armes, le roi livra bataille à Amurat, près de Varnes, en 1444; il fut battu et percé de coups. (*Voyez* AMURAT II.) Sa tête, coupée par un janissaire, fut portée en triomphe de rang en rang dans l'armée turque, ce qui réfute suffisamment ce que quelques auteurs rapportent des honneurs qu'Amurat fit rendre au corps de ce roi ennemi. Cet échec causa en partie la ruine de la Hongrie et celle de l'empire grec, en ouvrant une nouvelle porte aux conquérans ottomans. Si on en peut juger par l'événement, la Providence a puni une perfidie qui faisait blasphémer son nom parmi les gentils: mais le secret des conseils de Dieu doit nous empêcher d'assigner trop affirmativement la cause des malheurs dont il frappe les peuples et les rois. *Voyez* CÉSARINI.

\* LADISLAS V, roi de Hongrie, était fils d'Albert d'Autriche. Lorsque son père mourut, il était trop jeune pour régner: et ce fut la crainte d'une minorité orageuse qui décida les grands à nommer Ladislas IV (*voyez* l'article précédent). A la mort de celui-ci, Ladislas V, roi légitime d'après les lois de la Hongrie, fut appelé sur le trône par ses fidèles Hongrois; ceux-ci furent obligés d'employer la force des armes, pour arracher ce jeune prince des mains de l'empereur Frédéric, qui s'était déclaré son tuteur.

Sous son règne les Turcs attaquèrent de nouveau la Hongrie, et ce royaume fut sauvé une seconde fois par le brave Jean Huniade. Après la mort de ce héros libérateur de son pays, l'ingrat Ladislas fit périr son fils aîné sur l'échafaud; cette exécution le rendit si odieux, qu'il fut obligé de s'enfuir à Vienne, puis à Prague. Il allait épouser Madeleine, fille de Charles VII, roi de France, lorsqu'il mourut dans cette dernière ville en 1458: Mathias Corvin, second fils de Jean Huniade, fut son successeur.

\* **LADISLAS VI**, roi de Hongrie, était déjà roi de Pologne et de Bohême, lorsqu'il monta sur le trône de Hongrie après la mort de Mathias Corvin. La couronne de Hongrie était élective, et elle lui avait été disputée par de puissans compétiteurs. Les difficultés qu'ils avaient apportées à son élection, le déterminèrent à faire reconnaître de son vivant son successeur, Louis son fils aîné: il rendit ainsi la couronne héréditaire. Il présenta en 1514, à la sanction des états de Hongrie, le recueil des lois du pays qu'il avait rassemblées et mises en ordre. Il mourut en 1516, regretté de ses sujets du bonheur desquels il s'était constamment occupé.

**LADISLAS**, ou **LANCELOT**, roi de Naples, surnommé *le Victorieux et le Libéral*, fut l'un et l'autre; mais ces qualités furent ternies par une ambition sans bornes et une cruauté inouïe. Il naquit en 1376, et était fils de Charles III, de Duras, qui conquit le royaume de Naples sur Jeanne I<sup>re</sup>. Charles fut assassiné en Hongrie en février 1386, laissant à Naples sa femme Marguerite, avec deux enfans, Jeanne, qui régna depuis, et qui avait alors seize ans; et Ladislas, qui en avait dix. Le parti d'Anjou contraignit Marguerite à s'enfermer dans Gaëte, où se passa la jeunesse de Ladislas. Il se disait comte de Provence et roi de Hongrie. Il se fit donner cette dernière couronne à Javarin, en 1405, durant la prison du roi Sigismond, qui bientôt après le contraignit de retourner à Naples. Il avait succédé à son père Charles de Duras, dans le royaume de Naples, en 1386; mais les Napolitains ayant appelé Louis II, duc d'Anjou, ces diverses prétentions causèrent des guerres sanglantes. Le pape Jean XXIII était pour le prince d'Anjou, à qui il avait donné l'investiture de Naples. Lancelot fut battu à Roquesèche, sur les bords du Garigliana en 1411. Après cette défaite, dont le vainqueur ne sut pas pro-

fitier, Jean XXIII reconnut Lancelot, son ennemi, pour roi (au préjudice de Louis d'Anjou, son vengeur), à condition qu'on lui livrerait le vénitien Corario, son concurrent au saint Siège. Lancelot, après avoir tout promis, laissa échapper Corario, s'empara de Rome et combattit contre le pape son bienfaiteur, et contre les Florentins, qu'il força d'acheter la paix en 1413. Ses armes victorieuses lui promettaient de plus grands succès, lorsqu'il mourut à Naples en 1414, à 38 ans, dans les douleurs les plus aiguës. La fille d'un médecin, dont il était passionnément amoureux, l'empoisonna avec une composition que son père lui avait préparée, soit pour plaire aux Florentins, soit pour se venger de ce qu'il avait séduit sa fille.

**LADISLAS**, roi de Pologne. *Voyez* **WLADISLAS**.

**LADISLAS**, fils aîné d'Etienne Dragutin, épousa, un peu avant la mort de son père, la fille de Ladislas, vaivode de Transylvanie; et à cause de cette alliance, faite avec une princesse schismatique, fut excommunié par le cardinal de Montefiore, légat du saint Siège. Ladislas était l'héritier présomptif de la couronne de Servie: son père, en y renonçant, avait réservé le droit des enfans. Milutin, son oncle, voulant posséder ce trône, fit enfermer Ladislas après la mort de son père, et le tint en prison jusqu'à sa propre mort, arrivée en 1421. Ladislas, devenu alors roi de Servie, refusa l'apanage à Constantin son frère, qui n'ayant pu l'obtenir de gré, le lui demanda à la tête d'une armée. Il fut vaincu et fait prisonnier: Ladislas poussa la cruauté jusqu'à le faire pendre, et ensuite écarteler. Cette barbarie atroce lui attira la haine des peuples, qui offrirent la couronne à Etienne, fils naturel de Milutin, banni alors à Constantinople. Ladislas, abandonné de tout le monde, fut pris à Sirmick, et jeté dans une prison, d'où il ne sortit plus.

**LADVOCAT (LOUIS-FRANÇOIS)**, né à Paris en 1644, mort dans la même ville, doyen de la chambre des comptes, le 8 février 1733, à 91 ans, avait exercé les fonctions de conseiller du roi. Son principal ouvrage est intitulé: *Entretiens sur un nouveau système de morale et de physique, ou la Recherche de la vie heureuse selon les lumières naturelles*, Paris, 1721, in-12. La seule idée de présenter dans le 18<sup>e</sup> siècle un *Nouveau système de philosophie, établi sur la nature des*

choses connues par elles-mêmes. auquel on a joint un traité de la nature de l'âme et de l'existence de Dieu, prouvées l'une et l'autre par une chaîne suivie d'arguments capables de convaincre les plus incrédules, et les plus opiniâtres, ibid. 1728, 2 vol. in-12, montre assez que l'auteur n'était pas destiné à trouver la vie heureuse. Le principe sur lequel repose le système de l'auteur, dans le premier de ces deux ouvrages est que, de l'obéissance aux lois dérive le plaisir, et de leur transgression, la douleur. Il y a ajouté de nouveaux développemens dans son Nouveau système, etc.

LADVOCAT (JEAN-BAPTISTE), né en 1709, du subdélégué de Vaucouleurs, dans le diocèse de Toul, fut docteur, bibliothécaire, et professeur de la chaire d'hébreu en Sorbonne. Après avoir fait ses études de philosophie chez les jésuites de Pont-à-Mousson, qui voulurent en vain l'attacher à leur société, il alla étudier en Sorbonne. Il fut admis en 1754 à l'hospitalité, et à la société en 1756, étant déjà en licence. Rappelé dans son diocèse, il occupa la cure de Domremy, lieu célèbre par la naissance de la Pucelle d'Orléans. Mais la Sorbonne l'enviant à la province, le nomma en 1740 à une de ses chaires royales, et lui donna le titre de bibliothécaire en 1742. Le duc d'Orléans, prince aussi religieux que savant, ayant, dans l'année 1751, fondé une chaire en Sorbonne, pour l'explication de l'Écriture sainte selon le texte hébreu, y nomma l'abbé LadvoCAT, qui remplit cet emploi avec succès jusqu'à sa mort, arrivée le 29 décembre 1765. C'était un homme plus érudit que judicieux, possédant les langues anciennes, l'hébreu, le chaldéen, les mathématiques. Ce savant avait un cœur digne de son esprit; une noble franchise aimait tous ses sentimens. Il n'ornait ni ce qu'il écrivait ni ce qu'il disait; mais on tentait dans toutes ses actions cette humanité et cette douceur qui est la vraie source de la politesse. Nous avons de lui: | *Dictionnaire géographique portatif*, in-8°, plusieurs fois réimprimé. Cet ouvrage, publié sous le nom de Vosgien, et donné comme une traduction de l'anglais, est un assez bon *Abrégé* du Dictionnaire géographique de La Martinière. Le livre français est beaucoup plus exact que l'anglais, avec lequel il n'a presque aucun rapport; mais LadvoCAT voulut accréditer son ouvrage, en le présentant au public comme une production de l'Angleterre. On a fait

usage de ce Dictionnaire dans la rédaction d'un autre plus ample et plus correct, imprimé pour la seconde fois à Liège, chez Bassompierre, 1791 à 1794, 2 vol. in-8°. | *Dictionnaire historique portatif des grands hommes*, Paris, 1752, en 2 vol. in-8°: la meilleure édition est celle de M. Letronne avec des additions importantes, Paris, 1813, dont il y a eu plusieurs éditions et contrefaçons. Quelques-unes ont été défigurées et altérées de toutes les manières; les jansénistes et les protestans y ont glissé leurs préventions et leurs erreurs. Il en a paru une en 3 vol., à Paris, 1777, avec des augmentations les unes bonnes, les autres mauvaises. Les bornes dans lesquelles l'auteur avait circonscrit son ouvrage ne lui ont pas permis de donner à un grand nombre d'articles un développement convenable; mais son impartialité, son attachement aux droits de la religion et de la vertu, rendent son *Dictionnaire*, tout imparfait qu'il est, très préférable à la plupart de ceux par lesquels on a voulu le remplacer. Dans une dernière édition publiée à Paris de 1821 à 1824, 3 vol. in-8°, on a fondu avec le corps de l'ouvrage le supplément de 1789, un vol. in-8°, par Charles-Guillaume Leclerc. Cet ouvrage a été traduit en italien, Milan, 1758, 3 vol. in-8°, et en allemand, Ulm, 1761, 2 vol. in-8°. | *Grammaire hébraïque*, 1755, 1765, 1789, 1822, in-8°. L'auteur l'avait composée pour ses élèves; elle réunit la clarté et la méthode nécessaires. | *Dissertations latines* sur le Pentateuque, sur Job et sur les Psaumes, et une *Dissertation* en français sur le lieu du naufrage de saint Paul; | *Tractatus de conciliis in genere*, Caen, 1769, in-12, et Porto, 1775, in-8°; | *Dissertation* sur le psaume 67, *Exurgat Deus...*; | *Lettre sur l'autorité des textes originaux de l'Écriture sainte*, Caen, 1766, in-8°; | *Jugemens sur quelques nouvelles traductions de l'Écriture sainte, d'après le texte hébreu*. Ces quatre derniers ouvrages sont posthumes, et ont été imprimés à la Haye en 1767. C'est une bonne réfutation du système de l'abbé Villefroy et des capucins élèves de cet abbé. L'éloge historique de LadvoCAT se trouve dans l'*Année littéraire*, 1766, tom. 2, et dans le *Nécrologe* de 1767.

LÆLIEN, LOLLIEN ou GELIEN (ULPIUS-CORNELIUS LÆLIANUS) est un de ces généraux qui prirent le titre d'empereur dans les Gaules, sur la fin du règne de Gallien. Il fut proclamé Auguste par ses

soldats à Mayence, l'an 266. Il était d'un âge avancé, mais il avait de la valeur et de la politique. Lælien ne régna que pendant quelques mois. Les soldats, qui l'avaient proclamé, et qu'il occupait à rétablir les villes gauloises qu'avaient détruites les Germains et à construire de nouvelles forteresses pour contenir les Barbares, ne voyant pas de terme à leurs travaux, se révoltèrent et lui ôtèrent la vie au commencement de l'an 267, au moment où Posthume, qui aspirait aussi au trône des Césars, marchait contre lui. On l'a confondu mal à propos avec le tyran Lollien, qui prit la pourpre après lui; et avec Pomponius Ælianus, qui se révolta sous Dioclétien.

**LÆLIUS (CAIUS)**, surnommé *Sapiens*, étudia la philosophie sous Diogène le stoïcien et sous Panætius : il fréquenta ensuite le *forum*, et se fit remarquer parmi les orateurs de son temps. Il fut d'abord préteur et consul l'an 140 avant J.-C.; et était l'intime ami de Scipion l'Africain le jeune. Il signala sa valeur en Espagne, dans la guerre contre Viriatus, général des Lusitains ou Portugais. Il ne se distingua pas moins par son goût pour l'éloquence et pour la poésie, et par la protection qu'il accorda à ceux qui les cultivaient. On croit qu'il eut part aux *Comédies* de Térencia. Son éloquence éclata plusieurs fois dans le sénat pour la veuve et pour l'orphelin. Ce grand homme était modeste. N'ayant pas pu venir à bout de gagner une cause, il conseilla à ses parties d'avoir recours à Galba, son émule; et il fut le premier à le féliciter lorsqu'il sut qu'il l'avait gagnée. Son amitié pour Scipion ne se démentit jamais, et Cicéron a immortalisé cette liaison en plaçant le nom de Lælius en tête de son dialogue *De amicitia*. — Son père **CAIUS-LÆLIUS-NEROS**, consul romain, 190 ans avant J.-C., accompagna le premier Scipion l'Africain en Espagne et en Afrique, et eut part aux victoires remportées sur Asdrubal et sur Syphax.

\* **LAENNEC (RÉNÉ-THÉOPHILE-HYACINTHE)** docteur en médecine, chevalier de la légion d'honneur, médecin de son altesse royale madame la duchesse de Berry, lecteur et professeur royal de médecine au collège de France, membre de l'académie royale de médecine, naquit à Quimper en 1781; il fit ses premières études médicales à Nantes, sous les yeux d'un de ses oncles, médecin en chef des hôpitaux de cette ville, vint à Paris en

1799, et y suivit le cours de Corvisart. Après avoir remporté en 1802, les deux grands prix de médecine et de chirurgie, décernés par l'institut, il se livra à la pratique de sa profession, et écrivit un grand nombre de *Mémoires* qu'il inséra dans le *Journal de médecine*, des articles pour le *Dictionnaire des sciences médicales*, etc. : ses observations lui valurent une mention honorable dans le rapport fait à l'institut, en 1810, sur les progrès des sciences. En 1802, il publia, dans le *Journal de médecine*, son premier travail sur l'*Anatomie pathologique*, intitulé *Mémoire sur la péritonite*. Les journaux de la même époque contiennent plusieurs découvertes dont il est l'auteur, entre autres le procédé anatomique pour disséquer la membrane interne des ventricules du cerveau, dont l'existence n'avait été jusqu'alors admise que par analogie, et la découverte d'une membrane propre du foie qui a été vérifiée par plusieurs savans médecins, et dont on peut voir la description dans le *Journal de médecine*, année 1803. En 1804 la faculté de médecine inséra dans ses *Mémoires* la *Monographie des vers vésiculaires*, qui contient la description de plusieurs nouvelles espèces de vers. Laënnec lut à cette société différens *mémoires sur des vers intestinaux* inconnus jusqu'alors, sur l'*angine de poitrine*; sur les *mélanoses*, espèce d'altération organique, etc. Mais ce qui lui a valu une réputation européenne, ce sont les travaux qu'il entreprit sur les maladies de poitrine. La propriété qu'un corps solide frappé à une extrémité a de transmettre fidèlement à l'autre l'impression qu'il a reçue, lui donna l'idée d'un instrument qu'il a appelé *Pectoriloque* ou *Sthétoscope*, par le moyen duquel l'oreille la moins exercée peut connaître l'état des poumons et du cœur : après trois années de recherches, poursuivies avec un zèle infatigable, il consigna cette découverte qui lui appartient en entier, dans son ouvrage intitulé : *De l'Auscultation médiate*, ou *Traité du diagnostic des maladies des poumons et du cœur*, Paris, 1819, 2 vol. in-8°; il en a été rendu compte de la manière la plus avantageuse dans les *Annales encyclopédiques*, et dans les *Annales politiques, morales et littéraires*. Il en a paru une seconde édition améliorée au point de pouvoir être considérée comme un ouvrage presque neuf, en 1826, 2 volumes in-8°. La santé de Laënnec s'étant altérée par suite de nombreux travaux, il

alla respirer l'air natal. Après deux années d'absence, il revint à Paris où Hallé, qui l'avait désigné pour le remplacer dans le poste de médecin de S. A. R. Madame duchesse de Berry, ayant, par sa mort, laissé vacante la chaire du collège de France, Laënnec fut choisi pour l'occuper. L'ancienne faculté de médecine ayant été supprimée vers le même temps par une ordonnance royale, il fit partie de la commission chargée de l'organisation de la nouvelle, où il fut lui-même nommé professeur de clinique interne, préférant cette chaire au titre plus élevé de membre du conseil royal de l'instruction publique qu'on lui offrit. On assure que plusieurs professeurs lui durent la conservation de leurs chaires, et son mérite lui avait assuré une très grande influence. Cependant la pulmonie, dont il avait retardé les progrès, recommença à lui faire sentir ses atteintes, et dans l'espoir que l'air natal lui serait une seconde fois favorable, il repartit pour la Bretagne. Mais il n'arriva à Kerlouannec, dans le Finistère, que pour y mourir le 13 août 1826. Cet habile anatomiste était médecin de la Salpêtrière et de l'hôpital Necker. Il était très versé dans les langues anciennes, et surtout dans les différens idiomes celtiques. On cite de lui plusieurs traits de bienfaisance et d'humanité, qui prouvent que l'on rencontrait chez lui l'alliance de la science et de la vertu, et la fermeté de ses convictions religieuses ne fléchissait devant aucun respect humain. On a de Laënnec : | *Description d'un nouveau mode de dissection*, et divers mémoires sur des sujets d'anatomie, insérés dans le *Journal de médecine* de Corvisart, année 1803 ; | *Des mémoires d'anatomie pathologique*, dans le *Bulletin de la faculté de médecine*, n° 48 ; | un *Mémoire sur la péritonite*, même journal, fructidor an 11 (août 1803) ; | *Monographie des vers vésiculaires* (voyez ci-dessus) ; | *Mémoire sur une nouvelle espèce d'hernie*, imprimé à la suite du traité de Scarpa, sur les hernies, traduit par M. Cayrol ; | *Traité de l'auscultation médiate* (voyez ci-dessus). L'académie des sciences décerna à l'auteur une médaille de 3,000 francs, lors de la première, et une autre de 5,000 francs lors de la seconde édition de cet admirable ouvrage ; dont une troisième édition augmentée d'un grand nombre de notes, a paru en 1831, Paris, 3 volumes in-8°. | Les articles qu'il a fournis au Dictionnaire des sciences médicales sont :

*Anatomie pathologique, Ascarides, Carotidages accidentels, Dégénération encéphaloïde.* Le docteur Laënnec se montra toujours contraire au système du célèbre Broussais, qui appartient à la même province que lui.

LAENSBERGH (MATHIEU), chanoine de St-Barthélemy de Liège, vivait vers l'an 1600 ; il passe pour l'auteur du premier *Almanach de Liège*, imprimé pour la première fois suivant la tradition la plus commune en 1656. Cet *Almanach* a été réimprimé depuis annuellement, avec de nouvelles prophéties et pronostications. On n'a aucun document certain sur ce Mathieu Laensbergh dont le nom ne s'est point trouvé dans la liste des chanoines de Liège à cette époque. Mais ce nom adoptif est devenu célèbre par la splendeur qu'il reçoit du

Sublime siège,

D'où flanqué de trente-deux vents,  
L'auteur de l'*Almanach de Liège*  
Lorgne l'histoire du beau temps,  
Et fabrique avec privilège  
Ses astronomiques romans.

GRESSET.

LAER ou LAAR (PIERRE de), surnommé *Bamboche*, peintre né en 1613, à Laaren, village proche de Naarden, en Hollande, mourut à Harlem, l'an 1675. Le surnom de Bamboche lui fut donné à cause de la singulière conformation de sa figure. Il était d'une grande gaieté, rempli de saillies, et tirait parti de sa difformité pour réjouir ses amis, le Poussin, Claude le Lorrain, Sandart, etc. Mais cette gaieté n'était que dans ses organes ; et dès qu'il cessait de faire le plaisant, il était en proie à la mélancolie la plus noire, qui augmenta encore avec l'âge. Son cœur n'était pas fait pour goûter la joie. Comme il ne tenait aucun compte des pratiques de religion, il fut surpris avec quatre autres, mangeant de la viande en carême, par un ecclésiastique qui les réprimanda avec un zèle qui les irrita (1) ; Bamboche, aidé des autres qui étaient avec lui, noya le prêtre. Les remords que ce crime lui causa, joints à quelques disgrâces qu'il eut à essuyer, hâtèrent sa mort ; quelques-uns disent qu'il se précipita dans un puits. Ce pein-

(1) Le prêtre était revenu plusieurs fois à la charge, et avait fini par leur faire peur de l'inquisition : ils le noyèrent, croyant noyer son accusation avec lui. Ce crime était d'autant plus grand, qu'il était gratuit, puisque l'inquisition n'a jamais regardé comme matière à accusation la violation simple de l'abstinence.

tre ne s'est exercé que sur de petits sujets. Ce sont des foires, des jeux d'enfans, des chasses, des paysages. Le Musée de Paris possède deux tableaux de cet artiste : le *Départ de l'hôtellerie*, et une femme qui trait une chèvre à côté d'un pâtre jouant du chalumeau.

LAERCE. Voyez DIOGÈNE LAERCE.

LAET (JEAN de), géographe allemand, et directeur de la compagnie des Indes, savant dans l'histoire et la géographie, naquit à Anvers, à la fin du 16<sup>e</sup> siècle, et y mourut en 1649. On a de lui 16 ouvrages dont quelques-uns peuvent être consultés avec fruit : *Novus orbis*, Leyde, 1633, in-fol., avec un grand nombre de cartes et de figures qui représentent les animaux, les plantes et les fruits de l'Amérique. Cette description du nouveau monde, en 18 livres, quoique quelquefois inexacte, a beaucoup servi aux géographes. Laët traduisit lui-même son ouvrage en français. Cette version fidèle, mais plate, parut à Leyde en 1640, in-fol., sous le titre d'*Histoire du Nouveau-Monde*; | *De gemmis et lapidibus libri duo*, Leyde, 1647, in-8<sup>o</sup>; | *Respublica Belgarium*, in-24, assez exacte; | *Gallia*, in-24, moins estimée que la précédente; | *De regis Hispaniæ regnis et opibus*, in-24; | *Historia naturalis Brasiliæ G. Pisonis, et Georgii Margravii*, Leyde, 1648, in-fol., avec fig.; | *Turcici imperii status*, in-24; | *Persia, seu regni persici status*, in-24; | *De imperio magni Mogolis*, 1631; | *Portugallia*, 1641; | *Respublica Poloniæ, Lithuanicæ, Prussicæ et Livonicæ*, 1642. Tous ces petits ouvrages, imprimés chez Elzévir, contiennent une description succincte des différens pays dont le royaume, que le géographe parcourt, est composé. On y parle des qualités du climat, des productions du terroir; du génie, de la religion, des mœurs des peuples; du gouvernement civil et politique; de la puissance et des richesses de l'état. Les géographes qui sont venus après Laët ont beaucoup profité de ses ouvrages. On estime infiniment son édition de *l'itruve*, avec les notes de Philandre, de Barbaro, de Saumaise, accompagnée de plusieurs *Traité*s de divers auteurs sur la même matière (architecture), chez Elzévir, en 1649, in-fol.

LÆTA, dame romaine, fille d'Albin, grand-pontife, épousa, sur la fin du 4<sup>e</sup> siècle, Toraxe, fils de sainte Paule. Albin fut si touché de la vertu de son gendre et de la sagesse de sa fille, qu'il renonça

au paganisme et embrassa la religion chrétienne. Læta fut mère d'une fille nommée Paule, comme son aïeule : c'est à cette occasion que saint Jérôme lui adressa une épître d'une éloquence vive et pleine de choses, qui commence ainsi : *Apostolus Paulus scribens ad Corinthios*, etc., dans laquelle il lui donne des instructions pour perfectionner l'éducation de cet enfant chéri.

LÆTUS (QUINTUS-ÆLIUS), capitaine de la garde prétorienne de l'empereur Commode, dans le 2<sup>e</sup> siècle, empêcha que ce prince barbare ne fit brûler la ville de Rome, comme il l'avait résolu. Commode ayant voulu le faire mourir avec quelques autres, celui-ci le prévint, et de concert avec eux et avec Marcia, concubine de ce monstre, lui fit donner du poison, l'an 193. Le poison n'agissant pas avec assez de promptitude, il le fit étrangler par un athlète, avec lequel Commode s'exerçait souvent à la lutte. Lætus éleva à l'empire Pertinax; et trois mois après il le fit massacrer, parce qu'il rétablissait trop sévèrement la discipline militaire, et que, par l'innocence et la droiture de ses mœurs, il lui reprochait tacitement sa dissolution. Didier-Julien le punit de mort peu de temps après.

LÆTUS POMONIUS. Voyez POMONIUS.

LÆVINUS TORRENTIUS. Voy. TORRENTIUS.

LÆVIUS, ancien poète latin, dont il ne nous reste que deux vers seulement dans *Aulu-Gelle*, et six dans *Apulée*. On croit qu'il vivait avant Cicéron.

\* LAFAGE (JEAN-PIERRE de), prédicateur du roi, naquit vers 1733, à Mausy, près de Rieux en Languedoc : son père, qui était syndic-général de la province, l'amena à Paris à l'âge de 11 ans : le jeune Lafage y reçut la tonsure des mains du cardinal de la Roche-Aymon, alors archevêque de Toulouse. Il n'avait que 14 ans lorsqu'il fut pourvu d'un canonicat de l'église de Rieux. Il fit ses cours de philosophie et de théologie en Sorbonne, et, après avoir été ordonné prêtre, il entra à la communauté de Saint-André-des-Arcs, sous la direction de M. Léger, curé de cette paroisse ; école alors célèbre et d'où sortirent des prélats et des sujets très distingués. (Voyez LÉGER.) Il paraissait naturel que l'abbé de Lafage retourât à Rieux, où l'appelaient son canonicat, où il avait toute sa famille, et dont l'évêque l'avait déjà nommé son grand-



vicaire ; mais M. Léger qui avait aperçu dans le jeune ecclésiastique un germe de talent qui pouvait se développer avec avantage dans la capitale, engagea M. de Beaumont, archevêque de Paris, à le retenir dans son diocèse. L'abbé de Lafage fut nommé promoteur de l'officialité, et eut un canonicat de la métropole. C'est alors qu'il se livra entièrement à la prédication, où il obtint des succès mérités. Son éloquence était grave, son débit simple, mais noble. Dans son discours, il ne courait pas après les vains ornemens ; mais son raisonnement était solide et instructif, et on sortait de ses sermons persuadé et touché. Ses discours produisaient d'autant plus d'effet qu'il paraissait bien pénétré des vérités qu'il annonçait. En un mot il rappelait les orateurs sacrés de la bonne école. La révolution l'arrêta au milieu de sa carrière utile ; elle le dépouilla de tout, comme ceux qui appartaient à l'Eglise, mais il resta en France pendant les temps les plus orageux, et sut se soustraire aux fureurs des tyrans démocrates de la France. Après le concordat de 1801, il fut nommé à l'évêché de Montpellier ; il s'excusa et se fixa à Versailles, où il accepta un canonicat. Il reprit alors le ministère de la chaire, prêcha à Versailles, à Paris, et dans plusieurs villes de province : son âge avancé ne l'empêcha pas de se charger de grandes stations. Ce n'était passeulement le même zèle, c'était la même vigueur, le même feu qu'il montrait étant jeune. Il avait été nommé pour prêcher devant le roi le carême de 1815. Une indisposition empêcha Louis XVIII de l'entendre les premières semaines, et l'on connait les événemens sinistres qui forcèrent bientôt après la cour de quitter la France. L'abbé de Lafage ayant été appelé, en 1818, à prêcher de nouveau à la cour, le roi le suivit pendant toute la station. Cet orateur avait alors 85 ans. Peu de temps après, il perdit l'usage de ses jambes, et de graves symptômes annoncèrent sa fin prochaine. Il s'empessa de recevoir les secours spirituels, et mourut le 25 décembre 1818, honoré des regrets de tous ceux qui l'avaient connu, et laissant un grand vide dans le petit nombre de prédicateurs qui ont survécu à nos troubles, et qui se sont formés depuis.

\* LAFAGE ( ANTOINE de ), baron de Pailhès, seigneur de Mancie, membre de la société d'agriculture, et du conseil-général de la Haute-Garonne, naquit en

1755 à Toulouse. Il s'adonna d'abord aux arts et donna des preuves de son talent en peinture, en sculpture et en architecture, puis il s'occupa d'une science non moins utile, de la science de l'agriculture. Ne se bornant point à de vaines spéculations, il prouva la bonté de ses découvertes par l'heureuse application qu'il en fit, et qui quadrupla les revenus de sa terre de Mancie. Il fut arrêté à l'époque de la terreur : rendu à la liberté il reprit ses travaux champêtres et mourut le 16 septembre 1806. On lui doit : | *Nouveau système d'agriculture fondé sur l'expérience* ; | *Observation sur les rouleaux à battre les grains* ; | *Mémoires sur la construction des cuves, foudres et citernes en maçonnerie* ; | plusieurs autres *Mémoires*, imprimés dans la *Feuille du cultivateur* et dans le *Journal des propriétaires ruraux* du département de la Haute-Garonne.

LAFAILLE. Voyez FAILLE.

LAFARE ( CHARLES-AUGUSTE, marquis de ), né au château de Valgorge, dans le Vivarais, en 1644, fut capitaine des gardes de Monsieur et de son fils, depuis régent du royaume. Il plut à ce prince par l'enjouement de son imagination et la délicatesse de son esprit. Ses poésies respirent cette liberté, cet air riant et facile que l'art tenterait en vain d'imiter ; mais elles ont aussi les défauts de la nature livrée à elle-même : le style en est incorrect et sans précision, sans parler d'un autre défaut beaucoup plus grave. C'est l'Amour, c'est Bacchus, plutôt qu'Apollon, qui inspiraient le marquis de Lafare. Les fruits de sa muse se trouvent à la suite des anciennes éditions des *Oeuvres* de l'abbé de Chaulieu, son ami. Le marquis de Lafare mourut en 1712 à 68 ans. Outre ses *Poésies*, réimprimées à part en 1781, 1 vol. petit in-12, on a de lui des *Mémoires* et des *Réflexions* sur les principaux événemens du règne de Louis XIV, in-12. Ils sont écrits avec une liberté qui est souvent poussée trop loin. On a encore de lui les paroles d'un opéra intitulé *Panthée*, dont le duc d'Orléans fit en partie la musique.

\* LAFARE ( ANNE-LOUIS-HENRI de ), cardinal, né le 8 septembre 1752, dans le diocèse de Luçon, fut élevé au collège Louis le Grand, et s'étant voué à l'état ecclésiastique, obtint, jeune encore, le prieuré de Donchéry près de Sedan. En 1778, il était grand-vicaire de Dijon et doyen de la Sainte-Chapelle de cette ville.

Elu, en cette qualité syndic des états de Bourgogne, il se trouvait ainsi à la tête de l'administration de cette province. En 1783, il obtint en outre l'abbaye de Liques, ordre de Prémontré, dans le diocèse de Boulogne. Nommé à l'évêché de Nancy, en 1787, il fut sacré le 13 janvier 1788 : ce siège lui donnait les titres de primat, de chancelier de l'université de Nancy et de conseiller-prélat-né du parlement de Lorraine. Le clergé de son diocèse le députa aux états-généraux, et il y prononça le *discours d'ouverture*, qui, au milieu de la fermentation des esprits, ne produisit pas tout l'effet qu'on aurait pu en attendre. Il parla plus d'une fois dans l'assemblée pour faire déclarer la religion catholique religion de l'état, pour empêcher la suppression des ordres religieux, pour s'opposer à la confiscation des biens de l'Église, ainsi que dans plusieurs autres circonstances importantes, et fut un des signataires de l'*exposition des principes* que rédigea la minorité en 1790. Le 8 janvier 1791, Lafare adressa à son clergé une lettre pastorale sur le serment prescrit, et aux administrateurs du département de la Meurthe une *Lettre* en forme de déclaration et à la même date, pour leur annoncer qu'il refusait de concourir à toutes les innovations renfermées dans les décrets. Ce prélat courageux avait déjà fait paraître plusieurs brochures dans lesquelles il soutenait les intérêts de la religion, entre autres des *Considérations politiques sur les biens temporels du clergé*, 1789, in-8° ; | *Quelle doit être l'influence de l'Assemblée nationale sur les matières ecclésiastiques et religieuses*, 1789, in-8°. L'évêque de Nancy se retira d'abord à Trèves, puis à Vienne, où il fut pendant vingt ans l'agent et le correspondant du roi et des princes. Lorsque Madame, fille de Louis XVI, arriva dans cette ville, il remplit les fonctions d'aumônier auprès de cette princesse, et suivit les négociations pour son mariage avec le duc d'Angoulême. Il ne donna point la démission de son évêché et il signa même les réclamations de 1805 : il avait adressé au pape une lettre particulière qui est datée de Vienne le 2 novembre 1801, et qui se trouve dans le *Recueil des pièces* imprimées à Londres en 1802, et réimprimées en 1814 à Paris. (Voyez page 39 du volume.) Du reste ce prélat s'abstint constamment de l'exercice de sa juridiction, et fut un des premiers à remettre sa démission au roi,

lorsqu'il en fut requis. Sa qualité d'agent du roi à Vienne attira l'attention de Bonaparte qui le contraignit de sortir de cette capitale : il passa plusieurs années en Moravie, et courut même quelque danger lorsque les armées françaises envahissaient l'Allemagne. Rentré en France en 1814, il fut adjoint à la commission chargée de l'administration des affaires ecclésiastiques, et fut nommé archevêque de Sens. Il ne prit possession de ce siège que le 27 novembre 1821. Il fut promu au cardinalat en 1823, et obtint le titre presbytéral de Ste-Marie *in Transpontina*. Il était en même temps pair de France, ministre d'état, premier aumônier de madame la dauphine, et commandeur de l'ordre du St.-Esprit. Le cardinal de Lafare a assisté aux deux derniers conclaves. Il est mort à Paris au mois de décembre 1829. Plusieurs de ses *mandemens* et de ses *discours* mériteraient d'être recueillis : on lui doit aussi un *Eloge de M. de Bernis*, archevêque de Rouen ; une *Notice sur M. de Girac*, ancien évêque de Rennes, etc. On assure qu'il a laissé des *manuscrits* très précieux sur son émigration et sur les affaires dont il avait été chargé par le roi à Vienne : il est à désirer que l'on publie ces *mémoires*.

\* LAFAYETTE (MARIE-PAUL-JEAN-ROCH-YVES-GILBERT MOTIER, marquis de), naquit le 6 septembre 1757, à Chavagnac en Auvergne. Issu d'une famille illustre, il reçut une éducation convenable à son rang, et fit au collège du Plessis des études qui lui donnèrent une conuissance assez étendue de l'antiquité. Il n'avait que seize ans lorsqu'il épousa M<sup>lle</sup> de Noailles, fille du riche duc d'Ayen. Cette alliance semblait ouvrir devant lui la route des honneurs ; mais il dédaigna les succès faciles que lui assuraient sa naissance et sa position dans le monde, pour se faire une carrière à part où l'éclat de tous les avantages qu'il paraissait mépriser devait ajouter un nouveau lustre à sa renommée. L'indépendance, qui dès ses premières années avait été son goût dominant, devint la vocation de sa vie. Il se sentait porté vers la liberté par une passion irrésistible, qu'il comparait plus tard à l'entraînement de l'amour ou à l'enthousiasme de la religion. L'insurrection des colonies anglaises de l'Amérique lui offrit une occasion éclatante, de manifester par des actes ses croyances politiques. On sait que l'armée américaine composée de milices levées à

la hâte, essaya d'abord plusieurs échecs. Le gouvernement français hésitait encore à se déclarer pour les insurgés. Ce fut dans ce moment critique que Lafayette conçut l'aventureux projet d'aller combattre dans les rangs de l'indépendance. Ses amis et Franklin lui-même cherchèrent vainement à le détourner d'une entreprise qui paraissait téméraire dans ces circonstances. Lafayette partit sur un navire qu'il fréta lui-même, et aborda à Georges-Town dans l'été de 1777. Reçu de la manière la plus flatteuse par le congrès, il fut revêtu du grade de major-général dans l'armée des Etats-Unis, quoiqu'il eût demandé à servir en qualité de simple volontaire. S'étant rendu au camp des insurgés, il se vit accueilli avec honneur par Washington, et bientôt s'établit entr'eux une amitié qui dura jusqu'à la mort de cet homme illustre. Lafayette fut blessé près de Philadelphie, dans la première affaire à laquelle il prit part, et scella ainsi de son sang son union avec les Américains. Le sang-froid qu'il déploya dans cette occasion augmenta la confiance qu'on avait en lui, et chaque phase nouvelle de la révolution vint ajouter à son nom un nouvel éclat. Non content de servir de son épée la cause américaine, il engagea pour la soutenir une grande partie de sa fortune. Pendant la campagne de 1778, il dégagea un corps de 2,000 hommes que l'armée anglaise avait enveloppés à Barinkill. Dans l'affaire qui eut lieu dans les défilés de Freehold, près de Montmouth, Lafayette, en dirigeant l'avant-garde contribua au triomphe de Washington. Peu après il prévint la mésintelligence qui était au moment d'éclater entre les Français et les Américains, à l'occasion de la retraite de l'escadre française qui devait concourir à l'attaque de Rhodisland, et il conserva ainsi aux insurgés un puissant allié. Les combats ayant été suspendus pour quelque temps, Lafayette profita de cet intervalle de repos, pour revoir la France, où il pouvait servir encore la cause qu'il avait embrassée, en hâtant les secours destinés aux Etats-Unis. Au moment de son départ, Franklin, au nom de ses compatriotes, lui offrit une épée sur la coquille de laquelle il était représenté blessant le léopard britannique, et recevant un laurier de l'Amérique délivrée. En remettant les pieds dans sa patrie, où l'opinion publique s'était hautement pro-

noncée pour la cause américaine, il se vit entouré de distinctions et d'hommages. La cour qui s'était opposée à son départ l'accueillit comme un héros; Voltaire l'applaudit, et il fut chanté par tout ce qu'il y avait de poètes en France. Profitant de cette bienveillance universelle pour servir la cause des insurgés, il pressa les armemens destinés à secourir les Etats-Unis, et passant en Espagne, il obtint de cette puissance un traité de commerce qui bientôt fut changé en déclaration de guerre contre l'Angleterre. De retour en Amérique, Lafayette prit une part active aux opérations de la guerre. Le général Arnold, après avoir trahi la cause de l'indépendance, ayant été chargé par les Anglais de ravager les côtes de la Virginie, Lafayette nommé au commandement de l'armée américaine dans cet état, lutta avec avantage contre lui. Bientôt il tint tête à un plus redoutable adversaire, à lord Cornwallis, qui avait des forces supérieures aux siennes, et qui avait écrit à Londres que le *petit garçon ne pouvait lui échapper*; c'est ainsi qu'il appelait Lafayette. Celui-ci mit tous ses soins à éviter une bataille, et après avoir enfermé son adversaire dans une position désavantageuse, il attendit pour l'attaquer l'arrivée de Washington, qui amenait avec lui le corps de Rochambeau. La victoire fut complète du côté des Américains, et la capitulation d'York-Town (1781), qui en fut la suite, décida du sort de la guerre. Heureux de voir se consolider l'indépendance américaine, Lafayette partit de nouveau pour l'Europe où la conclusion de la paix vint bientôt consacrer les résultats obtenus par la force des armes. Après en avoir envoyé la première nouvelle au congrès, il partit pour Madrid où il renoua les relations politiques quelque temps interrompues entre l'Espagne et les Etats-Unis. Après des événemens d'une si haute importance, il voulut visiter encore une fois sa patrie adoptive. Partout il fut accueilli avec des transports d'allégresse; son nom fut donné à plusieurs forts et à deux comtés, et son buste fut inauguré au Capitole de Virginie. Les principes d'indépendance qui venaient de triompher en Amérique, se propageaient et se fortifiaient chaque jour en Europe, et Lafayette, qui en était pour ainsi dire le représentant, jouit bientôt dans son pays d'une popularité égale à celle qu'il avait acquise aux Etats-Unis. Le moment ap-

prochait où des esprits ardents allaient essayer en France une régénération sociale. Lafayette se croyait prédestiné à cette réforme partout où elle serait tentée. Après son retour en Europe on le vit s'occuper avec Malesherbes du sort des protestans, et de l'amélioration de la condition des nègres; les catholiques d'Irlande, les patriotes Bataves excitèrent vivement ses sympathies. Dans les deux assemblées des notables il se signala par la hardiesse de ses propositions. Il s'y prononça pour la suppression des lettres de cachet et des prisons d'état, et il demanda la *convocation de la nation représentée par ses mandataires*. Nommé en 1789 député aux états-généraux, il y parla pour la première fois le 8 juillet de la même année, à l'appui de la célèbre motion de Mirabeau pour l'éloignement des troupes, et il offrit à l'assemblée un projet de déclaration des droits de l'homme, qui fut adopté. Nommé vice-président, il occupait le fauteuil pendant les nuits terribles des 13 et 14 juillet. Le 15, il se rendit à Paris à la tête d'une députation de soixante membres de l'assemblée. Il y trouva le peuple encore ému et frémissant sur les ruines sanglantes de la Bastille. Dans ce moment, plusieurs esprits conçurent l'idée d'organiser une garde nationale afin de l'opposer tour à tour, et selon le besoin au peuple et à l'autorité royale. On délibérait à la commune sur le choix du chef à donner à cette force; le nom de Lafayette réunît tous les suffrages, et il fut proclamé d'une voix. Quelques jours après, il présenta à l'assemblée des électeurs la cocarde tricolore, symbole de la révolution qui commençait. *Cette cocarde*, dit-il, *fera le tour du monde*. Après le massacre de Foulon et de Berthier, il donna sa démission; mais les instances qui lui furent faites le décidèrent à reprendre son commandement. Le 5 octobre, après une émeute, il marcha avec la garde nationale sur Versailles où s'était porté le peuple de la capitale, et le 6 il ramena dans Paris la famille royale que son intervention tardive avait eu peine à soustraire à la fureur d'une multitude soulevée. Ces scènes violentes, amenées par les progrès de la révolution, n'étaient aux yeux de Lafayette que des accidens déplorables en eux-mêmes, mais dont le blâme ne pouvait retomber sur les principes qu'il professait. Dans la discussion du 20 février 1790, il proclama

que l'insurrection est le plus saint des devoirs, lorsque l'oppression et la servitude rendent une révolution nécessaire; principe dangereux, qui poussant tous les mécontents à la révolte, et les faisant juges dans leur propre cause, tend à bouleverser incessamment les états. Lorsque le club des *Jacobins* se fut organisé, Lafayette, de concert avec Bailly, lui opposa celui des *feuillans*, destiné à offrir un point de réunion aux partisans plus modérés de la liberté. Lors de la fuite de Louis XVI, Lafayette se vit accusé par les deux partis opposés, les uns lui reprochant d'avoir laissé partir le roi, les autres de l'avoir fait arrêter. Il est vrai de dire qu'il protégea dans cette grave circonstance les jours de la famille royale; mais il approuva la suspension de Louis XVI, et il ne reconnut les droits de ce prince qu'après qu'il eut accepté la constitution. Le décret qui, à cette condition, rétablissait le roi sur le trône, ayant excité un soulèvement, Lafayette dissipa par la force les attroupemens qui s'étaient formés au champ de Mars pour signer une pétition factieuse. Plusieurs républicains furent tués. Le 8 octobre 1791, après avoir fait accepter l'amnistie proposée par Louis XVI, il se démit de son commandement, et prit congé de la garde nationale dans une lettre où il exposait les principes politiques qui avaient dirigé sa conduite; quelques jours après, il quitta la capitale. Lorsque la première coalition se fut formée contre la France, il fut désigné pour commander une des trois armées destinées à repousser cette agression. Le général en traversant Paris fut reçu en triomphe. Son premier soin après avoir rejoint l'armée fut d'y rétablir la discipline. Il battit l'ennemi à Philippeville, à Maubeuge et à Florennes; malgré ces succès il se vit bientôt en butte aux accusations des Jacobins. Dans une lettre écrite le 16 juin à l'assemblée Législative, il osa dénoncer les démagogues, qui, disait-il, tuaient la liberté par les crimes de la licence. Quelques jours après, il vint lui-même à la barre de l'assemblée appuyer sa dénonciation, et demander le châtimement des attentats du 20 juin. Le discours qu'il prononça fut vivement applaudi par le côté droit. Le roi devait le lendemain passer en revue quatre mille gardes nationaux. Lafayette résolut de profiter de cette circonstance pour porter un coup décisif aux factieux. Mais soit

que les Jacobins fussent parvenus à le rendre suspect à un corps qui lui avait été dévoué, soit que la revue eût été contre-mandée dans la nuit, peu d'hommes répondirent à l'appel, et Lafayette repartit pour son armée avec la triste conviction que sa popularité s'était en grande partie évanouie. Quelques jours après son départ son effigie fut brûlée au Palais-Royal; et au mois d'août suivant, sa mise en accusation fut discutée dans l'assemblée Législative. Malgré les menaces et les cris des forcenés entassés dans les tribunes, cette question fut résolue en sa faveur à une majorité de plus des deux tiers des voix; mais tous ceux qui avaient voté pour lui furent hués, poursuivis et maltraités par le peuple au sortir de la séance. Indigné des scènes de désordres qui se succédaient dans la capitale, Lafayette conçut le projet de marcher sur Paris, de chasser les républicains et de rétablir le roi et la constitution; mais il s'aperçut bientôt que son armée était peu disposée à seconder ses desseins, et il se décida à passer en pays étranger avec un petit nombre d'officiers dont la vie était évidemment compromise. Le général et ces compagnons au nombre de vingt-deux, tombèrent dans un poste autrichien qui refusa de les laisser passer. Lafayette ayant été reconnu, il n'en fallut pas d'avantage pour qu'on les arrêtât. La plupart d'entre eux furent conduits à Namur, à Nivelles et ensuite à Luxembourg. Lafayette avec trois de ses compagnons, anciens membres de l'assemblée Constituante, fut envoyé à Wezel comme prisonnier d'état. Transféré à Magdebourg, il y resta un an, renfermé dans un souterrain humide et obscur. Il passa ensuite dans les cachots de Glatz, de Neiss, et enfin d'Olmütz, où l'Autriche le fit traiter avec une grande rigueur, le regardant sans doute comme un des principaux auteurs de la révolution qui avait conduit à l'échafaud Louis XVI et Marie-Antoinette. On le dépouilla de ce que les Prussiens lui avaient laissé, et on confisqua jusqu'aux livres qu'il avait avec lui. Cependant un médecin hanovrien, nommé Bollman, et un jeune américain, nommé Huger, entreprirent de le délivrer, et profitant d'une des promenades qu'on lui faisait faire régulièrement à cause du délabrement de sa santé, ils parvinrent à l'enlever; mais divers accidens firent échouer leur entreprise. Lafayette fut atteint et repris à huit lieues d'Olmütz;

et ses deux amis arrêtés également, expièrent dans les prisons leur courageux dévouement. Cependant, après avoir passé seize mois dans les cachots de Robespierre, M<sup>me</sup> de La Fayette vint avec ses filles partager la captivité de son époux, et cette réunion compensa pour le général prisonnier le redoublement de sévérité dont on usait envers lui, depuis sa tentative d'évasion. Des membres du parlement d'Angleterre, et des agens du gouvernement des Etats-Unis élevèrent en vain la voix pour demander sa liberté, l'Autriche fut inflexible: elle ne devait céder qu'à l'ascendant de la victoire. Bonaparte, à qui ses succès en Italie donnaient une si grande influence en Europe, fut chargé par le Directoire de négocier la délivrance des prisonniers d'Olmütz. Ce ne fut pourtant qu'après cinq mois de pourparlers réitérés qu'il obtint leur mise en liberté. Sur ces entrefaites le 18 fructidor eut lieu. Lafayette qui désapprouvait ce coup d'état resta en pays étranger, et alla s'établir à Utrecht. Les événemens du 18 brumaire lui ouvrirent les portes de la patrie. De retour en France, il vécut éloigné du théâtre des affaires publiques. Ce fut seulement après la bataille de Marengo qu'il eut occasion de voir Bonaparte. Lafayette fut accueilli très amicalement par le premier consul avec qui il passa trois jours à la campagne chez son frère Joseph. Cependant toutes les instances qui lui furent faites ne purent le décider à accepter une place de sénateur. Entrevoyant déjà les projets ambitieux de Bonaparte, il pensait qu'il ne lui convenait pas d'entrer dans un ordre de choses contraire à ses principes, et où il aurait eu à combattre l'homme auquel il se sentait attaché par la reconnaissance. Lorsque le consul à vie eut été proposé à la sanction des suffrages du peuple, Lafayette déclara qu'il ne pouvait voter pour une pareille magistrature jusqu'à ce que la liberté publique eût été suffisamment garantie; ajoutant qu'alors il donnerait sa voix à Napoléon Bonaparte. Ses relations avec Bonaparte cessèrent, à dater de l'érection du trône impérial. Le vainqueur de l'Europe s'étonnait de trouver un homme qui osât lui résister avec tant d'obstination. « Tout le monde en France, » disait-il, est corrigé des idées extrêmes » de liberté; il n'y a qu'un homme qui » ne le soit pas, et cet homme c'est La- » fayette. Vous le voyez tranquille! Eh

« bien, s'il y avait une occasion de servir ses chimères, il réparait plus ardent que jamais. » En 1814, Lafayette se présenta une fois chez le roi et chez *Monsieur*, et il fut bien reçu par ces princes. Pendant les cent jours il refusa la pairie, parce que l'hérédité de cette magistrature était contraire à ses principes, et il protesta contre les articles des constitutions de l'empire et de l'acte additionnel qui *pouvaient attenter à la souveraineté nationale*. Elu par le département de Seine-et-Marne membre de la chambre des représentans, il fit déclarer après la bataille de Waterloo que l'assemblée était en permanence, que toute tentative pour la dissoudre était un crime de haute trahison. Lorsque Bonaparte, effrayé des dispositions de la chambre, se fut décidé à abdiquer, Lafayette exclu par une intrigue du gouvernement provisoire, fut envoyé en qualité de commissaire près des puissances alliées pour demander une suspension d'armes. Ses démarches et celles de ses collègues n'ayant eu aucun résultat, il revint à Paris, où déjà les armées étrangères étaient entrées par suite d'une capitulation. Quelques jours après les portes du corps législatif furent fermées et mises sous la garde d'un poste de Prussiens. Lafayette, après avoir protesté avec plusieurs députés contre cette violence, se retira dans sa terre de Lagrange où il vécut dans la retraite. Nommé en 1818, membre de la chambre des députés par le département de la Sarthe, il prit place sur les bancs de l'extrême gauche, et s'y signala par une opposition dans laquelle il sut allier l'inflexible énergie des principes révolutionnaires à des formes exemptes d'aigreur et de violence. La prédiction de Bonaparte s'accomplissait. En réparaisant sur la scène politique, Lafayette s'y montrait l'ardent apôtre des doctrines les plus absolues de souveraineté du peuple et d'insurrection, et il les développait à la tribune avec une conviction qui se fortifiait des souvenirs de deux révolutions auxquelles il avait pris une part active. Ses souffrances d'Olmütz n'avaient rien modifié ses principes. Le vieux député de 1820 parlait comme le jeune volontaire de 1777, et on aurait pu dire de lui ce qu'on disait des émigrés, qu'il *n'avait rien oublié, ni rien appris*. A l'occasion de tous les complots qui éclatèrent sous la restauration, le nom de Lafayette fut prononcé; mais il fut impossible de

prouver qu'il y eût participé. Rendu à la vie privée, le compagnon d'armes de Washington sentit le désir de revoir sur le déclin de l'âge le peuple pour lequel il avait combattu dans sa jeunesse. Plus d'une fois ses nombreux amis d'Amérique l'avaient sollicité de venir les visiter. Il se rendit enfin à leur vœu, et s'embarqua au Havre sur le *Cadmus* le 13 juillet 1824. Après trente-trois jours de traversée, il débarqua sur le rivage où il avait fait ses premières armes. Le congrès lui accorda des honneurs qu'il n'avait jamais accordés à Washington; il fut proclamé l'hôte de la nation, et fut successivement fêté par tous les états de l'Union. Entouré des populations qui se pressaient sur son passage, il visita le tombeau de Washington, et les champs de bataille où il avait partagé les périls de ce grand homme. Ce voyage, qui dura plus d'un an, ne fut pour lui qu'une suite de fêtes où se retrempe son enthousiasme républicain. La prospérité des Etats-Unis dont il venait d'être témoin l'attacha de plus en plus aux maximes qu'il avait professées toute sa vie, et lorsqu'en 1827 il fut envoyé de nouveau à la chambre des députés par l'arrondissement de Meaux, on le vit défendre avec une ardeur nouvelle les principes démocratiques. Ennemi déclaré de la restauration, il appelait de ses vœux le moment de sa chute. Son expérience lui faisait reconnaître dans tout ce qui se passait autour de lui les symptômes d'une révolution nouvelle, qu'il prédisait à ses amis pour ranimer leur courage défaillant. Quand le trône de Charles X s'éroula en 1830, il vit sans étonnement ce mouvement populaire et il se remit à l'œuvre, comme en 1789. Après avoir repoussé toutes les propositions du frère de Louis XVI, en déclarant *qu'il était trop tard*, son influence contribua à rattacher à la dynastie de Louis-Philippe les hommes les plus exaltés du parti libéral. En paraissant à côté du nouveau roi sur le balcon de l'Hôtel-de-ville, il sembla contracter une alliance solennelle avec le pouvoir né des barricades, et le mot fameux : *c'est la meilleure des républiques*, qu'il prononça selon les uns, et qu'on lui attribua faussement selon les autres, fut répété dans toute la France et jeté comme un cri de ralliement à l'opinion publique; mais en se faisant l'auxiliaire de la royauté, Lafayette était loin d'avoir renoncé aux théories de sa jeunesse. Comme au temps où il conseillait l'infortuné Louis XVI, il prétendait allier

deux choses qui semblent incompatibles, la monarchie, et des institutions républicaines. Mais Louis-Philippe recula devant cette carrière de concessions, que lui ouvrait le vétéran de la révolution française, et dont il craignait sans doute que le terme ne fût une catastrophe. Bientôt Lafayette s'aperçut que d'autres avis que les siens étaient écoutés. Investi dans les premiers jours de la révolution de juillet du commandement en chef des gardes nationales de France, il dut renoncer à ce titre par suite d'un amendement introduit par un député dans la loi relative à la milice citoyenne. Dès lors sa scission avec le pouvoir devint de jour en jour plus profonde, et il vit se rallier autour de lui une opposition composée de républicains ardents, dont il tâchait de calmer les impatiences. La marche de la royauté nouvelle l'affligeait, mais sans altérer sa confiance; il attendait du temps bien plus que de la violence un retour aux principes qu'il professait, et sur la fin de sa vie il croyait fermement à un dernier triomphe de la révolution dont il ne lui serait pas donné d'être le chef ni même le témoin. Ayant voulu, malgré son grand âge, suivre à pied le convoi du malheureux Dulong, enlevé d'une manière si déplorable, la fatigue que lui causa cet effort altéra sa santé. Après une convalescence apparente, il éprouva une rechute qui bientôt ne laissa plus d'espoir. Il est mort à Paris le 20 mai 1834. Ses restes ont été inhumés au cimetière de Picpus. Peu d'hommes depuis soixante ans ont joué un rôle aussi important que Lafayette sur la scène politique. Sans jamais avoir tenu les rênes du pouvoir, il influa immensément sur les destinées de son siècle. Trois révolutions partagèrent sa vie; celle d'Amérique, celle de 1789 et celle de 1830. Mais si la première opérée par les armes, répondit complètement à ses espérances, les deux autres furent fécondes pour lui en désappointemens. Proscrit comme modéré par les patriotes de 92, accusé d'exagération par les libéraux de 1830, il vit tour-à-tour la révolution de France aller au-delà ou rester en-deça de ses vœux, et la liberté, telle qu'il l'avait rêvée, échappa deux fois comme une ombre vaine à ses poursuites. Malgré la droiture de ses intentions et la pureté de ses motifs, sa conduite fut souvent accusée à juste titre. On lui reprocha, et non sans raison, la téméraire imprudence avec laquelle il déchainait les passions popu-

laires, sans avoir aucun moyen de les maîtriser, et l'aveugle confiance avec laquelle il se laissait entraîner par des événemens plus forts que ses théories. Malgré le brillant courage dont il fit preuve en diverses circonstances, il parut manquer plus d'une fois de résolution, et ses déterminations ne répondirent pas toujours à la grandeur des circonstances dans lesquelles il se trouva placé. La postérité lui reprochera de graves erreurs, mais elle dira aussi qu'il se trompa de bonne foi, et qu'une conviction profonde régla le cours de sa vie politique. Au milieu de la nation la plus changeante de l'univers, et malgré la plus étonnante succession d'événemens dont l'histoire ait conservé le souvenir, il donna le rare exemple d'une longue vie consacrée tout entière à la défense des mêmes principes. Ennemi des excès et des violences de toute espèce, il exposa plus d'une fois une popularité qui lui était chère pour arrêter les désordres. Les efforts qu'il fit au mois de décembre 1830 pour protéger la vie des ministres de Charles X menacée par le peuple ameuté, honorent son caractère et son courage. Dans la vie privée, la facilité de ses mœurs, une complaisance à toute épreuve, et un mélange piquant d'urbanité française et de franchise républicaine le faisaient aimer de tous ceux qui l'entouraient. La mort d'un tel homme a laissé un vide immense dans son parti, et l'on a eu raison de dire que la république avait perdu son drapeau.

LAFAYETTE. Voyez FAYETTE.

LAFERRANDIÈRE (MARIE-AMABLE-PÉTITAU, épouse de Louis-Antoine Rousseau, marquis de), née à Tours en 1736, morte à Poitiers en janvier 1817, cultivait en secret les muses, lorsqu'une jolie chanson qu'elle adressait à sa fille, ayant été insérée dans le *Mercur* par l'indiscrétion de quelques amis, valut à l'auteur des vers charmans qu'elle ne crut pas devoir laisser sans réponse. Dès lors le *Mercur* et l'*Almanach des muses* s'enrichirent de ses productions: elle se fit remarquer par des pièces en vers pleines de grâce, de facilité et d'élégance. Elles ont été réunies sous ce titre: *OEuvres de madame de Lafér...*, Paris, 1806, 2 vol. in-12. Il en parut la même année une seconde édition augmentée.

\* LAFERRONAYS (JULES-BASILE de) évêque de Lisieux, né le 2 janvier 1735, au château de St.-Mards-lès-Ancenis, près de Nantes, dut à ses talens autant qu'à sa

naissance sa prompte élévation aux dignités ecclésiastiques. Il fut pourvu très jeune de divers bénéfices, et devint grand-vicaire de M. de Marnays, évêque de Couserans, qui lui donna aussi la dignité de *présenteur* de son chapitre. L'abbé de la Ferronnays assista à l'assemblée du clergé en 1765, et fut conclave du cardinal de Bernis au conclave de 1769. Le 24 décembre de la même année, le roi le nomma à l'évêché de St.-Brieuc, et il fut sacré le 8 avril 1770. Il fut appelé ensuite successivement au siège de Bayonne (1775), et à celui de Lisieux (1783). Il s'attacha à pacifier ce diocèse que des divisions avaient troublé sous son prédécesseur, M. de Condorcet, prit part aux réclamations de ses collègues contre les décrets de l'assemblée Constituante, adopta l'*Exposition des principes*, et publia une *lettre pastorale* pour adhérer à l'*instruction* de M. de Bourevilles, évêque de Soissons. Il émigra en 1790, se retira en Suisse et résida quelque temps près de Genève, puis à Soleure. S'étant réuni à sa famille en Franconie, il se rendit ensuite à Bruxelles où il conféra avec un certain nombre d'évêques français qui s'y trouvaient à cette époque : une nouvelle invasion de l'armée républicaine dans les Pays-Bas le força de s'éloigner. Le 1<sup>er</sup> juillet 1794 il se rendit à Dusseldorf, puis en 1795 à Munster et en 1796 à Brunswick. En 1797 il songeait à revenir en France, où l'état des choses semblait donner quelques espérances ; mais le 18 fructidor le fit renoncer à son dessein. Les progrès de l'armée française l'obligèrent de changer de retraite ; il alla d'abord à Constance où il rejoignit sa famille, et enfin il se fixa à Munich. C'est dans cette dernière ville qu'il succomba à une longue maladie le 15 mai 1799. On trouve de plus amples détails sur ce prélat dans une *Notice* qui a été publiée à Lisieux en 1830.

**LAFFICHARD.** Voyez AFFICHARD (THOMAS I').

\* **LAFFITTE-CLAVÉ** (N....), général français, né à Clavé (Gascogne) en 1750, servit en 1783 dans la guerre des Turcs contre la Russie, et reçut du sultan en récompense de ses services, une magnifique épée. Laffitte-Clavé avait fondé à Constantinople une *école militaire*, et publié, pour l'instruction des élèves de cet établissement, un *Traité élémentaire de la castramétation et de la fortification passagère*, ouvrage écrit en langue

turque et imprimé magnifiquement dans le palais de l'ambassadeur de France à Péra, 1787, deux parties in-4° avec 20 planches. De retour en France, il fut nommé colonel et chargé des fortifications de Valenciennes. Promu au grade de général de brigade en 1792, il commanda l'arme du génie à l'armée du Nord, et mourut du chagrin que lui causa une destitution injuste dont on voulut ensuite réparer le tort, lorsqu'il n'était plus temps. Outre l'ouvrage dont nous avons parlé, on a de lui un *Mémoire militaire sur la frontière du Nord*, 1779, in-8°.

\* **LAFFON DE LADEBAT** (ANDRÉ-DANIEL), né à Bordeaux le 50 novembre 1746, d'une famille distinguée de cette ville, acheva son éducation dans l'université de Franeker (Frise hollandaise), et était de la religion protestante. Il partagea quelque temps les travaux de son père, chef d'une maison de commerce très considérable, se maria en 1773, et se retira à la campagne où il s'occupait de soins qu'exigeait sa famille. Il s'appliqua à l'étude de l'économie politique, et y acquit des connaissances très étendues, surtout dans la partie des finances et de l'agriculture. Il fut un des fondateurs de l'académie de peinture de Bordeaux, devint membre de l'académie des sciences et arts de la même ville, et correspondant des sociétés d'agriculture et d'encouragement de Paris. A l'époque de la convocation des états-généraux, Laffon publia sur la formation de cette assemblée et sur le mode des élections divers écrits de circonstance. La noblesse de la Guyenne ne s'étant point entendue sur la nature et les limites des pouvoirs à donner aux députés, il fut chargé d'aller réclamer auprès des états-généraux contre les nominations qui avaient été faites avec des mandats spéciaux, et de nouveaux pouvoirs furent donnés aux députés. En 1791 Laffon fut nommé membre de l'assemblée Législative : il se rangea parmi les défenseurs du trône, et s'occupait, dans le comité des finances dont il faisait partie, des moyens qui pouvaient apporter l'ordre dans les dépenses de l'état et soutenir le crédit menacé. Le 20 juin 1792 il se rendit au château où il s'efforça de protéger la famille royale, présida l'Assemblée, du 25 juillet au 10 août, journée dans laquelle, après avoir reçu Louis XVI dans l'assemblée et fait de vains efforts pour rétablir l'ordre, il dut quitter le fauteuil. Il parvint pendant



les massacres de septembre à arracher à la mort l'abbé Sicard : ce fut aux démarches qu'il fit près de Chabot (*Voy. CHABOT*) que l'instituteur des sourds-muets dut la vie. Dans le mois de décembre suivant, Laffon fut dénoncé sous le faux prétexte qu'il avait reçu des fonds de la liste civile. Mis en état d'arrestation chez lui pendant quelques jours, il recouvra ensuite la liberté, fut arrêté de nouveau en 1794, et n'échappa à la proscription que parce que l'on avait besoin de ses talens pour assurer le service des subsistances. En septembre 1795 les départemens de la Seine et de la Gironde le députèrent au conseil des Anciens, dont il fut nommé secrétaire le 20 mai 1797, et président le 20 août suivant. Il parla dans cette assemblée sur la plupart des questions de finances, se montra opposé aux projets du Directoire, et fut déporté après le coup d'état du 18 fructidor (4 septembre 1797), dans les déserts brûlans de Sinamary. Il y fut atteint de la maladie violente qui enleva plusieurs de ses compagnons d'infortune, et resta seul avec M. de Marbois sur cette terre inhospitalière. Après 21 mois d'exil, ils furent tous deux rappelés. Comme Laffon avait autrefois demandé la destitution du général Bonaparte, dans le conseil des Anciens, il ne put être admis dans le sénat, quoique plusieurs départemens l'eussent proposé pour en faire partie. Il se chargea de la direction de la banque territoriale; mais il n'y fut pas heureux. Il devint plus tard un des administrateurs de l'institution royale des jeunes aveugles. Il est mort à Paris le 14 octobre 1829, à l'âge de 83 ans. Parmi les diverses brochures que Laffon-de-Ladébat a publiées, nous citerons : | *Examen impartial des nouvelles vues de sir Robert Owen et de ses établissemens à New-Lanarck en Ecosse pour le soulagement et l'emploi le plus utile des classes ouvrières et des pauvres, pour l'éducation de leurs enfans, etc. avec des observations sur l'application de ce système à l'économie politique de tous les gouvernemens*, par Henri-Grey Macnab, traduit de l'anglais, Paris, 1820, in-8°; | *Eloge de John Owen, l'un des secrétaires et des fondateurs de la société biblique britannique et étrangère, fait au nom du comité de la société biblique protestante à Paris*, Paris, 1825, in-8°. Laffon-de-Ladébat a aussi publié des observations sur la Guyane française, et a coopéré jusqu'en 1827, à la rédaction de

la *Revue encyclopédique* pour la partie des sciences politiques et morales. On trouve sur cet auteur une *Notice* dans le quatrième volume de 1829 de ce recueil, page 557.

LAFITAU (JOSEPH FRANÇOIS), missionnaire et historien, né à Bordeaux, entra de bonne heure dans la compagnie de Jésus, où son goût pour les belles-lettres et pour l'histoire le tira de la foule. Il se fit connaître dans la république des lettres par quelques ouvrages; | *Les mœurs des sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps*, imprimées à Paris en 1723, en 2 vol. in-4°, fig., et 4 vol. in-12; c'est un livre très estimable, attaqué fort mal à propos par Robertson dans son *Histoire de l'Amérique*, ouvrage superficiel, plein d'observations fausses et de principes pernicieux. (*Voyez le Journ. hist. et lit.*, 13 mars 1778.) Le père Lafitau avait été missionnaire parmi les sauvages; aussi n'avons-nous rien d'aussi exact sur ce sujet. Son parallèle des anciens peuples avec les Américains est fort ingénieux, et suppose une grande connaissance de l'antiquité, quoique tout n'y soit pas également plausible, et qu'il y ait plusieurs rapprochemens forcés. | *Mémoire concernant la précieuse plante Ging-Seng, de Tartarie*, Paris, 1718, in-8°; | *Histoire des découvertes des Portugais dans le Nouveau-Monde*, 1753, 2 vol. in-4°, et 1754, 4 vol. in-12, exacte et bien écrite. L'auteur mourut en 1740.

LAFITAU (PIERRE-FRANÇOIS), parent du précédent, évêque de Sisteron, naquit à Bordeaux en 1685, d'un courtier de vin, et dut sa fortune à son esprit. Il entra fort jeune chez les jésuites, et s'y distingua par son talent pour la chaire. Ayant été envoyé à Rome au sujet des disputes élevées par les jansénistes contre la bulle *Unigenitus*, il plut à Clément XI. Sa conversation vive et aisée, son esprit fécond en saillies, donnèrent au pontife une idée favorable de son caractère et de ses talens. Il sortit de son ordre et fut nommé à l'évêché de Sisteron (1719); il y fut l'exemple de son clergé. Après avoir passé sa vie dans l'exercice des vertus épiscopales, il mourut en 1764, à soixante-dix ans au château de Lurs, qui appartenait aux évêques de Sisteron. L'évêque de Sisteron s'était toujours montré ennemi ardent du jansénisme. On a de lui plusieurs ouvrages: | *Histoire de la constitution UNIGENITUS*, 1757, et 1758 en

2 vol. in-12. « On y trouve, dit l'auteur des *Trois siècles*, le vrai, qui doit être la base de tout ouvrage historique, et avec le vrai, de l'ordre, de la clarté, du développement, un style noble, convenable à l'histoire, et une modération dont on ne doit jamais s'écarter. » Il en a paru une nouvelle édition à Maestricht, 1789, 2 vol. in-12. | *Réfutations des anecdotes*, ou *Mémoires secrets sur l'acceptation de la Constitution UNIGENITUS*, par *Villefore*, Gray, 1754, 5 vol. in-8°; ouvrage qui prouve, ainsi que le précédent, qu'il connaissait à fond la secte dont il dévoilait les intrigues. Cette connaissance allait jusqu'à voir bien avant et d'une manière bien précise dans l'avenir, comme il paraît par le passage suivant, si littéralement vérifié lors de la révolution de 1789 : « Qu'on revienne présentement sur tout ce qu'on a lu dans cette histoire, et on trouvera que le *Quesnellisme* n'est au fond que le calvinisme même, qui n'osant se montrer en France à découvert, s'est caché sous les erreurs du temps. C'est ce qu'on a vu dans ces fameux projets où les quesnellistes voulaient réunir l'Eglise de France à l'Eglise anglicane (voyez DUPIN), et dans tous ces fameux libelles où ils ont érigé un tribunal à l'esprit particulier. Mais c'est ce qui paraîtrait encore mieux dans une de ces occasions critiques, que Dieu veuille détourner, où il s'agirait de troubler tout pour établir une entière liberté de conscience; pour lors il est indubitable qu'on verrait les quesnellistes s'associer ouvertement aux protestans, pour ne plus faire qu'un même corps, comme ils ne font déjà qu'une même âme avec eux. » L'auteur avait signalé dans un mandement les *Anecdotes* qu'il accompagna de la *Réfutation*; l'un et l'autre furent supprimés par un arrêt du conseil. Il avait désapprouvé la consultation des avocats de Paris en faveur de l'évêque de Senes, qui fut condamné au concile d'Embrun, où Lafitau assista. | *Histoire de Clément XI*, en 2 vol. in-12; | des *Sermons*, en 4 vol. in-12, qui ne répondirent point à l'attente du public. Ce prélat avait plus de geste et de représentation que d'éloquence. Il cite rarement l'écriture et les Pères, les preuves manquent de choix, et les meilleurs restent souvent de côté : ils sont cependant bien supérieurs aux discours légers de la plupart de nos orateurs modernes. Il traitait la morale avec plus de succès que les

mystères; | *Retraite de quelques jours*, in-12; | *Avis de direction*, in-12; | *Conférences pour les missions*, in-12; | *Lettres spirituelles*, in-12. Tous ces ouvrages, remplis de bonnes moralités, sont quelquefois faiblement pensés; ils sont cependant très utiles pour la direction des consciences; | *La Vie et les mystères de la sainte Vierge*, 1759, 2 vol. in-12. L'auteur y montre plus de piété que de critique, et associé à des choses incontestables des traditions incertaines ou fausses.

\* LAFITE (MARIE-ELIZABETH, dame de), née à Paris vers 1750, morte à Londres en 1794, est particulièrement connue par ses *Entretiens, drames et contes moraux, à l'usage des enfans*, Paris, 1801, 4 vol. in-12 ou in-8°, très souvent réimprimés. On a encore d'elle : | *Réponses à dé mêler*, ou *Essai d'une manière d'exercer l'attention*, Lausanne, 1791, in-12; | *Histoire de la conversion du comte Struensée*, traduite de l'allemand de Munster, Lausanne, 1773, in-8; | *Mémoires de M<sup>lle</sup> de Sternheim*, traduits de l'allemand de Wieland, 1773, 2 vol. in-12; | *Vie et lettres de Gellert*, 1775, 3 vol. in-8°, aussi traduites de l'allemand.

\* LAFOLIE (CHARLES-JEAN), né le 23 janvier 1780, à Paris, était employé à l'administration départementale de la Seine, à l'époque du premier procès du général Moreau. Il prit la défense du vainqueur de Hohenlinden; et, la veille du jour où le jugement devait être prononcé, il publia et dédia à Bonaparte une brochure intitulée: *Opinion publique sur le procès du général Moreau* (1804). On assure que ce livre produisit quelque impression sur l'esprit du guerrier qui gouvernait la France. L'année suivante l'auteur fut nommé chef de bureau de M. Méjean, ministre de la justice du royaume d'Italie, et il conserva cet emploi jusqu'en 1812 : M. Méjean était à cette époque en Autriche, où il avait accompagné le vice-roi d'Italie. Lafolie peignit vivement au ministre le mécontentement des Italiens, que les charges continuelles dont on les accablait, irritaient chaque jour davantage; il fut destitué. Cependant peu de temps après, il fut nommé secrétaire-général de la préfecture du Tagliamento, puis sous-préfet de Ravenne. La restauration de 1814 le ramena en France, où il ne tarda pas à recevoir la place de conservateur des monumens des arts à Paris, sous la direction du ministre

de l'intérieur. Il est mort le 4 février 1824, après avoir publié plusieurs ouvrages, dont M. Beuchot a donné la liste dans la *Bibliographie de France*, 1824, page 446. On lui doit : | une édition revue du *Janua linguæ latinæ*, de J. Amos Comenius, 1802, in-12 ; | une 3<sup>e</sup> édition de la *Grammaire italienne de MM. de Port-Royal*, précédée de réflexions sur cette grammaire, Paris, 1803, in-8<sup>o</sup> ; | une traduction en italien d'*Elizabeth*, ou les *Exilés en Sibérie*, de M<sup>me</sup> Cottin ; | *l'Angleterre jugée par elle-même ou Aperçus moraux et politiques sur la Grande-Bretagne, extrait des écrivains anglais, traduit de l'italien*, Milan, 1806, in-8<sup>o</sup> ; Paris, 1808, in-12 ; | une *Table chronologique des hommes les plus célèbres de l'Italie depuis le temps de la grande Grèce jusqu'à nos jours*, insérée dans une édition italienne de la géographie de Guthrie, donnée à Milan en 1810 ; | *Notice des monumens publics, palais, édifices, musées, galeries, etc., de la ville de Paris, avec l'indication des ministères*, Paris, 1820, in-12 ; | *Histoire de l'administration du royaume d'Italie pendant la domination française, etc.*, par M. Frédéric Coracini, pseudonyme, traduit de l'italien, Paris, 1823, in-8<sup>o</sup>. M. Beuchot prétend que Lafolie n'est pas le traducteur, mais l'auteur de cette histoire, quoique ce dernier l'ait désavouée dans les journaux. Cet ouvrage a été reproduit l'année suivante sous le titre de *Mémoires sur la cour du prince Eugène et sur le royaume d'Italie*. Lafolie a publié plusieurs autres écrits moins importans, de politique et de littérature, et donné des notices biographiques dans l'ouvrage intitulé : *Galerie française, ou Collection des portraits des hommes et des femmes célèbres qui ont illustré la France dans les 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles*, Paris, Didot, 1822-24, in-4<sup>o</sup>. Il a aussi coopéré, durant son séjour en Italie, au journal littéraire intitulé : *il Poligrafo*.

LAFONT, LAFOSSE. Voyez à la lettre F.

\* LAFONTAINE (AUGUSTE), un des romanciers les plus féconds de notre époque, naquit à Brunswick, le 6 février 1756, d'une famille protestante de réfugiés français. Son père qui était peintre, le destina à l'état ecclésiastique, et il fit ses cours de théologie à l'université d'Helmstadt ; mais, ne se sentant aucune vocation pour le sacerdoce, il accepta en 1796 l'emploi de gouverneur des enfans du gé-

néral prussien Thadden, résident à Halle. Cependant il devint ministre, et obtint en 1789 la place d'aumônier d'un régiment qu'il suivit dans toutes ses campagnes jusqu'au traité de Bâle. Il revint alors à l'université de Halle, dont il s'est rarement éloigné depuis. Il a composé une foule de romans : la *France littéraire* de M. J. M. Quérard en compte 78, dont la plupart ont été traduits en français par madame Isabelle de Montolieu, M<sup>me</sup> Elisa Voïart, M. J.-B.-J. Breton, M. de Propiac, M<sup>me</sup> de Cerenville, M<sup>me</sup> la comtesse de Montlolon, M. Andrieux, etc. Nous en citerons quelques-uns : | *Aristomène*, traduit par madame de Montolieu, 1810, 2 vol. in-12 ; | *Charles et Emma, ou les amis d'enfance*, traduit par Chazet, 1810, 2 vol. in-12 ; | *Les deux Fiancés*, traduit par le chevalier de Propiac, 1810, 3 vol. in-12 ; | *la Ferme aux abeilles, ou les Fleurs de lys*, traduit par madame de Montolieu, 1814, 2 vol. in-12 ; | *Ludwig d'Eisach ou les Educations*, traduit par madame Elise Voïard, 1818, 3 vol. in-12 ; | *le Spectre des ruines*, traduit par Mazier du Heaume, 1826, in-12, etc., etc. On trouve en général dans ces ouvrages du naturel, de la sensibilité, de la gaieté, de la critique sans aigreur et des portraits d'une originalité piquante. Madame de Staël, dans son ouvrage sur *l'Allemagne*, dit, en parlant des romans de Lafontaine, « qu'ils sont en général plus intéressans » par les détails que par la conception » même du sujet. » On le regarde dans ce genre de littérature, comme le fondateur d'une école qui excelle moins dans l'art de peindre les caractères, que dans celui de distinguer les habitudes. Il a aussi donné une édition avec commentaires de *l'Agamemnon* et des *Coéphores* d'Eschyle, Halle, 1821, 2 vol. Ce romancier est mort le 20 avril 1851.

LAFONTAINE (JEAN de), Voyez FONTAINE.

\* LAFOREST (N... de) custode et curé de Sainte-Croix de Lyon, se signala par son zèle pour la conversion des protestans, et pendant quarante ans qu'il exerça son ministère, il eut le bonheur d'en ramener plusieurs dans le sein de l'Eglise. Il a consigné les moyens qu'il avait employés pour cette noble fin dans un ouvrage qui a pour titre : *Méthode d'instruction pour ramener les prétendus réformés à l'église romaine, et confirmer les catholiques dans leur croyance*, Lyon, 1783, in-12, un des meilleurs ouvrages

que nous ayons sur ce sujet : ce sont des entretiens dans lesquels il expose simplement, avec force et clarté, les dogmes de notre religion, donne les preuves qui se rapportent à chacun d'eux, et détruit les objections des incrédules. Les six premiers entretiens sont spécialement consacrés à prouver que l'église catholique est l'Eglise de J.-C., et les six derniers à la discussion des points particuliers sur lesquels les catholiques sont en dissidence avec les protestans. C'est dans le même but que l'abbé de Laforest avait fait des conférences dont M. Lasausse a recueilli le fonds, et qu'il a publiées sous le titre de *Dialogues chrétiens sur la religion, les commandemens de Dieu et les sacrements*, Lyon, 1802, 2 volumes in-8°. On doit encore à l'abbé de Laforest l'ouvrage qui a pour titre : *Traité de l'usure et des intérêts*, augmenté d'une *Défense*, et de *Diverses observations*, Cologne et Paris, 1760; deuxième édition, Paris, 1777, in-12. Ce vénérable ecclésiastique est mort vers 1786.

\* LAFOSSE (ANNE CHARLIER), fille d'un coutelier de Paris, et femme d'un ébéniste, est connue par un miracle bien surprenant opéré sur sa personne l'an 1725. Elle était atteinte depuis 20 ans d'une perte considérable, et si affaiblie, qu'elle pouvait à peine se soutenir. Une protestante, sa voisine, lui donna le conseil de demander, à l'exemple de l'Hémorroïsse de l'Évangile, sa guérison à Jésus-Christ. Poussée par une inspiration serrée, elle en forma sur-le-champ la résolution, et choisit pour l'exécuter le jour de la Fête-Dieu, où la procession passait devant sa porte. Elle se fit descendre à ce moment dans la rue, et lorsqu'elle aperçut le Saint-Sacrement, elle essaya de se mettre à genoux, et pria d'une foi si vive, en faisant tous ses efforts pour le suivre, qu'elle se sentit tout à coup plus de force, et qu'elle pût même accompagner la procession jusqu'à l'église. En y entrant elle sentit le sang s'arrêter, assista à la grand-messe, et revint chez elle, seule et sans appui, au grand étonnement de tous ceux qui la connaissaient. Depuis ce jour elle fut complètement guérie. Cet événement fit beaucoup de bruit; on venait la voir de toutes parts. Des médecins de la faculté royale furent choisis pour l'examiner avec une exactitude rigoureuse, et sur leur rapport, le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, publia un mandement par lequel il déclarait la guérison surnatu-

relle et miraculeuse, et ordonnait une procession et un *Te Deum* en actions de grâces. Pour en conserver la mémoire, il voulut qu'on gravât le dispositif de son mandement sur une pierre érigée dans l'église de Sainte-Marguerite. Un office annuel avec octave se célèbre dans cette église en commémoration de ce miracle. Cette solennité, interrompue pendant la révolution, a été reprise le 31 mai 1818. L'office qu'on y dit a été imprimé en 1725 et 1761. Les hymnes latines ont été composées par Coffin. Le cardinal envisagea cette guérison comme un témoignage solennel que Dieu avait voulu rendre au dogme de la présence réelle, pour éclairer les protestans qui étaient en grand nombre dans le faubourg Saint-Antoine, où demeurait M<sup>me</sup> Lafosse. Le miracle opéré en sa faveur a donné lieu à une correspondance polémique entre le chanoine Hoquiné et le pasteur Jacob Vernet, de Genève, imprimée en 1725, 2 vol. in-8°. Voyez l'*Histoire littéraire de Genève*, par Senebier.

\* LAFOSSE (PHILIPPE-ETIENNE), célèbre médecin-vétérinaire et maréchal ordinaire des écuries du roi, mort à Villeneuve-sur-Yonne, au mois de juin 1820. Son père, qui mourut en 1763, s'était déjà rendu recommandable dans la même profession, et avait publié quelques brochures sur différentes maladies des chevaux. On doit au fils plusieurs ouvrages importants et estimés : | *le Guide du maréchal, avec un traité sur la ferrure*, Paris, 1766, in-4°; 1767, in-8°, très souvent réimprimé; | *Cours d'hippiatrique, ou Traité complet de la médecine des chevaux*, orné de 65 planches, 1774, in-folio; ouvrage très bien exécuté; | *Dictionnaire raisonné d'hippiatrique, cavalerie, manège et maréchallerie*, 1775, 2 vol. in-4°; Bruxelles, 1736, 4 vol. in-8°; | *Observations et découvertes d'hippiatrique, lues dans plusieurs sociétés savantes*, 1801, in-8°; | *Manuel d'hippiatrique*, 5<sup>e</sup> édition, 1815, in-12.

LAGALLA (JULES-CÉSAR), naquit en 1571, d'un père jurisconsulte à Padula, petite ville de la Basilicate, au royaume de Naples (1). Après avoir fait ses premières études dans sa patrie, il fut envoyé à Naples, à l'âge de 11 ans, pour y étudier la philosophie. Son cours étant achevé, il s'appliqua à la médecine, et fit tant de

(1) Suivant J. N. Erithæus (Rossi), *Bibl. Finis-cotæna*, Lagalla serait né à Lecce.

progrès dans cette science, qu'après avoir été reçu docteur gratuitement, par une distinction que le collège des médecins de Naples voulut lui accorder, il fut nommé, à l'âge de 18 ans, médecin des galères du pape. A 49 ans, il se fit recevoir docteur en philosophie et en médecine dans l'université de Rome; et à 21 ans, il fut jugé digne, par Clément VIII, de la chaire de logique du collège romain, qu'il occupa avec une grande réputation jusqu'à sa mort, arrivée en 1624. Les travaux de cette place lui laissaient peu de temps pour pratiquer la médecine; aussi est-il plus connu comme philosophe que comme médecin. On avait cependant une telle opinion de ses talens dans l'art de guérir, que Sigismond III, roi de Pologne et de Suède, voulut l'avoir auprès de lui en qualité de médecin, ce que sa mauvaise santé ne lui permit pas d'accepter. Ce savant était doué d'une mémoire admirable, et ce don de la nature lui fut plus utile qu'à tout autre, car son écriture étant indéchiffrable, il n'écrivait qu'avec la plus grande répugnance. Aussi est-il resté peu d'ouvrages de lui. Leo-Allatius, qui a donné sa *Vie*, y cite un Traité intitulé *Disputatio de cælo animato*, Heidelberg, 1622; et un autre sur *l'immortalité de l'âme*, Rome, 1621, in-4°. La *Vie* de Lagalla, publiée en latin par Allatius, Paris, 1644, in-8°, a été insérée par Guillaume Bates dans ses *Vitæ selectæ aliquot virorum*, Londres, 1681, in-4°.

**LAGALLISSONNIÈRE.** Voyez GAL-LISSONNIÈRE.

**LAGARAYE.** Voyez GARAYE.

**LAGARDIE.** Voyez GARDIE.

**LAGERLOEF**, ou **LAGERLOFF**, *Laurifolius* (PIERRE), savant suédois, né dans la province de Wermeland, le 4 novembre 1648, devint professeur d'éloquence à Upsal, et fut choisi par le roi de Suède pour écrire l'histoire ancienne et moderne des royaumes du nord. Il mourut le 7 janvier 1699. On a de lui, entre autres : | *Historia linguæ græcæ*, Upsal, 1685, in-8°; | *De antiquitate et situ gentis suonica*, ibid. 1689; | *Historia repertæ navigationis in album mare*, ibid., 1691; | *De gentis gothicæ sedibus*, ibid., 1691; | *Observationes in linguam suecanam*, ibid. 1694; | *De magno sinarum imperio*, ibid. 1697; | *De veris et antiquis gentis sedibus asserendis*, ibid. 1709, in-8°.

**LAGNEAU** (DAVID), fameux adepte des sciences occultes, connu seulement par sa folie pour la pierre philosophale,

qui lui fit perdre le jugement et sa fortune, et qui l'engagea à traduire et à augmenter le livre insensé de Basile Valentin, intitulé *Les douze clefs de philosophie*. La traduction de Lagneau fut imprimée à Paris en 1660, in-8°. Les fous comme lui la recherchent. Il est aussi l'auteur d'un livre traduit en français par Veillutil, sous le titre de *Harmonie mystique, ou accord des philosophes chimiques*, Paris, 1656, in-8°. Cet auteur mourut sur la fin du 17<sup>e</sup> siècle.

**LAGNY** (THOMAS FANTET, sieur de), célèbre mathématicien, né à Lyon en 1660, fut destiné par ses parens au barreau; mais la physique et la géométrie l'emportèrent sur la jurisprudence. Connu de bonne heure à Paris, il fut chargé de l'éducation du duc de Noailles. L'académie des sciences lui ouvrit ses portes en 1695, et, quelque temps après, Louis XIV lui donna la chaire d'hydrographie à Rochefort. Son mérite le fit rappeler à Paris 16 ans après, et lui obtint une place de pensionnaire de l'académie, celle de sous-bibliothécaire du roi pour les livres de philosophie et de mathématiques, et une pension de 2,000 livres, dont le duc d'Orléans le gratifia. Ce prince le nomma en 1716 sous-directeur de la banque générale : en cela pareil à Newton qui, comme on le sait, avait été nommé directeur de la monnaie de Londres. Lagny ne fut point étourdi par ce passage soudain de la médiocrité à la richesse, et quitta ses fonctions délicates sans que sa probité eût été un moment soupçonnée. Cet homme illustre mourut en 1754, regretté des gens de lettres, dont il était l'appui et l'ami, et des pauvres, dont il était le père. Les ouvrages les plus connus de ce célèbre mathématicien sont : | *Méthodes nouvelles et abrégées pour l'extraction et l'approximation des racines*, Paris, 1692 et 1697, in-4°; | *Elémens d'arithmétique et d'algèbre*, Paris, 1697, in-12; | *La cubature de la sphère*, La Rochelle, 1702, in-12; | *Analyse générale, ou Méthode pour résoudre les problèmes*, publiée à Paris, par Richer, en 1753, in-4°; | plusieurs *Ecrits* importants dans les *Mémoires de l'académie des Sciences*; ils décèlent tous un grand géomètre.

\* **LAGOMARSINI** (JÉROME), célèbre jésuite italien et philologue célèbre, issu d'une famille noble, naquit à Gènes le 50 septembre 1698, et fit ses premières études de la manière la plus distinguée, au collège de Prato, en Toscane, dirigé par les

jésuites, chez lesquels il entra le 15 novembre 1715. Après avoir fini son noviciat, il fut envoyé en 1721 à Arezzo pour y enseigner les belles-lettres. Quelques écrits qu'il publia, firent connaître son talent et sa profonde connaissance du latin. De là date son intimité avec le célèbre Facciolati, qui s'occupait alors de l'amélioration du *Vocabulaire de Calepin*. Ce savant entrevit combien le père Lagomarsini pouvait l'aider dans cette pénible tâche, et il eut souvent recours à ses lumières. C'est sur ces entrefaites que les supérieurs de Lagomarsini le rappelèrent à Rome pour y faire sa théologie. Lorsqu'il l'eut achevée, il fut envoyé à Florence en qualité de professeur de rhétorique. Après avoir rempli dignement cette place pendant vingt ans, il fut rappelé à Rome, pour y enseigner la langue grecque au collège romain. Il mourut dans les plus grands sentimens de piété, le 18 mai 1773, dans sa 76<sup>e</sup> année. Cet illustre jésuite a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : | *Antonii Mariæ Gratiani de scriptis, invita Minerva, ad Aloysium fratrem libri 20, cum notis Hieronymi Lagomarsini*, Florence, 1746, 2 vol. in-4°. Les notes sont nombreuses et savantes : elles sont d'ailleurs écrites dans la latinité la plus pure. Le 1<sup>er</sup> volume est dédié à Muratori, en reconnaissance de son *Christianesimo felice nel Paraguai*, si honorable à la société des jésuites. L'autre volume est dédié au marquis Maffei : | *Julii Poggiani sunensis epistolæ et orationes, olim collectæ ab Antonio-Maria Gratiano, nunc ab Hieronymo Lagomarsino, è societate Jesu, illustratæ ac primum editæ*, Rome, 1762, 4 vol. in-4°. Cet ouvrage, auquel l'auteur employa plusieurs années, donne des lumières qu'on ne trouverait point ailleurs, non seulement sur l'histoire du concile de Trente, mais encore sur la littérature du 17<sup>e</sup> siècle. On trouve à la fin du second volume une pièce éloquente intitulée : *In Jacobum Augustum Thuanum, posteritatis nomine, ad quam ille quodam suo carmine provocavit, actio*, qui, dit-on, par la latinité pure, mérite d'être comparée aux fameuses *Ferrines* de l'orateur romain : | *Hieronymi Lagomarsini, soc. Jesu, orationes septem, editio sexta, retractatior et auctior; accedit jam epistola edita, qua quid in Marci Tullii Ciceronis, contra L. Pisonem, oratione intercederit demonstratur*, Rome, 1755. Lagomarsini avait prononcé ces harangues à

Florence, et les avait dédiées au savant cardinal Clément Argenvilliers. Elles furent fort applaudies du public. | *R. P. Hieronymi Lagomarsini, soc. Jesu, epistolæ ad amicum exemplum in qua judicium fertur de aliquot locis operis inscripti, Noctium sarmaticarum vigiliæ, editio post polonicam et germanicam tertiam*, Bologne, 1755. Le père Lagomarsini avait été consulté par un habitant de Varsovie, au sujet de l'ouvrage intitulé *Noctium sarmaticarum vigiliæ*, du père Ubaldo Mignoni, imprimées dans cette ville, en 1751. Il émit son opinion dans les lettres dont on vient de donner le titre. Elles sont insérées dans le *Recueil* de Calogera tom. 10, pag. 435, et adressées au célèbre Facciolati. | *R. P. Lagomarsini, soc. Jesu, litterarum ad Joannem Vincentium lucensem exemplum, quibus judicium fertur de aliquot locis libelli, Romæ, mense septembris, anno 1753, vulgati, hoc titulo : F. Vincentii-Mariæ Dinelli, cathedratici, casanatensis ordinis prædicatorum, ad Carolum Nocetium, soc. Jesu theologum, epistolæ*, Trente, 1754. Ce dominicain avait attaqué le père Noceti, avec les armes de la plaisanterie, au sujet du *probabilisme*. Lagomarsini, dans ces lettres, prend la défense de son confrère, et répond au professeur dominicain sur le même ton : | *Giudicio degli autori della storia letteraria d'Italia, intorno l'ultimo libro de teatri del padre Concina*, Venise, 1756 ; | *Angelo Mariæ, cardinali Quirinio, de Dione Cassio epistola*. Il y est question des corrections faites à Dion Cassius par Reimaro. Cette pièce se trouve dans le 14<sup>e</sup> volume de la *Storia letteraria d'Italia*, pag. 167. | *Lettera del Padre Lagomarsini al signore marchese Maffei, intorno alla sua Merope*. Cette lettre est insérée au même volume, page 284, avec la réponse du marquis. | *De origine fontium, carmen*. Ce poème, composé en 1726, avantageusement connu à Rome, fut traduit en vers libres, par le père Jean-Pierre Berganlini, théatin, qui le publia avec la traduction de *delle Cose botaniche di Savastano*, Venise, 1749, in-8°, et y joignit une épître dédicatoire en vers, où il fait l'éloge de Lagomarsini et de ses ouvrages. | *de alexæ januensis, seu De alexæ romanæ, Romam traductæ, ratione, elegiacon, auctore Golmario Marsiliano*, pièce d'uno facilité et d'une élégance dignes d'Ovide, publiée dans le 12<sup>e</sup> volume du *Recueil* de Calogera, et dans l'ouvrage de Azevedo, intitulé : *Venetæ urbis descriptio*, Venise,

1780. On est loin d'avoir cité tous les ouvrages de Lagomarsini; il était infatigable, et on a peine à concevoir comment un seul homme a pu autant écrire. Son seul travail pour une édition de Cicéron est immense; il avait collationné et comparé plus de trois cents manuscrits de ce classique, tirés de la bibliothèque Laurentienne. Il contribua en outre à plusieurs grands ouvrages de littérature, fut, comme on l'a déjà dit, d'un grand secours à Faccioli pour son Vocabulaire, prit part aux fameuses lettres d'*Atronio Trascomaco*, contre le livre de l'abbé Lami, *De eruditione apostolorum*, etc. 1741, et aux notes sur le poème de Joseph Marianus Parthenius, (pseudonyme du P. Mazzolari) touchant l'électricité. On sait enfin qu'il fut d'une grande utilité au père Bandiera, d'abord jésuite, et ensuite servite, pour ses traductions des oraisons et des épîtres de Cicéron, ainsi que pour les notes qui y sont jointes. On le consultait de toutes parts, et il trouvait du temps pour satisfaire à tout. Il était extrêmement attaché à son ordre; il en prévoyait la suppression, qui en effet eut lieu peu de temps après sa mort; et, comme il était déjà malade, il se félicitait d'un état qui lui faisait espérer de n'en pas être le témoin. L'honneur de la société lui tenait fort à cœur: il avait rassemblé en sa faveur un grand nombre de mémoires et d'autorités, qui la justifiaient pleinement des odieuses imputations de ses ennemis. Il en avait composé un recueil, auquel il avait donné le titre de *Testimonia virorum illustrium de societate Jesu, inde usque ab initio ejusdem repetita, ordine chronologico, ad nostram ætatem perpetua, nec unquam interrupta, annorum serie digesta*. Ce recueil était composé de 50 volumes: sa seule correspondance en formait 20. Lagomarsini laissa aussi de nombreux manuscrits, qui se sont perdus lors de la suppression de la société. Une petite partie de son immense travail sur Cicéron passa entre les mains de Jean-Baptiste Lavagna, jésuite génois, son parent, qui la transmit au savant Bandinini, chanoine de Florence. D'autres manuscrits enrichirent la bibliothèque du collège romain, et celle du cardinal Zelada, amateur distingué, qui souvent avait contribué de ses propres fonds aux entreprises littéraires de Lagomarsini, et qui fut l'un des cinq cardinaux chargés de surveiller les dépouilles des différens collèges des jésuites. On ne peut refuser à

Lagomarsini l'honneur d'avoir été l'un des hommes les plus éclairés et les plus érudits du 18<sup>e</sup> siècle. A sa mort, tous les savans de l'Europe s'empressèrent de rendre hommage à sa mémoire, et de lui payer le tribut d'éloges qui lui était dû. On fit graver son portrait à Florence, avec ce distique :

Est Lagomarsimus vultu; sed pingere vocem  
Si liceat, quisvis dixerit: est Cicero.

\* LAGRANGE (JOSEPH-LOUIS, comte de), célèbre géomètre, l'un des plus grands mathématiciens des temps modernes, naquit à Turin le 25 janvier 1756. Il était d'origine française comme l'indique son nom. Son bisaïeul avait servi Louis XIV, en qualité de capitaine de cavalerie, et était parent d'une dame d'atours de la reine, mère de ce prince. Cet officier avait passé dans les armées de Charles-Emmanuel II, duc de Savoie, qui l'avait marié à une demoiselle Conti, issue d'une famille illustre de Rome. Le père de Joseph Lagrange occupait à Turin la place de trésorier au ministère de la guerre; mais des malheurs imprévus vinrent lui ravir une grande partie de sa fortune. Son jeune fils étudiait alors dans l'université de sa ville natale. Les revers de sa famille augmentèrent le désir qu'il avait d'acquérir une instruction que sa position lui rendait plus nécessaire. On a remarqué que celui qui devait aller si loin dans la carrière des sciences, ne montra d'abord de disposition que pour les lettres: ce ne fut qu'à la 2<sup>e</sup> année de son cours de philosophie que la lecture d'un mémoire de Halley lui révéla son génie pour les mathématiques. A cet âge où l'on peut à peine classer ses idées sur les études qu'on a parcourues (19 ans), il devint professeur de mathématiques à l'école d'artillerie de Turin; il se mit en correspondance avec plusieurs savans de l'Europe, et plus particulièrement encore avec le célèbre Euler. Son premier essai fut le fameux problème *maximis et minimis* des formules intégrales indéfinies. Euler, qui avait depuis dix ans invité les savans de l'Europe à résoudre ce problème, quand il vit la solution savante du jeune Lagrange, fut frappé d'étonnement. Admirateur, à son tour, de ce grand géomètre, Lagrange en étudiait les ouvrages, les commentait, y faisait des notes, et s'identifiait, pour ainsi dire, avec l'auteur. Un simple aperçu lui ouvrait le chemin à des connaissances nouvelles, et la solution d'un problème

lui offrait le développement d'une théorie. Son travail sur les *maximis et minimis* lui découvrit une nouvelle branche de mathématiques, le *calcul des variations*, et lorsqu'il le trouva, il n'avait pas encore atteint sa 22<sup>e</sup> année. Quelque temps après, aidé par le chevalier Saluces ( depuis marquis de ce nom ) et par le docteur Cigna, il fonda l'académie des sciences de Turin, sous la protection immédiate du roi Victor-Amédée III. Ce fut aussi sous les auspices de ce monarque, protecteur des sciences, que la nouvelle académie publia bientôt les résultats de ses travaux, parmi lesquels se distinguaient toujours ceux de l'infatigable Lagrange. Dans l'espace de trois années, il parut deux volumes des *mémoires* de ladite académie, le premier en 1759, et le second en 1760. Au premier volume, et dans les précieuses découvertes de Lagrange, on remarque principalement sa *Dissertation savante sur la propagation du son*, qui lui fournit les moyens de perfectionner et d'étendre le calcul que d'Alembert avait imaginé pour résoudre les problèmes de physique; calcul qui produisit un résultat aussi invariable que certain. Le savant astronome Montucla a donné une analyse de cette opération dans le *Journal étranger*, mai 1790. On y remarque le passage suivant... « M. Lagrange s'attache d'abord à montrer l'insuffisance de la théorie de Newton, et à l'aide de la théorie des variations, il résout la question par les principes directs et lumineux de la dynamique; toutes les propriétés de la transmission sont renfermées dans les formules générales de M. Lagrange. Voici les conséquences principales qu'il en tire. 1<sup>o</sup> Que la vitesse du son ne dépend aucunement de la vitesse ou de la force de l'ébranlement imprimé à l'air; 2<sup>o</sup> que le son se propage également de tous les côtés du corps qui le produit; 3<sup>o</sup> que la vitesse est la même, dans toute l'étendue de la fibre élastique; 4<sup>o</sup> que cette vitesse ne dépend pas de la longueur de cette fibre, c'est-à-dire que le son se transmet avec la même vitesse dans un air libre que dans celui qui est renfermé. La plupart de ces conséquences étaient, il est vrai, déjà connues par l'observation, mais nous pensons qu'il n'y a aucun physicien qui ne reconnaisse le mérite d'avoir déduit ces faits d'une solide théorie. » A l'appui du passage précédent nous citerons celui d'un habile théo-

ricien en musique, M. Chéron. « Passant ensuite, dit-il, à l'examen de la réflexion ou formation des échos, Lagrange n'a besoin pour cela que de développer quelque cas de la formule; elle lui montre que si la fibre aérienne est terminée de l'un et de l'autre côté par un obstacle quelconque, la vibration des particules de l'air doit retourner en arrière avec la même vitesse. L'oreille pourra donc entendre une seconde fois, par réflexion, le son qu'elle aura déjà entendu directement. Si la fibre aérienne n'est terminée que d'un côté, l'écho sera évidemment simple; mais si cette fibre est terminée par les deux bouts, elle sera multipliée, car le son réfléchi par l'une des extrémités le sera de nouveau par l'autre, et cela aurait lieu à l'infini, si ce mouvement ne s'affaiblissait et ne s'anéantissait à la fin. Cette explication des échos est sans doute la véritable, et il ne resterait rien à désirer dans la théorie de ce phénomène, si l'on connaissait les circonstances nécessaires pour procurer cette espèce de réflexion, ou pour la rendre perceptible. » Euler, loin de ressentir une basse jalousie des progrès de son émule, conçut pour lui une affection toute paternelle; il l'encourageait dans ses travaux, et le fit nommer membre de l'académie de Berlin, dans la classe des mathématiques, dont il était le directeur. En 1764, Lagrange remporta le prix proposé par l'académie de Paris, sur la *théorie de la libration de la lune*. Il résolut ce problème par le principe des vitesses virtuelles, combiné avec celui de d'Alembert; il y détermina l'inclinaison de l'équateur lunaire sur l'écliptique, et parvint ainsi à démontrer la raison de la *coïncidence des nœuds de l'équateur et de l'orbite lunaire*. Ces savantes recherches lui inspirèrent la conception de la *Mécanique analytique*, ouvrage célèbre, qui enseigne et qui prouve que toute la perfection de la mécanique dépend de la perfection du calcul intégral, calcul dont Newton et Leibnitz se disputent l'invention, et que Lagrange débarrassa de toutes ses entraves. Il remporta en 1766 le prix proposé par l'académie des sciences de Paris, sur les *mouvements des satellites de Jupiter*, et qui avait pour but de déterminer les mouvements exacts d'une planète, soit Jupiter ou Saturne, qui, par les attractions qu'exécutent sur elle les satellites, est continuellement dérangée dans sa marche. La solution de



ce problème offrait un grand avantage pour la navigation : elle perfectionnait les tables de Jupiter et de Saturne, et facilitait par conséquent la détermination des longitudes en pleine mer. Nous ne suivrons pas le savant géomètre dans toutes ses importantes découvertes ; il nous suffira de dire qu'il a perfectionné toutes les branches appartenant aux sciences mathématiques, sans en excepter l'algèbre. Désirant connaître à Paris les savans avec lesquels il était en correspondance, il vint dans cette capitale et y accompagna son ami, le marquis de Caracciolo, qui y venait en qualité d'ambassadeur. Une maladie assez sérieuse força Lagrange de retourner à Turin. D'Alembert ayant refusé l'offre de Frédéric II, qui l'avait nommé directeur de l'académie de Berlin, proposa à ce monarque Lagrange, qui fut accepté, et en donna avis à celui-ci par une lettre. Lagrange en fit part à Victor-Amédée, qui ne parut pas content, et voulut voir la lettre de d'Alembert. Ayant lu cette phrase : « Il faut que le plus grand géomètre de l'Europe se trouve auprès du plus grand de ses rois. Allez, monsieur, dit-il à La Grange, allez joindre le plus grand roi de l'Europe. » Arrivé à Berlin, Lagrange reçut de Frédéric l'accueil le plus distingué. Il fit venir de Turin une de ses parentes avec laquelle il se maria, et qu'il perdit quelques années après. Il se concilia l'estime et l'amitié du roi de Prusse, qui le nommait *le philosophe sans crier*. Lagrange fut pendant vingt ans directeur de l'académie de Berlin, sans faire regretter l'absence d'Euler, qu'il y avait remplacé. Il fournit à ce corps savant plus de soixante *Mémoires* ou *Dissertations*, et ne négligea point pour cela l'académie de Turin. Mirabeau, se trouvant à Berlin, avait engagé M. de Breteuil, ambassadeur de France à écrire au ministre de Vergennes d'attirer Lagrange à Paris. Louis XVI à qui on en parla, témoigna le désir de l'avoir, et, après la mort de Frédéric II, obtint de son successeur Guillaume-Frédéric qu'il cédât le savant géomètre. Lagrange refusa les propositions que lui firent les ambassadeurs de Sardaigne, de Naples et de Toscane, et vint à Paris en 1787. Il y reçut une pension de 6,000 francs, qui était égale à celle qu'il avait à Berlin, et il eut un logement au Louvre, avec le titre de *pensionnaire vétérân*, qui le mettait à même de jouir du droit de suffrage dans les délibérations de l'a-

cadémie dont il était, depuis 1772, associé étranger. En 1788, par les soins de M. l'abbé Maire et de M. Legendre parut *se mécanique analytique*. Considéré du roi, protégé par la reine, estimé de tous les savans, il se dégoûta tout-à-coup de cette même science qui lui avait procuré tant de gloire, d'honneurs, et une heureuse aisance. On avait remarqué le même changement chez d'Alembert ; mais ce qui paraissait dégoût n'était, pour ainsi dire, qu'une *lassitude cérébrale*, causée par une application assidue sur des calculs longs, difficiles, et qui demandaient quelque temps de repos. Lagrange tourna ses idées vers l'histoire *des Religions*, sur les théories de la *musique ancienne*, *des langues*, de la *médecine*, etc. Il s'occupa également de chimie, et disait « qu'elle était devenue aussi aisée à apprendre que l'algèbre. » Il fit partie de la commission chargée d'établir un *système métrique*. En 1791, il devint membre du bureau chargé des récompenses pour les découvertes utiles ; et au mois de mars 1792, il fut nommé un des trois administrateurs de la monnaie. Deux mois après, il épousa M<sup>lle</sup> Lemonnier, dont le grand-père, le père et l'oncle, avaient siégé à l'académie. Jusq' alors la révolution n'avait porté atteinte ni à sa fortune ni à sa personne ; mais il manqua d'être frappé par le décret du 16 octobre 1793, qui excluait tous les étrangers du territoire français. Guyton-Morveau le sauva en le faisant mettre en réquisition pour continuer les calculs sur la théorie des projectiles. Il fut vivement affecté de la mort tragique de Bailly et du savant Lavoisier et dit, en parlant de ce dernier : « Il ne leur a fallu qu'un moment pour faire tomber cette tête, et cent années peut-être ne suffiront pas pour en reproduire une semblable. » Il courut quelques dangers à cette époque, mais le régime de la *terreur* cessa enfin par le supplice de Robespierre. Lors de la formation de l'école normale, il y fut nommé professeur de mathématiques, et occupa la même chaire à l'école polytechnique, où conjointement avec Laplace et Monge, il opéra une révolution complète dans l'enseignement des sciences exactes. Ces trois savans avaient l'un pour l'autre une véritable estime et une sincère amitié. Lagrange était un juste appréciateur du sublime talent de Newton, et admirait surtout son *système du monde*. Il fut des premiers admis à l'institut, lors

de la création de ce corps. Sous le gouvernement de Bonaparte, il se vit comblé d'honneurs, et fut nommé membre du sénat, grand-officier de la légion-d'honneur, comte de l'empire, grand-croix de l'ordre de la Réunion, etc. Lagrange succomba à une courte maladie, le 10 avril 1815, à l'âge de 75 ans, et fut enterré au Panthéon. MM. Lacépède et de Laplace prononcèrent chacun un discours funèbre. Plusieurs écrits ont été publiés sur ce géomètre célèbre, savoir son *Eloge* par feu Delambre, une *Notice* dans le *Journal de l'Empire*, 28 avril 1815; une *lettre* dans le *Moniteur*, 26 février 1814; *Précis historique sur la vie et la mort de Lagrange*, par MM. Virey et Potel, Paris, 1815, in-4°; et enfin, un éloge de Lagrange par Cossali (en italien), Padoue, 1815, in-8°. Lagrange a laissé : | *Additions à l'algèbre d'Euler* (dans l'édition de cet ouvrage, Lyon, 1774, 2<sup>e</sup> édition, 1799, 2 vol. in-4°). Ces additions se trouvent au 2<sup>e</sup> volume, et contiennent 300 pages. | *Mécanique analytique*, Paris, 1787, in-4°, 2<sup>e</sup> édition, 1<sup>er</sup> vol. en 1814; 2<sup>e</sup> vol. en 1815; | *Théorie des fonctions analytiques*, Paris, 1797-1805, in-4°; | *Résolution des équations numériques*, ibid. 1798-1808 in-4°; | *Leçons sur les calculs des fonctions*. Elles ont eu plusieurs éditions, dont la plus estimée est celle de 1808, in-8°. | *Leçons d'arithmétique et d'algèbre, données à l'école normale*, publiées dans les cahiers 7 et 8 du *Journal de l'école polytechnique* et en d'autres collections; | *Essais d'arithmétique politique* (dans la collection de M. Rœderer), 1786, in-4°; | plus de cent *Mémoires*, insérés dans les recueils des académies de Turin, de Berlin, de Paris, dont il était membre, ainsi que d'autres sociétés, excepté celles de l'Angleterre. Carnot, alors ministre de l'intérieur, fit acheter (en 1815) par le gouvernement, les manuscrits de Lagrange qui n'ont pas encore été imprimés. Ce savant, naturellement bon et affable, et, dit-on, assez religieux, avait un caractère un peu original. Il se plaisait beaucoup dans la société des jeunes gens et des femmes, dont il aimait la conversation, de quelque âge qu'elles fussent : aussi disait-il qu'il n'avait jamais trouvé de femme à 60 ans; c'est-à-dire qu'il ne cherchait dans le beau sexe que cette amabilité, cette sensibilité et cette douceur que lui a données la nature, et que développe une sage éducation.

LAGRANGE. Voyez GRANGE.

\* LAGRENÉE l'aîné (LOUIS-JEAN-FRANÇOIS), peintre, naquit à Paris, le 30 décembre 1724. On le croit élève de Carle Vanloo : il suivit au moins la manière de ce maître. Il a joui d'une réputation que le temps a vu diminuer, à mesure que le goût antique a repris son heureuse influence sur les arts. Son premier ouvrage représentant *Joseph expliquant les songes*, obtint le grand prix : il alla ensuite se perfectionner à Rome. De retour à Paris, il fut reçu à l'académie et son tableau de réception représente *Déjanire enlevée par le Centaure*. Il se rendit en Russie, à l'invitation de l'impératrice Elizabeth, qui le nomma son premier peintre; mais il revint bientôt en France, et fut professeur de l'académie de Paris. Le roi le choisit quelque temps après, pour directeur de son académie à Rome, où il demeura plusieurs années. Rappelé à Paris, il obtint la place de recteur de l'académie; on lui donna, aux galeries du Louvre, un de ces logemens dont Henri IV récompensait les artistes. Ce grand roi disait : « Je tiens à l'honneur d'avoir auprès de ma personne ceux que j'estime, et qui contribuent le plus à la gloire du gouvernement. » On a gravé entre autres tableaux de Lagrenée celui qui représente *les Grâces lutinées par les Amours*. Il est mort le 19 juin 1805 âgé de 81 ans. Ses tableaux, qui sont très nombreux, eurent une grande réputation; mais ils sont aujourd'hui beaucoup moins recherchés. Il n'avait que peu d'invention. Sa manière manquait de vigueur; mais il plaisait par la fraîcheur et le moelleux de ses carnations : ce qui l'avait fait appeler par ses contemporains l'*Albane français*.

\* LAGRENÉE (JEAN-JACQUES), dit le Jeune, peintre et frère du précédent dont il fut l'élève, naquit vers 1740; après avoir perfectionné son talent en Italie, il alla en Russie. De retour en France, il devint professeur de l'académie de peinture de Paris, et fut attaché pendant quelque temps à la manufacture de Sèvres où ses dessins produisirent une heureuse révolution dans les formes et les ornemens des ouvrages en porcelaine que l'on y fabrique. Cet artiste a reproduit les peintures de quelques thermes, de plusieurs vases étrusques et un grand nombre d'arabesques sur les émaux, la toile, le bois, le verre et le marbre, au moyen des procédés les plus ingénieux. Les peintures gracieuses, mais décentes, et les

dessins de Lagrenée jeune, sont encore recherchés par les amateurs. Il est mort à Paris le 15 février 1821.

\* **LAGRENÉE (ANTHELME)**, peintre d'histoire, issu d'une famille ancienne et célèbre dans la peinture, naquit en 1778. Ayant payé sa dette dans les premières guerres de la révolution, il étudia particulièrement les chevaux, leurs allures et leurs formes. Il parvint à traiter cette partie de l'art avec une grande vérité. On peut en juger par les jolis tableaux historiques des usages et costumes russes qu'il peignit à Saint-Petersbourg, où il resta plusieurs années. Il est mort le 17 avril 1855, à l'âge de 54 ans.

**LAGUILLE (LOUIS)**, jésuite, né à Autun, en 1658, mort à Pont-à-Mousson, en 1742, se fit estimer par ses vertus et ses talents. Il s'était trouvé au congrès de Bade, en 1714; et le zèle pour la paix, qu'il avait fait paraître dans cette assemblée, lui valut une pension. On a de lui plusieurs ouvrages. Le principal est une *Histoire de la province d'Alsace, ancienne et moderne, depuis César jusqu'en 1725*, Strasbourg, 1727, 3 part. in-fol. Cette histoire commence par une *Notice* utile de l'ancienne Alsace, et finit par plusieurs titres qui lui servent de preuves, et desquels on peut tirer de grandes lumières. L'*Alsatia illustrata* de M. Schœpflin n'a point fait oublier cet ouvrage du père Laguille. Il a aussi publié quelques livres de piété, entre autres : *Préservatifs pour un jeune homme de qualité, contre l'irréligion et le libertinage*, 1739, in-12. Le père Laguille fut trois fois élu provincial de son ordre, après avoir été recteur de plusieurs de ses collèges.

**LAGUNA ou LACUNA (ANDRÉ)**, médecin, né à Ségovie, en 1499, passa une grande partie de sa vie à la cour de l'empereur Charles-Quint, qui avait une grande confiance en lui et qui le fit son premier médecin. Il se rendit à Metz, l'an 1540, prodigua tous ses soins à ses habitants, durant une épidémie pestilentielle, et s'acquit par là leur estime et leur reconnaissance, dont il profita adroitement pour resserrer les nœuds qui les attachaient à l'Eglise romaine et à leur souverain. Il se rendit de là à Rome, où Léon X lui donna des marques d'une grande estime; il parcourut ensuite l'Allemagne, les Pays-Bas, et alla enfin finir ses jours dans sa patrie, en 1560. Le pape Jules III, pour récompenser son mérite, l'avait nommé archidiacre et créé comte palatin

et chevalier de Saint-Pierre. Ce médecin était aussi un bon critique, et, aux connaissances médicales il joignait une étude profonde des langues grecque et latine. On a de lui : | *Anatomica methodus*, Paris, 1635, in-8°; | *Epitome Galeni operum, adjectis vita Galeni et libello de ponderibus et mensuris*, Lyon, 1645, in-fol.; | *Annotationes in Dioscoridem*, Lyon, 1554, in-12; | une *Version espagnole* des ouvrages de Dioscoride, Valence, 1656, in-fol., etc. Laguna a beaucoup d'autres écrits remarquables, plusieurs fois réimprimés.

**LAGUS (DANIEL)**, luthérien professeur de théologie à Gripswald, mourut en 1678. On a de lui : | *Theoria meteorologica*; | *Astrosophia mathematico-physica*; | *Steichologia..... Psychologia..... Archeologia* : ce sont trois traités différents; | *Examen trium confessionum reformationum, machiacæ, lipsiensis et thronunensis*; | des *Commentaires* sur les Eptres aux Galates, aux Ephésiens et aux Philippiens.

\* **LAHARPE (AMÉDÉE-EMMANUEL)**, général de division, né en 1754 au château des Uttins, près de Rolle, dans le pays de Vaud, qui dépendait alors du canton de Berne, entra au service de Hollande dans le régiment de May, que commandait Constant de Rebecque, père de Benjamin Constant. Obligé bientôt de revenir dans son pays, et de renoncer à la carrière des armes pour surveiller l'administration de ses biens, il prit part au soulèvement des Vaudois contre le gouvernement de Berne. Sa conduite politique le fit condamner à mort, et ses biens furent confisqués. Laharpe, père de six enfans, vint chercher en France un asile et des ressources. Il fut nommé sur la fin de 1791 chef du 4<sup>e</sup> bataillon de volontaires du département de Seine-et-Oise, et fut placé par le maréchal Luckner, dans le château de Rodemak à trois lieues de Thionville, avec une partie de ses soldats : c'était de ce côté que devait commencer l'invasion dont on était menacé, Laharpe reconnut bientôt l'impossibilité de défendre cette forteresse avec d'aussi faibles moyens : mais décidé au sacrifice de sa vie, il fait part de sa résolution héroïque aux braves de la garnison, et les détermine à employer tous les moyens de résistance, ou si elle devenait impossible, à s'envelir avec les assaillans sous les ruines du château. Déjà les souterrains se remplissaient d'une grande quantité

de poudre, lorsque Luckner qui en fut informé, ordonna l'évacuation de Rodemak, Laharpe en retire les munitions et l'artillerie et les fait entrer à Thionville en présence même de l'ennemi. Le général en chef, en le recevant dans le camp de Richemont, lui donna, en présence de toute l'armée, le surnom de *brave*. Chargé du commandement du fort de Bitche, il étouffa, dans les environs de cette place, quelques tentatives d'insurrection, et se fit remarquer par son caractère sage et conciliant autant que ferme et énergique. Après avoir pris quelque part aux attaques dirigées près de Trèves par le général Beurnonville, Laharpe fut nommé au commandement de Briançon, fit la guerre dans les Alpes, obtint le grade de général de brigade en prenant d'assaut un des forts de Toulon, et commanda pendant quelque temps la ville de Marseille. Il reprit ensuite son poste à l'avant-garde de l'armée d'Italie, et continua de se distinguer. Lorsque Kellermann se vit forcé de reculer devant les troupes Austro-Sardes commandées par Devins, Laharpe fut chargé de couvrir sa retraite, et sa conduite intelligente et courageuse, surtout pendant les combats de Vado et de Savone (juin 1795), permit à l'armée de prendre ses positions. Promu au grade de général de division, il se signala encore à la sanglante bataille de Loano, et eut plus tard une grande part aux succès des combats de Montenotte, de Millésimo et de Dego. Pendant que Bonaparte cherchait à isoler l'armée piémontaise dans le dessein de détacher de la coalition le roi de Sardaigne, Laharpe reçut l'ordre de tenir en échec les autrichiens. Il se distingua de nouveau à Mondovi, et, après le traité de Cherasco conclu avec le roi de Sardaigne, il reçut l'ordre de passer le Pô à la tête de l'avant-garde en surprenant l'ennemi. Il y réussit, et força l'ennemi de se retirer. Il revenait pendant la nuit à son quartier-général, lorsque dans l'obscurité qui ne permettait pas de le reconnaître, les troupes françaises croyant que des Autrichiens s'approchaient, firent une décharge dans laquelle il fut tué. L'armée lui donna de justes regrets. Laharpe a laissé quatre fils, dont deux ont servi dans les armées françaises : l'un d'eux est mort de ses blessures.

\* LAHARPE (JEAN-FRANÇOIS de), littérateur et critique célèbre, né à Paris le 20 novembre 1759, fut orphelin avant l'âge de 9 ans : il nous apprend lui-même que

pendant six mois les sœurs de la charité de la paroisse Saint-André-des-Arcs le nourrirent et prirent soin de lui. Ces bonnes sœurs, poussant leur bienfaisance au-delà de la première éducation, parvinrent à lui donner des professeurs, au nombre desquels fut le respectable abbé Asselin, principal du collège d'Harcourt, qui le prit en amitié et lui fit obtenir une bourse dans cet établissement. Le voile qui couvre l'origine de Laharpe n'a jamais été entièrement levé; on lui a reproché dans vingt pamphlets l'illégitimité de sa naissance. Laharpe dédaigna longtemps et avec raison de repousser une accusation qui ne retombait pas sur lui. Cependant en 1790 il déclara pour la première fois dans une lettre adressée au *Mercur de France*, et dirigée principalement contre l'abbé Royou, que le hasard l'avait fait naître d'un bon gentilhomme du pays de Vaud : ce qui ne décidait rien pour la question; il ne parlait point de sa mère, et ce silence a été regardé par quelques personnes comme un aveu tacite du fait controversé. Ce qu'il y a de certain, c'est que, lorsque le général Laharpe fut tué en Italie, cette circonstance fut invoquée auprès du Directoire, comme une raison d'adoucir la situation de l'homme de lettres qui portait le même nom, et qui gémissait alors sous un décret d'exil à la suite du 18 fructidor : cette réclamation appuyée par M. de Talleyrand et par Chénier ne resta pas sans effet. Le jeune Laharpe fit au collège d'Harcourt de brillantes études, et deux années de suite il obtint le prix d'honneur en rhétorique, avantage qui n'a été obtenu depuis Laharpe que par M. Noel et par M. Victor Leclerc, devenu depuis professeur d'éloquence à la faculté des lettres de l'académie de Paris. Mais la douceur de ce triomphe fut empoisonnée par une humiliation cruelle : il s'était permis de composer des couplets satiriques contre quelques personnes du collège d'Harcourt, probablement contre des maîtres d'études : cette faute fut expiée par une détermination ignominieuse à Bicêtre; on le transféra de cette maison, par une espèce de grâce, à la Force, où il resta encore plusieurs mois. L'opinion publique agrava sa faute, et on répandit que cette satire avait été dirigée contre son bienfaiteur. Le fait était faux; mais ses ennemis (et peu d'écrivains en eurent autant que Laharpe), jaloux de quelques succès qu'il avait remportés, voulaient, par cette

odieuse calomnie, noircir la réputation d'un homme dont le talent leur portait ombrage. Laharpe repoussa cette imputation dans un *avertissement* mis à la fin de sa tragédie de *Timoléon* : « il est bien vrai » qu'à l'âge de 19 ans, je fis très imprudemment quelques couplets contre des » particuliers du collège d'Harcourt ; quelques-uns de mes camarades les recueillirent, et y en ajoutèrent d'autres ; mais, » dans ces couplets, il n'est nullement » question de personnes envers qui j'eusse » le moindre devoir à remplir... ; » et il invoque à cet égard le témoignage de M. Asselin lui-même. La détention qu'il subit eut pour résultat d'aigrir son ressentiment contre le pouvoir. En sortant de sa prison, il se consacra tout entier à la carrière des lettres dans laquelle ses premiers succès semblaient lui en présager de nouveaux. Laharpe débuta par quelques *épîtres* ou *héroïdes* qu'il fit paraître en 1759, entre autres les *épîtres de Montézume à Cortès* et d'*Elizabeth à don Carlos*, qui étaient précédées d'une *Dissertation sur l'héroïde*. Ces deux pièces furent vivement critiquées par Fréron, qui, dans un article de l'*Année littéraire*, blâma cet écolier d'avoir osé, d'une main encore soumise à la férule, peser le mérite d'un poète et que *Ovide*. L'injuste critique excita la haine de Laharpe, et dès lors entre ces deux hommes de lettres il y eut guerre ouverte. Les applaudissemens qui furent donnés aux *Héroïdes* encouragèrent le jeune auteur, qui fit jouer en 1763 à la cour, puis au Théâtre-Français, la tragédie de *Warwick*; cette pièce eut un grand succès : elle lui valut l'honneur d'être présenté à Louis XV. La noblesse du style, la vigueur du rôle principal, la simplicité de l'action, et surtout la vérité du dialogue, ont fait rester cette pièce au théâtre, quoique l'histoire n'y soit pas respectée, et que le dénouement en soit un peu romanesque. Cependant les jouissances d'amour-propre que fit éprouver à Laharpe le succès de son premier ouvrage dramatique furent un peu tempérées par les nombreuses critiques qui en parurent, et auxquelles il répondit avec ce ton de supériorité dédaigneuse qui, par la suite, indisposa contre lui tant d'esprits. Résolu d'imposer silence à ses détracteurs, et entr'autres à Piron, qui avait dit de lui avec sa causticité ordinaire : « Ce jeune » homme n'a que cette pièce dans le ventre, » il continua de marcher dans la

carrière où il venait de se distinguer ; mais il ne soutint pas cet éclatant début. Laharpe avait dédié sa tragédie à Voltaire. A compter de cette époque il s'établit entre le maître et le disciple des relations de l'amitié la plus intime : il y avait même de la part du philosophe de Ferney quelque peu de bonhomie. Chabanon nous a transmis quelques anecdotes à ce sujet : on jouait souvent à Ferney quelques pièces de Voltaire, et chacun y prenait un rôle. Laharpe, dominé par son penchant irrésistible pour la critique, se hasarda quelquefois à corriger les vers qui se trouvaient dans le siên ; un jour que l'on devait représenter *Adélaïde du Guesclin*, il dit à Voltaire : « Papa, j'ai changé quelques vers qui me paraissent faibles. » Voltaire écoute les changemens, et lui dit ensuite : « Bien ! mon fils, cela vaut mieux, » changez toujours de même, je ne puis » qu'y gagner. » Dans d'autres circonstances Laharpe qui était entier dans ses opinions, contrariait Voltaire, et il poussait souvent sa patience à bout : cependant le philosophe ne se fâchait point, et, comme plusieurs personnes lui en témoignaient leur étonnement, il leur dit : « Que » voulez-vous ! il aime ma personne et » mes ouvrages. » Un an après la représentation de *Warwick*, parut *Timoléon* (1764) qui fut froidement accueilli ; et *Pharamond*, qu'il donna en 1765, ne réussit pas aux premières représentations. De malins censeurs s'empressèrent de profiter de ce double échec. J'ai vu, écrivait alors Dorat,

J'ai vu, malgré la canicule,  
Mourir de froid Timoléon ;  
J'ai vu le public sans scrupule  
Bâiller au nom de Pharamond.

Ces épigrammes plus piquantes que justes, et le défaut de succès qui y avait donné lieu, ne déconcertèrent cependant pas Laharpe, qui donna successivement au théâtre, quoiqu'à de grands intervalles, *Gustave Wasa* (1766), *Menzikoff* (1776), *Les Barnécides* (1778), *Les Muses rivales*, espèce d'apothéose en l'honneur de Voltaire (1779) ; *Jeanne de Naples*, *Les Brame* (1783), et *Coriolan* (1784). Le sort de ces différens ouvrages ne fut pas le même à beaucoup près : *Menzikoff*, *Jeanne de Naples* et *Coriolan* furent les seuls qui eurent quelques succès. Les nombreux ennemis de l'auteur triomphaient déjà de tant de chutes ; mais Laharpe se vengea pleinement par *Philoctète*, qui est, avec *Warwick*, son plus beau titre à

la gloire dramatique. Soit que, soutenu par Sophocle, qu'il a plutôt traduit qu'imité, et que, se trouvant affranchi du soin d'inventer un plan et de créer des caractères, Laharpe pût s'attacher exclusivement à embellir et à épurer son style, avantage inappréciable pour un auteur chez qui l'imagination n'était pas la faculté la plus puissante ; soit que son amour passionné pour les chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome lui fournit d'heureuses inspirations, il est certain que, dans cet ouvrage, il se plaça, du moins sous le rapport de la diction, à peu de distance des maîtres de l'art. *Jeanne de Naples* mérita le succès qu'elle obtint ; *les Bramez* ne parurent que pour justifier une plaisanterie du marquis de Bièvre (voyez *BIÈVRE*). Un ouvrage distingué par son exécution, quoique appartenant à un genre moins recommandable, vint accroître encore la réputation de Laharpe. Ce fut *Mélanie*, drame en 3 actes, qu'il composa en 1770. On prétend qu'il en puisa le fonds dans une aventure affreuse et récente, et qu'il se plut à y retracer les vertus de son bienfaiteur, M. Léger, curé de Saint-André-des-Arcs. Cette pièce, écrite avec une élégance et une pureté peu communes, eut un succès peu proportionné à son mérite, et reçut plusieurs fois les applaudissemens d'une assemblée qui écoutait avec enthousiasme les sentences philosophiques dont elle est remplie, et venait pleurer sur la triste aventure d'une jeune insensée, qui se donne la mort plutôt que d'entrer dans un couvent où ses parens veulent l'envoyer. Ce sujet, qui était en rapport avec la haine qu'inspiraient déjà les institutions religieuses à ceux qui les détruisirent depuis avec tant d'inhumanité, fut la cause principale de cet accueil trop favorable. L'on ne voulut point voir combien il était inconvenant de mettre sur la scène l'intérieur d'un couvent, et des personnages tels qu'un pasteur vénérable et une jeune novice. Laharpe lui-même l'a si bien senti depuis, qu'un an avant sa mort il a retiré du théâtre cet ouvrage, qu'il regretta sincèrement d'avoir fait représenter. Les succès dramatiques ne furent point les seuls que Laharpe sut obtenir. Il était entré dans la carrière des concours académiques, où la nature de son talent semblait l'appeler particulièrement. Les *Eloges de Henri IV*, de Racine et de Fénélon accrurent sa réputation, et contribuèrent éminemment à lui faire ou-

vrir les portes de l'académie, où il fut reçu en 1776, après avoir été couronné huit fois par cette compagnie. Peu de temps après, il publia sur une traduction littérale, faite par d'Hermy, une traduction en prose poétique, de la *Lusiade*, qu'oique, dit-on, il ne sût point le portugais. Mais si sa version ne reproduit pas souvent la verve et l'éclat de l'original, elle est au moins recommandable par la correction et la clarté, qualités caractéristiques du style de Laharpe. Cette traduction, accompagnée de notes et de la *vie du Camoëns*, a paru en 1776, Paris, 2 vol. En 1780 il fit paraître son abrégé de l'*Histoire des voyages* de l'abbé Prévost ; volumineux recueil, où des observations précieuses et des faits du plus grand intérêt se trouvent le plus souvent confondus parmi des détails minutieux. Quoique ce travail, fort étranger par sa nature aux occupations habituelles de Laharpe, ne pût guère être, de sa part, qu'une spéculation de librairie, l'on ne peut nier que cet abrégé ne soit rédigé avec goût, et ne se fasse lire avec beaucoup d'intérêt. Il réduisit à 21 volumes in-8° les 43 volumes in-4° de l'abbé Prévost. La tournure de son esprit le portant à dissenter, un attrait de prédilection le ramenait sans cesse vers l'épineuse profession de journaliste. Pendant quarante ans, il enrichit divers journaux d'articles où règnent les principes conservateurs du bon goût, lorsqu'aucun motif de partialité ne l'égare. Ses remarques sont quelquefois minutieuses, mais en général sa discussion annonce le véritable esprit d'analyse. Dans les morceaux qu'il soigne, sa dialectique est sûre et pressante ; à la clarté, à la précision, à la correction de son style, on reconnaît le disciple zélé de nos classiques. Il remporta aussi des prix de vers ; mais en général le plus grand mérite de ses poésies, c'est la correction du style et la pureté du goût ; il manque presque toujours de feu, d'invention et de coloris : on trouve difficilement dans ces compositions poétiques une tirade de vingt vers digne d'être retenue ou citée. Laharpe avait travaillé pendant plusieurs années à la rédaction du  *Mercure* : à l'époque où la révolution éclata, il coopéra de nouveau à ce recueil périodique, dans la partie littéraire duquel il se montra le défenseur enthousiaste des nouvelles idées. Attaché au *Lycée*, maintenant l'*Athénée des arts*, depuis 1786, en qualité

de professeur de littérature, il y improvisa ou lut les leçons qui ont été imprimées sous le titre de *Lycée ou Cours de littérature ancienne et moderne*, ouvrage souvent réimprimé, dans lequel on trouve beaucoup de pages excellentes; il serait en tout un modèle de critique, si le professeur eût été plus fort dans les études grecques, et aussi juste envers ses contemporains qu'envers ses devanciers; si à une connaissance plus grande des chefs-d'œuvre de la Grèce il eût pu ajouter l'oubli de quelques querelles ou rivalités anciennes. Cette production importante valut à son auteur le titre de *Quintilien français*. Apôtre zélé de l'école philosophique, il parut à son cours le 3 décembre 1792, le bonnet rouge sur la tête et récita un *hymne à la liberté*. Tant de gages donnés à la révolution, soit par sa conduite, soit par son enseignement, soit par ses articles du *Mercur*, ne le sauvèrent point de la proscription: en 1794 il fut détenu plusieurs mois dans la prison du Luxembourg. C'est de cette époque que date sa conversion politique et religieuse. Il nous apprend lui-même que sa conversion fut entièrement opérée, lorsqu'ouvrant au hasard l'*Imitation de J.-C.*, il tomba sur ces paroles: « Me voici, mon » fils, je viens à vous, parce que vous » m'avez invoqué. » Pendant sa détention, il traduisit le *Psautier*, à la tête duquel il a mis un excellent *Discours* sur l'esprit des livres saints et le style des prophètes. Depuis ce temps, Laharpe fut un homme et surtout un écrivain tout nouveau. Rendu à la liberté, il ne craignit pas de donner à sa conversion la publicité qu'exigeait le scandale qu'il avait pu causer; et, bravant à la fois les sarcasmes des révolutionnaires et des philosophes, il donna, dans ses leçons publiques, des témoignages certains de son changement. En 1799 il fit paraître son *Cours de littérature* dont nous avons déjà parlé, après lui avoir fait subir toutes les modifications convenables, 14 tom., en 17 vol. in-8°. Dans ce même temps, Laharpe se réunit avec MM. de Fontanes et de Vauxcelles, pour rédiger un journal (*Le Memorial*), où il attaqua sans relâche la domination du Directoire, et où il cherchait à ramener aux bonnes mœurs et aux saines doctrines un peuple déjà lassé de révolutions, et qui commençait à être honteux de ses excès. Sa franchise, et surtout un écrit qu'il fit paraître dans le même temps, intitulé *Du Fanatisme*

dans la langue révolutionnaire, plein d'une énergie qu'on ne lui connaissait point encore, le fit comprendre parmi les pros crits du 18 fructidor. Il fut obligé de se cacher aux environs de Paris, d'où il fit paraître la *Correspondance littéraire*, que, depuis 1774 jusqu'en 1791, il avait entretenue avec le grand-duc de Russie. La sévérité avec laquelle la plupart des écrivains du temps s'y trouvent jugés, lui valut des désagrémens qu'il aurait pu s'épargner. Ses écrits et ses discours contre le parti philosophique, que semblait favoriser Bonaparte, lui attirèrent un ordre qui l'exilait à vingt-cinq lieues de Paris; il obtint ensuite de regagner à Corbeil la retraite dans laquelle il avait échappé aux marais infects de Sinamary: mais le dépérissement de sa santé lui fit bientôt accorder la permission de revenir à Paris. Dès ce moment, on reconnut en lui les effets de la résignation chrétienne: presque uniquement occupé des exercices de piété, il se prépara à paraître devant Dieu; et, malgré les secours de l'art, il expira le 11 février 1803, dans sa 64<sup>e</sup> année. M. de Fontanes, au nom de l'institut, fit entendre sur sa tombe les regrets de l'amitié, et en 1803, à l'ouverture de l'Athénée, M. de Chazet prononça son éloge. On trouve sa *Vie* et l'histoire touchante de sa conversion dans l'édition du *Cours de littérature* de Coste, 16 vol. in-12, 1815; c'est M. Mely-Janin qui en est l'auteur. Outre les ouvrages de Laharpe dont nous avons parlé, on lui doit encore: | *Mélanges littéraires*, ou *Épîtres et pièces philosophiques*, 1763, in-12; | *Traduction de la vie des douze Césars* de Suétone, avec des notes et des réflexions, 1770, 2 vol. in-8°. Cette traduction, généralement élégante, n'est pas toujours fidèle; | *Discours de réception à l'académie française*, 1776, in-4°; | *Eloge de Voltaire*, 1780, in-8°; | *Eloge de Catinat*, couronné en 1773, par l'académie française; | *De la guerre déclarée par nos derniers tyrans à la raison, à la morale, aux lettres et aux arts*, 1796, in-8°; | quelques pièces de vers, dont plusieurs ont été couronnées, telles que *la Délivrance de Salerne*, *le Portrait du sage*, *les Avantages de la paix*, *Conseils à un jeune poète*, *Brutus au Tasse*, *Tangu et Félime*, etc.; | *Commentaires des tragédies de Racine*, ouvrage posthume, Paris, 1807, 7 vol. in-8°; | *Commentaires sur le théâtre de Voltaire*, 1814, 4 vol. in-8°; | *le Triomphe de la*

*religion*, ou *le Roi martyr*, épopée en six chants, 1814. Cet ouvrage est au-dessous de la réputation de son auteur. Laharpe a donné lui-même un choix de ses œuvres, Paris, 1778, 6 vol. in-8°. Le *Lycée* ou *Cours de littérature* a été réimprimé en 1815, 8 vol. in-12, précédé de la *vie* de l'auteur, par L. S. Auger; la même année à Toulouse en 12 volumes in-8°, suivi d'une *Table analytique* et d'une *Notice historique* sur l'auteur; la même année à Paris en 16 volumes in-12, avec la *Notice de M. Mely-Janin* dont nous avons déjà parlé; en 1814 à Paris, 16 volumes in-18, chez Ledoux et Tenré; cette édition a été reproduite par les mêmes éditeurs en 1817, 1820 et 1822; en 1816 Lefèvre en a donné une édition en 15 volumes in-8°; en 1817, Verdière l'a réimprimé en 5 volumes in-8°, avec une *notice* par M. Villenave; Deterville et Lefèvre l'ont publié en 1818, 16 volumes in-8°. Les autres éditions du même ouvrage sont celles données à Dijon par M. Peignot, 1820, 16 volumes in-12; de Verdière avec une *notice*, par M. Saint-Surin, 1821, 1825, 16 volumes in-8°; de Garnery (édition stéréotype), 1822, 1824, 18 volumes in-18 et 20 vol. in-12; de Depelafol, 1825, 14 volumes in-8°; de Mame, 1825, 16 volumes in-32; de Delaunay, 1825, in-8° : cette édition devait avoir 25 livraisons, il n'en a paru que 5; de M. Buchon avec un *Discours préliminaire*; de M. Daunou, 1825, 1826, 18 volumes in-8°; des frères Baudouin (édition stéréotype), avec une *notice* par M. Léon Thiessé, 1826, 1829, 18 volumes in-8°; d'Emler avec la notice de M. Saint-Surin, 1829, 16 volumes in-8°. Il a paru en 1818 un *Nouveau supplément au Cours de littérature de Laharpe*, 1 volume in-8°, réimprimé en 1825. Ses *Oeuvres choisies et posthumes*, Paris, chez Migneret, 1806, ont été publiées par M. Petitot, qui paraît s'être conformé aux intentions de l'auteur dans les retranchemens qu'il a faits. Il y a inséré plusieurs productions inédites, au nombre desquelles sont les *Fragmens de l'apologie de la religion*; ouvrage que Laharpe avait entrepris, mais qu'il n'a pu terminer. Ces *Fragmens* remplissent presque entièrement le dernier volume. On y remarque, outre la pureté et l'élégance ordinaires à l'auteur, une onction et une élévation qu'il avait puisées dans ses sentimens religieux et dans l'écriture sainte, qui a fait l'objet principal de ses

lectures et de ses méditations sur la fin de sa vie. Son *Théâtre* a été imprimé en 1779; il en a été fait un *choix* qui a paru en 1816. Ses *Oeuvres complètes* ont paru en 1820, 16 volumes in-8°, et ses *Oeuvres choisies* avec une *notice* sur l'auteur par M. Fayol en 1818.

LAHIRE. Voyez VIGNOLES.

LAHUERTA. Voyez HUERTA.

\* LAIGNELOT (JOSEPH-FRANÇOIS), député à la Convention nationale par le département de Seine-et-Oise, naquit à Versailles en 1752. Il fut représenté en 1779 sur le théâtre de sa ville natale, et en 1782 à Paris, une tragédie intitulée *Agis*, qui réussit. Appelé en 1792 à siéger à la Convention, il vota pour la mort du roi, sans sursis, et fut quelque temps après envoyé en mission à Brest, à Lorient, à la Rochelle. En septembre 1794, il parla avec énergie contre Carrier, et, le 5 novembre de la même année, il fut nommé membre du comité de sûreté générale; le 12, Laignelot fit, au nom des quatre comités réunis, un rapport sur l'urgente nécessité de suspendre les séances des Jacobins, qui fut bien accueilli. Plus tard, il fut accusé d'avoir pris part aux mouvemens populaires du 12 germinal (1<sup>er</sup> avril 1795), et à la révolution jacobine des 20, 22 et 24 mai de la même année. Il fut en conséquence décrété d'arrestation avec Duquesnoy, Romme, Bourbotte, etc.; mais grâce au denouement de preuves, il ne partagea pas le sort de ses collègues, et fut rendu à la liberté par l'amnistie du 4 brumaire. En 1796, s'étant jeté dans la conspiration de Babeuf, il fut de nouveau mis en arrestation, et jugé par la haute cour de Vendôme qui l'acquitta. En 1799, on lui offrit une place qu'il refusa pour se livrer à l'étude des belles-lettres. Il fit paraître en 1804 une seconde édition de sa tragédie de *Rienzi*, qui fut saisie sur le rapport du ministre duc d'Orante, et le fit exiler. Laignelot n'ayant occupé aucune fonction durant les cent jours, ne fut pas atteint par la loi du 12 janvier 1816 concernant les régicides. Il s'occupait depuis quelque temps de faire des changemens à sa tragédie d'*Agis*, et retouchait ses tragédies de *Caton* et de *Jean Sforce*, lorsqu'il est mort à Paris le 25 juillet 1829.

LAIMAN, ou LAYMAN (PAUL), jésuite, né à Inspruck en 1576, enseigna la philosophie, le droit canon et la théologie à Ingolstadt, à Munich et à Dillingen, et mourut à Constance en 1635, à 60



ans. On a de lui une *Théologie morale*, in-fol., en 3 parties, à Munich, 1625; elle est d'un grand usage, non-seulement pour les théologiens, mais aussi pour les canonistes. On en a fait plusieurs éditions; celle de Paris, 1622, est estimée.

LAINAS. Voyez LAISNÉ.

LAINÉ. Voyez LAISNÉ.

LAINÉZ, ou plutôt LAYNEZ (JACQUES), deuxième général des jésuites, né en 1512, à Almançario, bourg du diocèse de Sigüenza en Castille, contribua beaucoup à l'établissement de la société de Jésus. Deux ans après la mort de saint Ignace, dont il fut un des premiers compagnons, il lui succéda dans le généralat. Il assista au concile de Trente comme théologien de Paul III, de Jules III et de Pie IV. Il s'y signala par son savoir, par son esprit, et surtout par son zèle contre les sectes de Luther et de Calvin, et s'y fit tellement estimer, qu'ayant la fièvre quarte, les congrégations des théologiens et des cardinaux ne se tenaient point les jours de sa fièvre. Lainez parla fortement contre l'usage du calice, demanda pour les Allemands par le roi Ferdinand et le duc de Bavière, malgré les grandes obligations que la société naissante avait à ces princes; persuadé que ces sortes de condescendances, au lieu de contenter les novateurs, ne font que les enhardir. Ce fut devant ce concile qu'il prononça la harangue célèbre dans laquelle il chercha à établir la prééminence du pape sur les autres évêques, ses délégués. Lainez vint en France à la suite du cardinal de Ferrare, légat de Pie IV, et y parut au colloque de Poissy, pour s'opposer aux prétentions des calvinistes. Ses premiers traits s'adressèrent à la reine Catherine de Médicis. Il eut le courage de lui montrer l'inutilité et le danger de ces sortes de disputes, qui semblent rendre la vérité problématique. Il disputa pourtant contre Bèze dans cette assemblée, et parla avec force contre les erreurs modernes. De retour à Rome, il refusa la pourpre, et mourut en 1563, à 55 ans. Sa *Vie*, écrite en espagnol par le père Ribadeneira, a été traduite en latin par André Schott et en français par Michel d'Esne, seigneur de Bettancourt, Douai, 1597, in-8°. On a de lui quelques ouvrages de théologie et de morale. Théophile Raynaud le fait auteur des *Déclarations sur les constitutions des jésuites*; et quelques écrivains lui attribuent les Constitutions mêmes; mais c'est une erreur réfutée

par les dates et les faits les plus incontestables. (Voyez IGNACE.) Ce que quelques auteurs ont écrit touchant les changemens apportés par Lainez dans l'institut des jésuites est également fabuleux (1). Personne ne saisit mieux que lui l'esprit du fondateur, et ne s'appliqua avec plus d'ardeur à le conserver parmi ses enfans. On trouve la liste de ses ouvrages dans la bibliothèque de Sothwell.

LAINÉZ ou LAYNEZ (ALEXANDRE), poète de la même famille que le précédent, né à Chimai, dans le Hainaut, vers 1650, se distingua de bonne heure par ses talens pour la poésie et par son goût pour les plaisirs. Après avoir parcouru la Grèce, l'Asie-Mineure, l'Egypte; la Sicile, l'Italie, la Suisse, il revint dans sa patrie dépourvu de tout; mais ce poète trouva de l'accueil par ses saillies et ses vers, qu'il faisait souvent sur-le-champ. Content d'être applaudi à table le verre à la main, ce poète épicurien ne voulut jamais confier à personne les fruits de sa muse. La plupart des petites pièces qui nous restent de lui, recueillies par les soins de Titon du Tillet, en 1753, la Haye (Paris) in-8°, ne sont presque que des impromptus. Lainez mourut à Paris, le 18 avril 1710, à 60 ans. Il avait imaginé follement de se faire mener dans la plaine de Montmartre, et d'y mourir, pour voir encore une fois lever le soleil (trait imité par J.-J. Rousseau, qui fit ouvrir sa fenêtre pour voir encore une fois la belle nature). Il avait mené une vie voluptueuse qui avait influé sur ses sentimens. Tous ses écrits n'en sont qu'un trop fidèle tableau. Le choix qu'il avait fait de Pétrone pour le traduire en prose et en vers, marque aussi son penchant. Cette traduction n'a point été imprimée.

\* LAIR (le baron PIERRE-JACQUES-GABRIEL), inspecteur-général du génie maritime, né à Caen le 10 août 1769, fut admis en 1788, à l'école des ingénieurs de vaisseau dirigée par Borda. Employé d'abord à Brest, il fut plus tard envoyé au Havre, pour y diriger en chef les constructions militaires. Il prit ensuite une

(1) Les biographes qui lui ont imputé de s'être fait donner les pouvoirs les plus étendus pour lui et ses successeurs, tels que le généralat à perpétuité, le droit de passer toutes sortes de contrats sans délibération commune, celui d'interpréter de même, et de modifier les constitutions de l'ordre, ont été induits en erreur. Tout était arrangé avant Lainez, qui pouvait bien y avoir contribué, mais comme adjoint, et non comme général de la société.

grande part à l'équipement de la flottille qui se préparait à Boulogne; il suppléa à la rareté du bois de Gayac par des rouets de poulie en fer coulé, auxquels on substitua, dans les ports du Calvados, des rouets en porcelaine. Ce fut principalement à Auvers qu'il déploya sa science profonde et toute l'activité de son esprit : il y concourut à l'exécution d'un magnifique bassin, dirigea l'établissement d'un arsenal immense, et la construction d'une flotte qui donna de grandes inquiétudes à l'Angleterre, et seconda puissamment le général Carnot, dans la défense de cette place en 1814. Avant M. Browes, ingénieur anglais, qui a formé en 1821 des embarcadères d'une longueur considérable, Lair avait établi des ponts volans, et des embarcadères flottans : l'essai qu'on en fit en 1815 réussit complètement, et son procédé légèrement modifié, a été employé au débarquement de l'armée française en Afrique. Nommé, en 1815, directeur des constructions navales au port de Brest, M. Lair s'occupa dans cette ville, avec succès, de perfectionner l'art de la corderie. Sa santé l'ayant forcé de se retirer, il alla établir près de Caen une manufacture de sucre de betteraves. Il est mort le 27 mars 1850, dans le village de Matthieu, où naquit le poète Marot, et qu'habitait dans sa jeunesse Augustin Fresnel. Il était depuis 1824, commandeur de la légion d'honneur, et avait reçu de Louis XVIII les titres d'inspecteur-général du génie maritime et de baron. Aucun autre ingénieur n'a contribué plus que lui à soutenir et à accroître la supériorité de la France dans les constructions navales, supériorité que l'Amérique du Nord avoue, et qui ne nous est plus contestée, même par l'Angleterre.

\*LAIRE (FRANÇOIS-XAVIER), religieux minime de l'académie des Arcades de Rome, de la société Colombarie de Florence, et de l'académie de Besançon, célèbre bibliographe, naquit le 10 novembre 1758, à Vadans, village près de Gray en Franche-Comté. Il embrassa la vie religieuse dans l'ordre des minimes, professa la philosophie au collège d'Arbois, et obtint de ses supérieurs, en 1774, la permission d'aller en Italie. Arrivé à Rome, il visita avec une attention particulière les manuscrits des bibliothèques de cette grande ville, et obtint par ses connaissances en bibliographie, le titre de bibliothécaire du prince de Salm-Salm, qui lui accorda la plus grande bienveillance. En

1786, le cardinal de Brienne lui fit proposer la place de son bibliothécaire, qu'il accepta avec joie, dans l'espérance de pouvoir se livrer à son goût pour la bibliographie. Il obtint de ce cardinal la facilité de visiter les bibliothèques les plus considérables de l'Italie, et retourna dans ce pays pour y poursuivre ses recherches. Pendant son séjour à Rome, le pape Pie VI lui accorda des marques d'une estime particulière, et essaya, mais en vain, de le retenir par une place de conservateur à la bibliothèque du Vatican. En 1791, il adressa au gouvernement un *Mémoire* sur les mesures à prendre pour prévenir la dégradation des monumens des arts, s'opposa avec une fermeté qui n'était pas alors sans danger aux fureurs des Vandales modernes, et parvint à sauver une foule de monumens historiques très précieux. Lors de l'organisation des écoles centrales, il fut nommé bibliothécaire du département de l'Yonne, et ouvrit à Auxerre, lieu de sa résidence, un cours de bibliographie très intéressant. Il conserva cette place jusqu'à sa mort, arrivée le 27 mai 1801. On trouve une Notice sur le père Laire dans le *Magasin encyclopédique*, année 1801; et dans le Recueil de l'académie de Besançon de 1816, par dom Grappin. On a de lui : | *Mémoires pour servir à l'histoire de quelques grands hommes du 15<sup>e</sup> siècle, avec un supplément aux annales typographiques de Maittaire*, en latin, Naples, 1776, in-4<sup>o</sup>; | *Specimen historicum typographiæ romanæ XV seculi, cum indice librorum*, Rome, 1778, in-8<sup>o</sup>; cet ouvrage fut vivement critiqué par Audiffredi; | *Epistola ad abbatem Ugolini*, etc., imprimée à Pavie, avec la fausse indication de Strasbourg, in-8<sup>o</sup>; | *De l'origine et des progrès de l'imprimerie en Franche-Comté, avec un catalogue des livres qui y furent imprimés*, Dôle, 1784, in-12; | *Serie dell'edizioni aldine*, Pise, 1790, in-12; une 2<sup>e</sup> édition augmentée, Padoue, 1790, in-12; une 3<sup>e</sup> édition, Venise, 1792, même format; | *Index librorum ab inventa typographia ad annum 1500*, Sens, 1791, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. C'est un catalogue historique et raisonné de tous les livres imprimés dans le 15<sup>e</sup> siècle, qui faisaient partie de la magnifique bibliothèque du cardinal de Brienne; | *Recherches et observations historiques sur un monument des arts qui existait dans l'église de Sens*; elles sont insérées dans le *Magasin encyclopédique*, année 3<sup>e</sup>, pag. 542. Ce monument

est un superbe mausolée élevé à la mémoire du chancelier Duprat, mort en 1553 cardinal et archevêque de Sens. | *Lettres sur différens monumens antiques trouvés à Auxerre*, insérés dans le même journal.

**LAIRESSE** (GÉRARD de), peintre et graveur, né à Liège en 1640, mourut à Amsterdam en 1711. Il avait l'esprit cultivé; la poésie et la musique firent tour à tour son amusement, et la peinture son occupation. Son père, peintre de l'évêque de Liège, fut son maître dans le dessin; il suivit aussi les leçons de Bartholet Flémael : Laïresse réussissait, dès l'âge de 45 ans, à peindre le portrait. Il gagnait de l'argent avec beaucoup de facilité, et le dépensait de même. L'amour fit les plaisirs et les tourmens de sa jeunesse; il pensa être tué par une de ses maîtresses, qu'il avait abandonnée. Pour ne plus être le jouet de l'inconstance, il se maria. Ce peintre entendait parfaitement la poétique de la peinture; ses idées sont belles et élevées; il inventait facilement, et excellait dans les grandes compositions; ses tableaux sont distingués par un riche fond d'architecture. On admirait une *Assomption* à la cathédrale de Liège, une *Orphée et Euridice*, chez le chanoine Diffui, la *Conversion* et le *Baptême* de saint Augustin aux Ursulines. On lui reproche d'avoir fait des figures trop courtes et peu gracieuses. Devenu aveugle à 50 ans, il se consola de ce malheur en présidant à des conférences sur la peinture, et en dictant en hollandais toute sa théorie. Ces leçons, recueillies avec soin par ses auditeurs et ses disciples, forment un traité complet de peinture, dont M. Jansen a donné une traduction française, sous le titre de *Grand livre des peintres*, Paris, 1787, 2 vol. in-4°. On y trouve aussi les *Principes du dessin*, qui avaient été imprimés long-temps avant. Laïresse a laissé beaucoup d'estampes à l'eau-forte. On a gravé d'après ce maître. Laïresse fut père de trois fils, dont deux furent ses élèves dans son art. Sa facilité était si prodigieuse, qu'il fit la gageure de peindre en un seul jour *Apollon et les Muses*; il y réussit, et y ajouta, en outre, la tête très ressemblante de celui contre lequel il avait fait cette gageure. Le Musée de Paris conserve de Laïresse les tableaux suivans : *L'Institution de l'Eucharistie*; *Hercule jeune entre le Vice et la Vertu*; *Le Débarquement de Cléopâtre au port de Tarse*. — Laïresse avait trois frères qui

étaient aussi peintres, ERNEST et JEAN, qui s'attachèrent à peindre des animaux, et JACQUES, qui représentait fort bien les fleurs. Ce dernier a composé en flamand un ouvrage sur la *Peinture pratique*.

**LAIRSVELS** (SERVAIS), né à Soignies en Hainault, l'an 1560, abbé de Sainte-Marie-aux-Bois, et réformateur de l'ordre de Prémontré, fit approuver sa réforme par Louis XIII, qui lui permit de l'introduire dans les monastères de son royaume, et par les papes Paul V et Grégoire XV. L'abbé Laïrsvels eut la consolation de voir revivre en France, comme en Lorraine, l'esprit de pauvreté, de charité, d'humilité et de mortification, qui anima les premiers disciples de saint Norbert. Il mourut à l'abbaye de Sainte-Marie-aux-Bois en 1631, après avoir publié quelques ouvrages de piété, écrits d'une manière diffuse : | *Statut de la réforme de l'ordre de Prémontré*; | *Catéchisme des novices*; | *l'Optique des réguliers de l'ordre des Augustins*, etc.

**LAÏS**, fameuse courtisane, née vers l'an 420 avant J.-C., à Hyccara, ville de Sicile, fut transportée dans la Grèce, lorsque Nicias, général des Athéniens, ravagea sa patrie. Corinthe fut le premier théâtre de sa lubricité. Princes, grands, orateurs, philosophes, tout courut à elle. Laïs avait un goût décidé pour les philosophes. Le dégoûtant cynique Diogène lui plut. Aristippe, autre philosophe, dépenda avec elle une partie de son patrimoine. Cette femme badinait quelquefois sur la faiblesse de ces gens qui prenaient le nom de sages : « Je ne sais ce qu'on » entend, dit-elle, par l'austérité des phi- » losophes; mais avec ce beau nom, ils ne » sont pas moins souvent à ma porte que » les autres Athéniens. » Après avoir corrompu une partie de la jeunesse de Corinthe, Laïs passa en Thessalie, pour y voir un jeune homme dont elle était amoureuse. On prétend que quelques femmes, jalouses de sa beauté, l'assassinèrent dans un temple de Vénus, vers l'an 340 avant J.-C. La Grèce lui éleva des monumens, à la honte de la décence et des mœurs, que l'aveugle gentilité ne connaissait pas, et dont la divinité, comme dit saint Paul, était la partie la plus honteuse de l'être corporel : *Quorum deus venter est, et gloria in confusione eorum*. Phil. 3. Il ne faut pas confondre cette Laïs avec une autre qui vivait environ 50 ans plus tard. Visconti dans son *Iconographie grecque* a fait graver une médaille corinthienne,

sur laquelle on trouve d'un côté le mausolée que Corinthe éleva à la première de ces deux courtisanes, et de l'autre côté une tête qu'il suppose être celle de Laïs. Le Goux de Gerland a donné une *Histoire de Laïs avec quelques anecdotes sur les philosophes de son temps*, Paris, 1756, in-12.

**LAISNÉ**, ou **LAINAS** (**VINCENT**), père de l'Oratoire de France, né à Lucques en 1653, professa avec distinction, et fit des *Conférences* sur l'Écriture sainte à Avignon, à Paris et à Aix. Elles furent si applaudies, que dans cette dernière ville on fut obligé de dresser des échafauds dans l'église. Sa santé avait été toujours fort délicate. On l'avait envoyé à Aix pour la rétablir; il y mourut en 1677, à 43 ans. On a de lui : | les *Oraisons funèbres du chancelier Séguier et du maréchal de Choiseul*. Les louanges y sont mesurées, et les endroits délicats maniés avec adresse. Son éloquence est à la fois fleurie et chrétienne. | Des *Conférences* sur le concile de Trente, imprimées à Lyon; | des *Conférences* manuscrites, en 4 vol. in-fol. sur l'Écriture sainte. Un magistrat d'Aix les conservait dans sa bibliothèque. M<sup>me</sup> de Sévigné, dans une de ses lettres à sa fille, parle avec beaucoup d'éloge du talent oratoire de Laisné, qu'elle avait entendu débiter l'une de ses oraisons funèbres, et l'assimile à Mascaron, dont ce père était l'ami.

\* **LAISNÉ** (**ANTOINE**), avocat au parlement de Paris, secrétaire du roi à Lyon, et directeur de l'hôtel des monnaies de cette ville, naquit à Paris vers la fin du 17<sup>e</sup> siècle. Il est auteur de quelques écrits sur la numismatique en général, et l'archéologie, sciences à l'étude desquelles il se livra avec succès; nous citerons seulement : | *Disquisitio in dissertationem cui titulus est : Tumulus T. Flavii martyris illustratus*, Lyon, 1728, in-4<sup>o</sup>; | *Explication d'une médaille singulière de Domitien, présentée à l'académie de Lyon*, Paris, 1755, in-12; | *Dissertation sur les médailles de l'empereur Commode, frappées en Egypte*, insérée dans les *Mémoires de Trévoux*, mai 1757.

**LAITH**, ou **LEITH**, était un chaudronnier qui éleva trois enfans, nommés *Jacob*, *Amrou* et *Ali*. Le père et les enfans s'ennuant de leur métier, voulurent porter les armes. Laith se mit donc en campagne avec ses trois fils, et ayant ramassé quelques gens de fortune, dont il se fit le chef, il devint capitaine de voleurs. Il volait

pourtant en *galant homme*; car il ne dépouillait jamais entièrement ceux qu'il tombaient entre ses mains, se contentant de partager avec eux ce qu'ils avaient. Il fut connu et estimé pour sa bravoure et pour celle de ses enfans, par Darhan, qui régnait alors dans le Ségestan. Ce prince l'attira à sa cour, et l'avança jusqu'aux premières charges de l'état : de sorte que Laith, en mourant, laissa à son fils Jacob l'espérance et les moyens de parvenir à quelque chose de plus grand. En effet, ce fut ce même Jacob qui fonda la dynastie des *Soffarides*.

\* **LAKE** (**GÉRARD**), lord, vicomte, général anglais, né en 1744, d'une famille très ancienne, embrassa de bonne heure la carrière des armes et s'éleva par son propre mérite. Il se distingua pendant la guerre de sept ans, et en Amérique, sous le général Cornwallis. Lorsque l'Angleterre eut déclaré la guerre à la France, en 1793, il fut envoyé en Hollande à la tête de la première brigade des gardes; il revint avec l'armée anglaise, que les Français forcèrent en 1794 d'abandonner le continent; en 1797, il reçut ordre de se rendre en Irlande, pour apaiser la révolte qui y avait éclaté. Le 21 juin de cette même année, il défit les insurgés à Vinegarhill; peu après, les Français ayant débarqué sous les ordres du général Humbert, Lake fut battu à Castlebar, où il laissa six pièces de canon. Il reprit sa revanche le 8 septembre 1798, près de Ballynamuck; étant très supérieur en nombre, après un combat opiniâtre, il força les Français et les Irlandais qui n'étaient point restés sur le champ de bataille de mettre bas les armes. L'Irlande se soumit; Lake, qui y était en horreur, avait contribué, par ses mesures d'une sévérité excessive, à y exaspérer les esprits. En 1800, il fut nommé commandant en chef de l'armée anglaise dans les Indes. Au mois de novembre 1801, il décida le nabab Vézier, à céder à l'Angleterre une portion de territoire, en remplacement du subside auquel il était soumis. En 1802, il défit les zemindars de Sasni et de Colchoura, et s'empara de toutes leurs places. Le 29 août 1805, il entra sur le territoire des Malirates, et après avoir repoussé le général français Perron, il s'empara de la forteresse Aly-Ghor. Le 11 septembre 1805, il attaqua le général français dans la plaine de Debly, et força, après un combat sanglant, deux de ses brigades à se rendre prisonnières. Ayant

chassé les troupes mahrates et françaises de la ville d'Agra, il se trouva maître des possessions de Scindia, à l'est de la rivière Tomboul. Vers la fin de l'année, il conclut un traité avec le rajah de Djeipoure. Le 17 novembre 1804, il surprit dans son camp Holcar, chef des Mahrates, et le défit complètement. Au mois de janvier 1806, il investit Bertpore, la seule place qui restât à Holcar. Après une courte paix, les hostilités recommencèrent. Holcar ayant tout perdu, conclut, au mois de février 1807, un second traité, après la conclusion duquel Lake revint en Angleterre (1807). Nommé pair du royaume, avec le titre de lord Lake, baron de Dehly et de Laswarri, vicomte, gouverneur de Plymouth, il mourut le 21 février 1808, n'ayant joui que quelques mois de sa haute élévation. — GEORGES-AUGUSTE-FRÉDÉRIC, son second fils, qui avait fait sous lui la campagne des Indes, fut tué le 17 août 1808, à la bataille de Roleia en Portugal. Wellington en faisait le plus grand cas.

**LALANDE** (JACQUES de), conseiller et professeur en droit à Orléans, sa patrie, naquit en 1622, et mourut en 1703. Il fut aussi regretté pour son savoir que pour son zèle et son inclination bienfaisante, qui lui méritèrent le titre de *Père du peuple*. On a de lui : | un excellent *Commentaire* sur la Coutume d'Orléans, Orléans, in-fol., 1673; réimprimé en 1704 et en 1712, 2 vol. in-fol. augmenté des mémoires de l'auteur et des notes de Gyves, revu... par Perreaux; la première édition est la meilleure; | *Traité du ban et de l'arrière-ban*, in-4°, Orléans, 1673; | plusieurs ouvrages de droit en latin. *Voyez les Mémoires de Nicéron*, tome 63.

**LALANDE** (MICHEL-RICHARD de), musicien français, né à Paris en 1657, mourut à Versailles en 1726. Il s'attacha à l'orgue et au clavecin, et se fit bientôt désirer dans plusieurs paroisses. Louis XIV le choisit pour montrer à jouer du clavecin aux deux jeunes princesses ses filles, mesdemoiselles de Blois et de Nantes. Il obtint successivement les deux charges de maître de musique de la chambre, les deux de compositeur, celle de surintendant de la musique, et les quatre charges de maître de la chapelle. Les *Motets* qu'il a fait exécuter devant Louis XIV et Louis XV, toujours avec beaucoup de succès et d'applaudissemens, ont été recueillis en 2 vol. in-fol. On admire surtout le *Cantate*, le *Dixit*, le *Miserere*.

\* **LALANDE** (JOSEPH-JÉRÔME LEFRANÇAIS de), célèbre astronome, né à Bourg en Bresse, le 11 juillet 1732, manifesta de bonne heure cet amour de la célébrité qui fut constamment sa passion dominante. D'abord destiné par son père à la carrière du barreau, il fut placé dans une maison de jésuites à Lyon, où il prit le goût de la dévotion, et, à l'âge de 10 ans, il composait des romans mystiques, et même des sermons qu'il débitait dans la chaire en habit de jésuite. Il étudiait les mathématiques sous le père Beraud, au collège de Lyon, lorsqu'arriva la grande éclipse du 25 juillet 1748, et il suivit avec la plus grande attention les observations que faisait son professeur sur ce phénomène. Quelque temps indécis sur sa vocation, il se détermina alors à se livrer à l'astronomie. Lorsqu'il fit son cours de philosophie, ses vues se tournèrent vers la religion et il voulut se faire jésuite; mais ces sentimens de piété ne purent étouffer en lui l'amour de la science à laquelle il devait plus tard donner tant d'illustration. Dans la retraite où il aurait vécu, s'il s'était associé à la société de Jésus, il espérait trouver les ressources et la tranquillité nécessaires pour se livrer sans distraction à son étude chérie. Mais ses parens s'opposèrent à ses desirs, et l'envoyèrent à Paris pour faire son cours de droit. Il fut en effet reçu avocat. Lalande avait fait la connaissance de Delisle qui avait établi un observatoire dans l'hôtel même qu'il habitait; il suivit ses leçons, assista au cours d'astronomie que Messier faisait au collège de France et fréquenta celui de physique-mathématique, que donnait alors dans le même établissement le professeur Lemonnier, devenu célèbre pour la mesure d'un degré au cercle polaire. Lalande sut gagner l'amitié de ses maîtres, et profita de leur enseignement. On s'occupait alors d'une grande question astronomique : il s'agissait de déterminer la parallaxe de la lune, ou, en d'autres termes, la distance de la lune à la terre. Lacaille s'était rendu au cap de Bonne-Espérance pour y faire des observations relatives à la solution de cette question, et il avait invité les savans de l'Europe à le seconder par des observations correspondantes à celles qu'il allait entreprendre. La position de Berlin était celle qui paraissait la plus convenable, parce qu'elle se trouve à peu près sous le méridien du Cap; mais l'observatoire de cette ville n'avait alors ni

bon instrument ni astronome suffisamment exercé. Lemonnier, après avoir obtenu du gouvernement l'autorisation de se rendre à Berlin, n'eut pas de peine à se faire remplacer par son élève auquel il confia son grand quart de cercle, le meilleur qui existât alors en France. Lalande partit donc pour Berlin, n'ayant à cette époque que 19 ans. Il fut présenté par Maupertuis à Frédéric qui s'étonna de voir un si jeune astronome, et qui à cette occasion lui dit les choses les plus flatteuses. Lalande reçut membre de l'académie de Berlin, passait les nuits dans son observatoire, les matinées chez Euler dont il recevait des leçons sur l'analyse, et les soirées avec d'Argens, Maupertuis, Lamettrie, et les autres philosophes de la cour du roi. Pendant qu'il fréquentait cette société, il se manifesta dans ses sentimens religieux un changement sensible. A son retour, il publia le résultat de ses observations dans une brochure qui avait pour titre : *D. Delalande, astronomi regii, de observationibus suis Berolinensibus, ad parallaxim lunæ definendam Epistola*, (acta eruditorum, augusti 1752, et Mém. de l'acad. de Paris, années 1751 et 1752). Il revint ensuite à Bourg, où sur les instances de son père, qui aimait mieux avoir dans son fils un avocat qu'un académicien, il plaïda plusieurs causes dans le barreau de cette ville. Quoique ses opinions religieuses, comme nous venons de le dire, se fussent un peu modifiées, il parut encore attaché à la religion et accompagnait sa mère dans ses exercices pieux. En 1753, Lalande âgé de 21 ans fut nommé professeur d'astronomie, et revint à Paris. Sur ces entrefaites, Lacaille et Lemonnier eurent une dispute sur le degré d'Amiens : Lalande se prononça contre son maître. Le ressentiment de celui-ci dura dix-huit ans, ou, comme le disait Lalande, *une révolution entière des nœuds de la lune*. Pour tirer des observations faites au Cap et à Berlin le parti le plus sûr et le plus avantageux, il était nécessaire de connaître avec la dernière précision le diamètre de la lune. Lalande, à l'aide d'un héliomètre de 48 pieds, parvint à déterminer ce diamètre, et son rapport constant avec la parallaxe horizontale. Deux passages de *Vénus* sur le soleil devaient avoir lieu : Lalande représenta sur une carte géographique, afin de pouvoir choisir sur un globe les situations les plus favorables, l'heure de l'entrée et de la sortie de *Vénus*, pour les différens

pays de la terre. Il se servit (tout en la développant) de la méthode de Delisle, qui devint ainsi la sienne. Lagrange la prit, quelques années après pour sujet d'un grand mémoire, où l'analyse la plus savante le conduisit aux mêmes procédés que Delisle et Lalande avaient indiqués les premiers. Lalande s'occupa aussi de *gnomonique*; il expliqua plusieurs cadrans d'une espèce particulière, tels que celui de Bourg en Bresse, celui de Besançon (1), celui de Pingré, destiné pour la colonne de la Halle au blé, bâtie sur l'emplacement de l'hôtel de Soissons. Il fit une *Dissertation* savante sur la comète de 1763, dont Halley avait prédit le retour, et donna dans la suite de nouveaux détails sur la dernière apparition de cette comète. Maraldi ayant abandonné la direction de la *Connaissance des temps*, Lalande lui succéda, et eut la préférence sur Pingré, quoique cet astronome fût avantageusement connu par un *Etat du ciel*, rédigé spécialement pour la marine. Lalande perfectionna l'ouvrage dont il était devenu rédacteur; et, depuis 1760 jusqu'en 1773 inclusivement, il en composa seize volumes. Les améliorations faites à cet ouvrage exigeant de plus amples explications, il les réunit dans un volume qu'il publia séparément, avec le titre d'*Exposition du calcul astronomique*, Paris, 1752. Dans cette même année, Delisle, son premier maître à Paris, accablé par l'âge, lui céda la chaire d'astronomie qu'il occupait au collège de France. Lalande la remplit avec honneur, et il sortit de son école d'excellens élèves, tels que Henri, Barry, Piazzi, son neveu Lefrançais Lalande, Méchain et autres, qui devinrent très utiles à la marine, en introduisant sur les vaisseaux l'usage des instrumens et des méthodes astronomiques. Ces services lui

(1) Ce cadran, placé par un conseiller nommé Bizot, était sous un auvent; quand le soleil était convert, on ne voyait qu'un ange dont le doigt semblait indiquer quelque chose qu'on n'apercevait pas. Des que le soleil venait à paraître, on voyait un cadran lumineux et mobile, et l'heure s'y plaçait sous le doigt de l'ange. Celui de Bourg était aussi d'une espèce singulière; on n'y voyait ni style, ni gnomon; mais on se plaçant sur des points marqués pour les différens jours de l'année, l'observateur, tournant le dos au soleil, voyait son ombre couvrir le chiffre qui indiquait l'heure. On conçoit cependant que ce moyen n'était pas d'une grande précision. Voyez le *Mémoire* que Lalande écrivit à ce sujet dans le volume de 1757 de l'*Académie des sciences*, et l'*Encyclopédie méthodique* (1789), où cet astronome, peu satisfait de son premier essai, inséra une seconde démonstration qui est encore assez pénible.

méritèrent d'être admis au nombre des membres de l'académie de Brest, et une pension de 4000 livres, que lui accorda le gouvernement. Il rendit encore un service important à la science qu'il professait, en réparant dans son *Traité d'astronomie* les omissions qu'on reprochait à plusieurs ouvrages, tels que les *Elémens* de Cassini, les *Institutions astronomiques* de Lemonnier, et les *Leçons élémentaires* de la Caille. On était dans l'année 1769, où l'on attendait le passage de *Vénus* sur le soleil : Lalande s'empressa d'inviter tous les astronomes de l'Europe à faire leurs observations. Ces savans lui en adressèrent les résultats, excepté le père Hell, astronome distingué, et connu par ses *Ephémérides de Vienne*, ville où il résidait. Cela donna lieu à quelques différends entre les deux astronomes; mais enfin Lalande fut contraint d'avouer que l'observation du père Hell sur le passage de *Vénus* avait été la plus complète. Du reste, s'il ne l'avait pas adressée à Lalande, c'était par ordre de son gouvernement. Cependant Lalande publia en 1772 son *Observation* sur ce même passage, qui servit à déterminer, le plus exactement possible, la distance du soleil à la terre. Ayant lu, en 1773, dans les *Elémens de la philosophie de Newton*, par Voltaire, « que la rencontre d'une comète qui viendrait choquer la terre » aurait pu l'embraser, mais que la Providence avait tout disposé de manière » à rendre cette rencontre impossible; » et Clairaut, de son côté, à l'occasion de la comète de 1759, ayant démontré « que » les attractions planétaires pouvaient altérer sensiblement une orbite, » Lalande se déclara contre la première assertion, et, adoptant en quelque sorte la seconde, il conclut que la chose n'était pas absolument impossible, mais extrêmement invraisemblable, et composa sur ce sujet le *Mémoire* intitulé : *Réflexions sur les comètes qui peuvent approcher de la terre*. On eut connaissance de cet écrit; et la possibilité que ce titre indiquait qu'une comète s'approchât du globe terrestre, et par conséquent l'embrasât, mit l'alarme dans le public. On croyait que la fin du monde arriverait dans l'instant où on l'attendrait le moins. Cette crainte redoubla quand on apprit que ce *Mémoire* n'avait pas été lu à la séance pour laquelle on l'avait destiné; car on pensa que ce n'était que pour cacher le malheur qu'on y annonçait. Lalande, qui

aimait tant la célébrité, l'obtint dans cette occasion, aux dépens de la frayeur générale; elle fut telle, que le lieutenant de police se fit remettre le *Mémoire*, et, convaincu qu'il ne contenait rien d'alarmant, il en ordonna la publication. Cette démarche prudente ne calma pas les esprits, et l'on se persuada que l'auteur avait retranché l'annonce terrible que l'on redoutait. La tranquillité ne se rétablit qu'insensiblement, jusqu'à ce qu'on eût oublié et le *Mémoire* et les comètes. Peu de temps après, Lalande se transporta à Béziers, où l'on jouit du ciel le plus pur, pour observer la disparition qu'on avait annoncée de l'anneau de Saturne; mais la faiblesse de sa vue rendit son observation moins exacte que celles qu'on avait faites à Paris et à Londres. Il eut à ce sujet plusieurs discussions avec Cassini de Thury; mais des amis communs mirent d'accord les deux astronomes. Lalande fit paraître, en 1775, un globe céleste d'un pied de diamètre; il s'occupa ensuite de terminer un ouvrage sur les diamètres des satellites de Jupiter, que Bailly avait laissé incomplet, et sur lequel celui-ci lui laissa liberté entière. Dans l'année 1789, tous les astronomes se mirent en mouvement: il s'agissait d'un passage de *Mercury*, qui devait avoir lieu le 3 mai. Lalande le fit annoncer dans le *Journal de Paris*, et avait déterminé la minute et la seconde à laquelle *Mercury* devait quitter le disque du soleil. Lalande se trompa, et fut forcé d'en convenir; mais il faut dire aussi que ce jour là le ciel était couvert de nuages. Il avait pour compagnon de ses travaux son neveu, qui était son élève, dont il parle avec avantage dans la préface de son *Histoire céleste française*, etc. « Ce recueil, dit-il, pourra renfermer » de nombreuses observations de Cassini, » de Lemonnier, de Delisle, de Messier, » etc.; mais j'ai cru devoir commencer » par les plus récentes, et surtout par les » observations des étoiles, qui sont le » premier fondement de l'astronomie..... » J'avais délégué à Lepaute-Dagelet la » description du ciel étoilé: il commença » en 1782, et l'on trouve dans ce volume » une partie de ses observations. Le » voyage de La Pérouse nous l'enleva le » 15 juin 1785. Michel Lefrançais Lalande, » mon neveu, me seconda au-delà de mes » espérances, et il est arrivé à cinquante » mille étoiles. » Cet éloge de son neveu a été confirmé par le célèbre docteur Ol-

bers, qui ne balance pas à dire que cette histoire céleste est une des plus importantes productions du 18<sup>e</sup> siècle, et il ajoute « Je suis très persuadé que la postérité » confirmera ce jugement, et que les astronomes sentiront un jour tout le prix » d'une description si fidèle et si complète » du ciel. » A la fin du 18<sup>e</sup> siècle, Lalande fit, par son crédit, bâtir l'observatoire de l'École militaire, et acheter par le gouvernement le *quart de cercle*, qui fut confié à Dagenet, et ensuite à Michel Lalande son neveu; enfin, il fonda une médaille que l'institut décerne tous les ans à l'auteur de *l'observation la plus intéressante ou du Mémoire le plus utile aux progrès de l'astronomie*. Il rédigea les *Ephémérides* jusqu'en 1775, qu'il fut chargé de la *Connaissance des temps*. Ayant quitté ce journal, il le reprit en 1794, et le continua encore jusqu'à sa mort. Dans sa vieillesse, Lalande tomba dans des singularités assez communes à ceux qui s'appliquent aux sciences de calcul, et dont le but principal était de faire parler de lui; il se tenait le soir sur le Pont-Neuf, et faisait voir aux curieux, qui l'entouraient en grand nombre, les variations de l'éclat de l'étoile *Algol*, leur parlait d'astronomie; et répétait qu'il s'appelaient Lalande. Enthousiaste de Montgolfier (voyez ce nom, et GUSMAO), et pour devenir de plus en plus populaire, il voulut aller à Gotha dans un ballon aérostatique. Il annonça publiquement cette détermination, monta sur le ballon, qui s'éleva dans les airs; mais son conducteur, prévenu à temps, le descendit au bois de Boulogne, et protesta que le vent était contraire au voyage de Gotha. Forcé de l'interrompre, Lalande se consola en pensant que le public aurait su apprécier son courage, et qu'il serait l'objet de toutes les conversations. Au commencement de la révolution il en embrassa la cause avec transport, et prononça publiquement, en 1795, un discours contre l'existence de Dieu. Comme il était petit et laid, on eût dit, lorsqu'il prêchait sa désolante doctrine, un démon disgracié, qui mettait son bonheur à nier la divinité. Lorsque des temps plus heureux permirent à chacun de suivre sa croyance, il continua d'afficher et de prêcher l'athéisme, et aida Sylvain Maréchal dans la composition du *Dictionnaire des athées*. Il publia même deux *Supplémens* à cette mauvaise compilation, lesquels sont pleins de mensonges et

de jactance; enfin il porta si loin sa manie de vouloir faire des prosélytes, que dans les maisons qu'il fréquentait, il catéchisait jusqu'aux domestiques, et qu'il reçut ordre du gouvernement d'être plus circonspect et de ne plus rien écrire sur cet article. On a attribué sa conduite dans cette occasion à l'envie qu'il avait de fixer l'attention sur lui, n'importe comment. Il disait lui-même qu'il était *une toile cirée pour les injures, et une éponge pour les louanges*. Il a fait imprimer à plusieurs reprises, qu'il croyait posséder *toutes les vertus de l'humanité*. « J'ai peut-être eu » tort de parler ainsi, ajoute-t-il quelque part, mais ma conscience intime m'en a » fait une loi. » Un homme d'esprit disait : *Au moins, de ses vertus, il faut en excepter la modestie*. Son caractère singulier et bizarre, et l'habitude qu'il avait contractée d'émettre continuellement son opinion, même sur les matières qui n'étaient pas de son ressort, avait animé contre lui une foule de mécontents et de détracteurs qui en vinrent jusqu'à l'accabler d'outrages dans les derniers temps de sa vie. On prétend « que tous les ans, » dans la semaine sainte, il se faisait lire » la *Passion de Jésus-Christ*. » On nous permettra d'être un peu sceptiques sur ce point, et la fin de Lalande ne justifie que trop nos doutes. Pendant long-temps, il s'était soumis à un régime qui consistait à faire diète, à boire beaucoup d'eau, et à entreprendre de longues courses. Ce régime, qu'il suivait dans les saisons les plus rigoureuses, finit par altérer sa santé, qui n'était pas d'ailleurs très robuste. Il prévit que son dernier moment allait arriver, sans se mettre en peine de se procurer les secours de la religion. Le 4 avril 1807, au matin, il dit à ceux qui l'entouraient : *Je n'ai plus besoin de vous, allez vous reposer*. On revint quelques momens après; il avait expiré, âgé de soixante-quinze ans. Tout le monde connaît son goût bizarre pour les chenilles et les araignées, qu'il avalait avec une affectation ridicule; et il trouvait plaisant, lorsqu'il se trouvait en la compagnie des dames, de renouveler en leur présence ces dégoûtantes scènes de *polyphagie*. C'était là ce que Lalande appelait se mettre au-dessus des préjugés. Ayant dit un jour à madame Condorcet qu'il trouvait à cet étrange mets une saveur de noisette : — « Je comprends, répliqua » cette dame; c'est à peu près comme on » peut trouver à l'athéisme une odeur de



» philosophie. » Le chevalier de Piis fit à ce sujet le couplet suivant :

Quand sur votre blanche assiette  
La noire arachné courra,  
Pour la croquer sans fourchette  
Entre vos doigts prenez la :  
Si non de vous, laideriette,  
Monsieur de Lalande rira.

Son cynisme répondait, dans les derniers temps de sa vie à ses habitudes et à ses doctrines. Il a laissé : | *Exposition du calcul astronomique*, Paris, 1762, 1 vol.; | *Traité d'astronomie*, 1764, 2 vol. in-4°; il en donna deux autres éditions : celle de 1790 contient ses *nouvelles tables des planètes*; un quatrième volume, publié en 1780, renferme un grand nombre d'observations sur les marées. On y trouve aussi un *Mémoire de Dupuis sur l'origine astronomique* de toutes les fables, et qui fut le germe de l'ouvrage peu orthodoxe de *l'Origine de tous les cultes*; | *Mémoire sur le passage de Vénus, observé le 3 juin 1769, pour servir de suite à l'explication de la carte publiée en 1764*, Paris, 1772, in-4°; | *Réflexions sur les comètes qui peuvent approcher de la terre*, ibid., 1774; | *Lettre sur l'anneau de Saturne, écrite par M. Lalande à M. Cassini, au sujet de son avis imprimé dans le Journal politique d'août 1773*, Toulouse, in-8°; | *Abrégé de navigation historique, théorique et pratique, par M. Lalande, avec des tables horaires, calculées par madame Lalande, sa nièce*, Paris, 1775, 1 vol. in-4°. L'auteur y a inséré le catalogue de tous les bons livres de navigation qui ne sont pas indiqués dans la Bibliographie astronomique. | *Astronomie des Dames*, 1795, 4 vol. in-18; | *Catalogue de mille étoiles circompolaires*, 1795; | *Mémoire sur la hauteur de Paris au-dessus du niveau de la mer*, 1795; | *Histoire cèleste française, contenant les observations de plusieurs astronomes français*, 1801, imprimée par ordre du gouvernement; | *Voyage au Mont-Blanc*, fait en août 1796, in-8° de vingt pages; | *Voyage en Italie* (en 1765 et 1766), 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1786, 9 vol. in-12; excellent ouvrage, avec un atlas, contenant les plans topographiques des principales villes. L'auteur, loin d'y afficher cette manie d'athéisme qui le fit mépriser même de ses partisans sur la fin de ses jours, parle convenablement de la religion, de la cour de Rome, des papes et du clergé. Il regarde les cérémonies de l'Eglise comme respectables en dépit d'une philosophie destructive de toute iné-

galité, de toute religion, de tout pouvoir, et il se moque d'un médecin génois nommé Riva, dont la folie était de prêcher l'athéisme, ne prévoyant pas que ce serait un jour sa folie à lui-même. Il a été éditeur des *Leçons élémentaires d'astronomie de La Caille*, 4<sup>e</sup> édition, 1780; du *Traité de la Sphère et du Calendrier*, par Rivard, 1798, nouvelle édition; de *l'Histoire des mathématiques* de Montucla, 1800, etc. Il a en outre travaillé à la *Bibliographie astronomique*, à presque tous les *Journaux* ou *Recueils* savans de l'Europe; il a écrit plusieurs *mémoires* séparés, des *discours*, des *réflexions*, des *Eloges* peu estimés, etc., etc., etc., dont la nomenclature serait trop longue, et que l'on peut trouver dans la *France littéraire*, à l'article Lalande, par J. M. Quérard. L'éloge de Lalande fait par M. Delambre se trouve dans le tome 3 des *Mémoires de l'Institut*. Madame la princesse Constance de Salm a lu en 1809 à l'Athénée des arts un *éloge historique* de Lalande; ce morceau suivi de notes extraites des *Mémoires* de Lalande, se trouve dans le tome 2 du *Magasin encyclopédique*, 1810. On peut consulter aussi sur les ouvrages de Lalande le *Dictionnaire d'Ebert*, la *Bibliothèque astronomique*, la *France littéraire de Ersch*, le *Supplément au Dictionnaire des anonymes* de M. A. A. Barbier.

LALANE (PIERRE), rimeur parisien, fils d'un garde-rôles du conseil privé, n'est connu que par quelques *Stances* et une espèce d'*Eglogue* insérée dans le tome 4 du *Recueil des plus belles pièces des poètes français*, par mademoiselle d'Aunoi, et quelques autres pièces recueillies en 1759, in-12, avec celles de Montplaisir. Elles se trouvent aussi dans un autre recueil publié par Lefèvre de Saint-Marc, Amsterdam (Paris), 1759, 2 vol. in-12. Il mourut vers 1761. Il était lié avec Ménage, à qui il a adressé une de ses pièces réputée la meilleure : elle est écrite en stances.

LALANE (NOËL de), fameux docteur de Sorbonne, né à Paris, était abbé de Notre-Dame de Valcroissant. Il fut le chef des députés envoyés à Rome, en 1653, pour l'affaire de Jansénius, à la défense duquel il travailla toute sa vie. Ce fut lui qui prononça devant Innocent X la harangue rapportée au chapitre 22 de la 6<sup>e</sup> partie du *journal de Saint-Amour*. On lui attribue plus de 40 ouvrages différens sur ces matières, sur lesquelles l'autorité

de l'Eglise eût dû lui donner des sentimens différens. Les principaux sont : | *De initio piæ voluntatis*, 1650, in-12; | *La Grâce victorieuse*, in-4°, sous le nom de Beaulieu : la plus ample édition est de 1666; | *Conformité de Jansénius avec les thomistes sur le sujet des cinq Propositions*; | *Vindiciæ sancti Thomæ circa gratiam sufficientem*, contre le père Nicole. Lalane mourut en 1673, à 55 ans. Il eut part à plusieurs des écrits d'Arnauld et de Nicole.

\* LALAUBIE (LOUIS-HENRY-GUY DE-LOLM de), médecin distingué d'Aurillac, et maire de cette ville, mort en 1829, étudia au collège Louis le Grand, et vint exercer la profession de médecin dans son pays. Pendant la révolution, il avait publié un opuscule sur la *loi naturelle*, dont quelques passages attaquaient la révélation : peu de temps avant sa mort, le 3 novembre 1828, il a rétracté cet ouvrage par un acte ainsi conçu : *Dans le discours sur la RELIGION NATURELLE, que j'ai publié pendant la révolution, je regrette beaucoup d'avoir ajouté à la fin tout ce que j'ai dit contre la révélation, particulièrement dans l'application que j'en faisais à la religion chrétienne*. Il a paru à Aurillac, une *Notice nécrologique* sur Delolm Lalaubie, où ce fait est relaté.

\* LALLEMAND (JEAN-BAPTISTE), peintre, né à Dijon, vers 1710, fut d'abord obligé, à cause de son peu de fortune, de travailler avec son père, tailleur d'habits, et de négliger l'art pour lequel il se sentait le penchant le plus prononcé. Il employait néanmoins les momens de loisir dont il pouvait disposer à manier le crayon ou le pinceau. Ayant obtenu de son père la permission d'aller travailler à son métier de tailleur à Paris, il se rendit dans la capitale. Un jour une personne dit en sa présence qu'elle avait besoin de tableaux pour décorer sa maison. « Je me charge de les faire, » repart vivement le jeune tailleur qui en ce moment tenait l'aiguille. L'étranger ayant regardé avec un sourire cet instrument de son métier, Lallemand la jette avec dépit, insiste, et parvient à inspirer de la confiance. Notre tailleur-peintre se met à l'œuvre, et exécute quatre tableaux représentant les *Quatre saisons*, qui furent généreusement payés. Le premier succès fut bientôt suivi d'autres qui procurèrent au nouvel artiste les moyens de passer en Angle-

terre où ses ouvrages furent achetés par les personnages les plus distingués. La température de ce climat lui étant contraire, il revint passer quelque temps dans le sein de sa famille à Dijon, puis se rendit à Rome où il demeura plusieurs années, s'occupant de composer un assez grand nombre de tableaux, et de se perfectionner par l'étude des chefs-d'œuvre des grands maîtres. Plusieurs cardinaux employèrent ses talens, et il fit pour le Vatican différentes compositions. Il épousa une romaine, peu riche, mais douée de vertus, et vint se fixer à Paris, où l'académie de Saint-Luc le reçut dans son sein. Lallemand fit pour les moines de Saint-Martin, près d'Autun, six grands tableaux qui excitèrent l'admiration. Ce sont des paysages héroïques et des marines, dont deux surtout sont au-dessus de tout éloge. On a placé ses productions à côté de celles de Vernet, au génie duquel il était le premier à rendre hommage. Le musée de Dijon possède quelques-uns de ses ouvrages. Ce peintre est mort en 1802 ou 1805.

\* LALLEMAND (DOMINIQUE), baron, né à Metz, embrassa la carrière militaire, et dut à sa valeur et à ses connaissances les différens grades qu'il obtint. Parvenu au rang de général de brigade dans l'artillerie, il se battit en cette qualité pendant la première invasion en 1814. Le gouvernement royal l'avait décoré de la croix de Saint-Louis; toutefois à la nouvelle du débarquement de Bonaparte revenu de l'île d'Elbe, il chercha à opérer un mouvement en sa faveur dans le département de l'Aisne; ses tentatives ayant échoué, Lallemand fut arrêté, et détenu jusqu'à l'arrivée de Napoléon à Paris : alors il fut nommé lieutenant-général, et combattit à Waterloo, à la tête de l'artillerie de la garde. Après avoir suivi l'armée dans sa retraite sur Paris, puis au-delà de la Loire, il passa aux Etats-Unis. Compris dans l'article 2 de l'ordonnance du 24 juillet 1815, et condamné à mort par contumace, il résolut conjointement avec son frère Charles, lieutenant-général, de fonder une colonie d'exilés français au Texas, sous la dénomination de *Champ-d'Asile* : cette entreprise ne put réussir, et la colonie fut dissoute. Elle avait été en France l'objet des souscriptions nombreuses des partisans du gouvernement déchu; Lallemand se fixa ensuite aux Etats-Unis, où il épousa la fille d'un riche négociant. Il est mort le 15 sep-

tembre 1823, à Borden-Town, dans la province de New-Jersey. On a de lui un *Traité d'artillerie*, estimé, qui a été traduit en anglais par le professeur Renwick.

\* **LALLEMANDET (JEAN)**, théologien, né à Besançon en 1593, embrassa la vie religieuse dans l'ordre des Minimes. Ses supérieurs l'envoyèrent en Allemagne professer la théologie et la philosophie. en 1641 il fut nommé provincial, et chargé de la surveillance des maisons de son ordre, dans la haute Allemagne, la Bohême et la Moravie. Il est mort à Prague, le 10 novembre 1647, âgé de 52 ans. On a de lui les ouvrages suivans : | *Decisiones philosophicæ tribus partibus comprehensæ*, Munich, 1643 et 1646, in-fol.; réimprimé sous ce titre : *Cursus philosophicus*, etc., Lyon, 1656, in-fol.; | *Cursus theologicus in quo, discussis hinc inde Thomistarum et Scotistarum præcipuis fundamentis, decisiva sententia pronuntiat*, Lyon, 1656, in-folio. Ces deux ouvrages ont joui long-temps en Allemagne d'une grande célébrité. Il avait laissé en manuscrit un traité de *Eucharistia; Eucidationes in institutiones juris civilis*; et *Institutum juris canonici*. Le père Lallemandet avait d'abord refusé par modestie le doctorat que lui offrit l'université de Prague. Mais il finit par accepter un diplôme qui lui donnait le droit d'argumenter dans les concours publics, droit réservé aux seuls gradués.

**LALLEMANT (LOUIS)**, jésuite, né à Châlons-sur-Marne en 1578, mort recteur à Bourges, en 1633, est auteur d'un *Recueil de Maximes*, qu'on trouve à la fin de sa *Vie*, publiée en 1694, in-12, par le père Champion, et qui a paru depuis sous le titre de *Doctrine spirituelle*; la dernière édition est d'Avignon, 1781. Il y a d'excellentes choses, fruits d'une grande expérience dans les choses de Dieu; mais aussi quelques minuties, des mysticités un peu exotiques, et des assertions au moins incertaines.

**LALLEMANT (PIERRE)**, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, né à Reims vers 1622, n'embrassa cet état qu'à l'âge de 33 ans. La chaire, la direction et les œuvres de piété remplirent le cours de sa vie. Il la termina par une mort sainte en 1673, à 51 ans, après avoir été prieur de l'abbaye de Sainte-Geneviève et chancelier de l'université. Nous avons de lui : | *Le Testament spirituel*, in-12; | *Les saints desirs de la mort*, in-12; | *La mort*

*des justes*, in-12. Ces trois ouvrages sont entre les mains de toutes les personnes pieuses; | *Abrégé de la vie de sainte Geneviève*, 1663, in-12, réimprimé en 1683, avec des notes du père Dumoulinet, in-8° : elle manque de critique; | *Eloge funèbre de Pomponne de Bellièvre*, 1671, in-4°, prononcé à l'Hôtel-Dieu de Paris, le 17 avril 1657.

**LALLEMANT (JACQUES-PHILIPPE)**, jésuite, né vers 1660 à Saint-Valery-sur-Somme, mourut à Paris en 1748. Il était un des plus zélés défenseurs de la constitution *Unigenitus*, et de l'autorité de l'Eglise. On a de lui : | *Le Véritable Esprit des nouveaux disciples de saint Augustin*, 1703 et 1707, 4 vol. in-12 : tableau vrai à certains égards, mais quelquefois outré. | *Le sens propre et littéraire des Psaumes*, en prose, in-12, et qui met dans un beau jour les sublimes cantiques du prophète roi. On en a fait une multitude d'éditions; et ce livre ne saurait être trop familier aux chrétiens; c'est le meilleur livre de prières qu'on puisse leur suggérer. Le père Goldhagen a donné une paraphrase allemande sur ce modèle, Mayence, 1780, in-8°. (V. DAVID). | *Réflexions sur le nouveau Testament*, 12 vol. in-12, qu'il opposa à celui de Quesnel. Si, comme l'ont prétendu les gens de parti, il lui est inférieur pour les grâces du style, ce désavantage est bien réparé par une exacte orthodoxie. Il y a à la fin de chaque chapitre de très bonnes notes pour l'intelligence du sens littéral, par le Père Languedoc; | une *Traduction* de l'Imitation de Jésus-Christ, 1 vol. in-12. Plusieurs *Ouvrages* contre les réfractaires aux décisions de l'Eglise.

\* **LALLEMANT (RICHARD CONTERAY)**, imprimeur célèbre par ses belles éditions des classiques, né à Rouen, en 1726, y mourut le 3 avril 1807, après y avoir rempli différentes fonctions municipales. Louis XV lui avait expédié des lettres de noblesse. Parmi les ouvrages classiques sortis de ses presses, on distingue le *Petit Apparat royal*, ou *Nouveau Dictionnaire français-latin*, Rouen, 1760, in-8°; 13<sup>e</sup> édition, corrigée et augmentée de 1500 articles, par M. Boinvilliers, Paris, Delalain, 1818, in-8°; | *L'Ecole de la chasse aux chiens courans*, par Verrier de la Conterie, 1763, in-8°; Lallemand a fait précéder cet ouvrage de la *Bibliothèque des théurgicographes*, c'est-à-dire, des auteurs qui ont traité de la chasse. Ce morceau de la bibliographie, très estimé,

est terminé par une table, qui est elle-même un chef-d'œuvre. —NICOLAS, et RICHARD-XAVIER-FÉLIX, frères du précédent, s'aiderent dans ses travaux typographiques. Le dernier, né le 8 mars 1729, ayant embrassé l'état ecclésiastique, fut vicaire-général du diocèse d'Avranches. Outre le *Dictionnaire français-latin*, dont nous venons de parler, on doit aux trois frères : | le *Rudiment latin*, avec la méthode, in-12 ; | le *Dictionnaire français-latin*, par le Père Lebrun, augmenté, in-4° ; | *Ovide*, latin-français, par Fontanelle, augmenté, 2 vol. in-12 ; | *Virgile*, en latin, avec les notes du père Jouvenoy, augmenté, in-12 ; | *Fables de Phèdre*, en latin-français, avec des notes ; | *Sallustii*, et *Cornelii Nepotis Opera*, avec des notes. Ces ouvrages classiques ont été si souvent réimprimés, qu'il serait inutile d'en indiquer les éditions.

\* LALLEMENT (GUILLAUME), journaliste, né à Metz le 25 décembre 1782, mort en 1828 à Paris, débuta dans la carrière des lettres par quelques poésies en l'honneur de Napoléon. On a de lui : | une *Histoire de la Colombie*, 1826, in-8°, 1827, in-32, ouvrage remarquable pour le style et pour l'exactitude, et le premier qui ait paru sur cette république ; | *Petit Roman d'une grande histoire* ou *Vingt ans d'une plume*, facétie, 1814, in-8° ; | le *Secrétaire royal parisien*, ou *Tableau indicatif de tout ce qui, dans Paris, peut intéresser* etc., 1814, in-12 ; | *De la véritable légitimité des souverains*, de l'*Élévation et de la chute des dynasties*, 1814, in-8°. Lallement avait aussi fourni des articles à la feuille quotidienne intitulée l'*Aristarque*. Ses opinions l'ayant placé en 1816 parmi les Français réfugiés en Belgique, il y publia successivement le *Journal de la Flandre Orientale et Occidentale*, qui s'imprimait à Gand, et la *Gazette de Liège*, puis il inséra des articles dans le *Vrai libéral de Bruxelles*. Rentré en France deux ans après, il fournit des articles à plusieurs journaux, tels que le *Diable boiteux*, le *Frondeur*, etc. Lallement est en outre l'éditeur du *Choix de rapports, opinions et discours prononcés à la tribune nationale depuis 1789 jusqu'à nos jours*, 1819 et années suivantes, et a rédigé la *Table de l'histoire de France de l'abbé de Montgaillard*.

LALLI. Voyez LALLY.

LALLI (JEAN-BAPTISTE), *Lallius*, poète et jurisconsulte italien, né en 1572, fut employé par le duc de Parme et par

le pape au gouvernement de plusieurs villes, et mourut à Norcia dans l'Ombrie, sa patrie, en 1637, à 64 ans. On a de lui plusieurs poèmes italiens : | *Domiziano Il Moschicida*, ( Domitien le destructeur des mouches ) poème en quatre chants, in-12 ; | *Il mal francesse*, in-12 ; | *La Gerusalemme desolata*, in-12 ; | *L'Eneide travestita*, 1633, in-12 ; | un vol. de *Poésies diverses*, 1638, in-12

LALLOUETTE (AMBROISE), chanoine de Sainte-Opportune, né à Paris, vers 1655, mort en 1724, à 71 ans, s'appliqua avec succès aux missions pour la réunion des protestans à l'Eglise romaine. On lui doit : | des *Traité sur la présence réelle*, sur la communion sous une espèce, réunis en 1 vol. in-12 ; | l'*Histoire des traductions françaises de l'Écriture sainte*, 1692, in-12. L'auteur parle des changemens que les protestans y ont faits en différens temps, et entre dans des détails curieux, mais quelquefois inexacts. | La *Vie d'Antoinette de Gondi, supérieure du Calvaire*, in-12 ; | la *Vie du cardinal Le Camus, évêque de Grenoble*, in-12. On lui attribue communément l'*Histoire et l'Abrégé des ouvrages latins, italiens et français pour et contre la comédie et l'opéra*, in-12.

LALLOUETTE (JEAN-FRANÇOIS), musicien français, disciple de Lulli, mort à Paris en 1728, à 75 ans, obtint successivement la place de maître de musique de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, et de celle de Notre-Dame. Il a composé plusieurs *motets* à grand chœur, qui ont été fort applaudis ; mais on n'a gravé de ses ouvrages que quelques motets pour les principales fêtes de l'année, à une, deux et trois voix, avec la basse continue. Son *Miserere* surtout est très estimé.

LALLY (THOMAS-ARTHUR, comte de), baron de Tullendally ou Tollendal en Irlande, gentilhomme irlandais de l'ancienne famille des *O'Mul-Lally* dont les ancêtres suivirent la fortune de Jacques II, roi d'Angleterre, lorsqu'il chercha un asile en France, naquit à Romans en Dauphiné en 1702, et fut destiné à la carrière des armes ; on a dit qu'il fut soldat en naissant, et, en effet, dès 1709, c'est-à-dire, à l'âge de moins de huit ans il obtint une commission de capitaine dans le régiment irlandais de Dillon, dont son père, sir Gérard Lally, était colonel commandant, et son oncle colonel propriétaire. Au mois de septembre de la même année, son père le fit camper avec lui

auprès de Gironne, voulant, disait-il, lui faire sentir au moins la poudre pour gagner son premier grade, et à 12 ans, en 1714, il monta sa première tranchée à Barcelone. Après cette récréation des vacances, le jeune Lally fut renvoyé au collège et il fit réellement ses premières armes, en 1733, en qualité d'aide-major du régiment de Dillon. Le régent qui mourut en 1723 avait voulu le faire colonel, à l'âge de 18 ans; mais sir Gérard Lally s'y était opposé, on ne sait trop pour quelle raison. Il se distingua en 1754, à l'attaque des lignes d'Ellingen où il sauva la vie à son père alors brigadier des armées, grade que celui-ci dut aux services et aux réclamations de son fils. La paix ayant été conclue en 1757, le comte de Lally passa en Angleterre, afin d'y jeter les semences de ces conjurations qui tant de fois faillirent replacer les Stuarts sur le trône. Il parcourut les trois royaumes, y établit des correspondances avec les principaux partisans de Jacques III, et fut à son retour chargé auprès de la cour de Russie, par le cardinal Fleury, d'une négociation secrète et périlleuse dans laquelle il échoua, non toutefois sans avoir fait preuve de zèle et de talens diplomatiques. Il devint successivement colonel d'un régiment de son nom, puis lieutenant-général, se distingua à la bataille de Dettingue, perdue en 1743, et à celle de Fontenoi, dont le succès lui fut dû en grande partie, et fut nommé, en 1756, gouverneur des possessions françaises dans l'Inde. Il arriva à Pondichéry le 28 avril 1758. La guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre. Il s'empara d'abord de Gondelour et de Saint-David; mais il échoua devant Madras; et, après la perte d'une bataille, il fut obligé de se retirer sous Pondichéry, que les Anglais bloquèrent et prirent le 16 janvier 1761. Sa garnison fut prisonnière de guerre, et la place rasée. Lally avait indisposé tous les esprits par son humeur violente et hautaine, et par les propos les plus outrageans. Les Anglais le firent conduire à Madras le 18 janvier, pour le soustraire à la colère des officiers français. Arrivé en Angleterre le 23 septembre suivant, il obtint la permission de retourner en France. Le consul de Pondichéry et les habitans l'accusaient d'avoir abusé du pouvoir que le roi lui avait confié. Il fut renfermé à la Bastille. Le parlement eut ordre de lui faire son procès, et il fut condamné, le 6 mai 1766, à être décapité,

comme dument atteint d'avoir trahi les intérêts du roi, de l'état et de la compagnie des Indes, d'abus d'autorité, vexations et exactions. L'arrêt fut exécuté, et ce lieutenant-général finit sa vie sur un échafaud. En 1778, un fils du comte de Lally (voyez l'article suivant), dont la légitimité était contestée par une nièce (madame la comtesse de la Heuse), se pourvut en cassation de l'arrêt prononcé contre son père. Il réussit à le faire casser en effet, et à faire renvoyer ce procès au parlement de Dijon. Ce tribunal confirma la sentence du parlement de Paris, par un arrêt du 23 août 1783; mais, en vertu d'un arrêt du conseil, l'arrêt du parlement fut cassé. Le *Factum* que Voltaire a publié en faveur de cet infortuné général est rempli d'assertions fausses et calomnieuses : il est toujours beau de prendre le parti des malheureux, mais il ne faut pas sacrifier à leurs dépens l'innocence et l'honneur d'autrui.

\* LALLY-TOLLENDAL (TROPHIME-GÉRARD, marquis de), fils du précédent, pair de France, membre de l'académie française, naquit à Paris le 5 mars 1751. A l'époque où son père fut envoyé à l'échafaud, le jeune Trophime étudiait au collège d'Harcourt, et il ne connut le secret de sa naissance que la veille du jour où il devint orphelin. Il n'avait pas encore seize ans, lorsqu'il adressa à son professeur Mauduit une pièce de vers latins sur le procès de Jean Calas, dans laquelle la mort de son père était indiquée avec chaleur. Les tribunaux retentirent bientôt de réclamations, et ses nobles efforts allaient être couronnés d'un plein succès, sans la révolution qui, en éclatant, fit suspendre l'affaire à Rouen, où elle avait été portée en dernier lieu. Louis XVI avait même voulu consacrer la réhabilitation. universelle du général Lally dans diverses lettres et brevets, en exprimant sa satisfaction particulière de la conduite du fils, et en y disant : *Nous avons applaudi à sa piété filiale.* Ce prince ne lui accordait plus une seule marque de sa spéciale protection sans la motiver par ces mots : *en considération des services de sa famille et du régiment de son nom.* Lally-Tollendal occupait le poste de grand bailli à Etampes (Seine-et-Oise), lorsque la noblesse de Paris le choisit pour son député aux états-généraux. Partisan des idées de réforme et des systèmes financiers de Necker, il se réunit avec la minorité de la noblesse aux communes, le

25 juin 1789, et se prononça dans l'assemblée pour une monarchie tempérée qu'il aurait voulu baser sur la constitution anglaise. Le 14 juillet, jour de la prise de la Bastille, il fut de la députation chargée d'apaiser l'agitation des esprits, et harangua la multitude le lendemain à l'hôtel-de-ville. Le 17, lorsque Louis XVI, s'y rendit, il exposa au peuple tous les bienfaits dont le monarque l'avait comblé. Ses discours ne purent satisfaire entièrement les esprits. Il se prononça ensuite en faveur de la cour, attaqua Mirabeau dans une de ses allocutions, et présenta, en qualité de rapporteur du comité de constitution, mais sans succès, un système de gouvernement où il avait pris pour modèle celui qui régit l'Angleterre. Un second projet, qu'il rédigea avec Mounier, Bergasse et l'archevêque de Bordeaux, éprouva le même sort que le premier, et on nomma un nouveau comité qui produisit la constitution de 1791. Lally-Tollendal vota pour le veto absolu, et se plaignit de la trop grande extension donnée aux concessions faites le 4 août par les deux premiers ordres. Après les journées des 5 et 6 octobre, désespérant du salut de la monarchie, il se retira avec Mounier en Suisse, où il composa son ouvrage intitulé : *Quintus Capitolinus aux Romains*, critique détaillée des diverses opérations de l'assemblée nationale. Rentré en France en 1792, il chercha, de concert avec Bertrand de Molleville, Malouet et Montmorin, à s'opposer à la marche de la démocratie, et fut emprisonné à l'Abbaye après le 10 août. Il échappa aux massacres de septembre, et se rendit en Angleterre, où une modique pension lui fut accordée par le gouvernement britannique. Du lieu de son exil, il écrivit à la Convention pour lui demander l'autorisation de venir défendre Louis XVI, et n'en ayant point reçu de réponse, il fit paraître le plaidoyer qu'il avait préparé. Les événemens du 18 brumaire le ramenèrent dans sa patrie; il se fixa à Bordeaux, d'où il vint en 1805, à Paris, présenter ses hommages au souverain pontife, et resta étranger aux affaires sous le gouvernement impérial. Louis XVIII le nomma membre de son conseil privé, et il suivit, en cette qualité, le prince à Gand, durant les cent-jours. Ce fut lui qui fit le rapport d'après lequel fut rédigé le *Manifeste du roi à la nation française*. Créé pair de France le 19 août 1815, il demanda avec Desèze que le 21 janvier fût un jour de deuil national;

il se fit plusieurs fois écouter avec intérêt à la tribune. Lors du procès de Louvel, Lally-Tollendal adressa au coupable cette sommation solennelle : « Louvel, je vous » adjure au nom du Dieu vivant de dé- » clarer si vous n'avez point de complices. » Il fut appelé à siéger à l'académie française par ordonnance du 21 mars 1816. Il est mort le 11 mars 1830, dans les sentimens de religion qu'il avait toujours professés, et a laissé les ouvrages suivans : | *Observations sur la lettre écrite par M. le comte de Mirabeau au comité des recherches, contre M. le comte de Saint-Priest, ministre d'état, 1789, in-8°*; | *Rapport sur le gouvernement qui convient à la France, 1789, in-8°*; | *Lettres à ses commettans, réunies en un volume, Paris, 1790, in-8°*; | *Mémoire ou seconde lettre à ses commettans, 1790, in-8°*; | *Quintus Capitolinus aux Romains, extrait du troisième livre de Tite-Live, 1790, in-8°*; | *Lettre à Edm. Burke, 1791, in-8°*, et un Post-scriptum, 1791, in-8°; | *Seconde lettre à Burke, 1791, in-8°*; | *Lettre à M. l'abbé D\*\*\*, grand-vicaire, auteur de l'écrit intitulé : Lettre à M. le comte de Lally, par un officier français, 1793, in-8°*; | *Plaidoyer pour Louis XVI, 1793, in-8°*, réimprimé dans le *Barreau français*, publié par Panckoucke; | *Mémoire au roi de Prusse, pour réclamer la liberté de Lafayette, 1793, in-8°*; | *Le comte de Strafford*, tragédie en 5 actes et en vers, Londres, 1793, in-8°; cette tragédie avait été reçue en 1792 au Théâtre-Français, mais elle n'a pas été représentée; | *Essai sur la vie de T. Wentworth, comte de Strafford*, Londres, 1795, in-8°; Leipsick, 1796, in-8°; Paris, 1814, in-8°; | *Défense des émigrés français, adressée au peuple français, 1797, 2 vol. in-8°*; 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1825, in-8°; | *Lettre au rédacteur du Courrier de Londres, sur le bref du pape aux évêques français, 1801, in-8°*; | *Lettre aux rédacteurs du Journal de l'empire, 1811, in-8°*; réponse à un article de ce journal où la mémoire du père de l'auteur avait paru attaquée; | *Déclaration demandée par M. Ferris, 1814, in-8°*; | *Observations du marquis de Lally-Tollendal, pair de France, sur la déclaration de plusieurs pairs de France, publiée dans le Moniteur du mardi 27 novembre 1821, Paris, 1821, in-8°*; elles eurent deux éditions; | *Extrait de la défense des émigrés français, Paris, 1819, in-8°*; | *Observations sur la nature de la propriété*

*littéraire, présentées à la commission nommée par le roi, pour l'examen préliminaire au projet tendant à améliorer, dans l'intérêt des gens de lettres et artistes, la législation nouvelle sur le droit des auteurs et de leurs héritiers*, 1826, in-8°, deux éditions. Lally-Tollendal a traduit des *Oraisons de Cicéron*, et a fourni plusieurs articles à la Biographie universelle, etc.

\* LALUZERNE (CÉSAR-GUILLAUME de), cardinal-évêque de Langres, pair de France, naquit à Paris le 17 juillet 1738, d'une ancienne famille de Normandie. Il était allié par sa mère aux Lamoignons, et fut d'abord chevalier de Malte; mais il se destina bientôt à l'état ecclésiastique, et entra dans le séminaire de Saint-Magloire à Paris. Le crédit de son grand-père, le chancelier de Lamoignon, lui fit obtenir de bonne heure plusieurs bénéfices : nommé en 1754, chanoine *in minoribus* de la cathédrale de Paris, et deux ans après abbé de Mortemer, il fit son cours de théologie au collège de Navarre, fut le premier de sa licence en 1762, et devint grand-vicaire de M. Dillon, révérendement appelé à occuper le siège archiepiscopal de Narbonne. La province de Vienne dans laquelle il possédait la chapelle de Notre-Dame de Pitié (Diocèse de Grenoble), le nomma en 1765, agent du clergé; il s'acquitta avec zèle et succès de cette place, difficile à cette époque, à cause des contestations survenues entre le clergé et les parlemens. De concert avec M. de Cicé, son collègue, il présenta *requête* au conseil dans le mois de mars 1766, contre le réquisitoire de M. Castillon, avocat-général au parlement de Provence, sur les actes du clergé. (Voy. les *Actes de la dernière assemblée du clergé sur la religion vengée par le clergé et par le roi, des attaques de M. de Castillon*, 1767, in-12.) Le conseil ordonna la suppression du réquisitoire. En 1770, l'abbé de Laluzerne succéda à M. de Montmorin, mort cette même année dans l'évêché de Langres, qui avait le titre de duché-pairie. Il resta néanmoins chanoine honoraire de la métropole de Paris, et assista à l'assemblée du clergé de cette année, et à celle de 1775. Chargé d'un grand diocèse, il partageait son temps entre l'étude et les devoirs du ministère pastoral. Il prononça en 1773 l'oraison funèbre du roi de Sardaigne devant le comte d'Artois, et l'année suivante, il prononça dans la même église, celle de

Louis XV devant Monsieur. Il remit, en 1782, son abbaye de Mortemer, et fut nommé à celle de Bourgueil, au diocèse d'Angers. Il publia diverses *Ordonnances* et *Lettres pastorales* dignes de son talent et de ses vertus évangéliques. Laluzerne fut appelé à l'assemblée des notables en 1787; il siégea l'année suivante dans la dernière assemblée du clergé; et en 1789, il fut nommé aux états-généraux. S'étant aperçu des suites qu'auraient les premières opérations du tiers-état, il proposa que le clergé et la noblesse se réunissent dans une chambre; mais ce projet fut rejeté par les trois ordres : Mirabeau consacra trois lettres à ses commettans pour réfuter le système de Laluzerne qui était calqué sur les formes du gouvernement anglais. Cependant Laluzerne fut le second des évêques qui présida l'assemblée; l'esprit qui y dominait ne pouvait plaire à un si sage prélat; aussi, après les 3 et 6 octobre, il se retira dans son diocèse, où les novateurs ne le laissèrent pas en repos. Il adhéra à l'*exposition des principes des trente évêques*, refusa le 1<sup>er</sup> décembre 1790, de coopérer à la suppression de son chapitre, et, le 20, il adressa aux administrateurs de la Haute-Marne une *lettre* énergique qui réclamait contre leurs arrêtés, et rendait compte de ses principes. Il adressa encore d'autres lettres non moins courageuses, et qui combattaient les principes du jour, savoir : aux officiers municipaux de Langres, *sur son refus du serment civique*; à M. Becquey, procureur général et syndic du département, qui répliqua, et auquel le prélat fit une *réponse* victorieuse. Il publia aussi un *Examen de l'instruction de l'Assemblée nationale sur l'organisation prétendue civile du clergé*; une *Instruction aux curés et aux autres prêtres de son diocèse qui n'avaient pas prêté le serment* (15 mars 1791), et qui fut adoptée par trente-trois évêques; et une *Instruction pastorale sur le schisme de France* (réimprimée à Langres en 1805), où il parle à fond sur les principales matières contestées. Cette courageuse résistance ne pouvait que redoubler les persécutions. On le priva de son évêché; bientôt il fut obligé de quitter la France. Il se retira en Suisse, et se fixa à Constance, où il prêcha, le jour de Pâques 1795, un sermon sur les causes de l'*incrédulité* (imprimé en 1818). Il séjourna plusieurs années dans cette ville, et y accueillit les prêtres de son diocèse émigrés

comme lui. Il en avait toujours au moins douze à sa table : pour remplir cette œuvre de charité, il vendit jusqu'à ses boucles d'or et sa croix épiscopale. S'étant rendu en Autriche, au près de son frère, César-Henri, qui demeurait à Berneau, près de Wels, il y resta jusqu'à la mort de cet ancien ministre de Louis XVI, arrivée en 1799. Il passa en Italie, et fixa son séjour à Venise, où il s'occupait de la rédaction de ses nombreux ouvrages. Les soins qu'il donnait aux prisonniers français dans les hôpitaux lui firent contracter une maladie grave dont il se ressentit long-temps : il ne cessa de visiter et de secourir six cents de ses compatriotes malheureux atteints du typhus. En 1801, et à la demande du pape Pie VII, il donna sa démission de son siège de Langres et ne vint en France qu'en 1814, après la chute de Bonaparte. Son passage par Langres fut un triomphe. Lorsqu'il fut arrivé à Paris, le roi Louis XVIII le nomma pair de France. Sur la fin de la même année, Laluzerne fut un des neuf évêques réunis en commission pour délibérer sur les affaires de l'Eglise. Lors du retour de Bonaparte en France, il ne quitta point Paris, et ne fut pas inquiété. Après la seconde restauration, ayant été présenté par le roi, il fut élevé au cardinalat et reçut la *barrette* le 24 août 1817. Quoique Laluzerne eût pu, comme d'autres anciens évêques, obtenir un archevêché, il préféra son siège de Langres; mais de nouvelles négociations entamées avec la cour de Rome l'empêchèrent de se rendre à son diocèse. A cette époque, il fut le seul prélat admis dans le conseil des ministres, tenu pour discuter le concordat; peu de temps après, le roi le nomma ministre d'état. Il fit aussi partie de l'assemblée que tinrent plusieurs évêques au sujet de ce même concordat, et signa les lettres qui furent adressées au pape et au roi. On le croit auteur de celle qui fut écrite à Louis XVIII, en juin 1818, signée par plus de trente évêques, qui y réclamaient l'exécution dudit concordat. Il s'éleva, dans la chambre des pairs, ainsi que trois autres évêques, membres de la même chambre, par une *déclaration* publique, le 10 mai 1819, contre le refus de mentionner dans un projet de loi la répression des outrages faits à la religion. Au mois d'octobre 1819, il reçut le cordon bleu. Malgré son âge avancé et ses infirmités, Laluzerne partageait son temps entre l'étude et les

exercices de piété. Il se levait à quatre heures du matin, et observait un régime austère. Depuis long-temps, sa santé déperissait. Attaqué d'une maladie qui a duré cinquante-cinq jours, et sentant approcher sa dernière heure, il réclama aussitôt les secours de la religion, et les reçut en présence de sa famille, à laquelle il adressa une pieuse exhortation. Laluzerne conserva toute sa présence d'esprit, jusqu'au moment de sa mort, arrivée le 21 juin 1821, à l'âge de 83 ans. Son corps a été scellé dans un cercueil de plomb et déposé à côté de celui de l'abbé Legris-Duval, dans un caveau de l'église des Carmes de la rue Vaugirard. M. Cortois de Pressigny, archevêque de Besançon, a prononcé à la chambre des pairs l'*éloge* de M. le cardinal de Laluzerne. Cet éloge a été inséré dans le *Moniteur* du 26 juillet 1821.... « A l'expérience des vieillards, dit l'*Ami de la religion et du roi*, tom. 28, p. 232, il joignait la vivacité de la jeunesse et la piété la plus vraie; il pratiquait la vertu simplement; après avoir étonné par ses connaissances et sa mémoire les gens les plus instruits, il étonnait encore plus dans l'intimité par sa gaieté franche. Il aimait les enfans et en était aimé. Excellent ami, patriarche de sa famille, il fut constamment sujet fidèle, prélat attaché à ses devoirs, écrivain laborieux, et défenseur zélé des principes de la religion et des droits de l'Eglise. Il a rempli avec honneur une longue carrière, et laisse au dedans et au dehors de son diocèse le souvenir de ses qualités et de ses services. » On a de lui : | *Oraison funèbre de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne*, 1775, in-4° et in-12 ; | *Oraison funèbre de Louis XV, roi de France*, 1774, in-4° et in-12 ; | *Instruction pastorale sur l'excellence de la religion*, Langres, 15 avril 1786, in-12 ; *ibid.*, 1809 ; Paris, société typographique, 1810 ; Blaise et Potel, 1818 ; Lyon, Rusand, 1810-1815 ; traduit en italien par Gio. Prodosimo Zabeo, Venise, 1799, in-8° ; *ibid.*, Carti, 1810 ; | *Institutions sur le rituel de Langres*, Besançon, Couché ( sans date ), 1786, in-4° ; Paris, Méquignon fils aîné, 1817, in-4° ; | *Examen de l'instruction de l'Assemblée nationale, sur l'organisation prétendue civile du clergé*, 1791, 70 pages ; | *Considérations sur divers points de la morale chrétienne*, Venise, Carti, 1799, 5 volumes in-12 ; Lyon, 1816, 4 volumes in-12 ; | *Explications des évangiles, des dimanches et de quelques-unes des prin-*



*cipales fêtes de l'année, 1807-1816, 1822, 4 vol. in-12; | Dissertations sur les églises catholique et protestante, 1816, 2 vol. in-12; | Eclaircissemens sur l'amour pur de Dieu, 1815, in-12, de 214 pages. | Dissertation sur la loi naturelle, in-12; | Dissertation sur la spiritualité de l'âme, et sur la liberté de l'homme; | Considérations sur l'état ecclésiastique, Paris, société typographique, 1810, in-12; | Dissertation sur l'instruction publique, Paris, 1816, in-8°; | Sur la responsabilité des ministres, 1816, in-8°; | Projet de loi sur les élections, *ibid.*, Egron, 1820, 2 feuilles. Laluzerne est auteur de beaucoup d'autres ouvrages, parmi lesquels les *Dissertations* imprimées à Langres, de 1802 à 1808, chez Bournot, forment 11 tom. en 6 vol. in-12. Il a laissé en manuscrit un traité théologique sur le *prêt à intérêt*, pouvant former 3 vol. in-8°, et un traité concernant la *supériorité des évêques sur les prêtres*. Ce prélat a fourni en outre plusieurs articles aux journaux intitulés : *Le Conservateur* et *La Quotidienne*, dont le premier a cessé de paraître en 1823. L'histoire ecclésiastique le rangera parmi les défenseurs les plus zélés de la religion et du trône; les raisonnemens sans réplique répandus dans ses écrits, sont présentés avec chaleur, avec force, avec onction, dans un style attrayant, et ont produit dans le clergé français les effets les plus salutaires. Le cardinal de Laluzerne avait deux frères, CÉSAR-HENRI qui fut ministre de la marine sous Louis XVI, et ANNE-CÉSAR qui fut ambassadeur à la cour de Londres.*

LAMARCHE (JEAN-FRANÇOIS), jésuite, né en Bretagne en 1700, s'est distingué par des ouvrages dont la justesse et la solidité font le principal mérite; tels sont : *la Foi justifiée de tous reproches de contradiction*, 1762, in-12; *Instructions dogmatiques sur les indulgences*, 1751, in-12. On a encore de lui un *Discours sur la géométrie*. Il mourut en 1765.

\* LAMARCK (JEAN-BAPTISTE-PIERRE-ANTOINE de MONET, chevalier de), qu'on pourrait surnommer le *Linnée français*, membre de l'académie des sciences, professeur au Jardin des Plantes, naquit le 1<sup>er</sup> août 1744, à Bazentin en Picardie, d'une famille noble fort ancienne. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il quitta le séminaire à la mort de son père, et entra au service à l'âge de dix-sept ans dans le régiment de Beaujolais, avec lequel il fit la guerre de sept ans. Sa conduite à la

journée de Filinghausen (16 juillet 1761) fut si brillante, que le général en chef, le maréchal de Broglie, le nomma officier sur le champ de bataille, malgré les ordres du duc de Choiseul, ministre de la guerre qui avait enjoint de ne faire aucune promotion. Son grade lui fut confirmé; mais un accident grave qui lui survint, tandis qu'il était en garnison à Toulon, l'obligea de venir se faire traiter à Paris, et le porta même à renoncer au service en 1765. La médecine occupa alors son attention et il l'étudia pendant quatre ans, pour se créer par elle des ressources qu'il ne trouvait pas dans sa fortune qui était très médiocre. Il l'abandonna ensuite pour la botanique, et la *Flore-Française* fut le résultat de ses travaux. Cet important ouvrage ayant reçu de l'académie française la plus brillante approbation, le gouvernement, à la sollicitation de Buffon, le fit imprimer à ses frais, en 1778. Lamarck déclara avec franchise que M. Haüy avait donné à son style le fini et l'élégance qui lui manquaient. Buffon chargea aussi Daubenton de composer pour ce livre un *Discours préliminaire*, où seraient exposées les idées de l'auteur. En 1781, Lamarck fut commissionné comme botaniste par le gouvernement, et parcourut successivement les Pays-Bas, la Hollande, la Prusse, l'Allemagne, la Hongrie, etc., pour en visiter les musées, les jardins botaniques, et spécialement les mines; il visita surtout avec un soin particulier les mines de Chemnitz, illustrées par les beaux ouvrages d'Agricola, et celles du Hartz que les découvertes de Werner ont rendues célèbres. Lorsqu'il fut de retour à Paris, J.-J. Rousseau l'admit à ses herborisations, et il s'occupa de rédiger la partie botanique de l'Encyclopédie méthodique, publiée par Panckoucke. Son premier demi volume parut en 1783, et le second en 1788. Des difficultés s'étant élevées entre l'auteur et l'éditeur, ce fut M. Poiret qui, long-temps après, termina l'ouvrage. Lamarck fut adjoint, en 1788, à Daubenton, dans la garde du cabinet du roi, sous le titre de conservateur des herbiers, et nommé sous-démonstrateur. Il passa, avec assez de sécurité, le règne de la terreur; et, dès que le calme parut revenir, il proposa un projet d'organisation du Muséum, qui avait pour but de soustraire ce corps enseignant à l'autorité d'un chef unique, en même temps qu'à la domination des médecins; son projet, d'abord froidement accueilli, fut ensuite largement mis à

contribution, quand on rédigea le décret d'institution du Muséum qui parut en 1793. Desfontaines, professeur de botanique dès le temps de Buffon, fut maintenu dans son poste. La chaire de botanique rurale avait été donnée à Antoine de Jussieu, fils du célèbre Bernard de Jussieu, de sorte que pour placer Lamarck, on ne trouva d'autre expédient que de partager l'enseignement de la zoologie : Geoffroy-Saint-Hilaire eut la partie des animaux vertébrés, et la classe des animaux invertébrés, dont l'étude étoit presque dédaignée, échut à Lamarck. Il étoit lui-même étranger à cette partie de la science; mais telles furent la persévérance et la sagacité qu'il apporta dans ses études nouvelles, et l'habileté de ses laborieuses investigations, qu'au bout d'un an il fut en état de faire son cours, et qu'on lui dut plus tard sur la matière un des meilleurs ouvrages de l'histoire naturelle moderne, je veux parler du *Traité des animaux invertébrés*, dont le premier volume parut en 1815. Lamarck s'étoit aussi occupé de météorologie, et, dès 1778, il avait soumis à ce sujet des observations à l'académie des sciences qui lui avait donné des encouragemens. Dominé par cette idée que la lune exerçait une action bien marquée sur notre atmosphère, qu'elle amenait les changemens de temps, et qu'ainsi en combinant ses phases avec ses différens degrés d'éloignement de la terre et son obliquité, il n'étoit point impossible de prédire, avec quelque précision, les changemens de temps, il commença à publier son *Annuaire météorologique*, auquel il dut bientôt renoncer (1). La physique et la chimie prirent une part de son temps, et il donna ses *Recherches sur les causes des principaux faits physiques* où l'on trouve des idées singulières, qui ont eu très peu de partisans, et que nous ne pouvons suivre et relever ici. Lamarck devint aveugle, dans ses dernières années, par suite d'une cataracte qui, dès 1818, l'avait obligé de se faire remplacer dans sa chaire de zoologie par Latreille (voyez LATREILLE). Il se rendait néanmoins assidument aux séances de l'académie, pour y recevoir son jeton de

présence, auquel l'état de sa fortune qu'il avait négligée, ne lui permettait pas de renoncer. L'académie décida, en 1825, sur la proposition de Fourier, qu'il en jouirait quoique absent. Le chevalier de Lamarck est mort à Paris, le 19 décembre 1829, laissant les ouvrages dont les titres suivent : | *Flore française ou Description succincte de toutes les plantes qui croissent en France*, Paris, 1778, 3 vol. in-8°; ibid., 1795; nouvelle édition, par MM. de Lamarck et Decandolle, Paris, 1805, 5 vol. in-8°; | *Annuaire météorologique pour l'an 8 de la république française*, Paris, 1799-1810, in-12. Il n'a paru que onze numéros de ce recueil; | *Hydrologie*, Paris, 1801, in-8°; traduit en allemand, par Wrede, Berlin, 1805, in-8°; | *Recherches sur les causes des principaux faits physiques*, Paris, 1801, 2 vol. in-8°; | *Système des animaux sans vertèbres*, Paris, 1801, un vol. in-8°; traduit en allemand, par Froriep, sous le titre de : | *Nouveau système de conchyliologie de Lamarck*, Weimar, 1807, in-8°; | *Recherches sur l'organisation des corps vivans, particulièrement sur leur origine, sur la cause de leur développement, des progrès de leur composition et celle qui amène la mort*, Paris, 1802, in-8°; | *Philosophie zoologique*, Paris, 1809, 2 vol. in-8°; | *Extrait des cours de zoologie sur les animaux sans vertèbres*, Paris, 1812, in-8°; | *Système analytique des connaissances positives de l'homme*, Paris, 1810, in-8°; | *Histoire naturelle des animaux sans vertèbres*, Paris, 1815-1822, 7 vol. in-8°; | *Histoire naturelle des végétaux classés par familles*, Paris, 1802 et 1826, 15 vol. in-18. Les deux premiers volumes seulement sont de Lamarck; les treize derniers sont de M. Brisseau-Mirbel. Lamarck est encore auteur des premiers volumes du *Dictionnaire de botanique*, et des *Illustrations generum*, faisant partie de l'Encyclopédie méthodique. On a encore de lui plusieurs mémoires insérés parmi ceux de l'académie des sciences, et du muséum d'histoire naturelle, et il a coopéré au *Journal de physique*, ainsi qu'au *Journal d'histoire naturelle*, qui commença en 1772, et n'eut que deux volumes. On a voulu donner les noms de *Monetia* et de *Lamarckea* à des plantes qui ne les ont point retenus, à l'exception d'une graminée auquel Manch a donné le second de ces deux noms.

LAMARE. Voyez MARE.

LAMARQUE (le comte MAXIMILIEN),

(1) On alla dire à Napoléon qu'un membre de l'institut composait des *Almanachs*, et que cette circonstance pouvait jeter de la déconsidération sur le corps. L'empereur en fit des reproches à l'auteur, dans une réception de l'institut, et l'*Annuaire météorologique* cessa de paraître.

lieutenant-général, grand-officier de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, fils d'un membre de l'assemblée Constituante, né à St.-Sever, département des Landes, le 21 juillet 1770, s'enrôla comme simple soldat en 1792, et devint au bout de quelques mois, capitaine des grenadiers de Latour d'Auvergne. Il fit la campagne de 1795, à l'armée des Pyrénées-Orientales, et reçut deux blessures graves en arrêtant, le 5 février, une colonne espagnole avec une seule compagnie. Plus tard, il s'empara de Fontarabie à la tête de 200 grenadiers, fait d'armes qui lui valut le grade d'adjudant-général. Employé depuis aux armées d'Angleterre et du Rhin, il fut nommé général de brigade en 1804, et se distingua en cette qualité à la bataille de Hohenlinden. Après la paix de Lunéville, il commanda une division sous les ordres de Leclerc; fit la campagne d'Allemagne de 1805, et rejoignit ensuite les troupes qui marchaient sur Naples. Dans ce voyage du Nord au Midi il se vit exposé plusieurs fois à de grands dangers, surtout en traversant les montagnes du Tyrol et les frontières du royaume de Naples, où il fut attaqué par 50 brigands, que commandait le fameux Fra-Diavolo. L'armée française ouvrit la campagne de Naples, par le siège de Gaète où Lamarque se fit remarquer. Chargé en 1807 de réduire les insurgés calabrois, il prit d'assaut Cernotta, battit près de Marattica 1200 anglais qui étaient débarqués pour soutenir l'insurrection, obligea la ville de capituler, et fit 1200 prisonniers. Ces brillants services lui valurent le grade de général de division. Le roi Joseph le nomma son chef d'état-major; Joachim, qui succéda à Joseph sur le trône de Naples, chargea Lamarque de prendre Caprée, où commandait sir Hudson-Lowe, celui-là même qui depuis s'est fait à Sainte-Hélène un autre genre de célébrité. Lamarque partit avec 1800 hommes d'élite, et, après des prodiges d'audace et de valeur, força les assiégés à capituler. Salicetti, ministre de Naples, disait en parlant de Caprée: « J'y ai trouvé les Français, mais je ne puis pas croire qu'ils y soient entrés. » Après cette brillante expédition, que Napoléon lui-même admira, Lamarque fut appelé dans la haute Italie où il eut le commandement d'une division dans l'armée du vice-roi. Il se distingua dans cette nouvelle campagne à Villa-Nova, sur les bords de la Piave, à Laybach, à Engen-

dorfen, à Wagram, où il eut quatre chevaux tués sous lui. C'est dans cette campagne que Napoléon le nomma grand-officier de la légion d'honneur. Après la journée de Wagram, le général Lamarque fut envoyé à Anvers, où il rendit de nouveaux services. Employé en 1812 dans la campagne de Russie, il fut rappelé ensuite en Espagne, et pendant trois ans de périls et de succès il fit preuve de désintéressement et d'humanité. Rentré en France après la première restauration, Lamarque fut nommé chevalier de St.-Louis le 27 juillet 1814. Au retour de l'île d'Elbe, Napoléon lui donna successivement le commandement de Paris et celui d'une forte division sur les frontières de la Belgique; et enfin, dans le mois de mai, il fut nommé général en chef de l'armée de la Vendée. Il débuta par prendre des mesures sévères contre les partisans des royalistes vendéens; mais, dans le cours de cette campagne, il se montra généreux autant qu'habile; plus jaloux d'épargner les Vendéens que de les détruire, il leur écrivait le 9 juin: « Je ne rougis pas de vous demander la paix; » car, dans les guerres civiles, la seule gloire est de les terminer. » Après avoir obtenu quelques succès à Laroche-Servière, il réussit à opérer une pacification dont les articles furent signés à Chollet, le 26 juin 1815. Le lendemain MM. Duchesne et Duperrat vinrent lui porter de la part de MM. de Sapinaud et La Rochejaquelein, le vœu unanime des Vendéens de se réunir à ses troupes et de combattre sous ses ordres comme français, pour s'opposer à toute tentative des puissances qui aurait pour but le démembrement de la France. Après le retour du roi, le général Lamarque fut compris dans la seconde liste de l'ordonnance du 26 juillet, et se retira d'abord à St.-Sever, sous la surveillance du ministre de la police. Il se réfugia ensuite à Bruxelles où le roi Guillaume lui fit un accueil distingué: le prince d'Orange s'entretenait avec lui dans les jardins de Tervuren. Rappelé en France en 1820, le général Lamarque habita Paris et se livra dès lors à la culture des lettres. Il publia quelques brochures qui furent remarquées. Il fit paraître d'abord un ouvrage sur la nécessité d'une armée permanente, avec un projet d'une organisation d'infanterie plus économique que celle qui avait été adoptée jusqu'alors. En 1825, il donna un *mémoire sur*

Les avantages d'un canal de navigation parallèle à l'Adour, considéré sous les rapports agricole, commercial et militaire, Paris, in-8°, et en 1826 il publia une brochure sous ce titre : *de l'Esprit militaire en France, des causes qui contribuent à l'éteindre, de la nécessité et des moyens de le ranimer*, Paris, in-8°; 2<sup>e</sup> édit., même année et même format. En 1829, Lamarque fut élu à la chambre des députés par le département des Landes. Il siégea au côté gauche, et partagea l'exaltation de ceux de ses collègues qui occupaient le même banc; il prit la parole dans presque toutes les questions importantes qui s'agitèrent à la tribune, et défendit les intérêts de ses anciens compagnons d'armes, en faveur desquels il réclama constamment l'attention du gouvernement. Il a traité la plupart des questions d'administration militaire, avec la justesse et la clarté que l'on devait attendre d'un orateur habile et d'un savant militaire. Le général Lamarque a rendu un éclatant hommage à la campagne de 1823, qui fut dirigée, selon ses expressions, par Mgr. le Dauphin, « avec une habileté » et une prudence admirables. » Quelque temps après la révolution de 1830, il fut de nouveau envoyé dans les départemens de l'Ouest; mais il commençait à peine des opérations dont on se promettait d'heureux succès, qu'il fut rappelé et réformé. Depuis cette époque, il se livra exclusivement à ses fonctions de député. Il siégeait pour la quatrième fois à la chambre, lorsqu'il mourut à Paris, le 3 juin 1832. Ses obsèques eurent lieu le 5 juin. Le convoi se composait d'une foule immense; le maréchal Clauzel au nom de l'armée, M. Mauguin au nom de la chambre des Députés et le général Lafayette prononcèrent des discours sur sa tombe; le général polonais Uminski, le nonce Lelewel, le général portugais Saldanha, rendirent hommage au défenseur de leur cause. Mais un tumulte inattendu troubla cette fête funèbre. Le bonnet rouge fut arboré, et pendant deux jours la capitale fut ensanglantée. La postérité retransmettra sans doute quelque chose aux éloges donnés au général Lamarque comme orateur. On lui a reproché de viser trop souvent à l'effet, et chez lui l'homme politique valait mieux que l'écrivain. Il a du reste dans sa vie militaire assez de titres qui le recommandent à l'estime de la postérité. Le général Lamarque a été un des rédacteurs du *Journal des*

*sciences militaires*, et un des collaborateurs de l'*Encyclopédie moderne*, publiée par M. Courtin : il a fourni à cet ouvrage les articles *Armée, Bataille, Combat*, qui ont été imprimés séparément.

\* LAMARTILLIÈRE (N..., comte de) général d'artillerie et pair de France, né en 1752, entra au service en 1757, en qualité de sous-lieutenant d'artillerie, fit la guerre de sept ans, et fut ensuite envoyé à la Guadeloupe. En 1789 il était de retour en France, et fut nommé colonel dans son arme. Il fit les premières campagnes de la révolution, et obtint le grade de maréchal-de-camp. Chargé du commandement de l'artillerie à l'armée des Pyrénées orientales, il concourut à la conservation de Perpignan, dirigea avec habileté la défense du fort Bellegarde, et fut blessé du même coup qui, le 17 novembre 1794, fit périr le général Dugommier (Voyez DUGOMMIER). Il contribua aussi à la prise du fort la Trinité et de la citadelle de Roses. Ses succès lui valurent le grade de général de division : il continua à se signaler dans les armées de Rhin-et-Moselle, d'Allemagne et d'Italie, fut nommé sénateur en 1802, et reçut en 1805 la sénatorerie d'Agen. Louis XVIII le nomma pair de France et l'appela au conseil de perfectionnement et d'inspection de l'école polytechnique. Le général Lamartillière est mort en 1819, âgé de 87 ans. Il avait acquis la réputation d'un des plus savans et des plus habiles officiers de son arme. On a de lui les ouvrages suivans : | *Recherches sur les meilleurs effets à obtenir de l'artillerie*, 1812, 2 vol. in-8°; | *Réflexions sur la fabrication en général des bouches à feu*, Paris, 1817, in-8°. Ces ouvrages sont très estimés.

\* LAMARTINE aîné (N... de), né à Mâcon, en l'an 1750, mort dans cette ville en 1827, servit quelques années dans les cheveu-légers de la maison du roi, se retira de bonne heure du service et se livra à l'étude des sciences. Chimiste, physicien, agronome, il possédait aussi l'histoire, et était surtout curieux d'antiquités. La révolution le surprit au milieu de ses paisibles occupations : persécuté, et emprisonné avec toute sa famille, il soutint ces épreuves avec courage et reprit ses études en recouvrant sa liberté. Il était correspondant de la société royale des antiquaires de France, et il a enrichi le recueil de cette société d'un

mémoire sur un sépulcre *sub ascia*, trouvé à Mâcon le 24 juillet 1814 (tome premier, 1817) et d'un autre mémoire sur quelques médailles. Les cahiers des académies de Mâcon et de Lyon contiennent aussi plusieurs de ses productions. Lamartine appartenait à la même famille que le poète de ce nom qui illustre aujourd'hui notre littérature.

\* LAMB (lady CAROLINE), fille de lord Ponsonby comte de Berborough, née en 1785, épousa l'an 1805, à l'âge de 20 ans, William Lamb, depuis lord Melbourne, et mourut d'hydropisie le 27 janvier 1828. Ce qui l'a rendue célèbre, ce sont ses liaisons avec lord Byron : il paraît que le commerce d'intimité qui s'établit entre cette femme spirituelle, et le dernier, peut-être le plus grand poète de la Grande-Bretagne, dura trois ans, après lesquels celui-ci la délaissa. Alors lady Lamb publia un premier roman, intitulé *Glenarvon*, dans le héros duquel le public a reconnu généralement lord Byron. Elle en a publié deux autres qui ont pour titre, *Graham*, *Hamilton* et *Ada Reis*. Ses ouvrages sont pleins d'imagination et d'originalité ; mais ils sont remplis d'in vraisemblance souvent extravagante. Lady Lamb connaissait le latin, le grec et plusieurs langues vivantes : elle aimait la littérature avec passion.

\* LAMBALLE (MARIE-THÉRÈSE-LOUISE de SAVOIE-CARIGNAN, princesse de) née à Turin, le 8 septembre 1749, fille de Louis-Victor-Amédée-Joseph, prince de Carignan, et de Catherine Henriette, princesse de Hesse-Rinfeld-Rottembourg, femme douée d'éminentes vertus, épousa, à l'âge de seize ans, Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon-Penthièvre, prince de Lamballe, dont elle devint bientôt après veuve sans en avoir eu d'enfants. Ce prince était mort à 20 ans, en 1768, au milieu de ses débauches. Malheureuse pendant son court mariage, elle s'était liée de bonne heure avec la reine Marie-Antoinette, et ces deux princesses se confiaient leurs chagrins mutuels ; car la reine prévoyait les malheurs de la révolution française, et en était effrayée. Sa place de surintendante de la maison de Marie-Antoinette la mettait continuellement en relation avec toute la cour, dont elle était l'ornement par ses grâces et par sa beauté. Aux premiers troubles qui agitèrent Paris, la reine craignant pour la sûreté de son amie, l'engagea à partir pour l'Angleterre ; mais la princesse de

Lamballe ne consentit qu'avec la plus grande peine à cette triste séparation : les uns disent qu'elle ne s'y décida que lorsqu'elle eut été informée du départ prochain du roi pour Varennes ; les autres prétendent qu'elle ne fut pas mise dans cette confiance. Cependant elle partit le même jour, 20 juin 1791 pour Dieppe, d'où elle s'embarqua pour l'Angleterre ; elle y fut accueillie avec tous les égards dus au malheur et à la beauté. Elle eût pu traverser, sur cette terre hospitalière, l'époque de notre révolution. Mais lorsqu'elle eut appris que Louis XVI avait été ramené à Paris, et qu'il avait accepté la constitution, dès lors elle voulut revenir en France partager les dangers de la famille royale. Elle devint la compagne inséparable de Marie-Antoinette, et lorsque la reine fut arrêtée, elle la suivit dans sa prison du Temple (15 août 1792). Elle n'y passa que quelques jours. Arrachée de la tour le 19 août, et conduite à la prison de la Force, à l'instant où l'on préparait les massacres, dans lesquels la commune de Paris avait résolu de la comprendre, on lui annonça, le 5 septembre au matin, lorsque déjà le sang ruisselait à grands flots aux portes de la prison, qu'elle allait être transférée à l'Abbaye. Elle répondit qu'elle aimait autant demeurer dans cette prison que d'aller dans une autre ; mais un garde national, s'approchant de son lit, lui dit avec dureté que sa vie dépendait de son obéissance. Un grand mouvement se manifesta alors dans sa prison ; mais les cris des mourans ne pouvaient encore pénétrer jusqu'à la chambre de madame de Lamballe. Ce mouvement, et surtout la terreur empreinte sur les visages, lui inspirèrent un tel effroi, qu'elle demanda quelques instans pour reprendre ses esprits et s'habiller. Appelant ensuite le garde national pour lui donner le bras, elle fut conduite au tribunal de sang, où siégeaient Hébert, Lhuillier et Cheppy, revêtus de leur écharpe municipale, et assistés des bourreaux qui, les mains, le visage et les habits teints de sang, attendaient impatiemment les victimes. A la vue de cette horrible assemblée, et aux cris des malheureux qu'on égorgait tout près de là, la princesse s'évanouit ; dès qu'elle eut repris connaissance, on lui demanda son nom et ses qualités, et si elle avait eu connaissance des complots de la cour avant le 10 août. On lui adressa plusieurs questions sur la reine. « Hélas !

« s'écria-t-elle, je n'ai rien à répondre. » Mourir un peu plus tôt, un peu plus tard, m'est indifférent. Je suis toute préparée. » — Oh ! dit le président, elle refuse de répondre ; à l'Abbaye ! » — Ce mot était l'arrêt de mort des prisonniers de la Force, comme le mot à la Force était l'arrêt de mort des prisonniers de l'Abbaye. On entraîna aussitôt l'infortunée hors des guichets, et à peine eut-elle passé le seuil de la porte qu'elle reçut un coup de sabre sur le derrière de la tête. Plusieurs voix s'élevèrent dans la foule, qui demandèrent grâce ! grâce ! mais un infâme soldat la terrassa d'un coup de massue. Son corps devint ensuite l'objet des outrages les plus sanglans ; on en sépara la tête ; on lui ouvrit le sein ; son cœur fut arraché, et mis au bout d'un croc de fer. Aussitôt se forma un horrible cortège. Cette tête, à qui la mort n'avait point encore enlevé toute son expression, est placée sur une pique, et le cœur sanglant est traîné dans les ruisseaux ; un fifre et un tambour précèdent les assassins, qui, après avoir parcouru divers quartiers de Paris, passent devant l'hôtel de Toulouse (aujourd'hui la Banque de France), lieu de la résidence de madame de Lamballe, font le tour du jardin du Palais-Royal, et portent l'épouvantable trophée au Temple, sous les yeux de la reine, que les monstres appellent à grands cris pour la rendre témoin de cette scène d'horreur. Belle, douce, obligeante, d'une vertu sans tache, sans intrigue, et modérée au sein de la faveur, madame de Lamballe ne demanda jamais rien pour elle-même. Une fureur aveugle versa son sang, car elle n'avait point d'ennemis ; aucune vengeance personnelle ne s'attachait à elle : on l'égorgea sans la haïr. C'était le cœur de Marie-Antoinette qu'on voulait atteindre, en perçant celui de son amie la plus chère. Ce qui prouve à quel point madame de Lamballe était respectée, c'est que ceux-là même qui la firent assassiner n'osèrent jamais dans leurs libelles calomnier sa mémoire. On a publié en 1826 chez Treuttel et Wurtz un ouvrage très curieux et plein de détails ignorés jusqu'ici : on l'a dit rédigé d'après des notes autographes de la princesse elle-même ; mais l'authenticité en a été contestée par de grands personnages. Nous nous bornerons à en indiquer le titre : *Mémoires relatifs à la famille royale de France pendant la révolution, publiés pour la*

*première fois, d'après le journal, les lettres et les entretiens de la princesse de Lamballe, par une dame de qualité* (madame Catherine Hyde, marquise Govion Broglio Solari), attachée au service confidentiel de cette infortunée princesse, Paris, 2 vol. in-8°.

LAMBECIUS (PIERRE), célèbre bibliographe allemand, né à Hambourg en 1628, fit des progrès si rapides dans la littérature, qu'à l'âge de 49 ans, il publia ses savantes *Remarques* sur Aulu-Gelle. Des voyages dans les différentes contrées de l'Europe répandirent son nom et augmentèrent ses connaissances. De retour à Hambourg, il fut nommé, en 1652, professeur d'histoire, et en 1664, recteur du collège. Deux ans après, il épousa une femme riche, mais vieille, avare et acariâtre. Ne pouvant plus vivre avec cette furie, il passa à Rome, où il embrassa publiquement la religion catholique. Là, le pape Alexandre VII et la reine Christine lui firent un sort heureux. Il oublia aisément sa patrie, où l'envie, après avoir critiqué ses études et ses ouvrages, l'avait accusé d'être hérétique et même athée. Il devint ensuite bibliothécaire, conseiller et historiographe de l'empereur, et mourut dans ce poste à Vienne, en 1680, à 52 ans. Les ouvrages qui honorent sa mémoire sont : | *Origines Hamburgenses ab anno 808* (urbis conditæ epochâ) *ad annum 1292*, Hambourg, 2 vol. in-4°, 1652-1661 ; et in-fol., 1706 et 1710, ouvrage chargé d'érudition. Lambecius promettait à cet ouvrage une continuation, qu'on n'a pas trouvée dans ses papiers. | *Animadversiones ad Codini Origines Constantinopolitanas*, très savantes, Paris, 1655, in-fol. ; | *Commentariorum de bibliotheca cæsarea vindobonensilibri VIII*, 1665-79, 8 vol. in-fol. C'est un catalogue savant des manuscrits de la bibliothèque de l'empereur. Il faut joindre à cet ouvrage le *Supplément* de Darniel de Nessel, 1690, 2 vol. in-fol. ; | *Prodromus historiae litterariæ, et Iter Geltense*, ouvrage posthume, publié en 1710, in-fol., par Jean-Albert Fabricius.

LAMBERT (saint), né vers l'an 640, évêque de Maëstricht, sa patrie, succéda, vers 670, à Théodoret son maître, et fut chassé de son siège après la mort de Childéric II, roi d'Austrasie, l'an 674, par le barbare Ebroïn, qui mourut 7 ans après, Lambert, qui s'était réfugié dans le monastère de Stavelo, fut rétabli sur le trône épiscopal par Pepin d'Héristal l'an

681 : il convertit un grand nombre d'infidèles de la Toxandrie, adoucit leur férocité, et fut tué en 709 par Dodon (suivant les Bollandistes, et en 696 ou 697 selon d'autres), à cause de la liberté avec laquelle il reprit Pepin d'Héristal, qui menait une vie scandaleuse avec Alpaïs. Dodon était parent de cette concubine. D'autres attribuent sa mort à une cause différente; ils prétendent que deux neveux de l'évêque ayant assassiné deux frères de Dodon, celui-ci se vengea par ce meurtre d'un crime auquel cependant Lambert était étranger. Son martyr arriva à Liège, qui n'était qu'un petit village, et qui devint par cet événement une ville considérable, la dévotion des fidèles y ayant attiré beaucoup de peuples. Saint Hubert fut son successeur. La *Bibliothèque historique de France*, t. 1, n° 8746-8760, indique 14 vies de ce prélat. — Il y a eu deux autres saints du nom de Lambert, l'un archevêque de Lyon, mort en 668; l'autre évêque de Vence, mort en 1114. Voyez la *Vie* des saints.

LAMBERT, empereur et roi d'Italie, était fils de Gui, duc de Spolette, auquel il succéda en 894 après avoir été associé au pouvoir en 892. Il eut pour compétiteurs Bérenger et Arnolphe; mais il recouvra sur eux Milan et une partie de la Lombardie; il finit par s'entendre avec Bérenger, et mourut d'une chute de cheval, qu'il fit à la chasse en 898. Ce prince donnait les plus belles espérances, qu'il aurait sans doute réalisées s'il eût régné plus long-temps.

LAMBERT D'ASCHAFFENBOURG célèbre bénédictin de l'abbaye d'Hirschfelden, en 1058, entreprit le voyage de Jérusalem. De retour en Europe, il composa une *Chronique* depuis Adam jusqu'en 1077. Cette chronique n'est qu'un mauvais abrégé jusqu'à l'an 1050; mais depuis 1050 jusqu'en 1077, c'est une histoire d'Allemagne d'une juste étendue. Ce monument fut imprimé à Bâle en 1669, in-fol., avec celui de Conrad de Lichtenau, et dans le premier volume des *Ecrivains d'Allemagne* de Pistorius. Un moine d'Erfurt en a donné une continuation jusqu'à l'an 1472, mais elle est peu estimée. Cette continuation se trouve aussi dans le *Recueil* de Pistorius.

LAMBERT, évêque d'Arras, né à Guines, se distingua tellement par la prédication pendant qu'il était chanoine de Lille, que les Artésiens, désirant séparer leur église de celle de Cambrai, à

laquelle elle était unie depuis 500 ans, l'élurent pour leur évêque en 1112. Urbain II confirma cette élection, et sacra le nouvel évêque à Rome, malgré les oppositions des Cambraisiens. Lambert assista à quelques conciles, et mourut en 1113. Il fut enterré dans sa cathédrale, où on lui mit une épitaphe qui annonce, que « la sainte Vierge était apparue à Lambert, et lui avait donné un cierge qui » avait la vertu de guérir du mal des ardens, alors si commun en France. » On a, dans les *Miscellanea* de Baluze, un *Recueil de chartes et de lettres* concernant l'évêché d'Arras, et qui est attribué à Lambert.

LAMBERT, surnommé *Begh* ou *le Bègue*, à cause de la difficulté de sa prononciation, mourut l'an 1177, à son retour de Rome, où Raoul, évêque de Liège, l'avait envoyé. Ce fut lui qui institua les *béguines* des Pays-Bas; établissement fort répandu dans ces provinces, et qui est de la plus grande utilité à la religion et à la société, en assurant à une multitude de filles les moyens de vivre vertueusement, sans leur ôter la liberté de rentrer dans le monde. Plusieurs auteurs attribuent l'institution des *béguines* à sainte Bègue; on peut voir les raisons de cette attribution dans la *Diplomat. belgica* de Foppens, tom. 2, pag. 948.

LAMBERT (FRANÇOIS), cordelier d'Avignon, où il naquit en 1487, quitta son couvent en 1522 pour prêcher le luthéranisme, et surtout pour avoir une femme. Luther en fit son apôtre dans la Suisse et en Allemagne, et lui procura la place de premier professeur de théologie à Marburg. Il y mourut de la peste en 1550, après avoir publié : | deux *Ecrits*, l'un pour justifier son apostasie, et l'autre pour décrier son ordre, 1523, in-8°. Le premier a été réimprimé avec plusieurs de ses *Lettres* et de ses *Questions théologiques*, dans les *Amœnitates litterarie* de Selhorn; des *Commentaires* sur saint Luc, sur le mariage, sur le Cantique des cantiques, sur les petits Prophètes et sur l'Apocalypse, in-8°; un *Traité* renfermant plusieurs discussions théologiques, sous le titre assez juste de *Farrago*, in-8°. Ce moine apostat se déguisa long-temps sous le nom de *Johannes Serranus*, Jean de Serres. Ses écrits sont aussi bouffis d'emportement que vides de raison. Il était contemporain du trop fameux Zwingle, avec lequel il eut plusieurs conférences sur divers points de doctrine. La liste

de ses ouvrages est dans le tome 59 des *Mémoires* de Nicéron.

LAMBERT (MICHEL), musicien français, né en 1610, à Vivonne, petite ville en Poitou, mort à Paris en 1696, excellait à jouer du luth, et mariait, avec beaucoup d'art et de goût, les accens de sa voix au son de l'instrument. Il fut pourvu d'une charge de maître de musique de la chambre du roi. Il a fait quelques petits *motets*, et a mis en musique des *Leçons de ténèbres*. On a encore de lui un *Recueil* contenant plusieurs airs à une, deux, trois et quatre parties, avec la basse continue. Ce musicien était très estimé, et l'on peut lire à ce sujet Boileau, dans sa 5<sup>e</sup> Satire. La Fontaine en parle dans la 5<sup>e</sup> Fable du livre XI, et Titon du Tillet lui a consacré une *Notice* dans son *Parnasse français*.

LAMBERT (JEAN OU JOHN), général des troupes d'Angleterre sous la tyrannie de Cromwell, exerçait les fonctions d'avocat lors des premiers démêlés de Charles I<sup>er</sup> et de son parlement. Ayant embrassé le parti des républicains, il obtint un rang dans l'armée, signala sa valeur dans différentes occasions, et eut les qualités d'un chef de parti. Il accompagna Cromwell en Ecosse, où il remporta une importante victoire dans le comté de Fife, et eut une grande part à celle de Worcester, qui détruisit les espérances du prince Charles, depuis Charles II. Cromwell ayant cassé le parlement l'an 1653, établit un conseil dont il nomma chef Lambert, lorsque lui-même fut déclaré protecteur de la république. Lambert, qui avait contribué à lui obtenir cette dignité, dans laquelle il espérait lui succéder, empêcha qu'il ne fût déclaré roi. Cromwell le regarda dès lors comme son rival, et lui ôta le généralat. Après la mort du protecteur, arrivée en 1658, Lambert se ligua avec le chevalier Vane contre le parlement et contre le nouveau protecteur, Richard Cromwell, fils d'Olivier. Il s'opposa ensuite de toute sa force au rétablissement de la monarchie; ses intrigues furent inutiles. Son armée ayant été défaite, il fut pris par le général Monk, qui le fit mettre dans la tour de Londres avec Vane, son complice. Il fut condamné à mort l'an 1662; mais le roi modéra cette sentence, et se contenta de reléguer Lambert dans l'île de Guernesey, où il mourut trente ans après, totalement oublié, et ayant embrassé la religion catholique.

LAMBERT (ANNE-THÉRÈSE de MARGUENAT de COURCELLES, inarquisede), naquit à Paris, vers 1647, d'un maître des comptes. Elle perdit son père à l'âge de trois ans. Sa mère épousa en secondes noces le facile et ingénieux Bachaumont, qui se fit un devoir et un amusement de cultiver les heureuses dispositions qu'il découvrit dans sa belle-fille. Cette aimable enfant s'accoutuma dès lors à faire de petits extraits de ses lectures. Elle forma peu à peu un trésor littéraire propre à assaisonner ses plaisirs et à la consoler dans ses peines. Après la mort de son mari, Henri Lambert, marquis de Saint-Bris, qu'elle avait épousé en 1666, et qu'elle perdit en 1686, elle essuya de longs et cruels procès, où il s'agissait de toute sa fortune. Elle les conduisit et les termina avec toute la capacité d'une personne qui n'aurait point eu d'autre talent. Libre enfin, et maîtresse d'un bien considérable, qu'elle avait presque conquis, elle établit dans Paris une maison où il était honorable d'être reçu : c'était la seule, à un petit nombre d'exceptions près, qui se fût préservée de la maladie épidémique du jeu, et où l'on se rendit pour parler raisonnablement. Aussi les gens frivoles lançaient, quand ils pouvaient, quelques traits malins contre la maison de M<sup>me</sup> de Lambert, qui, très délicate sur les discours et sur les opinions du public, craignait quelquefois de donner trop à son goût. Cette dame illustre mourut le 12 juillet 1755, à 86 ans. Ses principaux ouvrages sont : | *Les Avis d'une mère à son fils et d'une mère à sa fille*, 1727, in-12, 3<sup>e</sup> édit. Ce ne sont point des leçons sèches qui sentent l'autorité d'une mère; ce sont des préceptes donnés par une amie, et qui partent du cœur. C'est un philosophe aimable, qui sème de fleurs la route par laquelle il veut faire marcher ses disciples, qui s'attache moins aux frivoles définitions des vertus qu'à les inspirer en les faisant connaître par leurs agréments. Tout ce qu'elle prescrit porte l'empreinte d'une âme noble et délicate, qui possède, sans faste et sans effort, les qualités qu'elle exige dans les autres. On sent partout cette chaleur du cœur qui seule donne le prix aux productions de l'esprit. Les *Avis d'une mère à sa fille* ont été traduits en allemand. Cette traduction, avec une version française littérale interlinéaire, a été publiée par M. Boulard, Paris, 1800, in-8° : | *Nouvelles réflexions sur les femmes*, ou *Métaphysique d'amour*; elles



sont pleines d'imagination, de finesse et d'agrément; | *Traité de l'amitié*. L'ingénieux auteur peint les avantages, les charmes, les devoirs de l'amitié, avec autant de vérité que de délicatesse; | *Traité de la vieillesse*, non moins estimé que celui de l'amitié; | *La Femme ermite*, petit roman extrêmement touchant; | des *Morceaux détachés de morale ou de littérature*. C'est partout le même esprit, le même goût, la même nuance; il y a quelquefois, mais rarement, du précieux. Les *Oeuvres* de madame Lambert ont été recueillies, 1748, 2 vol. in-12 avec un abrégé de sa *Vie*, et 1815, 2 vol. in-18.

LAMBERT (JOSEPH), fils d'un maître des comptes, naquit à Paris en 1654, prit le bonnet de docteur de Sorbonne, et obtint le prieuré de Palaiseau, près de Paris. L'église de Saint-André-des-Arcs, sa paroisse, retentit long-temps de sa voix douce et éloquente. Il eut le bonheur de convertir plusieurs calvinistes et plusieurs pécheurs endurcis. Il donna tant à Paris qu'à Amiens des conférences qui ont été imprimées. Sa charité pour les pauvres allait jusqu'à l'héroïsme : ils perdirent le plus tendre des pères, le plus sage consolateur, et le plus généreux protecteur, lorsque la mort le leur enleva le 31 janvier 1722, à 68 ans. Ce fut à la réquisition de ce saint homme, que la Sorbonne fit une déclaration qui rend nulles les thèses de ceux qui s'y seraient nommés titulaires de plusieurs bénéfices. On a de lui : | *L'Année évangélique*, ou *Homélies*, 7 vol. in-12. Son éloquence est véritablement chrétienne, simple, douce et touchante. Tous ses ouvrages sont marqués au même coin, et l'on ne peut trop les recommander à ceux qui sont obligés par état d'instruire le peuple. Si le style en est négligé, on doit faire attention qu'il écrivait pour l'instruction des gens de la campagne, et non pour les courtisans. | *Des Conférences*, en 2 vol. in-12, sous le titre de *Discours sur la vie ecclésiastique*; | *Épîtres et évangiles de l'année*, avec des réflexions, en 1 vol. in-12; cet ouvrage a été réimprimé en 2 parties en 1831, et chaque partie a 2 vol. in-12; | *Les Ordinations des saints*, in-12; | *La manière de bien instruire les paves*, in-12; | *Histoires choisies de l'ancien et du nouveau Testament*, 1 vol. in-12 : recueil utile aux catéchistes; | *Le Chrétien instruit des mystères de la religion et des vérités de la morale*; | *Instructions courtes et familières* pour tous les dimanches

et principales fêtes de l'année, en faveur des pauvres, et particulièrement des gens de la campagne; | *Instructions sur le Symbole*, 2 vol. in-12, réimprimés en 1831, 5 vol. in-12; *sur les commandemens de Dieu et de l'Eglise*, 2 vol. in-12; | *Deux Lettres sur la pluralité des bénéfices*, contre l'abbé Boileau. *L'Ami de la religion* a rendu un compte avantageux de ces ouvrages qu'il recommande aux pasteurs et aux fidèles.

LAMBERT (CLAUDE-FRANÇOIS), compilateur fécond et laborieux, né à Dôle, eut la cure de St.-Etienne, dans le diocèse de Rouen, qu'il abdiqua ensuite. Il vint à Paris, et s'y mit aux gages des libraires, pour lesquels il compila divers ouvrages, qui lui coûtaient peu, et qui ne valaient pas ce qu'ils lui coûtaient. Les principaux sont : | *Le nouveau Télémaque*, ou *Mémoires et aventures du C. de\*\*\* et de son fils*, 3 vol. in-12; | *La Nouvelle Marianne*, 3 vol. in-12; | *Mémoires et aventures d'une femme de qualité*, 3 vol. in-12. On voit que, dans ces divers romans, il a cherché à persuader qu'il copiait de bons modèles; mais cela ne paraît que dans le titre, et c'est à ce titre qu'ils ont dû tout leur succès. Ils sont dénués d'imagination et d'élégance : | *L'infortunée Sicilienne*, in-12; | *Recueil d'observations curieuses sur les mœurs, les coutumes, les arts et les sciences des différens peuples de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique*, Paris, 1749, 4 vol. in-12; | *Histoire générale civile, naturelle, politique et religieuse de tous les peuples du monde*, Paris, 1750, 14 vol. in-12, qui se relie en 15. Il a réuni dans ce livre tout ce qui se trouve répandu dans les différens voyageurs; mais il manque d'exactitude dans les faits et de grâce dans la narration. | *Histoire littéraire de Louis XIV*, 3 vol. in-4°, qui lui valut une pension : ce n'est qu'une compilation indigeste et mal écrite des *Mémoires* de Nicéron, des *Eloges* des différentes académies, des jugemens des journalistes. L'auteur y a mis des *Discours* préliminaires sur les progrès de chaque science sous le règne illustre de Louis le Grand; mais ces discours, vides de pensées, ne sont pleins que de phrases emphatiques. Cet ouvrage a été traduit en allemand, Copenhague, 1759, 3 vol. in-8°. | *Histoire de Henri II*, 2 vol. in-12; | *Bibliothèque de physique*, 7 vol. in-12; | *Mémoires de Pascalilla*, in-12, mauvais roman, etc. Il mourut à Paris en 1765. La manie compilatrice de l'abbé Lambert

est devenue parfaitement épidémique. Cette nuée épaisse de brochures de tous les genres, et ces romans plus ou moins encyclopédiques qui inondent la terre, sont un effet de cette maladie.

\* LAMBERT (GEORGES), peintre anglais et graveur à l'eau-forte, né dans le comté de Kent, en 1710, mort à Londres en 1765. Il réussissait très bien dans le paysage. Il avait pris pour modèle Wootton, et surtout le Guaspere, qu'il s'efforça d'imiter. On cite de lui deux *paysages d'Angleterre*, d'un bel effet; et deux *vues*, l'une de la ville de Douvres, l'autre du château de Saltwood. Ces quatre tableaux ont été gravés avec beaucoup de perfection par James Mason. Lambert a gravé à l'eau-forte un *paysage orné de ruines et de figures*, in-4°; et trois *petites figures* dédiées à James Robinson de Wandsworth. Ces estampes sont rares.

LAMBERT (JEAN-HENRI), mathématicien, naquit à Mulhausen, en Alsace, vers l'an 1728, et mourut à Berlin de consommation, le 25 septembre 1777. Fils d'un pauvre tailleur chargé d'une nombreuse famille, il ne put d'abord satisfaire son goût pour l'étude; cependant il alla dans une école gratuite où on lui donna les élémens des langues latine et française: le reste, il l'apprit seul et dans les livres; et telle était sa facilité qu'il parvint à connaître à fond, le grec, le latin, l'anglais, l'allemand, la physique, la mécanique, l'astronomie, la théologie, la philosophie, l'éloquence et même la poésie. Son esprit avait quelque chose de singulier et d'original. Ayant été présenté au roi de Prusse, et interrogé par ce prince sur ce qu'il *pourrait entreprendre en fait de science, astronomie, histoire, ou enfin quelque autre partie*, il répondit tout. Quoique cette réponse prévint contre lui, le prince l'excusa, sans doute à raison de la légèreté et de la suffisance du siècle, dont les jeunes gens se défendent difficilement, et lui fit accueil; il devint pensionnaire de l'académie de Berlin, et conseiller au département des bâtimens. Il commença par être précepteur des petits-fils du comte Pierre de Salis, établi à Coire et accompagna en cette qualité ses élèves dans leurs voyages en Allemagne, en Italie et en France, où il connut d'Alembert, qui le recommanda au roi de Prusse. Lambert possédait plusieurs langues vivantes et passait pour un bon helléniste. Il avait une prédilection marquée pour les choses nouvelles et extraordinaires, et les saisiss-

sait avec cette vicacité qui se tient si près de l'erreur. Le prétendu satellite de Vénus est une de ces découvertes du siècle dans laquelle il s'exerça beaucoup. Il assura que ce satellite paraîtrait d'une manière évidente le 1<sup>er</sup> juin 1777, et bien des astronomes l'attendirent avec une attention et une patience qui prouvent bien le crédit dont jouissait parmi eux celui de Berlin. Outre les pièces qu'il inséra dans les *Mémoires* de Berlin, de Bâle, de Munich, on a de lui un grand nombre d'ouvrages; les principaux sont: | une *Perspective*, Zurich, 1758; | un *Traité sur les propriétés les plus remarquables de la route de la lumière*, la Haye, 1759; | une *Photométrie*, Augsbourg, 1760; | un *Traité sur les orbites des comètes*, Augsbourg, 1761; | des *Opuscules mathématiques*, etc. M. Mérian, de l'académie de Berlin, a publié le *Système du monde*, par M. Lambert, en 1770; la seconde édition a paru en 1784, in-8°. Cet astronome fait de toutes les étoiles visibles (celles de la voie lactée exceptées) un seul et même système (tourbillon, ensemble, machine): elles tournent toutes en masse, avec notre soleil, autour d'un corps opaque d'une grandeur monstrueuse, et qu'on dit se trouver dans Orion, où depuis long-temps il se voit une lueur pâle, qui est à-coup sûr ledit corps, centre de tout le système. La voie lactée en fait autant de son côté, et rend le même hommage à son corps opaque. Mais ces grands systèmes ne sont encore que de petites parties d'un autre système, et la voie lactée n'est qu'une appartenance d'une autre voie lactée, une petite roue d'une machine composée de cent autres roues, etc. On peut voir diverses réflexions sur ce système dans le *Journ. hist. et littér.* 15 mai 1786, p. 97. Eberhard a consacré à Lambert une *notice biographique* dans un ouvrage posthume de cet auteur qui a pour titre *Pyrométrie*, et qui a été publié en allemand, Berlin, 1779, in-4°, avec une préface de Karsten.

\* LAMBERT (BERNARD), religieux de l'ordre de Saint-Dominique, né à Salernes, en Provence, en 1758, fit ses vœux dans le couvent de Saint-Maximin, dont alors les religieux étaient interdits pour cause de jansénisme; il prit l'esprit et les principes de la maison, et en soutint la doctrine dans des thèses publiques; devenu ensuite professeur du couvent de Limoges, il l'enseigna dans ses leçons. Une thèse qu'il y fit soutenir, le 14 août 1765, fut mise à l'*index*, le 18 février 1766.

Il tint la même conduite à Grenoble, où il enseigna aussi la théologie. M. de Montazet, archevêque de Lyon, l'y appela, le mit dans son conseil, et en fit son théologien. Il quitta néanmoins ce prélat pour venir s'établir à Paris. Ses principes étaient trop opposés à ceux de M. de Beaumont pour qu'il l'y souffrît volontiers. Quelques évêques néanmoins intervinrent en sa faveur, et promirent qu'il n'écrirait plus que contre les philosophes et les incrédules ; à cette condition, qu'il ne viola point pendant la vie du ferme et pieux archevêque, il lui fut permis de se rendre dans un couvent de la capitale. Il est auteur de beaucoup d'ouvrages. On a de lui : | *L'Idée de l'œuvre des secours selon les sentimens de ses véritables défenseurs*, Paris, 1786, in-4°. Le P. Lambert y préconise les *convulsions* ; il le fit encore dans l'*Avertissement aux fidèles*, etc., et dans l'*Exposition des prédictions*, etc. ; | *Recueil de passages sur l'avènement intermédiaire de Jésus-Christ, soumis à l'éditeur du Discours de M. l'évêque de Lescar* (de Noë), sur l'état futur de l'Eglise, Paris, 1785, in-12 ; | *Adresse des Dominicains de la rue du Bac, à l'Assemblée nationale*, 1789 ; | *Lettre de M<sup>\*\*\*</sup>, à M. l'abbé A.* (Asseline), censeur et approuvateur du libelle intitulé : *Discours à lire au conseil*, etc., sans date, 1787 ; | *Adresse des dominicains de la rue Saint-Jacques, à l'Assemblée nationale*, 1789 ; | *Apologie de l'état religieux*, in-12 ; | *Mémoire sur le projet de détruire les corps religieux*, 1789, in-8° ; | *Mandement et instruction pastorale de M. l'évêque de Saint-Claude, pour annoncer le terme du synode, et rappeler aux pasteurs les premiers devoirs envers la religion*, 1790, in-4° et in-8° ; | *Avis aux fidèles, ou Principes propres à diriger leurs sentimens et leur conduite dans les circonstances présentes*, Paris, 1791, in-8° ; | *Préservatif contre le schisme* (de Larrière), convaincu de graves erreurs, 1791, in-8° ; | *l'Autorité de l'Eglise et de ses ministres, défendus contre l'ouvrage de M. Larrière*, intitulé : *Suite du préservatif contre le schisme, ou Nouveau développement des principes qui y sont établis*, 1792, in-8° ; | *Avertissement aux fidèles sur les signes qui annoncent que tout se dispose pour le retour d'Israel et l'exécution des menaces faites aux gentils apostats*, Paris, 1793, in-8° ; | *Devoirs du chrétien envers la puissance publique, ou Principes propres à diriger les sentimens*

*et la conduite des gens de bien, au milieu des révolutions qui agitent les empires*, Paris, 1795, in-8° ; | *Réflexions sur la fête du 21 Janvier*, in-8° de 32 pages ; | *Réflexions sur le serment de la liberté et de l'égalité*, 1793, in-8° ; | *Apologie de la religion chrétienne et catholique, contre les blasphèmes et les calomnies de ses ennemis*, Paris, 2<sup>e</sup> édition, 1796, in-8° ; | *Cinq Lettres aux ministres de la ci-devant église constitutionnelle*, 1795 et 1796, in-8° ; | *La vérité et la sainteté du christianisme, vengées contre les erreurs du livre intitulé : Origine de tous les cultes par Dupuis*, 1796, in-8° ; | *Traité dogmatique et moral de la justice chrétienne*, 1798, in-12 ; | *Essai sur la jurisprudence universelle*, 1799, in-12 ; | *Lettre à l'auteur de deux opuscules intitulés, l'un, Avis aux fidèles sur le schisme dont la France est menacé ; l'autre, Supplément à l'avis aux fidèles*, in-8°. Cet auteur est le père Minard, doctrinaire, partisan de la constitution civile du clergé. | *Remontrances au gouvernement français, sur la nécessité et les avantages d'une religion nationale*, 1801, in-8° ; | *Manuel du simple fidèle, où on lui remet sous les yeux, 1<sup>o</sup> la certitude et l'excellence de la religion chrétienne, 2<sup>o</sup> les titres et prérogatives de l'Eglise catholique, 3<sup>o</sup> les voies sûres qui mènent à la véritable justice*, 1803, 1 vol. in-8° ; | *quatre Lettres d'un théologien à M. l'évêque de Nantes* (du Voisin), 1805. On y a fait deux réponses qui se trouvent dans le tome 4 des Annales littéraires. | *La pureté du dogme et de la morale vengée contre les erreurs d'un anonyme*, (l'abbé Lassausse, dans son Explication du catéchisme), par M. P. T., Paris, 1808 ; | *La Vérité et l'Innocence vengées, contre les erreurs et les calomnies des Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, pendant le 18<sup>e</sup> siècle*, 1811, in-8°. Il publia quelques autres écrits sur la même matière dans une controverse entre lui et Reynaud, curé de Vaux, diocèse d'Auxerre ; | *Traité contre les philanthropes* ; | *Cours d'instructions sur toute la religion*. Ces deux derniers ouvrages sont restés manuscrits. Il avait fourni les matériaux de l'*Instruction pastorale contre l'incrédulité*, publiée par M. de Montazet, en 1776. Ces ouvrages ont été publiés sous le voile de l'anonyme ; on en trouve la liste dans le Dictionnaire de M. Barbier. Lambert mourut à Paris le 27 février 1813, âgé de 75 ans.

Le père Lambert avait du savoir et des connaissances en théologie. Si parmi ses ouvrages il s'en trouve qui contiennent une doctrine répréhensible, et parmi ceux-là il faut compter non seulement ceux qu'il a composés en faveur du parti auquel il s'était attaché, et dans lesquels il essaie de justifier une résistance coupable aux décisions du chef de l'Eglise, mais encore ceux où il renouvelle les erreurs du millénarisme, il en est d'autres dont le but est louable; tels sont ceux où il poursuit l'incrédulité à outrance, ceux où il combat l'Eglise constitutionnelle, ceux où il défend l'état religieux, etc. Tous ces écrits font regretter que le père Lambert, s'il est permis de se servir de cette expression, ait semé l'ivraie avec le bon grain. On aimerait à n'avoir point à lui reprocher le tort d'avoir fait revivre d'anciennes erreurs, et d'en avoir soutenu de nouvelles; d'avoir manqué de respect envers des ecclésiastiques constitués en dignités, quand ils n'étaient point de son sentiment; d'avoir trempé sa plume dans le fiel, quand il écrivait contre ses adversaires, et enfin d'avoir fait l'apologie absurde des folies du *secourisme*, qu'il a défendu opiniâtrément, quoique méprisées et rejetées par les plus raisonnables de ceux avec lesquels il faisait cause commune. C'était, au reste, un religieux attaché à sa profession, en remplissant les devoirs, même après y avoir été arraché.

\* LAMBERT, baron LECHARRON (ANDRÉ-LOUIS), d'une famille du Gatinais, né en 1759, fut élevé à l'école militaire, et en sortit, en 1776, pour entrer dans le régiment de Limousin. Lorsque l'insubordination des troupes força la plupart des officiers de se disperser, le baron Lecharron fut de la dernière garde qui mérita l'attachement de Louis XVI. Il partagea, le 10 août, le danger du monarque, et trouva le moyen de rejoindre l'armée des princes en Champagne. Il devint officier dans le régiment de Loyal-Emigrant et d'Hervilly, et passa des campagnes meurtrières de la Flandre, à la fatale expédition de Quiberon. Fait prisonnier dans la presqu'île, il comparut deux fois devant le tribunal d'où l'on ne sortait que pour aller à la mort, et deux fois sa présence d'esprit fit suspendre pour lui la cruelle sentence. Plus tard il se retira à Montfort-l'Amaury avec le rang de colonel et la croix de Saint-Louis, et il y est mort au mois de novembre 1825 à l'âge de 68 ans. Il a laissé :

| *Expédition de Quiberon, suivie de l'évasion des prisons de Vannes : avec une carte de la presqu'île de Quiberon réduite par l'auteur d'après celle de Cassini et 4 gravures par Bence, ouvrage dédié au roi et faisant suite aux mémoires sur la révolution française*, Paris, 1826, in-18.

\* LAMBERTI (LOUIS), helléniste italien, naquit en 1758 à Reggio, en Lombardie. Il fut reçu avocat à Modène; mais il quitta bientôt cette profession pour se livrer à la littérature. Il devint d'abord secrétaire du nonce de Bologne, passa ensuite à Rome, où il gagna l'amitié du savant antiquaire Visconti, qui l'introduisit dans la maison de Borghèse. Lamberti décrivit, sous la direction de son protecteur, les antiques et les belles statues de la villa de ce nom. Au commencement de la révolution française, il se rendit à Reggio, et de là à Milan, lors de l'invasion de Bonaparte en 1796. Au mois de mars de l'année suivante, eut lieu l'établissement de la république Cisalpine, qui fut précédée d'un congrès, dit national, dans lequel Lamberti fit décréter l'abolition de la noblesse et de tous les symboles monarchiques; il s'opposa à l'établissement de la polygamie, proposée par Compagnoni. Il fut membre du grand conseil législatif, puis membre du Directoire exécutif. Les victoires de Souwarow en Italie (1798 et 1799) forcèrent Lamberti de quitter Milan: il y revint après la bataille de Marengo, gagnée par Bonaparte, qui s'était fait premier consul après son retour d'Egypte. Lamberti, nommé membre de l'institut italien, qu'on créa à cette époque, témoigna sa reconnaissance par une *Ode*, à la louange du vainqueur. Il obtint, peu de temps après, la chaire de belles-lettres à l'université de Brera, et la place de directeur de la bibliothèque du même nom, qu'il enrichit d'une suite d'éditions du 15<sup>e</sup> siècle, comme celles des Alde, de Comino, de la Crusca, etc. Il fut décoré des ordres de la Légion d'honneur et de la Couronne-de-Fer; et, en 1810, étant venu à Paris présenter à Napoléon, devenu empereur en 1804, sa magnifique édition d'Homère imprimée par le célèbre Bodoni, il en reçut pour récompense la somme de 12,000 fr. De retour à Milan, il y mourut le 4 décembre 1813, âgé de 55 ans. On a de lui, en italien: | des *Poésies*, Parme, Bodoni, 1796, 4 vol. in-18; | *Description des sculptures du palais de la villa Borghèse, dite Princiçiana*, Rome, 1796, 2 tom. in-8°; | *Ode à*

Napoléon pour la fête nationale de 1805, ode imprimée avec celles de Savioli et Monti, publiées à la même occasion ; | *Discours sur les belles-lettres*, Milan, 1805, in-8° ; | *Ode à Napoléon* ( pour son couronnement comme roi d'Italie ), Milan, 1808 ; | *Alexandre dans Armotie*, cantate, ib., 1808, etc., in-fol. ; | *Poésies d'écrivains grecs*, savoir : les Cantiques de Tyrtée, l'Œdipe de Sophocle, et l'hymne à Cérès d'Homère, traduits en vers italiens, Brescia, 1808, in-8° ; | des *Observations*, ajoutées à celles du père Mambelli, sur la langue italienne ( voyez les *Classici italiani*, en 1809 ) ; | l'*Homère* en grec, avec des corrections et des changements, Parme, Bodoni, 1810, grand in-fol. C'est la plus belle édition que l'on connaisse de ce grand poète. Elle a mérité les éloges de l'institut de France, suivant le compte qu'en a rendu M. Boissonnade ; | *Osservazioni sopra alcune lezioni della Iliade d'Omero*, Milan, 1813, in-8°.

LAMBERTINI. Voy. BENOIT XIV.

LAMBESC ( CHARLES-EUGÈNE de Lorraine, duc d'ELBEUF, prince de ), né le 23 septembre 1731, d'un des princes de la maison de Lorraine, parent de la reine Marie-Antoinette, montra pour cette princesse un grand dévouement. Il était entré très jeune au service de France, et sa protectrice lui obtint la charge importante de grand-écuyer. Il était colonel propriétaire du régiment royal-allemand, et avait une grande influence à la cour. Dès le commencement de la révolution, il s'en montra l'ennemi le plus déclaré. La tournure que prenaient les affaires obligea le gouvernement de former, en juillet 1789, un camp près de Paris. Le prince de Lambesc y fut employé, et le 12 de ce mois, des groupes tumultueux étant venus sur la place Louis XV, le prince de Lambesc fut chargé de les dissiper. A la tête de son régiment, il franchit le Pont-Tournant et entra au galop dans les Tuileries. Les autres corps ne le soutinrent pas ; on vit même les gardes-françaises se réunir au peuple, barrer le chemin avec des chaises, braver les soldats du prince, tandis qu'une grêle de pierres tombait sur eux. Forcé de se retirer, mais sans beaucoup de danger, il retourna au camp ; le triomphe du parti populaire au 14 juillet entraîna sa mise en accusation. Il fut accusé à l'Assemblée nationale, et dénoncé comme chef de la conspiration anti-révolutionnaire. Traduit devant le Châtelet, comme ayant agi

contre la nation, il fut acquitté par ses juges. Le prince évita d'ailleurs les suites de cette affaire en se réfugiant en Allemagne, où son régiment le rejoignit en 1792, pour servir dans l'armée des princes, frères de Louis XVI. Le prince de Lambesc entra dans la Champagne avec les Prussiens. Après qu'ils eurent évacué le territoire français, il prit du service en Autriche, et y obtint les grades de général-major et de feld-maréchal-lieutenant. On croit que ce prince a aussi fait les campagnes du Rhin et d'Italie contre les Français : mais il n'eut point de commandement en chef. Il se maria, en 1805, avec la comtesse Anne de Cetner, veuve du comte Cajétan-Potoki, et épousa en secondes noces (1812), la comtesse douairière de Colloredo. A la restauration (1814) il revint en France. Créé pair, il était, retourné à Vienne, où sa qualité de prince du sang lui assignait le premier rang après les archiducs. Le prince de Lambesc est mort le 20 novembre 1825, âgé de soixante quatorze ans, ne laissant point d'héritier. En lui s'est éteinte la branche mâle de la maison de Lorraine.

LAMBIN ( DENYS ), savant français, né à Montreuil-sur-Mer en Picardie, vers 1516. Il voyagea en Italie avec le cardinal de Tournon, et obtint par son crédit la place de professeur en langue grecque au collège royal de Paris. Il l'occupa jusqu'à sa mort, occasionnée en 1572, par la perte de son ami Ramus, tué dans l'exécution de la Saint-Barthélemi. Il avait alors 56 ans. On a de lui plusieurs ouvrages, dans lesquels on trouve une érudition vaste, mais quelquefois accablante. Le soin qu'il a de rapporter les diverses leçons avec la plus scrupuleuse exactitude ennuya bien des savans, et fit naître le mot de *lambiner*. Lambin a donné des *Commentaires* sur Lucrèce, 1563, in-4° ; sur Cicéron, 1585, 2 vol. ; sur Plaute, 1588, et sur Horace, 1605 ; tous trois in fol. Son travail sur Horace a été applaudi ; mais il a été moins heureux dans les corrections qu'il a faites aux *œuvres* de l'orateur latin. Il change le texte de Cicéron à son gré, sans être autorisé par les anciens manuscrits. Il ôte les mots des éditions qui se trouvent entre les mains de tout le monde, pour en substituer de nouveaux, qu'il n'a pris que dans sa bizarre imagination. André Schott assure que toutes les fois qu'il ajoute ces mots : *Invitis et repugnantibus libris omnibus*, on peut assurer qu'il se trompe.

\* LAMBINET (PIERRE), bibliographe, successivement jésuite, prémontré et prêtre séculier, naquit en 1742, à Tournes, village près de Mézières (Ardennes). Il fit ses études chez les jésuites, et entra dans leur société à Pont-à-Mousson, à l'âge de 15 ans; il y resta jusqu'à sa suppression. Rendu au monde, il y passa quelques années, après quoi il se présenta à l'abbaye de Lavaldieu, ordre de Prémontré, pour en embrasser l'institut. Il y prit l'habit de l'ordre, et alla faire profession à l'abbaye de Villers-Cotterets. Il quitta cette maison et l'habit religieux, sinoa de l'aveu formel de ses supérieurs, au moins sans qu'ils s'y opposassent, et se rendit à Bruxelles, où il fit l'éducation des deux fils du duc de Croquenbourg. Après l'avoir finie, il s'adressa à Rome pour obtenir un bref de sécularisation, qui lui fut accordé, sur le consentement de l'abbé de Prémontré. L'abbé Lambinet s'était toujours occupé de belles-lettres, et principalement de recherches bibliographiques. Il avait visité un grand nombre de bibliothèques, et entrepris des voyages pour étendre ses connaissances sur cette partie de la littérature. Il publia plusieurs ouvrages dont les titres suivent : | *Eloge de l'impératrice Marie-Thérèse*, Bruxelles; | *Table raisonnée des matières contenues dans l'esprit des journaux depuis 1772 jusqu'en 1784 inclusivement*, Paris et Liège, sans date, 4 vol. in-42; | *Notice de quelques manuscrits qui concernent l'histoire de la Belgique, et qui se trouvent dans la bibliothèque publique de Berne*, insérée dans le tome 5, 2<sup>e</sup> partie des Mémoires de l'académie de Bruxelles, p. 252-265. L'abbé Lambinet rédigea cette notice avec le secours de M. Wilhelmi, bibliothécaire de Berne; elle fut lue à l'académie de Bruxelles, le 12 octobre 1780. | *Recherches historiques et littéraires, sur l'origine de l'imprimerie, particulièrement sur ses premiers établissemens, au 15<sup>e</sup> siècle, dans la Belgique*, Bruxelles, an 7 (1798, in-8<sup>o</sup>), réimprimées à Paris en 1810, sous ce titre : *Origine de l'imprimerie, d'après les titres authentiques, l'opinion de M. Daunou et celle de M. Van-Praët*, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. La première édition fut vivement critiquée par M. de la Serna Santander, *Dictionnaire bibliographique* du 15<sup>e</sup> siècle, partie 1<sup>re</sup> pag. 588 et 589; | *Remarques bibliographiques et critiques sur une édition latine de l'Imitation de Jésus-Christ, donnée par Beauzée de l'académie française*, chez

Barbou, 1788, et sur plusieurs autres éditions du même livre, insérée dans le Journal des curés, 23 et 27 août 1809, n<sup>os</sup> 417 et 419. A cet ouvrage, M. Gence opposa, dans le même journal, un écrit intitulé : *Défense de l'édition latine de l'Imitation, donnée par Beauzée*. Il y prouve que la prétendue édition de Beauzée, attaquée par Lambinet, n'est autre chose que celle de Valart, revêtue du frontispice de l'édition de l'académicien. (Voyez l'article GERSON.) L'abbé Lambinet a revu et augmenté la *Notice des éditions de l'Imitation*, publiée par le père Desbillons. Il a donné lui-même une édition stéréotype de ce livre célèbre, et a pris part aux disputes élevées sur son auteur, qu'il prétend être A Kempis, contre l'opinion de M. Gence. La lutte qu'il eut à soutenir à cet égard avec de célèbres adversaires altéra, dit-on, sa santé. Il fut frappé d'un coup d'apoplexie et mourut le 10 décembre 1813. L'institut a donné des éloges à ses connaissances, et des savans l'ont mis au nombre de ceux qui ont bien mérité de la bibliographie.

\* LAMBLARDIE (JACQUES-ELIE), directeur de l'école des ponts et chaussées, et de l'école polytechnique depuis sa fondation (1793), né à Loches, département d'Indre-et-Loire, est mort à Paris le 26 novembre 1797. Employé d'abord comme sous-ingénieur sur les côtes de la Normandie, il fut, en 1793, nommé ingénieur du port du Hâvre, qui, d'après les travaux qu'il y commença, est devenu un des plus beaux et des plus utiles que la France ait sur l'Océan. On y admire le pont à bascule, établi sur la plateforme qui sépare l'ancien bassin de celui qui le joint au nord; Lamblardie l'a décrit dans son *Mémoire sur les diverses espèces de ponts mobiles*. Devenu ingénieur en chef dans le département de la Somme, membre de la commission des travaux du pont de Cherbourg, il fut (1795) appelé à Paris pour diriger avec Perronnet l'école des ponts et chaussées; enfin, à l'époque de la formation de l'école polytechnique, il en fut nommé le premier directeur. Le *Mémoire* qu'il a publié (1789, in-4<sup>o</sup>) sur les côtes de la haute Normandie, est rempli de vues profondes et neuves, applicables aux constructions dans la mer, et à la direction des jetées dans les ports. M. de Prony a donné dans le 5<sup>e</sup> cahier du Journal de l'école Polytechnique, tom. 2<sup>e</sup>, une notice sur la vie et les ouvrages de Lamblardie.

\* LAMBRECHTS (CHARLES-JOSEPH-MATTHIEU), sénateur, né à Saint-Tron, dans les Pays-Bas en 1755, étudia à l'université de Louvain, et s'adonna surtout au droit civil et canonique. Après avoir été reçu docteur, il fut nommé en 1777 professeur dans cette même université, et fut chargé en 1788 par Joseph II, empereur d'Allemagne, de visiter les diverses universités de ce pays. Lambrechts fut obligé de s'exiler de sa patrie en 1790, lorsqu'elle s'insurgea contre le gouvernement autrichien, auquel les Belges le soupçonnaient d'être resté fidèle. Après le rétablissement de la domination autrichienne, Lambrechts retourna à Bruxelles où il reprit la pratique du droit, et il fut choisi pour faire partie du grand-conseil de Malines, lorsque les troupes françaises chassèrent les Impériaux de la Belgique. Il se rangea aussitôt du côté des vainqueurs, obtint les premières fonctions administratives, et après le 18 fructidor, il fut appelé à Paris pour remplacer Merlin de Douai, au ministère de la justice (4 septembre 1797). Remplacé à son tour par Cambacérès au mois de juillet 1799 (voyez CAMBACÈRES), il retourna dans sa patrie où il devint président du département de la Dyle. Après le 18 brumaire, le gouvernement consulaire le nomma sénateur. Mais il apporta dans l'assemblée où il était appelé à siéger des idées d'indépendance et d'opposition qui le firent remarquer; il se prononça avec force contre les envahissemens de Bonaparte, et fut un des trois membres du sénat qui refusèrent leurs suffrages à l'érection du trône impérial. Pendant les treize ans qu'il siégea dans cette assemblée, il fit toujours partie de la minorité. Ce fut lui qui en 1814 rédigea les fameux *considérans de l'acte de déchéance* rendu contre Bonaparte; il fit aussi partie du comité qui proposa à Louis XVIII l'acte constitutionnel que ce prince refusa d'adopter. Il reçut du gouvernement royal des lettres de grande naturalisation; mais il ne fut point du nombre des sénateurs qui entrèrent à la chambre des pairs. Pendant les cent-jours il vota contre l'acte constitutionnel; les départemens de la Seine-Inférieure et du Bas-Rhin le nommèrent député en 1819: le mauvais état de sa santé ne lui permit pas de paraître souvent à la chambre où il avait pris place dans les rangs de l'extrême opposition. Lambrechts est mort à Paris le 4 août 1825: il avait reçu le titre de comte et le

grade de commandant de la légion-d'honneur. Parmi ses dispositions testamentaires on remarque un legs de 12,000 francs pour la fondation d'un hospice exclusivement destiné au soulagement des protestans aveugles, et celui d'une somme de 2000 francs destinée au meilleur ouvrage en faveur de la liberté des cultes, et que le ministre de l'intérieur n'autorisa pas l'académie française à accepter: son héritier (M. Charles d'Outrepoint) a chargé la société de la morale chrétienne de mettre cette question au concours, et le prix a été en effet décerné en 1826. On a de lui: *Principes politiques*, 1815, in-8°, et quelques *Réflexions à l'occasion du livre de M. l'abbé de Frayssinous*, intitulé: des *Vrais principes de l'église gallicane*, Paris, 1816, in-8°. Il a aussi écrit quelques détails sur sa vie, publiés après sa mort, sous le titre de *Notice trouvée dans les papiers de M. le comte Lambrechts*, Paris, 1825, in-8°.

\* LAMBRUSCHINI (JEAN-BAPTISTE), évêque d'Orviète, né le 28 octobre 1755, à Sestri-di-Levante dans le diocèse de Brugnato, fit ses études chez les jésuites de Gènes et embrassa l'état ecclésiastique. Nommé professeur de théologie dans le séminaire de cette ville, il rendit les plus grands services aux jeunes gens qui suivaient ses cours, en leur donnant des moyens de se prémunir contre les séductions de quelques théologiens novateurs. Lors de la révolution de Gènes en 1797, Lambruschini fut arrêté avec plusieurs autres personnages de distinction: renfermé dans la forteresse de Savone, il ne recouvra la liberté qu'au bout de quelque temps et à la condition de ne point rentrer à Gènes. Il y revint cependant, lorsque les alliés obtinrent des avantages sur les Français et fut nommé grand-vicaire en 1799. Obligé de fuir une seconde fois, il se réfugia à Rome, où le pape l'accueillit avec honneur et le nomma évêque d'Azoth *in partibus*, puis administrateur apostolique du diocèse d'Orviète, enfin évêque de ce siège en 1807. Il se rendit au milieu de ses diocésains: mais n'ayant point voulu prêter le serment exigé de lui par le gouvernement français, il fut exilé d'abord à Turin, puis à Bourg, et enfin à Belley, où il resta jusqu'en 1814. Lambruschini se hâta alors de retourner dans son diocèse où il s'occupa de faire reflourir la religion et de réparer les maux de l'invasion étrangère. Il fonda plusieurs écoles, entre autres une maison

des frères des écoles chrétiennes, et dix couvens de religieux des deux sexes s'élevèrent en peu de temps sous ses auspices. C'est au milieu de ces travaux qu'il fut frappé d'une attaque d'apoplexie qui l'enleva le 24 novembre 1827. On doit à ce vertueux prélat plusieurs ouvrages, entre autres : | *Theologica dogmata*, Gènes, 1788, in-4<sup>o</sup>, qui embrasse en trente-trois articles toute la théologie dogmatique ; | un *Abrégé de théologie*, en latin, sur la grâce, Gènes, 1789, in-8<sup>o</sup> ; | un *Discours prononcé, en 1804, à l'académie de la religion catholique*, dont il fut un des premiers membres ; | *la Guide spirituelle pour l'usage d'Orviète*, Rome, 1825, in-12.

LAMECH, de la race de Caïn, fils de Mathusaël, père de Jabel, de Jubal, de Tubalcaïn et de Noëma, est célèbre dans l'Écriture par la polygamie, dont on le croit le premier auteur. Il épousa Ada et Sella. Un jour Lamech dit à ses femmes : « Ecoutez-moi, femmes de Lamech ! J'ai tué un homme pour ma blessure, et un jeune homme pour ma meurtrissure. On tirera vengeance sept fois du meurtrier de Caïn, et soixante-dix fois de Lamech. » (Genèse, 4.) Ces paroles renferment une obscurité impénétrable ; on n'a pu les expliquer que par des conjectures, parce qu'on n'est point instruit de tout le détail des choses qui se passèrent dans ces premiers temps du monde. Il paraît cependant qu'une partie de ce discours regarde Caïn, qu'on croit avoir été tué par Lamech, et dont le meurtrier devait être puni au *septuple*, comme il est dit au chapitre 4 de la Genèse. Ce qu'on peut conclure en général, c'est que Lamech était un homme violent et emporté, dont Dieu a puni la brutale colère, et que la divine justice aggravait le châtiement de l'homicide par une sévérité croissante, à mesure que cette barbarie atroce gagnait parmi les enfans des hommes. Dom Calmet et le continuateur de Bullet ont travaillé à éclaircir ce passage de l'Écriture sainte, et à résoudre les difficultés qu'il a fait naître.

LAMECH, fils de Mathusalem, père de Noé, qu'il eut à l'âge de 182 ans ; après la naissance de son fils, il en vécut encore 575. Ainsi tout le temps de sa vie fut de 757 ans. Il mourut la cinquième année avant le déluge, l'an du monde 1651.

\* LAMESENGÈRE (PIERRE de), homme de lettres, né à la Flèche, le 28 juin 1761, avait été doctrinaire avant la

révolution. Il devint professeur de belles-lettres et de philosophie au collège de la Flèche. Il succéda à Sellèque dans la rédaction et la direction du *Journal des dames et des modes*, depuis 1797 jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant près de 54 ans. On lui doit : | *Géographie de la France d'après la nouvelle division en 83 départemens*, Paris, 1791, in-8<sup>o</sup> ; | *Nouvelle bibliothèque des enfans*, ibid., 1794, in-12 ; | *Histoire naturelle des quadrupèdes et des reptiles*, ibid., 1794, in-12 ; | *Géographie historique et littéraire de la France*, ibid., 1796, 4 vol. in-12 ; | *Dictionnaire des proverbes français*, ibid., 1821, in-8<sup>o</sup> : presque tous ces ouvrages ont eu plusieurs éditions. Lamesengère a été l'éditeur des *Voyages en France, en vers et en prose*, auxquels il a ajouté des notes, 1798, 4 vol. in-18. Il est mort à Paris, le 22 février 1831 : il était membre du lycée des arts de Paris.

LAMET. Voyez DELAMET.

\* LAMETH (ALEXANDRE de), membre de l'Assemblée constituante, naquit à Paris le 28 octobre 1760. Il était encore au berceau, lorsqu'il perdit son père. Après avoir fait de bonnes études classiques, il embrassa la carrière militaire et entra comme ses frères dans un régiment de cavalerie. A l'époque où les colonies anglaises se séparèrent de leur métropole, Lameth partit pour défendre les insurgés et devint aide-de-camp du général Rochambeau. Il commanda comme adjudant l'attaque dirigé contre la Jamaïque, et à son retour en France, il devint colonel du régiment Royal-Lorraine. Lorsque l'année 1789 vint ouvrir en France la carrière des changemens politiques, Lameth embrassa avec une conviction ardente, la cause de la révolution. Député aux états-généraux, par la noblesse de Péronne, il fut un des 45 députés de cet ordre qui passèrent les premiers dans l'assemblée du tiers-état. Dans la fameuse nuit du 4 août, que Rivarol appelait la *Saint-Barthélemi des privilèges*, il se signala ainsi que son frère par le sacrifice des siens. Comme la plus grande partie des membres de l'assemblée il voulait pour la France une monarchie représentative. Mais sa haine pour l'ancien régime l'entraîna dans de graves erreurs ; et au lieu de fonder le gouvernement sur un juste équilibre des pouvoirs, il livra la royauté désarmée aux attaques des factieux. Dans la discussion sur la sanction royale Alexandre de Lameth se trouva en



opposition formelle avec Mirabeau, et vota contre le *veto* absolu. Il lut encore contre le même orateur dans les débats qui s'élevèrent sur le droit de paix et de guerre, et malgré tous les efforts de Mirabeau pour défendre l'autorité royale contre les empiétemens excessifs de la démocratie, il fit décider avec l'aide de Barnave et après cinq jours de discussion, que la guerre ne pouvait être déclarée sans un décret de l'Assemblée. En 1790, il présenta un plan d'organisation de l'armée qui satisfît tellement l'assemblée, que par une acclamation unanime il fut adjoint au comité militaire. La loi sur l'avancement dans l'armée fut adoptée sur sa proposition. Ce fut lui qui à l'occasion d'une députation de la ville de Liège, demanda et obtint la liberté entière des journaux, liberté qui devait bientôt dégénérer en licence. Ce fut lui encore qui fit consacrer par un décret la liberté des cultes. Lors du voyage du roi à Varennes, il proposa d'envoyer une députation de l'assemblée pour garantir les jours de la famille royale. Lameth prit part à toutes les discussions importantes de cette mémorable session dans laquelle il vota presque toujours avec Barnave son ami, et fut élevé à la présidence le 20 novembre 1790. La confiance audace qu'il avait montrée à son début dans la carrière législative fit place à des craintes sérieuses sur l'avenir que la révolution commencée préparait à la France. Il sentit que l'assemblée commettait une faute immense en déclarant qu'aucun de ses membres ne pourrait être réélu, et il s'éleva avec force contre cette délicatesse intempestive. Il parait qu'à cette époque Louis XVI demanda ses conseils et eut même avec lui quelques conférences particulières, qui n'aboutirent à rien. Peu de temps avant le 10 août, Lameth, effrayé de la voie sanglante où s'engageait la révolution, chercha un asile à l'armée et alla défendre le territoire en qualité de maréchal-de-camp sous les ordres de Luckner. Il fit tracer le camp de Maulde, occupé depuis par Dumouriez, et passa après la catastrophe du 10 août sous les ordres de Lafayette. Décrété d'accusation avec ce général, il l'accompagna dans son émigration, et fut arrêté avec lui par les autrichiens. Envoyé comme prisonnier à Magdebourg, sa captivité dura trois ans et trois mois. Rendu au bout de ce temps à la liberté, il passa en Angleterre, où les Fox, les

Scheridan et tous les chefs de l'opposition l'accueillirent avec distinction. Mais bientôt le gouvernement lui ayant intimé l'ordre de quitter ce pays, il se retira à Hambourg où, de concert avec son frère et le duc d'Aiguillon, il éleva une maison de commerce qui prospéra. Rentré en France sous le gouvernement directorial, le 18 fructidor le força de nouveau à chercher un asile en pays étranger. L'établissement du consulat au 18 brumaire fit cesser la proscription qui pesait sur lui. Alexandre de Lameth fut successivement appelé à la préfecture des Basses-Alpes en 1802, à celle de Rhin-et-Moselle en 1805, à celle de la Roer en 1806, et enfin à la préfecture du Pô en 1809. Bonaparte le nomma en outre maître des requêtes, baron de l'empire, et officier de la légion d'honneur. Louis XVIII le fit préfet de la Somme et lieutenant-général en 1814; ce qui ne l'empêcha pas d'accepter pendant les cent-jours la pairie impériale. Après la seconde restauration, Lameth resta sans fonction jusqu'en 1819. Nommé à cette époque membre de la chambre des députés par le département de la Seine-Inférieure, il y prit place sur les bancs de l'opposition, et sembla quelquefois retrouver la fougue impétueuse de sa jeunesse pour attaquer l'émigration et le ministère. Il fit partie de toutes les législatures qui se succédèrent jusqu'à sa mort, qui arriva le 19 mars 1829. On a de lui : | *Un électeur à ses collègues*, Paris, 1824, in-8°. | *La septennalité du parlement d'Angleterre, ou Journal des discussions qui ont eu lieu dans les deux chambres, lors de cette proposition*, etc. Paris, 1824, in-8°, (extrait de la revue encyclopédique.) | *La censure dévoilée*. Paris, 1824, in-8°. A. de Lameth a fourni en outre un grand nombre d'articles à la *Minerve*, et à la *revue encyclopédique*. Il a aussi composé une *histoire de l'assemblée constituante*, dont deux volumes ont paru de son vivant.

\* LAMETH (CHARLES-MALO-FRANÇOIS de), frère du précédent, et comme lui membre de l'assemblée Constituante, naquit le 5 octobre 1757. Il servit en Amérique dans l'armée de Rochambeau comme aide-maréchal-général-des-logis, et s'y distingua par son courage et ses talens. Blessé grièvement à la prise d'une redoute devant Yorck-Town, il obtint avec la croix de St.-Louis le grade de colonel en second des dragons d'Orléans. De nouvelles récompenses l'attendaient à son

retour dans sa patrie. Nommé colonel du régiment des cuirassiers du roi, il reçut en même temps le titre de gentilhomme d'honneur du comte d'Artois. Mais il se démit de cette dernière place, lorsqu'il fut appelé en 1789, à faire partie des états-généraux, comme député de l'Artois. Il s'empessa comme son frère de se réunir au tiers-état avec plusieurs de ses collègues de la noblesse, et il figura comme lui parmi les plus ardents réformateurs de l'assemblée Constituante. Dans la discussion sur le cens d'éligibilité, il repoussa l'institution du marc d'argent, parce qu'elle tendait, disait-il, à consacrer l'aristocratie des richesses. Il se prononça pour le libre exercice de tous les cultes et vota pour la liberté de la presse, en déclarant qu'il vouait le plus souverain mépris aux pamphlétaires et aux libellistes. Il demanda la suppression des justices prévôtales, et s'opposa à ce que le pouvoir exécutif eût le droit de faire grâce. Provoqué par le duc de Castries pour les opinions libérales, il se battit avec ce seigneur et en reçut un coup d'épée. Cet événement irrita le peuple qui se porta sur l'hôtel du duc, en brisa les meubles et les jeta par les fenêtres. Pendant la discussion sur le livre rouge, Charles de Lameth garda le silence, et fit reporter au trésor public la somme de 60 mille francs que son éducation et celle de ses frères avaient coûtée au roi. Lorsqu'on agita la question du droit de paix et de guerre, il opina pour que la guerre ne fût jamais déclarée qu'avec l'assentiment des représentans de la nation. Il fit à la tribune cette profession de foi politique : « Je suis ennemi de » toute aristocratie : j'entends par aristo- » cratie le désir de dominer, déjà contraire » à l'égalité politique... Je faisais autre- » fois partie d'un ordre qui avait quel- » ques avantages aristocratiques ; j'y ai » renoncé par amour pour mon pays. » En janvier 1791, il demanda que les places des ecclésiastiques qui auraient refusé de prêter serment à la constitution fussent déclarées vacantes. Après la fuite du roi, il sollicita vivement l'assemblée de prendre de prompts mesures de salut public, et il provoqua le serment de fidélité à la nation, que prêtèrent les représentans qui remplissaient des fonctions militaires. Porté à la présidence de l'assemblée le 3 juillet 1791, il occupait encore le fauteuil lors des événemens du Champ-de-Mars, le 17 du même mois, et il empêcha la dé-

chéance de Louis XVI en contribuant aux différentes mesures qui amenèrent la dispersion des insurgés. En 1792, il se rendit à l'armée de Lafayette où il commandait la division de cavalerie. Après la révolution du 10 août, Charles de Lameth, qui était absent de l'armée par congé, partit pour conduire sa femme et sa fille au Havre. Arrêté en route et transféré sous bonne escorte à Rouen, il resta quarante sept jours enfermé au secret. Rendu à la liberté par suite des pressantes sollicitations d'un de ses frères, il quitta la France au moment où le comité de salut public venait d'envoyer l'ordre de l'arrêter de nouveau, et il se réfugia à Hambourg et ensuite à Bâle. Rentré en France vers le commencement de 1801, il se retira dans ses foyers avec le grade de général de brigade en réforme, et il y resta jusqu'en 1807, époque où il fut réintégré dans l'armée en qualité d'aide-de-camp de Murat. Après avoir fait la campagne de 1809 contre l'Autriche, il fut nommé gouverneur du grand duché de Wurtzbourg, et mérita dans ce poste la reconnaissance du grand duc qui lui offrit la décoration de commandeur de son ordre de Saint-Joseph. En juin 1812, Charles de Lameth alla prendre le commandement de Santona, place située sur les côtes de la Biscaye. Il défendit avec succès ce poste important, dont il ne fit la remise aux Espagnols que le 16 mai 1814, d'après l'ordre de Louis XVIII. A son retour en France, il fut nommé lieutenant-général. Depuis cette époque il vécut, presque ignoré. Nommé député de Pontoise après la révolution de juillet, il prit place à la chambre, parmi les députés ministériels, et ne parut que très rarement à la tribune. Comprenant un peu tard ce que les révolutions ont de funeste, il répudia les aventureuses théories professées par son ancien ami, Lafayette, et il mit dans sa conduite politique autant de circonspection et de réserve, qu'il avait montré dans sa jeunesse d'effervescence et d'audace. Charles de Lameth est mort le 28 décembre 1852. Ses restes ont été inhumés au cimetière du père Lachaise, à côté de ceux de son frère Alexandre. La popularité dont il avait savouré l'ivresse, à l'entrée de sa carrière politique, ne lui était point revenue dans sa vieillesse. Le mépris et les insultes des journaux de l'opposition avaient accueilli ses complaisances ministérielles ; la mort de cet homme, qui voyait jadis le peuple pa-

risien se presser en foule sur son passage, n'a ému personne, et son cercueil, comme celui de l'homme le plus vulgaire, n'a été suivi que d'un petit nombre de parens et d'amis.

LAMETHERIE. Voyez MÉTHERIE.

LAMETTRIE. Voyez METTRIE.

\* LAMEY (ANDRÉ), savant antiquaire, né en 1726, à Munster, département du Haut-Rhin, fut nommé par l'électeur de Bavière conservateur de sa bibliothèque; en 1765, il devint secrétaire perpétuel de l'académie de Manheim, où il mourut le 17 mars 1802. Après avoir passé toute sa vie à visiter les bibliothèques de l'Allemagne et de l'Italie, il a publié: | *l'Asiatia diplomatica* de Schœpflin (voy. ce nom); | *Codex principis olim Laureshamiensis abbatiae diplomaticus, ex aëvo maxime carolingico, diu multumque desideratus*, Manheim, 1768, 5 vol. in-4°; | *Histoire diplomatique des anciens comtes de Ravensberg* (allemand), avec une table généalogique, des cartes et cent trente-neuf pièces justificatives, Manheim, 1776, in-4°; | vingt-sept *Dissertations* dans les *Mémoires* de l'académie de Manheim, dont Lamey publia les sept premiers volumes, de 1766 à 1794.

LAMI (dom FRANÇOIS), bénédictin, né à Montreau, village du diocèse de Chartres, l'an 1656, de parens nobles, porta d'abord les armes, qu'il quitta ensuite pour entrer dans la congrégation de Saint-Maur. Il y fit profession en 1659, et mourut à Saint-Denis le 4 avril 1711. Il fut infiniment regretté, tant pour les lumières de son esprit que pour la bonté de son cœur, la candeur de son caractère, et la pureté de ses mœurs. Les ouvrages dont il a enrichi le public portent l'empreinte de ces différentes qualités. On en peut voir la liste dans la *Bibliothèque des auteurs de la congrégation de Saint-Maur*, par dom Tassin. Les principaux sont: | un *Traité* estimé *De la connaissance de soi-même*, Paris, 1694-1698, 6 vol. in-12, dont la plus ample édition est celle de 1700. Celui d'Abbadie, sur le même sujet, semble être plus profondément pensé | *Nouvel athéisme renversé*, Paris, 1696, in-12, contre Spinoza: ouvrage assez faible, et où l'auteur n'assure point à ses raisonnemens le triomphe éclatant que les absurdités de Spinoza rendaient bien facile; | *Les gémissemens de l'âme sous la tyrannie du corps*, Paris, 1701, in-12; | *Lettres philosophiques sur divers sujets*, Paris, 1705, in-12;

| *Les premiers Elémens, ou Entrée aux connaissances solides*, suivi d'un *Essai de logique* en forme de dialogue, Paris, 1706, in-12; | *Lettres théologiques et morales*, Paris, 1708, in-12; | *L'incrédule amené à la religion par la raison, ou Entretien sur l'accord de la raison et de la foi*, Paris, 1710, in-12: livre estimé et peu commun; | *De la connaissance et de l'amour de Dieu*, Paris, 1712, in-12, ouvrage posthume; | *Réfutation du système de la grâce universelle*, de Nicole; | *Réflexions sur le traité de la prière publique*, de Duguet. Un petit traité de physique, fort curieux, sous ce titre: *Conjectures sur divers effets du tonnerre*, 1689, in-12; | *Les leçons de la sagesse sur l'engagement au service de Dieu*, Paris, 1705, in-12; | *La Rhétorique du collège trahie par son apologiste*, in-12, contre Gibert. Le sujet de la querelle était la question, si la connaissance du mouvement des esprits animaux dans chaque passion est d'un grand poids à l'orateur pour exciter celles qu'il veut dans le discours. Le professeur Pourchet avait soutenu l'affirmative; le bénédictin la soutint avec lui contre le professeur de rhétorique. Il parait cependant que tout ce qui est l'effet de telles spéculations est naturellement faible pour convaincre et toucher. Le père Lami brillait surtout dans la dispute. Il en eut une assez sérieuse au monastère de La Trappe avec le célèbre abbé de Rancé, au sujet des études monastiques, et devant un auditoire nombreux et choisi. Le bénédictin remporta la victoire, ce qui ne fit qu'augmenter sa réputation.

LAMI (BERNARD), prêtre de l'Oratoire, né à Maiz, en 1645, d'une bonne famille, professa les humanités et la philosophie dans divers collèges de sa congrégation, et dans tous avec le plus grand succès. Ce fut un ecclésiastique aussi remarquable par sa piété sincère que par ses connaissances étendues. Son zèle pour les opinions de Descartes souleva contre lui les partisans d'Aristote. Il essaya des chagrins à Saumur et à Angers, où il enseigna successivement la philosophie; on en vint jusqu'à demander et obtenir une lettre de cachet contre lui. Le savant oratorien fut privé de sa chaire, et relégué à Grenoble. Le cardinal Lo Camus, évêque de cette ville, l'associa au gouvernement de son diocèse, le nomma vicaire-général, et lui confia la place de professeur en théologie dans son sémi-

naire. Ce fut pendant son séjour dans cette ville qu'il ramena à la foi catholique, Vigula, ministre protestant, qui jouissait d'une grande réputation. Lami joignit l'Écriture sainte à la théologie, et dès lors il prépara les matériaux des ouvrages qu'il a publiés sur cette matière. Celui qui a fait le plus de bruit est sa *Concorde des évangélistes*, dans laquelle il avança trois sentimens qui le brouillèrent avec M. de Harlay, archevêque de Paris, et l'engagèrent dans de longues contestations. Il y soutenait, premièrement, que saint Jean-Baptiste avait été mis deux fois en prison, la première fois par l'ordre des prêtres et des pharisiens, la deuxième par celui d'Hérode; secondement, il prétendait que J.-C. ne mangea pas l'agneau pascal dans la dernière cène, et que le véritable agneau pascal fut mis en croix, pendant que les Juifs immolaient le typique ou le figuratif; troisièmement, les deux Mariés et la pécheresse étaient, selon lui, la même personne, en quoi il paraît avoir dit vrai. (Voyez MADELEINE.) Bulteau, Tillemont, Mauduit, Witasse, Daniel, Piednud, attaquèrent ces opinions avec beaucoup de feu, celle de la Pâque surtout, qui ne semblait pas s'accorder avec le récit évangélique : *Apud te facio Pascha cum discipulis meis*. Le père Lami était un homme très estimable, ami de la retraite, simple, modeste; ses mœurs étaient pures et austères. Il parlait aisément et sur toutes sortes de matières. La république des lettres le perdit en 1715. Il mourut à 70 ans, du chagrin qu'il ressentit d'avoir vu retourner à l'hérésie un jeune homme qu'il avait converti et associé à ses travaux. On a de lui onze ouvrages qu'il publia de 1670 à 1701 : | *Élémens de géométrie et de mathématiques*, 2 vol. in-12. Il les composa dans un voyage qu'il fit à pied de Grenoble à Paris. | *Traité de l'équilibre*, 1687, in-12 ; | *Harmonia sive Concordia evangelica*, Lyon, 1699, 2 vol. in-4° ; | *Traité de perspective*, 1700, in-8° ; | *Traité de la grandeur en général*, in-12. Tous ces différens traités furent bien reçus dans le temps, mais à présent ils ne sont d'aucun usage. | *Entretiens sur les sciences et sur la manière d'étudier*, 1706, in-12 : ils forment une composition estimable, dont la lecture serait très utile aux jeunes gens assez sages pour vouloir s'instruire, avant d'exercer leur plume au hasard et sans principes. L'auteur leur donne des avis très judicieux contre la

présomption et la précipitation qui les égarent, et peint fort bien les savans de notre siècle. (Voyez SPIZELIUS.) | *Démonstration de la sainteté et de la vérité de la morale chrétienne*, en 5 vol. in-12, 1706 à 1716 ; | *Introduction à l'Écriture sainte*, traduite de l'*Apparatus Biblicus* de Boyer, in-4° : l'édition latine est in-8°. Il y en a un *Abrégé*, in-12. L'abbé de Bellegarde l'a aussi traduit sous le titre d'*Apparat de la Bible*, in-8°. Ce livre remplit son titre, et l'on gagne beaucoup à le lire avant que d'étudier les livres saints. | *De tabernaculo fœderis, de sancta civitate Jerusalem et de templo ejus*, in-fol., ouvrage savant ; | une *Rhétorique*, avec des *Réflexions sur l'art poétique*, 1715, in-12. Le style de cet écrivain est assez net et assez facile, mais il n'est pas toujours pur. M. Poté, professeur de mathématiques à l'école centrale de la Sarthe, a publié un *Eloge du père Lami*, Le Mans, 1816, in-8°.

LAMI (JEAN), théologien du grand-duc de Toscane, professeur d'histoire ecclésiastique dans l'université de Florence, né en 1697 au village de Santa-Croce, entre Pise et Florence, mort dans cette ville le 6 janvier 1770 à 75 ans, s'est fait connaître par un grand nombre d'ouvrages latins, entre autres par les *Délices des savans*, Florence, 1756-69, 18 vol. in-8°, et par le *Vrai sentiment des chrétiens sur le mystère de la très sainte Trinité*, divisé en 6 livres, Florence, 1755, in-4°. On a aussi de lui *De Eruditione apostolorum liber singularis*, Florence, 1738, in-8°, *ibid.*, 1766, 2 vol. in-4°. Il rédigea de 1740 à 1770, à Florence, les *Nouvelles littéraires*. L'éloge de Lami se trouve au tome 4 des *Elogi degli uomini illustri Toscani* : l'abbé François Fontani, bibliothécaire de la Riccardiana, en a publié un autre plus complet, Florence, 1789, in-4°.

LAMIA, nom d'une illustre famille romaine, de laquelle descendait Ælius Lamia, qui est loué dans Horace. — Il y eut un LUCIUS ÆLIUS LAMIA, qui fut exilé pour avoir embrassé avec trop de chaleur le parti de Cicéron contre Pison. Il fut édile, puis préteur après la mort de César. On croit que c'est lui que Pline place, avec Aviola et Tubéron, au nombre des hommes qui ont été crus morts, et qui ont été réveillés par le feu du bûcher qui devait les consumer. *Hist. nat.*, l. 7. c. 52. Mais ces asphyxies n'ont rien de comparable à celle dont il est parlé dans

le *Journal hist. et litt.*, 1<sup>er</sup> décembre 1776, p. 490. On peut voir diverses réflexions sur ces événemens, *ibid.*, 1<sup>er</sup> décembre 1791, p. 492.

LAMIE, fameuse courtisane, fille d'un Athénien, après avoir été joueuse de flûte, devint maîtresse de Ptolémée I<sup>er</sup>, roi d'Égypte. Elle fut prise dans la bataille navale que Démétrius Poliorcète gagna sur ce prince auprès de l'île de Chypre. Le vainqueur l'aima autant que le vaincu, quoiqu'elle fût déjà d'un âge assez avancé. Les Athéniens et les Thébains lui élevèrent, comme à toutes les célèbres corruptrices des bonnes mœurs, un temple sous le nom de *Vénus Lamie*.

\* LAMIOT (LOUIS-MARIE), né vers 1775 dans le diocèse d'Arras, entra dans la congrégation de St.-Lazare, en 1787, et partit pour les missions en 1789, avec MM. Clet et Pené, n'étant encore que diacre. Il fut ordonné prêtre à Macao, et alla à Canton, puis à Pékin où il devint, depuis la mort de M. Raux, interprète du gouvernement chinois pour les langues européennes. Il y dirigeait en même temps un séminaire de jeunes Chinois, et enseignait les mathématiques. M. Clet, ayant été pris dans le Ho-Nou où il prêchait, Lamiot fut arrêté sous prétexte qu'il entretenait des rapports avec lui. Durant sa translation dans le Hou-Pé, où on le menait pour le confronter avec cet ecclésiastique, on lui fit souffrir plusieurs mauvais traitemens afin de lui arracher un aveu. Le tribunal décida qu'il n'était pas prouvé que Lamiot fût en rapport avec M. Clet, mais qu'il fallait le renvoyer en Europe. M. Clet fut étrangleré dans sa prison, le 17 février 1820 (voyez *l'Ami de la religion*, tom. 2, 6. n<sup>o</sup> 624), après avoir reçu la communion des mains de Lamiot, qui avait trouvé le moyen de pénétrer jusqu'à lui. Lamiot fut conduit à Canton; arrivé dans cette ville au mois d'avril 1820, il se rendit peu de temps après à Macao, où il est mort le 5 juin 1831. Il avait fondé dans cette ville un collège ou séminaire pour les jeunes Chinois, et il a augmenté la mission d'au moins quinze prêtres. Il eut aussi l'heureuse idée d'envoyer en France de jeunes Chinois pour y faire de fortes études.

\* LAMIRAL (DOMINIQUE-HARCOURT), voyageur français, né à Lyon, vers l'an 1750, servit d'abord comme soldat dans le régiment de Provence; il était en garnison au Havre, lorsque M. Eyriès, lieu-

tenant de vaisseau, fut nommé gouverneur du Sénégal. Cet officier de marine ayant reconnu en lui une belle écriture avec quelque talent pour le dessin, et pour la levée des plans, acheta son congé et le prit pour son secrétaire. Amiral satisfait son protecteur, qui le fit nommer agent de la compagnie commerciale de la Guyane en Afrique. La fortune lui sourit et il acquit d'immenses richesses, qu'il eut bientôt dissipées par sa folle prodigalité. Il fit de nouveau fortune et dissipa une seconde fois ses trésors. Il mécontenta ses supérieurs, fut rappelé en 1787, et assista à l'aurore de la révolution française. Après s'être vu arrêter deux fois, il finit par occuper un emploi modeste dans une administration, et vécut obscurément jusqu'à sa mort arrivée à Paris, dans le mois de septembre 1795. Il a publié *l'Afrique et le peuple africain considérés sous tous les rapports avec notre commerce et nos colonies*, Paris, 1789, in-8<sup>o</sup>, ouvrage qui n'a de remarquable que le titre et qui n'est guère qu'une longue diatribe contre la compagnie au service de laquelle il s'était enrichi. On a encore de lui un *Mémoire sur le Sénégal*, Paris, 1791, in-8<sup>o</sup>.

LAMOIGNON, nom d'une ancienne famille du Nivernais, distinguée dans les armes depuis le 15<sup>e</sup> siècle, et qui dans le 16<sup>e</sup> s'ouvrit la carrière de la magistrature. — LAMOIGNON (CHARLES de), seigneur de Bâville; né en 1514, étudia le droit à Ferrare, sous le célèbre Alciat, et fut le premier de sa famille qui entra dans la magistrature: il mourut en 1575, maître des requêtes. Il fut visité plusieurs fois dans sa dernière maladie par le roi; sa sagesse et son intégrité lui avaient mérité cette distinction. — Son fils, PIERRE de LAMOIGNON, mort en 1584, conseiller d'état, était un bon poète latin. CHRISTIEN, son autre fils, fut père du suivant.

LAMOIGNON (GUILLAUME de), marquis de Bâville, était petit-fils du précédent, et naquit en 1617. Il fut reçu conseiller au parlement de Paris en 1655, maître des requêtes en 1644, et se distingua dans ces deux places par ses lumières et par sa probité. Son mérite lui procura la charge de premier président du parlement de Paris en 1658, après la mort du premier président de Bellièvre. Lors de sa nomination, Louis XIV lui adressa ces paroles flatteuses: « Si j'avais connu un plus homme de bien et un plus digne sujet, je l'aurais choisi: » Le président

de Lamoignon remplit tous les devoirs de sa place avec autant de sagesse que de zèle ; il soutint les droits de sa compagnie ; il éleva sa voix pour le peuple ; il désarma la chicane par ses arrêts ; enfin il crut que *sa santé et sa vie étaient au public, et non pas à lui* : se servaient les expressions dont il se servait. Il eut quelques démêlés avec Fouquet, au sujet de ses énormes dépenses. Cependant, à l'occasion du procès de ce surintendant, il s'abstint autant qu'il put de présider le parlement, et il n'y assista pas le jour de la sentence. Ses amis le pressant de reprendre sa place à la chambre, il répondit : *Lavavi manus meas.... quomodo inquinabo eas ?* Il reconnaissait Fouquet coupable, mais il désapprouvait l'acharnement avec lequel Colbert voulait précipiter l'arrêt contre un homme qu'il haïssait. Au commencement de son règne, Louis XIV ayant tenu un lit de justice, le maître des cérémonies se présenta pour saluer le parlement après les évêques. « Saintot, dit le premier président, la cour ne reçoit point vos civilités. » — « Je l'appelle *M. Saintot*, répliqua Louis XIV. » — « Sire, reprend le magistrat, votre bonté vous dispense quelquefois de parler en maître, mais votre parlement doit toujours vous faire parler en roi. » Ses harangues, ses réponses, ses arrêts, étaient tout autant d'écrits solides et lumineux. Son âme égalait son génie. Simple dans ses mœurs, austère dans sa conduite, il était le plus doux des hommes, quand la veuve et l'orphelin étaient à ses pieds. Il se délassait de ses travaux par les charmes de la littérature. Les Boileau, les Racine, les Bourdaloue, composaient sa petite cour. Il mourut en 1677 à 60 ans. Fléchier prononça son oraison funèbre, et Boileau le célébra dans ses poésies. Ses *Arrêts* sur plusieurs matières importantes du droit français parurent à Paris en 1702, in-4° et in-8°, 1768. Ils ont été réimprimés en 1785, avec une *Vie du président de Lamoignon*, écrite d'après les papiers de sa famille.

**LAMOIGNON** (CHRÉTIEN-FRANÇOIS de), fils aîné du précédent, naquit à Paris en 1644. Il reçut du ciel, avec un esprit grand, étendu, facile, solide, propre à tout, un air noble, une voix forte et agréable, une éloquence naturelle, à laquelle l'art eut peu de chose à ajouter ; une mémoire prodigieuse, un cœur juste et un caractère ferme. Son père cultiva ces

heureuses dispositions. Reçu conseiller en 1666, sa compagnie le chargea des commissions les plus importantes. Il devint ensuite maître des requêtes, et enfin avocat-général ; place qu'il remplit pendant 25 ans, et dans laquelle il parut tout ce qu'il était. Au commencement de 1690, le roi lui donna l'agrément d'une charge de président à mortier ; mais l'amour du travail le retint encore 8 ans entiers dans le parquet, et il ne profita de la grâce du prince que lorsque sa santé et les instances de sa famille ne lui permirent plus de fuir un repos honorable. L'académie des Inscriptions lui ouvrit ses portes en 1704, et le roi le nomma président de cette compagnie l'année d'après. Boileau lui adressa sa 6<sup>e</sup> épître. C'est lui qui fit abolir l'épreuve, aussi ridicule qu'infâme, du congrès. On n'a imprimé qu'un de ses ouvrages, tel qu'il est sorti de sa plume ; c'est une *Lettre* sur la mort du père Bourdaloue, jésuite, qu'on trouve à la fin du tome 5<sup>e</sup> du *Carême* de ce grand orateur. Il avait fait la *vie* de son père, premier président.

\* **LAMOIGNON** (NICOLAS), seigneur de Bâville, intendant du Languedoc, conseiller d'état, était le 3<sup>e</sup> fils du premier président Guillaume de Lamoignon (voyez ci-dessus son article), et frère de Chrétien-François qui fait le sujet de l'article précédent. Il naquit en 1648, fut destiné à la magistrature, et exerça pendant 4 ans les fonctions d'avocat avec quelque succès. Nommé conseiller au parlement en 1670, puis maître des requêtes en 1675, il suivit la carrière administrative, et occupa successivement les intendances de Montauban, de Pau, de Poitiers, de Montpellier. Il resta dans celle-ci l'espace de 33 ans sans revenir à la cour. On l'a accusé d'avoir agi avec rigueur contre les protestants à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, et de la révolte des Cévennes. On a dit, pour le disculper, que la position dans laquelle il se trouvait, ses obligations envers Louis XIV, qui avait comblé sa famille de grâces et de faveurs, ne lui laissaient pas la liberté d'hésiter sur ses déterminations, et que dans ces circonstances difficiles, les moyens de douceur et de persuasion ne furent pas toujours mis à la disposition des magistrats. Rhulière a dit que « M. de Bâville » passait dans ce temps-là pour un homme « doux et modéré. » On peut consulter à ce sujet les *mémoires pour servir à l'histoire du Languedoc*, que Lamoignon de

Bâville écrivait par ordre du roi et pour l'instruction du duc de Bourgogne, en 1698 : cet ouvrage a été imprimé en 1734 à Marseille, sous la rubrique d'Amsterdam, sur un manuscrit déposé à la bibliothèque du roi. Lamoignon quitta l'intendance du Languedoc en 1718, et mourut à Paris, en 1724. — Son fils URBAIN-GUILLAUME de LAMOIGNON, comte de Launay-Courson, né en 1674, fut intendant de Rouen en 1704, et de Bordeaux en 1707. Duclos cite de lui des traits d'arbitraire et de despotisme dont l'effet fut tel que l'intendant se vit obligé de renoncer à sa charge. Il devint en 1717 conseiller d'état ordinaire.

\* LAMOIGNON (GUILLAUME II de), seigneur de Malesherbes, second fils de Chrétien-François de Lamoignon, président au parlement, naquit en 1683, et fut successivement avocat-général, président du parlement de Paris, premier président de la cour des Aides, et enfin chancelier de France en 1750, sans avoir toutefois les sceaux de l'état. En 1763, une intrigue de cour lui donna pour successeur dans cette dernière place le fameux Maupeou : Lamoignon, n'ayant point voulu donner sa démission, fut exilé ; mais le parlement refusa de reconnaître M. Maupeou sous le titre de vice-chancelier. Plus tard (-1768) cédant à des obsessions de tout genre, Lamoignon se démit de son emploi, et alors Maupeou le fils lui succéda, avec le titre plein et entier de chancelier. Il mourut en 1772. Guillaume de Lamoignon fut le père de l'illustre Malesherbes (*Voyez ce nom*). Ce magistrat avait révoqué le privilège de l'*Encyclopédie*.

\* LAMOIGNON (CHRÉTIEN-FRANÇOIS II de), arrière petit-fils du président Chrétien-François Lamoignon, dont il descendait par le frère aîné du chancelier Guillaume II, naquit le 18 décembre 1733, et fut président à mortier du parlement de Paris, en 1758. Il partagea en 1772 l'exil du corps auquel il appartenait, fut rappelé dès les premiers jours du règne de Louis XVI, et se montra dès lors constamment dévoué à la cour. A l'époque de l'assemblée des notables, en 1787, il fut nommé garde des sceaux en remplacement de Hue de Miromesnil et fut aussi chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. Il travailla de concert avec le principal ministre Loménie de Brienne, aux édits du timbre et de la subvention territoriale, dont le refus d'enregistrement occasiona l'exil du parlement à Troyes. Ces deux

ministres prirent d'autres mesures qui éprouvèrent la même résistance de la part de cette cour souveraine, et ils furent obligés de se retirer. Lamoignon donna sa démission dans le mois d'octobre 1788, trois mois après celle de Loménie de Brienne : il se retira dans sa terre de Bâville, où il mourut le 16 mai 1789, d'un accident de chasse dont on n'a pas connu la vraie cause. Sa précieuse bibliothèque fut vendue après sa mort : les plus beaux ouvrages passèrent en Angleterre. Il laissa trois fils ; l'aîné était conseiller au parlement ; le second périt à Quiberon, et le troisième est le vicomte Christian dont il est question dans l'article qui suit.

\* LAMOIGNON (CHRISTIAN, vicomte de), fils puîné de Chrétien-François II, garde-des-sceaux sous Louis XVI, naquit en 1770. Il suivit la carrière des armes, émigra au commencement de la révolution et servit dans les armées des princes. Il fit partie, avec son frère aîné, de l'expédition de Quiberon ; blessé à la reprise du fort Penthièvre par les républicains, commandés par le général Hoche, il fut du très petit nombre de ceux qui purent se sauver, sur les vaisseaux anglais ; après la défaite des royalistes il retourna à Londres, et il revint en France lors de l'établissement du consulat. Quelque temps après, il épousa sa nièce, sœur du comte Molé, ministre de Napoléon, et qui le fut depuis de Louis XVIII. En 1812, Lamoignon fut nommé membre du conseil-général du département de la Seine. Un biographe dit : « Que le nom de M. Lamoignon se trouve au bas de la célèbre » adresse que ce conseil vota dans la » même année à Napoléon, après la dé » fection des Prussiens » (dans la dernière campagne contre la Russie, 12 janvier 1815). Cependant, lors de la restauration, on a essayé de prouver que M. Lamoignon ne s'était point trouvé à l'assemblée quand l'adresse fut votée. Il est certain qu'il signa celle qui fut rédigée par M. Belart, le premier avril 1814, contre Bonaparte. Louis XVIII l'en récompensa en le nommant chevalier de la légion d'honneur et pair de France. Au retour de Napoléon, il ne siégea pas dans la chambre haute ; on ne le vit y réparaître qu'à la seconde restauration. Lors de l'examen du projet de loi sur l'abolition du divorce en avril 1816, il fut rapporteur de la commission formée pour le faire, et appuya fortement ce projet. En 1819, il se prononça contre le ministère d'alors, et

devint un des membres les plus actifs de la majorité de la chambre. Cette majorité devenant menaçante, une ordonnance du 5 septembre et la création d'un grand nombre de nouveaux pairs en diminuèrent l'influence. On effectua cette nomination le 5 mars suivant ; elle donna lieu à une séance très orageuse, pendant laquelle M. de Lamoignon proposa une adresse au roi, pour exprimer à sa majesté « le regret avec lequel la chambre » haute voyait l'augmentation du nombre » de ses membres. » Mais cette remontrance resta sans effet, le roi ayant, parmi ses prérogatives, celle de créer des pairs à sa volonté. Dans les sessions suivantes, M. de Lamoignon a toujours voté avec la majorité. Il est mort le 12 mars 1826, âgé de 56 ans.

**LAMOIGNON DE MALESHERBES** (CHRÉTIEN-GUILLEUME de). *Voyez MALESHERBES.*

\* **LAMONNOYE** (ANSELME-FRANÇOIS-MARIE de), littérateur français, mort à Paris le 19 juillet 1829, a publié : | la *Jérusalem délivrée*, poème du Tasse, nouvelle traduction en vers français, 1818, in-8° ; | quelques *pièces fugitives* d'un *Almanach des Muses*. Il avait été éditeur des *OEuvres de Charles-A. Demoustier*, Paris, B. A. Renouard, 1805, 2 vol. in-8°, ou 5 vol. in-18.

**LAMORINIÈRE** (SIMON-BARTHÉLEMI-JOSEPH NOEL de). *Voyez NOEL DE LA MORINIÈRE.*

\* **LAMOTHE-PIQUET** (N.-F.) né en 1720. entra dans la marine royale, et parvint rapidement, grâce à l'intelligence et à l'intrépidité dont il fit preuve, au grade de capitaine de vaisseau. Il avait déjà rendu de grands services à son pays, notamment dans les mers de l'Inde, lorsqu'une nouvelle action d'éclat dans les mers d'Amérique, acheva d'illustrer son nom. Avec un seul vaisseau, l'*Annibal*, qui pouvait à peine tenir la mer, il attaqua audacieusement quatorze vaisseaux anglais, et parvint à sauver un convoi français qu'ils étaient sur le point de capturer. Le grade de lieutenant-général des armées navales devint sa récompense, et Lamothe-Piquet continua de porter la terreur dans la marine anglaise. Il mourut à Brest, le 10 juin 1791. Le quatrain suivant a été placé au bas de son portrait :

Marin, dès la première aurore,  
Guerrier, cher même à tes rivaux,  
La France sait ce que tu vauds,  
Et l'Angleterre plus encore.

**LAMOTTE.** *Voyez HOUDARD.*

**LAMOURETTE** (ADRIEN), évêque constitutionnel de Lyon, naquit à Frévent, dans le Boulonnais, en 1742. Il entra dans la congrégation des Lazaristes, et fut successivement supérieur du séminaire de Toul, directeur à Saint-Lazare, et grand-vicaire d'Arras en 1789. Il s'était distingué jusqu'alors par une piété apparente, ou, si elle était sincère, du moins elle fut peu constante et trop faible pour lutter contre les séductions du siècle. Cependant il avait déjà publié quelques écrits, où, parmi les maximes de religion, il avait mêlé des idées philosophiques. Cette tendance aux innovations révolutionnaires le fit choisir par Mirabeau pour son théologien, et il se servait de la plume de Lamourette lorsqu'il avait à parler sur des matières religieuses. Ce fut Lamourette qui rédigea le projet d'*Adresse au peuple français, sur la constitution civile du clergé*, que Mirabeau lut à l'Assemblée Constituante. Ayant prêté le serment exigé, Lamourette fut nommé à l'évêché de Lyon, et sacré à Paris le 27 mars 1791. Le département de Saône-et-Loire le choisit pour député à l'Assemblée Législative, où il se montra d'abord un des plus modérés. Lamourette se déclara contre la liberté des cultes, contre la république et les deux chambres, et demanda qu'on fit cesser toutes les recherches relatives aux chefs de l'insurrection du 20 juin 1792, contre la famille royale, dans le château des Tuileries, c'est à cette époque qu'il fit sa fameuse motion, à laquelle il doit la plus grande partie de sa célébrité, et qui tendait à réunir dans un même esprit tous les membres de l'Assemblée Législative. Le résultat de cet appel à l'union et à la fraternité fut de détruire passagèrement les distinctions de partis qui y existaient, et l'on vit Dumas et Bazire, Chabot et Gentil, Jaucourt et Merlin, Pastoret et Condorcet, Albitte et Ramond, etc., etc., se serrer mutuellement dans leurs bras (1). Lamourette parut insensible au terrible événement du 10 août de la même année. Lorsque Louis XVI fut enfermé avec sa famille dans la tour du Temple, il demanda que toute communication fût interdite entre les membres de la famille royale. Le *Moniteur* s'étant trompé de nom, et ayant

(1) Des plaisans ne virent dans cette démonstration de fraternité que le côté qui pouvait prêter à un calembourg, et l'appellèrent le *baiser de Lamourette*.



signalé M. Damourette, honnête cultivateur des Ardennes, comme auteur de cette motion cruelle, ce député réclama contre cette assertion, et le *Moniteur* se rétracta le 6 septembre 1792, en déclarant pour véritable auteur de la motion l'abbé Lamourette, évêque de Lyon. Il revint bientôt à des idées plus humaines et plus équitables, lorsqu'il vit répandre le sang innocent; il attaqua les factieux, parla avec courage et vigueur contre les massacres du 2 septembre, où périrent dans les prisons et les églises tant d'infortunés, parmi lesquels on comptait un grand nombre de prêtres. A la clôture de l'Assemblée Législative, il se retira à Lyon, où, pendant le règne des terroristes, il se prononça en faveur des habitans de cette malheureuse ville. Tombé plus tard au pouvoir des factieux, Lamourette fut conduit à Paris, et enfermé dans la Conciergerie, où il trouva l'abbé Emery. Les conseils de ce respectable ecclésiastique et sa propre conscience l'amènèrent à signer, le 7 janvier 1794, une rétractation de ses erreurs passées; l'original de cette pièce se conserve à Lyon. Il s'y déclara auteur des discours prononcés par Mirabeau sur les matières ecclésiastiques. Condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, il monta à l'échafaud avec un calme et une résignation chrétiennes qui édifièrent les autres victimes qui l'accompagnaient au supplice. Il fut exécuté le 10 janvier de la même année 1794; il avait alors 52 ans. Quelles qu'aient été les fautes de ce pêcheur repentant, il faut avouer qu'il fut plus imprudent que coupable. Il a laissé : | *Pensées sur la philosophie de l'incrédulité, ou Reflexions sur l'esprit et le dessein des philosophes irréligieux de ce siècle*, 1786, in-8°; | *Pensées sur la philosophie de la foi, ou Le système du christianisme considéré dans son analogie avec les idées naturelles de l'entendement humain*, 1789, in-8°; | *Les Délices de la religion, ou Le pouvoir de l'Évangile pour nous rendre heureux*, 1788, in-12, traduit en espagnol, Madrid, 1791, in-8°; | *Décret de l'Assemblée nationale sur les biens du clergé, justifié par la nature et les lois de l'institution ecclésiastique*, 1789-1790, in-8°; | *Lettre pastorale, suivie de la Lettre au pape*, Lyon, 1790-1791; | *Prône et Vêpres, ou Le pasteur patriote*, 1790-1791; | *Considérations sur l'esprit et le devoir de la vie religieuse*, publiées après sa mort, 1793, in-12.

\* LAMOUREUX (JEAN-VINCENT-FÉLIX), naturaliste distingué, né à Agen, en 1779, était fils d'un manufacturier de toiles peintes, et étudia d'abord la chimie et la botanique dans le but d'aider son père dans ses travaux; mais son professeur de botanique, Saint-Amans, ne tarda pas à remarquer en lui de rares dispositions pour la science, et il le désigna même souvent pour le suppléer dans ses cours publics. En 1808, Lamouroux s'étant vu obligé par suite des circonstances d'abandonner ses affaires commerciales, accepta la chaire d'histoire naturelle à la faculté des sciences de l'académie de Caen. Il la remplit de la manière la plus honorable, et mourut d'une attaque d'apoplexie foudroyante dans cette ville le 26 mars 1825. Sa méthode d'enseignement n'a pas moins contribué à sa réputation que ses différens écrits. Sa position lui avait permis de se livrer à son goût favori pour l'histoire naturelle, surtout pour la partie qui concerne la mer, à laquelle il a fait faire de grands progrès: ses collections étaient très riches; la ville de Caen les a acquises pour son musée. Outre un grand nombre d'articles insérés dans divers journaux et recueils scientifiques et dans le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, il a publié les ouvrages suivans. | *Dissertation sur plusieurs espèces de fucus peu connues ou nouvelles*, avec leur description en latin et en français, Agen, 1805, in-4°, avec 56 planches; | *Essai sur les genres des thalassiphytes non articulées*, 1815, in-4°, avec fig.; | *Histoire des polyptères coralligènes flexibles vulgairement nommés Zoophytes*, Caen et Paris, 1816, in-8°, avec 49 planches; | *Exposition méthodique des genres de l'ordre des polyptères, avec leur description*, etc. Paris, 1821, in-4°; | *Résumé d'un cours élémentaire de géographie physique, autorisé par l'université pour l'enseignement de cette partie de l'histoire naturelle*, Caen et Paris, 1821, in-8°. | *Notice sur les Aras bleus nés en France et acclimatés dans le département du Calvados*, Paris, 1823, in-8°; | *Notice sur la mustée, poisson qui vit dans l'Orne*, etc. Il a fait en grande partie l'*Histoire des vers* dans l'*Encyclopédie méthodique*, et il a publié un supplément aux *Icones zoophitorum* d'Esper. On lui doit encore la publication de quelques volumes d'une édition de *Buffon*, en 40 vol. in-8°, commencée en 1824, et continuée par M. Desmarests.

**LAMPE** (FRÉDÉRIC-ADOLPHE), théologien protestant, né à Dethmold, dans le comté de la Lippe, le 19 février 1683, fut successivement ministre de plusieurs églises, puis docteur et professeur en théologie, et d'histoire ecclésiastique, à Utrecht, et mourut pasteur de Saint-Etienne de Brême, d'une hémorragie, en 1729, à 46 ans, laissant plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue son traité *De cymbalis veterum*, Utrecht, 1703, in-12 avec fig. et son *commentaire* sur l'Évangile de saint Jean, 1724-25, en 3 gros vol. in-4°, plein de savantes minuties. On a encore de lui : un *Abrégé de la théologie naturelle*, in-8°. Il travailla avec Théodore de Hase, à un Journal intitulé *Bibliotheca historico philologico-theologica brenensis*, et donna une édition de *Hist. ecclesiae reformatæ in Hungaria et Transilvania* de Paul Embert, avec des supplémens, Utrecht, 1728, in-8°. La vie de Lampe a été publiée dans le t. 2 des *Miscell. Duisburgensis* et dans les *Acta Eruditorum german. sect. XXXV*, etc.

\* **LAMPILLAS** (l'abbé don FRANÇOIS-XAVIER), ecclésiastique et littérateur espagnol, naquit à Jaen, dans l'Andalousie, en 1739. Jeune encore, il entra chez les jésuites, et y resta jusqu'à la destruction de cette société. Il occupait la chaire de belles-lettres au collège de Séville, lorsqu'il fut forcé de quitter son pays par suite des mesures sévères que l'on prit contre les religieux de son ordre : il se retira à Gènes avec plusieurs de ses confrères. Là, uniquement occupé de l'étude de la langue et de la littérature italienne, il mit au jour son *Saggio storico*, ou *Essai historique et apologétique de littérature espagnole*, qui était une réponse à deux écrits des pères Bettinelli et Tiraboschi, où ces derniers parlent avec beaucoup de prévention de la littérature espagnole. Cet ouvrage parut à Gènes, en 1778-1781, en 6 vol. in-8° ; il eut un très grand succès. L'abbé Lampillas y fait preuve d'une érudition peu commune ; il prouve aux Italiens qu'ils ont été les premières causes de la décadence des lettres et de la littérature : ce qui n'aurait point été répondre à ses adversaires, s'il n'avait fait voir en même temps qu'au milieu de la plus profonde ignorance des nations, l'Espagne conservait encore des génies distingués, et qu'elle a été presque le berceau de la renaissance des lettres en Europe. On pourrait peut-être lui disputer cet éloge ; mais Charles III, roi

d'Espagne, en prince reconnaissant, combla de bienfaits l'auteur qui employait ses talens à la gloire de sa patrie. Bettinelli et Tiraboschi répondirent à cet *Essai historique par deux lettres*, auxquelles Lampillas répliqua à son tour. Ces diverses pièces furent imprimées à Rome en 1781. Il a ajouté à ses productions des *Poésies* italiennes, qui ne sont pas sans mérite. Il est mort à Gènes en novembre 1798.

**LAMPRIDE** (*Aelius Lampridius*), historien latin du 4<sup>e</sup> siècle, sous les régnes de Dioclétien et de Constance Chlore, avait composé la *Vie* de plusieurs empereurs, mais il ne nous reste que celle de Commode, de Diadumène, fils de Macrin, d'Héliogabale et d'Alexandre Sévère. Ces ouvrages, qui lui sont attribués à tort, selon quelques critiques, ont été imprimés une première fois à Milan, et on les trouve dans *Historiæ Augustæ scriptores*, Leyde, 1671, 2 vol. in-8°. Cet auteur offre des choses curieuses, omises par la plupart des historiens et qui concourent cependant à donner une idée juste de ces souverains de Rome. Son style est plutôt celui d'un recueil d'anecdotes que d'une histoire suivie. Vossius (*De hist. lat.*) et Fabricius (*Biblioth. lat.*) croient que Lampride et Spartien ne sont qu'un seul et même écrivain, mais de Moulines a réfuté cette opinion, et a donné ce qui reste de Lampride dans sa traduction des *Ecrivains de l'hist. d'Auguste*. Ces fragmens ont aussi été traduits en français par de Marolles.

**LAMPRIDE** (BENOIT), célèbre poète, né à Crémone, vers la fin du 15<sup>e</sup> siècle, enseigna les langues grecque et latine avec réputation à Rome, où Léon X le protégea. Après la mort de ce pontife, il se retira à Padoue, et fut ensuite précepteur du fils de Frédéric de Gonzague, duc de Mantoue. On a de lui des *Epigrammes*, des *Odes*, et d'autres pièces en vers, en grec et en latin, Venise, 1540, in-8° : elles ont été insérées depuis dans le 6<sup>e</sup> vol. des *Carmina illustrium poetarum Italarum*, Florence, 1719 et dans d'autres recueils. Il mourut en 1540, ou suivant Tiraboschi en 1542.

**LAMPSON** ou **LAMPSONIUS** (DOMINIQUE), littérateur flamand, né à Bruges en 1532, s'attacha au célèbre cardinal Polus, le suivit en Angleterre, et se retira à Liège après la mort de ce prélat, en 1538. Il y fut secrétaire des évêques et princes Gérard de Groësbeck et d'Ernest de Bavière. Malgré ses occupations, il

trouva le loisir de prendre avec fruit des leçons de peinture de Lambert Lombart. Par reconnaissance, il écrivit la *Vie* de ce peintre, qui fut publiée à Bruges par Hubert Goltzius, en 1563, in-8°. Il célébra aussi en vers latins les peintres les plus renommés des Pays-Bas dans un ouvrage qui a pour titre : *Elogia in effigies pictorum celeberrimum Germaniae inferioris*. Anvers, 1572, in-4°. Il mourut à Liège l'an 1599.

LANA-TERZI (François de), né à Brescia (*Brixia*, qu'il ne faut pas confondre avec *Brixinum*, Brixen) l'an 1631, se fit jésuite, et enseigna avec beaucoup de distinction la philosophie et les mathématiques. On a de lui plusieurs ouvrages savans et curieux sur la physique, écrits en italien, entre autres un recueil des nouvelles inventions, sous le titre de *Prodromo all'arte maestra*, Brescia, 1670, in-fol.; ouvrage qui a reparu dans la même ville en 1684, sous le titre de *Magisterium naturæ et artis*, 3 tom. in-fol., avec fig. (*Voyez* STURM CHRISTOPHE, et le *Journal. hist. et littér.*, 1<sup>er</sup> mars 1784, p. 346.) Les Œuvres de François Lana et de Philippe Lobmeir, sur *la navigation dans les airs*, ont été traduites en allemand avec des remarques, par M. Heerbrandt, Tubingen, 1784, in-8° de 80 pages. Ce Philippe Lobmeir mit au jour, à Wittenberg, en 1679, une dissertation avec ce titre : *Exercitatio physica de artificio navigandi per aerem*. Il paraît avoir copié Lana ou plutôt Sturm, dont le *Collegium* avait paru 3 ans avant son *Exercitatio*. Le père Lana publia d'autres ouvrages sur divers points de physique. Il est mort à Brescia en 1687. Les détracteurs de Montgolfier ont prétendu qu'il avait puisé la première idée de ses aérostats dans l'ouvrage de Lana-Terzi dont il a été donné un extrait intitulé *Navis Volans*, Naples, 1784.

LANCELOT, ou plutôt LANCELOTI (JEAN-PAUL), jurisconsulte célèbre de Pérouse, mort dans sa patrie en 1591, à quatre-vingts ans, composa divers ouvrages, entre autres celui des *Institutes du droit canon* en latin, à l'imitation de celles que l'empereur Justinien avait fait dresser pour servir d'introduction au droit civil. Il dit dans la préface de cet ouvrage, qu'il y avait travaillé par ordre du pape Paul IV, et que ces institutes furent approuvées par des commissaires députés pour les examiner. Nous en avons diverses éditions avec des notes.

La meilleure est celle de Doujat, en 2 vol. in-12. M. Durand de Maillane en a donné une traduction en français avec des remarques, en 10 vol. in-12, Lyon, 1770. On a encore de Lancelot un *Corps du droit canon*, in-4°.

LANCELOT (dom CLAUDE), habile grammairien, né à Paris en 1615, fut employé, par les solitaires de Port-Royal, dans une école qu'ils avaient établie à Paris, enseigna les humanités et les mathématiques. Il fut ensuite chargé de l'éducation des princes de Conti. Cette éducation lui ayant été ôtée après la mort de la princesse leur mère, il prit l'habit de Saint-Benoit dans l'abbaye de Saint-Cyran. Ayant contribué à élever quelques troubles dans ce monastère, il fut exilé à Quimperlay en Basse-Bretagne, où il mourut en 1693, à 79 ans. Les vertus que lui attribuent les *Mémoires sur Port-Royal* ne s'accordent guère avec ce qu'en disait le comte de Brienne en 1685. « Claude Lancelot, né en 1616, est bien » le plus entêté janséniste et le plus pé- » dant que j'aie jamais vu. Son père étoit » mouleur de bois à Paris. Il fut précep- » teur de messeigneurs les princes de » Conti, d'auprès desquels le roi le chassa » lui-même, après la mort de la princesse » leur mère, ce qui l'obligea de se retirer » en l'abbaye de Saint-Cyran, où il avoit » déjà reçu le sous-diaconat. Depuis son » retour dans cette abbaye, il y faisoit la » cuisine, et très mal; ce qu'il continua » jusqu'à la mort du dernier abbé de » Saint-Cyran. » Ses principaux ouvrages sont | : *Nouvelle méthode pour apprendre la langue latine*, Paris, 1644; in-8°, 3<sup>e</sup> édition, avec des augmentations considérables, 1656; autre, avec un index général des mots latins, 1761; nouvelle édition avec de courtes notes, 1819. Lancelot est le premier qui se soit affranchi de la coutume de donner à des enfans les règles du latin en latin même; coutume qui, avec des difficultés d'abord rebutantes, avait l'avantage de hâter les progrès des écoliers, et de leur donner la pratique avec la théorie : aussi s'aperçoit-on que depuis qu'on l'a négligée, l'usage de la langue latine est fort déchu. Les grammaires de Despautère, d'Alvarès, et d'autres qui ont fait tant de bons latinistes, étaient écrites en latin. On a beau dire que cela est absurde, qu'il est contre la nature et l'ordre des choses d'enseigner une langue dans cette langue même, puisque cela suppose qu'on la sait

déjà ; dans les langues mortes cela est absolument nécessaire ; c'est le seul moyen de se les rendre familières, et de suppléer l'avantage qu'on a dans l'apprentissage des langues vivantes. Dès qu'on en sait assez pour comprendre imparfaitement quelques constructions, il faut s'attacher aux grammaires latines. C'est le cas d'un enfant qui apprend à marcher, à danser ; ce n'est qu'en pratiquant ces choses qu'il les apprend. Savait-il la langue maternelle quand on a entrepris de la lui apprendre ? (*Voy.* la défense de ces observations dans le *Journ. hist. et littér.*, 15 janvier 1783.) On peut regarder l'ouvrage de Lancelot comme un extrait de ce que Valle, Scaliger, Scioppius, Saturnius et surtout Sanctius ont écrit sur la langue latine. On y trouve des remarques curieuses sur les noms romains, sesterces, sur la manière de prononcer et d'écrire des anciens ; | *Nouvelle Méthode pour apprendre le grec*. Elle vit le jour en 1655, in-8°, chez Vitré, et réimprimée, souvent, l'a été encore en 1819 : ces deux ouvrages ont été traduits en anglais ; | des *Abrégés* de ces deux ouvrages. On prétend que Louis XIV se servit de la méthode latine. Les vers français de ces deux ouvrages sont de Sacy ; | *Le Jardin des racines grecques*, in-8°, 1657. (*Voyez* LABBE.) Cet ouvrage a eu un grand nombre d'éditions ; il a servi de modèle à bien d'autres *Jardins de racines* pour l'étude de diverses langues, et dont le succès n'a été égalé par celui d'aucune de ses nombreuses imitations ; une *Grammaire italienne*, in-12 ; | une *Grammaire espagnole*, in-12 ; | *Grammaire générale et raisonnée*, in-12, réimprimée en 1754 par les soins de Duclos, secrétaire de l'académie française. Cet ouvrage, fait sur le plan et sur les idées du docteur Arnauld, a été traduit en plusieurs langues ; | *Delectus epigrammatum*, en 2 vol. in-12, avec une Préface par Nicole ; | *Mémoires pour servir à la vie de Saint-Cyran*, en 2 parties in-12 : ouvrage d'un enthousiaste, qu'il faut apprécier sur la vie et les qualités connues de son héros. [*Voy.* VERGER] ; | *Dissertation sur l'hémine de vin et la livre de pain de Saint-Benoît*, in-12. Le savant Mabillon réfuta modestement l'opinion de l'auteur ; | les *Dissertations*, les *Observations* et la *Chronologie sacrée*, qui se trouvent dans la Bible de Vitré, Paris, 1662, in-fol.

LANCELOT, roi de Naples. *Voyez* LADISLAS.

LANCISI (JEAN-MARIE), célèbre médecin italien, né à Rome en 1634, mort dans cette ville en 1720, professeur d'anatomie au collège de la Sapience, médecin et camérier secret d'Innocent XI et de Clément XI, exerça ses emplois avec beaucoup de succès. Il laissa une nombreuse bibliothèque, qu'il donna à l'hôpital du Saint-Esprit, à condition qu'elle serait publique. L'abbé Christophe Carsughi immortalisa ce don précieux par sa *Bibliotheca Lancisiana*, Rome, 1718, in-4°. La plupart de ses productions ont été imprimées à Genève en 1718, 2 vol. in-4°, réimprimées en latin en 1759, in-fol., et en 1745, 4 vol. in-4°. On y trouve différens *Traité*s curieux sur les morts subites, sur les mauvais effets des vapeurs de marais, sur le ver solitaire, sur les maladies épidémiques des bestiaux, sur la manière dont les médecins doivent étudier. On a encore de lui une édition de la *Metalotheca vaticana* de Michel Mercati, Rome, 1717, avec un Supplément de 1719, qui manque souvent.

LANCIVAL. *Voyez* LUCE de.

LANCRET (NICOLAS), peintre parisien, né en 1690, mort en 1743, aimé et estimé, étudia sous Pierre d'Ulin et Gillet : il eut aussi Watteau pour maître ; mais il ne saisit ni la finesse de son pinceau, ni la délicatesse de son dessin. Il a fait pourtant plusieurs choses agréables et d'une composition riante. On a gravé plus de 80 sujets d'après ses tableaux.

LANDA (CATHERINE), dame de Plaisance, cultivait les lettres sans vanité, et n'avait pas les défauts ordinaires des femmes savantes. Elle écrivit en 1526 une *Lettre* latine à Bembo, qui se trouve avec celles de cet habile homme. Elle était sœur du comte Augustin Lando, et femme du comte Jean Fermo Trivulcio.

\* LANDAIS (PIERRE), était fils d'un tailleur de Vitré, et travaillait de son état chez le tailleur de François II, duc de Bretagne, en 1475. Il s'insinua dans les bonnes grâces de ce prince qui l'éleva rapidement jusqu'à la place importante de grand trésorier. Landais était peut-être le plus adroit politique qu'il y eût alors en Europe. Entreprenant et infatigable, il était en même temps d'une dureté et d'un orgueil qui le rendirent le tyran du peuple et l'opresseur de la noblesse. Ennemi de tous ceux qui pouvaient lui faire ombrage (*Voyez* l'*Histoire des ducs de Bretagne* par Desfontaines, tome 2, page 141), il ne craignit pas d'accuser

de concussion le vertueux chancelier Chauvin, qu'il fit jeter dans une prison, où il mourut misérablement, et il disposa de sa place en faveur de Fr. Chrétien, un de ses flatteurs. Ce dernier crime acheva de le rendre odieux, surtout aux grands, qui essayèrent, mais inutilement de le perdre. Enfin François II, voyant ses sujets prêts à se révolter, consentit à un examen juridique de la conduite de son indigne favori, et le remit entre les mains du chancelier, en rappelant à ce dernier qu'il devait sa charge à Landais. La perte du grand trésorier était jurée. Les commissaires, chargés de lui faire son procès, le condamnèrent à être pendu, et cet arrêt fut exécuté le 19 juillet 1485, sans avoir été présenté à la sanction du duc, qui lui aurait sans doute accordé sa grâce. La confiscation de ses biens, qui étaient immenses, avait été prononcée; mais la fille de Landais en obtint la remise, et elle épousa, peu de temps après, un noble breton. Landais avait marié sa sœur à Adenet Guillé. Elle eut six enfans, dont le second nommé Michel, fut évêque de Dol, et ensuite de Rennes; le troisième, nommé Robert, fut évêque de Nantes, cardinal et ambassadeur près du pape Innocent VIII.

\* **LANDAZURI** (JOACHIM), prêtre espagnol, naquit à Vittoria en 1734, embrassa l'état ecclésiastique, et se livra avec un zèle particulier à l'étude de l'histoire de son pays. Il a laissé plusieurs ouvrages dans ce genre, très intéressans par les détails que l'on y trouve, et par la manière dont ils sont rapportés. Charles III, reconnaissant des services qu'il avait rendus à son pays, lui accorda une pension et l'académie espagnole le reçut parmi ses membres. On a de cet historien : | *Histoire ecclésiastique et politique de la Biscaye*, Vittoria, 1752, 5 vol. in-4°; | *Géographie de la Biscaye*, 1760, 2 vol. in-8°. C'est de toutes les géographies de cette province celle qui se distingue le plus par son exactitude : | *Histoire des hommes illustres de la Biscaye*, Vittoria, 1786, in-4°. Landazuri mourut à Vittoria, le 12 janvier 1806, regretté de tous ses compatriotes, auxquels il avait consacré presque tous les travaux de sa vie.

**LANDERIC**. Voyez LANDRI.

**LANDES**. Voyez DESLANDES.

**LANDINO** et non LANDINI (CHRISTOPHE), littérateur italien, né à Florence en 1424, a traduit l'*Histoire naturelle* de Pline. Sa *Version*, qui n'est pas toujours

exacte, fut imprimée par Janson, à Venise, en 1476, in-fol. En 1482, on imprima à Florence, in-folio, ses *Commentaires* latins sur Horace, et à Venise en 1520, ceux qu'il a faits sur Virgile. Ils ont été réimprimés plusieurs fois depuis : mais la première édition est la plus recherchée. On lui doit aussi des *Notes* sur le Dante, qui ont été jointes à celles de Vellutello sur le même auteur, par Sansovino, etc. Il a donné en outre *Disputationum camaldulensium libri IV, Dialogi de nobilitate animæ*, etc. Il était de l'académie platonique de Florence.

**LANDO** ou **LANDI** (ORTENSIO), médecin milanais du 16<sup>e</sup> siècle, ne tarda pas à quitter sa profession, trop grave pour un esprit aussi léger que le sien. Après avoir voyagé en France et en Italie, il s'attacha aux évêques de Catane et de Trente, assista à l'ouverture du concile tenu dans cette dernière ville, et mourut à Venise en 1560. Il est auteur de plusieurs ouvrages, qu'il se plaisait à publier sous des noms supposés. On a de lui : | un dialogue intitulé : *Forciane questiones*, où il examine les mœurs et l'esprit des divers peuples d'Italie, et où il prend le nom de *Philalethes Polytopiensis*, Louvain, 1550, in-8°; | deux autres *Dialogues*, l'un intitulé : *Cicero relegatus*, et l'autre *Cicero revocatus*, qui ont été faussement attribués au cardinal Jérôme Alexandre. Ils parurent à Lyon, où Lando était alors, en 1534, in-8°. Plusieurs de ses opuscules ont été réimprimés à Venise, en 1554, sous ce titre : *Varj-componimenti d'Ortensio Lando, cioè dialoghi, novelle, favole*; c'est un vol. in-8°. Lando, dans ses voyages en Allemagne, en Suisse, etc., s'était laissé corrompre par les novateurs; plusieurs de ses ouvrages ont été mis à l'index. On peut consulter le tom. VII de la *Storia Letteraria d'Italia*, par Tiraboschi, et le tome premier des *Memorie per la Storia letteraria de Piacenza*, par Poggiali.

\* **LANDOLPHE** (JEAN-FRANÇOIS), capitaine dans la marine marchande et militaire, né à Auxonne en Bourgogne, le 5 février 1747, était le dernier de vingt-deux enfans. Il vint étudier la chirurgie à Paris, et y renonça au bout d'un an pour entrer dans la marine. S'étant rendu à Nantes, il s'engagea comme mousse à bord d'un bâtiment marchand, et s'embarqua en 1766; pendant les nombreux voyages qu'il fit depuis cette année jusqu'en 1786, il donna des preuves de cou-

rage et de capacité. A cette époque une riche compagnie le chargea de l'établissement et de la direction d'un comptoir dans les régions inconnues qui bordent le golfe de Guinée. Landolphe raconte lui-même dans ses *Mémoires* tous les détails de cette expédition périlleuse. Il nous y apprend qu'étant parvenu à se concilier la bienveillance du roi d'Ouère, il en obtint la permission de construire un fort à l'embouchure du fleuve de Benin, et de mettre en culture un terrain très étendu. Cet établissement prospérait, lorsqu'en 1792 quelques individus mis à terre près du fort, par deux vaisseaux de commerce anglais, armés de canon, se présentèrent au nom de la maison Dobson et compagnie de Liverpool, se disant chargés de remettre au capitaine Landolphe de riches présens, en reconnaissance des services qu'il avait rendus l'année précédente à un bâtiment de cette maison : les présens furent acceptés, et la journée se passa en fêtes; mais pendant la nuit, Landolphe fut assailli par ces brigands, et obligé, pour sauver ses jours, de se jeter dans les fossés du fort qui étaient remplis d'eau. Au bruit des armes, les nègres de la colonie sonnent le tocsin, et cherchent les Anglais qui venaient de fuir, après avoir mis le feu aux différens magasins, et surtout à celui de poudre qui sauta. Cet acte de brigandage et de piraterie n'a jamais donné lieu à une enquête, ni à une réparation quoiqu'il eût été commis en pleine paix : la guerre qui éclata peu de temps après entre la France et l'Angleterre, ne permit pas de s'en occuper, et Landolphe ne put rien obtenir à l'époque du traité d'Amiens. Cependant il s'en était vengé lui-même au commencement de la révolution : ayant pris du service dans la marine militaire, il s'empara de l'île du Prince, où il captura 64 bâtimens ennemis, et 930 pièces de canon évalués à 45 millions de francs. Ce brave capitaine est mort d'une attaque d'apoplexie, à Paris le 15 juillet 1825. Depuis 22 ans, de graves blessures l'avaient éloigné du service (1802). Ses *Mémoires*, écrits d'une manière un peu emphatique, sont intitulés : *Mémoires du capitaine Landolphe, contenant l'histoire de ses voyages pendant trente-six ans, aux côtes d'Afrique et aux deux Amériques*, rédigés sur son manuscrit par J. S. Quesné, Paris, 1823, 2 vol. in-8°, ornés de figures. Le célèbre Palisot de Beauvais, à qui il avait facilité les moyens

de pénétrer très avant en Afrique, lui a consacré sous le nom de *Landolphia owariensis* une très belle plante de cette contrée.

LANDON, pape, successeur d'Anastase III, en 914, mourut à Rome, après six mois de pontificat. Soumis aveuglément aux volontés de la fameuse Théodora, mère de Marosie, il ordonna archevêque de Ravenne le diacre Jean, un des favoris de cette femme impérieuse. La mort enleva ce pontife peu de temps après.

\* LANDON (C. P.), peintre et littérateur, né vers l'an 1760, se livra de bonne heure à l'étude de la peinture, et obtint plusieurs prix, qui lui méritèrent d'être envoyé à Rome, comme pensionnaire de l'académie française. De retour à Paris, il fut nommé directeur du Musée. Artiste, écrivain et éditeur d'ouvrages relatifs aux beaux-arts, il devint correspondant de la 4<sup>e</sup> classe de l'institut, et membre de plusieurs sociétés savantes. Il est mort le 7 mars 1826, âgé de près de 67 ans, et a publié : | *Nouvelles des arts*, 5 vol. in-8°; | *Annales du Musée et de l'école moderne des beaux arts*, 1<sup>re</sup> collection, de 1801 à 1810, 17 vol. in-8°; 2<sup>e</sup> collection, 1810-17, 12 vol. in-8°. On joint ordinairement à cet ouvrage les *Paysages et Tableaux de genre*, 1805, 4 vol. in-8°; | *Annales du Musée*, 2<sup>e</sup> collection, qui comprend le Salon de 1817, 12 vol. in-8°; | *La Galerie Giustiniani et la Galerie Massias*, 53 vol.; chacun des trente-trois volumes qui composent cette précieuse collection contient 72 planches gravées au trait. Les principaux tableaux qui y sont retracés ne se trouvent plus en France, ayant été rendus (en 1815) à leurs premiers propriétaires; | *Vies et œuvres des peintres les plus célèbres*, 1805 et suiv., 20 vol. in-4°. Elles renferment les portraits et les œuvres complètes du Dominiquin, de Michel-Ange, de Raphaël, du Poussin et de Lesueur, avec un choix des productions les plus remarquables de l'Albane, de Daniel, de Volterre, de Baccio-Bandinelli, et le premier volume de peintures antiques : | *Description de Paris et de ses édifices*, avec un *Précis historique*, et des observations, par Legrand, 2 vol. in-8°, de 1806 à 1809; | *Galerie historique des hommes les plus célèbres de tous les siècles et de toutes les nations*, 12 vol. in-8°; | *Choix de biographies anciennes et modernes*, 2 vol. in-12, avec 144 portr. C'est un abrégé de l'ouvrage précédent. | *An-*

*tiquités d'Athènes* d'après Stuart, 3 vol. in-fol., avec le texte traduit en français; | *Description de Londres et de ses édifices*, 1 vol. in-8°, avec 42 planches; | *Le saint Evangile de N. S. J.-C.*, imprimé par Didot, avec 51 planches *au trait*, d'après Raphaël, Poussin et l'Albane; | *Recueil des ouvrages de peinture et sculpture qui ont concouru pour les prix décennaux*, in-8°, avec 45 planches; | *Atlas du Musée*, ou *Catalogue figuré de ses Tableaux et Statues*; | *Les Amours de Psyché et de Cupidon*, in-fol., imprimé par Didot, 52 planches *au trait*, d'après Raphaël.

LANDRI ou LANDERIC, maire du palais de Clotaire II, sut défendre ce roi de Neustrie pendant sa jeunesse contre Childébert II (584-628). Landri fit avancer vers le camp de Childébert quelques troupes, avec des rameaux qu'elles plantèrent; de sorte que les gens de Childébert s'imaginaient être auprès d'un bois-taillis. Mais, au point du jour, les soldats de Landri sortirent de ces feuillages, et attaquèrent si brusquement ceux de Childébert, qu'ils les mirent en fuite en 593. Stratagème digne de figurer parmi ceux que rapporte Julius Frontinus dans son traité de *Stratagematibus*, et qui est assez semblable à quelques-uns de ceux qu'il dit avoir le mieux réussi. Ses relations criminelles avec Frédégonde ne sont que trop réelles.

LANDRI (saint), évêque de Paris, signala sa charité durant la grande famine qui affligea cette ville l'an 651. Ce fut lui qui fonda vers le même temps l'hôpital qui dans la suite a pris le nom d'*Hôtel-Dieu*. Après sa mort, sa précieuse dépouille fut déposée dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui alors était sous l'invocation de saint Vincent.

LANFANT (le père) *Voy.* LENFANT.

LANFRANC, archevêque de Cantorbéry, naquit à Pavie vers l'an 1005; il était fils d'un conseiller du sénat de cette ville. Après s'être distingué par sa science et avoir enseigné le droit à Pavie, il passa en France et se consacra à Dieu en 1041 dans le monastère du Bec, dont il devint prieur. Il y ouvrit son école, qui devint la plus célèbre de l'Europe: il en établit une autre de littérature à Avranches; mais, en allant d'Avranches à Rouen, ayant été arrêté par des voleurs, qui le laissèrent attaché à un arbre, il fut dégoûté du monde. Il se distingua aussi par le zèle avec lequel il combattit les er-

reurs de Béranger au concile de Rome, en 1059, et dans plusieurs autres conciles. Guillaume, duc de Normandie, le tira de son monastère pour le mettre à la tête de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen, en 1065. Lanfranc y ouvrit encore une école qui devint aussi fameuse que celle du Bec. En 1070, Guillaume, devenu roi d'Angleterre, appela Lanfranc, et lui donna l'archevêché de Cantorbéry. Le nouvel archevêque rebâtit la cathédrale de Cantorbéry, et y fonda plusieurs hôpitaux. Guillaume avait une telle confiance en lui, qu'il le chargeait du gouvernement de l'Angleterre, quand il était obligé de passer en Normandie. Ce saint prélat mourut en 1089, illustre par ses vertus et par son zèle pour le maintien de la discipline, des droits de son église et des immunités ecclésiastiques. Il fut regardé à la fois comme un homme d'état habile, et comme un prélat savant. Ses ouvrages ont été recueillis par dom d'Achery, et imprimés à Paris chez Biluine en 1648, in-fol. On y trouve: | son fameux *Traité du corps et du sang de Notre-Seigneur, contre Béranger*; | des *Commentaires* sur saint Paul; | des *Notes* sur Cassien; | des *Lettres*; des *Sentences*, où il est parlé en détail des exercices de la vie monastique, ouvrage découvert par dom d'Achery, après son édition des écrits de Lanfranc, et inséré dans le 4<sup>e</sup> tome de son *Spicilege*. « Cet auteur, dit l'abbé » Bergier, se sent moins que ses contem- » porains de la rudesse du siècle dans le » quel il écrivait; il montre une grande » connaissance de l'écriture sainte, de la » tradition et du droit canonique. On » trouve dans ses écrits plus de naturel, » d'ordre et de précision, que dans les » autres productions du 11<sup>e</sup> siècle. Les » protestans, qui ont témoigné en faire » peu de cas parce qu'il était moine, » avaient oublié que son mérite seul le » fit placer sur le premier siège d'Angle- » terre; qu'il gagna la confiance de Guil- » laume le Conquérant; que pendant l'ab- » sence de ce prince, Lanfranc gouverna » plusieurs fois le royaume avec toute la » sagesse possible. Il ne faut donc juger » des hommes, ni par l'habit qu'ils ont » porté, ni par le siècle dans lequel ils ont » vécu: le cloître fut et sera toujours le » séjour le plus propre pour se livrer à l'é- » tude, pour acquérir tout à la fois beaucoup » de connaissances et de vertus. On n'a qu'à » confronter ce qu'a écrit Lanfranc, pour » établir le dogme de l'eucharistie, avec

ce que les plus habiles ministres protestans ont fait pour l'attaquer; on verra de quel côté il y a plus de justesse et de solidité. » Quelques écrivains satiriques et détracteurs ont attaqué la mémoire de ce prélat; mais on trouve une réfutation solide de ce qu'ils ont avancé dans l'*Anglia sacra* de Warthon. Lanfranc avait fait encore une *Histoire ecclésiastique*, la *Vie* de Guillaume le Conquérant, et un *Commentaire* sur les psaumes, qui sont perdus. Ses *œuvres* se trouvent aussi dans la *Bibliothèque des Pères*.

LANFRANC, médecin de Milan, du 13<sup>e</sup> siècle, professa avec succès en cette ville la médecine et la chirurgie. Cependant il essuya des chagrins, dont il ne dit point le sujet, mais qui paraissent être relatifs aux querelles des Guelfes et des Gibelins; il fut même arrêté et mis en prison. Le vicomte Matthieu lui permit de se transporter où il jugerait à propos, et dès qu'il eut choisi la France, ce seigneur l'y fit conduire. Il fut appelé en divers lieux du royaume, et demeura quelque temps à Lyon. L'an 1293 il se rendit à Paris, sur les instances de plusieurs seigneurs et maîtres en médecine, mais particulièrement de maître Jean de Passavant, et d'après les sollicitations des bacheliers en médecine, pour enseigner publiquement la chirurgie et démontrer les opérations de cet art. La chirurgie était entièrement abandonnée aux barbiers ou à des empiriques ignorans. Il établit entre les médecins et les barbiers une classe de savans, qui joignaient la pratique des opérations manuelles à la science médicale, comme faisait Lanfranc. De là est venu le *collège des chirurgiens de Saint-Côme*, à Paris, qui a commencé du temps de saint Louis. On a de lui: *Chirurgia magna et parva*, Venise, 1490, in-fol., réimprimée plusieurs fois depuis: dans l'édition de Lyon, 1553, on trouve les écrits de Roger, de Bertapalier, de Roland et de Gui de Chauliac, sur la chirurgie. Lanfranc a souvent copié Guillaume Salicet sans le citer. Son ouvrage a été traduit en français par maître Guillaume Yvoire, Lyon, 1490, in-4<sup>o</sup>, et en allemand par Othon Brunfels, Francfort, 1566, in-8<sup>o</sup>.

LANFRANC (JEAN), peintre né à Parme en 1581, mort à Rome en 1647, à 66 ans, fut d'abord page du comte Scotti; mais étant né avec beaucoup de dispositions et de goût pour le dessin, il en faisait son amusement. Le comte s'en aper-

çut, et le mena lui-même dans l'école d'Augustin Carrache, et depuis dans celle d'Annibal Carrache. Les progrès rapides que Lanfranc faisait dans la peinture lui acquirent bientôt un grand nom, et lui méritèrent la dignité de chevalier. Ce peintre avait une imagination vaste, qui exigeait de grands sujets. Il ne réussissait que médiocrement aux tableaux de che-valet. Il a surtout excellé à peindre des coupoles: on cite comme ses chefs-d'œuvre en ce genre, celles de saint-André della Valle, du Jésus et du trésor du Saint-Sauveur, à Naples. Le Musée du Louvre possède de ce maître les tableaux suivans: *Agar dans le désert*, *saint Pierre*, *saint Paul*, et *saint Augustin*. Il a gravé aussi à l'eau forte, et en partie d'après ses propres compositions, la *bible de Raphael*, 1607, 51 feuilles in-4<sup>o</sup>.

\* LANFREDINI (JACQUES), savant cardinal, naquit à Florence le 26 octobre 1670. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il courut la carrière de la prélature romaine. La première charge qu'il occupa fut celle d'auditeur civil du cardinal camerlingue, en 1722. L'année suivante, il fut déclaré prélat domestique, membre de la congrégation consistoriale, et référendaire de l'une et l'autre signature. Le 16 mars 1727, il reçut l'ordre de la prêtrise des mains du pape Benoît XIII. Clément XIII, son compatriote, le nomma en 1730 à un canonicat de Saint-Pierre. Il fut successivement secrétaire de la congrégation du concile, votant de la signature de grâce, dataire de la pénitencerie, enfin cardinal le 24 mars 1735. Il quitta alors le nom d'Amadori, qu'il avait porté jusque là, pour prendre le nom de Lanfredini, qui était celui de sa famille. Le 27 du même mois, le pape le proposa en consistoire pour les évêchés unis d'Osimo et de Cingoli dans la Marche d'Ancône; et le 4 avril suivant, il fut sacré par le cardinal Guadagni. C'était un prélat savant et zélé, qui ne s'illustra pas moins par ses vertus épiscopales que par sa profonde érudition. Il mourut le 16 mai 1744, laissant dans son diocèse de grands exemples de sagesse et de charité. Il était dans la 71<sup>e</sup> année de son âge. On a de lui: | *Raccolta d'orazioni sinodali e pastorali*, Jesi, 1740, in-4<sup>o</sup>; | *Lettere pastorali*, etc. Turin, 1768, 2 vol. in-8<sup>o</sup>; | *Lettere scritte alla nobiltà ed agli artisti*, in-8<sup>o</sup>. L'abbé Lami publia sa *Vie* dans le tome 2 des *Memorabilia Italorum eruditione præstantium*. Guarnaci et Buonamici en par-



lent avec élogé, le premier, dans son livre intitulé : *Vita et gesta pontificum romanorum*, et S. R. E. *cardinalium*, pag. 681, Rome, 1751, 2 vol. ; et l'autre dans son ouvrage, *De claris pontific. epist. scriptoribus*, pag. 286.

LANG (JEAN-MICHEL), né à Ezelwangen, dans le duché de Sultzbach, en 1664, obtint la chaire de théologie à Altorf. Mais s'y étant attiré des ennemis, il quitta cette place, et alla demeurer à Prentzlow, où il mourut le 20 juin 1751. On a de lui : | *De fabulis mohammedicis*, 1697, in-4° ; | plusieurs Traités latins sur le mahométisme et l'Alcoran ; | *Dissertationes botanico-theologicæ*, Altorf, 1705, in-4° ; | *Philologia barbaro-græca*, Nuremberg, 1708, in-4°.

LANGALLERIE (PHILIPPE de GENTILS, marquis de), premier baron de Saintonge, naquit à la Motte-Charente, en 1656. Il se consacra aux armes dès sa jeunesse, fit trente-deux campagnes au service de Franco, donna de grandes preuves de valeur, et parvint au grade de lieutenant-général en 1704. Son caractère hautain et son excessive ambition lui suscitèrent des discussions désagréables, qui l'engagèrent à passer au service de l'empereur en 1706. Il fut jugé en France comme déserteur, et condamné à être pendu. Ayant obtenu dans l'armée de l'empereur l'emploi de général de la cavalerie, il ne le garda pas long-temps, parce qu'il s'attira la disgrâce du prince Eugène qu'il avait acompagné au siège de Turin, et sous lequel il avait fait les deux campagnes suivantes. Il quitta l'empereur, passa en Pologne, où il fut fait général de la cavalerie lithuanienne, et ne fut pas plus tranquille. Il se fit luthérien en 1711, dans l'espérance de trouver plus facilement de l'emploi chez les princes protestans. Après diverses courses à Francfort, à Berlin, à Hambourg, à Brême, à Cassel, il partit pour la Hollande, où il se lia très étroitement avec l'aga turc, ambassadeur à la Haye, qui conclut un traité avec lui au nom du Grand-Seigneur. On n'en a jamais bien su les articles, mais en général on croit qu'il s'agissait d'une descente en Italie, dont le marquis devait commander les troupes. C'était l'effet des intrigues du cardinal Alberoni, qui s'était ligué avec les Ottomans pour donner de l'occupation à l'empereur, et réaliser son vaste et chimérique projet. Le marquis passait à Hambourg pour faire préparer des vaisseaux, lors-

que l'empereur le fit arrêter à Stade en 1716. On le conduisit à Vienne, puis au château de Raab ou Javarin dans la Hongrie, où il mourut de chagrin en 1717. Il a paru, en 1745, des *Mémoires du marquis de Langallerie, Histoire écrite par lui-même dans sa prison à Vienne*, la Haye, in-12. Cette prétendue histoire est un roman qu'on a voulu débiter à la faveur d'un nom connu : les noms, les faits, les dates, tout en démontre la fausseté. On prétend que le marquis de Langallerie avait formé le projet de rassembler dans les îles de l'Archipel les restes de la nation hébraïque. On peut consulter sur ce personnage le *Manifeste de Philippe de Gentils, marquis de Langallerie, écrit par lui-même*, en 1706, Cologne, 1707, in-4° ; la *Guerre d'Italie ou Mémoires historiques, politiques et galans* du marquis de Langallerie, Cologne, 1709, 2 vol. in-12, espèce de roman historique, où l'on trouve beaucoup de fautes grossières.

LANGBAINE (GÉRARD), né à Barton-Kirke, dans le Westmoreland, en Angleterre, mort en 1658, à 50 ans, fut garde des archives de l'université d'Oxford. On a de lui plusieurs écrits, dans lesquels l'érudition est semée à pleines mains. Les plus connus sont : | une *Edition* de Longin, en grec et en latin, avec des notes, 1656 in-8° ; | *Fœderis scotici examen*, en anglais, 1644, in-4° ; une *Traduction* anglaise de l'Examen du concile de Trente, par Martin Chemnitz. ( Voyez ce nom. ) | *Platonicorum aliquot qui etiamnum su persunt authorum, græcorum imprimis, mox et latinorum syllabus alphabeticus*, à la suite de l'*Alcinous*, in *Platonicam philosophiam introductio* du docteur Fell, 1667, in-8°.

LANGE (RODOLPHE), gentilhomme de Westphalie et prévôt de la cathédrale de Munster, fut envoyé par son évêque et par son chapitre, vers le pape Sixte IV, pour une affaire importante, et s'acquitta fort bien de sa commission. A son retour, il fit établir un collège à Munster. Lange fut, par cet établissement et par ses écrits, le principal restaurateur des lettres en Allemagne. On a de lui plusieurs *Poèmes* latins (sur le dernier siège de Jérusalem, sur la sainte Vierge, sur saint Paul), que l'on ne croit pas avoir été imprimés. Maittaire en indique cependant une édition de Munster, 1486, in-4°. Lange mourut en 1519, à 81 ans, pleuré de ses concitoyens, dont il avait été le bienfaiteur et la lumière.

**LANGE (PAUL)**, bénédictin allemand, et ensuite disciple de Luther, natif de Zwickau en Misnie, parcourut en 1515 les couvens d'Allemagne, afin de rechercher des monumens. Il est auteur d'une *Chronique des évêques de Zeitz*, en Saxe, depuis 968 jusqu'en 1515, imprimée dans le premier tome des écrivains d'Allemagne. Il y loue Luther, Carlostad et Mélanchthon, et y déclame contre le clergé : c'est ce qui l'a rendue si précieuse aux protestans ; comme si le suffrage d'un moine apostat pouvait justifier le schisme fatal par lequel ils ont déchiré l'Eglise.

**LANGE (JEAN)**, né à Lœwenberg, en Silésie, l'an 1485, mort à Heidelberg, en 1565, exerça la médecine en cette ville avec distinction, et fut médecin de quatre électeurs palatins. On a de lui : *Epistolarum medicinalium opus miscellaneum*, Francfort, 1689, in-8° : recueil rempli d'une rare érudition, et dont la lecture est utile à tous ceux qui veulent apprendre l'histoire de la nature. — Il est différent de **CHRISTOPHE-JEAN LANGE**, né à Pégau dans la Misnie, en 1655, professeur en médecine à Leipsick, mort en 1701, dont les ouvrages ont paru à Leipsick, 1704, en 2 tomes in-fol.

**LANGE (JOSEPH)**, *Langius*, né à Keisersberg, dans la Haute-Alsace, mort vers 1650, fut professeur de grec à Fribourg, dans le Brisgau, vers 1610, se fit ensuite catholique, et publia la compilation intitulée *Polyanthea nova*, Genève, 1600, in-fol. Lyon, 1604, Francfort, 1607. On y trouve des passages sur toutes sortes de matières. On a encore de lui *Florigelium*, recueil alphabétique de sentences, apophthegmes, etc. Strasbourg, 1615, in-8° ; *Elementale mathematicum*, in-8°. On lui doit aussi des éditions de Perse, de Juvénal, avec des *Index* très amples.

**LANGE (CHARLES-NICOLAS)**, habile naturaliste suisse, a donné en latin : | *Historia lapidum figuratorum Helvetiæ*, Venise, 1708, in-4° ; | *Origo lapidum figuratorum*, Lucerne, 1706, in-4° ; | *Methodus testacea marina distribuendi*, Lucerne, 1722, in-4°. Ces ouvrages, et surtout le premier, sont recherchés par les naturalistes.

**LANGE (FRANÇOIS)**, avocat au parlement de Paris, natif de Reims en 1640, mort à Paris en 1684, à 74 ans, s'est fait un nom par le livre intitulé *Le Praticien français* ; il parut pour la première fois sous le nom de Gastier, procureur au

parlement. Il en était à sa 4<sup>e</sup> édition, lorsque les nouvelles ordonnances de 1667 et de 1670 en mettant de l'ordre dans la procédure civile et criminelle, et en changeant la jurisprudence des arrêts, forcèrent de le refondre. Depuis il en parut un grand nombre d'éditions. La dernière est celle donnée par Pimont, conseiller référendaire à la chancellerie, Paris, 1755, 2 vol. in-4°.

**LANGEAC** ou **LANGHAC (JEAN de)**, né d'une ancienne maison à Langeac, diocèse de Saint-Flour, acheva ses études à Paris, et embrassa l'état ecclésiastique. La quantité de bénéfices qu'il posséda est étonnante ; mais il faisait un bon usage de ses revenus. François I<sup>er</sup>, qui l'aimait, le fit son aumônier en 1516, maître des requêtes en 1518, ambassadeur en Portugal, en Pologne, en Hongrie, en Suisse, en Ecosse, à Venise, à Ferrare, en Angleterre, et enfin à Rome. Ce fut à sa recommandation que Robert Cenalis lui succéda en l'évêché d'Avranches. Dans tous les lieux où il se trouva, il ne fut occupé que du bien public. Sa mémoire subsiste encore à Limoges, où on l'appelle *le bon évêque*. Il aimait et protégeait les lettres. Etienne Dolet lui dédia ses trois livres, *De officio legati, quem vulgo ambassiatorem vocant ; de immunitate legatorum ; de legationibus Langiachi episcopi Lemovicensis*, imprimés à Lyon en 1541, in-4°. Ce digne prélat mourut la même année à Paris, très regretté.

**LANGELY**. Voyez **ANGELY (l')**.

**LANGEVIN (RAOUL)**, chanoine de Bayeux, composa en 1269, le fameux *Cartulaire* de cette église, si connu sous le nom de son auteur. C'est une compilation des statuts, usages et cérémonies qui se pratiquaient de son temps dans cette cathédrale, à laquelle elle sert encore de loi. Ce manuscrit précieux fut sauvé, par un accident heureux, des horribles ravages des protestans, en 1562.

**LANGEVIN (ELÉONOR)**, docteur de Sorbonne, natif de Carantan, mort en 1707, est auteur d'un livre intitulé : *l'Infaisabilité de l'Eglise, touchant la foi et les mœurs*, contre Masins, professeur de Copenhague, Paris, 1701, 2 vol. in-12.

**LANG-JEAN (REMI)**, peintre, natif de Bruxelles, mort en 1671, fut le meilleur des élèves de Van Dyck. Il forma sa manière sur celle de son maître, et il a assez bien saisi son coloris ; mais il n'a pu atteindre à la même finesse de dessin. On voit peu de tableaux de chevalet de Lang-

Jean. Ses principaux ouvrages sont des sujets de dévotion, peints en grand.

**LANGIUS.** Voyez **LANGE**.

**LANGIUS**, ou **LANGE** (**CHARLES**), né selon quelques-uns à Gand, et selon d'autres à Bruxelles, fut chanoine de l'église de Liège, où il mourut dans un âge peu avancé, le 29 juillet 1573. Il fut étroitement lié avec Juste-Lipse et plusieurs autres savans de son temps. Langius était très versé dans le grec et le latin, bon poète, et l'un des plus judicieuses critiques de son siècle; tous ceux qui en ont parlé conviennent qu'il réunissait en lui une érudition extraordinaire et une piété très exemplaire. Nous avons de lui des *Commentaires* sur les *Offices de Cicéron*, sur les *Comédies de Plaute*, et plusieurs *Pièces* de vers.

**LANGLADE.** Voyez **FAVARD** de **LANGLADE**.

**LANGLE** (**JEAN-MAXIMILIEN** de), ministre protestant, né à Evreux, mourut en 1674, âgé de 84 ans. Il a laissé 2 vol. de *Sermons*, et une *Dissertation* pour la défense de Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre.

**LANGLE** (**PIERRE** de), né à Evreux en 1644, docteur de Sorbonne en 1670, fut choisi, à la sollicitation du grand Bossuet son ami, pour précepteur du comte de Toulouse. Louis XIV le récompensa en 1698, de ses soins auprès de son élève, par l'évêché de Boulogne. Le *Mandement* qu'il publia en 1717, au sujet de son appel de la bulle *Unigenitus*, scandalisa les catholiques, causa sa disgrâce à la cour, et excita des troubles violens dans son diocèse. Les habitans de Calais se soulevèrent; ceux de Quernes, en Artois, le reçurent dans une visite à coups de pierres et à coups de bâton. Ce prélat s'opposa, avec l'évêque de Montpellier, Colbert, à l'accommodement de 1720. Cette démarche irrita le régent, qui l'exila dans son diocèse. Il y mourut en 1724, à 80 ans, ayant sacrifié les douceurs de la paix, les avantages de la soumission à l'Eglise, la satisfaction attachée aux devoirs d'un pasteur fidèle, à l'esprit de dispute et de parti.

\* **LANGLE** (le marquis de), dont le nom était Jérôme-Charlemagne Fleuriau, naquit en Bretagne vers 1742, se consacra à la littérature, et mourut à Paris le 16 octobre 1807. Il a laissé : | *Voyage de Figaro en Espagne*, Saint-Malo (Paris), 1785, 2 vol. in-12; pamphlet contre la religion et les prêtres, qui fit beaucoup de bruit, eut plusieurs éditions, et fut tra-

duit en anglais, en danois, en italien et en allemand. Il a été condamné à être brûlé, par arrêt du parlement du 26 février 1788. La dernière et sixième édition, la seule avouée par l'auteur, a pour titre : *Voyage en Espagne par M. Langle*, Paris, Perlet, 1805, in-8°; on a publié une critique de cet ouvrage sous le titre de *Dénonciation au public du voyage d'un soi-disant Figaro en Espagne, par le véritable Figaro*, 1785, in-12. | *Tableau pittoresque de la Suisse*, Paris, 1790, in-8°; Liège, 1790, in-12; | *Soirées villageoises, ou Anecdotes et aventures, avec des secrets intéressans*, 1791, in-12; mauvais ouvrage, dont le public fit justice, ainsi que des suivans : *Paris littéraire*, 1791, in-12, en partie reproduit sous le titre de *Alchimiste littéraire*, ce sont l'un et l'autre des libelles contre les hommes de lettres les plus distingués; | *Mon voyage en Prusse, ou Mémoires secrets sur Frédéric le Grand et sur la cour de Berlin*, 1806, in-8°; | *Nécrologie des auteurs vivans*, 1807, in-8°. L'auteur n'y a pas oublié son nom, et a la modestie de se reprocher, à la page 35, l'abus excessif d'esprit; plusieurs articles sont extraits du *Paris littéraire*; | des *Opuscules* (voyez *La France littéraire* de M. Erseh, et le *Mercur* du 30 janvier 1808). M. Fleuriau s'est jugé lui-même, quant à l'abus d'esprit, mais il a omis d'ajouter que son style, presque toujours satirique, est parfois aussi prolixe qu'in-correct et sans coloris. Sur la fin de ses jours il revint à la religion et reçut les sacremens de l'Eglise.

\* **LANGLE** (**HONORÉ-FRANÇOIS-MARIE**), compositeur de musique, né à Monaco en 1741, étudia à Naples sous Caf-faro, et se rendit à Gènes pour y diriger à la fois le théâtre et le concert des nobles; il vint à Paris en 1768, où il se fit une grande réputation, et devint membre et bibliothécaire du Conservatoire. Il est mort le 20 septembre 1807. On a de lui : | *Traité d'harmonie et de modulation*; | *Traité de la basse sous le chant*. On y trouve une excellente analyse des trois espèces principales de contrepoint. | *Traité de la fugue*. Ses préceptes sont plus méthodiques et plus clairs que ceux de Martini. | *Nouvelle méthode pour chiffrer les accords*. Il avait fait la musique de *Corisandre*, qui fut généralement applaudie : il entreprit ensuite 2 tragédies lyriques, *Mahomet II* et le *Choix d'Alcide*, qu'il ne put parvenir à faire représenter.

\* **LANGLES** (**LOUIS-MATTHIEU**), savant

orientaliste, membre de l'institut, de la société asiatique de Calcutta, de la société royale des antiquaires de France, de celle de géographie, membre de l'académie impériale de Saint-Petersbourg, de la société philosophique de Philadelphie, des académies royales de Munich, de Gottingen, etc. naquit le 23 avril 1763, à Péronne en Picardie. Il était fils d'un ancien militaire, chevalier de St.-Louis, qui le destinait à la carrière des armes ; mais il sollicita de ses parens la permission d'apprendre les langues orientales, afin de pouvoir servir dans l'Inde ou comme officier ou comme diplomate, et, après avoir commencé son éducation à Montdidier, il la termina à Paris, où il succéda en 1785 à son père, dans la charge d'officier près le tribunal des maréchaux de France de la connétablie. Il mit à profit les loisirs de sa place, pour suivre les différens cours des langues orientales qu'il voulait connaître, et fréquenta au collège de France les leçons d'arabe de M. Caussin de Perceval, et celles de persan de M. Ruffin. Les ministres Bertin et de Breteuil l'engagèrent à étudier le *mandchou*, et il publia en 1787 un *alphabet*, qu'il dédia à l'académie des inscriptions ; cet ouvrage *tartare-mandchou*, lui valut des éloges exagérés ; mais il lui attira en même temps l'injuste reproche de s'être approprié l'*alphabet* de Deshauterayes, gravé 20 ans auparavant dans les planches de l'*Encyclopédie*. L'*Alphabet* de Langlès avait été composé sur le manuscrit du *Dictionnaire tartare-mandchou-français*, du père Amiot, qui en avait envoyé de Chine le manuscrit à M. Bertin. Langlès fut chargé de la publication de ce même *Dictionnaire* qui fut imprimé à Paris, par Didot aîné, 1789-90, 5 vol. in-4°. Dès 1787, Langlès avait traduit du persan, et publiés *Instituts politiques et militaires de Tamerlan* ; cette traduction, par laquelle il avait débuté dans la littérature orientale, lui avait acquis la protection du maréchal de Richelieu, et lui fit obtenir une des douze pensions que le tribunal des maréchaux de France accordait aux hommes de mérite attachés à son service. Langlès fit imprimer peu de temps après un livre intitulé *Contes, Fables et Sentences, tirés de différens auteurs arabes et persans* : dans le discours préliminaire duquel l'auteur prétend avoir le premier fait connaître en France et même en Europe l'existence et les travaux de la société asiatique

de Calcutta. La même année (1788) il fit paraître les *Ambassades réciproques d'un roi des Indes, de la Perse, etc. et d'un empereur de la Chine*, traduit du persan, avec la *vie* de ces princes, et un *précis historique sur les Mahrattes*, traduit du persan, dialecte de l'Inde. Langlès désirait passer dans les établissemens français d'outre-mer ; la révolution ne lui permit pas de réaliser ce projet. Il continua de se livrer à l'étude des langues orientales vivantes, qu'il regardait comme nécessaires aux entreprises commerciales, et favorables au progrès des sciences et de la littérature, et ce fut dans le but de déterminer le gouvernement à protéger et à encourager ce genre d'études, qu'il adressa en 1790 un mémoire à l'assemblée Constituante : la même année il publia encore des *Fables et des Contes indiens*, avec un *discours préliminaire* et des *Notes sur les mœurs, la religion et la littérature des Indous*, un vol. in-8°. Nommé en 1792 conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque royale, il fit partie en 1795 de la commission temporaire des arts qui, adjointe au comité d'instruction publique, sauva du vandalisme révolutionnaire plusieurs monumens de sciences et d'arts. Il devint en 1794 garde du dépôt littéraire des Capucines de la rue Saint-Honoré à Paris, et la même année il obtint la création de l'école des langues orientales vivantes, placée près de la bibliothèque dite alors nationale, création qu'il avait long-temps sollicitée. Langlès en fut nommé administrateur, et il y professait en même temps le persan ; mais il n'a jamais été professeur de mandchou ni de malais, quoiqu'il en ait pris le titre. En 1795 il devint l'un des huit conservateurs de la bibliothèque nationale, et chargé spécialement des manuscrits orientaux. Nommé membre de l'institut, à l'époque de sa création, il refusa de faire partie de l'expédition d'Égypte, quoiqu'il connût personnellement Bonaparte. Langlès professait des opinions républicaines. Il ne fut point inquiété pendant le cours de la révolution, ayant su se faire des protecteurs et des amis parmi ceux qui étaient à la tête des affaires. Langlès s'occupa de publier divers ouvrages, surtout des relations de voyages en Asie, et se livrait à l'enseignement des langues orientales qu'il est parvenu à faire goûter en France. Après avoir ainsi traversé le temps de l'empire et de la restauration au milieu de ses études fa-

vorites, il est mort le 28 janvier 1824, âgé de 60 ans. L'érudition philologique qu'il possédait lui a servi à éclaircir une foule de points d'histoire, de géographie et de statistique des diverses contrées de l'Asie. Mais on doit être en garde contre les nombreuses erreurs parsemées dans ses écrits. Sa bibliothèque particulière comprenait un nombre immense de livres relatifs à l'Orient; le catalogue en est curieux, il a été publié par M. Merlin, en 1825, in-8°. Langlès reçut du gouvernement royal la croix d'honneur; il était aussi décoré de l'ordre de Saint-Wladimir de Russie. On peut voir la nomenclature de ses nombreux ouvrages dans le *Dictionnaire des anonymes*, dans la *France littéraire de Ersch*, et dans l'*Annuaire nécrologique de M. Mahul*, 1824, page 157-162. Nous citerons : | *Instituts politiques et militaires de Tamerlan, traduits en français sur la version persane, avec la vie du conquérant*, Paris, 1787, in-8°; | *Alphabet tartare-mandchou*, Paris, 1787, in-4°; 5<sup>e</sup> édit. 1807, in-4°. C'est le premier ouvrage de cette langue qui ait été imprimé en caractères mobiles. | *Contes, fables et sentences tirés de différens auteurs arabes et persans*, Paris, 1788, vol. in-8° et in-18; | *Ambassades réciproques d'un roi des Indes, de la Perse et d'un empereur de la Chine, traduites du persan*, Paris, 1788, in-8°; | *Dictionnaire tartare-mandchou-français, composé d'après un dictionnaire mandchou-chinois, par le père Amiot*, 1788-90, 3 vol. in-4°; | *Adresse sur l'importance des langues orientales pour l'extension du commerce, les progrès des lettres et des sciences, présentée à l'assemblée Constituante*, 1790, in-8°; | *Fables et Contes indiens nouvellement traduits, avec un discours préliminaire et des notes sur la religion, la littérature, les mœurs, etc., des Indous*, 1790, in-18; | *Description du Pégu et de l'île de Ceylan*, traduite de l'anglais et de l'allemand, Paris, 1791, in-8° (anonyme); | *Collection portative de voyages, traduite de différentes langues orientales et européennes*, avec des notes géographiques et historiques, Paris, 1797-1805, in-8°, 5 vol. et atlas petit in-4°; | (avec J.-B. Lamarck) *Voyage de C. P. Thunberg au Japon, etc.; traduit et augmenté de notes considérables sur la religion, le gouvernement, le commerce, l'industrie et les langues de ces différentes contrées*, Paris, 1796, 2 vol. in-4°, ou 4 vol. in-8°; | *Voyage du Bengale à Pé-*

tersbourg, traduit de l'anglais avec additions et une notice chronologique des Kans et Crimée, etc., Paris, 1805, 3 vol. in-8°, avec 2 grandes cartes géographiques; | *Voyage de Hornemann dans l'Afrique septentrionale, depuis le Caire jusqu'à Moursook, traduit de l'anglais et augmenté de notes et d'un mémoire sur les Oasis, d'après les auteurs arabes*, Paris, 1805, 2 vol. in-8° avec cartes. Barbier, dans son *Dictionnaire des auteurs anonymes*, n<sup>o</sup> 49,287, 2<sup>e</sup> édit., attribue cette traduction à Labaume; | *Recherches sur la découverte de l'essence de rose*, Paris, 1804, petit in-12; | *Catalogue des manuscrits sanskrits de la bibliothèque impériale, avec des notices du contenu de la plupart des ouvrages* (avec Hamilton), et augmenté de notes. Langlès qui ignorait le sanskrit, n'a eu part à cet ouvrage que comme traducteur et commentateur. | *Notice sur l'état actuel de la Perse, en persan, en arménien et en français*, par Myr Davoud Zadour, Chahan de Gurbied et Langlès, 1818, in-18; | *Monumens anciens et modernes de l'Indostan.... en 150 planches*, Paris, Didot aîné, 1821, 2 volumes in-folio, figures; cet ouvrage n'est pas terminé. | *Analyse des mémoires contenus dans le 14<sup>e</sup> volume des Asiatick researches avec des notes et un appendice*, 1825, in-4°, avec 2 planches, et plusieurs autres ouvrages. Il a encore coopéré à une nouvelle édition (1795) des *Voyages de Pallas*, 8 vol. in-8°; des voyages d'*Egypte et de Nubie*, par Norden, 5 vol. in-4°. Il a aussi donné des éditions du *Voyage en Chine et en Tartarie, à la suite de l'ambassade de lord Macartney*, par Holmes, 1805, 2 vol. in-8°, du *Chevalier Chardin en Perse* 10 vol. in-8°, et atlas. Il a encore contribué à l'*Histoire d'Egypte sous le gouvernement de Mohammed-Ali*, 2 vol. in-8°; aux *Recherches asiatiques*, trad. par Labaume; à la *Grammaire de la langue arabe vulgaire et littéraire, ouvrage posthume de Savary*; enfin, il a fourni des *Dissertations, Mémoires, Notices ou Articles* dans les *Mémoires de l'Institut*, dans les *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi*, dans la *Biographie universelle* de Michaud et dans le *Magasin encyclopédique*, la *Revue encyclopédique* et dans le *Mercure étranger*. On trouve sur Langlès dans le t. 4 du *Journal asiatique* une notice nécrologique par M. Abel Rémusat, son successeur à la place de conservateur des manuscrits mandchou de la bibliothèque

royale, et une autre dans le *Moniteur* du 1<sup>er</sup> septembre 1825, par M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions et belles-lettres (1).

**LANGLOIS (JEAN-BAPTISTE)**, jésuite, né à Nevers en 1665, et mort en 1706, publia divers écrits contre l'*Édition* de saint Augustin, donnée par les bénédictins de Saint-Maur. Nous avons de lui un ouvrage estimable par les grandes recherches, la critique et la diction noble, aisée et souvent pleine de chaleur et d'élégance : c'est son *Histoire des croisades contre les albigeois*, Paris, 1703, in-12. Ce qu'il rapporte des vices, des erreurs et des excès des albigeois prouve combien des écrivains modernes ont eu tort de blâmer les rigueurs exercées envers ces sectaires. Nous avons encore de lui *la Journée spirituelle*, à l'usage des collèges, et un petit in-12, *Du respect humain*, imprimé à Paris, en 1705.

\* **LANGLOIS (ISIDORE)**, journaliste, né à Rouen le 18 juin 1770, rédigea pendant plusieurs années de la révolution le *Messenger du soir*, et chercha à réparer, par les principes qu'il y répandit, le tort qu'il s'était fait par la part active qu'il avait prise aux premiers troubles de la France. Il attaqua sans ménagement les tyrans, dont on ne bravait point impunément la haine et l'amour-propre, et fut au 18 fructidor proscrit comme journaliste et frappé de déportation. Il parvint à s'échapper; mais arrêté en 1798, il fut renfermé au Temple, et envoyé à Oléron. Rappelé par les consuls après le 18 brumaire, il mourut à Paris le 12 août 1800. On a de lui : *Des gouvernemens qui ne conviennent pas à la France*, 1795, in-8°; | *Appel à mes juges et à mes concitoyens*, 1795, in-8°.

\* **LANGLOIS (JEAN-THOMAS)**, journaliste, ancien avocat au parlement de Paris,

où il était né en 1748, concourut en 1791 et 1792 à la rédaction d'un journal intitulé les *Actes des Apôtres* (publié d'abord par Peltier 1789, et opposé aux principes de la révolution, 1791, 10 volumes in-8°). Il s'était tenu constamment éloigné de tous les emplois, et ne s'occupait que de la rédaction de quelques *Mémoires*. Il a fourni des articles dans les colonnes de la *Quotidienne* et du *Précurseur*. On cite comme un modèle celui qu'il publia en 1804, en faveur des députés de la Guadeloupe, et auquel ceux-ci durent leur salut. Langlois mourut à Gisors en 1805, à l'âge de 57 ans.

**LANGUET (HUBERT)**, né à Vitteaux en Bourgogne, l'an 1518, étudia en droit à Boulogne. Ayant lu le livre des *Lieux-Communs*, de Mélanchthon, il prit la résolution de l'aller voir à Wittemberg. Il y arriva en 1549, et y lia une étroite amitié avec cet homme fameux, qui lui inspira les erreurs de Luther. Après la mort de Mélanchthon, Languet se retira auprès d'Auguste, électeur de Saxe, qu'il suivit au siège de Gotha, et qui lui confia les négociations les plus importantes. Il fut député en 1568, à la diète de Spire, et assis en 1570, aux conférences de Stetin. Envoyé en France, dans le courant de la même année, il fit une harangue insolente à Charles IX, au nom des princes protestans d'Allemagne (elle se trouve dans les *Mémoires* de ce roi). Les différends survenus en Saxe entre les luthériens et les zuingliens sur l'eucharistie obligèrent Languet de demander son congé au duc de Saxe, dont il était un des premiers ministres. Il mourut à Anvers en 1581, à 65 ans, au service du prince d'Orange. Languet fut, suivant la pensée de Duplessis-Mornai, ce que bien des gens tâchent de paraître, et il vécut de la façon dont les gens de bien veulent mourir; mais on sent assez que dans les éloges que les gens de parti font les uns des autres, il y a souvent beaucoup à rabattre. On a de lui plusieurs ouvrages; les principaux sont : | des *Recueils de lettres* en latin, à l'électeur de Saxe, publiées à Hall, in-4°, en 1699; à Camerarius, père et fils, imprimées en 1683, Francfort, in-12; au chevalier Sidney, mises au jour en 1646, in-12. | *Vindiciæ contra tyrannos*, publiées sous le nom de *Stephanus Junius Brutus*, 1579, in-8°, traduites en français, 1581, in-8°. C'est la production d'un républicain qui ne ménage rien, et qui pense sur les monarques, comme on parlait dans le

(1) La brillante réputation que Langlès s'était acquise par une érudition qui, à ce qu'il paraît, ne reposait pas sur des fondemens très solides, a été violemment attaquée par divers écrivains. Le savant M. Audiffret, auteur de l'article *Langlès* dans la Biographie des contemporains, le juge très sévèrement. Après avoir relevé une bévue chronologique commise par cet auteur dans un de ses ouvrages, M. Audiffret ajoute : « Tout ce qui est sorti de la plume de Langlès est écrit avec la même négligence, la même étourderie, et, pour trancher le mot, avec la même ignorance. » Les hommes peu instruits, ajoute-t-il plus bas, l'ont cru sur parole, et ont loué ses ouvrages parce qu'ils y trouvaient tant bien que mal, des choses qu'ils ignoraient et qu'ils ne voulaient point approfondir, et les savans les ont en mépris au-dessous de la critique. »

sénat de Rome après l'expulsion des Tarquins. | Une *Relation de l'expédition de l'électeur Auguste, contre Guillaume Grumbach et autres révoltés de Saxe*, avec l'*Histoire* de ce que fit l'empereur contre ce prince, 1562, in-4°; | on lui attribue l'*Apologie du prince d'Orange contre le roi d'Espagne*, 1581, in-4°; satire grossière et calomnieuse, que le fanatique Watson a osé donner comme une pièce authentique, sur laquelle on devait juger Philippe II. (*Voyez* ce nom.) Sa *Vie* a été écrite par La Mare, conseiller au parlement de Dijon, Halle, 1700, in-12.

LANGUET de GERCY (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH), arrière petit-neveu du précédent, naquit à Dijon en 1675, du procureur-général au parlement de cette ville. Il prit le bonnet de docteur de Sorbonne en 1705, et obtint la cure de Saint-Sulpice en 1714. L'église de sa paroisse n'était guère digne de la capitale : on voulait la rétablir, et on avait déjà construit le chœur; mais le reste était imparfait. L'abbé Languet conçut le vaste dessein d'élever un temple capable de contenir ses nombreux paroissiens. Il entreprit ce grand ouvrage, n'ayant d'autres fonds qu'une somme de 100 écus. Il employa cet argent à acheter des pierres qu'il fit étaler dans toutes les rues adjacentes, et il eut soin de faire annoncer qu'elles étaient destinées à la construction de son église. Les secours lui vinrent aussitôt de toutes parts, et le duc d'Orléans, régent du royaume, lui accorda une loterie. Ce prince posa la première pierre du portail l'an 1718; et le curé de Saint-Sulpice n'épargna, pendant toute sa vie, ni soins, ni dépenses, pour rendre son église l'une des plus magnifiques de la France, en architecture et en décoration. La consécration s'en fit en 1745. Un autre ouvrage, qui ne fait pas moins d'honneur à l'abbé Languet, est l'établissement de la maison de l'*Enfant Jésus*, en faveur des pauvres femmes et filles, et d'un certain nombre de demoiselles nobles : il est maintenant destiné aux enfans malades. L'abbé Languet ne cessa de soutenir cette maison jusqu'à sa mort, arrivée en 1750, à 75 ans, dans son abbaye de Bernay. Jamais homme ne fut plus habile et plus industrieux que lui à se procurer d'abondantes aumônes et des legs considérables. On sait de bonne part qu'il distribuait environ un million chaque année. Il préférerait toujours les familles nobles réduites à la pau-

vreté, et l'on a appris, de personnes dignes de foi, qu'il y avait dans sa paroisse quelques familles de distinction, pour lesquelles il dépensait jusqu'à 50,000 livres par an. Généreux par caractère, il donnait grandement, et savait prévenir les besoins. Dans le temps de la cherté du pain, en 1725, il vendit, pour soulager les pauvres, ses meubles, ses tableaux, et autres effets rares et curieux, qu'il avait amassés avec beaucoup de peine. Il n'eut depuis ce temps-là, que trois couverts d'argent, point de tapisserie, et un simple lit de serge que madame de Cavois ne fit que lui prêter, parce qu'il avait vendu jusqu'alors pour les pauvres tous ceux qu'elle lui avait donnés en différens temps. Bien loin d'enrichir sa famille, il distribua jusqu'à son patrimoine. Sa charité ne se bornait point à sa paroisse. Dans le temps de la peste de Marseille, il envoya des sommes considérables en Provence, pour soulager ceux qui étaient affligés de ce fléau. Il s'intéressa sans cesse et avec zèle à l'avancement et au progrès des arts, au soulagement du peuple et à la gloire de la nation. L'abbé Languet refusa constamment l'évêché de Conserans, celui de Poitiers, et plusieurs autres. Sa piété et son application continuelle aux œuvres de charité ne l'empêchaient point d'être gai et agréable dans la conversation. Il y faisait paraître beaucoup d'esprit, et avait des reparties fines et délicates. On lui a élevé dans l'église de Saint-Sulpice un superbe mausolée qui fut enlevé pendant la révolution.

LANGUET (JEAN-JOSEPH), frère du précédent, entra, à la sollicitation du grand Bossuet, son ami et son compatriote, dans la maison de Navarre, dont il devint supérieur; il y prit le bonnet de docteur de Sorbonne, et fut nommé évêque de Soissons en 1715. Son zèle pour la constitution *Unigenitus* ne contribua pas peu à lui procurer la mitre, et ce zèle ne diminua point lorsqu'il l'eut obtenue. Il signala chaque année de son épiscopat par des *Mandemens* et par des *Ecrits* contre les anti-constitutionnaires, les appelans, les réappellans, les convulsionnaires et les dévots au diacre Paris. Ses adversaires prétendirent que Tournely avait en la plus grande part à ces différens ouvrages contre eux; et après la mort de ce docteur, l'évêque ayant mis au jour la *Vie de Marie Alacoque*, un mauvais plaisant du parti dit que *Tournely avait emporté l'esprit de l'évêque de Soissons, et qu'il ne*

lui avait laissé que la Coque. Cette plaisanterie n'était pas plus fondée que celle autre antithèse, enfantée par je ne sais qui, lorsqu'il eut été admis à l'académie française et au conseil d'état : « L'évêque » de Soissons a traité la théologie sans en être instruit, il était académicien sans en avoir les talens, et conseiller-d'état sans être instruit des affaires. » Tous ces traits portent à faux. Languet n'était ni un Fénelon, ni un Bossuet, on le sait très bien, mais il savait écrire, et même avec élégance. Ses ennemis devraient l'avouer et l'avoueraient, si le bandeau de l'esprit de parti ne cachait toute vérité. Il se peut qu'il ait trop donné à son zèle dans ses ouvrages polémiques ; qu'il n'ait pas assez distingué le dogme de l'opinion ; qu'il n'ait pas toujours vu le mérite de ses adversaires, mais il n'est pas moins vrai que plusieurs morceaux de ses productions font honneur à son savoir et à son esprit. Ce prélat passa, en 1751, de l'évêché de Soissons à l'archevêché de Sens, et mourut en 1753, à l'âge de 76 ans, regardé comme un prélat pieux et charitable. Ses ouvrages polémiques ont été traduits en latin, et imprimés à Sens en 1753, en 2 vol. in-fol. On a encore de lui : | une *Traduction* des Psaumes, in-12 ; | *De l'esprit de l'Eglise dans ses cérémonies*, contre le traité de Claude de Vert, trésorier de Cluny, sur les cérémonies de l'église ; | des livres de piété pleins d'onction, entre autres le *Traité de la confiance en la miséricorde de Dieu*, bien propre à la faire naître dans le cœur des fidèles ; | des *Remarques* sur le fameux *Traité* du jésuite Pichon, touchant la fréquente communion ; | une *Réfutation* des Lettres de Jacques Varlet (voyez ce nom) ; | la *Vie de Marie Alacoque*, 1729, in-4° ; | plusieurs *Discours* dans les recueils de l'académie française. Ils prouvent qu'il était très capable de composer lui-même ses ouvrages. Son style est un peu diffus, mais clair, naturel, élégant et assez noble.

LANGVELDT. Voy. MACROPÉDIUS.

LANJUINAIS (JEAN-DENIS, le comte), pair de France, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, né le 12 mars 1733, à Rennes, était fils d'un avocat au parlement de cette ville ; il se voua à la même carrière que son père, fut admis dans l'ordre des avocats, par dispense d'âge en 1771, et s'appliqua si bien à l'étude des lois qu'il obtint le bonnet de docteur en 1772. Il fut nommé, trois ans

après, à la suite d'un brillant concours, professeur de droit ecclésiastique. En 1779 il fut choisi pour être un des conseillers des états de Bretagne, par chacun des trois ordres qui les composaient. Le tiers-état de la sénéchaussée de Rennes, le chargea en 1789 de la rédaction du cahier de ses vœux, où l'on trouve exprimée la demande d'une constitution monarchique et représentative, et l'élut pour son député aux états-généraux, où Lanjuinais vota contre la noblesse, contre les parlemens et contre tous les privilégiés. Quoiqu'il eût été un de ceux qui contribuèrent le plus à la rédaction de la constitution civile du clergé, il vota contre le décret qui déclara sans exception, tous les biens du clergé biens de l'état. Pendant qu'on délibérait sur la constitution, Mirabeau ayant demandé que les ministres fussent adinis dans l'assemblée, sauf à décider plus tard s'ils pourraient en faire partie, Lanjuinais s'y opposa, et fit décréter que, pendant la session, aucun député ne pourrait faire partie du ministère. Lanjuinais fut compté parmi ces hommes nommés *réviseurs* dont le but était de maintenir la constitution, et de s'opposer à ce qu'ils appelaient les *prétentions de la cour*. Après la session, Lanjuinais retourna à Rennes où il devint professeur de droit constitutionnel, professeur de grammaire générale, et membre de la haute cour nationale (1792). Au mois de septembre de la même année, le département d'Ile-et-Vilaine le nomma membre de la Convention, et dans cette assemblée Lanjuinais se montra le défenseur du trône. Il se prononça dès le 24 septembre contre les provocateurs à l'assassinat, et appuya la dénonciation de Louvet contre Robespierre. Lors du procès de Louis XVI, il demanda qu'on laissât à ce prince les mêmes moyens de défense et d'appel qu'aux autres accusés : le 26 décembre il attaqua l'acte d'accusation. Le 16 janvier 1793, il vota non comme *juge*, mais comme *représentant*, la réclusion et le bannissement à la paix, demandant toutefois que le jugement n'eût force de loi que s'il réunissait les deux tiers des suffrages ; cet avis, le seul qui pût sauver Louis XVI, fut rejeté. Lanjuinais s'opposa, malgré les menaces des Montagnards qui venaient à l'assemblée avec des armes pour effrayer leurs collègues, à ce qu'on rapportât le décret qui ordonnait des poursuites contre les auteurs des massacres de septembre : ses



efforts n'eurent aucun résultat ; ils ne furent pas plus heureux quand il combattit la création d'un tribunal extraordinaire ; mais il refusa courageusement de se rendre au comité de législation dont il était membre, et d'y coopérer à la loi qui devait constituer ce monstrueux tribunal, devenu si fameux sous le nom de *tribunal révolutionnaire*. Une commission de douze membres avait été formée au sein de l'assemblée pour s'opposer aux envahissemens de la commune : la *Montagne* ayant demandé la suppression de cette commission, Lanjuinais s'éleva vigoureusement contre ces fauteurs de l'anarchie, et dénonça Chabot et le reste du comité d'insurrection qui s'assemblaient dans la salle de l'archevêché : une lutte violente s'engagea entre la majorité révolutionnaire et la minorité qui s'opposait aux désordres. Lanjuinais faisait partie de cette dernière fraction : le 2 juin 1793, il attaqua de nouveau Chabot comme un des auteurs du projet de proscription médité contre la minorité : plusieurs députés de la *Montagne*, parmi lesquels on remarquait le boucher Legendre et Chabot, s'élançèrent vers lui, le pistolet à la main, pour le faire descendre de la tribune : Lanjuinais se tournant avec calme vers l'apostat Chabot, lui dit : « On a vu dans l'antiquité » orner les victimes de fleurs et de » bandelettes ; mais le prêtre qui les immolait ne les insultait pas. » Les proscriptionnaires étonnés n'osèrent pousser plus loin leur audace, et Barrère affectant une modération hypocrite proposa une mesure de pacification : il fallait, disait-il, que les membres accusés se suspendissent eux-mêmes ; mais Lanjuinais s'y opposa dans un discours éloquent qui ne fit qu'irriter de plus en plus ses ennemis ; cependant un décret proclama l'innocence des députés incriminés ; mais sur la fin du jour un nouveau décret ordonna que Lanjuinais et plusieurs autres membres seraient gardés à vue chez eux. Lanjuinais parvint à s'évader, et se rendit à Rennes, où, caché durant 18 mois dans sa propre maison, il dut la vie au courage de sa femme et à celui de sa domestique, Marie Poirier. Leur dévouement a été célébré par Legouvé dans son poème intitulé *Le Mérite des femmes*. Après le 9 thermidor, Lanjuinais reparut sur la scène politique, et il rentra le 8 mai 1795 à la Convention dont il devint président. Lorsqu'il reprit la parole, ce fut pour plaider de nouveau la cause de l'humanité et de la

religion, et il obtint l'ouverture des églises. Après le règne de la Convention et l'établissement du Directoire, soixante-treize départemens le portèrent au conseil des Auciens, dont il devint secrétaire, le sort l'en fit sortir dans le mois de mai 1797. Après la révolution du 18 brumaire an 8, il fut nommé deux fois candidat au sénat par le Corps législatif, et enfin admis dans cette assemblée le 22 mars 1800. Il s'y prononça contre l'établissement du consulat à vie et du gouvernement impérial ; et fit partie de la minorité qui s'opposait aux vues ambitieuses de Bonaparte. Cependant il reçut le titre de comte et le cordon de commandant de la légion d'honneur. Le premier avril 1814, il adhéra à la déchéance de l'empereur, vota l'établissement d'un gouvernement provisoire, et coopéra à la rédaction de la constitution que le sénat présenta à Louis XVIII. Lanjuinais fut placé sur la liste des pairs nommés le 4 juin 1814, et refusa pendant les cent-jours de prêter serment à Napoléon. La ville de Paris l'ayant choisi pour son député, il fut élu à la presque unanimité président de la chambre des représentans. Louis XVIII, rentré en France, le maintint à la chambre des pairs, où il fit partie jusqu'à sa mort, de la minorité constitutionnelle. Depuis 1808 il avait été admis à l'institut, et lors de la réorganisation des quatre académies, il entra dans celle des inscriptions et belles-lettres. Lanjuinais est mort à Paris le 13 janvier 1827. Plusieurs discours furent prononcés sur sa tombe, notamment par M. Abel Rémusat, au nom de l'académie des inscriptions et belles-lettres. M. le comte de Ségur prononça son éloge funèbre à la chambre des pairs dans la séance du 1<sup>er</sup> mars. Outre ses *rapports* et ses *discours* dans les diverses législatures dont il a fait partie, Lanjuinais a publié plusieurs ouvrages scientifiques et littéraires, ainsi que divers écrits d'économie politique. Ils sont intitulés : | *Mémoire sur l'origine, l'inscriptibilité, les caractères distinctifs des différentes espèces de dîmes, et sur la présomption légale de l'origine ecclésiastique de toutes les dîmes tenues en fief*, 1786, in-8° ; | *Rapport sur la nécessité de supprimer les dispenses de mariage, et d'établir une forme purement civile pour constater l'état des personnes*, 1791, in-8°, 2<sup>e</sup> édition 1815. L'époque où parut pour la première fois cet écrit indique assez dans quel esprit il était rédigé. | *Discours sur la question de savoir s'il convient de fixer un*

*maximum de population pour les communes de la république*, 1793, in-8°; | *Dernier mot de Lanjuinais aux assemblées primaires, sur la constitution de 1793*, Rennes, 1793, in-8°, 2<sup>e</sup> édition, 1795; | *Notice sur l'ouvrage du sénateur Grégoire*, intitulé : *De la littérature des nègres*, 1808, in-8°; | *Histoire naturelle de la parole*, par Court de Gébelin, avec un *Discours préliminaire sur l'histoire de la grammaire générale*, Paris, 1816, in-8°; | *Appréciation du projet relatif aux trois concordats*, 1817; | *La religion des Indous, selon les Védah, ou Analyse de l'Oupnekhat*, publié par M. Anquetil-Duperron en 1802, 2 vol. in-4°, Paris, 1823, in-8°; | *De l'organisation municipale en France* (avec M. de Kératry); | *Discours sur la compétence de la chambre des pairs, au crime d'attentat à la sûreté du roi*; | *Histoire abrégée de l'inquisition religieuse en France*, 1821, in-8°; | *Etudes biographiques et littéraires sur Antoine Arnauld, Nicole et Necker, avec une notice sur Christophe Colomb*, etc., Paris, 1823, in-8°; | *Rapport sur l'effet rétroactif des lois du 5 brumaire et du 17 nivôse an 2 (1795)*, in-8°; | *Mémoire justificatif*, 1815, in-8°, 2<sup>e</sup> édition; | *Constitutions de la nation française, précédées d'un Essai historique et politique sur la charte*, Paris, 1819, in-8°; | *la Bastonnade et la Flagellation pénales considérées chez les peuples anciens et chez les modernes*, 1823, in-18, 2 éditions; | *Tableau général de l'état politique intérieur de la France depuis 1814, et de l'Angleterre depuis 1716*, etc., 1824, in-8°; | *Les Jésuites en miniature, ou le lièvre du jésuitisme analysé, avec quelques mots sur des résolutions nouvelles de M. l'abbé de la Mennais, et sur la vie de Scipion Ricci, évêque de Pistoie*, 1826, in-8°; | *Extraits de la grammaire slave de la Carniole, du Mithridate d'Adelung*, etc. dans les mémoires de l'académie celtique; | *Plusieurs analyses, notices et autres morceaux littéraires lus à l'institut, ou insérés dans le Magasin encyclopédique, la Chronique religieuse, la Revue encyclopédique*, etc. Lanjuinais fut en outre avec Grégoire, co-éditeur et co-réviseur de la *Vie et des Mémoires de Scipion Ricci*, par de Potter, Paris, 1823, 4 vol. in-8°.

\* LANNEAU ou DELANNEAU (P. A. V. de), ancien directeur du pensionnat de Sainte-Barbe à Paris, mort dans cette ville, le 30 mars 1830, fut élève de l'école

militaire en 1767, puis théatin et prêtre; il fut professeur au collège de Tulle et ensuite vicaire épiscopal à Autun en 1791. Après avoir été procureur-syndic du district de la même ville et membre du club, il quitta le sacerdoce, se maria et établit un pensionnat qui fut fréquenté par un grand nombre d'élèves. Les études de cette maison y étaient en général assez bien dirigées; mais la part des habitudes religieuses y était nulle dans le principe, et jamais elle n'y fut très grande. On assure que Lanneau présenta une supplique au cardinal-légat pour faire réhabiliter son mariage après le concordat. Sans doute l'esprit de parti contribua beaucoup au succès de son établissement; mais notre impartialité nous force de dire que Lanneau était bienfaisant. Il a transmis son pensionnat à son fils, quelque temps après la restauration. Plusieurs journaux, et entre autres le *Journal du commerce*, lui ont consacré des *Notices nécrologiques*. On lui doit quelques ouvrages pour l'enseignement, parmi lesquels on cite un *Cours de leçons pratiques de grammaire française*.

\* LANNES (JEAN), duc de Montébello, général français, né d'une famille estimée mais pauvre, à Lectoure (ancienne Guyenne), dans le département du Gers, le 11 avril 1769, est parvenu par des prodiges de valeur à une haute illustration militaire. Il faisait ses études dans sa ville natale, lorsqu'il fut obligé d'y renoncer par suite de la perte que son père fit alors du peu de bien qu'il possédait et qui consistait en une métairie. Obligé de prendre une profession, le jeune Lannes fut mis en apprentissage chez un teinturier; en 1792, il fut appelé par la loi qui mettait en réquisition tous les jeunes Français en état de porter les armes. Lannes partit un des premiers, en qualité de sergent-major, pour l'armée des Pyrénées-Orientales dans le bataillon des volontaires du département du Gers, ancien comté d'Armagnac. Actif, intelligent et brave, son avancement fut rapide, et dès l'année 1793 il était colonel (chef de brigade). Après le traité de Bâle, qui établit la paix entre la France et l'Espagne, Lannes ne fut pas placé dans le nombre des officiers supérieurs en activité. Il fut compris dans le nombre des officiers que le conventionnel Aubry fit destituer après le 9 thermidor, pour cause d'incapacité. Le repos auquel il semblait condamné l'indigna, et il se rendit au commencement

de 1796, en qualité de simple volontaire, à l'armée d'Italie, où sa valeur le fit remarquer, et fixa particulièrement sur lui l'attention du général Bonaparte, qui se rappela qu'à la journée du 13 vendémiaire au 4 (18 octobre 1793), au moment où la Convention était menacée par les sections de Paris, cet officier avait été sous ses ordres, et qu'il s'était distingué par son sang-froid et son courage. Fait colonel du 29<sup>e</sup> régiment (32<sup>e</sup> demi-brigade), sur le champ de bataille de Millesimo (25 germinal an 5, 14 avril 1796), il fit des prodiges de valeur au passage du Pô, à la bataille du Pont de Lodi (21 floréal, 10 mai 1796), à la bataille de Bassano (22 fructidor, 8 septembre 1796), où il prit deux drapeaux; à l'assaut de Pavie, à la suite duquel il fut fait général; au siège de Mantoue, où il enleva le faubourg Saint-George à la baïonnette; aux combats de Fombio et de Governolo; enfin à la mémorable bataille d'Arcole, 23 brumaire an 4, (15 novembre 1796), où les Français remportèrent sur les Autrichiens une des plus importantes victoires de la campagne, et à laquelle Lannes avait voulu assister malgré les vives souffrances que lui faisaient éprouver des blessures reçues à un précédent combat. Lorsque l'armée d'Italie marchait sur Rome, le général Lannes arriva le premier à Imola, dont il enleva les retranchemens; et cet événement décida aussitôt de la soumission du vénérable et malheureux pape Pie VI, auprès duquel le vainqueur fut envoyé pour traiter de la paix. Après le traité de Campo-Formio (23 vendémiaire an 6, 17 octobre 1797), le général Lannes se rendit à Paris où il devait prendre un commandement dans l'expédition dirigée contre l'Angleterre; mais celle d'Egypte ayant été décidée dans cet intervalle, il accompagna Bonaparte, qui le regardait depuis longtemps comme un de ses plus braves généraux. Dans cette campagne, où tout était nouveau pour l'armée française, ennemis, armes, localités, climat, Lannes fut constamment chargé du commandement des avant-gardes. Au débarquement de l'armée sous les murs d'Alexandrie, dans tous les combats qui précédèrent l'entrée des Français au Caire, au siège de Saint-Jean d'Acre, à la bataille d'Aboukir, il se signala par une étonnante intrépidité, et fit preuve des plus grands talens militaires. Sa division se porta contre les Turcs, sur la montagne de Sables, défendue par six canons de gros

calibre; et la terreur qu'il répandit dans leur armée fut telle que les soldats, éperdus et fuyant de toutes parts, se précipitaient dans la mer pour échapper au fer des vainqueurs; plus de dix mille y périrent, refoulés vers le rivage par la cavalerie du général Murat. Lannes investit Aboukir, attaqua la redoute dont il emporta de vive force les retranchemens, et fut dangereusement blessé dans ce combat. Lorsque Bonaparte quitta l'Egypte pour revenir en France, Lannes fut un des sept officiers qui l'accompagnèrent, et un des généraux qui lui furent le plus utiles dans les journées des 18 et 19 brumaire an 8 (9 et 10 novembre 1799). Envoyé à Toulouse à la suite de ces événemens, il fut chargé du commandement des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> divisions militaires, dont sa ville natale faisait partie; et, quoiqu'il eût plus de courage sur un champ de bataille que d'habileté pour une négociation, sa gloire, sa fermeté, sa franchise, l'espérance que l'on fondait dans le gouvernement qui venait de s'établir, parvinrent à dissiper les troubles que les factions espéraient y maintenir encore. Rappelé à Paris, il fut nommé commandant en chef de la garde consulaire. La guerre s'étant rallumée en Italie, et le premier consul ayant quitté Paris le 16 floréal an 8 (6 mai 1800) pour se mettre à la tête de l'armée, Lannes fut chargé du commandement de l'avant-garde, marcha une seconde fois sur Pavie, qu'il avait prise d'assaut deux ans auparavant, passa le Pô, enleva la position avantageuse de Stradella, fit preuve de talens à la bataille de Casteggio, et se fit remarquer à celle de Marengo, par plusieurs faits d'armes auxquels il prit part comme général et comme soldat. Un sabre d'honneur fut la récompense de sa belle conduite. Envoyé, en novembre 1801, en qualité de ministre plénipotentiaire, à Lisbonne, il sut y maintenir la dignité de la nation qu'il représentait, et quitta ce poste à la suite de difficultés occasionnées par le droit qu'il prétendait avoir de faire entrer dans le Tage des bâtimens chargés de marchandises, sans être soumis à aucune visite ni payer de droits. Il fut élevé à la dignité de maréchal d'empire le 29 floréal an 12 (19 mai 1804), puis créé successivement chef de la 9<sup>e</sup> cohorte, grand officier de la légion d'honneur et duc de Montébello. A la reprise des hostilités avec l'Autriche, en 1805, il obtint le commandement de l'avant-garde de la grande armée, se porta sur Louisbourg,

et pénétra en Bavière, où il commença la campagne de la manière la plus brillante. Il contribua aussi aux succès du combat de Wertingen, à la défaite de Mack, à la prise d'Ulm, et notamment à la victoire d'Holabrunn, où il ordonna une charge de cavalerie qui décida l'affaire en faveur de l'armée française. Chargé du commandement de l'aile gauche de la grande armée, à la bataille d'Austerlitz, deux de ses aides-de-camp furent tués à ses côtés dans cette importante journée, qui décida du sort de l'Autriche, et au succès de laquelle le duc de Montébello contribua par ses savantes manœuvres et par la prodigieuse activité de ses mouvemens. La campagne contre la Prusse ayant commencé en octobre 1807, le maréchal se signala dans toutes les affaires : Iéna, Eylau, Friedland, furent les nouveaux théâtres de sa gloire; mais ce fut surtout dans la terrible bataille d'Eylau qu'il fit des prodiges de valeur qui lui méritèrent l'admiration et la reconnaissance de toute l'armée. Lorsque Bonaparte partit pour l'Espagne, le duc de Montébello l'y accompagna; il commanda un corps d'armée à la bataille de Tudela; il dirigea le siège de Saragosse et obtint divers succès dans cette guerre injuste, puisqu'elle était dirigée contre l'indépendance et la liberté d'un peuple. Cependant l'Autriche, toujours vaincue, mais toujours redoutable, venait de relever pour la cinquième fois contre Napoléon l'étendard de la guerre. De retour en France, où il était marié civilement depuis plusieurs années (il avait répudié sa première femme), le duc de Montébello jouissait de quelque loisir dans la belle terre de Maisons, qu'il avait acquise aux environs de Paris, lorsqu'il reçut l'ordre de partir pour l'Allemagne; il n'abandonna sa retraite qu'avec les plus funestes pressentimens, embrassa sa femme et ses enfans, et versa des larmes en quittant son château, qu'il ne devait plus revoir. A la tête de ces braves légions, qui avaient souvent vaincu sous ses ordres, le duc de Montébello, après une suite non interrompue de victoires, s'empara de Ratisbonne, et marchait de succès en succès dans le cours de cette campagne, lorsqu'à la bataille d'Esling, livrée le 22 mai 1809, un coup de canon lui emporta la jambe droite toute entière et la gauche au dessus de la cheville; on désespéra aussitôt de sa vie, et l'on se hâta de le transporter sur un brancard auprès de Bouaparte. Quoique occupé à donner des

ordres que le sort à peine assuré de la bataille rendait pressans, il ne put, à ce douloureux aspect, se défendre d'une vive émotion. Le maréchal, qui avait perdu connaissance, revint à lui en ce moment et dit à Napoléon : « Dans une heure, » vous aurez perdu celui qui meurt avec » la gloire et la conviction d'avoir été » votre meilleur ami. » Ces mots furent entendus de tous ceux qui les environnaient, mais ce qui ne l'a été que d'un très petit nombre de personnes, et de manière à ce qu'il est impossible d'en donner un récit exact, c'est la conversation entrecoupée du maréchal avec Napoléon, et les conseils qu'il lui donna en expirant, pour l'engager à mettre un terme à l'excès d'une ambition qui, après avoir entraîné successivement au tombeau tous les compagnons de sa fortune, finirait de l'y précipiter lui-même. La réalité de cette conversation est hors de doute, mais nous n'oserions répondre de l'exactitude des détails qui en ont été donnés. Un petit nombre de spectateurs, à qui Bonaparte avait donné l'ordre de s'éloigner, parvinrent seulement à saisir quelques paroles, et à juger par la chaleur avec laquelle s'exprimait le maréchal mourant, et par l'altération sensible de Napoléon, que ce qui se passait entre eux tenait à de grands intérêts. Le duc de Montébello expira le 31 mai 1809, après neuf jours passés dans les plus vives douleurs, produites par une double amputation. Son corps, déposé d'abord à Strasbourg, a été transporté à Paris le 22 mai de l'année suivante, un an après sa mort et inhumé au Panthéon le 6 juillet, anniversaire de la victoire de Wagram. La seconde épouse de Lannes, M<sup>lle</sup> de Guéhéneuc, était fille d'un ancien commissaire des guerres. Le maréchal a laissé trois enfans, dont l'aîné a été créé pair de France, le 17 août 1815, sous le nom de Montébello. Un fils de la première femme qui réclamait une part dans la succession du maréchal, avait été précédemment déclaré adultérin par les tribunaux. On a une *Vie militaire de J. Lannes*, etc., par M. René Perin, Paris, 1810, in-8°.

LANNOY (CHARLES de), général au service de Charles-Quint, était issu d'une des plus illustres maisons de Flandre, où il naquit vers 1470; il servit d'abord dans les armées de l'empereur Maximilien, qui le fit chevalier de la Toison-d'Or en 1516, gouverneur de Tournai en 1521-

Lannoy devint vice-roi de Naples pour l'empereur Charles-Quint en 1522. Il eut le commandement général des armées de ce prince, après la mort de Prosper Colonne en 1523, et s'immortalisa à la journée de Pavie, en 1525, où François I<sup>er</sup> fut fait prisonnier. On sait que ce prince ne voulut se rendre qu'au vice-roi. « M. de Lannoy. » lui dit-il en italien, voilà l'épée d'un roi qui mérite d'être loué, puisqu'avant que de la rendre il s'en est servi pour répandre le sang de plusieurs des vôtres. » Cela était vrai, et le roi avait un peu trop profité de la certitude où il était que les Impériaux ne voulaient pas le tuer, pour en tuer lui-même très inutilement et impunément plusieurs qui cherchaient à le faire prisonnier. Aussi de Lannoy, en prenant son épée, et lui en donnant une autre lui dit : « Je prie votre majesté d'agréer que je lui donne la mienne, qui a épargné le sang de plusieurs des vôtres. » Le généreux Lannoy traita toujours François I<sup>er</sup> en roi. Craignant que ses troupes n'entreprissent de se saisir de la personne de ce prince, pour s'assurer de leur paiement, il le fit mener dans le château de Pizzighitone. Ensuite, pour l'engager à passer en Espagne, il lui dit qu'il pourrait s'aboucher avec l'empereur, et qu'ils s'accorderaient facilement ensemble, lui promettant qu'au cas qu'ils ne pussent convenir, il le ramènerait en Italie. Le traité ayant été fait entre Charles-Quint et François I<sup>er</sup>, ce fut Lannoy qui conduisit le roi près de Fontarabie, sur le bord de la rivière de Bidasoa, qui sépare la France de l'Espagne. L'empereur Charles-Quint lui donna la principauté de Sulmone, le comté d'Ast et celui de la Roche en Ardennes. Il mourut à Gaète en 1527, d'une fièvre ardente qui l'emporta en quatre jours. Lannoy était un général réfléchi, mesuré, capable de décider la victoire par ses talents militaires autant que par son courage. Propre au cabinet comme à un champ de bataille, il savait traiter une négociation et ménager une affaire.

\* LANNŌY (JULIENNE-CORNÉLIE, baronne de), née à Bréda en 1738, une des dames hollandaises qui ont cultivé la poésie avec le plus de succès, a laissé trois *tragédies*, qui ont été accueillies avec la plus grande faveur sur le théâtre d'Amsterdam ; leurs titres sont : *Léon le Grand*, 1767, in-12 ; le *Siège de Harlem*, 1770 ; et *Cléopâtre*, 1776. La baronne de Lannoy a remporté, en outre, un grand

nombre de prix de poésie. Elle a publié elle-même deux volumes de ses productions poétiques, Leyde, 1780, in-8°. Après sa mort arrivée à Bréda, en 1782, M. de Bilderdik en a fait paraître un troisième, 1785, in-8°. Cette femme poète se distingua principalement dans l'épître, l'ode et dans la satire. Il y a dans ses compositions de la verve, souvent de l'originalité, et toujours de l'élégance.

LANOUE. Voyez NOUE.

LANSBERG (JEAN, en latin *Lanspergius*), natif d'une ville de son nom en Bavière, se fit chartreux à Cologne, mourut en 1539, n'ayant pas encore atteint la 50<sup>e</sup> année de son âge, avec le surnom de *Juste*, et laissa un grand nombre d'ouvrages ascétiques, qui respirent une piété tendre. Ils ont été recueillis à Cologne en 1695, en 5 vol. in-4°. Ses *Entretiens de Jésus-Christ avec l'âme fidèle*, *Alloquium Jesu-Christi ad animam fidelem*, Louvain, 1572, in-12, ont été traduits en français et dans plusieurs autres langues. Nous devons citer aussi *Enchiridion militiæ christianæ*, Paris, 1546, et Cologne 1507, in-12. L'auteur était un homme zélé qui travailla avec ardeur à faire rentrer dans le sein de l'Eglise ceux que les erreurs de Luther en avaient fait sortir.

LANSBERG (MATTHIEU.) Voy. LAENSBERGH.

LANSBERG, et non LANDSBERGHE, et LANSBERGHE (PHILIPPE), mathématicien et astronome protestant, né à Gand en 1565 (1), fut pendant quelque temps ministre à Anvers. Cette ville étant rentrée sous l'obéissance de Philippe II, le 17 août 1585, il se vit obligé de chercher un asile dans les Provinces-Unies. Il y fut ministre à Ter-Goës en Zélande, et se retira sur la fin de ses jours à Middelbourg, où il mourut en 1632, à 71 ans. On a de lui : | *Progymnasmatâ astronomiæ restitutâ*, Middelbourg, 1619, in-4° ; ibid. 1629 ; traduit du hollandais en latin par Martin Hortensius, Middelbourg, 1650, in-4°, et en français par N. Goubard, ib., 1659, in-fol. ; | *Commentationes in motum terræ diurnum et annuum*, etc., 1629, trad. en français par N. Goubard, Middelbourg, 1653, in-folio, avec des tables. L'auteur se déclare pour le système de Copernic. *Uranometriæ libri tres*, Mid-

(1) Suivant Foppens, dans sa *Bibliotheca Belgica*. Mais Philippe Lansberg nous apprend lui-même dans la préface de son *Uranometriæ*, etc., qu'il était né, en 1561, dans la Zélande.

delbourg, 1631, in-4°; | *Tabulæ motuum cælestium perpetuæ*, Middelbourg, 1632, in-fol. On dit qu'il travailla 40 ans à ces tables. | *Introductio in quadrantem tum astronomicum, tum geometricum*, etc. Middelbourg, 1633, in-fol.; une *Chronologie sacrée*, Middelbourg, 1623, in-4°; | *Horologiographia nova*, etc. Tous ces ouvrages, hormis le premier, ont été réunis à Middelbourg, 1663, in-folio. — Son fils JACQUES LANSBERG s'appliqua aussi aux mathématiques et publia une *Apologie* des ouvrages de son père, Middelbourg, 1633, in-4°, et mourut en Hollande en 1657. — Il ne faut pas le confondre avec un autre JACQUES LANSBERG, connu par une *Description de la ville de Hulst*, la Haye, 1687, in-8°; ni avec N. LANSBERG, habile ingénieur hollandais, qui publia *La nouvelle manière de fortifier les places*, la Haye, 1712, in-4°. Cet ouvrage est curieux par la nouveauté du système que l'auteur y propose, et par la critique qu'il y fait des places qui paraissent le mieux fortifiées.

LANSIUS, ou LANZIUS (THOMAS), jurisconsulte allemand, né en 1577 à Bergen dans la haute Autriche, voyagea beaucoup, acquit une grande connaissance des mœurs et des lois des différentes nations et devint professeur de jurisprudence à Tubingen. On a de lui : *Orationes, seu Consultatio de principatu inter provincias Europæ*, Amsterdam, 1636, in-8°. Il faut bien se garder de croire toutes les anecdotes qu'il annonce dans cet ouvrage; il y en a d'absolument fausses et calomnieuses, en particulier ce qu'il raconte du cardinal Bembo. Lansius mourut octogénaire en 1657.

\* LANTARA (SIMON-MATHURIN) célèbre peintre de paysages, né en 1745, dans un village près de Montargis était doué du talent le plus vrai, et de la plus heureuse facilité : il n'eut pour ainsi dire d'autre maître que la nature. Il aurait pu acquérir de la fortune; mais la paresse la plus invétérée, et l'insouciance la plus complète l'empêchèrent toujours de sortir de l'indigence. Il mourut dans l'hospice de la Charité le 22 décembre 1778. Ses tableaux sont peu nombreux et très recherchés. Quelques-uns ont été gravés par P. J. Darret, entre autres la *rencontre fâcheuse*, le *pêcheur amoureux*, l'*heureux baigneur*, le *berger amoureux*, 4 estampes en long. Piquenot a gravé la *nappe d'eau* et les *chasse-marées*, 2 estampes en long; et Lebas, le premier livre des *Vues des*

*environs de Paris*, 12 petites feuilles en long.

\* LANTIER (E.-F. de), membre de plusieurs académies littéraires et chevalier de Saint-Louis, naquit à Marseille, en 1754, d'une famille considérée. Il vint très jeune à Paris, où plusieurs poésies légères le firent connaître avantageusement. Il donna ensuite plusieurs comédies qui furent jouées, non sans succès, telles que | *l'Impatient*, en un acte et en vers, 1778; | *Le Flatteur*, en cinq actes, publié par Grimod de la Reynière, 1782, in-8°; | *Les Coquettes rivales*, en 5 actes et en vers, 1786; | *L'Inconséquent*, en trois actes et en vers, 1788. Dans cet intervalle, il avait publié : | *Le Fakir*, conte en vers, 1780, in-8°, que la Reynière, qui en a été l'éditeur, affirme n'être point de Lantier. Le même la Reynière s'est déclaré auteur de l'ouvrage suivant qu'on a aussi attribué à Lantier : | *Réflexions philosophiques sur le plaisir, par un célibataire*, ouvrage qui n'a rien de moral, Paris, 1783; | *Travaux de l'abbé Mouche*, ibid., 1784, in-12; | *Herminie*, poème en 5 chants, 1788, in-12; | *Voyages d'Antenor en Grèce et en Asie*, Paris, 1798, 3 vol. in-8°; cet ouvrage est celui qui lui a acquis le plus de réputation; il a eu plusieurs éditions, et a été traduit en allemand, en anglais, en espagnol, en portugais et en russe. Il paraît que M. Lantier s'était proposé de donner une suite ou complément à l'excellent ouvrage de l'abbé Barthélemy (*Voyage d'Anacharsis*), mais il s'est placé bien loin de son modèle. Cependant, un style souvent correct, facile, quoique un peu affecté, des aventures intéressantes en rendraient la lecture assez agréable, s'il n'était pas entremêlé de tableaux un peu trop lubriques et d'un esprit d'indépendance civile et religieuse qui ne fait pas l'éloge des principes de l'auteur. Une nouvelle Aspasia, que dans l'ouvrage on appelle Lathénie, et un libertin bel-esprit, nommé Phanor, donnent à l'ouvrage de Lantier une couleur plus que licencieuse. Le voyage d'Antenor n'est qu'un roman d'imagination, dont on ne peut tirer que des idées imparfaites et souvent même fausses des mœurs de l'ancienne Grèce. On l'a surnommé avec raison l'*Anacharsis des boudoirs*; les passions y sont mises beaucoup trop en jeu, et elles en rendent la lecture dangereuse. En résumé, le livre de M. Barthélemy est classique dans son genre, tandis que le *Voyage d'Antenor* n'est qu'un roman rempli de saillies qu'on s'est plu à

trouver spirituelles, parce qu'elles bravent souvent les bonnes mœurs. On a encore de M. Lantier : | *Contes en prose et en vers, suivis de pièces fugitives*, 1801, 3 vol. in-18; | *Les Voyageurs en Suisse*, 1803, 3 vol. in-8°, 1817, in-12, traduit en anglais, 6 vol. in-12; | *Voyage en Espagne du chevalier de Saint-Gervais, officier français, de ses divers évènements*, 1809, 2 vol. in-8°; | *Correspondance de mademoiselle Suzette-Césarine d'Arly*, 1814, 2 vol. in-8°; 1815, 3 vol. in-12; | *Recueil de poésies*, 1817, in-8°. Lantier est mort à Marseille le 31 janvier 1826, à l'âge de près de quatre-vingt-douze ans. Quelques mois avant de mourir, il donna encore son poème de *Geoffroi-Rudel*, ou le *Troubadour*, en huit chants, 1823, in-8°, qui fut son dernier ouvrage et qui offre, à travers beaucoup d'imperfections, un assez grand nombre de vers remarquables par leur élégance et leur pureté.

LANUZA (JÉRÔME-BAPTISTE de SEL-LAN de), surnommé le *Dominique de son siècle*, naquit à Ixar, dans le diocèse de Saragosse, en 1553, se fit dominicain, et devint provincial de son ordre. Il exerçait cet emploi avec beaucoup de distinction, lorsqu'il présenta une requête à Philippe III, contre la doctrine de Molina, et la liberté que les papes laissaient aux théologiens de l'enseigner. Cette requête peut faire honneur au zèle de l'auteur pour la prédétermination physique, mais elle n'en fait pas à sa modération. Les pontifes avaient laissé la liberté, parce qu'ils voyaient que dans les questions controversées, rien n'intéressait la foi. (Voyez LEMOS.) Ce pieux dominicain fut élevé en 1616, sur le siège de Balbastro, en 1622, sur celui d'Albarazin. Il mourut dans cette dernière ville en 1623, après une vie remplie par les devoirs d'un évêque et par les exercices d'un religieux. Philippe III faisait tant de cas de sa vertu, qu'il le fit prier, à son avènement au trône, de lui indiquer les ecclésiastiques et les religieux qu'il jugerait dignes des premières dignités de l'Eglise. On a de lui des | *Traitéés évangéliques*, écrits simplement et solidement; des | *Homélieés*, en 3 vol., traduites de l'espagnol en latin assez fidèlement, par Onésime de Kien, Mayence, 1649, 4 vol. in-4°; et en français, par Louis Amari-ton, avec peu d'exactitude; | la *Requête contre les jésuites*. Lanuza était un peu fâché du crédit dont ils jouissaient; s'il

eût été prophète, il n'aurait point porté envie à leur destinée.

\* LANZE (VICTOR-AMÉDÉE delle), en français, le *cardinal des Lances*, naquit à Turin, le 1<sup>er</sup> septembre 1712, d'une famille illustre. Il fut successivement chanoine régulier de Sainte-Geneviève à Paris, ensuite vicaire à Turin. Créé cardinal par le pape Benoît XIV, le 10 avril 1747, il fut bientôt après archevêque de Nicosie, préfet du concile, aumônier du roi de Sardaigne, et abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Benigne, où il mourut le 25 janvier 1784. Si Lanze fut élevé au comble des dignités ecclésiastiques, il le dut plus encore à ses talens et à ses vertus qu'à sa naissance. A une érudition profonde, il joignait une doctrine pure et une piété rare, qu'il relevait encore par un caractère généreux et une ardente charité. On a de lui : | *Synodus diœcesana Segusii* (Suse) in *Gallia subalpina*, coacta anno 1743, a *Victorio Amedeo à Lanceis*; | *Synodus diœcesana insignis abbatia fructuariensis Sancti-Benigni de Sancto-Benigno*, Turin, 1752. On trouve l'éloge de ce prélat dans la *Storia letteraria d'Italia*, page 523, et dans la *Nuova raccolta degli opuscoli*, etc., du célèbre père Calogera.

\* LANZI (l'abbé Louis), savant italien, naquit à Monte-del-Olmo, près de Macerata, en 1732, étudia chez les jésuites, et entra dans cet ordre en 1750. Il professa la rhétorique, la philosophie, la théologie : après la suppression de son ordre, le grand-duc Léopold le nomma sous-directeur de la galerie de Florence, où il mourut le 31 mars 1810. Ce fut sans contredit un des plus habiles philologues et des archéologues les plus savans de l'Italie. On lui doit la fondation d'un cabinet étrusque, qu'il disposa dans un ordre admirable. Il a laissé 28 ouvrages estimés, dont on peut voir la liste dans une notice publiée par l'abbé Mauro Boni, traduite en français au tome 4 des *Annales encyclopédiques*, 1817, et dont nous citerons ceux qui ont contribué le plus à sa réputation. | *Guide de la galerie de Florence*, Florence, 1782, in-8°; | *Essai sur la langue étrusque*, Rome, 1789, 3 vol. in-8°, qui fut applaudi par les savans de l'Europe; | une traduction excellente en vers, des *Travaux et des Jours d'Hésiode*, avec des notes, ibid., 1808, in-4°. | *Dissertation sur les vases appelés communément étrusques*, Florence, 1790; | *L'histoire de la peinture en Italie*, Bassano,

1792, 6 vol. in-8°, ouvrage supérieur dans son genre. Tous ces ouvrages sont en italien. Lanzi conservait un si tendre souvenir de l'ordre auquel il avait appartenu, qu'on le voyait s'attendrir toutes les fois qu'il rencontrait un de ses confrères.

**LANZIUS.** Voyez LANSIUS.

**LANZONI (JOSEPH)**, médecin et professeur à Ferrare, membre de l'academie des *Curieux de la nature*, naquit à Ferrare en 1663; et montra dès l'enfance un vif penchant pour l'étude. La réputation qu'il acquit dans l'exercice de la médecine, lui mérita la confiance de plusieurs personnes illustres. Tout le temps que sa profession n'absorbait point, il l'employait à la littérature, ou à l'étude de l'antiquité. Plusieurs académies d'Italie et étrangères se l'associèrent. Il a été le restaurateur et le secrétaire de celle de Ferrare. Il mourut en 1730. On a imprimé en 1738, à Lausanne, le *Recueil* de ses ouvrages manuscrits avec ceux déjà imprimés, 3 vol. in-4°, en latin.

\* **LAOS (PHILIPPE)**, né à Bouxvillers, mort à Paris le 7 octobre 1819. Les principaux ouvrages qu'il a rédigés sont : | *Archives des découvertes et inventions nouvelles faites dans les sciences, les arts et les manufactures, tant en France que dans les pays étrangers*, 11 vol. in-8°, publiés depuis l'année 1808; | *Journal de la littérature étrangère, année 1801 à 1819*, formant 11 vol. in-8°; | *Histoire des plus anciens chrétiens dans les déserts de l'Orient*, en allemand, 2 vol. in-8°; | *Encyclopédie, pour les artistes*, en allemand, 6 vol. in-8°, Berlin, 1794-98.

**LAPARELLI (FRANÇOIS)**, ingénieur et architecte, naquit à Cortone, le 5 avril 1521. Son application aux sciences militaires et mécaniques le fit estimer de Côme 1<sup>er</sup>, grand-duc de Toscane. Il obtint sous Pie IV une compagnie de 200 hommes, avec laquelle il fut chargé de garder Civita-Vecchia dont il fortifia les murs et le port. Michel-Ange Buonarroti lui confia ensuite l'exécution de ses dessins pour l'église de Saint-Pierre. Soliman II, en 1565, ayant résolu de chasser de Malte, avec 240 voiles, les chevaliers de Jérusalem, Pie IV y envoya François Laparelli. Il travailla à fortifier l'île, et donna le projet d'une nouvelle ville, laquelle porta le nom de la *Valette*, parce que Jean Parisot de la Valette était alors grand-maître de Malte. Dans la suite, les Turcs ayant formé des entreprises sur

l'île de Chypre, Laparelli offrit ses services aux Vénitiens; et étant arrivé à Candie, où toute la flotte chrétienne s'était réunie, il y mourut de la peste le 26 octobre 1570.

\* **LAPEIROUSE (PHILIPPE PICOT de)**, naturaliste, né à Toulouse, le 20 octobre 1744, entra d'abord dans la magistrature, et obtint à 24 ans la place d'avocat-général près la chambre des eaux et forêts du parlement de Toulouse. Lors de la révolution opérée en 1771 dans la magistrature par le chancelier Maupeou, il se retira dans les Pyrénées, où il se livra entièrement à l'étude de l'histoire naturelle. Lié avec le célèbre Dolomieu, il lui servait de guide dans ses excursions sur les montagnes qui avoisinent Barrèges, et il eut même le bonheur de lui sauver la vie sur le pic de l'Hierio. A l'époque de la convocation des états-généraux, Lapeyrouse, qui avait hérité d'un de ses oncles, du titre de baron avec une fortune assez considérable, fut chargé de rédiger les cahiers de la noblesse de la sénéchaussée de Toulouse, et en 1790, il devint un des administrateurs du district de cette ville; mais deux ans plus tard, lorsqu'il vit la marche que suivait la révolution, il se démit de cet emploi. Peu après il fut arrêté, et il n'obtint sa liberté qu'après le 9 thermidor. Il reprit dès lors ses occupations scientifiques, et fut nommé successivement inspecteur des mines, et professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de Toulouse. En 1800, Lapeyrouse fut appelé aux fonctions de maire de cette ville, qu'il remplit six années, durant lesquelles il fonda un jardin botanique, un observatoire, un cabinet de physique et de chimie, plusieurs bibliothèques, un muséum et une école de peinture, sculpture et architecture. Destitué en 1808, il fut nommé après le 20 mars 1815, président du collège électoral du département de la Haute-Garonne et membre de la chambre des représentans. Depuis la seconde restauration jusqu'à sa mort arrivée à Toulouse, le 18 octobre 1818, il se livra à ses études favorites, et publia divers ouvrages. Le nombre des plantes nouvelles qu'on lui doit s'élève à plus d'une centaine. Le principal objet de ses travaux, avait été une *Histoire détaillée des plantes des Pyrénées*: cet ouvrage devait avoir 200 planches in-fol., il n'en a paru, en 1793, que 45. Ses principaux ouvrages sont : | *Description de plusieurs nouvelles espèces d'orthocéra-*



tites et d'ostracites, 1781, in-folio, avec 43 planches coloriées; | *Traité des mines et forges à fer du comté de Foix*, Toulouse, 1786, in-8°, plusieurs fois réimprimé et trad. en allemand, Berlin, 1789, in-8°; | *Table méthodique des mammifères et des oiseaux*, observés dans le département de la Haute-Garonne, 1789, in-8°; | *Flore des Pyrénées*, dont nous avons parlé, Paris, 1793, in-fol. avec atlas; | *Monographie des saxifrages*, 1801, in-folio; | *Histoire abrégée des plantes des Pyrénées, et itinéraire des botanistes dans cette contrée*, Toulouse, 1815, in-8°, avec un supplément, 1818. Lapei-rouse était membre correspondant de l'institut et faisait partie d'un grand nombre de sociétés savantes. Plusieurs de ses *Mémoires* ont été insérés dans les recueils des académies de Toulouse, de Stockholm, etc.; le *Journal de physique* contient aussi plusieurs de ses articles. M. Cuvier lui a consacré une notice dans la *Biographie universelle* de Michaud. Lapei-rouse avait un frère qui s'occupa beaucoup de littérature dramatique. Voyez PICOT.

\* LAPÉROUSE (JEAN-FRANÇOIS GALAUP de), célèbre navigateur français, né à Albi en 1741, d'une famille noble de Toulouse, entra dans le corps de la marine en 1758, et devint enseigne en 1764. Durant les 14 ans de paix qui suivirent, il eut l'occasion de parcourir une grande partie du globe. Lors de la reprise des hostilités, en 1778, il commanda une frégate dans l'escadre du comte d'Estaing, et mérita par sa belle conduite le grade de capitaine de vaisseau (1780), dont il se rendit de plus en plus digne par de nouveaux faits d'armes. En 1782 il détruisit les établissemens anglais de la baie d'Hudson. Louis XVI, qui avait reconnu ses talens, lui confia la direction d'un voyage autour du monde. Il partit de Brest le 1<sup>er</sup> août 1783, sur la frégate la *Boussole*, avec plusieurs savans, et les instrumens de physique, de mathématiques et d'astronomie les plus exacts, pour faire des découvertes, ou plutôt pour continuer celles de Cook. Il avait sous ses ordres la frégate l'*Astrolabe*, commandée par le capitaine de Langle, son ami, officier d'un grand mérite. Les équipages des deux frégates étaient composés des hommes les plus robustes, les plus sains, les plus intelligens qu'on eût pu trouver. Louis XVI, à qui on avait proposé ce voyage maritime comme une expédition qui illustrerait son règne.

en traça lui-même le plan, et rédigea, dit-on, les instructions, qui furent données à Lapérouse, commandant en chef l'expédition. Toutes les sociétés savantes lui avaient fourni des mémoires, et tous les gouvernemens de l'Europe lui avaient promis la protection et l'assistance de leur marine. Après avoir visité la Conception, l'île de Pâques et les îles Sandwich, il arriva sur la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale, vers le 58° degré de latitude nord et le 159° de longitude occidentale, où il découvrit l'entrée d'une baie profonde, qui n'avait encore été vue d'aucun navigateur. La passe, hérissée de brisans sur un courant rapide, était d'un accès difficile et périlleux; mais l'intérieur promettait tout ce qu'on peut désirer dans une relâche. Les deux frégates, pressées par le besoin d'eau, de vivres et de bois, en hasardèrent l'entrée sans accident, mais non sans un extrême péril, le plus grand, dit Lapérouse, qu'il ait jamais vu courir à des navires. Cette baie prit, sur la carte de l'expédition, le nom de *Port des Français*; il s'y trouva en effet un excellent mouillage près d'une petite île inhabitée, mais abondante en bois, en eau et en gibier. Jusque-là, Lapérouse n'avait eu à bord ni morts ni malades; il voulut, avant de quitter l'île, placer des sondes sur le plan levé par ses ingénieurs, et il y employa un grand et un petit canot de la Boussole et un canot de l'Astrolabe. Les trois canots se séparèrent de leur bord à 6 heures du matin, et à 10, le petit canot revint seul, avec la nouvelle aussi terrible qu'inattendue de la perte des deux autres. Le premier canot avait été emporté sur les brisans de la passe par un mouvement de mer, dont il ne pouvait ni prévoir ni éviter l'effet, le second s'y était précipité volontairement, dans l'espoir de sauver ses compagnons. Cet accident fut d'autant plus sensible à Lapérouse, qu'il perdait six officiers distingués, dont un lui était proche parent, et lui tenait, dit-il lui-même, *lieu de fils*. Il dirigea ensuite sa route du nord au sud, pour reconnaître la côte occidentale de l'Amérique, et arriva le 3 janvier 1787, à Macao où il eut la joie de trouver un bâtiment français de marine royale. Il se rendit de là à Manille, et il se reporta au nord par les mêmes latitudes qu'il avait parcourues sur la côte d'Amérique; mais cette navigation, dans des parages sinueux et parsemés d'îles, fut plus longue, plus périlleuse

et remplie de bien plus d'événemens. Le 8 septembre il arriva à Avatscha, dans la presqu'île du Kamtschatka, où il s'arrêta pendant 20 jours. Il mit à la voile le 1<sup>er</sup> octobre 1787, pour reconnaître les îles du Japon et le détroit qui les sépare, soit du continent de l'Asie, soit entre elles, opération difficile que Cook ni King n'avaient pu effectuer. Le 9 décembre il était devant l'une des îles des Navigateurs; une partie de l'équipage voulut prendre terre. M. de Langle, qui commandait en personne l'expédition, fut massacré avec onze hommes par les peuples barbares du pays, un grand nombre d'autres furent blessés grièvement. Il paraît certain qu'on eût prévenu ce massacre en ne laissant pas approcher les sauvages; mais il eût fallu recourir à la force, et tous les chefs de l'expédition s'étaient fait un point d'honneur de revenir en Europe sans avoir versé une seule goutte de sang indien. Lapérouse, privé du plus habile de ses officiers, d'une partie de ses équipages et de ses chaloupes que les sauvages avaient mises en pièces en un clin d'œil, prit le parti de se rendre, sans prendre terre nulle part, à Botany-Bay, où il arriva le 29 janvier 1788, près de trente mois après son départ. Depuis cette époque, on n'a pas reçu de ses nouvelles. Dans sa dernière lettre au ministre, datée du 7 janvier 1788, il annonçait l'intention de remonter aux îles des Amis, de passer entre la nouvelle Guinée et la nouvelle Hollande par un autre canal que celui de l'Endeavour, si toutefois il en existait un, de visiter le golfe de la Carpentarie et toute la côte occidentale de la nouvelle Hollande, jusqu'à la terre de Diémen, de manière cependant à pouvoir arriver à l'île de France, au commencement de décembre 1788. Il est probable qu'il a péri par un naufrage, ou sous les coups de quelques hordes barbares. L'assemblée Constituante ordonna, en 1791, que deux vaisseaux seraient envoyés à sa recherche. D'Entrecasteaux (V. ENTRECASTEAUX) fut chargé de cette expédition; et, quoiqu'il ait visité avec soin toutes les côtes que Lapérouse devait parcourir après son départ de Botany-Bay, il n'a pu trouver aucune trace de cet infortuné navigateur. Lapérouse avait envoyé depuis son départ, plusieurs fois le *journal* de son expédition, le croquis d'un assez grand nombre de cartes, quelques mémoires sur plusieurs objets de sciences: ces différens matériaux ont été

recueillis sous le titre de *Voyage de Lapérouse autour du monde*, publié et rédigé par M. L. A. Milet-Mureau, général de brigade dans le corps du génie, Paris, 1794, 4 vol. in-4°, édition exécutée avec luxe, ornée d'un atlas, de plusieurs vues pittoresques et de détails d'histoire naturelle fort bien exécutés. Ce voyage a été réimprimé en 1798, en 4 vol. in-8°, avec l'atlas. Cette édition se vend souvent sans atlas. On a trouvé en 1826 des lettres inédites de Lapérouse sur lesquelles on peut consulter la *Revue encyclopédique*, tom. 1<sup>er</sup>, 1827, pag. 323.

LAPEYRERE. Voyez PEYRÈRE.

LAPEYRONIE. Voyez PEYRONIE.

LAPIERRE. Voyez MALLEROT et PIERRE (Corneille de la).

\* LAPLACE (PIERRE-SIMON), un des plus grands géomètres de notre temps, né le 23 mars 1649, à Beaumont-en-Auge dans le Calvados, était fils d'un cultivateur. Malgré la pauvreté de ses parens, il sut triompher des obstacles qui s'opposaient à son éducation, dont se chargèrent plusieurs personnes riches qui avaient reconnu en lui une aptitude rare pour les mathématiques. Après avoir professé cette science à l'école militaire établie dans le bourg où il avait pris naissance, il vint à Paris où ses talens et ses connaissances lui procurèrent en peu de temps d'utiles protecteurs: de ce nombre furent d'Alembert, qui le dirigea dans la carrière des sciences, et le président Saron qui fit imprimer à ses frais les premiers *Mémoires* du jeune auteur qui les lui avait dédiés. Il fit de bonne heure une découverte importante, celle de l'*Invariabilité des distances moyennes des planètes au soleil*. Nommé bientôt à la place de Bezout, examinateur des élèves du corps royal de l'artillerie en 1784, il devint membre de l'académie des sciences, et continua de se livrer avec ardeur à la recherche des lois qui régissent le système du monde; il publia sur ce sujet, en 1796, un ouvrage qui fit une grande sensation dans toute l'Europe savante; il en fit hommage au conseil des Cinq-cents, et le 26 septembre de la même année, il vint à la tête d'une députation rendre compte à ce conseil, des travaux de l'institut depuis sa création: dans le discours qu'il prononça à cette occasion, il rappela les noms de ceux qui avaient honoré la France par leurs talens et par leur amour des sciences, et, dans cette liste, de savans qu'il voyait ainsi à la reconnaissance

de son pays, il n'oublia point de rendre hommage à la mémoire de son bienfaiteur, le président Saron. Laplace avait adopté les principes de la révolution, mais il n'occupa aucun emploi public jusqu'à l'époque de l'établissement du gouvernement consulaire : alors il fut nommé (novembre 1799) ministre de l'intérieur ; il paraît que sa capacité pour les affaires n'égalait point son habileté dans les sciences, et il fut remplacé par Lucien Bonaparte au bout de six semaines. Bonaparte a dit de lui : « Géomètre du premier rang, il ne tarda pas à se montrer administrateur plus que médiocre. Dès son premier travail, nous reconnûmes que nous nous étions trompés : Laplace ne saisit aucune question sous son vrai point de vue ; il cherchait des subtilités partout, n'avait que des idées problématiques, et portait enfin l'esprit des *infinitement petits* dans l'administration. » Laplace fut appelé à la fin de la même année au sénat, dont il fut élu vice-président en juillet 1805, et chancelier le mois suivant. En 1805 il fut chargé de faire au sénat un rapport sur la nécessité d'abandonner le calendrier de la république pour reprendre le calendrier grégorien. Bonaparte lui donna le titre de comte (1806) et le grand cordon de la légion-d'honneur. Laplace devint en 1811 président de la *Société maternelle*, et deux ans après grand-officier de l'ordre de la Réunion. Pendant toute la durée de l'empire il avait paru attaché au gouvernement impérial dont il avait reçu tant de faveurs ; néanmoins il vota la déchéance de Napoléon, et se prononça un des premiers pour l'établissement d'un gouvernement provisoire. Louis XVIII l'éleva à la dignité de pair, le 14 juin 1814, et lui donna le titre de marquis. Laplace ne parut point aux Tuileries pendant les cent-jours, et reprit sa place à la chambre des pairs, dès que le trône royal fut rétabli. Il fut nommé membre de l'académie française en 1816 et en était président en 1817. Lorsque cette compagnie résolut de mettre sous les yeux du roi une supplique où seraient exposés les inconvéniens qui devaient, suivant elle, résulter de l'adoption du projet de loi sur la répression des délits de la presse, qu'on discutait alors à la chambre, le marquis de Laplace qui occupait le fauteuil, combattit vainement la résolution de ses confrères, et par suite de cette circonstance, il se retira. Il est mort le 6 mars 1827 à Paris. Le

*Moniteur* du 20 du même mois contient les discours prononcés par MM. Daru, Poisson et Biot, au nom de l'institut, sur la tombe du marquis de Laplace ; et, celui du 12 avril, son *Oraison funèbre* prononcée à la chambre des pairs par le marquis de Pastoret. Les principaux ouvrages de ce grand géomètre sont : | *Théorie du mouvement de la figure elliptique des planètes*, 1784, in-4° ; | *Théorie des attractions des sphéroïdes et de la figure des planètes*, 1785, in-4° ; | *Exposition du système du monde*, 1796, 2 vol. in-8°, 5<sup>e</sup> édition revue et augmentée par l'auteur, 1824, in-4°, avec portraits, en 2 vol. in-8° ; | *Traité de mécanique céleste*, 1798-1803, 3 vol. in-4° ; | *Théorie analytique des probabilités*, 1812, in-4°, 5<sup>e</sup> édition, 1820, avec un *Supplément* publié en 1825, in-4° ; | *Essai philosophique sur les probabilités*, 1814, in-8°, 5<sup>e</sup> édition, 1825 ; | *Précis de l'histoire de l'astronomie*, 1821, in-8° ; | un grand nombre de *mémoires* dans le *Journal de l'école polytechnique*. Laplace s'est encore occupé de chimie. On lui doit l'invention d'un calorimètre, et il a répété les expériences de Cavendish et de Monge sur la décomposition de l'air. Le résultat de ces expériences a été inséré dans le *Journal polytype* du 26 juillet 1786. Les travaux de Laplace ont rempli sans interruption plus de soixante années, et pendant plus d'un demi-siècle il a enrichi les recueils de l'académie, des inventions et des découvertes les plus remarquables. C'est dans ces recueils qu'on trouve consigné ce grand résultat de ses recherches, la certitude de la stabilité du système solaire. Ses ouvrages sont écrits avec élégance et pureté, particulièrement son *Exposition du système du monde*, et il a prouvé que des démonstrations scientifiques n'excluent pas le mérite du style. L'importance de la plupart de ses travaux a été sagement appréciée par M. Delambre dans son *Rapport sur le progrès des sciences* du 6 février 1808. Laplace était membre de presque toutes les sociétés savantes. La société d'Arcueil, créée pour encourager le progrès des sciences, le comptait au nombre de ses fondateurs.

LAPLACE. V. DELAPLACE et PLACE.

\* LAPORTE (ARNAUD de), intendant de la liste civile sous Louis XVI, naquit à Paris en 1757, étudia au collège de Louis le Grand, dirigé par les jésuites, et embrassa ensuite la carrière administrative. Il était contrôleur de la marine à Brest,

lorsque la mort de son père, en 1770, le fit entrer à la chambre des comptes de Paris; mais le gouvernement, pour ne pas l'ôter à la marine, le nomma ordonnateur à Bordeaux, place qui lui donnait des rapports directs avec le ministre. M. de Sartine ayant été appelé, en 1775, au département de la marine, fit accorder à Laporte l'intendance à Brest, où il déploya ses talens administratifs, et surtout à l'occasion de la guerre d'Amérique. M. de Castries ayant remplacé M. de Sartine en 1780, appela auprès de lui Laporte, et lui conféra le titre d'intendant-général. Au commencement de la révolution, il s'était réfugié en Espagne; mais en 1790, Louis XVI, qui savait apprécier le mérite de Laporte, l'ayant nommé intendant de la liste civile, il partit de Vittoria, et revint à Paris. A cette époque, toutes les personnes probes et dévouées au roi étaient l'objet des pamphlets des factieux: il en parut un en 1791, où l'on accusait de faiblesse et d'incapacité l'intendant, qui pria le monarque de lui accorder sa démission.... « Comment, dit cet excellent prince, est-ce que vous voudriez me » quitter? » Laporte continua donc ses fonctions, et mérita constamment la confiance de son auguste maître. Le 21 juin 1791, et lors du voyage du roi à Varennes, il se présenta à la barre de l'Assemblée nationale, et y déposa la déclaration par laquelle ce prince faisait connaître les motifs de son départ secret. Cette révélation donna lieu à plusieurs murmures, mais Laporte n'en fut pas intimidé; et, sommé de produire une lettre que le roi lui avait écrite, il s'y refusa, malgré toutes les vociférations et les menaces. Il montra le même courage le 28 mai 1792 quand il fut accusé d'avoir livré aux flammes cinquante-deux ballots renfermant, disait-on, la correspondance du comité autrichien. Laporte répondit que les ballots en question contenaient les *Mémoires* de madame de La Mothe sur la scandaleuse affaire du collier (voyez LA MOTHE et ROHAN), et dont l'édition tout entière avait été achetée et supprimée. Et en effet, il avait été décidé qu'elle serait brûlée dans les fourneaux de la manufacture de Sèvres. A la malheureuse journée du 10 août 1792, lorsque le roi, attaqué pour la seconde fois dans sa demeure, devint captif de ses propres sujets, Laporte n'abandonna pas son poste. Le soir, rentré chez lui, il reçut l'ordre de se rendre le lendemain à l'assemblée,

pour y présenter les registres de la liste civile. Il répondit à toutes les demandes avec calme, précision et clarté; et, ce qui doit étonner, il eut les honneurs de la séance. Les quatre jours suivans furent employés à visiter ses papiers et les endroits les plus cachés de sa maison. On déplaça les plaques des cheminées, on souleva les parquets, et l'on ne trouva aucune pièce qui pût fournir matière d'inculpation contre lui. Le 15 août, et au moment même où la famille royale était transportée de la salle de l'assemblée à la tour du Temple, ce serviteur fidèle fut conduit à l'Hôtel-de-ville où il fut interrogé par Billaud-Varennes, et de là conduit à la prison de l'Abbaye. Le 25, il comparut devant le tribunal révolutionnaire. « Il était accusé d'être un des » agens de la conspiration de Louis Capet » et de sa famille contre le peuple français, » dans la journée du 10 août. » Il fut ensuite, dans le procès du roi, cité « comme » ayant fait passer par ordre de ce prince, » de l'argent à plusieurs émigrés, etc., » La fermeté de sa contenance et la justesse de ses réponses imposèrent à ses juges, qui paraissaient ne pouvoir se résoudre à prononcer sa condamnation. A cette époque d'horrible mémoire, la guillotine était permanente, et le peuple accourait entendre tous les arrêts de mort. Voyant les juges interdits, et ne prononçant pas encore celui de Laporte, le peuple s'écria: *Il ne sera donc pas jugé!* Ce cri mit fin à l'irrésolution des juges, et Laporte fut condamné à mort. Son courageux avocat, M. Julienne, assura dans la suite qu'il n'y eut pas, pour le condamner, la majorité requise. La multitude parut alors s'attendrir, et la compassion devint encore plus visible lorsqu'il fut conduit au supplice. Laporte avait toujours été fermement attaché à la religion, et cet homme, dont l'aspect était si doux et si modeste, montra dans ses derniers momens, non le courage du désespoir, ni le délire d'une crainte mal simulée, mais le calme de l'homme juste, et la résignation, la sérénité d'un chrétien. Il fut exécuté le 28 août 1792. Avant que le bourreau fit tomber sur sa tête le fatal couteau, il adressa au peuple ces paroles, prononcées d'une voix ferme et sonore: *Citoyens, je meurs innocent; puisse mon sang rendre la paix à ma patrie!* Il n'a laissé qu'un fils, qui (en 1820) était chef d'escadron dans l'artillerie de la garde royale.

\* **LAPORTE** (SEBASTIEN de), avocat à Belfort, fut nommé député en 1791 par le département du Haut-Rhin. Il parla différentes fois, et après s'être signalé par l'exagération de ses principes révolutionnaires, il fut envoyé en mission près de l'armée du général Luckner, après le 10 août 1792 : il dit, dans son rapport, qu'il avait trouvé le service désorganisé et que cette désorganisation devait être attribuée à la trahison du pouvoir exécutif. Dans le mois de septembre 1792, Laporte fut réélu par son département à la Convention, où il vota la mort du roi, et fut ensuite envoyé en qualité de commissaire à l'armée des Ardennes. Les habitans de Philippeville, refusant d'accepter les assignats en paiement des denrées que consommait la garnison, Laporte menaça de placer une potence sur les remparts, afin de pendre sur-le-champ ceux qui s'obstineraient dans leur résolution : la menace produisit son effet, et les soldats stationnés dans cette ville furent pourvus de vivres. Lors du siège de Lyon, il fit marcher contre cette ville les gardes nationales du département de Saône-et-Loire, et proposa le partage des biens de ceux qu'il appelait des rebelles, entre les sans-culottes. Il contribua cependant à son retour à Paris à la chute du parti des *Montagnards*, applaudit à la révolution du 9 thermidor et rejeta sur les terroristes toutes les atrocités qui avaient été commises. Devenu secrétaire de la Convention, le 22 septembre 1794, il demanda peu de temps après que les fonctionnaires publics conservés ou nommés depuis le 9 thermidor, rendissent compte de la conduite qu'ils avaient tenue depuis cette époque. Il s'éleva avec force contre ceux qui se donnaient le titre exclusif de *patriotes*, et qui appelaient *aristocrates* tous ceux qui n'étaient pas terroristes. Après avoir fait partie du comité de sûreté générale et de celui de salut public, Laporte s'opposa de tous ses efforts aux tentatives du parti démagogique contre la Convention, et le 13 vendémiaire an 4, il fut adjoint à Barras avec lequel il dirigea la force armée contre les sections insurgées. Il passa au conseil des Cinq-cents, où il s'occupa beaucoup de finances, et proposa des projets de loi pour l'établissement de quelques impôts. Il vécut depuis l'an 7, dans l'obscurité. Il n'exerça aucun emploi sous le gouvernement impérial, et ne fut pas atteint par la loi rendue contre les régicides. Il

est mort au commencement de 1825. *L'Ami de la religion et du roi* dit que : « Touché de Dieu, il a eu recours aux » consolations de la religion, et qu'il a » témoigné son regret des actes publics » qu'il avait à se reprocher, notamment » dans son vote pour le procès du roi, et » qu'il a reçu avec beaucoup d'édification » les sacremens des mourans, » (tome 35, page 391). Laporte était neveu de l'abbé de Laporte, auteur du *Voyageur Français* et de plusieurs autres ouvrages. (*Voyez* PORTE.)

**LAPORTE.** *Voyez* DELAPORTE et PORTE.

**LAPPARENT** (CHARLES COCHON, comte de). *Voyez* COCHON.

**LAPPO.** *Voyez* GIOTTINO.

**LAQUINTINIE.** *Voyez* QUINTINIE.

**LARCHAND** (NICOLAS de Grimouville de), principal du collège de Bayeux, sa patrie, mort en 1736, cultivait la poésie latine, mais il la consacra à des sujets infâmes, tels que le *Philotanus* de l'abbé Grécourt.

\* **LARCHER** (PIERRE-HENRI), savant helléniste, né à Dijon, le 12 octobre 1726, d'une famille ancienne et distinguée dans la magistrature, fut destiné à la carrière dans laquelle s'étaient illustrés ses ancêtres. Son père, conseiller au bureau des finances de Dijon, lui fit faire ses premières études dans cette ville; il les continua à Pont-à-Mousson, chez les jésuites. Se sentant une autre vocation que celle qu'on lui destinait, il s'enfuit de la maison paternelle et se rendit à Paris, au collège de Laon, où il se livra sans obstacle à son goût pour les lettres et les sciences. Pour se perfectionner dans la langue anglaise, qu'il avait apprise avec succès, il fit un voyage à Londres, où il eut occasion de connaître le chevalier Pringle, savant médecin, dont il traduisit l'ouvrage intitulé : *Observations sur les maladies des armées*. Il donna dans la suite d'autres traductions de l'anglais, dont nous parlerons plus bas; mais l'étude de cette langue ne l'empêcha pas de se livrer au grec avec assiduité, de sorte qu'il devint un des plus fameux hellénistes de notre époque. De retour à Paris, il y mena une vie tranquille jusqu'en 1769, qu'eurent lieu ses querelles avec Voltaire. Celui-ci avait publié sa *Philosophie de l'histoire* : Larcher en releva de nombreuses erreurs dans l'ouvrage ayant pour titre : *Supplément à la philosophie de l'histoire*. Voltaire, le plus irascible des philosophes,

s'en montra vivement piqué, et la discussion prenait une tournure sérieuse, lorsque d'Alembert s'en mêla. Il écrivit à Voltaire, pour le calmer, une lettre où il disait : « Larcher, qui vous contredit sur je ne sais quelles sottises d'Hérodote, est un galant homme, tolérant, modéré, modeste. » Les bons offices de d'Alembert et ces éloges ne servirent qu'à échauffer davantage la bile du philosophe de Ferney, déjà irritée par le savoir et le sang-froid de Larcher. Il répliqua par *La Défense de mon oncle*; satire virulente, et écrite contre toutes les convenances littéraires. Larcher voulut riposter par un autre pamphlet, intitulé : *Réponse à la Défense de mon oncle*; mais comme il est presque impossible qu'un géomètre devienne plaisant et léger, son pamphlet ne fit rire personne, et la palme de cette polémique resta à Voltaire, comme le plus caustique et le plus impudent. Depuis cette époque, Larcher ne s'occupa que des sciences dans lesquelles il s'acquît une réputation méritée. En 1778, il devint associé de l'académie des inscriptions et belles-lettres, et y remplaça le célèbre Lebeau, auteur de l'*Histoire du Bas-Empire*. Absolument étranger aux affaires politiques, et menant une vie solitaire, il n'attira sur lui, pendant la révolution, les regards ni de ceux qui pouvaient lui donner des emplois lucratifs, ni de ceux qui auraient pu le perdre; et tandis que Dupuis, Guyton-Morveau, Bosquillon, Dolomieu, etc., étaient portés à des fonctions publiques, il demeura tranquille dans son heureuse obscurité. Une seule fois les commissaires de sa section vinrent visiter ses papiers; n'y trouvant que du grec et du latin, langues qui n'étaient pas bien familières aux autorités du peuple souverain, ils laissèrent en repos le pacifique géomètre. Il traversa donc sans danger les règnes des innovations, de la terreur, du directoire, du consulat et de l'empire, sous lequel il reçut la croix de la Légion-d'honneur. A cette époque, M. de Fontanes, créé grand-maître de l'université, nomma Larcher professeur de langue grecque à l'université de Paris; mais cet emploi n'était qu'honoraire, et Larcher avait alors plus de 83 ans. Peu de temps après, il fit une chute, et cet accident, presque toujours funeste dans un âge avancé, le conduisit au tombeau, le 22 décembre 1812. Il avait atteint sa 86<sup>e</sup> année. La croyance religieuse de Larcher

éprouva quelques variations: il fut d'abord attaché à la religion, devint ensuite philosophe, et mourut avec les sentimens d'un chrétien. Dès l'an 1795, il avait rédigé et signé une rétractation; il la remit à un ecclésiastique qui avait toute sa confiance, nous en rapporterons ici les passages les plus importans: *Je soussigné, Pierre-Henri Larcher, reconnais que m'étant lié avec quelques-uns des prétendus philosophes, je résolu, avec plusieurs d'entre eux, de détruire, autant qu'il serait en mon pouvoir, la religion chrétienne. Dans cette vue j'ai avancé, dans mes notes sur Hérodote, des maximes et des propositions tendant à la subversion de toute religion.* (Dans la seconde édition d'Hérodote, ces notes sont réformées.) *Persuadé de toutes les vérités qu'enseigne la religion catholique, apostolique et romaine, je déteste sincèrement et de cœur ces odieuses maximes, et ces absurdes opinions. Je voudrais ne les avoir jamais avancées, et j'en demande pardon à Dieu et aux hommes que j'ai scandalisés. Je veux vivre et mourir dans le sein de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Je crois toutes les vérités qu'elle enseigne, et je veux, avec la grâce de Dieu, y conformer toutes mes actions.* *Fait à Paris, ce 5 mai 1795.* Signé LARCHER Les principaux ouvrages de ce savant, outre le *Supplément à la philosophie de l'histoire*, sont: | une traduction d'*Electre*, d'Euripide, 1750, et dans le *Théâtre bourgeois*, 1755, in-12; | une autre de Chariton, roman grec, 1763, réimprimé dans la Bibliothèque des romans grecs, tom. 8 et 9; | *Réponse à la Défense de mon oncle*, 1767, 1769, in-8°. L'auteur y avait joint la traduction de l'*Apologie de Socrate*, par Xénophon. | *Mémoire sur Vénus*, 1775, in-8°, qui a remporté le prix à l'académie royale des inscriptions et belles-lettres; | *La retraite des Dix-Mille*, par Xénophon, Paris, 1778, 2 vol. in-12; | *Hérodote*, 1786, 7 vol. in-8°, 6 vol. in-4°. Cet ouvrage, le chef-d'œuvre de Larcher, est remarquable moins par le style que par le commentaire et l'importance de ses recherches géographiques et chronologiques; deuxième édition, 1812, avec des additions et corrections. | Des *Dissertations* (dans les tom 45-48 de l'académie) sur les vases Thérocliens et Maroliens; sur les fêtes des Assyriens, sur les fêtes des Grecs, omises par Castellanus et par Meursius; sur *Phidore, roi d'Argos*; sur l'*Archontat de Créon*; sur l'*Expédition*

de Cyrus le jeune; sur l'Histoire de Cadmus; sur l'Ordre équestre chez les Grecs, etc., etc.; | il a traduit de l'anglais, *Essai sur le blanchiment des toiles; Essai sur le sénat romain*. Ces deux ouvrages sont de Home. | *Martinus Scriblerus*, satire de Pope contre les érudits, Londres, 1755, in-12; le *Discours* du même auteur sur la *Pastorale*; plusieurs morceaux extraits des *Transactions philosophiques* insérés dans la *Collection académique*.

Larcher a revu le poème d'*Hudibras*, traduit en vers français par Townlay, et auquel il a ajouté des remarques, 1757, 3 vol. in-12; et 1820, 3 volumes in-12. On peut voir la liste de ses nombreux *Mémoires* dans la *France littéraire* de M. J. M. Quérard, tome 4. Larcher fut un homme très érudit et très profond; mais il n'avait pu acquérir les grâces et l'harmonie du style sans lesquelles les plus savantes observations et les pensées les plus justes ne peuvent attacher le lecteur. M. Boissonnade a inséré dans plusieurs *Journaux* savans et étrangers une *Notice sur la vie et les écrits de Larcher*. Son *Eloge* a été prononcé par M. Dacier à l'Académie des inscriptions.

LARDNER (NATHANIEL), théologien anglais, naquit à Hawkerst dans le comté de Kent, l'an 1684, et mourut pauvre le 24 juillet 1768. Sa vie offre un exemple de plus de l'indigence où se trouvent souvent les gens de lettres. Nous avons de lui des ouvrages estimables, quoique peu nouveaux pour le fonds des choses. Le premier est intitulé: *La crédibilité de l'histoire de l'Evangile*, en 8 vol. in-12, publiés en 1753, 1756, 1757. Le deuxième a pour titre: *Le témoignage des anciens juifs et païens en faveur de la religion chrétienne*. Il est en 4 vol., qui ont paru en 1763, 1763, 1766 et 1767. M. Bullet et le père de Colonia l'avaient devancé dans cette carrière. Il a encore donné au public plusieurs écrits moins considérables, tels que *l'Essai sur le récit de Moïse*, concernant la création et la chute de l'homme, publié en 1753; ouvrage systématique où l'auteur donne ses idées pour celles de l'Écriture, où l'on n'apprend rien qui explique les véritables difficultés de la Genèse. C'est une physico-théologie aussi arbitraire que celle de Burnet.

\* LARÉVELLIÈRE-LEPAUX (LOUIS-MARIE), membre de plusieurs législatures de France, né le 25 avril 1753, à Montaignu en Poitou, commença ses études dans sa ville natale, les continua au

collège de Beaupréau en Anjou, et se fit recevoir licencié en droit à l'université d'Angers. Pour complaire à ses parens, il se destina d'abord à la carrière du barreau et vint à Paris où il prêta le serment d'avocat (1775); mais il n'y obtint aucun succès, et il reporta son application sur les sciences morales et politiques. De retour dans son pays, il y épousa une femme d'esprit qui lui inspira l'amour de la botanique (M<sup>lle</sup> Boyleau de Chaudoiseau): elle lui en apprit les premiers élémens, et plus tard il en donna lui-même un cours public à Angers, où il parvint à populariser cette science. Il avait formé le projet de quitter la France et d'aller s'établir avec sa famille et quelques amis en Suisse ou aux États-Unis, lorsque le grand événement de révolution de 1789 le fit renoncer à son projet. Il embrassa avec enthousiasme les principes des modernes novateurs, fut nommé d'abord syndic de sa commune et député aux états-généraux par le tiers-état de l'assemblée bailliagère. Larévellière-Lepaux prit part aux débats de cette mémorable session: d'après les discours qu'il prononça, on ne peut caractériser d'une manière bien nette ses opinions politiques de cette époque: il vota constamment dans le sens d'une grande réforme, sans assujétir l'indépendance de ses principes à la marche d'aucun parti. Cependant quoiqu'il se fût prononcé pour la monarchie, on remarqua la tendance républicaine de ses opinions: il demanda qu'on privât Louis XVI de ses prérogatives les plus importantes, que les membres de la famille royale ne portassent pas le titre de princes; que les juges fussent élus par le peuple; que sur les drapeaux aux trois couleurs l'on inscrivit ces mots *la liberté ou la mort*. Après avoir fréquenté le club des Jacobins, il alla pendant quelque temps à celui des Feuillans où se réunissaient quelques royalistes; mais il revint bientôt à la première assemblée démagogique. Après la session il fut juré près la haute cour nationale établie à Orléans, puis membre de l'administration centrale de son département. Il prêcha et fit prêcher la liberté et l'égalité dans la Vendée qui commençait alors à s'insurger, et fut élu député à la Convention nationale. Avant d'aller s'asseoir à cette nouvelle assemblée, il avait coopéré à la création d'un club et à la rédaction d'un journal, dont il dirigea l'esprit dans le sens de ses propres opinions républicaines.

Ce fut lui qui fit adopter, en réponse au *manifeste* de Brunswick, le décret d'encouragement à la révolte et de propagande républicaine, portant que la *nation française viendrait au secours de tous les peuples opprimés qui voudraient recouvrer leur liberté*. A l'assemblée Constituante il avait dit ces paroles mémorables : *le jour où la France cessera d'avoir un roi, elle perdra sa liberté et son repos, pour être livrée au despotisme effrayant des factions* ( séance du 18 mai 1791 ). Néanmoins dans le procès de Louis XVI, après s'être prononcé pour l'incompatibilité de toutes espèces de fonctions et par conséquent de celle de juge, avec celle de législateur, il vota pour la mort et contre le sursis et l'appel au peuple. Il s'éleva contre la *Montagne*, se mesura souvent à la tribune avec le féroce Danton, et ses efforts contribuèrent, surtout dans la séance du 11 mars 1793, à retarder de quelques jours le triomphe de l'anarchie : il parvint à empêcher par une énergique improvisation et par son attitude impassible devant les sicaires, dont on avait encombré la salle des séances, que l'on adoptât le décret en vertu duquel de nouveaux ministres devaient être pris dans le sein de la Convention, c'est-à-dire parmi les *Montagnards*. Moins heureux dans une discussion précédente, il s'était opposé inutilement à l'établissement du tribunal révolutionnaire. Pour prévenir les mesures sanguinaires de ce parti, il demanda l'appel nominal plusieurs fois sans pouvoir l'obtenir. Cependant il avait triomphé des *Montagnards*, et en particulier de Danton, dans la séance où devait être consommée la perte des *Girondins* : ceux-ci abattus par les menaces et les dangers dont ils étaient environnés, sentirent leur courage se relever alors; mais attaqués de nouveau par les démagogues qui avaient juré leur mort, ils furent vaincus au 31 mai et au 2 juin, malgré la défense courageuse de Larévellière, qui protesta contre l'arrestation de 26 d'entre eux. Dès lors Larévellière monta tous les jours à la tribune; sans cesse il demandait l'appel nominal pour constater son vote d'opposition : mais les *Montagnards*, qui voulaient faire croire que toutes les décisions de l'assemblée étaient prises à l'unanimité, étouffaient ses paroles par leurs vociférations. Dans cette guerre active et continue, ce député naturellement faible épuisa ses forces : il crachait le sang

et était miné par une fièvre lente ; il ne pouvait plus monter à la tribune qu'appuyé sur les bras de ses amis. Enfin voyant ses efforts inutiles pour détruire la puissance anarhétique des démagogues, il déclara qu'il se retirerait et qu'il cesserait d'assister aux séances, ne voulant pas qu'on pût croire que par son vote ou par son silence, il avait contribué aux mesures extravagantes ou atroces que chaque jour voyait adopter. A cette déclaration, les *Montagnards* s'écrièrent : *Au tribunal révolutionnaire*. — *Ne vous gênez pas*, leur répondit-il : *un crime de plus ou de moins ne doit pas vous coûter beaucoup* : le président allait consulter l'assemblée sur la proposition qui venait d'être faite, lorsqu'une voix qui voulait sans doute le sauver, sortit de la *Montagne*, et dit en termes grossiers qu'il était inutile de s'occuper de Larévellière qui allait bientôt mourir. Cette considération empêcha d'aller aux voix ; mais deux heures après, le comité de sûreté générale lança contre lui un mandat d'arrêt et le mit bientôt hors la loi. Réfugié par les soins de M. Bosc, membre de l'académie des sciences, dans l'ermitage de Ste.-Radegonde, situé dans la forêt de Montmorency, il chercha ensuite à travers mille dangers, un nouvel asile chez un de ses amis, M. Buire, son ancien collègue à l'assemblée Constituante, qui demeurait près de Péronne, et y resta jusqu'au 9 thermidor. Le 8 mars 1795, il reparut à la Convention, devint secrétaire de cette assemblée, puis membre de la commission pour les lois organiques, dont l'idée avait été donnée par le boucher Legendre, et enfin président. C'est à cette époque et au moment même qu'il avouait que le gouvernement républicain ne convenait pas à la France, que se manifesta toute sa haine pour les prêtres. Il demanda que les prêtres non assermentés, qui, dans deux mois, ne sortiraient pas du territoire de la *république*, fussent assimilés aux émigrés, c'est-à-dire punis du dernier supplice. Le 1<sup>er</sup> septembre, il entra au comité de *salut public*, passa ensuite au conseil des Anciens, et, le 31, il fut élu membre du Directoire. Carnot, Rewbell, Barras, Letourneur et Larévellière gouvernèrent alors la France. Ce fut dans ce temps qu'il imagina le culte bizarre et impie appelé *théophilanthropique*, et dont il se constitua le pontife. « Il voulut » cependant, dit une Biographie, que » cette secte eût des prêtres, et chacun des



sectaires dut l'être à son tour ; les officiers étaient revêtus de robes blanches avec des coiffures *tricolores*, et ils recitaient en chaire des hymnes et des cantiques philosophiques en invoquant le *Dieu de la nature*. Ces nouveaux religionnaires exerçaient leur culte dans les principales églises de Paris, concurremment avec les catholiques. Comme ce qui est nouveau plaît en France et surtout à Paris, cette secte attira d'abord l'attention, et eut un certain nombre de prosélytes ; mais bientôt elle fut vouée au ridicule, et le culte théophilanthropique eut le même sort que celui de la *Raison*, inventé par Chaumette. Lepaux n'osa entrer dans le parti *clichien*, parce qu'il y avait des royalistes ; il se jeta dans celui de Barras, où la peur le rendit un des plus ardens proscriptionnaires. Lareveillère présidait le Directoire dans la journée du 18 fructidor (V. AUGEREAU). Après ce coup d'état il continua à partager le pouvoir avec Rewbell et Barras, mais toujours dans des travaux de second ordre. Son pontificat dans le culte théophilanthropique avait fait croire qu'il voulait par ce moyen arriver au pouvoir suprême : on s'affermait dans cette supposition, en voyant qu'il s'occupait toujours de théophilanthropie, et il fut chassé du Directoire en juin 1799 : alors des pamphlets et des caricatures sur sa taille contrefaite tombèrent sur lui de tous côtés. Lepaux était membre de l'institut ; il refusa de prêter le serment à Bonaparte, lorsqu'il se fut fait proclamer empereur, et se retira dans une petite terre qu'il avait achetée à Sologne, à trois lieues d'Orléans. En 1809, il revint à Paris, et faisait de fréquentes promenades au Jardin des Plantes, pour s'occuper de botanique. Souvent on le rencontrait sur les quais, dans un costume assez négligé, feuilletant des livres chez les libraires étalagistes. Il ne fut point atteint par la loi sur les régicides, lors de la seconde restauration, parce qu'il n'avait occupé aucun emploi dans les cent-jours. Il est mort à Paris en 1824, âgé de 74 ans. On a de lui : | *Reflexions sur le culte, sur les cérémonies civiles et sur les fêtes nationales*, lues à l'institut le 12 floréal an 5 (1<sup>er</sup> mai 1797), dans la séance de la classe des sciences morales et politiques, Paris, an 5, in-8° ; traduit en allemand, 1797, in-8° ; | *Essai sur les moyens de faire participer l'universalité des spectateurs, à tout ce qui se pratique dans les fêtes nationales*, lu dans

la même classe de l'institut le 22 vendémiaire an 6 (13 octobre 1797), in-8° ; | *Du Panthéon et d'un théâtre national*, Paris, frimaire an 6 (décembre 1797), in-8° ; | *Au citoyen Texier-Olivier, membre du conseil des cinq-cents*, signé, N. E. Lacour, rue Notre-Dame Nazareth. C'est une justification du système suivi par le Directoire contre le parti démocratique. | *Réponse de L. M. Laréveillère-Lepaux aux dénonciations portées au corps législatif contre lui et ses anciens collègues*, 15 thermidor an 8 (3 août 1800), in-8° ; | *Discours prononcé à la cérémonie funèbre exécutée, en mémoire du général Hoche, au Champ-de-Mars, le 10 vendémiaire an 6*, in-8°, etc. Laréveillère-Lepaux a aussi donné quelques articles dans les journaux, et plusieurs morceaux, entre autres un *Essai sur le patois vendéen*, dans les cahiers de l'académie Celtique. M. Mahul, dans son *Annuaire nécrologique*, tome 3, a recueilli la liste de ses ouvrages, qui a été aussi conservée par M. Quérard dans la *France littéraire*, tome 4.

LARGILLIÈRE (NICOLAS), excellent peintre dans le portrait, naquit à Paris en 1656 : il fut élève d'Antoine Goubeau, peintre d'Anvers, qui le renvoya lorsqu'il avait à peine 18 ans, disant n'avoir plus rien à lui apprendre. Le jeune artiste passa en Angleterre où son talent fut vivement apprécié ; mais il fut obligé de quitter Londres par suite de la loi qui proscrivait les catholiques. Le célèbre Le Brun le fixa en France. L'académie le reçut comme peintre d'histoire : il réussissait en effet très bien dans ce genre : mais l'occasion le fit travailler principalement au portrait. A l'avènement de Jacques II à la couronne d'Angleterre, Largillière fut mandé pour faire le portrait du roi et de la reine ; il retourna ensuite en France, et mourut à Paris, en 1746, laissant de grands biens. Ce maître peignait, pour l'ordinaire, de pratique ; cependant son dessin est correct, et la nature parfaitement saisie. Sa touche est libre, savante et légère ; son pinceau moelleux, sa composition riche et ingénieuse. Il donnait une ressemblance parfaite à ses têtes ; ses mains sont admirables, et ses draperies d'un grand goût. Le succès avec lequel ce peintre exécutait le portrait lui mérita le surnom de *Van-Dick* français. Il a fait aussi d'excellens tableaux comme *Le repas donné par la ville*, en 1687, à Louis XIV ; le mariage

du duc de Bourgogne, en 1697 ; et un autre grand tableau représentant le vœu de la ville de Paris, placé à Sainte-Geneviève. Plus de 60 de ses portraits ont été gravés. — Un de ses fils, mort en 1742, a laissé quelques pièces de théâtre.

\* LARIVE (J. MAUDUIT de), célèbre tragédien français, naquit à La Rochelle en 1749. Ayant embrassé la carrière théâtrale, il débuta à Lyon : il eut ensuite l'avantage de devenir l'élève de la fameuse inademoiselle Clairon. A l'âge de 21 ans, il parut au Théâtre-Français le 3 décembre 1770, dans le rôle de Zamoré de la tragédie d'*Alzire*. Son talent fut d'abord méconnu par le public, dont Le Kain s'attirait toute l'admiration. Larive reparut sur la scène à Paris, le 29 avril 1775, dans le rôle d'*Oreste*, d'*Iphigénie en Tauride*, et fut reçu la même année pour doubler Le Kain. Il fit de grands progrès, mérita des applaudissemens, et les partagea pendant six années avec son chef d'emploi. La mort de ce dernier, arrivée en 1778, le laissa maître absolu du sceptre de Melpomène. Il brillait surtout dans les rôles de *Tancrède*, d'*Achille*, de *Coriolan*, de *Bayard* et de *Montaigu*. Un physique d'une beauté rare, un organe sonore, qu'il savait sagement employer ; une prononciation pure, et une connaissance profonde de son art ; établirent ses succès toujours croissans. Il en jouit pendant dix années, lorsque Talma vint les lui disputer, par une méthode nouvelle. Les anciennes traditions furent oubliées, et l'école de Baron parut céder à celle du jeune acteur. (Voyez l'article TALMA.) Larive lutta quelque temps avec son rival, jusqu'à ce que des intrigues de coulisse l'éloignèrent de la scène. Il se retira dans une terre qu'il possédait à Malignon, dans la vallée de Montmorency, et devint maire de sa commune. Larive, avait adopté les principes de la révolution, mais avec une telle modération, qu'il fut arrêté en 1793 avec plusieurs de ses camarades, et se vit retenu en prison jusqu'à la mort de Robespierre (en juillet 1794). Il jouissait dans son domaine d'une existence tranquille ; son emploi de maire ne l'empêchait pas d'exercer son art : aussi il parcourait les provinces avec une utilité réelle pour sa renommée et ses intérêts. De retour à Paris, en 1804, il ouvrit un cours de déclamation, et, deux ans après, Napoléon ayant placé son frère Joseph sur le trône de Naples, Larive suivit le nouveau roi en qualité

de lecteur. Il revint en France, lorsque Joseph alla prendre possession de la couronne d'Espagne, usurpée sur Charles IV et sur Ferdinand VII son fils. Après une absence de 15 années, et à l'âge de 67 ans, en 1816, Larive joua le rôle de *Tancrède* dans une représentation au bénéfice d'un ancien acteur. Il réunit tous les suffrages, et, malgré sa vieillesse et une si longue interruption, on lui reconnut encore le même talent qui l'avait distingué dans les plus heureux temps de sa carrière dramatique. Depuis ce moment, il quitta pour toujours le théâtre, et mourut en novembre 1826, à l'âge de 77 ans. Nous ne répéterons pas sur le talent de cet acteur, ni les éloges peut-être exagérés de Dazincourt, ni la sévère critique de l'auteur de l'*Histoire du Théâtre français*. Larive, quoique placé entre Le Kain et Talma, fut, comme eux, un des plus beaux ornemens de la scène française, et si on lui reproche un certain manque de sensibilité, il remplaçait ce défaut par d'autres qualités qui lui étaient particulières, et qui le mirent au premier rang parmi nos grands acteurs. Larive était lié d'amitié avec le général Lafayette, auquel il fit présent, le 12 février 1790, de la chaîne qu'avait portée à son cou le chevalier Bayard. Il ne manquait pas d'instruction, et était depuis 1805 membre de l'académie de Naples ; il y fut réélu en 1817, et le roi Ferdinand IV confirma cette élection. Larive est auteur des ouvrages suivans : | *Pyrame et Thysbé*, scène lyrique, 1784, in-8°, 1791, in-8° ; | *Réflexions sur l'art théâtral*, 1801, in-8° ; | *Cours de déclamation, divisé en douze séances*, 1804, in-8°. Cet ouvrage est aussi bien écrit qu'intéressant par les anecdotes curieuses dont l'auteur a su l'embellir.

LARIVIÈRE. Voyez RIVIÈRE.

LA ROCHE. Voyez ROCHE.

LAROCHE-DU-MAINE. V. LUCHET.

LAROCHEFOUCAULT. V. ROCHEFOUCAULT.

\* LAROCHEJAQUELEIN (HENRI de), l'un des plus illustres chefs des armées vendéennes, naquit au château de Frubellères, près de Châtillon-sur-Sèvres, dans le Poitou, le 50 août 1772 ; il était fils du marquis de Larochejaquelein, colonel du régiment de Royal-Pologne (cavalerie). Destiné à suivre la carrière des armes, il fut envoyé à l'école militaire de Sorèze. Il n'avait que 16 ans, à l'époque où la révolution éclata, et il n'accompagna

pas son père dans l'émigration : le désir de défendre le trône le fit entrer dans la garde constitutionnelle de Louis XVI ; mais la terrible journée du 10 août vint détruire ses espérances. Il dit, en quittant la capitale... « Je vais dans ma province, et bientôt on entendra parler de moi. » Il se retira dans la terre de Clisson, auprès de Lescure, son ami et son parent ; ils ne tardèrent pas à prendre une part active aux tentatives déjà commencées dans leur province pour le rétablissement de la monarchie. Le mauvais succès du premier soulèvement de Bressuire ne découragea pas Larochejaquelein. Le 10 mars 1793, un nouveau soulèvement ayant eu lieu, un paysan vint annoncer à Larochejaquelein que les habitans des paroisses voisines avaient pris les armes pour se réunir aux insurgés, et qu'ils l'avaient choisi pour leur chef. (*Voyez LESCURE.*) Il accourut, et avec sa troupe, il se joignit à Bonchamp et à d'Elbée. Une armée républicaine ayant pénétré dans la Vendée, il se transporte à Châtillon et à Saint-Aubin, où sont les propriétés de sa famille ; des milliers de paysans viennent de toutes parts, et le proclament leur chef. Il leur fait une harangue énergique, qu'il termine par ces mots : « Je suis encore bien jeune, sans expérience ; mais je brûle de me rendre digne de vous commander ; allons chercher l'ennemi : si je recule, tuez-moi ; si j'avance, suivez-moi ; si je meurs, venez-moi... » Les Vendéens, pleins d'enthousiasme, volent à la rencontre de l'ennemi, qu'ils trouvent retranché dans le cimetière des Aubiers. Ils attaquent le bourg, s'élancent sur les républicains, les repoussent, s'emparent de leur artillerie, et leur chef les ramène aussitôt sur Châtillon et sur Tiffauge, où il partage les munitions enlevées avec d'autres insurgés, qui se rangent sous ses drapeaux. Dans ce moment, le marquis de Lescure, pressé par le danger, avait envoyé l'ordre à plus de quarante paroisses de prendre les armes, lorsque Larochejaquelein arriva avec sa troupe, aux cris de *vive le Roi!* Le château de Clisson, devenu une place d'armes, se remplit de soldats mal disciplinés, mal armés, mais animés d'un courage à toute épreuve. Le corps de Larochejaquelein se réunissait ordinairement à la grande armée d'Anjou, forte de 48.000 hommes ; aussi il prit part, le 2 avril, au glorieux combat de Beaupréau, par suite duquel les répu-

blicains furent chassés au-delà de la Loire. A l'attaque de Thouars, Larochejaquelein, monté sur les épaules du brave Texier de Courlai, arrache de ses mains les pierres des murailles et commence la brèche. On suit son exemple ; et les républicains assiégés mettent bas les armes. Il commanda l'aile gauche à la première bataille de Fontenai, perdue par les Vendéens. A la seconde bataille, il chargea avec la cavalerie, et compléta la déroute des ennemis. Le 7 juin, il enleva le camp retranché de Varins, et armé de son sabre, il poursuivit les fuyards et tua un dragon qui venait de tirer sur lui et qui l'avait manqué. Il montra le même courage à la prise de Saumur, où il entra l'un des premiers. En cinq jours, les Vendéens s'étaient emparés de 80 pièces de canon, d'une grande quantité de munitions, et avaient fait 12 mille prisonniers. Saumur fut confiée à Larochejaquelein ; il n'en sortit qu'après l'échec de Nantes. A la bataille de Luçon, il commanda l'aile gauche, et couvrit la retraite de l'armée royale. C'est depuis cette époque que commença la guerre d'extermination contre la Vendée ; mais rien ne pouvait ralentir la valeur des héros royalistes. Larochejaquelein emporta, avec Bonchamp, la forte position d'Ernée ; et, quoiqu'il eût le pouce fracassé par une balle, il ne quitta pas le champ de bataille. Les armées républicaines s'étant concentrées, Stofflet, Lescure et Larochejaquelein essayèrent inutilement de couvrir Châtillon. Ils voulurent attaquer les républicains près de Cholet ; malgré des prodiges de valeur, ils perdirent la bataille, et Lescure, Bonchamp, d'Elbée, y furent blessés à mort. Larochejaquelein fut entraîné par les fuyards jusqu'à Beaupréau, et ce fut contre son avis que l'on exécuta le funeste passage de la Loire. Quatre-vingt mille fuyards arrivèrent le 18 octobre à Saint-Florent, pour se soustraire à la formidable artillerie des républicains, et gagnèrent la rive droite de ce fleuve. Le 19 octobre, une nouvelle armée royale se trouva réunie à Varades, et sur la rive droite. D'Elbée et Bonchamp n'existaient plus, et Lescure, blessé mortellement comme eux, avait peu de temps à vivre. Il désigna Larochejaquelein comme le seul capable de ranimer le courage abattu des Vendéens, et tous les chefs le proclamèrent généralissime : il n'avait que 20 ans. En vain ce jeune et modeste héros refuse,

les larmes aux yeux, cet honneur ; il est contraint de céder, et il s'entend saluer comme chef suprême par une armée de braves. Elle se met en marche le 20 octobre, vers les côtes de la Bretagne, où les Anglais avaient promis des secours. Un corps de républicains qui couvrait Laval fut attaqué et dispersé par la cavalerie vendéenne. En poursuivant l'ennemi, Larochejaquelein se trouva seul, sans armes, et un bras en écharpe, dans un chemin étroit, et en face d'un républicain qui le couche en joue. Larochejaquelein évite le coup, pousse contre lui son cheval, le terrasse, et le défend ensuite contre ses soldats qui sont accourus et veulent tuer le républicain. « Va, lui dit » Larochejaquelein, va, retourne vers » les républicains, et dis-leur que le général des royalistes, sans armes et privé » d'un bras, t'a terrassé et t'a laissé la vie. » Cependant il fallut livrer bataille au général Séchelle, qui marchait sur Laval. Cette bataille dura un jour et une nuit ; elle eut lieu entre cette ville et le bourg d'Aurain : le général royaliste y déploya les talens d'un grand capitaine. Les républicains culbutés perdirent beaucoup de monde, leur bagage et leur artillerie. L'armée royaliste se reposa quelques jours à Laval. Larochejaquelein, ayant divisé son armée en trois corps, sortit victorieux de deux autres attaques, et s'empara d'Ernée et de Fougères. Il se dirigea ensuite par Dol, vers Granville, que son armée, forte de 50,000 hommes, attaqua sans succès. Ce revers découragea tellement les Vendéens, qu'ils demandèrent à grands cris à retourner dans leurs foyers, et furent sur le point de se révolter. Larochejaquelein parvint à les calmer, et s'éloigna de ces rivages. En les quittant, les royalistes perdirent l'espoir de se réunir aux forces anglaises, qui les attendaient en Bretagne. Lord Moira, qui les commandait, n'avait point encore mis à la voile, à cause de la contrariété de vents. En se dirigeant vers Dol, Larochejaquelein rencontra, le 16 novembre, le général Westermann ; le combat dura 22 heures, et les royalistes remportèrent une victoire complète : leur général eut son cheval blessé, mais il força les républicains à fuir dans le plus grand désordre, et cette victoire lui livra Ernée et Mayenne, d'où il se porta sur Laval. Le 3 décembre, il attaqua Augé ; il y éprouva le même sort qu'à Granville. Contraints de tourner le dos à la Loire

et d'éviter le pont de Cé, défendu par de forts détachemens ennemis, les Vendéens voulaient cependant rentrer dans la Vendée, et ils suivirent la route de Beaugé. Arrivés devant La Flèche, ils trouvèrent, sur le soir, le pont coupé, et de l'autre côté, la ville défendue par une forte garnison. Larochejaquelein, se voyant placé entre la rivière et les ennemis, prend une détermination digne du général le plus expérimenté. Il choisit 400 cavaliers qui, ayant chacun un fantassin en croupe, remontent la Loire ; il trouve un gué, le passe le premier sur une chaussée couverte d'eau, et, suivi de siens, surprend et met en déroute la garnison, se rend maître du faubourg, s'y retranche, rétablit le pont, s'empare de la ville, sauve l'armée, et ajoute de nouveaux lauriers à sa gloire. Cependant l'armée manquait de tout : pour l'approvisionner, il se dirigea sur le Mans et s'en empara ; mais le jour suivant, il se voit attaqué sur trois routes différentes. Le 13 décembre s'engagea une bataille sanglante qui fut comme le tombeau d'une armée aussi fidèle qu'intrépide. Larochejaquelein ayant rassemblé un peu de cavalerie, et rallié un grand nombre de fuyards arriva avec ces débris à Laval, toujours harcelé par les républicains, qui, le lendemain, entrèrent dans Craon. On marchait nuit et jour, dans l'espoir de passer la Loire à Ancenis. Les royalistes atteignent enfin Pouancé, et ensuite Ancenis, où ils entrent le 16, sans trouver de résistance. Mais la rive opposée était occupée par l'ennemi, et il n'y avait sur la rivière ni pont ni bateaux. On aperçoit de l'autre côté de la rivière quatre barques chargées : il faut s'en emparer... qui l'osera ? c'est l'intrépide général. Il fait enlever d'un étang voisin un batelet que l'on transporte sur un charriot ; il s'y jette avec Stofflet et Laville de Beaugé ; il tient par la bride son cheval, qui suit à la nage le batelet. Ce frêle bateau, sans direction et endommagé, tantôt s'enfonce, tantôt reparait sur les flots, et parvient enfin à la rive. Dans ce moment, l'armée, qui était arrivée successivement, construisait des radeaux pour passer la rivière. Les royalistes sont interrompus dans ce travail par une attaque soudaine des républicains. Le massacre fut horrible ; ce furent les derniers efforts de cette brave armée, qui, deux mois auparavant, était maîtresse de la Loire et victorieuse des républicains dans le Maine, la Breta-

gue, et avait arboré dans plusieurs villes le drapeau de Henri quatre. Ceux qui survécurent à cette fatale journée, allèrent périr glorieusement dans les plaines de Savenay. Témoin de ce désastre, Larochejaquelein, qui se trouvait sur la rive opposée, suivi de Stofflet, de Beaugé, de Langerie et d'une vingtaine de soldats qui avaient pu les rejoindre, veut s'enfoncer dans l'intérieur du pays. Ils sont surpris par une patrouille ; leurs soldats se dispersent, et ils restent seuls ; tous quatre errent à l'aventure, le reste du jour, et arrivent le soir à une métairie. On leur offre un repas frugal. Accablés de fatigue et de sommeil, ils tombent sur une meule de paille. Ils sont bientôt réveillés par leur hôte, qui vient les avertir qu'une patrouille s'approche... mais le sommeil est plus fort que l'amour de la vie : ils cèdent à ce besoin impérieux. Les soldats républicains arrivent, et, accablés eux-mêmes de sommeil, et de lassitude, ils s'endorment de l'autre côté de la meule, auprès des quatre Vendéens qu'ils n'ont pas aperçus. Larochejaquelein et ses compagnons d'infortune partirent au point du jour, et pendant quarante-huit heures, ils vécurent du pain qu'ils enlevaient à des républicains isolés qui tombaient sous leurs coups. Ayant parcouru plusieurs chemins de traverse, La Rochejaquelein arrive la nuit à Châtillon : les républicains y avaient un poste. Il traverse la ville, ne répond pas au cri de la sentinelle, et gagne une métairie, près de Saint-Aubin de Beauhigny. Il retrouve dans cette métairie sa tante, madame de Larochejaquelein, qui s'y tenait cachée depuis quelques jours. Il prend du repos, et au moment du départ, cette dame courageuse, qui partageait la noble résolution de son neveu, l'invite à combattre encore pour la cause royale. « Si tu meurs, lui dit-elle, tu emporteras mes regrets et mon estime. » Larochejaquelein reprend sa marche ; mais, entouré d'ennemis, les ruines de son propre château de Frubelières, où il avait pris naissance et que les républicains avaient brûlé, lui servirent de retraite pendant quelque temps. Son arrivée et le lieu qui lui servait d'asile, furent bientôt connus. Un détachement de républicains vint fouiller le château : il ne se déroba à leur vue, qu'en se tenant couché sur l'entablement des murs de la façade principale, qui ne s'étaient pas écroulés. Délivré encore de ce péril, et ayant appris

que Charette est entré dans le Bas-Poitou, il vole auprès de ce général pour concerter avec lui de nouvelles opérations. Il fut reçu froidement et lorsqu'ils se séparèrent, Charette dit à Larochejaquelein : « Je pars pour Mortagne ; si vous voulez me suivre, je vous ferai donner un cheval... » -- Moi, vous suivre ! répondit fièrement le général en chef de la Vendée, sachez que je suis accoutumé à être suivi moi-même, et que c'est moi qui commande ici. » En disant ces mots, il s'éloigna, et, le même jour, huit cents hommes quittèrent Charette, et vinrent reconnaître Larochejaquelein pour leur général. Dans ce moment les républicains portaient le fer et le feu dans la Vendée, ce qui fit donner à leurs détachemens le nom de *colonnes infernales*. La Rochejaquelein ne tarda pas à avoir trois engagements sérieux avec le général Cordelier, qui ne put cependant vaincre les royalistes. Mais les dangers se multipliant, et Larochejaquelein, n'ayant pas assez de monde pour résister à des masses énormes, se mit sur la défensive dans la forêt de Vezin ; il y fit construire des baraques, s'y cantonna, et établit sur la route de Cholet un poste composé des plus braves de sa petite armée. Pendant le reste de l'hiver, il s'occupa à couper les communications des républicains, à enlever leurs patrouilles, leurs escortes, leurs munitions et leurs convois. Une circonstance imprévue vint grossir le nombre de ses guerriers. Il fit afficher dans toutes les paroisses un ordre, trouvé sur un adjudant-général qu'on avait pris : cet ordre portait de donner des sauf-conduits aux paysans vendéens ; de les saisir ensuite et de les fusiller. Les paysans, n'ayant plus de sûreté que dans leur propre défense, s'armèrent et accoururent auprès de Larochejaquelein. A la tête d'une armée plus nombreuse, il se met en campagne, menace les cantonnemens républicains, et obtient quelques avantages sur le général Cordelier. La garnison de Cholet étant sortie pour aller brûler le village de Nouaillé, Larochejaquelein l'attaqua au moment où elle y mettait le feu... Hélas ! ce devait être le dernier combat de ce héros ! Une partie des Vendéens cerne les incendiaires, dont plusieurs périrent dans les flammes qu'ils viennent d'allumer ; d'autres Vendéens s'élançant sur les ennemis, et leur cavalerie en fait un massacre horrible. Larochejaquelein, en

poursuivant les fuyards, aperçoit deux grenadiers cachés derrière une haie : « Rendez-vous, leur dit-il, je vous fais grâce. » Ils se disposent à obéir ; le général veut les interroger et s'approche d'eux, malgré les représentations de ses officiers qui le suivent. On prononce son nom, et un des grenadiers se dévoue ; tandis que Larochejaquelein se penche de dessus son cheval pour se saisir de son arme, le grenadier l'ajuste, et tire à bout portant ; la balle frappe le front du général, qui tombe et expire dans l'instant même (le 4 juin 1795), lorsqu'il n'avait pas encore atteint sa vingt-troisième année. Son meurtrier est massacré, mais les royalistes ont perdu leur chef et leur héros ! Son corps fut inhumé dans l'endroit même où il avait rendu le dernier soupir, et sa mort excita les regrets des royalistes et ceux des républicains. En dix mois il avait remporté seize victoires avec les plus faibles moyens, et dans les circonstances les plus difficiles. « Larochejaquelein était d'un tempérament robuste, il maniait un cheval avec grâce, aimait passionnément la chasse, et les exercices violens... Il avait une physiologie pleine de douceur et de noblesse, et un air guerrier ; ses yeux, naturellement vifs, devenaient si ardens, si fiers au milieu d'une action, que son regard semblait alors le coup d'aile de l'aigle. Hors des combats, il s'abandonnait à la gaité, à l'enjouement de son âge, ne développant son grand caractère que dans les momens décisifs. Dans les conseils, il avait toujours l'avis le plus sage ; mais il cédaît volontiers à l'opinion des chefs dont la maturité semblait annoncer plus de lumières et d'expérience. *Dévidez*, disait-il, *et j'exécute*. Brûlant de l'amour de la gloire, il semblait, tel que nos anciens preux, appartenir aux temps héroïques de la chevalerie... » On exhuma ses restes en 1815, et on les déposa dans l'église paroissiale de Choilet. Le 7 mai 1817, ils furent réunis à ceux de ses ancêtres, à Saint-Aubin. Voyez les *Mémoires de madame la marquise de Larochejaquelein, avec deux cartes du théâtre de la guerre de la Vendée*, 1816, 1 vol. in-8° ; *Mémoires sur l'expédition de Quiberon*, Paris, Le Normant, 2 vol. in-8°. Ces derniers Mémoires forment une suite de l'histoire des guerres de la Vendée.

\* LAROCHEJAQUELEIN (Louis DUVERGIER, marquis de), frère puîné du précédent, né en 1777, à Saint-Aubin de

Baubigny dans le Poitou, suivit son père dans l'émigration, et fit à seize ans ses premières armes dans le régiment autrichien de Latour. Il passa ensuite au service de l'Angleterre, fit deux campagnes dans l'île de St.-Domingue, et reentra en 1801 en France, où il épousa la veuve du général vendéen, marquis de Lescure. Il vivait dans la retraite, lorsqu'en 1815 il entra en relation avec un agent de Louis XVIII. Il prépara dans la Guienne et la Vendée les esprits à la restauration des Bourbons, et, dès qu'il connut que le duc d'Angoulême était à St.-Jean-de-Luz, il alla offrir à ce prince l'hommage de la ville de Bordeaux qui reçut en effet ce prince avec enthousiasme. Nommé commandant des grenadiers royaux de la garde, Larochejaquelein protégea au 20 mars la retraite du roi, qu'il accompagna jusqu'à Gand, d'où il se rendit en Angleterre. Il sollicita et obtint du gouvernement britannique quelques secours avec lesquels il revint vers la Bretagne et débarqua sur la côte de St.-Gilles. Un grand nombre d'habitans du pays se réunirent à sa voix, et d'anciens chefs vendéens, MM. d'Autichamps, Sapinaud, et Suzannet, etc., le reconnurent pour général en chef. Le gouvernement impérial parvint à semer la division dans les rangs des vendéens en proposant une amnistie, des suspensions d'armes, etc. Plusieurs chefs licencièrent leurs troupes ou se retirèrent dans l'intérieur. A cette nouvelle, Larochejaquelein, qui se trouvait alors auprès de l'amiral anglais commandant la croisière sur cette partie des côtes de France, s'indigne : il apprend en même temps que le général Travot arrive avec un fort détachement de troupes impériales, pour s'opposer au nouveau débarquement d'armes et de munitions qu'on s'occupait d'exécuter. Sans calculer les dangers d'une rencontre inégale, Larochejaquelein s'avance contre l'armée de Napoléon. Il rencontre au village des Matthes, près de Sainte-Croix de Vic, le général Estève à la tête d'une colonne : là eut lieu un combat durant lequel Larochejaquelein reçut une balle dans la poitrine ; il expira sur le champ de bataille, et sa mort acheva la déroute des Vendéens. Son fils aîné a été nommé pair de France, et son frère Auguste qui fut blessé dans l'affaire que nous venons de rapporter, reçut le commandement des grenadiers à cheval de la garde royale.

LAROCHEJAQUELEIN. Voyez ROQUE (la).

LARREY (ISAAC de), historien, né à Montivilliers, dans le pays de Caux, de parens calvinistes, en 1658, exerça pendant quelque temps la profession d'avocat dans sa patrie. Il appartenait à la religion protestante, et avait élevé ses enfans dans la même croyance. Une ordonnance de Louis XIV, enlevant aux réformés toute autorité sur leurs enfans, dès que ceux-ci annonçaient le désir de se faire catholiques, une des filles de Larrey âgée de 12 ans, profita de cette loi, et entra dans un couvent. Après d'inutiles efforts pour l'arracher à cet asile, Larrey voulut s'expatrier : il passa en Hollande, et devint historiographe des états-généraux. L'électeur de Brandebourg l'appela ensuite à Berlin, et l'y fixa par une pension. Il y mourut en 1719, à 81 ans. La vivacité de son esprit rendait son humeur inégale, et le portait quelquefois aux extrémités opposées. Doué d'une mémoire excellente, il s'y fiait trop, et ne faisait pas d'extraits de ses lectures. De là les inexactitudes qui fourmillent dans quelques-uns de ses écrits. Les plus connus sont : | *Histoire d'Auguste*, Rotterdam (Berlin), 1690, in-8°, le premier ouvrage historique de Larrey, écrit d'un style ferme et avec beaucoup de vérité. Il a été réimprimé avec l'*Histoire des triumvirs*, par Citry de la Guette (voyez ce nom). | *L'Héritière de Guienne, ou Histoire d'Eléonore, fille de Guillaume, dernier duc de Guienne, femme de Louis VII roi de France*, Rotterdam, 1691, in-8°; 1692, in-12 : morceau d'histoire écrit d'un style emphatique, vif et un peu romanesque; | *Histoire d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse*, en 4 vol. in-fol., 1707 à 1715. Cet ouvrage, qu'on ne lit plus aujourd'hui, eut un grand succès dans sa naissance; mais on ne tarda pas à revenir de ce préjugé. | *Histoire des sept sages*, en 2 vol. in-8°, ibid., 1715-16, composée pour amuser les oisifs, et qui ne parvient pas toujours à son but. Larrey parut aussi sur la scène, en qualité de controversiste. Il donna, en 1709, | une *Réponse à l'Avis aux réfugiés*, réimprimée à Rouen, in-12, 1714 et 1715; | *Histoire de Louis XIV*, 1718, 5 vol. in-4°, et 9 vol. in-12 : compilation de gazettes infidèles, sans agrément dans le style et sans exactitude dans les faits, les dates et les noms propres : dans une infinité d'endroits, c'est une répétition des calomnies des protestans, auxquelles l'auteur en ajoute de nouvelles. Les trois derniers volumes

sont de la Martinière. On remarqua des différences essentielles entre Larrey écrivant la *Vie* de Louis XIV, et Larrey écrivant les *Vies* de Charles II, Jacques II et Guillaume III.

\* LARREY (ALEXIS), chirurgien, né à Baudéan (Basses-Pyrénées) en 1750, fit son éducation à Toulouse et entra à l'hospice de St.-Joseph-de-la-Grave pour se former dans l'art de guérir. Ses heureuses dispositions lui valurent la protection de son maître, M. Bonnet, alors chirurgien-major de cet établissement. Après la mort de ce dernier, un concours fut ouvert pour son remplacement; Larrey fut le vainqueur, et il épousa la fille de son prédécesseur. Nommé intendant de chirurgie des deux hospices de Toulouse, il déploya dans ce poste difficile tous les trésors de sa vaste expérience. A l'époque de la dispersion des écoles sous le régime de la terreur, il fonda des cours publics pour l'enseignement de la médecine et de la chirurgie, desquels sont sortis plusieurs hommes habiles, Delpech, Ruinèbe et son neveu le baron Larrey. Il devint directeur de l'école de médecine de Toulouse, dès sa création, et il fit en même temps le cours d'anatomie. Lorsque l'académie des sciences, inscriptions et belles-lettres fut rétablie, Larrey en devint membre honoraire et il reçut le même titre dans la société de médecine, chirurgie et pharmacie de Toulouse. Il est mort dans cette ville après une longue et douloureuse maladie, le 17 décembre 1827. On a de Larrey plusieurs *Mémoires* et *Observations* intéressantes, qui furent envoyées avec des pièces pathologiques, à l'académie royale de chirurgie. — LARREY (CLAUDE-FRANÇOIS-HILAIRE), chirurgien, né aussi en 1774 à Bodéan, près Bagnères-de-Bigorre, fut d'abord chirurgien-major dans un régiment, et fit en cette qualité plusieurs campagnes. Admis à la retraite, il fut nommé chirurgien en chef de l'hôpital militaire et civil de Nîmes, et se fit connaître avantageusement surtout par une opération césarienne qui fut couronnée de succès; l'enfant et la mère survécurent tous deux. Il contribua de tous ses efforts à la propagation de la vaccine dans son département. Quoiqu'il fût très occupé, il trouva toujours le temps de donner ses soins aux pauvres des campagnes environnantes, et sa mort, arrivée en octobre 1819, et qui fut causée par une affection du cœur, fut sans doute avancée par son trop grand

zèle pour l'exercice de son art. Il a fait un grand nombre de rapports à l'institut du Gard, et publié quelques ouvrages, parmi lesquels nous citerons : | *Discours sur les précautions que doivent prendre les mères pour procurer une bonne constitution à leurs enfans, suivi de quelques réflexions sur les accouchemens*, Nîmes 1805, in-8°; | une thèse sur l'*Application du trépan*, 1805, in-8°, à Montpellier, où il était venu se faire recevoir docteur en médecine; | *Larrey aux habitans de Nîmes*, Nîmes, 1801, in-8°, opuscule en faveur de la vaccine. Ces deux chirurgiens appartiennent à la même famille que le célèbre médecin du même nom, collaborateur, pour la partie médicale, du grand ouvrage sur l'Égypte.

\* **LARRIERE** (NOËL-CASTERA de), né à Aillas, près Bazas, en 1755, s'occupait toute sa vie, quoique laïc, de matières ecclésiastiques; élevé dans les principes des appelans, il s'occupait particulièrement de défendre leurs démarches, et prit la plus grande part aux querelles du temps. Il avait été envoyé en Hollande par le parti, et il y travailla long-temps sous les yeux de l'abbé Arnauld, qui lui faisait, dit-on, une pension. Il se montra favorable à la révolution, sans cependant en approuver les crimes, et défendit avec un zèle particulier la constitution civile du clergé. Il a publié en ce sens : | *Préservatif contre le schisme ou Questions relatives au décret du 27 novembre, 1790*, in-8°; | *Préservatif contre le schisme accusé et non convaincu de graves erreurs*, en réponse à l'écrit du P. Lambert contre cet ouvrage, 1791 (voyez LAMBERT); | la *Suite du préservatif ou Nouveau développement des principes qui y sont établis*, 1792, in-8°; | une *Lettre à l'auteur de l'autorité de l'église et de ses ministres défendus*; | et trois *Lettres* en réponse à la critique de Vauvilliers. Larrière a aussi travaillé aux *Nouvelles ecclésiastiques*, où il a inséré plusieurs articles en faveur de ses ouvrages. Il a rédigé quelque temps les *Annales de la religion de l'évêque constitutionnel* Desbois de Rochefort; et il essaya en 1798, de créer un nouveau journal sous le titre d'*Annales religieuses*; mais il n'eut que huit numéros, et fut supprimé par le Directoire. Larrière assista, en 1797, au concile des constitutionnels, et appuya leur cause de toutes les ressources de son esprit et de ses connaissances. La persécution du Directoire l'obligea de retourner

à Aillas, où il mourut d'une apoplexie foudroyante, en sortant de table, le 5 janvier 1805. Outre les ouvrages que nous avons cités, il a publié : | *Entretiens d'Eusèbe et de Théophile sur le sacrifice de la messe*, brochure in-12, 1779; | des *Observations sur le pastoral de M. de Juigné, archevêque de Paris*, au nombre de trois, 1786 et 1787, in-12; | la *Vie d'Arnaud*, Lausanne, in-4°, jointe à l'édition des œuvres de ce docteur, donnée par les soins de l'abbé de Bellegarde. On lui attribue des *Principes sur l'approbation des confesseurs*, 1785.

**LARROQUE** (MATTHIEU de), ministre protestant, né à Leirac, près d'Agen, en 1619, de parens calvinistes, prêcha à Charenton avec applaudissement. La duchesse de la Trimouille l'ayant entendu, le choisit pour ministre à Vitré en Bretagne. Après avoir servi cette église pendant 27 ans, il alla exercer le ministère à Rouen, où il mourut en 1684, à 65 ans. Ses principaux ouvrages sont : | une *Histoire de l'eucharistie*, Amsterdam, Elzévir, 1669, in-4°, et 1671, in-8°; malgré l'érudition qu'il y étale, c'est l'un des écrits les plus faibles que les protestans aient publiés contre ce mystère, qui, comme les autres dogmes chrétiens, peut bien prêter à des difficultés de raisonnement, mais contre lequel il n'est pas prudent de chercher des preuves dans l'histoire, la tradition et la doctrine des Pères. | *Réponse au livre de M. de Meaux (Bossuet), de la Communion sous les deux espèces*, 1683, in-12; | un *Traité sur la régale*, Rotterdam, 1683, in-12; | deux *Dissertations latines* sur Photin et Libère; | plusieurs autres *Ecrits de controverse*, estimés dans son parti. On trouvera la liste de ses autres ouvrages dans le *Dictionnaire* de Bayle et les *Mémoires* de Nicéron.

**LARROQUE** (DANIEL de), fils du précédent, né à Vitré en Bretagne, vers 1660, quitta la France après la révocation de l'édit de Nantes, passa à Londres, de là à Copenhague, ensuite à Amsterdam, et enfin revint à Paris pour embrasser la religion catholique. Un écrit satirique contre Louis XIV (à l'occasion de la famine de 1693), auquel il avait eu part, fit pendre l'imprimeur, et le conduisit au Châtelet, d'où il fut transféré au château de Saumur. Étant sorti de sa prison, cinq ans après, par la protection de l'abbesse de Fontevault, il obtint un poste dans le bureau des affaires étran-



gères, et ensuite une retraite de 4,000 liv. dans le temps de la régence. Il mourut en 1741, à 70 ans. On a de lui : | *Vie de l'imposteur Mahomet*, traduite de l'anglais du savant Prideaux, Amsterdam, 1698, et Paris, 1699, in-12; | deux mauvais romans satiriques, l'un sous le titre de *Véritables motifs de la conversion de Rancé*, abbé de la Trappe, Cologne, 1685, in-12; l'autre sous celui de *Vie de Mézerai l'historien*, in-12. L'auteur était jeune, dit l'abbé d'Olivet, lorsqu'il fit ce dernier ouvrage : mais l'était-il lorsqu'il le publia en 1726? | *Traduction de l'Histoire romaine d'Echard*, retouchée et publiée par l'abbé des Fontaines. (Voy. ce nom.) | L'abbé d'Olivet lui attribue *Avis aux réfugiés*, 1690, in-12. On crut cependant dans toute la Hollande que Bayle était l'auteur de ce livre; on le croit encore communément aujourd'hui. L'auteur, quel qu'il soit, y donne de très bons conseils aux réfugiés, dont les déclamations contre la France ne rendaient pas la cause meilleure. Il travailla aux *Nouvelles de la république des lettres*, pendant une maladie de Bayle.

\* LASAUSSE (JEAN-BAPTISTE), ecclésiastique, né à Lyon, le 22 mars 1740, fut successivement directeur du séminaire de la congrégation de Saint-Sulpice à Tulle et à Paris. C'est à tort que la *Biographie des hommes vivans* et celle des *contemporains* ont avancé qu'il a été grand-vicaire de Lamourette; c'est un autre ecclésiastique du même nom et de la même ville. L'abbé Lasausse accompagna à l'échafaud Châlier, surnommé le Marat de Lyon, et parvint à exciter en lui quelques sentimens religieux et lui fit baiser le crucifix avant l'exécution. Il a publié, peu de temps après, l'exposé des principales circonstances qui accompagnèrent la mort de Châlier et la lettre qu'il en avait reçue à la suite de sa condamnation. Lasausse est mort le 2 novembre 1826; il avait composé, abrégé, traduit, ou édité un grand nombre d'ouvrages qui sont : | *Cours de méditations ecclésiastiques*, Tulle, 1781, 2 vol. in-12; 2<sup>e</sup> édition, 3 vol. in-12; | *Cours de méditations religieuses*, ibid., 2 vol. in-12; | *Cours de méditations chrétiennes*, ibid., 2 vol. in-12; | *Retraite du père Cataneo*, traduite de l'italien, in-18, Paris, 1785; | le *Vrai pénitent*, traduit de l'italien, in-12, Tulle, ensuite Lyon, 1785; nouvelle édit., 1788, sous ce titre : *Le vrai Pénitent formé sur le modèle de David ou*

*Motifs et moyens de conversion, ouvrage très utile aux simples chrétiens et à ceux qui sont spécialement consacrés à Dieu*. Cette édition est augmentée de l'*Abrégé de la vie du bienheureux Benoît-Joseph Labre*. | *L'Ecole du Sauveur*, traduction libre de l'ouvrage latin intitulé : *Schola Christi*, Paris, 1791, 7 vol. in-12; | *Leçons quotidiennes*, 7 vol. in-12. Il y a une leçon pour chaque jour de l'année et de courtes réflexions sur le saint du jour. | *Tableau de la vraie religieuse*, 4 vol. in-12, 2<sup>e</sup> édition; | *Psautier des amans de Jésus*, où l'on trouve le nom de Jésus après chaque verset, in-12 et in-18; | *Soupirs d'un chrétien*, in-12; | *Vie sacerdotale et pastorale, suivie de méditations pour chaque jour du mois*, petit in-12, 2<sup>e</sup> édition; | *Jésus et Marie parlant au cœur*, avec 15 fig. 2<sup>e</sup> édition encadrée; | *Doctrine de l'évangile*, in-18; | *Dévotion au Saint-Sacrement*, in-18, 2<sup>e</sup> édition; | *Dialogues entre deux chrétiens sur les grandes vérités du salut*, in-18; | *les Chrétiens catholiques*, in-18; | *l'Amante du Sauveur avec des figures sur la passion*, in-18; | *le Présent utile à tous*, in-24; | *le Fervent chrétien*, nouvelle édition considérablement augmentée, in-18 et in-32; | *Etrennes pour les fidèles*, in-32; | *Pieux fidèles*, in-32; | *Science de l'oraison*, 4 vol. in-12; | *le Chrétien brûlant d'amour pour Jésus crucifié*, 4 vol. in-12; | *Conversations instructives et intéressantes sur la religion*, in-12; | *Dialogues chrétiens sur la religion, les commandemens de Dieu et les sacremens*, Lyon, 1802, 3 vol. in-8°, dont le fonds est tiré des conférences prêchées par M. de Laforest, ancien curé de Lyon; | *Cours annuel de sujets de piété*, Paris, 1805, 3 vol. in-8°; | *Vie de Jésus-Christ, suivie de réflexions après chaque lecture*, 2 vol. in-12; | *Doctrine de Jésus-Christ puisée dans les épîtres des apôtres*, Paris, 1807, 2 vol. in-12; | *Entretiens instructifs et pieux sur la confession et la communion*, Paris, 1808, in-18; | *les Pécheurs pensant à l'éternité*, Paris, 1811, in-32; | *le Sage réfléchissant sur l'éternité, etc.*, in-24, Paris, 1813; | *le Fervent ecclésiastique*, in-12. Il y a des réflexions pour chaque jour de l'année. | *Explication du catéchisme, avec des traits historiques après chaque explication*, Paris, 1814, édition stéréotype. Cet ouvrage a donné lieu à quelques critiques; | *l'Heureuse année ou Année sanctifiée*, traduction libre de l'italien, Tulle, ensuite

Rouen, 1814 ; | *l'Ami zélé donnant des conseils à son ami chaque jour de l'année*, Paris, 1815, in-24 ; | *l'Ami zélé des pécheurs*, où après de courtes réflexions se trouvent des anecdotes, Paris, 1817, in-12 ; | *Homélies sur la liberté, l'égalité et la philosophie moderne*, traduites de l'italien de M. Gr. Turchi, évêque de Parme, avec le texte original en regard, Paris, 1816, in-12 ; | *le Chrétien sanctifié*, nouvelle édit. 1819, gros vol. in-12 ; | *l'Imitation du sacré cœur de Jésus*, ouvrage calqué sur l'imitation. Il y a de même quatre livres, et dans chaque livre autant de chapitres, dont chacun renferme une effusion de cœur, et ensuite une leçon sur un sujet de piété qui a rapport à celui de l'imitation, Lyon, 1819, in-12 ; | *Plaintes et complaisances du Sauveur*, in-52, avec beaucoup de figures, plusieurs éditions ; | *Plaintes et complaisances de la sainte Vierge*, 1820, in-18, avec ou sans figures. Chaque page contient une plainte ou une complaisance, une plainte à la sainte Vierge et un avis du saint du jour, qui peut servir pour la méditation ; | *l'Amant de Jésus en oraison*, nouvelle édition, 1820, in-52 ; | *Dévotion aux mystères de Jésus-Christ et de Marie, connue sous le nom de la dévotion des quinze samedis*, 5<sup>e</sup> édition, in-18, augmentée de prières pour la messe, et des leçons de Jésus-Christ sur les moyens d'obtenir un grand amour pour Dieu. Il y a aussi des prières pour la communion ; | *le Solitaire chrétien*, ouvrage divisé en deux volumes ; le premier a pour titre : *le Solitaire chrétien réfléchissant et priant pour exciter les fidèles à faire oraison et apprendre à la bien faire* ; le second est intitulé : *le Solitaire chrétien instruisant et exhortant*, etc. Ce volume renferme des entretiens du solitaire avec des personnes de différentes conditions, et ensuite des réflexions du même pour chaque jour du mois. | *Les Chrétiens instruits à l'école de la sagesse*, 1 vol. in-12 ; | *le Prêtre cité au tribunal de Dieu au moment de sa mort*, 1 vol. in-12. On y trouve une suite de méditations pour une retraite ecclésiastique. Lasausse a encore publié : *Vie et œuvres spirituelles de M. Cormeaux*, 5 vol. in-12 ; *Doctrines spirituelles des Pères Berthier, Surin, Saint-Jure, de M. d'Orléans de la Motte, et de sainte Thérèse*, in-12, plusieurs éditions ; et *le Prédicateur de l'amour de Dieu*, ouvrage posthume du père Surin, 2<sup>e</sup> édit., 1 vol. in-12.

LASCA. Voyez GRAZZINI.

LASCARIS (THÉODORE), prince du Bas-Empire, d'une ancienne famille grecque, avait épousé, en 1200, Anne, fille d'Alexis L'Ange, sur qui son frère Isaac venait d'usurper le sceptre. A l'époque du siège de Constantinople par les Croisés, il chercha en vain à s'opposer à leur débarquement, et après la prise de cette ville par les Latins, il passa dans la Natolie et prit le titre de despote. Il s'unit aux Bulgares et au sultan d'Iconium pour combattre les Français. L'empire grec était déchiré de toutes parts, Lascaris profita de l'état de faiblesse où il était, pour se faire déclarer empereur à Nicée en 1206. Devenu veuf une première fois, et ayant répudié sa seconde femme, il épousa en troisième nocces Marie, fille de Pierre de Courtenay, empereur français à Constantinople. Après avoir donné diverses preuves de valeur, il mourut en 1222. C'était un prince estimable, qui retarda par son courage et sa prudence la chute de l'empire d'Orient. — Jean Ducas Vataco, son successeur et son gendre, eut un fils nommé aussi THÉODORE LASCARIS, dit le jeune. Ce dernier régna à Nicée depuis 1255 jusqu'en 1259. Après quelques exploits assez marquans contre les Bulgares et les Tartares, ce prince fut atteint d'une mélancolie furieuse, et ressentit plusieurs attaques d'épilepsie. Cette maladie affaiblit son jugement et augmenta son penchant à la colère : en sorte qu'il ternit par des actions cruelles et extravagantes un règne dont les commencemens avaient donné les meilleures espérances. Il laissa un fils nommé Jean. Voyez JEAN LASCARIS.

LASCARIS (ANDRÉ-JEAN), dit *Rhyndacenus*, parce qu'il était de Rhyndacus, ville située entre la Phrygie et l'Hellespont, de la même famille que le précédent, né vers 1445, passa en Italie. après la prise de Constantinople. La Grèce était devenue la proie des Ottomans et le séjour de la barbarie. La maison de Laurent de Médicis, l'asile des gens de lettres, fut celui de Lascaris. Ce seigneur florentin, occupé alors à former sa vaste bibliothèque, l'envoya deux fois à Constantinople pour chercher des manuscrits grecs. A son retour, il vint en France, sous le règne de Charles VIII ; il y donna des leçons de grec à Budé et à Danes. Louis XII l'envoya deux fois à Venise comme ambassadeur ; fonction à laquelle il était moins propre qu'à celle de biblio-

thécaire. Quelque temps après, le cardinal de Médicis ayant été élevé au pontificat sous le nom de Léon X, Lascaris, son ancien ami, passa à Rome, et obtint de ce pape la direction du collège des Grecs, que ce pontife venait de fonder. En 1515 il le chargea d'une mission importante près de François I<sup>er</sup>. Ce prince lui confia le soin de former avec Budé sa bibliothèque de Fontainebleau et l'envoya de nouveau à Venise où il resta jusqu'en 1535. Il reprit alors le chemin de Rome, sur les instances de Paul III. Avant d'arriver près de ce pontife, il mourut de la goutte en 1535, à 90 ans. On imprima à Bâle en 1537, et à Paris, en 1544, in-4<sup>o</sup>, quelques *Epigrammes* de Lascaris en grec et en latin, car il possédait parfaitement ces deux langues. Son style a de la vivacité et de l'harmonie. Une des grandes obligations qu'on lui a, c'est d'avoir apporté en Europe la plupart des beaux manuscrits grecs que nous avons. La bibliothèque de ce savant fut dans la suite transportée en Espagne, et forme une des plus rares collections de la Bibliothèque de l'Escorial. On lui doit la traduction latine de quelques traités de Polybe sur l'art militaire. Le savant Lascaris ne dédaigna pas de remplir les fonctions de correcteur à Florence, ensuite à Rome : c'est à lui qu'on est redevable des éditions aussi précieuses que rares des ouvrages suivans : | *Anthologia epigrammatum græcorum, libri VII*, græce, Florence, 1494 in-4<sup>o</sup>; | *Callimachi hymni græci, cum scholiis græcis*, ibid., 1492, in-4<sup>o</sup>; | *Scholia græca in Iliadem, in integrum restituta*, Rome, 1517, in-folio, etc. M. Villemain a publié un ouvrage aussi intéressant qu'instructif, sous le titre de *Lascaris ou les Grecs du 15<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1823, in-8<sup>o</sup>.

LASCARIS (CONSTANTIN) quitta Constantinople, sa patrie, en 1454, lorsque les Turcs s'en furent rendus maîtres, et se réfugia en Italie, où ses talens reçurent l'accueil qu'ils méritaient. Il enseigna les belles-lettres à Milan, ensuite à Naples, et enfin à Messine. De son école sortirent Bembo et d'autres hommes illustres. Il laissa sa bibliothèque, qui contenait beaucoup de manuscrits précieux qu'il avait apportés de Constantinople, au sénat de Messine, qui l'avait honoré du droit de bourgeoisie en 1463, et qui lui fit élever un tombeau de marbre. On a de lui une *Grammaire grecque*, en grec seulement, Milan, 1476, in-4<sup>o</sup>. C'est la première pro-

duction grecque de l'imprimerie; elle a été réimprimée avec quelques autres traités de grammaire, Venise, 1537, in-4<sup>o</sup>.

LAS-CASAS (BARTHÉLEMI). *Voyez* CASAS.

LASCÈNE. *Voyez* LASENA.

LASCUS, ou LASCO (JEAN), d'une famille illustre de Pologne, fut prévôt de Gnesne, puis évêque de Vesprin en Hongrie. Il abandonna la foi catholique pour embrasser la prétendue réforme, qu'il prêcha en Hollande et en Angleterre; en ayant été chassé par la reine Marie, il parcourut l'Allemagne, le Danemark, et mourut en Pologne l'an 1560. Ses principaux ouvrages sont : | *Tractatus de sacramentis*, Londres, 1532, in-8<sup>o</sup>; | *Forma ministerii in peregrinorum ecclesia, instituta Londini, an. 1550, per Eduardum VI*, in-8<sup>o</sup>.

\* LASCY (JOSEPH-FRANÇOIS-AURICE, comte de), né en 1725 à Pétersbourg, était fils du comte Pierre de Lascy, qui s'était illustré au service de la Russie sous Pierre le Grand, et qui mourut en 1751 gouverneur de Livonie. Il embrassa la carrière des armes, dans laquelle ses ancêtres s'étaient déjà distingués, et marcha noblement sur leurs traces. En 1744, il passa au service de l'Autriche, commença par être aide-de-camp du comte de Brown, fit sa première campagne en Italie et eut trois chevaux tués sous lui au combat de Velletri. Aussi heureux que brave, on le vit se signaler au siège de Maëstrich en 1748, et monter au grade de colonel. En 1756, il sauva à Lowositz l'armée autrichienne, et fut fait général-major pour prix de sa valeur et d'une blessure grave qu'il avait reçue. Le 22 novembre 1757, il prit une grande part à la bataille de Breslau, et fut nommé lieutenant-général et chef d'état-major. Ce fut à ses sages dispositions que le maréchal Daun fut redevable de la victoire de Hochkirch. Elevé au grade de lieutenant général d'artillerie en 1759, il pénétra l'année suivante jusqu'à Berlin, à la tête de quinze mille hommes, et reçut de Marie-Thérèse le collier de commandeur de son ordre, et le grade de maréchal d'empire en 1762. La paix, qui survint peu de temps après, ne le laissa point dans l'inaction : il fit fortifier les frontières de la Bohême, et réparer plusieurs forteresses. Dans le conseil aulique, où il était admis, on lui dut des avis très sages, qui furent souvent utiles à l'Autriche, et firent taire l'envie que son mérite lui avait suscitée

par des actions qui n'appartiennent qu'à une grande âme entièrement dévouée au service de son souverain. Marie-Thérèse ne régnait plus : Joseph II, qui la remplaçait sur le trône, avait entrepris en 1788 une guerre contre les Turcs, dans laquelle ni la valeur de l'empereur ni ses propres conseils n'en avaient pu empêcher les mauvais succès. Lascy n'hésita point en cette circonstance de proposer Laudon, son ennemi, comme le seul qui pût réparer l'honneur des armes autrichiennes. Parvenu à un âge avancé, il continua d'éclairer de ses conseils le souverain qu'il ne pouvait plus défendre à la tête des armées, et mourut à Vienne, le 30 novembre 1801. Général actif, d'une constance à toute épreuve, et surtout d'une valeur très brillante, le maréchal de Lascy aurait encore plus de droit à la reconnaissance de l'Autriche, s'il ne s'était pas fait un système de lignes et de cordons qui a occasioné de grands désastres dans la guerre contre les Turcs, et dans les premières campagnes contre la France. On trouve sur lui d'amples détails dans les *Mémoires du prince de Ligne*.

**LASENA** ou **LASÈNE** (PIERRE), avocat né en 1590, à Naples, originaire de Normandie, habile dans les belles-lettres et dans la jurisprudence, mourut à Rome, le 5 septembre 1636, à 46 ans. On a de lui : | *Nepenthes Homeri, seu De abolendo luctu*, Lyon, 1624, in-8° ; | *Cleombrotus, sive De iis qui in aquis pereunt*, Rome, 1637, in-8° ; | *Dell' antico gymnasium napoletano*, Naples, 1688, in-4°.

**LASIUS**. Voyez **LAZIUS**.

**LASNE** (MICHEL), dessinateur et graveur, né à Caen, l'an 1596, mort en 1667, âgé de 72 ans, a donné quelques planches au burin, d'après Raphaël, Paul Véronèse, Josephin, Rubens, Annibal Carrache, Vouet, Le Brun et autres. Il a aussi fait beaucoup de morceaux de génie, dans lesquels on admire son talent pour exprimer les passions. Il a imité avec succès la manière de Villamena et C. Blomaert. Son œuvre se compose de 600 pièces presque toutes très recherchées des amateurs, et dont les principales sont un *Christ mort étendu sur une pierre et pleuré par la Vierge*, 1641 ; la *visitation* d'après Louis Carrache ; la *Vierge assise dans les nues sur un croissant*, d'après l'Albane ; un *portrait de Louis XIII à cheval, proclamé par la Renommée*.

**LASSALA** (l'abbé MANUEL), jésuite es-

pagnol, né à Valence en 1738, professait la rhétorique au séminaire des Nobles de cette ville, lorsqu'il fut obligé d'en sortir à l'époque de la dispersion de la société. Il passa en Italie, se fixa d'abord à Bologne, puis se rendit à Ferrare, où il enseigna la philosophie. Lors de l'avènement au trône de Charles IV, il entra en Espagne et mourut dans sa ville natale, le 22 mars 1806. Il a laissé, en espagnol : | *Essai sur l'histoire générale ancienne et moderne*, Valence, 1755, 5 vol. in-4° ; | *Notice sur les poètes castillans*, ibid., 1757, in-4° ; | plusieurs Traductions des tragédies de Sophocle et d'Euripide, ibid., 1758-1760 ; | *Joseph présenté à ses frères*, tragédie en 5 actes, en vers, Valence, 1762 ; | *Don Sancho Abarea*, idem, ibid., 1765. On a de lui en italien les tragédies suivantes : | *Iphigénie en Aulide*, imitation d'Euripide et de Racine, Bologne, 1785 ; | *Ormisinda*, en 5 actes, ibid., 1783 ; | *Lucia Miranda*, en 5 actes, ibid., 1784. Le sujet de cette tragédie est tiré de l'histoire des Espagnols dans le Paraguay. Il a publié en latin : | *Rhenus Emmanuëlis Lussale*, ibid., 1781 ; poème composé à l'occasion du débordement du Rhin, rivière qui traverse la ville de Bologne, et qu'on appelle communément le petit Rhin ; | *Tabula Lockmani sapientis, ex arabico sermone latinis versibus interpretata*, ibid., 1781, dédiées à son ami don François Percz Bayer, savant espagnol. Tous les ouvrages de l'abbé Lassala eurent un grand succès. Raymi-Diosdado Caballero, son compatriote et son confrère, a donné, pages 175-76 de son premier *Supplément à la bibliothèque de Sotwell*, la liste des divers écrits de ce jésuite.

**LASENIUS** (JEAN), né l'an 1656, à Waldau, en Poméranie, voyagea avec un jeune seigneur de Dantzick, en Hollande, en France, en Angleterre, et visita les bibliothèques et les savans de ces pays, avec lesquels il forma des liaisons. Etant à Nuremberg, il se fit des affaires fâcheuses, en publiant un libelle intitulé *Classicum bellum turcicum*, contre deux jésuites, les pères Otton d'Augsbourg et Neuhausen de Ratisbonne, et contre le docteur Jæger. On l'enleva secrètement, et on l'enferma dans une prison en Hongrie. Ayant obtenu sa liberté, il fut nommé pasteur de diverses églises luthériennes en Allemagne, puis professeur de théologie à Copenhague, où il mourut en 1692. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages

en allemand, peu connus, même des lubériens.

**LASSUS**, ou **LASUS**, musicien et poète dithyrambique, né à Hermione, dans le Péloponèse, l'an 500 avant J.-C., l'un des sept sages de la Grèce, après la mort de Périandre, fut le premier qui écrivit sur la théorie de la musique, et qui donna des règles de composition et de chant. Quelqu'un lui demandant ce qui était le plus capable d'inspirer la sagesse, il répondit : c'est l'expérience.

**LASSUS**, ou di **LASSO** (**ORLANDO**), célèbre musicien du seizième siècle, né à Mons, en 1520, et mort à Munich le 15 juin 1595, était le premier homme de son art, dans un temps où la musique n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui. Il fit briller ses talents dans les cours de France, d'Angleterre, de Bavière, etc., fut maître de musique à Naples, chef et maître de la chapelle de Saint-Jean-de-Latran à Rome. On a de lui un grand nombre de pièces de musique sur des sujets sacrés et profanes, sous le titre de *Mélanges d'Orlando Lassus*, Paris, 1576; et *Continuation des Mélanges*, 1584. On doute de l'existence des autres ouvrages que lui attribuent communément les bibliographes, tels que *Theatrum musicæ*, *Patrocinium musarum*, *Motetorum et madrigalium libri*, *Liber missarum*, etc. Ses contemporains le vantèrent comme la merveille de son siècle, et le mirent au-dessus d'Orphée et d'Amphion. Un poète a dit de lui :

Hic ille est Lassus lassum qui recreat orbem,  
Discordemque sua copulat harmonia.

\* **LASSUS** (**PIERRE**), chirurgien de Paris, né en 1711, se livra dès l'âge de 24 ans, avec succès, à l'enseignement particulier ; il fut ensuite nommé professeur de l'histoire de la médecine ; et peu de temps après, il obtint la place de démonstrateur, dans laquelle il se distingua par une méthode et une clarté remarquables. En 1770, il fut nommé chirurgien ordinaire des dames de France, filles de Louis XV, auxquelles il demeura toujours attaché et qu'il accompagna lorsque les événements politiques le contraignirent de se retirer en Italie. Après sa rentrée en France, il trouva moyen d'échapper à la loi contre les émigrés, en montrant les travaux dont il s'était occupé à l'étranger, et dont il rapportait les fruits dans sa patrie. Lorsque les nouvelles écoles de médecine eurent été rouvertes, Lassus fut

nommé successivement professeur de l'histoire de la médecine, professeur de pathologie externe, membre de la première classe de l'institut, secrétaire et bibliothécaire du même corps savant. Il est mort le 17 mars 1807. Il a publié plusieurs ouvrages ; les principaux sont : | un *Traité élémentaire de médecine opératoire*, Paris, 1793, 2 vol. in-8° ; | *Pathologie chirurgicale*, Paris, 1805, 1806, 2 vol. in-8° ; | plusieurs *Mémoires* insérés dans le recueil de l'institut. MM. Thourret, Pelletan, Pierre Sue et Cuvier ont chacun publié l'éloge de Lassus.

\* **LATAPIE** (**FRANÇOIS-DE-PAULE**), botaniste, né à Bordeaux le 8 juillet 1739, d'un arpenteur feudiste de Troyes, attaché à Montesquieu, commença son éducation sous les auspices de ce grand écrivain, et devint le secrétaire de son fils, qu'il accompagna dans ses voyages en Italie et en d'autres contrées de l'Europe. Il y prit le goût de l'histoire naturelle et de la technologie, et fut nommé, à son retour à Bordeaux, inspecteur des arts et manufactures de la province de Guyenne. En 1783, l'académie des sciences de cette ville le chargea de faire un cours de botanique dans le jardin des plantes créé par elle, et depuis cette époque, il se livra continuellement à l'enseignement de l'histoire naturelle et de la littérature grecque, dans différens établissemens d'instruction publique à Bordeaux, jusqu'à sa mort arrivée le 8 octobre 1823. Il a laissé par son testament à la commune de la Brède une propriété du revenu de 500 fr. pour doter la fille la plus vertueuse de l'endroit, et a fait en outre plusieurs legs, pour l'établissement de prix à distribuer dans diverses écoles publiques de Bordeaux. On a de Latapie : | *l'Art de former les jardins modernes* ou *l'Art des jardins anglais de Whateley*, traduit de l'anglais, Paris, 1771, in-8° ; | *Hortus Burdigalensis* ou *Catalogue du jardin des plantes de Bordeaux*, 1784, in-12 ; | *Description de la commune de la Brède*, dans le t. 5 des *Variétés bordelaises*, et plusieurs articles dans le *Journal d'agriculture* de l'abbé Rosier. On a encore de lui une *Notice sur les arts et manufactures en Guyenne*, de plus de 500 pages in-4°, conservée en manuscrit à la bibliothèque de Bordeaux. On trouve une notice sur Latapie, dans le *Musée d'Aquitaine*, tome 2, page 250.

\* **LATASSE** (**CLAUDE**), né à Nancy en 1745, fit son cours de théologie chez les jésuites, à Pont-à-Mousson, où il obtint

le bonnet de docteur. Elevé à la dignité sacerdotale, son évêque, M. Drouas, voulant tirer avantage de ses talens, l'agrégea à la compagnie des missionnaires de Nancy. Il devint successivement curé, et ensuite prébendier à la cathédrale de cette ville. Quoique cette dernière place ne l'obligeât qu'à l'assistance au chœur, son zèle ardent pour la religion lui faisait partager les fatigues du ministère pastoral. Souvent il allait prêcher les habitans des campagnes, leur donner des retraites et des missions. Ce fut pour eux qu'il rédigea la *Bonne journée*, ouvrage précieux, qui leur apprend à sanctifier leurs peines : c'est aussi vers ce temps qu'il fit paraître la *Famille sainte*, ou *Tobie*. Cette histoire peut être présentée pour modèle aux familles chrétiennes ; l'auteur a trouvé le moyen d'y faire des réflexions utiles et intéressantes ; il a obtenu un très grand nombre d'éditions, qui prouvent son utilité mieux que tous les éloges qu'on en pourrait faire. A l'époque de la révolution, Latasse fidèle à sa conscience, refusa courageusement toute espèce de serment, et il émigra en Allemagne. Dès que l'on connut son mérite, on lui donna une chaire de théologie. Toujours occupé du salut des âmes, il employa ses loisirs à combattre les impies et les hérétiques dans un petit ouvrage intitulé : *Le Catholique instruit*. Sous la forme simple du dialogue il expose les principales vérités de la religion, et il répond aux diverses objections que l'on a faites jusqu'à ce jour. De retour dans son diocèse, il fut nommé supérieur du séminaire ; mais il occupa peu de temps cette charge. Il resta néanmoins attaché à cet établissement, donnait des conférences sur la religion et sur le gouvernement des paroisses. Il mourut d'une hydropisie de poitrine, le 6 janvier 1816, sincèrement regretté de tous ceux qui l'ont connu. C'était un pasteur zélé, un directeur sage et éclairé, aussi scrupuleusement observateur des principes sur le déclin de l'âge que dans la ferveur de la jeunesse ; il avait surtout le rare talent de rendre ses auditeurs attentifs, et de faire désirer au sortir d'un de ses exercices le retour du suivant. Ouvrier infatigable et propre à tout, il a laissé beaucoup de sermons manuscrits et un grand nombre d'extraits des saints Pères, dont ses amis ont hérité.

**LATERANUS (PLAUTIUS)**, fut désigné consul l'an 63 de Jésus-Christ. Avant de prendre possession de son consulat, il fut

tué par ordre de Néron, pour être entré dans la conjuration de Pison contre ce prince. C'est de *Plautius Lateranus* que le célèbre palais de Latran a tiré son nom, parce que c'était autrefois la maison qu'habitaient ceux de cette famille. Les auteurs contemporains mettaient cette maison au nombre des plus magnifiques de Rome.

**LATES (BONET de)**. Voy. BONET.

**LATHBER (JEAN)**, cordelier anglais du 15<sup>e</sup> siècle, a fait des *Commentaires* estimés sur les *Psaumes*, sur *Jérémie* et sur les *Actes des Apôtres*. Il a fini celui sur Jérémie en 1406.

**LATINI (LATINO)** vit le jour à Viterbe en 1513. Il fut employé à la correction du *Décret* de Gratien, et mourut à Rome en 1593, après avoir publié des remarques et des corrections sur *Tertullien*, et sur plusieurs autres écrivains, et une savante compilation, sous le titre de *Bibliotheca sacra et profana*. Ce recueil d'observations, de corrections, de variantes, de conjectures, fut imprimé à Rome en 1667 par les soins de Dominique Macri, qui l'enrichit de la *Vie* de l'auteur. C'est fausement qu'on a accusé celui-ci d'avoir supprimé les pièces des anciens qui ne s'accordaient pas avec ses sentimens. Juste-Lipse l'appelle *Probissimus senex, et omni litterarum genere instructissimus*. Quoiqu'il eût une santé très délicate, il la ménagea si bien qu'il poussa sa carrière jusqu'à 80 ans. Il fut successivement secrétaire des cardinaux Rodolfo Pio, del Pozzo et Colonne.

**LATINI (BRUNETTO)**. V. BRUNETTO.

**LATINUS PACATUS DREPANIUS**, orateur latin, né à Drépane dans l'Aquitaine, dont nous avons un *Panegyrique de Théodose le Grand*, prononcé devant ce prince en 389, après la défaite du tyran Maxime. Il y en a une édition de 1634, in-8<sup>o</sup> ; et on le trouve dans les *Panegyrici veteres*, 1677, in-4<sup>o</sup>.

**LATINUS (JEAN)**, nom sous lequel est connu un célèbre Ethiopien, disciple du fameux Clénard, est célèbre dans le monde savant. Il développa un génie et des connaissances qu'on était bien loin de soupçonner dans un Africain du 16<sup>e</sup> siècle, et donna des leçons publiques de musique, de poésie et de langue latine dans un collège de Grenade. Sa réputation était extraordinaire, et tous les curieux accourraient pour voir un *Nègre* briller dans les connaissances des beaux esprits de l'Europe, et les enseigner aux Européens

mêmes. « Nouvelle preuve, après tant  
 » d'autres, dit un physiologue, que la rai-  
 » son de l'homme est à elle-même; que  
 » c'est un feu céleste, comme s'exprime  
 » un ancien, qui se développe partout où  
 » il peut, *divinae particula auræ*, et que  
 » si des circonstances locales ou organiques  
 » mettent des obstacles à son essor, ou lui  
 » donnent des facilités, elles ne peuvent  
 » jamais en être la cause productive. »  
 Latinus mourut vers 1590. On a de lui un  
 petit poème intitulé: *De navali Joannis*  
*Austriaci ad Echinadas insulas victo-*  
*ria*, etc.

**LATOMUS (JACQUES)**, savant théolo-  
 gien scolastique, né à Cambron, dans le  
 Hainaut, vers 1475, était docteur de Lou-  
 vain, chanoine de Saint-Pierre de la  
 même ville et de la cathédrale de Cam-  
 brai, et inquisiteur de la foi. Il écrivit  
 contre Luther, et fut l'un des meilleurs  
 controversistes de son temps. Il mourut en  
 1544. Tous ses ouvrages furent recueillis  
 et donnés au public en 1550, in-fol. Les  
 luthériens furent si sensibles aux coups  
 que leur porta Latomus, qu'ils le déchir-  
 èrent de son vivant et après sa mort, par  
 des satires, des romans, et par les termes  
 les plus injurieux. — **JACQUES LATOMUS**,  
 son neveu, né à Cambron, au commen-  
 cement du 16<sup>e</sup> siècle, chanoine de Saint-  
 Pierre à Louvain, mort le 29 juillet 1596,  
 s'était appliqué à la poésie latine, et a  
 donné *Psalmi omnes Davidis in carmen*  
*conversi*, Anvers, 1587, in-8°. Buchanam  
 et le père Commire l'ont surpassé dans ce  
 genre.

**LATOMUS (BARTHÉLEMI)**, né à Arlon,  
 dans le duché de Luxembourg, en 1485,  
 fut un des hommes de son siècle les plus  
 versés dans les belles-lettres. Il professa  
 la rhétorique à Cologne, fut principal au  
 collège de Fribourg en Brisgau, et passa  
 ensuite à Paris, où François I<sup>er</sup> le nomma,  
 l'an 1534, pour remplir le premier une  
 chaire d'éloquence latine dans le Collège  
 royal de France, qu'il venait d'établir.  
 Sur la fin de la même année, les sacra-  
 mentaires ayant eu l'audace d'afficher des  
 écrits insolens contre l'auguste sacrement  
 de nos autels et contre le roi, on en ac-  
 cusa les Allemands qui étaient à Paris, et  
 on se souleva contre eux indistinctement.  
 Latomus craignit d'être enveloppé dans  
 ce soulèvement; mais François I<sup>er</sup> ayant  
 fait faire une exacte recherche des auteurs  
 de ces libelles, trouva qu'ils étaient tous  
 Français: il y en eut au moins vingt-  
 quatre qui périrent par le dernier sup-

plice. Latomus enseigna jusqu'à l'an 1542,  
 avec distinction; puis il se retira à Co-  
 blentz, où il fut fait conseiller de l'élec-  
 teur de Trèves. Les hérétiques, et en par-  
 ticulier Martin Bucer, l'attaquèrent dans  
 sa retraite; et il se tira de ces disputes avec  
 honneur, et en homme bien instruit de  
 sa religion. La réputation qu'il se fit par  
 ses ouvrages de controverse engagea  
 Charles-Quint à l'envoyer au colloque de  
 Ratisbonne, tenu en 1546, pour y assister  
 en qualité d'auditeur du côté des catho-  
 liques. Il mourut à Coblentz en 1566. Nous  
 avons de lui un grand nombre d'ouvrages  
 de littérature, entre autres des *Notes* sur  
 une grande partie des ouvrages de Cicé-  
 ron. Ces notes ont été rassemblées dans  
 une édition de Cicéron, donnée par Jean  
 Oporin, Bâle, 1553, in-fol.

**LATOCHE.** Voyez CREUZÉ-LA-  
 TOUCHE.

**LATOCHE-TRÉVILLE.** Voyez TRÉ-  
 VILLE.

**LATOCHE.** Voyez GUIMOND de la  
 TOUCHE.

\* **LATOUR-D'Auvergne** (Théop-  
 hile-Malo Corret de), surnommé le  
*premier grenadier de France*, naquit le 25  
 novembre 1743, à Carhaix en Bretagne, et  
 descendait de l'illustre maison de Bouil-  
 lon. La légitimité de sa filiation lui fut  
 contestée; mais un arrêt de la cour du  
 parlement l'autorisa à en prendre le nom  
 et les armes. Après avoir étudié au  
 collège de Quimper, puis à l'École-Mili-  
 taire, où il se distingua, il entra au régi-  
 ment d'Angoumois et continua de consac-  
 rer à l'étude tous les momens dont il  
 pouvait disposer. Aussi la plume et l'épée  
 lui furent également familières. Il est au-  
 teur d'un *Traité estimé des origines*  
*gauloises* (Paris, 1792), d'un *Glossaire*  
*en quarante-cinq langues* et d'un *Diction-*  
*naire français-celtique*, et il possédait  
 presque tous les idiomes connus. Latour-  
 d'Auvergne servit, durant la guerre d'A-  
 mérique, sous le duc de Crillon, qui com-  
 mandait l'armée espagnole, et, au siège  
 de Mahon, il coula une frégate anglaise  
 sous le feu de la mousqueterie et du ca-  
 non de la place, et brûla les bâtimens  
 munitionnaires de l'ennemi. Le roi d'Es-  
 pagne lui envoya avec une pension de  
 mille francs qu'il refusa, la croix de  
 l'ordre de Calatrava. Capitaine à l'époque  
 où éclata la révolution française, Latour-  
 d'Auvergne se dévoua, un des premiers,  
 à la défense du territoire, et prit en qualité  
 du plus ancien capitaine, le commande-

ment de toutes les compagnies de grenadiers réunies sous le nom de *Colonne infernale*. Le trait suivant donnera une idée de l'intrépidité de celui qui la conduisait : devant Saint-Sébastien situé sur un rocher au milieu de la mer, il se jette dans un esquif avec une seule pièce de huit, arrive sous la place, et feignant que les Français ont amené toute leur artillerie, il parvient à intimider le commandant qui répond : « Mais, capitaine, vous n'avez pas fait tirer un seul coup de canon sur la citadelle ; faites-moi du moins l'honneur de la saluer, sans cela je ne puis vous la rendre. » Latour-d'Auvergne retourne à son esquif où il fait joner la pièce de huit, puis revient à la citadelle dont les clefs lui sont aussitôt remises. Sa conduite, pendant le reste de la campagne répondit à ce brillant début ; son chapeau et son manteau, qu'il avait l'habitude de tenir sous son bras gauche en combattant, furent vingt fois criblés de balles, sans qu'il fût blessé « Notre capitaine a le don de charmer les balles, » disaient ses grenadiers. Lorsqu'on voulut le destituer comme noble, ses braves s'y opposèrent avec tant d'énergie que les représentans furent obligés de le respecter. Après l'expiration de la guerre, Latour d'Auvergne fut pris par les Anglais sur le vaisseau qui le ramenait, et passa sur les pontons dix-huit mois, au bout desquels il revint à son régiment ; mais on avait disposé de sa place. Il se fixa alors au village de Passy, avec une pension de retraite, et il se livrait à ses studieuses et paisibles occupations, lorsqu'il apprit la triste situation de Le Brigant (voyez ce nom) à qui la réquisition allait enlever le dernier de vingt-deux fils, le seul qui lui restât pour consoler sa vieillesse. Latour-d'Auvergne, alors âgé de 53 ans, se présente aussitôt au Directoire, et obtient de remplacer le jeune homme qu'il rend à son père. Il se signala sur les bords du Rhin par de nouveaux exploits, jusqu'à l'époque du traité de Campo-Formio, qui lui permit de rentrer dans ses foyers. Il les quitta de nouveau, bientôt après, pour rejoindre en Suisse ses compagnons d'armes. Il continua ainsi de servir, sans vouloir accepter d'autre récompense que celle du beau surnom que nous avons énoncé en commençant cet article, et qui lui fut donné par Bonaparte, avec un sabre d'honneur, dont il ne voulut point se parer avant de l'avoir éprouvé contre l'ennemi. Latour-d'Auvergne trouva la mort sur le champ

de bataille de Neubourg, où un coup de lance de hulau lui perça le cœur (27 juin 1800). Sur la demande de ses camarades, son cœur fut placé dans une urne, et porté par un fourrier à la tête de sa compagnie. Le général Dessolle laissa son poste vacant ; à chaque appel, le sergent commençait par ce nom illustre, et le fourrier répondait : *Mort au champ d'honneur*. L'armée porta son deuil pendant trois jours. La terre où le grand Turenne et son petit-neveu avaient marché en vainqueurs a reçu ses restes ; le *Moniteur*, en rendant compte des *Origines gauloises*, avait dit que l'auteur descendait de Turenne ; Latour-d'Auvergne s'empressa de répondre qu'il n'était sorti que d'une branche bâtarde de la maison de Bouillon. Il se trouva quelquefois dans un assez grand dénuement. Tandis qu'il était en Espagne, un représentant du peuple lui vantait un jour son crédit, dont il lui offrait d'user : « Eh bien, dit Latour-d'Auvergne, demandez pour moi..... — Un bataillon ? un régiment ? — Non, une paire de souliers. »

\* LATOUR-MAUBOURG (MARIE-VICTOR FAY, marquis de), lieutenant général, né le 11 février 1756, d'une ancienne famille du Vivarais, entra en 1782 avec le grade de sous-lieutenant dans le régiment de Beaujolais (infanterie), et devint en 1786, capitaine dans le régiment d'Orléans (cavalerie), puis en 1789, sous-lieutenant des gardes du corps du roi. Il donna le 5 octobre 1789, des preuves de son dévouement à Louis XVI, près duquel il était de service. Il émigra à la suite des événemens du 10 août 1792, et ne reentra en France qu'après le 18 brumaire. Aide-de-camp de Kléber, dans l'expédition d'Égypte, il était parvenu au grade de colonel lorsqu'il fit la campagne d'Austerlitz. Il se signala dans cette journée mémorable, reçut le grade de général de brigade, et fit les campagnes de Prusse et de Pologne. Il fut blessé au combat de Deypen, fut nommé le 10 juin 1807, général de division, et fut blessé de nouveau à la bataille de Friedland. Le marquis de Latour-Maubourg, commanda en 1808 en Espagne, la cavalerie de l'armée du Midi, et prit part à un grand nombre d'affaires. Sa conduite dans ce royaume lui avait attiré l'affection des Espagnols, et dans plusieurs occasions, il en reçut des témoignages, notamment dans la retraite de Cordoue. En 1812, il passa à la grande armée de Russie, se conduisit



d'une manière brillante à la bataille de Mojaïsk, et opéra sa retraite dans le meilleur ordre à la tête de son corps. Chargé en 1813 du commandement du 1<sup>er</sup> corps de cavalerie, il se couvrit de gloire à Dresde (27 septembre), et à Leipsick (1), où un boulet de canon lui emporta une cuisse (18 octobre). En 1814, le marquis de Latour-Maubourg adhéra à la déchéance de Napoléon, fut nommé par le comte d'Artois membre d'une commission chargée de la réorganisation de l'armée, et fut appelé par le roi, le 2 juin, à la chambre des pairs. Il ne remplit pendant les cent-jours aucune fonction, rentra, sous la seconde restauration, à la chambre des pairs, et en 1820 fut chargé du portefeuille de la guerre. Après la mort du maréchal duc de Coigny, il devint gouverneur des Invalides; il est mort dans ce poste en 1851. Bonaparte l'avait nommé successivement comte de l'empire, et grand-croix de la légion-d'honneur: Louis XVIII le fit commandeur de l'ordre de St.-Louis, et plus tard chevalier de l'ordre du St.-Esprit.

\* **LATREILLE (PIERRE-ANDRÉ)**, naturaliste, né à Brives (Corrèze) le 29 novembre 1762, fit ses études à Paris au collège du cardinal Lemoine, où il s'attira la bienveillance du célèbre minéralogiste Haüy, et fut destiné à l'état ecclésiastique. A la mort du baron d'Espagnac son protecteur, qui l'avait appelé dans la capitale en 1778, il retourna à Brives (1786), après avoir reçu la prêtrise, et consacra tous ses loisirs à des recherches sur les insectes. Quelques plantes curieuses dont il fit hommage au célèbre Lamarck, dans un nouveau voyage à Paris, lui procurèrent la connaissance de ce grand naturaliste, auquel il succéda dans la chaire de professeur au muséum d'histoire naturelle (voy. LAMARCK). Arrêté à Brives, sous le régime de la terreur, comme étant prêtre, il fut conduit et enfermé au fort du Ha à Bordeaux, et là, condamné, lui soixante-treizième, à la déportation. Au milieu de ses infortunes, il chercha dans la science ses consolations, et elle fut pour lui une occasion de salut. Le médecin des prisons de Bordeaux s'étonnant un jour de voir un prisonnier absorbé dans

la contemplation d'un insecte, quand sa tête est menacée : *C'est un insecte très-rare*, répond Latreille aux questions qu'il lui adresse. L'insecte est demandé et obtenu pour un naturaliste de Bordeaux (M. Bory de Saint-Vincent). Ce dernier, flatté de tenir ce don d'un entomologiste déjà connu par d'honorables travaux, s'impose le devoir de soustraire Latreille au danger qui le menace, et bientôt, malgré les obstacles qu'offrirait cette noble tentative, le prêtre naturaliste est rendu à la liberté. M. Martignac contribua aussi beaucoup à son élargissement. Il fut proscrit de nouveau en 1797; mais, entouré de l'estime de ses concitoyens, il put revenir l'année suivante dans la capitale. Peu de temps après, il fut nommé correspondant de l'institut et obtint une place au muséum d'histoire naturelle où il fut chargé de l'arrangement méthodique des insectes. En 1814, il remplaça son ami Olivier à l'académie des sciences, et Louis XVIII le nomma en 1821 chevalier de la légion-d'honneur. Latreille s'est placé, de l'aveu même de ses rivaux, au premier rang des entomologistes, et presque toutes les académies de l'Europe s'empressèrent de s'associer un écrivain aussi distingué. Il est mort le 6 février 1853, laissant les ouvrages suivans : | *Considérations sur l'ordre naturel des animaux composant les classes des crustacées, des arachnides et des insectes, avec un tableau méthodique de leurs genres, disposés par familles*, Paris, Schoell, 1810, in-8°; | *Cours d'entomologie, ou de l'histoire naturelle des crustacés, des arachnides, des myriapodes et des insectes, à l'usage des élèves du muséum d'histoire naturelle*, première année, Paris, 1831, in-8°, avec un cahier de 24 planches, | *Esquisse d'une distribution générale du règne animal*, Paris, 1824, in-8°; | *Essai sur l'histoire des fourmis en France*, Brives, 1798, in-12; | *Familles naturelles du règne animal, exposées succinctement et dans un ordre analytique, avec l'indication de leurs genres*, Paris, 1825, in-8°; | *De la formation des ailes des insectes et de l'organisation extérieure de ces animaux comparée, en divers points, avec celle des arachnides et des crustacées*, Paris, 1820, in-8°; | *Genera crustaceorum et insectorum secundum ordinem naturalem in familias disposita, iconibus exemplisque plurimis explicata*, Parisiis, et Argentorati, 1806-1807, 4 vol. in-8°. C'est de toutes les productions de

(1) Pendant qu'on le transportait sur un brancard, son domestique marchant à côté de lui, ne put s'empêcher de pleurer : « Console-toi, mon ami, lui dit Latour-Maubourg, l'événement n'est pas si malheureux pour toi que tu pourrais le croire; désormais tu n'auras plus qu'une bolle à cirer. »

M. Latreille la plus importante et la plus estimée. | *Histoire naturelle des fourmis, et recueil de mémoires et d'observations sur les abeilles, les araignées, les faucheurs, et autres insectes*, Paris, 1802, in-8° avec 12 planches; | *Histoire naturelle des reptiles*, avec figures dessinées d'après nature, Paris, 1802, 4 vol. in-48; — Nouvelle édition, Paris, 1826, 4 vol. in-18. (Avec Sonnini.) Cet ouvrage fait partie de l'édition de Buffon, dite de Castel. | *Histoire naturelle des salamandres de France, précédée d'un tableau méthodique des autres reptiles indigènes*, avec figures coloriées, Paris, Crapelet, 1800, in-8°; | *Histoire naturelle des singes*, faisant partie de celle des quadrupèdes de Buffon, présentée sous un ordre dans lequel les supplémens sont confondus avec le premier texte, et augmentée de notes, d'additions considérables, avec 79 figures, gravées sur des dessins neufs de Barraband, Paris, 1801, 2 vol. in-8°; | *Histoire naturelle, et iconographie des insectes coléoptères d'Europe*, Paris, 1822, et années suivantes, in-8°, figures (avec le comte Dejean). Cet ouvrage a été promis en 14 à 16 volumes avec planches, il n'y a encore que le premier qui ait paru. | *Histoire naturelle, générale et particulière des crustacées et insectes*, Paris, 1802 — 1805, 14 vol. in-8° fig. faisant partie du Buffon, édit. de Sonnini; | *Mémoires sur divers sujets de l'histoire naturelle des insectes, de géographie ancienne et de chronologie*, Paris, 1819, in-8°; | *Observations sur le système métrique des peuples anciens les plus connus, appliqué aux distances itinéraires*, Paris, 1817, in-8°; | *Passage des animaux invertébrés aux vertébrés*, Paris, 1820, in-8°; | *Précis des caractères générales des insectes, disposés dans un ordre naturel*, Brives, 1796, in-8°; | *Recherches géographiques sur l'Afrique centrale, d'après les écrits d'Edrisi et de Léon l'africain, comparés avec les relations modernes*, Paris, 1824, in-8°; | *Recherches sur les zodiaques égyptiens*, Paris, 1821, in-8°; | *Le règne animal distribué d'après son organisation, pour servir de base à l'histoire naturelle des animaux, et d'introduction à l'anatomie comparée*, par le baron Cuvier (et Latreille), Paris, 1816, 4 vol. in-8° avec 15 planches. — Nouv. édit. revue et augmentée par Latreille, Paris, 1829, 5 vol. in-8° avec 20 planches. Outre les ouvrages déjà cités, Latreille est encore auteur

d'un nombre considérable de mémoires, dont il a enrichi le Magasin encyclopédique, le Bulletin de la société philomathique, les Annales et mémoires du musée d'histoire naturelle. Il a contribué par un grand nombre d'articles à la publication d'ouvrages importans, et a travaillé au *Dictionnaire d'histoire naturelle* de Déterville, à l'*Encyclopédie méthodique*, pour la partie de l'entomologie, au *Recueil d'observations de zoologie et d'anatomie comparée* du Voyage de M. Humboldt et Bonpland.

LATTAIGNANT (GABRIEL - CHARLES de) né en 1697, à Paris, fut chanoine de Reims, et mourut en cette ville en 1778. Il s'adonna d'abord à la poésie légère, et enfanta un grand nombre de chansons où il paraît oublier la décence de son état. Il faut cependant lui rendre cette justice, que jamais il ne se permit de ces transports qu'on appelle philosophiques; toujours il respecta dans ses vers la religion. On peut même dire à sa gloire qu'il répara les légèretés de sa muse par des productions plus dignes de ses talens. Ses *cantiques spirituels* lui feront plus d'honneur dans les esprits sages, que ses ouvrages de galanterie ne lui ont attiré d'applaudissemens de la part des esprits frivoles. Millevoix a donné un *choix des poésies de l'abbé Lattaignant*, en 1810, in-18. Ses principales productions ont été publiées collectivement par l'abbé de la Porte, 1757, 4 vol. in-12, auxquels il faut joindre un 5<sup>e</sup> vol. publié en 1779, sous le titre de *chansons et poésies fugitives*.

\* LATUDE (HENRI MASERS de), connu par sa longue captivité, naquit en 1725 à Montagnac, en Languedoc, d'une famille honorable de ce pays, et fut destiné à l'arme du génie. Tourmenté du désir de faire fortune, il vint à Paris à l'âge de 20 ans, et crut avoir trouvé le moyen de se rendre fort important, en donnant à madame de Pompadour, alors maîtresse en titre de Louis XV, l'avis d'un prétendu complot formé pour l'empoisonner. Pour cela, il s'agissait de se servir d'une boîte qui devait parvenir à la favorite, et que Latude avait préparée lui-même. L'affaire fit grand bruit, mais l'intrigue ne tarda pas à être découverte, et le donneur d'avis ayant été arrêté, fut d'abord enfermé à Bicêtre, d'où il tenta de s'échapper, ce qui le fit transférer à Vincennes. De nouveaux efforts pour se procurer la liberté le firent traiter encore plus sévèrement: il fut enfermé à la Bastille. Dix-huit mois

après il fut transporté, du cachot dans lequel on l'avait jeté, dans une chambre où il eut pour compagnon d'infortune un jeune homme nommé d'Alègre, que M<sup>me</sup> de Pompadour retenait aussi dans cette prison. Il s'échappa avec lui en 1756, fut arrêté à Amsterdam et ramené à la Bastille (1). On lui mit les fers aux pieds et aux mains : malgré la gêne de sa position, il finit par s'habituer à son état, et goûta même des momens de satisfaction. Il apprivoisait des rats, rêvait des projets d'utilité, et se consolait toujours par l'espoir d'être un jour libre. Cependant les années s'écoulaient sans apporter le moindre changement à son sort : il tomba dans le désespoir, et il avait résolu de se laisser mourir de faim, si ses gardiens n'eussent adouci les rigueurs de sa captivité. La mort de M<sup>me</sup> de Pompadour n'apporta aucun adoucissement à son sort. Transféré à Vincennes en 1764, il s'évada une seconde fois, et fut encore repris ; ramené à Vincennes, il fut conduit à Charenton où ses ennemis le firent traiter pendant 2 ans pour une folie qu'il n'avait pas. Enfin en 1777 il recouvra la liberté, sous la condition de rester dans sa ville natale. Latude enfreignit cet ordre, fut arrêté de nouveau et enfermé à Bicêtre ; il y languit plusieurs années au milieu des malfaiteurs de tout genre. En 1784, un mémoire qu'il fit pour le président de Gourgues, tomba entre les mains de M<sup>me</sup> Legros, marchande à Paris, qui s'intéressa à son sort et parvint à intéresser également en sa faveur le cardinal de Rohan, MM. de Latour-Dupin, de Saint-Priest, etc., et par leur protection à le faire sortir de sa prison. En 1790, l'assemblée nationale accorda une pension alimentaire à Latude, mais en 1791, l'assemblée Constituante rejeta une pétition dans laquelle il demandait des secours, et il était sans ressources, lorsqu'en 1793 il obtint une pension par un jugement, contre les héritiers de madame Pompadour et de M. Amelot, auteurs de sa captivité. Il est mort à Paris le 1<sup>er</sup> janvier 1803, à l'âge de 80 ans. M. Thierry, avocat, a publié le *Despotisme dévoilé* ou *Mémoires de Latude rédigés sur les pièces originales*, Paris, 1791, 1792, 3 vol. in-18 ; 1793, 2 vol. in-8°.

(1) D'Alègre, qui était parti le premier, déguisé en paysan, fut arrêté à Bruxelles, dès son arrivée dans cette ville, et reconduit à la Bastille, et de là à Charenton, où Latude le retrouva vingt années plus tard, enfermé avec les fous.

LAU (THÉODORE-LOUIS), fameux philosophe du 18<sup>e</sup> siècle, conseiller du duc de Courlande, s'est malheureusement fait connaître par un traité imprimé à Francfort, en 1717, sous ce titre : *Méditations philosophicæ de Deo, mundo, homine*, in-8° de 48 pages, sans date ni lieu de publication (Francfort, 1717). Ce livre fut proscrit, ce qui l'a rendu fort rare. Il a été reproduit en 1770 avec la traduction française, sous la rubrique de Kœnigsberg, et forme le tom. 7<sup>e</sup> de la *Bibliothèque de Bon sens*. Lau y dit (paragr. 4) : *Deus est materia simplex ; ego materia modificata.... Deus oceanus : ego fluvius.... Deus terra ; ego gleba....* Tels sont les délires où s'engage l'altière et imprudente raison, quand elle se sépare de la révélation, fidèle conservatrice de ses lumières. Il a fait aussi quelques traités de politique qui ne valent pas mieux que ses traités théologiques.

LAUBANIE (YRIER DE MAGONTHIER de), né en 1644, dans le Limousin, parvint par ses services au grade de lieutenant général, et s'en rendit digne par les preuves de courage qu'il donna dans quantité d'occasions. Nommé gouverneur de Landau en 1704, il y fut assiégé par deux armées, commandées par le prince Louis de Bade et le prince Eugène, soutenues par l'armée d'observation de mylord Marlborough ; il défendit la place durant 69 jours, et obtint la plus honorable capitulation. Il fut fait grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, et se retira à Paris, où il mourut en 1706.

L'AUBESPINE. Voyez AUBESPINE.

LAUBRUSSEL (IGNACE de), jésuite, né à Verdun en 1663, professa avec distinction dans son ordre, fut provincial de la province de Champagne et ensuite préfet des études du prince Louis des Asturies ; et lorsque ce prince se maria, il devint confesseur de la princesse. Il mourut au Port-Sainte-Marie en Espagne, l'an 1740, après avoir publié quelques ouvrages. Les plus connus sont : | *Traité des abus de la critique en matière de religion*, Paris, 1710, 2 vol. in-12, dédié à M. de Rohan, depuis cardinal ; | *la Vie du père Charles de Lorraine*, jésuite, Nancy, 1733, in-8°. Son but était de venger la religion des coups impudens que lui portent les incrédules et les hérétiques ; il y a de bonnes choses, mais elles pourraient être énoncées avec plus de dignité et de force.

LAUD (GUILLAUME), archevêque de

Cantorbéry, et ministre d'état sous Charles I<sup>er</sup>, illustre par ses talents et par sa constance dans ses malheurs, naquit à Reading en Angleterre, l'an 1575. Il prit le bonnet de docteur à Oxford, fut d'abord chapelain de Jacques I<sup>er</sup>, puis successivement évêque de Saint-David, de Bath, et de Laodes; après la mort d'Abboot, son adversaire, il obtint le siège de Cantorbéry. On l'accusait de persécuter les *puritains*, qui depuis causèrent sa perte. Il succéda dans le ministère au fameux duc de Buckingham. On lui attribue le règlement fait en 1622, par le roi Jacques, pour défendre aux prédicateurs de traiter en chaire les questions de la prédestination et de la prérogative royale. Il engagea le roi à faire réimprimer les trente-neuf articles de la *confession anglicane*; et son désir était de rendre le rit anglican commun à toutes les églises britanniques, et de rétablir dans le culte la pompe des cérémonies romaines, afin de devenir le primat universel de la religion. Son attachement à Charles I<sup>er</sup> lui fut funeste. Les ennemis de ce prince firent mettre l'archevêque à la Tour de Londres. Il fut accusé par le parlement d'avoir voulu introduire la religion catholique, d'avoir entrepris de réunir l'église romaine avec l'anglicane. Charles ayant été entièrement défait, et les séditieux n'ayant plus rien à craindre, on fit couper la tête à cet illustre prélat, en 1644 : il avait alors 72 ans. On a de lui une *Apologie de l'église anglicane* contre Fischer, Londres, 1659, in-fol. C'est l'apologie du schisme et de l'hérésie, qui prouve assez que c'est sans fondement qu'on l'accusa d'avoir fait des démarches en faveur de l'Eglise catholique. Warthon publia en 1695, in-fol., la *Vie* de cet archevêque. Elle est curieuse et recherchée. On y trouve l'histoire du procès de Laud, composée par lui-même dans la Tour de Londres, avec beaucoup de vérité.

\* LAUDENOT (Louise), dite aussi, après sa profession religieuse, *la Mère de Saint-Jacques*, était fille d'un médecin du roi, et recommandable par sa piété. Ayant pris la résolution de renoncer au monde, elle entra chez les-bénédictines de l'abbaye de Montmartre, y fit profession, et s'y distingua par sa régularité et ses vertus. Elle avait reçu une éducation soignée, avait du talent, et écrivait avec facilité. Louise fit tourner à la gloire de Dieu ces heureuses dispositions, en composant divers ouvrages de spiritualité

propres à l'édification du prochain. On lui doit : | *Catéchisme des vices et des vertus*; | *Méditation sur les Vies des saints pour toutes les fêtes de l'année, et sur les principales fêtes de Notre-Seigneur et de la Vierge*; | *Exercices pour la sainte communion et pour la messe*, etc. Cette pieuse fille mourut saintement dans son couvent, le 27 mai 1636.

LAUDON (GÉDÉON-ERNEST, baron de), propriétaire d'un régiment d'infanterie allemande, grand-croix de l'ordre militaire de Marie-Thérèse, feld-maréchal des armées autrichiennes, un des plus habiles et des plus heureux capitaines du 18<sup>e</sup> siècle, naquit à Tootzen en Livonie, en 1716, d'une ancienne famille du pays. Il fit ses premières campagnes sous le maréchal Munich, dans la guerre de 1758, et se trouva à la prise d'Oczakow, aux batailles de Choczim et Stawutschane, où les Turcs furent entièrement défaits. En 1756, étant à peine entré au service de la maison d'Autriche avec le grade de lieutenant-colonel, il se fraya tellement le chemin à la gloire, qu'en moins d'une année il se vit général d'artillerie et en trois ans commandant en chef d'une armée entière. Il délivra Olmutz du siège des Prussiens, battit le roi à Kunesdorf, près de Francfort-sur-l'Oder, et après avoir fait prisonnier le général Fouquet à Landslut, il emporta d'assaut Glatz et Schweidnitz, et arrêta enfin les progrès de Frédéric dans une guerre qui aurait pu être fatale à la maison d'Autriche. Ce fut lui également qui, l'année 1778, ayant été fait maréchal et mis à la tête de 60,000 hommes, empêcha que le prince Henri de Prusse ne réunît son armée à celle du roi son frère en Bohême. En 1788 et 1789, il se rendit maître de Dubitza, de Novi, Gradisca et Belgrade. Ayant été nommé en 1790 commandant-général en Bohême et en Moravie, il mourut le 14 juillet, dans son quartier-général de Neu-Distichen, dans la 75<sup>e</sup> année de son âge. Frédéric II estimait ses talents militaires, en même temps qu'il redoutait sa vigilance et son extrême activité. Il l'appelait sa *sentinelle* et disait qu'il *estimait les dispositions des autres généraux, mais qu'il craignait les batailles de Laudon*. La carrière de ce grand général n'a pas toujours été également brillante, et il y a eu plusieurs époques où il restait comme dans le plus parfait oubli; car, pour ce qui regarde la faveur de la cour, il ne

put s'en assurer que dans les derniers mois de sa vie. Simple dans toutes ses manières, ennemi de l'adulation et de l'intrigue, privé de tous les moyens qu'ont les riches de se faire valoir dans la capitale, et tout isolé au milieu de ses rares qualités, Laudon se refusa toujours à la moindre démarche pour gagner l'amitié des courtisans, pour lesquels son grand mérite ne fut qu'un objet d'étonnement, comme il était celui de l'admiration des ministres et de tous les citoyens. Il avait été élevé dans la religion luthérienne; mais il se fit catholique avec pleine connaissance de cause, et fut fidèle à tous les devoirs que la religion prescrit. Il reçut, avant de mourir, les saints sacrements avec beaucoup de piété. Il avait donné le même exemple en partant, en 1788, pour le camp de Dubitz, et sortit de l'église pour aller directement à l'armée. Arrivé au camp, il remarqua qu'on négligeait la prière du matin et du soir, et n'eut rien de plus pressant que de rétablir cette pratique chrétienne. L'armée le pleura comme un père, comme le gage et le garant de ses victoires. Dans ses derniers momens, voyant les officiers qui environnaient son lit fondre en larmes, il les consola et les raffermis par des paroles puisées dans la vraie philosophie : leur recommanda d'unir toujours la religion à la valeur guerrière, de se défendre de ce qu'on appelle les maximes des esprits forts, ajoutant ces paroles remarquables : « Je dois à ma confiance en Dieu tous les succès que j'ai eus, comme les consolations que je goûte dans le moment de paraître devant lui. » C'est d'un témoin oculaire qu'on tient ces détails. Il a donné lui-même pour inscription à mettre sur son tombeau : *Commemoratio mortis optima philosophia*. M. de Pezzi a publié sa *Vie* en allemand, et elle a été trad. en français par M. de Bock, 1 vol. in-12.

LAUDUN. Voyez DELAUDUN.

LAUGIER (MARC-ANTOINE), né à Manosque en Provence, en 1715, entra de bonne heure chez les jésuites. Il se consacra à la chaire, et prêcha à la cour avec applaudissement. Ayant quitté la compagnie de Jésus, il se tourna du côté des beaux-arts. Son *Essai sur l'architecture*, Paris, 1753, in-12, 1755, in-8°, prouva qu'il était né pour les cultiver. Il y a sans doute quelques réflexions hasardées dans cet ouvrage; mais on y trouve encore plus de vues justes et d'idées

saines. Il est d'ailleurs bien écrit. Quelque temps après, il publia des *Observations sur l'architecture*, 1765, in-12, et *Manière de juger des ouvrages de peinture*, 1771, in-12, qui achevèrent de prouver qu'il avait le talent de saisir les principes et les finesses de ces arts. Son *Histoire de la république de Venise*, qu'il publia en 12 vol. in-12, 1759 et années suivantes (1), et celle de *la paix de Belgrade*, en 2 vol. in-12, 1763, lui assurèrent un rang honorable parmi les historiens. Il réunit dans l'une et dans l'autre, à quelques endroits près, le caractère de la vérité au mérite de l'exactitude. On pourrait désirer un style plus soigné dans certains morceaux, moins ampoulé, moins surchargé de traits plus oratoires qu'historiques, et de comparaisons amphigouriques. Eugène Labaume a publié en 1812, *l'abrégé de l'histoire de la république de Venise* de Laugier, 2 vol. in-8°, et depuis, M. le comte Daru a traité le même sujet avec une grande supériorité, Paris, 1819, 7 vol. in-8°, 2<sup>e</sup> édit., 1820, 8 vol. in-8°. On a encore de lui : | *Paraphrase du Miserere*, trad. de l'italien du P. Segneri, in-12; | *Voyage à la mer du Sud*, traduit de l'anglais, 1756, in-4°, et in-12; | *Apologie de la musique française*, contre J.-J. Rousseau, 1754, in-8°; | *Oraison funèbre du prince de Dombes*, pleine de beautés d'une vraie éloquence. Cet écrivain estimable mourut au mois d'avril 1769. M. François de Neufchâteau a publié *l'éloge* de Laugier. Voyez le *Nécrologe des hommes célèbres*, année 1770.

\* LAUGIER (ANDRÉ), habile chimiste, professeur du jardin du roi, né à Lisieux au mois d'août 1770, étudia la chimie sous le célèbre Fourcroy, son cousin-germain. Son père, ayant perdu la plus grande partie de sa fortune par des circonstances malheureuses, André Laugier ne se fit point un établissement de pharmacie, comme il en avait eu d'abord le projet. Nommé pharmacien de 2<sup>e</sup> classe, et répétiteur des cours de chimie et de pharmacie à l'hôpital militaire d'instruction de Toulon, il y fit ensuite un cours élémentaire de botanique qui commença

(1) Cette Histoire était la plus complète qui eût paru sur la république de Venise, avant celle de Daru (voyez DARU). Les Italiens eux-mêmes faisaient cas de cette histoire, qui, malgré quelques défauts de style, plaît surtout par son exactitude. Elle a été traduite en italien, et imprimée plusieurs fois à Venise, notamment en 1778, 12 vol. in-8°.

sa réputation, et qui lui valut d'être appelé à la chaire de chimie à l'école centrale du département du Var. Fourcroy l'amena en 1802, de Toulon à Paris, et le choisit pour son suppléant au muséum d'histoire naturelle. À la mort de Fourcroy, Laugier devint titulaire. Il a enrichi la science d'un grand nombre d'analyses toutes remarquables par leur précision et leur exactitude. Ses travaux ont été consignés dans les *Annales de chimie*, le *Bulletin de la société philomathique*, les *Annales et mémoires du Muséum d'histoire naturelle*, etc. On peut en voir la liste dans la *France littéraire* de M. Quéraud, à l'article *Laugier*. On doit à ce savant un *Cours de chimie générale* : ce sont les leçons qu'il faisait au jardin du roi, et qui ont été recueillies par une société de sténographes, Paris, 1828, 3 vol. in-8°, avec atlas. Laugier a donné aussi plusieurs articles au *Dictionnaire Technologique*. Plusieurs de ses analyses, telles que celles des grammatites blanches et grises, de l'aplome, etc., ont été citées par M. Berzelius, dans son *Traité de minéralogie*, comme ayant des résultats conformes aux proportions définies et démontrées par le calcul, quoiqu'elles aient été faites avant que ce système parût. Laugier était directeur de l'école centrale de pharmacie, et membre de l'académie de médecine. Il est mort du choléras-morbus à Paris, dans le mois d'avril 1832.

\* LAUJON (PIERRE), poète, né à Paris, le 5 janvier 1727, fut lié avec Piron, Collé, Panard, et tous les hommes facétieux de son temps, dont il imita fort bien les saillies, qui dégénéraient parfois en traits mordans et satiriques. Il fut membre de l'académie française, doyen des chansonniers, et président du caveau moderne. Il mourut à Paris le 15 juillet 1811, et a laissé : | *Ismène et Isménias*, tragédie en trois actes, 1770; | *l'Inconséquent ou les Soubrettes*, comédie en cinq actes, en prose, jouée en 1777; | *L'Ecole de l'amitié*; *La Nouvelle Ecole des mères*, comédies en un acte chacune; | *Le Couvent*, comédie en un acte, 1790; c'est un tribut qu'un vieillard de 63 ans crut devoir à la révolution; | des opéras comme *Sylvie*, en trois actes, 1770; des opéramatiques, tels que *L'Amoureux de quinze ans*, en trois actes; *Le Poète supposé*, en trois actes, le *ballet d'Eglé*, etc., etc.; des parodies, des ballets, et un recueil de chansons publié sous le titre d'*A-propos de société*, 1776, 3 vol. in-12 On remar-

que dans les poésies de Laujon de la facilité, de la chaleur et beaucoup d'imagination. On a recueilli ses *OEuvres*, Paris, 1811, 4 vol. in-8°.

\* LAULAHNIER (MICHEL-JOSEPH de), évêque d'Égée *in partibus*, né au Cheylard dans le Vivarais en 1718, fut sacré évêque en 1776. Il consacra son temps et sa plume à la défense de la religion, et publia, sous le nom d'un ancien militaire, plusieurs ouvrages contre les philosophes modernes. On a de lui : | *Essai sur la religion chrétienne et sur le système des philosophes modernes, accompagné de quelques réflexions sur les campagnes*, par un ancien militaire retiré, Paris, Pierre, 1770, in-12 de 311 pages; | *Pensées sur différens sujets*, Langres, Jean Bonnin, et Paris, Humblot, 1773, in-12 de 351 pages : | *Réflexions critiques et patriotiques pour servir principalement de préservatif contre les maximes de la philosophie*, 3<sup>e</sup> édition, revue, corrigée et augmentée, Nyon l'ainé, 1780, in-12 de 410 pages. L'auteur du *Dictionnaire des anonymes* pense que les deux premiers ouvrages ont été fondus dans le dernier, et que c'est pour cela qu'il est présenté comme une troisième édition. On croit que cet évêque mourut vers la fin de 1788.

LAUNAY (PIERRE de), écrivain de la religion prétendue réformée, né à Blois en 1573, quitta une charge des finances, le titre de secrétaire du roi, et toutes les prétentions de fortune, pour se livrer à l'étude des livres sacrés. Les protestans de France avaient en lui une confiance extrême. Il fut député à tous les synodes de sa province, et à presque tous les synodes nationaux qui se tinrent de son temps; et mourut en 1662, à 89 ans, très regretté de ceux de sa communion. On a de lui : | des *Paraphrases* sur les Epîtres de saint Paul, sur Daniel, l'Éclésiaste, les Proverbes et l'Apocalypse; | des *Remarques sur la Bible, ou Explication des mots, des phrases et des figures difficiles de la sainte Ecriture*, Genève, 1667, in-4°. Ces deux ouvrages sont estimés des calvinistes.

LAUNAY (FRANÇOIS de), publiciste, né à Angers en 1612, reçu avocat à Paris en 1638, suivit le barreau, plaida, écrivit et consulta avec un succès égal. Il occupa le premier la chaire de droit français, fondée en 1680 au collège de Cambrai, et fit l'ouverture de ses leçons par un discours, dans lequel il prouva que le droit

• commun romain n'est pas le droit de France. » Du Cange, Bigot, Coutelier, Ménage et plusieurs autres savans, se faisaient un plaisir de converser avec lui. Ils trouvaient dans ses entretiens un fonds inépuisable des maximes les plus certaines de la jurisprudence ancienne et moderne. Ses mœurs relevaient beaucoup son savoir; elles étaient douces et pures, sa piété solide, sa charité bienfaisante. Il ne savait rien refuser, mais en secourant les misérables, surtout ceux qui mendiaient plutôt par paresse que par besoin, il leur disait : « Vous pourriez » bien travailler pour gagner votre vie; » je me lève à cinq heures du matin pour » gagner la mienne. » Cet homme estimable mourut en 1695, à 81 ans. On a de lui : | un traité du *Droit de chasse*, 1681, in-12; | des *Remarques sur l'institution du droit romain et du droit français*, in-4°, 1686; | *Commentaire sur les Institutes coutumières* d'Antoine Loysel, 1688, in-8°.

\* LAUNAY ou LAUNEY (BERNARD-RENÉ JOURDAN de ), naquit à Paris le 9 avril 1740, à la Bastille, dont son père était gouverneur. Il succéda dans cette charge en 1776 au comte de Jumilhac de Cubjac, et la remplit jusqu'en 1789, époque de la destruction de cette forteresse. Son nom est devenu fameux à cause de cet événement, dans lequel on vit le peuple de Paris se porter à des excès jusque là inouïs, par lesquels il préludait aux excès plus grands encore de la révolution. Depuis quelque temps on représentait la Bastille comme une forteresse dangereuse pour la ville de Paris, et ceux qui y étaient enfermés comme des victimes de l'arbitraire et du despotisme. On avait plusieurs fois parlé de l'abattre, et en cas de refus de la part du gouvernement et du gouverneur, de la prendre de force, et de rendre à la liberté les individus que l'on y retenait. Sur le bruit que Launay était déterminé à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, et que le ministre de la guerre, dans la nuit du 12 au 13 juillet, y avait fait transporter les poudres qui étaient à l'Arsenal, on résolut de s'en emparer. Le 14 juillet au matin, plusieurs députations de l'hôtel-de-ville, sous prétexte de parlementer avec le gouverneur, vinrent examiner l'état de la place et les fortifications. Launay montra les intentions les plus pacifiques, et jura de ne faire feu qu'en cas d'attaque : mais le peuple avait déjà devancé les vœux du dis-

trict; déjà le premier pont était abattu, et le second tout près de l'être. Launay crut devoir faire tirer, comme il l'avait annoncé. Cette décharge intimida un instant le peuple, qui, revenant de sa première frayeur, essaya de briser à coups de hachés les portes du quartier, et mit le feu au corps-de-garde avancé de l'hôtel du gouverneur et aux cuisines. Ce fut alors que l'on tira un coup de canon à mitraille, le seul qui ait été tiré pendant quatre heures que dura l'attaque. En ce moment arrivent au secours des révoltés les gardes françaises avec des mortiers et des canons : les assiégés, alarmés, ou peut-être vendus en partie, veulent se rendre; le gouverneur s'y oppose, et voyant son autorité méconnue, veut mettre le feu aux poudres, et faire sauter la forteresse et une partie du faubourg; mais il en est empêché par deux sous-officiers. Cependant le tumulte augmentait dans la garnison : le gouverneur voulait que l'on continuât la défense et que l'on dispersât à coups de canon cette populace qui n'aurait pas manqué de s'enfuir. Mais M. de Flue, commandant des Suisses, qui conservait plus de sang-froid au milieu de tout ce trouble, propose de capituler, et adresse la parole aux assiégés : il demande que la garnison se retire avec les honneurs de la guerre. Sur leur refus, il propose de mettre bas les armes, si on promet de ne pas massacrer la troupe, et il ajoute : *Nous avons vingt milliers de poudre; nous ferons sauter la garnison et tout le quartier, si vous n'acceptez pas nos propositions. Abaissez le pont*, s'écria-t-on, *il ne vous sera rien fait*; et le nommé Elie, un des chefs des assiégés, ajouta : *Foi d'officier, nous l'acceptons; baissez les ponts*. Les ponts se baissent, et la multitude furieuse se précipite en insensée dans la forteresse. On cherche d'abord le gouverneur, que l'on trouve difficilement. Un nommé Cholat, marchand de vin, s'empara le premier de lui, et deux gardes françaises l'escortèrent jusqu'à l'hôtel de ville, où il arriva criblé de coups de sabres et de baïonnettes, et il expira entre l'arcade Saint-Jean et le pont de l'hôtel. Les têtes du gouverneur, de M. de Losme de Salbray, major, tué à la Grève; de M. de Miray, aide-major; de M. Person, lieutenant des invalides, de M. de Flesselle, prévôt des marchands, massacrés dans la même journée, furent promenées en triomphe dans les rues de Paris, dont les

habitans commencèrent à s'accoutumer à ces horribles spectacles. Les corps furent tous transportés à la morgue, excepté celui du gouverneur, qui ne fut point retrouvé. La Bastille, au moment où elle fut attaquée, avait pour sa défense quatre cents biscariens, quatorze coffrets de boulets ramés, quinze mille cartouches; trente-un milliers de poudre renfermés dans cent vingt-cinq barils; les tours étaient armées de quinze canons, qui n'avaient d'autre destination que de servir aux réjouissances; et le gouverneur avait fait entrer douze fusils de rempart, portant chacun une livre et demie de balles. Non contente de s'exercer sur les assiégés, la fureur du peuple se tourna contre la forteresse elle-même, qui disparut en peu de jours, et dont les débris furent dispersés dans les départemens, avec un plan gravé incrusté dans une pierre provenant des démolitions de la forteresse.

\* LAUNAY (NICOLAS et ROBERT de), graveurs, nés à Paris, le premier en 1739 et le second en 1734. Le premier mourut le 2 avril 1792; le second en 1814. Ils ont gravé avec succès plusieurs sujets d'histoire et un grand nombre de vignettes pour les libraires. On cite parmi les ouvrages de Nicolas la *marche de Silène*, d'après Rubens; *la partie de plaisir*, d'après Wœninx; *la bonne mère et l'escarpolette*, d'après Fragonard. Parmi ceux du second, nous remarquons le *malheur imprévu*, d'après Greuze; *les adieux de la nourrice*, d'après Aubry, etc.

\* LAUNAY (JEAN-BAPTISTE), célèbre fondeur, né à Avranches le 20 mars 1768, fit ses études chez les jésuites dans l'intention d'embrasser l'état ecclésiastique. Les événemens de 1789 changèrent ses projets: rappelé chez ses parens à cette époque, il se voua avec passion à l'exercice des arts mécaniques jusqu'au moment où la réquisition le plaça sous les drapeaux. De simple soldat, il ne tarda pas à devenir capitaine. Attaché au matériel de l'armée, il fut chargé de la direction de la fonte des canons et projectiles. En 1802, Launay suivit les travaux de la fonte du Pont-des-Arts, en 1803, celle du pont d'Austerlitz, et en 1806, celle des bronzes de la colonne de la place Vendôme qui fut terminée le 15 août 1809. Mais abreuvé de dégoûts et d'injustices, il cessa bientôt de concourir aux travaux projetés par le gouvernement, et ce ne fut pas lui qui éleva la

coupole de la Halle au blé de Paris, dont le modèle lui était dû sous le double rapport de l'invention et de l'exécution. Une maladie longue et douloureuse l'enleva le 23 août 1827. Il a laissé en manuscrit: *Manuel du fondeur sur tous les métaux ou Traité de toutes les opérations de la fonderie, contenant tout ce qui a rapport à la fonte et au moulage du cuivre, à la fabrication des pompes à incendie et des machines hydrauliques; la manière de construire toutes sortes d'établissements pour fondre le cuivre et le fer; la fabrication des bouches à feu et des projectiles pour l'artillerie de terre et de mer; la fonte des cloches, des statues, des ponts, etc., avec des exemples de grands travaux propres à aplanir les difficultés du moulage et de la fonte*, 2 vol. in-18, avec un grand nombre de planches. Cet ouvrage fait un complément indispensable à l'ouvrage du célèbre Monge sur la fonte des canons, et il est d'un intérêt d'autant plus réel pour les officiers d'artillerie, qu'ils trouveront, dans les expériences faites par M. Launay, une discussion toujours raisonnée, et souvent la solution des questions que l'on a de tout temps agitées sur les fontes.

LAUNOY (MATTHIEU de), prêtre de la Ferté-Alais, au diocèse de Sens, se fit protestant en 1560, et exerça le ministère à Sedan, où il se maria. Une scène scandaleuse qu'il donna dans cette ville l'obligea de fuir. Il redevint catholique, et fut pourvu d'un canonicat à Soissons. Ayant embrassé le parti de la ligue, il se mit à la tête de la faction des Seize, et fut le promoteur de la mort du président Brisson. Le duc de Mayenne ayant fait poursuivre les meurtriers de ce magistrat, Launoy passa en Flandre, et y mourut. On a de lui: les *Motifs de sa conversion*, et une *Réponse aux calomnies* qu'il prétendait que les ministres avaient semées contre lui, et quelques *Ecrits* de controverse.

LAUNOY (JEAN de), né à Valdéric, village de Normandie, près de Valognes, (dans le diocèse de Coutances), en 1603, prit le bonnet de docteur en 1634. Un voyage qu'il fit à Rome augmenta son érudition, et lui procura l'amitié et l'estime d'Holstenius et d'Allatius. De retour à Paris, il se renferma dans son cabinet, recueillant les passages des Pères et des auteurs sacrés et profanes sur toutes sortes de matières. Les *Conférences* qu'il tint chez lui tous les lundis furent une espèce



d'école académique, où l'on trouvait à s'instruire, et quelquefois aussi à s'égarer; et, comme elles prenaient l'air de conventicules, où se rendaient des gens d'une humeur dogmatisante, le roi les interdit en 1636. On s'y occupait beaucoup de Richer, de ses opinions, et on cherchait à établir un système démocratique et anarchique, qui, ne convenant à aucune société, renverserait par ses bases l'autorité de l'Eglise catholique. Pour détourner l'attention du public, on faisait la guerre aux légendes, en attaquant les fables qu'elles renferment, et en même temps plusieurs faits vrais ou probables, que la critique de Launoy ne distinguait pas des faits supposés. C'est ce qui le fit surnommer Launoy le *Dénicheur de saints*. Aussi le curé de Saint-Roch disait: « Je lui fais toujours de profondes révérences, dans la crainte qu'il ne m'ôte mon saint Roch. » M. le président de Lamoignon le pria un jour de ne pas faire mal à saint Yon, patron d'un de ses villages: « Comment lui ferais-je du mal, répondit le docteur, je n'ai pas l'honneur de le connaître. » Il avait rayé de son calendrier *sainte Catherine*, martyre; et le jour de sa fête, il affectait de dire une messe de *requiem*, comme si le défaut d'authenticité dans les actes d'une sainte honorée dans l'Eglise de Dieu pouvait conclure contre son existence ou sa sainteté. (Voyez CATHERINE.) Soit goût, soit affectation, il vécut toujours pauvrement et simplement, ennemi du cérémonial. Il aime mieux se faire exclure de la Sorbonne que de souscrire à la censure du docteur Arnauld, condamné par Rome et par l'Eglise de France. Il fit plus, il écrivit contre le FORMULAIRE de l'assemblée du clergé de 1656. Il mourut en 1678 dans l'hôtel du cardinal d'Estrées. L'abbé Granet a donné une édition de ses ouvrages, Genève, 1731-2-3, en 5 tom. ou 10 vol. in-fol.; il y a joint la *Vie* de l'auteur, et plusieurs de ses écrits qui n'avaient point encore vu le jour. Ce critique n'écrivit ni avec pureté ni avec élégance: son style est dur et forcé. Il s'explique d'une manière toute particulière, et donne des tours singuliers à des choses très communes. Ses citations sont fréquentes, extraordinairement longues, et d'autant plus accablantes, qu'il ne craint pas de les répéter: il faut bien s'en défier: quand un passage le gênait, il le corrompait, et le rapportait tel qu'il l'avait créé, avec une

impudence incroyable; l'éditeur même de ses œuvres en rapporte un exemple frappant. Dans le dessein de prouver que l'adultère rompt le lien conjugal, il allègue une lettre du pape Jean VIII, où il est dit; *Nulla ratione prorsus illi conceditur aliam vivente priore conducere*; et, ajustant la lettre à son système, il retranche les mots *nulla ratione prorsus*, et s'en tenant aux paroles *illi conceditur*, il conclut d'une manière triomphante en s'écriant: *quid clarius, vel expressius?* Et ce n'est pas la seule altération de ce genre dans cette même lettre de Jean VIII. (Voy. le *Journal hist. et litt.*, 1<sup>er</sup> novembre 1787, page 338, et le huitième volume des *Recl. Belg.*, page 193.) La plupart de ses raisonnemens ne sont pas plus justes que ses citations, et il semble quelquefois avoir eu d'autres vues que celles qu'il annonce. Ses principaux ouvrages sont: | *De varia Aristotelis fortuna in academia Parisina* (V. ARISTOTE); | *De duobus Dionysiis*; | *Regii Navarræ Historia gymnasii Parisiensis*, Paris, 1677, 2 part., in-4<sup>o</sup>, pleine de savantes recherches; | *Inquisitio in chartam immunitatis Sancti-Germani-a-Pratis*, ou vrage très abondant en citations; | *De commentitio Lazari, Magdalenæ, Marthæ et Maximini in Provinciam appulsu*, où il réprovoque absolument la tradition des Provençaux, touchant l'arrivée de Lazare, de Madeleine et de Marthe en Provence; tradition à laquelle les hollandistes ont paru plus favorables; | *De auctoritate negantis argumenti*. Launoy donne trop de force à cet argument; mais il en faisait un si grand usage dans ses critiques, qu'il ne pouvait s'empêcher de le faire valoir. | *De veteribus parisiensium basilicis*, savant et curieux; | *Judicium de auctore librorum DE IMITATIONE CHRISTI* (voyez AMORT); | *De frequentî confessionis et eucharistiæ usu*; | *De cura Ecclesiæ pro sanctis et sanctorum reliquiis*, ouvrage judicieux; | *De cura Ecclesiæ pro miseris et pauperibus*, plein d'érudition; | *De veteri ciborum delectu in jejuniis*, qui mérite le même éloge que le précédent. L'auteur y montre qu'on pourrait, absolument parlant, jeûner avec de la viande; il le fit au sujet du siège de Paris. Dans ces dernières années, des esprits superficiels en abusèrent pour renverser la discipline de l'Eglise. | *De scholis celebrioribus, seu a Carolo Magno, seu post Carolum per occidentem instauratis liber*, Paris, 1672, in-8<sup>o</sup>; il

y a des recherches ; | *De sacramento unctionis extremæ* ; | *Romanæ Ecclesiæ traditio circa simoniam* ; la matière y est épuisée ; | *De vero auctore fidei professionis quæ Pelagio, Augustino et Hieronymo tribui solet* ; | des *Lettres*, imprimées séparément, Cambridge, 1689, in-fol. ; | plusieurs écrits sur la véritable tradition de l'Eglise, touchant la grâce, et sur divers points de critique historique, etc. ; | *Regia in matrimonium potestas*, 4 vol. in-4° ; ouvrage où le mariage chrétien devient une affaire purement civile, puisque l'auteur ôte à l'Eglise le droit d'établir des empêchemens dirimens, et l'attribue exclusivement aux princes, contre la doctrine expresse du concile de Trente : car tel est certainement le sens du canon qui dit *anathème* à ceux qui nient que l'Eglise ait le pouvoir de poser des empêchemens dirimens. Les écrivains orthodoxes de toutes les nations en conviennent. « Jamais, dit le cardinal archevêque de Malines, dans sa déclaration de 1789, il ne s'est élevé à ce sujet aucune dispute entre les docteurs catholiques ; ils ont soutenu comme une vérité constante très assurée, que l'Eglise avait reçu de Jésus-Christ le pouvoir d'établir des empêchemens dirimens du mariage, et ont placé cette doctrine parmi les points définis dans le concile de Trente, de sorte que, dans tous les pays catholiques, on fut saisi d'étonnement et d'indignation, lorsque le docteur Launoy eut la témérité de contester ce pouvoir à l'Eglise. Cette témérité excita d'abord les réclamations des écrivains contemporains, et attira sur l'auteur le blâme des évêques de sa nation et de toute la chrétienté. Son étrange système ne produisit aucune révolution, ni dans la théologie, ni dans la jurisprudence : l'ouvrage déferé à Rome y fut relégué parmi les livres pnieux, d'où il tomba dans l'oubli et le mépris. Lorsqu'on ressuscita, sur la fin du dix-huitième siècle, la prévention de Launoy, elle rencontra, dans les écoles chrétiennes, les mêmes oppositions qu'elle avait éprouvées au dix-septième ; et l'Eglise romaine, la mère et la maîtresse de toutes les églises, toujours attentive à conserver le dépôt commun de la doctrine, dont la garde lui est spécialement confiée, n'a pas manqué de se déclarer contre cette vieille nouveauté, ainsi qu'il en conste par plusieurs rescrits du pape régnant. »

Indépendamment de ces observations, on peut dire que le sentiment de Launoy conduit à la destruction totale des mœurs chrétiennes : car si la validité des mariages dépend uniquement de l'autorité profane, qui empêchera les chrétiens d'épouser leurs sœurs, comme les illustres Ptolémée, et avec eux toute l'Egypte ? d'établir la communauté des femmes, comme le voulait l'incomparable Platon, et comme le pratiquait le grave Caton ? de devenir polygames par l'avis du prophète arabe ? de renouveler les noces abominables de Néron et Sporus... ? Et qu'on ne parle pas de la loi naturelle comme opposée à ces infamies : la connaissons-nous mieux, cette loi naturelle, que les Platon, les Caton, les Socrate, etc. ? Ne savons-nous pas que l'on fait ce que l'on veut de la nature, ainsi que de la raison, lorsque ces éternelles pupilles ne se trouvent pas sous la tutelle de la religion ? On voit par là à quelles conséquences Launoy se laissait entraîner par le goût des paradoxes et l'amour de la singularité, les grands mobiles et la règle de ses opinions. Cet ouvrage, proscriit par sa nature même et son but au tribunal de tout lecteur chrétien, fut condamné à Rome par un décret du 10 décembre 1688. On peut voir sur cette matière le traité de l'autorité des deux puissances, seconde édition, 1788 et 1791, tome 3, page 158 et suivantes ; l'Apologie du mariage chrétien, 1788 ; Recueil des représentations belgiques, tome 6, page 179 (Voyez DOMINIS, ESPENCE, GERBAIS, JEAN, GIBERT, JEAN-PIERRE.) Un autre écrit dont on a beaucoup parlé a été brûlé avant sa mort. Un lexicographe soutient qu'il roulait sur la prétendue altération du dogme par la scolastique. Mais il est certain que l'ouvrage qui remplit ce but absurde existe, et qu'il n'est pas de Launoy, mais de Faydit. L'écrit brûlé était contre le père Alexandre. Launoy avait eu de vifs démêlés avec les dominicains ; et c'est le canif de ces pères (et non celui des jésuites, comme M. Chaudon l'insinue) qu'il feignait de craindre. Il le dit clairement dans sa *Confirmatio dissertat. de vera plenarii apud August. concilii notione*, tome 2, part. 2, pag. 141 et 169 ; mais cette crainte simulée était une injure atroce à l'égard des uns comme des autres religieux. Launoy avait dans le caractère quelque chose de sinistre, qui se décelait sur sa physionomie. Ariën de Valois le peint comme une âme

lâche et adalatrice, comme un parasite importun et de la plus ferme contenance. *Quotidie*, dit-il, *ad optimatium mensas non invitatus accedis, quotidie procerum patinas lingis, et tu quidem eos amicos ac etiam admiratores tuos arbitraris, cum plerique te adversentur, spernantique et irrideant; improviso venientem excipiant inviti, quoniam honeste excludere, domove expellere nequeunt. Horum e procerum convivorumque tuorum numero quidam, magno vir ingenio, magnaque virtute, nuper interrogatus ab amico, quid ita Launoium petulantis lingue et calami scriptorem mensa sua dignaretur, ita respondit; Quid faciam? hunc ego hominem amare non possem, sed molestum effugere non valeo; discedentem e curia in extremis gradibus stans diligenter observat.* Adr. Val. *Def. dissert. de basilicis.* On trouve le même passage dans les Œuvres de Launoy, t. 4, part. 2, fol. 561.

\* LAURAGUAIS (LOUIS-LÉON-FÉLICITÉ, duc de BRANCAS, comte de), pair de France, né à Paris, le 3 juillet 1755, s'est rendu célèbre par les services qu'il a rendus aux lettres et aux sciences, et par la piquante originalité de son esprit. Il était fils du duc de Villars-Brancas, pair de France et lieutenant-général des armées du roi. Après avoir débuté dans la carrière militaire, par la campagne de 1757 qu'il fit avec le grade de colonel, et dans laquelle il se distingua par sa valeur, il quitta les armes pour se livrer à la culture des lettres et des arts. Son nom restera attaché à la suppression des banquettes placées sur la scène du Théâtre-Français, et qui étaient occupées par les petits-maitres de la cour. Voltaire avait demandé vainement qu'elles fussent enlevées : Lauraguais obtint cette réforme en payant une somme considérable, et l'auteur de l'*Ecosaise* lui dédia sa pièce à cette occasion. Ce seigneur publia lui-même deux tragédies : *Clytemnestre*, 1764, in-8°, et *Jocaste*, 1781, in-8° : elles n'ont point été représentées et il n'en est resté que le mot de Grimm sur la seconde : *ce qu'il y a de plus clair dans cette pièce*, disait-il, *c'est l'énigme du Sphinx.* Lauraguais s'occupa aussi de chimie et d'anatomie, et on lui doit la découverte de la décomposition du diamant qu'il fit avec son ami Lavoisier. Il contribua de sa fortune à la propagation de l'inoculation, en faveur de laquelle il écrivit, fut nommé adjoint mécanicien à l'académie

des sciences en 1758, et en devint associé vétéran en 1771. Son goût pour les plaisirs et les grandes dépenses qu'il fit pour diverses expériences dérangèrent sa fortune et le forcèrent de vendre en 1770 la magnifique bibliothèque qu'il possédait : les bibliographes en recherchent encore le catalogue, qui est intitulé : *Catalogue d'une collection de livres choisis provenant du cabinet de M.\*\*\**, Paris, 1770, in-8°. La révolution acheva la ruine du comte de Lauraguais ; il en avait adopté les principes avec modération, mais il en maudit les excès, en les persifflant. Ce fut, dit-on, pour le punir de ses sarcasmes, que les démagogues envoyèrent son épouse à l'échafaud. Il fut lui-même jeté dans les prisons de la Conciergerie, où il fut oublié jusqu'au 9 thermidor. Il conserva son caractère gai et frondeur sous la république et sous l'empire, et engagea une lutte avec Geoffroy. En 1814, il fut élevé à la pairie par Louis XVIII avec le titre de duc de Brancas. Il n'y parut guère que pendant la première session, où il se prononça pour la liberté de la presse ; ses infirmités le forcèrent ensuite de rester chez lui. Un accès de goutte qui se fixa sur la poitrine, l'enleva après quelques jours de maladie, le 9 octobre 1824. Le comte de Lauraguais sentant sa fin approcher, voulut recevoir les secours de la religion, et il s'y prépara dans les sentimens d'une vive piété : chaque événement, chaque progrès dans les arts furent pour lui l'occasion d'une foule de brochures plus ou moins spirituelles. Naturellement frondeur, on le vit toujours dans les rangs de l'opposition. Parmi ses différens écrits, nous citerons | *Memoires sur l'inoculation*, 1765, in-12 ; | *Du droit des Français*, 1771, in-4° ; | *Mémoire pour moi, par moi Louis de Brancas*, etc.-Londres, 1775, in-8° ; | *Lettres de L.-B. Lauraguais à M.\*\*\**, Paris, 1802, in-8° ; | *Lettres à l'abbé Geoffroy*, 1802, in-8° ; | des *Observations sur le mémoire de M. Guettard, concernant la porcelaine*, 1766, in-12 ; | un *Mémoire sur la compagnie des Indes, précédé d'un discours sur le commerce en général*, 1769, in-4° ; | *Recueil de pièces historiques sur la convocation des états-généraux et sur l'élection de leurs députés*, 1788, in-8° ; | *Dissertation sur les assemblées nationales sous les trois races des rois de France*, 1788, in-8° ; | *Dissertation sur l'ostracisme*, Paris, an 6, in-8° ; | *Lettres aux citoyens, le Breton et Cuvier, à l'occasion de*

*Téloge du citoyen Darcet*, 1802, in-8° ; | *Lettres à M. l'abbé Geoffroy, rédacteur du feuilleton du Journal des débats*, 1802, in-8° ; | *Lettres des consonnes B R à la voyelle E*, 1819, in-8° ; | *Expériences sur les mélanges qui donnent l'éther*, et *Mémoire sur la dissolution du soufre dans l'esprit de vin*, dans les *Mémoires de l'académie des sciences*, et plusieurs *Lettres et Discours* sur différens sujets. On trouve aussi diverses pièces de lui dans les *Mémoires secrets, la Correspondance de Grimm, etc.* Mahul a recueilli les titres de ses diverses productions dans son *Annuaire nécrologique de 1824*. On cite un grand nombre de bons mots du comte de Lauraguais ; nous ne rapportons que le suivant : comme on lui demandait un jour pourquoi il n'allait plus chez une certaine dame où l'on dinait mal, et où l'on médisait beaucoup, il répondit : *Je ne veux pas manger mon prochain sur du pain sec.*

LAURATI. Voyez LORENZETTI.

LAURE. Voyez NOVES.

LAUREA. Voyez LAURIA.

LAURENS (ANDRÉ du), natif d'Arles, disciple de Louis Duret, devint professeur de médecine à Montpellier, et premier médecin du roi Henri IV. On a de lui, entre autres, un bon *Traité d'anatomie*, en latin, in-fol. qui a été traduit en français. Du Laurens mourut en 1609.

LAURENS (HONORÉ du), frère du précédent, et avocat-général au parlement de Provence, se distingua dans le parti de la ligue. Devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique, et Henri IV lui donna l'archevêché d'Embrun. Il gouverna son diocèse avec sagesse, et mourut à Paris en 1612. On a de lui : | un *Traité* sur l'édit de Henri III pour réunir les protestans à l'Eglise catholique, 1588, in-8° ; | *la Conférence de Surène*, entre les députés des états généraux et ceux du roi de Navarre, 1595, in-8°.

LAURENS (HENRI-JOSEPH du). Voy. DULAURENS.

LAURENS. Voyez LORENS.

LAURENT (saint), diacre de l'Eglise romaine sous le pape Sixte II, administrait en cette qualité les biens de l'Eglise. L'empereur Valérien ayant allumé le feu de la persécution par un édit cruel, Sixte fut mis en croix, et du haut de son gibet il promit à Laurent, impatient de le suivre, qu'il recevrait dans trois jours la couronne du martyr. On l'arrêta bientôt après, et le préfet de Rome lui demanda,

au nom de l'empereur, les trésors qui lui avaient été confiés. Laurent ayant obtenu un délai de trois jours, pendant lequel il rassembla tous les pauvres chrétiens qu'il présenta au préfet, *Voilà*, lui dit-il, *les trésors de l'Eglise*. Ce barbare le fit étendre sur un grill ardent, après l'avoir fait déchirer à coups de fouet. Le héros chrétien, tranquille sur les flammes, dit à son tyran : « J'ai été assez long-temps » sur ce côté, faites-moi retourner sur » l'autre, afin que je sois rôti sur tous les » deux. » Le préfet, d'autant plus furieux que Laurent était plus intrépide, le fit retourner. « Mangez hardiment, dit le gé- » néreux martyr à cet homme de sang, et » voyez si la chair des chrétiens est meil- » leure rôtie que crue. » Il pria ensuite pour ses persécuteurs, pour ses bourreaux, pour la ville de Rome, et expira le 10 août 258. Sa mort fit beaucoup de chrétiens. Plusieurs païens, touchés de sa constance, ne tardèrent pas d'embrasser la religion qui la lui avait inspirée. Quelques critiques pensent que les *actes* qui existent sous le nom de saint Laurent sont l'ouvrage d'un moine du moyen âge.

LAURENT, évêque de Novare, transféré au siège de Milan, s'est illustré dans le cours du 6<sup>e</sup> siècle, par ses vertus et son zèle pastoral. On trouve quelques-unes de ses *Homélies*, dans la *Bibliotheca Patrum*, tom. 9. Voy. D. Cellier, XVI, 175.

LAURENT (saint), moine et prêtre de Rome, envoyé par saint Grégoire le Grand, avec saint Augustin, pour convertir les Anglais, en baptisa un grand nombre. Il succéda à saint Augustin dans l'archevêché de Cantorbéry, et termina ses travaux apostoliques en 619. — Il ne faut pas le confondre avec saint LAURENT issu du sang royal d'Irlande, qui fut abbé de Glindale, puis archevêque de Dublin. Il mourut dans la ville d'Eu en Normandie, l'an 1181.

LAURENT de LIÈGE, religieux bénédictin du monastère de Saint-Laurent, près de Liège, d'où il tire son nom, passa de là dans le monastère de Saint-Vannes et composa une *Chronique* des évêques de Verdun et des abbés de Saint-Vannes, depuis l'an 1040 jusq'en 1144, insérée dans le 12<sup>e</sup> tom. du *Spicilège* de dom d'Achery et dans le 1<sup>er</sup> tom. de l'*Histoire de Lorraine* de dom Calmet.

LAURENT de la RÉSURRECTION (le frère), convers de l'ordre des carmes-déchaussés, né à Hérimini en Lorraine, mourut à Paris en 1691, à 80 ans. Féné-

lon, archevêque de Cambrai, qui avait été fort lié avec lui, le peint comme un homme gai dans ses plus grandes maladies, et en tout et partout un homme de Dieu. On a publié sa *Vie* à Châlons en 1694 sous le titre de *Mœurs et Entretiens du frère Laurent*.

**LAURENT de BRINDES** ( le Bienheureux ), supérieur général de l'ordre des capucins, né à Brindes dans le royaume de Naples, en 1559, se rendit illustre par sa piété, sa mortification, son zèle et ses connaissances. Il jouit de la plus grande considération auprès de l'empereur Rodolphe II, de Philippe III, roi d'Espagne, de l'électeur de Bavière, et de tous les princes catholiques; il confondit les hérétiques dans plusieurs occasions, et rendit à l'Eglise les plus grands services. Il avait été nommé nonce apostolique et résident du roi d'Espagne à la cour de Bavière; appelé successivement à Milan, à Gènes, à Venise et à Rome, il parvint à maintenir la paix entre des puissances que leur position rendait rivales. Il mourut à Lisbonne en 1619. Un auteur connu en a tracé le portrait suivant : « Sous le pauvre et austère habit de capucin, sous les dehors et dans l'impression de l'humilité chrétienne profondément sentie, le père Laurent de Brindes avait un grand cœur, un esprit vaste, un jugement sûr, une sagesse agissante, et ces vertus fécondes qui en engendrent d'autres et répandent au loin ce que la vivacité de la foi et du zèle ne saurait circonscrire dans les bornes d'un espace quelconque. Les pontifes et les rois l'ont écouté avec respect; il fut le père et le protecteur des peuples, la terreur des hérétiques, et le grand défenseur de la foi dans la Germanie; en un mot, c'était un saint et un grand homme, attributs qui se réunissent si aisément et si naturellement quand les circonstances favorisent ou provoquent le développement des qualités du vrai chrétien. » Ses ouvrages, qu'il laissa manuscrits, consistent en des *Sermons* et des *Traité de Controverse*. Pie VI l'a mis au nombre des bienheureux ( 1785 ). Sa *Vie*, imprimée à Paris, 1787, in-12, est diffuse, mais édifiante et instructive. On trouve à la fin le *Catalogue* de ses ouvrages, qu'on conserve en manuscrit au couvent des capucins de Venise.

**LAURENT ( JACQUES )**, fils d'un trésorier de l'extraordinaire des guerres en France, porta long-temps l'habit ecclé-

siastique, qu'il quitta dans un âge assez avancé. Il fut secrétaire du duc de Richelieu, père du maréchal vainqueur de Mahon. Laurent cultivait la poésie: mais il est moins connu par ses vers, qui sont très médiocres, que par la traduction de *l'Histoire de l'empire Ottoman* de Sagredo, en 6 vol. in-12, Paris, 1724. Le traducteur, après avoir poussé sa carrière jusqu'à 85 ans, fut brûlé dans l'incendie de sa maison, arrivé le 6 mars 1726.

\* **LAURENT ( PIERRE )**, graveur, naquit à Marseille en 1739, fut 3 mois élève de Balechou; mais il travailla ensuite de préférence d'après Berghem, Lauterbourg et le Poussin. Il conçut le premier l'idée de publier la gravure des principaux chefs-d'œuvres que contenait la galerie du musée; travail qu'il fut obligé d'abandonner, après y avoir consacré son temps et une partie de sa fortune: la première série fut cependant publiée de son vivant. Cette entreprise a été continuée par son fils M. Henri Laurent avec un succès mérité. MM. Hubert et Rost donnent la nomenclature de dix-huit pièces de ce travail, parmi lesquelles on remarque surtout *la mort du chevalier d'Assas*, d'après Casanova. Mais le travail qui fait le plus d'honneur à Laurent, c'est la gravure du *Déluge* d'après le Poussin, qu'il composa dans toute la maturité de l'âge et du talent, et qui vaut seule beaucoup d'ouvrages. L'exécution de Laurent est pleine de feu et de rapidité; il a surtout réussi dans le genre des paysages et des animaux. Cet artiste est mort à Paris, le 50 juin 1809, des suites d'une attaque d'apoplexie.

**LAURENT JUSTINIEN**. Voyez JUSTINIEN.

**LAURENTIA**. Voyez ROMULUS.

**LAURENT d'UPSAL**. Voyez GOTH.

**LAURENT de MÉDICIS** Voyez MÉDICIS.

**LAURENTIEN ( LAURENT )**, professeur en médecine à Florence et à Pise dans le 15<sup>e</sup> siècle, traduisit en latin le *Traité de Galien sur les fièvres*, commenta les *Pronostica* d'Hippocrate, Lyon, 1550, in-12. Ses bonnes qualités étaient obscurcies par une noire mélancolie, qui le rendait insupportable à lui-même. Il finit par se précipiter dans un puits.

**LAURES ( ANTOINE, chevalier de )**, poète languedocien, né à Gignac dans le diocèse de Montpellier, d'une bonne famille, s'appliqua avec succès à la littérature, et surtout à la poésie. Il remporta

quatre fois le prix au jeux floraux et fut quatre fois aussi couronné à l'académie française. Il est connu par sa traduction ou plutôt son imitation en vers de la *Pharsale* de Lucain, 4 vol. in-8°, 1775. On trouve dans le tom. 3 de *l'esprit des journaux* ( mai 1779 ) une lettre d'Imbert sur ce poète. Laurès mourut à Paris en 1778.

LAURI ou plutôt LAUR ( PHILIPPE ), peintre, né à Rome en 1623, mort dans cette ville en 1694, a excellé à peindre en petit des sujets de *Métamorphoses*, des *Bacchanales* et des morceaux d'*histoire*. Sa touche est légère, ses compositions gracieuses, son dessin correct; mais son coloris, rarement dans le ton convenable, est tantôt faible et tantôt outré. Il a fait quelques paysages où l'on remarque beaucoup de fraîcheur et de goût. Le musée du Louvre possède de cet artiste un tableau représentant *saint François d'Assise malade, écoutant avec extase un chœur d'esprits célestes*.

LAURIA ( FRANÇOIS-LAURENT de ), tirait ce nom de la ville de Lauria, dans le royaume de Naples, où il était né, car son nom de famille était *Brancati*. Il se fit cordelier, et, de dignité en dignité, il parvint à la pourpre romaine en 1687, sous Innocent XI. Ce cardinal mourut à Rome, en 1693, à 82 ans, laissant plusieurs ouvrages de théologie, dont celui qui est intitulé *De prædestinatione et reprobatione*, in-4°, Rome, 1688, Rouen, 1705, a eu de la célébrité par les critiques et les éloges qu'on en a faits.

LAURIERE ( EUSÈBE-JACOB de ), avocat au parlement de Paris, y naquit en 1659. Il suivit le barreau pendant quelque temps; mais son goût pour les travaux du cabinet l'obligea de l'abandonner. Il fouilla toutes les parties de la jurisprudence ancienne et moderne; il débrouilla le chaos de l'ancienne procédure et porta la lumière dans la nuit obscure des Coutumes particulières de diverses provinces de la France, et, par des recherches épineuses il se rendit l'oracle de la jurisprudence. Les savans les plus distingués de son temps se firent un honneur et un plaisir d'être liés avec lui. Laurière fut associé aux études du jeune d'Aguesseau, depuis chancelier de France. Cet habile homme mourut à Paris, en 1728, à 69 ans. On a de lui : | *De l'origine du droit d'amortissement*, 1692, in-12; l'auteur y traite aussi du *Droit des francs-fiefs*, qui est fondé sur les mêmes principes; | *Texte des Coutumes de la prévôté de Paris*, réimprimé

avec beaucoup de notes nouvelles, 1777, Paris, 3 vol. in-12; | *Bibliothèque des coutumes*, in-4°, avec Berroyer. Cet ouvrage, qui n'est proprement que le plan d'un édifice immense, renferme la Préface d'un nouveau *Coutumier* général, et une Dissertation profonde sur l'origine du droit français; | *Glossaire du droit français*, in-4°, 1704. Ce Dictionnaire de tous les vieux mots des ordonnances des rois de France et des autres titres anciens avait été donné d'abord par Ragueau, Laurière le mit dans un meilleur ordre : | *Institutes coutumières* de Loisel, avec de savantes notes, 2 vol. in-12, Paris; le 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> tom. du *Recueil curieux* et immense des *Ordonnances des rois de France*, qui forme aujourd'hui 41 vol. in-fol. ( Voyez SECOUSSE ); | *Table chronologique des ordonnances*, in-4°, avec deux de ses confrères; | une édition des *Ordonnances* compilées par Néron et Girard, 1720, 2 vol. in-fol.

\* LAURISTON ( ALEXANDRE-JACQUES-BERNARD LAW, marquis de ), maréchal et pair de France, né à Pondichéry, le 1<sup>er</sup> février 1768, était fils d'un gouverneur-général des établissemens français au-delà du cap de Bonne-Espérance, et petit-fils du fameux Law, dont le système financier bouleversa tant de fortunes sous la régence ( Voyez LAW ). Il entra dans le corps royal d'artillerie en 1784, après avoir fait toutes ses études en France, et était déjà colonel d'un régiment d'artillerie légère en 1793. Bonaparte, dont il avait fixé l'attention, en fit un de ses aides-de-camp à l'époque du consulat, et en 1800, il l'éleva au grade de général de brigade, et de commandant en chef de l'école d'artillerie de Lafère; en même temps, il le chargea de la défense de Belle-Ile en mer. En 1801, après avoir rempli une mission diplomatique à Copenhague, dont il seconda les efforts contre les Anglais qui la bombardaient, Lauriston fut envoyé à Londres pour y porter la ratification du traité de paix conclu à Amiens, entre la France et l'Angleterre. Il fut accueilli à Londres avec des transports de joie et le peuple détela même les chevaux de sa voiture pour la traîner. Une discussion qu'il eut avec Caulaincourt au sujet de l'arrestation du duc d'Enghien, contre laquelle il s'exprimait, fut la cause d'une disgrâce momentanée. On lui donna pour l'éloigner le commandement d'un dépôt d'artillerie à Plaisance. Peu de temps après Lauriston fut nommé général de division

et commandant en chef de l'armée embarquée à Toulon sur l'escadre de l'amiral de Villeneuve, pour se rendre sur les côtes d'Espagne. Après la bataille de Trafalgar, à laquelle il n'assista point, ayant reçu auparavant l'ordre de rejoindre la grande armée d'Allemagne, il fut nommé commissaire impérial pour prendre possession de Venise, de la Dalmatie et des Bouches du Cattaro. Cette dernière opération ayant rencontré des obstacles, Lauriston fut chargé de s'emparer de Raguse (1806). A peine y fut-il entré, qu'il fut attaqué par 1500 Russes et une foule de Monténégrins. Quoique ses troupes fussent bien inférieures en nombre à celles de l'ennemi, il leur résista long-temps avec vigueur, et fut enfin secouru par le général Molitor. Bonaparte, qui connaissait toute l'importance de ce poste, ordonna à Lauriston d'y rester pendant la campagne de Prusse. Il concourut à l'attaque de Castel-Nuovo, et, dans cette expédition difficile, il se plaça au rang des plus habiles généraux de l'armée française. Peu de temps après il fut nommé au gouvernement de Venise. En 1808 il accompagna Napoléon à la grande conférence d'Erfurth et dans les états de la confédération du Rhin; il le suivit en Espagne, et contribua à la prise de Madrid. En 1809 il fit partie de l'armée d'Italie, qu'il suivit en Hongrie, et il se signala encore dans plusieurs affaires, à celle de Landshutt, à la bataille d'Essling, à la bataille de Raab et au siège de cette ville dont il s'empara. Bonaparte le rappela pour lui confier le commandement de l'artillerie de la garde, à la tête de laquelle il combattit à Wagram. Lauriston fut nommé la même année comte de l'empire. Après cette campagne, il fut chargé d'une mission en Autriche, et six mois après il suivit l'archiduchesse Marie-Louise, qui venait s'unir à Napoléon. Lauriston fut nommé ambassadeur en Russie, en février 1811, en remplacement de Caulaincourt; il quitta ce poste l'année suivante et rejoignit la grande armée à Smolensk. Après le désastre de Moscou, il conclut un armistice avec le général Koutousov, commanda l'arrière-garde pendant la retraite, et alla organiser à Magdebourg le 5<sup>e</sup> corps d'armée. Durant la campagne de 1813, il s'empara de Leipsick, battit les Russes et les Prussiens réunis à Wessig, commanda la gauche de l'armée à la bataille de Bautzen, et s'empara de Breslaw. Chargé ensuite du commandement provisoire des 5<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> corps

d'armée, il battit le général Blucher sur les hauteurs de Goldberg, et se distingua à Dresde et à Leipsick. Dans cette dernière affaire qui mit Leipsick au pouvoir des ennemis (19 octobre 1813), il se retirait par le pont de Lindenau; le trouvant rompu, il s'élança à cheval dans la rivière; mais il fut fait prisonnier sur l'autre bord. Conduit à Berlin, il ne rentra en France qu'après la restauration. Louis XVIII l'accueillit avec distinction, le décora de la croix de St-Louis et du grand cordon de la légion d'honneur, et après la mort du général comte de Nansouty, il le nomma capitaine-lieutenant des mousquetaires-gris (26 février 1815). Au 20 mars, Lauriston accompagna le roi jusqu'à Béthune, et se retira ensuite dans sa terre de Richemont où il ne fut point inquiété. Louis XVIII, à son retour, l'éleva à la dignité de pair de France, et le chargea du commandement de la première division de la garde royale. Le 3 mai 1816, Lauriston fut créé commandant de l'ordre du Saint-Esprit. En 1820, il devint ministre de la maison du roi, quitta ce portefeuille en 1825 pour recevoir le bâton de maréchal, et fit partie de l'armée d'Espagne. Ce général est mort d'une attaque d'apoplexie, le 11 juin 1828. Il avait été nommé, en 1827, grand-croix de la légion-d'honneur.

**LAURO (VINCENT)**, né à Tropea en Calabre, cultiva de bonne heure la médecine, et joignit à cette science une grande capacité pour les affaires. Pie V, qui connaissait tout le mérite de ce savant, lui conféra l'évêché de Mondovi en Piémont. Sous le pontificat de Grégoire XIII, Lauro fut envoyé nonce en Pologne. Il remplit cette nonciature, successivement auprès de Sigismond Auguste, de Henri de Valois, duc d'Anjou, et d'Etienne Batori. A sa persuasion, Jean III, roi de Suède, reçut à sa cour le jésuite Antoine Possevin, qui ramena Sigismond, fils de ce prince, à la religion catholique. Grégoire XIII, en reconnaissance des services de Lauro, le décora de la pourpre romaine en 1585. Dans cinq conclaves consécutifs, Lauro eut un grand nombre de voix pour être placé sur la chaire de saint Pierre. Il mourut à l'âge de 70 ans, en 1592, avec la gloire de n'avoir dû son élévation qu'à son mérite.

**LAURO (JEAN-BAPTISTE)**, né à Pérouse en 1581, devint canérier d'Urbain VIII, chanoine de Sainte-Marie, secrétaire du consistoire, etc. On a de lui :

| *Poemata*, 1625, in-12; | *Epistolæ*, 1624, in-8°; | un *Eloge abrégé des savans qui vivaient à Rome de son temps*, Rome, 1625, in-8°. Il mourut en 1629, âgé de 48 ans.

\* LAUTH ( THOMAS ), professeur d'anatomie et de physiologie à la faculté de Strasbourg, membre de la légion-d'honneur et de plusieurs sociétés savantes, né dans cette ville le 19 août 1758, était fils de Jean-Georges Lauth, médecin et accoucheur distingué. Thomas Lauth était déjà avant la révolution professeur d'anatomie, de physiologie et de chirurgie à l'ancienne université de Strasbourg. A de vastes connaissances il réunissait une profonde érudition, et joignait au plus grand zèle pour les sciences et l'enseignement une humanité qui lui mérita d'être sincèrement regretté. Il est mort à la suite d'un voyage qu'il venait de faire en Allemagne à Bergzabern, le 16 septembre 1826. Ses ouvrages principaux sont relatifs à la médecine: | *Des élémens de myologie et de syndesmologie*, 1798, 2 vol. in-8°; | plusieurs dissertations sur le scorbut, les amputations à lambeaux, sur l'urine, etc.; | un premier volume de l'*Histoire de l'anatomie*, qui va jusqu'à Harvey et que son fils Ern.-Alex. Lauth se propose de continuer, 1815, 1 vol. in-8°; | la *Vie de Jean Hermann*, Strasbourg, 1802, in-8°; | *Nosologia chirurgica*, Strasbourg, 1788, in-8°; | de l'*Esprit de l'instruction publique*, 1816, in-8°, dont l'auteur fit hommage à la chambre des députés en 1816, in-8°; | plusieurs *Dissertations* en latin et quelques autres ouvrages; | *Scriptorum latinorum de aneurismatibus collectio*, 1785, in-4°; | *Über den Einfluss des mondes auf die fieber*, von Bastour. A. D. E. mit einer Vorrede von Th. Lauth, 1786; | *Vom ausziehen fremder Körper aus Schusswunden von Percy*, A. D. Fr. *Übersetzung mit Anmerkungen herausgegeben von Th. Lauth*, 1789; | *Vom Witterungs Zustand, dem scharlach friefelund dem bosen Hals*, M. V., 1800.

LAUTREC. Voyez FOIX ( OUDET de ).

LAUZUN ( ANTONIN-NOMPAR de CAUMONT, duc de ), né vers 1652, sut s'attirer les bonnes grâces de Louis XIV. On peut voir, sur le caractère de ce favori et l'histoire de sa vie, des particularités remarquables dans les *Mémoires* du duc de Saint-Simon : le résultat ne donne pas de lui une idée favorable. Mais il se corrigea beaucoup dans les dernières années de sa vie, finit par une mort très édifiante au couvent des Petits-Augustins à Paris, en

1725, âgé de 91 ans. Il ne laissa point de postérité de son mariage avec la fille du maréchal de Lorges, qu'il avait épousée après la mort de mademoiselle de Montpensier. La charge de grand-maitre de l'artillerie étant devenue vacante, en 1669, par la démission du duc de Mazarin, le roi la promit à Lauzun; mais Louvois sut persuader au monarque de ne pas la lui accorder. Lauzun eut l'audace de sommer Louis XIV de tenir sa promesse : il osa même briser son épée en sa présence, en disant « qu'il ne servirait jamais un prince » qui manquait à sa parole. » Le roi, justement irrité, leva sa canne; mais il la jeta par la fenêtre, en s'écriant: « Ja'urais trop de regret, si j'osais frapper un gentil- » homme. » Lauzun fut mis à la Bastille et ce ne fut qu'après plusieurs mois de négociations qu'il consentit à accepter, en échange de la charge qu'il convoitait, le grade de capitaine des gardes. Il rentra tellement en faveur, qu'en 1670, le roi autorisa son mariage avec mademoiselle de Montpensier, petite-fille de Henri IV. Lauzun prétendit donner à cette union un grand éclat; mais pendant les délais nécessaires aux préparatifs qu'il fit à ce sujet, madame de Montespan (qui aimait Lauzun), et les princes du sang, obtinrent du roi qu'il révoquât son consentement. Anquetil cependant assure que le mariage eut lieu secrètement, et qu'après la mort de Mademoiselle, Lauzun en porta le deuil. Quoi qu'il en soit, Louis XIV nomma son favori maréchal de France. Depuis cette époque, madame de Montespan étant devenue l'objet des injures de Lauzun, s'unit à Louvois, et tous les deux parvinrent à le faire disgracier. Il fut arrêté le 25 novembre 1671, et enfermé pendant plusieurs années dans un cachot du château de Pignerol : il y trouva le surintendant Fouquet, qui y était depuis 1665. Lauzun tenta inutilement deux fois de s'évader; enfin, on lui permit de passer en Angleterre. Lors de la révolution contre Jacques II, ce monarque confia à Lauzun la reine et le prince de Galles pour les amener en France, où Louis XIV, par une lettre écrite de sa main, lui permit de rentrer. Il fut admis à la cour, mais il ne jouit plus de la bienveillance du monarque. Jacques II le décora de l'ordre de la *Jarretière*, et obtint pour lui le titre de duc en 1692. Mademoiselle de Montpensier lui avait fait don de plusieurs fiefs, et entre autres du duché de Saint-Fargeau et de la baronnie de Thiers.



**LAV** (GILLES de), seigneur de Retz, maréchal de France, d'une maison illustre de Bretagne, féconde en hommes illustres, se signala par son courage sous Charles VI et sous Charles VII. Il contribua beaucoup à chasser les Anglais de la France. Les services qu'il rendit à sa patrie l'auraient immortalisés, s'il ne les avait pas ternis par des meurtres, des impiétés et des débauches effrénées. Ayant ajouté à ses autres crimes celui de félonie et de trahison envers le duc de Bretagne, il fut condamné à être brûlé vif dans la prairie de Nantes en 1440. Le duc, témoin de cette exécution, permit qu'on l'étranglât auparavant, et qu'on ensevelit son corps. Le duc de Laval était d'une prodigalité extrême. Il consuma en folles dépenses deux cent mille écus d'or comptant, dont il hérita à 20 ans, et plus de 50,000 liv. de rente, qui en valaient dans ce temps-là 500,000 de celui-ci. Quelque part qu'il allât, il avait à sa suite un sérail, des comédiens, une musique, des instrumens, des devins, des magiciens, une compagnie de cuisiniers, des ineutes de chiens de toute espèce, et plus de 200 chevaux de main. Mézeray dit qu'il entretenait des sorciers et des enchanteurs pour trouver des trésors; et corrompait de jeunes garçons et de jeunes filles qu'il tuait après, pour en avoir le sang, afin de faire ses charmes. De telles abominations seraient incroyables si on ne connaissait par d'autres exemples de quel excès de corruption et de scélératesse le cœur humain est capable. N'avons-nous pas vu dans le 18<sup>e</sup> siècle une dame hongroise immoler plus de six cents filles à la chimérique idée de s'embellir par leur sang, et se nourrir enfin de leur chair? On peut voir cette histoire incontestable dans l'élégant ouvrage du père Turoczy, *Hungaria cum suis regionibus*, p. 189. Voyez TUROCZI (LADISLAS).

**LAV** (ANDRÉ de), seigneur de Lohéac et de Retz, deuxième fils de Jean de Montfort, seigneur de Kergorlay, et d'Anne de Laval, dont il prit le nom et les armes, rendit des services signalés au roi Charles VII, qui le fit amiral, puis maréchal de France. Il fut suspendu de sa charge au commencement du règne de Louis XI; mais ce prince le rétablit peu de temps après, et lui donna le collier de l'ordre de Saint-Michel en 1469. Il mourut en 1486, à 75 ans, sans laisser de postérité, et plus riche en réputation qu'en biens. Envoyé en 1455 contre Jean V,

comte d'Armagnac, qui était excommunié pour avoir épousé publiquement sa propre sœur, il l'avait poussé si vivement, qu'en une seule campagne il l'eut dépouillé de ses états.

**LAV** (URBAIN de), marquis de Sablé et de Bois-Dauphin, maréchal de France et gouverneur d'Anjou, se signala en divers sièges et combats. Il suivit le parti de la ligue, fut blessé et fait prisonnier à la bataille d'Ivry en 1590. Il fit ensuite son accommodement avec Henri IV. Son crédit augmenta sous le règne suivant. Lorsque le prince de Condé et beaucoup d'autres mécontents se furent unis, pour empêcher le mariage de Louis XIII avec l'infante d'Espagne, la reine Marie de Médicis, et le marquis d'Ancre son confident, firent commander à Laval l'armée qu'ils mirent sur pied pour combattre celle des mutins: mais il ne répondit pas à l'opinion qu'on avait de ses talens. A la fin de ses jours, il se retira dans une terre, où il mourut tranquillement en 1629.

**LAV** (ANTOINE de), sieur du Belair, maître des eaux et forêts du Bourbonnais, puis capitaine des châteaux de Beaumanoir-les-Moulins, était savant dans les langues, l'histoire et la théologie. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages. Le plus considérable est : *Desseins de professions nobles et publiques*, contenant entre autres l'*Histoire de la maison de Bourbon*, Paris, 1605, in-4°. On peut consulter sur ces ouvrages la bibliothèque de Bourgogne. Il mourut en 1651, à 80 ans.

**LAV**-MONTMORENCY (FRANÇOIS de), premier évêque de Québec, était fils de Hugues de Laval, seigneur de Montigni. Il fut d'abord archidiacre d'Evreux, et ensuite nommé au siège nouvellement érigé à Québec, qu'il alla remplir en 1675. Il fonda un séminaire, s'y fit estimer de tout le monde par sa vertu et par son éminente piété, et y mourut en 1708, à 80 ans, après s'être démis de son évêché. L'abbé de la Tour, doyen du chapitre de Montauban, a écrit sa *Vie*, in-12.

**LAV**ARDIN. Voyez BEAUMANOIR, MASCARON et HILDEBERT.

**LAV**ATER (LOUIS), controversiste protestant, né à Kybourg, dans le canton de Zurich, en 1527, mort chanoine et pasteur de cette dernière ville, en 1586, a laissé une *Histoire sacramentaire*, des *Commentaires* et des *Homélies*. Ces divers ouvrages sont lus par les gens de son parti. Mais son curieux traité *De spectris le-*

*muribus, et magnis atque insolitis fragoribus et præsigitionibus quæ obitum hominum, clades, mutationesque imperiorum præcedunt*, Zurich, 1570, in-12. Genève, 1580, in-8°, et Leyde, 1687, in-12, est recherché de tout le monde. Il a été traduit en français en 1571, in-8°.

\* LAVATER (JEAN-GASPARD), célèbre physiognomiste et ecclésiastique protestant, naquit à Zurich le 15 novembre 1741; tout en étudiant la théologie, son imagination ardente, encore enflammée par la lecture du poème de Klopstock, et des ouvrages philosophiques de Jean-Jacques Rousseau, se portait sur d'autres objets : son premier ouvrage qu'il publia avant d'avoir terminé ses cours, fut un libelle virulent contre un bailli qui s'était rendu coupable de quelques abus de pouvoir. Afin d'apaiser l'effervescence de son imagination, ses parens crurent devoir le faire voyager en Allemagne. Lavater se rendit à Berlin en 1763 avec Hess et Fuessli, depuis peintre célèbre, et se lia avec le vertueux Spalding auquel il avait été recommandé, et chez lequel il demeura long-temps. De retour dans sa patrie, il fut nommé diacre en 1769, et quelques années après pasteur de l'église protestante de Saint-Pierre à Zurich. Il se livra avec succès à la prédication; et prit part à des discussions théologiques qu'il soutint d'abord avec modération, mais qu'il poussa dans la suite jusqu'à l'intolérance. Quoiqu'il fût au reste d'une grande douceur de caractère, il fit exiler quelques-uns de ses compatriotes, entre autres M. Meister, le plus spirituel de ses panégyristes, qui se vengea plus tard en comblant d'éloges l'ennemi dont il ne regardait point la faute comme celle du cœur. En 1798, lorsqu'eut lieu l'invasion des Français en Suisse, il crut que cette époque allait voir réformer un grand nombre d'abus, et que notre Directoire n'était ni dans cette circonstance que par des sentimens généreux : mais une triste expérience lui ayant appris que le bien-être de la nation helvétique était loin d'être le mobile qui faisait agir le gouvernement français, il ne craignit pas d'écrire au représentant Rewbell, une lettre pleine de patriotisme et de dignité, dans laquelle il protesta avec force contre les mesures vexatoires dont les prétendus amis de la liberté accablaient la patrie de Guillaume-Tell. L'année suivante, lors de la reprise de Zurich par les Français, il eut une légère dispute avec un soldat

logé chez lui, qui lui tira dans le bas ventre un coup de fusil, et lui fit une blessure dont il mourut après 45 mois de douleurs aiguës (en 1801), sans avoir voulu que l'auteur de cet assassinat fût recherché (1). Lavater a composé plusieurs ouvrages écrits. Deux ouvrages en plusieurs volumes intitulés, l'un *Ponce-Pilate* et l'autre *Bibliothèque manuelle*, renferment le développement de ses opinions particulières en théologie et en morale, dont plusieurs ont paru fort minutieuses, d'autres fort paradoxales, et sur lesquelles les adversaires de l'auteur n'ont cessé de l'attaquer avec l'arme du ridicule. Ses compositions en prose réunissent, dit un biographe, l'ascétisme de M<sup>me</sup> Guyon, l'esprit paradoxal de J. J. Rousseau, le style doux de Fénelon et l'illuminisme de Boehm. Lavater a aussi composé des vers d'une philosophie douce et consolante, mais négligés pour le mécanisme et diffus pour le style : la nouvelle *Messiede*, *Joseph d'Arimathie*, *le Cœur humain*, esquisses où l'on trouve de nombreuses beautés, mais qui sont imparfaites; et une foule de drames religieux et de poésies détachées qui offrent une facilité rare, mais dont la facture est peu soignée. Ses *Vues sur l'éternité*, ou *Considérations sur l'état de la vie future* (1768), offrent le plan et pour ainsi dire le commentaire d'un poème qu'il avait projeté. L'auteur y a déposé le germe de conceptions très élevées et très poétiques. On distingue encore ses *Chansons helvétiques* (1767), hymnes populaires qui sont répétées maintenant par les paysans et par les pâtres de Morat, de Lucerne et de l'Oberland. Mais l'ouvrage qui a fait sa réputation en Europe est le suivant : *Essais physiognomoniques*, Leipsick, 1772, 2 vol. in-8°; ouvrage reproduit et augmenté sous le titre de : *Fragmens physiognomoniques pour propager les connaissances des hommes et la bienveillance envers leurs semblables*, ib., 4 vol., in-4°, de 1775 à 1788. Il en parut un *Abrégé*, publié par Michel Amubrusler, Zurich, 1783 et 1784, 2 vol. in-8°. Lavater ne se borna pas à son ouvrage en allemand; il en fit publier une édition en français, d'après un nouveau manuscrit, avec des dessins

(1) On lit dans la *Biographie des Contemporains* que cet assassinat fut un acte de vengeance particulière d'un compatriote de Lavater, et elle regardé comme une calomnie, l'imputation qu'on en a faite à un soldat français.

plus soignés et plus nombreux, imprimés sous ce titre : *De la physiognomie, ou l'Art de connaître les hommes et de les faire aimer*, la Haye, 1785, 5 vol. in-4°. Les éditions les plus estimées sont celles publiées par Prudhomme, à Paris, 1806, 10 vol. in-4°, et 1807, 10 vol. in-8°, avec ce titre : *L'art de connaître les hommes par la physionomie*, par Gaspard Lavater, précédé d'une notice historique sur l'auteur, et avec les opinions de La Chambre, de Porta, de Cooper, de Gall, sur la physionomie, etc. M. Moreau y a ajouté une histoire anatomique de la face, et plusieurs articles nouveaux sur les caractères des passions, des maladies, etc.; le tout orné de 600 gravures. Lavater s'était proposé de créer une science aussi difficile qu'extraordinaire, qui avait attiré son attention dès sa jeunesse, mais dont il avait été distrait par d'autres études. Cette science consiste à connaître par les traits du visage et la physionomie, non-seulement les inclinations et le caractère d'une personne; mais encore à deviner son heureux ou funeste avenir. Zopire, Hippocrate et Aristote, parmi les Grecs, et parmi les modernes, Porta, Buffon, Lebrun, La Chambre, avaient déjà fait sur la physiognomie des recherches et des observations. Mais c'est Lavater qui le premier a cherché à y fixer des règles et des principes. Il commença par observer la physionomie des animaux en la rapportant à l'instinct particulier qui distingue chacune de leurs espèces. Il tourna ensuite ses observations sur les images sculptées des grands hommes et des grands criminels. Il crut voir le talent et la malignité peints sur la physionomie de Voltaire, qui tenait à la fois de l'aigle et du singe; dans celles de Néron et de Caligula, il remarqua l'ensemble monstrueux des vices les plus crapuleux et de la cruauté la plus raffinée; l'image de Cornéille lui représentait le génie créateur, et celle de Bossuet, l'homme grand et vertueux. Ces premières observations faites, il s'appliqua à connaître les différens caractères des hommes et des femmes, qu'il tâchait de comparer à leur physionomie respective; et après un grand nombre d'examen et de recherches, après une étude constante de plusieurs années, il se persuada qu'il pouvait lire dans les traits extérieurs les secrets les plus cachés, et en déduire des résultats non équivoques. Il publia pour la première fois ses idées dans une espèce

de prospectus ou dissertation qu'il présenta à la société de Zurich. Ses autres ouvrages sur la même matière, ayant répandu son nom par toute l'Europe, on venait de toutes parts pour consulter ce nouvel oracle. Parmi plusieurs anecdotes qu'on raconte à ce sujet, nous soumettrons les suivantes à la sage critique du lecteur. — Un seigneur allemand, aimable et bel homme, se présenta dans la société de Lavater; lorsqu'il sortit de la salle, quelques dames s'écrièrent : *Voilà une physionomie heureuse! Vous n'y avez rien à redire, M. Lavater?* « J'en suis fâché pour lui, répondit-il, mais je remarque quelques lignes qui annoncent un caractère emporté, et je crains qu'il ne finisse malheureusement. » Trois mois après, dit-on, sur une réponse malhonnête que lui fit un postillon, le seigneur allemand lui brûla la cervelle : on l'arrêta, et il fut pendu. — Le fameux Mirabeau se présenta chez Lavater d'un air cavalier et de persifflage (il venait de Paris), et débuta par ces mots : « Monsieur le sorcier, j'ai fait le voyage tout exprès pour savoir ce que vous pensez de ma physionomie. Regardez-moi, je suis le comte de Mirabeau; si vous ne devinez pas juste, je dirai que vous êtes un charlatan. — Votre conduite, monsieur, est très inconsidérée, je ne suis pas un nécromancien. » Mirabeau insiste, et alors Lavater lui dit : « Votre physionomie annonce que vous êtes né avec tous les vices, et que vous n'avez rien fait pour les réprimer. » « Ma foi, vous avez deviné, » répondit Mirabeau, et il se retira un peu déconcerté (1). Ce jugement n'était pas difficile, pour peu que l'on connût le nom du personnage. L'anecdote suivante est encore plus extraordinaire. Une dame de Paris vint consulter Lavater sur le sort d'une fille chérie : le physiognomiste la regarde et refuse de s'expliquer. Cédant aux instances de la mère, il lui promet une lettre, la lui donne, à condition qu'elle ne la décachètera qu'au bout de six mois. Au bout de cinq, cette dame voit mourir sa fille, ouvre alors la lettre du devin, qui était conçue en ces termes. « Mada- me, lorsque vous ouvrirez cette lettre, je pleurerai avec vous la perte que vous avez faite. La physionomie de votre

(1) La Biographie que nous avons citée dans la note précédente dit que Lavater devina Mirabeau sur une simple silhouette.

» fille est une des plus parfaites que j'aie  
 » encore vues ; mais j'ai remarqué des  
 » traits qui annoncent qu'elle mourra  
 » dans les six mois qui s'écouleront de-  
 » puis l'instant que j'ai eu le plaisir de  
 » vous recevoir. » Nous ne nous arrête-  
 rous pas à démontrer l'in vraisemblance  
 des faits contenus dans ce récit, et nous  
 nous bornerons à faire observer que le  
 système nouveau que professait Lavater,  
 et ses prétendus pronostics sur l'avenir,  
 étaient peu dignes d'un homme éclairé,  
 et encore moins convenables à un chré-  
 tien et à un ecclésiastique. Il ne pouvait  
 ignorer qu'il n'y a rien de plus blâmable  
 et de plus présomptueux pour la créa-  
 ture, que de vouloir prédire le sort de ses  
 semblables, qui dépend immédiatement  
 de la volonté de Dieu ; et que cette raison  
 que l'homme en a reçue en partage, doit  
 exclure toute idée de fatalisme, que d'ail-  
 leurs des signes extérieurs pourraient mal  
 annoncer. Le système de Lavater a proba-  
 blement fait naître celui du docteur  
 Gall : ce dernier borne ses recherches au  
 crâne ; Lavater les étend à toutes les  
 parties du corps, et surtout aux différens  
 traits de la physionomie. L'un et l'autre  
 système pourraient avoir le même fond  
 de vérité que ces jeux de cartes où les  
 gens crédules vont lire leur destinée. La-  
 vater était, comme nous l'avons dit, d'un  
 caractère doux et bienveillant : son com-  
 merce était facile et instructif ; il ne disait  
 rien, et ne faisait rien qui ne décelât le  
 désir le plus vrai d'être agréable et utile  
 à tout le monde. Mais ses démarches po-  
 litiques lui attirèrent l'animadversion  
 d'une partie du gouvernement helvétique :  
 il fut déporté à Bâle, d'où il put  
 bientôt, grâce aux réclamations du parti  
 modéré, revenir à Zurich. Lavater a écrit  
 lui-même l'histoire de sa déportation,  
 2 vol. 1800. On lui a reproché durement  
 son penchant à croire l'extraordinaire,  
 qui le rendit l'enthousiaste et la dupe des  
 charlatans de son temps.

\* LAVAU (PIERRE-FRANÇOIS), né à  
 Neuilly, en 1754, et mort à Versailles en  
 1823, fut un des professeurs les plus dis-  
 tingués des écoles centrales de Seine-et-  
 Oise. Il était surtout versé dans le grec,  
 et il a traduit avec succès le *Songe de*  
*Lucien, la fable des Alcyons*, et le *Misan-*  
*thrope*, du même auteur, 1801, in-8°. On  
 lui doit encore une traduction en vers des  
*OEuvres lyriques d'Horace*, 1810, in-12,  
 où l'on trouve plus de fidélité que d'élé-  
 gance ; et un volume de divers morceaux

littéraires, etc. Lavau, ami de Leuliette,  
 connaissait, comme ce savant écrivain,  
 tout ce que la littérature ancienne offre  
 de remarquable. Quoique déjà âgé, lors-  
 qu'il fut attaché comme professeur à l'in-  
 stitution qui s'était formée à l'Hermitage-  
 Saint-Antoine, il traduisit cependant avec  
 une énergie d'expression rare les *Catili-*  
*naires de Cicéron*. Lavau était membre  
 de plusieurs académies. Il a laissé de  
 nombreux manuscrits, entre autres une  
 traduction de la *Cyropédie* de Xénophon.

LAVAU. Voyez FLONCEL.

LAVAU (GUILLAUME de), avocat au  
 parlement de Paris, mort en 1750 à Saint-  
 Ceré, dans le Quercy, sa patrie, âgé de  
 76 ans, fut l'oracle de son pays par ses  
 connaissances. Il joignait à un cœur bon  
 et généreux, une mémoire prodigieuse  
 et une vaste littérature. On a de lui :  
 | *Histoire secrète de Néron, ou le Festin*  
*de Trimalcion*, traduit de Pétrone, avec  
 des remarques historiques, in-12, 1726 ;  
 | *Conférence de la Fable avec l'Histoire*  
*sainte*, 1750, 2 vol. in-12. L'auteur prouve  
 que les grandes fables, le culte et les mys-  
 tères du paganisme, ne sont que des  
 altérations des usages, histoires et tra-  
 ditions des anciens Hébreux. Il y a beau-  
 coup d'érudition dans ce livre ; mais les  
 conjectures n'y sont pas toutes également  
 heureuses. Huet avait eu la même idée  
 avant l'auteur ; il n'est pas difficile de s'a-  
 percevoir que Lavau a profité de sa *Dé-*  
*monstration évangélique*. L'abbé Guérin  
 du Rocher a répandu beaucoup de lu-  
 mière sur cet objet dans sa savante *His-*  
*toire des temps fabuleux*, vainement  
 attaquée par messieurs Laharpe, de Gui-  
 gnes et du Voisin, et défendue avec feu  
 par M. l'abbé Chapelle. On doit voir aussi  
*Hérodote, historien du peuple hébreu,*  
*sans le savoir*, par l'abbé Bonnaud, Liège,  
 1790, in-12. Il est certain que les Grecs  
 ont pu facilement avoir communication  
 des Livres saints, soit par les Juifs qu'ils  
 faisaient esclaves, comme on le voit dans  
 le prophète Joël, soit par les Phéniciens,  
 qui ont fait transpirer dans la Grèce,  
 comme dans les autres parties de l'Eu-  
 rope et de l'Afrique, tant de connais-  
 sances utiles. « Les philosophes de ce  
 » siècle, dit un critique, ont une aver-  
 » sion décidée de cette espèce de combi-  
 » naisons. Ils ne peuvent souffrir que  
 » l'écriture ait servi de fonds aux écrits  
 » historiques et mythologiques des an-  
 » ciens. Un Gebelin, un Bailly, ont mieux  
 » aimé faire des romans puérils de chro-

» nologie, de géographie, de physique et  
» d'histoire, que d'adhérer à une obser-  
» vation simple et préremptoire. » *Voyez*  
OPHIONÉE.

**LAVEAUX** (JEAN - CHARLES THIÉ-  
BAULT de), homme de lettres, né à Troyes  
le 17 novembre 1749, commença ses études  
dans sa ville natale et les termina à Paris.  
Au sortir de ses humanités, il accepta  
une place de professeur de langue fran-  
çaise à Bâle. S'étant rendu ensuite à  
Stuttgart, il y fut nommé professeur de  
littérature française et membre de l'uni-  
versité *Caroline*. Enfin sur l'invitation  
de Frédéric, il alla occuper une chaire à  
l'université de Berlin, où il fut accueilli  
par tous les savans de cette ville, et par  
les littérateurs qui fréquentaient la cour  
du roi philosophe. A l'époque où éclata  
la révolution française, Laveaux qui en  
adopta sur-le-champ les principes, ne  
voulut pas rester étranger aux événe-  
mens qui se préparaient et dont il pou-  
vait espérer quelques changemens avan-  
tageux pour sa fortune. Il rentra donc en  
France, et vint à Strasbourg où il se char-  
gea de la rédaction du journal que le li-  
braire Treuttel venait d'y créer, sous le  
titre de *Courrier de Strasbourg*. Ses opi-  
nions politiques indisposèrent plusieurs  
personnes contre lui, entr'autres le maire  
Diétrich qui le fit arrêter; mais Laveaux  
fut remis en liberté peu de temps après,  
et se rendit à Paris avant la fameuse  
journée du 10 août 1792. Il occupa divers  
emplois, fut membre du tribunal insti-  
tué le 17 août, pour juger ceux qui avaient  
été pris en défendant le roi, et se condui-  
sit avec modération dans cette circon-  
stance. Le 14 août de l'année suivante, il  
accusa le maire de Strasbourg de l'arres-  
tation arbitraire dont il avait été l'objet.  
Quelque temps après il devint rédacteur  
en chef du *Journal de la Montagne*; mais  
ses articles sur les généraux et les  
députés en mission lui attirèrent quel-  
ques désagrémens : ceux-ci ennuyés  
d'être dénoncés à chaque instant, par-  
vinrent à le faire arrêter. Relâché par  
suite de la recommandation de la société  
des Jacobins, il fut dénoncé par Hébert  
et arrêté de nouveau. La même société  
obtint encore sa mise en liberté. Fatigué  
de tant de désappointemens, il renonça  
au rôle de journaliste, retourna à ses tra-  
vaux littéraires, professa les langues an-  
ciennes, et devint ensuite chef du bureau  
militaire du département de la Seine.  
Après l'établissement du gouvernement

consulaire, il sortit des bureaux de la pré-  
fecture pour remplir les doubles fonctions  
de chef de division des prisons et hospices  
du département de la Seine, et il les con-  
serva jusqu'à la seconde restauration. La-  
veaux est mort à Paris le 15 mars 1827.  
Parmi les ouvrages qu'a laissés ce labo-  
rieux écrivain, nous citerons : | *OEuvres*  
*du chevalier Charles Hedlinger ou Recueil*  
*des médailles de ce célèbre artiste*,  
2 parties, l'une de planches, l'autre d'ex-  
plications (celle-ci rédigée par Laveaux),  
Bâle, 1776 et 1778, 2 vol. in-fol. ; | *Entre-  
tiens avec les enfans sur quelques histo-  
ires de la Bible*, traduits de l'allemand,  
1782, in-8° ; | *Leçons de langue française*  
*données à quelques académiciens et*  
*autres auteurs français de Berlin*, Franc-  
fort, 1782, in-12 ; | *Défense de l'abbé*  
*Raynal et de Borelli contre les attaques*  
*clandestines de quelques chenilles litté-  
raires*, 1783, in-8° ; | *les Nuits champêtres*,  
1783 et 1784, in-8° ; | *le Maître de langue*  
*ou Remarques instructives sur quelques*  
*ouvrages français écrits en Allemagne*,  
1783, in-8° ; | *Cours théorique et pratique*  
*de langue et de littérature française*,  
*ouvrage entrepris par ordre du roi de*  
*Prusse*, Berlin, 1784, in-8° ; | de l'*Art de*  
*penser*, 1784, in-8° ; | *Dictionnaire fran-  
çais - allemand et allemand - français*,  
1784-85, 2 vol. in-8° ; 4<sup>e</sup> édit., 1789,  
entrepris également à la demande du roi de  
Prusse ; | *Musarion ou la Philosophie des*  
*grâces*, poème en 3 chants, traduit de  
l'allemand de Wieland, Kell, 1784, in-8° ;  
| *Histoire des Allemands*, traduite de  
Schmidt, 1784, 9 vol. in-8° ; | *Eusèbe ou*  
*les Beaux profits de la vertu dans le siècle*  
*où nous vivons*, Amsterdam, 1785, in-8° ;  
| *Essais sur le peuple*, trad. de l'allemand,  
de Gossler, 1786, in-8° ; | *Réponse à M. le*  
*président Renber au sujet d'un nouvel or-  
dre judiciaire établi en Prusse*, 1786, in-8° ;  
| *les Vrais principes de la langue fran-  
çaise*, 1787, in-8° ; | *Tactique pure pour*  
*l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie*,  
trad. de l'allemand, de Muller, 1787 ; | *Tableau*  
*des guerres de Frédéric le Grand*,  
traduit de l'allemand, de Louis Muller,  
Strasbourg et Paris, 1788, in-4° ; des  
exemplaires portent la date de Berlin ;  
| *Vie de Frédéric II, roi de Prusse*, Stras-  
bourg, 1788, 4 vol. in-8°. On y joint or-  
dinairement l'ouvrage suivant : | *Lettres*  
*sur Frédéric II, roi de Prusse*, Stras-  
bourg, 1789, 3 vol. in-8° et in-12 ; | *Fré-  
déric II, Voltaire, J.-J. Rousseau, d'A-  
lembert et l'académie de Berlin vengés*

du secrétaire perpétuel de cette académie (Formey), Paris, 1789, petit-in-8°; | *Grammaire de Wailly pour les Allemands*, 1790, in-8°; | *Histoire des premiers peuples libres qui ont habité la France*, 1798, 3 vol. in-8°; | *Histoire des origines, des progrès et de la décadence des sciences dans la Grèce*, traduite de l'allemand, de Meiners, 1798, 3 vol. in-8°; | *Histoire de Pierre III, empereur de Russie, suivie de l'histoire secrète des amours et des principaux amans de Catherine II*, Paris, 1799, 3 vol. in-8°; | *Dictionnaire de l'académie française, nouv. édit. augmentée de plus de 20,000 articles, où l'on trouve les mots et les locutions adoptés depuis la dernière édition de 1762; l'explication des termes et des expressions synonymes; les termes des sciences, des arts et des métiers, et particulièrement ceux de la nouvelle nomenclature chimique*, Paris, 1802, 2 vol. in-4°. MM. Bossange et Masson, qui étaient propriétaires du Dictionnaire de l'académie, poursuivirent les éditeurs de cette nouvelle édition comme contrefacteurs, et gagnèrent leur procès, particulièrement par rapport au titre qu'on n'aurait pas dû copier. Depuis, Laveaux en a donné une 2<sup>e</sup> édition avec des augmentations considérables, intitulée : *nouveau Dictionnaire de la langue française, où l'on trouve le recueil de tous les mots de la langue usuelle; les étymologies nécessaires; un grand nombre d'acceptions non indiquées jusqu'à présent; l'explication détaillée des synonymes; des remarques sur la prononciation et l'orthographe; les noms des outils et instrumens des arts et métiers avec l'indication de leurs usages divers; les termes des arts et des sciences; la critique de plusieurs mots recueillis ou insérés mal à propos dans quelques dictionnaires modernes, etc.* On a publié, en 1828, une 5<sup>e</sup> édition de ce livre qui a reçu encore d'importantes améliorations; | *Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française*, 1818, in-8°; 2<sup>e</sup> édition considérablement augmentée, 1822, 2 vol. in-8°; | *Dictionnaire de la langue française*, extrait du nouveau Dictionnaire, etc., 1825, 2 vol. in-8°; | *Nouveau Dictionnaire portatif de la langue française*, 1825, in-16; | *Dictionnaire synonymique de la langue française*, 1826, 2 vol. in-8°. Laveaux a publié encore : *OEuvres complètes de Frédéric II, roi de Prusse*, Berlin, 1788, 45 vol.

in-8°, et il a coopéré à la *Monarchie prussienne sous Frédéric le Grand*, par le comte de Mirabeau, Londres, 1788, 4 vol. in-4° ou 8 vol. in-8° et atlas.

\* LAVILLEHEURNOIS (BERTHELOT de), naquit en 1740, se fixa à Paris où il occupa différentes places et devint maître des requêtes. Il ne quitta pas la capitale pendant nos orages politiques. Attaché à la royauté, il ne partagea pas les principes de la révolution; il s'efforça au contraire par tous les moyens d'être utile à la cause légitime. Il imagina, vers 1796, de former en France plusieurs compagnies, à l'instar de celles des *chouans*, et de les faire soulever ensuite, afin de remplacer les Bourbons sur le trône. Il s'était associé Duverne de Presle et l'abbé Brotier; mais, trahi par le colonel Malo, à qui il avait fait part de son projet, il fut traduit devant un conseil de guerre devant lequel il parla avec courage, et fut condamné au mois d'avril à une année de détention; après le 18 fructidor, les membres du Directoire le firent comprendre dans la déportation du 18 fructidor à Gaienne; il y fut conduit avec Pichegru et autres, et y mourut en juillet 1799.

LAVIROTTE (LOUIS-ANNE), médecin, né à Nolay, diocèse d'Autun, mort le 3 mars 1759, dans la 34<sup>e</sup> année de son âge, était bon physicien et observateur habile. Il a traduit de l'anglais: | *Observations sur les crises par le poulx*, de Nihell, in-12; | *Dissertation sur la transpiration*, in-12; |... sur la chaleur, in-12; | *Méthode pour pomper le mauvais air des vaisseaux*, 1740, in-8°; | *Découvertes philosophiques de Newton*, par Maclaurin, 1749, in-4°; | *Nouvelles observations microscopiques de Needham*, 1750, in-8°. Il a donné de son propre fond, des *Observations sur une hydrophobie spontanée, suivie de la rage*, in-12.

\* LAVOISIER (ANTOINE-LAURENT), célèbre chimiste, né à Paris le 16 août 1743, fit ses études au collège Mazarin, et obtint ensuite de son père qui avait acquis dans le commerce une honorable fortune, la permission de se livrer à son goût pour les sciences. Il les étudia toutes, les mathématiques et l'astronomie avec Laccaille, la chimie avec Rouelle, la botanique avec Bernard de Jussieu. Il n'avait pas encore vingt-trois ans lorsqu'il remporta, en 1766, le prix proposé par l'académie des sciences, sur un meilleur mode d'éclairage à donner à la ville de Paris. On assure que ce jeune savant, qui s'é-

tait assujéti à ne se nourrir que de lait, et qui n'avait d'autre société que celle de ses maîtres et de quelques-uns de ses plus laborieux condisciples, s'enferma pendant six mois dans une chambre tendue de noir pour rendre ainsi ses yeux plus sensibles aux divers degrés d'intensité de la lumière des lampes. Lavoisier présenta ensuite à la même académie plusieurs *mémoires* intéressans, un entre autres *sur les couches des montagnes* : ses travaux *sur l'air et sur les fluides élastiques* le firent admettre en 1768 à l'académie, en qualité d'associé à la place de Baron qui venait de mourir : il avait alors à peine 25 ans. Il continua ses recherches ; mais, jugeant que de grands moyens pécuniaires étaient nécessaires à ses expériences, il demanda et obtint en 1769 la place de fermier-général, et épousa en 1774, M<sup>lle</sup> Paulze, dont le père exerçait la même charge. Sa fortune et les revenus de cet emploi furent consacrés au progrès des sciences : il encourageait les jeunes gens et leur donnait les moyens de se perfectionner dans la carrière scientifique qu'ils voulaient parcourir, et réunissait chez lui les savans : dans leurs discussions, auxquelles prenaient part les géomètres et les chimistes, les uns s'habituèrent à l'observation des faits particuliers, les autres à la rectitude du raisonnement. Tout en rendant d'immenses services aux sciences d'observation, il ne négligeait nullement ses fonctions. Nommé en 1776 régisseur des poudres et salpêtres, il en perfectionna la fabrication. Ayant été appelé à la trésorerie nationale en 1791, il publia sur les finances un ouvrage qui éclaira d'un jour effrayant leur état véritable ; il mit aussi dans la comptabilité un ordre exact et sévère, par lequel on pouvait vérifier chaque soir l'état de toutes les caisses. La révolution ne lui permit pas de s'occuper en paix de sa science favorite : ceux qui battaient monnaie avec les échafauds sur les places publiques, savaient qu'il était riche : il possédait en effet des terres considérables dans l'Orléanais, où ses bienfaits ont rendu sa mémoire chère aux habitans. Dénoncé par un misérable qui devait tout à la générosité de M. Paulze son beau-père, et traduit au tribunal révolutionnaire il fut condamné à mort avec 28 collègues. Une des imputations qui lui étaient faites, était celle d'avoir trop fortement humecté le tabac mis en vente par la ferme générale. Il demanda à ses juges

de différer de quinze jours l'exécution de son jugement, pour qu'il pût terminer des expériences utiles pour l'humanité : « Je ne regretterai point alors la vie, s'écria-t-il, et j'en ferai avec joie le sacrifice à ma patrie. » Le farouche président du tribunal (Coffinhal) lui répondit : « La république n'a pas besoin de savans et de chimistes ; le cours de la justice ne peut être interrompu. » Il monta à l'échafaud d'un pas ferme, le 8 mai 1794, et mourut sans montrer aucune faiblesse. On regrette d'autant plus qu'il n'ait pu obtenir un sursis au jugement, qu'un délai de quelques semaines pouvait le conduire à l'époque où les échafauds furent renversés. Lavoisier renversa l'existence du *phlogistique*, prétendu principe de combustion que l'autorité de Becker et de Stahl avait accrédité dans le monde savant : il démontra jusqu'à l'évidence que la calcination des métaux est due à leur combinaison avec l'air, puisque cette partie de l'air ainsi absorbée est respirable. Cavendish avait découvert que la combustion de l'air inflammable donne de l'eau pour produit : suivant cette idée féconde, Lavoisier établit par de belles expériences que l'eau peut se décomposer en air inflammable et en air respirable, et il appliqua bientôt cette donnée à tous les êtres des trois règnes naturels. Après cette importante découverte, Lavoisier qui venait de s'ouvrir une route nouvelle, écrivit un grand nombre de *mémoires* qu'il présenta à l'académie des Sciences. M. Quérard, dans la *France littéraire*, tome 4, en compte soixante-trois, depuis 1768 jusqu'à sa mort, sans parler de ceux qui furent insérés dans les *Annales de chimie*, et de quelques autres que l'on imprima à la suite de la *Traduction de l'ouvrage d'Hermann sur la fusion à l'aide de l'air*, etc. Ses écrits sont : | *Opuscules chimiques et classiques*, Paris, 1773, 2 vol. in-8° ; | *Nouvelles recherches sur l'existence d'un fluide élastique*, 1775, in-8°. C'est l'ouvrage qui a le mieux établi sa réputation. | *Rapport des commissaires chargés de l'examen du magnétisme animal*, 1785 ; | *Instructions sur les nitrières et la fabrication du salpêtre*, 1777, in-8° ; nouvelle édition, 1794 ; | *Méthode pour la nomenclature chimique*, in-8°, très souvent réimprimée ; | *Traité élémentaire de chimie*, 1789, 2 vol. in-8°, et 1800, 5 vol. in-8° ; | *De la reproduction et de la consommation comparées à la population*, in-8°.

] *Traité de la richesse territoriale de la France, 1791, in-8°.* Ce n'est qu'un extrait d'un grand ouvrage, auquel l'auteur travaillait depuis long-temps, et dont les matériaux étaient rassemblés, mais qui est perdu pour nous, ainsi que plusieurs autres fruits du génie de Lavoisier. Son *éloge* a été prononcé par Fourcroy dans une séance publique du *Lycée des arts*; et M. de Lalande a publié une *Notice* sur la vie de ce savant illustre et modeste, qui réunissait toutes les qualités bienfaisantes du cœur à toutes les richesses de l'esprit.

LAW (JEAN), écossais, célèbre par le ruineux système de finances qu'il établit en France, naquit en avril 1671 à Edimbourg, d'un orfèvre-banquier et selon d'autres, en 1668 ou 1681. Ayant séduit à Londres la fille d'un lord, il tua le frère de sa maîtresse, et fut condamné à être pendu. Obligé de fuir de la Grande-Bretagne (1694), il passa en Hollande, et de là en Italie. Il avait, depuis long-temps, rédigé le plan d'une compagnie qui paierait en billets les dettes d'un état, et qui se rembourserait par les profits. Il proposa cet établissement au duc de Savoie, depuis 1<sup>er</sup> roi de Sardaigne (Victor-Amédée), qui répondit qu'il n'était pas assez puissant pour se ruiner. Il vint proposer son plan au contrôleur-général de France (Desmarests) en 1709 ou 1710, et ne réussit pas mieux. Enfin il fut accueilli sous la régence du duc d'Orléans, et obtint en 1716 des lettres-patentes : deux milliards de dettes à éteindre, un prince et un peuple amoureux des nouveautés, voilà les circonstances qui favorisèrent son entreprise financière. Il établit d'abord une banque en son propre nom, l'an 1716; elle devint bientôt un bureau général des recettes du royaume. On y joignit une compagnie du Mississipi, compagnie dont on faisait espérer de grands avantages. Le public, séduit par l'appât du gain, s'empressa d'acheter avec fureur des actions de cette compagnie et de cette banque réunies. Les richesses, auparavant resserrées par la défiance, circulèrent avec profusion; les billets doubleraient, quadruplaient ces richesses. La banque fut déclarée banque du roi en 1718; elle se chargea du commerce du Sénégal, des fermes-générales du royaume, et acquit l'ancien privilège de la compagnie des Indes. Cette banque étant établie sur de si vastes fondemens, ses actions augmentèrent vingt fois au-delà de leur première valeur. En 1719,

elles valaient quatre-vingts fois tout l'argent qui pouvait circuler dans le royaume. Le gouvernement remboursa en papier tous les rentiers de l'état; et ce fut l'époque de la subversion des fortunes les mieux établies. L'on donna alors à Law (en 1720) la place de contrôleur des finances. On le vit en peu de temps d'écossais devenir français par la naturalisation; de protestant, catholique; d'aventurier, seigneur des plus belles terres, et de banquier, ministre d'état. Le désordre était au comble. Le parlement de Paris s'opposa, autant qu'il le put, à ces innovations, et il fut exilé à Pontoise. Enfin, dans la même année, Law, chargé de l'exécution publique, fut obligé de quitter le pays qu'il avait voulu enrichir, et qu'il avait bouleversé. Il se retira d'abord dans une de ses terres en Brie; mais ne s'y trouvant pas en sûreté, il parcourut une partie de l'Allemagne, et descendit en Italie par le Tyrol. Après avoir entrepris quelques autres courses de Hollande en Angleterre, en Danemarck, Law se fixa enfin à Venise, où il mourut l'an 1729, l'esprit plein de projets imaginaires et de calculs immenses. Le jeu avait commencé sa fortune, et cette passion servit à la détruire. Quoique son état ne fût guère au-dessus de l'indigence, il joua jusqu'à sa mort. *Voyez l'Histoire du système des finances* par du Haut-Champ, la Haye, 1754, 6 vol. in-12, et les Mémoires de la régence, 5 vol. in-12, 1749. En parlant du système de Law, un auteur s'exprime en ces termes : « Il se-  
rait difficile de peindre l'espèce de fré-  
nésie qui s'était emparé des esprits, à la  
vue des fortunes aussi rapides qu'énor-  
mes qui se firent alors. Tel qui avait  
commencé avec un billet d'état, à force  
de trocs contre de l'argent, des actions  
et d'autres billets, se trouvait avoir des  
millions en quelques semaines. La rue  
Quincampoix était le rendez-vous de  
tous les actionnaires, et le théâtre de leur  
manie. La foule s'y pressait au point que  
plusieurs personnes y furent étouffées.  
Il n'y avait plus dans Paris ni commerce  
ni société. On ne s'occupait que du prix  
des actions. Les fortunes les plus consi-  
dérables furent renversées, et il s'en  
éleva de prodigieuses. Le désordre trou-  
vait des alimens dans les obstacles  
mêmes qu'on tenta d'y opposer. Tel  
fut, par exemple, l'effet de la défense  
faite aux habitans de Paris, de garder  
chez eux des espèces monétaires. » On



a publié les *Oeuvres de Law*, c'est-à-dire, ses Principes sur le numéraire, le commerce, le crédit et la banque, trad. de l'anglais par de Senovert, Paris, 1790, in-8°. Voyez l'article de M. Thiers sur le système de Law, dans l'*Encyclopédie progressive*, année 1826.

**LAW DE LAURISTON.** Voyez LAURISTON.

**LAW (EDMOND).** V. KING, GUILLAUME.

\* **LAYA (JEAN-LOUIS)**, professeur de littérature à la faculté des lettres de Paris, et membre de l'académie française, naquit à Paris, le 4 décembre 1761, d'une famille originaire d'Espagne, et étudia au collège de Lizieux, où Dumoustier, Collin-d'Harleville, Legouvé, etc. furent ses condisciples. En sortant du collège, il publia avec ce dernier un recueil d'héroïdes intitulé : *Essai de deux amis*. Il était parent de madame Dufresnoy à qui il inspira, dès l'âge de seize ans, le goût des vers, et dont il dirigea long-temps les pas dans la carrière poétique. Laya publia, en 1789, des considérations politiques sous le titre de *Voltaire aux Français sur leur constitution*, et un écrit intitulé : *La Régénération des comédiens en France, ou leurs droits à l'état civil*. Tous les hommes de nos jours qui vivaient à l'époque désastreuse de 1793, se rappellent encore l'immense sensation que produisit *l'Ami des lois*, œuvre courageuse qui fut représentée pour la première fois le 5 janvier 1795, au milieu des débats du procès de l'infortuné monarque. Cette pièce, où l'auteur s'était rendu l'interprète hardi des protestations de tous les honnêtes gens contre le système de la terreur, excita un enthousiasme prodigieux dans les départemens comme à Paris (1). A Marseille, elle fut

représentée deux fois en un jour sur le même théâtre. La commune de Paris, alarmée de l'effet de la pièce sur le public, essaya vainement d'en arrêter la représentation, à laquelle assistait chaque fois une foule immense. Elle fit même avancer (12 janvier 1795) des canons contre la salle. Mais la Convention, craignant les suites d'une pareille démonstration, cassa l'arrêté de la commune, et les acteurs purent jouer devant deux mille spectateurs, dans une salle qu'environnaient trente mille citoyens. Le général Santerre, s'étant montré sur le théâtre pour haranguer le peuple, fut couvert de huées. Au troisième acte, un des assistants s'écria : *Allons murer les jacobins dans leurs repaires*, et le public accueillit avec joie cette proposition. Peut-être (ainsi que le remarqua M. le duc de Lévis, dans sa réponse au discours de réception de M. Laya dans l'académie française), ne manqua-t-il à cette multitude si noblement exaltée qu'un chef, pour empêcher le crime qui devait se consommer le 21 janvier. Louis XVI, informé de ces circonstances, fit prier l'auteur de lui faire connaître son ouvrage, et Laya le lui fit parvenir dans sa prison. Marseille avait envoyé une députation à l'auteur de *l'Ami des lois*; cet hommage voté par les sections, et consacré dans le registre des séances que Fréron rapporta de cette ville au comité de salut public, le fit jeter dans les prisons, où il resta 15 mois. Plusieurs personnes furent même envoyées à la mort, par le seul motif qu'on avait trouvé chez elles un exemplaire de l'ouvrage. Laya eut le bonheur de se soustraire à l'échafaud. Il reparut le 9 thermidor. *Le Rapport* qu'il rédigea sur les papiers trouvés chez Robespierre, rapport que l'abbé Mulot et Courtois modifièrent dans le sens révolutionnaire (voy. COURTOIS), le fit porter au comité de sûreté générale (1). Sous le gouvernement consulaire, Laya voulut embrasser la carrière administrative; mais un des trois consuls lui refusa obstinément la sous-préfecture de Fontainebleau, parce qu'il avait cultivé les lettres et fait des tragédies. Plus tard, il suivit M. Alexandre de la Rochefoucault à son ambassade de Dresde, puis fut nommé

(1) On reconnut Robespierre dans le rôle de *Nomophage*, et Marat dans celui de *Duricrane*. Nous citerons les vers suivans qui donneront à la fois une idée et de la noble audace qui a inspiré cette pièce, et de la vérification de l'auteur :

Ce sont tous ces jongleurs, patriotes de places,  
D'un faste de civisme entourant leurs guinaces,  
Prêcheurs d'égalité pétris d'ambition  
Ces faux adorateurs, dont la dévotion  
N'est qu'un dehors plâtré, n'est qu'une hypocrisie;  
Ces bons et francs croyans dont l'âme apostasie,  
Qui, pour faire haïr le plus beau don des cieux,  
Nous font la liberté sanguinaire comme eux.  
Mais non; la liberté chez eux méconnaissable  
A foudé dans nos cœurs son trône impérisable.  
Que tous ces charlatans, populaires larçons,  
Et de patriotisme insolens fanfarons,  
Pargent de leur aspect cette terre affranchie!  
Guerre, guerre éternelle aux fauteurs d'anarchie!

(1) On attribue aussi à Laya la motion d'ordre de Courtois, qui fit fermer le club anarchique du Manège, ainsi que l'opinion prononcée à la tribune par ce conventionnel, pour la restitution des biens des condamnés.

suppléant de M. de Saint-Auge à la chaire de belles-lettres du lycée Charlemagne, d'où il passa, en 1809, à celle du lycée Napoléon (collège de Henri IV). La même année, il fut appelé à remplir la chaire d'histoire littéraire et de poésie française de la faculté des lettres que la mort de Delille avait laissée vacante. Les noms de MM. Casimir Delavigne, Cousin de Wailly, Patin, qui furent ses élèves, attestent assez les succès de l'enseignement de Laya, qui remplaça, le 6 août 1817, à l'académie française M. de Choiseul-Gouffier (voyez CHOISEUL-GOUFFIER). Laya est mort, à l'âge de soixante-treize ans, au mois d'août 1835. Les titres de ses ouvrages sont : | *Essais de deux amis*, Paris, 1786, in-8° (avec Legouvé); | *La régénération des comédiens en France, ou leurs droits à l'état civil*, Paris, 1789, in-16; | *Voltaire aux Français sur leur constitution*, Paris, 1789, in-8°; | *Jean Calas*, tragédie en cinq actes et en vers, précédée d'une préface historique sur Jean Calas, Paris, 1791, in-8°; | *Discours qui devait être prononcé par le citoyen Laya, auteur de l'Ami des lois, à la barre de la Convention*, Paris, 1795, in-8°; | *Les dangers de l'opinion*, drame en 5 actes et en vers, Paris, 1790, in-8°. Ce drame où l'auteur attaquait le préjugé des peines infamantes, eut beaucoup de succès. | *L'ami des Lois*, comédie en 5 actes et en vers, Paris, 1822, in-8° (voy. plus haut); | *Les derniers momens de la présidente de Tourvoel*, héroïde, Paris, 1799, in-8°; | *Épître à un jeune cultivateur nouvellement élu député*, 1799, 1818, in-8°, dont le but est de prouver que les demi-connaissances, si dangereuses dans tous les arts, le sont surtout dans la législation, et que le simple bon sens y est préférable au faux savoir. | *Essai sur la satire*, Paris, 1800, in-12, morceau extrait des *Veillées des muses*, tiré à un petit nombre d'exemplaires qui n'ont pas été destinés au commerce; | *Eusèbe, héros*, Paris, 1807, in-8°, réimprimé sous ce titre : *Lettre d'Eusèbe à son ami*, Paris, 1815, in-8°; | *Discours prononcés dans la séance publique tenue par l'académie française, pour la réception de M. Laya, le 30 novembre 1817*, Paris, 1817, in-4°; | *Un mot sur M. le directeur de l'imprimerie et de la librairie, ou Abus de la censure théâtrale*, Paris, 1819, in-8°; | *Falkland, ou la conscience*, drame en cinq actes et en prose, représenté en

1799, Paris, 1821, in-8°. Laya a fourni en outre, des poésies à l'*Almanach des Muses* : il a coopéré aux *Veillées des Muses* (avec Arnault, Legouvé, Vigée, etc., 1799-1802), à l'*Observateur des spectacles*, à la *Nouvelle bibliothèque des Romains*, et il a été chargé pendant 15 ans de la partie critique littéraire du *Moniteur*. Laya a encore composé une comédie en deux actes, intitulée *une Journée du jeune Néron*, qui, représentée en 1799, n'a pas été imprimée.

LAYMAN. Voyez LAIMAN.

LAZARE, frère de Marie et de Marthe, demeurait à Béthanie. Jésus, qui l'aimait, allait quelquefois loger chez lui. Le Sauveur vint en cette ville quatre jours après la mort de Lazare, se fit conduire à son tombeau, et en ayant fait ôter la pierre, il lui rendit la vie. Ce miracle éclatant, opéré aux portes de Jérusalem, et dont l'objet sensible et subsistant repoussait tous les doutes, ayant été rapporté aux princes des prêtres et aux pharisiens, ces ennemis de la vérité prirent la résolution de faire mourir Jésus-Christ et Lazare. Ils exécutèrent leur mauvais dessein envers le Sauveur; mais à l'égard de Lazare, l'histoire sainte ne nous apprend pas ce qu'il devint. Les Grecs disent qu'il mourut dans l'île de Chypre, où il était évêque, et que ses reliques ont été transportées à Constantinople sous l'empereur Léon le Sage. Quelques anciens martyrologes d'Occident semblent confirmer cette tradition. Il paraît que l'on n'a parlé qu'assez tard de son voyage en Provence avec Marie-Madeleine et Marthe, ses sœurs, et que l'on a supposé qu'il est mort évêque de Marseille. Voyez MADELEINE.

LAZARE, pauvre, véritable ou symbolique, que le Fils de Dieu nous représente, dans l'Évangile, tout couvert d'ulcères, couché devant la porte d'un riche, où il ne désirait que les miettes qui tombaient de sa table, sans que personne les lui donnât. Dieu, pour récompenser la patience de Lazare, le retira du monde, et son âme fut portée dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et eut l'enfer pour sépulture. Lorsqu'il était dans les tourmens, il vit de loin Lazare, et lui demanda quelques rafraichissemens; mais Abraham lui répondit, qu'ayant été dans les délices pendant que Lazare souffrait, il était juste qu'il fût dans les tourmens pendant que celui-ci était dans la joie. Quelques interprètes ont cru que ce que

le Fils de Dieu rapporte ici de Lazare et du mauvais riche est une histoire réelle; d'autres prétendent que ce n'est qu'une parabole; et enfin quelques-uns, tenant le milieu, veulent que ce soit un fond historique, embelli par le Sauveur de quelques circonstances paraboliques.

**LAZARE** (saint), religieux grec, qui avait le talent de la peinture, consacra son pinceau à des sujets de piété. L'empereur Théophile, iconoclaste furieux, fit déchirer le peintre à coups de fouet, et lui fit appliquer aux mains des lames ardentes. Lazare, guéri de ses plaies, continua de peindre *Jésus-Christ*, la *sainte Vierge* et les *saints*. Il mourut à Rome en 867, où l'empereur Michel l'avait envoyé. Il a été mis au nombre des saints; le Martyrologe romain met sa fête au 25 février.

**LAZARE**. Voyez PONCE DELAZARE.

**LAZARELLI** (JEAN-FRANÇOIS), poète italien, né en 1710, à Gubio, d'abord auditeur de rote à Macerata, ensuite prévôt de la Mirandole, mourut en 1794, âgé de plus de 80 ans. On a de lui un poème singulier, intitulé : *La Cocceide legitima*. La deuxième édition, qui est augmentée, est de Paris, sans date, in-12, et a été réimprimée une troisième fois. C'est un recueil de sonnets et de vers mordans contre un nommé *Arrighini*, son collègue à la rote de Macerata.

**LAZERME** (JACQUES), professeur de médecine en l'université de Montpellier, mort au mois de juin 1756, âgé de plus de 80 ans, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Tractatus de morbis internis capitis*, 1748, 2 vol. in-12; ouvrage qui n'a été mis au jour que par le désir d'être utile aux jeunes médecins. M. Didier des Marêts l'a traduit en français. Il a été imprimé à Paris, en 1754, sous ce titre : *Traité des maladies internes et externes de la tête*, 2 vol. in-12. On a encore de lui : *De suppurationis eventibus*, 1724, in-8°; *De febre tertiana intermittente*, 1751, in-8°; *Curationes morborum*, 1751, 2 vol. in-12, mises en français sous ce titre : *Méthode pour guérir les maladies*, traduite du latin de M. Lazerme, Paris, 1753, 2 vol. Cet ouvrage est un peu superficiel.

**LAZIUS** (WOLFGANG), professeur de belles-lettres et de médecine à Vienne en Autriche, sa patrie, naquit en 1514, et mourut en 1565, avec le titre d'historiographe de l'empereur Ferdinand I<sup>er</sup>, et avec la réputation d'un homme fort laborieux, mais mauvais critique. On a de

lui : *Vienna-Austria, seu rerum Viennensium Commentarii*, Bâle, 1616, in-fol., savant, mais semé de fautes. Les états de Vienne jugèrent cependant son travail digne d'une récompense honorable. *Geographia Pannoniæ*, dans *Ortelius*; un savant traité *De gentium aliquot migrationibus, sedibus fixis, reliquiis*, etc. *libri XII*, Bâle, 1557, 1572, in-fol. et Francfort, 1600, in-fol. Il roule principalement sur les émigrations des peuples du Nord. *Commentariorum reipublicæ romanæ, in exteris provinciis bello acquisitis constitutæ libri XII*, 1598, in-fol. pleins de recherches et d'inexactitudes; *In genealogiam austriacam Commentarii*, 1594, in-fol., etc. La plupart des ouvrages de Lazius ont été recueillis à Francfort, 1698, en 2 vol. in-fol.

\* **LAZOWSKI**, né en Pologne, vers 1750, quitta sa patrie à l'époque de la révolution de France, et vint se fixer à Paris; il y obtint, bientôt après, une place d'inspecteur des manufactures, qu'il perdit ensuite. Entraîné par un caractère ardent et ambitieux, il sacrifia tout au désir de se faire remarquer, quitta le costume élégant qu'il avait porté jusqu'alors, se travestit en sans-culotte, devint capitaine de quartier de la garde nationale de Paris, et dirigea le 10 août 1792 l'artillerie des fédérés contre le châteaudeux Tuileries. On le vit au nombre des principaux acteurs des massacres de septembre, tant dans la capitale qu'à Versailles. Quelques mois après, il dirigeait les proscriptionnaires qui venaient sans cesse, au nom des jacobins et de la commune, demander à la barre de la Convention la tête des députés fidèles, qui leur furent enfin livrés le 2 juin 1795. Décrété d'arrestation au mois de mars 1793, sur la proposition de Vergniaud, il fut vivement défendu par ceux de ses complices qui s'égeaient à la Montagne. Il fut attaqué peu de temps après d'une fièvre inflammatoire, et cet égorgeur finit, dans son lit, une vie qu'il aurait dû perdre par le main du bourreau. Les jacobins lui rendirent des honneurs funèbres, et Robespierre ne dédaigna pas de prononcer son éloge. Le corps de ce misérable fut déposé au pied de l'arbre de la liberté, alors planté sur la place du Carrousel, et journellement arrosé du sang des victimes. Il en fut retiré et jeté à la voirie, lorsqu'après le 9 thermidor on abattit l'espèce de monument qu'on lui avait élevé sur cette place.

**LÉANDRE** (saint), fils d'un gouverneur de Carthagène, vers le milieu du 6<sup>e</sup> siècle, embrassa d'abord la vie monastique, et fut ensuite archevêque de Séville, où il célébra un concile. Il travailla avec beaucoup de succès à la conversion des ariens de son diocèse, opéra plusieurs conversions, entr'autres celle d'Herménégilde, et fut condamné à l'exil par le roi Leuvigilde qui fit mourir le jeune prince Herménégilde. Mais ce monarque rappela bientôt l'archevêque à Séville, et lui recommanda d'instruire dans la religion catholique Récarède son fils. Il assista avec éclat au concile de Tolède en 589, qu'il présida, et mourut le 27 février 596. Quelques-uns lui attribuent le *Rite mozarabique*. (V. ORTIZ ALPHONSE.) Saint Grégoire le Grand lui dédia ses *Morales* sur Job, qu'il avait entreprises à sa persuasion. On a de saint Léandre une *Lettre* à Florentine sa sœur, qui renferme des avis fort utiles pour les religieuses. On la trouve dans la *Bibliothèque des Pères*, ainsi que son *Discours* sur la conversion des Goths ariens, inséré aussi à la fin des *Actes* du 3<sup>e</sup> concile de Tolède.

**LÉANDRE** (le Père), capucin, mort à Dijon, son pays natal, en 1667, composa plusieurs ouvrages qui lui firent un nom. Les plus accueillis sont : | les *Vérités de l'Évangile*, 1661 et 1662, Paris, 2 vol. in-fol. | et un *Commentaire* sur les Épîtres de saint Paul, 1663, 2 vol. Ce dernier est en latin.

**LABACICCI**. Voyez BACICCI..

\* **LEBARBIER** (JEAN-JACQUES-FRANÇOIS), peintre distingué, membre de la classe des beaux-arts de l'institut, et de plusieurs académies et sociétés savantes, né à Rouen, le 11 novembre 1738, mort à Paris le 7 mai 1826, à 87 ans, avait appris les élémens de la peinture dans les écoles royales de Normandie, et remporté en 1755 et 1756, les prix au concours de l'académie de Rouen. Il reçut ensuite à Paris les leçons et les conseils de M. Pierre, premier peintre du roi, et directeur de l'académie. Lebarbier alla passer quatre ans à Rome, et pendant ce temps il recueillit une foule de beaux dessins d'après les grands maîtres, dont presque tous ont été gravés. En 1776, le gouvernement le chargea d'aller lever en Suisse, des vues et des dessins, pour le magnifique ouvrage de M. Zurlauben, qui a pour titre *Tableaux topographiques*, etc., de la Suisse, 1780-88, 4 vol.

in-folio; c'est pendant ce voyage, qu'il fit la connaissance du poète Gessner; à son retour, il publia une édition française des *œuvres* de cet illustre étranger, Paris, Barrois aîné, 1786-1795, 3 vol. in-4<sup>o</sup>, qu'il orna de ses dessins. Parmi les tableaux de Lebarbier, nous citerons le *Siège de Beauvais*, 1772, qui le fit admettre à l'académie de peinture et lui valut le titre de citoyen de la ville de Beauvais qui possède cette composition : le *Siège de Nancy*, placé dans l'Hôtel-de-Ville de cette cité; *Jupiter sur le Mont-Ida*, dans la galerie de Versailles; *Aristomène*, dans le château de Compiègne; *saint Louis prenant l'oriflamme*, et l'*Apothéose de saint Louis*, tous deux à saint Denis; un *Christ*, audessus du maître-autel de la cathédrale de Sens; *Sully aux pieds de Henri IV*, aux Gobelins; *Le Tombeau des Canadiens*, etc. Cet artiste avait autant d'instruction que de modestie, et fut un des premiers peintres de notre nouvelle école, qui s'attachèrent aux règles invariables du bon goût. On a aussi de lui l'opuscule suivant : *Des causes physiques et morales qui ont influé sur les progrès de la peinture et de la sculpture chez les Grecs*, 1801, in-8<sup>o</sup>. On a publié le *Catalogue des tableaux, dessins, etc., provenant de la bibliothèque de feu M. Lebarbier, membre de l'institut*, par Piéri-Bénard, Paris, 1828, in-8<sup>o</sup> de 62 pages, précédé d'une courte notice sur ce peintre.

\* **LEBAS** (PIERRE), né à Frévent en 1760, d'une famille estimable, venait d'être reçu avocat lorsque la révolution française éclata : il en adopta les principes, et fut nommé en 1790, administrateur de son département. Elu député du Pas-de-Calais à la Convention nationale, il y vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis, et, s'il ne se prononça en faveur des attentats des 31 mai, 1<sup>er</sup> et 2 juin, qu'avec une sorte de réserve, cette apparente modération tenait beaucoup moins à la droiture de sa raison qu'à des formes naturellement timides et réservées. Le 14 septembre 1793, il fut nommé membre du comité de sûreté générale. Lié d'une amitié étroite avec Saint-Just et Robespierre, il puisa dans ces âmes atroces cette férocité qui n'était point le caractère de la sienne. Chargé successivement de missions dans les départements du Pas-de-Calais, de la Somme, du Haut et du Bas-Rhin, sa tyrannie devint si épouvanta-

ble, qu'un grand nombre d'Alsaciens se réfugièrent dans la Forêt-Noire, que les champs et les ateliers furent abandonnés, et que plusieurs communes demeurèrent désertes. Quoique ami de Robespierre et de Saint-Just, il aurait peut-être échappé à l'arrêt de condamnation qui les frappa, si son fanatisme aveugle ne l'avait entraîné à sa perte. A peine eut-il entendu décréter l'arrestation de ces deux révolutionnaires, qu'il s'écria « qu'il ne vou- » lait pas partager l'opprobre de ce dé- » cret, et qu'il demandait la même me- » sure contre lui-même. » Elle fut en effet portée à l'instant. Arrêté et conduit avec ses collègues dans une des prisons de Paris, il fut délivré avec eux, et entraîné à la commune insurgée contre la Con- vention, et qui se préparait à marcher contre elle. Dans la séance du 9 thermidor, il fut mis hors la loi; mais au moment où il allait être arrêté par la troupe con- ventionnelle, commandée par Beurnon- ville, il se tua d'un coup de pistolet, dans la nuit du 24 juillet 1794, pour ne point tomber au pouvoir de ses ennemis.

LEBAUD (PIERRE). *Voyez* BAUD.

LEBBÉE. *Voyez* JUDE (saint).

LEBEAU. *Voyez* BEAU.

\*LEBERRIAYS (RÉNÉ), agronome, né à Brecey, près d'Avranches en 1722, mort à Avranches le 7 janvier 1807, était issu d'une famille de propriétaires cultivateurs, et étudia à Avranches et à Vire. On le destinait à l'état ecclésiastique. Mais il n'en reçut que les premiers ordres. On a de lui un *Traité des jardins*, ou le nouveau *La Quintinie*, Paris, 1775, 2 vol. in-8°, dont il donna lui-même un abrégé sous le titre de : *Le petit La Quintinie*, Avranches, 1791, in-18. Leberriays, s'occupa presque exclusivement d'agriculture, et surtout des soins à donner aux arbres fruitiers; on lui doit presque en entier le *Traité des arbres fruitiers*, qui parut en 1768, sous le nom de Duhamel-Dumonceau. Joi- gnant la théorie à la pratique, il fit une foule d'expériences curieuses, et parvint à obtenir plusieurs variétés de fruits, et notamment des cerises remarquables par leur grosseur et leur goût délicieux. Il taillait lui-même ses arbres, et soignait ses légumes. Il avait composé un *Traité sur les haricots*, orné de 49 planches enluminées, dont il avait fait présent à M. Barenton, d'Avranches, et qui est resté manuscrit. Pendant les orages de la révolution, il fut obligé de se cacher à Rouen; il revint en 1794, au Bois-Guérin,

et reçut, en 1800, l'hommage honorable des médailles d'or décernées par la société d'agriculture de Paris, à ceux qui avaient été le plus éminemment utiles à quelques parties de cet art. M. Lair secrétaire de l'académie de Caen, a publié son *Eloge*, Caen, 1808, in-8°.

LEBEUF. *Voyez* BŒUF.

LEBID, le plus ancien des poètes arabes qui ont vécu depuis l'origine du mahométisme. Mahomet employa sa muse à répondre aux chansons et aux satires que les poètes arabes lançaient contre lui. Ce prophète disait que la plus belle sentence qui fût sortie de la bouche des Arabes était celle-ci de Lebid : *Tout ce qui n'est pas Dieu, n'est rien*. Celle de saint François, *Deus meus et omnia*, est néanmoins plus énergique et plus simple. Le versificateur arabe mourut âgé, dit-on, de 140 ans.

LEBLANC. *V.* BEAULIEU et BLANC (le).

LEBLANC (MARCEL), jésuite, né à Dijon en 1683, fut un des 14 mathématiciens envoyés par Louis XIV au roi de Siam. Il travailla à la conversion des Talapoins, et s'embarqua pour la Chine; mais le vaisseau sur lequel il était, ayant été battu par la tempête, le père Leblanc reçut un coup à la tête, dont il mourut en 1695, à Mozambique. On a de lui : *l'Histoire de la révolution de Siam en 1688*, Lyon, 1692, 2 vol. in-12, avec un détail de l'état présent des Indes. Cette relation est exacte; le 2<sup>e</sup> vol. offre plusieurs remarques utiles aux navigateurs.

LEBLANC DE BEAULIEU, évêque de Soissons, *Voyez* BEAULIEU.

\*LEBLOND (AUGUSTE - SAVINIEN), mathématicien, mort à Paris, le 22 février 1811. Il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à l'adoption des nouvelles mesures, et proposa le premier en 1790 de désigner les mesures linéaires par le nom de *mètre*. Il inventa aussi un cadran logarithmique adapté aux poids et mesures; mais *l'arithmographe*, autre instrument dans le même genre, inventé par M. Gatléy, a obtenu la préférence. On a de lui, outre divers ouvrages sur les mesures : | *Le Portescuille des enfans*, mélange intéressant d'animaux, de fleurs, fruits, habillemens, cartes, etc., avec de courtes explications et divers tableaux élémentaires, Paris, 1784, in-4°. Cet ouvrage, très estimable, publié par cahiers, dont le 22<sup>e</sup> était sous presse en 1798, n'a pas été terminé. Le texte a été imprimé à 29.

part, sous le titre de *Livret du Portefeuille des enfans*, 1798, 2 vol. in-18; | *Dictionnaire abrégé des hommes célèbres de l'antiquité et des temps modernes*, 1802, 2 vol. in-12.

**LEBLOND.** Voyez BLOND.

\* **LEBLOND** (GASPARD-MICHEL), savant antiquaire, né à Caen, le 24 novembre 1738, embrassa l'état ecclésiastique, et ne tarda pas à se faire connaître par des travaux importants, sur des médailles, et quelques autres objets d'antiquités. En 1772, il fut reçu à l'académie des inscriptions. Nommé peu auparavant sous-bibliothécaire du collège Mazarin, il remplaça pendant la révolution, dans la place de conservateur en chef de cette bibliothèque, l'abbé Hooke, qui avait refusé en 1791, le serment que l'on exigeait des fonctionnaires publics. Leblond fut chargé, en qualité de membre de la commission des arts, du dépouillement des archives et des bibliothèques des anciennes maisons religieuses, et enrichit la bibliothèque Mazarine d'environ 50,000 volumes (1). Lors de la première organisation de l'institut, il devint membre de la classe des antiquités. L'abbé Leblond quitta Paris, à l'époque de l'établissement du gouvernement impérial, et se retira dans la petite ville de l'Aigle, où il est mort le 17 juin 1809. On a de Leblond des *mémoires* insérés dans le *Recueil de l'académie des Inscriptions*, et dans *celui de l'institut*. Ses principaux ouvrages sont : | *Observations sur quelques médailles du cabinet de M. Pellerin*, Paris, 1771, in-4°; la bibliothèque du roi possède un exemplaire de cet ouvrage, enrichi de notes particulières de M. Pellerin lui-même; | avec l'abbé Lachau, *Description des principales pierres gravées du cabinet du duc d'Orléans*, Paris, 1780-84, 2 vol. in-4°, ouvrage précieux et très estimé des savans; | dans le *Journal de Paris*, plusieurs *Lettres* en faveur des inscriptions en langue latine; | un index pour le *Mémoire sur Vénus*, par Larcher, in-12, et autres opuscules. Imbu des désolantes doctrines de l'athéisme, il consacra plus d'une fois son érudition au développement de ses principes irrégieux, et a eu une grande part à la publication du livre de l'*Origine de tous les cultes*, de Dupuis; il passe pour l'éditeur des *Monumens de la vie privée des douze Césars et des dames*

*romaines*, recueils infâmes, Caprée (Paris), 1780 et 1784. Il avait composé plusieurs autres ouvrages qui étaient en manuscrit, mais il les a brûlés quelques jours avant sa mort, dans un accès de fièvre violente.

\* **LEBON** (JOSEPH), membre de la Convention, un des plus cruels révolutionnaires, naquit à Arras, en 1765, d'une famille pauvre, et fit de bonnes études dans sa ville natale. Son éducation fut toute chrétienne; Lebon entra dans la congrégation de l'Oratoire, reçut les ordres, et se fit remarquer par la régularité de ses mœurs, et sa ferveur religieuse. Après avoir professé la rhétorique à Dijon, il eut avec ses supérieurs quelques démêlés, à la suite desquels il quitta sa congrégation. Il fut nommé curé constitutionnel de Neuville, et il recueillit chez lui ses parens qui étaient sans ressources. Lorsque la révolution éclata, il s'en montra zélé partisan, et se lia d'une étroite amitié avec Robespierre, Guffroy, Saint-Just, Lebas, etc. Cependant Lebon n'annonça pas d'abord le caractère féroce, qu'il montra dans la suite. On le vit, à Arras dont il avait été nommé maire, en 1791, se prononcer, après le 10 août, contre les attentats de cette journée. En septembre suivant, il fit chasser de la ville les commissaires envoyés par la commune de Paris, pour justifier les massacres commis dans les premiers jours de ce mois, et inviter les départemens à en faire autant; et dans plusieurs autres fonctions qu'il remplit, quoique l'on vit toujours en lui un partisan des mesures nouvelles, il donna des preuves d'une modération qui était loin de faire pressentir ce qu'il deviendrait plus tard. Lebon avait été nommé successivement procureur-général-syndic du département du Pas-de-Calais, et député suppléant à la Convention nationale; il ne siégea toutefois dans cette assemblée, qu'après la mort de Louis XVI. Lebon remplit ensuite deux missions différentes dans les départemens de la Somme et du Pas-de-Calais. Dénoncé par son collègue Guffroy, comme un modéré et comme incapable d'exécuter des mesures de *salut public*, il fut mandé au comité de ce nom, où il reçut de vifs reproches sur sa conduite pusillanime, fut traité de patriote sans énergie, et menacé de la haine du comité, si désormais il protégeait les conspirateurs et les ennemis de la république. Ces reproches produisirent leur effets Lebon fut renvoyé à Arras

(1) Voyez la *Revue encyclopédique* du mois de mai 1819, (181), 361.

pour y mettre à exécution le système révolutionnaire adopté par les décemvirs ; et ce prêtre apostat ne fut plus qu'une bête féroce altérée de sang. Il établit dans cette ville un tribunal révolutionnaire , dans lequel furent nommés par lui juges et jurés son beau-frère , trois oncles de sa femme ( Lebon fut un des premiers ecclésiastiques qui rejetèrent le célibat ), et tous les hommes sanguinaires qu'il put trouver. Il annonçait d'avance la mort inévitable des accusés , et , quelque soumis que fussent les juges qu'il avait choisis , il lui arriva souvent de casser leurs arrêts quand il les trouvait trop doux , et d'envoyer le soir , à l'échafaud , ceux qu'ils avaient acquittés le matin. Il était vêtu comme un homme de la lie du peuple , et armé de pistolets et d'un sabre nu , n'ayant point de maison à lui , il s'installait successivement dans celles des plus riches citoyens qu'il avait fait condamner à mort. Un des plus paisibles habitans fut envoyé à l'échafaud , parce qu'il avait un perroquet , dans le jargon duquel les agens de Lebon avaient cru reconnaître les mots de *Vive le roi*. On parla sérieusement de guillotiner le perroquet lui-même , que la femme de Lebon put seule sauver , en promettant de lui apprendre à dire : *Vive la montagne!* Il fit tout à la fois parade d'apostasie , de libertinage , de cruauté , et se vanta d'avoir acquis une réputation incomparable de scélératesse parmi les commissaires de la Convention. Chaque jour , après son dîner , il se plaçait sur son balcon , et assistait au supplice de ses victimes. Un jour , il fit suspendre l'exécution de l'une d'entre elles , déjà liée sur l'échafaud , pour lui faire donner lecture des nouvelles qu'il venait de recevoir de l'armée , « afin , dit-il , qu'elle » allât annoncer chez les morts les » triomphes de la république. » Il fit placer des musiciens près de l'échafaud , et ordonna au tribunal qu'il avait formé , de juger tous ceux qui étaient distingués par leurs richesses , leurs vertus ou leurs talens. Dans les spectacles , il publiait la loi agraire , le sabre à la main , et excitait le peuple au meurtre et au pillage. De jeunes filles , contraintes de se livrer à sa lubricité , passèrent de ses bras sur l'échafaud. Il enseignait aux valets à dénoncer leurs maîtres ; aux femmes , leurs maris ; aux enfans , leurs pères , et mesurait ses récompenses sur l'importance de la dénonciation. En un mot , il n'est peut-

être pas de forfait dont ce monstre n'ait eu la pensée , et de la pensée à l'exécution il n'y avait point d'intervalle. Il fut dénoncé plusieurs fois ; mais , toujours protégé par ses confrères , il échappa trois fois à la peine due à ses crimes ; le 9 thermidor vint mettre fin à ses fureurs : à peine était-il entré dans le sein de l'assemblée , qu'une députation des habitans de Cambrai , vint l'accuser à la barre : aussitôt un grand nombre de membres se levèrent , et prirent la parole contre lui. Lebon chercha à se justifier , en rejetant sur tous ses collègues , les crimes dont il disait n'avoir été que l'agent : un pareil moyen de défense ne put être accueilli. Décrété d'accusation le 27 juillet 1793 , il fut traduit au tribunal criminel du département de la Somme , et y fut condamné à mort le 13 vendémiaire an 4 ( 3 octobre 1795 ) , le jour même où son parti triomphait à Paris , et lorsqu'une amnistie prononcée par la Convention , allait l'absoudre de tous ses forfaits. Ivre d'eau-de-vie à l'instant où on le conduisit au supplice , ce misérable avait conservé encore assez de présence d'esprit pour s'écrier lorsqu'on le revêtit de la chemise rouge : « Ce n'est pas moi qui devrais » l'endosser ; il faudrait l'envoyer à la » Convention , dont je n'ai fait qu'exé- » cuter les ordres. » Il n'était encore âgé que de 50 ans. Guffroy a publié *les Mémoires secrets de J. Lebon et de ses complices* , Paris 5 vol. in-8°.

LEBOSSU. *Voyez* BOSSU.

LEBOUCHER (ODET-JULIEN) , cavalier de la légion-d'honneur , naquit le 15 juin 1744 ; il est mort au commencement d'octobre 1826 , laissant une *Histoire de la dernière guerre entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis de l'Amérique , la France , l'Espagne , etc.* Paris. 1787 , in-4°.

LEBOUCQ. *Voyez* BOUCQ.

\* LEBRASSEUR (J.-A.) , intendant de Saint-Domingue et des deux conseils supérieurs du cap , né en 1743 à Rambouillet , entra en 1762 dans l'administration de la marine et des colonies. Son zèle et ses talens le portèrent successivement aux places de commissaire des colonies , d'ordonnateur à Gorée , d'administrateur général , et enfin de commissaire en 1774. En 1779 il fut élevé à l'intendance de Saint-Domingue , et à la présidence des deux premiers conseils supérieurs du cap. En 1784 , on le nomma commissaire-général des colonies , et , peu de temps

après, ordonnateur faisant les fonctions d'intendant. Le 1<sup>er</sup> avril 1788, Lebrasseur obtint le titre d'intendant-général des fonds de la marine et des colonies, et remplit cette place importante jusqu'à sa suppression par l'assemblée Constituante. Il avait été choisi, en 1792, par Louis XVI, pour ministre de la marine; mais le conseil, ennemi des nouveaux principes, fit tomber le choix du monarque sur Lacoste. Lebrasseur qui possédait de grandes connaissances sur la marine, aurait pu faire un bon ministre. Il fut plus tard arrêté comme suspect, et condamné à mort le 15 juin 1794. On a de lui : | *De l'état de la marine et des colonies*, Paris, 1792, in-8°; | *De l'Inde, ou Réflexions sur les moyens que doit employer la France, relativement à ses possessions en Asie*, Paris, 1790-1793, in-8°.

\* **LEBRETON (JOACHIM)**, ancien secrétaire de la classe des beaux-arts à l'institut, né à Saint-Méen en Bretagne, le 7 avril 1760, d'un maréchal-ferrant qui avait une famille nombreuse, fit ses études d'une manière brillante, dans un collège où on lui avait fait obtenir une bourse, et entra dans l'ordre des théâtres qui l'envoyèrent professer la rhétorique dans un de leurs collèges à Tulle; il était prêtre depuis plusieurs années lorsque la révolution l'éloigna du ministère ecclésiastique. Il s'occupa d'abord uniquement de science et de littérature, épousa la fille aînée de M. d'Arctet, directeur des monnaies, et occupa la place de chef de bureau des beaux-arts au ministère de l'intérieur. Il fit ensuite partie du tribunal où il resta à peu près inconnu, et enfin devint secrétaire de la classe des beaux-arts de l'institut. Ces fonctions le mirent en rapport avec beaucoup d'artistes célèbres dont il se concilia l'amitié. Lebreton était aussi membre de la classe de littérature et d'histoire ancienne. Exclu de l'une et de l'autre à la seconde restauration, il partit en 1816 pour le Brésil avec une colonie d'artistes, peintres, sculpteurs, architectes et graveurs, afin d'introduire le goût des beaux-arts dans le Nouveau Monde; mais il mourut à Rio-Janeiro, le 9 juin 1819: sa mort dérangerait les espérances de ses compagnons de voyage, qui sont rentrés pour la plupart en France. Ses principaux ouvrages sont: | *Logique adaptée à la rhétorique*, in-8°, imprimée à Tulle, pendant son professorat; | *Rapport sur l'état des beaux arts*, 1810, pour le concours des prix décen-

naux; | plusieurs *Notices* qu'il a rédigées comme secrétaire de la classe de l'institut à laquelle il appartenait, et des *Éloges historiques* qu'il a prononcés à l'occasion de la mort d'un grand nombre de ses membres. On a encore de lui une *Notice sur Raynal* dans la *Décade philosophique*, et beaucoup d'articles dans différens journaux. Barbier lui attribue aussi l'*Accord des vrais principes de l'Eglise, de la morale et de la raison sur la constitution civile du clergé par les évêques constitutionnels*, 1791, in-8°.

**LEBRIGANT.** Voyez BRIGANT.

**LEBRIXA.** Voyez ANTOINE NEBRISSENSIS.

**LEBRUN.** Voyez BRUN.

\* **LEBRUN (PONCE-DENIS ECOUCHARD)**, poète lyrique, né à Paris en 1729, fit ses études au collège Mazarin; il dut sa première éducation aux soins du prince de Conti (le grand prieur), dans la maison duquel il était né, et à la personne duquel son père était attaché. Ce prince le nomma de bonne heure secrétaire de ses commandemens. Marié à une épouse aimable, vertueuse et spirituelle, qu'il a célébrée sous le nom de *Fanny*, Lebrun aurait pu jouir pendant toute sa vie du bonheur qu'il goûta auprès d'elle pendant 14 ans; mais il ne sut point ménager assez long-temps cette bonne intelligence. En 1774, son épouse le quitta et plaida en séparation; il eut la douleur de voir sa mère et sa sœur déposer contre lui dans ce procès. Le jugement de séparation fut rendu par le Châtelet, et confirmé en 1781 par le parlement. Né avec un caractère fier et irascible, le poète se vengea de ses juges, et, ce qui est plus impardonnable encore, de ses parens par les épigrammes les plus mordantes. Le prince de Conti mourut peu de temps après. Il ne resta à Lebrun pour toute fortune qu'une faible pension de 1500 fr., qui fut bientôt réduite à 1000 francs. La banqueroute du prince de Rohan, sur lequel il avait placé le reste de ses fonds, qui consistait en une somme de 18,000 fr., acheva de le ruiner. La fortune, long-temps cruelle, lui sourit enfin. M. de Calonne, nouvellement appelé au contrôle-général des finances, et à qui le comte de Vaudreuil avait recommandé Lebrun, lui fit accorder par le roi une pension de 2000 livres, et reçut de la reconnaissance du poète des éloges et des vers. Louis XVI lui-même fut à cette époque le noble sujet de ses chants; mais l'or



vit bientôt que la muse de Lebrun s'attachait plus au bienfait qu'au bienfaiteur. La révolution vint, et Lebrun en fut un des partisans les plus exaltés; il ne perdit pas son enthousiasme, même au temps de la terreur. Il fut le poète de la démagogie, et obtint de la Convention un logement au Louvre. Il modéra ses opinions lorsque les temps furent eux-mêmes plus modérés, et finit par brûler son encens devant le premier consul, après avoir vomé mille diatribes contre la tyrannie des rois, et célébré en vers pleins d'enthousiasme et d'énergie ce qu'il appelait la liberté. En 1800, il obtint une pension de 6,000 fr., entra à l'institut lors de sa formation, et fut un des deux membres choisis par le Directoire pour former la section de poésie dans la classe de littérature et beaux-arts; il fut aussi créé membre de la légion d'honneur. Depuis long-temps sa vue s'affaiblissait considérablement: et il était devenu presque aveugle, lorsqu'il succomba le 2 septembre 1807. Lebrun possédait au suprême degré l'énergie, l'enthousiasme, l'élévation, et surtout ce que l'on nomme la couleur poétique; mais son élévation tient quelquefois de l'enflure, et sa hardiesse du néologisme. Il s'était déclaré poète de bonne heure: à l'âge de douze ans, étant encore au collège Mazarin, il fit des vers qui annonçaient déjà ce qu'il serait un jour. Il reçut les conseils du fils du grand Racine, et il les suivit, en ne prenant pour modèles que les anciens. C'est en marchant par cette route qu'il s'est élevé au rang de nos premiers lyriques, et a mérité le surnom de *Pindare français*. Parmi ses œuvres, on remarque l'*Ode* qu'il adressa au jeune Racine qui, désespérant de pouvoir suivre les traces de son aïeul, avait quitté la carrière des lettres pour celle du commerce: le poète lui reproche cette espèce d'apostasie dans une pièce étincelante de beautés, quoique inférieure à celle dans laquelle il déplora peu de temps après la mort de ce même ami, englouti à Cadix, dans un débordement de la mer; désastre occasioné par le terrible tremblement de terre qui renversa une partie de la ville de Lisbonne en 1755. Lebrun marchant sur les traces de Tibulle chanta ses peines et ses plaisirs dans des *élégies* qui portent l'empreinte d'un grand talent; mais on a dit de ce poète, que si ses *élégies* ont été dictées par son cœur, ce cœur était plus irritable que sensible, et que son amour ressemblait plus

aux fureurs d'Alcée qu'à la tendresse de Sapho. En 1760, il adressa une *Ode à Voltaire*, pour lui recommander une nièce de Corneille: on sait que Voltaire écouta la voix éloquent de poète, et qu'une édition des deux Corneille rendit l'aisance à l'héritière du nom de l'un de ces écrivains. Lebrun avait commencé un *Poème* intitulé *La Nature*, qui ne fut point achevé; il n'en reste que des fragmens. Il en avait encore entrepris un autre, qui avait pour titre les *Veillées des muses*, et qui ne fut pas non plus terminé. Les *odes* et les *épigrammes* de Lebrun sont ses principaux titres de gloire. On aime surtout à citer parmi les premières l'*Ode sur le vaisseau le Vengeur*, les deux *odes* à Buffon, sa traduction de l'*Ode Pindarum quisquis*, celle de l'*Exegi monumentum*, etc. Lebrun sera sans doute mieux jugé lorsque les passions politiques qu'il partageait et qu'il a contribué peut-être à enflammer par quelques-unes de ses productions, seront éteintes, lorsqu'il aura, comme Milton, d'autres lecteurs que ses contemporains. Quel que soit le rang qu'on lui accorde par rapport à J. B. Rousseau, qu'il n'égalait pas toujours, et qu'il surpassa quelquefois, chacun convient qu'il approche de lui dans le genre épigrammatique. On compte dans le recueil de ses *Oeuvres* jusqu'à 656 épigrammes. Si l'on veut avoir celles dont le génie de Lebrun peut s'honorer, il faut en retrancher un grand nombre, soit parce qu'elles sont relatives à la révolution, soit parce qu'elles portent sur des faits controvés, soit enfin parce qu'elles blessent les mœurs. Ses *Oeuvres* ont été réunies par M. Ginguené, son ami, à Paris, 1811, 4 vol. in-8°, avec une *notice* sur sa vie. Le premier volume contient six livres d'*Odes*; le second, quatre livres d'*Élégies*, deux d'*Épîtres*, des fragmens des *Veillées du Parnasse* et du *Poème de la nature*, des *Traductions en vers*, et enfin quelques *Pièces* de la jeunesse de l'auteur; le troisième, six livres d'*Épigrammes* et les *Poésies diverses*; le quatrième enfin, la *Correspondance* de Lebrun avec Voltaire, Buffon, du Belloy, etc., et plusieurs morceaux en prose sur divers sujets de littérature. L'éditeur a cru devoir supprimer plusieurs productions écrites pendant la révolution, et dont la mémoire n'est point assez honorable pour Lebrun. Il eût peut-être mieux fait d'en supprimer encore un grand nombre qui, sans nuire à

la mémoire de l'auteur, pourront peut-être faire quelque tort à sa gloire littéraire. On a publié en 1821 les *Œuvres choisies de Lebrun*, Paris, 2 vol. in-18. *L'Éloge funèbre* de Lebrun a été prononcé par Chénier, qui lui a donné de nouvelles louanges dans son *Tableau de la littérature française*.

\* **LEBRUN (PIERRE)**, naquit à Montpellier, en 1761, et y remplit une charge de conseiller à la cour des aides, qui fut supprimée sous la révolution. Il vint en 1791, se fixer à Paris, et fut nommé juge à la cour d'appel. Il mourut le 17 novembre 1810. Il a publié un *Recueil périodique de causes célèbres*, et une *traduction de Salluste*, Paris, 1809, 2 vol. in-42, qui, sous le rapport de l'exactitude et de la précision, est une des meilleures que l'on connaisse. Il a aussi coopéré au *Journal du barreau*. C'est lui qui, dans la *traduction* en vers français *des poésies d'Horace*, publiée par M. Daru, son beau-frère, a fourni la version de l'art poétique.

\* **LEBRUN (CHARLES-FRANÇOIS)**, duc de Plaisance, naquit à Saint-Sauveur-Landelin, près de Coutances, d'une famille originaire de Bretagne, le 19 mars 1759. Charles-François, un des sept enfans qu'avait eus Lebrun de la Senière, vint à Paris, et entra comme pensionnaire dans le collège des Grassins. Ses heureuses dispositions et son amour pour l'étude lui gagnèrent l'amitié de M. Le Beau, son professeur. Mazéas, à qui l'on doit l'excellent ouvrage des *Elémens de géométrie*, fut son maître de philosophie au collège de Navarre. Il y connut un neveu du père Berthier, jésuite et rédacteur du fameux *Journal de Trévoux*. Le jeune Berthier mit Lebrun en relation avec son oncle, qui, à ce qu'il paraît, dirigea ses études, et lui donna le conseil de s'appliquer au droit naturel. Lebrun se consacra entièrement à ce travail : il s'occupa aussi de l'examen de l'*Esprit des lois* du célèbre Montesquieu. Cet ouvrage, si rempli d'éloges pour le gouvernement anglais, fit entreprendre à Lebrun le voyage de Londres ; mais la France se trouvant alors en guerre contre la Grande-Bretagne, il passa par la Hollande, dont il étudia le commerce, les mœurs et les lois, et se rendit ensuite en Angleterre, où il fit les mêmes observations. Pressé par sa famille de prendre un état, il choisit le barreau, et fit ses cours sous M. Lorry, qui lui procura la protection de Maupeou, dont le fils était condisciple de Lebrun, et devint

ensuite son protecteur. La famille Maupeou jouissait d'une grande considération. Le père était vice-chancelier et garde-des-sceaux, et le fils président à mortier au parlement de Paris. Le premier prit Lebrun pour secrétaire ; mais les discussions qui s'élevèrent entre la cour et le parlement dégoûtèrent Lebrun de la carrière des lois ; il n'abandonna pas cependant la place qu'il occupait auprès de Maupeou ; on le crut même l'auteur des *Discours* prononcés par le président lors des querelles du duc d'Aiguillon avec le parlement. Lebrun avait été nommé successivement censeur royal, payeur des rentes, et inspecteur-général des domaines de la couronne. Il perdit ces emplois sous le ministère du duc d'Aiguillon, qui remplaça Choiseul, et fut, après la mort de Louis XV, remplacé à son tour par Maurepas. Au milieu de ces changemens diplomatiques, Maupeou, qui était devenu chancelier, fut disgracié. Lebrun s'était marié en 1775, avec M<sup>lle</sup> de Lagoutte ; il se retira dans sa terre de Grillon, qui avait appartenu au poète Regnard, et y demeura pendant 13 années. En 1789, et au commencement de la révolution, il publia un écrit intitulé *La voix du citoyen*, où il se prononce pour une monarchie constitutionnelle ; après avoir prédit, en quelque sorte, les funestes événemens d'une révolution où l'on s'éloignerait de ce principe, il montre l'anarchie dans toutes ses horreurs, et s'écrie : « Bientôt s'élèvera un homme audacieux, un nouveau *Leveller* déterminé, né, qui, sur les débris de vos anciennes formes, établira une constitution nouvelle.... Le vœu général remettra dans ses mains toute la puissance publique ; alors sera établi un despotisme légal, et nos fers à tous seront rivés au titre même de la constitution. » Nommé dans la même année, par la noblesse du bailliage de Dourdan, aux états-généraux, il y montra, ainsi que dans l'assemblée Constituante, une modération qui ne pouvait plaire aux novateurs. Il parla sur les *dîmes*, sur les *biens du clergé* et sur les *assignats*. Après la session, il fut nommé membre et président du directoire du département de Seine-et-Oise, en présida le directoire, et parvint à calmer les troubles que la disette des grains amena dans ce département, où le peuple massacra le maire d'Etampes. Il en fit le rapport à la barre de l'assemblée Législative, et signala cet événement comme un résultat de l'a-

narchie. Après la journée du 10 août 1792 (*voyez* LOUIS XVI), il se démit de toute fonction publique, vécut dans la retraite jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 1793, époque où il fut arrêté comme suspect d'aristocratie, et enfermé dans la maison des Récollets de Versailles; six mois après il fut relâché. Emprisonné de nouveau en juin 1794, il ne dut la vie qu'à la chute de Robespierre, qui fut exécuté le 28 du mois suivant (le 10 thermidor). Cependant Lebrun ne sortit de prison que trois mois après cette mémorable époque. Il présida encore une fois le directoire de Seine-et-Oise; et, nommé au conseil des Anciens, il devint membre de diverses commissions de finances, fit en leur nom des rapports sur la trésorerie nationale, sur les monnaies, sur les parens des émigrés, etc. Au 18 brumaire, il présidait le conseil des Anciens, et il paraît qu'il n'eut aucune part aux événemens de cette journée. Cependant, soit que Bonaparte voulût donner au parti royaliste un gage de sa modération à venir, soit qu'il comptât sur la souplesse et la timidité du caractère de Lebrun, il le choisit pour son troisième consul. Dans ce poste élevé, Lebrun laissa la politique à ses collègues pour s'occuper exclusivement des finances, et c'est à lui que l'on doit le rétablissement de la cour des comptes. Bonaparte devenu empereur (en 1804), le nomma, dans un court espace de temps, architrésorier, duc de Plaisance, et prince de l'empire. En 1805, il fut envoyé à Gènes pour organiser les nouveaux départemens. Plusieurs communes de ces pays se révoltèrent. Lebrun dut alors sortir de son caractère, et montrer une énergie qui, sans répandre une goutte de sang, produisit un bon effet. Il resta deux ans dans ces départemens, avec le titre de gouverneur-général, et parvint à se faire aimer des Génois. Il présida en 1809 le conseil électoral du Rhône, et fonda, à l'académie de Lyon, un prix annuel pour encourager l'industrie. Louis Bonaparte, roi de Hollande, ayant abdicqué en 1811, Napoléon nomma Lebrun gouverneur-général de ce pays. Il y demeura jusqu'à la fin de 1813, lors de la marche des souverains alliés contre Napoléon, laquelle donna lieu à l'insurrection des villes de Rotterdam, d'Amsterdam et de la Haye, contre les Français. Lebrun revint à Paris, et quoiqu'il ne prit aucune part à l'acte du Sénat qui prononça la déchéance de Bonaparte, il signa le rappel des Bour-

bons. En 1814, il présida le collège électoral de Seine-et-Oise. Au retour de Napoléon, il fut nommé grand-maître de l'université et pair de France. Louis XVIII étant remonté sur son trône en 1815, exclut Lebrun de la pairie, mais l'y rétablit en 1819. Il présida le conseil des prisons, qu'on venait d'établir, et, à l'âge de 80 ans, il y prononça un discours fort remarquable. Lebrun est mort en 1824: il faisait partie de l'institut (académie des inscriptions et académie française). Les titres de ses ouvrages sont: | *la Jérusalem délivrée*, traduite de l'italien, Paris, 1774, 2 vol. in-8° (anonyme), souvent réimprimée, nouvelle édition précédée de *la Vie du Tasse* (par M. Suard), Paris, 1815, 2 vol. in-8°; | *l'Iliade d'Homère*, traduction nouvelle en prose, Paris, 1776, 2 vol. in-12 (anonyme); la même presque entièrement refaite, Paris, 1809, 2 volumes in-12; | *l'Odyssée d'Homère*, Paris, 1819, 2 vol. in-12 (anonyme). Le genre de traduction adopté par Lebrun est libre et poétique: il s'attache bien moins à la lettre qu'à l'esprit de l'auteur: mais aucune idée principale n'est omise, et le caractère particulier de l'ouvrage original se réfléchit tout entier dans sa copie: quand on a lu les traductions de Lebrun, on peut se former une idée générale du génie de l'écrivain qu'il a traduit.

LECAT. *Voyez* CAT (le).

\* LECARPENTIER (C.-L.-F.), peintre et littérateur, fils d'un architecte de Rouen (*voyez* CARPENTIER ANT.-MICHEL), naquit en 1750, et devint professeur à l'école des arts de Rouen: il dut à son mérite la place de membre correspondant de l'institut et de plusieurs autres sociétés littéraires et savantes. Il est mort dans le mois de septembre 1822, après avoir publié les ouvrages suivans. | *Galerie des peintres célèbres, avec des remarques sur chaque maître*, 1810-1821, 2 vol. in-8°; | *Itinéraire de Rouen ou Guide des voyageurs, pour visiter avec intérêt les lieux les plus remarquables de cette ville et des environs*, 1816, in-8°, 2<sup>e</sup> édit. 1819, in-18; | *Essai sur le paysage, dans lequel on traite des diverses méthodes pour se conduire dans l'étude du paysage, suivi de courtes notices sur les plus habiles peintres en ce genre*, Rouen, 1817, in-8°.

\* LECARPENTIER (JEAN-BAPTISTE), fameux conventionnel, naquit à Hesleville près de Cherbourg (Manche), et était huissier à Valogne, lorsque la révolution

étala. Dans le mois de septembre 1792, le département de la Manche le nomma député à la Convention, où il vota la mort du roi en prononçant un discours où se révélait un caractère cruel. Il marcha constamment avec le parti de la *Montagne*, fut envoyé dans les départemens de la Manche, d'Ile-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord, et se rendit la terreur de ces contrées. Fabry donne sur lui d'assez grands détails dans ses *Missionnaires de 1793*; Montgaillard dans son *Histoire de France*, page 43, le cite après Lebon, qui fut la terreur d'Arras; Maignet, l'incendiaire du Comtat; Collot-d'Herbois et Fouché de Nantes, les assassins de Lyon, etc. Après la révolution du 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794), Lecarpentier resta confondu parmi les membres silencieux de la Convention, et ne se remit en évidence qu'à l'époque de l'insurrection du premier prairial an 3 (20 mai 1795). Accusé d'être un des principaux chefs de ce soulèvement, il fut arrêté et conduit au château du Taureau, situé à l'entrée du port de Morlaix dans le département du Finistère : il fut compris dans l'amnistie du 3 brumaire an 4, et vécut depuis dans l'obscurité. Après la seconde restauration il dut sortir de France ainsi que les autres régicides qu'atteignait la loi portée contre eux en 1816; il fut arrêté à la fin de 1819, et conduit dans les prisons de Cherbourg. La cour royale de Caen renvoya Lecarpentier devant les assises de Coutances : il se pourvut en cassation contre cet arrêt; le pourvoi fut rejeté le 6 janvier 1820, et Lecarpentier fut condamné le 15 mars suivant, à la peine de la déportation, comme ayant signé l'acte additionnel, et enfreint son ban. Enfermé dans la maison centrale du Mont-Saint-Michel, il est mort dans ce lieu de détention le 27 janvier 1829.

\* **LECCHI (JEAN-ANTOINE)**, jésuite et mathématicien célèbre, né à Milan le 17 novembre 1702, fut professeur de belles-lettres et d'éloquence aux universités de Pavie et de Milan, où il remplit ensuite une chaire de mathématiques. L'impératrice Marie-Thérèse le nomma mathématicien de la cour en 1759; il obtint le même emploi du pape Clément XIII, qui le chargea de l'inspection des fleuves des trois légations de Bologne, de Ferrare et de Ravenne. Ce savant et pieux religieux, après avoir survécu à la suppression de son institut, mourut le 24 août 1776. On cite parmi ses nombreux ouvrages :

| *Theoria lucis, optica, perspectivæ, catoptricæ, dioptricæ, complectens*, Milan, 1739; | *Avvertenze, etc.*, ou *AVIS contre l'histoire du probabilisme du père Gabriel Concina*, Einsilden, 1744, in-4°, etc.; | *Arithmetica universalis Isaaci Newtonis, sive de compositione et resolutione arithmetica, perpetuis commentariis illustrata et aucta*, ibid., 1752, 3 vol. in-8°; | *Elementa geometricæ theoricæ et practicæ*, ibid. 1753, 2 vol. in-8°; | *Elementa trigonometriæ, theorico-practicæ, planæ et sphericæ*, ibid., 1756, 2 vol. in-8°; | *De sectionibus conicis*, Milan, 1758, in-8°; | *Idrostatica, etc.*, ou *Hydrostatique examinée dans ses principes, et rétablie dans ses règles, sous le rapport des eaux courantes*, Milan, 1763, in-4°; | *Trattato, etc.*, ou *Traité des canaux navigables*, ibid., 1776, in-4°.

\* **LECHAPÉLIER (ISAAC-RÉNÉ-GUI)**, né à Rennes en 1754, d'un avocat distingué qui avait obtenu des lettres de noblesse sur la demande des états de sa province, acquit lui-même une grande réputation au barreau. Il se fit remarquer dans les troubles qui éclatèrent entre la cour et les parlemens, et fut député par le tiers-état à l'assemblée Constituante. Doué d'une grande facilité à s'énoncer, d'un organe sonore et de beaucoup de lucidité dans les idées, il fut mis au rang des meilleurs orateurs de cette assemblée, et se déclara l'ennemi de la magistrature, de la noblesse et des anciennes institutions. Le 15 mai 1789, il proposa de sommer les deux ordres privilégiés de se réunir au tiers-état. Le 13 juillet suivant, veille de la prise de la Bastille, il s'éleva contre le rassemblement des troupes appelées vers Paris, provoqua la formation des gardes nationales, et se prononça en faveur de Necker et des autres ministres disgraciés. Nommé membre du comité de constitution, il s'opposa à la violation du secret des lettres; et le même jour il fit créer le fameux comité des recherches. Il demanda que les députés de tous les ordres et des différentes provinces ne fussent plus regardés comme les représentans de leur ordre ou d'une province, mais comme les représentans de la nation entière. Pendant les années suivantes il continua d'attaquer les anciennes institutions, fut accusé d'avoir causé par ses lettres l'incendie de plusieurs châteaux de Bretagne, et rédigea le décret portant abolition de la noblesse. Il obtint pour les protestans d'Alsace le libre exercice de

leur culte et les droits de citoyens actifs, présenta le plan d'organisation de la haute cour nationale et du tribunal de cassation, et prit part à un grand nombre de décrets sur l'organisation judiciaire. Vers la fin de la session, il parut se repentir d'avoir trop contribué à ébranler l'édifice de la monarchie; il voulut revenir sur ses pas, et tenta de mettre des bornes à la trop grande influence des clubs ou sociétés populaires. Mais le mal était fait, et le torrent révolutionnaire trop impétueux pour pouvoir être contenu. Le rapport fait par Lechapelier à ce sujet fut dans la suite le prétexte de sa condamnation. Après la session il passa en Angleterre, et revint bientôt à Paris, à l'occasion du décret qui mit le séquestre sur les biens des absens. Il y fut arrêté, traduit devant le tribunal révolutionnaire, et condamné à mort le 22 avril 1794, comme ayant conspiré depuis 1789 en faveur de la royauté. Il fut exécuté avec ses collègues Thouret et d'Épréménil (voyez EPREMÉNIL). Lechapelier a concouru, avec Condorcet, à la rédaction de la *Bibliothèque d'un homme public*, 1790-92, 28 vol. in-8°.

LECHE (N.), mort en 1764, membre de l'académie des sciences de Stockholm, professeur d'histoire naturelle à Abo, a été le rédacteur d'un ouvrage entrepris par l'ordre du roi de Suède, et qui a paru peu après la mort de l'auteur, sous ce titre: *Instruction sur la plantation des arbres et arbrisseaux sauvages*, etc. C'est un extrait des ouvrages de Linnée et de plusieurs autres savans naturalistes, relatifs à cette matière.

\* LEHELLE (A.-B.), général des armées républicaines, était maître d'armes à Saintes, et vivait dans la pauvreté, lorsque la révolution commença. Il s'enrôla dans les gardes nationales de la Charente-Inférieure, où son talent pour le crime lui procura d'utiles protecteurs parmi les militaires. Nommé chef d'escadron du même corps, il fut employé dans les armées en activité; de grade en grade il devint général de brigade, et ensuite général de division. Lechelle n'avait pour tout talent que l'audace d'un aventurier qui affronte tous les périls pour faire fortune. Le ministre Bouchotte, qui le protégeait, le fit nommer, malgré son incapacité reconnue, général en chef de l'armée de la Vendée. Il remporta quelques avantages à Mortagne et à Chollet contre des paysans sans officiers et sans discipline mais bientôt après,

ayant affaire à des chefs expérimentés, fut défait à Laval, où il perdit plus de dix mille hommes. La Convention, pour se venger de cet échec, fit arrêter Lechelle; il fut conduit à Nantes, et mis en prison, où il mourut de chagrin, ou par suite du poison qu'il avait avalé, ainsi qu'on le prétendit dans le temps.

LECKZINSKA. Voyez MARIE LECZINSKA.

LECKZINSKI. V. STANISLAS LECZINSKI.

LECLAIR (JEAN-MARIE), né à Lyon en 1697, d'un père musicien, obtint la place de symphoniste de Louis XIV, qui l'honora de ses bontés. Après un voyage en Hollande, il se fixa à Paris, où le duc de Grammont, dont il avait été le maître, lui donna une pension. Leclair jouissait en paix de sa réputation et de l'estime des honnêtes gens, lorsqu'il fut assassiné dans la nuit du 22 au 23 octobre 1764. Il améliorera le premier art du violon, il en diminua les difficultés, en fit ressortir les beautés, et il fut le créateur de cette exécution brillante qui distingue nos orchestres. Ses ouvrages sont: | quatre livres de sonates, dont le premier parut en 1720; | deux livres de duo; | deux de trio; | deux divertissemens sous le titre de *Récréations*; | l'opéra de *Scylla et Glaucus*, où l'on a trouvé des morceaux d'harmonie du premier genre.

LECLERC. Voy. BRUÈRE, BUFFON, JUIGNÉ et SEPTCHÈNES.

LECLERC. Voyez CLERC (le), LESSEVILLE et le père JOSEPH.

LECLERC. Voyez JOSEPH LECLERC DUTREMBLAY.

\* LECLERC D'OSTIN (CHARLES-EMMANUEL), général français, que son expédition à l'île Saint-Domingue a surtout rendu célèbre, naquit en 1772, à Pontoise, et appartenait à une famille de riches commerçans de farines. Entré jeune au service, il se distingua, en 1792, par quelques traits de bravoure, et surtout par son enthousiasme révolutionnaire. Adjudant-général en 1795, il se lia très intimement avec Bonaparte au siège de Toulon. Lorsque cette ville eut été reprise par les Français, il fut nommé général de brigade, et envoyé à l'armée du Rhin. Le 17 octobre 1794, il fit partie de la commission du gouvernement envoyée dans le Midi, et fut nommé commandant de Marseille lorsque le général Brune, qui occupait ce poste, fut rappelé à Paris. Il accompagna Bonaparte en Ita-

lie, et s'y distingua dans les différentes batailles qui y furent données, entre autres à Mincio et à Rovéredo. Envoyé à Bordeaux pour commander en chef l'armée d'observation de la Gironde, après qu'il eut formé et organisé cette armée, il fut ensuite un de ceux qui contribuèrent le plus au succès de la révolution du 18 brumaire. Après avoir paru à l'armée du Rhin, et s'être distingué à Landshutt, il fut chargé de conduire celle qui traversa l'Espagne pour aller soumettre le Portugal, et il força le prince du Brésil de signer à Badajoz, un traité humiliant, en vertu duquel le Portugal paya vingt millions à Bonaparte. Cette stipulation, qui resta secrète, enrichit Lucien Bonaparte et Leclerc. En novembre 1801, Leclerc obtint le commandement de l'expédition envoyée à Saint-Domingue. Après de longs et sanglans combats et des négociations difficiles avec les chefs de l'insurrection, il venaît d'en désarmer une grande partie lorsqu'une cruelle épidémie le força de se retirer à l'île de la Tortue, où il succomba, le 3 novembre 1802, à la maladie qui avait déjà moissonné un grand nombre de Français. Son corps, rapporté en Europe, a été inhumé dans sa terre de Montgobert, près Soissons. Le général Leclerc avait épousé, en 1801, Pauline Bonaparte, mariée depuis au prince Camille Borghèse. Leclerc avait deux frères plus âgés que lui; Louis l'aîné, fut agent consulaire, membre du corps législatif, et préfet de la Meuse. Il mourut en 1821. Le cadet **LOUIS-NICOLAS-MARIN**, se distingua dans la carrière des armes. Il mourut le 16 mai 1820, après avoir mérité par ses services les grades de maréchal-de-camp, commandeur de la légion-d'honneur et chevalier de Saint-Louis.

\* **LECLERC (JEAN-BAPTISTE)**, conventionnel, né à Chalonne, vers 1753, fut envoyé à la Convention en 1792 par le département de Maine-et-Loire, et vota la mort du roi sans appel et sans sursis; il ne prit aucune part à la proscription des Girondins le 31 mai 1793, donna sa démission au mois d'août suivant, et se retira dans ses foyers. Leclerc vivait étranger aux affaires politiques, lorsqu'en 1795, il fut élu par son département au conseil des Cinq-cents. Il se fit remarquer dans cette assemblée par le zèle qu'il mit à la propagation de la religion théophilanthropique, et proposa en 1797 d'adopter ce culte; mais après de nombreuses et vives discussions, sa proposition fut rejetée.

Président de l'assemblée le 21 janvier 1799, il prononça en cette qualité un discours où il prêcha le régicide, et en déclamant contre les parjures, menaça le roi de Naples du sort de Louis XVI. Au mois de mai de la même année, il sortit du conseil, entra au Corps législatif, après le 18 brumaire, et, lorsque ses fonctions législatives eurent cessé, il se retira pour ne plus reparaître sur la scène politique. Il n'accepta sous l'empire aucun emploi: pendant les cent-jours il ne signa point l'acte additionnel, et il dut à cette circonstance de n'être point atteint par l'ordonnance du 24 juillet 1816. Leclerc mourut à Chalonne, dans le mois de novembre 1826. Il était correspondant de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'institut de France depuis son établissement. On a de lui: | *Mes Promenades champêtres ou Poésies pastorales*, 1786, in-8°; 2<sup>e</sup> édition, 1798, 2 vol. in-12; trad. en allemand par L.-H. Heydenreich, Leipsick, in-8°; | *Essai sur la propagation de la musique en France*, 1796, in-8°; | divers opuscules, insérés avec ceux de la Reveillère-Lepaux, sous ce titre: *Opuscules moraux de J. M. Lareveillère-Lepaux et J. B. Leclerc; Abrégé de l'histoire de Spa* (anonyme), Liège, 1818, in-18.

**LECLUSE. Voyez ECLUSE.**

\* **LECOAT** ou **LECOUT** (YVES-MARIE-GABRIEL-PIERRE), baron de Saint-Haouen, contre-amiral et chevalier de St.-Louis, né en 1756 ou 1757, d'une famille distinguée de la Bretagne, entra très jeune au service de la marine, et fit plusieurs campagnes dans les mers de l'Amérique et de l'Inde. Nommé bientôt enseigne de vaisseau, il passa de grade en grade jusqu'à celui de chef de division des armées navales qu'il obtint en 1796. Jeté pendant la terreur dans la prison de l'Abbaye, il recouvra la liberté au 9 thermidor. Il était en 1800 chef d'état-major de l'amiral Latouche Tréville. Il fut chargé de missions importantes, s'en acquitta avec honneur et mérita d'être choisi pour diriger la grande expédition projetée contre l'Angleterre. Parmi les services importants qu'il rendit alors, on cite la manœuvre brillante et hardie par laquelle il parvint à réunir les divisions de Dunkerque et de Calais, à l'armée combinée dans le port de Bologne, et le combat naval où il força les Anglais à la retraite, quoique ceux-ci fussent supérieurs en nombre. L'année suivante, Lecoat se distingua de nouveau

par son intrépidité contre les Anglais qui lançaient des brûlots incendiaires contre la flottille : il les attaqua, les surprit et les contraignit encore de se retirer. En 1814 Lecoat fut chargé d'aller présenter à Louis XVIII d'Hartwel les hommages de la marine française. Il se retira durant les cent-jours dans une campagne de Normandie, et après la seconde restauration, Louis XVIII le nomma contre-amiral, préfet maritime, et major-général au port de Brest. Il fut mis à la retraite en 1817, et mourut le 7 novembre 1826, à Calais, où il avait eu le commandement du port pendant plusieurs années. Lecoat est connu particulièrement comme inventeur d'un nouveau système de télégraphes. Son invention fut d'abord approuvée par une commission nommée par l'institut, mais elle fut peu goûtée en France. Ses fonctions l'empêchèrent pendant quelque temps de donner suite à son projet; mais il s'en occupa sérieusement, lorsqu'il fut mis hors du service, et en 1823, après plusieurs expériences faites à Paris et au Havre, il reçut l'ordre de former une brigade télégraphique, qui fut placée à la suite du duc d'Angoulême dans la campagne d'Espagne. Lecoat espérait tirer de son système les moyens de diminuer considérablement le nombre des naufrages. Il allait, dit-on, partir pour l'Angleterre, d'après une invitation de capitalistes, pour mettre à exécution son grand et utile projet de télégraphie universelle de terre et de mer, de jour et de nuit, lorsqu'il mourut. Le télégraphe dont il l'inventeur est le premier dont on se soit servi la nuit, et l'usage en est si économique que chacun de ses fanaux ne consume que pour cinq centimes d'huile par heure. Il est extrêmement simple, et un de ses principaux avantages est de faire connaître aux navigateurs, pendant la nuit, le point précis où ils se trouvent.

\* **LECOINTE - PUIRAVAU** (MATHIEU), membre de plusieurs législatures, exerçait à l'époque de la révolution la profession d'avocat à Saint-Maixent. S'étant prononcé avec empressement pour le nouvel ordre de choses il obtint la place d'administrateur du département des Deux-Sèvres, puis fut nommé député à l'assemblée Législative en 1791. Le 10 décembre de cette année, des habitans de Paris avaient présenté une pétition contre les ministres. Lecoite la soutint vivement et dénonça lui-même le ministre Duportail. Après avoir attaqué avec achar-

nément l'évêque de Mende, il s'éleva avec véhémence contre les prêtres insermentés, et contribua de tous ses efforts à faire rendre le décret de déportation qui fut prononcé contre eux. Réélu dans le mois de septembre par le même département à la Convention nationale, il fit décréter que les ministres ne pourraient être choisis parmi les membres de l'assemblée. Sa dénonciation contre Marat, le 14 octobre, à l'occasion des massacres de septembre, le fit accuser d'être d'intelligence avec le parti des *Girondins* : lui-même parut confirmer cette supposition en votant, dans le procès du roi, en faveur de l'appel au peuple; mais il se prononça ensuite pour la mort sans sursis. Il se montra encore plusieurs fois en opposition avec la *Montagne*, et appuya la proposition qui avait été faite d'appeler contre les efforts réunis de Robespierre et de Danton une force militaire qui assurerait l'indépendance de la représentation nationale : les *Montagnards* l'emportèrent dans cette occasion. Lecoite-Puiravaux, envoyé en mission dans le département des Deux-Sèvres, dans le mois de mai 1775, n'y resta pas long-temps : témoin des succès des Vendéens à Fontenay, il se hâta de revenir à la Convention, où il justifia la destitution de Rossignol, défendit le général Biron, et s'opposa avec vigueur à l'adoption de la proposition de déclarer suspects les marchands qui vendraient à des prix élevés les denrées de première nécessité : aussi faillit-il être proscrit avec les restes du parti de la *Gironde*. Appelé au conseil des Cinq-cents, il provoqua des mesures rigoureuses de répression contre les magistrats qui avaient refusé de prêter le serment de haine à la royauté; contre les émigrés, dont il voulait que les biens et même ceux de leurs parens fussent séquestrés; contre les marchands qui introduisaient des marchandises anglaises; contre les écrivains et la liberté de la presse, etc. Lecoite présida l'assemblée en 1797 : il en sortit la même année pour occuper la place de commissaire du Directoire exécutif dans son département, et reentra au conseil des Cinq-cents en 1798 : à peine fut-il de retour dans l'assemblée, qu'il parla contre les émigrés et les chouans, et provoqua les visites domiciliaires qui furent faites dans Paris et dans toute la France, dans le but de les rechercher. Porté de nouveau au fauteuil le 20 juillet, il présida les fêtes du 9 thermidor et du 10

août, et les discours qu'il prononça dans ces deux occasions furent imprimés par ordre du conseil : il s'opposa avec succès en 1799 à la mise en accusation de Merlin, Laréveillère-Lepaux et Rewbell, membres éliminés du Directoire exécutif. A la suite de la révolution du 18 brumaire (9 novembre 1799), il fut envoyé en mission extraordinaire dans les départemens de l'Ouest, où, de concert avec le général Hédouville, il parvint à négocier un traité de pacification qui fut signé à Angers. Pendant son absence il avait été nommé membre du tribunal. Il y siégea peu de temps et fut nommé commissaire général de police à Marseille. En 1803, le gouvernement consulaire lui offrit la place d'administrateur de la Louisiane que Lecointre refusa. Il vécut éloigné des affaires jusqu'en 1815, époque à laquelle Bonaparte le nomma lieutenant-général de police pour plusieurs départemens du midi : il était à Lyon lorsqu'il apprit le désastre de Waterloo, et il y fut exposé à de grands dangers. Le gouvernement royal le maintint dans ses fonctions ; mais Lecointre ayant jugé prudent de fuir et de s'embarquer, fut arrêté en mer par la flotte de lord Exmouth, et jeté ensuite par la tempête sur les côtes de la Provence ; il erra dans les montagnes, fut arrêté de nouveau et conduit à Marseille. Il parvint à s'évader et s'enfuit à Bruxelles, où il est mort dans le mois de janvier 1827.

LECOINTE. *Voyez* COINTE.

\* LECOINTRE (LAURENT), connu sous le nom de *Lecointre de Versailles*, révolutionnaire subalterne, exerçait, avant les troubles de 1789, la profession de marchand de toiles à Versailles, sa patrie. Il embrassa les idées des novateurs avec une véhémence extrême, et contribua puissamment à les propager dans une ville où son commerce et sa fortune lui donnaient beaucoup d'influence. Lors du fameux serment du Jeu de paume (*voy. BAILLY*), il se forma dans la capitale une société patriotique qui prit le nom de cet événement, et dans laquelle Lecointre fut admis. On le voyait tous les jours assister à ses séances, puis retourner à Versailles, où il en répandait les doctrines. On sait que cette société ne tarda pas à se réunir au club des jacobins. A l'époque de la formation de la garde nationale de Versailles, Lecointre en fut nommé commandant en second, sous le comte d'Estaing (*voyez* ESTAINC) : il fut le

premier dénonciateur du malheureux repas des gardes-du-corps, qui servit de prétexte aux attentats des 5 et 6 octobre 1789, et il épouvanta le comte d'Estaing lui-même par ses déclamations. La municipalité de Versailles s'étant dissoute, Lecointre, au lieu de calmer l'irritation du peuple, lui fit distribuer des armes et des munitions, et excita à la révolte le régiment de Flandre, qu'on avait fait venir à Versailles pour empêcher les émeutes occasionnées en apparence par la cherté des vivres (*voyez* DUPORT et THÉROIGNE). Il fit ensuite un si grand nombre de dénonciations, que personne, peut-être, depuis 1789 jusqu'à la dissolution du Directoire n'a plus dénoncé que lui. Lors de la formation des autorités, en 1791, il devint président du département de Seine-et-Oise, et ce même département le choisit pour son député à l'assemblée Législative. Au mois de décembre de cette année, il dénonça l'ancienne municipalité de Versailles comme ennemie de la révolution. En 1791, et 1792, Lecointre dénonça le ministre de la guerre Duportail, et ne cessa de déclamer contre les officiers de l'ancienne armée, contre le ministre Narbonne, et contre plusieurs particuliers qu'il fit traduire à la haute cour d'Orléans. Il dénonça aussi Théobald Dillon, au moment même que l'assemblée décernait des honneurs à la mémoire de ce général, assassiné à Lille, et proposa de mettre hors de la loi tous les prêtres qui refuseraient de prêter serment à la constitution civile du clergé. Après la journée du 10 août 1792, dans laquelle il ne figura point, Lecointre fut envoyé en qualité de commissaire dans le département de la Seine-Inférieure. Député à cette époque à la Convention par son département, on l'y vit s'acharner contre la famille royale. Le 15 décembre, il demanda que Louis XVI ne pût communiquer qu'avec ses enfans, et que ceux-ci ne pussent voir leur mère ni madame Elisabeth, leur tante, qu'après le supplice de leur père, dont il vota la mort sans appel au peuple et sans sursis. Il reprit ensuite le cours de ses dénonciations, et le 12 août 1793, il demanda que la Convention accélérât le jugement de la reine, qu'il appelait insolemment *la femme Capet*, et contre laquelle il fut ensuite appelé à déposer. Lecointre se déclara contre Robespierre, et il le poursuivit plusieurs fois de ses accusations et de ses invectives, notamment le jour où celui-



ci vint déclarer du haut d'une montagne factice, élevée dans le jardin des Tuileries, que la nation française reconnaissait l'Être suprême et l'immortalité de l'âme (juin 1794). Lecointre l'apostropha continuellement durant cette cérémonie du cri : *A bas le tyran!* et après le 9 thermidor, il accusa devant la Convention ses complices Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Barrère et Vadier. Sa dénonciation qui présentait vingt-six chefs d'accusation, après trois jours de discussions, fut déclarée calomnieuse; lui-même fut obligé de quitter, sur la demande des représentants Bernard et Duhem, le bureau des secrétaires qu'il occupait, et les jacobins l'éliminèrent, ainsi que Fréron et Tallien, de leur club, où l'avaient dénoncé Carrier et Lacombe. Le 30 novembre, il combattit une proposition qui tendait à faire emprisonner les prêtres qui se trouveraient dans les lieux où il y aurait émeute. Au mois de mars 1795, lorsqu'une nouvelle accusation fut intentée contre Billaud Varennes, Collot-d'Herbois, etc., on le vit avec surprise prendre la défense de ces mêmes hommes qu'il avait poursuivis avec tant d'animosité. Il s'opposa, mais sans succès, à la rentrée des proscrits du 31 mai dans la Convention, et accusa peu de temps après, Louvet, Pétion, Buzot, Barbaroux, et Guadet d'avoir signé un serment pour le rétablissement de la royauté. Accusé, le 5 avril, par Tallien, d'avoir pris part à un mouvement qui avait éclaté contre la Convention, il fut décrété d'arrestation, puis dut sa liberté à la loi d'amnistie du 4 brumaire an 4. Après l'organisation des deux conseils, n'ayant point fait partie des deux tiers réélus, il tenta, plusieurs fois, aux époques des élections, de gagner les suffrages des électeurs, en couvrant d'une multitude d'affiches, signées de lui, les murs de Paris et de Versailles. Il fut compromis dans l'affaire de Babeuf (voyez ce nom) et, après la chute du Directoire, quand le gouvernement consulaire soumit à l'acceptation publique l'acte constitutionnel de l'an 8, il fut le seul des habitants de Versailles qui inscrivit un vote négatif. Exilé de cette ville pour quelque temps, il y revint ensuite et mourut à Guignes, dans un âge fort avancé, le 4 août 1805. On a de lui : | *Les crimes des sept membres des anciens comités de salut public et de sûreté générale*, ou *Dénonciation formelle à la Convention na-*

*tionale contre Billaud-Varennes, Barrère, Collot-d'Herbois, Vadier, Vouland, Amar et David*, an 3, in-8°. M. Dulaure a publié un *Supplément aux crimes des anciens comités du Gouvernement, etc.* | *Les abus illimités, avec des réflexions sur l'état présent de la république*, 1795, in-8°; | *Laurent Lecointre au peuple souverain*, an 2, in-8°; c'est une réfutation de quelques repooches absurdes que lui avaient adressés Bourdon et Billaud-Varennes. | *Conjuration formée dès le 6 prairial par neuf représentans du peuple contre Maximilien Robespierre pour l'immoler en plein sénat*, an 2, in-8°; les neuf conjurés étaient Lecointre, Barras, Fréron, Courtois, Garnier de l'Aube, Rovère, Tallien, Thirion et Guffroy.

LECONTE. Voyez CONTE.

LECOURAYER. Voyez COURAYER.

\* LECOURBE (CLAUDE-JOSEPH), lieutenant-général des armées françaises, naquit à Lons-le-Saulnier, en 1759, d'un ancien officier d'infanterie retiré du service. Il abandonna ses études pour s'enrôler dans le régiment d'Aquitaine dans lequel il servit pendant 8 ans, et après avoir obtenu son congé, il était rentré dans le sein de sa famille, à l'époque où éclata la révolution. Nommé commandant de la garde nationale du canton de Ruffey, puis chef du 7<sup>e</sup> bataillon de volontaires du Jura, il joignit avec ses soldats l'armée du Haut-Rhin, et ensuite celle du Nord. Il se distingua, avec son bataillon, au combat de Hondscoote où il lutta contre deux escadrons hanovriens, dont l'un resta prisonnier. Il entra le premier, un fusil à la main, lors du déblocus de Maubeuge, dans les lignes de Watignies, et reçut le grade de chef de brigade. Il commandait à la bataille de Fleurus trois bataillons avec lesquels il soutint pendant 7 heures l'attaque d'une colonne de 10,000 Autrichiens. Lecourbe passa successivement avec le grade d'officier-général dans les armées de Sambre-et-Meuse, de Rhin-et-Moselle, du Danube et d'Helvétie, et acquit par les talens qu'il déploya une grande réputation. Il avait combattu avec Moreau : après la paix de Lunéville lorsque ce général fut mis en jugement, Lecourbe se déclara pour lui, et s'attira la disgrâce de Bonaparte qui l'exila à Lons-le-Saulnier et ensuite à Bourges. Il ne reprit d'activité que sous la restauration : Louis XVIII lui conféra successivement les titres de grand-officier de la légion d'honneur

et de comte. Ce prince venait de le nommer inspecteur général-d'infanterie, lorsque Bonaparte débarqua en France. D'abord il se refusa aux instances du maréchal Ney qui l'invitait à se ranger du côté de l'empereur : il vint même à Paris prendre les ordres du roi. Plus tard cependant il reçut de Napoléon le commandement du corps d'observation du Jura dont le quartier général était à Belfort. L'armée de l'archiduc Ferdinand vint l'attaquer ; beaucoup plus nombreuse que ses troupes, elle lui enleva, à la fin du mois de juin, sa première ligne de défense : mais Lecourbe conserva auprès de Belfort la position de son camp retranché. Il fit un des premiers sa soumission au roi, et mourut dans cette ville, le 23 octobre 1815.

\* LECOURT (HENRI), occupait avant 1789 un emploi à Versailles. Durant les premières années de la révolution, il se livra avec un nouveau zèle, peut-être parce qu'il avait plus de loisir, à son goût dominant, qui était l'étude de l'instinct des animaux. Il observa en particulier les mœurs de la taupe, à cause de l'utilité qu'il espérait tirer de ses remarques pour les cultivateurs. En 1800, une digue de retenue ayant fait eau, venait d'être réparée d'une manière insuffisante, et elle nécessitait tous les jours de nouvelles réparations, lorsque Lecourt constata la présence de quelques familles de taupes qui s'étaient établies dans les terres de levée, et qu'il fallait détruire avant tout. Il y réussit, et ce service éveilla l'attention de l'autorité, qui le mit à même de former une école pratique de l'art du taupier. M. Cadet de Vaux a publié les observations de ce praticien consommé, dans un ouvrage ayant pour titre : *De la taupe, de ses mœurs et des moyens de la détruire*, 1802, in-12. Lecourt est mort à Pontoise, en 1825.

LECOQ. Voyez COQ ( le ) et NANQUIER.

\* LECOUVREUR ( ADRIENNE ), née en 1690, à Fismes, en Champagne, est une des plus célèbres actrices qui aient paru sur la scène française. La nature ne l'avait pas douée des avantages extérieurs ; mais elle sut s'en passer à force d'âme et de talent. Elle savait, comme le fameux Baron, parler naturellement la tragédie, en évitant également le ton d'une familiarité triviale, et l'emphase de la déclamation. Elle jouait aussi dans la comédie ; mais c'est par la tragédie qu'elle s'est il-

lustrée. Elle excellait dans presque tous les rôles, surtout dans celui de Phèdre. Elle mourut d'une violente hémorragie d'entrailles, le 20 mars 1730. On a cru qu'elle avait été empoisonnée. Elle a écrit des lettres pleines de noblesse et de sentiment. On cite aussi d'elle des vers agréables et des réparties fort ingénieuses.

\* LECOZ ( CLAUDE ), archevêque de Besançon, membre de l'académie de cette ville et de l'académie celtique, naquit à Plounevez-Forzai, au diocèse de Quimper, le 22 décembre 1740, et fut professeur au collège de cette ville, dont il devint ensuite principal. A la révolution, il en embrassa les principes, et se montra patriote ardent. Ce zèle pour le nouvel ordre de choses fut récompensé lors des élections pour les sièges épiscopaux, établis par la constitution civile du clergé. Lecoz fut nommé évêque constitutionnel d'Ile-et-Vilaine, et sacré en cette qualité le 10 avril 1791. Son dévouement lui valut une autre distinction. Après la clôture de l'assemblée Constituante, son département l'élut membre de l'assemblée Législative, et il vint y siéger. Le 3 février 1792, il demanda la suppression des associations de *religieux séculiers*, qui, dit-il, ont fait de tous les séminaires des repaires d'aristocraties ecclésiastiques ; mais, en attaquant les congrégations séculières, assurément bien à tort, il fit l'éloge des congrégations régulières enseignantes, notamment de celle des doctrinaires. Dans la séance du 19 octobre 1791, il avait pris la défense du célibat des prêtres, et dans celle du 14 novembre de la même année, Isnard déclama contre les prêtres *insérentés*, Lecoz, quoique assermenté, s'éleva contre lui, et qualifia son discours de *code d'athéisme*. Enfin, il désapprouva bardiment la conduite d'un de ses suffragans qui avait fait donner la bénédiction nuptiale à un prêtre. Il fut mis en prison sous le règne de la terreur. En 1795, il reprit ses fonctions épiscopales, et adhéra aux deux lettres *encycliques* des évêques réunis. Il assista au concile qui s'ouvrit le 15 août 1797 dans la cathédrale de Paris, et le présida. Il tint un synode en 1799, préliminaire, sans doute, au 2<sup>e</sup> concile constitutionnel, ouvert le 29 juin 1801, et qu'il présida encore. Il s'y opposa au projet d'un *sacramentaire français*, d'un abbé Poinsignon, et mit la même opposition à une motion de Desbois, évêque de la Somme, pour que le comité adoptât et proclamât une des propositions condan-

nées par la bulle *Unigenitus*. Un concordat ayant été signé avec le pape la même année, et rendu public, en 1802, Lecoz donna sa démission, et fut nommé à l'archevêché de Besançon. En changeant de siège, il ne changea point de sentimens ; il ne fit point faire les rétractations que dans d'autres lieux on demandait aux prêtres constitutionnels, et gouverna son diocèse d'après ses anciens principes. Il consigna même dans un écrit l'apologie de la constitution civile du clergé, et l'éloge de ceux qui s'y étaient soumis. Cependant, en 1804, lorsque le pape était à Paris, il se rendit chez le saint Père comme les autres constitutionnels, et il signa, dit-on, un *acte d'adhésion et de soumission aux jugemens émanés du saint Siège et de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, sur les matières ecclésiastiques de France*. On ajoute que, dans un entretien particulier avec le souverain pontife, il protesta avec larmes de sa sincérité. Lecoz ne vit point, dit-on, la restauration avec plaisir et la défense qu'il reçut de paraître devant un de nos princes qui passait à Besançon a accredité cette opinion. En mars 1815, il fut un des premiers à se déclarer pour Napoléon. On assure qu'il cherchait à soulever le peuple contre les alliés, lorsqu'il mourut le 5 mai 1815, à Villeveux, dans le Jura. On a de lui : *Accord des vrais principes de l'Eglise, de la morale et de la raison, sur la constitution civile du clergé* 1791, in-12. Quelques uns le disent auteur de cet ouvrage, quoique le *Dictionnaire des Anonymes* t. 2. p. 492, l'attribue à M. Lebreton. | *Lettre pastorale*, 1797. L'auteur y déclame d'une manière indécente et outrageante contre Pie VI, et l'accuse d'avoir provoqué une guerre de religion ; | des *Statuts et Règlemens* pour son diocèse d'Ille-et-Vilaine, 1 vol. in-12 : ils avaient été dressés dans le synode de 1799 ; | un *Avertissement pastoral sur l'état actuel de la religion catholique* ; | des *Observations sur les zodiaques d'Égypte*, 1802 ; | *Défense de la révélation chrétienne, et preuves de la divinité de J.-C., contre le Mémoire en faveur de Dieu, de Delisle de Sales*, in-8° ; | une *Instruction pastorale* du 20 décembre 1813, sur l'amour de la patrie, etc. ; | *Observations sur le décret de l'Assemblée pour la constitution civile du clergé*, adressées aux citoyens du Finistère, 1790 : Lecoz était alors procureur-syndic du district de Quimper. L'abbé Barruel réfuta

ces observations dans son *Journal ecclésiastique*, novembre 1790. Il parut aussi cinq lettres contre les *Observations*. | *Lettre aux auteurs de la réponse aux Observations*. (Voyez la *Collection ecclésiastique* de M. Guillon, tome 7). | *Lettre à M. l'évêque de Rennes*, 2 mars 1791. Il lui annonçait son élection, parlait de sa perplexité, se jetait aux pieds de l'évêque, et le conjurait de revenir à son troupeau. Réponse de M. de Girac, du 7 mars, dans la *Coll. ecclés.* de M. Guillon, tom. 11 ; | *Deuxième lettre au même*, publiée par Lecoz. (Voyez l'*Ordonnance*, de M. de Girac, du 27 avril 1791). | *Des Mandemens*, en 1791 et 1792 ; | *Préservatif contre l'impiété*, dans le cahier de 1793 ; | *Lettre sur le célibat ecclésiastique* : c'est probablement la lettre adressée au club de Rennes en septembre 1793 ; elle n'a pas été imprimée. Lecoz assure qu'elle était très forte. C'est peu après que l'auteur fut arrêté, enfermé à Rennes, puis au Mont-Saint-Michel ; | *Lettre à la Convention*, 24 floréal an 2, en lui dénonçant un arrêté de Carpentier. Elle est signée Lecoz, évêque d'Ille-et-Vilaine, ci-devant membre de l'assemblée législative, incarcéré par l'ordre de Carrier. Elle est insérée dans les *Annales* du 9 avril 1796 ; | *Lettre sur son élargissement* ; nous croyons qu'on l'a confondue avec la suivante ; | *Lettre aux prêtres non-assermentés du diocèse de Rennes, sur leur élargissement* ; 14 pages in-4°. Elle est dans les *Annales des Constitutionnels* du 4 juillet 1795 ; | *Accord de la religion catholique avec le gouvernement républicain*, 1795, 79 pag. in-8°. A la fin est une réponse au sieur Lefranc, qui avait attaqué la lettre précédente. | *Aux Amis de la vérité, de l'humanité et de la religion*, ou *Lettre au citoyen M... é sur sa déclaration d'être soumis aux lois de la république*, 14 juillet 1795 ; 45 p. in-8°. C'est un plaidoyer contre les prêtres insermentés. | *Lettre à Réal*, au sujet d'un article du n° 164 du *Journal des Patriotes* de 1789, Rennes, 10 février an 4. C'est une apologie de la religion contre les déclamations de ce Journal. Il y a un *post-scriptum* en réponse au n° 181 du même journal : elle est insérée dans les *Annales des Constitutionnels*, n° 20 et 21 ; | *Réflexions sur la lettre de Rallier à Grégoire*, 20 pages. C'est encore une apologie de la religion contre le philosophe Rallier. *Annales*, tom. 5 ; | *Lettre à Bénézech*, ministre de l'intérieur, 29 prairial an 4. Elle n'a que 3 pages, et a pour but de demander que

l'on rende aux communes les presbytères et les cloches. *Annales*, t. 3; | *Lettres aux Catholiques sur la rétractation de Panisset*; 47 pag. *Annales*, t. 5; | *Lettre à Rallier*, 20 août 1796, 14 pag. C'est une réplique à Rallier qui avait répondu aux *Réflexions* précédentes; | *Réponse à une lettre d'un auteur célèbre sur la rétractation de Panisset*, 15 janvier 1797, 27 pages. Il y a des détails curieux sur sa vie. L'auteur célèbre était M. l'abbé de Boulogne. *Annales*, t. 4; | *Lettre au rédacteur des Annales catholiques*. Voy. celles-ci, tom. 2, pag. 363; | *Lettre à M. de Lorry*, évêque d'Angers, pour l'inviter à reprendre ses fonctions; | *Lettre pastorale* pour ordonner un *Te Deum* pour les victoires de la république, citée dans les *Annales cathol.*, tom. 3, pag. 351. Le pape y est indignement traité. Les *Annales des Const.* n'en parlent pas; | *Coup-d'œil philosophique sur les affaires du moment*. Cet opuscule était anonyme, et avait rapport aux élections. *Annales*, tom. 6; | *Lettre à Grégoire sur sa lettre au grand inquisiteur*, 10 pag. Elle roule sur le mouvement de la mer. Grégoire y répondit. *Voy. Annales*, tom. 7, pag. 717; | *Observation sur le dimanche et le décadi*, 30 frimaire an 7; 18 pag. *Voy. Annales*, tom. 8, pag. 143; | *Justification de plusieurs vérités chrétiennes*, 26 prairial an 7, 30 p. C'est une lettre au journaliste Perly. *Annales*, t. 9; | *Statuts et réglemens d'un synode tenu à Rennes* en août 1799, avec deux mandemens. Le tout forme 160 pages, in-8°. On imprima à part un extrait du synode sur la nécessité et le moyen de perpétuer le sacerdoce; | *Sur une instruction relative aux indulgences*, insérée au tom. 9 des *Annales*. La lettre de Lecoz est du 12 octobre 1799: elle a 12 pages, et relève quelques erreurs de Mauviel, auteur de l'*Instruction*. Celui-ci répondit. La lettre et la réponse ne sont point dans les *Annales*; mais elles sont imprimées à la suite du *Précis historique et dogmatique sur les indulgences*, publié sous le nom des Réunis, en 1800; | *Avertissement pastoral sur l'état actuel de la religion catholique*, avec des notes; 46 pages sans les notes. Une des notes a été réimprimée à part, sous le titre d'*Hommages rendus à la religion par des philosophes modernes. Déclaration contre l'emploi de la langue vulgaire dans la liturgie*, 5 décembre 1799, une page. *Annales*, t. 10, p. 121; | *Lettre au clergé de Nantes*, pour annoncer qu'il a été nommé à ce siège. Elle est aussi très

courte. Les *Annales* reprochent à Lecoz de n'avoir pas rempli les sièges de Nantes et d'Angers; | *Réflexions sur les causes des mécontentemens des peuples de l'Ouest*, adressées à Bonaparte, 16 pages. *Annales*, t. 10, p. 307; | *Lettre particulière sur les troubles de l'Ouest*, 16 janvier 1800; 8 p. *Annales*, t. 10, p. 358; | *Observations sur le décad*, 14 pages. *Annales*, tom. 10, p. 463; | *Lettre sur l'assassinat de l'évêque Audrein*, 5 frimaire an 9. C'était Lecoz qui avait sacré Audrein à Quimper, le 22 juillet 1798. Audrein périt le 19 novembre 1800: il avait voté la mort de Louis XVI; | *Sur le Manuel des missionnaires*, 5 mai 1801, 2 pages. *Annales*, tom. 13; | *Lettre du synode de Rennes aux prêtres incommunicans*, 16 juin 1801; 15 pages in-8°; | *Instruction sur la soumission due à la puissance civile*, au nom du concile de 1801; 52 pages. *Annales* t. 13, p. 453; | *Discours* pour la clôture du concile de 1801, 16 août; | *Réflexions sur le divorce*, 15 août, 1801; 10 pages. *Annales*, t. 13; | *Sur le Défi général à l'incrédulité*. Préambule de Lecoz à cet écrit, qui avait paru en 1757, et qu'il fit réimprimer. Son préambule a 16 pag.; le *Défi* en a 14. *Annales*, t. 14, p. 1; | *Réponse à M. Spina*, sur le bref du pape, 16 octobre 1801. *Annales*, t. 14, p. 68. Il parut depuis, dans les *Annales*, une lettre de Lecoz à Godet, juge à Rennes, pour assurer qu'il ne s'était point rétracté. La *Réponse* est assez impertinente; | *Motifs de sa conduite sur le refus de sépulture* fait à un prêtre marié mort sans sacrements, à Rennes, 17 mai 1801; 21 pages. Lecoz se montre très sévère dans cette lettre: il dit que si le prêtre marié eût demandé et reçu les sacrements, il eût fallu lui refuser encore les prières de l'Eglise, dans le cas où après avoir manifesté l'intention de réparer le scandale, il n'en aurait pas eu le temps. L'auteur s'appuie de l'autorité de Durand de Mailanne lui-même; | *Observations sur une lettre de Fournier touchant les zodiaques*, 18 pages. *Annales*, t. 14, p. 453; | *Lettre pastorale* pour son entrée à Besançon, 22 prairial an 10; 2 pag. Il y prêchait l'union; | *Lettre au maire de Salins*, 10 messidor an 10; 2 pages. *Annales*, tom. 15, p. 379; | *Lettre aux prêtres de son diocèse*, 3 pages. *Annales*, t. 15, p. 494; | *Lettre sur la désertion des conscrits*, 1 page. *Annales*, tom. 16, page 158; | *Lettre sur la réduction des fêtes*, 7 pages. *Annales*, t. 16, p. 596; | *Instruction pastorale* pour l'organisation de son diocèse: elle est fort

étendue. *Voy.* un extrait dans les *Annales*, t. 17, p. 104; | *Lettre aux ecclésiastiques sur la vaccine*, de 9 pages. On s'en moqua dans les deux camps. Les *Annales* disent à ce sujet que Lecoz parlait souvent de ce qu'il ne connaissait pas assez bien. | *Défense de la révélation chrétienne et preuve de la divinité de Jésus-Christ*, contre le *Mémoire en faveur de Dieu*, de Delisle de Sales, 1802, in-8°; | *Sur la constitution civile du clergé*; | *Observations sur une lettre de l'abbé Babey*, son grand-vicaire; | *Lettre aux non-assermentés*; | *Aux auteurs de la réponse imprimée aux observations sur la constitution*; | *Lettre à M. M. Marion, Rabaut, et Mestrezat*, 8 novembre 1804, de 12 pages, dans laquelle il leur proposait de travailler à la réunion des deux communions; | *Lettre à M. de Beaufort sur son projet de réunion*, 25 mars 1807, de 151 pages, in-8°; | *Lettre aux catholiques de son diocèse, ou Réflexions sur une réponse de M de Beaufort*, 1808, de 216 pag. in-8°; | *Lettres pastorales* des 26 avril et 49 mai 1814; | *Mandement pour le retour de Bonaparte* en 1815. La collection des mandemens de Lecoz forme, dit-on, 5 volumes in-8°. On peut voir dans la *Chronique religieuse*, tome 1<sup>er</sup> page 407, une lettre d'un de ses amis écrite en sa faveur. L'abbé Grappin son secrétaire, publia après la mort de Lecoz, une production de cet archevêque intitulée : *Quelques détails sur Latour-D'Auvergne Corret*, 1815, de trois feuilles in-8°.

LECTIUS ou LECT (JACQUES), jurisculte, né à Genève en 1560, fut quatre foissyndic de Genève, et jouit d'une grande considération dans sa petite république. Il fut l'élève du célèbre Cujas. Ses compatriotes l'envoyèrent auprès de la reine Elizabeth pour réclamer sa protection en faveur des protestans. Il obtint aussi du prince d'Orange 14,000 liv. pour le rétablissement de l'académie de Genève. Il ranima le courage des habitans, lors de la guerre avec le duc de Savoie, qui fut repoussé avec une perte considérable des siens (1602). On a de lui : | édition des *Poète græci veteres heroici*, Genève, 1606, in-fol.; | des *Poésies* en latin, ib. 1609, in-8°; | des *Discours* dans la même langue, 1615, in-12. Les *Poète græci veteres tragici*, ont paru en 1614, in-fol. Lectius mourut le 25 août 1611, à 51 ans. Ses *Ouvrages* sur le droit se trouvent dans le tome 4<sup>er</sup> du *Thesaurus juris romani*, Leyde, 1725.

LEDAIN. *Voyez* DAIN.

LEDESMA (PIERRE), dominicain, natif de Salamanque, mort en 1616, enseigna à Ségovie, à Avila et à Salamanque. On a de lui un *Traité du mariage*, une *Somme des sacremens*, et divers autres ouvrages. — Il ne faut pas le confondre avec Diégo de LEDESMA, jésuite espagnol, natif de Cuellar, qui s'acquit l'estime du pape Grégoire XIII, et qui mourut à Rome en 1575 : on a de lui divers écrits. — Il y a eu deux autres dominicains de ce nom, tous les deux théologiens scolastiques, le premier, BARTHÉLEMI, né à Niéva, près de Salamanque, mourut évêque d'Oxaca en 1604; le 2<sup>e</sup>, MARTIN, finit ses jours en 1584 : l'un et l'autre laissèrent des ouvrages.

LEDESMA (ALPHONSE), né à Ségovie, appelé par les Espagnols le *Poète divin*; il est cependant peu connu des étrangers. Il mourut en 1625, à 71 ans. On a de lui diverses *Poésies* sur des sujets sacrés et profanes. On y trouve de la force et de la noblesse; mais l'auteur s'est trop abandonné à son imagination, et n'a pas assez consulté le goût. Au reste le nom de *divin* lui fut moins donné à cause de la sublimité de son génie, que parce qu'il s'appliqua à traiter en vers des sujets pris de l'Ecriture sainte.

\* LEDOUX (CLAUDE-NICOLAS), architecte, naquit en 1736, à Dormans en Champagne, et étudia les premiers élémens de l'architecture sous la direction de Blondel. Passionné pour le genre grec, il forma son goût par une étude approfondie de son art dans les anciens, et commença à se faire connaître par plusieurs ouvrages qu'il fit pour de riches particuliers. La ville de Besançon lui confia l'exécution de son *théâtre*; et la ferme générale ayant obtenu du ministre des finances la permission d'entourer Paris de murs, chargea Ledoux de la construction des barrières. Le plan qu'il en fit était magnifique; mais il se vit forcé de le restreindre, à cause des dépenses qu'en aurait entraînées l'exécution. Néanmoins on regardera toujours comme des monumens remarquables les barrières de la *Villette*, des *Champs-Elysées*, de *Mouceaux*, d'*Italie*, de *Charonne*, et surtout les *colonnes triomphales de la barrière du Trône*. Après avoir enrichi Paris de toutes ces constructions, il consacra une grande partie de sa fortune à faire graver par les meilleurs artistes le recueil de ses *œuvres* et de ses projets, sous le titre d'*Architecture de C.-N. Ledoux*. Cet ouvrage devait

former cinq volumes; le premier seul a paru; il a pour titre : *L'Architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, Paris, 1804, in-fol., ornée de 125 planches. L'exécution en est magnifique; mais le texte, rédigé en entier par Ledoux, est d'une emphase qui le rend quelquefois inintelligible. Inviolablement attaché à la famille des Bourbons et à la monarchie, il éprouva en 1793 une longue et honorable détention, et mérita autant par ses sentimens que par ses travaux l'hommage que lui a consacré Delille dans son poème de *l'Imagination*. Ledoux mourut à Paris le 20 novembre 1806. Ses principaux ouvrages ont été gravés dans les *Annales du Musée* par M. Landon.\*

**LEDUAN (HENRI-FRANÇOIS)**, parisien, chirurgien fameux, surtout pour la lithotomie, mort à Paris le 17 octobre 1770, à 85 ans, brilla également par la dextérité de la main et par l'étendue des lumières. On a de lui : | *Parallèle des différentes manières de tirer la pierre de la vessie*, Paris, 1750 et 1740, in-8°, avec fig., trad. en allemand, Berlin, 1757, in-8°; en anglais, Londres, 1758, in-8°. Il a donné une suite à cet ouvrage en 1756; | *Observations de chirurgie*, Paris, 1751, 2 vol. in-12, et 1751, même format; | *Traité des opérations de chirurgie*, Paris, 1751 et 1742, in-8°, Londres, 1749, in-8°, avec des notes et additions de Cheselden; | *Réflexions pratiques sur les plaies d'armes à feu*, Paris, 1757, 1740, 1759, in-12; traduit en allemand, Nuremberg, 1740, in-8°; | *Consultations sur la plupart des maladies qui sont du ressort de la chirurgie*, Paris, 1765, in-8°; | *Traité économique de l'anatomie du corps humain*, 1768, in-12; ouvrages moins estimés que les autres productions de cet habile homme, qui ont mérité les suffrages, non seulement des Français, mais aussi des étrangers : la plupart ont été traduits en allemand et en anglais. Il était chirurgien-major et démonstrateur d'anatomie à la *Charité*, membre de l'académie royale de chirurgie, et associé de la société royale de Londres. — Son père, **HENRI LEDUAN**, fut un des plus grands opérateurs de son siècle; il s'acquit cette réputation surtout dans les armées et à la cour. Il mourut l'an 1720.

**LEDROU (PIERRE-LAMBERT)**, natif de Huy, religieux augustin, docteur de Louvain, professa la théologie dans l'université de cette ville avec beaucoup de

réputation. Innocent XI, instruit de son mérite, le fit venir à Rome, et lui donna la préfecture du collège de la Propagande. Les papes Alexandre VIII, Innocent XII et Clément XI, n'eurent pas moins d'estime pour lui. Innocent le nomma à l'évêché *in partibus* de Porphyre. Ayant eu quelque désagrément à l'occasion de l'affaire du père Quesnel, dans laquelle il avait été nommé consultant, il se retira à Liège avec la qualité de vicaire-général de ce diocèse. Il y mourut le 6 mai 1721, à 81 ans. On a de lui 4 *Dissertations sur la contrition et l'attrition*, Rome, 1707, et Munich, 1708.

\* **LEDROU (NICOLAS-PHILIPPE)**, plus connu sous le nom de *Comus*, physicien, naquit à Paris en 1731. Il se livra d'abord à la physique expérimentale, et voyagea en 1751 dans les provinces et dans les pays étrangers, où il se fit une réputation par ses Récréations physiques et mathématiques. Il étudia avec beaucoup de soin le corps humain et la physiologie, et acquit dans cette partie des connaissances très profondes. De retour à Paris, il fut placé par Louis XV auprès du duc de Bourgogne, en qualité de physicien, et nommé professeur de mathématiques auprès des enfans de France. Etant à Londres en 1766, il fit construire par Nairn des boussoles verticales et horizontales, et plusieurs autres instrumens de physique. Ce fut Ledrou qui donna le modèle de l'aiguille d'inclinaison dont se servit le capitaine Phipps dans son voyage au pôle boréal. Afin d'encourager ses travaux, Louis XV lui accorda un brevet pour convertir le fer en acier à la manière de Knight et des Anglais, et lui permit de compiler les dépôts des cartes de la marine et les cartons qui renfermaient les observations magnétiques, pour en extraire ce qu'il croirait convenable à ses projets. Ce recueil d'extraits fut immense. Ledrou les mit en œuvre pour composer, d'après un autre système que celui de Halley, des *cartes nautiques*, dont il remit en présence de Louis XVI, le 22 mai 1785, des exemplaires manuscrits à Lapérouse, dont le voyage a confirmé en grande partie le système du laborieux physicien. En 1772, il avait commencé à montrer les effets de la catoptrique ou fantasmagorie, qu'il s'attacha depuis à perfectionner. L'empereur Joseph II assista en 1777 à deux de ses séances particulières. L'électricité était alors fort à la mode. La médecine avait voulu s'en em-

parer, et Ledru, pour en démontrer les effets, l'appliqua aux affections nerveuses, notamment à l'épilepsie et à la catalepsie. En 1782, la faculté de médecine nomma une commission de sept membres pour examiner ses traitemens. Le rapport en fut très avantageux, et Ledru obtint pour lui et ses deux fils le titre de physicien du roi. Ce rapport fut imprimé la même année, in-8°, précédé d'un aperçu du système de l'auteur. Ledru fut mis en arrestation sous le régime révolutionnaire, et après sa détention, il se retira à Fontenay-aux-Roses, où il se livra à la botanique. Il mourut à Paris le 6 octobre 1807.

\* LEDYARD (JEAN), voyageur américain, du 18<sup>e</sup> siècle, né dans les provinces anglaises de l'Amérique septentrionale, est connu pour le plus intrépide marcheur qui ait existé. Il fut tourmenté dès son enfance du désir de visiter les pays inconnus, et alla passer plusieurs années parmi les Indiens sauvages pour étudier leurs usages et leurs mœurs. Après avoir fait le tour du monde avec le capitaine Cook, comme caporal des troupes de marine, il résolut de traverser à pied toute l'Europe septentrionale, dans l'intention de passer le détroit de Behring pour gagner les établissemens anglais de la baie d'Hudson. Il ne put exécuter que la première partie de son projet et fut ensuite chargé de voyager en Afrique pour faire des découvertes; mais il périt au Caire vers la fin d'octobre 1788. On a publié les renseignemens qu'il avait recueillis en cette ville, dans les *Mémoires de la société instituée pour encourager les découvertes dans l'intérieur de l'Afrique*, Londres, 1790, in-4°, réimprimés en 1810, 2 vol. in-8°. Ces Mémoires ont été traduits de l'anglais par Lallemand, sous le titre de *Voyages de Ledyard et Lucas, en Afrique*, Paris, 1804, 1 vol. en deux parties in-8°. — Il ne faut pas le confondre avec THOMAS LEDYARD, auteur d'une *Vie de Marlborough*, en anglais, Londres, 1753, 2 vol. in-8°, et d'une *Histoire navale d'Angleterre*, Londres, 2 vol. in-folio, traduite en français par de Puisieux, Lyon, 1751, 3 vol. in-4°.

LEE (NATHANIEL), poète dramatique anglais, du 17<sup>e</sup> siècle, élevé dans l'école de Westminster, puis au collège de la Trinité à Cambridge, a laissé seize *Pièces*, représentées avec succès sur le théâtre anglais. Les sujets n'en sont pas toujours bien choisis, ni les intrigues bien con-

duites, mais il y a de beaux vers. Il mourut en 1691 ou 1692 dans un état de démenche. Addison lui a donné des louanges. Ses pièces ont été réunies et publiées à Londres, 1734, 3 vol. in-8°.

LEEU (GÉRARD), se fit une grande réputation dans le 15<sup>e</sup> siècle par son imprimerie, qu'il établit vers 1477 à Goude, en Hollande, et qu'il transporta vers 1484, à Anvers, où il mourut l'an 1492. Il sortit un très grand nombre de livres de ses presses. C'était un homme qui avait beaucoup de connaissances.

LEEUWEN (SIMON VAN), jurisconsulte hollandais, né à Leyde en 1623, exerça long-temps la profession d'avocat avec beaucoup de réputation dans sa ville natale, et mourut à la Haye, le 13 janvier 1682. Il était versé dans le droit romain, mais encore plus dans celui de son pays. Ses ouvrages seraient estimés plus qu'ils ne le sont, s'il avait mieux possédé les belles-lettres. Il a donné : | *Pratique à l'usage des notaires*, en flamand, etc., Rotterdam, 1741, 2 vol. in-8°; | *Censura forensis*, Leyde, 1741, 2 vol. in-fol.; | une *Edition du Corps de droit civil, grec et latin*, avec les notes d'un grand nombre de savans, Leyde, 1663, in-fol., belle édition. | *De origine et progressu juris civilis romani*, 1672, in-8°; | *Description de la ville et de l'université de Leyde*, en flamand, Leyde, 1672; | *Traité de l'origine, des usages, etc., des anciens Bataves*, en flamand, la Haye, 1685, in-fol., etc.

\* LEFEBVRE (FRANÇOIS-JOSEPH), duc de Dantzick, maréchal pair de France, naquit le 23 octobre 1753, à Ruffach, en Alsace, d'un simple hussard, qui après avoir quelque temps servi, commandait la garde bourgeoise de cette ville. Il perdit son père dès l'âge de 18 ans, et fut confié aux soins d'un oncle paternel, qui était alors curé-recteur de Guémar. Le jeune Lefebvre avait été de bonne heure destiné à l'état ecclésiastique; mais il renonça à suivre cette carrière, lorsqu'il eut appris que son frère venait d'être nommé officier au régiment de Strasbourg. Il s'enrôla le 10 septembre 1773 dans les gardes françaises, où il parvint le 9 avril 1768, au grade de premier sergent (compagnie de Vaugiraud); il se trouvait encore dans le même poste, à l'époque du licenciement de cette troupe, fut incorporé avec la moitié de sa compagnie, dans le bataillon des Filles-St.-Thomas, et chargé de l'instruction des

soldats de ce corps. Lefebvre avait, dès le commencement de la révolution, donné des preuves de son courage et de son amour de l'ordre : le 12 juillet 1789, il avait sauvé la vie à plusieurs officiers de sa compagnie, attaqués par une multitude furieuse qui voulait enfoncer la porte de la caserne, et les massacrer; on le vit encore protéger à la tête d'un détachement de son bataillon, la rentrée au château des Tuileries, de la famille royale qui avait tenté vainement de se rendre à St.-Cloud; plus tard il favorisa le départ pour Rome, de Mesdames, tantes du roi. En 1792, son courage et son sang-froid préservèrent du pillage la caisse d'es-compte. Dans ces diverses circonstances, Lefebvre qui plusieurs fois avait été blessé, montra des talens remarquables; du grade de capitaine d'infanterie légère il s'éleva à celui de général de brigade (2 décembre 1793); et le 10 janvier 1794, il fut fait général de division, à la suite des combats de Lambach et de Giesberg. Dès lors son nom se rattache à tous les exploits des armées des Vosges, de la Sarre, de la Moselle, du Rhin-et-Moselle, de Sambre-et-Meuse, du Danube, et dont il commanda presque toujours l'avant-garde. Chargé, en 1794, du commandement des quatre divisions qui eurent ordre d'assiéger le fort Vauban, il entra à leur tête dans le palatinat, et bloqua le pont de Manheim sur la rive gauche du Rhin. Victorieux à Anspach, à Sainte-Croix près d'Arlon, à Nadelange, à Dinant, il prépara par ses succès les glorieux résultats de la bataille de Fleurus (8 messidor an 2); le général Lefebvre y commandait la droite de l'armée française; et il contribua puissamment par son sang-froid, sa bravoure et ses bonnes dispositions, à l'éclatante victoire que les Français gagnèrent dans cette journée. La campagne de cette année se termina par les combats de Marmont, de Nivelles, de Florival et de Frimont, auxquels il prit une part très active. L'année suivante, sa division combattit seule à Ept et à Ochtrup; elle concourut aux affaires de la Roër et du Welp; le 20 fructidor, il franchit le Rhin; ce fut le premier passage de ce fleuve, entrepris par les armées de la révolution : il l'opéra avec autant d'intrépidité que de bonheur, près d'Eichelkamp; il força ensuite Spick, et Angerbach, et se porta sur Angermund, après avoir chassé l'ennemi de Koranne. Ces succès furent suivis du combat d'Enef, où le général Le-

febvre donna seul avec sa division, et repoussa les Autrichiens jusque sur les hauteurs d'Anilshorn, d'où il les débuisqua de nouveau. En novembre 1796, il marcha sur la Sieg, combattit à Nidda et à Oberdiefenbach, et se replia ensuite sur son point de départ, pour tenir en échec la colonne ennemie du général Boroz. Un armistice vint suspendre les hostilités; mais elles recommencèrent dès le printemps de l'année suivante, par l'attaque de Siegberg, qui fut enlevé par le général Lefebvre. Il poursuivit l'ennemi jusqu'à Altenkirchen, et là il eut à soutenir le combat le plus disputé et le plus glorieux de cette campagne. Il prit part ensuite aux journées de Kaldeich, de Friedberg, de Bamberg et de Sulzbach, pendant la campagne de l'an 7 (1798). Le général Lefebvre reçut, après la mort du général Hoche, le commandement provisoire de l'armée de Sambre et Meuse, et fut désigné pour commander l'expédition projetée contre l'électorat de Hanovre. Cette entreprise n'ayant pas eu lieu, il fut employé, en l'an 8 (1799), à l'armée du Danube, sous les ordres de Jourdan; et le 30 ventôse, il opposa une vigoureuse résistance à 36,000 Autrichiens qui l'avaient attaqué à Stockach, où il n'avait que 8,000 hommes. Grièvement blessé d'un coup de feu au bras, il quitta l'armée et revint en France, où il reçut du Directoire une armure complète en récompense de ses services, et obtint le commandement de la division militaire dont Paris était le chef-lieu. Le 18 brumaire, il était présent à la fameuse séance de l'orangerie de St.-Cloud, et il rendit dans cette journée des services très grands au général Bonaparte, qui, pour l'en récompenser, lui conserva le commandement de la division qui lui avait été confiée. Lefebvre concourut depuis à la pacification des départemens de l'Eure, de la Manche, du Calvados et de l'Orne; fut admis au sénat, le 11 germinal an 8 (1<sup>er</sup> avril 1800), sur la proposition du premier consul, et fut nommé préteur de ce corps, avec Clément de Ris; fonctions qu'il a conservées jusqu'à la dissolution du sénat. Elevé, le 19 mai 1804, à la dignité de maréchal d'empire, il fut nommé successivement chef de la 5<sup>e</sup> cohorte, grand-officier et grand-aigle de la légion d'honneur. Lors de la reprise des hostilités avec l'Autriche, en 1805, il fut chargé du commandement général des gardes nationales de la Roër, du Rhin-et-Moselle, du Mont-



Tonnerre, et reparut, en 1806, à la tête d'une division, contre les Prussiens. Il commandait la garde à pied, à la bataille de Jéna, le 14 octobre, et protégea avec le premier corps les derrières de l'armée, à Thorn, sur la gauche de la Vistule, jusqu'après la victoire d'Eylau (8 février 1807), époque à laquelle il reçut l'ordre d'aller investir Dantzick, avec l'armée polonaise, l'armée saxonne et le contingent de Bade. La place fut attaquée le 10 mars; le premier bombardement eut lieu le 23 avril; la garnison prussienne, qui avait fait des sorties vigoureuses et multipliées, se rendit le 26 mai, après 51 jours de tranchée ouverte; et le général Kalkreuth, qui la commandait, obtint la même capitulation que celle qu'il avait accordée 14 ans auparavant à la garnison française de Mayence. Le 28 mai, le maréchal Lefebvre reçut le titre de *duc de Dantzick*. Employé en Espagne, en 1808, à la tête du 4<sup>e</sup> corps, il soutint dans cette guerre injuste et désastreuse, la réputation militaire qu'il avait précédemment acquise. Le 31 octobre, il gagna la bataille de Durango sur les généraux Blacke et la Romana. Le 1<sup>er</sup> novembre, il entra dans Bilbao, et triompha encore, le 15 novembre, à Espinosa. Rappelé en Allemagne lors de la guerre de 1809, il y fut chargé du commandement de l'armée bavaroise, ayant sous ses ordres le prince royal de Bavière et les généraux de Wrède et de Roi; il combattit à Tann, à Abenberg, à Eckmühl, à Wagram, et dans l'intervalle de ces opérations, il parvint à soumettre le Tyrol insurgé. Cette campagne, dans laquelle la Russie fut auxiliaire de la France, se termina par la paix de Vienne, en octobre 1809. La paix ne fut pas de longue durée, et dans la campagne de Russie, où l'Autriche, à son tour, unit momentanément ses armes à celles des Français, le duc de Dantzick commanda en chef la garde impériale. Les chances de la guerre ayant ramené sur le territoire français les débris de cette armée naguère si florissante et si redoutable, le maréchal en dirigea l'aile gauche, et combattit à Montmirail, à Arcis-sur-Aube, à Champ-Aubert, et ne rentra dans la capitale qu'après l'abdication de Bonaparte. Il fut créé pair de France le 2 juin 1814. Après le débarquement de Bonaparte, échappé de l'île d'Elbe, le duc de Dantzick siégea dans la chambre des pairs, et aida de ses conseils Napoléon, qu'il ne pouvait plus, à cause de son grand

âge, accompagner dans les combats. Après la deuxième restauration, il fut compris dans la loi d'exclusion du 24 juillet 1815; mais il fut confirmé, en 1816, dans son titre de maréchal de France, et reçut le bâton des mains du roi. Resté depuis cette époque sans fonctions et sans commandement, le duc de Dantzick a été rappelé à la chambre des pairs par l'ordonnance royale du 5 mars 1819. Un courage réfléchi, un coup-d'œil juste, une expérience consommée, ont acquis au duc de Dantzick la réputation d'un des meilleurs généraux de l'armée française. A d'éminentes qualités, comme guerrier, il joignait toutes les vertus du citoyen, et surtout une simplicité de mœurs qui ne s'est jamais démentie, avec un noble désintéressement, et une grande modestie. La France le perdit le 14 septembre 1820. Son *éloge* a été prononcé à la chambre des pairs, par le maréchal duc d'Albufera.

\* LEFEBVRE DES NOUETTES (CHARLES, le comte), lieutenant général, né à Paris le 14 décembre 1778, d'un marchand de draps, s'enrôla, en 1792, à l'armée de Dumouriez. Il était capitaine à Marengo, colonel à Austerlitz, et passa en 1806 au service de Jérôme, roi de Westphalie. Rentré bientôt dans les cadres de l'armée française, il fut nommé le 28 août 1808, général de division, puis colonel-commandant des chasseurs à cheval de la garde impériale : il fut en cette qualité envoyé en Espagne, y fut blessé, fait prisonnier et conduit en Angleterre. S'étant échappé de la ville qui lui servait de prison, il reprit du service au commencement de la campagne de 1809, pendant laquelle il commandait les chasseurs de la garde. En 1812, il suivit Napoléon en Russie, et l'accompagna dans la retraite sur un des traîneaux qui formaient son escorte. L'année suivante, il contribua aux succès de la bataille de Bautzen, fut vaincu à Altenbourg, le 29 septembre 1813, et répara peu de jours après cet échec, en mettant en déroute un corps de cavalerie russe. Lefebvre-Des-Nouettes se distingua par sa bravoure à la bataille de Erienne en 1814, où il reçut plusieurs coups de lance, et un coup de baïonnette; et lorsque Bonaparte eut abdiqué à Fontainebleau, il prit le commandement de l'escorte qui le conduisit jusqu'à Roanne. Louis XVIII lui donna la croix de St.-Louis, et le commandement des chasseurs royaux. Néanmoins, lorsque Bonaparte revint de l'île

d'Elbe, il tenta de soulever les chasseurs contre le monarque et chercha avec les frères Lallemand à s'emparer de Lafère. Napoléon le nomma membre de la chambre des pairs. Après avoir combattu à Fleurus et à Waterloo, il se vit obligé de quitter la France. Comme il avait été un des premiers à se déclarer en faveur de Bonaparte, il fut compris dans l'article 1<sup>er</sup> de l'ordonnance royale du 24 juillet 1815, et condamné par contumace à la peine de mort, par le deuxième conseil de guerre permanent de la première division militaire; mais il était parvenu à s'embarquer pour l'Amérique septentrionale, et il vivait tranquillement dans les Etats-Unis, lorsqu'en 1822, le désir de rentrer dans sa patrie, et de voir sa femme qui l'attendait, le détermina à faire voile pour la Belgique. Le paquebot qu'il montait fut battu par la tempête, et échoua contre les côtes de l'Irlande. Lefebvre des Nouettes périt dans ce naufrage, le 22 avril 1822.

\* LEFÈVRE - GINEAU (le chevalier Louis), membre de l'institut et de la légion-d'honneur, naquit en 1754, dans le département des Ardennes. Il fit de rapides progrès dans l'étude des sciences exactes, et fut d'abord attaché à la bibliothèque du roi. On lui donna en 1786, la chaire de professeur de mécanique au collège de France, qui convenait plus à ses goûts, et qui devint plus tard celle de physique expérimentale. Lefèvre-Gineau fit, peu de temps après, l'expérience de la combustion du gaz hydrogène, et acheva de démontrer que l'eau n'est pas un élément ou corps simple. Nommé trois fois électeur de Paris pendant les quatre premières années de la révolution, il devint aussi membre du conseil de la commune, officier municipal, et administrateur des subsistances dans des temps où ce dernier emploi n'était pas sans difficultés. Après la journée du 10 août 1792, il fut dénoncé et frappé de trois mandats d'arrêt sous l'étrange et contradictoire dénomination de *modéré outré*. Lefèvre-Gineau se cacha et ne reparut qu'après la journée du 9 thermidor an 2. En 1795, il avait été du nombre des physiciens envoyés dans les départemens pour s'y occuper de recherches minéralogiques, et le *Journal des mines* de cette époque renferme plusieurs de ses rapports. Devenu membre de l'institut national qui fut établi en l'an 3, il fit partie de la commission des poids et mesures, et fut particulièrement chargé de

la détermination du kilogramme. Lefèvre-Gineau contribua puissamment avec Dureau de Lamalle, du Theil, Morellet, du Prony, etc., au rétablissement de l'instruction publique, et succéda à Delambre (*voyez DELAMBRE*), comme inspecteur-général des études. Au commencement de l'an 12, la décoration de la légion-d'honneur lui fut donnée, et lors de la fondation de l'université, il fut investi de la double fonction d'inspecteur-général et de conseiller ordinaire. Nommé par le département des Ardennes candidat au corps législatif, il devint dans cette assemblée membre de la commission des finances, y rentra en 1815, et fit plus tard partie de la chambre des députés, où il vota avec l'opposition. Le 11 mai 1814, Lefèvre-Gineau avait porté la parole devant le roi, comme président de la première classe de l'institut. Il perdit, en 1827, sa place de professeur au collège de France, et mourut à Paris le 8 février 1850. Il avait fait paraître, en 1780, une nouvelle édition des *Infiniment petits*, du marquis de l'Hôpital, qu'il enrichit de notes, et qu'il dédia aux professeurs du collège de France, dont il avait été l'élève. L'auteur des *Trois règnes de la nature* assistait, afin d'en tirer profit pour son poème, aux cours de Lefèvre-Gineau, qui concourut avec Cuvier à la rédaction des notes qui accompagnent cette production poétique.

\* LEFÈVRE (PIERRE - FRANÇOIS - ALEXANDRE), peintre et poète dramatique, naquit le 29 septembre 1741 à Paris, et devint en 1804 professeur de belles-lettres au Prytanée de Saint-Cyr, transporté depuis à la Flèche, où ce professeur mourut le 9 mars 1815. Il s'était destiné d'abord à la peinture, sous le célèbre Doyen; mais, entraîné par son goût pour les lettres, il s'adonna au théâtre, et composa 5 tragédies, dont 4 furent représentées au Théâtre-Français: | *Cosroës* qui obtint 10 représentations; | *Florinde*, pièce romanesque et mal conçue qui tomba à première représentation (1770); | *Zum* qui eut un brillant succès et lui valut l'emploi de lecteur du duc d'Orléans avec une pension de 1,200 livres; | *Elizabeth de France* ou *don Carlos*, fils de Philippe II. La cour d'Espagne s'opposa à ce que cette pièce fût représentée sur un théâtre public; mais l'auteur la fit jouer sur un théâtre de la chaussée d'Antin qui appartenait au duc d'Orléans son protecteur: elle fut vivement applaudie. Petitot

Ta insérée dans le tome 6 de son *Théâtre français*, édition de 1818, avec une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur ; | *Hercule au mont Oeta*, qui n'obtint aucun succès (1787), et l'éloigna pour toujours de la scène. Lefèvre a laissé en outre des *poésies diverses*, la plupart inédites, et un poème de plus de 10,000 vers intitulé : *Stockholm sauvé ou Gustave Wasa*, qui n'a jamais été imprimé et qui offre, dit-on, de grands défauts dans le plan et beaucoup d'inégalité dans le style ; mais des beautés supérieures dans les détails. On trouve en lui, dit un biographe moderne, les talens et les défauts qui tiennent à une imagination exaltée : pensées fortes, rendues avec précision et énergie, mais revêtues d'un style bizarre et incorrect. Il était de la famille de Tannegui Lefèvre, père de la célèbre M<sup>me</sup> Dacier, et fils d'un marchand mercier établi sur le pont Saint-Michel avant la destruction des maisons qui encombraient ce pont.

LEFEVRE. Voyez FÈVRE.

\* LEFORT (FRANÇOIS), général et amiral de Russie, né à Genève en 1656, où son père, Jacques Lefort, était membre du grand-conseil, n'avait pas quatorze ans lorsqu'il alla servir en qualité de volontaire dans la citadelle de Marseille. Il devint ensuite cadet dans un régiment des gardes-suissees en France, passa de là sous les drapeaux du duc de Courlande qui avait un régiment à la solde des Hollandais, puis se rendit en Russie, où il fut nommé capitaine par le czar Fédor Alexiewitch. Lefort fit avec distinction les campagnes de 1678 à 1681 contre les Turcs, et obtint après cette guerre, un congé, dont il profita pour venir dans sa patrie. A son retour, il trouva l'empire russe ensanglanté par la guerre civile qu'avaient allumée après la mort de Fédor, la princesse Sophie et ses deux frères Ivan et Pierre. Ce dernier prince qui avait été désigné par le czar défunt pour lui succéder, quoiqu'il fût le plus jeune, distingua Lefort auquel il donna le grade de major, et en fit son favori et son conseiller. On assure que c'est à cet officier qu'il faut attribuer la plupart des pensées généreuses qui présidèrent au gouvernement de Pierre I<sup>er</sup> : Lefort lui inspira ces grandes idées dont l'accomplissement changea la face de la Russie, et fit d'une nation presque sauvage, un des peuples les plus puissans. Il fut nommé lieutenant-général et amiral. Chef de l'armée russe, il la réorganisa : les troupes russes avant lui n'étaient com-

posées que de réunions de soldats plus ou moins nombreuses, souvent indépendantes et nullement façonnées à la discipline. Cinquante hommes exercés et habillés à l'allemande, formèrent le noyau de ces armées qui devaient battre Charles XII à Pultawa, et qui ont paru avec tant d'avantage sur les bords de la Vistule, de l'Elbe et du Rhin. Lefort contribua aussi puissamment à former la marine de l'empire russe qui, à cette époque, n'avait pas une barque, et ce fut par ce moyen qu'il s'empara, en 1696, d'Azof, après un second siège contre cette ville, le premier ayant été sans résultat. Lefort enseigna à Pierre I<sup>er</sup> les élémens de la science financière et de la diplomatie, et présida la fameuse ambassade de 1697, dont le czar faisait lui-même partie, et qui devait se rendre dans les cours de l'Europe pour faciliter l'exécution des projets formés. Après avoir administré toutes les richesses de Russie et avoir fait porter au trésor commun tous les présens qu'il avait reçus des différens souverains de l'Europe. Lefort mourut à Moscou, le 12 mars 1699, ne laissant pas de quoi faire les frais de ses funérailles : elles furent toutefois célébrées avec une grande pompe, et honorées de la présence du czar qui s'était chargé des obsèques d'un serviteur si utile et si dévoué. Ce ministre avait su conserver pendant toute sa vie la confiance de Pierre I<sup>er</sup>, quoiqu'il lui eût souvent dit de dures vérités ; il n'avait même pas craint de lui reprocher les vices dégradans auxquels il se livrait et dont il se souilla encore davantage, lorsqu'il eut perdu ce solide appui de sa gloire. Les historiens n'ont pas rendu à Lefort toute la justice qu'il méritait. Basseville a écrit sa *vie* d'une manière assez exacte, mais un peu emphatique. On trouve aussi sur ce sujet des détails dans l'*Histoire de Pierre I<sup>er</sup>*, par M. de Hallend, 1805 (en allemand), et dans les *Favoris russes*, 1809, dans la même langue.

\* LEFORTIER (JEAN-FRANÇOIS), littérateur, né vers 1771, à Paris, professa les belles-lettres en 1798, à l'école centrale du Morbihan. L'année suivante il obtint au concours la chaire de littérature à l'école centrale de Seine-et-Marne, et en 1805, il passa à l'école militaire de Fontainebleau, puis à celle de Saint-Cyr, où il remplit les mêmes fonctions. Mis à la retraite en 1814, il est mort à Paris le 21 octobre 1825. Lefortier s'était occupé en 1795, pendant quelques mois, de la rédac-

tion d'un journal intitulé *Correspondance politique et littéraire* : il coopéra depuis à la rédaction du *Journal général*, et au *Journal des maires* ; on lui doit aussi quelques opuscules ; un *Discours prononcé à l'ouverture de l'école centrale de Vannes* ; *Aperçu sur les causes des progrès, et de la décadence de l'art dramatique en France*, une *Traduction de l'ouvrage du père Jouvençy*, intitulé : *Ratio discendi et docendi*, 1803, in-12 ; on lui attribue aussi la *Géographie du premier âge*, dont la 7<sup>e</sup> édition a paru en 1814, in-18 ; cependant d'après la *Bibliothèque de la France*, les lettres L.-B.-B., seraient les initiales du nom de l'auteur de cet ouvrage.

\* LEFRANC (N...), supérieur du couvent des eudistes de Caen, fut massacré avec les autres prisonniers renfermés au couvent des Carmes à Paris, le 2 septembre 1792 : il avait publié : | *Le voile levé pour les curieux*, ou *Secret de la révolution révélé à l'aide de la franc-maçonnerie*, Paris, 1791, in-8° ; | *Conjuration contre la religion catholique et les souverains*, 1792, in-8°. Il avait composé un poème intitulé *Les abus*, qui n'a pas été imprimé, et avait en outre préparé un ouvrage sur les hommes célèbres du Cotentin.

LEFRANC. Voyez FRANC (le) de POMPIGNAN.

\* LEGALLOIS (JULIEN-JEAN-CÉSAR), médecin, né à Cherneix, près de Dol en Bretagne, vers l'an 1775, était fils d'un cultivateur aisé, et faisait ses cours de médecine à la faculté de Caen, lorsqu'il prit en 1793, les armes avec le parti fédéraliste contre les démagogues de la Convention. Obligé de se cacher pour éviter les poursuites dirigées contre lui, il trouva un asile dans les hôpitaux de Paris, où il resta confondu avec les nombreux élèves qui les fréquentaient. Le comité des poudres et salpêtres ayant besoin d'hommes capables de présider à l'exploitation des nitrières, il se présenta comme candidat, subit avec distinction les examens voulus, et fut envoyé par le comité de sûreté générale dans son département pour y être chargé de la fabrication des poudres. Bientôt trois écoles de médecine furent établies en France : Legallois fut choisi par l'administration de son district, pour être un des élèves de celle de Paris. Il se fit recevoir docteur en 1801 : on remarqua sa thèse inaugurale qui traitait cette question importante : *Le sang est-il iden-*

*tique dans tous les vaisseaux qu'il parcourt*? Ce livre qui est resté un ouvrage classique, n'était que l'introduction d'un ouvrage plus important, qui l'a placé au premier rang des physiologistes. Il porte le titre de : *Expériences sur le principe de la vie et notamment sur celui des mouvemens du cœur, et sur le siège de ce principe*, Paris, 1812, in-8°. Devenu l'année suivante médecin de la maison de Bicêtre, Legallois mit tant de zèle dans l'accomplissement de ses devoirs, qu'il fut atteint au mois de février 1814 d'une péripneumonie à laquelle il succomba. Legallois, dans ses *Expériences sur le principe de la vie*, a rectifié quelques-unes des erreurs de Bichat : il a déterminé le siège ou principe de la vie qu'il place dans la continuité de la moëlle épinière ; et cette doctrine entièrement neuve, il a cherché à la démontrer par une foule d'expériences faites sur des animaux vivans, sous les yeux des professeurs de la faculté de médecine, et des membres de la faculté des sciences. Legallois a fait en outre, un grand nombre de *Mémoires* sur des objets importans de physiologie, qui ont été pour la plupart insérés dans différens recueils et lus à l'institut. On lui doit la *Partie anatomique et physiologique* de l'excellent article *Cœur* du Dictionnaire des sciences médicales. Ses *Oeuvres* ont été publiées avec des notes de E. Pariset, Paris, 1824, 2 vol. in-8°.

\* LEGAY (LOUIS-PIERRE-PRUDENT), né à Paris, le 15 avril 1744, remplit d'abord divers emplois en province, et entra ensuite à l'époque de la révolution, dans l'administration des subsistances militaires, dont il devint directeur. Chargé, en cette qualité, d'opérations assez importantes, telles que l'achat des grains à l'étranger, l'approvisionnement des places de guerre, etc., il ne voulut point profiter pour sa fortune, du désordre que les troubles politiques jetèrent souvent dans cette partie de l'administration. Lorsqu'il perdit sa place de directeur de l'administration des vivres, Legay s'occupa de la culture des lettres, et publia un grand nombre de romans, où malheureusement la décence est trop souvent blessée. Mais comme ils sont dépourvus de talent, ils ne peuvent guère trouver de lecteurs. Sous la restauration, il obtint un modique emploi dans les bureaux de l'université, et, malgré son grand âge, il en remplit les devoirs avec assiduité, jusqu'à sa mort, survenue le 4 janvier 1826. Il a laissé :

| *Agathe, ou la destinée*, Paris, 1825, 4 vol. in-12; | *Le cométable de Bourbon et la duchesse d'Angoulême*, Paris, 1818, 2 vol. in-12; | *Le duc de Guise*, Paris, 1814, in-12; | *L'envieux et sa victime*, Paris, 1818, 5 vol. in-12; | *Le fils chéri et le fils abandonné, ou le Mentor moderne*, Paris, 1809, 5 vol. in-12; | *L'hermite de la vallée de Luz*, Paris, 1816, 3 vol. in-12; | *Mes souvenirs et autres opuscules poétiques*, Caen, 1788, 2 vol. in-12, etc., etc.

\* LEGENDRE (Louis), historien, naquit à Rouen en 1655. Sa famille étant pauvre, l'archevêque de cette ville, M. de Harlay, lui fit faire ses études. Après avoir embrassé l'état ecclésiastique, il suivit à Paris son généreux protecteur, qui lui procura un canonicat à Notre-Dame. L'abbé Legendre consacra toute sa vie à l'étude et à ses exercices de piété, et mourut le 1<sup>er</sup> février 1755. Il a laissé : | *Mœurs et coutumes des Français*, Paris, 1712; deuxième édition, 1755, in-12; ce volume est extrait de l'ouvrage suivant dont il forme la partie la plus curieuse : *Nouvelle Histoire de France jusqu'à la mort de Louis XIII*, Paris, 1718, 2 vol. in-fol., 1719, 8 vol. in-12; ouvrage estimé; | *Vie du cardinal d'Amboise ministre de Louis XII*, 1724, 2 vol. in-12; | *Essai du règne de Louis le Grand*. Cet ouvrage eut cinq éditions consécutives; | *Deux Eloges de l'archevêque de Harlay* (dont l'un en latin); | la *Vie de ce même prélat*, 1720, in-4<sup>o</sup>; | deux *Eloges* en latin, pour Claude-Joly et pour Cl. Thévenin, chanoine de Paris, etc. La *Vie* du cardinal d'Amboise de l'abbé Legendre fut vivement critiquée par le *Journal de Trévoux*. Néanmoins, cet auteur écrivait d'un style élégant, correct; sa critique est judicieuse, impartiale, et les faits qu'il rapporte sont toujours appuyés de preuves convaincantes; enfin l'abbé Legendre, sans être un historien du premier rang, offre toujours de l'intérêt et de l'instruction.

\* LEGENDRE (GILBERT-CHARLES), marquis de Saint-Aubin-sur-Loire, naquit à Paris en 1688. Il fut conseiller au parlement, puis devint en 1714 maître des requêtes de l'hôtel du roi, charge qu'il abandonna bientôt pour se livrer à la littérature. Il mourut à Paris, le 8 mai 1746, âgé de 58 ans. On a de lui : | *Traité de l'opinion ou Mémoires pour servir à l'histoire de l'esprit humain*, Paris, 1735, 6 vol. in-12; quatrième édition, 1738, 9

vol. in-12. L'auteur a tiré son sujet du livre italien intitulé *Della opinione regina del mondo*. Pascal lui en fit venir l'idée, par le désir que cet éloquent écrivain témoignait de lire le livre italien. Au reste, le principal but du marquis de Saint-Aubin, en entreprenant cet ouvrage, était d'abaisser l'orgueil de l'homme, et il y réussit complètement. | *Des antiquités de la maison de France et des maisons mérovingienne et carlovingienne*, Paris, 1759, in-4<sup>o</sup>. Le système de l'auteur sur la descendance d'Iluges-Capet offre la même obscurité qui règne dans la *Chronique* d'Helgaud, moine de l'abbaye de Fleury-sur-Loire, sur un passage très vague de laquelle Legendre l'a fondé. | *Antiquités de la nation et de la monarchie françaises*, ibid., 1741, in-4<sup>o</sup>. L'auteur fait descendre les Francs de la Scythie, suivant l'opinion de Goropius Becanus, et les Gaulois, des Celtes, dont il établit la généalogie depuis les enfans de Noé. | *Dissertation sur le temps et l'authenticité de Roricon* (Mercure, octobre, 1741). Legendre prétend que ce moine, auteur d'une *Chronique* qui va jusqu'à la mort de Clovis, fut contemporain de ce roi, tandis que l'abbé Lebeuf le place, avec plus de raison, au 11<sup>e</sup> siècle. (Acad. des Inscriptions tom. 17, page 228.)

\* LEGENDRE (Louis), membre de la Convention, né à Paris, en 1756, avait été matelot pendant dix ans lorsqu'il revint dans la capitale et y établit une bonchérie. Sans avoir acquis aucune instruction, il avait dès son enfance annoncé des dispositions naturelles à l'éloquence, et s'était fait par la lecture des romans un jargon qu'il maniait facilement. On l'a surnommé le *Paysan du Danube*. Dans les soirées des 1<sup>er</sup> et 2 juillet 1789, il était à la tête des mouvemens populaires dans lesquels les bustes du duc d'Orléans et de M. Necker furent portés en triomphe et promenés dans Paris. Le 14 juillet au matin, il harangua le peuple de la section qu'il habitait pour l'engager à le suivre et à forcer l'hôtel des Invalides, à s'emparer des armes et des canons, et à marcher sur la Bastille. On a dit que Legendre était, sans s'en douter, l'agent de certains meneurs qui n'avaient point assez d'audace pour se mettre en évidence dans les premiers mouvemens populaires. Il se lia successivement avec Danton, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine, qu'il avait rencontrés dans les premières assemblées des districts. Dès

Lors il s'éloigna peu à peu de ses premiers protecteurs, devint lui-même une sorte de puissance, et fut un des fondateurs du club des cordeliers, qui s'érigea en autorité rivale de celle des jacobins. Legendre cependant ne cessa point de fréquenter ces derniers, qui bannirent successivement de leur assemblée tous les premiers amis de la liberté. Il fut obligé de prendre la fuite pour se soustraire aux différens décrets d'arrestation prononcés contre lui, soit à raison des discours violens qu'il avait tenus contre le décret qui consacrait l'inviolabilité du roi, soit à la suite des événemens arrivés au Champ-de-Mars, le 17 juillet 1791. Il reparait de temps en temps dans la capitale, jusqu'à ce que de nouveaux motifs vissent encore le contraindre de fuir ou de se cacher, et fut un des provocateurs et des auteurs des journées des 20 juin et 10 août 1792; mais il refusa constamment de prendre aucune part aux massacres des 2 et 3 septembre, dont il eut néanmoins plus tard la lâche faiblesse de provoquer l'impunité. Nommé, en septembre de la même année, député de Paris à la Convention nationale, il s'y montra l'un des ennemis les plus ardens de Louis XVI, et s'écria le 11 décembre, au moment où ce prince allait paraître à la barre, « qu'il fallait que les députés » ainsi que les tribunes gardassent le plus » profond silence quand le coupable entre- » rait dans la salle, afin que le calme des » tombeaux l'effrayât. » Le 16 janvier 1793, il vota la mort du roi, en rappelant qu'il avait été l'attaquer au 10 août, dans son château des Tuileries; et, le 20, veille de l'exécution, il *proposa*, à la tribune des jacobins, *de couper son corps en quatre-vingt-quatre morceaux pour les envoyer aux quatre-vingt-quatre départemens*. Nommé membre du comité de sûreté générale le jour même de la mort du roi (21 janvier), il fut un des provocateurs les plus ardens des crimes du 31 mai, et dans la séance du 28 de ce mois, il prit à la gerge et tenta de précipiter de la tribune Lanjuinais, qui s'efforçait de rappeler les proscrits à la justice et à l'humanité. Envoyé en mission à Lyon, il y prépara par sa faiblesse et son ignorance du véritable état de ce pays, les voies aux forfaits que Collot-d'Herbois vint y consommer quelques mois après. Rappelé à la Convention, il fut chargé d'une mission nouvelle à Dieppe. A une époque où les subsistances étaient rares, il

répondit plus d'une fois au peuple qui lui demandait du pain : *Vous manquez de pain? hé bien, mangez les aristocrates*. De retour dans la Convention, son ancienne intimité avec Danton se resserra de plus en plus, et celui-ci qui, dès longtemps, ne le désignait plus que sous le nom de son lieutenant, l'associa à tous ses projets. Peu de caractères ont présenté des contrastes plus remarquables que celui de Legendre : énergique et intrépide en certains momens, il paraissait en d'autres momens, irrésolu et timide. Robespierre exerçait sur lui un ascendant terrible; ainsi, après avoir défendu Danton, il annonça lui-même son arrestation à l'assemblée, dans la séance, du 10 germinal an 2 (30 mars 1794). Après avoir déclaré qu'il regardait ce député comme aussi pur que lui-même, après avoir rappelé qu'en 1792 il avait fait lever la France entière, et demandé qu'il fût entendu à la barre, il se rétracta de toutes ses assertions et de sa demande, du moment où Robespierre, en lui répliquant, lui eut fait entendre que les amis de Danton pourraient bien partager son sort. Dès ce moment, ce révolutionnaire, autrefois si terrible, se vit sans cesse menacé de l'échafaud, et se crut à tout instant près d'être arrêté. Blâmé par Couthon peu de temps après pour avoir pris la défense de Danton, il déclara « que s'il avait com- » mis une erreur, elle était involontaire. » Ayant été averti qu'il devait être arrêté, il adjura, dans l'assemblée, quiconque aurait quelque fait à alléguer contre lui de le déclarer à l'instant. Toujours plus lâche à mesure que ses terreurs redoublaient, il dénonça les prétendus conseils anonymes qui lui avaient été donnés d'assassiner Robespierre et Saint-Just, et déclara qu'il ne doutait plus que Danton n'eût des complices dans la prison du Luxembourg, « protestant qu'il était main- » tenant convaincu de la réalité de la con- » spiration pour laquelle ce député avait » péri, et avouant qu'il avait été son » jouet. » Il y a peu d'exemples d'hommes sur lesquels la frayeur ait exercé un plus grand empire. A aucune époque, Legendre n'avait pensé sur Danton ce que la terreur lui arrachait alors, et il en a souvent fait l'aveu après le 9 thermidor. Peu de temps avant la chute de Robespierre, il avait annoncé aux jacobins qu'il ferait à ce député un rempart de son corps. Lorsque la jeune et infortunée Cécile Renaud, âgée de 20 ans, fut mise à mort,

comme ayant voulu assassiner Robespierre, Legendre s'écria à la tribune des jacobins : « La main du crime s'était levée » pour assassiner la vertu, mais le Dieu » de la nature n'a pas souffert que le crime » fût consommé. » Après la mort du député d'Arras, Legendre, qui toutefois n'avait pris aucune part active aux glorieux événements qui délivrèrent la Convention et la république de la tyrannie la plus horrible qui ait jamais existé, devint un des accusateurs les plus ardents des complices de cette tyrannie ; et l'on doit avouer que de grands dangers existaient encore pour ceux qui poursuivaient les héritiers du sanglant système qui venait d'être détruit : mais Robespierre n'était plus là, et Legendre n'était plus frappé du prestige de terreur imprimé à ce nom. Elu membre du comité de sûreté générale, le 14 thermidor an 2 (1<sup>er</sup> août 1794), aucun de ses collègues n'a signé en moins de temps un plus grand nombre de mises en liberté. La Convention ayant décrété, le 22 brumaire an 3 (12 novembre 1794), sur le rapport de ses trois comités de salut public, de sûreté générale et de légalisation, que la salle des jacobins serait fermée, ce fut Legendre qui se chargea de l'exécution du décret, et rapporta à la Convention les clefs de cet antre de l'anarchie. Dans le cours du procès de Carrier, contre lequel il fit, comme membre du comité de sûreté générale, prendre toutes les mesures propres à prévenir sa fuite, il parla plusieurs fois contre ce monstre, déroula l'effroyable tableau de ses crimes, et on remarqua dans ses discours des traits qui produisirent une impression profonde sur l'assemblée et les tribunes. Billaud-Varennues ayant témoigné des craintes hypocrites sur les résultats de la mise en liberté de madame de Tourzel, Legendre invita la Convention « à frapper » cette poignée d'hommes *de proie* qui » obscurcissaient l'horizon politique par » les *vapeurs du crime*, » et prit le peuple à témoin qu'il voudrait que l'auteur de la nature les condamnât à ne mourir jamais. Elu président de la Convention le 17 brumaire an 5 (7 novembre 1794), il entra le 13 frimaire (5 décembre 1794) au comité de sûreté générale, dont il était sorti le mois précédent. Après avoir contribué plus puissamment qu'aucun de ses collègues à conduire Carrier à l'échafaud, Legendre attaqua Maignet avec non moins d'énergie, mais avec moins de succès, car Maignet ne fut point pour-

suivi. Liant alors l'impunité de ce dernier avec celle des membres des anciens comités de salut public et de sûreté générale, alors en état de prévention devant la Convention nationale : « Il y a des » hommes, s'écria-t-il, qui voulant tous » jours mener la Convention nationale, » lancent en avant des légions de lieutenants. Ce sont ces hommes qui ont fait » charrier dans l'Océan la preuve de leurs » crimes, et qui ont rougi la nier par le » reflux ensanglanté de la Loire ; ceux » qui ont porté l'incendie et la dévastation dans les départemens ; ceux qui » ont mis les jacobins en feu, et qui en » ont fait un théâtre où chacun joue un » rôle plus ou moins odieux. L'histoire » est sur les planches, et Robespierre est » au trou du souffleur. » C'était presque toujours avec cette bizarrerie d'images, qui ne pouvait produire d'effet que dans sa bouche, et unie à son geste, que Legendre était constamment assuré de produire plus d'impression. Lors des insurrections anarchiques, des 12 germinal an 3 (1<sup>er</sup> avril 1795), 1<sup>er</sup> prairial (20 mai de la même année), et 13 vendémiaire an 4 (5 octobre 1795), Legendre montra un courage et une activité infatigables ; il marcha plusieurs fois à la tête des troupes qui délivrèrent la Convention, et contribua à son triomphe. Devenu membre du conseil des Anciens, il y prit plus rarement la parole, parce que son genre d'éloquence avait dû trouver nécessairement moins d'occasions de se faire remarquer, et perdre beaucoup de son effet, à mesure que la tourmente révolutionnaire s'apaisait, et que les esprits commençaient à se calmer. Après la découverte de la conspiration de Drouet et Babeuf, il vota leur accusation, et demanda même l'expulsion de Paris des ex-conventionnels, ses anciens collègues. « Que les conspirateurs, dit-il alors, ne » vantent pas les services qu'ils ont pu » rendre en d'autres temps ; ce n'est point » pour ses services passés, mais pour ses » crimes actuels que Manlius fut précipité de la roche tarpéienne. » Il est hors de doute qu'avec de l'instruction et une éducation soignée, Legendre, qui fut quelquefois cruel dans ses discours, mais qui montra d'une manière non équivoque, après le 9 thermidor, qu'il y avait beaucoup plus de lâcheté dans son cœur que de fermeté dans son caractère, eût été l'un des personnages les plus éloquents, peut-être même l'un des plus importants

de la révolution française. Dans les derniers temps de sa carrière conventionnelle, il prenait des leçons de grammaire, et s'était décidé à apprendre la langue latine. Il avait toujours conservé pour sa demeure l'ancien local de son établissement, rue de Beaune. Legendre est mort à Paris le 15 décembre 1797, âgé de 41 ans, et a légué son corps à la faculté de médecine, afin, dit-il dans son testament, d'être encore utile aux hommes, même après sa mort.

\* LEGENDRE (ADRIEN-MARIE), de Toulouse, savant mathématicien, membre de l'académie des sciences, fut d'abord professeur de mathématiques à l'école militaire de Paris, et se lia avec Lagrange et Laplace qui lui confièrent des calculs de la plus haute importance. Lorsqu'il fut question, en 1787, de vérifier la position des observatoires de Londres et de Paris, Legendre fut choisi avec Cassini et Méchain pour procéder à cette opération, à laquelle prirent part des géomètres anglais. On fit usage à cette occasion pour la première fois des grands moyens trigonométriques et d'un graphomètre, tel que celui dont on se sert aujourd'hui. On trouve les détails de cette mensuration dans un rapport intitulé : *Exposé des opérations faites en France, en 1787, et description d'un nouvel instrument propre à donner la mesure des angles, à la précision d'une seconde*, Paris, 1792. Legendre publia, en 1794, un *Mémoire sur les transcendentes elliptiques*, et il donna la même année son traité des *Elémens de géométrie*, in-8° avec des notes dont la deuxième édition parut en 1799, augmentée de la trigonométrie. Cet ouvrage, devenu classique, était parvenu, en 1827, à sa treizième édition. L'auteur a constamment suivi dans ce livre la méthode des anciens, qu'il s'est appropriée, et qui lui a semblé plus à la portée de l'intelligence des commençans, que rebuterait la sévérité de l'analyse. En 1795, Legendre fut nommé membre de l'*Agence temporaire des poids et mesures*, et il conserva cette place jusqu'en 1805, époque à laquelle l'agence fut réunie au ministère de l'intérieur. Peu d'hommes ont fourni une carrière aussi fructueuse pour la science; les *Mémoires* de l'académie des sciences renferment un grand nombre de ses découvertes. Ses recherches sur l'attraction des sphéroïdes elliptiques qu'il commença en 1782, ont été très utiles à Laplace, qui en a déduit des lois importantes pour son système du

monde. Legendre a démontré le premier que la figure elliptique peut seule convenir à l'équilibre d'une masse fluide homogène, engagée dans un mouvement de rotation, pendant que toutes les molécules dont elle se compose s'attirent en raison inverse du carré des distances. Il fut désigné comme le seul homme capable de faire tous les développemens de calculs que Lagrange n'avait fait qu'indiquer dans sa *Mécanique analytique*, et il s'en acquitta avec une patience égale à son habileté. En 1789, une application des transformations indiquées par Euler et Lagrange pour simplifier l'intégration des différentielles partielles, prises successivement par rapport à diverses variables, le conduisit à démontrer, sans le secours des séries, que si deux sphéroïdes elliptiques ont leurs trois sections principales décrites d'un même foyer, les attractions qu'ils exercent sur un même point extérieur auront une même direction, et seront entre elles dans la proportion des masses qui les produisent. Peu de temps après, en 1790, Legendre présenta à l'académie le résultat de ses recherches sur les sphères des hétérogènes, dont il découvrit les lois, en s'aidant de l'équation différentielle partielle que Laplace avait employée le premier. Lorsque on s'occupait de la division du cercle en quatre cents degrés, afin de compléter le système des mesures décimales, Legendre concourut avec M. de Prony à la confection des nouvelles tables trigonométriques que nécessitaient les changemens apportés dans la longueur des arcs, et il imagina des formules très élégantes pour déterminer les différences successives des sinus. En 1808, ce savant modeste fut nommé conseiller à vie honoraire de l'université, et membre de la commission d'instruction publique. Il fut plusieurs fois chargé de l'examen des candidats pour l'école polytechnique. Sur la fin de sa vie, dont il passa les derniers temps dans la retraite, il se vit privé momentanément de sa place et de sa pension, qui étaient à peu près son unique ressource. Mais sa pension lui fut bientôt rendue. Legendre est mort à Paris le 9 janvier 1853; ses restes furent transportés sans pompe, comme il l'avait demandé, dans le village d'Auteuil, où ils ont été ensevelis. Outre ceux de ses ouvrages que nous avons déjà mentionnés, on a de lui : | *Essai sur la théorie des nombres*, 1793; 2<sup>e</sup> édition, 1808, in-4°;



plus deux supplémens dont l'un a paru en 1816, et le second en 1825. Cet ouvrage, dans lequel l'auteur a traité une matière des plus épineuses, est celui où il a déployé, au plus haut degré, son habileté dans la science de l'analyse. | *Nouvelle théorie des parallèles*, 1805, in-8°; | *Nouvelle méthode pour la détermination des orbites des comètes*, 1805, in-8°, plus deux supplémens, dont le second a paru en 1820. Cette méthode est entièrement fondée sur des principes d'analyse pure. Dégagée de toute considération géométrique, elle a été jugée assez sévèrement dans le rapport qui en fut fait, en 1808, à l'institut, et dans lequel on lit les phrases suivantes : « Elle a les avantages et quelques uns des inconvéniens de toutes les solutions analytiques, c'est-à-dire, la longueur des calculs, le grand nombre de lettres et de symboles dont il est presque impossible de retenir la signification; enfin l'espèce d'obscurité qui fait que le calculateur ne sait pas toujours ce qu'il fait et où il va. » Legendre reçut avec docilité les reproches adressés à sa méthode, qu'il a depuis beaucoup améliorée. Il n'a plus dédaigné, comme auparavant, de faire concourir l'observation à la correction de ses calculs, et il l'appelle à son secours comme moyen de vérification. L'usage des indéterminées dans le calcul logarithmique est entre les innovations dont il est l'auteur, celle qui intéresse le plus les astronomes. Il en avait essayé l'introduction, dès 1788, dans plusieurs mémoires. | *Exercices du calcul intégral*; | *Construction des tables elliptiques*, 1818-1819, 5 vol. in-4°; cet ouvrage qui a été publié par cahiers, est un des plus utiles que Legendre ait composés.

\* LEGENTIL (LABARBINAIS), voyageur français du 18<sup>e</sup> siècle, né, à ce qu'il paraît en Bretagne, parti de Cherbourg en 1714 pour se rendre au Chili, et visita plusieurs des colonies espagnoles, différens ports de la Chine, l'île Bourbon, le Brésil; il revint par Gènes en France, et publia la relation de ses voyages sous ce titre : *Nouveau voyage autour du monde, avec une description de la Chine*, Paris, 1728, 3 vol. in-12, cartes et fig. Amsterdam, 1728 et 1731, 3 vol. in-12, fig. : ce voyage, rédigé en forme de lettres, est écrit d'une manière agréable, mais l'auteur s'abstient de toutes remarques nautiques; et l'on voit même en plusieurs endroits qu'il n'avait que des notions assez communes de la géographie générale; il

se borne à décrire les lieux qu'il a vus et les mœurs qu'il a observés; on y trouve cependant des particularités intéressantes sur le port d'Emouï peu fréquenté par les Européens, sur plusieurs petites îles du détroit de la Sonde et sur la colonie de l'île Bourbon, alors nommée *Mascarin*. L'auteur de *l'Histoire des Voyages* dit que « il n'échappe à Legentil rien qui puisse faire mal juger de son esprit et de sa bonne foi. »

\* LEGENTIL DE LA GALAISIERE (GUILLAUME-JOSEPH-HYACINTHE-JEAN-BAPTISTE), astronome et voyageur, naquit à Coutances, le 12 septembre 1725. Il devait embrasser l'état ecclésiastique; mais, ayant assisté aux leçons de Delisle, il se passionna pour l'astronomie, science qu'il cultiva avec succès, et dans laquelle il eut pour maître le célèbre Cassini. En 1753, il fut admis à l'académie, qu'il enrichit de plusieurs savans *Mémoires*. Il fut du nombre des astronomes voyageurs qui allèrent observer le passage de *Vénus* sur le disque du soleil. Destiné pour Pondichéri, les mauvais temps et la guerre qui éclata entre la France et l'Angleterre l'empêchèrent d'arriver dans cette ville, qui tomba au pouvoir des Anglais. Ce fut en pleine mer qu'il vit, le 6 juin 1761, le passage de *Vénus* sur le soleil. Un second passage de *Vénus* devant avoir lieu huit ans après, savoir le 3 juin 1769, il résolut de rester dans les Indes jusqu'à cette époque. Il visita les îles de France et de Bourbon, de Rodrigue et de Madagascar, les Philippines et la côte Coromandel. S'étant rendu à Manille, en août 1766, il alla ensuite à Pondichéri, et y fit ses préparatifs pour observer le passage de *Vénus*; mais ce jour là le ciel devint nébuleux, et l'astro passa sans qu'il pût faire ses observations : le même contre-temps arriva aux Anglais à Madras; mais deux de ses amis qu'il avait laissés à Manille, où d'abord il avait eu le projet de faire ses observations, furent plus heureux que lui. Legentil revint en France, où l'attendaient d'autres désagrémens. Ses héritiers, le croyant mort, s'étaient partagé ses biens; il parvint à les recouvrer; mais son procureur, bas Normand, fut volé au moment qu'il allait lui rendre ses comptes. Legentil plaida, perdit son procès, et fut condamné aux dépens. Il se consola par l'étude, s'occupa de ses ouvrages et d'un grand nombre de *Mémoires* qu'il fournit encore à l'académie. Legentil est mort

à Paris, le 22 octobre 1792, âgé de 67 ans. Il a laissé : | *Mémoire sur le passage de Vénus sur le soleil* avec Trébuchet (*Journal des Savans*, mars 1760); | *Voyage dans les mers de l'Inde, à l'occasion du passage de Vénus sur le disque du soleil*. Paris, 1779-1781, 2 vol. in-4°, fig., cartes et plans; — *Id.*, Heidelberg, 1782, 8 vol. in-8°, fig. On trouve dans cet ouvrage de précieux renseignements sur les mers des Indes, et sur tout ce qui concerne les Indiens. Legentil rapporta en France la connaissance du zodiaque des Indous et de l'astronomie des Brames, selon lui très conforme à celle des anciens Chaldéens. Ce ne fut pas sans peine qu'il put se procurer des Brames les tables qui leur servent à calculer les éclipses, et apprendre d'eux la manière d'en faire usage. Il découvrit que le nombre prodigieux d'années que les Chaldéens donnaient à chaque âge du monde n'est qu'une combinaison des révolutions de l'équinoxe et que les quatre *iougams*, ou âges du monde, dont les Brames parlent avec tant d'emphase, ne sont que des périodes astronomiques du mouvement des étoiles, en longitude que l'on peut varier et remonter à l'infini. Le voyage de Legentil a été abrégé et traduit en allemand avec d'autres relations semblables, Hambourg, 1780-1782, 3 vol. in-8°. M. T.-D. Cassini a publié l'*Eloge* de Legentil, Paris, 1810, in-8°.

LÉGER (saint), *Leodegarius*, évêque d'Autun, né vers l'an 616, fut ministre d'état sous la minorité de Clotaire III, et, suivant quelques auteurs, maire du palais sous Childéric II. Il n'était encore qu'abbé de Saint-Maxent en Poitou, lorsqu'il fut appelé à la cour par sainte Mathilde, mère du roi, pour former, avec saint Eloi de Noyon et saint Ouen de Rouen, une espèce de conseil de régence pendant la minorité du jeune prince. L'évêché d'Autun fut la récompense des services de saint Léger. Après la mort de Clotaire III, il contribua puissamment à l'élection de Childéric, roi d'Austrasie. Il ne s'occupait qu'à faire régner ces princes avec justice et humanité. Les courtisans l'ayant rendu suspect à Childéric, il se retira à Luxeuil; mais sa retraite ne le mit pas à l'abri de la persécution. Ebrôin lui fit souffrir des tourmens horribles; enfin cet évêque fut décapité l'an 678, dans la forêt de Lucheu en Picardie, diocèse d'Arras. Il nous reste de lui des *Statuts synodaux*, dans les Conciles du père Labbe, et une

*Lettre de consolation, à Sigrade*, dans la *Bibliothèque des manuscrits*, du père Labbe. On trouve la vie du saint Prêlat dans la *Collection des historiens de France* et dans les *vies des saints de l'ordre de Saint-Benoît*.

LÉGER (ANTOINE), théologien protestant, né à Ville-Sèche, dans la vallée de Saint-Martin en Piémont, l'an 1594, alla, en qualité de chapelain de l'ambassadeur des états-généraux, à Constantinople. Il y lia une étroite amitié avec le patriarche Cyrille Lucar, qu'il confirma dans les erreurs de Luther, et dont il obtint une *Confession de foi*, que les Grecs ont hautement désavouée. De retour dans les Vallées, il y exerça le ministère; mais le duc de Savoie l'ayant fait condamner à mort comme fanatique et séditieux, il se retira à Genève où il obtint une chaire de théologie. Il y mourut en 1661, à soixante-sept ans. On a de lui une *Edition* du nouveau Testament en grec original et grec vulgaire, 2 vol. in-4°. — ANTOINE LÉGER, son fils, né à Genève en 1652, mourut dans cette ville en 1680. On a de lui 5 volumes de *Sermans* imprimés après sa mort. Il publia diverses *Dissertations*, sur des sujets *physiques et théologiques*, imprimées de 1705 à 1715; et quelques *Traité de Théologie*. — JEAN LÉGER, né en 1625, neveu d'Antoine Léger, ministre de l'Eglise de Saint-Jean, obtint de Louis XIV, après la destruction des Vaudois, et sur la recommandation de Cromwell, la permission de faire en France une quête en leur nom. Ayant, en 1635, assisté aux conférences qui se tinrent à Sigueros, il eut à ce sujet des démêlés avec le duc de Savoie, qui fit raser sa maison, et le déclara criminel de lèse-majesté. Il devint ensuite pasteur de l'Eglise wallonne à Leyde, et il remplissait encore cette place en 1665. Il a laissé l'*Histoire des Eglises évangéliques des vallées du Piémont*, in-fol.; c'est le fruit du ressentiment uni à l'esprit de secte.

LÉGER (CLAUDE), né à Attichi, petite ville du diocèse de Soissons, en 1699, embrassa l'état ecclésiastique, et en eut toutes les vertus. Devenu curé de Saint-André-des-Arcs, à Paris, il gagna l'estime et le respect de tous les gens de bien par sa charité, son zèle, son désintéressement. Il mourut à Paris en 1774, regretté surtout d'un grand nombre de prélats qui avaient été ses élèves dans les sciences du saint ministère. A l'occasion du monument qui lui fut érigé en 1781,

l'évêque de Senez (M. de Beauvais) prononça son éloge funèbre, vrai chef-d'œuvre en ce genre; et en même temps excellent traité des obligations et des vertus pastorales, écrit avec chaleur et avec sentiment, et animé par les applications et les citations les plus heureuses. L'illustre orateur ne fait point difficulté, en appliquant à ce respectable curé un passage de saint Hilaire, de dire que les évêques mêmes auraient cru s'élever trop haut s'ils s'étaient mis à côté de ce simple prêtre : *Nemo unquam episcoporum sibi tantum assumpsit, ut se presbyteri illius collegam computaret.*

\* **LEGER** (F. P. A.), comédien et auteur né vers 1757, avait embrassé l'état d'instituteur et pour se donner quelque relief, portait le petit collet, mais jamais il n'entra dans les ordres. La révolution le jeta dans une carrière tout opposée : secrétaire de la municipalité de Saint-Denis, il débuta ensuite dans le mois de janvier 1792, comme acteur au théâtre du Vaudeville, et se mit en 1799, à la tête de la troupe des Troubadours qui jouait dans la salle de la rue Louvois; mais sa gestion ne fut pas heureuse. Il dirigea dans ses dernières années, le théâtre de Nantes et mourut le 27 mars 1825. On trouvera la liste de ses nombreux ouvrages dans le 4<sup>e</sup> vol. de l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul. Nous citerons seulement : | *L'homme sans façon ou le Vieux cousin*, comédie en 5 actes et en prose, représentée au Théâtre-Français; | *Marie ou la Demoiselle de compagnie*, jouée à l'Odéon; | le *Corsaire comme il n'y en a point*, au théâtre de la rue de Bondy, et un grand nombre de *Vaudevilles*, seul ou en société avec Barré, Chazet, Deschamps, Désaugiers et autres. Il est encore auteur d'un *Rhétorique épistolaire*, ou *Principaux élémens de l'art oratoire, appliqués au genre épistolaire, suivis d'un traité sur la manière de lire et de réciter à haute voix*, 1804, in-12; | de *John Bull ou Voyage à l'île des Chimères*, 1818, 5 vol. in-12, et de *Poésies et Chansons érotiques*, etc., Paris, 1819, in-18.

**LEGET** (ANTOINE), né dans le diocèse de Fréjus, fut supérieur du séminaire d'Aix sous le cardinal de Grimaldi. On a de lui : | une *Retraite de dix jours*, in-12; | la *Conduite des confesseurs dans le tribunal de la pénitence*, in-12; | *Véritables Maximes des saints sur l'amour de Dieu*. Il mourut en 1728, à soixante-onze

ans, directeur de la maison de Sainte-Pélagie.

\* **LÉGIER** (PIERRE), littérateur franc-comtois, né en 1754, à Jussey, fit de bonnes études, et, ayant embrassé la carrière des armes, alla combattre en Bohême. La faiblesse de sa santé l'obligea de renoncer au service, et il vint étudier le droit à Paris, où il dut à quelques vers agréables l'entrée des cercles les plus brillans. Il s'essaya aussi, mais avec peu de succès, dans le genre dramatique, revint dans sa famille et obtint la charge de maire et de lieutenant-général de police. Légier est mort d'une maladie de poitrine, à Jussey, le 7 janvier 1791, laissant les productions suivantes : | *Le Rendez-vous*, opéra en un acte et en vers, représenté en 1765; | *Les Protégés*, comédie, en 5 actes et en vers, Paris, 1769, in-12; où l'on trouve une versification facile, mais peu d'originalité et d'intérêt; | *Amusemens poétiques*, Londres (Orléans), 1769, in-12; c'est un recueil de contes, épîtres, etc. On y trouve le jargon mis à la mode par Dorat; mais Légier n'en a pas du moins outré les défauts; | *L'influence du luxe sur les mœurs et les arts*, discours en vers, prononcé le jour de sa réception à l'académie de Besançon, 1780, in-8°; | *L'orateur*, poème, à l'abbé de Talbert, 1784, in-8°, où l'on rencontre de bons passages; | *Susky*, conte moral; ce morceau, le seul en prose qu'on ait de Légier, a été imprimé dans les *Affiches de Franche-Comté*, année 1785; | *Le Berger*, fable, présentée à M. l'évêque de Châlons (Mgr. de Clermont-Tonnerre), Besançon, 1782, in-8°; | *Épître à un amateur des beaux arts*, Besançon, 1782, in-8°. M. Weiss, bibliothécaire de Besançon, a consacré une *Notice* à Légier dans les *Mémoires* de la société d'agriculture du département de la Haute-Saône.

**LEGIONENSIS**. Voy. LÉON ALOYSIUS.

\* **LEGIPONT** (dom OLIVIER), bénédictin de la congrégation de Bursfeld, naquit à Soiron, village dans le duché de Limbourg, diocèse de Liège, le 1<sup>er</sup> décembre 1698. Ses études furent des plus brillantes; et, le 1<sup>er</sup> mars 1720, il entra dans l'abbaye de Saint-Martin de Cologne, prit le grade de licencié dans l'université de cette ville, et professa la philosophie dans son monastère, dont il devint prieur. Ayant étudié le droit, il l'enseigna à ses collègues par une méthode nouvelle et facile. Doué d'une pénétration rare, d'une mémoire prodigieuse, et infatigable dans

et travail, dom Olivier parcourut presque toutes les branches des sciences et de la littérature, même des arts : il était philosophe, historien, canoniste, juriconsulte, théologien, helléniste, latiniste, bibliographe, philologue, numismate, orateur, poète, peintre, musicien, et connaissait plusieurs langues modernes. Il se lia d'amitié avec dom Bernard Pèse, célèbre religieux de l'abbaye de Molk, qui lui inspira son goût pour les recherches savantes. Il visita les bibliothèques et les chartriers de l'Allemagne, où il puisa la connaissance de monumens littéraires et historiques jusqu'alors inconnus, et mit en œuvre plusieurs archives et bibliothèques, dont il dressa les catalogues. Ce savant religieux mourut à l'abbaye de Saint-Maximilien de Trèves, le 16 juin 1758, âgé de 60 ans. Dom Juan-François, de la congrégation de Saint-Maur, donne, dans sa *Bibliothèque générale* des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît, la liste des ouvrages de dom Olivier, dont dix-neuf ont été publiés et cinquante-un sont restés inédits. Nous citerons les plus connus : | *Dissertationes philologico-bibliographicæ de ordinanda et ornanda bibliotheca*, Nuremberg, 1726, in-4°; | *Bibliographiæ benedictinæ conspectus*, Mayence, 1758; | *Monasticum moguntianum, sive succinctum monasteriorum in episcopatu moguntino notitia*, Prague, 1746, in-4°; | *Notum anonesmi submissionis mediæ insinuatæ pro seminario benedictino, una cum academia nobilium Heidelbergæ eligendo, Coloniae in semilunio*, 1748, in-8°; | *Sacræ metropoleos coloniensis antiquitas et prærogativa adversus illius gloriæ æmulos asserta*, Cologne, 1748; | *Introductio ad studium numismatum romanorum pro illustri juventute*, Wurtzbourg, 1757, in-8°; | *Methodus studiorum*, Ratisbonne, 1752; | *Systema engendæ societatis litterariæ*, etc., Vienne et Wurtzbourg, 1754, Kempton, 1758, in-8°; | *Historia rei litterariæ ordinis sancti Benedicti, in quatuor partes distributa*, etc., Vienne et Wurtzbourg, 1754 (V. ZIEGELBAUER); | une nouvelle *Bibliographia benedictina*, etc., 12 vol. in-fol.

LEGOBIEN. Voyez GOBIEN.

\* LEGOUVÉ (GABRIEL - MARIE - JEAN-BAPTISTE), littérateur et membre de l'institut, naquit le 23 juin 1764, à Paris; il était fils d'un avocat distingué, et reçut les premières leçons de poésie de son père, qui cultivait en secret les muses, et

auquel on doit une tragédie intitulée *Attilie* qui n'a pas été représentée, mais qui fut imprimée deux fois. Ses premiers essais, laborieusement produits, étaient d'une désespérante médiocrité. Mais il produisit ensuite successivement de meilleures compositions, qui lui ouvrirent les portes de l'institut en 1798; lorsque De-lille ne put plus continuer son cours de poésie latine au collège de France, Legouvé fut chargé de suppléer cet illustre écrivain. Dans ses dernières années, la mort d'une épouse qu'il chérissait tendrement, et des circonstances non moins affligeantes qui en furent la suite, altérèrent ses facultés mentales et détruisirent en peu de temps sa santé. A ces causes de dépérissement se joignirent les suites d'une chute qu'il fit dans la maison de campagne de mademoiselle Contat, et il y succomba dans une maison de santé à Montmartre, le 30 août 1812. Legouvé avait l'âme naturellement aimante et sensible: elle le portait à peindre les affections douces et mélancoliques: il débuta dans la carrière littéraire par une *Héroïde de la mère des Brutus à Brutus son mari, revenant du supplice de ses fils*; cette pièce, où se trouvent quelques beaux vers qui rachètent ce que le fonds a de defectueux, a été insérée avec deux autres du même genre par M. Laya, dans les *Essais de deux amis* (voyez LAYA), Paris, 1786, in-8°. On lui doit plusieurs poèmes: la *Sépulture*, les *Souvenirs*, la *Mélancolie*, le *Mérite des femmes*. Ces poèmes sont peu remarquables sous le rapport de l'invention, mais ils offrent un grand mérite de style: une versification pleine de charmes y rajeunit sans cesse des idées peu nouvelles, et le coloris le plus agréable vient rafraîchir des tableaux déjà connus. Son poème sur la *Mélancolie* est plein de charme et de sentiment: les mêmes qualités se font remarquer dans ses pièces de vers qui ont pour objet les *souvenirs* et les *sépultures*. Mais celui de ses ouvrages qui a obtenu le plus de célébrité est son poème intitulé: *Le Mérite des femmes*, qui parut pour la première fois en 1801, in-12. Il s'y est particulièrement attaché à rendre hommage au généreux dévouement et à l'héroïque résignation que montrèrent tant d'épouses, de mères, de sœurs et d'amantes, pendant le règne affreux de la terreur. Nous ajouterons à cette nomenclature une *Nouvelle* en prose intitulée: *Elisabeth et Blanche*, ainsi que quelques *pièces fugitives*, parmi

lesquelles on remarque un petit nombre d'épigrammes, que d'injustes attaques arrachèrent à sa douceur naturelle. Legouvé a aussi composé des pièces de théâtre. *La Mort d'Abel* (1792), dont il puisa le sujet dans l'Écriture, et les traits principaux dans le poème de Gessner, révéla un talent supérieur : on y remarqua la peinture touchante et fidèle du berceau du monde ; le caractère de Caïn est tracé avec énergie, et plusieurs scènes sont du plus puissant intérêt. Cette pièce obtint un grand succès, mais non le suffrage de Laharpe, qui la censura vivement dans le *Mercure de France*. *Épicharis et Néron*, son second ouvrage, représenté en 1794, obtint aussi un brillant succès, dû sans doute en partie aux circonstances politiques, qui ne pouvaient manquer de concourir à la réussite d'un ouvrage dont l'objet était de retracer le triomphe de la liberté sur la tyrannie ; mais le mérite intrinsèque de cette pièce suffisait pour la faire accueillir favorablement. Le personnage d'Épicharis est dessiné avec autant de vigueur que d'originalité ; l'intrigue est habilement conduite, et le cinquième acte, que remplit presque seul Néron, caché dans le souterrain où il se déroba à la vengeance des Romains, offre la peinture aussi vraie que terrible des fureurs impuissantes et des lâches terreurs du tyran abattu. Le style de cette pièce est vraiment celui de la tragédie, et il s'y rencontre quelques traits qui paraissent inspirés par le génie de Tacite. *La Mort de Henri IV*, dernier ouvrage de Legouvé, et dont la lecture fut faite par Talma à Napoléon, dans une réunion à laquelle assistait l'impératrice Joséphine, malgré les critiques dont elle fut l'objet, ne nuisit point à sa réputation. On pourrait encore citer son *Étéocle et Polynice*, dans lequel il s'efforça d'imiter l'énergique simplicité des tragiques grecs ; et *Quintus Fabius*, où il essaya de peindre la sévérité du caractère romain. Aucune de ses pièces n'est restée au théâtre. Choisi pour reprendre le cours de poésie latine au collège de France, qu'avait interrompu Delille par son émigration, il composa son *Cours de poésie latine*. On lui doit en outre divers morceaux de prose et de vers, insérés dans les *Veillées des muses*. Il a travaillé avec dix ou douze autres auteurs à deux pièces d'un mauvais genre intitulées, *M. de Bièvre* ou *l'Abus de l'esprit*, en un acte, 1799, in-8°, et *Christophe Morin* ou *Que je suis*

*fâché d'être riche*, 1801, in-8°. Il a aussi fait un nouveau troisième acte à l'opéra de *Montano et Stéphanie* de Dejaure. MM. Bouilly et Charles Malo ont publié les *Œuvres complètes de Legouvé*, Paris, 1826-1827, 3 vol. in-8° : le dernier volume contient ses *Œuvres posthumes* : M. Bouilly a placé en tête de cette édition une *Notice sur Legouvé*, dont l'éloge a été prononcé à l'institut par M. Regnaud de Saint-Jean d'Angely.

LEGRAND, LEGRAS, et autres. Voyez la lettre G.

\* LEGRAVEREND (JEAN-MARIE-EMMANUEL), savant jurisconsulte, né à Rennes, dans le mois de mai 1776, fit d'excellentes études dans cette ville et fut nommé en 1792, à l'âge de 16 ans, secrétaire en chef de l'administration du département d'Ille-et-Vilaine. Trois ans après il quitta cet emploi, et alla occuper à Paris celui de chef de bureau dans le ministère de la justice. En 1813, il y devint chef de division des affaires criminelles. Louis XVIII le nomma l'année suivante, membre de la légion-d'honneur, et directeur des affaires criminelles et des grâces à la chancellerie de France. Pendant les cent-jours, le département de l'Ille-et-Vilaine l'élut à la chambre des représentants, et en 1817 le même département le nomma membre de la chambre des députés. Sans cesser de demeurer attaché au ministère de la justice, il se fit inscrire en 1819, sur la liste des avocats aux conseils du roi et à la cour de cassation. Nommé en 1819 maître des requêtes, en service extraordinaire, il passa ensuite conseiller à la cour royale de Rennes, et se consacra dès lors entièrement au travail du cabinet. Legraverend est mort le 24 décembre 1827. Il siégea à la chambre sur les bancs de la minorité dite constitutionnelle. Il ne fut point réélu depuis 1822. Ses ouvrages de droit criminel lui ont fait une réputation européenne ; ce sont : | *Traité de la procédure criminelle devant les tribunaux militaires et maritimes de toute espèce*, 1809, 2 vol. in-8° ; | *Traité de la législation criminelle en France*, 1816, 2 vol. in-8° ; 2<sup>e</sup> édition, 1825, 2 vol. in-8° ; | *Observations sur le jury*, 1819, in-8° ; 2<sup>e</sup> édit. 1827, revue et augmentée, etc. | des *Lacunes et des besoins de la législation française en matière politique et en matière criminelle ou du défaut de sanction dans les lois d'ordre public*, Paris, 1824, 2 vol. in-8° ; | *Un mot sur le projet de loi relatif au sacrilège*,

Paris, 1825, in-8°; | *Lettre à M le comte de Montlosier*, 1826, in-8°.

\* **LEGRIS-DUVAL** (RÉNÉ - MICHEL), ecclésiastique, prédicateur ordinaire du roi, né le 46 août 1765, à Landernau en Bretagne, fit ses études au collège Louis-le-Grand. Il entra au séminaire de Saint-Sulpice, où son oncle le père Querbeuf, ancien jésuite, lui avait fait obtenir une bourse, et s'y fit remarquer par ses talens. Il fut ordonné prêtre le 20 mars 1790. La révolution venait d'éclater en France, et, quoiqu'elle n'eût point déployé ce caractère terrible qu'elle prit peu de temps après, les malheurs qui se préparaient pour l'Eglise et la monarchie ne firent qu'enflammer le zèle de l'abbé Legris-Duval, qui n'avait d'autre ambition que celle de travailler au salut des âmes, et d'autre désir que celui de répandre son sang pour la foi. Il respirait encore toute la ferveur de son ordination, lorsque les mesures sévères dirigées contre les ecclésiastiques inséparables vinrent à être mises en vigueur. Vivement affecté du sort des fidèles que la fuite d'un grand nombre de pasteurs laissait sans ressources, l'abbé Legris-Duval ne quitta point la France, et, secondé par un de ses amis, il se retira à Versailles, où il exerça avec zèle les fonctions du saint ministère. Lorsqu'il apprit que Louis XVI avait été condamné, l'abbé Legris-Duval, bravant tous les dangers, partit de cette ville le 20 janvier au soir, se rendit à la commune de Paris, et s'adressant aux membres qui la composaient : *Je suis prêtre*, dit-il, *j'ai appris que Louis XVI venait d'être condamné à mort ; je viens lui offrir les secours de mon ministère*. Tant de courage et de générosité étonna les membres de la commune : cependant ils allaient lui faire payer cher cette généreuse démarche, si l'un d'entre eux, nommé Matthieu, qui avait été son camarade de collège, ne l'eût pris sous sa protection, et n'eût répondu de lui. Moins intimidé de l'air farouche avec lequel son offre avait été reçue, que content d'apprendre que le roi n'avait pas besoin de ses secours, il retourna à Versailles, où il continua, pendant la terreur, à exercer dans la ville et les environs, les périlleuses fonctions auxquelles il s'était dévoué. Lorsque l'orage révolutionnaire commença à s'apaiser, l'abbé Legris-Duval fut un des premiers à faire entendre sa voix apostolique. En 1796, M. le duc de Doudeau-

ville lui confia l'éducation de son fils Sothènes de la Rochefoucauld. L'abbé Legris-Duval ne cessa pas néanmoins d'accomplir dans toute leur intégrité les fonctions du sacerdoce, et il se montrait surtout infatigable dans ses exercices de charité. Pendant la révolution il avait fait des collectes pour les émigrés. En 1810, lorsqu'un grand nombre de cardinaux furent proscrits en France, ces prélats exilés durent à son zèle et à ses soins des secours très abondants. L'abbé Legris-Duval s'était livré aussi à la prédication, et sa parole produisit le plus grand bien. La cour voulut connaître cette éloquence qui opérait partout tant de merveilles. L'abbé Legris-Duval y prêcha plusieurs fois, et y remporta des suffrages auxquels sa modestie était loin de prétendre. Le roi voulut récompenser ses travaux en 1817, en lui offrant un évêché; mais il refusa cette dignité, ainsi que la charge d'aumônier ordinaire de Monsieur et de grand-vicaire de Paris. Il accepta seulement une modique pension de 4,500 fr., dont il ne jouit que très peu de temps. Il fut promoteur d'une association en faveur des pauvres Savoyards, d'une autre pour la visite des malades dans les hôpitaux, et d'une troisième pour l'instruction des jeunes prisonniers. Il ne se faisait point dans Paris une bonne œuvre dont il ne fût ou l'instigateur ou le protecteur; et, quoiqu'il fût lui-même sans ressource, n'ayant jamais eu que le simple nécessaire, il animait, pour ainsi dire, tout le bien qui se faisait dans cette immense capitale. Il succomba aux travaux multipliés de son zèle et de sa charité le 48 janvier 1819, pleuré des pauvres dont il était le père, des grands dont il était l'orateur, et du clergé dont il était la gloire et l'ornement. Ses dépouilles mortelles furent portées à l'église des Carmes, au-dessus de cette chaire où il avait peu de temps auparavant fait entendre sa voix, pour célébrer la glorieuse mort des prêtres et des évêques massacrés en 1792. Ses *Sermons* ont été publiés après sa mort, en 2 vol. in-12. Le premier vol., précédé d'une notice intéressante sur sa vie, par M. le cardinal de Bausset, contient son *Avent*, qu'il prêcha devant le roi en 1816. Cette station est la seule qu'il ait remplie, le mauvais état de sa santé ne lui permettant pas de prêcher des carêmes. Les sermons, au nombre de six, sont remarquables par l'élégance et la pureté du style, par la justesse des pensées, par la sagesse des conseils, et

par ce ton d'onction et de piété qui n'abandonnait jamais l'orateur. Le second volume ne renferme que des sermons détachés, qui avaient été faits pour différentes cérémonies, pour des assemblées de charité, pour des réunions pieuses. On y remarque le discours qu'il prêcha en présence du roi le 14 mai 1814, lors du premier service solennel célébré pour Louis XVI; le discours qu'il prononça la même année dans l'église des Carmes, sur le triomphe des martyrs dans la dernière persécution; et un *sermon sur la Cène*, qui fit une vive impression par les nobles sentimens dont il est rempli. C'est le dernier discours qu'il prêcha devant le roi. Les autres sermons de ce volume ne sont pas tous également travaillés: il y en a que l'auteur n'a prêchés qu'une seule fois et qu'il n'a pas retouchés. On doit avoir de l'indulgence pour les taches légères qu'on pourrait y apercevoir, et qu'une composition moins rapide aurait fait aisément disparaître. Son éloquence était entraînant et persuasive. Il avait une facilité prodigieuse à parler sur toutes sortes de sujets sans préparation. Mais il excellait particulièrement dans ceux où il fallait attendrir les spectateurs sur le sort des malheureux. D'immenses aumônes étaient chaque année le prix de ses infatigables travaux. Dans un salon où l'on devait faire une faible quête, deux discours non préparés produisirent plus de 40,000 fr., tant était séduisant et irrésistible le charme de ses paroles. On a encore de lui le *Mentor chrétien*, ou *Catéchisme de Fénelon*, qu'il composa pour l'éducation du jeune de La Rochefoucauld. Cet ouvrage devait avoir 3 vol. Il n'a publié que le premier, où il se borne à exposer les principes de la religion naturelle; le second devait offrir les preuves de la religion révélée, et le troisième, les caractères de la religion catholique. Il existe encore de ce pieux ecclésiastique, plusieurs *pièces manuscrites*, entre autres un *Traité sur l'immortalité de l'âme*, dont les amis de la religion désirent vivement la publication.

\* LEGROS ( JOSEPH ), l'une des plus belles hautes-contre qu'on ait entendues à l'opéra, né le 7 septembre 1759, à Monampteuil, village du diocèse de Laon, fut d'abord enfant de chœur à la cathédrale de cette ville. La beauté de sa voix le fit appeler à l'académie royale de musique, où il débuta le 1<sup>er</sup> mars 1764, avec le plus brillant succès. Il donna, en 1775,

l'acte d'*Hylas et Sylvie*, dont il refit la musique en société avec Desormery père. Son embonpoint excessif l'obligea de quitter le théâtre en 1783, avec sa pension de retraite. Depuis 1777, il s'était chargé de l'entreprise du Concert spirituel, qu'il continua de diriger jusqu'à la suppression de cet établissement en 1791. Il mourut à la Rochelle, le 20 novembre 1795.

LEGROS. Voyez GROS.

\* LEGUAT ( FRANÇOIS ), né dans la Bresse, vers l'an 1658, fut contraint de se réfugier en Hollande en 1689, par suite de la révocation de l'édit de Nantes. Les états-généraux de ce pays ayant formé sur la proposition de Henri Duquesno, fils du célèbre marin de ce nom, le projet d'envoyer une colonie de protestans français à l'île de Mascarin ou Mascarène, aujourd'hui l'île Bourbon, Leguat en fit partie. Le 12 mai 1691, il fut abandonné par le capitaine avec huit de ses compagnons dans l'île Rodrigue. Après deux ans de séjour dans cette île sauvage, ils parvinrent à se sauver à l'île de France où de nouveaux malheurs les attendaient: le gouverneur leur fit subir mille mauvais traitemens, auxquels plusieurs succombèrent; Leguat et deux de ses compagnons seulement y survécurent. De retour en Europe, Leguat se fixa à Londres, où il mourut en 1733, après avoir publié: *Voyages et aventures de François Leguat et de ses compagnons en deux îles désertes des Indes orientales, avec la relation des choses les plus remarquables qu'ils ont observées dans l'île Maurice, à Batavia, au cap de Bonne-Espérance, dans l'île Sainte-Hélène et en d'autres endroits de leur route*, Londres, 1708, 2 vol. in-12, avec cartes et figures, 1720, 2 vol. in-12; et Amsterdam, 1708. Ce livre, écrit avec simplicité, ne manque pas d'intérêt, et plusieurs fois il a été cité comme autorité. On ne sait ce qui a pu déterminer Bruzen de la Martinière à le traiter de faibuleux. On l'a réimprimé plusieurs fois en hollandais, en allemand et en anglais. Un bibliographe français cite cette dernière traduction qui parut à Londres 1708, 2 vol. in-8°, comme l'ouvrage original.

\* LEHOC ( LOUIS-GRÉGOIRE ), diplomate et littérateur français, naquit à Paris, en 1743, d'un médecin distingué, qui fit paraître plusieurs écrits contre l'inoculation. Il fut nommé en 1778 par Louis XVI commissaire-général de la marine pour l'échange des prisonniers faits dans la guerre

d'Amérique, et le cartel d'échange qu'il rédigea fut regardé comme un modèle en son genre. Il suivit le comte de Choiseul-Gouffier dans son ambassade à Constantinople avec le titre de premier secrétaire de légation, et alla visiter les ruines d'Athènes avec Delille ( *Voyez CHOISEUL-GOUFFIER et DELILLE* ). Rappelé en 1787 par M. de Calonne, pour concourir aux travaux préparatoires de l'Assemblée des notables, il fut ensuite intendant des finances du duc d'Orléans, pendant les années 1788 et 1789. Elu président de sa section, et chef d'un des bataillons de la garde nationale, il reçut de l'Assemblée Constituante, après le voyage de Varennes, la mission de garder le jeune dauphin : il s'acquitta de ce pénible devoir avec délicatesse, et par l'étendue de ses connaissances, par l'aménité de son esprit, il parvint à donner quelque consolation à la famille royale. Louis XVI, rendu un moment à la liberté, le nomma en 1791 son ministre à Hambourg. Disgracié peu de temps après par la Convention, il fut incarcéré pour avoir donné des conseils au roi, dans un mémoire qui fut trouvé dans la fameuse armoire de fer : mais oublié dans sa prison, où il resta 9 mois, il recouvra la liberté après le 9 thermidor. En 1793, le Directoire le nomma ambassadeur extraordinaire en Suède, et il occupa ce poste jusqu'après la révolution du 18 brumaire. Depuis cette époque il vécut paisiblement dans une terre qu'il possédait à quelques lieues de Paris, devint membre du conseil-général du département de l'Oise, puis président du même conseil. Il se livrait aussi à la culture des lettres, et il fit représenter en 1807 une tragédie intitulée *Pyrrhus*, qui fut jouée avec succès au Théâtre-Français, et qui obtint une mention du jury des prix décennaux ; mais elle fut défendue peu de temps après par la police impériale, qui redoutait les allusions et les applications qui naissaient du fonds du sujet, puisqu'il s'agit d'un prince légitime qui vient réclamer sa couronne. Lehoc est mort à Paris, d'une maladie de poitrine, le 13 octobre 1810. Dès sa jeunesse il s'était occupé de littérature : il avait, à différentes époques de sa vie, traduit des *contes* de l'anglais, et un grand nombre de *sonnets* de Pétrarque ; il avait aussi composé deux opéras et fait l'éloge du chancelier de l'Hôpital.

\* LEHODEY de SAULT-CHEVREUIL, (ÉTIENNE), homme de lettres, né en

1754 à Sault-Chevreuil en basse Normandie, assistait régulièrement aux séances des états-généraux à Versailles ; le désir d'en faire connaître les résultats au public lui inspira l'idée de publier une feuille qu'il intitula *Journal des états-généraux*, puis *Journal de l'Assemblée nationale* ; Rabaud Saint-Etienne en fut le principal rédacteur. L'Assemblée nationale s'étant transportée à Paris, le libraire Pauckoucke publia le *Moniteur universel*, qui lit tomber le journal de Lehodey. Celui-ci fit alors paraître le *Logographe*, journal que Louis XVI favorisa et pour lequel la liste civile lui fournit des sommes considérables. Les discours y étaient rapportés textuellement et avec fidélité : pour les obtenir, Lehodey avait attaché à son entreprise un grand nombre de jeunes gens qui recueillaient sur des feuilles éparées et numérotées, au moyen d'une écriture tachygraphique, tout ce qui était dit dans l'Assemblée. Ce journal fut supprimé dans le mois de septembre 1792, sur la dénonciation de Thuriot, et plusieurs fois Lehodey fut dénoncé lui-même et obligé de paraître à la barre de la Convention. On sait qu'un des chefs d'accusation qui furent articulés plus tard contre Louis XVI était d'avoir fourni des fonds au *Logographe*. Lehodey obtint en 1799 la place de *chef du bureau* chargé de surveiller les journaux et l'esprit public à la police générale, et en 1800 il passa en qualité de secrétaire-général à une préfecture de la Belgique. Il occupa peu de temps ces fonctions. De retour à Paris, il se livra à l'enseignement, et professa la rhétorique dans l'institution Labbé. A l'époque de la restauration, il devint un des rédacteurs de la *Quotidienne* à laquelle, malgré ses infirmités, il travaillait encore sur la fin de sa vie. Il est mort à Paris le 4 avril 1850. Il a publié : | *De la conduite du Sénat sous Napoléon Bonaparte, ou les causes de la journée du 31 mars 1814* ; | *Histoire de la régence de l'impératrice Marie-Louise, et du gouvernement provisoire*, 1814, in-8° ; | *Parallèle et critique impartiale des traductions des Bucoliques en vers français*, de MM. Tissot et Henri de Villodon, Paris, 1820, in-8°.

LEIBNITZ (GUILLAUME-GODEFROI, BARON de), philosophe et mathématicien, né à Leipsick le 3 juillet 1646, du professeur Frédéric Leibnitz. Après avoir fait ses premières études, il s'enferma dans la nombreuse bibliothèque que son père lui avait laissée, et s'abandonna entièrement aux



sciences. Poètes, orateurs, historiens, jurisconsultes, théologiens, philosophes, mathématiciens, furent l'objet de ses études ; il ne donna l'exclusion à aucun genre de littérature. Dès l'âge de 20 ans, il fut nommé docteur en droit, et l'université d'Altorf lui offrit une chaire dans cette faculté. Il préféra se rendre à Nuremberg, où étaient réunis beaucoup de savans. Là, il s'attacha au baron de Boinebourg, chancelier de l'électeur de Mayence, le prince de Neubourg, et fut, par le crédit de son protecteur, nommé conseiller de la chancellerie en 1669. Tout en remplissant les fonctions de cette place, il se livrait avec ardeur à l'étude et publiait sur le droit, la politique, la théologie et la physique, des ouvrages qui prouvaient qu'il était également propre à se distinguer dans ces sciences diverses. Trois ans après (1672), il accompagna à Paris, comme gouverneur, le fils de M. de Boinebourg, et trouva ainsi l'occasion d'entrer en relation avec les savans les plus distingués de l'époque. L'académie des sciences lui proposa de l'admettre dans son sein, s'il voulait se faire catholique, ce qu'il refusa. De Paris il se rendit à Londres, où l'on s'empressa de l'admettre dans la société royale. Les princes de Brunswick, instruits de ses talens pour l'histoire, lui confièrent celle de leur maison. Il parcourut l'Allemagne pour ramasser les matériaux de cet ouvrage, et passa de là en Italie, où les ducs de Toscane, de Ligurie et d'Est, sortis de la même souche que les princes de Brunswick, avaient leurs principautés. De retour de ce voyage en 1690, il commença à faire part au public de la récolte abondante qu'il avait faite dans ses savantes excursions. Son mérite, connu bientôt dans toute l'Europe, lui procura des pensions et des charges honorables. L'électeur Ernest-Auguste le fit, en 1696, son conseiller privé de justice ; il l'était déjà de l'électeur de Mayence et du duc de Brunswick-Lunebourg. En 1699, il fut mis à la tête des associés étrangers de l'académie des sciences de Paris ; il n'avait tenu qu'à lui d'y avoir place beaucoup plus tôt, et avec le titre de pensionnaire. Dans un voyage qu'il fit en France, on voulut l'y fixer fort avantageusement, pourvu qu'il quittât le luthéranisme ; mais, tout tolérant qu'il était, il rejeta cette condition. Il inspira à l'électeur de Brandebourg le dessein d'établir une académie des sciences à Berlin, et en fut fait président.

Un champ non moins vaste et non moins glorieux s'ouvrit à lui en 1711. Le czar le vit à Torgau, et ce législateur de barbares traita Leibnitz avec la considération qu'un sage couronné a pour un sage qui mériterait la couronne. Il lui fit un magnifique présent, lui donna le titre de son conseiller privé de justice, avec une pension considérable. L'empereur d'Allemagne ne le traita pas moins généreusement que celui de Russie ; il lui donna le titre de conseiller aulique avec une forte pension, et lui fit des offres considérables pour le fixer dans sa cour. La vie de Leibnitz ne fut marquée que par des événemens flatteurs, si l'on en excepte la dispute de la découverte du *Calcul différentiel*. Cette querelle couvait sous la cendre depuis 1699 ; elle éclata en 1711. Les admirateurs de Newton accusèrent le philosophe allemand d'avoir dérobé à celui-ci l'invention de ce calcul. La chose n'était pas aisée à prouver ; Keill l'en accusa pourtant à la face de l'Europe. Leibnitz commença par réfuter cette imputation avec beaucoup d'impétuosité dans les journaux de Leipsick, et finit par se plaindre à la société royale de Londres, en la demandant pour juge. L'examen des commissaires nommés pour discuter les pièces de ce grand procès ne lui fut point favorable. La société royale donna à son concitoyen l'honneur de la découverte ; et pour justifier son jugement, elle le fit imprimer avec toutes les pièces qui pouvaient servir à appuyer l'arrêt. Les autres tribunaux de l'Europe savante jugèrent Leibnitz avec moins de sévérité, et peut-être avec plus de justice. Bien des gens pensèrent que le philosophe anglais et le philosophe allemand pouvaient avoir saisi chacun la même lumière et la même vérité. Ce qui les confirma dans leur opinion, c'est qu'ils ne se rencontraient que dans le fond des choses ; ce que l'un appelait *fluxions*, l'autre le nommait *différences*. *L'infiniment petit* était marqué, dans Leibnitz, par un caractère plus commode et d'un plus grand usage que le caractère employé par Newton. Leibnitz n'apprit qu'avec un chagrin mortel la perte de son procès ; et, par une faiblesse qui fait bien voir le peu de ressource de la philosophie, ce chagrin le consuma peu à peu, et hâta, dit-on, sa mort, arrivée à Hanovre le 14 novembre 1716, dans sa 70<sup>e</sup> année. Ce philosophe ne s'était point marié, et la vie qu'il menait ne lui permettait guère de l'être. Il ne prenait point ses

repas à des heures réglées, mais selon ses études ; il n'avait pas de ménage, et était peu propre à en avoir. Il était toujours d'une humeur gaie, mais il se mettait aisément en colère ; il est vrai qu'il revenait aussitôt. On l'a accusé de n'avoir été qu'un rigide observateur de la loi naturelle, et d'avoir aimé l'argent. Quoiqu'il eût un revenu très considérable, il vécut toujours assez mesquinement. Sa mémoire était admirable : toujours prêt à répondre sur toutes sortes de matières, il mérita que le roi d'Angleterre l'appelât son *Dictionnaire vivant*. C'était le savant le plus universel de l'Europe ; mais il poussa l'amour de cette universalité si loin, qu'il se fit de fausses idées sur une infinité de choses qu'il n'avait pu approfondir assez pour en avoir de justes. Ce goût qu'il avait pour l'universalité des talens, et peut-être l'ambition d'être réputé pour un homme qui n'ignorait rien, l'engagea à joindre à ses autres titres de gloire celui de poète. Il fit sur la *conquête de la Terre-Sainte* un poème qui ne servit qu'à lui donner un ridicule, et à prouver la réflexion de l'abbé Desfontaines, touchant la difficulté d'allier une grande étude de la géométrie, avec les richesses de l'imagination et le génie des belles-lettres ; de même que ses idées romanesques et paradoxales vérifient l'observation de Pascal et de Scaliger, touchant l'influence de la géométrie sur les autres facultés intellectuelles. ( *Voyez* CHRISTIAN WOLFF. ) Nous avons de Leibnitz : | *Scriptores rerum brunswicarum*, 3 vol. in-fol. 1707 ; recueil utile pour l'Histoire générale de l'empire et l'Histoire particulière d'Allemagne ; | *Codex juris gentium diplomaticus*, avec le supplément, publié sous le titre de *Mantissæ Codicis juris*, etc., Hanovre, 1693, 2 vol. in-fol. C'est une composition de différens traités pour servir au droit public, précédés d'excellentes préfaces. Il y remonte aux premiers principes du droit naturel et du droit des gens ; | *De jure suprematis ac legationis principum Germaniæ*, 1687, sous le nom supposé de César Furstner ; ouvrage composé pour faire accorder aux ambassadeurs des princes de l'empire, non électeurs, les mêmes prérogatives qu'aux princes d'Italie ; | le 1<sup>er</sup> vol. des *Mémoires de l'académie de Berlin*, en latin, in-4°, sous le titre de *Miscellanea berolinensia* ; | *Notitia optica promota*, dans les ouvrages posthumes de Spinoza ; | *De arte combinatoria*, 1690, in-4° ;

| une foule de *Questions de physique et de mathématiques*, résolues ou proposées dans les journaux de France, d'Angleterre, de Hollande et surtout de Leipsick. Ce fut dans ce dernier journal qu'il inséra, en 1684, les *Règles du calcul différentiel* ; | *Essais de Théodicée sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme*, Amsterdam, 1747, 2 vol. in-12 ; fruit d'une métaphysique singulière et fautive à plusieurs égards, mais qui ne manque pas de vues justes et profondes. Il y a de bonnes réflexions contre les manichéens ; mais l'auteur semble donner dans l'extrémité contraire, en niant l'existence du mal, ou la défigurant de manière à ne pas s'y reconnaître. Son *Optimisme* a donné à un philosophe moins amateur de systèmes l'occasion de faire les réflexions suivantes : « 1° L'on ne peut nier que, par rapport à Dieu, tout ne soit bien, parce que Dieu ne saurait rien faire qui soit mal, quoiqu'il puisse augmenter le bien » et le perfectionner à l'infini ; 2° par rapport à l'homme, considéré dans cette vie précisément et sans espérance de l'avenir, il est certain que tout n'est pas bien, et c'est insulter à ses maux que d'oser lui dire le contraire ; 3° le système de l'optimisme, qui, pris dans le sens de ses partisans, n'est qu'un raffinement métaphysique, né dans une imagination plus riante que vraie, se vérifie en quelque sorte dans la personne de l'homme juste, dont les vertus s'accroissent dans le malheur, et chez qui l'attente du bien à venir est toujours un soulagement aux maux présents. Dans l'une et dans l'autre fortune, il jouit en paix de son Dieu, comme il jouit de lui-même ; il jouit avec transport de toute la nature ; il jouit sans crainte et sans envie de tout ce qu'il y a de bon dans les autres : il supporte sans aigreur, sans amertume, le mal qui s'y rencontre et qu'il ne peut y corriger ; il prête à tout ce qu'il voit le jour le plus favorable, il embellit tout ce qu'il touche ; il sait que Dieu a placé dans les souffrances même le germe de la félicité de ses enfans. Les sentimens de patience, de paix, de consolation, d'espérance, qui accompagnent cette con naissance, font de cette vie même une vie heureuse. La paille est séparée du grain sous la main du batteur. L'huile coule épurée, après avoir passé sous la meule qui a brisé l'amande et ses enveloppes. La même main qui s'appesantit

» sur le juste, l'éprouve et le purifie, tan-  
 » dis que le pécheur se désespère et se  
 » damne. *Creatura enim tibi factori de-*  
 » *serviens, exardescit in tormentum ad-*  
 » *versus injustos, et lenior fit ad benefa-*  
 » *ciendum iis qui in te confidunt.* Sap.  
 » 46. *Diligentibus Deum omnia coope-*  
 » *rantur in bonum.* Rom. 8. *Una eadem-*  
 » *que vis irruens bonos probat, purificat,*  
 » *eliquat; malos vastat, damnat, extermi-*  
 » *nat.* August. » [Plusieurs écrits de méta-  
 physique, sur l'espace, sur le temps, sur le  
 vide, sur la matière, sur l'union du corps  
 et de l'âme, et d'autres objets qu'il dis-  
 cute quelquefois en homme d'esprit plu-  
 tôt qu'en philosophe profond. Il semble  
 moins chercher à expliquer la manière  
 dont les choses existent réellement, qu'à  
 proposer d'ingénieuses hypothèses, pro-  
 pres à embarrasser ceux qui voudraient les  
 attaquer, ce que l'on voit surtout dans ses  
*Monades*, imaginées pour donner une  
 idée des premiers élémens de la matière;  
 et dans son *Harmonie préétablie*, des-  
 tinée à rendre compte de l'union du corps  
 et de l'âme. Du reste, si Leibnitz a échoué  
 dans ces recherches, il est dans le cas de  
 tous les savans qui ont essayé de remon-  
 ter aux principes des choses, et à franchir  
 les barrières qui environnent le sanc-  
 tuaire de la nature. « Plus on avance en  
 » l'observant, dit un physicien, plus  
 » elle semble devenir secrète, et repousser  
 » ceux qui l'approchent de trop près. »  
 (*Voy. le Catéch. phil., t. 5, n° 418.*) Les  
 idées politiques de Leibnitz peuvent être  
 mises à côté de ses idées métaphysiques.  
 Il voulait réduire l'Europe sous une seule  
 puissance quant au temporel, et sous un  
 chef unique quant au spirituel. L'empereur  
 et le pape auraient été les chefs de  
 ces deux gouvernemens, l'un du premier,  
 et l'autre du second. Il ajoutait à ce projet  
 celui d'une *langue universelle philoso-*  
*phique* pour tous les peuples du monde;  
 projet imaginé long-temps avant lui, et  
 proposé encore après lui, mais que ni la  
 philosophie ni la politique ne parvien-  
 draient à réaliser. « Ne doutons pas, a dit  
 » quelqu'un à cette occasion, que la di-  
 » versité des langues ne soit l'ouvrage de  
 » celui qui répandit la confusion parmi  
 » les hommes, lorsqu'ils étaient encore  
 » réunis dans l'usage d'une seule, et  
 » qui, en répartissant sur la terre ces tri-  
 » bus éparses, les différencia par leur  
 » langage autant que par les bornes de  
 » leurs habitations, comme dit l'Apôtre,  
 » et le temps circonscrit de leur gloire

» et de leur durée. *Definiens statuta tem-*  
*pora et terminos habitationis eorum.*  
 » Act. 17. » | *Theoria motus abstracti*  
*et motus concreti*, contre Descartes;  
 | *Accessiones historiæ*, 2 vol. in-4°; recueil  
 d'anciennes pièces; | *De origine Fran-*  
*corum disquisitio*, réfutée par le père  
 Tournemine, jésuite, et par dom Vaissette,  
 bénédictin; | *Sacro-Sancta Trinitas, per*  
*nova inventa logica defensa*, contre Wis-  
 sovatius, neveu de Socin. Il y a de très  
 bonnes idées. L'auteur prouve que non  
 seulement une bonne logique n'est pas  
 contraire à la croyance de ce mystère,  
 mais qu'elle fournit des argumens propres  
 à repousser victorieusement les attaques  
 des sociniens. Effectivement, il en est de  
 ce mystère comme des autres que la ré-  
 véléation nous a manifestés, et que Dieu  
 nous ordonne de croire. La raison ne les  
 enseigne pas, ne les prouve pas, mais  
 elle les défend du reproche de contra-  
 diction et d'impossibilité. (*Voyez CLAY-*  
*TON, MALEZIEU.*) | Des *Lettres à Pé-*  
*lissou*, sur la tolérance civile des religions,  
 Paris, 1692, in-12, avec les réponses de  
 Pélissou; | plusieurs volumes de *Lettres*,  
 recueillies par KORTHOLT (*voyez cet*  
*article*); | des *Poésies latines et françai-*  
*ses*; elles prouvent la justesse de l'obser-  
 vation que nous avons faite sur le peu  
 de talent qu'il avait pour ce genre de  
 composition. Malgré une certaine origi-  
 nalité de caractère, et un penchant assez  
 marqué pour les idées extraordinaires,  
 ou même bizarres, Leibnitz avait des  
 principes auxquels il tenait. Né dans une  
 religion qui n'a point de base assurée, il  
 vécut dans une espèce de fluctuation qui  
 lui fit former le projet de se réunir aux  
 catholiques; projet pour lequel il fut  
 quelque temps en correspondance avec  
 Bossuet (1). *Voy. MOLANUS, GÉRARD.*  
 Il fut toujours zélé pour le christianisme.  
 Il ne parlait des Livres saints qu'avec  
 respect. « Ils sont remplis, disait-il, d'une  
 » morale nécessaire aux hommes. » On  
 ne croyait pas encore de son temps que  
 le verbiage philosophique ou philanthro-  
 pique pouvait remplacer l'Évangile. Il  
 parlait presque toujours honorablement  
 de l'Église romaine et de ses pontifes; il  
 reconnaissait hautement les avantages  
 qu'elle avait sur les sectes séparées de sa

(1) La *Biographie universelle* attribue à Bossuet la  
 rupture des négociations commencées avec Leibnitz,  
 dans la note à la pag. 624, tom. 23; mais à la page  
 599, elle en a assigné les véritables motifs dans les  
 dispositions de l'électeur de Hanovre.

communion. « Voilà, dit-il dans une de ses lettres, la Chine ouverte aux jésuites, le pape y envoie nombre de missionnaires. Notre peu d'union ne nous permet pas d'entreprendre ces grandes conversions. » Quelques-uns ont écrit qu'il était mort dans le sein de l'Eglise romaine; mais cela ne paraît pas fondé. Cependant M. de Murr, savant protestant, dans son *Journal pour les arts et littér.*, septième part., fait mention d'un manuscrit de Leibnitz, qu'on garde dans la bibliothèque électorale de Hanovre, « où, dit-il, la doctrine catholique, dans les points même auxquels les protestans sont le plus opposés, est défendue avec tant d'ardeur, que si on ne la connaissait pas l'écriture de Leibnitz par mille et mille feuilles écrites de sa main, on ne pourrait le croire l'auteur de cet ouvrage. » La collection la plus étendue des Œuvres de Leibnitz, due aux soins de Louis Dutens, a été publiée sous ce titre : *Opera omnia Leibnitii collecta studio Lud. Dutens*, Genève, 1768, 6 vol. in-4°, fig. On y joint ordinairement les *Œuvres philosophiques*, latines et françaises, publiées par Lud. Eric, que Dutens a exclues de sa collection. Ces deux collections ne renferment pas ses ouvrages historiques, tels que *Scriptores rerum brunswicarum*, etc. L'abbé Emery a publié *l'Esprit de Leibnitz*, Lyon, 1772, 2 vol. in-12, réimprimé en 1803, sous le titre de *Pensées de Leibnitz sur la religion et la morale*, 2 vol. in-8°, et *Exposition de la doctrine de Leibnitz sur la religion, suivie de pensées extraites des ouvrages du même auteur*, Paris, 1819, in-8°. C'est la traduction française du *Systema theologicum* de Leibnitz, ouvrage qui était resté manuscrit dans la bibliothèque de Hanovre. M. Emery ayant appris l'existence de ce manuscrit, en sollicita l'envoi lorsque les armées françaises se furent emparées de cette ville. Ce fut par l'intermédiaire du constitutionnel Grégoire, avec qui M. Emery avait des rapports de science, qu'il obtint la communication de ce précieux manuscrit, qui, suivant M. de Murr, devait faire plus de sensation que tous les autres écrits de Leibnitz. M. Emery en ayant fait une copie exacte, se proposait de la publier, mais la mort l'en empêcha. M. Garnier, son héritier, l'a confiée depuis à M. Mollevault, à qui nous devons la traduction du *Systema theologicum*. M. de Genoude en a été l'éditeur. Parmi les ouvrages

posthumes de Leibnitz, nous citerons son *Plan d'invasion et de colonisation de l'Egypte*, publié en anglais, Londres, 1803, in-8°. Son *Projet de langue philosophique* a été, en 1811, l'objet d'un concours qu'avait proposé l'académie de Copenhague. La *Vie* de ce savant a été écrite par son intime ami Eckham, qui fournit à Fontenelle des matériaux pour son *Eloge de Leibnitz*. Le premier de ces ouvrages a été inséré dans le tome VII du *Journal pour l'histoire des arts*, par M. de Murr, Berlin, 1747.

LEICH (JEAN-HENRI), professeur d'humanités et d'éloquence à Leipsick, où il était né en 1720, travailla au *Journal* et aux *Nouvelles littéraires* de cette ville, et y mourut en 1750. Ses ouvrages sont : | *De origine et incrementis topographiæ lipsiensis*; | une *Edition du Thesaurus eruditionis scholasticæ*, par Basile Faber, Francfort, 1749, 2 vol. in-fol.; | *De vita et rebus gestis Constantini Porphyrogeneti*; | *De diptychis veterum, et de diptycho Emin. Card. Quirini diatriba*, Leipsick, 1743, in-4°; | *De Photii Bibliothecâ*, etc. Au nombre de ses amis, Leich, comptait les cardinaux Passignoni et Quirini. Il était en correspondance avec la plupart des savans de l'Europe et avait formé une collection précieuse de tableaux et de pierres gravées. L'éloge de ce savant se trouve dans les *Acta Eruditorum*, 1752.

LEIDRADE, 46<sup>e</sup> archevêque de Lyon, bibliothécaire de Charlemagne, né à Nuremberg vers 736, mort en 816. dans le monastère de Saint-Médard de Soissons, après s'être démis de son archevêché, eut une grande réputation de savoir et de piété. Il fut un des *mussi Dominici* de Charlemagne, c'est-à-dire un des personnages que ce souverain envoyait dans les différentes parties de son vaste empire pour écouter les plaintes des peuples, et s'assurer de l'exacte administration de la justice. Ce prélat combattit avec succès les doctrines de Félix d'Urgel, et d'Élipand de Tolède. Il fonda deux écoles dans son église métropolitaine. Il nous reste de lui un *Traité sur le baptême*; quatre *Lettres* qu'on trouve dans la *Bibliothèque des Pères*, et divers *Opuscules* dans les *Analectes* de dom Mabillon. Baluze a donné une édition de ses *Œuvres* avec celles d'Agobard.

LEIGH (ÉDOUARD), chevalier anglais, né en 1602 dans le comté de Leicester, s'est fait un nom par plusieurs ouvrages,

dans lesquels règnent la connaissance des langues et une critique sage. Les principaux sont : | des *réflexions* en anglais sur les cinq livres poétiques de l'ancien Testament, Job, les Psaumes, les Proverbes, l'Éclésiaste et le Cantique des cantiques, à Londres, 1657, in-fol. ; | un *Commentaire* sur le nouveau Testament, 1650, in-fol. ; | un *Dictionnaire hébreu* et un *Dictionnaire grec*, qui se joignent ensemble sous le titre de *Critica sacra*, in-fol., à Amsterdam, 1696. Le premier a paru en français en 1703, par les soins de Wolzogue, sous ce titre : *Dictionnaire de la langue sainte, contenant ses origines, avec des observations* ; | un *Traité de la liaison qu'il y a entre la religion et la littérature*, matière mieux traitée depuis par l'évêque du Puy, Lefranc de Pompignan, sous le titre de *La dévotion réconciliée avec l'esprit*, Paris, 1753 ; et dans un excellent discours de M. de la Tour du Pin, *Alliance des sciences avec la religion*. Ce savant mourut en 1671.

LEIGH (CHARLES), né à Grange, dans le duché de Lancastre pratiqua avec beaucoup de succès la médecine en Angleterre, et particulièrement à Londres, où il fut fait membre de la société royale. Il parcourut presque toute l'Angleterre en habile naturaliste, étendit ses observations jusqu'en Amérique, et mourut au commencement du 18<sup>e</sup> siècle. Les fruits de ses recherches sont : | *Histoire naturelle des provinces de Lancastre, de Chester et de Derbi, avec le détail des antiquités qu'on trouve dans ces provinces*, Oxford, 1650, in-fol. ; Londres, 1700, avec fig., en anglais ; | *Exercitationes de aquis mineralibus*, Londres, 1697, in-8° ; | *Histoire de la Virginie*, Londres, 1703, in-12 ; ouvrage superficiel.

\* LEISSEGUES (CORENTIN-URBAIN-JACQUES-BERTRAND de), vice-amiral, commandeur des ordres de la légion-d'honneur et de Saint-Louis, né près de Quimper (Finistère) le 29 août 1758, entra comme volontaire dans la marine royale en 1776, et fit les campagnes de mer du règne de Louis XVI. Il était parvenu, en 1792, au grade de capitaine de vaisseau, et commanda le brick le *Furet* pendant la campagne du banc de Terre-Neuve. Nommé capitaine de vaisseau l'année suivante, il conduisit aux Iles-du-Vent les commissaires de la Convention et un bataillon de troupes de ligne, et concourut, avec 400 marins, à la prise de la Guadeloupe, qui, après un siège de qua-

tre mois et demi, tomba au pouvoir des Français. Il continua de commander les troupes navales de cette île avec le grade de contre-amiral, et soutint avec honneur et succès plusieurs sièges dirigés par les Anglais. Il fut chargé, en 1799, de l'inspection des côtes depuis Flessingue jusqu'à Saint-Malo, pour y constater la situation des bâtimens de guerre ainsi que le nombre de petits bâtimens disponibles. Le contre-amiral de Leissègues commandait les ports d'Anvers, Flessingue et Ostende, lorsque le gouvernement lui confia le commandement des forces navales françaises et bataves réunies dans l'île de Walcheren, qu'il mit dans un état de défense respectable. Il parcourut, en 1802 avec deux vaisseaux et trois corvettes les principaux ports d'Afrique, obtint du dey d'Alger les satisfactions exigées par le gouvernement français, et la délivrance d'un grand nombre d'esclaves pris en Sardaigne lors d'une descente des Barbaresques. Le dey le chargea de nombreux présens pour le premier consul, et Leissègues alla chercher à Tunis un ambassadeur extraordinaire que le prince d'Alger envoyait à la république. Le contre-amiral, chargé de transporter dans l'Orient l'ambassadeur Brune (*voyez BRUNE*) et divers autres envoyés, se rendit ensuite à Malte, où il se convainquit de l'inexécution du traité d'Amiens, qui stipulait la remise de cette île à l'ordre qui en avait pris le nom. Au mois d'octobre 1804, Leissègues, qui était à la tête d'une des escadres de l'armée navale de Brest, prit le commandement en chef de cette armée pendant l'absence de l'amiral Gantheaume. Chargé en 1808, de transporter à Saint-Domingue, des troupes et des munitions, il partit de Brest le 13 décembre et arriva à sa destination après avoir beaucoup souffert d'une tempête qui le surprit à la hauteur des îles Açores. Son escadre eut à subir dans une baie de cette île contre l'amiral anglais Duckworth (*voyez DUCKWORTH*) un combat où le contre amiral Leissègues fit preuve de beaucoup de bravoure et d'habileté, et que Napoléon regarda comme un des plus beaux faits d'armes de la marine française. Leissègues, forcé de se jeter à la côte, après avoir, malgré l'infériorité de ses forces, extrêmement maltraité l'ennemi, emporta avec lui l'aigle impériale et les pavillons qu'il avait si vaillamment défendus. En 1809, il fut chargé de défendre Venise, de

concert avec l'armée de terre, et le 25 août 1811, un décret impérial l'investit du commandement des forces navales françaises, italiennes et napolitaines dans les îles Ioniennes. Promu, en 1816, au grade de vice-amiral, mis à la retraite l'année suivante, Leissègues est mort à Paris au mois de mars 1852.

LE JAY. Voyez JAY.

LE JEUNE. Voyez JEUNE (le).

\*LEKAIN (HENRI-LOUIS), acteur célèbre, né à Paris le 14 avril 1728, d'un orfèvre, qui le destinait au même état. Il était déjà recherché pour la perfection de son travail ; mais entraîné par une passion irrésistible pour le théâtre, il renonça bientôt à ses outils et à son atelier pour jouer la comédie. Voltaire, qui aperçut en lui le germe d'un grand talent, sollicita pour Lekain un ordre de début à la comédie française, et il y fut reçu après 17 mois d'applaudissemens publics et de contradictions particulières. *Il m'a fait pleurer*, dit Louis XV, *moi qui ne pleure guères*. Par reconnaissance pour son protecteur, il s'adonna particulièrement à l'étude de ses pièces, et il assura le succès de plusieurs. Son premier rôle avait été le *Titus*, dans le *Brutus* de Voltaire, et le dernier où il ait paru fut celui de *Vendôme* dans *Adélaïde Duguesclin*. Il mourut d'une inflammation de poitrine le 8 février 1778. D'après le jugement de Voltaire, qui est un bon juge en ce genre, l'art de la représentation théâtrale a été porté par Lekain plus loin que par aucun de ses prédécesseurs, et personne ne l'a remplacé. Il était tellement identifié avec le caractère des personnages qu'il représentait, qu'il était tour à tour Oreste, Néron, Genghiskan, Mahomet. Son entrée sur la scène, dans ce dernier rôle, était surtout admirable. Il provoqua différentes réformes utiles, entre autres la suppression des banquettes qui garnissaient les deux côtés du théâtre, et qui étaient destinées pour la classe de spectateurs la plus distinguée, mais qui défiguraient la scène. Il fit aussi, de concert avec M<sup>lle</sup> Clairon, disparaître des costumes turcs, romains et grecs, les paniers, les queues, la poudre, les bourses, les chapeaux et les souliers à talon rouge. Sa taille était épaisse, il avait le col gros et court, l'air dur, la figure peu agréable ; mais tous ses traits étaient fortement prononcés, une âme de feu les animait, et leur mobilité était un véritable phénomène. Mélé a donné une notice sur ses *Mémoires*,

1801, in-8°. On a publié en 1816 *Lekain dans sa jeunesse, ou Détails historiques de ses premières années*, écrits par lui-même, in-8°. Le fils aîné de Lekain a publié : *Mémoires de H. L. Lekain, suivis d'une Correspondance de Voltaire, Garrick, Colardeau, Lebrun, etc.*, 1801, in-8°, réimprimée en 1826 dans la *Collection des Mémoires sur l'art dramatique*, précédés de réflexions sur Lekain et l'art théâtral, par Talma.

LELAND (JEAN), né à Londres au commencement du 16<sup>e</sup> siècle, obtint du roi Henri VIII, dont il était chapelain, le titre d'antiquaire et une forte pension. Il parcourut toute l'Angleterre et fit une ample moisson ; mais il ne put pas profiter des matériaux qu'il avait amassés. Sa pension ne lui étant point payée, il perdit l'esprit de chagrin, et mourut fou en 1552. On conserve ses manuscrits dans la bibliothèque *Bodléienne*. Le plus estimé de ses ouvrages imprimés est un savant *Traité des écrivains de la Grande-Bretagne*, en latin, Oxford, 1709, 2 vol. in-8°. Il passe pour exact. On accuse Cambden d'en avoir beaucoup profité, sans en rien dire. On a encore de lui : | *l'Itinéraire d'Angleterre*, en anglais, Oxford, 1710, in-8°, 9 tomes ; | *De rebus britannicis collectanea*, Oxford, 1713, 6 vol. in-8°. Leland était catholique, et entra dans le luthéranisme pour plaire à Henri VIII, qui protégeait cette nouvelle religion ; cela fit soupçonner que les remords avaient pu contribuer à lui troubler l'esprit. — Il ne faut pas le confondre avec JEAN LELAND, né à Wigan en Angleterre, en 1691, ministre puritain à Dublin, auteur | de *l'Avantage et nécessité de la révélation chrétienne*, 2 vol. in-4° ; trad. en français, 4 vol. in-12. C'est, au jugement de Laharpe, un des ouvrages qui ont assuré jusqu'ici à l'esprit anglais la palme en cette espèce de lutte du christianisme contre l'incrédulité. | De *l'Examen des écrits des déistes*. Ces différens ouvrages firent regarder Leland comme un des plus forts adversaires de l'incrédulité. Ils sont pleins de recherches et de critique, et en même temps de sagesse et de modération.

\*LELAND (ТРОМАС), savant théologien et historien anglais, né à Dublin en 1722. En 1768, il fut nommé chapelain de lord Townsend, lord-lieutenant d'Irlande, et ses amis ne doutaient pas qu'il n'obtint bientôt un évêché, lorsqu'il mourut en 1782. Ses principaux ouvrages sont :

| les *Harangues de Démosthènes*, traduits en anglais, avec des notes critiques et historiques, 1736-46-70, 5 vol. in-4°. Cette traduction est estimée. | *Histoire de la vie et du règne de Philippe, roi de Macédoine*, Dublin, 1758, 2 vol. in-4°; Londres, 1806, 2 vol. in-8°; | *Histoire d'Irlande depuis l'invasion de Henri II, avec un discours préliminaire sur l'ancien état de ce royaume*, Dublin, 1773, 5 vol. in-4°, traduite en français, Maestricht, 1770, 7 vol. in-12, ouvrage plus estimé pour l'élégance du style que pour l'exactitude; | *Discours et sermons*, Dublin, 1788, 5 vol. in-8°, avec une notice sur la vie de Leland.

LELIO. Voyez CAPILUPI.

\* LELLI (HERCULE), peintre, architecte, sculpteur et anatomiste, né à Bologne vers l'année 1700, mort en 1766, s'est acquis une grande réputation par les préparations anatomiques en cire qu'il fit pour l'institut de sa ville natale et qui consistent en statues et en tableaux : il a représenté avec la plus grande exactitude tout ce qui est relatif à l'anatomie. Non moins habile dans la perspective linéaire, il inventa une machine au moyen de laquelle il réduisait et arrêtait avec précision les contours des portraits qu'il voulait graver. Léonard de Vinci et Albert Durer avaient déjà mis en usage un pareil procédé ; mais les améliorations qu'y apporta Lelli, peuvent faire regarder la machine qu'il employa comme une invention nouvelle. On a reproduit de nos jours un moyen analogue, sous le nom de *Physionotrace* (voyez CHRÉTIEN, GILLES-LOUIS). Il a aussi publié quelques estampes, parmi lesquelles on distingue *Agar et Ismaël dans le désert*, la *Vierge, l'Enfant Jésus et saint Joseph, sainte-Thérèse en prières*, etc. Ses gravures sont marquées des lettres E et L. Il a composé pour l'instruction de la jeunesse, *Compendio Anatomico per uso de pittori e scultori*, ouvrage qui ne fut publié qu'après sa mort.

LELLIS (saint CAMILLE de), né à Bacchiano dans l'Abruzzi en 1550, entra, après une vie fort déréglée et très vagabonde, dans l'hôpital de Saint-Jacques des Incurables, à Rome. Devenu économiste de cette maison, il se proposa de prendre, pour soulager les malades, des moyens plus efficaces que ceux qu'on avait employés jusqu'alors. Son état de laïque lui faisant craindre de grands obstacles pour son projet, il se mit au rudiment à 52 ans,

et parvint dans peu de temps au sacerdoce. C'est alors qu'il jeta les fondemens d'une congrégation de *clercs réguliers, ministres des infirmes*. Les papes Sixte V, Grégoire XIV, et Clément VIII approuvèrent ce nouvel ordre, digne en effet de tous les suffrages et de tous les encouragemens qu'on a vu prodiguer à des associations moins utiles. Le cardinal de Mondoyi lui laissa tous ses biens à sa mort, arrivée en 1592, après l'avoir protégé pendant sa vie. Lellis voyant son ouvrage affermi et sa congrégation répandue dans plusieurs villes, se démit de la supériorité en 1607, et mourut saintement en 1614. Benoît XIV le béatifia en 1642 et le canonisa en 1646. Ciatello, son disciple, a écrit sa *Vie* en italien. Le père Halloix, jésuite, en a donné une bonne traduction latine, Anvers, 1632.

LELONG. Voyez LONG.

LELORRAIN. Voyez LORRAIN.

LELY (PIERRE van der FAES, surnommé *le chevalier*), peintre, né en 1618 à Soest en Westphalie, mort à Londres en 1680. Il s'appliqua d'abord au paysage ; mais le talent de faire des portraits le fixa. Lely passa en Angleterre, à la suite de Guillaume II de Nassau, prince d'Orange, et peignit toute la famille royale.

\* LEMAIRE (NICOLAS-ÉLOI), professeur de poésie latine à la faculté des lettres de Paris, né le 1<sup>er</sup> décembre 1767, à Triancourt, près de Bar-le-Duc (Meuse), fit ses études au collège de Sainte-Barbe où ses succès lui valurent une bourse. En 1787, il eut le prix d'honneur au concours général comme *vétéran*, et il obtint tous les prix du collège Duplessis ainsi que tous ceux de Sainte-Barbe. Après ses deux années de philosophie, il fut reçu maître-ès-arts, et concourut en 1789, avec un brillant succès pour l'aggrégation dans les hautes classes. Binet ayant été nommé recteur de l'université en 1790, Lemaire âgé de 25 ans fut chargé de remplacer dans la chaire de rhétorique son professeur, et deux ans après il fut nommé professeur titulaire au collège du cardinal Lemoine. Obligé en 1793, de demander un certificat de civisme à sa section dite des *sans-culottes*, présidée par Henriot, celui-ci lui reprocha d'être toujours *l'enfant de la fille aînée des rois* (l'université). Lemaire qui avait embrassé les principes de la révolution, n'eut pas de peine à se laver de cette accusation. Nommé président temporaire, puis juge suppléant du tribunal civil du

6<sup>e</sup> arrondissement de Paris, il rendit quelques services à des savans poursuivis par la fureur des démagogues. De ce nombre furent les professeurs du Jardin des plantes, notamment Daubenton, qu'il fit passer pour un berger de moutons de Montbard. Le 10 novembre 1793, il présenta à la Convention, comme orateur de la section des *sans-culottes*, huit prêtres apostats, et il prononça en cette occasion un discours parfaitement analogue à la circonstance. Le 27 mars 1794 il demanda la suppression du costume des juges, qui retraçait, disait-il, le souvenir des nobles et des prêtres : ses exploits révolutionnaires ne l'empêchèrent pas d'être accusé d'avoir épousé une princesse de Lorraine : l'accusation, pour être ridicule, n'en était pas moins dangereuse ; comme il venait d'épouser la fille d'un notaire d'un village voisin du sien, la députation de la Meuse fut obligée de certifier le fait. Pendant les quatre années qui survinrent, Lemaire fut étranger aux affaires publiques ; en l'an 7 il fut nommé commissaire du gouvernement près le bureau central de police à Paris. Chargé de former la société du Manège qui voulait encore une fois proclamer la patrie en danger, il parvint à en disperser les membres, et il mérita, par le courage qu'il montra dans cette affaire, les suffrages des gouvernans d'alors qui songèrent à lui donner le ministère de l'intérieur ou celui de la police : sa nomination fut même annoncée dans les journaux ; mais sur ces entrefaites Bonaparte, revenu d'Égypte, fit disparaître le Directoire (18 brumaire an 8) ; il supprima même la place de commissaire près le bureau central, qui ne fut rétablie que plus tard, sous le nom de préfecture de police. Lemaire rentra alors dans la vie privée, et eut pour ennemi Constant Fouché qui le desservit auprès de Bonaparte. Il occupa pendant quelque temps un emploi au ministère de l'intérieur ; puis il se vit contraint d'abandonner une position qui devenait de jour en jour plus dangereuse. Il voyagea en Italie où il improvisa publiquement en vers latins, comme le font si habilement dans leur langue les improvisateurs italiens. Après avoir excité l'admiration à Milan, à Parme et à Turin, il visita le lac de Côme et les ruines de la maison de Plin : ce fut là qu'il forma le projet de publier les classiques latins, projet qu'il commença

d'exécuter en 1819. La *Collection des classiques latins*, présente quelques taches et des négligences, mais elle est encore la plus importante de toutes celles qui ont paru, et les commentaires en sont supérieurs, en général, à ceux des éditions dites *Variorum*. Les Anglais publient sur le modèle de ce grand ouvrage une pareille collection ; si celle de Lemaire lui est inférieure sur le rapport de l'exécution typographique et de la beauté du papier, elle lui est bien préférable pour le plan, et même pour la correction : Louis XVIII en avait accepté la dédicace : l'*Épître dédicatoire* qui est écrite en vers latins est un modèle de talent et de goût. Lemaire remplaça, en 1811, Luce de Lancival, comme professeur de poésie latine à l'académie de Paris. Il composa en l'honneur de Napoléon et sur la naissance du roi de Rome des vers latins, faits avec le plus grand art de mots, d'hémistiches, et même de tirades, empruntées à l'auteur de l'*Enéide*, et qui prouvent qu'il connaissait parfaitement toutes les richesses de la langue de Virgile. Ces productions sont intitulées : | *Carmen in proximum et auspiciatissimum Augustæ prægnantis partum*, 1811, in-4° ; | *Premier anniversaire de la naissance de S. M. le roi de Rome*, ou *Virgile expliqué par le siècle de Napoléon*, 1812, in-4°. Lemaire fut longtemps membre et même président du conseil-général de son département (Meuse). Il est mort à Paris le 4 octobre 1852, d'une maladie de foie. M. Patin, ancien maître de conférences à l'école normale, connu par des discours que l'académie française a couronnés, a été nommé pour le remplacer à la faculté des lettres.

LEMAIRE. Voyez MAIRE.

LEMAISTRE. Voyez MAISTRE.

\* LEMERCIER (N.), dit *la Vendée*, né d'un aubergiste à Château-Gontier, se mit dans les rangs de l'armée vendéenne lorsqu'elle passa dans sa ville natale, et se lia d'une amitié particulière avec Georges Cadoudal. Il se distingua par son courage et se trouva au siège de Granville, aux batailles de Dol et du Mans, et à la déroute de Savenay. Il rentra avec Cadoudal dans le département du Morbihan, fut fait prisonnier avec lui, et enfermé dans les prisons de Brest, d'où ils s'évadèrent en 1794. Ils parvinrent à former une armée de chouans, dite *division des côtes*, qui protégèrent la descente des émigrés à Quiberon. Devenu général en



chef sous Georges, Lemerrier fut envoyé à l'île Dieu pour communiquer avec le comte d'Artois, qui, après l'avoir embrassé, le créa chevalier de Saint-Louis. Lemerrier retourna, plein d'un nouveau zèle, auprès de son ami, qu'il seconda dans toutes ses opérations, et accompagna dans tous les combats. Il fut un des premiers moteurs de l'insurrection de 1799. Le 1<sup>er</sup> janvier, il prit Saint-Brieuc, mais il n'y demeura que trois heures. Etant parti, après la dernière pacification, pour aller en Angleterre avec une mission de Cadoudal, il fut tué près de Loudéac dans les Côtes-du-Nord, au moment où il se portait sur la côte. On lui prit ses papiers, qui firent connaître les projets des chouans sur Brest et Belle-Isle. Doué d'un esprit vif, d'une pénétration peu commune, et surtout d'une intrépidité à toute épreuve, il fut très regretté de son parti, dont il était un des principaux chefs et l'un des meilleurs généraux. Il est mort à la fleur de son âge.

\* LEMÈRE (IGNACE), ecclésiastique, né à Marseille en 1697, fit d'abord partie de la congrégation des Oratoriens de Marseille, qu'il quitta pour venir se fixer dans la capitale, où il se livra tout entier à la composition de ses bons ouvrages, et à la pratique des bonnes œuvres. On a de lui : | *Pensées chrétiennes et morales sur la Genèse*, 1754, 2 vol. in-12; une traduction des *Homélies de saint Chrysostôme*, 1741, 4 vol. in-8°, et une traduction du *Traité de la Providence*, de Théodoret, 1740, in-8°. Il mourut à Paris en 1752.

LEMERY (NICOLAS), célèbre chimiste et médecin, né à Rouen, en 1645, d'un procureur au parlement, se consacra à l'étude de la chimie, et parcourut toute la France pour s'y perfectionner. Cette science était alors une espèce de chaos, où le faux était entièrement mêlé avec le vrai. Lemery les sépara; il réduisit la chimie à des idées plus nettes et plus simples, abolit la barbarie inutile de son langage, semblable à la langue sacrée de l'ancienne théologie d'Égypte et aussi vide de sens; il ouvrit des cours publics de cette science, lesquels furent fréquentés par une foule d'élèves, et par quarante Ecossois, qui quittèrent leur patrie pour venir suivre ses leçons. Comme il était calviniste, on lui ôta son brevet, et il se rendit alors en Angleterre, où Charles II agréa la dédicace

de la 5<sup>e</sup> édition de son *Cours de Chimie*. De retour en France, il dut en sortir encore par suite de la révocation de l'édit de Nantes; mais ne pouvant vivre loin de son pays et de sa famille, il y rentra une seconde fois, et se fit catholique en 1686. L'académie des sciences se l'associa en 1699, et lui donna ensuite une place de pensionnaire. Elle le perdit en 1715, à 70 ans. C'était un homme infatigable, bon ami, d'une exacte probité, et d'une simplicité de mœurs assez rare. Il ne connaissait que la chambre de ses malades, son cabinet, son laboratoire et l'académie. Il fut une preuve que qui ne perd point de temps en a beaucoup. On a de lui : | un *Cours de Chimie*, dont la meilleure édition est celle de M. Baron, en 1736, in-4°, avec de savantes notes. La première édition de ce livre, traduit dans toutes les langues de l'Europe, se vendit comme un ouvrage de galanterie ou de satire. | Un *Traité universel des drogues simples*, 1697, in-4° : ouvrage qui est la base du suivant, et qui est tout aussi estimé; | une *Pharmacopée universelle*, 1697, in-4°. C'est un recueil très exact de toutes les compositions des remèdes décrits dans les meilleurs livres de pharmacie. | Un *Traité de l'antimoine*, in-8°. Lemery s'était beaucoup enrichi par le débit de blanc d'Espagne, qu'il posséda seul pendant long-temps.

LEMERY (LOUIS), fils du précédent, et digne de lui par ses connaissances en chimie et en médecine, fut pendant 53 ans médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, acheta une charge de médecin du roi, et obtint une place à l'académie des sciences. Il mourut le 9 juin 1743, à 46 ans, aimé et estimé. On a de lui | un *Traité des alimens*, 1702, in-12; ouvrage clair et méthodique, réimprimé en 2 vol.; | un grand nombre d'excellens *Mémoires* sur la chimie, insérés dans ceux l'académie des sciences; | trois *Lettres* contre le *Traité* de la génération des vers dans le corps de l'homme, par Andry, 1704, in-12.

\* LEMIERRE (ANTOINE-MARIN), de l'académie française, né à Paris en 1721, et selon plusieurs biographes, en 1755, était fils d'un simple employé aux finances, et tenait par sa mère à la famille du cardinal Duperron. Il étudia au collège des jésuites, sous le célèbre père Porée, dont la mémoire lui fut depuis si chère que, dans les dernières années de sa vie, il en parlait encore avec attendrissement.

Son application au travail et son amour pour l'étude inspirèrent aux jésuites le désir d'acquérir un sujet qui donnait de si belles espérances : Lemierre, un moment incertain, sans doute par attachement pour ses maîtres, se détermina, après y avoir réfléchi quelque temps, à entrer dans le monde. Ses qualités charmèrent M. Dupin, fermier-général, ami particulier de son père, qui se l'attacha comme secrétaire et qui aurait assuré sa fortune, si la passion des vers n'eût empêché ce jeune poète de profiter de l'occasion qui lui était offerte de s'enrichir. C'est chez M. Dupin qu'il composa ses premiers ouvrages. Son poème sur la *Tendresse de Louis XIV pour sa famille* fut couronné en 1753 par l'académie française. Ceux qu'il composa sur la *Sincérité*, et l'*Utilité des découvertes faites sous le règne de Louis XV*, remportèrent également la palme à l'académie de Pau en 1754 et 1756, et ceux de l'*Empire de la mode*, 1754, et du *Commerce*, l'obtinent à l'académie française. Aspirant à des triomphes plus éclatans, Lemierre entreprit sa tragédie d'*Hypermetre*, qui fut représentée au Théâtre-Français en 1758. Le brillant succès qu'il obtint ne lui permit plus de se partager entre la finance et les lettres, et, malgré les sollicitations de M. Dupin, qui lui offrit de nouveaux avantages, il abandonna tout, pour ne plus songer qu'à ses vers : il s'occupa de composer quelques *poésies légères*, et donna successivement les pièces intitulées *Térée* (1761), *Idonée* (1764), *Artaxerxe* (1766), *Guillaume Tell* (1766), *Céramis* (1785), et *Barnevelt* (1790); sa *Veuve de Malabar* (1770), eut 40 représentations non interrompues. *Térée*, joué en 1761, et *Idonée* qui le fut trois ans après, furent reçus froidement du public; il en fut à peu près de même d'*Artaxerxe*, quoique cet ouvrage soit rempli d'un intérêt puissant et que la position soit originale; mais *Guillaume Tell*, malgré l'effroyable dureté du style, dont on trouva, sous ce rapport, la couleur locale beaucoup trop prononcée, excita un vif intérêt, auquel ne contribua pas peu (surtout lors de la reprise de cette pièce en 1790) l'esprit d'audace et de liberté dont est empreint ce sujet, et qu'avait conservé la touche naturellement mâle et sauvage de Lemierre. De belles scènes, un ton général de vigueur, méritèrent à *Barnevelt* l'approbation des

connaisseurs, malgré la longueur des premiers actes et de nombreux vices de diction. *La Veuve de Malabar*, dont le dénouement n'est pas moins pittoresque que celui d'*Hypermetre*, obtint les plus vifs applaudissemens. Les littérateurs jugèrent néanmoins que les personnages étaient en général trop discoureurs, le style trop tendu, et habituellement *rocaillieux*; ce fut le terme dont se servit Fréron pour le caractériser, et on le trouva plaisant. On prétend que mademoiselle Clairon disait qu'elle était obligée de *cracher* les vers de Lemierre. Le même défaut domine dans son poème de la *Peinture*, en trois chants, 1769, in-8°. Ce poème, qui n'apprend pas grand'chose aux jeunes peintres, et qui n'est qu'une déclamation en vers, manque souvent de variété, d'élégance et d'harmonie. Plusieurs beaux morceaux animés de l'esprit poétique, tels que l'*Invocation au soleil*, l'*origine de la Chimie*, la *Fiction allégorique de l'ignorance*, etc., font regretter qu'il n'en ait pas fini un plus grand nombre d'autres qu'il n'a fait qu'ébaucher. « Lemierre, dit M. de La- » harpe, trouva le moyen, en s'appuyant » fort adroitement sur un poète latin » moderne, qui lui fournissait les idées » et les images, de faire un poème sur la » peinture, dont la versification est gé- » néralement beaucoup plus passable que » celle de ses tragédies, et de temps en » temps beaucoup meilleure qu'à lui n'ap- » partient. Il était difficile de profiter d'a- » vantage de son modèle : sa marche est » exactement la même que celle de l'ou- » vrage de l'abbé de Marsy (*voy. MARSY*); » il traite, comme lui, du dessin, ensuite » des couleurs, puis de l'invention et de » ce qu'on appelle la poésie d'un tableau; » il donne les mêmes préceptes et cite » les mêmes exemples; les pensées, les » transitions, les images, sont presque » partout celles du poète latin; enfin la » version est souvent littérale dans des » morceaux de 40 à 50 vers. » Ce qu'on vient de dire du *Poème de la peinture* peut s'appliquer avec plus de raison à celui des *Fastes et des usages de l'année* en seize chants, 1779, in-8°. C'est là qu'on trouve la description la plus complète des coutumes et même des amusemens populaires, faite d'une manière dont les deux vers suivans, sur la lanterne magique, pourraient donner l'idée :

Opéra sur roulette, et qu'on porte à dos d'homme,  
Où l'on voit par un trou les héros qu'on reconnoît.

Quelques beautés de détail semées çà et là, entre autres la *description du clair de lune*, n'empêchent pas que l'oreille ne soit cruellement blessée par le ton général de la versification de l'auteur. Personnellement, ce semble, ne devait posséder moins le vrai style des pièces fugitives que Lemierre; il en a cependant donné un *Recueil* en 1782. Si l'on n'y remarque pas la facilité et les grâces du genre, on y trouve de la variété, des images, des pensées, et quelquefois de l'originalité, ainsi qu'un heureux emploi de la fable. En comparant ses poésies légères à celles de Voltaire, Lemierre disait assez plaisamment: « Entre Voltaire et moi il n'y a qu'un saut de loup. » Ce poète avait une imagination vive et féconde, il connaissait l'art de produire de grands effets sur la scène par des dénouemens pittoresques; on trouve dans ses poésies des figures riantes, et des comparaisons toujours justes. On a peine à concevoir que le même homme ait pu flatter quelquefois l'oreille par les accords les plus doux et la déchirer bien plus souvent encore par les sons les plus discordans. Ce défaut venait peut-être de la répugnance qu'il ressentit dès sa jeunesse, pour cette littérature froide et décolorée qui met tout son art à noyer quelques idées dans un déluge de mots harmonieux. Du reste, il possédait un jugement sain et il fut souvent consulté par des hommes qui depuis sont devenus célèbres. L'abbé Maury lui soumettait tous ses discours: il était rare qu'il ne mit pas ses observations à profit, et c'est peut-être à Lemierre qu'il a dû de s'être préservé de cette éloquence, de ce fracas de mots que Thomas et quelques autres académiciens avaient mis à la mode. Lemierre travaillait avec une étonnante facilité. Jamais on ne le vit pensif ou préoccupé; en quelque moment qu'on lui parlât, on ne paraissait pas l'interrompre; son cabinet était partout, partout il s'occupait de ses vers, parce qu'il s'en occupait sans efforts. C'est en déjeunant au Palais-Royal, que remarquant l'allure de ces petits oiseaux qui viennent becqueter autour des tables, il fit ce joli vers dont l'idée est si gracieuse :

Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes.  
(*FASTES*, liv. I.)

Il avouait sincèrement qu'il croyait ses pièces supérieures à celles de tous les autres poètes. Ses amis, entrant un jour avec lui au théâtre où l'on devait don-

ner une de ses tragédies, lui dirent: « Mais, Lemierre, il n'y a personne? — » Tout est plein, leur répondit-il; mais » je ne sais pas où ils se fourrent. » Dans une autre circonstance, voyant la salle également dégarnie: « Société peu nombreuse, s'écria-t-il, mais bien choisie. » On raconte qu'on le trouva un jour seul sur la scène; on lui demanda ce qu'il y faisait: « Je prends, répondit-il, la mesure » d'une tragédie. » Il disait en parlant de ce vers qui se trouve dans son poème sur le Commerce :

Le Trident de Neptune est le sceptre du monde,

« c'est le vers du siècle. » Comme ce vers, dont l'idée est réellement très belle, se trouvait perdu dans un grand nombre de choses bizarres ou insignifiantes, on l'appela, par un calembourg assez plaisant, le *vers solitaire*. On raconte qu'un de ses confrères de l'académie française, à laquelle ses diverses productions l'avaient fait admettre, l'ayant rencontré dans les bureaux de la marine, lui demanda ce qu'il faisait là: « Eh! mon vers, » répondit le poète avec le sérieux le plus divertissant. Il déclarait franchement ce qui lui paraissait bon dans ses écrits; mais il ne cherchait pas à lever un tribut sur l'admiration de personne, et recevait avec simplicité toutes les observations qu'on jugeait à propos de lui faire; jamais on ne lui a vu un seul moment d'aigreur pour toutes les critiques dont il était l'objet, et, quoiqu'il fût naturellement enjoué, il ne se serait pas permis de laisser échapper un bon mot qui pût blesser quelqu'un. Tout le monde connaît ce trait de piété filiale qui montre combien il y avait de candeur et de simplicité dans son âme. Pendant plusieurs années il se rendit, à pied, chaque mois, de Paris à Villiers-le-Bel, pour porter à sa mère le fruit des économies qu'il faisait en se bornant au plus strict nécessaire. Lemierre avait pour la religion le respect et l'attachement le plus sincère: chrétien par conviction, il ne craignait pas d'en pratiquer les devoirs, et dans un temps où l'impiété faisait toutes les renommées, et disposait de toutes les réputations littéraires, il eut le noble courage de rester constamment fidèle à la foi de ses pères. On trouve dans un exemplaire de ses poésies légères, qui faisait partie de sa bibliothèque, une preuve touchante de la délicatesse de sa conscience, et de la sincérité de sa foi: c'est une note sur son

épître à M<sup>me</sup> de \*\*\* (la comtesse de Boisroget) sur la mort de son fils; le dernier vers,

Quelque part qu'il soit, il repose;  
est ainsi changé,

Au sein de Dieu même il repose.

Ensuite on lit cette réflexion écrite et signée de sa main : *Quoique cette pièce soit religieuse, je ne la trouve pas chrétienne, et je désavoue les vers qui ne sont pas dans cet esprit, faisant profession de vivre et de mourir chrétien.* Chacun a retenu ce vers sublime d'une de ses tragédies. Le fils de Barneveldt lui conseilla de se soustraire à l'ignominie par la mort et lui dit :

Caton se la donna....

Barneveldt lui répond :

Socrate l'attendit....!

Lemierre resta toujours étranger aux intrigues et aux cabales. Il se maria peu de temps après sa réception à l'académie française, où il avait succédé à l'abbé Batteux, en 1781, après s'être inis précédemment en concurrence d'abord avec Ducis (à la mort de Voltaire), puis avec Chabanon, qui passèrent avant lui. Il fut aussi bon époux qu'il avait été bon fils. Les excès de la révolution firent une telle impression sur l'âme sensible de Lemierre que sa santé en fut altérée, et qu'il en tomba, dit-on, dans une sorte de stupeur. Après six mois de maladie il expira, soutenu par les secours de la religion, à laquelle il s'était empressé de recourir. Il mourut à Saint-Germain en Laye, le 29 juin 1795. *Les OEuvres* de A.-M. Lemierre, de l'académie française, précédées d'une Notice sur la vie et les ouvrages de cet auteur, ont été recueillies par René Périn, Paris, 1810, 3 vol. in-8°.

\* **LEMIERRE D'ARGY** (A.-J.), neveu du littérateur précédent, et traducteur-interprète auprès de différens tribunaux et ministères, naquit vers 1760. Il possédait plusieurs langues, et ne manquait pas de talens; mais une conduite déréglée le faisait souvent manquer du nécessaire. Il embrassa les principes de la révolution; heurissement pour lui, il n'y joua pas un grand rôle; il consacra cependant à ses faux principes plusieurs de ses écrits. Souffrant d'une maladie honteuse, et plongé dans la misère, il fut contraint de se réfugier dans un hôpital, où il se fit inscrire sous un faux nom, et où il mourut le 12 novembre 1815, à l'âge

de 55 ans. Il a laissé : | *Olivia*, roman traduit de l'anglais, Paris, 1787, 2 vol. in-12; | *L'Éleve du plaisir*, traduit de l'anglais, ibid., roman mauvais et très immoral; | *Nouveau Code criminel de l'empereur Joseph II*, traduit de l'allemand, ibid., 1788; c'est le fameux Code où ce monarque innovateur remplace la peine de mort par une détention à vie, pendant laquelle le coupable expiait ses crimes par une torture continuelle plus terrible peut-être que la mort. La prison dite *Pizzighettone*, établie près de Milan, où les grands criminels étaient enfermés, inspirait plus d'horreur que le dernier supplice par lequel le coupable, en recevant sa punition méritée, cessait en peu d'instans de souffrir. | *Calas ou le Fanatisme*, drame en 4 actes et en prose, joué pour la première fois au théâtre du Palais-Royal (les Français), le 17 décembre 1790. Le lendemain, M. Laya donna sur un autre théâtre un autre *Jean Calas*. Sept mois après, le 7 juillet 1791, Chénier fit représenter sur le Théâtre dit de la République une tragédie en 5 actes, intitulée *Calas*. La fureur avec laquelle ces trois auteurs semblaient s'arracher un sujet où les prêtres n'étaient pas ménagés, faisait peu d'honneur à leur générosité, au moment où les ministres de l'autel souffraient la plus cruelle persécution. | *Les cent Pensées d'une jeune Anglaise* (en anglais et en français), avec des *Mélanges*, des *Apologues moraux* et une *Description allégorique des Voyages d'un jeune homme au pays du Bonheur*, Paris, 1798, in-12; | *Poésies de Gray*, trad. de l'anglais; | *Joscelina*, de madame Kelly, trad. de l'anglais, ibid., 1799, 2 vol. in-12; | *Code général pour les Etats prussiens*, avec MM. Brosselard et Weis, trad. de l'allemand, ib., 1801, 2 tom. en 5 vol. in-8°; | *le Château de l'Indolence*, par Thomson, avec deux autres poèmes, tous trois traduits de l'anglais, ibid., 1814; | *Mémoires de la reine d'Etrurie, écrits par elle-même*, trad. de l'italien, ibid., 1814, in-8°. Ces Mémoires, que la reine d'Etrurie n'a jamais écrits, sont d'une fausseté manifeste, et nous doutons même qu'ils existent en italien. | *Relation authentique de l'assaut donné le 6 juillet 1809 au palais Quirinal, et de l'enlèvement du souverain Pontife* (Pie VII) trad. de l'italien 1814, in-8°; | *La femme errante*, par miss Burney, trad. de l'anglais (avec M. Breton). Lemierre d'Argy a laissé ma-

manuscrite une tragédie intitulée *Mazanello*.

\* LEMIRE (NOËL), célèbre graveur, naquit à Rouen en 1724 et fut élève de Lebas. Il a laissé plusieurs ouvrages dont les connaisseurs font beaucoup d'éloges, pour la correction, l'exactitude et la grâce: ils estiment surtout ceux qui font partie de la magnifique galerie de Florence. On recherche particulièrement les *Portraits du grand Frédéric*, de *Henri IV*, de *Louis XV*, de *Joseph II*, de *Washington*, etc. Son chef-d'œuvre est le *Partage de la Pologne ou le Gâteau des Rois*, qu'il a signé *Erimel* qui est l'anagramme de son nom. Il était membre des académies de Lille, de Rouen et de Paris, et mourut dans cette dernière ville en 1801.

LEMNIUS ou LEMMENS (LIEVEN ou *Lævinus*), médecin hollandais, né à Ziriczee en Zélande, l'an 1503, acquit de la réputation dans l'exercice de son art. Il avait été disciple de Vesale, de Dodonée et de Conrad Gesner. Après la mort de sa femme, il fut élevé au sacerdoce, et devint chanoine de Ziriczee, où il mourut en 1568. On a de lui: | *De occultis naturæ miraculis*, lib. II, Anvers, 1589, in-12; libri IV, ibid. 1564, in-12; ouvrage curieux et savant pour le temps où il parut; | *De astrologia*, in-8°; | *De plantis biblicis*, Francfort, 1591, in-12. Lemnius est le premier qui ait traité des plantes dont il est fait mention dans l'Écriture, mais il en parle d'une manière assez superficielle et inexacte; Scheuchzer a mieux fait dans sa *Physica sacra*. On a donné un *Recueil* des ouvrages de Lemnius, Francfort, 1628, auquel on a ajouté le traité *De gemmis* de Rucus. Le latin de Lemnius est estimé des connaisseurs. A ces ouvrages de Lemnius il faut ajouter: | *De vita animæ et corporis recte instituenda*, 1581; | *De zelandis suis commentariolus*, dans la *Batavia illustrata*, du père Scriverius; | *Dionysius libycus poeta, de situ habitabilis orbis*, à Simone Lemnio, poeta laureato, nuper latinus factus, Venise, 1545, in-12. C'est le poème de Denys, intitulé *Periegète*. On trouvera la liste de ses ouvrages dans la *Biographie médicale* publiée par C.-L.-F. Panchouke. — GUILLAUME LEMNIUS, son fils, né vers 1530, à Ziriczee, fut premier médecin d'Eric XIV, roi de Suède. On le fit mourir lorsque ce prince fut détrôné en 1568. — Il y a un poète de ce nom, SIMON LEMNIUS, qui vivait en 1580, et dont on a de mauvaises *Epigrammes*, in-8°.

LEMOINE. Voyez MOINE.

LEMONNIER (PIERRE), né à St-Sever, auprès de Vire, en 1675, d'une famille honnête, mérita par ses talens une chaire de philosophie au collège d'Harcourt à Paris (1725). L'académie des sciences se l'associa en 1757, et le perdit la même année. On a de de lui, | *Cursus philosophicus*, 1750, en 6 vol. in-12. Ce cours a eu du succès; on l'a dicté dans plusieurs collèges de province. L'on y trouve non-seulement les notions géométriques nécessaires à tout physicien, mais encore les questions de physique traitées avec assez d'étendue, et pour l'ordinaire avec méthode et clarté. Son système général est le cartésianisme corrigé, étayé de faits supposés, si communs à tous les faiseurs d'hypothèses, qui supposent toujours ce qu'il faudrait démontrer, et qui élèvent souvent des colosses dont les pieds sont d'argile, semblables à ceux de la statue que Nabuchodonosor vit en songe. L'académie, dont Lemonnier était membre, lui doit aussi des *Mémoires*. Il a encore laissé: *Premiers traités élémentaires de mathématiques, dictés en l'université de Paris*, ouvrage posthume et anonyme, 1758, in-8°.

\* LEMONNIER (PIERRE-CHARLES), fils du précédent, célèbre astronome, de l'académie des sciences et de l'institut, né à Paris, le 25 novembre 1715, n'avait pas seize ans lorsqu'il fit en 1731 ses premières observations sur l'opposition de Saturne. Reçu en 1756 à l'académie des sciences, il suivit Maupertuis dans son voyage au Nord pour mesurer un degré du méridien. A son retour il se signala presque chaque année par quelque découverte ou quelque travail important. Nommé professeur de physique au collège de France, il eut Lalande pour élève. A la formation de l'institut, Lemonnier fut membre de la section d'astronomie; il est mort à Héril près de Bayeux, en 1799, des suites d'une attaque de paralysie. Ses principaux ouvrages sont: | *Institutions astronomiques*, 1746, in-4°, un des meilleurs ouvrages, dit Lalande, qu'on ait faits en français sur l'astronomie élémentaire; | *Astronomie nautique lunaire*, où l'on traite de la latitude et de la longitude en mer, 1771, in-8°; | *Essai sur les marées et leurs effets aux grèves du mont Saint-Michel*, 1774, in-8°; | *Description et usage des principaux instrumens d'astronomie*, 1774, in-fol. C'est un des cahiers de la grande *Description des arts et métiers*. | *Mémoires*

concernant diverses questions d'astronomie et de physique, 1781 et 1784, in-4°; | *Histoire céleste*, 1741, in-4°; | *Théorie des comètes*, 1743, in-8°; | le *Nouveau zodiaque réduit à l'année 1755*, 1755, in-8°; | *Lois du magnétisme*, 1776, in-8°. 2<sup>e</sup> partie 1778; in-8°; | une *Traduction* du *Traité de la construction des vaisseaux*, par le suédois Chapman, 1779, in-fol. Le tome 5 des *Mémoires* de l'institut (sciences phys. et math.), contient l'éloge de Lemonnier, par Lefebvre Gineau. *Voyez* sur ses ouvrages la *Bibliothèque astronomique* de Lalande.

\* **LEMONNIER (LOUIS - GUILLAUME)**, frère du précédent, de l'académie des sciences, et premier médecin du roi, né en 1717, mort le 21 fructidor an VII (7 septembre 1799), s'appliqua particulièrement à la physique, et fut, avec l'abbé Nollet, un de ceux qui inspirèrent le goût de la physique expérimentale, dont tous deux donnaient des cours. Il se distingua surtout par des expériences curieuses sur l'électricité, de l'air, expériences qui, jointes à celles que Dalibard fit à Marly-la-Ville, ont démontré pour la première fois à l'Europe, l'identité du fluide électrique et de la foudre. Il cultivait aussi avec succès la botanique. Ses principaux ouvrages sont : | *Leçons de Physique expérimentale sur l'équilibre des liqueurs, et sur la nature et les propriétés de l'air, traduit de l'anglais de R. Cotes*, 1742 in-8°; | *Observations d'histoire naturelle*, 1744, in-4°; | une édition de la *Pharmacopée* de Charas; | *Lettre sur la culture du café*, 1773, in-12; | beaucoup de mémoires dans le recueil de l'académie des sciences; | plusieurs articles dans l'*Encyclopédie* : *Aimant, Electricité, etc.* On a de M. Challan un *Eloge historique* sur sa vie, 1799, in-8°.

\* **LEMONNIER (PIERRE-RENÉ)**, né à Paris en 1731, fut secrétaire du maréchal de Maillebois, puis commissaire des guerres, et mourut à Metz le 8 janvier 1796. Il a donné plusieurs pièces de théâtre écrites avec élégance, dont plusieurs ont eu quelque succès, entr'autres : | le *Mariage clandestin*, comédie en 3 actes et en vers libres, imitée de Garrick, représentée en 1775 et non imprimée; | le *Maitre en droit*, opéra comique en 2 actes, 1760, in-8°; | le *Cadi dupé*, et *Renaud d'Ast*, comédie en 2 actes mêlée d'ariettes, 1765, in-8° : le même sujet a été traité avec plus de bonheur en 1787, par M. Radet.

\* **LEMONNIER (GUILLAUME-ANTOINE)**,

l'abbé), directeur de la musique de la Sainte-Chapelle, né à St.-Sauveur-le-Vicomte, en 1721, fit ses études au collège de Coutances, et vint ensuite à Paris, où il fut nommé en 1743, chapelain de la Ste.-Chapelle. Il obtint plus tard dans la basse Normandie une cure, dont la révolution le priva. Pendant la terreur, Lemonnier fut renfermé dans les prisons de Sainte-Marie-du-Mont, puis amené à Paris à Sainte-Pélagie. Rendu à la liberté après le 9 thermidor, la Convention le comprit dans la liste des gens de lettres à qui elle accorda des secours. Quelque temps après il fut nommé bibliothécaire du Panthéon, et mourut le 4 avril 1797. On lui doit : | une traduction fidèle et élégante des *comédies de TERENCE*, 1770, 3 vol. in-8°, avec le texte en regard et des notes; réimprimée en 1831, dans le *Théâtre complet* des Latins, publié par Levée; | une traduction des *Satires de Perse*, 1771, in-8°, avec des notes; | *Fables, contes et épîtres*, 1775, in-8°; | quelques *pièces de théâtre* dont une seule a été jouée, le *Bon fils*. Il existe une *Notice* sur la vie de G.-A. Lemonnier, par Mulot, Paris, 1797, in-8°.

\* **LEMONNIER (ANICET-CHARLES-GABRIEL)**, peintre d'histoire, né le 6 juin 1743, à Rouen, fut un des élèves de Vien, et après avoir remporté, en 1770, le grand prix de peinture, se rendit à Rome en 1774, en qualité de pensionnaire de l'académie de France. Son séjour en Italie fortifia son talent : parmi les productions de cet artiste, on admire surtout le tableau de *St.-Charles Borromée portant les secours de la religion aux pestiférés de Milan*, qui fut exposé au salon de 1783, et celui de *Cléombrote*, qui parut au salon de 1787, tous deux recommandables par le goût de la composition, l'expression des personnages, la fermeté du pinceau : nommé à l'académie royale de peinture en 1789, Lemonnier prit dans la mort d'Antonin le sujet de son morceau de réception. Pendant la révolution, Lemonnier fit partie de la commission des monumens; c'est en partie à ses soins qu'est due la conservation d'un grand nombre d'objets précieux, que le vandalisme révolutionnaire voulait détruire. Nommé en 1810, administrateur de la manufacture des tapisseries de la couronne, il fit exécuter des ouvrages très beaux, notamment la *peste de Jaffa*, d'après le baron Gros. Lemonnier fut destitué en 1816 : la ville de

Rouen le dédommagea de la perte de son emploi, par une pension de 3,000 fr. Il continua de consacrer à son art les dernières années de sa vie, et mourut à Paris, en 1824. Au nombre des bonnes compositions qu'on lui doit, on remarque une *Lecture chez M<sup>me</sup> Geoffrin*, gravée par Jazet; *François I<sup>er</sup> recevant à Fontainebleau la Ste.-famille de Raphaël*; *Louis XIV assistant dans le parc de Versailles à l'inauguration de la statue de Milton de Crotone*, du Puget; ces trois tableaux qui rassemblent les personnages les plus illustres du dernier siècle, ont été acquis par le prince Eugène, pour la galerie de Munich. On distingue aussi les *Ambassadeurs romains venant demander à l'Aréopage la communication des lois de Solon*. Les tableaux de Lemonnier se font surtout remarquer par la fidélité des attributs, la belle expression des têtes, et un grand art de draper. Le musée de Rouen possède 12 de ses productions. Son fils a publié une *Notice sur sa vie et ses ouvrages*, Paris, 1824, in-8°.

\* LEMONTEY (PIERRE-EDOUARD), membre de l'académie française, naquit le 14 janvier 1763, à Lyon, d'une famille respectable de négocians. Après avoir fait d'excellentes études dans sa ville natale, il suivit la double carrière du barreau et des lettres, et en même temps qu'il se distinguait par ses plaidoyers, il remportait des couronnes pour ses discours littéraires; il eut en 1783, le prix d'éloquence à l'académie de Marseille, pour l'*Eloge de Fabry de Peyresc*, et fut encore couronné en 1788 pour l'*Eloge du capitaine Cook*. Le premier de ces discours est imprimé dans les *Mémoires* de cette académie, le second le fut à Paris en 1792, in-8°. La convocation des états-généraux en 1789 changea la direction des idées de Lemontey : il embrassa la carrière de la politique. Son premier ouvrage dans ce genre fut l'*Examen impartial des réflexions sur la question de savoir si les protestans peuvent être électeurs ou éligibles pour les états-généraux*. L'édit de 1787, avait accordé aux protestans l'état civil, mais les avait exclus des places de l'administration : la question des droits électoraux était restée indécidée; malgré l'avis d'un grand nombre d'écrivains, Lemontey fit triompher la cause des protestans : ceux de Lyon envoyèrent un député aux états-généraux. Chargé de la rédaction du cahier de l'as-

semblée électorale de Lyon, *extra muros*, Lemontey fit paraître une brochure qui a pour titre, *Quelques demandes pour les campagnes*, et l'année suivante, *Réflexions sur les devoirs des conseils des accusés, et avis aux électeurs sur le choix des juges*. A l'époque de la formation des municipalités, il fut nommé substitut du procureur de la commune de Lyon, et dans plusieurs occasions importantes, il parla au nom de cette grande cité. Elu en 1791, député à l'assemblée Législative, il se rangea du côté des constitutionnels, devint membre du comité diplomatique, secrétaire et président de l'assemblée, et exerça cette dernière fonction pendant une grande partie de la session : ce qui l'éloigna plusieurs fois de la tribune. Néanmoins il s'opposa aux lois contre l'émigration, et s'il ne réussit pas dans ses efforts sur ce point, il parvint du moins à faire excepter de cette loi de proscription, les savans, les artistes et les voyageurs. Obligé, en qualité de secrétaire, de faire part à l'assemblée des dépêches arrivées, il ne put retenir ses larmes et ses sanglots, lorsqu'il lut le récit des massacres d'Avignon; et fut forcé de descendre de la tribune. Il présidait l'assemblée Législative, lorsque Louis XVI s'y présenta, en 1791 : on venait de décréter subitement qu'il ne serait répondu au discours du monarque que par écrit, en sorte que le président ne put faire au roi, qui n'avait point été prévenu et qui fut étrangement surpris, que cette réponse sèche : *Sire, l'Assemblée nationale décidera sur les propositions que vous venez de lui faire, et vous instruira par un message de ses résolutions*. Le lendemain, Lemontey voulut exprimer dans son projet de message la peine que lui avait fait éprouver le silence de la veille; l'assemblée s'y opposa et le força d'effacer cette partie de son discours. Après la fin de la session, pendant laquelle il s'était fait remarquer en général par la modération de ses vues et par ses connaissances en droit, Lemontey se retira dans sa ville natale. La terreur le força de se cacher, et, lorsque Lyon s'insurgea contre la Convention, il se rangea parmi ses défenseurs. Après avoir vu périr presque tous les membres de sa famille, il n'échappa lui-même à la mort qu'en se réfugiant en Suisse, sous le déguisement d'un soldat. Il ne revint en France qu'en 1793, fut nommé administrateur du district de Lyon, et s'efforça

de faire rappeler les exilés. En 1797, Lyon ayant été en proie à la disette, il fut chargé d'aller demander des secours au gouvernement. Après avoir rempli cette mission, il parut avoir renoncé entièrement aux affaires publiques, fit un voyage en Italie, et vint se fixer à Paris, où il jouit en paix des douceurs de l'amitié et de l'étude. En 1798, il fit jouer l'opéra de *Palma ou le voyageur* en Grèce, en deux actes, qui eut plus de cent représentations : en faisant paraître sur la scène les barbares qui démolissaient les chefs-d'œuvre des arts dans la Grèce, l'auteur se proposait de vouer à la haine publique les vandales révolutionnaires qui avaient détruit les monuments de la France. Quelque temps après il donna l'opéra de *Romagnesi*, qui eut plus de 20 représentations. Lorsque l'ordre des avocats fut rétabli, Lemontey se fit inscrire sur le tableau de ceux de Paris, et devint membre du conseil de l'administration des droits réunis. En 1804, le gouvernement ayant voulu confier la censure des pièces de théâtre à un jury composé de trois hommes de lettres, Lemontey fut le chef de cette commission ; il s'acquitta honorablement de cette tâche difficile, et la remplit alternativement sous divers titres, après la restauration et pendant les cent-jours. En 1819, il fut élu membre de l'académie française, où il remplaça l'abbé Morellet. Il mourut le 27 juin 1826, et eut pour successeur dans ce corps savant M. Fournier. Outre les ouvrages que nous avons cités, outre d'importans manuscrits dont l'ensemble devait former une *Histoire critique de la France depuis la mort de Louis XIV*, quelques articles signés le *Frileux*, dans le *Journal général*, en 1814 et 1815, diverses notices dans la *Minerve littéraire*, l'*Abeille*, la *Revue encyclopédique*, etc., ses discours et ses mémoires lus à l'institut, Lemontey a laissé : | *Raison-Folie, chacun son mot, petit cours de morale à la portée des vieux enfans*, Paris, 1801, in-8°, ouvrage rempli d'esprit et de grâce, qui obtint 2 éditions dans la même année ; 3<sup>e</sup> édition augmentée, 1816, 2 vol. in-8° ; | *Récit exact de ce qui s'est passé à la société des observateurs de la femme, le mardi 2 novembre 1802*, Paris, 1803, in-18, production dans le genre de la précédente, mais qui lui est bien inférieure ; | *La vie d'un soldat français, ou trois dialogues composés par un conscrit*, Paris, 1805, in-8° ; | *Irons-nous à Paris ou la Famille du*

*Jura*, Paris, 1804, in-12, brochure de circonstance qui eut 4 éditions la même année ; | *Thibault ou la naissance d'un comte de Champagne, poème en quatre chants, sans préface et sans notes, traduit de la langue maure, sur l'original composé en 1250, par Robert de Sorbonne, clerc du diocèse de Reims*, Paris, 1811, in-12. | *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV et sur les altérations qu'il éprouva durant la vie de ce prince*, qu'il publia en 1818, à la suite de nouveaux *Mémoires* de Dangeau. Ce morceau devait servir d'introduction à une histoire critique de la France pendant le 18<sup>e</sup> siècle, ouvrage important qui n'a pas été publié. On a reproché à Lemontey de montrer beaucoup de partialité, quand il s'agit des grands noms de la monarchie française, et d'avoir faussé l'histoire par des systèmes ; | *De la peste de Marseille et de la Provence pendant les années 1720 et 1721*, fragment de l'histoire critique de la France indiquée ci-dessus, Paris, 1821, in-8° ; | *Etude littéraire sur la partie historique du roman de Paul et Virginie, accompagnée de notes officielles relatives au naufrage du vaisseau le Saint-Géran*, Paris, 1825, in-8° et in-18 ; | *Fables russes tirées du recueil de M. Kriloff, précédées d'une introduction française de Lemontey, et imitées en vers français et italiens, par divers auteurs*, publiées par le comte Orloff, Paris, 1825, 2 vol. in-8° ; | *Eloge historique de Vicq d'Azir*, 1825, in-4° ; | des *Bons effets de la caisse d'épargne et de prévoyance, ou les trois visites de M. Bruno*, Lille, 1821, in-12 ; 2<sup>e</sup> édition : petit écrit ingénieux qui a beaucoup favorisé l'établissement des caisses de prévoyance. Il a été réimprimé un grand nombre de fois dans différentes villes. On a placé en tête des *Mémoires de l'abbé Morellet*, 1821-1822, 2 vol. in-8°, l'*Eloge* de cet académicien par Lemontey, et en tête des *Poésies de Chaulieu*, une notice biographique et littéraire sur ce poète, dont Lemontey est aussi l'auteur. En vertu d'une ordonnance rendue en juillet 1826, par le président du tribunal de première instance, confirmée par un arrêt de la cour royale de Paris, les copies et extraits faits par Lemontey des pièces originales à lui confiées en 1808, par le ministère des relations extérieures, ainsi que ceux de ses manuscrits contenant des citations de ces mêmes pièces, ont été mis en dépôt chez le notaire Chodron. M. Villemain, alors



directeur de l'académie française, a fait l'*Eloge funèbre* de Leinontey.

LEMOINE. Voyez MOINE.

LEMOS (THOMAS), dominicain, né de parens nobles à Rivadavia en Galice, en 1545 selon Moréri, vers 1539 selon le père Quétif, est célèbre par le zèle avec lequel il combattit pour saint Thomas contre Molina. Il entra fort jeune dans l'ordre de Saint-Dominique. Il professait la théologie à Valladolid en 1594, quand le molinisme commença à troubler les écoles. Le chapitre général de son ordre, convoqué à Naples en 1600, le chargea d'aller à Rome pour défendre la doctrine des écoles dominicaines ou thomistes. On était à examiner le livre de Molina, de la *Concorde du libre arbitre et de la grâce* : le père Lemos excita les juges de cet ouvrage de vive voix et par écrit. Il parut avec éclat dans les congrégations de *auxiliis*; les papes Clément VIII et Paul V, qui les avaient convoqués, applaudirent plusieurs fois à son éloquence et à son savoir. Le jésuite Valencia, si on en croit les dominicains, fut terrassé par cet habile homme, et mourut peu de temps après, consumé par le chagrin. Pierre Arrubal, son confrère, le remplaça, mais il ne put tenir contre le dominicain. Outre que la nature avait fait naître celui-ci avec une poitrine de fer, il était environné d'une gloire, en manière de couronne, qui éblouissait ses adversaires, et les cardinaux même. C'est le R. père Chouquet, dominicain, qui nous atteste ce prodige dans son curieux livre des *Entraîles maternelles de la sainte Vierge pour l'ordre des frères précheurs*. On sent bien que les jésuites se donnent également l'avantage dans ces disputes. (Voyez *Historia controversiarum de auxiliis divinæ gratiæ, a Ligino Meyer.*) Elles furent terminées, comme l'on sait, par une permission donnée aux deux parties d'enseigner et de défendre leurs sentimens; ce qui prouve assez que les papes ont jugé qu'il n'y avait ni dans les uns ni dans les autres rien qui intéressât essentiellement la foi. Effectivement, les dominicains et les jésuites, en raisonnant diversement sur la prédestination et la grâce, se réunissaient parfaitement dans les conclusions générales que l'Eglise oppose aux hérétiques. (Voy. MOLINA.) Le roi d'Espagne offrit à Lemos un évêché qu'il refusa. Il se contenta d'une pension, dont il jouit jusqu'à sa mort, arrivée en 1629, à 84 ou à 70 ans. Il était depuis long-temps con-

sulteur-général de l'inquisition et s'était retiré au couvent de la *Minerve*. On a de lui : | *Panoplia gratiæ*, 2 vol. in-fol., 1676, à Béziers, sous le nom de Liège. Il y traite à fond des matières de la grâce et de la prédestination; mais après avoir lu tout ce qu'il en dit, on finit par où les théologiens devraient commencer, par cette exclamation si sage de l'apôtre des gentils : *O altitudo divitiarum!* etc. | Un *Journal de la congrégation de Auxiliis*, Reims, 1702, in-fol., sous le nom de Louvain; | un grand nombre d'autres *Ecrits* sur les questions de la grâce, qu'on ne demande pas assez, et sur laquelle on dispute trop. En tête de cet avant-dernier ouvrage se trouve la *vie* de Lemos, par l'éditeur, le père Serry.

\* LEMOT (le baron FRANÇOIS-FRÉDÉRIC), statuaire, membre de l'institut, professeur à l'école royale des beaux-arts de Paris, officier de la légion d'honneur, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, naquit à Lyon, le 4 novembre 1771. Il était fils d'un menuisier de cette ville, qui étant venu se fixer à Paris, l'emmena avec lui, à l'âge de douze ans, et le fit recevoir à l'école gratuite de dessin pour lui faire apprendre la géométrie pratique et l'ornement. Un jour que l'enfant était allé visiter le parc de Sceaux, le célèbre statuaire Dejoux l'y rencontra, dessinant, dans le bosquet d'Eole et de Scylla, le fameux *Hercule gaulois* de Pierre Pujet, et, charmé de l'ébauche, il lui proposa d'entrer à son école. Le jeune Lemot accepta avec joie cette proposition. Il fit des progrès immenses, et après quatre années d'études, il osa concourir pour le grand prix de sculpture (1790), dont le sujet proposé par l'académie, était le jugement de Salomon. Lemot, âgé alors de 19 ans, offrit son bas-relief qui fut admiré et obtint le prix. Présenté à la reine Marie-Antoinette et au Dauphin, il alla ensuite à Rome, comme pensionnaire du roi; il se forma dans cette ville depuis trois ans à l'art si difficile du statuaire, lorsque la révolution, en 1793, étendit ses désastreux effets jusqu'en Italie. Le jour de l'assassinat de Hugon de Basseville (voyez BASSEVILLE), ambassadeur de la république, la populace romaine se porta à l'académie de France, y mit le feu, poursuivit et maltraita les élèves qu'elle y trouva. Lemot et ses confrères cherchèrent un asile à Naples et ensuite à Florence. Les secours qu'ils obtinrent de l'envoyé

français auprès du grand duc furent si insuffisants, que Lemot se décida à venir à Paris pour solliciter du gouvernement une pension qui permit aux élèves de l'académie d'achever leurs études en Italie. Il fut alors atteint par la réquisition, et, après avoir à peine eu le temps d'atteindre le but qu'il s'était proposé en revenant en France, il partit pour l'armée du Rhin, commandée par le général Pichegru. Il servait comme artiller aux avant-postes, lorsqu'en 1795 la république, voulant ériger une statue colossale en bronze, représentant le peuple français sous les traits d'Hercule, le rappela dans la capitale : cette statue, de cinquante pieds de proportion qui devait être placée sur le terre-plein du Pont-Neuf, et pour la confection de laquelle la Convention avait appelé le concours de tous les artistes, ne fut point exécutée. Mais Lemot en fit le modèle qu'il présenta au jury nommé pour cet objet. On le chargea de faire, pour la salle du conseil des Cinq-cents, le modèle en plâtre de la statue de Numa-Pompilius, et, sous le consulat, il exécuta pour la salle du tribunal, au Palais-Royal, une statue en marbre de Cicéron, que l'artiste a représenté au moment où cet orateur fait tonner dans le sénat sa Catilinaire. Sous le consulat, il fut chargé de faire le modèle en plâtre d'une statue de *Léonidas aux Thermopyles*, pour la salle des délibérations du sénat conservateur, et, pour le vestibule du palais, celui d'un bas relief représentant deux *Renommées*, dont on admire le style et le dessin. Du temps de l'empire, il fit des modèles en plâtre des statues de *Lycurque* et de *Brutus*, pour la salle des séances du corps législatif. Lemot fit encore pour la tribune du corps législatif un bas-relief allégorique en marbre, d'une belle ordonnance; Le buste de la liberté, posé sur un socle élevé, occupe le milieu de cette composition, et au-dessous est un médaillon, présentant l'image de Janus; deux figures de femmes, de grandeur naturelle, la *Renommée* et l'*Histoire*, se voient l'une à droite et l'autre à gauche, et deux enseignes militaires, ornent le fond de ce bas-relief, qui est tout-à-fait dans le goût du célèbre Goujon. L'institut lui ouvrit ses portes en 1805. Lemot est de plus auteur du char et des deux figures de la *Victoire* et de la *Paix*, qui accompagnaient sur l'arc de triomphe du Carrousel le célèbre quadriga de bronze du portail de l'église Saint-Marc à Venise. Ces

trois morceaux, en plomb doré, furent mis en place sur la fin de 1808. En 1810, Lemot termina l'immense bas-relief qui remplit le tympan du fronton du Louvre, du côté de Saint-Germain l'Auxerrois, superbe ouvrage, désigné par le jury pour le prix décennal, et qui offre vingt-quatre mètres de longueur sur cinq de hauteur. La même année, il succéda à Chaudet (*voyez CHAUDET*) dans la place de professeur de sculpture à l'école des beaux-arts de Paris, et fut nommé membre associé de l'académie de Lyon. Parmi les autres compositions de Lemot nous citerons le buste colossal de *Jean Bart* exécuté pour Dunkerque; la sculpture de l'arc-de-triomphe sur le pont de Châlons-sur-Marne, qui a été détruite par l'ennemi en 1814; la statue équestre de *Henri IV* sur le Pont-Neuf à Paris, dont l'exécution lui fut confiée en 1814, et qui fut inaugurée le 25 août 1818, en présence du roi; la statue équestre de *Louis XIV* qui fut mise en place le 4 novembre 1823 sur la place Bellecour à Lyon; elle valut à l'artiste ce compliment du roi de Prusse, qui l'avait vue dans ses ateliers : *quand on fait un si bel ouvrage, on coule sa réputation en bronze*. Une *Hèbé* en marbre, versant le nectar à Jupiter changé en aigle; enfin Lemot a fait l'esquisse entière d'un groupe de la *Religion* et de la reine de France, *Marie-Antoinette*, pour la chapelle expiatoire construite à Paris, dans la prison de la conciergerie. Cet habile sculpteur est mort à Paris, le 6 mai 1827, des suites d'une chute qu'il fit à la pose de sa statue de Henri IV. Ses restes ont été transférés, comme il l'avait demandé, à son beau château de Clisson, qui, la veille même de sa mort, avait été érigé en majorat. Il possédait des connaissances variées, et son style était pur et élégant. On a de lui une *Notice* (anonyme) publiée à Paris, en 1817, *sur la ville et le château de Clisson*, imprimée chez Didot, et faisant suite au *Voyage pittoresque dans le Bocage (Vendée)* par Thiénon, peintre, 1817, in-4°. On trouve une notice sur Lemot dans le *Voyage de Clisson*, par M. Edouard Richer, Nantes, Mellinet-Mallassis, 5<sup>e</sup> édition, 1818, in-8°.

LEMOYNE. *Voyez MOÏNE*.

\* LEMPRIÈRE (JONN), ecclésiastique et littérateur anglais, né dans l'île de Jersey, fut d'abord maître de grammaire à l'école d'Exeter, puis obtint la place de recteur de Meeth dans le comté de Devon, qu'il occupait encore lorsqu'il mourut en

1824. On lui doit : | le premier volume d'une *Traduction d'Hérodote*, qu'il ne continua pas, à cause du succès mérité qu'obtint, dans le même temps, la traduction complète du même historien, par M. Beloe; | *Bibliothèque classique*, ou *Dictionnaire classique*, 1789, in-8°, ouvrage composé en grande partie d'après les Siècles littéraires de Sabatier de Castres, nouv. édit. fort augmentée, 4 vol. in-4°, trad. en français par Christophe, 1804; | *Biographie universelle*, 1808, in-4°, dont il a donné un abrégé in-8°. Il a aussi laissé plusieurs *Sermons*.

LENCLOS (ANNE, dite NINON de), naquit à Paris en 1616, de parens nobles. Sa mère, qui était de la famille des Abra de Raconis, de d'Orléanais, voulait en faire une fille vertueuse; son père, seigneur Tourangeau, homme dissipé et frivole, réussit beaucoup mieux à en faire une épicurienne. Ninon perdit ses parens à l'âge de 15 ans. Maîtresse de sa destinée dans une grande jeunesse, elle se forma toute seule. Son imagination s'était exaltée et égarée sur plus d'un article essentiel par la lecture des ouvrages de Montaigne et de son copiste Charron; lecture que le célèbre Malebranche croyait la plus propre à corrompre les jeunes gens. Elle était déjà connue dans Paris par ses bons mots, sa philosophie, et la parade qu'elle faisait d'une manière de penser tout-à-fait particulière. Un goût décidé pour le libertinage l'empêcha de se prêter à aucun engagement solide. Ayant mis son bien à fonds perdu, elle jouissait de huit à dix mille livres de rente viagère. Le plan de vie qu'elle se traça n'avait point eu d'exemple. Elle ne voulut pas faire un trafic honteux de ses charmes, mais donner à son libertinage un air de décence, et, s'il est permis de le dire, un air de dignité. Ce dessein extravagant ne lui réussit que trop bien, la corruption humaine accueillant avec empressement tout ce qui semble dénaturer le vice et lui donner part aux honneurs de la vertu. Sa maison fut le rendez-vous de ce que la cour et la ville avaient de plus poli. Scarron la consultait sur ses romans, Saint-Evremond sur ses vers, Molière sur ses comédies, Fontenelle sur ses dialogues. Car telle est la lâcheté des beaux esprits et des philosophes, prétendant à la célébrité, que le jugement d'une courtisane peut les flatter assez pour la faire l'arbitre de leurs pensées et de leurs talens. Les Coligni, les Villarceaux, les Sévigné, le

grand Condé, le duc de la Rochefoucauld, le maréchal d'Albret, Gourville, Jean Bannier, la Châtre, furent successivement ses amans; mais tous reconnurent que Ninon n'était pas susceptible d'attachement. Le dernier l'éprouva surtout d'une façon singulière. Obligé de rejoindre l'armée, incrédule aux sermens les plus tendres, Ninon le rassura par un billet signé de sa main, dans lequel elle lui donnait sa parole d'honneur que, malgré son absence, elle n'aimerait que lui. A peine eut-il disparu, qu'elle se jeta dans les bras d'un nouvel amant. Madame de Maintenon voulut, dit-on, l'engager à vivre en femme honnête et chrétienne, et l'invita même à venir la voir. Ninon, asservie à un long désordre, préféra sa voluptueuse indépendance à la gêne d'être vertueuse en si bonne compagnie. En vain des directeurs sages voulurent la ramener à la religion, elle n'en fit que plaisanter. Ninon n'aimait point pourtant qu'on fit parade de l'irréligion. Un de ses amis refusant de voir son curé dans une maladie, elle lui mena ce prêtre : « Monsieur, faites » votre devoir; je vous assure que, quoi- » qu'il raisonne, il n'en sait pas plus que » vous et moi. » Elle définissait elle-même parfaitement la passion à laquelle elle sacrifiait son honneur et sa conscience, en disant que c'était « une sensation plutôt » qu'un sentiment; un goût aveugle, pu- » rement sensuel; une illusion passagère » que la satiété détruit; un plaisir ma- » chinal, commun à l'homme et à la brute, » qui ne suppose aucun mérite, ni dans » celui qui le donne, ni dans celui qui le » reçoit. » Ninon tâchait de mettre tant de décence dans sa conduite extérieure, que des dames du plus haut rang furent, dit-on, liées avec elle d'une amitié intime, comme mesdames de la Suze, de Castelleau, de la Ferté, de Sully, de Fiesque, de la Fayette, etc. La reine Christine voulut l'emmener avec elle à Rome, mais Ninon n'était pas disposée à quitter ses voluptueuses habitudes. On a fait beaucoup d'éloges de sa probité à garder intact un dépôt d'argent que lui avait laissé son amant Gourville, et qu'elle lui rendit à son retour, après de longues années; mais en agir autrement aurait été commettre un vol, et ne pas s'en rendre coupable, ce n'est qu'avoir une probité assez commune. Ce trait a servi à Voltaire de sujet pour sa comédie du *Dépositaire*. Il avait été, au sortir du collège, présenté à Ninon par l'abbé de Châteauneuf, et

elle lui laissa deux mille francs pour acheter des livres. Cette épicurienne si charmante aux yeux des hommes mous et lâches, mais si coupable aux yeux de Dieu, mourut le 17 octobre 1706, suivant les uns, comme elle avait vécu, suivant d'autres, dans des sentimens plus chrétiens. Elle avait alors 90 ans et cinq mois. Elle laissa quelques enfans. L'un de ses fils est mort officier de marine. Avant qu'il vint au monde, un militaire et un ecclésiastique se disputèrent le criminel honneur de la paternité. La chose était douteuse, le sort en décida. On prit des dés, et l'abbé perdit cette funeste gloire. Un autre fils de Ninon finit ses jours d'une manière bien tragique. Il devint amoureux de sa mère, à qui il ne croyait pas appartenir de si près; mais dès qu'il eut découvert le secret de sa naissance, il se poignarda de désespoir: tous les genres d'horreur paraissent devoir se réunir dans cette longue scène de prostitution. Sa manie était d'avoir l'air et les manières d'un homme, et de disputer à ce sexe les avantages qu'il a sur le sien. « A la bonne heure, a dit à cette occasion J.-J. Rousseau; mais je ne voudrais pas plus de cet homme-là pour mon ami que pour ma maîtresse. » Deux auteurs nous ont donné la *Vie* de cette nouvelle Laïs: M. Bret en 1751, in-12; et M. Damours, à la tête des *Lettres* qu'il a supposées écrites par Ninon au marquis de Sévigné, 1764, 2 vol. in-12, dans lesquelles il y a beaucoup d'esprit, des sentimens exaltés et romanesques, qui en prouvent la supposition. En 1790, on a donné la *Correspondance secrète entre Ninon de Lenclos, le marquis de Villarceaux et madame de Maintenon*. Il n'est pas possible de s'y méprendre, ce n'est ni le ton, ni le style de cette époque qui n'était point encore celle du brillant persiflage. Il n'existe que 7 ou 8 lettres qui soient vraiment de Ninon de Lenclos. Elles ont été insérées dans les *OEuvres de Saint-Evremond*. Ce sont des espèces de billets écrits sans prétention. Plusieurs critiques lui ont attribué un petit écrit intitulé la *Coquette corrigée*, 1659, in-12 de 48 pages; cet opuscule est une critique de l'ouvrage de Fr. Jouvenel, qui a pour titre *Portrait de la Coquette*. Voyez les n° 3052 et 40, 103 du *Dictionnaire des anonymes*. On peut consulter pour plus de détails: *Mémoires sur Ninon* par Bret, Paris, 1751, in-12, ouvrage dont nous avons parlé.

LENET (PHILIBERT-BERNARD), cha-

noine régulier de Sainte-Geneviève, né à Dijon en 1677, professa la théologie à l'abbaye de Saint-Jacques de Provins, et y prononça l'oraison funèbre de François d'Aligre, qui en était abbé commendataire. Lenet fut aussi abbé du Val-des-Ecoliers. Il est auteur de quelques ouvrages qui ont eu de la célébrité, et lui ont mérité une place parmi les écrivains ecclésiastiques du 18<sup>e</sup> siècle. On a de lui, outre l'oraison funèbre ci-dessus, Paris, 1712, in-4°: *Traité de l'amour de Dieu, nécessaire dans le sacrement de pénitence*; ouvrage posthume composé en latin par Bossuet, évêque de Meaux, avec la traduction française (par le père Lenet), publié par M. Bossuet, évêque de Troyes, Paris, 1756, in-12; | *Traité des principes de la foi chrétienne*, par Duguet, avec un *avertissement*, par le père Lenet, génovéfain, Paris, 1756, 3 vol. in-12; | *Conférences ecclésiastiques* de Duguet (rédigées par le père Lenet, chanoine régulier), Cologne, 1742, 2 vol. in-4°. Le père Lenet n'avait point mis son nom à ces divers ouvrages rapportés dans le *Dict. des anonymes*. Il travailla au Missel de Troyes, sur l'invitation de Bossuet, évêque de cette ville, dont il était parent. Il mourut en mars 1748. Il était de la même famille que le suivant.

LENET (PIERRE), fils et petit-fils de deux présidens du parlement de Dijon, a été lui-même, en 1637, conseiller dans ce corps, ensuite procureur-général, et enfin conseiller d'état. Il fut pendant le siège de Paris, en 1649, l'un des intendans de justice, de police et des finances. Le siège fini, il retourna à la cour, où l'on se servit de lui en beaucoup d'occasions importantes. On a imprimé ses *Mémoires, contenant l'histoire des guerres civiles des années 1649 et suivantes, principalement de celles de Guienne*. Ils ont paru en 1729, en 2 vol. in-12, sans nom de ville ni d'imprimeur. Ces *Mémoires* ne sont pas bien écrits, mais ils contiennent quelques faits intéressans. L'auteur n'y dit presque rien que ce qu'il a vu, et il a eu part à la plus grande partie des choses qu'il raconte. Il mourut en 1671.

LENFANT (DAVID), dominicain parisien, mort dans sa ville natale en 1688, à 83 ans, publia plusieurs compilations, dont les principales sont: | *Biblia bernardiniana*, *Biblia augustiniانا*, *Biblia Thomæ Aquinatis*, en 3 vol. in-4°. Ces ouvrages renferment tous les passages de l'Écriture expliqués

par ces Pères. | Un recueil des Sentences de saint Augustin, sous le titre de *Concordantiæ augustiniæ*, 2 vol. in-fol. ; une *Histoire générale*, superficielle et mal écrite, en 6 volumes in-12, 1684. Une singularité de cet ouvrage, c'est que l'auteur observe ce qui s'est passé de particulier dans l'univers, chaque jour de l'année, depuis la naissance de Jésus-Christ. Le père d'Avrigni y a relevé plusieurs fautes dans les dates.

LENFANT ( JACQUES ), né à Bazoches dans la Beauce, l'an 1661, d'un père qui était ministre protestant, fit ses études à Saumur et à Genève. Il passa à Heidelberg en 1684, et y obtint les places de ministre ordinaire de l'église française, et de chapelain de l'électrice douairière palatine. L'invasion des Français dans le Palatinat, en 1688, l'ayant obligé de se retirer à Berlin, il y fut prédicateur de la reine de Prusse, Sophie-Charlotte, et chapelain du roi son fils, Frédéric-Guillaume. Lenfant fut agrégé, en 1710, en Angleterre, à la société de la *propagation de la foi*, et devint membre du *Consistoire* français établi pour diriger les affaires des réfugiés. Il mourut d'une paralysie en 1728, à 67 ans. Les plus connus de ses ouvrages sont : | *Histoire du concile de Constance*, Amsterdam, 1714, in-4° ; *ibid.* 2 vol. in-4°, 1727 ; celle du *concile de Pise*, *ibid.*, 2 vol. in-4°, 1724 ; Utrecht, 1731, 2 vol. in-4° ; celle du *concile de Bâle*, 1751, même format et même nombre de volumes. Ces trois histoires, défigurées par l'esprit de parti et de secte qui animait l'auteur, ont été réunies en 1751, en 6 vol. in-4°. | *Nouveau Testament*, traduit en français sur l'original grec, avec des notes littérales, conjointement avec Beausobre, en 2 vol. in-4°. Dartis, ministre de Berlin, a accusé les traducteurs d'avoir affaibli les preuves de la divinité de J.-C. | *L'Histoire de la papesse Jeanne*, 1694, in-12. Lenfant revient dans la suite de ses préjugés au sujet de cette fable si ridiculement inventée ; mais Desvignoles donna une nouvelle édition de son ouvrage en 1720, en 2 vol. in-12, avec des augmentations considérables, dans lesquelles il fit de vains efforts pour appuyer ce roman. ( *Voyez* BENOIT III ) | Une *Traduction latine* du livre de la Recherche de la vérité, du père Malebranche, en 2 vol. in-4° ; | *Poggiana*, en 2 vol. in-12 : ouvrage aussi inexact que toutes les productions de ce genre. C'est une *Vie* du Pogge, avec un

recueil de ses bons mots et quelques-uns de ses ouvrages. | Des *Sermons*, 2 vol. in-12 ; | Des *Ecrits de controverse*. Le plus connu est intitulé : *Préservatif contre la réunion avec le siège de Rome*, 1725, en 3 vol. in-8°. Il y prétend réfuter un ouvrage de mademoiselle de Beaumont, qui met au néant les raisons de la séparation des protestans d'avec l'Eglise romaine. | *Traduction* des Lettres choisies de saint Cyprien aux confesseurs et aux martyrs, avec des remarques historiques et morales, in-12 ; | plusieurs *Pièces* dans la *Bibliothèque choisie* et dans la *Bibliothèque germanique*, à laquelle il eut beaucoup de part, et qui par là se ressentent de ses préjugés.

\* LENFANT ( ALEXANDRE-CHARLES-ANNE ), célèbre prédicateur jésuite, né à Lyon, le 6 septembre 1726, d'une famille noble du Maine, fit ses premières études dans cette ville, chez les pères de cette compagnie, et fut admis, en 1741, au noviciat d'Avignon. Chargé de l'enseignement de la rhétorique à Marseille, il se livra en même temps à la prédication, et obtint dans la chaire tant de succès que ses supérieurs le fixèrent dans cette carrière. Il prêcha, jusqu'à la suppression de cet ordre en 1775, dans plusieurs villes de France, et partout son éloquence excitait l'admiration. Elle opéra même d'éclatantes conversions, particulièrement à Malines, celle d'un anglais protestant, qui était l'ami d'Young, auteur des *Nuits*. Lorsque la Société de Jésus fut abolie en France, le père Lenfant avait 47 ans : il continua ses travaux apostoliques et fit entendre la parole de Dieu, notamment à Vienne devant Joseph II. Parmi ses auditeurs on remarqua plus d'une fois des hommes qui faisaient profession d'incrédulité ; Diderot et d'Alembert assistèrent à ses sermons pendant tout un carême. On raconte qu'après avoir entendu un de ses discours *sur la foi*, Diderot dit à son ami : *Quand on a entendu un sermon semblable, il devient difficile d'être incrédule*. Le père Lenfant se faisait remarquer par la force de sa composition plus que par les charmes de son style. Sans avoir un débit pompeux, il avait de l'harmonie dans la voix, et surtout un ton de conviction profonde. En 1791, il prêchait un carême à la cour de Louis XVI, lorsque le refus qu'il fit de prêter le serment à la constitution, le força d'interrompre la station. Conduit à la prison de l'Abbaye, le 30 août 1792, il

prévit que sa fin n'était pas éloignée. Le lendemain il donna à un huissier tout l'argent qu'il avait sur lui, et se prépara à la mort. « Le père Lenfant et l'abbé de Rastignac parurent dans la tribune de la chapelle qui nous servait de prison ; ils annoncèrent que notre dernière heure arrivait, et nous invitèrent à nous recueillir pour recevoir leur bénédiction. Un mouvement électrique qu'on ne peut définir nous précipita tous à leurs genoux, et, les mains jointes, nous la reçûmes. « Le témoin auquel nous devons ce récit, échappa par hasard au massacre qui eut lieu le même jour sur les prêtres, sur le comte de Montmorin et sur les Suisses. L'arrestation de ce digne ecclésiastique excita un vif intérêt chez les personnes sensibles. Maillard lui-même consulta les administrateurs de police et de surveillance sur le sort de l'abbé Lenfant. Ceux-ci lui répondirent de la Mairie : « Nous déclarons au peuple qu'il importe beaucoup à l'intérêt public que l'abbé Lenfant soit conservé, mais qu'il ne soit pas mis en liberté, au contraire, très étroitement gardé. » Ces bonnes intentions ne purent se réaliser. et les cannibales de cette époque ne voulurent pas laisser échapper cette innocente victime. Quand le peuple vit arriver l'abbé Lenfant devant le tribunal révolutionnaire, il demanda à grands cris qu'il fût épargné. Les bourreaux qui devaient l'immoler l'ayant relâché, on entendit de toutes parts lui dire.... *Sauvez-vous....!* Il avait traversé la foule, qui lui ouvrait un passage, et était déjà dans la rue de Bussy, lorsque quelques femmes s'écrièrent, innocemment peut-être, mais bien indiscrètement : *C'est le confesseur du roi!* .... et par ces mots le désignèrent aux satellites du tribunal sanguinaire, qui le saisirent et l'amènèrent de nouveau à l'Abbaye. Arrivé dans la cour, il lève les mains au ciel, et montrant une résignation chrétienne, il dit ces dernières paroles : *Mon Dieu! je vous remercie de pouvoir vous offrir ma vie, comme vous avez offert la vôtre pour moi!* Il se met à genoux, et tombe expirant sous les coups de ses bourreaux. C'était le 5 septembre 1792. L'abbé Lenfant a laissé : | *Oraison funèbre du dauphin*, père de Louis XVI (prononcée à Nancy), 1766; | *Sermons pour l'avent et pour le carême*, Paris, 1818, 8 vol. in-12; | *Oraison funèbre de M. de Belzunce, évêque de Marseille*, prononcée en latin

et imprimée avec une traduction française, 1756, in-8°. On a publié le *Recueil de ses sermons*, Paris, 1818, 8 vol. in-12. On trouve en tête de cette collection, une *Notice* sur l'auteur par M. N. S. Guillon.

LENGLET (PIERRE), natif de Beauvais, professeur royal d'éloquence, fut recteur de l'université de Paris en 1660, et mourut en 1707. On a de lui un *Recueil* de poésies héroïques, où il y a du goût, un style aisé et pur, intitulé : *Petri Lengletii carmina*, 1692, in-8°.

LENGLET du FRESNOY (NICOLAS), savant ecclésiastique, naquit à Beauvais en 1674. Après le cours de ses premières études, qu'il fit à Paris, la théologie fut le principal objet de ses travaux; à 22 ans il débuta par quelques ouvrages qui firent croire qu'il s'occuperait exclusivement de cette étude; il la quitta ensuite pour la politique et la diplomatie. En 1703, le marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères, l'envoya à Lille, où était la cour de l'électeur de Cologne, Joseph-Clément de Bavière. Il y fut admis en qualité de premier secrétaire pour les langues latine et française. Il fut chargé en même temps de la correspondance étrangère de Bruxelles et de Hollande. L'abbé Lenglet avait eu occasion de connaître le prince Eugène après la prise de Lille, en 1708. Dans un voyage qu'il fit à Vienne en 1721, il vit de nouveau ce prince, qui le nomma son bibliothécaire; place qu'il perdit bientôt après. Son séjour dans ce pays porta ombrage à la cour de France, qui le fit arrêter à son retour, en 1725; et il fut détenu pendant six mois dans la citadelle de Strasbourg. L'abbé Lenglet ne sut jamais profiter des circonstances heureuses que la fortune lui offrit, et des protecteurs puissans que son mérite et ses services lui acquirent. Il voulut écrire, penser, agir et vivre librement. Il dépendit de lui de s'attacher au cardinal Passionei, qui aurait voulu l'attirer à Rome, ou à Le Blanc ministre de la guerre: il refusa tous les partis qui lui furent proposés. *Liberté, liberté*: telle était sa devise. Cet éloignement pour la servitude s'étendait jusque sur son extérieur. Il était ordinairement assez mal vêtu, mais il ne le croyait pas. Malgré cela, on le recevait avec plaisir dans plusieurs maisons, parce qu'il avait beaucoup de feu et d'agrément d'esprit, et surtout une mémoire admirable. Ce don de la nature lui inspira

le goût des ouvrages d'érudition. Toutes ses études étaient tournées du côté des siècles passés ; il en affectait jusqu'au langage gothique. Il voulait, disait-il, être *franc Gaulois* dans son style comme dans ses actions : aussi serait-on tenté de le prendre, dans quelques-uns de ses ouvrages, pour un savant du 16<sup>e</sup> siècle, plutôt que pour un littérateur du 18<sup>e</sup>. Il y a dans ses notes et dans ses jugemens une causticité mordante. C'est ce qui lui occasiona tant de querelles avec les censeurs de ses manuscrits. Il ne pouvait souffrir qu'on lui retranchât une seule phrase ; s'il arrivait que l'on rayât quelque endroit auquel il fût attaché, il le rétablissait toujours à l'impression. Il a été mis à la Bastille dix ou douze fois dans le cours de sa vie : il en avait pris en quelque sorte l'habitude. Depuis plusieurs années, il s'appliquait à la chimie, et l'on prétend même qu'il cherchait la pierre philosophale. Parvenu à l'âge de 82 ans, il périt d'une manière funeste, le 16 janvier 1753. Il rentra chez lui sur les six heures du soir, et s'étant mis à lire un livre nouveau, il s'endormit et tomba dans le feu. Ses voisins accoururent trop tard pour le secourir. Il avait la tête presque toute brûlée lorsqu'on le tira du feu. Les principaux fruits de sa plume vive, féconde et incorrecte, sont : | un *Nouveau Testament* en latin, enrichi de notes historiques et critiques, ni trop longues, ni trop courtes, mais assez claires, à Paris, 1703, 2 vol. in-16, réimprimé en 1735, même format ; | le *Rationarium temporum* du savant Petau, continué depuis 1631 jusqu'en 1701, 2 vol. in-12, Paris, 1700. Cette édition est incorrecte, et ce que l'abbé Lenglet y a ajouté est d'une latinité assez médiocre. | *Commentaire de Du Puy sur le Traité des libertés de l'Eglise gallicane* de Pierre Pithou, 1715, 2 vol. in-4<sup>o</sup> : édition belle et correcte. Cet ouvrage essaya de grandes contradictions. | *L'Imitation de J.-C.*, traduite et revue sur l'ancien original latin, d'où l'on a tiré un chapitre qui manque dans les autres éditions, Amsterdam, 1731, in-12 ; | *Arresta armorum cum commentariis Benedicti Curtii*, 1731, en 2 vol. in-12. Cette édition, devenue rare, est d'une grande beauté, la préface offre des endroits curieux et piquans. | *Réfutation des erreurs de Spinosa*, par Fénélon, Lami et Boullainvilliers, 1731 in-12 ; | *OEuvres de Clément, Jean et Michel Marot*, la Haye,

1729, en 4 vol. in-4<sup>o</sup>, édition plus magnifique qu'utile, sur le plus beau papier, chaque page encadrée ; et en 6 vol. in-12, édition très inférieure à la précédente, étant l'une et l'autre pleines de fautes. Des diverses pièces qui grossissent ce recueil, les unes offrent des observations curieuses et fort justes, les autres des plaisanteries d'un mauvais ton, des obscénités dignes de la plus vile canaille, des déclamations satiriques, qui méritaient un châtiment exemplaire. L'abbé Lenglet se cacha sous le nom de *Gordon de Percel*. | *Les Satires et autres OEuvres de Régnier*, 1733, grand in-4<sup>o</sup> : édition qui plaît autant aux yeux qu'elle déplaît au cœur et à l'esprit. L'abbé Lenglet éclaircit un texte licencieux par des notes plus licencieuses encore. Il avait du goût pour tout ce qui avait rapport à la plus sale lubricité. On lui a attribué (et ce n'est pas tout à fait sans fondement) des éditions de l'*Aloysia Sigea*, du *Cabinet satirique*, et de plusieurs autres infamies. | Une *Edition du Roman de la Rose*, avec d'autres ouvrages de Jean de Meun, Paris (Rouen), 1735, 5 vol. in-12. On y trouve une préface curieuse, et des notes, dont beaucoup sont communes, et par conséquent inutiles, quelques-unes ridicules, d'autres obscènes, et un glossaire très abrégé et très superficiel. | Une *Edition* de Catulle, Propertius et Tibulle, comparable à celle des Elzéviros pour la beauté et la correction, à Leyde (Paris, chez Constelier), 1745, in-12 ; | le 6<sup>e</sup> volume des *Mémoires de Condé*, 1745, in-4<sup>o</sup>, Londres (Paris), belle édition, mais pleine de traits si vifs et de réflexions si hardies, que l'éditeur en fut puni par un assez long séjour à la Bastille ; | *Journal de Henri III*, 1744, en 5 volumes in-8<sup>o</sup>, Paris, sous le nom de Cologne, avec un grand nombre de pièces curieuses sur la ligue ; | *Mémoires de Commynes*, 1747, 4 vol. in-4<sup>o</sup> (voy. COMMINES) ; | une *Edition* de Lactance (voy. LACTANCE) ; | *Mémoires de la régence de M. le duc d'Orléans*, 1749, en 3 vol. in-12. L'abbé Lenglet n'a été que le réviseur de cet ouvrage, qui est de M. Piossens. Il a ajouté des morceaux essentiels, surtout la *conspiration* du prince de Cellamare et l'*abrégé* du fameux système. | *Métallurgie d'Alphonse Barba*, traduite de l'espagnol en français, 1751, 2 vol. in-12 : le 2<sup>e</sup> vol. est de Lenglet ; | *Cours de chimie* de Nicolas Le Fèvre, 1751, 5 vol. in-12, dont les

deux derniers sont de l'éditeur : | *Méthode pour étudier l'histoire, avec un Catalogue des principaux historiens*, en 12 vol. in-12, et en 7 vol. in-4°; le meilleur ouvrage que nous ayons en ce genre. L'auteur y établit les principes et l'ordre qu'on doit tenir pour lire l'histoire utilement; il discute plusieurs points historiques intéressans; il fait connaître les meilleurs historiens, et accompagne le titre de leurs ouvrages de notes historiques, littéraires, critiques, et le plus souvent satiriques. Ce livre serait plus estimé si l'auteur n'avait pas encombré son Catalogue de tant d'historiens inconnus, et s'il s'était borné à faire un ouvrage de goût plutôt qu'une compilation. La cinquième édition, de 1729, attirera l'attention du ministère, qui y fit mettre un grand nombre de cartons. Le recueil de ces morceaux supprimés forme un in-4° assez épais, qui se vendit séparément et sous le manteau, à un prix considérable. Cet ouvrage a été réimprimé en 1772, en 15 vol. in-12, avec des additions et de prétendues corrections qui se ressentent étrangement de la corruption que l'histoire a subie dans ce siècle; | *Méthode pour étudier la géographie*. Elle est recherchée, malgré quelques inexactitudes. On y trouve un *Catalogue* des meilleures cartes et un jugement sur les différens géographes. La dernière édition est de 1767, 10 vol. in-12, avec les augmentations et corrections nécessaires. | *De l'usage des romans, où l'on fait voir leur utilité et leurs différens caractères, avec une bibliothèque des romans*, 1754, 2 volumes in-12; ouvrage proscrit par tous les gens sages comme un livre scandaleux. | *L'Histoire justifiée contre les romans*, 1755, in-12. C'est le contre-poison du livre précédent, que l'auteur n'avait pas intérêt qu'on lui attribuât; mais l'antidote est plus faible que le venin. Les auteurs qui se rétractent par des considérations humaines ont toujours soin de laisser subsister leurs erreurs, et de ne les combattre que par des coups qui ne les abattent pas. | *Plan de l'histoire générale et particulière de la monarchie française*. Il n'en a donné que 3 vol., et il a fort bien fait de ne pas continuer, car ce livre est mal fait et mal écrit. | *Lettre d'un pair de la Grande-Bretagne sur les affaires présentes de l'Europe*, 1745, in-12; elle est curieuse; | *L'Europe pacifiée par l'équité de la reine de Hongrie*, par M. Albert van Heussen, etc., Bruxelles,

1745, in-12 : ouvrage recherché à cause des traits hardis, mais vrais, qu'il renferme; | *Calendrier historique, où l'on trouve la généalogie de tous les princes de l'Europe*, 1750, in-24. Ce petit ouvrage le fit mettre à la Bastille. | *Diurnal romain*, latin et français, 2 vol. in-12, 1705. Il fit cette version à la sollicitation de madame la princesse de Condé, qui disait tous les jours son bréviaire. | *Géographie des enfans*, en un petit vol. in-12; | *Principes de l'histoire*, 1756 et années suivantes, 6 vol. in-12 : ouvrage faible, écrit incorrectement, et dont les faits ne sont pas toujours bien choisis; l'auteur l'avait composé pour servir à l'éducation de la jeunesse; | *Histoire de la philosophie hermétique*, 3 vol. in-12, Paris, 1742. Cette mystérieuse philosophie y est traitée de façon à ne pas faire connaître la manière de penser de l'auteur sur son objet. | *Tablettes chronologiques*, publiées pour la première fois en 1744, en 2 vol. in-8°, de nouveau en 1778, avec les corrections et les augmentations dont cet ouvrage très instructif avait besoin. On n'a pas tout corrigé, à la vérité, mais comment le pourrait-on dans des livres si chargés de noms et de dates? | *Traité historique et dogmatique sur les apparitions, les visions, etc.*, 1751, 2 vol. in-12; curieux, mais mal digéré, presque sans ensemble et sans résultat. Le jugement de l'auteur n'égalait pas, à beaucoup près, sa mémoire; | *Recueil de Dissertations anciennes et nouvelles sur les apparitions, les visions, les songes, etc.*, 4 vol. in-12, 1752, collection plus ample que bien choisie; il n'a pas fait difficulté d'y insérer l'absurde dissertation d'un nommé Meyer, qui prétend que les chevaux, les bœufs morts peuvent plutôt revenir en ce monde que les hommes. | *Histoire de Jeanne d'Arc*, 1753, in-12, en trois parties, composée sur un manuscrit d'Edmond Richer. On l'a lue avec plaisir. Le style est, comme celui de ses autres productions, vif, familier et incorrect. | *Traité historique et dogmatique du secret inviolable de la confession*, Paris, 1715, in-12; livre utile, et l'un des meilleurs de ce fécond écrivain. Michault, de Dijon, a publié, en 1761, des *Mémoires curieux pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de l'abbé Lenglet*. On lui attribue aussi d'autres ouvrages qui ne sont pas de lui, comme l'*Histoire de la philosophie païenne*, qui est de Buvigny (1724).



\* **LENNOX** (CHARLOTTE), dame auteur, naquit à New-York en 1720. Elle vint à l'âge de 15 ans en Angleterre, et ses liaisons avec Johnson lui donnèrent du goût pour les lettres. On ignore à quelle époque elle se maria avec M. Lennox et quelle était la profession de son époux. Les ouvrages qu'elle publia eurent presque tous du succès. Les principaux sont : | *Le Don Quichotte femelle*, 1752; traduit librement en français, Lyon, 1773, 2 vol in-12; | *Les Héros de Shakespeare*, ou *Shakespeare éclairci*, 1753-54, 3 vol. in-12, où l'auteur donne les histoires ou contes où le tragique anglais a pris le sujet de ses pièces; | *Mémoires d'Harriot Stuart*, 1751; | *Mémoire de la comtesse de Berry*; | plusieurs *Comédies*, comme *La Sœur*, *Les mœurs de la vieille cité*, représentées en 1773; | une *Traduction des Mémoires de Sully*; | une *Traduction du Théâtre grec du père Brumoy*. Charlotte Lennox, malgré le succès de ses ouvrages, mourut dans un état voisin de l'indigence, le 4 janvier 1804.

\* **LENOBLE** (PIERRE-MADELEINE), commissaire ordonnateur des guerres, naquit à Autun en Bourgogne, en 1772. Il adopta les principes de la révolution, et les propagea dans un journal intitulé *le Cosmopolite*. En 1792, il fut nommé commissaire des guerres, et employé à l'armée de la Belgique commandée par Dumouriez. L'année suivante, il passa aux armées de l'Ouest, et il se signala dans cette malheureuse contrée par plusieurs traits d'humanité. En 1794, il fut nommé commissaire-ordonnateur, et plus tard il passa dans le corps des intendans militaires. Lenoble est mort le 28 mai 1824, à Paris. Il était chevalier des ordres de Saint-Louis et de la légion d'honneur. On a de lui : | *Projet de loi pour les mariages*, présenté à l'Assemblée nationale, 1790, in-8°; | *Projet sur l'établissement des greniers d'abondance*, 1792; | *Mémoire sur la panification*, 1798; | *Découverte sur le galvanisme*, comme cause des sensations de l'organe de l'ouïe et des effets de la voix, 1805; | *Mémoire sur la formation d'un dépôt de l'administration de la guerre*, 1815; | *Considérations générales sur l'état actuel de l'administration militaire en France au 1<sup>er</sup> janvier 1816*, Paris, in-4°; | *Projet de loi ou d'ordonnance pour l'institution d'une magistrature militaire*, Paris, 1817, in-4°; | *Mémoires sur les opérations militaires des français en Galice, en Portugal et dans la vallée du Tage*, en 1809, Paris,

1821, in-8° et atlas, in-folio; | *Examen général et détaillé des récoltes et des consommations de blé en France, avec indication des moyens propres à remédier à la surabondance et aux disettes*, Paris, 1822, in-8°.

\* **LENOIR** (NICOLAS), architecte, né en 1726, fut élève de Blondel, remporta le grand prix au concours de l'académie de Paris, et fut envoyé par le gouvernement français à l'école de Rome. Il y demeura plusieurs années, y étudia les beaux modèles de l'antiquité avec tant de soin que ses camarades l'appelaient *le Romain*. Lenoir, comme tous les artistes chez lesquels l'imagination domine, est toujours heureux dans ses compositions; mais les détails manquent de correction. Il s'est créé un style particulier qui n'appartient qu'à lui seul. Sa facilité était extrême. Après l'incendie de l'opéra, au Palais-Royal, il dessina et éleva en moins de cinquante jours la *salle de la porte Saint-Martin*. Paris lui doit plusieurs de ses édifices et des rues entières, qui ont contribué à son embellissement. Son nom a été donné à l'une des rues qui aboutissent au marché de Beauveau, construit d'après ses plans et sous sa direction. Lenoir mourut le 30 juin 1810, à Paris, à l'âge de 83 ans.

\* **LENOIR** (JEAN-CHARLES-PIERRE), ancien lieutenant de police de Paris, naquit dans cette ville, en 1732 : son père avait été lieutenant-particulier au Châtelet : le fils occupa le même emploi après avoir été conciller, et fut ensuite successivement lieutenant-criminel, maître des requêtes et intendant de Limoges. Il obtint en 1774 la place de lieutenant-général de police à Paris; en 1775, celle de lieutenant-civil et de conseiller d'état, et en 1783 il fut président de la commission des finances et bibliothécaire du roi. Dans toutes ces charges et principalement dans celle de lieutenant de police, il montra un désintéressement, une philanthropie et un zèle à toute épreuve; il créa plusieurs établissemens utiles et s'occupa avec le plus grand soin des hôpitaux, des prisons et des approvisionnemens. Sa sagesse et sa prudence se manifestèrent en diverses occasions. Chargé, en sa qualité de conseiller, du rapport de la commission établie pour juger le président La Chalotais, il remplit cette fonction délicate avec la plus grande circonspection, puisqu'il parvint à calmer les ressentimens d'un ministre qui se croyait offensé,

et sauva l'honneur du magistrat poursuivi. Son opposition au système de Turgot (il s'agissait des approvisionnemens de Paris) l'éloigna pour un instant des affaires; mais les essais de ce ministre n'ayant point été heureux, il fut bientôt rappelé et il continua jusqu'en 1790 de rendre les plus importans services à la capitale. On doit à cet habile administrateur l'établissement d'une école de boulangerie, la couverture des halles aux blés et aux toiles, l'institution du Mont-de-Piété, l'éclairage non interrompu des rues de la capitale, la suppression des vaisseaux de cuivre des laitières et des comptoirs de plomb des marchands de vin, la construction des halles aux veaux, aux cuirs et à la marée, la suppression du cimetière des Innocens et l'établissement des piliers dans les carrières qui règnent principalement sous la partie sud de Paris. La police intérieure était entre ses mains un refuge de paix; il serait impossible d'énumérer les désordres qu'il a prévenus par sa prudence, les larmes qu'il a tariées par sa bonté, les services qu'il a rendus aux familles, le plus grand nombre ayant été enseveli dans les ombres du silence; et, ce qu'il y a de bien étonnant, c'est la modicité des sommes qu'il employait pour une police aussi bien faite. Fouché, qui le consultait souvent pendant son ministère, eut peine à le croire, lorsqu'il lui en donna les détails. Lenoir fut un de ceux qui contribuèrent le plus à l'abolition de la torture. On peut consulter pour bien connaître son administration un ouvrage rédigé par lui, et qui a pour titre : *Détails sur quelques établissemens de la ville de Paris, demandés par sa majesté impériale, la reine de Hongrie, à M. Lenoir conseiller d'état et lieutenant-général de police*, Paris, 1780, in-8°. En 1790, Lenoir quitta la France, se retira en Suisse et de là à Vienne: les progrès de l'armée française lui firent souvent changer de retraite. Pendant qu'il était en Autriche, l'empereur Paul 1<sup>er</sup> lui fit des offres avantageuses et chercha à le fixer à sa cour; Lenoir répondit qu'il n'avait pas renoncé à revoir sa patrie, mais qu'il offrait à l'empereur de lui consacrer une ou deux années de sa vie. Cette négociation fut rompue par la mort de Paul 1<sup>er</sup> et Lenoir revint en France en 1802. Comme sa fortune avait été détruite pendant la révolution, Bonaparte permit au Mont-de-Piété dont il était le fondateur, de lui

faire une pension de 4,000 francs. Un homme qu'il avait obligé et qui était devenu riche, lui donna une petite campagne, près de Paris, où il passa tranquillement ses derniers jours. Il venait souvent à Paris, où il mourut en 1807, à l'âge de 75 ans.

\* **LENOIR-LAROCHE** (JEAN-JACQUES, le comte), né à Grenoble, le 29 avril 1749, fils d'un avocat distingué, suivit la même carrière, où des études profondes sur Cochin, d'Aguesseau et Montesquieu, le firent bientôt distinguer et lui procurèrent d'honorables patrons; admis dans la société intime de Servan, il reçut les conseils de ce magistrat qu'il prit pour modèle. Lenoir exerçait son état à Grenoble, lorsque une circonstance inattendue l'amena à 30 ans dans la capitale. Le barreau de Grenoble ayant cru avoir à se plaindre du parlement, se retira par une délibération unanime, et pendant une année les avocats ne se firent point entendre devant cette cour. Lenoir profita de ce temps, pour venir soutenir au conseil d'état, les affaires qu'il avait gagnées dans la capitale du Dauphiné. Il retourna ensuite dans sa ville natale; mais en 1785, de nouveaux intérêts le ramenèrent dans la capitale où il se fixa. Bientôt il fut chargé par les états du Dauphiné de présenter au gouvernement un *mémoire* où ils demandaient la restitution de leurs droits politiques, qu'ils avaient perdus depuis plus d'un siècle: ils s'étaient réunis pour dresser les articles de leurs anciennes constitutions, mais ils étaient sans ordre et sans preuve. Lenoir développa les principes d'après lesquels ils avaient été établis, et à cette occasion il traita plusieurs questions importantes qui fixaient déjà tous les esprits: ce mémoire, qui formait une brochure in-8°, était intitulé: *Considérations sur la constitution des états du Dauphiné applicables aux états-généraux*, 1788, (anonyme); l'auteur fut élu membre des états-généraux par la prévôté et vicomté de Paris, *extra muros*. Lenoir ne parut point à la tribune d'où l'éloignait d'ailleurs la faiblesse de son organe; il fit connaître les travaux de l'assemblée dans un journal qui parut alors sous le titre de *Journal de Perlet*. Après la session, il travailla dans le *Mercur* et dans le *Moniteur*, et il défendit constamment les principes républicains, tout en combattant les démagogues et les royalistes. L'article qu'il écrivit dans le *Mercur* sur *l'abus des mots et de leur*

*influence dans la révolution*, fut traduit par les journaux étrangers. A l'époque du procès de Louis XVI, il osa élever la voix en faveur de ce monarque : dans trois *Lettres* qu'il publia sous le nom d'un anglais, il défendit cette cause, en l'appuyant sur la constitution qui ne prononçait que la déchéance, et sur les véritables intérêts de la France, que ses ennemis cherchaient à perdre. Lenoir fit paraître aussi diverses brochures de circonstance. Echappé au glaive des terroristes, il professa la législation à l'école centrale du Panthéon, lorsque le Directoire l'appela au ministère de la police en remplacement de Cochon. Mais il ne conserva cette place que huit jours, le directoire ayant compris la nécessité d'avoir à la police un homme d'énergie, et non un homme timoré et amoureux de belles doctrines. Il alla reprendre sa chaire dans laquelle il chercha à montrer la nécessité de l'union de la morale avec la politique. Ses leçons et ses articles politiques lui firent une grande réputation parmi les partisans du gouvernement républicain, aussi fut-il nommé membre du conseil des Cinq-cents. Lenoir concourut à la révolution du 18 brumaire, et entra au sénat conservateur, où il siégea jusqu'en 1814, sur les bancs de la minorité. Il adhéra à la déchéance de Bonaparte, et fut ensuite nommé pair de France, titre qu'il conserva après la seconde restauration. Il est mort le 17 février 1825. Son *éloge* a été prononcé à la tribune par M. le comte Lemer cier. Outre l'ouvrage que nous avons déjà cité et les articles nombreux qu'il inséra au *Mer cure* et au *Moniteur*, Lenoir-Laroche a publié : | de *l'Esprit de constitution qui convient le mieux à la France*, 1795, in-8° ; | *Coup-d'œil raisonné sur les assemblées primaires de Paris*, 1795, in-8° ; | *Discours prononcé au cercle constitutionnel sur la constitution de l'an 3, et sur les motifs qui doivent y attacher tous les citoyens*, 1798, in-8°. — Sa femme, M<sup>me</sup> CLAIRE REGUIS, née à Grenoble en 1762, morte à Paris en 1821, s'est fait connaître par l'exaltation de ses idées mystiques, et a publié, sous le voile de l'anonyme : | *La Grèce et la France ou Réflexions sur le tableau de Lémidas, de David*, Paris, 1815, in-8° ; | *Description du Calvaire des Lauriers*, 1820, in-8°. Elle a laissé plusieurs manuscrits, parmi lesquels on cite une *Interprétation mystique de la fable de l'Amour et Psyché*.

LENONCOURT ( ROBERT de ), d'une des plus anciens maisons de Lorraine, fut archevêque de Reims. Il se distingua tellement par son éminente piété et par sa charité, qu'il s'acquit le titre de *Père des pauvres*. Il sacra le roi François I<sup>er</sup> et mourut en odeur de sainteté l'an 1534.

LENONCOURT ( ROBERT de ), neveu du précédent, fut évêque de Châlons-sur-Marne, puis de Metz. Paul III l'avait fait cardinal en 1538. Lenoncourt fut aussi archevêque d'Embrun, d'Arles, etc. Il mourut à Charité-sur-Loire en 1564. Les huguenots, ayant pris cette ville l'année suivante, portèrent la fureur jusqu'à ouvrir son tombeau et en tirer son corps. Il avait assisté à quatre conclaves pour l'élection de Jules IV, de Marcel II, de Paul IV, et de Pie IV.

LENONCOURT ( PHILIPPE de ), neveu du précédent, cardinal et archevêque de Reims, s'acquit l'estime et la confiance de Henri III et de Henri IV, et du pape Sixte V. Il mourut à Rome en 1591, à soixante-cinq ans. Il avait autant d'esprit que de piété.

LENOSTRE. *Voyez* NOSTRE.

LENS, ou LENSEI ( ARNOUL de *Lenæus*) naquit au village de Bel-Ceil, près Ath, dans le Hainaut. Après avoir fait un voyage dans les Pays-Bas, il passa en Moscovie, devint médecin du czar, et périt à Moscou lorsque cette ville fut brûlée par les Tartares, l'an 1575. Nous avons de lui une introduction aux *Elémens d'Euclide*, imprimée à Anvers, sous ce titre : *Isagoge in geometrica Elementa Euclidis*, imprimé à Anvers.

LENS ( JEAN de ), frère du précédent, chanoine de Tournai, et professeur de théologie à Louvain, né à Bailleur dans le Hainaut, en 1544, mourut en 1595. Il a laissé plusieurs ouvrages de controverse. Il fut un de ceux qui composèrent, en 1588, la Censure de l'université de Louvain contre Lessius, sur la doctrine de la grâce. ( *Voyez* LESSIUS. ) Il se distingua plus honorablement contre Baïus, et composa, par ordre de la faculté de théologie, une formule de doctrine contradictoire aux propositions condamnées de cenoteure.

\* LENS ( ANDRÉ-CORNEILLE ), peintre, né à Anvers, le 31 mars 1759, étudia son art dans sa patrie et à Rome. Il devint professeur de dessin, à l'académie de sa ville natale, et fit un grand nombre de bons élèves. Il contribua puissamment aux progrès de la peinture en Belgique,

auquel il adressa à ce sujet des réclamations, que les peintres ne fussent plus assujétis, comme ils l'avaient été jusqu'alors, à la maîtrise. L'empereur Joseph II, dans un voyage qu'il fit en Belgique, lui fit les offres les plus brillantes pour l'attirer à Vienne; mais cet artiste les refusa. Il quitta Anvers en 1781, pour se rendre à Bruxelles, où il se maria et où il resta jusqu'à sa mort, arrivée le 30 mars 1822. Lens produisit un grand nombre de tableaux de chevalet, qui sont répandus dans les diverses contrées de l'Europe, et particulièrement en Angleterre. Ses ouvrages les plus estimés sont plusieurs tableaux qui ornent l'église de Lierre, et dont les sujets sont tirés de l'écriture sainte; plusieurs autres tableaux pour l'église de la Madeleine à Gand, dont les sujets sont pris dans l'histoire de cette sainte; une *Annonciation* pour l'église de Saint-Michel à Gand; quelques tableaux représentant différens sujets mythologiques, qui ont été transportés à Vienne; des peintures à fresque qui ornent les salles d'une maison de Bruxelles. La grâce, la simplicité, et une certaine suavité dans le coloris, distinguent les différentes compositions de Lens. On lui doit en outre: le *Costume ou Essai sur les habillemens et les usages de plusieurs peuples de l'antiquité, prouvé par les monumens*, Liège, 1770, in-8°, avec 37 figures; nouvelle édition, revue par G. A. Martin, Dresde, 1785, in-4°; | *Du Bon goût ou de la Beauté de la peinture, considérée dans toutes ses parties*, Bruxelles, 1811, in-8°, figures.

**LENTULUS-GETULICUS** (Cnéius), d'une famille consulaire illustre et ancienne, fut élevé au consulat l'an 26 de Jésus-Christ. Il était proconsul dans la Germanie, lorsque Séjan fut tué à Rome. Il fut accusé d'avoir eu dessein de donner sa fille en mariage au fils de ce ministre: Lentulus s'en défendit par une lettre si éloquente, qu'il échappa au danger qui le menaçait, et fit exiler son délateur; mais l'affection des soldats pour Lentulus ayant donné ensuite de la jalousie à Tibère, ce prince le fit mourir. Suetone parle, dans la *Vie* de Caligula, d'une *Histoire* écrite par ce consul. Martial dit aussi, dans la préface du premier livre de ses *Epigrammes*, qu'il était poète.— Un sénateur de même nom fut mis à mort en prison, pour être entré dans la conjuration de Catilina.

**LENTULUS** (Scipion), napolitain, né

dans le 15<sup>e</sup> siècle, se retira dans le pays des Grisons, où il embrassa le calvinisme et exerça le ministère à Chiavenna. Il est connu par son *Apologie* d'un édit des Liges-Grises contre des sectaires ariens, in-8°, 1570: et par une *Grammaire italienne*, publiée à Genève en 1568. Bayle remarque, à l'occasion de son *Apologie*, « que les apostats affichent un grand zèle » pour la religion qu'ils ont embrassée, » et que, quoiqu'ils aient grand besoin de » tolérance, ils sont ordinairement très » intolérans. » Cette *Apologie*, d'ailleurs, ne fait que mieux remarquer l'inconséquence des protestans, qui s'élèvent contre les ariens, après avoir secouru eux-mêmes le joug de l'Eglise. Car si les protestans ont le droit de s'en tenir à l'écriture sainte et de l'expliquer même par *l'esprit privé*, pourquoi les ariens n'auraient-ils pas le même privilège? Et si l'on peut expliquer arbitrairement contre l'autorité de l'Eglise la tradition et les saints Pères, les passages de l'écriture touchant la présence réelle, pourquoi ne prendrait-on pas la même licence à l'égard des passages qui regardent la divinité de Jésus-Christ? On peut voir cette observation établie avec autant de force que d'évidence dans un petit traité du jésuite Kaprinay, publié contre les calvinistes de Hongrie: *Vel Christus est in Eucharistia, vel non est Deus*. On la trouve aussi très bien discutée dans la *Perpétuité de la foi*, tom. 4, pag. 47, 48, 50, etc. ( Voyez SERVET, MELANCHTHON, VORSTIUS CONRAD. )

\* **LEO** (Léonard), l'un des plus grands compositeurs harmonistes, né à Naples en 1694, ou selon Piccini en 1701, étudia la musique sous Alexandre Scarlatti, devint maître du conservatoire de Santo-Onufrio et compositeur particulier de la chapelle du roi. C'est lui qui a employé le premier, dans la composition, ces accompagnemens expressifs et variés, ce style grandiose et plein d'effet, qui caractérisent sa musique et qui ont servi de modèles à ses successeurs. Il a laissé de la musique d'église, deux oratorios, *Santa Elena* et *la Morte di Abele*; un *Miserere* à huit voix qui passe pour son chef-d'œuvre; un *Ave Maris stella*, et un grand nombre d'opéras, *Sophonisbe*, 1781; *Olimpiade*, *Demofonte*, *Cajo Gracco*, 1720; *Tamerlane*, 1722; *Timocrate*, 1723; *Catone in Utica*, 1726; *la Clemenza di Tito* 1735; *Achille in Sciro*, 1740; *il Cioè*, etc. Léo mourut en 1742, selon Burney, en 1743, selon Piccini, ou selon Gerber, en 1745.

## PAPES.

**LÉON** (saint), surnommé *le Grand*, premier pape de ce nom, vit le jour à Rome suivant les uns, et en Toscane suivant d'autres. On ne sait rien de particulier sur ses premières années. Les papes saint Célestin 1<sup>er</sup> et Sixte III l'employèrent dans les affaires les plus importantes et les plus épineuses, lors même qu'il n'était que diacre. Après la mort du dernier de ces pontifes, en 440, il fut élevé sur le saint Siège par le clergé de Rome. Le peuple apprit son élection avec transport et le vit sur le trône pontifical avec admiration. Léon reprima, par sa fermeté, les progrès des hérétiques, et en ramena plusieurs à la foi par sa douceur. Ayant découvert à Rome un nombre infini de manichéens, il fit contre eux une information juridique et publique, mit au grand jour les infamies ténébreuses de leurs mystères; et livra les plus opiniâtres au bras séculier. Il s'arma du même courage contre les pélagiens et les priscillianistes, et extermina entièrement les restes de ces hérétiques en Italie. Son zèle, non moins ardent contre les eutychiens, le porta à protester par ses légats contre les actes du *Brigandage d'Ephèse*, où l'erreur avait été préconisée en 449. L'empereur Marcien ayant assemblé, à la sollicitation de Léon, un concile œcuménique à Chalcédoine en 451, saint Léon y envoya quatre légats pour y présider. La 2<sup>e</sup> session fut employée à lire une lettre du saint pape à Flavien, patriarche de Constantinople, dans laquelle il développait d'une manière admirable la doctrine de l'Eglise catholique sur l'incarnation. Le concile lui donna tous les éloges qu'elle méritait. L'erreur fut proscrite, et la vérité prit sa place. Dans le temps qu'on tenait ce concile en Orient, Attila ravageait l'Occident et s'avançait vers Rome pour la réduire en cendres. L'empereur Valentinien choisit saint Léon pour arrêter ce guerrier terrible et pour faire des propositions de paix. Le pontife lui parla avec tant de majesté, de douceur et d'éloquence, qu'il amollit son caractère féroce. Ce roi barbare sortit de l'Italie et repassa le Danube emportant dans son cœur de l'amitié, du respect et de l'admiration pour le pontife romain. Genséric fit ce qu'Attila n'avait pas fait. Il surprit Rome en 455 et l'abandonna au pillage; ses troupes saccagèrent la ville pendant 14 jours avec une fureur inouïe. Tout ce que put obtenir saint

Léon fut qu'on ne commettrait ni meurtres ni incendies, et qu'on ne toucherait point aux trois principales basiliques de Rome, enrichies par Constantin de présents magnifiques. L'illustre pontife, en veillant aux biens spirituels, ne négligea point les intérêts temporels des peuples, et mourut en 461, avec la réputation d'un saint et d'un grand homme. Son pontificat embarrassé étrangement ceux qui rapportent la grande autorité des papes aux fausses décrétales. Jamais le siège de Rome ne fut plus respecté, ni ses décrets d'une force plus marquée que sous le pape Léon. (*Voy. GRÉGOIRE le GRAND, INNOCENT 1<sup>er</sup>, ISIDORE MERCATOR, LUTHER, saint PIERRE.*) C'est le premier pape dont nous ayons un corps d'ouvrage. Il nous reste de lui 96 *Sermons*, et 141 *Lettres*. Plusieurs savans lui attribuent aussi les livres: *De la vocation des gentils, Epître à Démétriadé*: mais le pape Gélase, qui vivait à la fin de ce siècle, cite ces livres comme étant d'un docteur de l'Eglise, sans les attribuer à saint Léon; quelques-uns, parmi lesquels se trouve l'abbé Anthelmi, les attribuent à saint Prosper, mais le style n'est pas favorable à cette opinion, car c'est réellement celui de saint Léon; style poli, coulant, nombreux, plein de dignité et de force, d'une latinité pure et riche. Toutes ses périodes ont une certaine cadence mesurée, qui surprend sans déplaire. Il est semé d'épithètes bien choisies et d'antithèses très heureuses, mais un peu trop fréquentes. Le père Quesnel a donné une édition des ouvrages de ce saint père, laquelle parut à Paris, en 1675 en 2 vol. in-4<sup>o</sup>, ensuite à Lyon, l'an 1700, in-fol. Baluze, Anthelmi, Jean Salinas et dom Constant ont reproché au père Quesnel un grand nombre de falsifications; il paraît avoir pris à tâche d'affaiblir dans plus d'un endroit l'impression de l'autorité pontificale, plus forte dans les ouvrages de saint Léon que dans ceux de la plupart des papes postérieurs, comme Casaubon lui-même l'a marqué. On prétend même que c'est dans ce dessein que le père Quesnel, intéressé à combattre l'autorité du chef de l'Eglise, a entrepris cette traduction. Les *Oeuvres de saint Léon* ont été publiées de nouveau à Rome en 1735, en 2 vol. in-fol. par le père Cacciari, carme, et à Venise en 1755 par les frères Balerini; l'une et l'autre éditions sont en 3 vol. in-fol. Le père Cacciari a fait paraître en 1751-53-55, une nouvelle édition avec des *Exercitationes in Opera sancti Leo-*

nis, in-fol. Ce sont des dissertations d'un style assez négligé, mais pleines de choses. L'abbé de Bellegarde a donné une traduction française des sermons de ce saint père, Paris, 1701, et M. l'abbé Guillon en a donné dans sa *Bibliothèque choisie des pères de l'Eglise grecque et latine* une analyse très distinguée par l'élégance de sa traduction et par le goût qui a présidé aux choix qu'il a faits des morceaux les plus remarquables qu'ils renferment. Le père Maimbourg a écrit l'histoire de son pontificat, in-4°, ou 2 vol. in-12. Voyez saint Hilaire d'Arles. L'Eglise honore la mémoire de ce saint pontife le 11 avril.

**LEON II** (saint), sicilien, successeur du pape Agathon en 682, envoya l'année suivante le sous-diacre Constantin, religieux du saint Siège, à Constantinople, en qualité de légat. Il le chargea d'une lettre pour l'empereur, dans laquelle il le confirma par l'autorité de saint Pierre, la définition du sixième concile, et disait anathème à Théodore de Pharan, à Cyrus d'Alexandrie, à Sergius, à Pyrrhus, à Paul et Pierre de Constantinople, à Macaire, à Etienne et Polychrone, et même au pape Honorius : « parce que, comme » il s'en explique dans une lettre aux évêques d'Espagne, Honorius n'a point » éteint dans sa naissance la flamme de » la doctrine hérétique comme il convenait à son siège. » (Voyez HONORIUS.) Léon II mourut le 23 du mois de mai 684, après avoir tenu le bâton pastoral avec autant de fermeté que de sagesse. Il institua le *baiser de paix* à la messe, et l'*aspersion de l'eau bénite* sur le peuple, perfectionna le chant grégorien, et composa plusieurs hymnes pour l'office de l'Eglise. On lui attribue quatre *Eptres*, que Baronius croit supposées. L'Eglise honore sa fête le 28 juin, jour auquel il fut enterré.

**LEON III**, romain, monta sur la chaire de saint Pierre après Adrien I<sup>er</sup>, le 26 décembre 795. Une de ses premières démarches fut d'envoyer à Charlemagne des légats chargés de lui présenter les clefs de la basilique de Saint-Pierre et l'étendard de la ville de Rome, en le priant de députer un seigneur pour recevoir le serment de fidélité des Romains. Il se forma, peu de temps après, une conjuration contre Léon. Elle éclata le 25 avril 799, le jour de saint Marc. Le primicier Pascal, et Campule, sacellaire, ou sacristain, tous deux neveux du dernier pape, à qui ils n'avaient pu succéder, étaient à la tête. Après avoir assailli le pontife avec

une troupe de scélérats, tandis qu'il sortait à cheval du palais de Latran pour se rendre à la procession des grandes litanies, ils le jetèrent par terre, le maltraitèrent avec fureur, et firent tous leurs efforts pour lui arracher la langue et les yeux. De la rue il fut traîné au monastère de Saint-Silvestre, où ils réitérèrent leurs cruautés, pour s'assurer que jamais il ne ferait usage de la vue ni de la parole. Il ne perdit néanmoins ni l'un ni l'autre; ce que les auteurs et les plus grands personnages du temps regardèrent comme un miracle. Dans la nuit, on vint à son secours. Albin, son camérier, et quelques gens l'enlevèrent du monastère, le firent descendre par la muraille de la ville, et le conduisirent en France auprès de Charlemagne. Ce monarque lui donna une escorte pour retourner en Italie. Il rentra à Rome comme en triomphe, au milieu de tous les ordres de la ville, qui vinrent au devant de lui avec des bannières. Charlemagne passa en Italie l'an 800, le pape l'y couronna empereur d'Occident le jour de Noël de la même année, et obtint de lui la grâce de Pascal et de Campule, que ce prince avait condamnés à mort. Les ennemis de Léon ayant de nouveau conspiré contre lui après la mort de Charlemagne, il en fit périr plusieurs par le dernier supplice, en 815. Il mourut le 11 juin 816, regardé comme un pontife politique. On a de lui treize *Eptres*, Helmsstadt, 1655, in-4°. On lui attribue mal à propos l'*Enchiridion Leonis papæ*, petit livre de prières contenant les sept psaumes et diverses oraisons énigmatiques, dont les alchimistes font cas, et que les curieux recherchent par cette raison. Il a été imprimé à Lyon en 1601 et 1607, in-24, et à Mayence en 1623. Mais l'édition recherchée est celle de Rome, en 1525 in-24; et la meilleure après celle-là est celle de Lyon, en 1584, aussi in-24.

**LEON IV** (saint), romain, pape élu le 12 avril 847, après Sergius II, mourut saintement, le 17 juillet 853. Il illustra le pontificat par son courage et par ses vertus. Il eut la douleur de voir les Sarrasins aux portes de Rome, prêts à faire une bourgade mahométane de la capitale du christianisme. Les empereurs d'Orient et ceux d'Occident semblaient l'avoir abandonnée. Léon IV, plus grand homme qu'eux, prit dans ce danger l'autorité d'un souverain, d'un père qui défend ses enfans. Il employa les richesses de l'Eglise à réparer les murailles, à élever des

tours, à tendre des chaînes sur le Tibre. Il arma les milices à ses dépens ; il engagea les habitans de Naples et de Gaëte à venir défendre les côtes et le port d'Ostie ; il visita lui-même tous les postes, et reçut les Sarrasins à leur descente, non pas en équipage de guerrier, mais comme un pontife qui exhortait un peuple chrétien, et comme un roi qui veillait à la sûreté de ses sujets. Il était né romain. « Le courage des premiers âges de la république » (dit l'auteur de l'*Histoire générale*) « vivait en lui dans un temps de lâcheté » et de corruption. » Son courage et ses soins furent secondés. On reçut les Sarrasins couragement à leur descente ; et la tempête ayant dissipé la moitié de leurs vaisseaux, une partie de ces conquérans, échappés au naufrage, furent mis à la chaîne. Le pape rendit sa victoire utile, en faisant travailler aux fortifications de Rome et à ses embellissemens les mêmes mains qui devaient la détruire. Il enferma ensuite d'une bonne muraille tout le mont Vatican, où il se forma un nouveau quartier, ou une nouvelle ville, qui prit le nom de *Cité Léonine*. Il s'appliqua fortement à la réformation des mœurs et au rétablissement de la discipline ecclésiastique, tint à ce sujet un concile à Rome en 833, et, pour faire un exemple, déposa Anastase, cardinal-prêtre de Saint-Marcel, pour n'avoir pas résidé dans sa paroisse. C'est le même Anastase qui disputa la papauté à Benoît III. Nous avons de Léon IV une *Homélie* adressée aux évêques et aux pasteurs sur leurs devoirs. Elle a été publiée par le P. Labbe, et se trouve dans le Pontifical romain. Cinq jours après sa mort, Benoît III fut élu pape : ce qui détruit l'opinion fabuleuse de ceux qui ont placé le pontificat prétendu de la papesse Jeanne entre ces deux pontifes. *Voyez* BENOÏT III et Jean VII.

LEON V, natif d'Andréa, succéda au pape Benoît IV en 903. Il fut chassé et mis en prison environ un mois après par Christophe, qui s'empara de son siège. Léon y mourut de chagrin le 6 décembre de la même année.

LEON VI, romain, succéda au pape Jean X, le 6 juillet 928, et mourut au commencement de février 929. Quelques-uns prétendent que c'était un *intrus*, placé sur le saint Siège par les ennemis de Jean X. Etienne VII fut son successeur.

LEON VII, romain, fut élu pape après la mort de Jean XI, en 936, et n'accepta cette dignité que malgré lui. Il fit paraître

beaucoup de zèle et de piété dans sa conduite, et mourut en 939. Il est appelé Léon VI dans plusieurs catalogues. Il eut Etienne VIII pour successeur. On a de lui une *Lettre* à Hugo, abbé de Tours, insérée dans le *Spicilège* de dom d'Achery. Elle est une preuve de son zèle pour la discipline monastique.

LEON VIII fut élu pape après la déposition de Jean XII, le 6 décembre 963, par l'autorité de l'empereur Othon. Fleury en parle comme d'un pape légitime ; mais Baronius et le père Pagi le traitent d'*intrus* et d'antipape. Au reste, ce fut la grande probité de Léon qui détermina les suffrages en sa faveur ; et quoique pendant la vie de Jean XII on n'ait pu le regarder comme canoniquement élu, rien n'empêche qu'il ne puisse être considéré comme pape légitime après la mort de ce pontife, surtout lorsque Benoît V, qui avait été élu pour succéder à Jean XII, eut, pour finir le scandale, acquiescé à sa propre déposition, quoique injuste. Enfin, en le plaçant dans le catalogue des papes légitimes, on ne fait que suivre tous les anciens qui lui ont accordé cet honneur. Il mourut au mois d'avril 965 ; et le 5 juillet de cette année, Jean XIII fut élu pape après la mort de ces deux papes.

LEON IX (saint), appelé auparavant Brunon, fils du comte Egisheim, né en Alsace le 21 juin 1002, passa du siège de Toul à celui de Rome le 41 février 1049, par le crédit de l'empereur Henri III, son cousin, qui le fit élire à Worms par les évêques, les grands de l'empire et les légats de l'église romaine. Elevé au pontificat malgré lui, il partit pour Rome en habit de pèlerin, et ne prit celui de souverain pontife que lorsque les acclamations de joie du peuple romain l'eurent déterminé à accepter la tiare. Le nouveau pontife assembla des conciles en Italie, en France, en Allemagne, soit pour remédier au mal, soit pour introduire le bien. En 1050, il tint à Rome un concile où les erreurs de Bérenger sur l'eucharistie furent condamnées. La simonie et le concubinage étaient alors les deux plus cruels fléaux de l'Eglise ; mais la vigilance sévère avec laquelle les souverains pontifes les repoussèrent prouve assez que le mal n'était ni général, ni toléré. Léon IX porta un décret, dans un concile tenu à Rome en 1051, où il était dit, que « les femmes qui, dans l'enceinte des murs de Rome, se seraient abandonnées à des prêtres, se-

raient à l'avenir adjudgées au palais de » Latran comme esclaves. » C'est sous son pontificat que le schisme des Grecs, dont Photius avait jeté les premiers fondemens, éclata par les écrits de Michel Cerularius, patriarche Constantinople. Léon réfuta solidement ces écrits, et fit une belle *apologie* de la discipline observée parmi les Latins. En 1053, il se rendit en Allemagne pour demander du secours contre les Normands, et en obtint. Ayant armé contre ces guerriers, il fut battu et pris près de Bénévent, qui, sous son pontificat, avait été donné au saint Siège par l'empereur Henri III. Après un an de prison, il fut conduit à Rome par ses vainqueurs, et mourut le 19 avril 1054. Il avait passé le temps de sa captivité dans les exercices de la pénitence. L'archidiacre Wibert a écrit en latin sa *Vie*, que le père Sirmond a mise au jour, Paris, 1615, in-8°, et qui se trouve dans le *Thesaurus Anecdotorum* de dom Martène. On a de ce saint pontife des *Sermons* dans les *Œuvres* de saint Léon, des *Épîtres décrétales* dans les conciles du père Labbe, et une *Vie de saint Hidulphe*, dans le *Thes. anecdot.* de dom Martène.

**LÉON X** (JEAN et non JULIEN de MÉDICIS), fils de Laurent de Médicis, naquit à Florence le 11 décembre 1475. Il fut créé cardinal à 13 ans, par Innocent VIII, et devint dans la suite légat de Jules II. Il exerçait cette dignité à la bataille de Ravenna, gagnée par les Français en 1512, et il y fut fait prisonnier. Les soldats qui l'avaient pris, charmés de sa bonne mine et de son éloquence, lui demandèrent humblement pardon d'avoir osé l'arrêter. Après la mort de Jules II, il obtint la tiare, le 5 mars 1513. Léon X fit son entrée à Rome le 11 avril, le même jour qu'il avait été fait prisonnier l'année précédente, et monta sur le même cheval. Ce pontife avait reçu l'éducation la plus brillante : Ange Politien et Démétrius Chalcondyle avaient été ses maîtres. Sa famille était celle des beaux-arts ; elle recueillit les débris des lettres chassées de Constantinople par la barbarie turque, et mérita que ce siècle s'appelât le *siècle des Médicis*. Léon X joignait au goût le plus fin la magnificence la plus recherchée. Le nouveau pontife vécut, si on en croit quelques auteurs, en prince voluptueux ; mais Paul Jove, qui d'ailleurs ne lui est pas favorable, en condamnant ses dépenses excessives et ses profusions, rend le plus beau témoignage à la pureté de

ses mœurs. Dans le sein de la magnificence et des plaisirs fastueux, Léon X n'oublia pas les intérêts du pontificat. Il termina les différends que Jules II avait eus avec Louis XII, et conclut en 1517 le concile de Latran. Il choisit ses secrétaires parmi les plus beaux esprits de l'Italie. Le style barbare de la daterie fut aboli et fit place à l'éloquence douce et pure des cardinaux Bembo et Sadolet. Il fit fouiller dans les bibliothèques, déterra les anciens manuscrits, et ne ménagea aucune dépense pour se les procurer ; il acheta 500 sequins ( 5,500 fr. ) un seul exemplaire des cinq premiers livres de Tacite, qui furent trouvés dans l'abbaye de Corwey, en Westphalie : il se procura des éditions exactes des meilleurs auteurs de l'antiquité. Les poètes étaient surtout les objets de sa complaisance ; il aimait les vers, et en faisait de très jolis. Dans le temps qu'il préparait aux hommes des plaisirs purs, en faisant renaitre les beaux-arts, il se forma une conspiration contre sa vie. Les cardinaux Petrucci et Soli, irrités de ce que ce pape avait ôté le duché d'Urbain à un neveu de Jules II, corrompirent un chirurgien qui devait panser un ulcère secret du pape ; et la mort de Léon X devait être le signal d'une révolution dans beaucoup de villes de l'état ecclésiastique. La conspiration fut découverte ; il en coûta la vie à plus d'un coupable. Les deux cardinaux furent appliqués à la question et condamnés à la mort. On pendit le cardinal Petrucci dans la prison en 1517 ; l'autre racheta sa vie par ses trésors. Léon X, pour faire oublier le supplice d'un cardinal mort par la corde, en créa 51 nouveaux. Il méditait depuis quelque temps deux grands projets : l'un était d'armer les princes chrétiens contre les Turcs, devenus plus formidables que jamais sous le sultan Sélim II ; l'autre d'embellir Rome et d'achever la basilique de Saint-Pierre commencée par Jules II, le plus beau monument qu'aient jamais élevé les hommes. Il fit publier en 1518 des indulgences plénières dans toute la chrétienté, pour contribuer à l'exécution de ces deux projets. Il s'éleva à cette occasion une vive querelle en Allemagne, entre les dominicains et les augustins. Ceux-ci avaient toujours été en possession de la prédication des indulgences ; ils virent avec peine la préférence donnée aux dominicains. Luther se fit l'organe de leur mécontentement. C'était un moine ardent, infecté des erreurs de Jean Huss. (*Voyez LUTHER.*)



ses prédications et ses livres enlevèrent des peuples entiers à l'Eglise romaine. Léon X tenta vainement de ramener l'hérésiarque par la douceur ; il fut enfin forcé de l'anathématiser par deux bulles consécutives, l'une en 1520, l'autre en 1521. Le feu de la guerre s'alluma vers le même temps dans toute l'Europe. François 1<sup>er</sup> et Charles-Quint recherchant l'alliance de Léon X, ce pontife flotta long-temps entre ces deux princes ; il fit presque à la fois un traité avec l'un et avec l'autre ; en 1520 avec François 1<sup>er</sup>, auquel il promit le royaume de Naples, en se réservant Gaëte ; et en 1521 avec Charles-Quint, pour chasser les Français de l'Italie, et pour livrer le Milanais à François Sforce, fils puiné de Louis le Maire, et surtout pour donner au saint Siège Ferrare, qu'on voulait toujours ôter à la maison d'Est. On a ridiculement prétendu que les malheurs de la France dans cette guerre lui causèrent tant de plaisir qu'il fut saisi d'une fièvre dont il mourut le 1<sup>er</sup> décembre 1521, à 46 ans moins dix jours. Mais il paraît plus probable que le poison termina sa vie. Son talent était de manier les esprits ; il s'empara si bien de celui de François 1<sup>er</sup> dans une entrevue qu'ils eurent à Bologne en 1515, que ce prince consentit à l'abolition de la Pragmatique. (Voy. FRANÇOIS 1<sup>er</sup>.) Le goût du luxe, goût plus convenable à un prince qu'à un pontife, les moyens qu'il employa pour élever sa famille, son humeur vindicative, ternirent l'éclat de ses bonnes qualités, et celui que les beaux arts avaient répandu sur son pontificat. Il ne faut pas croire cependant tous les bruits répandus sur Léon X par les protestants, qui l'ont peint comme un athée qui se moquait de Dieu et des hommes. Ces bruits scandaleux ne sont fondés que sur de prétendues anecdotes, et sur des propos qu'il est impossible qu'il ait tenus. On sent assez que ces sectaires ont dû se déchaîner contre le pontife qui avait lancé la première excommunication sur le patriarche et ses adhérens. Un auteur moderne, calviniste anglican, rend à Léon X plus de justice que ses coréligionnaires. Voici comment il le juge après avoir balancé les opinions et les jugemens divers des historiens. « Il nous reste les témoignages les plus satisfaisans sur la pureté de mœurs qui distingua ce pape tant dans sa première jeunesse que lorsqu'il parvint au souverain pontificat ; et l'exemple de chasteté et de décence qu'il a donné est d'autant plus remar-

quable qu'il était plus rare dans le siècle où il a vécu. » « Le gouvernement de Léon X, dit un écrivain judicieux, est le tableau d'un siècle entier, auquel il a eu la gloire d'imposer son nom. » Non seulement ce siècle fut celui des grands hommes, mais des femmes aussi s'y distinguèrent, telles que Constance d'Avalos, Tullie d'Aragon, Laure Baltiua, Victoire Colonne, Véronique Gambara, Gaspara Stampa. Léon X ne dédaignait pas d'admettre à sa table les beaux esprits de son époque. C'était son délassement après les soins assidus qu'il donnait à ses états. Protecteur éclairé des lettres, il avait choisi ses secrétaires parmi les bons écrivains de l'époque. Il rétablit le gymnase de l'université de Rome, et lui rendit ses revenus, employés depuis long-temps à d'autres usages ; des professeurs y furent appelés de toutes parts pour y enseigner la théologie, le droit canon, le droit civil, la philosophie morale, la rhétorique, la logique, les mathématiques, la médecine, la langue grecque, etc. On ne connaît de ce prélat qu'une pièce de vers latins, composée pendant son cardinalat, sur une statue de Cléopâtre qu'on venait de découvrir. On peut consulter l'*Histoire de Léon X* par Will. Roscoë, Londres, 1805, 4 vol. in-4°, traduite en français par P.-F. Henry, Paris, 1808, 4 vol. in-8°.

LEON XI (ALEXANDRE-OCTAVIEN, de la maison des Médicis, cardinal de Florence), fut élu pape le 1<sup>er</sup> avril 1605, et mourut le 27 du même mois, à 70 ans, infiniment regretté. Ses vertus et ses lumières présageaient aux Romains et à l'Eglise un règne glorieux.

LEON (PIERRE de), antipape. Voyez INNOCENT II.

\* LEON XII (le cardinal ANNIBAL della GENGA), né le 2 août 1760, dans la terre de ce nom, ancien fief de sa maison, situé dans le diocèse de Spolète, fut promu par Pie VI à l'archevêché de Tyr (*in partibus*), en 1793, et envoyé nonce à Cologne ; plus tard, Pie VII lui confia la mission importante de nonce extraordinaire à la diète de Ratisbonne, pour pourvoir aux besoins des églises d'Allemagne, après les sécularisations et les envahissemens de 1803. Il eut à ce sujet plusieurs conférences à Ratisbonne en 1804, et il y déploya beaucoup de zèle et de talent, mais il ne put triompher de la difficulté des circonstances ; au bout de quelques années, il se vit obligé de quitter l'Allemagne et de retourner en Italie. Della Genga y fut témoin

de la persécution suscitée par Napoléon contre Pie VII, et après que ce pontife eut été arraché de sa capitale, il se retira dans sa famille. Le pape, en rentrant dans ses états, en 1814, le nomma nonce extraordinaire à la cour de France, et le chargea de complimenter Louis XVIII sur son retour. L'archevêque de Tyr revint à Rome sur la fin de la même année, et fut le premier cardinal nommé dans la nombreuse promotion du 8 mars 1816. Il succéda, en 1820, au cardinal Litta dans les fonctions de cardinal-vicaire de sa Sainteté, et était de plus préfet des congrégations de la résidence des évêques, des immunités ecclésiastiques, et du spirituel du collège et séminaire romain, lorsqu'il fut élu pape après la mort de Pie VII le 27 septembre 1823; alors il prit le nom de Léon XII. Son couronnement eut lieu le 5 octobre. Il s'occupa d'abord du soulagement des pauvres et remit en vigueur une ancienne coutume introduite par saint Grégoire le Grand, qui voulait que tous les jours douze pauvres trouvassent à dîner dans son palais. Léon s'occupa aussi des besoins de l'Eglise, et s'empressa de pourvoir aux évêchés vacans. Le 5 février 1829, il commença à ressentir les atteintes de la maladie qui devait l'emporter : il rendit le dernier soupir le 10 du même mois, vers les 10 heures du matin, après une longue et tranquille agonie. Léon XII excita le zèle des fidèles pour la reconstruction de l'église de St-Paul; délivra les environs de Rome des malfaiteurs qui les infestaient; embellit Rome, encouragea les sciences et les arts, enrichit la bibliothèque du Vatican et les musées, donna des soins particuliers à l'instruction et aux études, fit des réglemens très sages sur l'administration publique, la justice et le commerce, favorisa les établissemens de charité et remplit tous les devoirs de pontife, de prince et de père commun. Il aidait de ses conseils tous ceux qui avaient en lui quelque confiance. L'élection de Léon XII, dit le *Mémorial catholique* de mars 1829, avait été une marque de la protection divine sur l'Eglise. Les plus touchantes vertus s'alliaient en lui à la prudence et à la fermeté, si nécessaires aujourd'hui. Ses hautes lumières égalaient son zèle. Il connaissait les besoins du siècle, et méditait, dans sa sagesse, les grands devoirs que le nouvel état du monde prépare à la souveraineté spirituelle. Quoique la courte durée de son pontificat ne lui ait pas permis de dé-

ployer ses salutaires desseins, entourés d'ailleurs d'obstacles de tout genre, quelques-uns de ses actes font connaître quelles étaient ses vues. Il croyait que, sans changemens brusques et violens, l'autorité spirituelle devait tendre à se dégager des liens politiques, et à exercer, avec une pleine liberté, la puissance qui lui appartient. C'est ce que montre sa conduite à l'égard des républiques de l'Amérique méridionale. Au lieu de subordonner à des considérations d'un ordre inférieur les intérêts de la religion, il s'éleva au-dessus des questions agitées par la diplomatie, et remplit avec indépendance le premier devoir d'un pape, celui de pourvoir en tout état de choses, à la perpétuité du ministère pastoral. Le même *Mémorial* nous apprend que les derniers jours de la vie de ce pontife ont été attristés par l'abus que l'on a fait en France de la lettre écrite par le ministre secrétaire-d'état du gouvernement pontifical au sujet des ordonnances relatives aux séminaires; mais que la vérité n'a pas tardé à percer à travers toutes les intrigues, et il cite un passage de la réponse du pape, qui prouve que ce pontife n'a pas approuvé une circulaire, rédigée par quelques évêques, et adressée à M. Feutrier, laquelle reconnaissait au gouvernement des *droits de surveillance*. Le pape souligna ces mots, et y joignit les observations suivantes : « Cette note tombe sur » cette expression qui, dans le sens si » large qu'elle peut présenter ici, ne doit » certainement pas être soufferte dans » l'église du Christ, et a été rejetée d'une » voix unanime dans plus d'un concile. » La même expression ne peut être admise et employée maintenant par un illustre corps d'évêques; car elle ne peut être sans un grave scandale et au détriment de l'Eglise. » Nous terminerons cet article en citant ce passage de la *Quotidienne* du 19 février : « Léon XII a vécu » orné de vertus et de science; c'était un » des esprits les plus grands de son siècle; » son caractère était doux et ferme, il savait les hommes et les choses de son » temps; rien ne manquait à ce pontife » pour gouverner l'Eglise de Dieu, de manière à la faire sortir triomphante du » milieu des tempêtes. L'Italie a béni la » douceur de son sceptre, et le monde a » admiré la prévoyance de son autorité; il » a calmé des irritations profondes et » apaisé des haines furieuses. L'église de » Belgique commençait à jouir de sa

» sainte et souverain intervention ; les  
 » états dissidens cédaient à l'ascendant de  
 » son génie ; l'Allemagne s'étonnait de  
 » voir plusieurs de ses grands princes  
 » passer sous l'autorité de la foi divine,  
 » dont il leur présentait le flambeau. De  
 » grandes conquêtes ont illustré son court  
 » pontificat. Le catholicisme s'étendait de  
 » toutes parts. L'Amérique, agitée par les  
 » usurpations, gardait l'antique lumière  
 » et le lien vénérable de la religion ; et  
 » pour mêler à ces sacrés devoirs du pon-  
 » tificat des bienfaits d'un ordre moins  
 » imposant, la culture des sciences et des  
 » beaux-arts donnait du charme à l'aus-  
 » tère dignité de son commandement.  
 » L'Italie présentait le doux exemple d'un  
 » peuple gouverné comme une famille ;  
 » l'autorité des patriarches se rendait vi-  
 » vante, et le monde pouvait savoir ce  
 » que c'est que le sceptre de la royauté,  
 » lorsqu'il est adouci par la religion et  
 » sanctifié par les vertus. »

## EMPEREURS.

LEON I<sup>er</sup>, le *Grand* ou l'*Ancien*, empe-  
 reur d'Orient, monta sur le trône après  
 Marcien, l'an 457. On ne sait rien de sa  
 famille ; tout ce qu'on connaît de sa pa-  
 trie, c'est qu'il était de Thrace, et qu'il  
 fut d'abord simple soldat. Il s'avança ra-  
 pidement dans les grades de l'armée par  
 la faveur d'Aspar qui commandait en chef  
 les troupes de l'empire. Il était à la tête  
 d'un corps sous les murs de Selymbria,  
 lorsqu'il fut proclamé empereur. Ce choix  
 fait par Aspar fut confirmé par le sénat,  
 et Léon reçut la couronne des mains d'A-  
 natole, patriarche de Constantinople : ce  
 qui ne s'était point encore pratiqué jus-  
 qu'alors. Il signala les commencemens  
 de son règne par la confirmation du con-  
 cile de Chalcedoine contre les *eutychiens*,  
 et par la paix qu'il rendit à l'empire, après  
 avoir remporté de grands avantages sur  
 les Barbares. La guerre avec les Vanda-  
 les s'étant rallumée, Léon marcha contre  
 eux, mais il ne fut pas heureux, ayant  
 été trahi par le général Aspar. Cet homme  
 ambitieux l'avait placé sur le trône, dans  
 l'espérance de régner sous son nom. Il  
 fut trompé, et dès lors il ne cessa de sus-  
 citer des ennemis à l'empereur. Léon fit  
 mourir ce perfide, avec toute sa famille,  
 en 471. Les Goths, pour venger la mort  
 d'Aspar, leur plus ferme appui dans l'em-  
 pire, ravagèrent pendant près de deux  
 ans les environs de Constantinople, et  
 firent la paix après divers succès. Léon

mourut en 474, loué par les uns, blâmé  
 par les autres. Son zèle pour la foi, la ré-  
 gularité de ses mœurs, lui méritèrent des  
 éloges. L'avarice obscurcit ces vertus ; il  
 ruina les provinces par des impôts oné-  
 reux, écouta les délateurs, et punit sou-  
 vent les innocens.

LEON II, ou le *Jeune*, fils de Zénon dit  
 l'*Isaurien*, et d'Ariane, fille de Léon I<sup>er</sup>,  
 succéda à son aïeul en 474. Mais Zénon  
 régna d'abord sous le nom de son fils, et  
 se fit ensuite déclarer empereur au mois  
 de février de la même année. Le jeune  
 Léon mourut au mois de novembre sui-  
 vant, et Zénon demeura seul maître de  
 l'empire. Léon avait environ 16 ans, et  
 non pas 6 ; il avait ruiné sa santé par des  
 débauches qui hâtèrent sa mort.

LEON III, l'*Isaurien*, empereur d'O-  
 rient, était originaire d'Isaurie. Ses pa-  
 rens vivaient du travail de leurs mains,  
 et étaient cordonniers. Léon s'enrôla dans  
 la milice comme simple soldat. Justinien  
 II l'incorpora ensuite dans ses gardes, et  
 Anastase II lui donna la place de général  
 des armées d'Orient, après diverses preu-  
 ves de valeur : c'était le poste qu'il occu-  
 pait lorsqu'il parvint à l'empire en 717.  
 Les Sarrasins, profitant des troubles de  
 l'Orient, vinrent ravager la Thrace, et  
 assiéger Constantinople avec une flotte  
 de 80 voiles. Léon défendit vaillamment  
 cette ville, et brûla une partie des vais-  
 seaux ennemis par le moyen du feu gré-  
 gois. Ses succès l'enorgueillirent ; il  
 tyrannisa ses sujets, et voulut les forcer à  
 briser les images ; il chassa du siège de  
 Constantinople le patriarche Germain, et  
 mit à sa place Anastase, qui donna tout  
 pouvoir au prince sur l'église. Léon,  
 ayant en vain répandu le sang pour faire  
 outrager les tableaux des saints, tâcha  
 d'entraîner dans son parti les gens de  
 lettres, chargés du soin de la bibliothèque.  
 N'ayant pu les gagner ni par promesses  
 ni par menaces, il les fit enfermer dans  
 la bibliothèque, entourée de bois sec et  
 de toutes sortes de matières combustibles,  
 et y fit mettre le feu. Des médailles, des  
 tableaux sans nombre, et plus de 50,000  
 volumes, furent consumés par cet incen-  
 die. Le barbare fut excommunié par Gre-  
 goire II et par Grégoire III. (*Voyez GRE-  
 GOIRE II*). Il équipa une flotte pour se  
 venger du pape ; mais elle fit naufrage  
 dans la mer Adriatique, et le tyran mou-  
 rut peu de temps après, en 741, regardé  
 comme un fléau de la religion et de l'hu-  
 manité. Son règne fut de 24 ans. On a

quelques médailles en or à l'effigie de cet empereur : elles attestent l'anéantissement total des arts du dessin à cette époque.

**LEON IV**, surnommé *Chazare*, fils de Constantin Copronyme, naquit en 751, et succéda à son père en 775. C'était un temps où les disputes des *iconoclastes* ou *briseurs d'images* agitaient tout l'Orient. Léon feignit d'abord de protéger les catholiques ; mais ensuite il se moqua également de ceux qui honoraient et de ceux qui détruisaient les images. Son règne ne fut que de 5 ans, pendant lesquels il eut le bonheur de repousser les Sarrasins en Asie. Il mourut en 780, d'une maladie pestilentielle, dont il fut frappé, disent les historiens grecs, pour avoir osé porter une couronne ornée de pierreries qu'il avait enlevées à la grande église de Constantinople. Il avait épousé la fameuse Irène. *Voyez ce nom.*

**LEON V**, l'*Arménien*, ainsi appelé parce qu'il était originaire d'Arménie, né vers la fin du 8<sup>e</sup> siècle, devint par son courage général des troupes sous Nicéphore ; mais ayant été accusé de trahison contre cet empereur, il fut battu de verges, exilé, et obligé de prendre l'habit monastique. Michel Rhangabé, devenu empereur, l'ayant rappelé, lui donna le commandement de l'armée ; mais, profitant de l'imprudence et du malheur de son maître, il s'éleva à sa place, et en fut jugé digne. Ce fut à la noblesse de son extérieur, tout petit qu'il était, à un air ferme et imposant, à une voix de tonnerre, très utile dans un jour de bataille, à l'hypocrisie même et à l'art du déguisement, talent d'importance dans la nation qu'il avait à gouverner, qu'il dut les suffrages des gens de guerre. Les troupes le proclamèrent empereur en 813, après avoir destitué Michel dit le *Bègue*. Il remporta l'année d'après une victoire signalée sur les Bulgares, et fit avec eux, en 817, une trêve de 50 ans. Ce qu'il y eut de singulier dans ce traité, c'est que l'empereur chrétien jura par les faux dieux de l'observer ; et le roi Bulgare, qui était païen, appela à témoin de son serment ce que le christianisme a de plus sacré. La cruauté de Léon envers ses parens et les défenseurs du culte des images ternit sa gloire et avança sa mort. Les conjurés s'étaient déguisés en prêtres et en clercs, et se rendirent à la chapelle du palais, où Léon assistait habituellement aux matines. Ce prince fut massacré la nuit de Noël, en 820, comme il entonnait une

antienne : le patriarche Nicéphore, qui avait été persécuté et exilé par Léon, en apprenant sa mort, s'écria... « La religion est délivrée d'un grand ennemi ; mais l'état perd un prince utile. » Ce jugement a été confirmé par l'histoire.

**LEON VI**, le *Sage* et le *Philosophe*, fils de Basile le Macédonien, monta après lui sur le trône en 886. L'empire était ouvert à tous les Barbares : Léon voulut dompter les Hongrois, les Bulgares, les Sarrasins ; mais il ne réussit contre aucun de ces peuples. Les Turcs, appelés à son secours, passèrent en Bulgarie, mirent tout à feu et à sang, enlevèrent des richesses immenses, et firent un nombre prodigieux de prisonniers qu'ils vendirent à Léon. En se servant des armes des Turcs, Léon leur ouvrit le chemin de Constantinople, et après en avoir été les soutiens, ils en furent les destructeurs. Il se montra meilleur politique en chassant de son siège le patriarche Photius. Un des successeurs de cet homme fameux, le patriarche Nicolas, excommunia l'empereur, parce qu'il s'était marié pour la quatrième fois ; ce que la discipline de l'église grecque défendait. Il termina cette affaire en faisant déposer le patriarche. Léon mourut de la dysenterie en 911, à l'âge de 46 ans. Il fut appelé le *Sage* et le *Philosophe* par des flatteurs qui distribuèrent, comme aujourd'hui, la célébrité selon leurs intérêts. « Ce prince, surnommé le Philosophe, je ne sais pourquoi (dit le traducteur des *Avis de l'empereur Basile à Léon son fils et son collègue*), ne fut qu'un péchant sans vertus ; qui fit des livres, se laissa battre par ses ennemis, et donna à ses sujets l'exemple d'un libertinage scandaleux. » Il se plaisait à composer des *Sermons*, au lieu de s'occuper de la défense de l'empire. Nous en avons 33 pour différentes fêtes dans la *Bibliothèque des Pères*. Combefis, Savil, Maffei et Gretser en ont publié quelques-uns. L'éloquence de ce prince tenait beaucoup de la déclamation. Il nous reste encore de lui : | *Opus Basilicon*, dans lequel on avait rassemblé toutes les lois des empereurs grecs. Les *Basiliques* (*Opus Basilicon*) avaient été compilés par Basile : ils furent retouchés par les soins de Léon VI ; ils étaient en 60 livres, dont 47 ont été publiés en 1647, par G.-A. Fabrot ; 4 autres ont été publiés depuis par Reiz, avec une version latine de Ruhnkenius, sous ce titre : *Operis Basilici Fabrotiani supplementum*.

tum, Leyde, 1763, in-fol. | *Novellæ constitutiones*, au nombre de 113, avec des *Epitome*, pour corriger plusieurs nouveautés que Justinien avait introduites. Leunclavius les a données à la fin de son abrégé du *Basilicon*, Bâle, 1375. | Un *Traité de tactique*, publié par Meursius, Leyde, 1612. C'est le plus intéressant de ses ouvrages. On y voit l'ordre des batailles de son temps, et la manière de combattre des Hongrois et des Sarrasins. Ce livre, important pour la connaissance du Bas-Empire, a été traduit en français par M. de Maizeroy, Paris, 1771, 2 vol. in-8°. On a encore de cet empereur un *Cantique sur le jugement dernier*, traduit en latin par Jacques Pontarus; 17 *Prédications sur le sort de Constantinople*, publiées par George Codinus dans son ouvrage *De imperatoribus constantinopolitanis*, Paris, 1633, et une lettre à Omar, pour prouver la vérité de la religion chrétienne et l'impénétrabilité de celle des Sarrasins; on la trouve dans les nouvelles éditions de la *Bibliothèque des Pères*. Léon VI avait la prétention de prédire l'avenir, et il nous reste de lui 17 *Oracles* obscurs, qui ne trouveront de croyance que chez les Grecs superstitieux. Rutgersius a publié les 16 premiers avec une version latine, et Leunclavius y a ajouté le 17<sup>e</sup> qui était resté inédit. Les bibliothèques de Florence et du Vatican possèdent plusieurs autres ouvrages manuscrits de Léon. L'on trouve de lui 27 vers *rétrogrades* en grec, dans les *Excerpta græc. rhet.*, de Leo Allatius, Rome, 1641, in-8°, p. 598.

LEON de BYZANCE, natif de cette ville, se forma à l'école de Platon. Ses talens pour la politique et pour les affaires le firent choisir par ses compatriotes dans toutes les occasions importantes. Ils l'envoyèrent souvent vers les Athéniens, et vers Philippe, roi de Macédoine, en qualité d'ambassadeur. Ce monarque ambitieux, désespérant de se rendre maître de Byzance tant que Léon serait à la tête du gouvernement, fit parvenir aux Byzantins une lettre supposée, par laquelle ce philosophe promettait de lui livrer sa patrie. Le peuple, sans examiner, court furieux à la maison de Léon, qui s'étrangla pour échapper à la frénésie de la populace. Cet illustre infortuné laissa plusieurs écrits d'histoire et de physique, mais ils ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Il florissait vers l'an 550 avant J.-C.

LEON (saint), évêque de Bayonne, et apôtre des Basques, était de Carentan en

Basse-Normandie. Il fut chargé d'une mission apostolique par le pape Etienne V, pour le pays des Basques, tant en-deçà qu'au-delà des Pyrénées; mais pendant qu'il exerçait son ministère, il fut martyrisé vers l'an 900 par les idolâtres du pays.

LEON le Grammairien, qui vivait dans le 12<sup>e</sup> siècle, composa une *Chronique de Constantinople*, sous le titre de *Chronographia res à recent. imperator. gestas complectens*: elle comprend l'histoire des empereurs depuis 813 jusques à 929, c'est-à-dire, depuis Léon l'Arménien jusqu'à Constantin VII. Elle est jointe à la *Chronique* de saint Théophane, imprimée au Louvre en 1635, in-fol., et fait partie de la Byzantine; elle a été traduite en latin par Jacques Goar et en français par Coupin.

LEON d'ORVIÈTE (*Leo Urbevitanus*), natif de cette ville, dominicain suivant les uns, et franciscain suivant d'autres, laissa deux *Chroniques*, l'une des papes, qui finit en 1314, et l'autre des empereurs, qu'il a terminée à l'an 1308. Jean Lami les publia toutes deux en 1737, en 2 vol. in-8°. Le style de Léon se sent de la barbarie de son siècle. Il adopte plusieurs fables que la lumière de la critique a dissipées. A ces défauts près, son ouvrage est utile pour l'histoire de son temps.

LEON (JEAN), surnommé l'*Africain*, habile géographe arabe du 16<sup>e</sup> siècle, était natif de Grenade, et s'appelait primitivement *Alhaçan-ebn Mohammed Al-oazas Alfasi*. Il fut élevé à Fez, suivit à l'âge de 16 ans son oncle dans une ambassade envoyée vers le roi de Tombuthi, et ne revint qu'au bout de quatre ans. Après avoir long-temps voyagé en Europe, en Asie et en Afrique, il fut pris sur mer par des pirates. Il abjura le mahométisme en 1513, sous le pape Léon X, auquel les pirates en avaient fait présent. Le pape l'avait fait instruire dans le catholicisme, et il lui donna des marques singulières de son estime. Léon apprit le latin, l'italien, et ouvrit un *Cours* de langue arabe. Son disciple le plus célèbre fut le cardinal Antonini, ex-général des Augustins. Il ne tarda guère à donner des preuves d'une conversion peu sincère. Il prit de nouveau le turban, et mourut vers 1526. Nous avons de Jean Léon les *Vies des philosophes arabes*, que Hottinger fit imprimer en latin à Zurich en 1664, dans son *Bibliothecarius quadri-partitus*. On les a insérées aussi

dans le tome 13 de la *Bibliothèque* de Fabricius, sur une copie que Cavalcanti avait envoyée de Florence. Il composa en arabe la *Description de l'Afrique*, qu'il traduisit ensuite en italien. Elle est assez curieuse et assez estimée; il y traite principalement des arbres, herbes et racines de cette partie du monde. Jean Temporal la traduisit en français, et la fit imprimer à Lyon en 1556, en 2 vol. in-fol., sous le titre de *Historiale description de l'Afrique*. Il y en a une mauvaise *Traduction* latine par Florian. Louis Marmol, qui ne cite jamais Léon, l'a copié presque partout.

LEON DE MODÈNE, célèbre rabbin de Venise au 17<sup>e</sup> siècle, dont le véritable nom était *Juda Arié*, est auteur d'une excellente *Histoire des rites et coutumes des Juifs*, en italien. La meilleure édition de cet ouvrage est celle de Venise, en 1638. Richard Simon a donné une traduction française de ce livre, Paris, 1674, in-12, qui instruit en peu de mots des coutumes des Juifs, et surtout des anciennes, auxquelles l'auteur s'attache plus qu'aux modernes. Le traducteur a enrichi sa version de deux morceaux curieux, sur la secte des *Caraites*, l'autre sur celle des *Samaritains* d'aujourd'hui. On a encore de Léon un *Dictionnaire hébreu et italien*, Venise, 1612, in-4<sup>o</sup>, 2<sup>e</sup> édition augmentée, Padoue, 1640.

LEON (Louis de), *Aloysius Legionensis*, religieux augustin, professeur de théologie à Salamanque, se rendit très habile dans le grec et dans l'hébreu. Il fut mis à l'inquisition pour avoir commenté d'une manière assez inconsidérée le Cantique des cantiques. Il y donna des exemples héroïques de patience et de grandeur d'âme, et sortit de son cachot au bout de deux ans. On le rétablit dans sa chaire et dans ses emplois. Il mourut en 1591, à 64 ans. Il avait le génie de la poésie espagnole, et ses vers avaient de la force et de la douceur; mais il est plus connu par ses livres théologiques. Son principal ouvrage est un savant traité en latin, intitulé : *De utriusque Agni, typici et veri, immolationis legitimo tempore*. Le père Daniel a donné ce livre en français, 1695, in-12, avec des réflexions. L'original et la copie sont également curieux. Son *Commentaire* sur le Cantique des cantiques parut à Venise en 1604, in-8<sup>o</sup>, en latin.

LEON (PIERRE CIEÇA de), voyageur espagnol, passa en Amérique à l'âge de

15 ans, et s'y appliqua pendant 17 ans à étudier les mœurs des habitants du pays. Il composa l'*Histoire du Pérou*, et l'acheva à Lima en 1550. La première partie de cet ouvrage fut imprimée à Séville l'an 1555, in-fol., en espagnol; et à Venise, en italien, in-8<sup>o</sup>, 1555 et 1557: elle est estimée des Espagnols, et elle mérite de l'être.

LÉON (dit l'*Hébreu*, ou JUDA le rabbin), fils aîné d'Isaac Abrabanel, célèbre rabbin portugais (voyez ABRABANEL), né dans le royaume de Castille, suivit son père qui se réfugia à Venise, après l'expulsion des Juifs par Ferdinand le Catholique. On a de lui trois *Dialogues sur l'amour*, Rome, 1553, traduit de l'italien en français par Denys Sauvage et Pontus de Thiard: cet ouvrage a été souvent imprimé in-8<sup>o</sup> et in-12, dans le 16<sup>e</sup> siècle.

LÉON de SAINT-JEAN, carme, né à Rennes l'an 1600, était appelé, avant son entrée en religion, Jean Macé: il fut élevé successivement presque à toutes les charges de son ordre, dont il devint provincial, et s'acquit l'estime de Léon XI, d'Alexandre VII, de plusieurs cardinaux, et des grands hommes de son siècle. Il prêcha devant Louis XIII et Louis XIV avec applaudissement. Ami intime du cardinal de Richelieu, il recueillit les derniers soupirs de ce ministre. Il mourut le 30 décembre 1671, à Paris, après avoir publié un très grand nombre d'ouvrages; les principaux sont: | *Vie de François d'Amboise*, Paris, 1634; | *Vie de sainte Madeleine de Pazzi*, Paris, 1636, in-8<sup>o</sup>; | *Histoire de la province des Carmes de Tours*, en latin, Paris, 1640, in-4<sup>o</sup>; | *Journal de ce qui s'est passé à la maladie et à la mort du cardinal de Richelieu*, Paris, 1642, in-4<sup>o</sup>; | plusieurs ouvrages ascétiques; et quelques-uns pour soutenir la prétendue antiquité de son ordre; | *Studium sapientiæ universalis*, 3 vol. in-fol.: le premier parut à Paris en 1657; il comprend les sciences profanes; les deux autres ont été imprimés à Lyon, en 1664; ils ont pour but la science de la religion: on estime principalement ce qui regarde la théologie dogmatique. Le style de cet ouvrage est pur et coulant. | *La Somme des sermons parénétiques et panégyriques*, 4 vol. in-fol., Paris, 1671-73.

LEON. Voyez LÉONTIUS.

LEON de CASTRO Voyez CASTRO.

LÉONARD (saint), solitaire du Lincoln, mort vers le milieu du 6<sup>e</sup> siècle, a

donné son nom à la petite ville de *St.-Léonard-le-Noblet*, à 5 lieues de Limoges. Il avait été baptisé, dit-on, par saint Remi, qui, après l'avoir chargé de prêcher la foi aux peuples, le présenta à la cour de Clovis. Léonard demanda pour toute faveur la permission de visiter les prisonniers, et de délivrer ceux qui sembleraient mériter leur grâce. Après s'être acquitté de ce devoir, il revint dans sa retraite. Le concours de néophytes qui l'y suivirent fut si grand, qu'il donna naissance à la petite ville de *St.-Léonard-le-Noblet*, à cinq lieues de Limoges. *L'Histoire* de sa vie, écrite par un anonyme, est pleine de faussetés et de fables absurdes : on estime celle de l'abbé Oroux, imprimée à Paris, chez Barbou, en 1760, et dans Baillet, au 6 novembre, jour où l'Eglise honore sa mémoire.

**LÉONARD de PISE** (*Leonardo Fibonacci*), mathématicien, est le premier qui fit connaître en Italie, au commencement du 13<sup>e</sup> siècle, les chiffres arabes et l'algèbre, et qui y enseigna la manière d'en faire usage. On conserve à Florence, dans la bibliothèque de Magliabecchi, un traité d'Arithmétique, en latin, intitulé : *Liber abaci, compositus a Leonardo filio Bonacci, Pisano, in anno 1202*. L'auteur y dit, dans la préface, qu'étant à Bugie, ville d'Afrique, où son père était facteur pour des marchands pisans, il avait été initié dans la manière de compter des Arabes, et que l'ayant trouvée plus commode, et de beaucoup préférable à celle qui était en usage en Europe (en quoi il disait bien certainement vrai), il avait entrepris ce Traité pour la faire connaître en Italie. C'est de là que les chiffres arabes et l'algèbre se répandirent ensuite dans les autres pays de l'Europe, à l'égard de laquelle Léonard de Pise peut presque passer pour inventeur, ayant enseigné le premier les règles de cette science, et l'ayant même perfectionnée. Il est encore auteur d'un *Traité d'arpentage*, que l'on conserve dans la même bibliothèque. Léonard prétend que les chiffres arabes pourraient bien nous venir plutôt des Grecs que des Indiens.

**LÉONARD MATTHEI D'UDINE**, dominicain du 15<sup>e</sup> siècle, ainsi nommé du lieu de sa naissance, enseigna, en 1428, la théologie avec réputation, et fut l'un des plus célèbres prédicateurs de son temps. En 1435 il prêcha à Florence devant Eugène IV; puis il parut avec éclat à Ve-

nise, à Rome, à Milan, etc., et devint successivement prieur du couvent de *St.-Dominique* de Bologne, ensuite provincial de toute la Lombardie. Il mourut vers l'an 1470. On a de lui un grand nombre de *Sermons* latins, dont le mérite est très médiocre; mais, comme les éditions en sont anciennes, quelques curieux les recherchent. Les principaux sont : ceux *De sanctis*, 1473, ceux *du Carême*, *Quadragesimale aureum*, Paris, 1478, in-fol.; il a laissé aussi un *Tractatus mirabilis de sanguine Christi, in triduo mortis effuso: an fuerit unicus Divinitati?* Venise, 1627, in-4°. Cette question théologique occupait les écoles d'Italie, en 1463.

**LÉONARD.** Voyez VINCI et MALESPEINES.

\* **LÉONARD (NICOLAS-GERMAIN)**, poète pastoral, naquit à la Guadeloupe en 1744. Etant venu fort jeune en France, il y fit ses études avec honneur. Protégé par le ministre Chauvelin, il embrassa la carrière diplomatique, et obtint, en 1772, la place de chargé d'affaires à Liège. Quoique Léonard fût d'un caractère mélancolique, il était ennemi du repos : fatigué de Liège et de la diplomatie, il quitta cette ville et les affaires, et revint à Paris. Tourmenté d'ennui, et ne se plaisant nulle part, il retourna dans sa patrie; il n'y resta pas, et revint encore en France, croyant y trouver aussi une tranquillité durable. Il se trompa, et bientôt après il allait encore entreprendre le voyage de la Guadeloupe, lorsqu'il succomba à une maladie de langueur. Il mourut à Nantes, le 26 janvier 1794, âgé de 50 ans. On a de lui : | *Le Temple de Gnide*, imité de Montesquieu, 1772, in-8°; ce fut sa première production. Il en donna deux autres éditions augmentées de | *L'Amour vengé*, 1773, in-4°; 1775, in-8°; | *Lettres de deux amans de Lyon*, 1773, 2 vol. in-12. Ce roman, traduit en anglais et en italien, eut beaucoup de vogue et un grand nombre d'éditions; il est du même genre que l'ancienne et la nouvelle *Héloïse*, le *Werther* de Goëthe (traduit de l'allemand) et les *Lettres de Jacopo Ortis* (trad. de l'italien). Inférieur à ces deux ouvrages, sous le rapport du style et des autres qualités littéraires, la lecture n'en est pas moins dangereuse pour la jeunesse, en ce qu'elle y puise le délire effréné des passions. | *La Nouvelle Clémentine*, ou *Lettres d'Henriette de Berville*, 1774, in-12 et in-8°; | *Idylles et Poèmes champêtres*, 1775, in-8°, Paris, 1782,

grand in-18. C'est le meilleur ouvrage de Léonard; | *Alexis*, roman pastoral, où les mœurs sont aussi simples que pures; | *Lettres sur un voyage aux Antilles*, 1790. L'auteur y décrit avec exactitude les sites de la Guadeloupe et les mœurs de ses habitans. | *Les saisons*, poème imité de l'anglais de Thompson. Léonard, lors de son retour en France, publia la quatrième édition de ses ouvrages, Paris, 1787, 3 vol. in-8°. Son neveu, M. Campenon, en a donné aussi une édition complète, Paris, 1798, 3 vol. in-8°.

**LEONARDI (JEAN)**, instituteur de la congrégation des *Clercs-Réguliers de la Mère de Dieu, de Lucques*, né à Décimo en 1541, érigea cette association en 1585. Il avait d'abord étudié la pharmacie à Lucques; il s'associa ensuite à un artisan de cette ville qui consacrait le produit de son travail au soulagement des pauvres religieux et pèlerins. Au bout de dix ans il commença ses études théologiques et fut ordonné prêtre en 1571. Après avoir ouvert des conférences, il engagea ses plus assidus auditeurs à faire partie de sa congrégation. Le but de cet institut est de consacrer une vie pauvre et laborieuse à l'instruction de la jeunesse. Le pieux instituteur essuya des contradictions à Lucques; mais il en fut dédommagé par l'estime du pape Clément VIII, et du grand-duc de Toscane. Il mourut à Rome en 1609, à soixante-neuf ans. On a de lui quelques ouvrages peu connus, et il est plus recommandable comme fondateur que comme écrivain. Sa *Vie* a été donnée en italien par Maracci, prêtre de sa congrégation, Venise, 1617, in-fol. On en trouve un extrait dans l'*Hist. des ordres religieux* du père Hélyot, tom. 4; une autre *Vie* de Léonardi a été publiée par le père Ch. Ant. Erra, Rome, 1759, in-8°.

**LEONCE**, philosophe athénien, est principalement célèbre parce qu'il donna le jour à Athénaïs, qui devint impératrice d'Orient. Voyez EUDOXIE, femme de Théodose le Jeune.

**LEONCE (saint)**, né à Nîmes en Languedoc, évêque de Fréjus en 361, se fit un nom par son savoir, et édifia par le spectacle des plus éminentes vertus. C'est lui qui engagea saint Honorat, son ami, qui voulait mener la vie solitaire, à se fixer dans son diocèse, et lui désigna l'île de Lérins, où il bâtit le célèbre monastère de ce nom. Cassien, fondateur de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, dédia à saint Léonce, vers l'an 423, les dix pre-

miers livres de ses Conférences. Quelques auteurs ont cru qu'elles furent dédiées à un évêque nommé aussi Léonce, mais autre que le saint dont nous parlons; ce sentiment n'est point appuyé sur des preuves satisfaisantes. Saint Léonce mourut, suivant la commune opinion, vers 450; mais Anthelmi, dans son ouvrage *De initiis Ecclesiæ Forojuliensis*, parait prouver solidement qu'il mourut vers l'an 432 ou 433. On compte ce saint évêque parmi ceux des Gaules auxquels les papes Boniface et Célestin écrivirent pour des affaires importantes. La lettre du premier concernait les mesures à prendre dans la cause de Maxime de Valence, contre lequel on avait porté des plaintes graves au saint Siège. Il s'agissait, dans celle de Célestin, d'imposer silence aux semi-pélagiens, qui attaquaient la doctrine de saint Augustin sur la grâce. On a quelquefois donné à cet évêque le titre de martyr, mais sans fondement.

**LEONCE le Scholastique**, prêtre de Constantinople dans le 6<sup>e</sup> siècle, a laissé plusieurs livres d'histoire et de théologie, entre autres un *Traité du concile de Chalcedoine*, qu'on trouve dans la *Bibliothèque des Pères*, et dans le quatrième volume des *Anciennes leçons* de Canisius, in-4°.

**LEONCE, Leontius**, empereur d'Orient, né dans le 7<sup>e</sup> siècle, d'une famille originaire d'Isaurie, entra jeune dans la milice de l'Empire, et parvint aux premiers grades. Il donna des preuves de son courage sous Justinien II. Le père de Justinien (Constantin Pogonat), fut son bienfaiteur et l'avança dans la carrière des armes; il jouit même d'une grande faveur dans les commencemens de l'empire de Justinien; mais cet empereur, prévenu ensuite contre lui par ses envieux, le tint trois ans dans une dure prison. Léonce, ayant eu sa liberté, déposséda Justinien, et se mit sur son trône en 695. Il gouverna l'empire jusqu'en 698, que Tibère Absimare lui fit couper le nez et les oreilles, et le confina dans un monastère. Justinien, rétabli par le secours des Bulgares, condamna Léonce à perdre la tête, ce qui fut exécuté en 705. Le soin que cet usurpateur avait eu de conserver la vie à Justinien donne une idée assez avantageuse de son humanité, et peut-être Justinien l'eût-il traité avec plus de douceur s'il avait pu le faire sans danger.

**LEONICENUS (NICOLAS)**, célèbre médecin, né en 1428, à Lonigo, en latin *Leo-*



*nicum*, dans le Vicentin, d'où lui est venu son nom, professa, pendant plus de 60 ans la médecine à Ferrare avec beaucoup de succès. C'est à lui qu'on doit la première *traduction latine* des Œuvres de Galien. Il parvint à un âge fort avancé, et mourut en 1524, dans sa 96<sup>e</sup> année, emportant les regrets des savans et du peuple. Paul Jove lui ayant demandé par quel secret il avait conservé si longtemps une mémoire sûre, des sens entiers, un corps droit et une santé pleine de vigueur, il lui répondit que c'était l'effet de l'innocence des mœurs, de la tranquillité d'esprit et de la frugalité : *Vivendum ingenium perpetua vite innocentia, salubre vero corpus hilari frugalitatis presidio, facile tuetur.* (Voy. HASECH, TOSCHEL.) Le duc et le sénat de Ferrare firent élever un monument à sa mémoire. Il ne s'attacha que très peu à la pratique de la médecine. « Je rends, dit-il, plus de services au public que si je visitais les malades, puisque j'en seigne ceux qui les guérissent. » On a de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont : | une *Grammaire latine*, 1475, in-4<sup>o</sup> (1); | une *Traduction latine* des Aphorismes d'Hippocrate; | celle de plusieurs Traités de Galien; | un traité curieux : *De Plinii et plurium aliorum medic. in medicina erroribus*. Bâle, 1552, in-fol., ouvrage rare; | des *versions italiennes* de l'Histoire de Dion et de celles de Procope; | une autre des Dialogues de Lucien; | trois livres d'*Histoires diverses*, in-fol. en latin. On les traduisit en italien, et cette version parut à Venise, in-8<sup>o</sup>, en 1544; | *De morbo gallico liber*. Bâle, 1556, in-4<sup>o</sup>. On voit par ces différentes productions que Leoniceus, en cultivant la médecine, n'avait pas négligé la littérature et l'étude de l'antiquité. Ses ouvrages furent recueillis à Bâle, 1555, in-fol.

LEONICUS THOMÆUS (NICOLAS), savant philosophe vénitien et originaire d'Albanie, étudia le grec à Florence, sous Démétrius Chalcondyle. Il rétablit le goût des belles-lettres à Padoue, où il expliqua le texte grec d'Aristote. Il mourut en 1551

à 75 ans. On a de lui une *Traduction* du Commentaire de Proculus sur le Timée de Platon, et d'autres *Versions italiennes et latines*.

LÉONIDAS I<sup>er</sup>, roi des Lacédémoniens, de la famille des Agides, s'acquit une gloire immortelle en défendant, avec trois cents hommes d'élite, le détroit des Thermopyles contre l'armée de Xerxès, roi des Perses, dix mille fois, dit-on, plus nombreuse, l'an 480 avant Jésus-Christ. Les Spartiates, accablés par le nombre, périrent dans cette journée avec leur monarque. Xerxès lui ayant demandé ses armes, il ne lui répondit que ces mots : *Viens les prendre*. Comme quelqu'un lui rapporta que l'armée ennemie était si nombreuse que le soleil serait obscurci de la grêle de leurs traits : *Tant mieux*, dit Léonidas; *nous combattrons à l'ombre*. Léonidas avait sept mille hommes aux Thermopyles; car son armée s'était grossie en route. Xerxès craignant ces hommes déterminés à vaincre ou à mourir, offrit à Léonidas la souveraineté de toute la Grèce s'il voulait se ranger sous ses drapeaux. Léonidas ayant repoussé avec indignation cette offre, l'impérieux Xerxès le fit attaquer deux fois, et deux fois les Perses furent repoussés. Mais un habitant de la Trachinie, appelé Ephialtes, indiqua au roi un sentier par lequel il pourrait entrer dans la Phocide sans passer par les Thermopyles. Léonidas apprit cette trahison et se vit abandonné par la plupart de ses soldats. Il ne resta qu'avec trois cents Spartiates qui périrent les armes à la main. Le barbare Xerxès fit attacher à une potence le cadavre de ce héros. Le vainqueur de Platée, Pausanias, fit transporter, quarante ans après, les ossemens de Léonidas à Lacédémone. Les lettres et les arts se sont exercés sur ce beau fait de Léonidas. L'anglais Glover et M. de Fontanes y ont puisé chacun le sujet d'un poème épique : celui de M. de Fontanes est resté inédit. David en a fait le personnage principal de son beau tableau des *Thermopyles*, et sa statue par Lemot est un des ornemens de la galerie du Luxembourg.

LÉONIDAS II, roi de Sparte, vers l'an 256 avant Jésus-Christ, fut chassé par Cléombrote son gendre, et rétabli ensuite. Il était petit-fils de Cléomène II, et successeur d'Arée II.

LÉONIN ou LEEW (ELBERT ou ENGELBERT), de l'île de Bonmel, dans la Gueldre, enseigna le droit à Louvain

(1) Nicolas Leoniceus n'est point auteur d'une grammaire latine. L'abbé Feller a confondu ici cet écrivain avec Leoniceus (Omnibonus), qui a composé les trois ouvrages suivans : | *Liber de octo partibus orationis*, Venise, 1473, in-4<sup>o</sup>; | *De versu heroto liber*, Milan, 1473, in-4<sup>o</sup>; | *Tractatus ad scandendum*, in-4<sup>o</sup>, imprimé de 1470 à 1480. Ces trois ouvrages ont été réunis sous ce titre : *Grammatices rudimenta, cum libello de arte metrica*, Vicence, 1506.

avec un succès extraordinaire. Il eut la confiance la plus intime du prince d'Orange, qui l'employa beaucoup dans l'établissement des Provinces-Unies. Léonin fut chancelier de Gueldre après le départ de l'archiduc Mathias, en 1581, et l'un des ambassadeurs que les états envoyèrent à Henri III, roi de France. Cet habile politique mourut à Arnheim en 1598, à 79 ans. Il ne fut point protestant, et ne voulut jamais prendre part aux desseins des mécontents contre la religion catholique. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres : | *Centuria conciliorum*, Anvers, 1584, in-fol. | *Emendationum septem libri*, Arnheim, 1640, in-4°. Les jurisconsultes se sont beaucoup servis autrefois de ces deux productions.

LEONIUS, poète latin de Paris, célèbre dans le 12<sup>e</sup> siècle par l'art de faire rimer l'hémistiche de chaque vers avec la fin, dont voici un exemple, dans un apologue qui ne peint que trop bien les pénitences tardives et forcées :

Dæmon languebat, monachus tunc esse volebat.  
Ast ubi convaluit, mansit ut ante fuit.

Voici comme ces deux vers ont été traduits en français :

Bénelzëbud languissait triste et blême ;  
Lors vers le froc il tourne tous ses vœux ;  
Mais , revenu de cet état piteux ,  
Le fin malois resta toujours le même.

ou bien

Le diable est-il malade, il se fait solitaire ;  
L'infirmité le quitte ; il quitte aussi la haire.

En voici un autre sur la providence et la justice de Dieu :

Vos male gaudetis, quia tandem percipietis  
Nequitia fructum, tenebras, incedia, luctum,  
Nam pius indultor, justusque tamen Deus ultor,  
Quæ sua sunt munit, quæ sunt hostilia punit.

Il mit en vers de ce genre presque tout l'ancien Testament. Ces vers, un peu barbares, mais qui souvent exprimaient d'utiles vérités, furent appelés *léonins*, non parce que Léonius en fut l'inventeur, mais parce qu'il y réussit mieux que les autres. L'abbé Le Beuf a donné une *Dissertation* pour détruire l'opinion commune qui fait Léonius chanoine de Saint-Benoit de Paris ; il prétend qu'il était chanoine de Notre-Dame. Sa plus forte preuve est que Léonius, dans une de ses pièces, invite un de ses amis à venir à la fête des Fous (pieuse farce qui ne se faisait alors que dans l'église de Paris), pour y déposer l'office de bâtonnier, et le transmettre à un autre avec la nouvelle année.

Il parle de cet ami comme d'un de ses confrères, et par conséquent ils étaient l'un et l'autre chanoines de Notre-Dame. Comme cette discussion n'est pas bien importante, et que d'ailleurs les preuves du savant dissertateur ne sont que des conjectures, on ne s'y arrêtera pas davantage.

LEONOR, évêque régional en Bretagne, au 6<sup>e</sup> siècle, était du pays de Galles. Ses travaux apostoliques et ses vertus l'ont fait mettre au nombre des saints.

LEONORE. Voyez ELÉONORE.

LEONTIUM, courtisane athénienne, philosopha et se prostitua toute sa vie. Epicure fut son maître, et les disciples de ce philosophe ses galans. Métrodore fut celui qui eut le plus de part à ses faveurs ; elle en eut un fils, qu'Epicure recommanda en mourant à ses exécuteurs testamentaires. Léontium soutint avec chaleur les dogmes de son maître, qui avait été aussi son amant. (Voyez EPICURE.) Elle écrivit contre Théophraste avec plus d'élégance que de solidité. Son style, suivant Cicéron (*De nat. Deor.*, lib. 1.), était pur et attique. Léontium eut aussi une fille nommée Danaé, héritière de la lubricité de sa mère. Cette fille fut aimée de Sophron, préfet d'Ephèse ; ayant favorisé l'évasion de son amant condamné à mort, elle fut précipitée d'un rocher. Elle fit éclater dans ses derniers moments des sentimens extravagans et impies, tels qu'on devait les attendre d'une prostituée, disciple d'Epicure.

LEONTIUS-PILATUS, ou LÉON, disciple de Barlaam, moine de Calabre, est regardé comme le premier de ces savans grecs à qui on est redevable de la renaissance des lettres et du bon goût en Europe. C'est lui aussi qui enseigna le premier le grec en Italie vers le milieu du 14<sup>e</sup> siècle : Pétrarque et Boccace furent au rang de ses disciples. Il passa dans la Grèce pour en rapporter des manuscrits ; mais il fut tué d'un coup de tonnerre sur la mer Adriatique, en retournant en Italie. Ce moine, très versé dans la littérature grecque, ne connaissait que médiocrement la latine. Voyez sa *Vie* dans l'ouvrage de Humfroi Hody, *De Græcis illustribus*, in-8°, Londres, 1742

LEOPARD (PAUL), humaniste d'Isenberg, près de Furnes, aime mieux passer sa vie dans un petit collège à Bergues-Saint-Vinox, que d'accepter une chaire de professeur royal en grec qu'on lui offrit à Paris. Il mourut en 1567, à 57 ans.

On a de lui en latin des *Remarques critiques*, divisées en vingt livres. Les dix premiers ont été imprimés à Anvers, 1568, in-4°. Les dix derniers ont paru pour la première fois en 1604 dans le 5<sup>e</sup> vol. du *Fax artium* de Gruter. On convient généralement que ces Remarques sont pleines de savoir, de bon sens et de bon goût. Il a donné encore une *Traduction* assez fidèle de quelques Vies de Plutarque, Anvers, 1556, in-8°. — Il y a eu encore de ce nom JÉRÔME LÉOPARD, ou plutôt Léopardi, poète florentin peu connu.

LÉOPOLD (saint), fils de Léopold le Bel, marquis d'Autriche, succéda à son père en 1096. Sa vertu lui mérita le titre de *Pieux*. Pénétré des maximes de l'Évangile, dont il avait fait de bonne heure une étude particulière, il sentit que la religion était la même pour les princes et pour les particuliers; il mortifia ses passions, renonça aux plaisirs du monde, nourrit son âme de la prière, pratiqua toutes sortes de bonnes œuvres, et répandit surtout des aumônes abondantes dans le sein des malheureux. Les Autrichiens étaient alors aussi grossiers que superstitieux; il travailla à adoucir leurs mœurs, à les former aux œuvres et au véritable esprit du christianisme. Ces entreprises réussirent au-delà de ses espérances. Léopold fit le bonheur de ses sujets, diminua les impôts, traita avec une égale bonté le pauvre et le riche, et fit rendre à tous une justice très exacte. Sa valeur, égale à sa piété, éclata sous l'empereur Henri IV, et se soutint sous Henri V, qui lui donna, en 1106, Agnès sa sœur en mariage. Après la mort de ce prince, il eut plusieurs voix pour lui succéder à l'empire; mais Lothaire l'ayant emporté, Léopold se fit un devoir de le reconnaître. Après un règne glorieux, ce prince mourut saintement en 1156: il avait fondé plusieurs monastères. Innocent VIII le canonisa en 1485. Il avait eu d'Agnès 18 enfants, 8 garçons et 10 filles, qui se montrèrent dignes de leurs illustres parens.

LÉOPOLD, duc d'Autriche, fit la guerre aux Suisses, qui avaient secoué le joug de sa maison: il fut vaincu et tué à la bataille de Sempach, le 7 juillet 1586. On conserve encore son armure dans l'arsenal de Lucerne.

LÉOPOLD I<sup>er</sup>, empereur, second fils de Ferdinand III et de Marie-Anne d'Espagne, né le 9 juin 1640, roi de Hongrie en 1653, roi de Bohême en 1656, remplaça

son père sur le trône impérial en 1658, à l'âge de 18 ans. Un article de la capitulation que les électeurs lui firent signer en lui donnant la couronne impériale, fut qu'il ne donnerait aucun secours à l'Espagne contre la France dans les guerres d'Italie. Le jeune empereur, qui s'était déjà signalé par sa valeur, dirigea ses armes, mais sans de grands succès, contre la Suède. Les Turcs menaçaient alors l'empire. Ils battirent les troupes impériales et ravagèrent la Moravie, parce que l'empereur continuait de soutenir le prince de Transylvanie, qui avait cessé depuis six ans d'envoyer un tribut annuel de 200,000 florins, que ses prédécesseurs avaient promis de payer à l'empire ottoman. Montécuculli, général de Léopold, soutenu par un corps de 6,000 français choisis, sous les ordres de Coligni et de la Feuillade, les défit à Saint-Gothard en 1664, après un combat sanglant, où la victoire fut long-temps douteuse. Les Turcs n'en furent guères affaiblis, et firent une paix avantageuse; ils retinrent leurs conquêtes, et on consentit que le prince de Transylvanie fût leur tributaire. L'Allemagne et la Hongrie désapprouvèrent ce traité; mais le ministère impérial avait ses vues. Les finances étaient en mauvais état. On songeait à assujettir absolument les Hongrois, et à terminer les troubles qui s'élevaient sans cesse dans ce royaume. La paix, ou plutôt la trêve, fut conclue pour 20 années. Bientôt après la Hongrie occupa les armes de l'empereur. Les seigneurs de ce royaume voulaient à la fois défendre leurs privilèges et recouvrer leur liberté; ils songèrent à se donner un roi de leur nation. Ces complots coûtèrent la tête à Sereni, à Frangipani, à Nadasti et à plusieurs autres; mais ces exécutions ne calmèrent pas les troubles. Tékéli se mit à la tête des mécontents, et fut fait prince de Hongrie par les Turcs, moyennant un tribut de 40,000 sequins. Cet usurpateur appela les Ottomans dans l'empire. Ils fondirent sur l'Autriche avec une armée de 200,000 hommes, et mirent le siège devant Vienne en 1685. Cette place était sur le point d'être prise, lorsque Jean Sobieski accourut à son secours, tandis que l'empereur se sauvait à Passau. Secondé de l'armée impériale sous la conduite du duc Charles de Lorraine, le roi de Pologne attaqua les Turcs dans leurs retranchemens et y pénétra. Une terreur panique saisit le grand-visir Mustapha,

qui prit la fuite et abandonna son camp aux vainqueurs. Après cette défaite, les Turcs furent presque toujours vaincus, et les Impériaux reprirent toutes les villes dont ils s'étaient emparés. Léopold regardant les rebelles de Hongrie comme la cause des maux qui avaient menacé l'empire, ordonna qu'ils fussent punis avec rigueur. On éleva dans la place publique d'Eperies, en 1687, un échafaud, où l'on immola les victimes qu'on crut les plus nécessaires à la paix. Les principaux nobles hongrois furent convoqués; ils déclarèrent au nom de la nation que la couronne était héréditaire. Léopold eut d'autres guerres à soutenir. Ce prince, qui ne combattait jamais que de son cabinet, ne cessa de s'opposer à l'humeur conquérante de Louis XIV, premièrement en 1671, d'abord après l'invasion de la Hollande, qu'il secourut contre le monarque français; ensuite, quelques années après la paix de Nimègue, en 1686, lorsqu'il fit cette fameuse ligue d'Augsbourg, dont l'objet était d'accabler la France et de chasser Jacques II du trône d'Angleterre; enfin en 1701, à l'avènement du duc d'Anjou (Philippe V), petit-fils de Louis XIV, à la couronne d'Espagne, Léopold soutenait les prétentions de son frère Charles (depuis Charles VI) fils comme lui d'une infante espagnole. Charles ne fut guères reconnu en Espagne que par les Catalans, qui le proclamèrent sous le nom de Charles III. (*Voyez CHARLES VI.*) Léopold sut intéresser l'empire germanique à toutes ces guerres, et les faire déclarer ce qu'on appelle guerres de l'empire. La première fut assez malheureuse, et l'empereur reçut la loi à la paix de Nimègue, en 1678. L'intérieur de l'Allemagne ne fut pas saccagé, mais les frontières du côté du Rhin furent maltraitées. La fortune fut moins inégale dans la 2<sup>e</sup> guerre, produite par la ligue d'Augsbourg. La 3<sup>e</sup> fut encore plus heureuse pour Léopold. La mémorable bataille d'Hochstedt, donnée en 1704, changea tout, et ce prince mourut l'année suivante le 6 mai, à 63 ans, avec l'idée que la France serait bientôt accablée, et que l'Alsace serait réunie à l'Allemagne, ce qui effectivement serait arrivé si on avait profité de l'humiliation de la France pour conclure à Gertruidenberg la paix à laquelle elle était prête à souscrire. Ce qui servit le mieux Léopold dans toutes ces guerres, ce fut la grandeur de Louis XIV, qui s'étant produite avec trop de

faute, irrita tous les souverains. L'empereur allemand, plus doux et plus modeste, fut moins craint, mais plus aimé. Il avait été destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique, et son éducation avait été conforme à cette résolution prématurée : on lui avait donné de la piété et du savoir; mais on négligea de lui apprendre l'art de gouverner. Il régna cependant avec succès; ses sujets furent heureux et aimèrent comme leur père, tant la religion a de ressources pour tenir lieu de toute autre science. Ses ministres le gouvernèrent quelquefois, mais leur rôle était difficile à soutenir : dès que le prince s'apercevait de sa subjection, une prompt disgrâce le vengeait d'un ministère impérieux. Cependant presque tous ses choix furent heureux, et si le ministère de Vienne commit des fautes pendant un règne de 46 ans, il faut avouer qu'avec une lenteur prudente il sut faire presque tout ce qu'il voulait. On lui a reproché de s'être ligué avec les ennemis de Jacques II, et d'avoir par là détruit les espérances que ce prince avait fait naître en Angleterre en faveur de la religion catholique; mais Jacques étant intimement lié avec la France, ennemie de l'Espagne et de l'Allemagne, il n'était pas au pouvoir de Léopold de prendre des arrangements différens. D'ailleurs Louis XIV fomentait continuellement les mouvemens des Hongrois, et par là favorisait les Turcs, contre lesquels l'empereur ne pouvait se flatter d'avoir des succès durables, sans occuper la France ailleurs. Léopold fut marié trois fois, d'abord à Marguerite-Thérèse, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, et qui mourut en couches; ensuite à Claude-Félicité d'Autriche, que la passion pour la chasse conduisit au tombeau en 1676; enfin à Eléonore-Madeleine-Thérèse, princesse palatine de la branche de Neubourg, qui survécut à son époux et mourut en 1720. Elle avait traduit du français en allemand un grand nombre d'ouvrages ascétiques, entre autres le livre intitulé : *Réflexions pieuses pour tous les jours du mois*. On a la *Vie* de cette princesse célèbre par ses vertus. Les fils de Léopold qu'il avait eus de cette dernière princesse, Joseph I<sup>er</sup> et Charles VI, remplirent successivement le trône impérial. François Wagner, jésuite, a écrit l'histoire de Léopold en latin, Vienne, 1719-1734, deux volumes in-fol.; elle est estimée.

**LÉOPOLD II**, grand-duc de Toscane et empereur d'Allemagne, second fils de

l'empereur François I<sup>er</sup> et de Marie-Thérèse d'Autriche, naquit à Vienne le 5 mai 1747, et succéda à son père dans le duché de Toscane, en 1763. Il gouverna d'abord cette province d'une manière paisible et heureuse pour lui et pour les peuples ; mais ayant adopté le système des philosophes, jansénistes, économistes, il forma des projets qui mécontentèrent la multitude. Le peuple se souleva à différentes fois, surtout à Pistoie et à Prato. M. Ricci, qui avait ces deux évêchés, ayant tenu un synode presbytérien en 1786, pour abolir la discipline actuelle de l'Eglise universelle, et introduire des nouveautés singulières, fut condamné au concile de Florence en 1787 : mais le grand-duc supprima les actes du concile, et les fit ensuite paraître avec de prolixes commentaires qui en combattaient les décisions. L'empereur Joseph II étant mort le 20 février 1790, Léopold se rendit à Vienne pour prendre le gouvernement de ses états : le mécontentement des Toscans éclata alors d'une manière terrible ; pour les apaiser, on leur accorda le redressement de leurs griefs ; mais bientôt ils furent sévèrement punis, et plus de 600 furent condamnés aux galères. Son second fils, Ferdinand, ayant été déclaré grand-duc en 1791, chassa l'évêque de Pistoie, qui fut remplacé par un prélat sage et orthodoxe, anéantit toutes les opérations de son père, et rendit le calme à la Toscane. Léopold, couronné empereur le 9 octobre 1790, conclut, l'année suivante, la paix avec les Turcs en rendant Belgrade et presque toutes les places conquises. Il voulut pacifier les Pays-Bas insurgés par suite des innovations que Joseph II y avait faites. Il offrit de les détruire, toutes ; mais les deux partis aristocrate et démocrate, conduits l'un par Vander-Noot et Van-Espen, et le second par l'avocat Vorck et le général Vander-Mergch, refusèrent de se soumettre. Trente mille Autrichiens entrèrent alors dans les Pays-Bas, qui furent pacifiés au bout d'un an. Léopold était, dit-on, sur le point de prendre un parti quelconque dans les affaires de France, lorsqu'il mourut à Vienne, le 2 mars 1792, à l'âge de 44 ans, après trois jours de maladie. Les hésitations qu'il avait montrées jusqu'alors, et dont était cause la crainte que lui avait inspirée son ministre Kaunitz, de se voir enlever les Pays-Bas par la France, ne laisse pas croire qu'il eût poussé cette entreprise

avec une grande activité. On est d'ailleurs persuadé qu'il approuvait la plupart des effets de la révolution française ; mais il eût voulu les concilier avec l'autorité royale : comme si cette autorité pouvait subsister quand ses fondemens et sa sanction n'existent plus. Il avait épousé, en 1763, Marie-Louise, infante d'Espagne, dont il eut 16 princes et princesses. François, son fils aîné, lui succéda dans ses états héréditaires sous le nom de François II ; mais ayant échangé depuis ce titre d'empereur d'Allemagne contre celui d'empereur d'Autriche, il fut appelé François I<sup>er</sup>. Mallet-du-Pan, qui, dans ses notices historiques, met pour l'ordinaire beaucoup de modération, et n'exagère, quand certains préjugés ne l'égareront pas, ni en louanges ni en blâme, parle ainsi de Léopold II dans son *Mercur français*, du 24 mars 1792, pag. 218. « Ce monarque, enlevé à l'Allemagne dans la force de l'âge et de l'expérience, gouverna vingt-cinq ans le grand-duché de Toscane, où sa mémoire ne périra point. Quoique au milieu des innombrables ordonnances par lesquelles il administrait ce petit état, on découvre un amour excessif du régime réglementaire, une attention exagérée à des détails fort au-dessous du souverain, un penchant à des innovations dont l'utilité n'a pas toujours été reconnue ; ses lois sur la détention des débiteurs, ses encouragemens aux défrichemens, et plusieurs autres actes de son administration, méritèrent à ce souverain des éloges qui allèrent jusqu'à l'enthousiasme, surtout en France, où les nouveautés quelconques ont des admirateurs tout prêts. On lui a reproché une trop grande économie, la passion de gouverner dans chaque détail, une vigilance fatigante sur les actions même indifférentes du citoyen ; des imitations peu heureuses de changemens qui offensaient non seulement les préjugés du peuple, mais encore ses sentimens ; telles, par exemple, que cette ordonnance bientôt retirée pour les sépultures communes. Enfin, on a paru craindre que l'habitude de gérer trop minutieusement les affaires d'un petit état, l'empereur ne l'apporât dans l'administration d'une grande monarchie. »

LEOPOLD-GUILLAUME, archiduc d'Autriche, évêque de Passau, de Strasbourg, etc., grand-maitre de l'ordre teutonique et gouverneur des Pays-Bas,

fils de l'empereur Ferdinand II, com-  
 manda les armées autrichiennes contre  
 les Suédois et les Français, durant la  
 guerre de 30 ans, que sa maison soutint  
 pour le maintien de la religion catholique  
 en Allemagne. Il eut de grands succès et  
 de grands revers. C'était un prince sage,  
 doux et pieux ; il ne manquait ni de cou-  
 rage, ni de talens militaires ; mais il n'é-  
 tait pas le maître de ses opérations, et  
 ceux dont il dépendait le secondaient mal.  
 Il mourut à Vienne en 1632.

**LEOPOLD**, duc de Lorraine, fils de  
 Charles V et d'Éléonore d'Autriche, na-  
 quit à Inspruck en 1679. Il porta les ar-  
 mes dès sa plus tendre jeunesse, et se  
 signala en 1695 à la journée de Ténes-  
 war. Le duc Charles V son père, ayant  
 pris parti contre la France, avait vu la  
 Lorraine envahie, et elle était encore au  
 pouvoir de la France à sa mort, arrivée  
 en 1690. Léopold fut rétabli dans ses états  
 par la paix de Ryswick en 1697, mais à  
 des conditions auxquelles son père n'a-  
 vait jamais voulu souscrire. Il ne lui était  
 pas seulement permis d'avoir des ren-  
 parts à sa capitale. Quelque mortification  
 que dût lui donner la perte d'une partie  
 des droits régaliens, il crut pouvoir être  
 utile à son peuple, et il ne s'occupa dès  
 lors que de son bonheur. Il trouva la  
 Lorraine désolée et déserte, il la repeu-  
 pla et l'enrichit. Aussi grand politique  
 que brave guerrier, il sut conserver la  
 paix, tandis que le reste de l'Europe était  
 ravagé par la guerre. Sa noblesse, réduite  
 à la dernière misère, fut mise dans l'o-  
 pulence par ses bienfaits. Il faisait rebâ-  
 tir les maisons des gentilshommes pau-  
 vres, il payait leurs dettes, il mariait leurs  
 filles. Protecteur des arts et des sciences,  
 il établit un collège à Lunéville, et alla  
 chercher les talens jusque dans les bou-  
 tiques et dans les forêts, pour les mettre  
 au jour et les encourager. « Je quitterais,  
 » disait-il, demain ma souveraineté, si je  
 » ne pouvais faire du bien. » Il mourut  
 en 1726 à Lunéville, à 50 ans. Il laissa  
 son exemple à suivre à François I<sup>er</sup> son  
 fils, depuis empereur, et jamais exemple  
 n'a été mieux imité. Léopold avait épousé  
 Elizabeth, fille du duc d'Orléans, morte  
 en 1744, femme sage et vertueuse, qui  
 conspirait avec son époux à faire le heu-  
 reux de leurs sujets.

\* **LEOPOLD** (CHARLES-GUILLAUME de),  
 secrétaire d'état de Suède un des 48 de  
 l'académie suédoise, naquit le 2 avril 1766  
 à Stockholm. Son père alors simple con-

trôleur des douanes, n'aurait pu lui don-  
 ner qu'une éducation incomplète, si un  
 Français instruit ne se fût aperçu de ses  
 heureuses dispositions et ne lui eût ap-  
 pris sa langue. On le plaça à l'école de  
 Soder-Koping, et ensuite à l'université  
 d'Upsal, et bientôt il publia une disser-  
 tation latine *De origine idearum mora-  
 lium*, 1775, et une *Ode sur la naissance  
 du prince royal Gustave-Adolphe*, 1778.  
 Léopold réduit à se créer par son travail  
 les moyens de continuer ses études, par-  
 vint, à force d'économie, à se procurer  
 ce dont il avait besoin pour se rendre à  
 l'université de Greifswald ; il y reçut le  
 grade de docteur en philosophie, après  
 avoir soutenu une thèse sur cette ques-  
 tion : *De origine justè introductæ pro-  
 prietatis*, 1781. Il traita aussi un autre  
 sujet : *Causæ cur tot veterum scripta pe-  
 rierint*, et fut nommé agrégé à cette uni-  
 versité. Quelques tentatives furent faites  
 auprès de ce jeune savant pour le fixer  
 en Poméranie et l'attacher à la bibliothè-  
 que de la régence de Stralsund ; mais il  
 revint en Suède en 1784, et devint con-  
 servateur de la bibliothèque donnée par  
 le savant Liden à l'université d'Upsal.  
 Guillaume III le fit venir à Stockholm,  
 paya les dettes qu'il avait faites pendant  
 ses études, et lui donna un appartement  
 dans son palais. Léopold fit partie de l'a-  
 cadémie suédoise, et fut un des cinq mem-  
 bres appelés en 1786 à compléter le nom-  
 bre de dix-huit dont elle se composa au  
 moment de sa fondation. En 1787 il fut  
 chargé de la bibliothèque de Drontingholm  
 et en 1788 il devint secrétaire particulier  
 du roi. Il suivit le monarque à l'armée  
 et chanta, comme les anciens bardes, les  
 exploits des Suédois. Son *Ode sur la  
 Victoire de Hogland*, son *Épître en vers  
 sur la bataille de Uttis* et sur le combat  
 naval de *Freidrikshamn*, etc. furent faites  
 au milieu du tumulte des camps, ainsi  
 que sa tragédie d'*Oden* qui fut repré-  
 sentée en 1790 au théâtre de Stockholm.  
 Après la représentation, le roi lui écrivit  
 la lettre suivante, en lui envoyant une  
 bague de prix et deux branches de lau-  
 rier cueillies sur le tombeau de Virgile.  
 « L'auteur de *Siri Brahe*, en présentant  
 » ses compliments à celui d'*Oden*, le prie  
 » de vouloir bien lui procurer un billet  
 » de parler pour demain, et lui offre  
 » ces feuilles de laurier cueillies, il y a six  
 » ans, sur le tombeau du plus grand poète  
 » du siècle d'Auguste : elles se sont un  
 » peu fanées entre ses mains, mais elles

reprennent une nouvelle fraîcheur, lorsqu'elles seront placées sur la tête du poète. » Après la mort de Gustave III, qui entraîna la suppression de l'académie de Suède, Léopold s'éloigna de la capitale jusqu'au rétablissement de l'académie par le roi Gustave-Adolphe IV. Dès lors il reçut les distinctions les plus flatteuses; chevalier de l'Etoile polaire en 1798, conseiller de la chancellerie en 1799, membre de l'académie des belles-lettres, de l'histoire et des antiquités en 1803, membre de l'académie des sciences en 1804, il fut anobli en 1809, devint commandeur de l'Etoile polaire en 1815, et reçut le titre de secrétaire d'état en 1818. Il ne jouit pas du bonheur qu'il méritait de goûter sur la fin de sa carrière: son épouse, dont la raison s'altéra dans ses dernières années, mourut en mai 1829; il était devenu aveugle depuis long-temps lorsqu'il expira le 5 novembre suivant. Les *Oeuvres* de Léopold sont imprimées en 5 vol. in-8°. Parmi ses *œuvres dramatiques*, *Oden* et *Virginia* ont été traduites en français et se trouvent dans le tome IV des *Théâtres étrangers*. Léopold a laissé aussi des manuscrits.

LEOPOLD. Voyez BRUNSWICK.

LEORIER DE L'ISLE (PIERRE-ALEXANDRE), célèbre manufacturier, né à Valence en 1744, avait d'abord suivi la carrière militaire, et était lieutenant dans un régiment de dragons, lorsqu'une affaire d'honneur avec un de ses chefs l'obligea de quitter le service. Ayant été chargé de la direction de la fabrique de papier de Langlée près de Montargis, qui se trouvait dans un état de décadence déplorable, il parvint, par l'activité qu'il déploya et par ses connaissances étendues, à la relever, et à y ramener la prospérité. Léorier de l'Isle inventa de nouveaux procédés: il fit du papier avec les plantes, les écorces et les végétaux les plus communs, et on en trouve des modèles dans le *Supplément aux loisirs des bords du Loing*, par Pelée de Varennes, 1784, in-18. Ils sont annoncés dans l'*Epître dédicatoire des œuvres du marquis de Villette*, 1786, in-16. Les 156 premières pages sont imprimées sur papier de guimauve; après quoi l'on y trouve des feuillets composés de diverses substances, savoir: ortie, lioublon, mousse, roseaux, écorce d'osier, de saule, de peuplier, etc. Il quitta ensuite cette fabrique pour celle qu'il créa lui-même non loin de Langlée, à Buges; puis il acheta celle de Langlée elle-même, et

fit long-temps fabriquer les papiers des assignats et du timbre. Malgré l'ordre qu'il mettait dans ses affaires, les dépenses énormes qu'entraînait l'entretien de ces fabriques le mirent dans la gêne, et il s'ensuivit un procès qui s'est terminé par une expropriation forcée. Léorier de l'Isle mourut à Montargis le 25 août 1826.

LEOTAUD (VINCENT), jésuite, né dans le diocèse d'Embrun en 1595, habile mathématicien, professa pendant 14 ans à Dôle en Franche-Comté, et ensuite à Lyon. Il mourut le 13 juin 1672, après avoir publié un ouvrage savant, où il montre que l'on travaille vainement à la démonstration de la quadrature du cercle. Il a pour titre *Etymon circuli quadraturæ*, Lyon, 1653, in-4°. On lui doit aussi *Geometriae practicæ elementa*, Dôle 1651, in-16; *Magnetologia*, Lyon, 1648, in-4°; *Cyclomathia*, ibid., 1665, in-4°; *Institutionum arithmeticarum libri IV*, ib. 1660, in-4°.

LEOTYCHIDES, roi de Sparte, et fils de Ménaris, monta sur le trône en remplacement de Démocrate son cousin, déclaré illégitime par l'oracle de Delphes, défait les Perses dans un grand combat naval près de Mycale, l'an 479 avant J.-C. Dans la suite, ayant été accusé d'un crime capital par les éphores, il se réfugia à Tégée dans un temple de Minerve, où il mourut l'an 475 avant J.-C. Archidamus, son petit-fils, lui succéda.

LÉOWITZ (CYPRIEN), en latin *Leoviti*, habile astronome bohémien, né à Leonicia près de Hradisch en Bohême: il eut, en 1569, une conférence sur l'astronomie avec Tycho-Brahé, qui fit un voyage exprès pour le voir. Il finit ses jours à Lawingen, en 1574, âgé d'environ 50 ans. On a de lui: | *Description des éclipses*, in-fol.; | *des Ephémérides*, in-fol.; | *Prédictions* depuis 1564 jusqu'en 1607, in-8°, 1565; | *De indicis nativitatum*, in-4°, et d'autres ouvrages en latin. Il donnoit dans l'astrologie judiciaire, et on lui attribue des prédictions que l'événement ne justifia point: ainsi il avait annoncé pour l'an 1584 la fin du monde par un nouveau déluge.

\* LEPAGE de LINGERVILLE (LOUIS-PIERRE-NICOLAS-MARIE), docteur en médecine né à Montargis, dans le département du Loiret, en 1762, fut député à la Convention nationale, où il vota la détentation de Louis XVI, et son bannissement à la paix. En septembre 1792, l'assemblée

l'envoya à Orléans pour calmer un mouvement populaire, qu'avait occasioné la suspension de la municipalité, accusée d'avoir laissé accaparer les grains, et d'avoir montré du dévouement à la cour. Le 20 mars 1795, Lepage osa dénoncer à la convention les troubles de Montargis, où l'ex-député Manuel avait été couvert de blessures pour avoir voté en faveur de Louis XVI, et improuvé l'exaltation qui régnait à cette époque. Après la session conventionnelle, Lepage obtint dans les bureaux de l'administration de la loterie une place de chef qu'il remplit durant quinze années. Il est mort le 7 septembre 1825, d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Lepage était très versé dans les langues latine et grecque. On lui doit : | *Traité de la médecine par Celse, latin-français en regard, texte conforme à celui de l'édition de Léonard Targa, traduction de Henri Ninnin, revue et corrigée par M. L\*\*\* docteur en médecine*, Paris, 1821, 2 vol. in-12.

\* **LEPAUTE (JEAN-ANDRÉ)**, horloger célèbre, naquit en 1709, à Montmédi. C'est à lui que l'on doit la plupart des horloges qui décorent les édifices publics de Paris, entre autres, celle que l'on voit aux Tuileries, les horloges du Palais-Royal, du Jardin du Roi, et l'horloge horizontale qui a été placée en 1735, au palais du Luxembourg, la première de ce genre qu'on ait vue dans la capitale. Il présenta la même année, à l'académie des sciences, une pendule à une seule roue de son invention. Lalande fut un des commissaires chargés de l'examiner, et cette circonstance établit entre eux une amitié durable qui tourna au profit de tous deux. Lepaute a composé quelques écrits sur son art, entre autres : | un *Traité d'horlogerie*, publié en 1755, in-4° ; | *Supplément au traité d'horlogerie*, Paris, 1760 ; il renferme la description d'une pendule polycamératique, ainsi nommée parce qu'elle peut marquer l'heure dans différentes pièces d'un palais ou d'un château, et d'une pendule à secondes qui marque le temps moyen et le temps vrai avec plus de justesse que les pendules à équation. Lalande a eu part à la rédaction de cet ouvrage ; | *Description de plusieurs ouvrages d'horlogerie*, 1764, in-12. Il mourut à Saint-Cloud, le 11 avril 1789. — **JEAN-BAPTISTE LEPAUTE**, son frère et son associé, se distingua aussi dans l'art de l'horlogerie. On cite de lui la belle horloge de l'Hôtel-

de-ville de Paris, posée en 1786. Jean-Baptiste mourut à Paris, en 1802.

\* **LEPAUTE (NICOLE-REINE ETABLE de LABRIERE)**, épouse de Jean-Audré Lepaute, naquit à Paris le 5 janvier 1725. Elle manifesta, dès sa jeunesse, beaucoup de goût pour les sciences ; mariée à un artiste habile, elle lui révéla une partie des secrets de son art, et coopéra à son *Traité d'horlogerie*. Liée avec tous les savans de son temps, elle concourut avec Clairaut et Lalande au travail que ces astronomes avaient entrepris pour calculer l'attraction de Jupiter et de Saturne sur la comète annoncée par Halley, afin de prédire exactement son retour ; elle travailla à la *Connaissance des temps*, aux *Ephémérides*, calcula en 1764, pour toute l'étendue de l'Europe, l'éclipse annulaire du soleil, prédite pour le 1<sup>er</sup> avril de cette année, et publia une carte où l'on voyait de quart d'heure en quart d'heure la marche de l'éclipse et ses différentes phases. A l'occasion de plusieurs éclipses qu'elle avait calculées, elle sentit l'avantage d'une table des angles parallactiques, et elle en fit une très étendue qui parut dans la *Connaissance des temps* en 1765, et dans le livre intitulé : *Exposition du travail astronomique*. On a encore d'elle plusieurs mémoires intéressans pour l'académie de Béziers, dont elle était associée. Madame Lepaute mourut à Paris le 6 décembre 1788, à l'âge de 65 ans. Cette femme savante fut aussi un modèle de dévouement conjugal : pendant sept ans elle soigna elle-même son mari atteint de la maladie qui termina sa laborieuse carrière ; elle mourut quelques mois avant lui. Lalande a inséré l'*Eloge* de M<sup>me</sup> Lepaute dans son *Histoire de l'astronomie*, année 1788.

**LEPAUTRE, LEPAYS** et autres. *Voy.* à la lettre P.

\* **LEPEKHIN (IWAN)**, savant médecin russe, né vers le milieu du dix-huitième siècle, étudia à Saint-Petersbourg et vint se faire recevoir docteur en médecine à l'université de Strasbourg. Après son retour en Russie, il fut nommé en 1771, membre de l'académie impériale dans la classe d'histoire naturelle. Il mérita par l'étendue de ses connaissances dans cette partie, d'être mis à la tête d'une société de savans chargée de parcourir l'empire russe pour en étudier et décrire les productions naturelles, et d'observer les grands phénomènes physiques qui s'y renouvellent le plus souvent. Lepekhn fut nommé, en 1785, secrétaire



perpétuel, et reçut de Catherine II une médaille d'honneur. Il reçut aussi le titre de membre correspondant de la société des scrutateurs de la nature de Berlin, et fut fait conseiller-d'état peu de temps avant sa mort arrivée le 18 avril 1802. On a de Lepékhin, outre quelques opuscules séparés et plusieurs mémoires insérés dans les collections de l'académie des sciences de Saint-Petersbourg, un ouvrage important sur l'histoire naturelle de son pays, intitulé : *Journal* (en langue russe) *des Voyages en plusieurs parties de la Russie*; ce Journal a été traduit en allemand par Hase, Altenbourg, 1774, 3 vol. in-4°, avec figures.

\* LEPEL (HENRI, comte de), homme d'état et savant, né en Prusse vers 1755, exerça jusqu'en 1790 les fonctions d'ambassadeur de Prusse en Suède; il s'occupait beaucoup depuis cette époque des sciences et des arts : l'académie de Berlin lui doit une belle collection de médailles et de dessins, qu'il avait recueillis avec le plus grand soin pendant toute sa vie, et qu'il lui a donnée avant sa mort arrivée à Berlin le 20 janvier 1826. Lepel publia à Dresde, en 1806, les *Oeuvres de Claude Gellée*. On lui doit encore le *Catalogue des estampes exécutées d'après Raphaël*, qu'il a donné sous le nom de *Tansicus eubæus*, et un *Catalogue des ouvrages originaux des grands maîtres*. Il a laissé en manuscrit un ouvrage sur la *numismatique*.

LEPICIE (BERNARD), graveur, né à Paris en 1698, mort dans la même ville le 17 janvier 1755, âgé d'environ 57 ans, maniait parfaitement le burin. Ses gravures sont d'un beau fini, et traitées avec beaucoup de soin et d'intelligence. On a de lui un *Catalogue raisonné des tableaux du roi*, 2 vol. in-4°; ouvrage curieux et instructif pour les peintres et les amateurs. — Son fils, professeur de l'académie de peinture et sculpture de Paris, a composé plusieurs tableaux qui sont loin d'être sans défaut, mais qui cependant méritent des éloges. Il a peint aussi les scènes familières dont nous citerons : *la Douane, la Halle, le Repos d'un vieillard, le Braconnier*. Il mourut le 17 septembre 1784.

LEPIDUS (M. ÆMILIUS), triumvir avec Octave et Marc-Antoine, naquit l'an 705 de Rome ou 48 avant J.-C. Il était d'une des plus anciennes et des plus illustres familles de Rome, et parvint aux premiers emplois de la république. Il fut

grand pontife, maître de la cavalerie (*magister equitum*), et obtint deux fois le consulat les années 42 et 46 avant J.-C. Il contribua à faire nommer Jules-César dictateur, et celui-ci à son départ pour l'Espagne lui laissa le commandement de Rome. Pendant les troubles de la guerre civile, excités par les héritiers et les amis de Jules-César, Lépidus se mit à la tête d'une armée et se distingua par son courage. Marc-Antoine et Auguste s'unirent avec lui. Ils partagèrent entr'eux l'univers. Lépidus eut l'Afrique. Ce fut alors que se forma cette ligue funeste appelée *triumvirat*. Lépidus fit périr tous ses ennemis, et livra son propre frère à la fureur des tyrans avec lesquels il s'était associé. Il eut part ensuite à la victoire qu'Auguste remporta sur le jeune Pompée en Sicile. Comme il était venu du fond de l'Afrique pour cette expédition, il prétendit en recueillir seul tout le fruit, et se disposa à soutenir ses prétentions par les armes. Auguste le méprisait, parce qu'il savait qu'il était méprisé par ses troupes. Il ne daigna pas tirer l'épée contre lui. Il passa dans son camp, lui enleva son armée, le destitua de tous ses emplois, à l'exception de celui de grand pontife, et le relégua à Circéïes, petite ville d'Italie, l'an 36 avant J.-C. Lépidus était d'un caractère à pouvoir supporter l'exil. Plus ami du repos qu'averse de puissance, il n'eut jamais cette activité opiniâtre qui peut seule conduire aux grands succès et les soutenir. Il ne se prêta qu'avec une sorte de nonchalance aux circonstances les plus favorables à son agrandissement, et, pour nous servir des expressions de Paternus, il ne mérita point les caresses dont la fortune le combla long-temps.

\* LEPIRE (JACQUES-FRANÇOIS), né en 1764, fut d'abord professeur de rhétorique, puis maître de pension à Paris : il était membre de la commune de cette ville en 1792, et fut chargé du soin de surveiller la famille royale au Temple (1). Ses manières, bien différentes de celles de plusieurs de ses collègues, lui gagnè-

(1) Lepître, se trouvant un jour de garde avec un de ses collègues auprès de Louis XVI, demanda au roi la permission de prendre un Virgile qui était sur sa cheminée. • Vous savez donc le latin? lui dit ce prince — Oui sire,

• Non ego, cum Danais trojanam excindere gentem  
• Ausit, juravi.

Un regard du roi lui fit entendre qu'il l'avait compris.

rent facilement la confiance du roi. Secondé par un autre commissaire, nommé Toulan, et de concert avec le chevalier de Jarjays, il procura à ce prince les journaux et les livres dont on le privait : il avait même conçu le projet de faire évader la famille royale, et tout était prêt pour l'exécution, lorsqu'un soulèvement qui fut excité dans Paris le jour même où l'évasion devait avoir lieu, déconcerta toutes les mesures, et fit même deviner le complot. Toulan périt sur l'échafaud ; Lepître, envoyé à Sainte-Pélagie, et traîné devant le tribunal révolutionnaire, n'échappa à la mort que par un bonheur inespéré. En 1814, il fut présenté à M<sup>me</sup> duchesse d'Angoulême et nommé professeur de rhétorique au collège royal de Rouen. Il est mort dans le mois de janvier 1822 à Versailles. On a de lui : | *Histoire des dieux, des demi-dieux et des héros adorés à Rome et dans la Grèce*, nouvelle édition, 1814, in-12, et 1819, in-12 ; | *Cinq romances composées en 1793 et 1795, pour les illustres prisonniers du Temple*, musique de M<sup>me</sup> Cléry, Paris, 1814 ; | *Quelques souvenirs ou notes fidèles sur mon service au Temple*, etc. 1814, et 1817, in-8°.

LEPOIS. *Voyez* POIS.

\* LEPRINCE (JEAN), peintre naquit à Metz en 1753. Il était frère de madame Leprince de Beaumont. (*Voyez* BEAUMONT.) Il vint à Paris jeune encore, et se fit connaître par son talent sur le violon. Il fut élève de Boucher, et commença par graver à la pointe des paysages très bien exécutés. Il s'adonna ensuite à la peinture et fit plusieurs tableaux dans le genre de Téniers et de Wauwermans, qui sont assez estimés. Il s'était marié, et il quitta bientôt sa femme pour passer à Saint-Petersbourg, où il peignit les plafonds du palais impérial. Après la mort tragique de Pierre III, Leprince revint en France, et fut reçu à l'académie. Cet artiste était surtout renommé pour les *dessins lavés à l'encre de la Chine*. Il mourut à Denis-du-Port près de Lagny en 1781, âgé de 47 ans. Son talent sur le violon le tira une fois d'une assez mauvaise affaire. En passant par mer en Hollande, pour se transporter à Pétersbourg, son vaisseau fut pris par des corsaires anglais, qui se partagèrent aussitôt les dépouilles de leurs prisonniers ; Leprince, sans se troubler, prit son violon, et se mit à jouer avec le plus grand calme : les corsaires, charmés des sons mélodieux de

son instrument, suspendirent le pillage et lui rendirent, dit-on, tout ce qu'ils lui avaient pris.

LE QUESNE et autres. *Voyez* à la lettre Q.

LERAC. *Voyez* CAREL.

LERANBERT (Louis), peintre et sculpteur, né en 1614 à Paris, reçu à l'académie de peinture et de sculpture en 1663, mort en 1670, s'est acquis un grand nom par ses ouvrages. Il avait appris la peinture à l'école de Vouet et la sculpture sous Sarrazin. Il succéda à son père dans la place de garde des antiques et marbres du roi, qui lui fut ôtée en 1665. Ceux de ses ouvrages qu'on voit dans le parc de Versailles, sont un groupe d'une *Bacchante* avec un *Enfant* qui joue des castagnettes, deux *Satyres*, une *Danseuse*, des *Enfans*, et des *Sphinx*.

LERI (JEAN de), ministre protestant, né en 1554, à la Margelle, village de Bourgogne, fit en 1556 le voyage du Brésil avec deux ministres et quelques autres protestans, que Charles Durand de Villegagnon, chevalier de Malte et vice-amiral de Bretagne, avait appelés pour y former une colonie de huguenots, sous la protection de l'amiral de Coligny. Cet établissement n'ayant pas réussi, Léri revint en France. Il essaya dans son retour tous les dangers du naufrage et toutes les horreurs de la famine. Il se vit réduit avec ses compagnons à manger les rats et les souris, et jusqu'aux cuirs des malles. On a de lui une *Relation* de ce voyage, imprimée in-8°, en 1578, et plusieurs fois depuis. Elle est louée par de Thou. Léri se trouva dans Sancerre lorsque cette ville fut assiégée par l'armée catholique en 1575, et il publia l'année suivante, in-8°, un *Journal* curieux de ce siège et de la cruelle famine que les assiégés y endurèrent. Il mourut à Berne en 1614.

LÉRIDANT (PIERRE), avocat au parlement de Paris, né en Bretagne, fut un de ces jurisconsultes du 18<sup>e</sup> siècle qui contribuèrent le plus par leurs écrits à corrompre les notions du droit, et surtout à renverser les antiques principes qui font la base de la société civile et religieuse ; tels sont : | *l'Examen de deux questions importantes sur le mariage*, 1753, in-4°, qui n'est qu'un petit plagiat fait à Launoy, tout comme celui-ci avait dépouillé le fameux de Dominis : car ces hétérodoxes docteurs n'ont pas même le mérite de l'originalité. M. Jacques Clément, chanoine de Gand, a réfuté cet examen dans

son *Traité du pouvoir de l'Eglise sur le mariage des catholiques*, Liège, 1768, in-4°; (*Foyez LAUNOY.*) | *Consultation sur le mariage d'un Juif*, 1758, in-4°; | *Code matrimonial*, in-4°, infecté de diverses erreurs. Il a écrit encore sur d'autres matières, comme | *l'Antifinancier* 1764, in-12; | *Institutiones philosophicæ*, 1761, 5 vol. in-12. Il mourut le 28 novembre 1768.

LERME (FRANÇOIS de ROXAS de SANDOVAL, duc de), 1<sup>er</sup> ministre de Philippe III, roi d'Espagne, fut le plus chéri de ses favoris. Il était d'un caractère plutôt indolent que pacifique. Il avait les qualités d'un bon particulier, mais non les talens d'un ministre. Il négocia avec l'Angleterre, fit une trêve avec la Hollande, pacifia l'Aragon, et tâcha d'encourager l'agriculture; mais il mit le plus grand désordre dans les finances. Il semble qu'un gouvernement ami de la paix, et qui n'établissait point d'impôt odieux, aurait dû le faire aimer des peuples; mais le maître était faible, livré à ses favoris, et le ministre, également incapable, se laissait gouverner par des commis insolens et avides; c'est ce qui rendit de Lerme l'objet de l'horreur et du mépris. Les moyens de le décrier manquèrent; on eut recours à la calomnie. Il fut accusé d'avoir fait empoisonner la reine Marguerite par Rodrigue Caldéron, sa créature et son confident. Quelque éloignée que cette action fût de son caractère, le roi ne put tenir contre la haine des courtisans. De Lerme fut disgracié en 1648. Il était entré dans l'état ecclésiastique, après la mort de sa femme, et Paul V l'avait honoré de la pourpre. Le cardinal de Lerme mourut quatre ans après avoir été, en 1625, dépouillé de la plus grande partie de ses biens par Philippe IV. Le duc d'Uzèda, son fils, s'était montré son plus cruel ennemi, et lui avait succédé dans le ministère; mais sa faveur avait cessé trois ans avant la mort de Philippe III, arrivée en 1621. Le caractère de ce ministre a été dépeint dans le roman de *Gil-Blas*, de Lesage, liv. 8 et 9.

LERNUTIUS ou *Lernout* (JEAN), poète né à Bruges en 1545, après avoir achevé ses études, voulut connaître les principales universités de France, d'Italie et d'Allemagne; il entreprit ces voyages avec Juste-Lipse. De retour dans son pays, malgré les embarras de quelques charges dont il y fut honoré, il n'abandonna point

les muses, dont il faisait ses délices: il mourut le 29 septembre 1619. On a recueilli ses poésies sous ce titre: *Jani Lernutii Basia, Ocelli et alia poemata*, Leyde, Elzévir, 1612. Elles lui assurent un rang parmi les bons poètes latins.

\* LEROUX (JEAN-JACQUES), chevalier de la légion-d'honneur, professeur de la faculté de médecine, membre titulaire de l'académie royale de médecine, et de plusieurs sociétés savantes, naquit à Sèvres le 17 avril 1749. Il s'était fait recevoir bachelier de l'ancienne faculté de médecine en 1776, et docteur-régent en 1778, et exerçait la médecine à Paris avec succès quand la révolution éclata. En 1792 il fut nommé officier-municipal, et ensuite administrateur des établissemens publics. Il se trouva le 10 août auprès de la personne du roi, qu'il accompagna à l'assemblée Législative, et se retira ensuite à Senteny, village près de Bric-comte-Robert. Trois mandats d'arrêt furent lancés contre lui; mais son ami Fourcroy les fit lever, et obtint pour lui une chaire de professeur à l'école de santé en 1795. Leroux conserva cette place quand l'établissement devint successivement école de médecine, et faculté de médecine. En 1810 il en fut nommé doyen, titre qu'il possédait depuis douze ans, lorsque les ordonnances rendues en 1822, supprimèrent la faculté, et pourvirent à la réorganisation de la nouvelle. Leroux est mort du choléra-morbus en 1832, laissant les ouvrages suivans: | *Compte rendu à l'école de médecine*, Paris, 1807, in-4°; | *Cours sur les généralités de la médecine pratique et sur la philosophie de la médecine*, Paris, 1825-26, 8 vol. in-8°; | *Discours prononcé à la séance publique de la faculté de médecine de Paris, le 14 novembre 1810*, Paris, 1810, in-4°; | *Discours prononcé le 30 juillet 1816, pour l'inauguration des salles de clinique*, Paris, 1816, in-4°; | *Discours prononcé sur la tombe de Leclerc, en 1808, sur la tombe de Baudelocque en 1810, sur celle de Corvisart en 1821*; — *sur la tombe de Hallé, en 1822*, in-8°; | *Instruction sur le typhus, fièvre des camps, fièvre des hôpitaux, fièvre des prisons*, Paris, 1814, in-4°; | *Mémoire et plan d'organisation pour la médecine et la chirurgie, par MM. Leroux et Dupuytren*, Paris, 1816, in-4°; | *Rapport fait à l'école de médecine de Paris sur la clinique d'inoculation par MM. Pine et Leroux*, Paris, 1800, in-8°; | *Rapport sur*

le cimetière de la ville de la Ferte-sous-Jouarre, par MM. le baron Desgenettes et Leroux, Paris, 1820, in-8°; | *Table indicative des matières, et table des auteurs pour les 65 premiers volumes du journal de médecine*, 1788, in-4°. Leroux a été pendant dix ans, le rédacteur principal du *Journal de médecine* de Bacher, et ensuite propriétaire éditeur du *Journal de médecine chirurgie, pharmacie*, par Corvisart, Leroux et Boyer; il a été aussi un des rédacteurs du *Codex medicamentarius*. Outre ces divers écrits, dans la plupart desquels se reproduisent les vues justes et étendues du médecin qui posséda bien son art, on doit encore à Leroux les ouvrages littéraires suivans: | *L'Assemblée nationale, ou réflexion sur le choix d'un instituteur du dauphin*, Paris, 1791, in-8°; | *Au diable le meilleur*, conte, Paris, 1820, in-8°; | *Essais de littérature*, Paris, 1850, 2 vol. in-8°. Ces essais se composent d'idylles, de stances, d'épîtres, de fables, etc. | *Le Factionnaire*, 1790, in-8°; | la *Journée de Salamine*, tragédie, Paris, 1819, ou 1822, in-8°; | *Rapport sur l'opéra, présenté au corps municipal le 17 août 1791*, Paris, 1791, in-8°.

LERUELZ. Voyez LAIRUELS.

LERÿ. Voyez LERI.

LESAGE (HERVÉ-JULIEN). Voyez SAGE.

LESAGE. Voyez SAGE (ALAIN-RENÉ).

LESBONAX, orateur et philosophe de Mitylène au premier siècle de l'ère chrétienne, enseigna la philosophie dans cette ville avec beaucoup d'applaudissement. Il avait été disciple de Timocrate, mais il corrigea ce qui lui paraissait trop austère dans les mœurs et dans les leçons de son maître. Ses compatriotes eurent tant de considération pour lui qu'ils firent frapper sous son nom une médaille. Elle avait échappé jusqu'à nos jours aux recherches des antiquaires. Cary, membre de l'académie de Marseille, l'ayant recouvrée, la fit connaître dans une Dissertation curieuse, publiée en 1744, in-12, à Paris, chez Barrois. Lesbonax avait mis au jour plusieurs ouvrages, mais ils ne sont pas parvenus jusqu'à nous. On lui attribue néanmoins | deux *Harangues*, que nous avons dans le *Recueil des anciens orateurs* d'Alde, Venise, 1515, 5 vol. in-fol.; et Paris, Henri Etienne, 1575; | *De figuris grammaticis*, publié pour la première fois, à la suite du traité d'Ammonius; | *De ad finium vocabulorum differentia*, gr., par Valkenaer, Leyde, 1759,

2 part. in-4° (1). Potamon, son fils, fut un des plus grands orateurs de Mitylène.

LESCAILLE (JACQUES), poète et imprimeur hollandais, natif de Genève, fit des vers heureux, et donna des éditions très nettes et très exactes. L'empereur Léopold l'honora en 1663 de la couronne poétique. Il mourut en 1677, à 67 ans.

LESCAILLE (CATHERINE), surnommée la *Sapho hollandaise* et la *dixième Muse*, était fille du précédent. Née à Amsterdam vers 1649, elle était d'origine genevoise. Elle surpassa son père par ses vers. Le libraire Ranck, son beau-frère, recueillit ses *Poésies* en 5 vol. in-4°, 1728. On trouve dans cette collection 7 *tragédies* qu'on ne doit pas juger avec rigueur. Les règles y sont souvent violées; mais on y aperçoit de temps en temps des étincelles de génie. Catherine Lascaille mourut le 8 juin 1711.

LESCARBOT (MARC), avocat au parlement de Paris, natif de Vervins, alla dans la Nouvelle-France ou Canada, et il y séjourna quelque temps. A son retour, il publia une *Histoire* de cette vaste partie de l'Amérique, 1609, in-8°; seconde édition augmentée, 1611; avec de nouvelles additions, 1618, in-8°, Paris. Cette histoire était assez bonne pour son temps; celle du père Charlevoix l'a entièrement fait oublier. Lescarbot aimait à voyager; il suivit en Suisse l'ambassadeur de France, et il publia le *Tableau des treize cantons*, en 1618, in-4°, en vers fort plats et fort ennuyeux.

LESSHASSIER (JACQUES), avocat et substitut du procureur général au parlement de Paris, sa patrie, né en 1550, mort en 1625, à 75 ans, se lia d'amitié avec Pibrac, Pithou, Loisel, et d'autres savans hommes de son siècle. Pendant la guerre de la ligue, il sortit de Paris pour suivre Henri III et Henri IV. La plus ample édition de ses *Oeuvres* est celle de Paris en 1652, in-4°. Son petit *Traité de la liberté ancienne et canonique de l'Eglise gallicane* a été plus applaudi des protestans que des catholiques. Sa *Consultation d'un Parisien*, en faveur de la république de Venise, lors de ses différends avec le pape Paul V, 1606, in-4°, lui valut une chaîne d'or. Leschassier avait acquis une si grande réputation

(1) L'abbé Feller se trompe en attribuant cet ouvrage à Lesbonax de Mitylène. Il est d'un autre grammairien de même nom, postérieur à celui-ci, et qui florissait à Constantinople.

tion, qu'il était toujours consulté sur les matières civiles et canoniques. Il a écrit sur *le droit de nature, sur la loi salique*, etc.

\* **LESCHENAULT** de la **TOUR** (Louis-Théodore), voyageur naturaliste, né à Châlons-sur-Saône, où son père était procureur du roi, le 13 novembre 1773, partit l'an 1800, sur la corvette *le Géographe*, avec le capitaine Baudin. Il ne revint pas avec ses compagnons de voyage, en 1804, ayant été laissé malade à Timor; il ne revint la France que très long-temps après, rapportant avec lui une riche collection et des observations intéressantes. Son *Mémoire*, sur la végétation de la Nouvelle-Hollande et de la terre de Van-Diemen, qui a été imprimé dans le second volume du *Voyage aux terres australes* de Péron et Freycinet, est un des résultats de ce premier voyage qu'il termina par une excursion aux États-Unis. Plusieurs autres récits de lui ont été publiés dans les *Mémoires du Muséum d'histoire naturelle*. En 1814, Leschenault partit pour l'Angleterre, afin de solliciter de la compagnie des Indes la permission de visiter l'Indostan atlantique et Ceylan. Sir Joseph Banks lui obtint toutes les recommandations dont il avait besoin, et il partit pour Calcutta. Son séjour à Ceylan a procuré aux sciences des découvertes intéressantes; à l'île Bourbon la possession du cannellier le plus estimé; et au jardin du roi de Paris une multitude d'objets nouveaux. Il procura aussi au Sénégal un très bel arbre de l'Inde, qui a l'avantage de croître dans les sables. Ce second voyage dura quatre ans. Dans un troisième entrepris en 1820, il vit le Brésil, Cayenne, et la Guyane hollandaise. Il est mort le 14 mars 1826. On lui doit encore une *Notice sur l'épizootie qui a régné en 1812 sur les troupeaux de bêtes à laine des départemens méridionaux de l'empire*, Paris, 1815, in-8°.

**LESCOT** (Pierre de), seigneur de Clagny et de Clermont, conseiller au parlement et chanoine de Paris, né dans cette ville en 1510, se rendit célèbre dans l'architecture, qu'il cultiva sous les règnes de François I<sup>er</sup> et de Henri II. C'est à lui qu'on attribue l'architecture de la *Fontaine des Saints-Innocens*, rue Saint-Denis, admirée des connaisseurs pour sa belle forme, son élégante simplicité, ses ornemens sages et délicats, et ses bas-reliefs, dont le fameux Goujon a été le sculpteur. L'un et l'autre ont aussi travaillé

de concert au Louvre. La *façade de l'horloge*, seule partie de son ouvrage qui subsiste encore, est regardée comme un chef-d'œuvre. Il mourut à Paris, en 1574, âgé d'environ 60 ans.

**LESCUN**. Voyez FOIX (Thomas de)

\* **LESCURE** (Louis-Marie, marquis de), général des armées vendéennes, né le 13 octobre 1766, d'une famille distinguée du Poitou et originaire de l'Albigeois, fut élevé à l'école militaire et en sortit à l'âge de 16 ans. Nommé commandant d'une compagnie de cavalerie du régiment de Royal-Piémont, il resta dans ce corps jusqu'en 1791, époque à laquelle, suivant l'exemple des gentilshommes qui émigraient, il se rendit au-delà des frontières; mais à peine les eut-il dépassées, qu'il rentra en France et revint à Paris. Le spectacle des crimes dont il était témoin allait le déterminer à émigrer de nouveau lorsque Louis XVI le retint dans la capitale. Cet infortuné monarque, menacé des plus grands dangers, avait besoin de serviteurs fidèles, et malheureusement il n'en voyait pas un grand nombre autour de lui. Dans la journée du 10 août ce fut en vain que Lescure, secondé de Larochejaquelein (*voy. ce nom*) et de quelques-uns de ses amis, donna des preuves du dévouement le plus héroïque. Le meilleur des rois fut obligé de chercher un refuge au milieu de ses ennemis, qui le conduisirent dans une prison, et de là sur l'échafaud. Le marquis se retira alors dans son château de Clisson près de Bressuire. Peu de temps après, le gouvernement révolutionnaire ayant ordonné une levée de 500 mille hommes, les paysans du Poitou se révoltèrent, et l'insurrection éclata à Saint-Florent. Elle n'eut pas, pour le moment, des suites sérieuses; mais le mécontentement général fermentait, se propageait, et finit par porter les paysans à se choisir leurs seigneurs pour chefs, afin de combattre les républicains. Larochejaquelein se trouvait chez son cousin Lescure, dont les propriétés touchaient presque aux siennes, lorsque les paysans vinrent le proclamer leur chef. Il n'hésita point sur le parti qu'il devait prendre, et Lescure l'y encouragea. Larochejaquelein se rendit vers Châtillon; mais les paysans des environs de Clisson se soumièrent aux républicains et des troupes inondèrent bientôt le pays. Le marquis de Lescure et sa famille furent retenus prisonniers dans le château de Bressuire; au bout de quelques jours

une armée vendéenne vint le délivrer ; elle précéda celle de Larochejaquelein , qui venait de triompher à Châtillon. Proclamé un des principaux chefs de l'armée royaliste, Lescure donna des preuves du courage le plus brillant. Les républicains gardaient un point devant Thouars ; Lescure s'y précipite le premier, les siens le suivent, et ils mettent en fuite les républicains. Peu de temps après, afin de délivrer des prisonniers vendéens, il entra seul dans Fontenay ; son exemple encouragea ses soldats, et ses compagnons d'armes furent sauvés. A Saumur, il reçut une blessure assez grave : au combat de Torfou il montra une valeur héroïque et battit l'ennemi ; ce fut le dernier succès des Vendéens sur la rive gauche de la Loire. Cependant ils parvinrent à repousser pendant dix à douze jours les troupes de Kléber. Au dernier combat contre ce général, Lescure, voyant que l'ennemi allait leur arracher la victoire, mit pied à terre, et cria aux paysans découragés : « Y a-t-il quatre cents hommes assez braves pour venir périr avec moi..... ? » — Oui, monsieur le marquis...., » répondirent les paysans de la paroisse des Echaubourgnés. Il se mit à leur tête, et tint ferme pendant deux heures, tandis que le reste de l'armée se retirait en bon ordre. A la malheureuse affaire de la Tremblaye, après s'être battu comme un lion, il fut atteint d'une balle qui le renversa de cheval. Relevé par un de ses domestiques, il fut obligé de suivre sur un brancard l'armée vendéenne, qui, après la défaite de Chollet (voyez LAROCHE-JAQUELEIN), se vit forcée de passer la Loire. Sur le point de descendre au tombeau, Lescure aida de ses conseils et de son exemple ses vaillans compagnons : il contribua puissamment à faire nommer son cousin, Larochejaquelein, généralissime de l'armée. Le passage de la Loire ayant été effectué, non sans de grands obstacles, Lescure fut contraint de suivre la marche précipitée des troupes vendéennes. Les revers multipliés, le manque de repos, et parfois de secours, envenimèrent sa blessure, déjà très grave, et pendant une marche de l'armée entre Ernée et Fougères, ce valeureux chef rendit le dernier soupir, le 3 novembre 1793 : il n'avait que 27 ans. Sa mort, digne à la fois d'un fidèle royaliste et d'un véritable chrétien, fut accompagnée des larmes de toute l'armée. Son épouse, M<sup>lle</sup> de Donnissan, au désespoir, l'assista dans

ses derniers momens. Elle a publié des *Mémoires* sur son brave et vertueux époux, l'un des plus héroïques défenseurs de la cause des Bourbons. Lescure était aussi humain que brave ; et, au moment où les deux armées se permettaient le terrible droit des représailles, que chaque général combattait son ennemi corps à corps comme un simple soldat, et que lui-même, Lescure, donnait des preuves de la valeur la plus insigne, il ne laissa jamais périr ni même maltraiter un prisonnier, et ne tua jamais un seul homme. Le trait suivant peindra mieux que tous les éloges la générosité de son caractère. Un républicain tire un jour sur lui à bout portant : il écarte froidement le fusil, et dit aux siens : « Emmenez ce malheureux.... » Mais aussitôt, et à son insu, les paysans le massacrèrent ; il court pour les en empêcher ; il était trop tard. Alors cet homme, naturellement doux et pacifique, jure et se livre à la plus violente colère : on ne l'avait jamais vu aussi irrité. C'était la première fois, disait-il, qu'il s'était permis des juremens, et il en parut confus et repentant. Tous les chefs de l'armée vendéenne ont immortalisé leurs noms par leur fidélité et leurs exploits. Ceux de Larochejaquelein, de Charrette, etc., paraîtront peut-être encore plus brillans que celui de Lescure, mais aucun ne s'est acquis une gloire plus pure et plus digne d'un soldat chrétien. Lescure avait fait de très bonnes études militaires, c'était sans contredit l'officier le plus instruit de l'armée vendéenne. Il était naturellement pieux et avait des mœurs austères.

**LESDIGIÈRES** (FRANÇOIS de BONNE, duc de), l'un des principaux capitaines de Henri IV, né à Saint-Bonnet de Champ-saur, dans le Haut-Dauphiné, en 1545, d'une famille ancienne, porta les armes de fort bonne heure, et avec beaucoup de valeur. Simple archer en 1562, ses grandes qualités pour la guerre le firent choisir pour chef par les calvinistes, après la mort de Montbrun en 1575. Il fit triompher leur parti dans le Dauphiné, et conquit plusieurs places. Henri IV, qui faisait grand cas de lui lorsqu'il n'était encore que roi de Navarre, lui donna toute sa confiance lorsqu'il fut monté sur le trône de France. Il le fit lieutenant-général de ses armées de Piémont, de Savoie et de Dauphiné. Lesdiguières remporta de grands avantages sur le duc de

Savoie, qu'il défit aux combats d'Esparon en 1591, de Vigort en 1592, de Gresilane en 1597. On raconte un fait qui fait honneur à la sagacité de ce général. Le duc de Savoie bâtissait le fort de Barraux sur les terres de France et en face de l'armée que commandait Lesdiguières, sans que celui-ci y mit la moindre opposition. En ayant reçu des reproches de la part du roi, il répondit : « Puisque le duc » veut faire la dépense de ce fort, il faut » le laisser faire; quand il sera fini, je » m'engage à le prendre. » Il tint parole, et en deux heures le fort tomba au pouvoir des Français. Ses services lui méritèrent le bâton de maréchal de France en 1608. Sa terre de Lesdiguières fut érigée en duché-pairie. Quelque temps après la mort de Henri IV, il servit utilement Louis XIII contre les huguenots, dont les rébellions continuelles lui étaient enfin devenues odieuses. Il assiégea en 1621 Saint-Jean-d'Angély et Montauban. Ce grand général s'y exposa en soldat. Ses amis le blâmant de cette témérité : « Il » y a soixante ans, leur dit-il, que les » mousquetades et moi nous nous con- » naissons. » L'année d'après, il abjura le calvinisme à Grenoble, et reçut à la fin de la cérémonie, des mains du maréchal de Créqui son gendre, des lettres de comté. *pour avoir toujours été vainqueur et n'avoir jamais été vaincu.* En 1625, il prit quelques places sur les Génois; il se signala à la bataille de Bestagne, et fit lever le siège de Véruc aux Espagnols. Les huguenots du Vivarais avaient profité de son absence pour prendre les armes; Lesdiguières parut, et ils tremblèrent. Ayant mis le siège devant Valence, il fut attaqué d'une maladie dont il mourut en 1626, à 84 ans. Sa réputation était si grande en Europe, que la reine Elizabeth d'Angleterre disait « s'il y avait deux » Lesdiguières en France, elle en deman- » derait un à Henri IV. » Les lecteurs qui voudront connaître plus particulièrement ce grand homme, peuvent consulter sa *Vie*, par Louis Videt, son secrétaire, in-fol., 1658; ouvrage curieux et intéressant, quoique écrit d'une manière ampoulée. L'auteur ne dissimule point les vices de son héros, tels que son avidité pour les richesses, ses débauches publiques avec la femme d'un marchand, les mariages incestueux qu'il fit faire dans sa famille pour y conserver ses terres, etc.

**LESDIGUIÈRES.** *Voyez CRÉQUI (CHARLES.)*

**LESEUR.** *Voyez JACQUIER.*

**LESLEY** (on prononce LELIE), *Les-læus* (JEAN), évêque de Ross en Ecosse, né en 1527, était d'une des plus nobles familles de ce royaume; il fut ambassadeur, en 1571, de la reine Marie-Stuart à la cour d'Angleterre, et y souffrit de grandes persécutions. Il rendit des services importants à cette princesse, et négocia pour sa liberté à Rome, à Vienne et dans plusieurs autres cours. Il fonda trois séminaires pour les Ecossois, l'un à Rome, l'autre à Paris, et le troisième à Douai, et exerça pendant sept ans les fonctions épiscopales dans le diocèse de Malines. Il mourut à Bruxelles, le 31 mai 1596. On a de lui une *Histoire d'Ecosse* en latin, sous ce titre : *De origine, moribus et rebus gestis Scotorum*, Rome, 1578, 4 vol. in-4°; et quelques écrits en faveur du droit de la reine Marie et de son fils à la couronne d'Angleterre. Les protestans ont accusé son *Histoire* de partialité; mais elle ne pouvait manquer d'essuyer ce reproche de leur part, à moins d'en arracher les faits les plus vrais et les plus connus. *Voyez KING.*

**LESLEY (CHARLES)** *Lelie*, évêque de Carlisle, mort en 1722, fut tout à la fois zélé défenseur du christianisme, et zélé partisan de la maison de Stuart. Il est auteur de plusieurs traités estimés des anglicans : | *Méthode courte et facile contre les déistes*, in-8°, traduite en latin, in-4°; | *Méthode courte et facile contre les Juifs*, plus étendue que la précédente, et tirée en partie de l'ouvrage de Limborch, intitulé : *Amica collatio cum erudito Judæo* (voyez LIMBORCH) | *Défense de la méthode contre les déistes*; | *Lettre sur le dieu des Siamois*, *Sammonochodon*; | *Lettre à un déiste converti*; | *La vérité du christianisme démontrée*, dialogue entre un chrétien et un déiste, 1711, in-8°; | *Dissertation sur le jugement particulier et sur l'autorité en matière de foi*. Tous ces écrits, excepté le sixième, traduits de l'anglais par le père Houbigant de l'Oratoire, ont paru à Paris, l'an 1770, en un vol. in-8°.

**LESMAN (GASPARD)**, habile graveur en pierres fines, vivait à la fin du 16<sup>e</sup> siècle, sous l'empereur Rodolphe II, dont il était valet de chambre. Il a découvert une nouvelle méthode de graver. C'est à cette pratique, conservée dans les fabriques de Bohême, qu'on doit ces ouvrages de verre dont la délicatesse et le grand fini étonnent même les connaisseurs.

LESSEVILLE (EUSTACHE le CLERC de), de Paris, d'une famille noble, se signala tellement dans ses études, qu'il fut choisi recteur de l'université de cette ville avant l'âge de 20 ans. Il devint docteur de la maison et société de Sorbonne, l'un des aumôniers ordinaires du roi Louis XIII, conseiller au parlement, et enfin évêque de Coutances. Il s'acquît l'estime et l'amitié de ses diocésains, et fut l'arbitre des affaires les plus importantes de la province. Une connaissance profonde de la théologie et de la jurisprudence le rendirent particulièrement recommandable. Cet illustre prélat mourut à Paris en 1665, pendant l'assemblée du clergé, à laquelle il était député.

\* LESSING (GOTTHOLD-EPHEM), un des écrivains allemands qui ont rendu le plus de services à la littérature de son pays, naquit à Kamenz dans la Lusace, le 22 janvier 1729, et, après avoir reçu les premières leçons de son père, ministre luthérien, fut confié aux soins d'un précepteur nommé Mylius, dont le frère devint plus tard l'ami intime de Lessing. Les succès précoces de l'enfant exigeant un plus grand développement dans l'instruction qui lui était donnée, il fut envoyé au collège de Meissen, puis acheva ses études à Leipsick où il se rendit en 1746. Il suivit les conférences du célèbre Kaestner, demeura quelque temps à Berlin, et se rendit ensuite à Wittenberg, où il fut reçu maître-ès-arts. Plus tard il fut chargé à Leipsick de l'éducation du fils d'un riche négociant, qu'il accompagna dans ses voyages en Saxe et en Hollande. Après avoir séjourné quelque temps à Leipsick, après son retour, il se fixa à Berlin, où il fut nommé membre honoraire de l'académie des sciences en 1760; peu après il quitta la capitale de la Prusse, pour aller occuper à Breslau, la place de secrétaire du gouvernement auprès du général Faunzein. Il conserva ce poste pendant cinq ans, au bout desquels il revint à Berlin en 1767, et s'établit à Hambourg, où une société d'amis de l'art dramatique l'appela, en lui offrant des conditions avantageuses. En 1770, il fut nommé bibliothécaire de Wolfenbuttel et conseiller aulique. Ayant ensuite obtenu en 1773 la permission de voyager, Lessing alla à Vienne, où il trouva le prince Léopold de Brunswick, avec lequel il partit pour l'Italie. Mais il ne put visiter que le nord de cette terre classique des beaux-arts, et au bout de 8 mois il revint à

Wolfenbuttel, où il termina le 15 février 1781, à l'âge de 52 ans, une carrière qui n'avait pas été sans chagrins. Il avait été surtout profondément affecté de la perte de sa femme morte en 1778. Lessing était très versé dans les belles-lettres, la philosophie, les mathématiques, les langues anciennes et modernes. Ses nombreux ouvrages ont exercé la plus grande influence en Allemagne, et la plupart sont regardés comme classiques. La langue allemande lui doit cette précision, cette élégance et même cette douceur dont on ne la croyait pas susceptible. J. Ad. Schlegel, Mylius, Zachariæ, Weisse, Kæstner, etc. furent ses amis. Ses principales productions sont : | *Mémoires pour servir à l'histoire et aux progrès du théâtre*, Berlin, 175.....; | des *Fables* avec une *Théorie sur l'Apologue*; elles ont été traduites en français par d'Antelmy, Paris, 1764, in-12. Le principal tort de ces fables est d'être en prose, et l'auteur paraît l'avoir reconnu lui-même quand il écrivait : « J'ai mieux aimé » prendre une route différente et plus » mauvaise, que de m'exposer au danger d'une comparaison défavorable avec » les Gleim et les Lafontaine » | *La Vie de Sophocle*; | *Lettre sur la Littérature*; | *Laocoon, ou des limites respectives de la peinture et de la poésie*, Berlin, 1765. Cet ouvrage est très estimé; il a été traduit en français par M. Vanderbourg, Paris, 1802; | *Des Images de la mort chez les anciens*, 1765. Cet écrit, ainsi que le précédent, traite de la théorie du beau dans les arts. On trouve une traduction de ce dernier ouvrage dans le *Recueil de pièces intéressantes concernant les antiquités*, Paris, 1786. Lessing engage les peintres à offrir l'image de la mort sous la figure d'un ange, et non sous celle d'un squelette, fondé, entre autres choses, sur un passage de l'Écriture qui parle d'un ange de la mort. | *Dramaturgie, ou Préceptes sur l'art dramatique*: cet ouvrage parut par numéros à Hambourg en 1767 et 1768. L'auteur prétend que les Français, dans leur théorie dramatique, ont mal compris les Grecs: il critique sévèrement les principales pièces de Voltaire et de plusieurs autres auteurs français; et, sans attaquer Racine, il semble présenter la correction de cet illustre poète comme sa qualité dominante. Cet ouvrage de Lessing, où l'on remarque beaucoup de prévention nationale, est cependant plein d'éloquence et



d'érudition. Il a été traduit en français par Cacault, revu, corrigé et publié par G.-A. Junker, Paris, 1783, 2 vol. in-8°. | *Mémoires historiques et littéraires, tirés des trésors de la Bibliothèque ducal de Wolfenbuttel*, 1773; | *Fragmens d'un inconnu*; | *Pope métaphysicien*, ou Examen du système de ce poète philosophe; | *Ernest et Falk, dialogue pour les franc-maçons*. Lessing a fait, en outre, en allemand, les traductions suivantes; | *Examen de los Ingenios*, ou *Examen des esprits, propres aux sciences*, par D.-J. Huarte, espagnol; | *Histoire des Arabes sous les califes*, par l'abbé Marigny; | *Système de philosophie morale*, par l'anglais Hutcheson; | *Le théâtre de Diderot*. On cite parmi ses pièces: *Le Jeune Savant*; *Les Juifs*, *Le Misogyne* (ou *Ennemi des femmes*), *L'esprit fort*. Lessing a donné ces comédies à l'âge de 20 à 22 ans. *Le Trésor*, imité de Plaute; *Miss Sara Samson*, 1775, première tragédie bourgeoise allemande; *Philotas*, tragédie, 1789; *Emilia Galotti*, tragédie, 1772; *Minna de Barnhelm*, comédie en prose, 1763, imitée par Rochon de Chabanne, sous le titre des *Amais généreux*, 1774; *Nathan le Sage*, 1779, pièce trop longue pour être représentée, mais qui eut à la lecture un prodigieux succès; elle est tirée d'une *Nouvelle* de Bocace, et a été imitée par Chénier; *Minna de Barnhelm*, *Nathan le Sage*, et *Emilia Galotti*, ont été traduites par M. de Barante, dans les chefs-d'œuvre des *Théâtres étrangers*, publiés par Lavocat. Les *Œuvres* de Lessing ont été imprimées à Berlin par Voss, 50 vol. in-18, 1771-1794. Ils se terminent par la *Correspondance* de l'auteur avec les littérateurs les plus renommés de l'Allemagne. Parmi les *Notices* écrites sur Lessing, la plus étendue est celle qui se trouve dans le *Dictionnaire des poètes et prosateurs allemands*, de Joerdens, tome 4<sup>e</sup>. Quoiqu'il lût avec une espèce de prédilection les écrits de Diderot, Lessing le considérait cependant « comme un de ces » philosophes qui cherchent beaucoup » plus à rassembler qu'à dissiper les nuances : partout où ils portent leurs yeux, » dit-il, on voit s'ébranler les bases des » vérités les mieux établies... » Malgré cet aveu, Lessing mérita le même reproche dans ses fameux *Fragmens d'un inconnu*, ouvrage qui lui suscita de justes critiques de la part des théologiens.... « Il » était convaincu, dit un de ses biographes, que la publication de ses frag-

» mens devait être utile à la religion, en » provoquant l'examen et la réfutation » des objections qu'ils contenaient contre » plusieurs points du christianisme, tels » que la révélation, la résurrection, le » but de Jésus-Christ et de ses disciples, etc... » Ce moyen de faire triompher les dogmes de la religion chrétienne paraît tout-à-fait étrange : c'est comme si l'on blessait de plusieurs coups de poignard un homme innocent et respectable, pour avoir ensuite le plaisir, d'ailleurs incertain, de le voir guérir et jouir d'une meilleure santé. Les *Fragmens d'un inconnu* furent vivement goûtés par Semler, Dæderlein, le ministre Gœtze, etc. Quelque temps auparavant, Lessing avait publié un ouvrage de Béranger sur l'*Eucharistie*, qu'il avait trouvé manuscrit dans la bibliothèque de Wolfenbuttel. Il y joignit une *Préface* où il explique les nombreuses variations du fameux archidiacre d'Angers; il tâche de combattre l'autorité des anathèmes lancés contre l'auteur, et quelques synodes ou conciles tenus à ce sujet, dont même il révoque en doute l'existence; il veut prouver enfin que l'ouvrage sur l'eucharistie est postérieur aux autres ouvrages de Béranger. Dans sa *Dramaturgie* (1<sup>re</sup> part., p. 24), il semble indigné contre un vers d'une tragédie dont le sens est que le ciel pardonne, mais qu'un prêtre ne pardonne jamais; et il ajoute : « Dans toutes les religions, des prêtres ont fait du mal, » non comme prêtres, mais comme scélérats, et ils auraient profité, pour satisfaire leurs passions, des privilèges » de tout autre état. » Le mélange de poison et d'antidote que renferme cette maxime n'en écarte pas la mortelle amertume, et il aurait mieux valu, pour la réputation de Lessing et pour sa propre tranquillité, qu'il eût mieux connu ou plus respecté les vérités concernant l'Eglise. Mais il voulait dogmatiser à tous risques et périls. Aussi en même temps qu'il reproche (t. 50, p. 557) aux orthodoxes (luthériens) leur intolérance, il dit être convaincu que les théologiens de la nouvelle école, si on leur permet de prendre le dessus, finiront par tyranniser plus que n'ont jamais fait les premiers. Voilà les théologiens luthériens accusés d'intolérance par un de leurs sectaires, eux qui ont accusé les théologiens catholiques d'être des despotes intolérans. Au reste, ce n'est point à ceux de ses écrits qui contiennent ces principes que Lessing

doit sa célébrité, il était là comme hors de sa route, et ne pouvait que s'égarer. On peut consulter sa *vie* par son frère ; le *Nécrologe* de Schmid, etc.

LESSIUS (LÉONARD), né à Brechtan, village près d'Anvers, en 1554, prit l'habit de jésuite l'an 1572, et professa avec distinction la philosophie pendant sept ans à Douai, et la théologie à Louvain depuis l'an 1583 jusqu'en 1603. Il fit soutenir, de concert avec Hamélius, son confrère, en 1586, des *Thèses* qui paraissaient opposées aux sentimens de saint Thomas. La faculté de théologie de Louvain censura 3/4 propositions tirées des thèses de Lessius. Elle crut voir que le jésuite, en combattant le *baianisme*, s'était jeté dans le *semi-pélagianisme*. Stapleton, professeur à Louvain, se déclara contre cette censure dans une lettre à l'évêque de Middelbourg, insérée dans l'Histoire des congrégations *De auxiliis* du père de Meyer, p. 52. L'université de Douai se joignit à celle de Louvain. Il régna dans la censure de Douai un air de vivacité qui montre un peu de passion. Lessius en ayant appelé à Rome, Sixte V fit examiner dans une congrégation la doctrine condamnée dans Lessius, et après un rigoureux examen, ses propositions furent déclarées *sanæ doctrinæ articuli*. La censure fut cassée et le jugement pontifical publié à Louvain, par ordre du nonce Octavio, évêque de Cajazzo en 1588. Quesnel et Gerberon publièrent chacun une Apologie historique de la Censure ; mais ces deux apologies furent condamnées par Innocent XII en 1697. Lessius fit déclarer pour lui les universités de Mayence, de Trèves et d'Ingolstadt. On peut voir ce qui regarde cette affaire, amplement détaillé par Habert, évêque de Vabres, dans son livre *De la défense de la foi sur la grâce*, chap. 14, § 3. On sait que Habert n'était pas favorable aux jésuites, et sa relation acquiert par là une considération particulière : elle est toute à la décharge de Lessius. Ce jésuite célèbre mourut en 1623, à 59 ans. Il savait la théologie, le droit, les mathématiques, la médecine et l'histoire ; ses ouvrages en sont un témoignage. Les principaux sont : | *De justitia et jure actionum humanarum, libri IV*, Anvers, 1621, Lyon, 1633, in-fol. Saint François de Sales eslimait beaucoup cet ouvrage, comme il paraît par une lettre qu'il lui écrivit, et dont l'original fut gardé jusqu'en 1775 au collège des jésuites

à Anvers. C'est dans la même lettre que le saint évêque se déclare pour les sentimens de Lessius sur la prédestination et la grâce (1). | *De potestate summi pontificis*, ouvrage solide et bien écrit ; mais dans lequel l'auteur paraît tenir encore à l'opinion de la puissance temporelle des papes ; | *Hygiasticon, seu vera ratio valetudinis bonæ et vitæ, una cum sensuum et judicii et memoria integritate ad extremam senectutem conservandæ* ; Anvers, 1613 et 1614, in-8°, avec le traité de Louis Cornaro sur la même matière, traduit de l'italien par Lessius, Cambridge, 1634, in-8°. Ces deux traités ont été traduits en français par Séb. Hardi, Paris, 1646, et enrichis de notes par de la Bonnodière, Paris, 1704 ; | plusieurs

(1) Le père Gravelon (voyez ce nom) ayant nié la réalité de cette lettre, on fit graver l'original en 1729, avec la plus grande exactitude chalcographique, et des copies imprimées ou *fac simile* en furent répandues partout. C'est sur une de ces copies qui deviennent rares, que nous la transcrivons. Elle est si propre à faire connaître le saint prélat et le savant religieux, qu'on ne sera pas fâché de la trouver ici. « *Admodum reverende in Christo Pater, Attulit mihi Paternitatis Vestræ litteras dilectissimas nobis magister Gabriel, quæ ut perhonorificæ, ita et juvenalissimæ mihi fuerunt. Anabam jam pridem, imo etiam venerabar te nomenque tuum, mi Pater, non solum quia soleo quidquid ex vestra illa Societate procedit magnifacere, sed etiam quia sigillatim de vestra reverentia multa audivi præclara primum, deinde vidi, inspexi et suscepi. Vidi namque ante aliquot annos opus illud utilissimum : De justitia et jure, in quo et breviter simul et luculenter, difficultates illius partis theologicæ, præ cæteris autoribus quos viderim, egregie solvis. Vidi postea consilium quod a magni consilii angelo per te mortalibus datum est De vera religione eligenda, ac demum obiter vidi in bibliotheca collegii lugdunensis tractatum De prædestinatione ; et quamvis non nisi sparsim, ut fit, oculos in eum injicere contigerit, cognovi tamen, Paternitatem Vestram sententiam illam, antiquitate, suavitate, ac Scripturæ nativæ auctoritate nobilissimam. De prædestinatione ad gloriam post prævisa opera amplecti eam tueri ; quod tam mihi gratissimum fuit qui nimirum eam semper, ut Dei misericordiæ ac gratiæ magis consentaneam, veritorem ac amabiliorem existimavi ; quod etiam tantisper in libello De amore Dei indicavi. Cum igitur ita erga Paternitatis Vestræ merita, quam dudum laudaverant apud me opera ejus, affectus essem, mirifice profecto gavisus sum, me tibi vicissim utrumque etiam earum esse ; quod ut semper contingat, et dicunt magistram Gabrielem commendatissimum habere, et si quid unquam potero quod tibi placere cognoscam, id exequar quam imperissimè. Valeat interim reverenda Paternitas tua, et te Deus usque in senectutem et senium nunquam derelinquat, sed canos tuos benedictionibus cælestibus ornet et compleat. Annessi Gebrennensium, 26 Augusti 1613. Admodum Reverendæ Paternitatis Vestræ humillimus et addictissimus frater et servus in Christo Franciscus episcopus Gebennensis.* »

*Opuscules* recueillis en 2 vol. in-fol., pleins de lumières et de sentimens, écrits avec beaucoup de clarté, d'élégance et d'intérêt. On y distingue le petit traité *De capessenda vera religione*, ouvrage qui, dans sa brièveté, fait un excellent traité de controverse, par lequel beaucoup d'hérétiques ont été ramenés à l'Eglise; et celui *De Providentia Numinis*; plein de pensées justes, profondes et touchantes. La vie de ce jésuite a paru sous ce titre : *De vita et moribus L. Lessii*, Paris, 1644, in-12. On garde dans la bibliothèque de l'archevêché de Malines les *Informations* manuscrites sur sa vie et ses vertus. On les avait prises d'abord après sa mort, dans la croyance que l'on travaillerait un jour à sa béatification. Lessius possédait le grec, l'histoire, le droit canon, le droit civil, les mathématiques et la médecine. Juste-Lipse fait les plus grands éloges de ce savant. Voyez la *Vie de Lessius* par Foppens, *Bibl. Belg.*

**LESTANG** (FRANÇOIS et CHRISTOPHE de), dont le premier fut président à mortier au parlement de Toulouse, et le second, évêque de Lodève, puis d'Alet et de Carcassonne. Ils furent l'un et l'autre attachés à la ligue; mais lorsque la paix eut été rendue à la France, ils servirent utilement Henri IV et Louis XIII. François mourut en 1617, à 76 ans, laissant quelques ouvrages de piété et de littérature; et Christophe en 1621.

\* **LESTIBOUDOIS** (JEAN-BAPTISTE), médecin, né en 1715, à Douai, cultiva la botanique avec succès, devint en 1759, pharmacien en chef de l'armée française, et décrivit les plantes qui croissent dans les pays de Brunswick et de Cologne. Nommé, en 1770, professeur de botanique à Lille, il conserva cette chaire jusqu'à sa mort arrivée dans la même ville, le 20 mars 1804. En 1757, il avait publié un mémoire sur la pomme de terre (*Solanum tuberosum*), à l'usage de laquelle l'ignorance avait attribué une épidémie qui était survenue. Lestiboudois fut le premier qui indiqua tous les avantages qu'on peut tirer de ce précieux végétal. Il fut, en 1772, le principal rédacteur de la *Nouvelle Pharmacopée* de Lille, et composa en 1774, une *Carte de Botanique*, qui offre la combinaison de la méthode de Tournefort avec le système de Linnée, et qui est accompagnée d'un *Abrégé élémentaire de botanique*. Valmont de Bomare s'en est servi pour

la partie phytologique de son Dictionnaire d'histoire naturelle. Il ne faut pas confondre ce médecin comme l'ont fait quelques biographes, avec son fils, FRANÇOIS JOSEPH LESTIBOUDOIS qui fut aussi médecin et professeur de botanique à Lille. Celui-ci est auteur d'une *Botanographie Belgique*, 1 vol. in-8°, 1781; 2<sup>e</sup> édition, 1796, 4 vol. in-8°, et d'une *zoologie élémentaire*, ou *Abrégé de l'histoire naturelle des animaux*, à l'usage des commençans, Lille, 1805, in-8°. Il était né à Lille, et il y mourut en 1815.

**LESTONAC** (JEANNE de), fondatrice de l'ordre des *Religieuses bénédictines de la compagnie de Notre-Dame*, naquit à Bordeaux en 1556. Elle était fille de Richard de Lestonac, conseiller au parlement de cette ville, et nièce du célèbre Michel de Montaigne. Après la mort de Gaston de Mont-Ferrand, son mari, dont elle eut sept enfans, elle institua son ordre pour l'instruction des jeunes filles, et le fit approuver par le pape Paul V en 1607. Quand ce pontife eut donné sa bulle, il dit au général des jésuites : « Je viens de vous unir à de » vertueuses filles, qui rendront aux » personnes de leur sexe les pieux services que vos pères rendent aux hommes » dans toute la chrétienté. » Madame de Lestonac, en se consacrant à la vie religieuse, avait sacrifié tous les agrémens de la figure et les avantages de la naissance. Sa congrégation se répandit en France, et y eut un grand nombre de maisons, que la révolution de 1789 négligea pas plus que les autres établissemens édifiens et utiles. Voyez l'histoire des religieuses de Notre-Dame, par Jean Bouzonie; et la *Vie* de madame Lestonac, par le père Beauvais, jésuite, Toulouse, 1742, in-12.

\* **LESTRANGE** (le père AUGUSTIN de), abbé de la Trappe, un des plus illustres réformateurs de l'ordre de Cîteaux, né vers 1750, entra jeune encore dans un des couvens de cet ordre : à l'époque de la révolution, il était maître des novices dans la province du Perche. En 1790, des commissaires du département de l'Orne vinrent signifier à ces bons cénobites la suppression de leur maison, décrétée par l'Assemblée nationale. Les religieux de la Trappe sous la conduite de leur chef, se rendirent au canton de Fribourg en Suisse. Il paraît qu'ils choisirent cet asile afin d'être à portée de suivre les événemens de la révolution et

d'attendre l'occasion de rentrer en France. Cet espoir ne se réalisa qu'en 1817, époque où une partie des religieux trapistes revinrent sur le sol natal, ayant à leur tête le père Lestrangle, dont les vertus l'avaient élevé à la dignité d'abbé. Il trouva que tous les biens de la Trappe avaient été vendus; d'autres obstacles vinrent s'opposer au rétablissement de son ordre; mais sa piété fervente, et l'activité de son zèle parvinrent à les surmonter. En peu d'années, il établit la maison mère à Soligni (département de l'Orne), et il fonda plusieurs succursales : Laval, à Chollet, à la Meilleraie, à Lyon et à Aiguebelle, en Savoie. On a aussi érigé (en 1818), et par ses soins, à Soligni, un collège séparé du monastère, qui compte un grand nombre d'élèves. De temps en temps, l'abbé de Lestrangle venait voir ses succursales : c'est dans une de ces visites qu'il est mort à Lyon, le 16 juillet 1827, âgé de plus de 76 ans.

**LESUEUR.** Voyez SUEUR.

**LESUIVRE.** Voyez SUIVRE.

**LETELLIER.** Voyez TELLIER (le).

\* **LETHIÈRES (GUILLAUME-GUILLON)**, célèbre peintre d'histoire, né en 1760 à la Guadeloupe, au quartier Ste.-Anne, vint en France en 1774, et suivit pendant 5 ans les leçons de M. Descamp, professeur de peinture à l'académie de Rouen. Il remporta plusieurs prix dans cette école, et entra ensuite chez M. Doyen, peintre du roi, où il continua ses études, jusqu'en 1786. Ayant remporté cette même année le grand prix de peinture, il se rendit à Rome comme pensionnaire du roi. Pendant son séjour dans la capitale des beaux-arts, il envoya à l'académie, les études d'usage parmi lesquelles on distingua son *Junius Brutus*. De retour à Paris, en 1792, Lethières continua de travailler avec succès jusqu'à l'époque où M. Suvé, directeur de l'académie de Rome, étant venu à mourir, Lethières fut désigné par l'académie de Paris pour lui succéder. Il remplit cette place pendant 9 ans. Lorsque la 4<sup>e</sup> classe de l'institut l'admit au nombre de ses membres, en 1815, le roi, auprès de qui on avait desservi le peintre, n'approuva point l'élection. Louis XVIII bientôt mieux éclairé, agréa le choix de l'académie, et nomma Lethières professeur. Parmi les belles productions de ce peintre, on distingue son grand tableau de *Junius Brutus condamnant ses fils*, qui se voit dans la grande galerie du Luxembourg; *Enée et*

*Didon fuyant l'orage*, exposé au salon de 1819; *Philoctète gravissant les rochers de Lemnos*, placé au corps législatif; *l'Acte héroïque de St.-Louis pendant la peste de Tunis*, au musée de Bordeaux; *le passage du pont de Vienne par les troupes françaises: François I<sup>er</sup> au milieu des savans et des artistes de son temps, accordant l'établissement du collège de France*; *Homère chantant ses rhapsodies*; *le Jugement de Paris*; *une Scène religieuse dans les Catacombes*; *le Christ apparaissant sous la forme d'un jardinier*, dans l'église de St.-Roch. Lethières voyagea beaucoup pour étudier son art. Artiste désintéressé, il cherchait plutôt des amis pour lui donner des conseils, que des protecteurs qui fissent sa fortune, ou des flatteurs qui lui prodiguassent des éloges. Il est mort à Paris, le 22 avril 1832, d'une maladie chronique dont il était atteint depuis plusieurs années.

**LETI (GRÉGOIRE)**, né à Milan en 1630, d'une famille bolonaise, montra de bonne heure beaucoup d'esprit et peu de vertu. Après avoir fait ses études chez les jésuites, à Cosenza et à Rome, il se mit à voyager, et se fit connaître pour un homme d'un caractère ardent. L'évêque d'Acquapendente, son oncle, qu'il alla voir en passant, fut si choqué de la hardiesse de ses propos sur la religion, qu'il le chassa, en lui prédisant qu'il se laisserait infecter du poison de l'hérésie. Ses craintes n'étaient pas sans fondement. Léti vit à Gènes un calviniste qui lui inspira ses principes. Il passa de là à Lausanne, où il fit profession de la nouvelle religion. Un médecin de cette ville lui fit épouser sa fille. De Lausanne il alla à Genève en 1660; mais une humeur querelleuse l'ayant obligé de sortir de cette ville, après y avoir demeuré environ vingt ans, il se réfugia d'abord en France. A son arrivée à Paris, il s'y fit connaître en présentant à Louis XIV son ouvrage cité : *La Renommée jalouse de la Fortune*; mais les protestans étant mal vus à la cour, il quitta bientôt la France d'où il se rendit à Londres. Charles II le reçut avec bonté, et dès la première audience il lui fit un présent de mille écus, et lui promit la charge d'historiographe. Ce bienfait n'empêcha pas qu'il n'écrivit l'*Histoire d'Angleterre* avec une licence qui lui fit donner son congé. Amsterdam fut son dernier asile. Il y mourut en 1701, à 71 ans, avec le

titre d'historiographe de cette ville. Léli était un historien famélique, qui, en écrivant, consultait plus les besoins de son estomac que la vérité. Il offrit ses services à tous les potentats de l'Europe. Il leur promettait de les faire vivre dans la postérité; mais c'était à condition qu'ils ne le laisseraient pas mourir de faim dans ce monde. Sa plume est toujours flatteuse ou passionnée. Plus soigneux d'écrire des faits extraordinaires que des choses vraies, il a rempli ses ouvrages de mensonges, d'inepties et d'inexactitudes. Son style est assez vif, mais diffus, mordant, hérissé de réflexions pédantesques et souvent très mauvaises, et de digressions accablantes. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en italien. Parmi ceux qui ont été traduits en français, on cite : | la *Monarchie universelle du roi Louis XIV*, 1689, 2 vol. in-12. Il y eut une réponse à cet ouvrage, sous le titre de *L'Europe ressuscitée du tombeau de M. Léli*, Utrecht, 1690, in-12; | *Le Népotisme de Rome*, in-12, 1667, trad. en franç. en 1669, 2 tom. in-12; | la *Vie du pape Sixte-Quint*, traduite en français en 2 vol. in-12, Paris, 1683; et plusieurs fois réimprimée depuis. L'auteur répondit à une princesse qui lui demandait si tout ce qu'il avait écrit dans ce livre était vrai : « Une chose bien » imaginée fait plus de plaisir que la vérité dépourvue d'ornemens. » Excepté quelques propos prêtés sans doute à Sixte V, et sûrement très contestables, c'est peut-être la seule histoire où Léli se soit le plus approché de la vérité. Quant aux interprétations qu'il donne à des faits certains, elles ressemblent à toutes celles des sectaires ennemis de Rome. Le traducteur y fit des retranchemens, et en eût dû faire davantage. | La *Vie de Philippe II, roi d'Espagne*. Elle a été traduite en 1734, en 6 vol. in-12. L'auteur ne s'y montre ni catholique ni protestant. Si, pour être bon historien, il suffisait de n'avoir ni religion ni amour pour sa patrie, Léli l'aurait été à coup sûr. | La *Vie de Charles-Quint*, traduite en français, en 4 vol. in-12, par les filles de l'auteur : compilation ennuyeuse; | la *Vie d'Elizabeth, reine d'Angleterre*, 1694 et 1741, 2 vol. in-12. Le roman y est mêlé avec l'histoire. | L'*Histoire de Cromwell*, 1694 et 1705, 2 vol. in-12, ramas confus de tout ce qu'il a lu ou entendu : celle de l'abbé Raguenet est d'un tout autre goût, et incomparablement mieux

écrite. | La *Vie de Pierre Giron, duc d'Ossone*, 1700, Paris, 3 vol. in-12, assez intéressante, mais trop longue; | *Le syndicat d'Alexandre VII, avec son Voyage en l'autre monde*, 1669, in-12; satire emportée, telle qu'on devait l'attendre d'un apostat. Ce n'est pas la seule qu'il ait publiée contre Rome, les papes et les cardinaux; mais de telles horreurs ne doivent pas même être citées. | *Critique historique, politique, morale, économique et comique sur les loteries anciennes et nouvelles*, en 2 vol. in-12. C'est un fatras satirique, où il maltraite beaucoup de personnes. Parmi ses ouvrages italiens, on distingue : | son *Histoire de Genève*. L'auteur n'y ménage pas cette ville. | Son *Théâtre de la Grande-Bretagne*, 1684, qui le fit chasser d'Angleterre. L'un et l'autre sont en 5 vol. in-12. | *Le Théâtre de la France*, 7 vol. in-4°, fig., mauvais ouvrage; | *le Théâtre de Belgique*, 2 vol. in-8°, aussi mauvais que le précédent; | *l'Italie régnante*, 4 vol. in-12; | *l'Histoire de l'empire romain en Germanie*, 4 vol. in-4°; | *le Cardinalisme de la sainte Eglise*, 1668, 3 vol. in-12 : c'est une satire basse et sans esprit; | *La juste balance dans laquelle on pèse toutes les maximes de Rome et les actions des cardinaux vivans*, 4 vol. in-12; libelle du même genre et dans le même goût que le précédent; | *le Cérémonial historique*, 6 vol. in-12; | *Dialogues politiques sur les moyens dont se servent les républiques d'Italie pour se conserver*, 2 vol. in-12. | *Abrégé des vertus patriotiques*, 2 vol. in-8°; | *La Renommée jalouse de la Fortune*; | *Panegyrique de Louis XIV*, in-4°; | *Eloge de la chasse*, in-12; | des *Lettres*, 1 vol. in-12, où il avoue lui-même que sa vie n'était pas fort réglée, et qu'il menait celle d'un débauché (part. I, pag. 14, lett. 5, pag. 26., lett. 5); | *l'Itinéraire de la cour de Rome*, 5 vol. in-8°; | *Histoire de la maison de Saxe*, 4 vol. in-4°; | *de celle de Brandebourg*, in-4°; | *Le carnage des réformés innocens*, in-4°; | *Les précipices du siège apostolique*, 1672, in-12, etc. Léli avait encore fait divers autres ouvrages qu'il a eu raison de désavouer. Tous ceux qui portent son nom ont été généralement condamnés à Rome le 22 octobre 1700. Léli a écrit plus de cent ouvrages qu'il doit plutôt à son imagination qu'à l'histoire, qu'il consultait rarement. Voyez le *Dictionnaire de Moréri*, les *Mémoires de Nicéron*, tom. 2 et 3 et le *Dictionnaire de Chauffepié*.

\* **LETOURNEUR** (CHARLES-FRANÇOIS-LOUIS-HONORÉ), connu sous le nom de *Letourneur de la Manche*, né à Grandville en 1751 d'une famille aisée, se distingua dans l'étude des sciences mathématiques, et entra dans le génie militaire en 1768. Il était capitaine dans cette arme à Cherbourg, et avait obtenu la croix de Saint-Louis quand la révolution éclata. Partisan du nouvel ordre de choses, il fut député par le département de la Manche à l'assemblée Législative, où il fit quelques rapports sur la marine. Sur la fin de l'année 1792, il fut chargé de la direction des travaux du camp, que l'invasion des Prussiens forçait à établir sous les murs de Paris. Réélu à la Convention, il vota dans le procès du roi d'abord pour l'appel au peuple : puis il se prononça pour la mort. Ses rapports avec l'armée l'occupèrent ensuite presque exclusivement au comité militaire dont il faisait partie. Letourneur fut nommé président de la Convention, dans le mois de janvier 1793, et quitta peu après le fauteuil pour aller, en qualité de commissaire de la Convention, sur la flotte de la Méditerranée, où il remplaça Jean-Bon-Saint-André. A son retour à Paris il fut nommé membre du comité de salut public près du Directoire exécutif. Lorsqu'il sortit par la voie du sort le 30 floréal an 5, (19 mai 1797), il fut appelé à exercer les fonctions d'inspecteur général de l'artillerie, et fut choisi ensuite pour traiter des conditions de la paix avec lord Malmesbury : il se rendit à Lille pour entamer les négociations ; mais les journées des 18 et 19 fructidor les ayant interrompues, il revint à Paris, et fut nommé après la révolution du 18 brumaire, préfet de la Loire-inférieure (1800). Destitué en 1804, il resta sans fonctions jusqu'en 1810, époque à laquelle on le nomma conseiller à la cour des comptes. Il perdit cette place sous la première restauration, la recouvra pendant les cent jours et fut exilé par la loi du 12 janvier 1816. Il mourut à Lacken près de Bruxelles le 4 octobre 1817.

**LETOURNEUR**. (PIERRE) P. TOURNEUR.

\* **LETOURNEUR** (ANTOINE-PIERRE), le marquis), lieutenant-général, né à Paris en 1752, était issu d'une des plus anciennes familles du royaume, dont le vrai nom était *Letourneur*, provenant d'un tef qui lui fut enlevé pendant les guerres de la ligue, et qui lui fut restitué 40 ans

après. Le marquis Letourneur commença sa carrière militaire en 1765, dans la 2<sup>e</sup> compagnie des mousquetaires, et deux ans après il devint capitaine de cavalerie. En 1769 sa bravoure lui valut le titre de maréchal-général des logis de l'armée, et en 1775 le grade de colonel. A l'époque de la révolution, il était major des gardes du comte d'Artois, depuis Charles X. Il resta en France par ordre de ce prince, et courut de grands dangers à cause de son attachement à la famille royale. Louis XVI fut même obligé de lui défendre de rester auprès de sa personne, parce que son dévouement pouvait le compromettre. Letourneur se retira à Chantilly ; mais il se trouvait au château lors de la scène dite *des poignards*, et il était prêt à défendre le roi et à favoriser sa fuite. Instruit par madame Elisabeth du prochain départ de Louis XVI pour Varennes, il précéda ce prince de 24 heures, et ce ne fut qu'après avoir failli deux fois être arrêté, qu'il parvint à Deux-Ponts. De là il se rendit à Bengen, ensuite à Coblenz, auprès de Monsieur comte de Provence depuis Louis XVIII. Letourneur fut chargé d'organiser les gardes du corps des princes ; en même temps il remonta leur cavalerie dans laquelle on lui donna un commandement important. Dans les campagnes de 1792 et de 1793 il commanda les avant-postes. Après le licenciement de l'armée des émigrés, il passa en Angleterre, entra dans le régiment de Royal-Louis qui était en garnison à Lindsors, et fut chargé de le recruter et de l'instruire. Letourneur fit partie de la malheureuse expédition de Quiberon et de l'Île-Louis. Nommé en 1797 maréchal de camp par Louis XVIII, il servit depuis continuellement auprès de Monsieur avec lequel il est rentré en France en 1814, et qu'il accompagna en 1815 dans la Belgique. Sous la seconde restauration il a reçu le titre de lieutenant-général et le cordon de commandeur de Saint-Louis. Il était encore major des gardes du corps du comte d'Artois, lorsqu'il mourut en 1824.

**LETOURNEUX** (NICOLAS). Voyez TOURNEUX.

\* **LETROSNE** (GUILLAUME-FRANÇOIS), avocat du roi et conseiller honoraire au bailliage et présidial d'Orléans, né dans cette ville, le 15 octobre 1728, fut élève de Pothier et mourut à Paris le 26 mai 1780. Il était lié avec Turgot, Gerbier, l'abbé Beaudeau et plusieurs autres personnages

célèbres. On a de lui un grand nombre d'ouvrages parmi lesquels on distingue : | *Methodica juris naturalis cum jure civili collatio*, 1750, in-4°; | *la Liberté du commerce des grains toujours utile et jamais nuisible*, 1764 et 1765, in-12; | *Recueil de plusieurs morceaux économiques*, Amsterdam, (Paris), 1768, in-12; | *Eloge historique de M. Pothier*, 1775, in-12; | *de l'Ordre social*, 1777, in-8°; | *de l'Intérêt social*, suite du même ouvrage; | *Vues sur la justice criminelle*, Paris, 1777, in-8°; | *Les Effets de l'impôt indirect prouvés par les deux exemples de la gabelle et du tabac*, 1770, in-12, réimprimé en 1777 sous ce titre : *Examen de ce que coûtent au roi et à la nation la gabelle et le tabac*; | *Réflexions politiques sur la guerre actuelle de l'Angleterre avec ses colonies*, Orléans, 1777, in-8°; | *de l'Administration provinciale et de la réforme de l'impôt*, suivi d'une *Dissertation sur la féodalité*, Bâle, 1779, in-4°, ouvrage important, couronné par l'académie de Toulouse. Il fut un des collaborateurs du *Journal d'agriculture, commerce et finances*, Paris, 1779, 15 vol. in-12, et des *Ephémérides du citoyen*.

\* LETTSOM (JOHN-COAKLEY), médecin anglais, né vers 1747 dans une petite île située près de la Tortola, dans les parages de St.-Domingue, fut envoyé en Angleterre à l'âge de six ans par ses parents pour faire son éducation. Il étudia les belles lettres au collège de Warrington, et s'appliqua à la pharmacie, à Yorkshire, puis à la médecine à Londres, où il eut pour maître le docteur John Fothergill. La mort de son père l'obligea de retourner aux Indes occidentales, pour y régler les affaires d'une succession qui consistait en partie en esclaves; Lettsom s'empessa de donner la liberté à tous ses nègres. Il revint à l'âge de 25 ans en Europe, dont il visita les différentes parties, se fit recevoir docteur à l'université de Leyde, et alla se fixer à Londres, où il fut nommé licencié du collège royal de médecine et membre de la société royale. Son nom était inscrit sur les dyptiques de presque tous les corps savans. Sa bienfaisance n'avait pas de bornes, et souvent il aida de sa bourse les pauvres qui s'adressaient à lui. Pendant une partie de l'année, il résidait dans une maison de campagne délicieuse, appelée *Grove-Hill*, près Camberwel, à quelques milles de Londres, qui a été chantée dans un poème de ce nom par

M. Maurice, et par plusieurs autres poètes, tels que Jean Scot et Jones Boswel. Il est mort à Londres le 1<sup>er</sup> novembre 1815, à l'âge de 72 ans, après avoir publié d'excellens ouvrages sur la médecine, la botanique et l'économie politique. Les principaux sont : | *Observationes ad historiam theæ pertinentes*, Leyde, 1769, in-4°; | *Histoire naturelle de l'arbre à thé*, Londres, 1772, in-4°, ouvrage estimé, traduit en français, Paris, 1775, in-12. L'auteur y combat avec force l'usage du thé; | *Le Compagnon du naturaliste et du voyageur*, 1772, in-8°, 3<sup>e</sup> édition, 1800, traduit en français par le marquis de Lézay-Marnésia, sous le titre de *Voyageur naturaliste*; | *Réflexions sur le traitement général et la guérison des fièvres*, 1772, in-8°; | *Mémoires sur la médecine du dispensaire général de Londres*, 1774, in-8°, traduit en français Paris, 1787, in-8°; | *Amélioration de la médecine à Londres, basée sur le bien public*, 1775, in-8°; | *Observations préparatoires à l'usage des remèdes du docteur Mayerbach*, 1776, in-8°; | *Histoire de l'origine de la médecine et de son état avant la guerre de Troie*, 1778, in-4°, discours prononcé devant la société royale de Londres; | *Sur la culture et l'usage de la racine de disette*, traduit du français de l'abbé Commerel; | *Observations sur les dissections humaines*, 1788, in-8°; | *Histoire de quelques-uns des effets de l'ivrognerie*, in-4°, 1789; | *Essai sur les malheurs du pauvre*, 1794, in-8°; | *Essai pour la fondation d'une société de bienfaisance*, 1796, in-8°; | *Essai ou projet pour répandre la bienfaisance, la tempérance et la science médicale*, in-8°, de 1797 à 1802; | *Observations sur la persécution religieuse*, 1800, in-8°. Il en a encore fourni plusieurs morceaux curieux dans les *Transactions philosophiques*, dans les recueils des sociétés de médecine de Londres, de Bath, etc., et il a publié une *Echelle de santé*, pour faire connaître les effets des liquides sur la santé de l'homme et les suites funestes de l'excès des boissons. Lettsom s'était montré attaché aux quakers, avec lesquels cependant il se brouilla vers la fin de sa vie.

LEU (saint), appelé aussi *saint Loup*, évêque de Sens, succéda à saint Artème l'an 609, se fit estimer du roi Clotaire II, et aimer de son peuple; il mourut le 1<sup>er</sup> septembre 623, après l'avoir édifié par ses vertus.

**LEUCIPPE**, philosophe grec du 4<sup>e</sup> siècle avant J.-C., disciple de Zénon, était d'Abdère, suivant la plus commune opinion. Il inventa le fameux système des *atomes et du vide*, développé ensuite par Démocrite et par Epicure. Les livres que ce philosophe a composés ne sont point parvenus jusqu'à nous; mais Diogène Laërce nous a transmis sa doctrine. L'hypothèse des *tourbillons*, perfectionnée par Descartes, est aussi de l'invention de Leucippe, comme le savant Huet l'a prouvé. On a cru trouver dans le système de Leucippe le germe de ce grand principe de mécanique que Descartes emploie si efficacement : *Les corps qui tournent s'éloignent du centre autant qu'il est possible*; parce que le philosophe grec enseigne que *les atomes les plus subtils tendent vers l'espace vide comme en s'élançant*. Mais ce n'est pas à raison du tournoiement que les atomes les plus subtils tendent vers l'espace vide; par cette raison, les moins subtils y tendent davantage. Les deux principes sont donc très différens et en quelque sorte opposés. Il paraît néanmoins que Kepler et ensuite Descartes ont suivi Leucippe à l'égard des tourbillons et des causes de la pesanteur, et ont été, comme l'on sait, accusés de n'être que les copistes du systématique grec; mais il se peut que le reproche ne soit pas juste. Les idées de Leucippe n'étoient pas assez merveilleuses pour croire qu'elles n'aient pu venir à l'esprit de ceux qui auraient ignoré la doctrine de ce philosophe. Leucippe vivait vers l'an 428 avant Jésus-Christ. Ce philosophe avait aussi adopté le principe que *la terre portée comme dans un chariot, tourne autour du centre*; ce qui se rapproche du système de Galilée, sur le mouvement de la terre.

**LEUFROI** (saint), premier abbé de Madrid, dans le diocèse d'Evreux, où il était né d'une famille noble, mourut l'an 738. Ce monastère, nommé anciennement en latin *Madriacense*, du nom du village où il était situé, s'appela dans la suite *la Croix Saint-Ouen*, puis *la Croix Saint-Leufroi*. Sa mense conventuelle fut unie au petit séminaire d'Evreux, par décret de l'ordinaire, au mois de mars 1741, confirmé par lettres-patentes du mois d'avril de la même année.

\* **LEULIETTE** (JEAN-JACQUES), écrivain français, né à Boulogne, le 30 novembre 1767, fut d'abord garçon serurier : il se lia avec Mercier, obtint une

place subalterne dans l'administration, et se livra à l'étude des lettres. Après la révolution de 1789, dont il avait embrassé les principes avec ardeur, il fut nommé professeur de littérature à l'école centrale de Seine-et-Oise, et donna ensuite des leçons à l'Athénée de Paris : elles ont été imprimées. Leuliette a laissé les ouvrages suivans : | *Des émigrés français, ou Réponse à M. Lally-Tollendal*, Paris, 1797, in-8°. L'auteur y établit la différence de criminalité politique qu'il y avait à faire entre les émigrés avant le 31 mai, et les émigrés après le 31 mai; il absout ceux-ci et condamne ceux-là. | *Réflexions sur la journée du 18 fructidor, et réponse à Richer-Cerizy*, Paris, 1798, in-8°; | *Essai sur la cause de la supériorité des Grecs sur les Romains dans les arts d'imagination*, ibid, 1803; | *Discours sur l'abolition de la servitude*, 1 vol. in-8°; | *De l'influence de Luther sur le siècle où il a vécu*, Paris, 1804, 1 vol. in-8° (1); | *une Vie de Richardson*, traduit de l'anglais, de madame Barbaul, Paris, 1808, in-8°; | *Histoire de la Grèce*, traduction de l'anglais de Gillies, Goldsmith et Gast, 1808, 2 vol. in-8°; Leuliette n'a fait que revoir dans cette traduction le travail de M. Villeroy; | *Tableau de la littérature en Europe depuis le 16<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du 18<sup>e</sup>, et examen des causes politiques, morales et religieuses qui ont influé sur le génie des écrivains et sur le caractère de leurs productions*, Paris, 1809, in-8°. Des *Mémoires littéraires*, quelques ouvrages anglais, etc. Il travailla aussi à plusieurs journaux, notamment à la *Sentinelle*. Leuliette est mort à Paris le 23 décembre 1808, des suites du choc d'une voiture qui le renversa violemment, au moment où il se disposait à professer un cours de littérature à la chaire de l'Athénée.

**LEUNCLAVIUS** (JEAN), en allemand *Læwenklau*, né en 1553, à Amelbeuern, en Westphalie, d'une famille noble, voyagea dans presque toutes les cours de l'Europe. Pendant le séjour qu'il fit en Turquie, il ramassa de très bons matériaux pour composer l'histoire ottomane; et c'est à lui que le public est redevable de la meilleure connaissance qu'on en ait. Il joignit à l'intelligence des langues savantes celle de la jurisprudence. Cet érudit mourut à Vienne en Autriche en

(1) Ce discours fut placé par l'Institut en seconde ligne de celui de Charles Villers, qui obtint le prix.



1593, à 60 ans. Ses mœurs n'étaient pas trop pures, si on en croit Scaliger, qui dit : *Habebat scorta secum*, mais cet écrivain satirique peut l'avoir calomnié. On a de lui : | l'*Histoire musulmane*, 1591, in-fol. ; | les *Annales des sultans ottomanides*, in-fol. qu'il traduisit en latin, sur la version que Jean Gaudier, autrement Spiegel, en avait fait de turc en allemand ; la *Suite* de ces Annales, qu'il continua jusqu'en 1588, sous le titre de *Pandectæ turcicæ* ; on trouve ces deux ouvrages à la fin du *Chalcondyle* du Louvre. On peut profiter de ses recherches, mais en les rectifiant, comme a fait le père Nicolas Schmit. (*Voyez* ce nom.) | Des *Versions latines* de Xénophon, de Zozime, de Constantin Manassès, de Michel Glycas, de l'Abrégé des Basiliques ; celle-ci parut en 1596, 2 vol. in-fol. ; | *Commentatio de Moscovitarum bellis adversus finitimos gestis*, dans le Recueil des historiens polonais de Pistorius, Bâle, 1581, 3 vol. in-fol. ; | *De jure græco-romano*, Francfort, 1596 ; | un Abrégé du Basilicon de l'empereur Léon VI, avec les *Novellæ Constitutiones*, Bâle, 1575. On trouve une *notice sur sa vie* dans Melchior Adam, *Vitæ germanor. philos.*

LEUPOLD (JACQUES), ingénieur saxon, né en 1674, à Planitz, conseiller et commissaire des mines du roi de Pologne, membre de la société royale de Berlin, et de diverses autres, fut un des plus habiles hommes de l'Europe pour les instrumens de mathématiques. Ce mécanicien imagina une marmite plus simple que celles de Papin ; il perfectionna la pompe pneumatique de Hauksbée, et fit beaucoup d'expériences sur les miroirs. Il mourut à Leipsick en 1727, après s'être rendu célèbre par son grand ouvrage intitulé : *Theatrum machinarum*, Leipsick, 1724, 5 volumes in-folio. Cette compilation est utile et recherchée.

LEUSDEN (JEAN), savant philologue hollandais naquit à Utrecht, en 1624, fut professeur d'hébreu dans sa patrie, et s'y acquit avec justice une grande réputation. Il mourut en 1699, à 75 ans. Quoique cet écrivain n'ait point fait de nouvelles découvertes dans la critique grammaticale, il la connaissait bien, et il l'enseignait avec autant de clarté que de méthode. On a de lui plusieurs ouvrages estimés : | *Novi Testamenti clavis græca, cum annotationibus philolo-*

*gicis*, 1672, in-8° ; | *Clavis hebraica et philologica veteris Testamenti*, 1685, in-4° ; | *Onomasticon sacrum*, Utrecht, 1684, in-8° ; | *Compendium biblicum veteris Testamenti*, 1688, in-8° ; | *Compendium græcum novi Testamenti*, dont la plus ample édition est celle de Londres en 1688, in-12 ; | *Philologus hebræus*, 1593, in-4° ; | *Philologus hebræo-græcus*, 1693, in-4° ; | *Philologus hebræo-mixtus*, 1699, in-4° ; | des *Notes* sur Jonas. Joel et Ozée, etc. | C'est à lui qu'on est redevable des *Éditions* correctes de Bochart, de Lighfoot et de la *Synopse* des Critiques de Polus ; on lui doit aussi la meilleure *Édition* de la bible d'Athias, imprimée à Amsterdam, en 2 vol. in-8°, 1703, et du nouveau Testament syriaque, 1708, 2 vol. in-4°. Voyez pour la liste complète de ses ouvrages la *Bibliothèque sacrée* du père Lelong, et de Ursés Parental Leusden. — RODOLPHE LEUSDEN, son fils, a donné une *Édition* du nouveau Testament grec.

LEUTARD, paysan fanatique du bourg de Vertus, dans le diocèse de Châlons-sur-Marne, vers la fin du 10<sup>e</sup> siècle, brisait les croix et les images, prêchait qu'il ne fallait pas payer les dîmes, et soutenait que les prophètes avaient dit des choses répréhensibles. Il se faisait suivre par une multitude innombrable de personnes qui le croyaient inspiré de Dieu. Gibuin, évêque de Châlons, désabusa et convainquit ces pauvres gens. L'hérésiarque désespéré de se voir abandonné, se précipita dans un puits. Ses erreurs ont aujourd'hui des partisans en France, et Leutard aurait passé pour un prophète ou un apôtre dans les clubs et dans l'Assemblée nationale.

LEUTINGER (NICOLAS), historien et voyageur, né en 1547, à Pollich dans le Brandebourg, professeur de belles-lettres et ministre luthérien mourut, à Wittenberg en 1612, à 64 ans. On a de lui une *Histoire de Brandebourg*, depuis 1499, jusqu'en 1594 ; elle parut avec ses autres ouvrages et sa *Vie*, à Francfort, en 1729, 2 vol. in-4°.

LEUWEN. Voyez LEEUWEN.

LEUWENHÖECK ou LEEUWENHÖECK (ANTOINE de), célèbre physicien et naturaliste, né à Delft en 1632, excellait à faire des verres pour des microscopes et pour des lunettes. Ses découvertes lui ont fait un nom distingué ; plusieurs sont utiles et réelles, mais d'autres sont parfaitement chimériques. Son

système des vers spermatiques, dont il faisait le principe de la génération, n'a eu d'autre vogue que celle de la nouveauté; croyant éteindre l'ovarisme, il lui substitua une hypothèse beaucoup plus défectueuse, et qui ne soutient point le premier regard d'un homme judicieux. Ce qui l'excuse, en quelque sorte, c'est l'impuissance reconnue où sont tous les physiiciens de rien dire de satisfaisant sur ce profond mystère de la nature. Le moyen qu'il crut avoir d'y parvenir était illusoire, comme l'a très bien remarqué M. Fabre dans son *Essai sur les facultés de l'âme*, Paris, 1785. « Ce n'est pas, dit-il, dans le développement du germe que consiste le mystère de la génération, mais dans sa formation; et c'est là où les observations microscopiques ne sauraient atteindre. » (*Voyez* GRAAF, KIRCHER, MUYS.) Le goût sûr qui décide de la solidité d'une observation lui manquait absolument, aussi-bien que la littérature, qui porte la lumière dans toutes les sciences. On doit cependant lui savoir gré d'avoir contribué à la découverte des germes, qui suivant un philosophe de ce siècle, suffit seule pour anéantir l'athéisme; il l'anéantirait en effet, si les sectateurs d'une si monstrueuse opinion pouvaient saisir la juste d'une conséquence. Il mourut en 1723, à 91 ans; on lui a élevé un beau mausolée à Delft, dans la vieille église, avec une épitaphe emphatique. Il a publié différens ouvrages en hollandais, qui ont été traduits en latin, et ont paru sous le titre d'*Arcana naturæ detecta*, Delft, 1695 à 1719, 4 vol. in-4°, Leyde 1722. On a imprimé en 1722. in-4°, ses *Lettres* à la société royale de Londres, dont il était membre, et à divers savans.

LEVAILLANT (FRANÇOIS). *Voyez* VAILLANT.

\* LEVASSEUR (C.-J.-A.), naquit en 1725, à Rouen, d'une famille distinguée dans le commerce. Il suivit d'abord cette profession, fut ensuite nommé administrateur des hospices civils, puis échevin, membre de la chambre de commerce, et président de la juridiction consulaire. Le zèle et la probité avec lesquels il remplit ces divers emplois lui attirèrent l'attention du gouvernement: et Louis XVI, de son propre mouvement, lui envoya des lettres de noblesse. A l'époque de la révolution, il fut successivement nommé officier municipal, et administrateur de la Seine-Inférieure. Il ne figura cependant dans aucun parti, et on ne lui re-

procha jamais aucun crime. En 1792, il devint président du tribunal de commerce, et entra en 1800 au sénat conservateur. Il est mort à Paris, le 8 août 1802. — Il ne faut pas le confondre avec un autre LEVASSEUR, ancien avocat au parlement, et mort en 1808, connu par plusieurs ouvrages, tels que *Manuel des nouvelles justices de paix; Explication de la loi du 4 germinal an 8, sur la faculté de tester et de disposer entre-vifs*, 1 vol. in-8°; — ni avec LEVASSEUR (RÉNÉ), chirurgien, et membre de la Convention, où il vota la mort de Louis XVI, et dont M. Achille Roche a fait les *Mémoires*, pour lesquels cet écrivain a été condamné à quatre mois de prison et 4,000 francs d'amende. On peut consulter à cet égard l'*Ami de la religion*, du 15 mai 1830.

\* LEVAVASSEUR (BERNARD-MARC-FRANCIS), membre du conseil-général du département de l'Oise, né à Breteuil (même département) le 13 septembre 1775, mort en 1830, manifesta dès sa première jeunesse un goût décidé pour la poésie. Dès l'âge de dix-huit ans, il s'y était essayé en composant quelques pièces fugitives, des odes, et une tragédie qui ne fut point imprimée. Il s'occupait aussi avec succès des utiles et honorables travaux de l'agriculture, dans laquelle son père s'était distingué. Introduceur de divers procédés nouveaux dans la culture de ses fermes, il fut appelé à coopérer aux travaux du conseil royal d'agriculture comme membre correspondant. Levavasseur qui n'avait pas renoncé pour cela aux lettres, fit des livres de l'Ancien Testament, et principalement du livre Job, l'objet principal de ses recherches et de ses méditations. Ce fut comme il le dit lui-même, à une source féconde, qu'il puisa l'enthousiasme et la chaleur poétique qui brillent dans deux odes qu'il a publiées sur des sujets religieux, notamment dans l'*Ode à l'Eternel*. Il n'avait toutefois fait paraître encore que quelques opuscules, lorsque il mit au jour sa traduction complète en vers français du livre de Job. Cette noble entreprise dont les difficultés n'avaient pu être vaincues par des hommes d'un génie supérieur, fut exécutée par lui avec un succès remarquable. Les plus sévères critiques ont rendu hommage au savoir de l'auteur, à l'érudition qu'annoncent sa préface et ses notes, et surtout au talent du poète. La traduction de Levavasseur est intitulée :

*Le livre de Job, traduit en vers français, avec le texte de la Vulgate en regard, suivi de notes explicatives, etc., Paris, 1826, in-8°. Plusieurs sociétés savantes s'empressèrent d'admettre l'auteur dans leur sein.*

LEVÈ, ou plutôt LEYVA (ANTOINE de), Navarrois, prince d'Ascoli, duc de Terre-Neuve, général des armées de Charles-Quint, naquit vers 1480, dans l'obscurité, et fut d'abord simple soldat. Il parvint au commandement par d'utiles découvertes, et par une suite d'actions la plupart heureuses et toutes hardies. Un extérieur ignoble ne lui ôta rien de l'autorité qu'il devait avoir, parce qu'il joignait au talent de la parole une audace noble à laquelle les hommes ne résistent pas. Il se signala d'abord dans le royaume de Naples, sous Gonsalve de Cordoue, et ensuite dans le Milanais, d'où il chassa l'amiral Bonnavet en 1523. Il se signala à la bataille de Rebec en 1524, et défendit Pavie l'année suivante contre François I<sup>er</sup>, qui y fut pris. Une sortie qu'il fit, dans laquelle il attaqua vigoureusement les Français, détermina la victoire. Ses succès lui procurèrent des distinctions flatteuses. Charles-Quint s'étant rendu en Italie, le fit asseoir à côté de lui, et, le voyant obstiné à ne pas se couvrir, il lui mit lui-même le chapeau sur la tête, en disant : « qu'un capitaine qui avert fait » soixante campagnes, toutes glorieuses, » méritait bien d'être assis et couvert devant un empereur de 50 ans. » Ce grand général soutint sa réputation en Autriche où il fut envoyé en 1529, contre Soliman qui assiégeait Vienne, et en Afrique, où il suivit l'empereur en 1535. L'année d'après, il fut témoin du mauvais succès de l'expédition de Provence, et en mourut de douleur en 1536, à 76 ans; il fut enterré à Saint-Denis, près de Milan. On a raconté de lui des anecdotes romanesques qui ne méritent aucune croyance. « Il était, dit Brantôme, goutteux, malade, toujours en douleurs et en languereurs, mais il combattoit porté en chaise, comme s'il eût été à cheval. » — Ses fils, SANCHE et ANTOINE de LÈVE, servirent l'Espagne avec zèle, et se signalèrent en divers combats. Le premier eut deux fils, Alphonse et Sanche, qui se distinguèrent sous le duc de Parme, aux Pays-Bas.

\* LÈVÈQUE (PIERRE), célèbre mathématicien, naquit à Nantes (Loire-Inférieure), le 3 septembre 1746. Il étudia

chez les pères jésuites de sa ville natale et se livra particulièrement aux mathématiques, dans lesquelles il fit de grands progrès. Désirant connaître par pratique ce qu'il avait appris par théorie sur la navigation, il s'embarqua à l'âge de 18 ans, avec un emploi fort modeste, sur un vaisseau de l'état. En moins de deux ans, il apprit ce qui concerne la construction, la manœuvre navale et le pilotage. Après ses voyages maritimes, il revint en France, et enseigna les mathématiques à Mortagne, à Breteuil et ensuite à Nantes, où il obtint, en 1772, la chaire royale d'hydrographie. Il fut le premier qui donna, dans cette ville, le spectacle d'un aérostat. On lui doit aussi une des premières machines à vapeur qui aient été construites en France. Il possédait l'histoire, les langues anciennes et modernes, les sciences naturelles, l'administration, le commerce, etc., et joignait à ces connaissances un jugement profond et solide. Depuis 1786, il était examinateur royal de la marine, lorsque survint la révolution, dont il n'adopta pas les principes subversifs. La protection de quelques amis put le faire respecter jusqu'à l'époque de la terreur. Obligé alors de fuir pour échapper à la mort, il ne reparut qu'après la chute de Robespierre. Il fut nommé, en 1797, membre du conseil des Anciens, et lors de la révolution du 18 fructidor (4 septembre 1797), il fut proscrit de nouveau. (Voyez AUGEREAU.) Les temps étant devenus plus calmes, il revint à Paris. En 1801, il fut admis à l'institut, à la place de Cousin, et reçut, peu de temps après, la croix de la légion d'honneur. Modeste dans ses goûts et ses désirs, il menait une vie heureuse et tranquille, lorsqu'il perdit un fils, âgé de 27 ans, officier distingué dans le corps du génie. Cette mort hâta la sienne, et il succomba à une attaque d'apoplexie, au Hâvre, le 16 octobre 1814, âgé de 68 ans. *L'Eloge de Lévêque*, prononcé le 8 janvier 1815 à l'institut, par Delambre, se trouve dans les *Mémoires* de ce corps savant pour 1818. Ses principaux ouvrages sont : | *Tables générales de la hauteur et de la longitude du nonagésime*, Avignon, 1776, 2 vol. in-8°, avec des tables de hauteur et d'azimut, calculées par Trebuchet. Les tables que Ptolémée n'avait calculées que pour sept climats, Lévêque les a étendues sur tout le globe, et elles sont même plus estimées que celles de Lagrange; | *Le Guide du navigateur*. Nantes,

1779, 1 vol. in-8°, fig. On y trouve les tables nécessaires pour la navigation. Lalande a jugé cet ouvrage supérieur à ceux qui ont paru sur ce sujet; | *Examen maritime, ou Traité de la mécanique appliquée à la construction et à la manœuvre des vaisseaux*, Nantes, 1782, 2 vol. in-4°. C'est une traduction de l'ouvrage de D. George Juan, savant espagnol (V. ce nom), entreprise par ordre du ministre de la marine, et enrichie de Notes par Lévêque, qui en a donné une 2<sup>e</sup> édit., intitulée : *De la construction et de la manœuvre des vaisseaux*, etc., Paris, 1792, 2 vol. in-4°. | *Rapport à l'institut, sur les observations astronomiques et nautiques de don Joseph Joachim de Ferrer* (astronome espagnol), 1798; | *Mémoire à l'occasion d'un ouvrage de Maingon, ayant pour titre : Mémoire concernant des explications théoriques et pratiques sur une carte trigonométrique servant à réduire la distance apparente de la lune au soleil, ou à une étoile, en distance vraie, et à résoudre d'autres questions de pilotage*. Paris, 1798. Suivant Lalande, « ce rapport contient une grande érudition et des réflexions importantes sur la méthode ingénieuse, exacte et facile, proposée par l'auteur du Mémoire, pour faire usage d'une seule carte, au lieu du grand nombre de celles qui ont été publiées par Margetts. » | *Rapport* (à l'institut) sur un nouveau système de mâts et d'assemblage pour les vaisseaux, 1799; | *Mémoire sur l'usage qu'on peut faire des cartes horaires de Margetts*, 1802. Lalande fait un grand éloge de ce Mémoire, qui a été inséré dans la *Connaissance des temps* pour 1802; | *Mémoire sur les observations qu'il est important de faire sur les marées dans les divers ports de la France*, 1805; | *Description nautique des côtes orientales de la Grande-Bretagne et des côtes de Hollande, du Jutland et de Norvège*, Paris, 1804, in-4°. (Cette description, extraite de l'anglais, a été publiée par le dépôt général de la marine.) Parmi les ouvrages inédits de Lévêque, et qu'il n'a pu achever, on cite : | *Traité théorique et pratique de la construction et de l'usage de tous les instrumens nautiques*; | *Traité pratique de la manœuvre*, enrichi des morceaux les plus intéressans de la *Tactique* de Mazzaredo (amiral espagnol), de Clarke et autres auteurs; | des matériaux pour un *Dictionnaire polyglotte de tous les termes de marine*;

| des notes pour un ouvrage sur les marées; | et un grand travail sur le *Jaugeage des vaisseaux*. Lévêque a traduit, suivant Lalande, l'ouvrage anglais intitulé : *Traité de la Perspective* (de Ferusson). Lalande lui attribue en outre des *Opuscules nautiques*. Quand la mort le surprit, Lévêque préparait une nouvelle édition, revue et augmentée, de son *Guide du navigateur*.

LEVESQUE de GRAVELLE (MICHEL-PHILIPPE), conseiller au parlement de Paris, mort en 1752, avait le goût des beaux-arts. On lui doit un *Recueil de pierres gravées antiques*, 1752 et 1757, 2 volumes in-4°, curieux et recherché.

LEVESQUE de POUILLY (LOUIS-JEAN), né à Reims en 1691, d'une famille ancienne, membre de l'académie des inscriptions, se consacra d'abord aux mathématiques, et à vingt-deux ans il entreprit d'expliquer les principes de la philosophie naturelle de Newton; mais sa mauvaïse santé le fit renoncer à cette étude. Il voyagea en Angleterre, où il fut bien reçu par lord Bolingbroke et par Newton. De retour dans sa patrie, il fut élu lieutenant-général de la ville de Reims en 1746. Il fit venir dans cette ville des eaux de fontaine plus salutaires que celles de puits, qui incommodaient beaucoup les habitans, et mourut en 1750, à 59 ans. De Pouilly est surtout connu par sa *Théorie des sentimens agréables*, petit ouvrage imprimé pour la 4<sup>e</sup> fois en 1774, in-8° : c'est la production d'un esprit net et délicat, qui sait analyser jusqu'aux plus petites nuances du sentiment. Il y a quelques propositions auxquelles on pourrait donner un mauvais sens, mais un lecteur sage doit toujours choisir le plus favorable : le mieux serait sans doute qu'on ne pût leur en donner d'autre.

\* LEVESQUE de POUILLY (JEAN-SIMON), fils du précédent, naquit à Reims, en 1754. Son père lui-même avait dirigé son éducation, et les succès du jeune Lévesque furent tels qu'à l'âge de 15 ans il était déjà très instruit dans les belles-lettres anciennes et modernes. S'étant rendu très jeune à Paris, il y trouva de puissans protecteurs, et fut successivement président, lieutenant-général, commissaire enquêteur et examinateur honoraire. En 1768, il devint membre de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres de Paris, et, le 20 février 1782, les habitans de la ville de Reims le choisirent pour leur lieutenant. En 1790, il

était conseiller d'état. Il émigra trois ans après, et se réfugia en Allemagne, mais il rentra bientôt en France, et vécut dans ses terres pendant plusieurs années. Lèvesque de Pouilly était aussi membre honoraire de l'académie de Châlons-sur-Marne. Il mourut le 24 mars 1820, âgé de 86 ans. Il a laissé : | *Eloge de M. Rogier de Mavelin, lieutenant de la ville de Reims, 1755*; | *Vie de Michel de l'Hôpital, Londres (Paris), 1764, in-12*; | *Eloge de Charles-Bonnet (imprimé en Allemagne)*; | *Théorie de l'Imagination, Paris, 1803, 1 vol. in-12*. Cet ouvrage ne manque pas de mérite, mais il est inférieur à la *Théorie des sentimens agréables*. | Plusieurs Mémoires insérés dans la collection de ceux de l'académie de Paris. L'*Annuaire de la Haute-Marne* a donné une notice sur Lèvesque de Pouilly. Ce littérateur avait un style correct et élégant.

\* LÈVESQUE (PIERRE-CHARLES), historien et traducteur, membre de l'académie des inscriptions, né à Paris le 26 mars 1736, fit ses études avec distinction au collège Mazarin, et fut obligé de vivre à Paris du produit de son travail comme graveur et dessinateur; car ses parens en quittant la capitale où la médiocrité de leur fortune ne leur permettait pas de rester, l'avaient destiné à la carrière des beaux-arts. La passion du jeune Lèvesque pour les lettres, sa bonne conduite et ses succès dans les différens ouvrages dont il fut chargé, lui méritèrent des protecteurs parmi des personnages très distingués et des écrivains très connus. Diderot le recommanda à l'impératrice Catherine II, et cette princesse lui offrit une place de professeur de belles-lettres dans son école des cadets-nobles. Lèvesque partit pour la Russie en 1773, et ne revint en France qu'en 1780. Pendant son séjour dans ce pays, il recueillit les matériaux d'une histoire des Russes qu'il publia à son retour dans sa patrie, et qui lui ouvrit les portes de l'académie des inscriptions. Il fut obligé de consulter les chroniques nationales, et par conséquent d'étudier à fond le russe et le slavons. Cette histoire fut accueillie avec empressement en France et en Russie, et dans ce dernier pays elle était classique : maintenant on lui préfère l'histoire qu'a publiée Karamzin (voyez ce nom). Lèvesque fut nommé professeur de morale, et ensuite d'histoire au collège de France. En 1795 il entra à l'institut et mourut à Paris le 12 mai 1812, âgé de 76 ans. Lèves-

que avait une vaste érudition; mais il a trop écrit pour que ses ouvrages aient pu approcher de cette perfection qu'on n'obtient que par un travail assidu. La multitude des matières qu'il embrassait l'empêchait de réfléchir assez sur chacune d'elles, et surtout de donner à son style cette facilité, cette correction dont il est parfois dépourvu. Il fut lié avec les philosophes, dont il partageait les sentimens, comme on peut en juger par ses écrits : | *Les Réves d'Aristobule, philosophe grec, suivis d'un abrégé de la Vie de Formose, philosophe français, Paris, 1761, 1 vol. in-12*; Carlsruhe, 1762; *idem*, traduits en italien par la comtesse Guillemine d'Anhalt, et publiés par Frédéric-Auguste, prince de Brunswick, Berlin, 1768; | *Choix des poésies de Pétrarque, traduites de l'italien, Paris, 1774, 1 vol. in-8°*; 1787, 2 vol. in-18; | *L'Homme moral, ou l'Homme considéré tant dans l'état de pure nature que dans la société, Amsterdam, 1775, 1 vol. in-12*; 4<sup>e</sup> édition sous le titre de *L'Homme moral, ou les Principes des devoirs, suivis d'un aperçu sur la civilisation, Paris, 1784, un vol. in-12*; | *L'Homme pensant ou Essai sur l'histoire de l'esprit humain, Amsterdam, 1779, 1 vol. in-12*; | *Histoire de Russie, Paris, 1783, 5 vol. in-12*; Iverdun, *idem*, 6 vol. in-12. | *Histoire des différens peuples soumis à la domination des Russes, ou Suite de l'Histoire de Russie, 2 vol. in-12*. Ces deux ouvrages ont été réunis ensemble sous le premier titre de *Histoire de Russie, augmentée et conduite jusqu'à la fin du règne de Catherine II, Paris et Hambourg, 1800, 8 vol. grand in-8°*; autre édition, continuée jusqu'à la mort de Paul I<sup>er</sup>, avec des notes de MM. Malte-Brun et Depping, Paris, 1812, 8 vol. in-8° et atlas. | *Eloge historique de l'abbé de Mably, Paris, 1787, in-8°*. Cet éloge partagea le prix extraordinaire de l'académie des inscriptions et belles-lettres. | *La France sous les cinq premiers Valois, ou Histoire de France depuis la mort de Philippe de Valois jusqu'à celle de Charles VII, précédée d'une introduction dans laquelle on suit les révolutions et les progrès de la monarchie, depuis le règne de Pépin jusqu'à la mort de Philippe le Bel, Paris, 1787, 4 vol. in-12*. Cet ouvrage a mérité les éloges de M. Dacier. On y trouve la même exactitude et la même solidité des recherches que dans l'Histoire de Russie. | *Dictionnaire des arts, de peinture, sculpture et gravure, de concert*

avec Watelet, de l'Académie française, Paris, 1792, 5 vol. grand in-8°; | *Histoire de Thucydide*, traduit du grec, Paris, 1793, 4 vol. in-4° et in-8°. Cette traduction fit beaucoup d'honneur à Lèvesque et le fit connaître pour un profond helléniste. | *Etude de l'Histoire de la Grèce*, 1811, 4 vol. in-8°; | différents *Mémoires* dans le Recueil de l'institut, et autres ouvrages insérés dans la Collection des moralistes anciens, publiée par Didot l'aîné et Debure, savoir: | *Pensées morales de Confucius*, 1782, 1 vol.; | *Pensées morales de divers auteurs Chinois*, 1782, 1 vol.; | *Caractères de Théophraste*, 1782, 1 vol.; | *Sentences de Théognis, Phocylide, etc.*, 1785, 1 vol.; | *Pensées morales de Cicéron*, 1782, 1 vol.; | *Apophtegmes des Lacédémoniens*, extraits de Plutarque, 1794, 1 vol.; | *Vies et Apophtegmes des philosophes grecs*, 1793, 1 vol., etc. On lui doit aussi des *mémoires*, des *discours*, des *notices*, des *articles biographiques* et d'autres opuscules.

LEVI. Voyez PHILIPPE LEVI.

LEVI, 5<sup>e</sup> fils de Jacob et de Lia, naquit en Mésopotamie l'an 1748 avant J.-C. C'est lui qui, voulant venger avec son frère Siméon, l'injure faite à Dina leur sœur, passa au fil de l'épée tous les habitans de Sichem. Jacob en témoigna un déplaisir extrême, et prédit au lit de la mort qu'en punition de cette cruauté, la famille de Lévi serait divisée et n'aurait point de portion fixe au partage de la terre promise. En effet elle fut dispersée dans Israël, et n'eut pour partage que quelques villes, qui lui furent assignées dans le lot des autres tribus. Lévi descendit en Egypte avec son père, ayant déjà ses trois fils Gerson, Caath et Merari, dont le deuxième eut pour fils Amram, de qui naquirent Moïse, Aaron et Marie. Il y mourut l'an 1612 avant J.-C., à 137 ans. Sa famille fut toute consacrée au service de Dieu; et c'est de lui que les prêtres et les lévites tirèrent leur origine. Ceux de sa tribu s'alliaient souvent à la maison royale, ainsi que le prouve la généalogie des parens de J.-C. selon la chair. Dans un des livres de l'Ancien Testament (le *Lévitique*), ce patriarche prophétise que le Messie naîtra de lui et de Judas, et il dépeint l'horrible scandale que l'iniquité des prêtres répandra sur le sanctuaire par la condamnation du Christ.

LEVI de GERSOM, rabbin, a composé les *Guerres du Seigneur* en hébreu, Wal-

lenstadt, 1560, in-fol., et des *Commentaires* imprimés séparément et dans les grandes bibles. C'était un esprit singulier, qui a rempli tous ses livres de vaines subtilités métaphysiques. On ignore le temps où il a vécu.

LEVI (RAPHAEL). Voyez BYZANCE.

LÉVIS, ou LEVI (GUY de), d'une illustre maison de France, fut le chef de toutes les branches que l'on en connaît aujourd'hui. Il se croisa contre les albigeois, et fut élu maréchal des croisés. C'est en mémoire de cette charge que sa postérité a toujours conservé le titre de *Maréchal de la Foi*. Il se signala dans cette guerre, et eut la dépouille de ces rebelles fanatiques, la terre de Mirepoix et plusieurs autres situées en Languedoc. Il mourut en 1250; il avait fondé en 1190 l'abbaye de la Roche. Ses successeurs ont joint au nom de Lévis celui de seigneurs de Mirepoix.

\* LÉVIS (FRANÇOIS, duc de), maréchal de France, né en 1720, au château d'AJac en Languedoc, d'une famille très ancienne, entra de bonne heure au service, sous le nom de *chevalier de Lévis*, et s'y fit remarquer par une bravoure calme et un grand sang-froid, qui contrastait singulièrement avec la vivacité de son caractère. Seul avec le maréchal de Lévis-Mirepoix, son cousin, dont il était aide-de-camp, il fit deux bataillons prisonniers. Sa conduite dans le Canada lui attira des applaudissemens; mais il ne put conserver cette importante colonie à la France. A son retour, il fut nommé lieutenant-général, et rendit de nouveaux services, surtout au combat de Johannisberg. A la paix de Versailles, il obtint le gouvernement de la province d'Artois, et sut se concilier l'affection des troupes et celle des citoyens. Lorsque l'on forna, en 1771, la maison militaire de Monsieur (1), il eut le commandement d'une compagnie de ses gardes, devint maréchal de France en 1785, et fut fait duc en 1784. Il mourut en 1787 à Arras, où il s'était rendu pour tenir les états de cette province. On trouve des détails sur le maréchal de Lévis dans les *Souvenirs et portraits*, Paris, 1815, in-8°, publiés par son fils, M. le duc de Lévis.

\* LEVIS (M. A., duc de), grand bailli de Senlis, naquit à Paris en 1759. Nommé député de la noblesse aux états-généraux de 1789, il se réunit au *tiers état*, et

(1) Depuis Louis XVIII.

siége à l'Assemblée nationale, le 1<sup>er</sup> août. Il présenta ses réflexions sur l'inutilité de la déclaration des droits, consentant néanmoins qu'on la mit à la suite de la constitution. Il s'opposa quelque temps après à l'emprunt demandé par Necker, et appuyait son opinion sur l'aveu des cahiers qui défendaient aux députés d'en consentir de nouveaux. Dans la même année, il proposa qu'on établit des réglemens sur la liberté de la presse, et à l'occasion de la dédicace des Œuvres de Voltaire, que Palissot présenta à l'Assemblée, il fit décréter qu'on n'en recevrait aucune. Il vota le 18 mai 1790 pour qu'on n'accordât le *recours* contre les auteurs de détentions arbitraires, qu'aux prisonniers contre lesquels il n'y aurait pas de plaintes légales. Dans les différends qui eurent lieu entre l'Angleterre et l'Espagne, il fit déclarer que la France n'entreprendrait aucune agression, mais qu'elle saurait défendre ses droits. Quelque modération que le duc de Levis eût mise dans sa qualité de député, il n'avait pas moins adopté, en partie, les principes révolutionnaires. Il revint bientôt de son erreur, et eut sa part des persécutions. Le règne de la terreur arriva; il devint suspect, et fut enfermé au Luxembourg, comme complice d'une de ces conjurations qui servaient souvent de prétexte aux factieux pour immoler des victimes. Le duc de Levis fut de ce nombre. Condamné par le tribunal révolutionnaire, il fut exécuté le 4 mai 1794, âgé de 55 ans. — Son épouse subit le même sort le 10 juillet suivant : on l'accusa d'avoir pris part à la prétendue conjuration du Luxembourg, où elle était détenue.

LEYDE (PHILIPPE de), né d'une famille noble de la ville dont il porte le nom, fut conseiller de Guillaume de Bavière, comte de Hollande, puis grand-vicaire et chanoine d'Utrecht, où il mourut en 1580. On a de lui : *De republicæ cura, et sorte principantis, nonnulli alii tractatus*, Leyde, 1516, in-fol., et Amsterdam, 1701, in-4°, avec une *Vie* de l'auteur. Ce qu'il a écrit sur le gouvernement civil ne vaut pas ce qu'il dit du gouvernement domestique. Il avait professé le droit à Orléans et à Paris, et laissa d'autres ouvrages oubliés aujourd'hui.

LEYDECKER (MELCHIOR), théologien calviniste, né à Middelbourg en 1642, professeur de théologie à Utrecht en 1678, mort en 1721, à 79 ans, était un homme dur et passionné, qui ne savait réprimer

ni sa langue ni sa plume. On a de lui plusieurs ouvrages pleins d'érudition, mais qui manquent souvent de critique. Les principaux sont : | *Traité de la république des Hébreux*, 2 vol. in-fol., Amsterdam, 1704 et 1710 : recueil curieux, semé d'anecdotes sur le judaïsme moderne. Il y a joint une réfutation de l'*Archéologie* de Burnet. Ce traité de la république des Hébreux n'a pas fait oublier celui de Sigonius sur la même matière. | Un *Commentaire* latin sur le Catéchisme d'Heidelberg ; | une *Dissertation* contre le Monde enchanté de Becker ; | une *Analyse de l'Ecriture avec la Méthode de prêcher* ; | une *Histoire du jansénisme*, Utrecht, 1695, in-8° ; | *Fax veritatis*, Leyde, 1677, in-8° ; | la *Continuation* de l'Histoire ecclésiastique de Hornius, Francfort, 1704, in-8° ; | *Histoire de l'Eglise d'Afrique*, in-4° ; | *Synopsis controversiarum de fœdere*. Tous ces ouvrages sont écrits en latin, d'un style dur, et dans les préjugés de l'auteur.

LEYDEN (JEAN de). Voyez JEAN.

LEYDEN (JEAN-GERBRAND de), ainsi nommé parce qu'il était de la ville de ce nom, se fit carme, s'appliqua avec une grande assiduité à toutes les fonctions de la vie apostolique, et consacra ses momens de loisir à l'étude de l'histoire de son pays. Il mourut l'an 1504. On a de lui : | *Chronicon Hollandiæ comitum et episcoporum ultrajectensium, a S. Willebrordo ad annum 1417*, Francfort, 1520, in-fol. ; | *Chronicon egmondanum, sive Annales abbatum egmondensium*, publié par Antoine Matthieu, Leyde, 1698, in-4°. On lui attribue une *Histoire de l'ordre des carmes* ; ce n'est qu'une répétition de celle d'Arnold Bostius.

LEYDEN (JEAN de), ainsi nommé du lieu de sa naissance (et dont le nom est BULCOLD ou BEROLD), n'est connu que par son fanatisme. Il était tailleur. Il s'associa avec un boulanger et un ministre protestant, nommé *Rotman*, et devint chef des anabaptistes. Le boulanger, appelé JEAN MATTHIEU, changea son nom en celui de *Moïse*. Il envoya douze de ses disciples, qu'il appela ses apôtres, se vantant d'être envoyé du Père éternel, pour établir une nouvelle Jérusalem. Ces fanatiques se rendirent maîtres de Munster en 1534, et y exercèrent des indignités et des atrocités incroyables. Les magistrats et autres citoyens honnêtes s'étant opposés à leur fureur, furent massacrés ou expirèrent dans des tourmens

raffinés. Cet imposteur insensé prenait le nom de *Roi de Jérusalem et d'Israël*, et ne régnait que par des massacres, des cruautés et des abominations inouïes. Il espérait établir sa puissance sur les débris de celle des potentats de l'Europe; mais l'évêque de Munster l'ayant pris avec les principaux ministres de sa frénésie, il les fit mourir par de rigoureux supplices en 1536, après les avoir promenés quelque temps dans les pays circonvoisins, pour répandre la terreur dans l'âme des fanatiques qui troublaient alors tous les états de l'Europe, mais particulièrement l'Allemagne. *Voyez* MUNSTER.

LEZANA (JEAN-BAPTISTE de), carme, naquit à Madrid le 23 novembre 1586. Il enseigna avec réputation à Tolède, à Alcalá et à Rome; Urbain VIII le fit assesseur de la congrégation *dell'Indice*, et Innocent X de celle des Rites. Il mourut à Rome le 29 mars 1659, à 73 ans. On a de lui : | *Summa questionum regularium*, Lyon, 1665, 4 vol. in-fol.; c'est une théologie qui a pour objet principal les devoirs des religieux; | *Summa theologiae sacræ*, Rome, 1654, 3 vol. in-fol.; | *Annales sacri, prophetici et Eliani ordinis*, etc., Rome, 1651-1656, 4 vol., in-fol. pleins de fables ridicules sur l'origine de cet ordre; | *De regularium reformatione*, Rome, 1646, in-4°.

\* LEZAY-MARNEZIA (CLAUDE-FRANÇOIS-ADRIEN, marquis de), naquit à Metz en 1735. Il suivit d'abord la carrière des armes, et servit dans le régiment du roi. Le marquis de Marnezia avait fait de très bonnes études, et, jeune encore, il quitta l'état militaire dont les nouveaux réglemens lui déplurent, et se livra entièrement à la littérature; il se fixa à la campagne, où il s'occupa d'adoucir le sort de ses vassaux, et abolit dans ses domaines, plusieurs années avant la révolution, la corvée et la main-morte. La noblesse du bailliage d'Aval le nomma son député aux états-généraux de 1789, et fut un de ceux qui parmi les nobles passèrent à la chambre du tiers-état, et favorisèrent les premières innovations. Le marquis de Marnezia avait de bons principes, un jugement sain, et aimait le roi. Il ne tarda pas à apercevoir le but où tendaient les factieux, et rectifia ses opinions. D'après le sentiment de J.-J. Rousseau lui-même, il s'opposa vivement à ce que les comédiens fussent admis aux droits de citoyens actifs. Pendant la session de la première assemblée, il montra des prin-

cipes sages et modérés. Pour fuir les nouveaux troubles qui menaçaient son pays, et ceux qui y avaient occupé un certain rang, il se réfugia en Amérique, où il s'établit sur les bords du Scioto, avec le dessein de former un vaste établissement dans l'Amérique septentrionale. Il emmena à cet effet des cultivateurs, des ouvriers, des artistes; mais la compagnie du Scioto, de laquelle il avait acheté un vaste terrain pour le faire défricher, n'ayant pas rempli ses engagements, et plusieurs de ses compagnons s'étant dispersés, il se décida à revenir en Europe, et il rentra en France en 1792. Il se rendit aussitôt dans sa terre de Saint-Julien, où il espérait vivre ignoré, au milieu des habitans dont il avait été constamment l'ami et le bienfaiteur. C'était le règne de la terreur. Son arrivée irattendue le rendit aussitôt suspect, et il fut arrêté et mis en prison: il eut le bonheur d'y être oublié pendant onze mois, et en sortit après la chute de Robespierre. Il retourna à la campagne, où il reprit ses anciennes habitudes. Son fils aîné ayant été compris dans la proscription du 18 fructidor, il conçut des craintes pour sa propre sûreté, et se réfugia dans le pays de Vaud, où il fut bien accueilli de M. Necker et de sa famille; cependant dès qu'il crut le danger passé, il revint à Besançon, pour y travailler à un grand ouvrage sur l'*Accord des principes de la religion et de la véritable philosophie*. Atteint d'une maladie dont il avait puisé le germe dans la prison, il y succomba enfin en avril 1800 dans les sentimens d'un chrétien, qu'il avait toujours conservés. On a de lui : | *Essais sur la nature champêtre*, poème avec des notes, Paris, 1787 et 1800, in-8°. Il contient des vers heureux et des détails intéressans. | *Essai sur la minéralogie du bailliage d'Orgelet en Franche-Comté*, 1778, in-8°; | *Le bonheur dans les campagnes*, Neuchâtel, 1784, 1788 et 1790, in-8°. Cet ouvrage est écrit avec grâce et simplicité. | *Plan de lecture pour une jeune dame*, Paris, 1784, in-12, Lausanne, 1800, in-8°: livre instructif et bien écrit; | *La famille Heureuse* est du petit nombre des romans qu'on peut lire avec utilité, vu les bonnes leçons de morale qu'il contient, 1785, in-12; | trois *Lettres sur le Scioto*, in-8°; | *Le Voyageur naturaliste, ou Instruction sur les moyens de rassembler les objets d'histoire naturelle et de les bien conserver*, traduit de l'anglais de John-



Coakley, Lettsom, Amsterdam (Paris), 1775, in-12. Il a laissé en outre plusieurs pièces fugitives, au nombre desquelles on distingue *l'Épître à mon curé*, dont tous les amateurs ont retenu ce vers :

L'âge d'or était l'âge où l'or ne régnait pas.

Le marquis de Marnezia écrivait avec une égale facilité en prose et en vers. Son style est agréable et pur, et sa versification pleine d'élégance et d'harmonie.

\* **LEZAY-MARNEZIA** (ADRIEN, le comte de), administrateur et publiciste, fils aîné du précédent, né à Saint-Julien en 1770, entra au service de très bonne heure, et fit partie du régiment du roi, dans lequel avait aussi servi son père; au bout de quelques années, il quitta cette carrière, pour aller à Brunswick, étudier la diplomatie. La révolution ne lui permettant pas de rentrer en France, il voyagea en Angleterre et en Allemagne, et ne revint à Paris, qu'après le 9 thermidor. Plusieurs écrits qu'il publia à cette époque contre les anarchistes, et de nombreux articles insérés dans le *Journal de Paris*, le firent proscrire après le 15 vendémiaire. Proscrit de nouveau après le 18 fructidor, Lezay-Marnezia quitta le village de Bretteville, dans la Normandie, où il s'était réfugié d'abord, et se rendit avec son père dans le canton de Vaud en Suisse. Après l'établissement du gouvernement consulaire, M<sup>me</sup> Bonaparte le fit nommer ambassadeur près de l'électeur de Salzbourg. Lezay-Marnezia obtint, en 1806, la préfecture de Rhin-et-Moselle, et en 1810, celle du Bas-Rhin, où sa conduite le fit chérir de ses administrés. Il contribua efficacement à la prospérité de Strasbourg, et fut conservé sous la restauration. Le duc de Berry étant venu visiter l'Alsace, Lezay-Marnezia alla à la rencontre de ce prince; ses chevaux éfrayés du bruit de la mousqueterie ne purent être retenus par celui qui les guidait. Le comte de Lezay fut précipité de sa voiture, et mourut des suites de cette chute peu de jours après, le 9 octobre 1814. Outre plusieurs brochures politiques, il a publié : | *les Ruines ou Voyage en France pour servir de suite à celui de la Grèce*, Paris, 1794, in-8°, qui eut 4 éditions la même année, et fut traduit en anglais et en allemand. C'est une peinture énergique des excès de cette faction qui détruisit, en quelques mois, tout ce que la sagesse et l'expérience avaient créé durant 14 siècles; | *Pensées choi-*

*sies du cardinal de Retz*, 1797, in-18; | *Lettres à un Suisse sur la nouvelle constitution helvétique*, Neuchâtel, 1797, in-8°; | *Don Carlos, infant d'Espagne*, tragédie traduite de l'allemand de Schiller, Paris, 1799, in-8°, avec des notes et remarques. Cette traduction est estimée, et l'on regrette que l'auteur n'ait pas traduit les autres pièces du poète allemand.

**LEZIN** (saint), *Licinius*, évêque d'Angers en 586, mort le 1<sup>er</sup> novembre 605. Le pape saint Grégoire lui écrivit la *Lettre* 52 du livre 9<sup>e</sup>.

**L'HÉRITIÈRE DE BRUTELLE**. *Voyez* HÉRITIÈRE.

**L'HÉRITIÈRE DE VILLANDON**. *Voyez* HÉRITIÈRE.

\* **LIOMOND** (CHARLES-FRANÇOIS), professeur de l'université, né à Chaulnes, diocèse de Noyon, en 1727, entra comme boursier au collège d'Inville, et y fit de bonnes études. Nommé principal de ce collège, il le fut ensuite à une chaire de professeur d'une classe inférieure, dans celui du cardinal Lemoine. S'étant attaché aux jeunes enfants, il interrompit sa licence et renonça à tout projet d'avancement. Il refusa des places et des chaires aussi honorables que lucratives; et, aux instances que lui faisaient ses amis de les accepter, il répondait toujours qu'il n'abandonnerait jamais ses *sixièmes*. Beaucoup de douceur, un jugement sain, la modestie, la piété, formaient les bases de son caractère, et ces qualités brillent dans les livres d'enseignement qu'il composa pour ses jeunes-élèves. Cependant à l'époque de la révolution, cet homme estimable n'ayant pas voulu prêter le serment alors exigé, fut arrêté en avril 1792, avec d'autres prêtres, et enfermé avec eux à Saint-Firmin, l'une des églises que les révolutionnaires avaient transformées en prisons. Tallien, qui avait été son élève, lui fit obtenir la liberté; malgré cette puissante protection, quelques mois après, sous le régime de la terreur, l'abbé Lhomond, ne croyant pas sa vie en sûreté, résolut de sortir de Paris. Arrivé sur le boulevard de la Salpêtrière, il se vit attaqué par deux brigands qui lui enlevèrent son argent, et le laissèrent pour mort. On découvrit un des voleurs; et M. Guyot, qui avait beaucoup de respect pour l'abbé Lhomond, parvint à lui faire rendre ce qui lui avait été pris. Comme on le pressait de poursuivre son assassin devant les tribunaux : *Je n'en ferai rien*, répondit-il : *si vous voulez lui faire tenir*

la moitié de la somme qu'il m'a rendue, vous m'obligerez ; il peut en avoir besoin. La tranquillité de M. Lhomond ne fut plus troublée : il cultiva la botanique, et devint très habile dans cette science, dont il donna les premières leçons au célèbre Hallé. Ses mœurs étaient aussi simples que sa conversation était aimable et spirituelle ; il faisait tous les jours quelque temps qu'il fit, une promenade à Sceaux. et c'est à cet exercice qu'il fut redevable de sa santé. L'abbé Lhomond est mort le 51 décembre 1794, âgé de soixante-sept ans. On a de lui les ouvrages suivans, plusieurs fois imprimés, et à plusieurs desquels on a fait des additions qui ne sont pas toutes heureuses : | *De viris illustribus urbis Romæ*, in-24 ; | *Elémens de la Grammaire française*, in-12 ; | *Elémens de la Grammaire latine*, 4 vol. in-12 ; | *Epitome historiæ sacræ*, in-12 ; | *Doctrine chrétienne, en forme de lectures de piété, où l'on expose les preuves de la religion, les dogmes de la foi, les règles de la morale, ce qui concerne les sacremens et la prière*, in-12 ; on y trouve les plus solides et les plus touchantes instructions. Tout y respire la plus tendre piété ; tout y est mis à la portée de la jeunesse à qui il était destiné, et à qui il suffit avec les deux suivans, pour connaître ce que c'est que la religion, comment elle est parvenue jusqu'à nous, et ce qu'elle nous ordonne de croire et de pratiquer : | *Histoire abrégée de l'Eglise, où l'on expose ses combats, ses victoires dans les temps de persécution, d'hérésie et de scandale, et où l'on montre que sa conservation est une œuvre divine ainsi que son établissement*, in-12 ; | *Histoire abrégée de la religion avant la venue de Jésus-Christ, où l'on expose les promesses que Dieu a faites d'un Rédempteur, les figures qui l'ont représenté, les prophéties qui l'ont annoncé, et la suite des événemens temporels qui lui ont préparé les voies, et où l'on démontre l'antiquité et la divinité de la religion chrétienne*, 4<sup>e</sup> édit., 1791. Lhomond fit paraître le premier ouvrage, afin que la jeunesse apprît de bonne heure combien la religion est belle dans son origine et dans ses développemens ; combien, en raison de son antiquité et de sa certitude, elle mérite notre croyance et notre respect, et combien sont méprisables ceux qui la calomnient pour la détruire. Mais comme son ouvrage eût été imparfait, s'il ne leur eût montré que cette religion subsistait

encore sur la terre, il composa l'histoire de l'Eglise, et retraça, dans un petit volume, son origine et ses progrès ; il fit connaître les personnages qui l'ont illustrée, et les combats qu'elle avait eus à soutenir, et contre les païens qui la persécutèrent pendant trois siècles, et contre les hérétiques qui l'ont si souvent divisée, et contre les scandales qui ont tant de fois déchiré son sein ; enfin, il montra l'Eglise triomphante de tous ses ennemis, et tandis que tout passe, tout périt autour d'elle, demeurait immobile et inébranlable au milieu des plus violentes tempêtes. Ces deux ouvrages, très souvent réimprimés, ayant été altérés pendant le règne de la terreur, on doit rechercher les anciennes éditions, et à leur défaut, celles qui ont été réimprimées depuis le retour de Louis XVIII, et par des maisons connues par leurs principes religieux.

L'HOPITAL. Voyez HOPITAL.

LHOSTE. Voyez HOSTE.

LHOTSKI (GEORGES), jésuite, né à Zbirow en Bohême l'an 1724, mourut en 1752, étant recteur du collège de Telcz, après avoir enseigné les lettres et les sciences avec réputation. On a de lui : | *Controversia philosophica de systemate philosophiæ mechanice, id est, Mechanismo cosmico et individuali*, Prague, 1748, in-8° ; | *Doctrina theologica de gratia, justificatione, merito, virtutibus, vitiis et peccatis*, 1753, in-4° ; | *Doctrina theologica de fide, spe et charitate*, ibidem, 1753, in-4°.

LHOYD. Voyez LLOYD.

LHUIILLIER. Voyez LUILLIER.

LIA, fille aînée de Laban, fut mariée avec Jacob par la supercherie de son père, qui la substitua à Rachel, que Jacob devait épouser : cependant Jacob vécut bien avec elle, et en eut six fils, Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Zabulon, et une fille nommée Dina.

LIANCOURT (JEANNE de SCHOMBERG, duchesse de), née en 1600, fille du maréchal Henri de Schomberg et femme de Roger du Plessis, duc de Liancourt, connue par les deux lettres que lui écrivit le docteur Arnauld. Elle détacha du monde son mari par ses leçons et par ses exemples. Les deux époux se lièrent étroitement avec les solitaires de Port-Royal, et montrèrent beaucoup d'ardeur pour la défense de Jansénius. Ils moururent en 1674. Le duc ne survécut que deux mois à son épouse. On a d'elle un ouvrage édifiant sur l'éducation des enfans de l'un et

de l'autre sexe. L'abbé Boileau le publia en 1698, sous ce titre : *Règlement donné par une femme de haute qualité à sa petite-fille, pour sa conduite et pour celle de sa maison*, in-12, réimprimé à Paris en 1779. L'éditeur joignit à cet ouvrage un règlement que la duchesse de Liancourt avait fait pour elle-même, avec un tableau des vertus de cette dame; on sent bien qu'on n'y trouve pas l'humilité et la docilité d'esprit qui opèrent la soumission aux décisions de l'Eglise. La duchesse de Liancourt possédait plusieurs langues, la musique, le dessin, et faisait des vers assez agréables. Sa vie se trouve dans les *Vies intéressantes et édifiantes des Religieux de Port-Royal*, Cologne, 1750, 4 vol. in-12. tom. 1.

**LIANCOURT.** Voyez ROCHEFOUCAULT.

\* **LIARD (JOSEPH)**, né à Rosières-aux-Salines, département de la Meurthe, le 17 décembre 1747, était fils d'un architecte de Stanislas, duc de Lorraine, et entra à l'ancienne école des ponts et chaussées en 1769. En 1775 il fut chargé, en qualité de sous-ingénieur, des travaux importants que l'on exécutait dans la Picardie et le Hainaut. Appelé en 1784 par les états de Bretagne, il devint ingénieur en chef de la navigation qu'ils voulaient créer, dans leur province, et en 1786, Liard fut envoyé par le gouvernement français dans la Hollande, dont il visita les travaux hydrauliques. Après avoir été attaché pendant quelque temps au port du Havre et avoir construit le beau pont de Roanne, il fut nommé en 1791 ingénieur en chef, place dont il exerça les fonctions dans le département du Doubs. C'est à lui que ce département doit ses belles routes et des communications plus faciles dans un pays de montagnes. Promu au grade d'inspecteur divisionnaire en 1805, Liard fut chargé de rédiger les projets de jonction du Rhône au Rhin par le moyen d'un canal : il en a dirigé tous les travaux qui, malgré toutes les difficultés que présentaient les diverses natures de terrain, ont été heureusement conduits à leur fin en 1832. Ce canal a porté successivement les noms de *canal Napoléon* et de *canal Monsieur*, et porte aujourd'hui (1854) celui de *canal de jonction du Rhône au Rhin*. Liard fut nommé commandant de la légion d'honneur. Lors de la première invasion des alliés, il avait été chargé du commandement du génie de la garde nationale de

Paris, avec le titre de général de brigade. L'Athénée de la langue française l'avait nommé, le 25 août 1808, membre correspondant. Il est mort le 22 avril 1832, à l'âge de 84 ans, dans une campagne auprès de Besançon.

**LIBANIUS**, fameux sophiste d'Antioche, où il naquit en 314, fut élevé à Athènes, professa la rhétorique à Constantinople et dans sa patrie. Saint Basile et saint Jean-Chrysostôme furent les disciples de ce maître, qui, quoique païen, faisait beaucoup de cas des talens et des vertus de ses deux élèves. On prétend qu'il aurait choisi Chrysostôme pour son successeur, si le christianisme ne le lui avait enlevé. L'empereur Julien n'oublia rien pour engager Libanius à venir à sa cour; mais il ne put y réussir, même en lui offrant la qualité de préfet du prétoire. Libanius, qui n'était pas plus modeste que les autres sages de l'antiquité païenne, répondit constamment à ceux qui le sollicitaient, que la qualité de sophiste était fort au-dessus de toutes les dignités qu'on lui offrait. Julien, irrité contre les magistrats d'Antioche, avait fait mettre en prison le sénat de cette ville. Libanius vint parler à l'empereur pour ses concitoyens, avec une liberté courageuse. Un homme de cour pour qui ce ton ferme était apparemment nouveau, lui dit : « Orateur, tu es bien près du fleuve » Oronte, pour parler si hardiment. » Libanius le regarda avec dédain, et lui dit : « Courtisan, la menace que tu me fais ne » peut que déshonorer le maître que tu » veux me faire craindre; » et il continua. On ignore le temps de sa mort, quelques-uns la placent à la fin du quatrième siècle (390). Libanius avait beaucoup de goût lorsqu'il jugeait les productions des autres, quoiqu'il en manque quelquefois dans ses écrits. Julien soumettait à son jugement ses actions et ses ouvrages; le sophiste, plus attaché à la personne qu'à la fortune de ce prince, le traitait moins en courtisan qu'en juge sévère. La plupart des *Harangues* de ce rhéteur ont été perdues, et ce n'est pas peut-être un grand mal : sans parler des citations multipliées d'Homère, de la fureur d'exagérer, d'un luxe d'érudition très déplacé, il gâte tout par l'affectation et l'obscurité de son style, qui ne manque d'ailleurs ni de force ni d'éclat. On estime davantage ses *Lettres*, dont Wolf a donné une excellente édition à Amsterdam en 1738, in-8°. Ce recueil offre plu.

de 1600 *Epîtres*, dont la plupart ne renferment que des compliments. On en lit plusieurs autres curieuses et intéressantes qui peuvent donner des lumières sur l'histoire civile, ecclésiastique, littéraire de ces temps-là. Antoine Bongiovanni a publié à Venise, en 1755, 17 *Harangues* de Libanius, en un vol. in-fol., tirées de la bibliothèque de Saint-Marc. Il faut joindre ce recueil à l'édition de ses *OEuvres*, Paris, 1606, et 1627, 2 vol. in-fol. Reiske a publié aussi les *OEuvres oratoires* de Libanius, Altenbourg, 1791-1797, 4 volumes in-8°. On trouve dans les ouvrages de Libanius de fréquentes invectives contre la religion chrétienne, et contre l'empereur Constantin, qu'il avoue néanmoins avoir été plus vertueux que tous les empereurs romains qui ont régné avant lui. On met au nombre des prédictions de la mort de Julien une réponse ingénieuse d'un grammairien chrétien d'Antioche à Libanius. Ce sophiste, pour se moquer de la religion, lui demanda, tandis que Julien était dans l'expédition où il périt : *Que fait maintenant le fils du charpentier ? il fait un cercueil*, répondit le grammairien.

LIBAVIUS (ANDRÉ), docteur en médecine, né à Hall en Saxe, mourut l'an 1616, après avoir professé à Iéna l'histoire et la poésie, en 1588, et avoir été recteur du gymnase de Cobourgen Franconie. Il publia un grand nombre d'ouvrages sur la chimie, et chercha toutes les occasions de réfuter les rêveries de Paracelse et de ses sectateurs. Ses principaux ouvrages sont : | *Syntagma selectorum alchimie arcanorum*, Francfort, 1615, 2 tomes in-fol. en 1 vol. ; | *Appendix syntagmatis arcanorum*, 1615, in-fol. ; | *Epistolarum chemicarum libri tres*, 1595. La chimie a fait tant de progrès depuis Libavius, que ses ouvrages ne sont plus recherchés. Il est le premier qui ait parlé de la *transfusion du sang* : opération qui a fait tant de bruit dans le 17<sup>e</sup> siècle, et qui a dû être prohibée par les lois, à raison de l'abus étrange qu'on en faisait. ( Voyez DENYS JEAN-BAPTISTE MERKLIN. ) On conserve dans les pharmacopées sous le nom de *liqueur fumante de Libavius*, la composition d'un puissant caustique, qui n'est autre chose que du muriate suroxygéné d'étain.

LIBERAT (saint), abbé du monastère de Capse en Afrique, souffrit le martyre avec six de ses compagnons, le 2 juillet 485, pendant la persécution d'Hunéric.

LIBERAT, diacre de l'église de Car-

thage au 6<sup>e</sup> siècle, l'un des plus zélés défenseurs des *Trois Chapitres*, fut employé dans diverses affaires importantes, et fut envoyé à Rome l'an 535. On a de lui un livre intitulé : *Breviarium de causa Nestorii et Eutychetis*, que le père Garnier donna au public en 1675, in-8°, à Paris, avec des *Commentaires* qui corrigent ce qu'il y a de défectueux dans le texte.

LIBERE (saint), romain, fut élevé sur la chaire de saint Pierre le 24 mai 352, après le pape Jules 1<sup>er</sup>. Il la mérita par sa piété et par son zèle pour la foi. L'empereur Constance, ayant tenté vainement de le faire souscrire à la condamnation de l'illustre Athanase, le relégua à Bérée dans la Thrace. La rigueur avec laquelle on le traita dans son exil, et la douleur de voir son siège occupé par l'antipape Félix, ébranlèrent sa constance. Il consentit enfin à la condamnation d'Athanase, et signa la *Formule* de Sirmium, non pas celle du dernier concile, qui était visiblement hérétique, ni celle du second, qui était également répréhensible et qui fut rédigée par Valens et Ursace en 357, mais celle du premier, dressée en 351 avec beaucoup d'art par les ariens, et qui pouvait à la rigueur être défendue, comme elle le fut par saint Hilaire. Par cette faiblesse, il rentra dans la communion des Orientaux. On lui fit approuver dans le concile d'Ancyre, en 358, un écrit qui rejetait le mot *consubstantiel*, mais il protesta en même temps qu'il anathématisait ceux qui disaient que le Fils n'était pas semblable au Père en substance et en toutes choses. L'empereur lui permit de retourner à Rome, où le peuple le reçut assez froidement. Cet accueil le fit rentrer en lui-même ; il reconnut sa faute, la pleura, fit ses excuses à Athanase, rejeta la confession de foi du concile de Rimini en 359, et mourut saintement le 24 septembre 366. C'est ainsi que ce pape termina sa carrière avec la gloire qui avait illustré la très grande partie d'un pontificat de plus de 14 ans, et que sa chute, quelle qu'elle ait été, n'a pu flétrir. Cette faiblesse passagère se trouve réparée par tant de traits d'un courage parfaitement soutenu depuis son repentir, que presque tous les Pères l'ont qualifié de *bienheureux*. Son nom se lit dans les plus anciens Martyrologes latins. On a de lui des *Epîtres* qui se trouvent dans celles des papes par dom Constant. L'abbé Corgne a publié en 1726 une *Dissertation critique et historique sur le pape Libère*, et le P. Stilling

a fait un *commentaire critique et historique sur saint Libère*, inséré dans les *Acta sanctorum* des bollandistes, 23 septembre. La chute de ce pape a toujours servi d'argument aux gallicans contre l'infailibilité du pape. L'ouvrage cité montre la faiblesse des conclusions qu'on en tire. Saint Libère eut pour successeur saint Damase.

**LIBERGE (MARIN)**, jurisconsulte, né à Belon-le-Trichard près du Mans, professeur de droit à Poitiers, fut élu échevin perpétuel de cette ville, pour avoir apaisé deux séditions du peuple au commencement de la ligue. Il professa aussi à Angers et harangua Henri IV, lorsqu'il passa dans cette ville en 1593, et ce prince fut si charmé de son discours, qu'il l'embrassa, et accorda à l'université d'Angers le droit d'*apétissement des pintes*, pour servir de gages aux professeurs en droit. Il fut dans la suite député aux états de Blois. Liberge mourut en 1599. Nous avons de lui la *Relation du siège de Poitiers*, où il était présent, sous ce titre : *Ample discours de ce qui s'est fait et passé au siège de Poitiers*, Rouen, 1569, in-8°, 2<sup>e</sup> édit. augmentée, Paris même année; Poitiers, 1570, in-4°; Rouen, 1623, in-12; et quelques *Traité*s de droit.

**LIBERIUS A JESU**, carme, natif de Novarre, enseigne la controverse pendant 38 ans à Rome, et fut préfet de la Propagande. Il mourut l'an 1719, après avoir publié : *Controversiæ dogmaticæ*, Rome, 1701, in-fol. Cette édition fut défendue, parce que l'auteur y était favorable au jansénisme; mais l'ayant corrigée, et s'étant rétracté, on permit l'édition qui fut faite l'an 1710. Liberius, qui avait promis 3 vol. in-fol., quand il en publia le premier, augmenta tellement l'ouvrage, qu'on l'a imprimé à Milan en 11 vol. in-fol., l'an 1742.

**LIBERTINUS (CHARLES)**, né à Mulhausen en Bohême, l'an 1658, entra chez les jésuites en 1654, et mourut à Klattau en 1683, après avoir enseigné les belles-lettres et la langue grecque, et avoir prêché avec réputation. On a de lui le traité de Grenade, ou Georges Scholarius, sur la *prédestination*, traduit en latin, avec de fort bonnes notes, Prague, 1673, in-8°. Il a publié encore *Franciscus Xaverius, Indiarum apostolus, elogiis illustratus*, Breslaw, 1681; Prague, 1771, in-4°. — Il ne faut pas le confondre avec JEAN LIBERTINUS, aussi jésuite, né à Leutmeritz en 1634, mort vers 1724, dont on a un

ouvrage, en langue bohémienne, sur l'*éducation de la jeunesse*, Prague, 1715, in-12; et un traité *De la conformité de la volonté de l'homme avec celle de Dieu*, dans la même langue, Prague, 1710, in-12.

\* **LIBES (ANTOINE)**, savant professeur de physique, né vers 1760 à Toulouse, mort à Paris le 25 octobre 1832, enseigna sa science dans les écoles centrales de cette dernière ville. Quoiqu'il ne fût membre d'aucune société, il n'en a pas moins fait des découvertes précieuses. Libes a trouvé l'électricité positive et l'électricité négative, l'électricité à contact exécutée par la soie, et qui paraît avoir donné lieu à l'invention de la pile sèche. Il a d'ailleurs composé plusieurs ouvrages importans qui ont été traduits dans presque toutes les langues de l'Europe : | *Physicæ conjecturalis elementa*, 1788, in-12; | *Leçons de physique chimique, ou Application de la chimie moderne à la physique*, 1796, in-8°; | *Théorie de l'électricité appuyée sur des faits, confirmée par le calcul*, 1800, in-4°; | *Traité élémentaire de physique, présenté dans un ordre nouveau, d'après les découvertes modernes*, 1802, in-8°; 1808, 3 vol. in-8°; | *Nouveau dictionnaire de physique*, 1806, 4 vol. in-8°; | *Histoire philosophique des progrès de la physique*, 1810, 1813, 4 vol. in-8°; *Le monde physique, et le monde moral, ou Lettres à M<sup>me</sup> de \*\*\*\**, 1815, in-8°. Libes est encore auteur des articles de physique du *Dictionnaire d'histoire naturelle*, publié par Déterville, 1800. Il a joint des notes au poème des *Trois règnes de la Nature*, de l'abbé Delille, et inséré *différens Mémoires* dans le *Journal encyclopédique*.

**LIBON**, célèbre architecte grec, né en Elide, florissait 458 ans avant J.-C. (80<sup>e</sup> olympiade.) C'est lui qui bâtit le fameux temple de Jupiter, auprès de Pise ou Olympie, si renommé par les jeux olympiques qu'on y célébrait tous les quatre ans. Pausanias nous a laissé la description de ce temple; il n'en reste plus aucun vestige. Voyez l'ouvrage de M. Quatremère de Quincy, intitulé *Jupiter olympien*.

**LICETI (FORTUNIO)**, *Licetus*, péripatéticien moderne, fils d'un célèbre médecin et médecin lui-même, naquit à Rapalo, dans l'état de Gènes, en 1577, dans le 7<sup>e</sup> mois de la grossesse de sa mère. Son père le fit mettre dans une boîte de coton, et l'éleva avec tant de soin, qu'il jouit d'une santé aussi parfaite que s'il ne fût pas veu

au monde avant le temps. Il professa la philosophie d'Aristote à Pise, et ensuite (1643) la médecine à Padoue, avec beaucoup d'applaudissement. Il mourut en 1637, à 79 ans. On a de lui un très grand nombre de *Traité*s. Les principaux sont : *! De monstrorum causis, natura et differentiis libri II*, Padoue, 1616, in-4°; Amsterdam, 1665, in-4°. On y trouve quelques contes populaires, mais il y a de bonnes vues et des principes sages. | *De cometarum attributis*, in-4°; | *De his qui diu vivunt sine alimento, libri IV*, Padoue, 1612, in-fol.; | *Mundi et hominis analogia*, in-4°; | *De annulis antiquis*, Udine, 1643, in-4°; | *De novis astris et cometis*, Venise, 1622, in-4°; | *De spontaneo viventium ortu libri IV*, Vicence, 1618, in-fol.; | *De animorum rationalium immortalitate*, Padoue, 1620, in-fol.; | *De fulminum natura*, in-4°; | *De ortu animæ humanæ*, Venise, 1603, in-4°; | *Hydrologia, sive De maris tranquillitate et ortu fluminum*, Udine, 1555, in-4°; | *De lucernis antiquorum reconditis libri VI*, Venise, 1621, in-4°, Udine, 1652, in-fol., etc. Dans ce dernier traité, il soutient que les anciens avaient des lampes sépulcrales qui ne s'éteignaient point; mais les savans croient communément que ces prétendues lampes éternelles n'étaient que des phosphores, qui s'allumaient pour quelques instans après avoir été exposés à l'air. C'est le sentiment de Ferrari dans sa dissertation *De veterum lucernis sepulchralibus*, qu'il publia en 1685, in-4°, dans son livre *De re vestiaria*. (Voyez les *Scriptores Ligu-rin*. de Mich. Giustiniani, les *Mémoires* de Nicéron, et le *Dictionnaire* de Chauffepié.) — JOSEPH LICETI, père de Fortunio, est auteur d'un livre intitulé : *Nobilita de principali membri dell' uomo*, Bologne, 1590, in-8°.

**LICHTENAU.** Voyez RIETZ

**LICHTENAW;** on appela de ce nom CONRAD, connu aussi sous le nom d'*Abbas Uspergensis*. Voyez CONRAD.

\* **LICHTENBERG** (GEORGES-CHRISTOPHE), physicien et moraliste allemand, naquit à Ober-Ramstaedt, près de Darmstadt, le 1<sup>er</sup> juillet 1742. Son père, pasteur de ce village, lui apprit les premiers élémens des sciences, dans lesquelles le jeune Lichtenberg se perfectionna d'abord à Darmstadt, puis à l'université de Göttingue, sous les célèbres professeurs Hollmann, Heyne, Gatterer, Kaestner et Meister. Il prononça, en quittant le gymnase de Darmstadt, un discours en vers

allemands sur la véritable Philosophie et le Fanatisme philosophique, qui lui fit beaucoup d'honneur et lui prépara une brillante carrière dans l'enseignement public. Après avoir achevé ses études, il se mit à voyager et visita l'Angleterre. Il fit dans son bas-âge une chute qui lui courba l'épine du dos, et cet accident qui devint la cause d'une difformité, influa peut-être beaucoup sur son caractère, malgré ses grandes connaissances, Lichtenberg avait beaucoup de penchant pour la superstition. Il interrogeait les astres, croyait être sous la sauvegarde d'un esprit, ou génie, comme celui de Socrate, et tâchait de communiquer avec les intelligences célestes. Il écrivit plusieurs fois à son génie. Cependant il occupa les chaires de mathématiques (1770) et de physique expérimentale (1771) à Göttingue, et eût quelques démêlés avec le fameux Lavater (voyez ce nom), au sujet d'un écrit de ce physionome, intitulé *Recherches de Ch. Bonnet sur les preuves du christianisme*. Lichtenberg y répondit par une satire assez violente, sous le titre de *Revue* (1775). Non content de cette attaque, quelques années après, en 1778, il publia contre Lavater, en tête de l'*Almanach de Göttingue*, une satire plus violente encore que la première, intitulée *la Physiognosique contre les physiognomes*. Lavater répondit à son adversaire avec beaucoup de modération, et même avec des éloges. Le mordant Lichtenberg, aussi injuste que peu généreux, publia une parodie amère et burlesque de l'ouvrage de Lavater : *Essais physiognomiques*, et à laquelle il donna le titre de *Physionomie des Queues*. Il mourut le 24 février 1799, âgé de 47 ans. Pendant toute sa vie, il parut balancer dans sa croyance religieuse, et finit par avouer « que la doctrine de l'Évangile est » le moyen le plus sûr et le plus efficace » de répandre un repos et un bonheur » durables sur la terre. » Parmi ses ouvrages, ceux qui firent le plus d'honneur à Lichtenberg, furent l'*Explication des Tableaux ou Romans moraux* du célèbre peintre anglais Hogarth, 1794-1809, 9 livraisons in-folio. Il n'a publié que les 4 premières. | Une espèce de *Journal* de sa vie, où il écrivait toutes ses pensées. Ce recueil est riche en observations psychologiques, en données également importantes pour le moraliste et le littérateur; mais on y trouve aussi des vues paradoxales et l'esprit dominant du siècle.

cle, qui tend à un scepticisme froid et dédaigneux. La collection des *Oeuvres* de Lichtenberg a été publiée après sa mort, par les soins de son frère et de M. Kriès, à Göttingue, 1800-1806, 9 vol. in-8°. Elle renferme le journal dont nous avons parlé, et la plupart des écrits qu'il avait insérés dans les *Almanachs* et dans le *Magasin de Göttingue*. On ne peut refuser à Lichtenberg beaucoup d'esprit, de gaieté et même de sensibilité; mais les analyses auxquelles il soumet les pensées et les sentimens sont souvent trop subtiles. Il eut le tort de s'opposer à la restauration de la chimie par Lavoisier; mais l'ouvrage où il le combat (*Exposition des idées de M. Deluc sur la formation de la pluie*, 1800, in-8°) est écrit d'une manière si gracieuse, que l'on oublie la frivolité et même la fausseté des argumens pour admirer la richesse et l'élégance du style avec lequel il les expose. Kaestner a écrit l'*Eloge* de Lichtenberg (*Mém. de l'académie de Göttingue*, 1799, in-4°), et un anonyme a donné dans la *Nécrologie* de Schlichtegroll, 10<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> volume, Gotha, 1805, in-42, quelques détails sur sa vie.

LICHTENSTEIN (JOSEPH-WENCESLAS), prince de), duc de Troppau et de Jægerndorf en Silésie, chevalier de la Toison-d'Or, feld-maréchal au service de l'impératrice Marie-Thérèse, directeur-général de l'artillerie, naquit à Vienne, le 10 août 1696. Il entra au service de la maison d'Autriche en 1714, et fut fait colonel d'un régiment de dragons en 1723. Il se signala dans les campagnes de 1753 et de 1754, et fut nommé successivement général-major, lieutenant-général et feld-maréchal. Charles VI l'envoya en 1758, en qualité d'ambassadeur, à la cour de Versailles; emploi qu'il remplit pendant trois ans avec distinction. Il commanda en chef les armées en 1746, et gagna, le 20 juin, la bataille de Plaisance, qui mit les affaires de sa souveraine dans un état très avantageux en Italie. En 1760, il fut nommé ambassadeur extraordinaire à la cour de Parme, pour épouser par procuration l'infante Isabelle, au nom de l'archiduc Joseph, depuis empereur. Quatre ans après, il remplit à Francfort la dignité de commissaire impérial pour l'élection du roi des Romains, et mourut à Vienne, le 10 février 1772, âgé de 75 ans. Lichtenstein est encore considéré comme ayant été le plus fidèle ministre et le plus zélé sujet de Marie-Thérèse dans

des temps très difficiles, et comme le restaurateur de l'artillerie autrichienne qui, sous sa direction, devint un des plus formidables ressorts de la tactique moderne. L'auguste princesse le regarda comme un des soutiens de son trône, dans les circonstances où il s'ébranlait de toutes parts, et lui fit élever un beau monument en bronze dans l'arsenal de Vienne. Les artistes perdirent en lui un protecteur, les infortunés un appui, et les pauvres un père. Il est le créateur de la belle galerie de tableaux qui porte son nom, et qui est devenue comme un fidéi-commis ou un majorat dans sa famille.

LICINIA, vestale, fut punie de mort avec deux autres, Emilie et Marcia, à cause de leurs dérèglemens, vers l'an 112 avant J.-C.

LICINIUS (CAIUS), surnommé *Stolo*, tribun du peuple romain, d'une famille des plus considérables de Rome entre les plébéiennes, fut choisi par le dictateur Manlius pour général de la cavalerie. Licinius fut le premier plébéien honoré de cette charge. On le surnomma *Stolo*, c'est-à-dire *rejeton inutile*, à cause de la loi qu'il publia avec Sextius pendant son tribunat (376 avant J.-C.), par laquelle il défendait à tout citoyen romain de posséder plus de 500 arpens de terre, sous prétexte que ceux qui en avaient davantage ne pouvaient cultiver leur bien avec soin. Ces deux tribuns ordonnèrent encore « que les intérêts qui auraient été » payés par les débiteurs demeuraissent » imputés sur le principal des dettes, et » que le surplus serait acquitté en trois » diverses années, » ce qui était une violation manifeste de la propriété; enfin, « que l'on ne créerait plus de consul à » l'avenir, que l'un d'eux ne fût de fa- » mille plébéienne. » Ils furent tous les deux consuls, en conséquence de cette dernière loi, Sextius l'an 363 avant J.-C., et Licinius deux ans après. On a toujours remarqué que l'ambition, la cupidité et la jalousie cherchaient à flatter la multitude et à gagner la faveur populaire pour parvenir à leur but. Voyez GRACCHUS. Licinius fut condamné, en 356 avant J.-C. à une amende de 10,000 asses (6,700 fr.), pour avoir transgressé une des lois dont il avait été le provocateur, en possédant jusqu'à mille journaux de terre, tant en son nom qu'en celui de son fils, qu'il avait fait émanciper pour colorer sa contravention.

LICINIUS-TEGULA (Publ.), célèbre

poète latin, vers l'an 200 avant J.-C. Licinius, cité par Aulu-Gelle, lui donne le 4<sup>e</sup> rang parmi les poètes comiques. Mais comme il ne nous reste de lui que des fragmens dans le *Corpus poetarum* de Maittaire, il est difficile de dire s'il méritait le rang qu'on lui assigne. On présume qu'il est le même que G. Licinius Imbex.

**LICINIUS-CALVUS.** Voyez CALVUS.

**LICINIUS (FLAVIUS-VALÉRIUS-LICINIANUS)**, empereur romain, fils d'un paysan de Dacie, parvint du rang de simple soldat aux premiers emplois militaires. Il était né vers l'an 263. Galère-Maximien, qui avait été soldat avec lui, et auquel il avait rendu des services importans dans la guerre contre les Perses, l'associa à l'empire en 307, et lui donna pour département la Pannonie et la Rhétie. Constantin, voyant son crédit, s'unit étroitement avec Licinius; pour resserrer les nœuds de leur amitié, il lui fit épouser Constantia, sa sœur, en 313. Cette année fut célèbre par les victoires de Licinius sur Maximin. Il le battit, le 30 avril, entre Héraclée et Andrinople, le poursuivit jusq'au mont Taurus, le força à s'empoisonner, et massacra toute sa famille. Enorgueilli par ses succès, et jaloux de la gloire de Constantin, avec lequel il partageait l'empire, il persécuta les chrétiens pour avoir un prétexte de lui faire la guerre. Les deux empereurs marchèrent l'un contre l'autre, à la tête de leurs armées. Ils se rencontrent auprès de Cibales en Pannonie, combattent tous les deux avec valeur, et Licinius est enfin obligé de céder. Il répara bientôt cette perte, et en vint une seconde fois aux mains auprès d'Andrinople. Son armée, quoique vaincue une deuxième fois, pilla le camp de Constantin. Les deux princes, las de cette guerre ruineuse et si peu décisive, résolurent de faire la paix : Licinius l'acheta par la cession de l'Illyrie et de la Grèce. Constantin ayant passé sur ses terres en 323, son rival irrité viola le traité de paix. On arma des deux côtés, et le voisinage d'Andrinople devint encore le théâtre de leurs combats. L'armée de Licinius y fut taillée en pièces, il prit la fuite du côté de Chalcédoine, où le vainqueur le poursuivit. Craignant d'être obligé de donner bataille, et n'ayant que très peu de troupes, Licinius demanda la paix à Constantin, qui la lui accorda; mais, dès qu'il eut reçu du secours, il rompit encore le traité. Il y eut une nou-

velle bataille près de Chalcédoine, où Licinius fut derechef vaincu et contraint de fuir. Constantin le suivit de si près, qu'il l'obligea de s'enfermer dans Nicomédie. Licinius, dans cette extrémité, se remit à la clémence de son vainqueur. Constantia, sa femme, employa les larmes et les prières pour toucher son frère; Licinius se joignit à elle, et se dépouilla de la pourpre impériale. Constantin, après lui avoir accordé son pardon et l'avoir fait manger à sa table, le relégua à Thessalonique, où apprenant qu'il ne cessait d'intriguer, et qu'il traitait secrètement avec les Barbares pour renouveler la guerre, il le fit étrangler l'an 324. Il avait un fils que Constantin prit d'abord chez lui, et qu'il fit mourir un an après. (Voy. l'article suivant.) Licinius se distingua par son courage; mais cette vertu était balancée par beaucoup de vices. Il était avare, dur, cruel, impudique; il persécuta les chrétiens, pilla ses sujets, et leur enleva leurs femmes; son inconstance et son ambition lui faisaient rompre à la première occasion les traités les plus solennels.

**LICINIUS (FLAVIUS VALERIUS LICINIANUS)**, surnommé *le Jeune*, était fils du précédent et de Constantia, sœur de Constantin. Il naquit en 315, et fut déclaré César en 317, ayant à peine 20 mois. Constantin le fit élever sous ses yeux à Constantinople. Mais sa jeunesse ne lui permettant pas de cacher les saillies de son imagination, il lui échappa des traits qui faisaient connaître ses desirs ambitieux et les troubles qu'il causerait dans l'empire. On en fit des plaintes à Constantin, et Fausta sa femme lui peignit si vivement le danger de l'état, qu'il fit mourir le jeune prince, en 326, lorsqu'il était dans sa douzième année.

**LICINIUS.** Voyez LEZIN.

**LICINIUS DE SAINTE-SCHOLASTIQUE**, carme, né à Saumur, mort à Paris dans le couvent dit *des Billettes*, le 15 février 1674, après avoir publié : | *De scientiis acquirendis tam divinis quam humanis*, 1664; | *Preuves de l'infidélité des jansénistes dans la traduction des saints Pères*; | *Vie du père Philippe Thibault, auteur de la réforme des Carmes de l'observance de Rennes*, Paris, 1673; | un grand nombre d'ouvrages ascétiques. C'était un homme appliqué, et qui ne cherchait qu'à se rendre utile, à confondre l'erreur, à démasquer l'hypocrisie, et à nourrir la piété.



**LIÉBAULT (JEAN)**, médecin et agronome, né à Dijon, mort à Paris en 1596, laissa divers *Traité*s de médecine, eut part à la *Maison rustique*, ouvrage dont Charles Etienne, imprimeur, son beau-père, est le premier et le principal auteur. Ce livre, qui ne formait d'abord qu'un volume, en compose à présent deux in-4°. On a encore de lui : | *Thesaurus sanitatis*, etc., 1578, in-8° ; | des *Scholies* sur Jacques Hollérius, en latin, 1579, in-8°, etc. ; | des *Traité*s sur les *maladies*, la *santé*, et la *fécondité des femmes*, 1582, 3 vol. in-8° ; | *De præcavendis curandisque venenis commentarius*.

**LIEBE (CHRÉTIEN-SIGISMOND)**, savant antiquaire allemand, né en 1687 à Frauentstein (Misnie), mort à Gotha en 1756, à l'âge de 49 ans, fut successivement docteur en l'université de Leipsick (1714), gradué en théologie (1717), prédicateur à l'église Saint-Paul, bibliothécaire adjoint de l'académie, et enfin conservateur du cabinet des antiques du duc de Saxe-Gotha. Il s'est principalement fait connaître par son ouvrage intitulé : *Gotha nummaria*, Amsterdam, 1750, in-fol. | *Roma Babylon ex nummis*, Leipsick, 1714, in-4°, réimprimée sous ce titre : | *Nummi Ludovici XII Galliarum regis, Epigraph.* : PERDAM BABYLONIS NOMEN VEL PERDAM BABYLONEM, *insignes, illustrati ac contra Harduinum defensi*, Leipsick, 1717, in-8°. Il fut un des principaux collaborateurs des *Acta eruditor. Lipsensium*.

**LIEBICH (JEAN)**, né à Glogau en Silésie, en 1681, entra chez les jésuites, où il enseigna diverses sciences avec succès, fut pendant dix ans chancelier de l'université d'Olmutz, et mourut dans cette ville en 1757. Ses principaux ouvrages sont : | *Quæstiones theologicæ de fide, spe et charitate*, Olmutz, 1728, in-8° ; | *Breviarium scripturæ in evangelia adventus et plures dominicas sequentes usque ad dominicam septuagesimæ*, Olmutz, 1731, in-8° ; | *Pœnitentiæ sacramentum per resolutiones speculative-practicæ ad munus confessorum se disponentibus servituras discussum*, Troppau, 1752, in-8° ; | *Quæstio juris et facti historico-theologica de conciliis sanctæ romanæ Ecclesiæ*, Troppau, 1732, in-12.

**LIEBKNECHT (JEAN-GEORGES)**, mathématicien, antiquaire et célèbre professeur de Giessen, né à Wasungen vers 1680, devint membre de la société royale de Londres, de l'académie des sciences

de Berlin, et de la société des Curieux de la nature, et mourut à Giessen en 1729. On a de lui un grand nombre de *Dissertations théologiques, philosophiques et littéraires*, estimées, et divers autres ouvrages. Il crut découvrir, en 1725, une nouvelle étoile dans la grande Ourse ; parmi ses ouvrages, qui sont au nombre de dix, on cite une *Dissertatio cosmographica de harmonia corporum mundi totalium, nova ratione in numeris perfectis generatim definita*, Giessen, 1718, in-4°. Goetenn a donné la vie de Liebknecht dans le *Gelehrte Europa*, 2<sup>e</sup> partie.

**LIEMACKER (NICOLAS de)**, surnommé *Roose*, peintre renommé, naquit à Gand en 1576, fut élève de Guéraer et d'Ottovenius, et rivalisa de talent avec Rubens, qui savait l'apprécier. Il travailla plusieurs années à la cour du prince-évêque de Paderborn. Il s'établit ensuite à Gand, et y exécuta d'excellens tableaux qui ornent la plus grande partie des églises de cette ville. La confrérie de Saint-Michel avait demandé Rubens pour peindre une *chute des anges* ; mais cet habile artiste conseilla de choisir *Roose*. « Quand on possède une rose si belle, on peut se passer des fleurs étrangères. » Ce tableau, qui existe dans la paroisse de Saint-Michel, passe pour un de ses chefs-d'œuvre. Parmi ses autres ouvrages, on cite un *saint Nicolas* dans l'église de ce nom, le *plafond* d'une chapelle de l'église de Saint-Baron, et un tableau d'autel représentant la *Vierge avec l'enfant Jésus*, au milieu d'une gloire de saints. Il a reproduit ce même sujet dans l'église des Bernardines. *Roose* avait un grand talent pour la composition, était bon dessinateur, et se distinguait surtout par l'expression de ses figures ; il péchait cependant quelquefois par trop de noir dans ses ombres, et trop de rouge dans ses chairs. Il eut toujours des mœurs pures, et mourut en 1646.

**LIENHART (GEORGES)**, savant abbé de l'ordre de Prémontré à Roggenburgh, et comme tel prélat de l'empire, naquit le 29 janvier 1717, à Uberlinghen en Souabe, de parens nobles et d'une famille sénatoriale. Il quitta les avantages que lui présentait sa naissance pour embrasser la vie canonique, et choisit pour l'exécution de ce dessein l'abbaye de Roggenburgh, ordre de Prémontré, où il fit profession en 1741. Après avoir fait ses études à Constance et à Dillingen, il enseigna dans sa iraison la philosophie et

la théologie. Il y avait sept ans qu'il exerçait l'office de prieur lorsque l'abbaye vauqua. Tous les suffrages se réunirent sur lui, et il fut élu abbé le 17 juillet 1753. En 1768, le collège impérial des prélats de Souabe le choisit pour être un de ses codirecteurs. Il est auteur des ouvrages suivans : | *Ogdoas erothomatum ex Ottonis theosophiæ scolasticæ tractatibus, publicæ luci et concertationi exposita*, Ulm, 1746, in-8°; ouvrage approuvé par l'université de Dillingen, attaqué néanmoins, mais défendu par son auteur d'une manière qui lui valut les applaudissemens de l'université de Saltzbourg; | *Exhortator domesticus religiosam animam ad perfectionem excitans*, en deux parties, l'une imprimée à Lintz, 1754, in-4°, l'autre à Augsbourg, 1761, même format; | *Dissertatio theologica sub titulo : B. M. Virginis originaria immunitas a seriõribus Lamindî Pritaniî censuris vindicata*, Augsb., 1756, in-4°; | *Causa sanguinis et sanctorum, seu cultus debitus residuis in terra SS. sanguinis et sanctæ Crucis particulis, necnon sanctorum reliquiis, dissertatione assertus*, Augsbourg, 1758, in-4°; | *Ephemerides hagiologicæ ordinis præmonstratensis*, etc. Augsbourg, 1764, in-4°. Il en a paru, en 1767, un supplément sous le titre d'*Auctarium*, etc.; | *Spiritus litterarius Norbertinus, seu Sylloge viros ex ordine præmonstratensi scriptis et doctrina celebres, nec non eorumdem vitas, res gestas, opera et scripta tum edita, perspicuè exhibens*, etc. Augsbourg, 1771, in-4°. L'auteur y prouve, contre Casimir Oudin, déserteur de sa profession et de sa foi, que l'ordre des Prémontrés n'a pas manqué d'écrivains et de personnages célèbres qui l'aient illustré. La liste qu'en donne l'abbé de Roggenburgh est de plus de six cents, dont les écrits embrassent toutes sortes de matières. (*Voyez OUDIN, CASIMIR, et COLBERT, MICHEL.*) | Des *Sermons*, des *Panegyriques* et des *Oraisons funèbres*. L'abbé Lienhart est mort en 1785.

\* LIENHART (THIBAUD), ancien bénédictin et professeur en théologie, né le 4<sup>e</sup> septembre 1765, de parens cultivateurs, à Truchtersheim, village près de Strasbourg, fit avec distinction ses études au collège de Molsheim, en Alsace, et se fit ensuite recevoir dans l'abbaye des bénédictins de Marmoutier, dans la même province. Il y passa quelques années livré aux études de la théologie jusqu'au moment de la révolution de 1793; ce fut pen-

dant ce temps qu'il reçut la prêtrise. Lienhart refusa de prêter le serment de la constitution, et se rendit dans le couvent des bénédictins à Schuttern (dans le grand-duché de Bade), où il enseigna la théologie. Ses supérieurs, appréciant les dispositions qu'il avait pour les langues orientales, l'envoyèrent à l'université de Fribourg, en Brisgaw, où il prit le grade de docteur en théologie. Il passa ensuite en Autriche, dans le célèbre couvent des bénédictins de Kremsmünster, près de Vienne, où il fut encore chargé d'enseigner la théologie, et il y resta jusqu'après la révolution française. L'évêque de Strasbourg le rappela alors dans son pays et lui confia l'éducation des clercs. Il eut beaucoup de difficultés à surmonter pour donner de jeunes prêtres à l'église d'Alsace. Il reçut les jeunes aspirans en qui il remarquait de la vocation, fit lui seul pour eux les différens cours de théologie, aida les plus pauvres en argent, livres et habits, et parvint ainsi à fonder le séminaire. L'abbé Lienhart fut nommé chanoine titulaire de la cathédrale de Strasbourg, et chanoine honoraire de Saint-Denis. Il avait été supérieur du grand séminaire de Strasbourg pendant 25 ans, quand la révolution de juillet de 1830 vint interrompre sa longue et honorable carrière. Un changement si subit de vie et d'habitudes ne tarda pas à altérer sa santé; il mourut le 22 mars 1831, après avoir passé 40 ans dans l'enseignement de la théologie. Ce respectable ecclésiastique rendit de grands services à la religion par les différens ouvrages qu'il publia. Sa *théologie dogmatique* en 3 vol. et son 4<sup>e</sup> vol. *sur les liturgies* lui valurent deux brefs des souverains pontifes Pie VII et Pie VIII, qui font un grand éloge de son érudition, de sa piété et de l'orthodoxie de ses principes. Il parut encore de lui : | *Dissertatio critica in librum Judith*; | *Analysis studii biblici*; | *Analysis theologiæ dogmaticæ*; | en langue allemande, un *Avertissement aux catholiques sur la lecture de la bible traduite par van Ess*; | et en latin un manuel pour les séminaristes. Il s'occupait, dans les derniers temps de sa vie, à retoucher plusieurs ouvrages qui sont restés manuscrits, tels que le 2<sup>e</sup> vol. sur les liturgies, presque achevé; la *morale*, et le *Studium biblicum* qui était la partie dans laquelle il excellait principalement. Les courtes prières qu'il fit, peu d'instans avant de consommer son douloureux sacrifice, ex-

priment d'un seul trait toute sa vie. Après une léthargie de plusieurs jours, il parut revenir à lui, et rassemblant ses forces il dit d'un ton plein d'amour et de confiance : *Bone Jesu, amavi te, laudavi te, laboravi in te, laboravi pro te, moriar in te.... et vivam in te.* L'abbé Lienhart avait accompagné son évêque au concile de Paris, en 1811, en qualité de théologien, et fut cause que ce prélat ne signa aucun des actes attentatoires aux droits ou à la dignité du saint Siège. Ses vastes connaissances en théologie lui assurèrent la même influence sur d'autres membres du concile ; aussi Napoléon avait lancé contre lui un mandat d'arrêt, qui ne resta sans exécution que parce que l'abbé Lienhart avait, par un heureux hasard, quitté Paris, vingt-quatre heures auparavant.

**LIEUTAUD (JACQUES)**, né à Arles, vers 1660, mourut à Paris en 1733, membre de l'académie des sciences, à laquelle il avait été associé en qualité d'astronome. On a de lui 27 volumes de la *Connaissance des temps*, depuis 1705 jusqu'en 1729, in-12, et les *Ephémérides*, in-4°, 1704-1711. Voyez la *Bibliographie astron.* de Lalande, p. 349.

**LIEUTAUD (JOSEPH)**, premier médecin du roi de France, président de la société royale de médecine, naquit à Aix en Provence, en 1703. On a de lui : | *Essais anatomiques contenant la description exacte de toutes les parties qui composent le corps humain*, Paris, 1772, 2 vol. in-8°. M. Portal en a donné une nouvelle édition en 1777, avec des notes et des observations ; | *Elementa Physiologiae*, Paris, 1749, in-8° ; | *Précis de la médecine pratique*, 1776, 2 vol. in-8°, et 3 vol. in-12 ; | *Précis de la matière médicale*, 1770, 1771, 2 vol. in-8°, et 3 vol. in-12 ; | *Historia anatomico-medica*, 1767, 2 vol. in-8°, avec des observations de Portal. Ce célèbre médecin mourut à Versailles le 6 décembre 1780. Plusieurs de ses confrères, rassemblés autour de son lit, proposaient différents remèdes. « Ah ! leur » dit-il, je mourrai bien sans tout cela. »

**LIGARIUS (QUINTUS)**, lieutenant de Caius Considius, proconsul d'Afrique, se fit chérir des Africains. Ils le demandèrent et l'obtinrent pour leur proconsul, lorsque Considius fut rappelé. Il continua de se faire chérir dans son gouvernement, et ces peuples voulurent l'avoir à leur tête lorsqu'ils prirent les armes, au commencement de la guerre civile de César et de Pompée ; mais il aima mieux retourner à

Rome. Il embrassa les intérêts de Pompée, et se trouva en Afrique dans le temps de la défaite de Scipion et des autres chefs qui avaient renouvelé la guerre. Cependant César lui accorda la vie, mais avec défense de retourner à Rome. Ligarius se vit contraint de se tenir caché hors de l'Italie. Ses frères et ses amis, et surtout Cicéron, mettaient tout en œuvre pour lui obtenir la permission de rentrer dans Rome, lorsque Tubéron appuyé par C. Pansa, se déclara dans les formes l'accusateur de Ligarius. Ce fut alors que Cicéron prononça pour l'accusé cette harangue admirable qui passe avec raison pour un chef-d'œuvre, et par laquelle il obtint de César l'absolution de Ligarius, quoique ce prince n'eût pas dessein de l'absoudre. Tubéron fut si fâché de l'issue de sa cause, qu'il renonça au barreau. Cependant Ligarius devint dans la suite un des complices de la conjuration où César fut assassiné ; tant il est vrai que les usurpateurs du pouvoir et les violeurs des lois publiques ne sont jamais assurés de l'impunité, lors même qu'ils se signalent par des actes de justice ou de bonté. Ligarius ne fut cependant pas parmi les assassins de César : le jour de ce grand événement (15 mars, 44 ans avant J.-C.), il était retenu au lit par une maladie, et il ne survécut au dictateur que peu de temps.

**LIGER (LOUIS)**, auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur l'agriculture, le jardinage et l'économie domestique, naquit à Auxerre en 1658, et mourut à Guerchi, près de cette ville, en 1717. Il était fort honnête homme ; mais c'était un auteur médiocre, rebattant cent fois les mêmes choses dans ses différens ouvrages. Les meilleurs sont : | *La Nouvelle Maison rustique*, 2 vol. in-4°, avec fig., dont la onzième édition est de 1777. La dernière édition, entièrement refondue par J. F. Bastien, a été publiée à Paris, 1798-1804, 3 vol. in-4° ; | *Les amusemens de la campagne*, ou *Nouvelles ruses innocentes qui enseignent la manière de prendre aux pièges toutes sortes d'oiseaux, quadrupèdes*, etc., Paris, 4<sup>e</sup> édition, avec fig., 1753, 2 vol. in-12 ; | *Le Jardinier fleuriste*, in-12. (Voyez LIEBAULT.) Il s'attachait plus à compiler qu'à réfléchir sur les matières qu'il traitait.

**LIGHTFOOT (JEAN)**, l'un des plus habiles hommes de son siècle dans la connaissance de l'hébreu, du Talmud et des rabbins, né en 1602, à Stoke, dans le comté de Stafford, mort à Cambridge en

1675, à soixante-treize ans, fut vice-chancelier de l'université de cette dernière ville, et chanoine d'Ely. La meilleure édition de ses *OEuvres* est celle d'Utrecht, 1699, en 3 vol. in-fol., mise au jour par les soins de Jean Leusden. Ses principaux ouvrages sont : | *Horæ hebraicæ et talmudicæ in geographiam Terræ-Sanctæ*. On y trouve des observations propres à rectifier les erreurs des géographes qui ont travaillé sur la Palestine; | une *Harmonie de l'ancien Testament*; | des *Commentaires* sur une partie du nouveau. Ils respirent l'érudition la plus recherchée, ainsi que ses autres ouvrages. Il a fait un usage heureux des connaissances talmudiques pour l'explication des usages des Juifs modernes. Strype a publié à Londres en 1700, in-8°, de nouvelles *OEuvres posthumes* de Lightfoot. On trouve dans ses écrits quelques sentimens condamnables, savoir : que les Juifs étaient entièrement rejetés de Dieu; que les clefs du royaume des cieux n'avaient été données qu'à saint Pierre; que son pouvoir ne regardait que la doctrine et non la discipline, etc.; erreurs qui n'ont rien de surprenant dans un calviniste. Lightfoot a pris part à la *Polyglotte* de Londres et au *Lexique heptaglotton* d'Edm. Castel. Sa vie se trouve à la tête de l'édition de ses *OEuvres* de 1686 et celle de 1689. Voyez *Mémoires* de Nicéron, *Dictionnaire* de Chauffepié, et *Nouvelles de la république des Lettres*, année 1686.

**LIGNAC** (JOSEPH-ADRIEN le LARGE de) naquit à Poitiers d'une famille noble. Il passa quelque temps chez les jésuites, qu'il quitta pour entrer dans la congrégation de l'Oratoire. On lui confia divers emplois, dont il s'acquitta avec succès. Dans un voyage qu'il fit à Rome, Benoît XIV et le cardinal Passionei l'accueillirent avec cette bonté et cette familiarité nobles qui leur étaient ordinaires envers les savans. L'abbé de Lignac mourut à Paris en 1772, après être sorti de l'Oratoire. Il s'appliqua spécialement à la métaphysique, pour laquelle il suivit les principes de Malebranche et de Descartes. Nous avons de lui : | *Possibilité de la présence corporelle de l'homme en plusieurs lieux*, 1754, in-12. L'auteur y montre, contre M. Boullier, que le dogme de la Transsubstantiation n'a rien d'incompatible avec les idées de la saine philosophie; il y a cependant d'autres moyens plus simples peut-être de mettre ce mystère à l'abri des chicanes de l'erreur. (Voy. le Catéch. philos. n° 441

et suiv.) | *Mémoire pour servir à commencer l'histoire des araignées aquatiques*, en 1748, in-8°, 1799, in-12; | *Lettres à un Américain sur l'Histoire naturelle de M. de Buffon*, 1751-56, 9 vol. in-12, pleines d'observations sensées; mais quelques-unes sont minutieuses; | *Le témoignage du sens intime et de l'expérience, opposé à la foi profane et ridicule des fatalistes modernes*, 3 vol. in-12, 1760; | *Elémens de métaphysique tirés de l'expérience*, 1753, in-12; | *Examen sérieux et comique du livre de l'Esprit*, 1759, 2 vol. in-12. Ouvrages pleins de raison et d'excellentes observations, quoique le dernier soit quelquefois superficiel et contienne des choses mal vues, en particulier une espèce de roman touchant la condamnation de Galilée. L'abbé de Lignac travaillait à exécuter le plan des preuves de la religion que Pascal avait conçu, quand la mort le surprit. Son style à la vérité était fort inférieure à celui de cet homme célèbre, mais il pensait profondément, surtout en métaphysique, et tous ses ouvrages en sont la preuve. S'il a eu des liaisons peut-être trop marquées avec les gens du parti, il n'a pas perdu son temps à défendre leurs opinions. On en voit cependant ça et là quelques symptômes dans ses ouvrages, mais faiblement prononcés, et susceptibles, pour l'ordinaire, d'une interprétation favorable.

\* **LIGNE** (CHARLES-JOSEPH, prince de), né à Bruxelles, en 1735, fils aîné du prince de Ligne, général d'artillerie au service d'Autriche, et petit-fils d'un feld-maréchal au service du même pays, était issu d'une des plus anciennes et des plus illustres familles des Pays-Bas; il fut élevé au milieu des dragons du régiment de son père, qui le portaient dans leurs bras, et lui racontaient les campagnes qu'ils avaient faites sous le prince Eugène. A l'âge de huit ans, il avait déjà été témoin d'une bataille, s'était trouvé dans une ville assiégée et avait vu trois sièges des fenêtres du château de Beicel. Passionné pour les armes, il s'enrôla en 1752, dans le régiment de son père, à l'âge de 17 ans. D'abord enseigne, il fut 4 ans après capitaine et l'année suivante (1757) il fit sa première campagne : alors la Prusse et ses alliés faisaient la guerre à Marie-Thérèse, reine de Hongrie, puis impératrice d'Allemagne. Le jeune prince de Ligne se signala par sa valeur, aux affaires de Breslaw, de Leuthen et de Hochkirchen. Chargé, dans cette dernière bataille

en l'absence du major, du commandement de son bataillon, il s'empara d'un poste important, et mérita d'être élevé au grade de colonel. Durant les dernières campagnes de la guerre de 7 ans, il se distingua de la manière la plus brillante, et mit peut-être même trop de témérité dans sa bravoure. Un jour Marie-Thérèse lui annonçant sa nomination à un nouveau grade lui dit : « En prodiguant votre vie, vous m'avez fait tuer une brigade l'année dernière : n'allez pas m'en faire tuer deux pendant celle-ci, conservez-vous pour l'état et pour moi. » La guerre de 7 ans avait eu pour résultat la conquête par Marie-Thérèse des états héréditaires. A l'époque du couronnement de Joseph II, le prince de Ligne fut nommé général major ; il inspira une grande confiance à cet empereur, qu'il accompagna à son entrevue avec Frédéric II, roi de Prusse, en 1770. On trouve dans sa Correspondance d'intéressans détails sur le caractère des deux souverains et sur les circonstances de cette entrevue. En 1771, le prince de Ligne obtint le grade de lieutenant-général, et il fit toutes les campagnes depuis cette époque jusqu'à l'an 1778, où fut signée la paix. Pendant la dernière guerre qui avait lieu pour la succession de la Bavière, il commanda l'avant-garde sous les ordres de Laudon : quoique cette guerre ait été peu féconde en événemens, le prince de Ligne trouva occasion de déployer de nouveaux talens militaires et d'ajouter à sa réputation. Il se livra alors à l'étude, perfectionna son éducation et voyagea en Italie, en Suisse et en France, pays pour lequel il avait une prédilection marquée : déjà, en 1759, il avait été envoyé à la cour de Versailles, pour porter à Louis XV la nouvelle de la victoire de Maxen, et il avait reçu l'accueil le plus distingué. Dans ce second voyage, il ne fut pas moins bien reçu, surtout de la reine Marie-Antoinette, aux vertus de laquelle il rend de touchans hommages dans sa *correspondance*. Ce fut avec un vif regret qu'il quitta la France, lorsque la cour le rappela pour le charger d'une nouvelle mission. Il fut envoyé en Russie (1782), auprès de Catherine II, qui lui témoigna la plus vive affection, le nomma feld-maréchal, et lui donna la propriété d'une vaste terre en Crimée : elle voulut même qu'il l'accompagnât dans le voyage qu'elle fit avec Joseph II, dans cette province (Voy. CATHERINE II.) Sur ces entrefaites, la Russie déclara la guerre à la Porte ; le

prince de Ligne était parvenu à déterminer le cabinet de Pétersbourg à cette grande résolution, prise dans l'intérêt de l'Autriche, sa nouvelle alliée. En 1788, il reçut de l'empereur le grade de général d'artillerie, et fut chargé d'une mission à la fois militaire et politique auprès du prince Potemkin, qui faisait le siège d'Oczakow. Il remplit cette mission avec le plus grand succès, et après avoir partagé les périls du siège, il contribua l'année suivante avec Laudon à la prise de Belgrade (1789). Ce fut là sa dernière campagne, où ses services lui avaient valu le titre de commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse. Alors éclata la révolte des Pays-Bas, causée par différentes réformes religieuses, que Joseph II avait voulu y introduire ; le prince de Ligne était né dans les pays insurgés, il y possédait la plus grande partie de ses biens, et l'un de ses fils était à la tête des rebelles. Toutes ces circonstances firent naître contre lui des soupçons que rien ne justifiait. Joseph II, qui connaissait à fond son caractère, lui rendit bientôt toute sa confiance, et lui dit en mourant : « Je vous remercie de votre fidélité : allez aux Pays-Bas ; faites-les revenir à leur sou- » verain, et si vous ne le pouvez, restez-y : » ne me sacrifiez pas vos intérêts, vous » avez des enfans. » Cette exhortation devenait inutile pour le prince de Ligne, qui s'était montré contraire à la rébellion des Belges. Ce n'est pas que leur chef, le fameux Vander-Noot, ne lui eût écrit pour l'intéresser à leur cause ; mais, au lieu d'y consentir, il lui donna le conseil salutaire de se soumettre à l'instant, pour éviter une *mauvaise fin*. La mort de Joseph II (en 1790) causa au prince de Ligne une vive douleur, qu'il ne dissimulait pas devant le nouvel empereur, Léopold II. Ce souverain, au moment qu'il faisait la paix avec les Turcs, éloignait de sa cour presque toutes les créatures de son frère. Le prince de Ligne fut de ce nombre. Cependant les troubles de la Belgique ayant été apaisés, il se retira dans ce pays, et présida les états du Hainault. Voici comment il raconte la manière dont il désapprouva, devant les députés, le dernier soulèvement. « Je trouvai, dit-il, un reste » d'aigreur et d'indépendance, qui me » donna de l'humeur ; j'en témoignai un » jour plus qu'à l'ordinaire, dans une » assemblée de mes *pères conscrits*, et » voyant qu'on me la rendait, je leur dis » que si je n'avais pas été en Crimée avec

• l'empereur Joseph et l'impératrice de  
 • Russie, lorsque leur rébellion éclata,  
 • je l'aurais arrêtée, ou en leur parlant  
 • en citoyen fidèle, zélé et raisonnable,  
 • ou, si je n'avais pas réussi par ce moyen,  
 • en général autrichien, à coups de canon  
 • sans boulet, mais qui les eussent fait  
 • mourir de peur... » Lorsque les Fran-  
 çais firent une invasion en Belgique, le  
 prince de Ligne perdit ses biens; un cha-  
 grin bien plus vif vint accabler son âme,  
 quand il apprit que son fils aimé avait péri  
 dans un combat lors de l'expédition des  
 Prussiens en Champagne, le 14 septembre  
 1792. La cour d'Autriche oublia entière-  
 ment ses services, et lorsque Laudon et  
 Lascy furent morts, elle ne songea point  
 à les remplacer par le prince de Ligne,  
 qui était cependant le plus ancien des gé-  
 néraux autrichiens, et le plus recomman-  
 dable par ses services. En 1796, il ne put ob-  
 tenir le commandement de l'armée d'Italie,  
 dont le ministre Thugut, qu'il avait blessé  
 par quelques épigrammes, le tenait éloigné.  
 Aussi le prince de Ligne disait-il sou-  
 vent avec amertume, *je suis mort avec*  
*Joseph II*. Sa fortune était loin aussi de  
 prospérer, et il fut même obligé pour  
 vivre de vendre une partie de ses pro-  
 priétés. Il eut recours à l'étude pour dis-  
 siper ses chagrins : il s'occupa de mettre  
 en ordre ses divers écrits, qu'il publia  
 à Vienne et à Dresde, en 1807, 50 vol.  
 in-12. L'empereur François II se souvint  
 enfin du prince de Ligne, et le nomma,  
 en 1807, capitaine des trabans de sa garde  
 et, l'année suivante, lui conféra le grade  
 de feld-maréchal. Par fois on le consul-  
 tait sur quelques opérations militaires,  
 mais on ne lui confiait plus aucun corps  
 d'armée, et son occupation la plus habi-  
 tuelle était de présider le conseil de l'ordre  
 de Marie-Thérèse. Aucun étranger de  
 marque ne passait par Vienne sans le vi-  
 siter; les Français surtout, qu'il aimait de  
 préférence, le recherchaient avec empres-  
 sement. Les souverains de l'Europe, réu-  
 nis à Vienne au congrès de 1814, l'hono-  
 rèrent de leur visite, et parurent charmés  
 de sa gaieté, de ses saillies et de la pré-  
 sence d'esprit qu'il conservait malgré son  
 grand-âge. Pour se délasser des affaires  
 politiques qui les occupaient quelques  
 heures du jour, les souverains passaient  
 le reste du temps en bals et en fêtes; ce  
 qui fit dire au prince de Ligne : « Le con-  
 grès danse, il ne marche pas; quand il  
 aura épuisé tous les genres de specta-  
 cles, je lui donnerai celui de l'enterre-

ment d'un feld-maréchal... » Il tint pa-  
 role, et mourut le 13 décembre 1814, âgé  
 de 79 ans. Il ne laissa pas de fortune; mais  
 comme il voulait, selon l'usage, faire un  
 legs à sa compagnie de trabans, il lui  
 donna la *Collection* de ses manuscrits,  
 qu'il avait évaluée à 100,000 florins; mais  
 ses héritiers la cédèrent à un libraire  
 pour un bien moindre prix. Le comte de  
 Collorédo, qui lui succéda dans le com-  
 mandement des trabans, réclama contre  
 cette vente, qui les frustra du legs du  
 testateur; les parties, à ce qu'il paraît,  
 s'arrangèrent à l'amiable, et les *OEuvres*  
*posthumes du prince de Ligne* parurent  
 à Vienne et à Dresde en 1817, 6 volumes  
 in-8°. Le prince de Ligne comptait  
 beaucoup sur le succès de ses écrits,  
 et disait : « J'ai lieu de croire que les  
 bontés paternelles du respectable em-  
 pereur François I<sup>er</sup>, maternelles de la  
 grande Marie-Thérèse, et quelquefois  
 presque fraternelles de l'immortel Jo-  
 seph II; la confiance entière du maré-  
 chal Laudon; la société intime du maré-  
 chal Lascy; la société intime de l'a-  
 dorable reine de France; l'intimité de  
 Catherine le Grand, mon accès chez  
 elle, presque à toutes les heures; les  
 bontés distinguées du grand Frédéric,  
 rendront mes Mémoires bien intéres-  
 sans... » Ses œuvres sont écrites en fran-  
 çais et divisées en deux parties; la pre-  
 mière contient : | *Essai sur les jardins et*  
*sur la terre du Bel-Oeil, ou Coup d'œil*  
*sur le Bel-Oeil et sur une grande partie*  
*des jardins de l'Europe*; | *Dialogues des*  
*morts*; | *Lettres à Eulalie sur les théâ-*  
*tres*; | *Mes écarts, ou ma tête en liberté*;  
 | *Mélanges de poésies, pièces de théâtre*;  
 | *Mémoire sur le comte de Bonneval*; *sur*  
*la correspondance de la Harpe, etc.* La  
 seconde partie a pour titre : *OEuvres mi-*  
*litaires et sentimentales*; elle comprend :  
 | *Préjugés et fantaisies militaires*; | *Mé-*  
*moires sur les campagnes du prince Louis*  
*de Bade, sur les campagnes du comte*  
*Bussy-Rabutin, sur la guerre des Turcs,*  
*sur les deux maréchaux de Lascy, sur*  
*Frédéric II*; | *Instructions du roi de*  
*Prusse à ses officiers*; | *Journal de la*  
*guerre de sept ans, de sept mois, en 1778,*  
*et de sept jours, aux Pays-Bas, en 1784*;  
 | *Mémoire sur les généraux de la guerre*  
*de trente ans*; | *Relation de ma campagne*  
*de 1788 à 1789*; | *Catalogue raisonné des*  
*livres militaires de ma bibliothèque.* En  
 1809, il publia encore un ouvrage, sous  
 le titre de *Vie du prince Eugène de Sa-*

voie, écrite par lui-même. L'espèce de culte qu'il rendait à ce fameux général lui fit attribuer cet écrit dont lui, le prince de Ligne, était l'auteur. Il croyait, par cette petite supercherie, accroître l'intérêt du public pour son héros. Le style, dans ses ouvrages, est par fois incorrect et diffus; on n'y trouve ni ordre ni méthode, et comme il le dit lui-même, il écrivait les choses à mesure qu'elles lui venaient dans la pensée, qui n'était pas toujours juste ou régulière. Cependant, l'esprit qui y brille à chaque pas, les idées originales, les saillies piquantes, la circonstance rare d'avoir été le témoin des choses qu'il raconte; des portraits d'après nature, comme ceux de Joseph II et de Frédéric le grand; la chaleur de son style, la foule des événemens qui se succèdent, contribuent à faire oublier les défauts de ses écrits, qu'on ne saurait quitter quand on en a une fois commencé la lecture. Le prince de Ligne a fait des vers en plusieurs occasions, mais ils sont à peine médiocres. Il a paru plusieurs ouvrages sur cet homme célèbre, même de son vivant. M<sup>me</sup> de Staël, un de ses admirateurs, publia : *Lettres et Pensées du maréchal prince de Ligne*, 1809, in-8°. On regrette qu'elle n'ait pas retranché quelques opinions que ce prince avait rétractées. MM. de Propiac et Malte-Brun ont aussi donné des *Extraits* des ouvrages du prince de Ligne, qu'il a hautement désapprouvés. On doit à M. A. A. Barbier, la nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée des *Mémoires sur le comte de Bonneval, par le prince de Ligne*, Paris, 1817, 1 vol. in-8°.

\* LIGNE (CHARLES, prince de), fils aîné du précédent, fut employé dans la guerre contre les Turcs, et se distingua surtout dans la prise d'Ismailow. Séduit par les idées de liberté alors en vogue dans toute l'Europe, il prit quelque part à l'insurrection du Brabant contre l'empereur; mais il ne tarda pas à en reconnaître les abus, et il se dévoua plus que jamais à la défense de son souverain. Il se signala contre les Français en 1792, et fut tué le 14 septembre de la même année, en attaquant une redoute avec trop d'audace.

LIGNIERE. Voyez LINIERE.

\* LIGNIVILLE (PHILIPPE-EMMANUEL de), comte du Saint-Empire, seigneur des villes et prévôtés de Darney en Vosges, de Tuméjus, d'Houécourt, etc., maréchal-général des camps et armées de Lorraine

et du Palatinat du Rhin, feld-maréchal-lieutenant de celles de l'empereur Léopold, parvint à ces postes éminens après avoir passé par les grades de capitaine et colonel de cavalerie, de sergent de bataille, de général d'artillerie, etc., etc. Il se trouva en 1654 à la première bataille de Nortlingue où il fit prisonnier le comte de Horn, général des Suédois, et contribua ensuite à reprendre ou à défendre plusieurs places en Lorraine. Il fut fait en 1644 bailli de Nancy, en récompense de ses services; se signala contre le maréchal de Gassion à l'attaque du camp d'Armentières, et pénétra le premier dans Courtrai, dont la garnison aimait mieux périr les armes à la main que d'implorer la clémence du vainqueur. De retour en Lorraine, Philippe-Emmanuel défit Roz-Vorms qui y était entré avec un corps de troupes allemandes; il fit prisonnier tout ce qui ne périt pas dans le combat, et après cette victoire, se rendit maître d'Epinal, Neufchâteau, Châtel, Mirecourt, Bar, et des forteresses de Ligny, Haroué, Tonnoy et Savigny. Il fut ensuite surpris près de Saint-Mihiel par le marquis de Laferté, depuis maréchal de France, sans que cet échec ait affaibli sa réputation. En 1650, le comte de Ligniville, envoyé à la tête des troupes de Lorraine au secours du vicomte de Turenne, se distingua à la bataille de Rhétel, et y fut mortellement blessé d'un coup de mousquet au bas-ventre. On l'enleva de la mêlée et on l'emporta sans connaissance à Stenay. Sa guérison fut lente et miraculeuse (1). L'allégresse publique célébra son retour à la vie, et, les officiers qui avaient servi sous lui firent frapper une médaille que tous portèrent à la boutonnière, témoignage touchant d'amour et de vénération. Quel général en reçut jamais de plus flatteur! Sa réputation fut telle que le grand duc de Toscane le fit prier de recevoir au nombre de ses élèves le jeune comte de Bentivoglio, et que plusieurs seigneurs étrangers s'empressèrent de venir apprendre sous un si grand maître le grand art de la guerre. Deux fois, pour l'attirer à son service et le détacher de celui de l'Espagne auquel le retenait l'ordre de Charles IV, alors prisonnier à Tolède, Louis XIV lui offrit le bâton de maréchal

(1) Philippe-Emmanuel, aussi pieux qu'il était brave, s'était voué à N. D. Benoît de Vaux; sa guérison inattendue fut attribuée à ce vœu.

de France : le comte de Ligniville préféra son devoir à la fortune, et le ravage de ses terres fut la punition d'une fidélité qui ne méritait que des éloges. Mais dès que la loi du devoir ne s'opposa plus à son inclination, il ramena en France l'armée de Lorraine. La retraite était dangereuse. Cette armée peu nombreuse, que la défiance espagnole avait dispersée dans des quartiers éloignés, était pour ainsi dire à la discrétion des troupes de cette nation, bien supérieures en nombre et qui l'entouraient de toutes parts. A force de secrets et de sages précautions, il surmonta tous les obstacles et se couvrit de gloire en effectuant une retraite si difficile. Il avait sacrifié à son devoir les offres séduisantes de la cour de France ; en quittant le territoire espagnol, il sacrifia de nouveau la fortune à son devoir en abandonnant des sommes considérables qu'il avait dans la banque d'Anvers, ainsi que les pensions qu'il recevait de la cour de Madrid et qui étaient son unique ressource. Il lui eût suffi de retarder sa retraite d'une heure pour retirer de son quartier 2,000 doublons qu'il y avait, mais il connaissait le prix du moment, et s'oubliait lui-même, une seule chose l'occupait, le salut de l'armée confiée à son commandement. Après une marche de trois jours et trois nuits sans prendre aucun repos, cette armée composée de 27 régimens, arriva en France, exténuée de faim et de fatigue. A la tête de ces troupes, familiarisées avec les périls, Philippe-Emmanuel fit dans l'armée de Turenne les campagnes de 1656, 1657 et 1658, se couvrit de gloire aux sièges de Valenciennes, de Saint-Venant, de Dunkerque, de Gravelines, de plusieurs autres places et à la bataille des Dunes. Turenne, trop grand pour ne pas rendre justice au mérite des autres, peignit à Louis XIV le comte de Ligniville comme un des premiers généraux de son temps, et le monarque fit l'accueil le plus gracieux à un guerrier fidèle qui avait résisté à ses offres quand il n'avait pas dû les accepter, mais qui venait de lui rendre d'importans services. C'est dans ce temps que, pour l'indemniser de la ruine de ses terres, de la perte de sa fortune et de tant de sacrifices multipliés pour le service de ses princes, le duc François de Lorraine donna à lui et à ses enfans mâles, et à leur défaut aux enfans de Henri-Gaspard de Ligniville son frère, les ville, terres et seigneurie de Darney, en Vos-

ges. La paix conclue entre la France et l'Espagne en 1659, rendit inutiles à son souverain les talens militaires de Philippe-Emmanuel. L'électeur de Bavière qui méditait de grands desseins, profita de ce moment pour l'attirer à son service et lui donner le commandement de son armée. En 1663, Charles IV l'envoya à la diète de Ratisbonne pour y défendre ses intérêts. Le comte de Ligniville y déploya des talens qu'on ne devait pas attendre d'un guerrier qui avait passé 50 ans de sa vie dans les camps. Peu de temps après, ce duc le nomma gouverneur du jeune prince Charles, son neveu, héritier présomptif de ses états. Philippe-Emmanuel accompagna son illustre élève dans la guerre contre les Turcs, et comme il n'avait aucun grade dans l'armée impériale, l'empereur ne voulant pas que celui qui tant de fois avait commandé en chef, fût réduit à la qualité de simple volontaire, l'éleva au rang de feld-maréchal-lieutenant de ses armées. Il combattit la même année 1664, à la bataille de Saint-Godard ou de Raab, à côté du jeune duc dont il dirigea l'impétueuse ardeur, et contribua essentiellement à la victoire par sa valeur et ses conseils. L'empereur le félicita de la gloire qu'il avait acquise dans cette mémorable journée et lui écrivit : « Cher » comte de Ligniville, j'ai été suffisam- » ment informé de la valeur et généro- » sité que vous avez fait paraître contre » les Turcs dans la dernière bataille.... » Vous y avez acquis une gloire immor- » telle, de sorte que je ne manquerai pas » l'occasion de reconnaître vos belles ac- » tions, et demeure votre affectionné. » Signé LÉOPOLD. » Il reçut aussi une lettre non moins honorable que lui écrivit de sa propre main le duc François de Lorraine, père du jeune prince Charles, depuis Charles V : « M. le comte, je loue » Dieu de la bonne nouvelle d'une si heu- » reuse bataille, et d'avoir conservé mon » fils dans cette occasion, en lui faisant » acquérir tant d'honneur, où vous avez » eu une grande part, dont je vous re- » mercie de tout mon cœur, et vous prie » de croire que je vous témoignerai ma » gratitude en toutes les occasions qui » s'en présenteront, en vous faisant con- » naître que je suis du meilleur de mon » cœur, votre très affectionné ami. Signé » FRANÇOIS de LORRAINE. » Le comte de Ligniville survécut peu à cette dernière action ; il mourut à Vienne la même année avec la réputation de la plus haute.



valeur accompagnée d'un désintéressement rare et d'une fidélité inviolable pour ses souverains. C'est ce qu'atteste l'honorable épitaphe que l'empereur fit graver à Vienne sur son tombeau. Le prince Charles regretta vivement la perte d'un homme si capable de le former dans l'art des héros. Il écrivit de sa main à Henri Gaspard de Ligniville, son frère : « M. le » comte, il serait superflu de vous dire » combien je suis touché de la mort de » feu M. le comte de Ligniville votre frère, » puisque chacun sait l'estime que j'en » faisais, et par conséquent vous devez » croire que je le suis à l'excès... Les grands » et notables services qu'il a rendus à ma » maison et à moi en particulier, m'oblige » gent d'avoir de tels sentimens, lesquels » s'étendront jusqu'aux siens, dont vous » formez la première branche, espérant » un jour leur faire connaître, à vous sur- » tout, que je suis véritablement, M. le » comte, votre bien affectionné. *Signé* le » prince CHARLES de LORRAINE. »

\* LIGNY (FRANÇOIS de), jésuite, né à Amiens le 4 mai 1709, était compatriote de Gresset, et entra comme lui, à l'âge de 16 ans, chez les Pères de la compagnie; il resta toujours attaché à cet ordre jusqu'à sa suppression. Après avoir professé les humanités pendant quelques années, il se livra à la prédication, et s'y distingua par une éloquence touchante et une connaissance profonde dans les sciences théologiques. Il se fit bientôt une grande réputation et fut désigné pour prêcher à la cour; mais la suppression de son ordre le priva de cet honneur. Il se rendit alors à Avignon, dans le comtat Venaissin, qui faisait, à cette époque, partie des états romains; malgré une santé chancelante, il continua de s'occuper à la fois de la prédication, du soin des âmes, et d'études littéraires. Il mourut dans cette ville, en 1788, âgé de 79 ans. Il a laissé : | *Vie de saint Ferdinand, roi de Castille et de Léon*, dédiée à Ferdinand, prince de Parme, Paris, 1759, in-12. Alban Butler cite ce livre avec éloge; | *Histoire de la vie de Jésus-Christ, où l'on a conservé et distingué les paroles du texte sacré selon la Vulgate*, Avignon, 1774, 3 vol. in-8°; 1776, in-4°; Paris, 1804, 2 vol. in-4°, avec 75 gravures; Paris, 1815, 5 vol. in-8°, avec 5 figures. On doit considérer cet excellent ouvrage comme une ample concordance historique et ascétique. L'auteur, en y mêlant les explications ou les réflexions qui

se lient naturellement entre elles, a formé du texte des Evangiles une histoire exacte et suivie. Des notes éclaircissent et développent les difficultés du sens prophétique, dogmatique ou moral. Le père Daire, en parlant de cet ouvrage, dit « que les choses excellentes qu'on y trouve font passer quelques saillies d'un zèle, par fois un peu ardent, qu'on a cru pouvoir reprocher à l'auteur... » Le père Ligny avait été chargé d'écrire l'histoire de la province du Nivernais, mais il mourut avant d'avoir terminé ce travail.

LIGUORI ou LIGORIO (ALPHONSE-MARIE de), évêque de Ste.-Agathe des Goths au royaume de Naples, et fondateur de la congrégation des missionnaires du *Saint-Rédempteur*, naquit à Naples d'une famille noble et ancienne, le 26 septembre 1696. Porté naturellement à la piété dès son enfance, et doué des plus heureuses dispositions, il eut le bonheur de les voir secondées par le soin que prirent ses vertueux parens de lui assurer une excellente éducation. Ils le mirent de bonne heure entre les mains d'habiles maîtres, et il profita si bien de leurs leçons, qu'à l'âge de 17 ans il avait fini toutes ses études, après y avoir obtenu de brillans succès. Il s'appliqua alors à la jurisprudence, et embrassa la profession d'avocat, qu'il exerça pendant quelque temps à Naples avec assez de réputation; mais en 1722, un accident qui lui arriva dans une cause importante le dégouta de cette carrière et le décida à y renoncer. Il lui sembla alors qu'un sentiment intérieur l'appelait à l'état ecclésiastique. Avant d'en arrêter la résolution, il voulut la mûrir. Le 31 août de la même année, après y avoir bien réfléchi, il prit l'habit ecclésiastique. Pour lors il tourna ses études et toutes ses pensées vers ce qu'exigeait cette nouvelle profession. Il s'appliqua à la théologie, il lut les saintes Ecritures et les Pères. La méditation, les jeûnes, les bonnes œuvres, furent ses exercices de tous les jours. C'est au milieu de ces saintes occupations qu'il prit les ordres sacrés. Dès qu'il fut prêtre, il s'attacha à la congrégation de la *Propagande* et s'adonna à la prédication et aux travaux des missions avec un zèle vraiment apostolique. L'onction avec laquelle il annonçait la parole évangélique, son austère pénitence, la sainteté de sa vie, produisirent une infinité de conversions. Il avait remarqué que c'étaient surtout les campagnes qui manquaient d'instruction. Il

forma le projet de subvenir au besoin qu'elles en avaient ; et ce fut cette idée qui lui suggéra le dessein d'instituer une congrégation de missionnaires destinés à ce ministère. Ayant réuni quelques compagnons, il en jeta les premiers fondemens dans l'ermitage de Ste.-Marie de la Scala , et lui donna le nom de *congrégation du Saint-Rédempteur*. Cet établissement éprouva d'abord des contradictions ; mais Liguori, à force de patience, parvint à les vaincre. Sa congrégation fut approuvée par le saint Siège, et se répandit bientôt dans diverses villes du royaume de Naples, de la Sicile et même de l'état romain. Tant de mérite, tant de services rendus à la religion ne pouvaient demeurer ignorés et sans récompense : Clément XIII, en juin 1762, nomma Liguori évêque de Sainte-Agathe des Goths. Ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à lui faire accepter cette dignité éminente ; mais le chef de l'Eglise l'ordonnait : il obéit, et se livra entièrement à ses nouveaux devoirs. Il rechercha les abus qui pouvaient s'être glissés parmi son clergé, et il les réforma. Il fonda des monastères et d'autres établissemens pieux, et ne cessa d'édifier son diocèse par ses prédications, par des instructions familières ou des lettres pastorales, par ses écrits, et surtout par l'exemple de ses vertus. Après treize années d'épiscopat, et une longue vie passée tout entière dans les travaux du ministère et les austérités de la pénitence, Liguori exténué de fatigues, devenu sourd et presque aveugle, tourmenté d'une maladie cruelle, demanda au pape Pie VI et obtint, en juillet 1775, d'être déchargé du gouvernement de son église ; il avait près de 80 ans. Il se retira à Nocera de Pagani, dans une maison de sa congrégation. Il y vécut encore près de 11 ans dans le recueillement, la prière et autres exercices de piété, et mourut saintement le 4<sup>e</sup> août 1787, âgé de 90 ans et dix mois. Le père Liguori a été béatifié le 6 septembre 1816, et le décret nécessaire pour procéder à sa canonisation a été donné par le pape Pie VIII le 16 mai 1850. ( Voyez *L'Ami de la religion* qui rapporte le décret de S.S. n° 1657, 10 juin 1850. ) On croirait que tant de travaux avaient consumé tous les momens de Liguori ; ils ne l'empêchèrent pas néanmoins de composer un très grand nombre d'ouvrages. On a de lui :

| *Theologia moralis concinnata a R. P. Alphonso Ligorio per appendices in*

*medullam R. P. Hermannis Busembaum soc. Jesu, Naples, 1755, 2 vol. in-4°.* Quoique Liguori, dans cette théologie, ait travaillé d'après Busembaum, dont il admirait bien plus la méthode qu'il n'admettait les opinions, il ne suit qu'en partie ses principes, et avec une sage réserve : s'il embrasse le probabilisme, ce n'est pas dans toute l'étendue que lui ont donnée certains auteurs. On sera d'ailleurs parfaitement rassuré à cet égard quand on saura que son livre a été non seulement loué et approuvé par Benoît XIV, mais que ce célèbre et savant pape l'a même cité dans son grand ouvrage *De synodo diœcesana* ; ce qu'il n'aurait sans doute pas fait si la doctrine en avait été répréhensible. Cette théologie, reproduite sous un nouveau titre et avec des corrections de l'auteur, a eu plusieurs éditions, entre autres celle de Bassano, 1816, onzième édition, 3 vol. in-4°, de Malines, 1828, et celle de Besançon, 1852-1853, 9 vol. in-8° et 9 vol. in-12 ; | *Homo apostolicus, instructus in sua vocatione ad audiendas confessiones*, Venise, 1782, 5 vol. in-4° ; et Besançon, Gauthier, 1853, 3 vol. in-8°, et in-12 ; | *Directorium ordinandorum, dilucida brevique methodo explicatum*, Venise, 1758 ; | *Institutio catechistica ad populum in præcepta Decalogi*, Bassano, 1768 ; | *Istruzione pratica per i confessori, etc.*, Bassano, 1780, 3 vol. in-12 ; ouvrage plein d'onction, de modération, de douceur, de cette charité qui ne cherche que le salut des âmes. C'est le contre-poison du livre imprimé à Venise chez Occhi, sous le titre d'*Istruzione dei confessori dei penitenti*. | *Praxis confessorii ad instructionem confessoriorum ab italico in latinum sermonem ab ipsomet auctore reddita et aucta*, Venise, 1781 ; | *Dissertazione circa l'uso moderato dell'opinione probabile*, Naples, 1754 ; | *Apoloogia della dissertazione circa l'uso moderato dell'opinione probabile contra le opposizioni fatte dal P. Lettore Adelfo Dositeo*, Venise, 1765. C'est une réponse au père Jean-Vincent Patuzzi, dominicain, antagoniste zélé des défenseurs du probabilisme. ( Voyez PATUZZI. ) Liguori pensait qu'au confessional il fallait éviter une indulgence poussée trop loin, et un rigorisme désespérant, suivant ce principe de saint Bonaventure : *Prima sæpe salvat damnandum ; secunda contra damnat salvandum*. | *Verità della fede ossia confutazione de materia-*

*listi, deisti e settarj, etc.* Venise, 1781, 2 vol. in-8°; | *La vera sposa di Cristo cio è la monacha santa*, Venise, 1781, 2 vol. in-12; | *Scelta di materie predicabili ed istruttive*, etc. Venise, 1779, 2 vol. in-8°; | *Le glorie di Maria*, etc. Venise, 1784, 2 vol. in-8°. Cet opuscule fut attaqué dans un écrit intitulé : *Epistola parenetica di Lamindo Pritanio redivivo* (1). Liguori y répondit par un autre, sous ce titre : *Risposta ad un'autore che ha censurato il libro del P. D. Alfonso di Liguori, sotto il titolo Glorie di Maria*. | *Operette spirituali, ossia l'amor dell'anime e la visita al Santissimo Sacramento*, Venise, 1788, 2 vol. in-12; | *Discorsi sacro-morali per tutte le domeniche dell'anno*, Venise, 1781, in-4°; | *Istoria di tutte l'eresie con loro confutazione*, (Histoire de toutes les hérésies avec leur réfutation), Venise, 1775, 5 vol. in-8°; | *Vittorie de'martiri, ossia la Vita di moltissimi santi martiri*, Venise, 1777, 2 vol. in-12; | *Opera dogmatica, contra gli eretici pretesi risformati*, Venise, 1770. | *Silva ou choix de sujets destinés à servir de matériaux aux prédicateurs*, 3 vol. in-48 : l'*Ami de la religion* en rend compte dans son N° du 15 décembre 1831, n° 1879; | *l'Horloge de la passion*. Tous ces ouvrages, et d'autres moins considérables, ont été plusieurs fois réimprimés chez Remondini à Venise. Ils rendent de suffisans témoignages à la doctrine, au zèle, à la vie saintement et laborieusement occupée de Liguori. Ils ont été reconnus pour être *sans tache* à Rome, où l'on a terminé les procédures pour la béatification de ce savant et pieux évêque. Sa *Vie* a été publiée par Jean Card, 1828, 1 vol. in-8°. On peut voir l'*Ami de la religion*, tom. 56, pag. 161, n° 1446.

\* LILIECRANTZ (JEAN, comte de), ministre des finances de Suède, où il était né, vers l'année 1750, d'une condition obscure, sous le nom de Westerman, montra de bonne heure des dispositions pour les sciences économiques. Il obtint des états du royaume une somme pour voyager dans les principaux pays de l'Europe, et recueillir des renseignements sur les manufactures et le commerce. L'Allemagne, l'Angleterre, la France et l'Italie furent successivement le théâtre de ses investigations, et il revint avec un

recueil d'observations importantes qu'il fit paraître en suédois dans une suite de *Mémoires*. Gustave III étant monté sur le trône et voulant régénérer les finances fixa son choix sur Westerman, à qui il confia l'exécution de son plan, et qu'il nomma secrétaire d'état pour les finances, après l'avoir anobli sous le nom de Lilliecrantz. Ce ministre sut profiter habilement des circonstances de la guerre d'Amérique, pendant laquelle la Suède, sous les auspices de la neutralité armée, fit un commerce très lucratif, pour procurer au gouvernement les matières d'or et d'argent. Lilliecrantz vint à bout d'opérer la réalisation au moyen de laquelle les anciens papiers furent retirés de la circulation, et le crédit des nouveaux billets de la banque de Stockholm se trouva fondé sur une base solide, qui n'a été ébranlée depuis que par les guerres dispendieuses survenues dans les derniers temps. En se retirant du ministère, Lilliecrantz entra dans le sénat; lors de la suppression de ce corps, il devint président au conseil de commerce, en conservant le titre de sénateur et le rang qui y était attaché. Commandeur et chancelier des ordres du roi, il fit aussi partie de l'académie des sciences de Stockholm, à laquelle il a fourni plusieurs mémoires. Lilliecrantz parlait avec beaucoup de facilité le français, l'allemand et l'anglais, et ses diverses qualités morales et physiques rendaient sa société agréable. Il abandonna tout-à-fait les affaires dans les dernières années de sa vie, et mourut en 1815, laissant plusieurs fils qui suivent la carrière des armes.

LILIENTHAL (MICHEL), savant philologue, né à Liebstadt en Prusse, l'an 1686, s'établit à Königsberg, où il fut pasteur et professeur de théologie jusqu'à sa mort, arrivée en 1750. On a de lui : | *Acta Borussica ecclesiastica, civilia, litteraria*, 1750-52, 5 vol. in-8°; | plusieurs bonnes *Dissertations* académiques; | *Selecta historica et litteraria*, Königsberg, 1715-1719, 2 vol. in-8°; | *De machiavelismo litterario*, ibid. 1715, in-8°. Cet ouvrage roule sur les petites ruses dont les gens de lettres se servent pour se faire un nom; ruses auxquelles presque tous les *grands hommes* de nos jours doivent leur célébrité. | *Annotationes in Struvii Introductionem ad notitiam rei litterariæ*, Leipsick, 1729, in-8°. Il a aussi publié d'autres ouvrages sur les *auteurs qui ont écrit sur la Prusse; sur les théologiens*

(1) *Lamindo Pritanius* est le nom qu'avait pris le célèbre Muratori; dans un ouvrage contre le protestant Leclerc.

protestans ; sur les médailles modernes depuis Charles-Quint, etc. Il a eu en outre la principale part au journal de Kœnigsberg intitulé : *Erleuterte Preussen*. Les *Acta Borussica* déjà cités en étaient une espèce de continuation. Ces écrits sont pleins de savantes recherches. Il était membre de la société royale de Berlin, et de l'académie de Pétersbourg.

LILIO (Louis). Voy. GRÉGOIRE XIII.

LILLY ou LILY (GUILLAUME), astrologue anglais, né en 1602, à Dicervorth, comté de Leicester, fut d'abord domestique : ses prédictions le firent sortir de cet état et lui acquirent une fortune considérable. On a de lui *Merlinus anglicus junior*, en anglais, Londres, 1644, in-4° ; | *Le messager des étoiles*, 1645 ; | *Recueil de prophéties*, 1646. Il se fit une espèce de réputation, en publiant l'horoscope du malheureux Charles I<sup>er</sup>, au moment où il fut, en 1633, couronné roi d'Ecosse. Ce prince le consulta plusieurs fois et lui fit de riches présens. Lilly était très lié avec Ashmole, qui en fait mention dans le *Journal de sa Vie*. Leurs goûts et quelquefois l'état de leurs têtes étaient les mêmes. Il mourut en 1681.

LILLY (GUILLAUME), né en 1468, à Odyham dans le Hampshire, voyagea dans la Terre-Sainte, dans l'Italie, et fut le premier maître de l'école de Saint-Paul de Londres, fondée par Colles en 1512. On a de lui des *Poésies*, et une *Grammaire latine*, Oxford, 1673, in-8°. Il mourut en 1523, à 55 ans.

LIMBORCH (PHILIPPE van), théologien remontrant, né à Amsterdam en 1633, d'une bonne famille, étudia dans cette ville, puis à Utrecht, de 1652 à 1654, fut ministre à Gouda en 1657, puis à Amsterdam en 1667. Il obtint la même année en cette ville la chaire de théologie, qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée en 1712, à 79 ans. Il était grand partisan de la tolérance, et avec cela il a rempli ses écrits du fiel le plus amer contre l'Eglise catholique. Jean Le Clerc en fait un grand éloge ; mais le socinianisme qui réunissait les deux auteurs par l'attachement aux mêmes opinions, rend cet éloge fort suspect. On a de lui plusieurs ouvrages estimés des protestans. Les principaux sont : | *De veritate religionis christianæ amica collatio cum erudito Judæo*, in-12 ; l'édition de Gouda, in-4°, 1687, n'est pas commune. On en a fait une à Bâle, in-8°, 1740. Le juif avec lequel Limborch eut cette conférence, est Isaac Orobio de Sé-

ville, qui savait ergoter et nullement distinguer le vrai du faux. Il n'était pas difficile à Limborch de repousser les faibles traits de cet adversaire, mais il l'aurait fait avec plus d'avantage en accordant moins à son juif, et en omettant les digressions qu'il fait contre les catholiques, digressions qui donnent lieu de croire qu'il avait plus d'envie de déclamer contre eux que de triompher de son antagoniste. Asservi lui-même aux erreurs de Calvin et de Socin, il ne pouvait réfuter celles des Juifs avec cette raison vigoureuse et conséquente qui n'appartient qu'à ceux qui embrassent la vérité tout entière. | *Un Corps complet de théologie*, 1715, Amsterdam, in-fol., selon les opinions et la doctrine des remontrans. L'auteur y rejette toutes sortes de traditions ; mais lorsqu'il s'agit de discerner les livres canoniques d'avec les apocryphes, il a recours à la tradition de l'Eglise, sans se mettre en peine d'une contradiction si manifeste. | *Historia inquisitionis*, Amsterdam, 1692, in-fol. On ne doit point s'attendre d'avoir une histoire bien exacte de ce tribunal par un protestant, ni même de certains catholiques (voyez LLORENTE). M. Le Clerc et le père Nicéron disent que Limborch l'a tirée des ouvrages mêmes des inquisiteurs ; mais Limborch, dans la liste qu'il donne des écrivains dont il s'est servi, y place Fra-Paolo, protestant déguisé sous le froc, et Dellon, auteur de la *Relation de l'inquisition de Goa*, qui est également protestant, etc. D'ailleurs, Limborch n'a pris dans les écrits des inquisiteurs que ce qu'il a voulu, et combien de fois n'a-t-il pas tronqué les passages ! Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à faire attention à sa manière de citer ; souvent ce ne sont que de petits lambeaux des dernières phrases. C'est dans cet ouvrage, dans l'*Abrégé* qu'en a fait l'abbé Marsollier, dans madame d'Aunoy, dans les *Délices d'Espagne*, dans l'*Histoire générale* de Voltaire, etc., que l'on puise l'idée affreuse que l'on se forme de l'inquisition : les amateurs du vrai, qui voudront s'en former une plus juste, doivent consulter M. l'abbé de Vayrac, qui a écrit sur cette matière en homme judicieux, exact et très instruit (*Etat présent de l'Espagne*, édition d'Amsterdam, 1719, tom. 2, page 581) ; et *Lettres à un gentilhomme russe, sur l'inquisition espagnole*, par M. le comte de Maistre, Paris, 1822. Une observation qu'il ne faut point omettre, c'est que les nations qui ont le

plus déclamé contre l'inquisition ont exercé envers les catholiques des atrocités que les inquisiteurs n'ont jamais imaginées contre les hérétiques et les apostats. « Les Anglais, dit un des grands adversaires de l'inquisition, ont été plus superstitieux, et sont encore plus intolérans que les *papistes*; eux qui décrient avec tant de chaleur l'inquisition, en ont surpassé, par des lois réfléchies, la barbarie et l'iniquité..... L'inquisition, même dans ses cruautés, suppose des formes : elle admet des différences, tant dans les délits que dans les peines; ce qu'elle punit, c'est moins le malheur d'avoir été engagé dans un culte erroné que l'obstination à y persister; les premières chutes ne sont châtiées que par des pénitences ecclésiastiques; elle n'appelle le bras séculier et les supplices que contre les relaps; ses principes sont de ménager le sang des hommes en corrigeant leurs méprises; ce que les passions de ses ministres y ont ajouté de défectueux dans la pratique, n'est pas dans l'esprit de son institution.—En Angleterre, la proscription du *papisme*, la peine de mort prononcée contre ses ministres, ne sont susceptibles ni de modification, ni d'adoucisement; il suffit qu'un prêtre catholique soit convaincu d'avoir exercé quelque'une de ses fonctions, pour être dévoué et envoyé au gibet. Cette législation est atroce: nos *chapelains* sont les maîtres sans doute de ne pas venir dire la messe à Londres; mais la loi qui attache un supplice ignominieux à un délit de cette nature est une loi plus qu'inquisitoriale; il sied mal à ceux dont la religion présente des potences pour prix d'un zèle indiscret, de trouver à redire aux *carochas* et aux *san-benito* des *Auto-da-fé*. » On peut consulter encore un petit ouvrage imprimé en 1782 à Liège, sous le nom de Rouen, intitulé : *Eclaircissement sur la tolérance*. (Voy. ISABELLE DE CASTILLE, LUCIUS III, NICOLAS EYMERICH, TORQUEMADA, VAYRAC.) On a encore de Limborch des *Sermons*. Le père Nicéron dit qu'ils sont *methodiques, solides et édifiants* : jugement qui ne fait guère honneur à ce critique. Le Clerc lui-même en parle moins favorablement; il dit que les sermons de Limborch étaient peu travaillés et qu'il y paraissait peu d'éloquence. Limborch a aussi procuré la plupart des éditions des ouvrages du fameux Episcopus, son grand-oncle

maternel, des écrits duquel il avait hérité.

LIMBOURG (ROBERT de), docteur en médecine, membre de l'académie de Bruxelles, mort à Theux, bourg dans le pays de Liège, le 20 février 1792, était né dans le même bourg, le 1<sup>er</sup> décembre 1751 d'une famille qui, depuis près de trois siècles, avait produit plusieurs médecins très versés dans leur profession. Il se fit de l'étude un plaisir plutôt qu'une occupation, et s'arrêta particulièrement sur l'histoire naturelle. Etant sur le point de partir pour Montpellier pour y faire ses études en médecine, il publia une dissertation sur ce sujet : *Quelle est l'influence de l'air sur les végétaux ?* que l'académie des belles-lettres, sciences et arts de Bordeaux, avait proposé pour la seconde fois, et l'an 1787, il remporta le prix. Après avoir demeuré quelque temps à Montpellier, il fut reçu docteur en médecine le 12 août 1760. Associé, en 1775, à l'académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, il composa diverses *Dissertations* qui ont été insérées dans les *Mémoires* de cette compagnie; une autre, où il a proposé des vues sur l'hydraulique, a été présentée à l'académie des sciences de Paris, qui en fit mention honorable, en invitant l'auteur à la perfectionner ultérieurement. Il avait rassemblé un cabinet d'histoire naturelle qui, sans être vaste, ni en apparence fort précieux, contenait des objets remarquables et propres à fixer l'œil d'un observateur.

LIMIERS (HENRI-PHILIPPE de), docteur en droit, et membre des académies des sciences et arts, né en Hollande de parens réfugiés, mort en 1725 à Utrecht, rédigea la *Gazette* de cette ville, et passa sa vie à compiler de mauvais journaux. Il publia ses recueils sous différens titres : | *Histoire de Louis XIV*, Amsterdam, 1717, 7 vol. in-12; 1719, 12 vol. in-12; Rouen 1720, 2 vol. in-8<sup>o</sup>; | *Annales de la monarchie française*, Amsterdam, 1721, in-fol.; | *Abrégé chronologique de l'histoire de France, pour servir de suite à Mézerai*, Amsterdam, 2 ou 3 vol. in-12; | *Mémoires de Catherine, impératrice de Russie*; | *Histoire de Charles XII, roi de Suède*, 6 volumes in-12; | *Annales historiques*, 3 vol. in-fol.; | *Histoire de l'institut des sciences et des arts établi à Bologne* en 1712, Amsterdam, 1723, in-8<sup>o</sup>; | *Traduction de Plaute, grossièrement travesti*, 10 vol. in-12. Les productions

de Limiers sont sans exactitude et sans agrément. On le compare au fécond et intarissable Caraccioli, et le parallèle est juste quant aux productions ridicules et gazetières du marquis auteur. Mais il faut convenir que les premières brochures de celui-ci annonçaient un fond de réflexion et des talens que Limiers n'eut jamais, et que son imitateur n'eut pas longtemps. On a encore de Limiers une *Version française*, des *Explications* latines des pierres antiques gravées de Stosch, Amsterdam, 1724, et des *Notes et remarques pour l'intelligence du poème de l'Énéide* (Télémaque) dans les édit. d'Amsterdam, 1719 et 1723, in-12. M. Barbier lui attribue une part à la *Magna Biblioth. eccles.*, Cologne, 1734, in-fol., qui ne contient que la lettre A et n'a pas été continuée.

LIMNÆUS ou LIMNÉ (JEAN), célèbre juriconsulte allemand, né en 1592, à Iéna où son père professait les mathématiques. Limnæus fut chargé successivement de l'éducation de plusieurs jeunes seigneurs avec lesquels il voyagea dans presque toutes les cours de l'Europe. Enfin, Albert, margrave de Brandebourg, qu'il avait accompagné en France, le fit son chambellan et son conseiller privé en 1639. Limnæus exerça ces emplois jusqu'à sa mort arrivée le 13 mars 1665. On a de lui divers ouvrages. Les principaux sont : | *De jure imperii romano-germanici*, Strasbourg, 1629 et ann. suiv., 5 vol. in-4°; compilation savante, mais assez mal digérée; | *Commentarius ad Bullam auream*, in-4°, 1666, et Leyde, 1690. Cette dernière édition est la meilleure; | *Capitulationes imperatorum* (en allemand), Strasbourg, 1631, in-4°; | *De academicis*, in-4°; | *Notitia regni Gallia, libri VIII*, 1653, 2 vol. in-4°.

LIMOJON de SAINT-DIDIER (ALEXANDRE TOUSSAINT de), né à Avignon vers 1650, suivit, en qualité de gentilhomme, J. Ant. de Mesme, comte d'Avaux, dans son ambassade en Hollande, après avoir assisté au congrès de Nimègue (1672). Quelques années après (1689), il suivit ce même seigneur en Angleterre, et périt dans la traversée en venant rendre compte à Louis XIV, de la position critique de Jacques II. Il était chevalier du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem. Il s'était fait un nom par sa profonde connaissance de la politique européenne. On en a des preuves dans | *l'Histoire des négociations de Nimègue*, Paris,

1680, in-12, ouvrage estimé; dans le livre intitulé : | *La Ville et la République de Venise*, Amsterdam (Elzévir), 1680, in-12. On a encore de lui : | *Le Triomphe hermétique, ou la pierre philosophale victorieuse*, ibid., 1685, in-12. Cette dernière production est curieuse, et ne contient que 133 pages; mais on préfère les deux autres. Il était oncle du suivant.

LIMOJON (IGNACE-FRANÇOIS de), co-seigneur de Venasque et de Saint-Didier, neveu du précédent, naquit à Avignon en 1688, et y mourut en 1739. Il cultiva la poésie provençale et la française, et réussit assez bien dans l'une et dans l'autre, surtout dans la première. Il fut dans sa jeunesse le *Pindare* de l'académie des jeux floraux, qui le couronna trois fois. L'académie française lui décerna aussi ses lauriers en 1720 et 1721. Saint-Didier enhardi par ses succès, voulut s'élever jusqu'au poème épique. Il publia en 1725 in-8°, la première partie de son *Clovis*, qui ne fut pas suivie d'une seconde. Il n'en a paru que 8 chants : l'auteur en fit plus tard 5 autres qui n'ont pas été imprimés. Le public trouva qu'il avait péché dans le dessein de l'ouvrage, et qu'il avait plus de génie pour trouver des rimes et des épithètes que pour marcher dans la carrière des Homère et des Virgile. Il y a cependant des beautés de détail et de très beaux vers; tels sont ceux de la description du siècle de Louis XIV. La Baumelle lui a appliqué ce mot d'un ancien :

Dum fueret lalentus, erat quod tollere velles;  
et donne pour exemple ces vers sur la Trinité :

De leurs perfections naît leur amour immense;  
Ils ont tous même esprit, même feu, même essence  
Ces trois divins soleils unissant leur clarté,  
Forment de l'Eternel l'ineffable unité.

Voltaire a dit depuis, peut-être avec moins d'exactitude théologique :

La Puissance, l'Amour, avec l'Intelligence,  
Unis et divisés, composent son essence.

Comparant ces vers avec ceux de Limojon, la Baumelle observe que *divisés* manque de justesse; il faudrait *distingués*; mais cela n'irait pas encore, parce que *distingué* répond théologiquement à *un*, et non à *unis*. Nos mystères ne sont pas faits pour la rime. On a encore de Saint-Didier un ouvrage satirique, mêlé de vers et de prose contre La Motte, Fontenelle et Saurin, partisans des modernes, sous le titre de *Voyage au Parnasse*, Rotterdam (Chartres), 1716, in-12. Ces trois académiciens n'y sont pas ménagés.

LIN (saint), successeur immédiat de saint Pierre sur le siège de Rome, suivant saint Irénée, Eusèbe, saint Epiphane, saint Optat, saint Augustin, etc.; mais Tertullien dit, dans son livre *De præscript.*, cap. 52, que le prince des apôtres désigna saint Clément pour le remplacer. On concilie ces passages en supposant que saint Clément refusa cette dignité jusqu'après la mort de saint Lin et de saint Clet. On ajoute que ce qui a fait placer par quelques auteurs saint Clément immédiatement après saint Pierre, c'est que, du vivant de cet apôtre et pendant un de ses voyages apostoliques, il avait été son vicaire et avait administré pour lui les affaires de son siège. Quoi qu'il en soit, selon l'opinion générale, saint Lin monta sur la chaire de saint Pierre lorsque ce premier vicaire de J.-C. eut été martyrisé; il l'occupa depuis l'an 65 jusqu'à l'an 76, et gouverna l'Eglise avec le zèle de son prédécesseur. C'est durant son pontificat qu'arriva la ruine de Jérusalem, l'an 70. Il est nommé parmi les martyrs, dans le canon de la messe de l'Eglise romaine, qui est d'une plus haute antiquité que le sacramentaire de Gélase, et d'une plus grande autorité sur ce point. On voit, d'ailleurs, par de très anciens pontificaux, qu'il versa son sang pour la foi; Stilling a réfuté l'opinion contraire de Tillemont. Ce pape fut enterré sur le mont Vatican, près du tombeau de saint Pierre. Sa fête est marquée au 25 septembre, dans le martyrologe romain. On lui a attribué faussement l'ouvrage intitulé : *D. Lini, pontificum secundi, de sui præcessoris, D. Petri apostoli passione libellus; item de passione D. Pauli libellus alter*, Paris, 1566, et dans la *Biblioth. Patrum maxim.* t. 2. p. 1—67.

LINACRE, ou LINACER (THOMAS), médecin anglais, né l'an 1460 à Rochester, suivant Freind; et à Cambridge ou à Cantorbéry, selon d'autres, étudia à Florence sous Démétrius Chalcondyle et sous Politien, et se distingua tellement par sa politesse et par sa modestie, que Laurent de Médicis le donna pour compagnon d'étude à ses enfans. De retour en Angleterre, il devint précepteur du prince Arthus, fils aîné du roi Henri VII; ensuite médecin ordinaire de Henri VIII, frère d'Arthus. Il mourut en 1524, à l'âge de 64 ans : il s'était fait prêtre sur la fin de sa vie. C'est à Linacre que l'on doit la fondation du collège des médecins de Londres. Il en fut le premier président, et légua

sa maison à ce nouvel établissement. Avant lui, les médecins étaient reçus à la licence par les évêques. Il entra dans les ordres et fut nommé chantre dans l'église d'Yorck. On a de lui : | *De emendata latini sermonis structura lib. VI.* Leipsick, 1545, in-8°; Paris, 1532, 1550, in-8°; | *Galieni methodus medendi*, in-8°; | quelques autres ouvrages de Galien, traduits du grec en latin; | *Rudimenta grammaticæ*, Paris, 1553, in-8°, et d'autres écrits qui sont estimés des savans. Son style est pur, mais il sent trop le travail, suivant Erasme et Paul Emile.

LINANT (MICHEL), né à Louviers en 1708, fut précepteur du fils de madame du Châtelet dans le temps où Voltaire demeurait à Cirey près de cette dame, et il en reçut plusieurs conseils. Il remporta trois fois le prix de l'académie française en 1759, 1740 et 1744, temps où le choix des sujets se prêtait peu au développement des talens, et où cette compagnie s'éloignait déjà de l'esprit de son institution, sans adopter encore le fanatisme philosophique, dont elle fut dans la suite une zélée propagatrice. Linant composa quelques *Tragédies* avec des succès divers (*Alzàide*, 1745, *Vanda*, 1747). On a encore de lui des *Odes* et des *Epitres*. Voltaire lui rendit des services que Linant célébra dans ses vers avec l'enthousiasme de la reconnaissance; cependant il ne tint pas à lui que le protecteur ne renouât à sa manie *anti-théologique*, et il lui prédit tous les désagrémens qu'elle répandrait sur sa vie. Linant mourut en 1749, à 40 ans. Il donna une édition des *OEuvres* de Voltaire, Amsterdam, 1758—1759, 3 vol. in-8°. On trouve une *Notice* sur Linant dans le *deuxième supplément du Par-nasse français*, par Tilton du Tillet.

LINCK (HENRI), célèbre juriconsulte du 17<sup>e</sup> siècle, natif de Misnie, et professeur en droit à Altorf, laissa un *Traité du droit des temples*, où il y a des choses curieuses.

LINDANUS (GUILLAUME-DAMASE), théologien, né à Dordrecht en 1525, étudia d'abord à Louvain, puis à Paris sous Turnèbe et Mercier. Ayant ensuite reçu les ordres et le bonnet de docteur en théologie à Louvain, il fut professeur d'écriture-Sainte à Dillingen, puis grand-vicaire du diocèse d'Utrecht, et inquisiteur de la foi dans la Hollande et dans la Frise. Philippe II, roi d'Espagne, le nomma en 1562 à l'évêché de Ruremonde, qui venait d'être érigé, et dont il ne prit pos-

session qu'en 1569. Il y eut beaucoup à souffrir dans le temps des troubles. Il fit deux voyages à Rome, se fit estimer du pape Grégoire XIII, fut transféré à l'évêché de Gand en 1588, et mourut trois mois après, à 65 ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages très estimés, entre autres : | *De optimo genere interpretandi Scripturas*, Cologne, 1558, in-8 ; | *Tabula analytica omnium hæreseon hujus seculi* ; | *Panoplia evangelica*, Cologne, 1590, in-fol. ; | *Psalterium vetus, à mendis 600 repurgatum et de græco atque hebraico fontibus illustratum*, Anvers, 1567, | grand nombre d'*Ecrits de controverse*. On lui doit aussi une *Edition* de la Messe apostolique, faussement attribuée à saint Pierre : elle parut, accompagnée d'une *Apologie* et de *Commentaires*, à Anvers, en 1588, in-8°, et à Paris, en 1595. La première édition est la moins commune. Ce prélat, non moins éclairé que vertueux, possédait les langues, les Pères, et l'antiquité sacrée et profane. Il avait d'excellens principes de théologie et de morale, et autant d'élevation dans l'esprit que de force dans le raisonnement. *Fuit vir ille*, dit le cardinal Baronius, *non tantum omnis generis litterarum eruditione clarissimus, verum etiam egregii confessoris fidei nobilitatis insignibus, quippe qui exilia, proscriptiones, ærumnas incredibiles, ac mortes ferè frequentes, inconcusso robore, fidei causâ, sustinuit*. Sa vie a été écrite par Havensius dans son ouvrage : *De erectione novorum in Belgio episcopatum*, et on a donné le catalogue de ses ouvrages à Bois-le-Duc, 1584, in-8°.

LINDANUS, ou LINDEN. Voyez VAN-DER-LINDEN.

LINDEBORN (JEAN), né à Deventer vers 1656, fut curé à Utrecht, et provicaire de l'évêché de Deventer. Il remplit toutes les fonctions d'un pasteur zélé, pendant 40 ans, sans cesser de donner ses momens de loisir à l'étude. Il mourut le 5 août 1696. Il était fort versé dans la théologie et les sciences qui y ont rapport. Il avait aussi de grandes connaissances dans l'histoire profane. Nous avons de lui : | *Historia seu notitia episcopatus Daventriensis*, Cologne, 1670, in-12, estimée ; | *Tractatus de efficacia sacrificiorum quæ obtulit lex divino-mosaica*, Anvers, 1677, in-12 ; | *Notæ catecheticæ in baptisimatibus, pœnitentiæ, extremæ-unctionis, ordinis, matrimonii, sacramenta*, Cologne, 1675, 1684, 5 vol. in-12, savant

et curieux ; | *Explication littérale des circonstances de la Passion de Notre-Seigneur*, Cologne, 1684-1690, 3 vol. in-12.

LINDENBRUCK, ou LINDENBROC, ou LINDENBROGIUS (ERPOLDUS), né vers 1540, à Brême, et chanoine (luthérien) de Hambourg, a publié l'*Histoire ecclésiastique* d'Adam de Brême : son *Historia compendiosa Daniæ regum, ab incerto auctore conscripta*, Leyde, 1595, in-4° : (cette histoire va jusqu'au règne de Christiern IV), et une *Histoire sur les Ecrivains de la Germanie septentrionale*, Hambourg, 1595, in-fol. furent réimprimées avec d'autres livres par Jean-Albert Fabricius, Hambourg, 1706, in-fol. Lindenbruck mourut dans sa 76<sup>e</sup> année, le 20 juin 1616.

LINDENBRUCK (FRÉDÉRIC), fils du précédent, fut, comme son père, chanoine de Hambourg, où il naquit en 1575 : il étudia en Hollande où il se lia avec le fameux Jules Scaliger. Il enseigna le droit, et mourut à Hambourg le 6 septembre 1648, et selon d'autres 1647. Il donna des *Editions* de Virgile, de Térence, d'Albinovanus, d'Ammien Marcellin, etc. Ce qu'il a fait sur ce dernier se trouve dans l'édition de cet historien par Adrien de Valois. L'histoire et le droit public l'occupèrent ensuite. On lui doit en ce genre un livre curieux, intitulé : *Codex legum antiquarum, seu Leges Wisigothorum, Burgundiorum, Longobardorum*, etc. Francfort, 1615, in-fol. Ce livre devient rare. L'édition des *Priapeia* prouve que l'amour des bonnes mœurs et de la décence n'entraît pour rien dans ses goûts.

LINDENBRUCK (HENRI), frère puîné du précédent, né en 1570, fut directeur de la bibliothèque que Jean Adolphe, duc de Holstein, avait formée à Gottorp en 1606. On a de lui des notes sur Censorin : *De die natali*, Hambourg, 1614, in-4°, et une *édition* de Polycratius, de J. de Salisbury, Leyde, 1595, in-8°. Colomiès et Crenius accusèrent Henri Lindenbruck d'avoir volé, étant à Paris, des livres manuscrits de la bibliothèque de Saint-Victor. On ajoute que, sans le crédit de MM. Calignon et Dupuy l'aîné, il eût encouru risque d'être pendu ; car on l'avait déjà fait conduire tête nue au cachot. Lui et Jean Wower (celui de Hambourg, et non celui d'Anvers) étaient nommés communément les corsaires de Hambourg. Mais Jean Burchard Mencken attribue ces vols à Frédéric Lindenbruck. Quelques lexico-



graphes, entre autres Chaudon, ont confondu ces trois Lindenbruck, et en ont fait un seul personnage; ce qui a répandu dans la notice biographique de tous les trois des obscurités et des antilogies difficiles à débrouiller. Nous ignorons l'année de la mort de Henri.

\* **LINDET (ROBERT-THOMAS)**, conventionnel, né à Bernay, en 1743, était curé dans cette ville à l'époque de la convocation des états-généraux de 1789. Appelé à y siéger par les suffrages du clergé du bailliage d'Evreux, il ne s'y fit remarquer que par son adhésion à la constitution civile du clergé : il fut ensuite nommé évêque constitutionnel du département de l'Eure, dans le mois de mars 1791, et donna, l'année suivante, le scandaleux exemple de son obéissance aux lois de l'époque, en se mariant; Lindet fut le premier évêque qui renonça au célibat. Réélu membre de la Convention, il y vota la mort du roi, et, le 7 novembre 1793, il renonça à l'épiscopat : le 16 du même mois, il remit à la Convention les lettres de prêtrise de plusieurs ecclésiastiques du département de l'Eure, qui avaient marché sur ses traces. Après avoir fait partie du conseil des Anciens, d'où il sortit en 1798, il rentra dans l'obscurité, dont il n'aurait pas dû sortir. La loi de 1816 le força de quitter la France, où la clémence royale lui permit bientôt de rentrer. Lindet se retira à Bernay, où il mourut en 1823. Ses restes furent portés au cimetière sans aucune cérémonie religieuse, et sans l'assistance d'un prêtre. Outre les *discours* qu'il prononça dans les différentes assemblées législatives dont il fut membre, on a de lui deux *lettres pastorales* adressées l'une au clergé de son diocèse, 1792, in-8°; l'autre aux *religieuses des monastères de son diocèse*, même année, et même format.

\* **LINDET (JEAN-BAPTISTE-ROBERT)**, connu sous le nom de *Robert LINDET*, frère cadet du précédent, était avocat à Bernay (Eure), en 1789, et fut nommé procureur syndic du district de Bernay; il fut ensuite appelé à l'assemblée Législative, puis à la Convention, où il vota la mort du roi sans sursis : ce fut Lindet qui fit le rapport au nom de la *Commission des vingt et un*, sur les crimes imputés à Louis XVI. Le 10 mars 1793 il proposa un projet d'organisation d'un tribunal révolutionnaire qui ne fut point adopté; ce projet portait entre autres choses que les juges ne seraient soumis à

aucune forme dans l'instruction des procès, et que dans ce tribunal où il ne devait point y avoir de jurés, les poursuites pourraient être dirigées contre tous ceux qui, par les places qu'ils avaient occupées sous l'ancien régime, rappelaient des prérogatives usurpées par les despotes. Lindet se montra un des ennemis les plus acharnés des *Girondins*, et Brissot l'avait surnommé la *Hyène*. Devenu membre du comité de salut public, à la place de Jean Debry (*voyez* DEBRY), il parut changer de système, et revenir à des principes de modération. Lindet fut envoyé dans les départements du Calvados, de l'Eure et du Finistère, pour réprimer les fédéralistes, et il rendit des services importants à quelques communes, poursuivies pour avoir favorisé l'insurrection vendéenne. Les membres de la municipalité de Conches, malgré la promesse d'amnistie qui leur avait été faite, ayant été arrêtés sous prétexte qu'ils avaient fourni des boulets aux royalistes vendéens, Lindet prit leur défense au sein de la Convention et parvint à les sauver. Il resta neutre dans la lutte qui s'éleva entre les deux factions de la montagne qui s'était divisée; mais après le 9 thermidor, il prit vivement la défense de Collot, Billaud-Varennes et Barrère, et demanda avec instance qu'au lieu d'isoler les prévenus, on jugeât à la fois tous les membres qui avaient eu part au gouvernement. Cette proposition tendait à les sauver tous; aussi les thermidoriens ne poursuivirent d'abord que quelques-uns des chefs les plus abhorrés. Dénoncé à la suite de la journée du 1<sup>er</sup> prairial an 3 (20 mai 1795), comme l'un des auteurs de l'insurrection tentée contre la Convention, il fut décrété d'accusation : des pétitions nombreuses arrivèrent en sa faveur de Caen, du Havre, de Nantes, de Conches et de presque tous les lieux qu'il avait parcourus en qualité de commissaire de la Convention en 1793. L'amnistie de 1796 le rendit à la liberté. Lindet se trouva encore impliqué dans la conspiration démagogique de Babeuf, et fut jugé par contumace, par la haute cour nationale de Vendôme, qui l'acquitta. Après la journée du 30 prairial an 7, le Directoire l'appela au ministère des finances, qu'il conserva jusqu'au 18 brumaire. Alors il se retira et vécut dans l'obscurité, jusqu'à sa mort arrivée à Paris, le 17 février 1825. N'ayant pris aucune part au gouvernement des cent-jours, il ne fut pas atteint

par la loi de 1816. On a de lui : *Rapport sur les crimes imputés à Louis Capet*, fait au nom de la commission des vingt-un, dans la séance du 10 décembre 1792, in-8°; trad. en allemand, Hambourg, 1795, in-8°, et en anglais, 1794, in-8°; | *Rapport sur la situation intérieure de la République*, 1794, in-8°; traduit en allemand, 1795, in-8°; et en hollandais, aussi 1795, in-8°.

\* LINDSAY (sir DAVID), poète écossais, né à Garmylton en 1490, d'une famille noble, fut d'abord page d'honneur de Jacques V, et remplit quelques emplois à la cour. Nommé roi d'armes, puis hérald d'armes il fut chargé de plusieurs négociations en 1531 et 1536. Il embrassa sous la régence la cause des réformés qu'il essaya de servir par ses ouvrages, et mourut en 1557 ou selon plusieurs biographes en 1567. Quelques écrivains ont regardé Lindsay comme le premier auteur de drames en Ecosse; mais avant sa naissance on jouait dans ce pays des ouvrages de ce genre sous le nom de *moralités* (moralities), mais il les perfectionna beaucoup, et eut le mérite de donner le premier des pièces à peu près régulières. Le recueil de ses *Oeuvres* qui ont été souvent imprimées, a été publié par Chalmers en 1806, 3 vol. in-8°; il se compose d'une *tragédie*, d'un *drame* intitulé les *Trois états*, de divers *poèmes* parmi lesquels on remarque le *Rêve*, 1528; la *Complainte au roi*, 1529; la *Complainte de Papingo*, satire contre le clergé, 1550; *Histoire et testament de l'écuyer Meldram*, et d'un grand ouvrage intitulé la *Monarchie* et achevé en 1555. Ces diverses productions ont joui dans le temps d'une grande réputation : en général le ton de Lindsay est mélancolique et attachant, sa versification est correcte, et il y a de la variété dans ses tableaux. Au reste, dit M. Ellis, il dut sa popularité beaucoup plus à ses opinions qu'à son mérite poétique. — ROBERT LINDSAY de Petscottie, contemporain du précédent, est auteur d'une *Histoire d'Ecosse* qui s'étend de l'an 1456 à l'an 1565; elle a été publiée par Jean Graham Dalryell, sous le titre de *Chronique d'Ecosse*, 2 vol. in-8°. — JOHN LINDSAY, savant théologien, a publié un *Histoire abrégée de la succession royale*, 1720, in-8°, et une *Traduction de la Défense de l'Eglise d'Angleterre* par Mason, 1726, 1727, 1728: il est mort à Londres en 1768, à l'âge de 82 ans.

\* LINDSAY (Mistress), dame anglaise

fixée en France, est, suivant M. A. A. Barbier, *Dictionnaire des anonymes*, tomè 3, n° 49,105, 2<sup>e</sup> édition, l'auteur d'une *Traduction française* de l'ouvrage anglais de miss Knight, *Vie privée, politique et militaire des Romains sous Auguste et Tibère*, Paris, 1801, in-8°. Elle est morte à Angoulême en 1820.

\* LINDSEY (THÉOPHILE), fondateur et premier ministre de la secte religieuse des *unitaires*, né en 1725, à Middlewich dans le Cheshire, fit des études brillantes au collège de Saint-Jean de Cambridge, et se voua à l'état ecclésiastique. Il avait obtenu successivement des bénéfices dans plusieurs lieux, auxquels il renonça par suite de scrupules qui lui étaient survenus sur les doctrines et les cérémonies de l'église anglicane. Il refusa même la place de chapelain du duc de Northumberland, alors vice-roi d'Irlande, et se rendit à Londres, où il fonda en 1772 la congrégation dite des *Unitaires*. Cette congrégation, qui adopta la liturgie anglicane telle qu'elle a été réformée par le docteur Clarke, tint d'abord ses assemblées dans une maison louée à cet effet; et en 1778 elle fit construire la chapelle particulière d'Essex-Street, où Lindsey exerça son ministère pendant 20 ans. Il fut remplacé par son beau-frère, le docteur Disney, et mourut dans la retraite en 1808. Lindsey était d'une bienfaisance peu commune, et sa femme, belle-fille du docteur Blackburn, le secondait dans la distribution de ses bienfaits. Parmi les nombreux ouvrages qu'il a publiés en anglais, nous citerons: | *Apologie pour résigner la cure de Catterick*, 1774, in-8°, avec une suite, 1776, in-8°; | *Livre de prières, d'après les réformes du docteur Clarke, à l'usage de la chapelle d'Essex-Street, avec des hymnes*, 1774, in-8°; | *Adresse d'adieu aux paroissiens de Catterick*, 1778, in-8°; | *Dissertation sur l'évangile de saint Jean et sur les prières adressées à Jésus-Christ*, 1779, in-8°; | *Le Catéchiste, ou Recherches concernant le seul vrai Dieu et l'objet du culte*, 1781, in-8°; | *Essai historique sur l'état de la doctrine et du culte des unitaires*, 1783, in-8°; | *Examen des preuves alléguées par M. Robinson, en faveur de la divinité de Jésus-Christ*, 1785, in-8°; | *Liste de leçons et d'interprétations fausses des Ecritures*; | *Vindiciæ Priestlianae, ou Adresses aux étudiants d'Oxford et de Cambridge*, 1788-1790, 2 part., in-8°; | *Conversations sur le gouverne-*

ment divin, montrant que toutes choses viennent de Dieu, et sont pour Dieu en faveur de tous, 1802, in-8°; | Enfin *Considérations sur la nécessité de révéler la liturgie par un protestant d'accord avec lui-même*. M. Belsham a publié des *Mémoires sur la vie et les écrits de Lindsey*, 1812, in-12.

LINECK (MATHIAS), né à Prague en 1722, entra chez les jésuites, où il se distingua par son érudition, et particulièrement par la connaissance de l'antiquité ecclésiastique; il mourut à Prague en 1784, après avoir publié : *Commencementes theologicae de fide, spe et charitate*, Prague, 1763, in-4°, suivi de plusieurs autres traités théologiques, imprimés successivement dans la même ville. Sa dissertation : *De festis quinque primorum sæculorum*, Olnutz, 1738, in-4°, lui a mérité les éloges des savans par les recherches et la bonne critique qui la distinguent.

LINGELBACK (JEAN), né à Francfort en 1625, a peint avec beaucoup d'intelligence des *marines*, des *paysages*, des *foires*, des *charlatans*, des *animaux*, etc. On remarque dans ses tableaux un coloris séduisant, une touche légère et spirituelle, des lointains qui semblent échapper à la vue. Il a gravé quelques paysages, et mourut à Amsterdam, en 1687. Le musée de Paris possède de ce peintre un *marché aux herbes*. Les six tableaux suivans du même maître en ont été enlevés en 1815 : un *port de mer*, l'*arrivée de la flotte hollandaise aux Dunes*, une *fête publique*, les *trois juifs*, une *sainte famille*, des *paysans ramassant du foin*. On voyait dans les galeries de Saint-Cloud un autre tableau du même auteur, et qui fut volé de nuit en juillet 1815; il représentait l'*arrivée des voyageurs à l'hôtellerie*.

LINGENDES (CLAUDE de), né à Moulins en 1394, jésuite en 1607, fut provincial et ensuite supérieur de la maison professe à Paris, où il mourut en 1660, âgé de 69 ans. On a de lui 3 vol. in-4° ou in-8° de *Sermons*, qu'il composait en latin, quoiqu'il les prononçât en français. L'applaudissement avec lequel il avait rempli le ministère de la chaire fut un augure favorable pour ce recueil, très bien reçu du public. Les vérités évangéliques y sont exposées avec beaucoup d'éloquence; le raisonnement et le pathétique s'y succèdent tour à tour. On le regarde comme un de ceux qui ont le

plus contribué à bannir de l'éloquence de la chaire les pointes, les jeux de mots et le mauvais goût qui souvent régnaient dans les sermons de cette époque. Son extérieur répondait à ses talens. On a traduit quelques-uns de ses sermons en français sur l'original latin, en profitant néanmoins des manuscrits de plusieurs copistes qui avaient écrit les discours du père de Lingendes, tandis qu'il les prêchait. Ses autres ouvrages sont : | *Conseils pour la conduite de la vie*; | *Potitum monumentum ab urbe Molinensi Delphino oblatum*, in-4°. Ce dernier fut fait dans le temps qu'il était recteur du collège de Moulins.

LINGENDES (JEAN de), parent du précédent, né à Moulins en 1593, fut précepteur du comte de Moret, fils naturel de Henri IV, aumônier de Louis XIII, évêque de Sarlat, puis de Mâcon; il mourut en 1663. Il prêcha avec beaucoup d'applaudissement sous Louis XIII et sous Louis XIV. Il n'emprunta point l'art imposteur de la flatterie, et ne craignit pas d'attaquer le vice sous le dais et sous la pourpre. On a de lui l'*oraison funèbre de Victor Amédée, duc de Savoie*, 1627, et celle de Louis XIII, prononcée en 1643.

LINGENDES (JEAN), poète français, né à Moulins, vers 1580, florissait sous le règne de Henri le grand. On se plaît encore à la lecture de ses *Poésies*, qui sont faibles à la vérité, mais qui ont de la douceur et de la facilité. Ce poète a particulièrement réussi dans les stances. Il mourut en 1616, à la fleur de son âge. Ses productions sont en partie dans le *Recueil de Barbin*, 3 vol. in-12. La meilleure est son *Élégie pour Ovide*. Lingendes fut l'ami d'H. d'Urfé, de Davity, de Berthelot, etc., qui lui rendirent amplement les éloges qu'il leur prodiguait.

LINGERVILLE. Voyez LEPAGE DE LINGERVILLE

\* LINGUET (SIMON-NICOLAS-HENRI), avocat et publiciste, né à Reims le 14 juillet 1736, étudia d'abord au collège de Beauvais à Paris, où son père avait été professeur, et obtint en 1751 les trois premiers prix de l'université. Un succès aussi brillant attira sur lui l'attention du duc de Deux-Ponts qui l'emmena avec lui en Pologne. Le jeune Linguet revint bientôt en France, se rendit à Lyon et chercha à y établir une fabrique d'une espèce de savon de suif, fait à froid d'après des procédés qu'il avait trouvés lui-

même. N'ayant pu réussir, faute de fonds, il vint à Paris où il se lia avec plusieurs gens de lettres, notamment avec d'Alembert, qui devint son ami et lui fit obtenir la place de secrétaire, ou d'aide-de-camp du prince de Beauvau pour la partie du génie. Linguet suivit ce général en Espagne pendant la guerre de Portugal, et profita de son séjour dans la Péninsule pour en apprendre la langue, ayant déjà conçu le projet de faire connaître plus tard le théâtre de cette nation qui n'avait pas encore été traduit en français. Revenu en France, à l'âge de 26 ans, il se mit à étudier la jurisprudence, sans toutefois renoncer à la littérature. Il débuta avec éclat dans le barreau : trois causes célèbres qu'il défendit et qu'il gagna lui firent une grande réputation : son orgueil lui persuada qu'il pouvait se permettre impunément toutes sortes de sarcasmes contre ses confrères, sur la plupart desquels il l'emportait par ses connaissances littéraires et par une diction claire, facile et élégante. Ainsi, d'un côté Linguet eut des admirateurs, et de l'autre beaucoup d'ennemis. Sa défense du duc d'Aiguillon arracha ce dernier à la poursuite des tribunaux : ce grand seigneur devenu ministre, se montra peu reconnaissant du service que lui avait rendu son avocat, qui se plaignit de son ingratitude avec toute la vivacité de son caractère ; et jamais le duc d'Aiguillon ne lui pardonna d'avoir écrit publiquement qu'il l'avait empêché d'aller à l'échafaud. Son caractère autant que ses succès contribuèrent à lui faire fermer les portes du barreau : il fut rayé du tableau des avocats. Remis sur le tableau après la réintégration de l'ancien parlement, Linguet ne put échapper à la haine opiniâtre de ses confrères qui l'expulsèrent du barreau une seconde fois. Ses réclamations auprès de Malesherbes restèrent sans fruit, tant l'opinion avait été prévenue sur son compte. Après avoir exhalé sa bile et mis par ses emportemens les torts les plus graves de son côté, il rédigea une feuille qu'il intitula *Journal politique*. En même temps il publia diverses brochures dans lesquelles se décelait un esprit novateur : sa *Théorie des lois* fit beaucoup de bruit, à cause de la singularité des opinions de l'auteur ainsi que de celle de son style. Linguet mit contre lui le ministre Maurepas qui fit supprimer son journal. Craignant pour sa liberté, il passa à l'étranger, visita la Suisse, la

Hollande, l'Angleterre, et se fixa quelque temps à Bruxelles. Après la mort de Maurepas, le ministre comte de Vergennes lui permit de rentrer en France : mais sur de nouvelles plaintes auxquelles on croit avec assez de fondement que le duc d'Aiguillon ne fut pas étranger, Linguet fut arrêté et enfermé à la Bastille : ce ne fut qu'au bout de deux ans qu'il put en sortir, dans le mois de mai 1782, après avoir promis toutefois d'être plus modéré, et avoir indiqué le moyen de faire passer en deux heures un avis de Brest à Paris. Exilé à Rhétel, il ne resta pas long-temps dans cette ville, et repassa en Angleterre où il fit de nouvelles brochures ; puis revint à Bruxelles où il continua son journal intitulé, *Annales politiques*. Les éloges qu'il donna à l'empereur Joseph II lui valurent une gratification assez considérable et la permission de se rendre à Vienne. Linguet qui avait le talent de se faire des ennemis même de ses protecteurs, se montra ingrat envers l'empereur qui l'avait accueilli avec tant de bonté, et se prononça en faveur des révoltés des Pays-Bas. Mais il ne conserva pas long-temps l'amitié des rebelles qui le soupçonnèrent de vouloir leur nuire, et dirigèrent contre lui des poursuites auxquelles il parvint difficilement à se soustraire. Forcé de quitter les Pays-Bas à l'époque de l'invasion de ce pays par les Autrichiens, il revint en France. En 1791 il défendit à la barre de l'assemblée Constituante l'assemblée coloniale de Saint-Domingue, et y plaida la cause des Noirs. Dans le mois de février 1792, il dénonça à l'assemblée Législative Bertrand de Molleville, ministre de la marine : sa dénonciation ayant été accueillie avec mépris, il déchira son mémoire en présence de l'assemblée. A l'époque de la terreur, Linguet se réfugia à la campagne ; découvert et arrêté, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort le 27 juin 1794, pour avoir encensé dans ses écrits les despotes de Vienne et de Londres. Il alla au supplice avec courage. Parmi ses nombreux ouvrages, qui sont de genres fort différens, et qui sont généralement écrits avec chaleur, on remarque trop souvent la manie du paradoxique et une véhémence inexorable : il y a toujours de l'exagération dans ce qu'il dit, soit en bien soit en mal : nous citerons : | *Voyage au labyrinthe du jardin du roi*, 1755, in-12 ; | *Les Femmes-Filles*,

parodie de la tragédie d'*Hypermnestre*, Paris, 1759, in-12; | *Histoire du siècle d'Alexandre*, Amsterdam (Paris), 1762, in-12. L'auteur composa cet écrit pendant son séjour en Espagne. Le style en est élégant, mais trop épigrammatique pour le genre de l'histoire. | *Mémoire sur un objet intéressant pour la province de Picardie*, ou *Projet d'un canal et d'un port sur les côtes*, 1764, in-8°; | *Lettre du mandarin Hoëit-Ching à son ami Hoëit-Chang*, 1762, in-8°; cette brochure a rapport aux affaires des jésuites; | *Épître en vers d'un G. de D. à un de ses amis, supplément aux Mémoires d'une fameuse académie*, Liège, 1764, in-8°; on trouve dans cette épître quelque talent poétique. | *Le fanatisme des philosophes*, Abbeville, 1764, in-8°; | *Nécessité d'une réforme dans l'administration de la justice et des lois civiles de France*, Amsterdam, 1764, in-8°; | *Socrate*, tragédie en 5 actes qui n'eut aucun succès, quoi qu'il y ait des vers heureux; | *La Dime royale avec tous ses avantages*, 1764, nouvelle édit., Londres et Paris, 1787, in-8°; | *L'aveu sincère*, ou *Lettre à une mère sur les dangers que court la jeunesse, en se livrant à un goût trop vif pour la littérature*, Paris, 1768, in-12; | *Lettre sur une nouvelle traduction de Tacite par M. L. D. B.* (La Bletterie), 1768, in-12; | *Histoire des révolutions de l'empire romain*, 1766, 2 vol. in-12. Linguet s'attache, dans cet ouvrage, à justifier la conduite de quelques-uns de ces empereurs que Tacite et Suétone nous ont peints sous de si noires couleurs. On lui a reproché d'être l'apologiste de la tyrannie; mais on aurait pu faire le même reproche à Dureau de la Malle (dans son excellent Discours préliminaire de la traduction de Tacite), qui est de son avis sur bien des points. | *Théorie des lois civiles*, Londres, 1767, 2 vol. in-8°. La dernière édition est de 1774, 3 vol. in-12. | *Histoire impartiale des jésuites*, 1768, in-8°. Cet ouvrage que la nécessité avait inspiré à l'auteur, dans le temps que venant d'être reçu au barreau, les intrigues de ses confrères ne lui laissaient encore aucune cause à plaider, fut brûlé par arrêt du parlement de Paris, au pied du grand escalier du Palais. | *Mémoires sur la Bastille*, Londres, 1783, in-8°; | *Les Canaux navigables pour la Picardie pour la France*, 1769, in-12; | *Continuation de l'Histoire universelle de Hardoin*. Cette continuation forme les tomes 19 et 20. — *Théâtre espa-*

*gnol*, 1770, 4 vol. in-12. Cette traduction est élégante et correcte. | *Théorie du libelle*, ou *L'Art de calomnier avec fruit*, Amsterdam (Paris), 1775, in-12, en réponse à la *Théorie du paradoxe*, écrit polémique et plein de force, où Linguet avait été vivement attaqué par l'abbé Morellet. | *Du plus heureux gouvernement*, ou *Parallèle des constitutions de l'Asie avec celles de l'Europe*, 1774, 2 vol. in-12. On y trouve peu de profondeur dans les recherches, mais des aperçus politiques qui ont eu leur exécution, et des faits intéressans sur l'établissement des ordres religieux. | *Réflexions des six corps de la ville de Paris sur la suppression des jurandes*, 1776; | *Essai philosophique sur le monachisme*, 1777, in-8°; | *Lettre au comte de Vergennes*, Londres, 1777, in-18; | *Aiguilloniana*, Londres, 1777, in-8°. (Voyez le *Journal de la librairie*, 1816, page 54.) | *Appel à la postérité*, 1779, in-8°; | *Réflexions sur la lumière*, 1787, in-8°, où l'on trouve des aperçus et des idées très remarquables; | *Considérations sur l'ouverture de l'Escout*, 1787, 2 vol. in-8°; | *La France plus qu'anglaise*, 1788, in-8°; | *Examen des ouvrages de Voltaire considéré comme poète, comme prosateur, comme philosophe*, Bruxelles, 1788, in-8°; | *Point de banqueroute, plus d'emprunt, et si l'on veut, bientôt plus de dettes en réduisant les impôts à un seul*, 1789, in-8°; | *Discours sur l'utilité et la prééminence de la chirurgie sur la médecine*, Bruxelles et Paris, 1787, in-8°; | *Onguent pour la brûlure*, 1788, in-8°; | *Lettre à Joseph II sur la révolution du Brabant*, 1789, in-8°; | *Légitimité du divorce*, 1789, in-8°; | *Code criminel de Joseph II*, 1790, in-8°; | *La Prophétie vérifiée*, 1790, in-8°; | *Collection des ouvrages relatifs à la révolution du Brabant*, 1791, in-8°; | *Recueil des Mémoires judiciaires*, 7 vol. in-12. On y trouve une logique pressante, de l'adresse dans les développemens, un talent marqué pour l'art oratoire. | *Journal politique et littéraire* : il parut depuis 1774 jusqu'en 1778; | *Annales politiques, civiles et littéraires du dix-huitième siècle*; elles commencèrent en 1777, furent interrompues, reprises à diverses époques, et très répandues. Dans ces annales, écrites avec chaleur, l'auteur attaque sans cesse et sans ménagement tantôt l'un, tantôt l'autre, et tranche sur tout. Elles eurent la plus grande vogue; 179

numéros forment 19 volumes in-8°, 1777-1792. M. Gardaz, avocat à Lyon a publié un *Essai historique sur la vie et les ouvrages de Linguet*, et M. Alexandre De vérité a fait paraître une *Notice pour servir à l'histoire de la vie et des écrits de S. N. II. Linguet*. On a aussi *Linguetiana* ou Recueil des reparties ingénieuses et bons mots de cet auteur, in-18.

LINIÈRE (FRANÇOIS PAYOT de), poète français, né à Paris en 1628, mort en 1704, à 76 ans, entré de bonne heure au service, et moins connu aujourd'hui par ses vers que par ses impiétés. On l'appelait l'*Athée de Sentis*, et il avait mérité ce nom, non seulement par ses propos, mais par plusieurs chansons abominables. C'est sans raison que madame des Houlières, dont le sort, dit un auteur, fut de donner au public de bonnes choses, et de prendre toujours le parti des mauvaises, a voulu justifier Linière, dans une de ses premières pièces, intitulée *Portrait de Linière*. Ce blasphémateur mourut comme il a vécû. Il se brouilla avec Boileau, qui lui reprocha son irréligion. Unî avec Saint-Pavin, autre impie, il fit des couplets contre le satirique, qui s'en vengea à sa manière, et lui dit qu'il n'avait de l'esprit que contre Dieu. Le libertinage de l'esprit avait commencé dans Linière, comme dans presque tous les incrédules, par celui du cœur. Le vin et l'amour remplirent toute sa vie, et ne lui laissèrent pas le temps de faire des réflexions. Il avait le talent de traiter facilement un sujet frivole. Ses vers satiriques ne manquaient pas de feu; mais ils lui attirèrent plus de coups de bâton que de gloire. On cite de lui : *Dialogues, en forme de satire, du docteur Méta-phraste et du seigneur Albert, sur le fait du mariage*, 1 vol. in-12, 46 pages. Il paraît que c'est à tort que Charpentier lui a attribué la parodie de *Chapelain dé-coiffé*. On croit communément qu'elle est de Furetière.

\* LINN (JOHN-BLAIR), poète et ministre américain, né en 1777, à Shippensburg en Pensylvanie, étudia d'abord au collège de New-Yorck, puis à celui de Colombie, où il développa et fortifia son goût pour la poésie et la critique littéraire. Il se livra ensuite à l'étude des lois; mais les travaux sur la jurisprudence étaient souvent mis de côté par le jeune poète qui s'essayait dans le genre dramatique. Des applaudissemens accueillirent la représentation de son pre-

mier drame, et ses amis crurent que ce succès déciderait sa carrière, et que Linn suivrait celle des lettres. Ils s'étaient trompés; ce jeune auteur étudia la théologie à Shenectady, sous le docteur Romeyn, prit ses licences, se livra à la prédication, fut attaché à l'église presbytérienne de Philadelphie, et devint ensuite ministre adjoint au docteur Ewing. Linn s'occupait presque uniquement de ses devoirs de pasteur, lorsque Priestley fit paraître son traité dans lequel il comparait, de la manière la plus absurde, J.-C. à Socrate. Linn attaqua cet ouvrage; mais dans cette controverse il écrivit avec tant d'amertume qu'il en rougit lui-même; son repentir lui dicta une lettre qu'il adressa à son antagoniste; Priestley mourut avant de l'avoir reçue. Après avoir ainsi combattu les sociniens, Linn termina sa carrière à Philadelphie, en 1804. Outre des *Mélanges poétiques* qu'il publia sous le voile de l'anonyme, et son drame du *Château de Bourville*, on a de lui : | la *Mort de Washington*, poème dans la manière d'Ossian, Londres, 1800; | *La Puissance du génie*, poème, 1805; | le fragment d'un poème intitulé, *Vallérien*, dans lequel l'auteur se proposait de décrire les premières persécutions contre les chrétiens, et l'influence du christianisme sur la civilisation, New-Yorck, 1805, in-4°. Cet ouvrage est précédé d'un *Essai* sur la vie de Linn, par Brown. Tous ces poèmes, écrits d'un style pur, sublime, renferment des beautés du premier ordre, et sont surtout remarquables par la sagesse du plan. | Deux *Traités* de sa controverse avec Priestley.

LINNEE (CHARLES VON), ou *Linnæus*, botaniste célèbre, naquit le 24 mai 1707, à Roeshult, village de Smolande, en Suède, de Nils ou Nicolas Linnæus, curé de ce lieu. Il fut un des hommes les plus illustres du 18<sup>e</sup> siècle. Jusqu'à sa mort, son génie n'a cessé de porter la lumière dans l'histoire naturelle et dans la médecine. Il a été l'un des fondateurs de l'académie de Stockholm; il en fut le premier président, et a aussi procuré une grande célébrité à l'université d'Upsal par ses leçons de botanique. Son père, peu favorisé des dons de la fortune, le fit d'abord étudier dès l'âge de 10 ans dans la petite ville de Vexice, pour y apprendre le latin; mais, voyant qu'il abandonnait la classe pour aller chercher des fleurs à la campagne, et s'étant formé

une fausse idée des dispositions de l'élève, il le mit en apprentissage chez un cordonnier (1724) : Linnée y trouva occasion d'étudier le livre de *Tournefort*, que lui prêta un médecin nommé Rothman. Ce même médecin le plaça chez Kilian Stobæus, professeur d'histoire naturelle à l'université de Lund. Linnée étudia ensuite à l'université d'Upsal, où il vécut long-temps dans la gêne et les privations, entra de là chez Olaius Celsius, professeur de théologie, qui l'employa pour la composition de son *Hiero-botanicon*, puis chez Olaius Rudbeck, professeur de botanique, à Upsal, qui lui confia la direction du jardin, et se fit quelquefois remplacer par lui dans ses cours. Très jeune encore, il fut envoyé en 1752 en Laponie pour en recueillir et en décrire les plantes. Il voulut ensuite donner des leçons à Upsal; mais les intrigues du professeur Rosen qui redoutait sa supériorité, l'obligèrent de se retirer à Fahlun dans la Dalécarlie. De là il se rendit à Hambourg, où ses ressources pécuniaires se trouvèrent épuisées. Il réussit néanmoins à gagner la Hollande et se présenta au célèbre Boërhaave, qui, après l'avoir aidé de tous ses moyens, le recommanda à Georges Clifford, riche amateur de botanique, qui le retint auprès de lui pendant trois années. C'est à cette époque qu'il publia ses premiers ouvrages, qui lui donnèrent en peu de temps, une renommée européenne. Cependant, s'étant rendu peu de temps après en Angleterre, il y fut accueilli avec froideur par Sloane et Dillenius, alors les plus fameux naturalistes. Il se rendit à Paris, où il se lia avec Bernard de Jussieu, et revint en Suède, où il éprouva encore bien des désagrémens. Enfin la protection du comte de Tessin aplanit tous les obstacles, et il fut nommé successivement médecin de la flotte, professeur de botanique à Stockholm (1758), médecin du roi, et président de l'académie des sciences (1759), et enfin (1741) professeur de botanique à Upsal, emploi qu'il occupa pendant 57 ans. Le *Systema naturæ* et la *Philosophia botanica*, ont été réimprimés en plusieurs pays, traduits en plusieurs langues, et commentés par les naturalistes les plus fameux. Anobli et décoré de l'ordre de l'*Etoile polaire* de Suède, il fut demandé par le roi d'Espagne Charles III, et par celui d'Angleterre Georges III; Louis XV lui envoyait des graines recueillies de sa main; mais ces honneurs ne l'enorgueillirent

pas, et ses mœurs furent toujours simples et pures. Les attaques de ses antagonistes ne pouvaient le troubler, et, suivant en cela un conseil que Boërhaave lui avait autrefois donné, il ne prit jamais la peine de leur répondre, quoiqu'il en eût cependant de bien puissans : Buffon, Haller, Adanson, qui l'ont souvent traité avec injustice. Linnée mourut en 1778, à l'âge de 71 ans. Gustave III, pour éterniser la mémoire de ce savant, a fait frapper une médaille représentant d'un côté son buste, et de l'autre la déesse Cybèle, symbole de la nature, affligée et entourée des attributs du règne minéral, de plantes et de quadrupèdes. On lit à l'entour : *Deam luctus angit amissi* : et à l'exergue : *Post obitum, Upsaliæ, D. 10 januarii, M. DCC. LXXVIII, Rege jubente*. Réformateur de la méthode de Tournefort, Linnée en a imaginé une nouvelle pour la division des plantes en classes, en genres et en espèces. Les différentes parties qui servent à la fructification lui ont fourni les règles qu'il a suivies. Il a proposé vingt-quatre classes de plantes différenciées avec tant de justesse et de discernement, qu'elles viennent, pour ainsi dire, se ranger d'elles-mêmes dans la place qui leur convient. Les botanistes ont trouvé beaucoup d'avantages dans la méthode de Linnée, et elle est aujourd'hui presque universellement reçue. Ce savant a donné au public un très grand nombre d'ouvrages, presque tous écrits en latin, qui feront vivre son nom aussi long-temps que l'on cultivera l'histoire naturelle. Il n'y a point de physicien qui ait montré plus d'application à suivre la nature dans ses plus petits détails, et qui ait fait plus d'observations longues et pénibles, pour former des résultats aussi sûrs que curieux. Ses principaux ouvrages en latin sont : | *Systema naturæ, seu regna tria naturæ*, Leyde, 1755, in-fol., et 1756, 2 volumes in-8°. Ce fut par cette production remarquable qu'il débuta pour la réforme de la botanique. Cet ouvrage a été réimprimé avec des augmentations considérables ; la 1<sup>re</sup> édition consistait en 3 tableaux chacun d'une feuille, et contenant une division synoptique des trois règnes : la 2<sup>e</sup>, 1740, in-8°, a 80 pages; la 6<sup>e</sup>, 1748, in-8°, en a 232; la 10<sup>e</sup>, 1757, est de 3 vol. in-8°; la 12<sup>e</sup>, 1766, en a 4; la 14<sup>e</sup> donnée par Gmelin, en a 10 : on a encore celles de Leipsick, 1788-93, et de Lyon, 1789-96, 10 vol. in-8°. | *Bibliotheca botanica*, Amsterdam,

1756, 1741 et 1751, in-8°. Il y donne une notice de plus de mille ouvrages sur les plantes. | *Hortus Cliffortianus*, Amsterdam, 1737, in-fol. avec fig. C'est une description des plantes rares que George Cliffton cultivait à Hortecamp en Hollande. | *Critica botanica*, Leyde, 1737, in-8°. Il y fait voir la nécessité de changer les noms dans les genres et les espèces des plantes. | *Flora Laponica*, Amsterdam, 1737, et Londres, 1792, in-8°. C'est le fruit d'un voyage qu'il fit en Laponie en 1732, d'où il rapporta 556 plantes; | *Genera plantarum, secundum numerum, figuram, situm et proportionem omnium fructificationis partium*, Leyde, 1737, in-8°, 8<sup>e</sup> édition, Francfort, 1789 et 1791 (voyez TOURNEFORT). | *Flora Suecica*, Leyde, 1745. C'est le tableau des plantes de la Suède. | *Fauna Suecica*, Stockholm, 1746, in-8°, avec fig. On y trouve les quadrupèdes, oiseaux, poissons, insectes, etc., de la Suède. | *Flora zeylanica*, Stockholm, 1747, in-8°. Ce sont les plantes de l'île de Ceylan, dont Paul Hermann avait donné la description, arrangées selon le système de Linnée. | *Hortus upsaliensis*, Stockholm, 1748, in-8°, avec fig. C'est le catalogue des plantes étrangères que Linnée a procurées pour le jardin botanique d'Upsal, depuis 1742 jusqu'à 1748. | *Amœnitates academicae*, Stockholm, 1749-1763, 6 vol. in-8°, et 1785-1790, 9 vol. in-8°, avec fig., dissertations intéressantes en forme de thèses; | *Philosophia botanica*, Stockholm, 1751, in-8°. Cet ouvrage a été réimprimé un grand nombre de fois dans diverses villes, et il y en a eu plusieurs contre-façons de qui ont peu de valeur. Il a été traduit en français par Quesné, Paris, 1788, in-8°, avec fig. | *Materia medica*, Stockholm, 1765, in-8°; | *Animalium specierum in classes*, Leyde, 1759, in-8°; | *Oratio de incrementis telluris habitabilis*, Leyde, 1744, in-8°. Par la raison que la terre a été entièrement couverte d'eau dans les jours de la création, et que cet amas d'eau s'est retiré pour laisser la terre à découvert, il prétend que les mers continuent de se retirer insensiblement. Système qui n'a point augmenté sa réputation, et qui est suffisamment réfuté par l'état de l'ancienne géographie, comparée avec la moderne. Buffon lui a donné plus d'étendue, et y a attaché des conséquences qui paraissent opposées à l'histoire de la création de Moïse, et à toutes les notions reçues. On en trouve une ré-

futation détaillée dans l'*Examen impartial des Epoques de la nature*, 4 volume in-8°, Luxembourg, 1780, Embrun, 1781, Maëstricht, 1792. | *Nemesis divina*, recueil d'observations pour prouver que Dieu punit les impies et les scélérats, même en ce monde; ouvrage qui, pour le fonds des choses, ressemble en partie à celui de Salvien, *De Providentia*. Son nom doit être inscrit dans la liste des philosophes qui ont été amis de la religion. Il avait fait mettre sur la porte de son cabinet ce fragment d'un vers connu :

Innocui vivite, Numen adest.

On a publié, en 1789, une *Revue générale des écrits de Linnée; ouvrage dans lequel on trouve les anecdotes les plus intéressantes de sa vie privée, un abrégé de ses systèmes et de ses ouvrages, un extrait de ses Aménités académiques, etc.* par Richard Pulteney; traduit de l'anglais par Millin de Grandmaison, avec des notes et des additions du traducteur, 2 vol. in-8°.

LINTII. Voyez ESCHER de la LINTH.

LIONNE (PIERRE de), célèbre capitaine du 14<sup>e</sup> siècle, d'une des plus anciennes maisons du Dauphiné, rendit de grands services aux rois Jean, Charles V et Charles VI, contre les Anglais et contre les Flamands. Il se signala surtout à la journée de Rosbecq en 1382, et mourut en 1399.

LIONNE (HUGUES de), de la même famille que le précédent, ministre secrétaire d'état sous Louis XIV, naquit à Grenoble en 1614. Il fut d'abord premier commis d'Abel Servien, son oncle; mais celui-ci ayant été disgracié, il refusa les offres de Richelieu, partit pour l'Italie, où il s'acquit l'amitié et la confiance du cardinal Mazarin, et se distingua plus tard dans ses ambassades de Rome, de Madrid et de Francfort. Il devint ministre d'état, et fut chargé des négociations les plus difficiles. Lionne termina les différens qui existaient entre le pape et le duc de Parme; et, en sa qualité d'ambassadeur extraordinaire auprès du saint Siège, il assista, en 1655, au conclave qui élut Alexandre VII, et parvint à le faire prononcer en faveur de la France. Il succéda, en 1661, au cardinal Mazarin, dans le ministère des affaires étrangères, et après la démission de M. de Brienne, il fut nommé secrétaire d'état. Ce fut Lionne qui ménagea l'acquisition de la ville de Dunkerque. Il mourut à Paris, en 1671, à 60 ans. Ce ministre était aussi dissipé



dans la société que laborieux dans le cabinet. Prodiges à l'excès, il ne regardait les biens et les richesses que comme un moyen de se procurer tous les plaisirs. Il se livra sans ménagement à ceux du jeu, de l'amour et de la table : sa santé et sa fortune en souffrirent également. On a ses *Négociations à Francfort*, in-4° ; et des *Mémoires* imprimés dans un recueil de pièces, 1668, in-12 ; ils ne sont pas communs. Sa *Vie* se trouve dans les *Mélanges curieux* qui font suite aux œuvres de St-Evremond, tom. 1, page 161. — ARTHUS de LIONNE, l'un de ses fils, fut évêque de Rosalie, et vicaire apostolique dans la Chine. Il mourut à Paris, le 2 août 1713, à 58 ans, avec une grande réputation de vertu et de zèle. Il a eu part à divers écrits des missionnaires sur les *superstitions des Chinois*.

LIONNET. Voyez LYONNET.

\* LIONNOIS (l'abbé), principal du collège de Nancy, né dans cette ville en 1730, est principalement connu par son *Traité de la mythologie*, ou *Explication de la fable par l'histoire*, 6<sup>e</sup> édition, augmentée des hiéroglyphes des Egyptiens, véritable source de la fable, ornée de 216 gravures en taille-douce, Nancy, 1816. C'est le meilleur traité de mythologie que nous ayons et le plus complet. On doit encore à l'abbé Lionnois une *Histoire des villes vieille et neuve de Nancy*, 2 vol. in-8°, et plusieurs *Traités* pour différentes branches d'enseignement. L'abbé Lionnois est mort à Nancy, le 14 juin 1806.

LIONS Voyez DESLYONS.

\* LIOTARD (JEAN-ETIENNE), peintre et graveur, né à Genève en 1702, réussissait très bien dans la miniature, le dessin, la perspective et la peinture en émail : il excellait surtout dans l'art de saisir la ressemblance. Il demeura trois ans à Constantinople, où il avait adopté le costume levantin, qu'il conserva toujours ; ce qui le fit surnommer le *Peintre turc*. Il visita aussi l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande ; et ses portraits lui acquirent une grande réputation. Il a essayé de donner à ceux qu'il a faits en émail des dimensions inusitées jusqu'alors. On connaît de lui des émaux qui ont jusqu'à un pied et demi de hauteur sur un pied de large. Plusieurs artistes ont gravé d'après lui. Il a gravé lui-même à l'eau forte quelques-uns de ses portraits. Il mourut vers 1776. — JEAN-MICHEL LIOTARD, son frère, un des meilleurs élèves de Benoit Audran, fut appelé

en Italie pour graver les sept grands cartons que Cignani avait exécutés pour le duc de Parme, ainsi que sept grands tableaux tirés de l'histoire sainte, peints à Venise par Ricci. Ces gravures ont été publiées à Venise sous ce titre : *Car. Cignani monochromata septem*, 1743, in-fol. ; *Opus Sebast. Ricci Bellunensis absolutissimum*, ab J. M. Liotard Genevens. ære expressum, 1743, grand in-fol. Il mourut à Genève vers 1760.

LIPENIUS (MARTIN), luthérien allemand, né à Gortze, dans le Brandebourg, en 1630, mort en 1692, à 62 ans, épuisé de travail, de chagrins et de maladies, était un laborieux compilateur et un savant bibliographe. On a de lui : | un *Traité curieux sur les étrennes*, Leipsick, 1670, in-4° ; | *Bibliotheca realis theologica*, Francfort, 1683, 2 volumes in-fol. *Bibliotheca realis juridica*, ibid. 1679, in-fol. ; *Bibliotheca realis philosophica*, ibid. 1682, 2 vol. in-fol. ; *Bibliotheca realis medica*, ibid. 1679, in-fol., en tout 6 vol. in-fol. C'est une table universelle, mais très inexacte, des matières pour les différentes sciences, avec le nom et les ouvrages des auteurs qui en ont traité. La liste complète des *OEuvres* de ce savant est dans le tom. 19 des *Mémoires* de Nicéron.

LIPMAN, rabbin allemand, dont on a un *Traité* contre la religion chrétienne, qu'il composa en hébreu en 1399. Il est intitulé *Nitsachon*, c'est-à-dire *Victoire*. Mais rien n'est moins victorieux pour les Juifs que ce pitoyable ouvrage. Théodoric Haksplan le publia en 1644, à Nuremberg, in-4°. On trouve dans *Tela ignea Satanae* de Wagenseil, un abrégé de cet ouvrage, avec la réfutation.

LIPPI (fra FILIPPO), peintre, né à Florence, vers 1412, mourut âgé de 57 ans, en 1469, avec la réputation d'un homme qui avait plus de talent que de mœurs. Il eut beaucoup de partisans dans sa patrie, et le jour de son enterrement toutes les boutiques furent fermées. Il n'avait eu d'autre maître que lui, et d'autre guide que les ouvrages de Massaccio. On voit au musée du Louvre un tableau de ce peintre, représentant le *Saint-Esprit présidant à la naissance de J.-C.* Les mœurs de Lippi étaient si dépravées, qu'après avoir enlevé une novice d'un couvent de Prato, près de Florence, et obtenu une dispense du pape pour l'épouser, il l'abandonna, et la jeune fille fut encore admise dans le couvent.

— Il laissa un fils, nommé aussi PHILIPPE LIPPI, qui fut peintre comme lui. Il l'avait eu d'une jeune pensionnaire qu'il corrompit dans un monastère de Florence, où il avait été appelé pour son art. Ce fils, aussi réglé dans sa conduite que son père avait été débauché, mourut en 1503, à 45 ans.

LIPPI (LORENZO), peintre et poète de Florence, où il naquit en 1606, est auteur d'un poème burlesque, intitulé : *Il Malmantile racquistato*, imprimé à Florence en 1676, et 1688, in-4°, sous le nom de *Perlone Zipoli*, qui est l'anagramme de *Lorenzo Lippi*. On l'a réimprimé en 1731, 2 vol. in-4°, à Florence, avec des notes de Salvini et de Biscioni. Lippi est plus connu par cette production de sa muse que par celles de son pinceau, quoique ses tableaux l'élevassent au-dessus du commun. Il mourut en 1664.

\* LIPPIUS (NICOLAS), célèbre mécanicien, né à Bâle, fit en 1598 l'horloge remarquable de l'église de St-Jean de Lyon, et ensuite celle de Strasbourg, et mourut bientôt après.

LIPPOMANI (LOUIS), évêque de Bergame, savant Vénitien, né en 1500, fut chargé des affaires les plus importantes, et parut avec éclat au concile de Trente. Il fut l'un des trois présidens de ce concile sous le pape Jules III, dont il était l'un des secrétaires. Paul IV l'envoya avec la qualité de nonce en Pologne, l'an 1556, et le fit son secrétaire, ensuite évêque de Modon, puis de Véronne, et enfin de Bergame. Il mourut en 1559. Ce prélat possédait les langues, l'histoire ecclésiastique, sacrée et profane, et surtout la théologie, et ne s'acquît pas moins d'estime par l'innocence de ses mœurs que par sa doctrine. Il s'opposa fortement aux Juifs et aux hérétiques pendant sa nunciature en Pologne. On a de lui : | huit volumes de compilation de *Vies des saints*, 1568, in-fol., recueillis sans critique et sans choix ; | *Catena in Genesim, in Exodusum, et in aliquot Psalmos*, 3 vol. in-fol. ; | *Confirmatio dogmatum catholicorum* ; | *Expositio vulgaris Symboli apostolici et Orationis dominice*.

LIPPOMANI (JÉRÔME), noble vénitien, tour à tour ambassadeur à Turin, à Dresde, à Naples, à Constantinople, s'acquitta des commissions les plus importantes avec beaucoup de succès. Mais ayant été accusé, devant les inquisiteurs d'état, d'avoir vendu le secret de la patrie

aux princes avec lesquels il avait eu à traiter, il fut arrêté à Constantinople, et conduit à Venise. Lippomani prévint son supplice par sa mort : un jour, ayant amusé ses gardes, il se jeta dans la mer pour se sauver à la nage. Les mariniers le reprirent ; mais il mourut deux heures après, en 1591.

LIPSE (JUSTE), célèbre philologue hollandais, né à Ober-Isque (Overysse), village près de Bruxelles, le 18 octobre 1547, commença à écrire lorsque les autres enfans commencent à lire. A 9 ans il fit quelques poèmes, à 12 des *Discours*, à 19 son ouvrage intitulé *Variæ lectiones*. Il étudia successivement à Bruxelles, à Ath, à Cologne et enfin à Louvain. Le cardinal de Granvelle, surpris et charmé de son génie, le mena à Rome, en qualité de son secrétaire, et Lipse passa deux ans auprès de ce prélat. Après son retour, il s'arrêta en Allemagne, et prit du goût pour les opinions des protestans ; il professa avec beaucoup d'applaudissement l'histoire à Iéna (1572-1574), et à Leyde (1579-1591). Mais les remords le ramenant vers la religion qu'il avait abandonnée, il se rétracta solennellement, et fut depuis cette époque, un excellent catholique, tant par sa foi que par sa conduite. En 1593, il enseigna à Louvain avec tant de réputation, que l'archiduc Albert et l'infante Isabelle son épouse allèrent entendre ses leçons avec toute leur cour, et le firent conseiller d'état. Philippe II l'honora du titre d'historiographe. Henri IV, Paul V, les Vénitiens, voulurent l'enlever à Louvain ; mais ils ne purent le gagner, ni par les présens, ni par les promesses. Scaliger, Casaubon et lui passaient pour les *Triumvirs* de la république des lettres. On ne se contentait pas d'admirer Lipse, tous les jeunes gens cherchaient à l'imiter. Le goût du public a été de tout temps une vraie machine, qui s'est élevée et qui s'est abaissée au gré des auteurs célèbres. Juste Lipse eut assez de réputation dans son temps pour être pris universellement pour modèle. Sa latinité est effectivement belle, riche et en général pure ; mais qu'ilquesfois un peu obscure et gênée ; ce qui paraît être l'effet d'une trop grande attention à vouloir imiter Tacite. Il savait par cœur cet historien, et il s'obligea un jour à réciter mot par mot tous les endroits de ses ouvrages qu'on lui marquait. Il mourut à Louvain, le 24 mars 1606, à 58 ans, entre les bras du père Léo-

nard Lessius. Comme dans ses douleurs on lui parlait de la force stoïque dont il avait paru faire l'éloge dans un de ses Traités, il répondit : *Vana sunt ista* ; et montrant l'image du Sauveur crucifié : *Hæc est vera patientia*. Les ouvrages de Lipse ont été recueillis en 6 vol. in-fol., à Anvers, 1637 ; et cette collection n'est guère feuilletée que par des savans. Elle a été imprimée aussi à Wesel, 1673, 4 vol. in-8°. Les principaux écrits qu'elle renferme sont : | un *Commentaire* sur Tacite, estimé. Muret prétend que ce qu'il y a de mieux dans cet ouvrage a été tiré de ses écrits ; mais cette prétention ne se soutient pas à l'examen. Les savans de ce temps-là s'accusaient mutuellement de plagiat, et s'inquiétaient par toutes sortes de querelles, peu convenables et peu honorables au paisible règne des lettres. | Ses *Saturnales* ; | *Traité De militia romana* ; | *Electes*, ouvrage d'une critique raisonnable ; | *Traité de la constance* ; son meilleur ouvrage, suivant quelques critiques, qu'il semble avoir fait pour s'affermir et affermir les autres dans la vertu, dont il avait manqué lorsqu'il s'était laissé séduire par les protestans ; | *Diverses leçons*, ouvrage de sa tendre jeunesse, écrit d'une manière plus naturelle et plus agréable que les productions de ses derniers jours ; | *Mouita et exempla politica* ; recueil utile aux maîtres et administrateurs des états, et propre à les garantir de bien des erreurs funestes à eux et aux peuples ; | *Politicorum sive civilis doctrinæ libri sex, qui ad principatum maxime spectant*. On y lit, entre autres avis importants, cette réponse d'une sage politique : *De religione curam principi esse, unam illi retinendam ; puniendos, nisi aliter expedit, qui dissentiunt ; falsam pacem esse tolerantismum ; hunc esse divini numinis irrisionem, publicæ felicitatis et legum destructorem*. | *De una religione* ; c'est là qu'il exprime particulièrement son attachement à la seule religion catholique, dont il établit l'exclusive vérité ; | *De diva Virgine Hallensi* ; *De diva Virgine Sichemiensi, sive de Aspricolle*. Ce sont des histoires de l'image de Notre-Dame à Halle et à Montaigu ; elles sont bien écrites, et avec discernement, quoi qu'en puissent dire les esprits forts. Juste Lipse n'était ni crédule ni enthousiaste. Dans un petit livre écrit postérieurement avec autant de candeur que de bon sens, touchant l'image de Notre-Dame de Montaigu, on trouve 137 guérisons surnatu-

relles, attestées par la justice municipale de différens endroits, examinées par la sage et judicieux Miræus, évêque d'Anvers, approuvées par le grave et prudent Hovius, archevêque de Malines. Il en est plusieurs dont on ne saurait lire les détails sans une pleine conviction. Mais si de ces 137 faits miraculeux il n'en est qu'un seul vrai, l'incrédulité est tout aussi bien confondue que s'ils étaient vrais tous. | *De cruce libri tres*, Leyde, 1693, in-12, plein d'érudition et de bonne critique ; | *De crucis supplicio apud Romanos usitato*, dans les Antiquités romaines de Kippingius ; | *De amphitheatris*, dans les Antiquités romaines de Grévius, et beaucoup d'autres ouvrages, recherchés et consultés par les savans. Les huit *Harrangues* qui ont paru à Iéna sous son nom sont une production du mensonge et de la calomnie, comme il l'a prouvé lui-même péremptoirement. Aubert Le Mire a écrit sa *Vie* en latin, Anvers, 1609. On a encore : *Defensio Lipsii posthuma*, écrite avec autant de vérité que d'élé-gance par le père Charles Scribani. Juste-Lipse a défendu, par son testament, que, hors une partie de sa *Correspondance*, on n'imprimât aucun de ses manuscrits. Voy. Nicéron, tom. 24 de ses *Mémoires*, qui lui attribue 51 ouvrages, et le *Dictionnaire des Anonymes* où l'on trouve l'indication de plusieurs ouvrages de Juste Lipse traduits en français. Son *Traité De re numeraria* se garde en manuscrit dans la bibliothèque de Besançon.

#### LIRE Voyez NICOLAS de LYRE

LIRON (dom JEAN), bénédictin de la congrégation de St.-Maur, naquit à Chartres en 1663, et mourut au Mans en 1748. Nous avons de lui deux ouvrages : | la *Bibliothèque des auteurs chartrains*, Paris, 1719, in-4°. Une foule d'évêques, de chanoines, de curés, de petits écrivains, connus seulement par une chanson non imprimée, y font une figure inutile : les éloges y sont prodigués à des écrivains qui en méritent bien peu. | Les *Singularités historiques et littéraires*. Paris, 1734-1740, 4 vol. in-12. Ce sont des faits échappés aux plus laborieux compilateurs, des noms tirés de l'oubli, des points de critiques éclaircis, des bévues d'écrivains célèbres relevées, des opinions combattues, d'autres établies. Liron aida le Nourry à terminer son *Apparatus ad Bibliothec. SS. Patrum* ; et mit en ordre les archives de la célèbre abbaye de Marmoutiers. On le regarde

comme un des principaux collaborateurs de l'*Histoire littéraire de la France*, Paris, 1738.

LISIAS. Voyez LYSIAS.

LISIEUX. Voyez ZACHARIE de Lisieux.

LISLE (CLAUDE de), naquit à Vaucouleurs en Lorraine, en 1644. Il était fils d'un médecin, et se fit recevoir avocat; mais l'étude de la jurisprudence n'étant pas de son goût, il se livra tout entier à l'histoire et à la géographie. Pour se perfectionner, il vint à Paris, et s'y fit bientôt connaître. Il y donna des leçons particulières d'histoire et de géographie, et compta parmi ses disciples les principaux seigneurs de la cour, et le duc d'Orléans, depuis régent du royaume. De Lisle mourut à Paris, le 2 mai 1720, à 76 ans, laissant quatre fils et une fille. On a de lui : | une *Relation historique du royaume de Siam*, 1684, in-12, assez exacte; | un *Abrégé de l'histoire universelle*, depuis la création du monde jusqu'en 1714, Paris, 1731, 7 vol. in-12. Cet ouvrage, ennuyeux et superficiel, est le fruit des leçons que de Lisle avait faites sur l'histoire. Il y a cependant quelques singularités qui le firent rechercher dans le temps. | Une *Introduction à la géographie*, avec un *Traité de la sphère*, 2 vol. in-12, Paris, 1746 : livre publié sous le nom de son fils aîné, le géographe.

LISLE (GUILLAUME de), fils du précédent, naquit à Paris en 1675. Dès l'âge de huit ou neuf ans il commença à dessiner des cartes, et ses progrès dans la géographie furent tous les jours plus rapides. A la fin de 1699, il donna ses premiers ouvrages, une *Mappemonde*, quatre *Cartes* des quatre parties de la terre, et deux *Globes*, l'un céleste, l'autre terrestre, qui eurent une approbation générale. Ces ouvrages furent suivis de plusieurs autres, qui lui méritèrent une place à l'académie des sciences en 1702, le titre de premier géographe du roi, et une pension en 1718. Choisi pour montrer la géographie à Louis XV, il entreprit plusieurs ouvrages pour l'usage de ce jeune monarque; il dressa une *Carte générale du monde*, et une de la fameuse *Retraite des dix mille*. L'illustre élève profita de ses leçons, et composa avec succès un *Traité du cours de tous les fleuves*. La réputation de de Lisle était si répandue et si bien établie, qu'il ne paraissait presque plus d'histoire et de voyage qu'on ne voulût l'orner de ses cartes. Il travaillait à celle de Malte pour

l'histoire de l'abbé de Vertot, lorsqu'il fut emporté par une apoplexie, en 1726, à 51 ans. Ses cartes sont en très grand nombre et très estimées; on peut en voir la liste dans le *Mercur* de mars 1726. Il devait donner une *Introduction à la géographie*, dans laquelle il aurait rendu compte des raisons qu'il avait eues de faire des changemens aux cartes anciennes (1); mais sa mort prématurée priva le public de cette utile production.

LISLE (JOSEPH-NICOLAS de), frère du précédent, naquit à Paris en 1688. Après avoir fait de bonnes études au collège Mazarin, il se consacra tout entier aux mathématiques. L'astronomie avait surtout des attraits puissans pour lui. L'éclipse totale du soleil arrivée le 12 mars 1706 fut comme le signal que la nature sembla donner à son génie. La place d'élève que l'académie des sciences lui donna en 1714 fut un nouveau lien pour le jeune astronome. Les mémoires de cette compagnie furent bientôt ornés de ses réflexions et de ses dissertations. Il proposa, en 1720, de déterminer la figure de la terre en France; et ses vues à ce sujet furent mises en exécution avec des résultats différens, et dont on n'a pu donner encore une théorie bien sûre. (Voyez CONDAMINE.) Il fit, en 1724, le voyage d'Angleterre, et y fut très bien accueilli par Newton et Halley. La société royale et successivement d'autres compagnies savantes de l'Europe s'empressèrent de s'associer M. de Lisle. Appelé en Russie en 1726, il y obtint une pension considérable et un observatoire vaste et commode, et ne revint dans sa patrie qu'en 1747 : il y termina sa longue carrière en 1768. Une piété vraie, des mœurs douces, une société tranquille, le désintéressement le plus grand, telles étaient les qualités

(1) • La Méditerranée, dit Fontenelle, dans ses éloges, la Méditerranée, mer connue de tout temps par les nations savantes, toujours couverte de leurs vaisseaux, traversée dans tous les sens possibles par une infinité de navigateurs, n'avait (dans les cartes de Guillaume de Lisle) que 660 lieues d'occident en orient, au lieu de 1160 qu'on lui donnait : erreur presque incroyable. L'Asie était pareillement raccourcie de 500 lieues; la position de la terre d'Yesso, changée de 1700. Une infinité d'autres corrections moins frappantes et moins sensibles, ne surprennent que les yeux des savans : encore M. de Lisle avait-il jugé à propos de respecter jusqu'à un certain point les préjugés établis, et de n'user point à toute rigueur du droit que lui donnaient ses découvertes : tant le faux s'attire d'égarés par une certaine possession où il se trouve toujours ! •

de cet astronome. La droiture de son âme éclata dans toute sa conduite ; et s'il ne fut pas toujours communicatif, il ne connut pas non plus ces aigreurs, ces jalousies qui divisent quelquefois les savans. Il a laissé un grand nombre de portefeuilles, renfermant plusieurs collections, qui peuvent être utiles aux astronomes, aux géographes, aux navigateurs. Nous avons encore de lui : | d'excellens *Mémoires pour servir à l'histoire de l'astronomie*, 1758, en 2 vol. in-4° ; | divers *Mémoires* insérés dans ceux de l'académie des sciences et dans quelques journaux ; | *Nouvelles Cartes des découvertes de l'amiral de Fonte*, 1755, in-4°.

**LISLE DE LA DREVETIÈRE** (LOUIS-FRANÇOIS de), né à Zuzela-Rousse en Dauphiné, mort au mois de novembre 1756, est auteur de plusieurs comédies. On a encore de lui : | *Essai sur l'amour propre*, poème, 1758, in-8° ; | *La Découverte des longitudes*, in-12, 1740 ; | *Danaüs*, tragédie, 1752.

**LISLE DE SALES** (JEAN-BAPTISTE-CLAUDE ISOARD de). Voyez DELISLE.

**LISOLA** (FRANÇOIS-PAUL, baron de), né à Salins en 1613, fit ses études à Dôle, en Franche-Comté, et commença par exercer la profession d'avocat à Besançon. Il était parvenu en 1658 à se faire élire membre du conseil annuel ; cette nomination fut cassée, parce qu'elle n'avait pas été faite librement. Lisola, craignant d'être poursuivi, s'enfuit en Allemagne, où il se fit remarquer par ses talens. Il n'avait pas plus de trente ans lorsque l'empereur Ferdinand III le nomma son ministre à la cour d'Angleterre, puis à celle de Pologne, de Madrid, où il conclut le mariage de Léopold I<sup>er</sup> avec une infante d'Espagne. Il signa, en 1668, le traité de Portugal, et eut part, dans la même année, à la paix d'Aix-la-Chapelle. Il fut employé dans tous les traités les plus célèbres, et mourut en 1677, un peu avant les conférences de Nimègue. On a de lui : | un ouvrage intitulé : *Bouclier d'état et de justice*, dans lequel il réfute les droits que la France s'attribuait sur divers états de la monarchie d'Espagne. Cet ouvrage plut beaucoup à la maison d'Autriche, et fut naturellement très désagréable à la France. Verjus, l'un des plénipotentiaires au traité de Ryswick, en 1697, écrivit contre cet auteur avec plus de vivacité que de raison. Lisola lui répondit par une brochure qu'il intitula : *La sauce au verjus*, (sous le nom de Warendorp), Co-

logne, 1674, in-12, faisant allusion au nom de son adversaire. Louis XIV semble avoir décidé ce procès en faveur de Lisola, lorsqu'il se repentit de ses guerres légèrement entreprises, et qu'il exhorta son successeur à ne pas l'imiter en ce point. | *Bouclier d'Etat et de justice contre le dessein universellement découvert de la monarchie universelle*, 1667, in-12 ; | *Lettres et Mémoires*, in-12. Voyez pour plus amples détails la *Bibliothèque historique de France*, du père Lelong.

**LISSOIR (RENAÛLE)**, abbé de la Val-dieu, ordre de Prémontré, né à Bouillon, le 12 février 1750, entra dans ce monastère et y fit profession, en 1749. Il devint successivement maître des novices, professeur de théologie, prieur, et enfin abbé en 1766. Il augmenta la bibliothèque de son monastère, refondit les livres liturgiques des Prémontrés, et fut très utile à son ordre, dont les chapitres nationaux l'avaient nommé visiteur. Lors de la révolution, il perdit son abbaye et fut nommé en 1791 curé constitutionnel de Charleville. Enfermé pendant la terreur, quand il recouvra sa liberté, il vint dans la capitale, s'attacha au *Journal de Paris*, et assista au concile des constitutionnels, en 1797. Après le concordat, il obtint une place d'aumônier des invalides, et mourut le 13 mai 1806, âgé de 76 ans. Il avait publié un ouvrage intitulé : *De l'état de l'Eglise, et de la puissance législative du pontife romain*, Wurtzbourg (Bouillon), 1766, 2 vol. in-12. C'est un abrégé du *Febronius* de Honthelm, où Lissoir conteste au pape le pouvoir sur toutes les églises, sur la convocation des conciles, etc. Il s'exprime ainsi dans son avertissement : *Je le dis sérieusement, si j'étais théologien ultramontain, je n'oserais seulement pas sourciller en présence de l'auteur d'Emile*. Lissoir avait de l'instruction, était exact à remplir ses devoirs, et eût mieux mérité de la religion s'il avait été un peu plus juste envers la cour de Rome.—Il ne faut point le confondre avec un autre LISSOIR, son neveu, curé dans le diocèse de Sens. Il fut élu évêque de Samana (Saint-Domingue) au concile de 1797 ; mais il n'a point été sacré.

**LISTER (MARTIN)**, médecin et naturaliste anglais, né à Radcliffe, dans le Buckingham, vers 1658, fut nommé par Charles II membre du collège de St.-Jean de Cambridge (1660), voyagea en France, puis revint en Angleterre (1670), et se fit

dans le comté d'York où il s'appliqua aux sciences naturelles et à la pratique de la médecine. Lister suivit, en 1698, le comte de Portland envoyé comme ambassadeur en France, sous le règne de Guillaume d'Orange. Il fut médecin ordinaire d'Anne, reine d'Angleterre, sous le règne de laquelle il mourut au commencement du 18<sup>e</sup> siècle, pratiqua la médecine avec beaucoup de succès, et en exposa la théorie dans plusieurs ouvrages. Il écrivit aussi beaucoup sur l'histoire naturelle. Ses livres les plus connus sont : | *Historiæ sive Synopsis conchyliorum libri IV cum appendice*, Londres, 1683 à 1695, 5 tom. en 2 vol. in-fol. Ce ne sont que des figures, au bas desquelles se trouve le nom de la coquille qui y est représentée. Il y a 1057 planches. On en a donné une nouvelle édition à Oxford, 1770, in-fol., avec des Tables de Guillaume Huddesford. | *Exercitatio anatomica de buccinis fluviatilibus et marinis cum exercitatione de variolis*, 1695, in-8°; | *Voyage de Paris*, en anglais, Londres, 1699, in-8° : il est curieux; | *Tractatus de araneis et de cochleis Angliæ; accedit Tractatus de lapidibus ejusdem insule ad cochlearum quamdam imaginem figuratis*, 1678, in-4°; | *De morbis chronicis dissertatio; Exercitatio anatomica de cochleis, maxime terrestribus, et limacibus*, 1678, in-4°; | une Edition du traité d'Apicius *De osonis et condimentis*, 1709, in-8°, avec des remarques; | *Exercitationes et descriptiones thermarum ac fontium Angliæ*, in-12.

LISZINSKI (CASIMIR), gentilhomme polonais, fut accusé d'athéisme à la diète de Grodno, en 1688, par l'évêque de Posnanie. On trouva chez lui des écrits où il avançait, entre autres propositions, cette assertion abominable, ou plutôt ce délire d'impieété, que *Dieu n'était pas le créateur de l'homme, mais que l'homme était le créateur d'un Dieu qu'il avait tiré du néant*. Commentaire digne de l'absurdité pétroniennne : *Primus in orbe deos fecit timor*. Liszinski fut arrêté : il tâcha de s'excuser, en disant qu'il n'avait écrit ces extravagances que pour les réfuter; mais on ne l'écouta point. Il fut condamné à périr dans un bûcher, et la sentence fut exécutée le 30 mars 1689.

LITTLE ou LE PETIT (GUILLAUME), surnommé de NEUBRIDGE (*Neubrigensis*), du nom du collège où il demeurait, né en 1156, à Bridlington, dans la province d'York, était chanoine régulier de Saint-

Augustin en Angleterre, et mourut vers 1208 ou 1220. Il laissa une *Histoire d'Angleterre*, en 5 livres, dont la meilleure édition est celle d'Oxford par Hearne, 1719, en 5 vol. in-8°, avec des *Notes* de plusieurs savans, et trois *Homélies* attribuées au même Little. Elle commence en 1066, et finit en 1197. Les historiens trouveront dans cet ouvrage des matériaux utiles, en les débarrassant de quelques faits faux ou exagérés.

LITOLPHI-MARONI (HENRI), évêque de Bazas, était de la famille des marquis de Suzarre Litolphi-Maroni, originaire de Mantoue. Il naquit à Gauville, à une lieue d'Evreux, devint aumônier du roi, et fut nommé par Louis XIII à l'évêché de Bazas. Litolphi fut très attaché aux solitaires de Port-Royal, et prit Singlin pour son directeur. Il se distingua dans l'assemblée du clergé de France qui condamna les maximes des casuistes relâchés, et mourut en 1643 à Toulouse, où il était allé pour se rendre à l'assemblée du clergé, qui allait se tenir. Godeau, évêque de Vence, fit son *Oraison funèbre*. On a de lui une *Ordonnance* pour prouver l'utilité des séminaires; il la composa lors de l'érection du sien : elle fut imprimée in-4°, 1646, chez Vitré, et réimprimée avec la traduction des livres du Sacerdoce de saint Jean-Chrysostôme.

\* LITTA (LAURENT de), cardinal, naquit à Milan le 15 février 1756. Il étudia à Rome, au collège *Clémentin*, fut successivement protonotaire apostolique, membre de la consulte, archevêque de Thèbes et nonce en Pologne. Arrivé le 24 mars 1794 à Varsovie, il fut témoin de la révolution opérée par Kosciuszko. Il se conduisit avec autant de prudence que de courage dans des circonstances aussi difficiles, et s'attira le respect et l'estime des Polonais, par la juste mesure qu'il sut observer. Il obtint la grâce de l'évêque de Chelm, qui avait été condamné à mort. Pie VI satisfait de sa conduite, l'envoya, en avril 1797, à Moscou, pour assister, en qualité d'ambassadeur du saint Siège, au couronnement de Paul I<sup>er</sup>. De là, et en cette même qualité, il alla à Pétersbourg, où il obtint de l'empereur la conservation de six diocèses du rit latin, et de trois diocèses du rit grec-uni. De retour en Italie, il se trouva au conclave tenu à Venise pour l'élection de Pie VII, qui le nomma trésorier de la chambre en 1800, et, l'année suivante, lui accorda le chapeau de cardinal (25 février 1801, et la

place de préfet de l'index. Lors de l'invasion des Français, il quitta Rome avec les autres cardinaux, et fut conduit sous escorte à Milan. Mandé à Paris, en 1809, il en fut exilé en 1810, avec douze autres cardinaux, à cause de leur refus d'assister au mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise. On leur retira leurs pensions, et ils reçurent la défense de porter les marques de leurs dignités. Le cardinal Litta fut relégué à Saint-Quentin jusqu'en 1815, qu'on l'appela à Fontainebleau auprès du pape, et, l'année suivante, on l'exila à Nîmes. A la chute de Napoléon, il retourna à Rome, où Pie VII le nomma préfet de la *Propagande*, et le fit entrer dans l'ordre des cardinaux-évêques, sous le titre de Sainte-Sabine. Quand Murat, alors roi de Naples, envahit Rome, en 1815, Litta suivit le pape à Gènes, d'où il adressa, le 26 avril 1816, un *rescrit* au vicaire apostolique de Londres, au sujet du *veto* royal relatif à la nomination des évêques. On a publié une *Lettre* du même cardinal, du 16 mai suivant, sur le serment et les prières demandés aux ecclésiastiques français par Bonaparte, lors de son retour de l'île d'Elbe à Paris. La seconde abdication de celui-ci ramena le pape et les cardinaux dans la capitale de l'Eglise, d'où Litta alla à Milan complimenter l'empereur d'Autriche. A son retour à Rome, le pape lui accorda, en 1818, la dignité de grand-vicaire. Comme il faisait, en avril 1820, la visite de son diocèse, il fut surpris par une forte pluie qui lui occasiona la fièvre. Il était à cheval, dans un endroit montagnueux, et éloigné de tout village. Transporté dans une pauvre cabane, ce vertueux prélat y mourut deux jours après, le 1<sup>er</sup> mai 1820, âgé de 66 ans. Son corps fut transporté à Rome, et inhumé avec de magnifiques obsèques. Il parut presque aussitôt une *Notice* sur sa vie. On attribue au cardinal Litta un ouvrage fort bien écrit en français, qui a eu trois éditions, et qui a pour titre : *Lettres (au nombre de vingt-neuf) sur les quatre articles dits du clergé de France ; troisième édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur*. Bruxelles (ou plutôt Lyon), 1818, in-8°, de 142 pag. Le cardinal Litta s'y prononce pour la suprême autorité du pape dans presque toutes les matières ecclésiastiques ; mais il ne pense pas que le pape seul tienne immédiatement son autorité de Dieu ; que les évêques soient les simples vicaires du pape ;

qu'il n'y ait que lui qui ait le droit de décider les questions de foi, ni qu'il puisse faire des lois ecclésiastiques. Voyez le tom. 24, p. 115 de *l'Ami de la religion*, qui lui a consacré une intéressante notice.

LITTLETON (ADAM), savant humaniste, né en 1627, à Halles-Oven dans le Shropshire, fit ses études dans l'école de Westminster, et en devint le second maître en 1658. Ses vastes connaissances le firent surnommer le *grand dictateur de la littérature*. Il enseigna ensuite à Chelsea, dans le Middlesex, et fut fait curé de cette église en 1664. Enfin il devint chapelain ordinaire du roi, chanoine, puis sous-doyen de Westminster, et mourut à Chelsea en 1694. Son principal ouvrage est un *Dictionnaire latin-anglais*, 1685, in-4°, qui est d'un grand usage en Angleterre. Il en avait commencé un pour la langue grecque, qu'il n'eut pas le temps d'achever. Le littérature orientale et rabbinique, les historiens, les orateurs, les poètes anciens, lui étaient très familiers. La *préface* latine des *ouvrages de Cicéron*, publiés à Londres en 1681, en 2 vol. in-fol., est de lui. Il est encore auteur d'une dissertation latine *De juramento medicorum*, in-4°, 1695 ; d'une *Traduction anglaise du Janus Anglorum* de Selden ; de *Sermons* en sa langue, in-fol., etc., etc.

LITTLETON ou LYTTLETON (GEORGES), né en 1709, fit ses études à Oxford, voyagea en France, en Italie, et à son retour fut député au parlement, et se distingua dans le parti de l'opposition, du temps que Robert Walpole était principal ministre d'Angleterre. Le prince de Galles, ayant quitté la cour, choisit Littleton pour son secrétaire. Il devint ensuite trésorier de l'épargne, conseiller privé, et mourut le 22 août 1773. On a de lui : | *La Religion chrétienne démontrée par la conversion et l'apostolat de saint Paul*, 1747 : ouvrage traduit en français par l'abbé Gnénee, Paris, 1754, in-12. On voit par cet ouvrage que Littleton, entraîné dans le déisme, a été ramené au christianisme par les réflexions qu'il a faites sur la conversion de saint Paul, telle qu'il la rapporte lui-même dans les Actes des Apôtres et dans les Epîtres. Il y a des vues profondes et parfaitement convaincantes : il est à regretter que l'auteur ait fait contraster avec les meilleurs raisonnemens les préjugés de sa secte, jusqu'à assimiler les miracles de l'Eglise ca-

tholique aux scènes honteuses de Saint-Médard ; | *Dialogue sur la mort*, in-8° ; | *Histoire de Henri II*, 1764, 3 vol.

LITTLETON (THOMAS), juriconsulte anglais, naquit à Frank-Ley, dans le Worcester, vers 1420, fut créé chevalier de Bath, et l'un des juges des communs plaidoyers sous le règne d'Edouard IV. Il mourut en 1482. On a de lui un livre célèbre : *Teuures de Littleton*, 1604, in-8°, qui selon Cambden, son commentateur, est à l'égard du droit coutumier anglais, ce qu'est Justinien par rapport au droit civil. Cet ouvrage a beaucoup servi à M. David Houard, auteur des *Anciennes lois des Français conservées dans les coutumes anglaises*, Rouen, 1766, 2 vol. in-4°, suivis, en 1776, de 4 autres vol. in-4°.

LITTRE (ALEXIS), né à Cordes en Albigeois, l'an 1658, se fit une réputation à Paris par ses connaissances anatomiques. L'académie des sciences se l'associa en 1699, et il fut choisi quelque temps après pour être médecin du Châtelet. Il mourut d'apoplexie en 1725. La facilité de parler lui manquait absolument ; mais il avait en revanche beaucoup de précision, de justesse et de savoir. On remarquait ces différentes qualités dans les ouvrages qu'il lisait à l'académie, et dont elle a orné ses *Mémoires*. Ses principaux ouvrages sont : *Observations sur une nouvelle espèce de hernie*, 1700. *Description de l'urètre de l'homme*, ibid. *Observation sur un fœtus humain*, etc.

\* LIVERPOOL (CHARLES JENKINSON, baron de HAWKESBURY, premier comte de), né dans le comté d'Oxford, le 10 mai 1727, était fils du colonel Charles Jenkinson. Il étudia à Burford, puis à Oxford, et se fit bientôt connaître par des vers qu'il composa sur la mort du prince de Galles, par plusieurs *articles* insérés dans le journal *Monthly Review*, et par plusieurs *brochures* politiques ; une entre autres intitulée : *Dissertation sur l'établissement d'une force nationale et constitutionnelle, indépendante d'une armée permanente*. Son *Discours sur la conduite du gouvernement de la Grande-Bretagne à l'égard des puissances neutres, pendant la guerre présente* (1758), fixa sur lui l'attention publique ; il fit alors quelques couplets en l'honneur de sir Edw. Turner ; celui-ci le présenta à lord Bute qui en fit d'abord son secrétaire particulier, et le nomma ensuite sous-secrétaire d'état, lorsque lui-même fut

arrivé au ministère en 1761. Elu l'année suivante membre du parlement, par le bourg de Cockermouth, Charles Jenkinson devint trésorier de l'artillerie, puis secrétaire-adjoint de la trésorerie. En 1765, il perdit toutes ses places par suite de l'élevation du marquis de Rockingham à ce ministère. Cependant il ne tarda pas à obtenir un honorable emploi : la reine-mère le nomma, la même année, auditeur des comptes. Après la retraite de son protecteur, lord Bute, il fut le chef du parti que l'on appelait les *amis du roi*. Jenkinson devint en 1766 secrétaire de la trésorerie, en 1767 lord de l'amirauté ; en 1772 vice-trésorier d'Irlande et membre du conseil privé ; en 1775 secrétaire des rôles en Irlande ; en 1776 grand-maître de la monnaie, et en 1778 secrétaire d'état de la guerre. Après avoir soutenu une lutte vive et prolongée contre l'opposition, il succomba en 1782 avec tout le ministère. Pitt le rappela en 1786 et le fit nommer chancelier du duché de Lancastre, puis baron de Hawkesbury, et plus tard (1796) pair, comte de Liverpool, président du conseil de commerce et receveur des douanes. En 1801, ses infirmités le forcèrent de renoncer aux affaires publiques. Il est mort à Londres le 17 décembre 1808, laissant toutes ses dignités à son fils. L'Angleterre lui doit son traité de commerce avec l'Amérique, et la création de la pêche de la baleine dans la mer du Sud. On a de lui, outre les brochures dont nous avons parlé, une *Collection des traités* de 1648 à 1785, trois vol. in-8°, 1785, et un *Traité sur les monnaies* dans une lettre au roi, 1803, in-4°.

\* LIVERPOOL (ROBERT-BANKS JENKINSON, deuxième comte de), ministre célèbre d'Angleterre, né le 7 juin 1770, était fils du premier comte de Liverpool qui fait le sujet de l'article précédent : il fit de brillantes études, et acquit des connaissances très étendues dans les langues anciennes, le commerce, les manufactures et les finances. Il vint ensuite en France suivant l'usage des Anglais de distinction qui terminent communément leur éducation par un voyage sur le continent, et il se trouvait à Paris à l'époque de la destruction de la Bastille. De nouveaux personnages ayant paru sur la scène politique, le jeune Jenkinson les fit connaître à son gouvernement, et donna une sorte de statistique morale de la France, dans laquelle il peignit tous les hommes qui exerçaient alors quelque influence. Ce



premier essai donna une haute idée de son esprit d'observation et de discernement à toutes les personnes qui virent son travail , et notamment au premier ministre. Il fut élu en 1790 à son retour en Angleterre membre du parlement, par le bourg de Rye; mais n'ayant pas l'âge requis par la loi électorale, il revint sur le continent et ne prit place à la chambre des communes qu'en 1791. En 1792 il défendit le ministère attaqué par M. Withbread, qui lui reprochait d'avoir déclaré la guerre à la Russie. Il traça un tableau très frappant de la situation de l'Europe relativement à l'Angleterre, et n'hésita pas à dire : « La force et la puissance du royaume de France sont à leur déclin : cette nation si long-temps notre rivale n'est plus à craindre; il est une autre puissance dont il faut surveiller la politique inquiète et l'ambition menaçante; c'est la RUSSIE. » Son discours fut remarquable par la force de ses raisonnemens, et par la facilité de son élocution, qui firent présager qu'il serait un jour un des orateurs les plus distingués de la Grande-Bretagne. Nommé le 22 juin 1793 l'un des commissaires pour les affaires de l'Inde, il reçut l'année suivante, le commandement de la cavalerie des Cinq-Ports. Plus tard il devint intendant de la monnaie, membre du conseil privé, président du conseil de commerce et des colonies. Réélu en 1796 par le même bourg de Rye, Jenkinson fut un des éloquens et des plus habiles défenseurs du ministère de Pitt, et s'opposa de toutes ses forces à la réforme parlementaire, sollicitée déjà à cette époque par l'opposition libérale. Le ministère anglais ayant été changé en 1801, Jenkinson, devenu lord Hawkesbury, fut nommé secrétaire d'état pour les affaires étrangères. La part active qu'il prit aux troubles de l'Irlande serait à peine remarquée, si ce ministre n'eût pas contribué, comme il le fit, à l'acte de réunion des deux royaumes. Il signa en 1801 la paix d'Amiens. Jusqu'à cette époque, il avait souvent manifesté à la tribune, dans les termes les plus virulens, la haine qu'il portait à la France et à la révolution de ce pays. Son langage devint plus modéré; mais ce changement n'eut d'autre durée que celle de la paix : le traité d'Amiens fut bientôt rompu et les hostilités recommencèrent. Lord Hawkesbury se prononça contre Bonaparte : de concert avec Pitt il ne cessa d'agir contre

l'ambition démesurée de ce conquérant. Après la mort de Pitt, arrivée en 1806, lord Hawkesbury refusa de lui succéder, et fut nommé gouverneur des Cinq-Ports; sous le ministère de Fox, il se rangea du côté de l'opposition, et après la mort de ce ministre survenue en 1807 il rentra au ministère, avec le portefeuille de l'intérieur. Pendant son administration, il présenta au parlement le bill destiné à réprimer les insurrections nouvelles de l'Irlande, et combattit le projet que l'opposition présentait pour l'émanicipation des catholiques, et qui a été enfin adopté le 30 mars 1829 : lord Hawkesbury succéda à lord Castlereagh dans le secrétariat de la guerre en 1809, et prit cette même année, où son père mourut, le titre de comte de Liverpool. Il fut, après la mort de Perceval, nommé en 1812 premier lord de la trésorerie, et continua de se montrer l'ennemi de Napoléon, des fautes duquel il sut adroitement tirer parti. La capitulation de Paris en 1814 et en 1815 le fit triompher. Liverpool conserva le ministère jusqu'au mois de janvier 1827, époque à laquelle une attaque d'apoplexie le força de renoncer aux affaires. Pendant cet intervalle il profita habilement de la paix pour remédier à quelques-unes des plaies que la guerre avait faites aux finances de l'état et à l'industrie des trois royaumes : il s'occupa d'un grand nombre d'améliorations financières et commerciales, fit d'utiles réformes dans la législation et l'administration; et parvint, par les économies diverses qu'il fit, à diminuer quelques-uns des impôts et à supprimer les plus onéreux. C'est à ce ministre qu'on doit l'abolition de la traite des noirs, mesure d'humanité à laquelle toutes les puissances de l'Europe ont adhéré, excepté le Portugal. Lord Liverpool mourut le premier décembre 1827 à Combe wood. Il était très versé dans la connaissance de la constitution du royaume, entendait fort bien les questions commerciales et politiques, et parlait facilement et avec précision. C'était, après Pitt, dit un journal anglais, l'homme le plus capable, par ses talens et ses ressources intellectuelles, de faire face aux difficultés sans nombre de l'époque où il dirigea les affaires. Il est vrai, dit un biographe français, « qu'il fut secondé dans toutes ses opérations » par les autres membres du ministère; « mais il faut convenir qu'une grande » partie de la gloire de cette administra-

» tion lui revient de droit; car c'est lui  
 » qui a donné l'impulsion, et qui a été  
 » en quelque sorte l'intermédiaire entre  
 » les divers élémens de l'oligarchie an-  
 » glaise, dont le concours était indispen-  
 » sable pour la réussite des plans combi-  
 » nés pour l'avantage de la nation.

**LIVIE DRUSILLE** (*LIVIA DRUSILLA AUGUSTA*), de l'illustre famille Claudia, fille de Livius Drusillus Claudianus, née en l'an de Rome 695, épousa Tibère Claude Néron, préteur et ensuite pontife, dont elle eut deux enfans, l'empereur Tibère, et Drusus, surnommé *Germanicus*. Elle avait les grâces de la figure et tous les talens de l'esprit. Auguste en devint passionnément amoureux. Il l'enleva à son mari, et quoiqu'elle fût grosse de Tibère, il ne laissa pas de l'épouser, de l'aveu des prêtres de Rome, plus effrayés de la puissance du triumvir qu'attachés aux lois et à l'équité. L'esprit vif et insinuant de Livie lui donna beaucoup d'empire sur Auguste, qui partagea avec elle ses soins et sa puissance. Son ambition ne se borna pas à être la femme d'un empereur, elle voulut en être la mère. Elle fit adopter par Auguste les enfans qu'elle avait eus de son premier mari; et pour combler l'espace qui était entre le trône et eux, elle fit périr, dit-on, tous les parens d'Auguste qui auraient pu y prétendre. On l'accusa même d'avoir hâté la mort de son époux, dans la crainte qu'il ne désignât Agrippa Posthume pour son successeur au préjudice de Tibère. Ce fils, le motif de tous ses crimes, la traita avec la plus noire ingratitude, et pendant sa vie et après sa mort, arrivée l'an 29 de Jésus-Christ, à 85 ans. Il ne prit aucun soin de ses funérailles, cassa son testament, et défendit de lui rendre aucun honneur. Cette femme intrigante a été mise au rang des plus grands politiques, c'est-à-dire, dans le sens du monde, des plus habiles scélérats. Claude, petit-fils de Livie par Drusus, lorsqu'il fut parvenu à l'empire, lui fit décerner les honneurs divins. Livie, que Caligula, son arrière petit-fils, nommait un *Ulysse en jupe*, avait, suivant Tacite, *une partie de la dissimulation de son fils Tibère, combinée avec toute l'adresse d'Auguste son mari : cum artibus mariti, simulatione filii bene composita*, Annal. lib. V. cap. 4.

**LIVINEIUS** (**JEAN**), natif de Dendermonde, était originaire de Gand. Lévinus Torrentius, évêque d'Anvers, son oncle maternel, lui inspira le goût de la

littérature sacrée. Etant allé à Rome, il y trouva les savans cardinaux Guillaume Sirlet et Antoine Caraffa, qui l'associèrent à leur travail sur la *Bible des Septante* qui parut en 1587 avec l'autorisation de Sixte V. Il profita de son séjour à Rome pour tirer des copies de divers manuscrits grecs de la bibliothèque du Vatican et de quelques autres. Livinéius a donné des *Versions* de plusieurs opuscules des Pères grecs, qu'il a accompagnées de notes qui prouvent qu'il était bon critique; mais son latin est dur. Il fut ensuite chanoine et chantre d'Anvers, et y travailla avec Guillaume Canterus à examiner et à confronter quelques manuscrits de la version des Septante, et leurs observations servirent à la partie grecque de la *Polyglotte* de Plantin; d'après son épitaphe, il mourut en 1599, âgé de 52 ans. Nous avons de lui : | une première *Edition latine et grecque* des Livres de la Virginité, de saint Grégoire de Nysse, et de saint Jean-Chrysostôme, qui ont passé toutes les deux dans le recueil des *Oeuvres* de ces deux saints Pères, par le père Fronton du Duc; | *Panegyrici veteres*, Anvers, 1599, in-8°, | une première *Versio*n des Sermons de saint Théodore Studite, et des Homélies de saint Eucher, Anvers, 1602, 1 vol. in-8°.

**LIVONNIÈRE** (**CLAUDE POQUET** de), juriconsulte, né à Angers en 1652, se fit recevoir avocat. Après avoir servi pendant quelque temps, il suivit le barreau à Paris, où il se distingua. L'amour de son lieu natal le fit revenir à Angers; il y occupa une place de conseiller au présidial, et une de professeur en droit, qu'il céda à son fils en 1720. Il mourut en 1726, à Paris, où il était revenu suivre un procès. On a de lui : | un bon *Recueil des commentaires sur la Coutume d'Anjou*, Paris, 1725, 2 vol. in-fol.; | *Traité des fiefs*, 1729, in-4°; | *Règles du droit français*, 1730 et 1738, 1 volume in-12, qu'on attribue avec plus de raison à son fils aîné. Le père et le fils connaissaient bien les lois romaines et la jurisprudence française. Ils furent souvent consultés.

**LIVOY** (**TIMOTHÉE** de), barnabite, né, vers 1715, à Pithiviers, devint membre de l'académie des Arcades, et mourut en 1777. Il avait professé les humanités dans différens collèges et voyagé en Italie. Sur la fin de ses jours il s'occupait particulièrement de littérature. Il est auteur du *Dictionnaire des synonymes*

*français*, Paris, 1767, in-8°, plusieurs fois réimprimé et assez utile. Livroy a traduit de l'italien : | *Tableau des révolutions de la littérature*, de Denina, 1767, 2 vol. in-12; | *Traité du bonheur public*, de Muratori, 1772, 2 vol. in-12; | *L'homme de lettres*, du père Bartoli, 1768, 2 vol. in-12; | *L'exposition des caractères de la vraie religion*, du père Gerdil, in-12; | *Voyage d'Espagne, fait en 1735*, avec des notes historiques, géographiques et critiques, 1772, 2 vol. in-12.

LIZET (PIERRE), né dans la Haute-Auvergne, fut d'abord avocat-général, puis premier président au parlement de Paris; ayant eu le malheur d'indisposer contre lui la maison de Lorraine, alors toute-puissante à la cour de France, il se vit contraint de donner sa démission, en 1550, obtint en considération de sa pauvreté l'abbaye de Saint-Victor, et y reçut la prêtrise. Il mourut, en 1554, à 72 ans. Il a publié des *Ouvrages de controverse*, en 2 vol. On voit qu'il avait lu beaucoup, et qu'il était animé d'un zèle ardent pour la défense de la vraie foi; mais comme il n'était pas théologien, il ne raisonne pas toujours juste : ce qui fournit matière à Bèze de le ridiculiser dans une satire, d'ailleurs très mauvaise.

\* LIZOT (PIERRE-JEAN-CHARLES-FLORENT), membre de la chambre des députés, naquit à Brionné dans la Normandie, le 1<sup>er</sup> novembre 1768, d'un avocat au parlement de Rouen, et était avocat lui-même au commencement de la révolution. En 1790, il refusa de plaider devant les tribunaux nouvellement organisés. Retiré au bourg de Montfort, il fut mis en état d'arrestation en 1793, et fut traduit en 1794, devant le tribunal criminel, pour avoir outragé les insignes de la liberté : il échappa, par la fuite, mais non sans peine, à ces persécutions. Sous le gouvernement de Bonaparte, Lizot devint procureur-impérial près le tribunal de Bernay, place qu'il conserva après le retour des Bourbons, et même pendant les cent-jours, quoique le 22 mars 1815 il eût requis, en sa qualité de procureur du roi, l'enregistrement de l'ordonnance royale qui déclarait Bonaparte *trahire et rebelle*. Dans le mois d'août 1815, il fut nommé secrétaire du collège électoral de l'Eure et élu député par ce même département; il y présida les élections en 1816, et, depuis cette époque jusqu'à sa mort, il fit toujours partie de la chambre des députés,

où il siégeait sur les bancs ministériels. Il était juge de paix du 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris, lorsqu'il mourut le 31 janvier 1827.

\* LLORENTE (don JUAN-ANTONIO), ex-chanoine de Tolède et littérateur espagnol, secrétaire du saint-office, conseiller de Joseph Bonaparte, naquit à Rincon del Soto, près de Calahorra, dans la vieille Castille, le 30 mars 1736, d'une famille pauvre, mais honnête et noble. Elevé par les soins de deux ecclésiastiques respectables, don Gonzalès de Mendizabal, son oncle maternel, et de don Emmanuel de Medrano, il fit ses études avec tant de succès à Tarragone où il avait suivi ce dernier, qu'à l'âge de 18 ans il obtint la tonsure, ce qui le rendait habile à posséder des bénéfices patrimoniaux. On l'envoya en 1773 à Saragosse pour y étudier le droit, et il alla ensuite compléter ses études à Madrid où il fut reçu bachelier en 1776. A la même époque Llorente obtint un bénéfice patrimonial, reçut en 1779 la prêtrise, et fut admis en 1780 docteur en droit canon à Valence. Il concourut la même année avec succès pour un canonicat de la cathédrale de Tarragone, se fit recevoir avocat au conseil suprême de Castille et devint membre de l'académie canonique de Saint-Isidore à Madrid, puis en 1782 procureur-fiscal et vicaire général de l'évêché de Calahorra. Il fixa sa résidence dans cette ville, et y prêcha la moitié d'un carême. En 1785 Llorente fut nommé commissaire du saint-office de la ville de Logrono, et trois ans après le nouvel évêque de Calahorra le choisit pour examinateur syndical des prêtres de son diocèse en matières théologiques. A la même époque ayant conçu le projet de substituer un corps de jurisprudence nationale à l'étude des lois romaines, il en fit part au comte de Florida-Bianca; mais ce ministre éclairé le fit renoncer à ce projet intempestif dont l'exécution, faite d'après les idées de Llorente, aurait mis en combustion toute l'Espagne. Appelé à Madrid en qualité d'avocat consultant auprès de la duchesse de Sotomayor, il resta dans la capitale jusqu'en 1801 et fut, à la mort de cette dame, chargé par le roi de la tutelle du jeune duc, neveu et héritier de la défunte. A cette occasion, il se livra à l'étude de la généalogie de la maison Soto-Mayor et écrivit pour éclaircir des questions de droit l'ouvrage intitulé : *Histoire du procès de la maison de Soto-Mayor, concernant plusieurs droits*

seigneuriaux depuis le 15<sup>e</sup> siècle. Il composa aussi quelques *Mémoires* sur des sujets de localités ecclésiastiques, sur *La prééminence des ambassadeurs d'Espagne, sur ceux de France, auprès des conciles généraux de la cour de Rome et les autres assemblées diplomatiques*, etc. En 1789 il fut nommé secrétaire de l'inquisiteur de la cour, puis chanoine de la cathédrale de Calahorra : c'est à cette époque qu'il fut chargé d'un travail fort important sur le saint-office, travail pour lequel le grand inquisiteur lui avait confié des papiers très précieux; il fut accusé d'avoir abusé de cette confiance pour révéler dans une correspondance philosophique les secrets de l'inquisition. Llorente perdit ses titres inquisitoriaux et fut envoyé dans un couvent de recollets, dans le désert de Calahorra. Cette espèce d'exil ne dura pas long-temps : des lettres pleines de soumission et de repentir, et des amis qu'il s'était ménagés auprès du prince de la Paix, parvinrent non seulement à lui faire rendre la liberté, mais encore à lui faire obtenir plus tard le titre de chanoine écolâtre de Tolède et la croix de l'ordre de Charles III. A l'époque où les Français envahirent l'Espagne, il s'était attaché à la cause des Bonaparte; nommé par le grand duc de Berg (Murat) pour faire partie de l'assemblée des notables qui devaient donner une nouvelle constitution à l'Espagne, il se rendit à Bayonne, et fut un des premiers et des plus zélés courtisans du roi Joseph, qui le choisit pour son conseiller intime, et le fit ensuite garde des archives de l'ancienne inquisition. Alors on vit deux ecclésiastiques espagnols suivre des routes tout opposées (*voyez ESCOITZ*). Le saint-office avait été supprimé par un décret du nouveau roi (1809); un ordre du même prince fit mettre à la disposition de Llorente les papiers des différens tribunaux de l'inquisition répandus en Espagne, et le chargea d'en écrire l'histoire. Llorente publia plusieurs brochures ou *Mémoires* destinés à préparer les esprits à l'histoire à laquelle il travaillait; il avait déjà attaqué dans plusieurs écrits le saint Siège, notamment dans sa *Collection diplomatique sur les dispenses matrimoniales*. Pendant qu'il s'occupait ainsi de son ouvrage sur l'inquisition, il faisait paraître des brochures politiques en faveur de Joseph; il se chargea de l'exécution de l'ordre qui supprimait les cou-

vens, accepta la place de directeur général des biens nationaux, et ayant pris à tâche de se rendre agréable à son maître, il se multipliait et se trouvait partout où il y avait un service à rendre à la cause de l'usurpation. Lorsque Ferdinand VII eut recouvré sa couronne, Llorente qui était venu chercher un asile en France, lors de l'évacuation de la Péninsule par l'armée française, reçut du gouvernement espagnol défense de rentrer dans sa patrie. A l'époque de la restauration française en 1814 il se rendit en Angleterre; mais il revint bientôt en France où il publia un *Mémoire pour servir à l'histoire de la révolution d'Espagne*, 1 vol. in-8°, qui eut beaucoup de succès. Llorente, n'ayant plus rien à attendre de la famille Bonaparte, voulut rendre un hommage à l'antiquité de celle des Bourbons, en faisant paraître *l'Illustration de l'arbre généalogique du roi d'Espagne Ferdinand VII*, 1815, in-folio. Il prouve que ce monarque est le 54<sup>e</sup> descendant en ligne directe, de Sigerdus, roi des Saxons, mort en 653. Cette adroite soumission au pouvoir existant en Espagne n'ayant produit aucun effet, Llorente écrivit des lettres à Ferdinand VII, et au chapitre de Tolède, dans lesquelles il tâchait, non-seulement de faire excuser, mais de faire approuver sa conduite passée; ces lettres restèrent sans réponse. A la même époque il traduisit, dit-on, en espagnol, le roman intitulé : le *Chevalier Faublas*, ouvrage rempli de grossières turpitudes. Le député M. Clausel de Coussergues ayant dit à la tribune, le 28 février 1817, que le saint-office avait adopté depuis long-temps, en Espagne, un système de modération, les amis de Llorente le lancèrent dans la lice, et il répondit au député par une lettre traduite en français, et imprimée le 30 mars, dans laquelle il prétendait que, outre les victimes déjà immolées, l'inquisition en avait fait périr dans les flammes mille cinq cent soixante-dix-huit, depuis 1700 jusqu'à 1808..... On a défié tous les partisans de Llorente de citer une preuve légale de ce fait, preuve d'autant plus difficile, que depuis que la maison de Bourbon règne en Espagne, c'est-à-dire depuis 1709, on ne se souvient pas que ce tribunal ait fait brûler aucune victime. Il est avéré que de grands coupables enfermés dans les prisons s'accusèrent, en dernier ressort, de crimes imaginaires contre la religion, afin qu'on les transportât dans

ces terribles cachots du saint-office, où ils recevaient un traitement plus doux. Il est certain aussi, qu'en 1799, une soi-disant sorcière, qui avait empoisonné avec des philtres trois jeunes gens, fut uniquement condamnée par ce tribunal à une détention perpétuelle dans une maison de réclusion. Quelque sévère que puisse avoir été, dans les siècles passés, le saint-office, il est indubitable qu'il délivra l'Espagne de ces guerres de religion qui désolèrent la France et l'Allemagne, et où périrent mille fois plus de victimes qu'il n'en est péri par les lois rigoureuses de l'inquisition. Peu de temps après sa lettre à M. de Coussergues, Llorente publia l'*Histoire* de ce tribunal, que des journaux mirent en vogue, et pour laquelle ils prodiguèrent des éloges à l'auteur. Lorsque les cortès d'Espagne furent rétablies momentanément, Llorente publia un ouvrage sur les papes et commit quelques imprudences qui le firent renvoyer de France par le gouvernement. Il se rendit à Madrid, où il mourut quelque temps après son arrivée, le 25 février 1823, à l'âge de 67 ans. Llorente était instruit dans les droits civil et canon. Il connaissait peu la littérature de son pays; mais il en possédait la langue, dans laquelle il écrivait avec pureté et avec élégance. C'est la seule, excepté le latin, qu'il connût; il parlait fort mal le français, et tous ses ouvrages publiés à Paris furent écrits en espagnol et traduits en français par M. Pellier et autres. Llorente aurait pu être utile aux sciences et à la religion; mais de mauvais conseils, des encouragemens perfides, une ambition sans bornes, lui firent oublier ce qu'il devait à son caractère, et il se laissa égarer par de fausses opinions. Indépendamment de quelques ouvrages de peu d'importance, on a de lui : | *Mémoire sur un cirque romain à Calahorra*, Madrid, 1789, in-4°; | *Dissertation sur la situation géographique de l'ancienne Segobia*, dédiée à l'académie de Séville dont il était membre honoraire, *ibid.* 1790, in-8°; | *Notices historiques sur les provinces d'Alava, Guipuscoa et Biscaye*, avec l'origine de leurs lois fondamentales, Madrid, 1790, 5 vol. in-8°; cet ouvrage n'a pas été terminé; | *Mémoire héraldique sur les armes d'Espagne*, avec un nouveau projet d'armoirie, Madrid, 1809, dédié au roi Joseph Napoléon; | *Collection diplomatique de plusieurs écrits anciens et modernes sur les dispenses ma-*

*trimoniales*, *ibid.*, 1810, in-8° : c'est une violente attaque contre les droits du saint Siège. | *Quelle a été l'opinion générale sur l'inquisition*, *ibid.*, 1814, in-8°; | *Sur l'opinion nationale en Espagne, relativement à la guerre contre la France*, Saragosse, 1813, in-4°; | *Observations sur les dynasties (qui ont régné) en Espagne*, Valence, 1812; et Saragosse, 1813, in-4°. L'auteur soutient dans cet écrit que toutes les familles qui ont régné en Espagne ont été d'origine française. | *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution d'Espagne*, par M. Nellerio (anagramme de Llorente) Paris, 1813 et 1816, 3 vol. in-8°; | *Dissertation sur une constitution religieuse*, Paris, 1819, in-12; cet ouvrage fut censuré par l'autorité ecclésiastique de Barcelone. | *Oeuvres complètes de Barthélemy Las-Casas*, 1822, 2 vol. in-8°; | *Lettre à M. de Coussergues sur l'inquisition d'Espagne*, Paris, 1817, in-8°; | *Histoire critique de l'inquisition d'Espagne* (traduite en français par M. Pellier) Paris, 1818, 4 vol. in-8°. C'est une froide compilation, sans ordre, sans méthode, écrite d'un style lourd, prétentieux, et souvent obscur. Nous avons déjà fait remarquer que ce fut par ordre de Joseph Napoléon que Llorente entreprit cet ouvrage; ce qui suffit pour rendre très suspecte la véracité de l'auteur. Il cite des *textes*, des faits; mais ces textes et ces faits sont la plupart altérés par cet historien, qui semble vouloir qu'on le croie sur parole. Depuis près d'un siècle, au moins, le saint-office n'avait plus ni de tortures ni de bûchers, et la plupart de ses prisonniers étaient enfermés pour des délits politiques, et par ordre du gouvernement, qui voulait éviter ainsi le scandale d'une procédure. Si le saint-office avait encore eu la force et le pouvoir que Llorente suppose, il n'aurait point voulu perdre, comme il l'avait fait, de ses prérogatives en devenant comme un tribunal de police, ou d'état, soumis aux volontés d'un ministre (*voyez* l'article LIMBORCH). On a fait plusieurs *extraits* de cet ouvrage, en français, en allemand et en anglais. | *Dissertation sur la division des évêchés en Espagne, attribuée au roi Wamba, au 7<sup>e</sup> siècle*; | *Histoire d'Antoine Perez, premier secrétaire d'état du roi Philippe II*; | *Dictionnaire topographique de l'Espagne*, avec les noms anciens et modernes, 2 vol. in-8°; ces trois derniers ouvrages sont manuscrits. | *Défense canonique et politique de D. Jean Antoine*

*Llorente contre les injustes accusations de crimes supposés, et qui appartiennent à plusieurs Espagnols réfugiés en France*, Paris, 1818, in-8°. Cette brochure est moins une défense pour l'auteur qu'un libelle contre différens Espagnols respectables, qui ne pouvaient pas admirer la conduite de Llorente, lors de l'invasion des Français; | *Portraits politiques des papes*, 1822, 2 vol. in-8°. Dans ce dernier ouvrage l'auteur déploie plus d'érudition que de jugement, de critique et de droiture d'intention; pour donner une juste mesure de la confiance qu'il mérite, il suffit de dire qu'entre autres faits apocryphes et absurdes, on y trouve reproduite l'histoire de la prétendue papesse Jeanne. | Il donna aussi une nouvelle édition des *Lois promulguées en Espagne par les rois Goths*; | *Notice biographique de D. Jean-Antoine Llorente*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire de sa vie*, écrits par lui-même, Paris, Bobée, 1813, avec le portrait de l'auteur; | *Observations critiques sur le roman de Gil Blas de Santillane*, Paris, 1822, in-8°; Llorente avait déposé le manuscrit de cet ouvrage au secrétariat de l'académie française. C'est d'après ce manuscrit, auquel l'auteur a fait des changemens avant l'impression, que François de Neufchâteau publia, dans le 47<sup>e</sup> n° de l'*Album*, une réfutation de l'opinion systématique de Llorente. (*Voyez FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU, ISLA.*) Llorente était membre de l'académie royale de Madrid depuis 1791. Il fut un des fondateurs et des membres les plus zélés des sociétés dites des *Méthodes* et de la *Morale chrétienne* de Paris. M. Mahul a donné une *Notice* sur sa vie dans la *Revue encyclopédique*, t. 1<sup>er</sup>, page 25, et dans son *Annuaire nécrologique*, 5<sup>e</sup> année. Il paraît que les mœurs de Llorente étaient bien loin d'être sans reproche; comme on l'avait accusé, durant son séjour à Paris, d'avoir des relations illicites avec une comtesse, ses amis prétendaient le justifier, en assurant qu'il était marié avec cette dame, et Llorente était prêtre..... Il s'occupa, comme on l'a vu, de traductions d'ouvrages peu chastes, et fit, outre celle dont nous avons parlé, la traduction des *animaux parlans* (*voyez CASTI*) qui est restée inédite. Des amis intéressés lui ont donné le surnom de *vénéralble*, mais on peut douter qu'il lui soit confirmé par la postérité.

LLOYD (GUILLAUME), savant prélat

anglais, naquit à Tylchurst, dans le Berkshire, en 1627; il fut successivement curé de Saint-Martin-des-Champs de Londres, chapelain du roi d'Angleterre en 1666, docteur de théologie en 1667, puis évêque de Saint-Asaph en 1680. Lloyd fut un des six prélats qui, avec l'archevêque Sancroft, s'élevèrent contre l'*Édit de tolérance* publié par Jacques II. Cette conduite déplut au roi, et les sept censeurs mitrés furent mis à la tour de Londres. Aussitôt après la révolution, Lloyd se déclara pour le roi Guillaume et la princesse Marie. Il fut nommé aumônier du roi, puis évêque de Coventry, de Lichfield en 1692, et de Worcester en 1699, où il résida jusqu'à sa mort, arrivée en 1717, à 90 ans. C'était un prélat inconstant, qui de la tolérance avait passé à l'intolérance la plus outrée; car il avait pensé d'abord qu'on devait souffrir les catholiques, et opina depuis à les opprimer sans ménagement. En général, la tolérance des sectaires n'est qu'en faveur de l'erreur, et la vraie foi seule leur paraît intolérable. On a de lui: | une *Description du gouvernement ecclésiastique*, tel qu'il était dans la Grande-Bretagne et en Irlande, lorsqu'on y reçut le christianisme, 1684, in-8°; | *Series chronologica olympiadum*, dans le Pindare de l'édition d'Angleterre, 1697 et 1700, in-fol.; | une *Histoire chronologique de la vie de Pythagore*, 1699, et d'autres auteurs contemporains de ce philosophe. On comprend que c'était fouiller dans les matières les plus obscures de l'antiquité, rien n'étant plus incertain que tout ce que l'on raconte de ce philosophe, des gens et des choses de la même date.

LLOYD (NICOLAS), né en 1654 à Holton, devint pasteur de Newington-Sainte-Marie, près de Lambeth, où il mourut en 1680, à 46 ans, regardé comme un littérateur doux et poli. On a de lui un *Dictionnaire historique, géographique et poétique*, dont Hoffman et Moréri se sont beaucoup servis. Cet ouvrage fut imprimé pour la première fois à Oxford, 1670, in-fol. La meilleure édition est celle de 1695, in-4°. Le fonds de ce lexique appartient à Charles Etienne; Lloyd y a fait des corrections et des additions, mais il n'a pas supprimé toutes les fautes, et il y en a mis de nouvelles. — Il ne faut pas le confondre avec ПУМРНАВУ LLOYD ou LHOYD, savant antiquaire et médecin anglais du 16<sup>e</sup> siècle, natif de Debinga, dans la province de Galles, dont on a De

*Mona, Druidum insula, antiquitati suae restituta*, in-4<sup>o</sup>, et plusieurs autres ouvrages; ni avec EDOUARD LLOYD ou LIUYD, garde du cabinet d'Ashmol à Oxford, mort en 1709, dont on a : | un bon *Abrégé* de l'histoire des pierres, intitulé : *Lithophylacii britannici ichonographia*, Londres, 1699, in-8<sup>o</sup>; | *Archæologia britannica*, Oxford, 1707, in-fol.; | des *Mémoires sur la botanique*, dans les Transactions philosophiques.

LLOYD (SYLVESTRE), évêque catholique de Killaloe, et ensuite de Waterford en Irlande, en 1739, est connu par une *Traduction* en anglais du Catéchisme de Montpellier, contre laquelle écrivit le père Manby, jésuite. L'évêque Lloyd mourut à Paris vers la fin de 1747.

LOAYSA (GARCIA de), cardinal espagnol, né vers 1479, à Talavera en Castille, se fit dominicain à Salamanque, et parvint par son mérite à la place de général de son ordre et à l'évêché d'Osma. Charles-Quint le choisit pour son confesseur, le fit président du conseil des Indes, le transféra au siège archiépiscopal de Séville, et lui obtint le chapeau de cardinal en 1530. Ce prélat mourut à Madrid en 1546, dans un âge avancé, laissant une mémoire respectable. Lorsqu'on délibéra au conseil de Charles-Quint, sur la conduite qu'on devait tenir à l'égard de François I<sup>er</sup>, fait prisonnier à la bataille de Pavie, le généreux Loaysa fut d'avis qu'on lui rendit la liberté sans rançon et sans condition. L'événement justifia qu'on avait eu grand tort de ne pas suivre ce conseil, inspiré par la politique autant que par la magnanimité; car François I<sup>er</sup> ayant manqué de parole, ne céda point la Bourgogne qu'on avait mise pour prix à sa liberté, et l'Espagne ne retira aucun fruit de sa prison, sans que le prisonnier lui sût gré de son élargissement. C'est faussement que quelques lexicographes attribuent à Loaysa, évêque d'Osma, *Concilia hispanica*, Madrid, 1595, in-fol.; ouvrage de Giron Garcia de Loaysa, archevêque de Tolède. *Voyez* GIRON.

LOBEL (MATTHIAS de), né en 1538 à Lille, médecin et botaniste de Jacques I<sup>er</sup>, avait étudié la médecine à Montpellier; il exerça à Anvers et à Delft, fut médecin du prince d'Orange, après la mort duquel il passa au service des états-généraux. Il mourut à Highathe, près de Londres, en 1616, à 78 ans. On a de lui : | *Plantarum seu stirpium historia*, An-

vers, 1576, in-fol.; | *Dilucidæ simplicium medicamentorum explicationes et stirpium adversaria nova, etc.*, Londres, 1605, in-fol.; | *Icones stirpium*, 1581, in-4<sup>o</sup>; | *Balsami explanatio*, Londres, 1598, in-4<sup>o</sup>; | *Stirpium illustrationes*, Londres, 1655, in-4<sup>o</sup>. Plumier a donné le nom de *Lobelia* à un genre de la famille des *Campanulacées*.

LOBERE (ANNE), plus connue sous le nom D'ANNE de JÉSUS, née à Médina del Campo, d'une famille illustre, en 1543, embrassa l'institut de sainte Thérèse, et fut la fidèle adjutrice de ses travaux pour la réforme du Carmel. Après avoir fondé divers monastères en Espagne, elle fut appelée en France pour la même fin, et de là aux Pays-Bas, où les archiducs Albert et Isabelle l'honorèrent de leur confiance intime. Elle mourut à Bruxelles en odeur de sainteté, le 4 mars 1621, dans sa 76<sup>e</sup> année. Lorsque, sous le règne de Joseph II, les carmélites des Pays-Bas cherchèrent un asile en France, elles emportèrent le corps d'Anne avec celui de saint Albert, et celui d'Anne de Saint-Barthélemy, autre compagne de sainte Thérèse, et les placèrent dans l'église des carmélites de Saint-Denis, où ils restèrent jusqu'en 1790, que la révolution des Pays-Bas rappela ces vertueuses filles dans leur patrie, avec les respectables dépôts qu'elles avaient emmenés. L'abbé de Montis a écrit la *Vie d'Anne de Jésus*, Paris, 1788, in-12. *Voyez* le *Journ. hist. et litt.*, 15 mars 1791, p. 421.

LOBINEAU (GUI-ALEXIS), savant, né à Rennes en 1666, fut bénédictin en 1683, et mourut en 1727, à 61 ans, à l'abbaye de Saint-Jagut, près de Saint-Malo. Ses ouvrages roulent sur l'histoire, à laquelle il consacra toutes ses études. On lui doit : | *l'Histoire de Bretagne*, Paris (Rennes), 1707, en 2 vol. in-fol. dont le second est utile par le grand nombre de titres que l'auteur y a rassemblés. L'abbé de Vertot et l'abbé Moulinet des Thuilleries l'attaquèrent vivement. L'un et l'autre prétendirent que dom Lobineau s'était plus livré aux préjugés et à l'amour de sa patrie qu'à celui de la vérité. Ils tâchèrent de conserver à la Normandie des droits que l'historien breton s'était efforcé de lui enlever. Lobineau a un style un peu sec, et il est avare d'ornemens; mais il a de la netteté, et il évite autant la rudesse que l'affectation. L'histoire de dom Morice est plus estimée; depuis, M. Daru a fait une excellente *Histoire des ducs de*

*Bretagne (V DARU). L'Histoire des deux conquêtes d'Espagne par les Maures, 1708, in-f2 : ouvrage moitié romanesque, moitié historique, traduit de l'espagnol de Miguel Luna; | Histoire de Paris, Paris, 1723, en 5 vol. in-fol., commencée par dom Félibien, achevée et publiée par dom Lobineau qui en a fait les trois derniers volumes. (Voyez FÉLIBIEN, dom MICHEL.) On trouve à la tête du 1<sup>er</sup> vol: une savante Dissertation sur l'origine du corps municipal, par Le Roy, contrôleur des rentes de l'Hôtel-de-ville. | L'Histoire des Saints de Bretagne, Paris (Rennes), 1724, in-fol. Ce livre a de l'exactitude, mais il manque d'onction. | Les Ruses de guerre de Polien, traduites du grec en français, Paris, 1758, 2 vol. in-12, version estimée. L'auteur avait beaucoup de goût pour la littérature grecque, et il avait traduit plusieurs comédies d'Aristophane; mais cette version n'a pas vu le jour, et ce n'est pas une perte. Enfin, on a attribué à tort à dom Lobineau les Aventures de Pomponius, chevalier romain, ouvrage satirique, in-12, qui est de dom Labadie. Voyez le Dictionnaire des Anonymes, n. 1455.*

**LOBKOWITZ** (BOHUSLAS DE HASSENSTEIN, baron de), issu d'une des plus illustres maisons de Bohême, entreprit de longs voyages afin de se perfectionner dans les sciences, pour lesquelles il avait beaucoup de goût. A son retour, il prit le parti des armes, où il se signala, mais son amour pour l'étude l'emportant sur toute autre passion, il préféra l'état ecclésiastique, et fut secrétaire d'état en Hongrie, et grand-chancelier de Bohême. Ces emplois ne l'empêchèrent pas de se livrer à son goût dominant. Il était jurisconsulte, historien, poète, littérateur. Ce savant mourut dans son château de Hassenstein en 1510, laissant des *Poésies latines*, et différens *Traité*s, imprimés à Prague en 1563 et 1570.—De la même famille était le prince GEORGES-CRÉTIEN de LOBKOWITZ, mort en 1753, dans sa 68<sup>e</sup> année, après avoir commandé longtemps les troupes autrichiennes sous l'impératrice-reine de Hongrie. Voyez FOUQUET, CHARLES-LOUIS.

**LOBKOWITZ.** Voyez CARAMUEL.

**LOBO** (JÉRÔME), missionnaire portugais, naquit à Lisbonne, en 1593, et fut envoyé en 1621 dans les missions des Indes; il pénétra jusque dans l'Éthiopie ou Abyssinie, et y demeura plusieurs années. De retour dans sa patrie, il sollicita vainement l'établissement de plu-

sieurs cloîtres dans ce pays, et y fit un nouveau voyage. Lorsqu'il revint, il fut fait recteur du collège de Coïmbre, où il mourut en 1678, âgé d'environ 85 ans. On a de ce missionnaire une *Relation curieuse de l'Abyssinie*. Il y entre dans des détails satisfaisans sur la source du Nil et d'autres objets. (Voyez PAIS.) L'abbé Joachim Le Grand en publia une traduction française en 1728, in-4<sup>o</sup>, avec des *Dissertations*, des *Lettres*, et plusieurs *Mémoires* très instructifs.

**LOBO** (RODRIGUEZ-FRANÇOIS), poète portugais, né à Leiria, se noya en revenant dans un esquif d'une maison de campagne à Lisbonne. Ses *Poésies* ont été recueillies en 1721, in-fol. Sa meilleure pièce, ou du moins la plus applaudie par les Portugais, est sa comédie d'*Euphrosine*.

\* **LOCATELLI** (ANTOINE), célèbre sculpteur, né à Vérone en 1723, et mort à Milan en 1805, a été, après Canova, un des plus habiles artistes qu'ait produits l'Italie dans le dernier siècle. On a de lui plusieurs groupes d'un fini parfait, une *Vénus*, une *Diane*, une *Latone avec Apollon*, qui excitent l'admiration des connaisseurs. Il passa plusieurs années à Rome, et y obtint une pension de l'archiduc Ferdinand, gouverneur de la Lombardie autrichienne.

\* **LOCATI** ou **LOCATO** (frère HUBERT) naquit à Plaisance vers 1520; il entra dans l'ordre des prédicateurs, fut inquisiteur à Pavie et ensuite à Plaisance, commissaire-général de l'inquisition à Rome (1566), confesseur de Pie V, puis (1568) évêque de Bagnarea. En 1581, il se démit de son évêché et se retira au couvent des Dominicains de Plaisance, où il est mort en 1587. Il a laissé quelques ouvrages dont le plus remarquable est *Italia travagliata*, etc. ou *Des guerres, des révolutions, épidémies, etc. qui ont eu lieu en Italie depuis Enée jusqu'à nos jours*, Venise, 1576, in-4<sup>o</sup>.

**LOCCENIUS** (JEAN), historien suédois, né en 1599, à Itzchoe en Holstein. Il fut professeur royal à Upsal, et publia une *Histoire de Suède*, depuis l'origine de la monarchie jusqu'au règne de Charles XI, Upsal, 1554, in-8<sup>o</sup>, et plusieurs *Écrits* sur les lois, la politique et les antiquités de son pays. Ses ouvrages sont en latin. Il a aussi laissé des *Notes* sur quelques auteurs anciens, Cornélius-Nepos, Quinte-Curce, etc., dont il a donné des éditions.



LOCCHON (ETIENNE), chartrain, docteur de la maison de Navarre, fut pendant quelques années curé de Bretonvilliers, dans le diocèse de Chartres. Sa mauvaise santé l'obligea de quitter cette cure. Il mourut à Paris vers 1720, après avoir publié plusieurs ouvrages de piété et de morale. Les principaux sont : | *Abrégé de la discipline de l'Eglise pour l'instruction des ecclésiastiques*, en 2 vol. in-8°; | *Les Entretiens d'un homme de cour et d'un solitaire sur la conduite des grands*, 1715, in-12. C'est une fiction pieuse, dans laquelle l'auteur fait converser le fameux réformateur de la Trappe avec le comte de\*\*\* | *Traité du secret de la confession*, in-12, ouvrage propre à instruire les confesseurs et à rassurer les pénitens, in-12. C'était le meilleur Traité sur cette matière importante, avant que celui de l'abbé Lenglet n'eût paru.

LOCKE (JEAN), naquit à Wrington, près de Bristol, en 1652. Son père était capitaine dans l'armée que le parlement leva contre Charles I<sup>er</sup>. Le jeune Locke fit ses études à Westminster, puis à Oxford, et obtint dans cette ville un bénéfice (chaire sans fonction) au collège de Christ-Church. Après avoir fait les études ordinaires, il se dégoûta des universités et surtout de la philosophie scolastique, et s'enferma dans son cabinet pour lire et méditer. Il s'attacha pendant quelque temps à la médecine; la faiblesse de sa santé ne lui permit pas d'exercer cet art. Après deux voyages, l'un en Allemagne et l'autre en France, il se chargea de l'éducation du fils de milord Ashley, depuis comte de Shaftesbury. Ce lord, devenu grand-chancelier d'Angleterre, lui donna la place de secrétaire de la présentation des bénéfices, qu'il perdit l'année suivante par suite de la disgrâce de son protecteur (1675). La crainte de tomber dans la phthisie l'obligea d'aller à Montpellier en 1674; de là, il vint à Paris, d'où il fut rappelé, en 1679, par son protecteur, qui venait d'être nommé président du conseil; mais celui-ci ayant été bientôt disgracié, il passa en Hollande, et Locke l'y suivit. Ce fut dans ce pays qu'il acheva son *Essai sur l'entendement humain*, ouvrage qu'il avait commencé depuis l'an 1670 et qui a fait beaucoup de bruit. Il n'y avait pas un an que Locke était sorti d'Angleterre, lorsqu'il fut accusé d'avoir fait imprimer en Hollande des libelles contre le gouvernement anglais. Cette

affaire, dans laquelle on reconnut cependant plus tard son innocence, lui fit perdre sa place dans le collège de Christ à Oxford. Jacques II le fit demander aux états-généraux de Hollande, et Locke fut obligé de se cacher jusqu'à ce que le monarque anglais fut détrôné par le prince d'Orange, son gendre (1689). Il retourna alors dans sa patrie sur la flotte qui y conduisit la princesse depuis reine d'Angleterre, et devint commissaire du commerce et des colonies anglaises; place dont le traitement était de mille livres sterling, et qu'il remplit jusqu'en 1707. Il s'en démit, parce que l'air de Londres lui était absolument contraire; et se retira à dix lieues de cette ville, chez le chevalier Marsham, son ami. Pendant le reste de ses jours, il partagea son temps entre la prière et l'étude de l'Ecriture sainte : occupation bien remarquable dans un homme qui avait essayé d'attribuer la pensée à la matière. Il mourut en philosophe chrétien en 1704, à 72 ans. Il nous reste de lui un grand nombre d'ouvrages en anglais, dans lesquels on voit briller l'esprit géométrique, quoique l'auteur n'eût jamais pu se soumettre à la fatigue des calculs, ni à la sécheresse des vérités mathématiques. Ils ont été recueillis à Londres, en 5 vol. in-fol., 1714, 1725, 1732; et 4 vol. in-4°, 1768, 1777, 1784; l'édition de 1801, 10 vol. in-8°, est la plus estimée. Les principaux ouvrages de Locke sont : *Essai philosophique concernant l'entendement humain*, dont la meilleure édition en anglais est celle de 1700, in-fol. Il a été traduit en français par Coste, sous les yeux de l'auteur, 1729, in-4°, réimprimé en 4 vol. in-12. Cette version a été abrégée en 1 vol. in-12. Il aurait été à souhaiter que l'auteur n'eût pas toujours consulté la physique dans une matière que son flambeau ne peut éclairer. En voulant développer la raison humaine, comme un anatomiste explique les ressorts du corps humain, il a fait presque une machine de l'être spirituel qui l'anime. Son idée, que *Dieu par sa toute-puissance pourrait rendre la matière pensante*, a paru, avec raison, d'une dangereuse conséquence, ainsi qu'elle est en elle-même fautive et contraire à toutes les lumières d'une saine métaphysique. Il n'est pas vrai cependant, comme quelques écrivains plus zélés qu'intelligens l'ont avancé, que cette erreur de Locke renverse le dogme de l'immortalité de l'âme; car il faudrait

pour cela prouver qu'une matière capable d'intelligence n'est pas capable de l'immortalité, et qu'il est plus impossible de concevoir une matière immortelle qu'une matière pensante. Si la matière pouvait être élevée jusqu'à la pensée, pourquoi n'atteindrait-elle pas à l'immortalité? Il y a plus: les élémens de la matière sont réellement indestructibles, à raison de leur simplicité (ou exemption de mélange) et de leur incorruptibilité; pourquoi notre âme, supposé qu'elle fût de même nature, n'aurait-elle pas la même propriété? C'est ce qui a fait dire à un homme de génie: « Il n'y a » qu'un intérêt secret et honteux, con- » traire à l'amour naturel que nous avons » pour l'existence, qui puisse nous faire » excepter notre âme du sort éternel des » matières brutes et inanimées. » Non, la spiritualité de l'âme n'est pas la seule preuve de son immortalité. 1° La religion chrétienne est un fait établi par des preuves victorieuses: cette religion m'enseigne que je suis immortel; il faut la convaincre de fausseté avant de corriger ma croyance. 2° L'existence de Dieu est une vérité à laquelle un homme sensé ne peut se refuser; et cette vérité est évidemment liée avec l'immortalité de nos âmes. L'univers est un fait qui suppose une cause; et nous déduisons du fait l'existence et les attributs de la cause: or, parmi ces attributs, il y en a qui supposent évidemment la conservation de l'âme humaine, quelle qu'elle soit de sa nature. 3° La distinction du vice et de la vertu n'est pas une chose arbitraire, mais née avec les hommes, gravée dans leur âme avec des caractères ineffaçables; et cette distinction serait abolie, si l'âme de l'homme n'échappait pas à la ruine du corps.... Du reste l'ouvrage de Locke est estimable pour la clarté, la méthode et l'esprit d'analyse qui le caractérisent. M. Tabaraud, dans son *Histoire du philosophisme anglais*, présente un examen sévère, mais bien fait de la philosophie de Locke. Nous avons aussi en français, par Martin Roche, un *Traité de la nature de l'âme et de l'origine de ses connaissances* contre le système de Locke, 2 vol., 1759. | Un traité intitulé: *Du gouvernement civil*, en anglais, qui a été assez mal traduit en français, in-42, 1724; il y a une édition de 1780. Le philosophe y combat fortement le pouvoir arbitraire, et semble même ébranler les principes de tout gouverne-

ment monarchique. | Trois *Lettres sur la tolérance en matière de religion*; | quelques *Ecrits* sur la monnaie et le commerce; | *De l'éducation des enfans*. Ce livre, estimable à beaucoup d'égards, mais dont plusieurs endroits ont été critiqués avec raison, a été traduit en français, en allemand, en hollandais et en flamand. | Un traité intitulé: *le Christianisme raisonnable*, traduit aussi en français, et imprimé en 1715, en 2 vol. in-42. Quelques propositions de ce livre, prises à la rigueur, pourraient le faire soupçonner de socinianisme. Il y soutient que J.-C. et les apôtres n'annonçaient d'autres articles de foi que de croire que J.-C. était le Messie. Il s'excusa ou lâcha de se justifier dans des lettres au docteur Stillingfleet. M. Coste a traduit *La défense de Locke*, et l'a ajoutée à celle du *Christianisme raisonnable*. Il y a du reste dans cet ouvrage d'excellentes choses et de solides réfutations du philosophisme; on y trouve même des observations sur la convenance et la nécessité de l'autorité suprême du chef de l'Eglise, qui seules suffisent pour confondre les richéristes, les jansénistes et fébronien. (*Voyez GROTIUS, MÉLANCTHON.*) | Des *Paraphrases* sur quelques Epîtres de saint Paul; | des *OEuvres diverses*, 1710, en 2 vol. in-42. Elles renferment une *Méthode* très commode pour dresser des *recueils*: plusieurs savans l'ont suivie. | Des *OEuvres posthumes*, qui contiennent des morceaux sur divers sujets de philosophie. M. Thurot a récemment publié une traduction qui renferme les ouvrages philosophiques et politiques de Locke, Firmin-Didot, 1821, 1823, 8 vol. in-8°. Locke avait une grande connaissance des mœurs du monde et des arts. Il avait coutume de dire que « la connaissance des arts mécaniques renferme plus de vraie philosophie que tous les systèmes, les hypothèses et les spéculations des philosophes. » Jugement qui lui fait honneur, et qui est d'une vérité aussi sensible qu'intéressante. Son style n'a ni la force de celui de la Bruyère, ni le coloris de celui de Malebranche; mais il a beaucoup de justesse, de clarté, et de netteté. Sa conversation était enjouée. Il savait plusieurs contes agréables, qu'il rendait encore plus piquans par la manière dont il les racontait. Son humeur était portée à la colère; mais ses accès n'étaient que passagers, et il était le premier à reconnaître ses torts. L'ouvrage de Locke intitulé,

*Du gouvernement civil*, a beaucoup servi à J. J. Rousseau pour son *Contrat social*; et ses *Lettres* ou *Pensées sur l'éducation* n'ont pas été non plus inutiles au philosophe de Genève dans son *Emile*; mais on trouve chez Locke plus de profondeur et de modération.

LOCMAN, ou plutôt LOKMAN, fameux philosophe d'Éthiopie ou de Nubie. Les Arabes en racontent mille fables. Ils prétendent qu'il était esclave, et qu'il fut vendu aux Israélites du temps de Salomon. Quelques-uns lui donnent jusqu'à 500 et même 1000 ans d'existence. Ils en rapportent plusieurs choses que les Grecs ont attribuées à Esope. Nous avons un livre de *Fables* et de *Sentences* que les Arabes disent être l'ouvrage de Locman; mais l'on croit que ce livre est moderne. S'il est vrai que Locman soit le même qu'Esope, il paraît que les Grecs ont forgé l'histoire de celui-ci sur celle du premier, et que dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, ils se sont approprié avec diverses altérations les hommes et les événemens célèbres qui ont illustré l'Asie (1). Les fables et les apologues attribués à Locman sont trop conformes au génie des peuples où l'on prétend qu'il a vécu, pour croire que les Arabes aient ici pillé les Grecs. Les historiens peignent Locman comme un homme également estimable par ses connaissances et par ses vertus. C'était un philosophe taciturne et contemplatif, occupé de l'amour de Dieu, et détaché de celui des créatures. Des savans ont prétendu que Locman était Salomon, et que ses apologues étaient ceux de ce philosophe roi. « L'histoire des premiers philosophes dont les Grecs se glorifient (dit un critique célèbre), et dont la patrie n'est nullement certaine, contient un grand nombre d'altérations de nos divines Écritures; et spécialement quelques-uns des livres de Salomon (*le Sage* par excellence) ont eu l'influence la plus marquée dans les ouvrages des philosophes de la Grèce, sous différens noms, traduits de nos livres saints. Le Locman des Orientaux, loin d'avoir été l'Esope des Grecs, selon le préjugé commun, reprendra son vrai nom de Salomon lequel signifie *sage* en hébreu, et a été traduit par celui de Locman, qui a le même sens en arabe. Les auteurs orientaux parlent beaucoup de la *sagesse* de

Salomon. De ce personnage, qu'ils ont altéré, ils en ont fait plusieurs, un entre autres sous le nom de *Locman*. Locman est formé ordinairement de l'article arabe *al*, et du mot *echm*, qui signifie *sage*. Dans la Bibliothèque orientale de M. d'Herbelot, on trouve, sur le mot *LOCMAN*, ALHAKIM LOCMAN, LOCMAN *le Sage*. C'est exactement le surnom de Salomon traduit en arabe. Quelques-uns ont prétendu qu'Esope était le même personnage que Locman et Bidpay, appelé vulgairement *Pilpay*, et ont par conséquent mis sur le compte de Locman les fables d'Esope. Si Salomon a été masqué sous le nom de *Locman*, cette découverte conduirait à un doute très grave sur quelques fables attribuées à Esope, confondu avec Locman. En attendant des éclaircissemens sur un fait aussi important, nous ferons observer que l'on trouve dans les Proverbes de Salomon (VI, 7), la fable de la *Fourmi* (1), et celle du *Pot de terre* et du *Pot de fer* dans l'Écclésiastique (XIII, 3). Ce ne sont pas les seuls apologues qu'on rencontre dans l'Écriture sainte. On y lit la fable des *Arbres qui se choisissent un roi* (Judic. IX, 8), celles du *Riche* et du *Pauvre*, et des *Deux Fils*, 2 Reg., XII, 1), du *Cèdre* et du *Chardon* (4 Reg. 14, 9, et 2 Paral., 25, 18). Ainsi les écrits vains sacrés ont évidemment l'honneur de l'invention de l'apologue, puisque *Hésiode*, qui, long-temps avant Esope, avait donné la fable de l'*Epervier* et du *Rosignol* (*Opera et Dies*, 1, 200), est moins ancien que l'auteur du livre des *Juges*, où nous trouvons la fable des *Arbres*. » On pourrait citer, à l'appui de ces dévoilemens sur Locman, un ouvrage intitulé : *Vie des écrivains étrangers, tant anciens que modernes*, par M. Le Prévôt, d'Exmes, à Paris, chez la veuve Duchesne, 1784, où sont rapprochés les grands traits de ressemblance qui se trouvent entre Salomon et Locman. On pourrait citer encore *Les nouveaux Contes Arabes*, ou *Supplément aux Mille et une Nuits, suivis de Mélanges de littérature orientale et de Lettres*, par M. l'abbé\*\*\*, à Paris, chez Prault, in-12 de 424 pages. Dans les lettres qui terminent cet

(1) L'Écriture nous dit expressément qu'il composa 3,000 paraboles ou apologues, et 1005 poèmes. *Locutus Salomon tria millia parabolas, et fuerunt carmina ejus quinque et mille*. III. Reg. IV, 32. Les Septante ont *quinquies mille*; mais l'hébreu et le chaldéen sont conformes à la Vulgate.

(1) Voyez l'*Hist. écrit. des temps fameux*, tom. 5, pag. 571; et les articles FICIN, LAFAUR, PLATON, etc.

ouvrage, on prouve presque jusqu'à l'évidence que le Locman des Arabes est le premier fabuliste ; que l'Esopé des Grecs n'en est que le traducteur, et que son histoire, publiée par le moine Planude, est fabuleuse et controuvée, ainsi que le recueil d'apologues qu'il a compilés très maladroïtement. De plus, dans les *Pensées* et *Adages*, traduits de l'arabe, on trouve plusieurs maximes de nos auteurs sacrés. Le premier *adage* est celui-ci : *La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse*. Ces rencontres singulières paraissent embarrasser le traducteur. Il les attribue à l'*influence éternelle de la nature, toujours uniforme dans ses opérations, soit morales, soit physiques*. Mais, sans critiquer l'espèce de phébus qu'on croit apercevoir dans cette *influence éternelle de la nature*, et sans demander au traducteur pourquoi cette influence éternelle n'a pas produit les mêmes adages chez tous les philosophes et chez toutes les nations, nous nous bornerons à remarquer que cette ressemblance des moralistes arabes avec ceux de l'écriture reçoit une explication aussi simple que satisfaisante des observations que nous venons de faire. Erpénius a publié les *fables* de Locman en arabe et en latin, 1615, 1656 et 1656, in-4° ; et M. Caussin en a donné une édition meilleure et plus estimée, en 1818. Le jésuite Lassala les a traduites en vers latins, et Galland en français, avec celles de Bidpay, Paris, 1714, 2 vol. in-12 ; elles l'ont été aussi par Gueulette, en 1724, et par M. Marcel, 1799, in-4° ; 1805, in-12, avec 4 nouvelles fables. *Voyez* ESOPÉ, PLANUDES, MÉZIRIAC.

LOCNERUS ou LOCHNER ( MICHEL-FRÉDÉRIC ), né à Furth, près de Nuremberg en 1662, mort à Nuremberg, en 1720, à 58 ans, était très versé dans l'antiquité et dans l'histoire naturelle. On a de lui : | *Papaver ex antiquitate erutum*, Nuremberg, 1715, in-4° ; | *Heptas dissertationum ad historiam naturalem pertinentium*, 1717, in-4° ; | *Raviana musæi besleriani*, 1716, in-fol., et plusieurs autres ouvrages sur les simples exotiques.

LOCRES ( FERRY de ), né à saint-Paul ou Saint-Pol, ville de l'Artois, en 1571, curé de Saint-Nicolas d'Arras, mort en 1614, partagea son temps entre les devoirs de son ministère et l'étude des antiquités de son pays. Nous devons à ses recherches : | *Discours de la noblesse*, où il fait mention de la piété et de la vertu des rois de France, Arras, 1603, in-8° ; | *His-*

*toire des comtés, pays et ville de Saint-Paul*, Douai, 1613, in-4° : ouvrage estimé ; | *Chronicum belgicum ab anno 258 ad annum 1600*, Douai, 1616 ; Arras, 1618, in-4°. C'est plutôt une chronique du pays d'Artois que des Pays-Bas. La critique y manque, surtout pour les premiers temps.

LOCUSTA, fameuse empoisonneuse, vivait à la cour de Néron, l'an 60 de Jésus-Christ. Ce prince barbare se servait de cette misérable pour faire périr les objets de sa haine et de sa vengeance. Tacite dit qu'il craignait si fort de la perdre, qu'il la faisait garder à vue. Il employa son ministère lorsqu'il voulut se défaire de Britannicus. Comme le poison n'opérait pas assez tôt, il allait ordonner qu'on la fit mourir. Locusta donna deux doses de poison au malheureux Britannicus : la première n'opérant pas assez subitement, Néron frappa Locusta, et menaça de nouveau de la faire périr. Elle prépara alors une autre dose, si forte, que Britannicus tomba mort sur-le-champ : elle fut sauvée. Suétone rapporte que Néron lui faisait préparer ses poisons dans son palais, et que pour prix de ses abominables secrets, il lui pardonna non seulement tous ses crimes, mais qu'il lui donna de grands biens et des élèves pour apprendre son métier.

\* LODOLI ( CHARLES de CONTI ) de l'ordre de saint François, né à Venise en 1690, cultiva avec distinction les sciences et les arts. Après avoir occupé les chaires de belles-lettres et de théologie, il devint chronologiste général des écrivains de son ordre, et censeur des livres de la république de Venise. Il s'est fait connaître plus particulièrement par son goût pour les beaux-arts. Il avait recueilli divers morceaux d'architecture, de peinture, sculpture et gravure, dont la suite mettait sous les yeux les progrès successifs de ces arts ; mais un accident a fait périr tous ses manuscrits et ses dessins. Il mourut à Venise le 27 octobre 1771. Cette ville lui doit une école patriicienne, d'où sont sortis des sujets du plus grand mérite. Les principes de Lodoli ont été développés dans un ouvrage italien intitulé : | *Elémens d'architecture, ou l'Art de bâtir avec une solidité scientifique, et une élégance non capricieuse*, Rome, 1786, in-4°. Ces élémens renferment une connaissance profonde de l'art, beaucoup de goût, et des vues utiles au perfectionnement de l'architecture. | *Apologhi*, etc. Bavano, 1787, in-8°. Dans

ces apologues, qui ne furent imprimés qu'après la mort de l'auteur, et auxquels on pourrait reprocher d'être un peu trop satiriques, on trouve une morale saine : ils sont en prose, mais écrits d'une manière tout-à-fait poétique.

LOEBER (CHRISTIAN), théologien allemand, né à Orlamunde en 1683, mort en 1747, fut surintendant général à Altenbourg. On a de lui des *Dissertations académiques* et un *Abrégé de théologie* en latin. Il eut un fils, Gothilf Friedman, et une fille, Christine-Dorothee, qui se distinguèrent par leurs poésies.

LOER (THIERRY), appelé aussi *Lærius de Stratis*, parce qu'il était natif d'Hoogstraten en Brabant, se fit chartreux à Cologne, et mourut à Wurtzbourg en 1554, après avoir composé sur les hosties miraculeuses conservées à Bruxelles, un ouvrage imprimé à Cologne en 1552, peu de temps après la maladie de la *suette*, qui avait fait de grands ravages à Bruxelles en 1529. C'est le premier ouvrage qui ait été imprimé sur ces hosties si célèbres dans la Belgique. Il a pour titre : *Præstantissima quædam ex innumeris miracula, quæ Bruxellis, nobilitate apud Brabantos oppido, circa venerabilem Eucharistium hæcenus multis ab annis ad Christi gloriam fiunt*, etc. Quoique jusqu'à présent il n'y ait aucun autre imprimé connu avant cette époque, le fait historique est authentiquement prouvé, tant par les lettres originales de 1570 (époque du miracle), que par d'autres manuscrits rédigés par des témoins oculaires et contemporains, joints à une constante tradition et un culte non interrompu jusqu'à nos jours ; culte qui n'a essuyé de critique que de la part des hérétiques, vers la fin du 16<sup>e</sup> siècle. On peut voir la *Dissertation* historique imprimée à Bruxelles, chez Lemaire, 1790, in-8<sup>o</sup>, ou le précis qui s'en trouve dans le *Journ. hist. et litt.*, 1<sup>er</sup> septembre 1790, p. 7.

LOERIUS. Voyez LOYER.

LOESEL (JEAN), médecin et botaniste, né à Brandebourg, en 1607, a vécu jusqu'au milieu du 17<sup>e</sup> siècle à Königsberg. Il avait préparé sur les plantes indigènes de Prusse un grand ouvrage qui fut publié par son fils sous le titre de *Catalogus plantarum in Borussia nascentium*, Königsberg, 1654, in-4<sup>o</sup> ; puis par Gottsched, sous celui de *Flora prussica*, etc. Königsberg, 1703, in-4<sup>o</sup>. Georges-André Helwig en a donné le *Supplément*, Dantzick, 1712, in-4<sup>o</sup>.

LOEWENDAL (ULRIC FRÉDÉRIC WOLDEMARD, comte de), né à Hambourg, en 1700, était arrière-petit-fils d'un fils naturel de Frédéric III, roi de Danemarck. Il commença à porter les armes en Pologne en 1715, comme simple soldat ; et, après avoir passé par les grades de bas-officier, d'enseigne et d'aide-major, il devint capitaine en 1744. L'empire alors n'étant point en guerre, il alla servir comme volontaire dans les troupes de Danemarck contre la Suède, et s'y distingua par son activité et par son courage. La guerre étant survenue en Hongrie, il y passa en 1716, et se signala à la bataille de Péterwaradin, au siège de Témesswar, et à la bataille et au siège de Belgrade. Le roi Auguste de Pologne, au service duquel il entra ensuite, le créa maréchal-de-camp et inspecteur-général de l'infanterie saxonne. Il fit les campagnes de 1734 et de 1735, sur le Rhin. La czarine l'ayant attiré à son service, elle fut si contente de la manière dont il se conduisit dans la Crimée et dans l'Ukraine, qu'elle le nomma chef de ses armées. La grande réputation que sa valeur lui avait faite engagea le roi de France à se l'attacher. Il obtint, en 1745, le grade de lieutenant-général, et, dès l'année suivante, il se signala aux sièges de Menin, d'Ypres, de Furnes, et à celui de Fribourg en 1744. Dans la campagne de 1745, il commanda le corps de réserve à la bataille de Fontenoy, et partagea la gloire de la victoire. Il prit, dans la même campagne, Gand, Oudenarde, Ostende, Nieupoort. Il commença la campagne suivante par les sièges de l'Ecluse et du Sas-de-Gand, et la finit par celui de Berg-Op-Zoom, qui fut prise d'assaut le 16 septembre 1747. Le duc de Parme avait échoué devant cette place en 1588, et Spinola en 1622. Depuis ces sièges, elle avait été fortifiée par le fameux Coehorn, le Vauban des Hollandais, qui la regardait comme son chef-d'œuvre. Mais des intelligences secrètes secondèrent la valeur française ; et la brèche, à peine praticable, s'étant trouvée en plein midi, sans défenseurs, les assiégeans y entrèrent sans résistance. Un régiment écossais qui tenta de les en chasser, fut haché en pièces. Le lendemain de cette journée, le comte de Loewendal reçut le bâton de maréchal de France. Il ne survécut pas long-temps à sa gloire. Un petit mal qui lui survint au pied, et qui fut suivi de la gangrène, l'emporta en 1755, à 55 ans. Il avait été constam-

ment attaché à la religion catholique, dont il pratiquait les devoirs, et laissa un fils élevé dans les mêmes sentimens, nommé François-Xavier-Joseph.

• **LOFFICIAL** (LOUIS-PROSPÈRE), membre de l'assemblée Constituante, de la Convention et du conseil des Cinq-cents, était, avant la révolution, lieutenant-général du bailliage et juge royal de Vurvant, séant à la Chataigneraie, en Poitou. Après avoir fait partie de l'assemblée Constituante, dans laquelle il ne se fit remarquer qu'au jeu de paume, il fut appelé aux fonctions, électives alors, de juge au tribunal du district de Parthenai, département des Deux-Sèvres. A la Convention, il se distingua par la modération et la droiture de ses principes, et surtout par le courage dont il fit preuve dans plusieurs occasions importantes. L'imagination se repose en parcourant ces temps désastreux, lorsqu'elle trouve des hommes humains et courageux : Lofficial fut de ce nombre. Nous citerons avec plaisir ce trait qui mérite d'être connu. Profondément affecté du sort réservé au malheureux Louis XVI, et ayant entendu dire dans la salle, avant l'appel nominal, qu'il n'y avait qu'une voix de plus pour la mort, il s'empressa d'aller trouver M. Duchâtel, son ami, retenu dans son lit par une maladie grave : celui-ci vint voter en robe-de-chambre et la tête enveloppée de flanelle : aussitôt plusieurs voix s'élevèrent pour demander « quel » était le royaliste qui était allé chercher » un spectre pour sauver le tyran ? » Lofficial se leva en disant : « C'est moi ; » mais heureusement et par un élan généreux, Jard-Panvilliers et plusieurs autres membres qui partageaient ses opinions, se levèrent en même temps, et firent la même déclaration. Ainsi on ne put connaître et condamner l'homme courageux qui avait voulu sauver son roi, et Lofficial fut sauvé. Celui-ci s'était borné à voter la détention comme mesure de sûreté générale. On peut voir la lettre dans laquelle il raconte lui-même ce fait avec des détails intéressans et qui est adressée à l'auteur de la *Vie politique des députés à la Convention* ; elle se trouve aussi dans la *Biographie des Contemporains*, à l'article LOFFICIAL. Il parut rarement à la tribune ; mais il travailla aux comités de judicature et dans toutes les occasions il s'opposa aux mesures de rigueur, trop souvent admises par la majorité. Ce fut lui qui osa le premier, dans la séance du

8 vendémiaire an 5, appeler l'attention de l'assemblée sur les crimes de Carrier, et qui fit adopter le décret d'accusation prononcé contre ce monstre : Lofficial à cette occasion fit le tableau des atrocités par lui commises dans la Vendée, et à plusieurs reprises il excita des mouvemens d'horreur dans l'assemblée et dans les tribunes. Les habitans de Nantes s'empressèrent de lui envoyer, à l'appui de sa dénonciation, 123 pièces qu'il déposa au comité de salut public, et qui ne se retrouvèrent plus à l'époque du procès de Carrier. Lofficial envoyé en décembre 1795, avec quelques membres de la Convention pour pacifier la Vendée, fit mettre en liberté les détenus. Parmi eux se trouvait madame de Bonchamp, qui avait été condamnée à mort, et pour laquelle il avait obtenu un sursis au jugement qu'il fit expédier sur-le-champ à Nantes par voie extraordinaire, et qui arriva heureusement avant l'exécution. De retour au sein de la Convention, il dénonça les opérations révolutionnaires des députés Hentz et Francastel. Réélu au conseil des Cinq-cents par plusieurs départemens, il fit partie de cette assemblée jusqu'en l'an 7 (1798). Depuis cette époque jusqu'à sa mort arrivée en 1815, Lofficial a exercé les fonctions de juge au tribunal civil d'Angers, puis de conseiller à la cour royale de cette ville.

**LOGOTHÈTE.** Voyez ACROPOLITE.

**LOHÉAC.** Voyez LAVAL (ANDRÉ de).

**LOHENSTEIN** (DANIEL-GASPAR de), poète allemand, né l'an 1655, à Nimptsch en Silésie, fut conseiller de l'empereur Joseph I<sup>er</sup>, et premier syndic de la ville de Breslaw (1666). Après avoir fait de bonnes études, il voyagea dans toutes les parties de l'Europe, où il s'acquit l'estime des savans. Il mourut en 1685, à 48 ans. Son génie avait été précoce ; à l'âge de 15 ans, il donna trois *Tragédies* qui furent applaudies. Il est le premier qui ait tiré la tragédie allemande du chaos. On a encore de lui : | *Le généreux capitaine Arminius, vaillant défenseur de la liberté germanique*, Leipsick, 1689 et 1690, en 2 vol. in-4<sup>o</sup>. C'est un roman moral, assez ennuyeux, dont le but est d'inspirer de l'ardeur pour les sciences aux personnes destinées aux emplois publics | *Des Poésies diverses*, Breslaw, 1680, et 1755 ; | *des Réflexions poétiques* sur le 55<sup>e</sup> chapitre d'Isaïe. Tous les critiques ne sont pas d'accord sur le mérite de Lohenstein : quelques-uns l'accusent d'avoir fondé dans

sa patrie une école de mauvais goût, et d'avoir fait faire des pas rétrogrades à la poésie à peine tirée du chaos par Opitz, mais qui déjà commençait à être corrompue par Hofmanswaldau.

LOIR (NICOLAS-PIERRE), peintre, né à Paris, en 1624, fit une étude si particulière des ouvrages du Poussin, et les copiait avec tant d'art, qu'il est difficile de distinguer la copie d'avec l'original. Louis XIV le gratifia d'une pension de 4,000 livres. Loir s'attacha au coloris et au dessin. Il avait de la propreté et de la facilité. Il peignait également bien les figures, les paysages, l'architecture et les ornemens; mais il excellait à peindre des femmes et des enfans. Il fut reçu à l'académie en 1663 : son chef-d'œuvre est le tableau de *Cléobis et Biton trainant le char de leur mère*. On a aussi de lui 150 gravures à l'eau-forte. Il mourut à Paris en 1679. — ALEXIS LOIR, son frère, s'est distingué dans la gravure. On estime beaucoup sa *Descente de croix*, d'après Jouvençy, et un *Massacre des Innocens* d'après Lebrun.

\* LOISEAU (JEAN-SIMON), jurisconsulte distingué, né le 10 mai 1776, à Frasne en Franche-Comté, fit ses études au collège de Pontarlier, puis à l'école centrale de Besançon, et fit sous le célèbre Proudhon ses cours de droit à Dijon, où il fut reçu docteur. Etant venu à Paris, il s'y fit connaître avantagement par sa coopération à un journal de jurisprudence estimée, intitulé *Jurisprudence du Code civil*, in-8°, qu'il entreprit en 1804 avec M. Bavoux : ce journal cessa de paraître en 1812 : il en était au 49<sup>e</sup> vol. Loiseau acheta en 1807 un office d'avocat à la cour de cassation. Loiseau est mort à Paris, le 22 décembre 1822, âgé de 46 ans, et a laissé : | *Cause célèbre d'un enfant égaré dans la Vendée*, 1809, 2 vol. in-8°; | *Dictionnaire des Arrêts modernes*, 1809, 2 vol. in-8°; | *Traité des enfans naturels, adultérins, incestueux et abandonnés*, Paris, 1811, in-8°; | *Appendice au Traité des enfans naturels*, ibid., Bavoux, 1819, in-8°. Ces deux ouvrages sont très estimés; | *De la juridiction des maires de village*, ou *Traité des contraventions de police*, d'après les Codes pénal et d'instruction criminelle, ibid., 1815, in-12, deuxième édition, 1816; | *Mémoire sur le duel*, ibid., 1819, in-8°, de quatre feuilles et demie; | *Traité élémentaire des fromageries*, Pontarlier, 1821, in-8° de 80 pag. MM. de Girardin et Dalloz ont prononcé des dis-

cours sur sa tombe, et le *Moniteur* du 22 décembre 1822 lui a consacré une *Notice*.

LOISEAU. Voyez LOYSEAU.

LOISEL (ANTOINE), avocat au parlement de Paris, né à Beauvais en 1536, d'une famille féconde en personnes de mérite, étudia d'abord à Paris sous le fameux Ramus, qui le fit son exécuteur testamentaire, ensuite à Toulouse et à Bourges, sous Cujas. Il s'acquit une grande réputation par ses plaidoyers, et fut revêtu de plusieurs emplois honorables dans la magistrature. Il mourut à Paris en 1617, à 81 ans. On a de lui : | huit Discours intitulés : *La Guienne de M. Loisel*, parce qu'il les prononça, étant avocat du roi, dans la chambre de justice de Guienne, Paris, 1605, in-8°; | le *Trésor de l'histoire générale de notre temps*, depuis 1610 jusqu'en 1628, ouvrage médiocre qui n'est pas de lui, mais de son fils Charles Loisel, Paris, 1656, in-8°; | *Pasquier* ou *Dialogue des avocats du parlement de Paris*, Paris, 1652; | les *Règles du droit français*; | les *Mémoires de Beauvais et Beauvoisis*, 1717, in-4°, pleins de recherches curieuses; | les *Institutes coutumières*, 1710, en 2 vol. in-12, réimprimées plusieurs fois, dernière édition, 1785; | des *Poésies latines*; | *Opuscules divers*, in-4°, 1656. Ils furent publiés par l'abbé Joly son neveu, chanoine de Paris, qui les orna de la *Vie* de l'auteur.

LOISEL. Voyez LOESEL.

LOISON. Voyez LOYSON.

\* LOIZEROLLES JEAN-SIMON AYED de), né à Paris, en 1753, d'une famille noble, était conseiller du roi et lieutenant-général du bailliage de l'artillerie à l'arsenal de Paris, lorsque la révolution éclata. Il ne prit aucune part à nos troubles politiques; mais ses anciens emplois, et surtout sa naissance, étaient des titres plus que suffisans pour le rendre suspect. Il fut arrêté comme tel en 1793, et renfermé avec son fils dans la maison de Saint-Lazare. Les lieux de détention, quoique prodigieusement augmentés, ne suffisant plus pour contenir les personnes qui donnaient quelque ombre, on imagina, à défaut de preuves pour les faire périr, les conspirations des prisons. Le 7 thermidor (23 juillet 1794), deux jours avant la chute de Robespierre, l'huissier du tribunal révolutionnaire se présente à Saint-Lazare avec la liste de ceux qui devaient être mis en jugement, et nomme Loizerolles fils; il dormait en ce moment. Le

père n'hésita point à sacrifier sa vie pour conserver celle de son fils : il suivit l'huissier et parut à l'audience, où Coffinhal qui ne voulait que des victimes, sans distinction, se borna à effacer sur l'acte d'accusation le mot de fils, pour y substituer celui de père. Ainsi, ce généreux vieillard, contre lequel il n'existait pas de chef d'accusation, fut conduit à la mort et exécuté le 27 juillet 1794. On dit qu'en montant sur la fatale charrette, il s'écria avec transport : « Dieu soit loué, j'ai réussi ! » Mais cet acte héroïque, qui n'étonne cependant pas dans un père, serait peut-être devenu inutile sans la révolution qui eut lieu le lendemain 9 thermidor (27 juillet), et qui renversa Robespierre avec ses principaux complices.

**LOKMAN.** Voyez **LOCMAN.**

**LOLLARD**, ou **LOLHARD** (**WALTER**), hérésiarque anglais, prêcha ses erreurs en Allemagne, enseigna, vers l'an 1315, que les démons avaient été chassés du ciel injustement, et qu'ils y seraient rétablis un jour. Saint-Michel et les autres anges coupables de cette injustice devaient être (selon lui), damnés éternellement avec tous les hommes qui n'étaient pas dans ces sentimens. Il méprisait les cérémonies de l'Eglise, ne reconnaissait point l'intercession des saints, et croyait que les sacremens étaient inutiles. Le mariage, selon lui, n'était qu'une prostitution jurée, etc. Ce fanatique se fit un grand nombre de disciples en Autriche, en Bohême, etc. Il établit douze hommes choisis entre ses disciples, qu'il nommait ses apôtres, et qui parcouraient tous les ans l'Allemagne, pour affermir ceux qui avaient adopté ses sentimens. Les inquisiteurs firent arrêter Lollard, et, ne pouvant vaincre son opiniâtreté, le condamnèrent. Il fut brûlé à Cologne en 1522, sans donner aucune marque de repentir. On découvrit un grand nombre de ses disciples, dont on fit, selon Trithème, un grand incendie. Les lollards se propagèrent en Allemagne, passèrent en Flandre et en Angleterre. Ces enthousiastes séduisirent beaucoup d'Anglais, et leur secte fit des progrès dans ce royaume. Ils se réunirent aux wicléfites, et préparèrent la ruine du clergé d'Angleterre et le schisme de Henri VIII, tandis que d'autres lollards disposaient les esprits en Bohême pour les erreurs de Jean Huss, et pour la guerre des hussites. Tant il est vrai que laisser germer des sectes, c'est non seulement préparer des maux inévitables à la

religion, mais ébranler encore la constitution des états.

**LOLLIA-PAULINA**, impératrice romaine, petite-fille du consul Lollius, était mariée à C. Memmius Régulus, personnage consulaire, gouverneur de Macédoine, quand l'empereur Caligula fut épris de sa beauté. Afin de l'épouser dans les formes, il obligea Memmius de se dire le père de cette dame, dont il était le véritable mari. Elle ne porta pas long-temps le titre si envié et si dangereux d'impératrice. Caligula, dégoûté bientôt de la beauté de Lollia, la répudia sans motif ni prétexte, mais de sa seule volonté. Après la mort de Messaline, femme de Claude, successeur de Caligula, Lollia brigua l'honneur de devenir l'épouse de Claude ; mais Agrippine l'emporta par les intrigues de Pallas, accusa sa rivale de sortilège, et sous ce prétexte la fit bannir par l'empereur, puis assassiner par un tribun, l'an 49 de Jésus-Christ.

**LOLLIEN** (**SPURIUS SERVILIUS LOLLIANUS**), soldat de fortune, né dans la lie du peuple, s'avança dans les armes par son intelligence et sa bravoure. Il fut revêtu de la pourpre impériale par les soldats romains qui venaient de massacrer Posthume le Jeune. Ce fut dans le commencement de l'an 267. L'usurpateur se défendit à la fois contre les troupes de Gallien et contre les Barbares d'au-delà du Rhin. Après les avoir contraints de retourner dans leur pays, il fit rétablir les ouvrages qu'ils avaient détruits. Comme il faisait travailler ses soldats à ces travaux, ils se mutinèrent et lui ôtèrent la vie après quelques mois de règne.

**LOLLIUS** (**MARCUS**), consul romain, fut estimé d'Auguste. Cet empereur lui donna le gouvernement de la Galatie, de la Lycaonie, de l'Isaurie et de la Pisidie, 25 ans avant Jésus-Christ. Il le fit ensuite gouverneur de Caïus César, son petit-fils, lorsqu'il envoya ce jeune prince dans l'Orient pour y mettre ordre aux affaires de l'empire. Lollius fit éclater dans ce voyage son avarice et d'autres mauvaises qualités qu'il avait cachées auparavant avec adresse. Les présens immenses qu'il extorqua de tous les princes pendant qu'il fut auprès du jeune César, découvrirent ses vices. Il entretenait la discorde entre Tibère et Caïus César, et l'on a cru même qu'il servait d'espion au roi des Parthes pour éloigner la conclusion de la paix. Caïus, ayant appris cette trahison, l'accusa auprès de l'empereur. Lollius, crai-



gnant d'être puni comme il le méritait, s'empoisonna, laissant des biens immenses à Marcus Lollius, son fils, qui fut consul et dont la fille Lolliia Paulina épousa Caligula. C'est ce dernier Lollius auquel Horace adresse la 2<sup>e</sup> et la 8<sup>e</sup> épître de son premier livre, et qu'il appelle *Maxime Lolli*.

\* **LOLME** (JEAN-LOUIS de), né à Genève en 1740, exerça d'abord la profession d'avocat, qu'il abandonna pour aller examiner les coutumes et les constitutions des différens états de l'Europe. Il fixa d'abord ses regards sur le gouvernement anglais, et se rendit à Londres pour l'étudier. Vers 1775, il revint à Genève et y fut membre du conseil des Deux-Cents; mais dans la suite il retourna à Londres et ne revint en Suisse que sur la fin de ses jours. Il est mort à Seven sur le Ruffiberg, canton de Schwitz, en juillet 1806. Il publia : | *Parallèle du gouvernement anglais et de l'ancien gouvernement de Suède, contenant quelques observations sur la dernière révolution arrivée dans ce royaume*, etc. en anglais; | *Constitution de l'Angleterre, ou Etat du gouvernement anglais, dans lequel il est comparé à la fois avec la forme républicaine de gouvernement, et avec les autres monarchies de l'Europe*, en français, Amsterdam, 1771, in-8<sup>o</sup>, souvent réimprimé. Ce livre fut bien accueilli en France. L'auteur améliora son plan, et publia une édition anglaise en octobre 1775. Son ouvrage est estimé des anglais, quoiqu'il soit loin d'être complet et irréprochable. Il a été vivement critiqué par l'auteur de l'*Examen du gouvernement d'Angleterre, comparé aux constitutions des Etats-Unis*, et surtout dans les notes ajoutées par l'éditeur. On ne peut se dissimuler que plusieurs des reproches qu'il lui fait ne soient fondés : | *Histoire des flagellans, ou Mémoires sur la superstition humaine*, 1777, in-4<sup>o</sup>, en anglais. C'est une paraphrase du livre de l'abbé Boileau, et l'on reproche à de Lolme de n'avoir pas gardé la mesure convenable. Le style, d'ailleurs, n'en est pas estimé. | *Observations relatives aux taxes sur les fenêtres, les boutiques, et à l'impôt sur les merciers ambulans*, etc. Elles sont pleines de sens et de jugement. | *Observations sur l'embarras national, et sur la manière dont le parlement a procédé à ce sujet*. Il a émis la même opinion que Pitt, qui fut adoptée par le parlement et partagée par la grande majorité de la nation. La vie pri-

vée de Lolme est remplie de singularités; il recherchait la société des classes inférieures et changeait souvent de nom. Il était presque sans moyens d'existence et sa fierté l'empêcha toujours de solliciter pour en obtenir. Il vivait de peu; son extérieur, ainsi que ses habitudes, étaient devenus presque repoussans.

**LOM** ou **LOMMIUS** (JOSSE van), savant médecin, né à Burin, dans le duché de Gueldre, vers 1500, exerça sa profession principalement à Tournai et à Bruxelles, et mourut vers l'an 1562. Nous avons de lui : | *Commentarii de sanitate tuenda in primum lib. De re medica C. Celsi*, Leyde, 1761; | *Observationum medicinalium libri tres*. On en a fait un grand nombre d'éditions; la plus récente est celle d'Amsterdam, 1761, in-12. Il a été traduit deux fois en français, Paris, 1742 et 1759; | *De curandis febribus*, Amsterdam, 1761. Le latin de Lommius est pur et élégant. On prétend qu'aucun médecin de son siècle n'a fait mieux connaître les maladies, ni prescrit une pratique plus judicieuse et plus sûre. Ses observations sont sages et solides. En parlant des avantages de la sobriété, il remarque que le précepte que fait l'Eglise de la quarantaine qui a lieu au commencement du printemps est parfaitement conforme aux lois de l'hygiène, et qu'étant observée avec régularité, elle prévient plusieurs maladies. Tous les ouvrages de Lommius ont été imprimés à Amsterdam en 1745 et 1761, 3 vol. in-12.

**LOMAZZO** (JEAN-PAUL), peintre et savant italien, né à Milan en 1558, devint habile dans la peinture et dans les belles-lettres. La littérature lui fut d'un grand secours quand il eut perdu la vue à la fleur de son âge (35 ans), suivant la prédiction que lui en avait faite Cardan. Il mourut en 1593. On a de lui deux ouvrages peu communs : | un *Traité de la peinture* en italien, Milan, 1584, 1585, 1590, in-4<sup>o</sup>; ouvrage excellent : le premier livre de ce traité a été traduit en français sous le titre de *Traité de la proportion naturelle*, Toulouse, 1649, in-fol. fig.; | *Idea del tempio della pittura*, 1590, in-4<sup>o</sup>. Plusieurs poètes et savans ont célébré Lomazzo dans leurs écrits, scit comme littérateur, soit comme peintre. Ses *Poésies* sont encore très estimées, et ses tableaux ornent les églises et les palais d'Italie.

**LOMBARD** (PIERRE). Voyez PIERRE LOMBARD.

**LOMBARD** (LANBERT), né à Liège en

1506, s'appliqua avec succès à la peinture. Il se perfectionna dans son art en Allemagne, en France, et surtout en Italie, où il passa à la suite du célèbre cardinal Polus. De retour dans sa patrie, il y établit le bon goût dans la peinture et l'architecture, et forma des élèves qui firent de grands progrès dans cet art. Hubert Goltzius publia la *Vie* de Lombard par Dominique Lampson, sous ce titre : *Lamberti Lombardi apud Ebu-rones pictoris celeberrimi Vita*, Bruges, 1565, in-8°. Goltzius y donne un témoignage éclatant de sa reconnaissance pour les leçons qu'il avait reçues de Lombard. Ce peintre était encore en vie l'an 1565; on ignore l'année de sa mort.

LOMBERT (PIERRE), avocat au parlement de Paris, où il est né, fut uni aux solitaires de Port-Royal, et demeura quelque temps dans leur maison. Il traduisit les *Ecrits des saints Pères*, et mourut en 1710, après avoir publié plusieurs versions. Les plus estimées sont : | *L'Explication des premiers chapitres du Cantique des cantiques* par saint Bernard, Paris, 1670, in-8°; | le *Guide du chemin du ciel*, ou *Principes de la vie chrétienne*, écrit en latin par le cardinal Bona, Paris, 1681; | les *Ouvrages de saint Cyprien*, Paris, 1672, 2 vol. in-4°, Rouen, 1716, même format accompagnés de notes, d'une nouvelle *Vie* de ce Père, tirée de ses écrits, et la traduction de l'ancienne par le diacre Ponce, etc.; | une *Traduction des Commentaires* de saint Augustin : *De sermone Christi in monte*, Paris, 1683 et 1701, in-18; | enfin la *Traduction* de la Cité de Dieu du même docteur, avec des notes, en 2 vol. in-8°, 1675; réimprimée en 1818, 3 vol. in-8°, avec la *vie de saint Augustin* et une *analyse de ses œuvres*, le tout extrait des *Vies des Pères* de Godescard. On peut reprocher à Lombert ce qu'on a reproché à Dubois, autre traducteur de Port-Royal. Saint Bernard, saint Augustin et saint Cyprien ont chez lui à peu près le même style, les mêmes tours et le même arrangement.

LOMBES. Voyez AMBROISE de.

LOMEIER (JEAN), ministre réformé, né en 1636, à Zutphen, mort dans le même lieu en 1699, s'est distingué par son *Traité historique et critique des plus célèbres bibliothèques anciennes et modernes*, imprimé à Zutphen en 1669, et Utrecht 1680, in-8°. De tous les livres que nous avons sur cette matière, c'est le plus savant, mais non pas le mieux écrit;

et depuis qu'il a été publié, il y aurait bien des additions à y faire.

LOMENIE (HENRI-AUGUSTE de), comte de Brienne, naquit à Paris en 1594. Le roi Louis XIII le fit capitaine du château des Tuileries, en 1622, et l'envoya en Angleterre deux années après, pour régler les articles du mariage de Henriette de France avec le prince de Galles. Il suivit le roi au siège de la Rochelle, dans le commencement du règne de Louis XIV, et eut ensuite le département des affaires étrangères. Il se conduisit avec beaucoup de prudence durant les troubles de la minorité, et mourut en 1666, à 71 ans. Il a laissé des *Mémoires* manuscrits, depuis le commencement du règne de Louis XIII jusqu'à la mort du cardinal Mazarin. On en a pris les morceaux les plus intéressans pour composer l'ouvrage connu sous le titre de *Mémoires de Lomenie*, imprimés à Amsterdam, 1719, 1723, en 3 vol. in-12. L'éditeur les a poussés jusqu'en 1681. Ils offrent quelques détails curieux et des anecdotes utiles pour l'histoire de son temps. Ces mémoires ont été réimprimés avec une notice par M. Petitot dans la 2<sup>e</sup> série des *Mémoires relatifs* à l'histoire de France, tom. 55 et 56. Le père Senault de l'Oratoire a fait l'*Oraison funèbre* du comte de Brienne.

LOMENIE (LOUIS-HENRI de), comte de Brienne, fils aîné du précédent, né en 1635, fut pourvu en 1651, dès l'âge de 16 ans, de la survivance de la charge de secrétaire-d'état qu'avait son père, et commença à l'exercer à 23 ans, après avoir voyagé en différentes contrées d'Europe. Mais l'affliction que lui causa la mort de sa femme, Henriette de Chavigni, en 1663, aliéna son esprit. Louis XIV fut obligé de lui demander sa démission. L'ex-ministre se retira chez les pères de l'Oratoire, après avoir vainement tenté d'entrer chez les chartreux. Il vécut d'abord avec sagesse, et reçut même les ordres sacrés; mais il ne tarda pas à se dégoûter d'une vie qui lui paraissait trop uniforme. Il reprit ses voyages, passa en Allemagne, s'enflamma, dit-on, pour la princesse de Mecklembourg, et lui déclara sa passion. Louis XIV, à qui cette princesse en porta des plaintes, ordonna à Lomenie de revenir à Paris, et le fit enfermer dans l'abbaye de Saint-Germain. On fut obligé de le confiner ensuite à Saint-Benoît-sur-Loire, puis à Saint-Lazare. L'écrivain qui l'occupa le plus dans sa

prison fut une Histoire du jansénisme, sous le titre de *Roman véritable*, ou *l'Histoire secrète du jansénisme, dialogues de la composition de M. de MÉLONIE* (Loménie), *sire de Nebrine*, etc., 1685. Cet ouvrage n'a point été imprimé; c'est un mélange de prose et de vers en 9 livres. Les portraits d'Arnauld, de Lancelot et de quelques autres y sont peints avec beaucoup de feu. L'auteur y ménage peu les solitaires de Port-Royal, dont les partisans ne l'ont pas ménagé à leur tour. Lorsqu'il pouvait calmer les agitations de son esprit, il était aimable; son cœur était sensible et généreux. Quelques années avant sa mort, il eut ordre de se retirer à l'abbaye de Saint-Séverin de Château-Landon, où il mourut en 1698. Outre son *Roman véritable*, dans lequel on recueillera quelques anecdotes, si l'on pouvait en séparer le sérieux des plaisanteries qui y dominent, on a de lui : | *les Mémoires de sa vie* en 3 vol. in-fol.; | *des Satires et des Odes*; | un *Poème*, plus que burlesque, *sur les fous de Saint-Lazare*. Les ouvrages précédens sont manuscrits. | *L'Histoire de ses voyages*, in-8°, écrite en latin avec assez d'élégance et de netteté, 1660, in-12; 1662, in-8°, revue par Ch. Patin; | la *Traduction des Institutions de Thaulère*, 1665, in-8°; | un *Recueil de poésies chrétiennes et diverses*, 1671, 3 vol. in-12. On y trouve plusieurs de ses propres ouvrages. L'auteur avait de la facilité et de la vivacité; mais son imagination n'était pas toujours dirigée par un goût sûr. | *Les Règles de la poésie française*, qu'on trouve à la suite de la Méthode latine de Port-Royal. C'est un canevas qui a servi à tous ceux qui ont écrit sur la même matière. | *La Vie et les révélations de sainte Gertrude*, Paris, 1673, in-8°.

\* LOMÉNIE de BRIENNE, (ÉTIENNE-CHARLES de), cardinal, de l'illustre famille de ce nom, naquit à Paris en 1727. Il embrassa l'état ecclésiastique, pour se conformer aux désirs de ses parens. Attaché dès sa jeunesse au parti philosophique, il commença sa carrière d'une manière qui faillit être scandaleuse. Il soutint en Sorbonne, le 50 octobre 1751, une thèse que celle de l'abbé de Prades fit depuis oublier, mais dans laquelle l'abbé Mey signala plusieurs propositions hasardées. Il paraît cependant que, par égard pour sa famille, il ne fut soumis à aucune censure. Il reçut de l'archevêque de Rouen des lettres de grand-vicaire; et sa liaison

avec l'évêque d'Orléans, alors chargé de la feuille des bénéfices, lui fit obtenir en 1760 l'évêché de Condom, et en 1763 l'archevêché de Toulouse. Il se distingua dans ce dernier poste par une application constante aux affaires et aux intérêts de la province de Languedoc, et s'attira la bienveillance de la cour. Il s'y fit remarquer par sa bienfaisance et quelques établissemens utiles. On le citait même comme un évêque administrateur, sorte de mérite dont on faisait alors beaucoup de cas. Aussi fut-il nommé de toutes les assemblées du clergé, où il acquit malheureusement trop d'influence. Chargé des mesures à prendre pour le bien de la religion, il parut plus occupé à arrêter le zèle de ses confrères, qu'à provoquer de sages réglemens. On eut un exemple de la légèreté avec laquelle il traita les affaires, dans le rapport qu'il fit le 25 mai 1766 sur le concile d'Utrecht, et qui est plein d'inexactitudes. Un arrêt du conseil l'ayant nommé, la même année, membre d'une commission créée pour la réforme des ordres religieux, il fut le principal agent de cette commission, et on l'accusa d'avoir attisé des divisions dans les monastères, d'avoir excité les inférieurs contre leurs supérieurs, et d'avoir contribué à dégoûter de leur état des hommes que l'esprit du siècle en éloignait déjà. Les assemblées du clergé de 1773, de 1775 et de 1780, se plaindront de ces efforts sourds; et quelques parlemens même reprochèrent à la commission de s'arroger une autorité excessive, et de n'avoir su que détruire, tandis qu'elle avait été créée pour conserver. Effectivement des maisons furent supprimées, des ordres détruits, d'autres sécularisés, et nulle part une meilleure discipline ne fut introduite, parce que ce n'était point ce que l'on sculaitait. A la mort de M. de Beaumont, archevêque de Paris, les partisans nombreux de M. de Brienne firent leurs efforts pour le faire nommer à ce siège; mais le choix du roi tomba sur M. de Juigné. L'archevêque de Toulouse ouvrit plus tard un synode diocésain, où l'on s'occupa principalement des portions congrues et des secours à accorder aux ecclésiastiques vieux et infirmes; et les mesures que l'on prit sur ces deux points parurent sages. On fit aussi d'utiles réglemens; on publia un abrégé du rituel, et l'archevêque présida toutes les séances. On n'eut garde d'oublier cette nouvelle occasion de van-

ter le zèle du prélat que l'on voulait porter au ministère. Habile à se ménager tous les genres de succès, Loménie avait placé en qualité de lecteur, auprès de la reine, une de ses créatures les plus dévouées, et qui ne tarda pas à prendre un trop grand ascendant sur l'esprit de cette bonne et confiante princesse. C'était l'abbé de Vermont, homme intrigant, actif, présomptueux, mais qui se montra dans toutes les circonstances fidèle à la reconnaissance qu'il devait à l'archevêque. Ennemi déclaré de Calonne, alors contrôleur-général des finances, Loménie, après avoir réussi à surmonter le penchant de la reine pour ce ministre, qui trouvait en elle son principal appui, ne fut pas moins heureux à soulever contre le rival qu'il voulait renverser les notables du clergé et de la magistrature, et à le faire tomber dans la disgrâce la plus absolue du roi, qui lui retira la direction des finances, lui ôta le cordon de ses ordres, et l'exila en Lorraine (voyez CALONNE). Fourqueux, qui n'avait occupé qu'un moment le contrôle-général, ayant pris sa retraite en décembre 1787, l'archevêque de Toulouse devint principal ministre (le titre de premier ministre ne lui fut jamais donné), et fut nommé dans le même temps à l'archevêché de Sens, vacant par la mort du cardinal de Luynes, il parut bientôt fort au-dessous des fonctions qu'il avait brigüées avec tant d'ardeur et de persévérance. On jugea ses vues courtes, ses opérations mesquines, sa marche inconséquente et mal assurée. Après avoir attaqué les plans de Calonne et décidé la disgrâce de ce ministre, il se rattacha à ses projets, et voulut les faire exécuter; mais il se vit dans l'impuissance de surmonter les obstacles qu'il avait suscités, et le parlement de Paris s'étant constamment opposé à l'enregistrement de l'impôt territorial et de celui du timbre, sur lesquels reposait tout le système financier de l'archevêque, il reçut l'ordre de cesser ses fonctions et de se rendre en exil à Troyes. Ces violences furent de peu de durée : l'opinion publique se prononça avec une telle force, et les pamphlets, les satires, les épigrammes accablèrent tellement le principal ministre, que le 24 août 1788, après une administration de huit mois, il reçut sa démission. Le 15 décembre suivant, il obtint le chapeau de cardinal. Le roi lui avait donné plusieurs riches abbayes et il s'était retiré du ministère avec 800,000

francs de bénéfices. La révolution ayant éclaté peu après, le cardinal de Loménie, mécontent de la cour, dont il accusait la faiblesse et l'instabilité, se déclara le partisan de ce grand soulèvement politique, et se vanta même de l'avoir préparé; mais, dominé par l'inconstance de son caractère, il mit dans les affaires de la religion la même incertitude et la même fluctuation qu'il avait apportée dans celles de l'état, et après avoir prêté le serment prescrit par la constitution civile du clergé, il refusa de sacrer les premiers évêques constitutionnels. Ayant, depuis lors, parlé avec mépris de cette constitution, il changea de nouveau de langage et jura de l'observer. Il chercha néanmoins, à la suite de cette dernière démarche, à s'excuser auprès du pape; mais bientôt après, livré à ses incertitudes et à son inconstance habituelle, il lui renvoya le chapeau de cardinal qui ne lui fut pas rendu. Pie VI lui adressa de vifs reproches, à l'occasion de son serment, dans son bref du 23 février 1791. Depuis cette époque, toujours tremblant pour ses jours, il s'était retiré à Sens. Arrêté le 9 novembre 1793, et jeté dans la prison de cette ville, il mourut la veille du jour où l'on devait le transférer dans un autre lieu de détention, le 16 février 1794, d'une attaque d'apoplexie foudroyante. On a dit qu'il s'était empoisonné; mais rien n'a justifié ce bruit public. Il aimait beaucoup les livres, et ne passait dans aucune ville sans entrer chez tous les libraires pour y découvrir quelques ouvrages rares, propres à enrichir sa nombreuse bibliothèque. Sa malheureuse famille devint, quelques mois après, victime de sa funeste célébrité, et périt presque tout entière sur l'échafaud, le 21 floréal an 2 (10 mai 1794), le même jour que l'infortunée sœur de Louis XVI. Considéré comme évêque, on pourrait juger le cardinal de Loménie non moins sévèrement que comme homme d'état. Austère dans ses mandemens, il était très relâché dans ses mœurs. Ce fut à ses liaisons avec les hommes dont s'enorgueillissaient alors la philosophie et les lettres, bien plus qu'à ses titres littéraires personnels, qu'il dut son admission à l'académie française. Beaulieu, dans ses *Essais historiques sur la révolution de France*, le peint ainsi dans le tableau qu'il fait des principaux ministres de Louis XVI. « Calonne fut remplacé par Loménie de Brienne, » alors archevêque de Toulouse, prêtre

» philosophe, ayant la réputation d'être  
 » athée, ami de la liberté par principes  
 » et despote par caractère, professant  
 » les opinions de J.-J. Rousseau, et se  
 » conduisant comme le cardinal de Ri-  
 » chelieu; courant après la pourpre ro-  
 » maine, et se moquant avec ses amis des  
 » statuts de Rome et de ce que la reli-  
 » gion a de plus sacré; discutant avec  
 » habileté sur les affaires publiques, et  
 » ne connaissant point les hommes; esprit  
 » superficiel, enfin, considéré comme  
 » homme de génie, dont il n'était que la  
 » caricature. » Beaulieu ajoute que ce ne  
 fut qu'avec beaucoup de peine, et après  
 plusieurs tentatives infructueuses de la  
 part des personnes qui étaient les plus  
 chères au roi, qu'on put enfin le dé-  
 terminer à donner sa confiance à M. de  
 Brienne. *Cet homme ne croit pas en Dieu*,  
 disait ce religieux monarque à ceux qui  
 le lui proposaient. Pour vaincre cette ré-  
 pugnance, le rusé prélat feignit la vertu  
 et cacha ses vices. Outre ses rapports et  
 discours insérés dans les procès-verbaux  
 des assemblées du clergé, il a successivement  
 publié : *Oraison funèbre du dauphin*;  
*Compte rendu au roi*, mars, 1788;  
*Le Conciliateur ou Lettres d'un ecclé-  
 siastique à un magistrat*, Rome, 1754;  
 enfin plusieurs *Lettres pastorales* et *Man-  
 demens*, qui sont, peut-être, ce qu'il a  
 écrit de mieux.

LOMER (saint), *Launomarus*, abbé  
 au diocèse de Chartres, mourut le 19 jan-  
 vier 594. Ses reliques, portées dans le  
 diocèse de Blois, donnèrent lieu d'y fon-  
 der au 10<sup>e</sup> siècle une abbaye qui porte  
 son nom.

\* LOMET (ANTOINE-FRANÇOIS, baron  
 de FOUCAUX), né à Château-Thierry  
 (Aisne), le 6 novembre 1759, entra en  
 1777, à l'école des ponts-et-chaussées, et  
 devint en 1782 ingénieur dans la généra-  
 lité de Bordeaux. Il se fixa à Agen et fut  
 envoyé en 1790 auprès de l'assemblée  
 Constituante pour faire quelques réclama-  
 tions au nom de cette ville. Lomet fut re-  
 quis en 1792, pour se rendre à Bayonne,  
 afin de seconder en sa qualité d'ingénieur,  
 Garrau, Lamarque et Carnot chargés de  
 faire la reconnaissance de la frontière des  
 Pyrénées. D'abord adjoint à l'état-major,  
 puis aide-de-camp du général Servan, il  
 passa l'hiver de 1795 sur les bords de la Bi-  
 dassoa, où l'armée était, faute d'abri, expo-  
 sée à beaucoup de souffrances et de mala-  
 dies. Lomet proposa et entreprit de l'abri-  
 ter tout entière, et il exécuta son projet en

moins de 15 jours : 475 baraques s'élevè-  
 rent avec une célérité merveilleuse à la-  
 quelle l'armée dut son salut. Il eut un  
 jour une conversation assez remarquable  
 avec Bonaparte : celui-ci ayant montré  
 en 1794 un *Mémoire* qu'il avait composé  
 et écrit de sa main sur les moyens de de-  
 venir souverain de l'île de Corse : « Mais,  
 » lui dit Lomet, ce nouveau Théodore  
 » courrait la double chance d'être cou-  
 » ronné ou pendu. » Après quelques mo-  
 mens de silence, Bonaparte lui dit : « Vous  
 » ne connaissez pas le monde, vous n'a-  
 » vez étudié que les arts; la véritable  
 » science est de vouloir bien ce que l'on  
 » veut, et de savoir employer les hommes  
 » comme les arithméticiens emploient  
 » leurs chiffres; m'entendez-vous?—Oui,  
 » fort bien : je comprends même que, si  
 » vous aviez quelque autorité sur moi,  
 » j'aurais à craindre de n'être bientôt que  
 » le chiffre barré d'une multiplication  
 » complexe. » Lomet fit à l'école poly-  
 technique, que Carnot et le Prieur orga-  
 nisaient alors sous un autre nom, un  
 cours de mécanique et de topographie;  
 mais à l'époque de la disgrâce de Carnot,  
 il fut renvoyé. Il retourna à Agen, où il  
 professa la physique et la chimie à l'école  
 centrale de Lot-et-Garonne, et refusa  
 d'aller en Egypte. Avant le retour du gé-  
 néral en chef qui s'était rendu en Orient,  
 il fut attaché par Bernadotte au conseil  
 central des opérations des armées, présidé  
 alors par le général Dupont. Bonaparte,  
 devenu consul, l'accueillit froidement;  
 toutefois, comme il connaissait son mé-  
 rite, il ne tarda pas à lui confier les fonc-  
 tions de chef de la division des opérations  
 militaires et du ministère de la guerre.  
 En 1803, Lomet fit partie de l'état-major-  
 général de l'armée d'Allemagne comme  
 sous-chef, et, en 1807, il fut nommé  
 commandant de la place de Braunau sur  
 l'Inn, l'une des clefs de l'Autriche. Ce fut  
 pendant son séjour dans cette ville qu'il  
 s'occupa de l'art lithographique qui pre-  
 nait alors naissance en Allemagne. Il par-  
 vint à découvrir les secrets des procédés  
 de cette invention que l'on tenait cachés,  
 et après avoir continué les recherches sur  
 la lithographie, et avoir été gouverneur  
 du Haut-Aragon, en 1808, il vint à Pa-  
 ris apporter les résultats de sa précieuse  
 découverte; mais, soit que la pierre qu'il  
 employa fût mauvaise ou mal préparée,  
 soit que l'on ne connût pas les moyens  
 de tirer convenablement les épreuves,  
 on n'apprécia pas ses lithographies; et

la pierre qu'il avait apportée fut reléguée dans un coin du *Muséum d'histoire naturelle*, où elle se trouve encore classée parmi les échantillons de son ordre, c'est-à-dire, parmi les *calcaires compactes*. Lomet alla en Espagne, où il prit possession de la forteresse de Jaca, puis demanda et obtint sa retraite en 1809. Il était commandant de la légion d'honneur, depuis la bataille d'Austerlitz (1805); et reçut la croix de Saint-Louis, en 1814. C'était un mathématicien très ingénieux : il osa mystifier l'académie des sciences par un *mémoire* qu'il envoya à l'un des principaux savans, sous le nom de *Everling Stauberg*, chimiste allemand. Ce mémoire, dans lequel il développe avec adresse les procédés les plus singuliers et les plus impraticables, captiva les savans auxquels il était dédié, et fut inséré dans les *mémoires de l'académie*. Lomet est mort à Paris, le 10 novembre 1826. Il a publié : | *Mémoire sur les eaux minérales et sur les établissemens thermaux des Pyrénées*, 1793, in-8°; | *l'Invention d'un nouveau sextant*, 1799; | *Théorie et pratique du nivellement et son application au calcul des terrasses*; | *Traité de la construction, de l'équipement et des manœuvres des machines de théâtre, faisant suite aux recueils de charpenterie de Krafft*, grand-in-folio, texte en trois langues. Le dépôt de la guerre possède de lui un manuscrit un excellent *Traité du baraquement des troupes*. « On pourrait, » dit un biographe en parlant de Lomet, » le nommer le Rabelais de la mécanique » et le Sterne de la science. »

LOMONOSSOFF (MICHEL - VASILIEVITSCH), célèbre poète russe, naquit en 1711, à Denissofka près de Kholmogori, sur la mer Blanche. Fils d'un pêcheur il partagea d'abord les occupations de son père. La lecture de quelques livres que lui avait donnés un ecclésiastique enflamma sa jeune imagination : n'écoulant plus que son désir de s'instruire, il s'enfuit de la maison paternelle et se rendit à Moscou, où il fut admis à l'école de Zaikonospask. Il y étudia les langues grecque, latine, allemande, française et les belles-lettres. Envoyé en Allemagne en 1736, aux frais du gouvernement, il y apprit la chimie, les mathématiques, l'histoire, etc., d'abord à Marbourg et ensuite en Saxe. Lomonossoff remplit à Pétersbourg et à Moscou les chaires de ces diverses sciences, fut membre de l'académie de cette ville, de celle de Stock-

holm, de l'institut de Bologne, etc., et devint conseiller d'état, sous l'impératrice Elizabeth; il publia dans la langue du pays, en 1760, un *Abregé des annales de Russie, depuis l'origine de la nation russe jusqu'à la mort du grand duc Jarostlaw I<sup>er</sup>*, en 1754. Cet ouvrage a été traduit en allemand par le baron de Holbach et imprimé à Leipsiek, et en français, Paris, 1769, in-12. L'auteur l'aurait poussé plus loin, sans sa mort arrivée le 4 avril 1765. Ses principaux ouvrages, comme poète, sont la *Pétréide*, en deux chants; deux tragédies, et plusieurs *Morceaux* lyriques. Il publia aussi un *Cours de Rhétorique, une Grammaire russe, un Essai de physique et de métallurgie; Méditations du soir et du matin sur la grandeur de Dieu*. On a traduit en différentes langues la plupart des ouvrages de Lomonossoff. Sa vie a été écrite en russe par l'amiral Schichkoff.

\* LONCHAMPS (CHARLES de), auteur dramatique, né en 1767, à l'île Bourbon, fut envoyé dès son enfance en Europe, et fit ses études à Rennes, d'où sa famille était originaire. Il retourna, en 1786, dans son pays natal, pour y recueillir l'héritage de son père, et, après deux années passées dans les plaisirs, il se mit à parcourir les Indes, sans autre but que de satisfaire sa curiosité. Il se lia à Chandernagor avec M. de Jouy, et il s'y trouvait, en 1791, lorsqu'une insurrection éclata dans cette colonie, qui participait ainsi aux effets de la révolution française. Lonchamps prit parti pour les insurgés. Le gouverneur ayant été pris dans le fort où il s'était retiré, fut envoyé en France, et Lonchamps fut ensuite député à l'Ille-de-France, pour faire approuver par le gouvernement général la conduite de la ville de Chandernagor, mission qu'il remplit avec succès et à ses frais. Il repassa en France, en 1792 où il ne tarda pas à être désabusé de l'idée qu'il se formait du nouvel ordre de choses. Arrêté, en 1793, comme suspect, il fut détenu 7 mois à Saint-Lazare. En sortant de prison, il fut nommé adjoint à l'adjutant-général Jouy, son ami. Ses dépenses excessives ayant dérangé sa fortune, Lonchamps se fit une ressource d'un talent qu'il n'avait cultivé que pour son plaisir, et composa pour le théâtre du Vaudeville : | *l'Arbitre, ou les Consultations de l'an sept*, 1793; | *Comment faire? ou les Epreuves de misanthropie et repentir*, 1799; | *La Fille en loterie*, 1800. Il fit quelques autres pièces

avec MM. Dieu-la-Foy et Jouy, telles que les suivantes : | *Dans quel siècle sommes-nous ?* 1800 ; | *le Tableau des Sabines*, 1799, etc., et en composa seul plusieurs, telles que | *Ma tante Aurora*, 1803, opéra-bouffon, en 3 actes, qui fut sifflé et réduit ensuite à deux actes ; | *le Duel nocturne*, opéra-comique, en deux actes, 1805 ; | *Le Séducteur amoureux*, 1805, comédie en 5 actes et en vers, qui obtint du succès au Théâtre-Français, quoiqu'elle appartienne à l'école de Marivaux et de Dorat ; | *la Fausse honte*, comédie en cinq actes, et en vers, qui ne put se soutenir, etc. Lonchamps, dégoûté de la carrière dramatique, accepta la place de secrétaire des commandemens de Caroline Bonaparte, épouse de Joachim Murat, alors grand-duc de Berg ; fit, avec ce dernier, la campagne d'Austerlitz, en qualité d'officier d'état-major, et obtint, à son retour, la décoration de la légion d'honneur. Murat, devenu roi de Naples, lui donna celle de l'ordre des Deux-Siciles, avec les titres de chambellan et de surintendant des théâtres de sa capitale, en 1809. Dans ses dernières années, Lonchamps se retira dans la famille de sa femme à Louviers (Eure), et écrivit encore quelques ouvrages dramatiques, qui n'ajoutèrent rien à sa réputation. Il a laissé en outre deux vol. in-12 de *Poésies diverses et de chansons*, 1821, où l'on désirerait peut-être que l'auteur se fût montré plus sévère sur ce qui concerne les mœurs. On y trouve de la facilité et du mouvement. Nous en citerons ce couplet, où le poète a peint sa propre situation :

Adieu donc, stérile étiquette !  
Adieu petite vanité,  
Graves riens, noble ennui, toilette,  
Et grandes fêtes sans gaieté !  
Adieu, clef d'or qu'ont au derrière,  
Mes collègues les chambellans.  
Pour vivre enfin à ma manière,  
Ma foi, j'ai pris la clef des champs.

Lonchamps est mort à Louviers le 19 avril 1832.

LONDE (FRANÇOIS-RICHARD de la), né à Caen en 1683, mort en 1763, se livra à la poésie, à la musique, à la peinture, au dessin et au génie. Il a laissé : | *le Plan et les vues de Caen*, exécutés avec beaucoup de netteté ; | *Paraphrases en vers des sept Psaumes de la pénitence*, 1748, in-8° ; | *Mémoires concernant le commerce de la Basse-Normandie*, manuscrits ; | *Recherches sur l'antiquité du château de la ville de Caen*, aussi en ma-

nuscrit ; | diverses *Pièces de poésies*, les unes manuscrites, les autres insérées dans des recueils ou journaux.

LONDONDERRY. Voyez CASTLE-REAGH.

\* LONDRES (THÉOPHILE-IGNACE-ANKER de), naquit à Quimper le 1<sup>er</sup> octobre 1728. Il entra chez les jésuites, et survécut à leur suppression. Il est connu par quelques ouvrages, dont voici les titres : | *Description historique de la tenue du conclave et de toutes les cérémonies qui s'observent à Rome depuis la mort du pape jusqu'à l'exaltation de son successeur*, Paris, Després, 1774, in-8°. Quoique dans le *Dictionnaire des anonymes*, tome 1<sup>er</sup>, cet ouvrage soit attribué à l'abbé de Londres, il paraît néanmoins qu'il n'est pas de lui, mais de Pons-Augustin Allets, ex-oratorien et homme de lettres. Voyez à cet égard le même Dictionnaire, tome 4, page 262, et tome 1, page 70, article ALLETS ; | *Variétés philosophiques et littéraires*, Londres et Paris, Duchesne, 1762, in-12. Il est l'éditeur des *Sermons du père Le Chapelain*, 1768, in-12. On ne sait pas l'époque précise de sa mort ; mais il n'existait plus en 1806.

LONG (JACQUES le), prêtre de l'Oratoire, né à Paris en 1663, fut envoyé dans sa jeunesse à Malte pour y être admis au nombre des clercs de St.-Jean-de-Jérusalem. A peine fut-il arrivé, que la contagion infecta l'île. Il rencontra par hasard des personnes qui allaient entermer un homme mort de la peste : il les suivit ; mais dès qu'il fut rentré dans la maison où il logeait, on en fit murer les portes, de peur qu'il ne communiquât le poison dont on le croyait attaqué. Cette espèce de prison garantit ses jours et ceux des personnes avec lesquelles il était enfermé. Le jeune Le Long, échappé à la contagion, quitta l'île qu'elle ravageait, et revint à Paris, où il entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1686. Après avoir professé dans plusieurs collèges, il fut nommé bibliothécaire de la maison de St.-Honoré à Paris. Cette bibliothèque augmenta de plus d'un tiers sous ses mains. L'excès du travail le jeta dans l'épuisement, et il mourut d'une maladie de poitrine en 1721, à 56 ans, regardé comme un savant vertueux. Ses principaux ouvrages sont : | une *Bibliothèque sacrée*, en latin, réimprimée en 1723, en 2 vol. in-fol., par les soins du père Desmolets, son confrère et son successeur dans la place de bibliothécaire. Elle

est divisée en deux parties; dans la première, il donne un catalogue des manuscrits et des textes originaux de la Bible avec leurs éditions et versions; dans la seconde, il donne une notice des auteurs et des ouvrages faits sur l'Écriture sainte. Une nouvelle édition avait été commencée par les soins de A. G. Marsch, avec des augmentations. Il n'en a paru que deux parties en 5 vol. in-4°, Halle, 1778-90. | *Bibliothèque historique de la France*, in-fol. Cet ouvrage, plein d'érudition et de critique, coûta bien des recherches à son auteur: il est d'une grande utilité à ceux qui s'appliquent à l'histoire de la nation française, et un homme d'esprit ne balance pas de l'appeler un véritable monument du règne de Louis XIV. On y trouve, ainsi que dans l'ouvrage précédent, quelques inexactitudes; mais quel ouvrage, surtout de ce genre, en est exempt? De Fontette en a donné, en 1768 et années suivantes, une nouvelle édition en 5 vol. in-fol., corrigée et considérablement augmentée. | Un *Discours historique sur les Bibles polyglottes et leurs différentes éditions*, 1715, in-8°.

\* LONGCHAMPS (PIERRE de), né, à ce qu'on croit, à la Rochelle, vers le milieu du 18<sup>e</sup> siècle, embrassa l'état ecclésiastique; il porta du moins le titre d'abbé. Il resta constamment étranger aux affaires publiques pendant la révolution, fut membre de l'académie de la Rochelle et mourut à Paris le 22 avril 1812. On a de lui: | *Malagrida*, tragédie en trois actes, 1763, in-12 (Voyez *Malagrida*); | *Tableau historique des gens de lettres, ou Abrégé chronologique et critique de l'histoire de la littérature française, considérée dans ses diverses révolutions, depuis son origine jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle*, 1767-1770, 6 vol. in-12; ce n'est qu'un abrégé de l'*Histoire littéraire de la France*, par les bénédictins (voyez RIVET), qui n'y est pas citée une seule fois. L'auteur a cependant indiqué, par des notes, les sources ou autorités de ce qu'il dit; mais il a pour cela copié les citations faites dans l'ouvrage des bénédictins, et comme ceux-ci ne sont pas au-delà du treizième siècle, c'est aussi là que s'arrête Longchamps. Son travail qui ne convient pas aux gens du monde ne suffit pas aux gens de lettres. | *Élégies de Propertius*, traduites en prose, 1772, in-8°; nouv. édition augm., 1802, 2 vol. in-8°; quoique cet ouvrage, dans lequel

l'abbé de Lonchamps fut aidé par son père, soit sa meilleure production, on y trouve plusieurs endroits où Propertius est loin d'avoir été rendu. | *Élégies de Tibulle*, traduites en prose, 1776, in-8°; | *Histoire impartiale des évènements militaires et politiques de la dernière guerre dans les quatre parties du monde*, 1783, 3 vol. in-12; ce livre est tombé dans l'oubli, et mérite d'y rester. Longchamps a travaillé à la *Nouvelle bibliothèque de Campagne*, et est encore auteur de deux mauvais ouvrages, l'un intitulé: | *Aventures d'un jeune homme pour servir à l'histoire des amours*, 1768, in-12; l'autre *Mémoires d'une religieuse*, 1766, 2 vol. in-12.

LONGCHAMPS (CHARLES de). Voyez LONGCHAMPS.

LONGEPierre (HILAIRE-BERNARD de ROQUELEYNE, seigneur de), né à Dijon en 1659 d'une famille noble, fut secrétaire des commandemens du duc de Berry, et eut quelque réputation comme poète et comme traducteur. Il se fit un nom dans le genre dramatique par trois tragédies: *Médée*, *Electre* et *Sésostriis*; cette dernière n'a pas été imprimée. La première est restée au théâtre, et les auteurs la voient toujours jouer avec plaisir. Ces pièces sont dans le goût de Sophocle et d'Euripide; les détracteurs de l'antiquité se servirent des copies pour dépriser les originaux. On a encore de Longepierre: | des *Traductions* prolixes et faibles en vers français, ou, pour mieux dire, en prose rimée, d'Anacréon, de Sapho, de Théocrite, 1688, in-12; de Moschus et de Bion, Amsterdam, 1687, in-12. L'auteur les a enrichies de notes qui prouvent qu'il connaissait l'antiquité, quoiqu'il ne sût en faire passer dans la langue française ni les beautés ni la délicatesse; | un *Recueil d'Idylles*, Paris, 1690, in-12. La nature y est peinte de ses véritables couleurs, mais la versification en est prosaïque et faible. Il mourut à Paris, en 1721.

LONGIANO (FAUSTO de), auteur italien du 16<sup>e</sup> siècle, dont on a | un *Traité des duels* (en italien), Venise, 1552, in-8°; | des *Observations* sur les Oraisons de Cicéron, ibid., 1556, in-8°; | une *Traduction* de Dioscoride en italien, Venise, 1542, in-8°.

LONGIN (saint), *Longinus*; c'est ainsi qu'on a appelé le soldat qui perça d'un coup de lance le côté de Notre-Seigneur, lorsqu'il était en croix. Ce nom semble n'avoir d'autre fondement que le mot



grec d'où il est dérivé, lequel signifie lance. Le texte sacré n'est pas absolument favorable à l'opinion qui confond ce soldat avec le centurion qui s'écria : *Vraiment cet homme était le Fils de Dieu*. Il ne faut cependant pas s'élever avec trop de zèle ou de confiance contre ces sortes de traditions, appuyées des martyrologes, et peut-être d'autres témoignages qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

**LONGIN (DENYS)**, nommé par les anciens auteurs *Longinus Cassius* et *Dionysius Longinus*, philosophe et littérateur, né à Athènes, et originaire de Syrie, eut une grande réputation dans le 5<sup>e</sup> siècle par son éloquence et par sa philosophie. Il fut disciple d'Ammonius Saccas, et ami de Plotin. Ce fut lui qui apprit le grec à Zénobie, femme d'Odénat et reine de Palmyre. Cette princesse le fit son ministre. L'empereur Aurélien ayant assiégé sa capitale, Longin lui conseilla de résister autant qu'elle pourrait. On dit qu'il lui dicta la réponse noble et fière qu'elle fit à cet empereur, qui la pressait de se rendre. Longin fut la victime de son zèle pour Zénobie. Palmyre ayant ouvert ses portes à Aurélien, ce prince le fit mourir en 273. Longin souffrit les plus cruels tourmens avec constance, et consolait même ceux qui pleuraient autour de lui. Cet homme illustre avait un goût délicat et une érudition profonde. On disait de lui qu'il était une *bibliothèque vivante*, et on disait vrai. Il avait composé en grec des *Remarques critiques* sur tous les anciens auteurs. Cet ouvrage n'existe plus, ainsi que plusieurs autres productions de philosophie et de littérature, dont il ne nous reste que le *Traité du sublime*. L'auteur y donne à la fois des leçons et des modèles; il y rend justice aux beautés de l'Écriture sainte, et admire en particulier les expressions vives et énergiques dont se sert Moïse dans l'histoire de la création. Cet opuscule est admirable par la justesse, et la profondeur des aperçus, la délicatesse, l'élégance, la simplicité et la force du style. C'est sans contredit le meilleur de tous les critiques de l'antiquité. Boileau l'a traduit en français : sa traduction est élégante, mais un peu froide; les morceaux poétiques y sont rendus en très beaux vers. Il en existe une autre traduction par Lancelot. Tollius a fait imprimer celle de Boileau à Utrecht, en 1694, in-4<sup>o</sup>, avec les remarques de différens savans. Boileau a accompagné sa traduction de plusieurs

notes, dont quelques-unes peuvent être utiles. Il y en a une édition en grec, latin, italien et français, de Vérone, 1733, in-4<sup>o</sup>. La meilleure est celle de Weiske, Leipzig, 1809. Il nous reste aussi de Longin quelques Fragmens des Scholies sur Ephetion; la préface du *Traité des fins*; quelques endroits d'une rhétorique enfouis dans celle d'Apsine; un passage du livre de l'âme, et une portion de lettre à Porphyre.

**LONGIN (CÉSAR LONGINUS)**, est auteur d'un livre singulier et peu commun, intitulé : *Trinum medicum*, Francfort, 1616, 1630 ou 1673, in-12.

**LONGINUS**. Voyez CASSIUS.

**LONGO (GEORGES)**, docteur et premier garde de la bibliothèque ambrosienne de Milan, vivait au commencement du 16<sup>e</sup> siècle. Il laissa un *Traité* en latin, plein d'érudition, touchant les *cachets des anciens*, Milan, 1615, in-8<sup>o</sup>. On le trouve aussi dans le recueil des divers traités *De annulis*, publié à Leyde en 1671.

**LONGO (PIETRO)**. Voyez AARSENS.

\* **LONGOBARDI (NICOLAS)**, jésuite et supérieur des missions étrangères à la Chine, naquit en 1565, à Calata-Girone, en Sicile. Il sollicita la faveur d'être envoyé dans les missions de l'Orient, et il s'embarqua en 1596 pour la Chine. Il demeura plusieurs années dans la province de Kiang-si, où il opéra de nombreuses conversions qui excitèrent la jalousie des bonzes. Accusé par eux d'adultère, il prouva sa innocence, et pardonna à ses calomniateurs. Il gagna la bienveillance de l'empereur, et ne fut plus inquiété. Le père Ricci l'ayant désigné pour lui succéder dans son emploi de supérieur-général des missions à la Chine, il le remplit avec autant de zèle que de succès. Le père Longobardi mourut à Pékin, le 11 décembre 1635, âgé de 88 ans. Il connaissait à fond la langue chinoise, et a laissé : | *Annuaire littéraire e Sinis anni* 1598, Mayence, 1601, in-8<sup>o</sup>; | *Prières journalières de la sainte loi*, écrites en chinois, et très répandues dans les missions de la Chine. La bibliothèque du roi en conserve plusieurs exemplaires; | des *Livres* de piété; | un *Traité de l'âme*; | un autre sur le *Tremblement de terre*, arrivé à Pékin, en 1624; | *De Confucio ejusque doctrina tractatus*, traduit en français, sous le titre de *Traité de quelques points de la doctrine des Chinois*, 1701, en espagnol, par le père Navarrete, et inséré dans ses *Tratados*, ou *Traités historiques sur la*

*Chine.* Leibnitz a donné une nouvelle édition de l'ouvrage du père Longobardi dans son *Recueil des anciens traités sur les cérémonies chinoises.*

**LONGOLIUS.** Voyez LONGUEIL.

**LONGOMONTANUS (CHRISTIAN)**, astronome danois, né à Langsberg, village du Jutland, dans le Danemarck, en 1562, était fils d'un pauvre laboureur. Il essaya dans ses études toutes les incommodités de la mauvaise fortune, partageant, comme le philosophe Cléanthe, tout son temps entre la culture de la terre et les leçons que le ministre du lieu lui donnait. Il se déroba du sein de sa famille à l'âge de 14 ans, pour se rendre dans un collège. Quoiqu'il fût obligé de gagner sa vie, ils'appliqua à l'étude avec tant d'ardeur, qu'il se rendit très habile, surtout dans les mathématiques. Longomontanus étant allé à Copenhague, les professeurs de l'université le recommandèrent au célèbre Tycho-Brahé, qui le reçut très bien en 1589. Longomontanus passa huit ans auprès de ce fameux astronome, et l'aida dans ses observations et dans ses calculs. Entraîné par le désir d'avoir une chaire, il quitta Tycho-Brahé, et devint professeur de mathématiques à Copenhague, en 1605, emploi qu'il remplit avec beaucoup de réputation jusqu'à sa mort, arrivée en 1647. On a de lui plusieurs ouvrages estimables. Les principaux sont : | *Astronomia danica*, Amsterdam, 1640, in-fol. L'auteur y propose un nouveau système du monde, composé de ceux de Ptolémée, de Copernic et de Tycho-Brahé; ce système n'a pas eu beaucoup de sectateurs, quoiqu'il semble réunir les avantages de tous les autres. Il servit à montrer combien on avait tort de vouloir établir un système certain sur une chose qui pouvait être expliquée de tant de manières diverses. (Voy. SCHEINER, COPERNIC, TYCHO, etc.) | *Systema mathematicum*, in-8°; | *Problemata geometrica*, in-4°; | *Disputatio ethica de animæ humanæ morbis*, in-4°. Parmi les maladies de l'esprit humain, l'auteur ne compte pas cette manie qui dévorait les philosophes de son temps, comme ceux du nôtre, de vouloir faire chacun un système, et de chercher sans cesse ce qu'on ne peut trouver. Longomontanus y était sujet comme les autres. Il croyait nonnément avoir trouvé la quadrature du cercle; il consigna cette prétendue découverte dans sa *Cyclométrie*, 1612, in-4°, et réimprimée en 1617

et 1664; mais Pell, mathématicien anglais, lui prouva que sa découverte était une chimère. Voyez les *Mémoires de Nicéron*, tome 8.

**LONGUEIL (RICHARD-OLIVIER de)**, archidiacre de Rouen, puis évêque de Coutances, était d'une ancienne famille de Normandie. Le pape le nomma pour revoir le procès de la pucelle d'Orléans, et il se signala parmi les commissaires qui déclarèrent l'innocence de cette héroïne et l'injustice de ses juges. Charles VII l'envoya ambassadeur vers le duc de Bourgogne, le fit chef de son conseil, premier président de la chambre des comptes de Paris, et lui obtint la pourpre romaine du pape Calixte III, en 1456. Le cardinal de Longueil se retira à Rome sous le pontificat de Pie II, qui lui confia la légation d'Ombrie, et lui donna les évêchés de Porto et de Sainte-Rufine, réunis ensemble, comme un gage de son estime. Il mourut à Pérouse en 1470, regretté du souverain pontife et des gens de bien.

**LONGUEIL (CHRISTOPHE de)**, *Longoilius*, littérateur célèbre, selon Scévole de Sainte-Marthe, était fils naturel d'Antoine de Longueil, évêque de Léon, et naquit, en 1470, à Malines, où son père était ambassadeur de la reine Anne de Bretagne, qui l'avait fait déjà son chancelier. Selon Erasme (qui l'assure sur la foi de Pierre Longueil, oncle paternel de Christophe), il était Hollandais, de la ville de Schoonhove. Il montra de bonne heure beaucoup d'esprit et de mémoire, et embrassa toutes les parties de la littérature : antiquités, langues, droit civil, droit canon, médecine, théologie. Le succès avec lequel il exerça à Paris la profession de jurisconsulte lui valut une charge de conseiller au parlement. Il fut professeur de droit à Poitiers. Pour donner encore plus d'étendue à son génie, il parcourut l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse, où il fut retenu captif par le peuple, irrité contre les Français vainqueurs à la bataille de Marignan, qui venait de se donner. L'évêque de Sion, dans le Valais, le délivra des mains des Suisses, et lui donna de l'argent pour aller à Rome, où il fut bien accueilli par le pape et les cardinaux. Il mourut à Padoue en 1522, à 52 ans. On a de lui des *Epîtres* et des *Harangues*, avec sa *Vie* par le cardinal Polus, Florence, 1524, in-4°; Paris, 1755, in-4°. La diction en est pure et élégante, mais le

fonds n'en est pas toujours assez fourni. Il était du nombre des savans qui imitaient avec succès le style de Cicéron. Dans ses premières productions, il a peut-être trop accordé à une imagination abondante et vigoureuse ; mais le jugement et la réflexion réparèrent bientôt cet abus de richesses. L'auteur de la vie du cardinal Polus ( voyez PHILIPS THOMAS ) fait de Longolius le plus grand élogé, et l'on ne peut disconvenir que cet élogé ne soit bien mérité. Bembo lui fit une épitaphe en latin, et Marot une en français.

**LONGUEIL** ( JEAN de ), sieur de Maisons, de la famille des précédens, fut président aux enquêtes au parlement de Paris, et ensuite conseiller d'état en 1549, sous Henri II. Il se rendit célèbre dans ces emplois par son habileté et sa prudence, et laissa un *Recueil* curieux de 271 *Arrêts notables* rendus de son temps. Il mourut le 4<sup>er</sup> mai 1531.

**LONGUEIL**, ou **LONGOLIUS** ( GILBERT de ), né à Utrecht en 1507, fut médecin de Herman, archevêque de Cologne, et mourut dans cette dernière ville en 1545. Comme il avait paru attaché au luthéranisme, on ne voulut pas l'enterrer à Cologne, et ses amis furent obligés de transporter son corps à Bonn. On a de lui : | *Lexicon græco-latinum*, in-8<sup>o</sup>, Cologne, 1555 ; | des *Remarques* sur Ovide, Plaute, Cornélius-Népos, Cicéron, Laurent Valla, etc., Cologne, 4 vol. in-8<sup>o</sup> ; | une *Traduction latine* de plusieurs opuscules de Plutarque, Cologne, 1542, in-8<sup>o</sup> ; | une *Version latine* du deuxième concile de Nicée ; | une *Edition grecque et latine*, avec des notes, de la Vie d'Apolonius de Tyanes, par Philostrate, Cologne, 1552, in-8<sup>o</sup> ; | *Dialogus de avibus et earundem nominibus græcis, latinis et germanicis*, Cologne, 1544, in-8<sup>o</sup>. Voyez Nicéron, tom. 17 et 20.

**LONGUERUE** ( Louis DUFOUR de ), savant abbé de Sept-Fontaines et du Jard, naquit à Charleville, d'une famille noble de Normandie, en 1652. Son père n'épargna rien pour son éducation. Richelet fut son précepteur ; d'Ablancourt, son parent, veilla à ses études, et ne manqua pas, en bon calviniste, de lui donner du goût pour les erreurs de sa secte. A 14 ans, il commença à s'appliquer aux langues orientales ; il savait déjà une partie des langues mortes, et quelques-unes des vivantes : c'est cette précocité, sans doute, et cette surcharge d'idées qui dérangerait son jugement, qui ne fut jamais au même

degré que sa mémoire. L'histoire fut la partie de la littérature à laquelle il se consacra, sans négliger pourtant la théologie, l'Écriture sainte, les antiquités et les belles-lettres. Ne connaissant d'autres délassemens que le changement de travail et la société de quelques amis, il leur ouvrit libéralement le trésor de ses connaissances, et composait souvent pour eux des morceaux assez longs ; mais ces services n'étaient pas assaisonnés de bonne grâce. Des traits trop vifs et souvent brusques, des saillies d'humeur, des critiques téméraires, une liberté cynique, un ton tranchant et souvent trop hardi : voilà le caractère de sa conversation. C'est aussi celui du *Longueruana*, recueil publié après sa mort. On l'y voit en déshabillé, et ce déshabillé ne lui est pas toujours avantageux. Ce savant mourut à Paris en 1735, à 81 ans. On a de lui : | *Dissertation latine* sur Tatiens, dans l'édition de cet auteur, Oxford, 1700, in-8<sup>o</sup> ; | *Description historique et géographique de la France ancienne et moderne*, Paris, 1719, in-fol., 1722, in-fol. C'est le texte d'un atlas de Danville avec les cartes de ce géographe, et publié par l'abbé Béraud. Les exemplaires non cartonnés sont rares et recherchés. Voyez, sur cet ouvrage, le n<sup>o</sup> 5560 du *Dict. des Anonymes* de Barbier. L'auteur n'y paraît ni géographe exact, ni bon citoyen. Il y rapporte quantité de faits contre le droit immédiat des rois de France sur la Gaule transjurane et sur d'autres provinces ; | *Annales Arsacidarum*, Strasbourg, 1732, in-4<sup>o</sup> ; | *Traité* d'un auteur romain sur la *transsubstantiation*, Londres, 1686, in-12, que l'on faisait fausement passer sous le nom du ministre *Allix* son ami, et qui n'est point favorable à la foi catholique. Il paraît par quelques endroits du *Longueruana* qu'il pensait sur certains points de doctrine comme les protestans, entre autres, sur la confession auriculaire ; il y vante le *Bellum papale* de Thomas Jamès, comme un ouvrage utile et important. Cet abbé, léger dans ses critiques et facile à se prévenir, n'avait pas vu, sans doute, la réfutation du père Bukentop. ( Voyez ce nom et BIANCHINI. ) | Quelques *Dissertations* sur les antiquités françaises et romaines ; | plusieurs ouvrages *manuscrits*, dont on peut voir la liste à la tête du *Longueruana* par l'abbé Guyon et publié par Desmarests, Berlin (Paris), 1754, 2 part. in-12. On trouve une notice des *Manuscrits* de

Longuerue, ainsi que de ses autres ouvrages, dans le recueil de pièces *intéressantes*, par l'auteur lui-même. On peut consulter aussi le *Dictionnaire de Moréri* et les *Mélanges historiques et philosophiques* de Michault, tom. 2, p. 290.

**LONGUEVAL (JACQUES)**, historien, né près de Péronne en 1680, d'une famille obscure, fit ses humanités à Amiens et sa philosophie à Paris avec distinction. Il entra ensuite dans la société des jésuites, où il professa avec succès les belles-lettres, la théologie et l'écriture sainte. S'étant retiré dans la maison professe des jésuites de Paris, il y travailla avec ardeur à l'*Histoire de l'Eglise gallicane*, dont il publia les huit premiers volumes. Il continuait ce travail avec ardeur, lorsqu'il mourut d'apoplexie le 11 janvier 1755, à 54 ans. Cette *Histoire* (Paris, 1750-1749, 18 vol. in-4°; Nîmes, 1782, 18 vol. in-8° et in-12, souvent réimprimée), est, dit Sabatier, un chef-d'œuvre. L'intérêt et l'utilité y fixent tour à tour l'esprit du lecteur, que l'historien sait intéresser par un mélange de méthode, de clarté, de critique et d'élégance. Tous les objets sont présentés sous un jour qui aide autant le jugement que la mémoire. On aime voir les événements racontés sans enthousiasme et développés avec impartialité. Les Discours préliminaires qui ornent les quatre premiers volumes prouvent une érudition profonde et une critique judicieuse. Les pères Fontenay, Brumoy et Bertier l'ont continuée, et l'ont poussée jusqu'au 18<sup>e</sup> volume in-4°, et jusqu'à l'an 1559. On a encore du père Longueval : | un *Traité du schisme*, in-12, Bruxelles, 1718; | une *Dissertation sur les miracles*, in-4°; | d'autres *Ecrits* sur les disputes de l'Eglise de France, dans lesquels on trouve de l'esprit et du feu; | une *Histoire étendue du semi-pélagianisme*, en manuscrits. On trouve *l'éloge* de Longueval par Fontenay en tête de la continuation de l'*Histoire de l'Eglise gallicane*.

**LONGUEVILLE**, nom d'une famille célèbre dont la tige fut François I<sup>er</sup> d'Orléans, comte de Dunois et de Longueville, gouverneur du Dauphiné et grand chambellan de France. Voyez DUNOIS. — **LONGUEVILLE (ANNE-GENEVIÈVE** de BOURBON, duchesse de), née au château de Vincennes en 1619, était fille de Henri II, prince de Condé, et de Marguerite de Montmorency. Elle était sœur du grand Condé et du prince de

Conti. Lors de sa naissance, son père était prisonnier d'état à Vincennes. Elle épousa à l'âge de vingt-trois ans Henri d'Orléans, duc de Longueville; elle alla le rejoindre à Munster en 1646, et fut reçue partout avec une grande magnificence. Revenue en France, elle se jeta dans le parti opposé à Mazarin. Son époux, qui s'était signalé comme plénipotentiaire au congrès de Munster, et qui avait le gouvernement de Normandie, embrassa aussi le parti de la Fronde, et ensuite la faction de Condé et de Conti, dont il partagea la prison en 1650. Dès qu'il eut recouvré sa liberté, il renonça pour toujours aux partis qui troublaient l'état. La duchesse de Longueville fut moins sage. Ardente, impétueuse, née pour l'intrigue et la faction, elle avait tâché de faire soulever Paris et la Normandie; elle s'était rendue à Rouen, pour essayer de corrompre le parlement. Se servant de l'ascendant que ses charmes lui donnaient sur le maréchal de Turenne, elle l'avait engagé à faire révolter l'armée qu'il commandait. Pour gagner la confiance du peuple de Paris pendant le siège de cette ville, en 1648, elle avait été faire ses couches à l'Hôtel-de-Ville. Le corps municipal avait tenu sur les fonts de baptême l'enfant qui était né, et lui avait donné le nom de *Charles-Paris*; ce prince, d'une grande espérance, fut tué au passage du Rhin, en 1672, avant d'être marié. C'est dans son appartement que tout se discutait et se décidait. Toutefois, peu ferme de caractère, elle semblerait plutôt viser à la célébrité qu'à tout autre but; et, après la journée des barricades, on la vit hésiter sur le parti qu'il convenait de prendre. La paix ayant été signée en 1649, elle reparut à la cour; mais elle y fut reçue froidement. Lorsque les princes furent arrêtés (1650), madame de Longueville évita la prison par la fuite, et ne voulut point imiter la conduite prudente de son époux. Elle se retira en Normandie, puis à Rotterdam, à Stenay. Elle se concerta avec Turenne qu'elle avait conquis au parti des frondeurs pour entrer en France, et délivrer les princes; mais enfin la reine ayant consenti à leur rendre la liberté, la duchesse vint de nouveau à la cour, et tout sembla oublié. Quelque temps après de nouvelles brouilleries eurent lieu entre la reine et la duchesse. Celle-ci alla à Bourges, puis à Bordeaux: les troubles recommencèrent; mais la mésintelligence s'étant glissée

parmi les chefs, Mazarin trouva moyen de les amener à la paix. Cependant le feu de la guerre civile étant éteint, elle revint en France; et comme il fallait un aliment à sa vivacité et à son inquiétude naturelle, elle se jeta dans les affaires du jansénisme. Elle y mit la même ardeur qu'elle avait fait paraître dans les guerres civiles. Après la mort du duc de Longueville, en 1665, elle quitta la cour pour se lier plus étroitement avec le parti, fit construire à Port-Royal-des-Champs un bâtiment pour s'y retirer, et se partagea entre ce monastère et celui des Carmélites du faubourg Saint-Jacques. Elle mourut dans ce dernier le 15 avril 1679, et y fut enterrée. Son cœur fut porté à Port-Royal. Ce fut elle qui forma le projet de la paix de Clément IX, qui se donna tous les mouvemens nécessaires pour la faire conclure, et qui n'y réussit, comme l'on sait, que d'une manière illusoire, sans aucun bien durable. (*Voyez* CLÉMENT IX.) Son hôtel fut l'asile des écrivains de Port-Royal; elle les déroba à la poursuite de l'autorité tant ecclésiastique que civile, soit par son crédit, soit par les moyens qu'elle trouvait de les soustraire aux arrêts qui tendaient à la destruction de cette secte naissante. On a de la duchesse de Longueville un écrit imprimé dans le *Nécrologe* de Port-Royal, où elle peint ses sentimens religieux. Villefore a donné sa *Vie*, Amsterdam, 1739, 2 volumes petit in-8°; panégyrique dicté par l'esprit de parti. L'on trouve une *notice sur sa Vie* par Lémontey, dans la 3<sup>e</sup> livraison de la Galerie française.

**LONGUEVILLE** (ANTOINETTE d'ORLÉANS de). *Voyez* ANTOINETTE.

**LONGUS**, rhéteur grec, dont on ignore le véritable nom, fameux par son roman intitulé : *Pastorale de Daphnis et de Chloé*, en 4 livres. Comme les auteurs anciens ne parlent point de Longus, il est difficile de fixer avec certitude le temps auquel il a vécu; on croit cependant que c'est vers le milieu du 4<sup>e</sup> siècle. Les meilleures éditions de *Longus* sont celles de Columbanus, Florence, 1598; de Jungerman, 1605, et celle de Franeker en 1660, in-4°, et celle de 1654, Paris, in-4°; de Boden ou Variorum, Leipsick, 1777; du docteur Bernard, Paris, 1734; de Dutens, Paris, 1776; de Bodinio, Parme, 1786; de M. Coraï, 1802; de Villoisin, de Schaefer, Leipsick, 1803. Toutes ces éditions étaient déparées par une longue lacune au 1<sup>er</sup>

livre; mais en 1810, Paul Courier (*voy.* son article) découvrit dans un manuscrit de Florence le passage qui manquait depuis si long-temps, et donna une édition complète de Longus, 1810. Ce fragment grec a été réimprimé depuis dans le *Classical journal* de M. Passow, Leipsick, 1811, et dans les éditions et traductions postérieures à cette date. Longus a été traduit en anglais, par Thornley, 1657, et par Craggs, 1764; en allemand par M. Passow; en italien par Ann. Caro, Manzini et Gozzi, et en français par Amyot, le Camus, Debure, Saint-Pauxbin, l'abbé Mulot, enfin par le père Blanchard, 1798, in-12; la meilleure est celle d'Amyot. Courier l'a publiée plusieurs fois, en 1810; il y a en outre intercalé la traduction du fragment nouvellement découvert. En 1815, il corrigea ou refondit le texte d'Amyot, en imitant toujours le genre et les formes de style de cet auteur. On en a donné deux autres éditions avec 29 figures dessinées par le régent, et gravées par Benoit Audran. L'ouvrage de Longus est en prose. Son pinceau est dirigé par une imagination sans retenue, mais le style est d'une élégance qui dégénère rarement en affectation.

**LONGICERUS** ou **LONGICER** (JEAN), né en 1499 à Orthern, dans le comté de Mansfeld, s'appliqua à l'étude avec une ardeur extrême, et se rendit habile dans le grec, dans l'hébreu et dans les sciences. Il enseigna ensuite avec réputation, à Fribourg, à Strasbourg, en plusieurs autres villes d'Allemagne, et surtout à Marburg, où il mourut en 1569, à 70 ans. Mélachthon et Joachim Camerarius le choisirent pour mettre la dernière main au *Dictionnaire grec et latin* auquel ils avaient travaillé. On a de lui plusieurs *Traductions* d'ouvrages grecs en latin, entre autres des poèmes *Theriaca* et *Alexipharmaca* de Nicandre, Cologne, 1531, in-4°; et une *Edition* de Dioscoride d'Anazarbe, Marburg, 1543, in-fol. Sa vie, écrite en latin par son petit-fils Lonicer, a été insérée dans la *Bibliotheca chalcographica* de J.-J. Boissard.

**LONGICERUS** ou **LONGICER** (ADAM), fils du précédent, né à Marburg en 1528, fut un habile médecin, professa les belles-lettres à Freyberg, 1547-1551, revint à l'étude de la médecine à Mayence, occupa la chaire de mathématiques à Marburg, y reçut le doctorat (1554), fut nommé médecin pensionnaire du sénat de Francfort-sur-le-Mein, et y mourut en 1586, à 58

ans, après avoir rempli cette place pendant 32 ans. On a de lui plusieurs ouvrages d'histoire naturelle et de médecine : | *Methodus rei herbariæ*, Francfort, 1550, in-4° ; | *Historia naturalis plantarum, animalium et metallorum*, Francfort, 1551 - 1555, en 2 vol. in-fol. ; | *Methodica explicatio omnium corporis humani affectuum* ; | *Hortus sanitatis* de Jean Cuba, dont la dernière édition est d'Ulm, 1715, in-fol., fig., etc. — Il y a encore un PHILIPPE LONICERUS, auteur d'une *Chronique des Turcs*, pleine de recherches, écrite en latin, avec élégance, exactitude et intérêt, 1 vol. in-fol.

LOOS (CORNEILLE), théologien, né à Gouda vers 1546, et chanoine de cette ville selon Valère-André, quoiqu'il ne soit nullement certain qu'il y ait eu une collégiale, se retira à Mayence pendant les troubles de sa patrie. Sa façon de penser sur les sorciers, dont il niait la réalité, lui causa des chagrins. Il s'en ouvrait dans ses conversations, et travaillait à établir son sentiment dans un livre qu'il imprima sous ce titre, *Traité sur la vraie et la fausse magie*, lorsqu'il fut emprisonné. Il se rétracta pour avoir sa liberté ; mais ayant de nouveau enseigné son opinion, il fut arrêté. Il sortit cependant encore de prison, et il y aurait été mis une troisième fois, si la mort ne l'eût enlevé à Bruxelles en 1595. Il blâmait ouvertement la pratique des exorcismes, aussi ancienne que l'Eglise, qui l'approuve. (Voyez DELRIO.) On a de Loos : | *De tumultuosa Belgarum seditione sedanda*, Mayence, 1582, in-8° ; | *Annotationes in Ferum super Joannem* ; il y relève plusieurs fautes de Ferus ; | *Illustrium Germaniæ utriusque scriptorum catalogus*, Mayence, 1581, in-8°. C'est une notice de 69 écrivains belges fort sèche et peu exacte. | *Institutionum sacræ theologiæ libri 4*, Mayence, in-12 ; c'est un abrégé de Melchior Canus, et plusieurs ouvrages de controverse et de piété. On en trouvera la liste complète dans la *Biblioth. Belgic.* de Foppens.

LOPEZ. Voyez FERDINAND LOPEZ.

LOPEZ DE GOMARA (FRANÇOIS), ecclésiastique et historien espagnol, naquit à Séville en 1540. Il demeura quatre ans en Amérique, et à son retour en Espagne, il publia *Primera, secunda parte*, etc., ou *Histoire générale des Indes*, en 3 parties, Medina, 1558, in-fol. ; Anvers, 1554, in-8°, traduite en italien, Venise, 1574, et en français par Irénée de Génille, Paris,

1587. Cette histoire, qui eut dans le temps beaucoup de vogue, renferme plusieurs inexactitudes ; elle tomba en oubli dès que parut l'*Histoire de la Nouvelle Espagne* de Diaz del Castillo, publiée par Alonzo Raimond (Madrid, 1652), que la *Conquête des Indes de Solis* (1684) fit oublier à son tour. Lopez de Gomara mourut vers 1584.

LOPEZ de VEGA. Voyez VEGA.

\* LORDELOT (BÉNIGNE), avocat au grand conseil, naquit à Dijon le 12 octobre 1639. Il était avocat au parlement de cette ville, lorsque M. de Brulard, qui en était premier président, et qui avait un procès au grand conseil, amena Lordelot à Paris pour y plaider sa cause. Non seulement il la gagna, mais il plaida avec un talent si marqué, que M. de Lamoignon, premier président du parlement de Paris, l'engagea à se fixer dans la capitale. Il y fut chargé de différentes causes importantes qui donnèrent lieu à un grand nombre de plaidoyers, pour l'impression desquels il avait obtenu un privilège de M. le chancelier, excepté deux qui furent imprimés séparément. Lordelot s'était marié à Paris ; il y mourut le 1<sup>er</sup> mai 1720, âgé de plus de 80 ans. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, qui tous prouvent sa piété et ses sentimens religieux. Ce sont : | *Devoir de la vie domestique, par un père de famille*, Paris, 1706, in-12 ; | *Noëls pour l'entretien des âmes dévotes*, Dijon, 1660, in-12 ; | *Pensées chrétiennes tirées des psaumes, avec une prière pour le roi et pour la paix*, Paris, 1706, in-12, et 1708, in-16 ; | *De la charité qu'on doit exercer envers les enfans trouvés*, in-12, avec une gravure analogue au sujet, Paris, 1706 ; | *Lettres sur les devoirs d'un véritable religieux, écrites par un père à son fils nouvellement religieux profès dans la congrégation de Saint-Augustin*, Paris, 1708, in-12 ; | *Entretien du juste et du pécheur, sur cette proposition*, Que l'homme souffre beaucoup plus de maux et de peines pour se damner que pour se sauver, Paris, 1709, in-12 ; | *Nouvelle traduction de l'office de la Vierge, avec des explications et des réflexions*, Paris, 1711 et 1712, in-12 ; | *Lettres importantes pour arrêter les irrévérences qui se commettent dans les églises*, Paris, sans date (1712) ; | *Lettre écrite par un particulier à son ami (l'abbé de Vallemont), sur les désordres qui se commettent à Paris, touchant la comédie, et sur les représentations qui s'en font dans les maisons*

*particulières*, Paris, 1710, in-12; | *Lettre écrite par un particulier à son ami sur les désordres du carnaval*, in-12, de 44 pages, 1711.

**LOREDANO (JEAN-FRANÇOIS)**, dit *le Jeune*, sénateur de Venise au 17<sup>e</sup> siècle, né en 1606, mort en 1661, s'éleva par son mérite aux premières charges, et rendit de grands services à la république. Sa maison était une académie de gens de lettres. Ce fut lui qui jeta les fondemens de celle *degli Incogniti*. On a de lui : | *Bizzarrie academiche*; | *Vita del Marini*; | *Morte del Valstein*; | *Ragguagli di Parnasso*; | une *Vie d'Adam*, traduite en français; | *l'Histoire des rois de Chypre* (Lusignan), sous le nom de *Henri Giblet*; | plusieurs *Comédies* en italien. On a recueilli ses *OEuvres* en 7 volumes in-24, et 1653, 6 vol. in-12. Sa *vie* a été écrite par Antoine Lupis, Venise, 1663. — Le doge FRANÇOIS LOREDANO, élu en 1732, mort dix ans après, âgé de 87 ans, était de sa famille.

**LORENS (JACQUES du)**, né à Châteauneuf en Thimerais dans le Perche, et mort en 1653, à 75 ans, et suivant d'autres en 1648, fut le premier juge du bailliage de cette ville. Il était fort versé dans la jurisprudence, bon magistrat, d'une probité incorruptible, et l'arbitre de toutes les affaires de son pays. Il possédait les auteurs grecs et latins, et surtout les poètes et les orateurs. Il n'avait pas moins de goût pour les beaux-arts, et en particulier pour la peinture. Ses *Satires* furent imprimées à Paris en 1624, in-8<sup>o</sup>; *ibid.*, 1646, in-4<sup>o</sup>; elles sont au nombre de 26. La versification en est plate et rampante. Son siècle y est peint avec des couleurs assez vraies, mais grossières et dégoûtantes. C'est à du Lorens qu'on attribue cette épitaphe si connue :

Ci-gît ma femme.... Oh ! qu'elle est bien,  
Pour son repos et pour le mioe.

On a encore de lui : *Notes sur les coutumes du pays chartrain*, Paris, 1645, in-4<sup>o</sup>.

\* **LORENZ (JEAN-MICHEL)**, historio-graphe, chanoine de Saint-Michel de Strasbourg, naquit dans cette ville en 1725. Il était instruit dans la théologie, les mathématiques, l'histoire, la philosophie, le droit, et possédait les langues latine, grecque et hébraïque. Il avait été l'élève de Schœpflin : il fut successivement professeur d'histoire et d'éloquence, chanoine du chapitre luthérien de Saint-

Thomas en 1763, et l'année suivante, bibliothécaire de l'université de Strasbourg, où il mourut le 2 avril 1801. On a de ce savant ecclésiastique : | *Urbis Argentorati brevis historia*, ab A. C. 1436, Strasbourg, 1789, 5<sup>e</sup> édition, in-4<sup>o</sup>; | *Tabulæ temporum fatorumque Germaniæ ab origine gentis ad nostra tempora*, Strasbourg, 1761, in-4<sup>o</sup>; 1773, in-fol.; 1783, in-8<sup>o</sup>; | *Elementa historiæ universæ*, 1773, in-8<sup>o</sup>, cum tabulis; | *Elementa historiæ Germaniæ*, 1776, in-8<sup>o</sup>, cum tabulis; | *Summa historiæ Gallo-Franciæ civilis et sacræ*, 1793, 4 vol. in-8<sup>o</sup>, etc., etc. Une érudition profonde, une précision exacte, et un style correct et élégant, sont les qualités qui distinguent presque tous les ouvrages de cet auteur. Il a laissé plusieurs manuscrits que l'on conserve dans la bibliothèque de Strasbourg. M. Oberlin a donné une *Notice sur la vie et les écrits* de J. M. Lorenz dans le *magasin encyclopédique*, 6<sup>e</sup> année, pag. 220.

\* **LORENZANA (FRANÇOIS-ANTOINE de)**, cardinal-archevêque de Tolède, naquit à Léon, en Espagne, le 22 septembre 1722. Sa famille, une des plus anciennes de cette province, comptait parmi ses ancêtres saint Vincent de Lorenzana et saint Toribio de Mongrovejo. Après avoir étudié chez les PP. jésuites de sa ville natale, où il eut pour maître le pieux et savant Pierre Zarate, il professa la philosophie dans un monastère de bénédictins, suivit les cours de droit canonique à Salamanque, et de théologie dans le grand collège d'Oviédo, d'où il passa à Valladolid. Un concours (comme c'est l'usage en Espagne), ayant été ouvert pour une prébende dans la cathédrale de Siguenza, Lorenzana se mit sur les rangs, et obtint la prébende. Ses talens et sa bonne conduite lui méritèrent l'estime du père François Ravago, confesseur de Ferdinand VI, qui le fit nommer chanoine de Tolède, puis grand-vicaire, et enfin abbé de Saint-Vincent. Devenu, en 1765, évêque de Placencia, il fut nommé, l'année suivante, à l'archevêché de Mexico, où il fonda un hôpital pour les enfans trouvés; et, le 27 janvier 1772, il fut appelé au siège de Tolède, le plus riche de la catholicité. Simple et frugal dans ses goûts et ses habitudes, il employa ses immenses revenus à protéger les lettres et à secourir les malheureux. Il fonda à Tolède une magnifique bibliothèque, une université, et fit publier à ses frais une superbe édition des *OEuvres des PP. de*

*Tolède.* La même ville lui doit aussi une maison de charité, et celle de Madrid une maison de *retraite* pour servir d'asile aux pauvres, en les occupant à des travaux utiles. Lorenzana fit, en outre, rétablir un hôpital ruiné, avec une maison et une église pour les frères de la Charité, appelés en Espagne, *Frères de Saint-Jean de Dieu*. Une caserne fut également bâtie à ses frais pour recevoir les militaires et soulager les habitans, qui jusqu'alors avaient été contraints de les loger chez eux. Il faisait des provisions de vêtemens, de toile, de quinquina et autres remèdes, pour les distribuer aux pauvres. Quand les ouvriers manquaient de travail, surtout dans les années de disette, il les occupait à la réparation des routes ou à d'autres travaux publics. Tous les ecclésiastiques et les personnes recommandables recevaient chez lui un généreux accueil; aussi le nom de Lorenzana était révééré, non seulement dans son diocèse, mais dans toute l'Espagne. Il présida à l'éducation de Louis de Bourbon, depuis infant d'Espagne et cardinal (*voyez BOURBON*), et le fit archidiacre de son église de Tolède. Lorenzana reçut le chapeau de cardinal, le 30 septembre 1789, et, cinq ans après, il fut nommé grand inquisiteur et conseiller d'état. La révolution française ayant conduit en Espagne un nombre considérable de prêtres, de religieux et de religieuses, Charles IV chargea le cardinal de Lorenzana de leur procurer un asile. Ce vertueux prélat partagea ce soin avec le pieux évêque d'Orense, et entretint à lui seul cinq cents de ces respectables proscrits. Il se trouvait à Madrid lors du mariage du prince de la Paix avec mademoiselle de Vallabriga, cousine du roi. On assure qu'ayant refusé, ainsi que le cardinal Despuig, de bénir cette union, parce que le bruit courait que Godoy était déjà marié avec une demoiselle Tudo, il fut exilé de Madrid avec Despuig. On disait aussi dans le public que les deux prélats étaient partis, par ordre du roi, avec M. Musquiz, archevêque de Séleucie, pour aller offrir des consolations à Pie VI. Lorenzana suivit ce pontife dans les différentes excursions qu'on lui fit faire, pourvut aux besoins de cette auguste victime, à ceux des divers cardinaux et prélats proscrits et dispersés dans toute l'Italie. Le refus de passeports l'ayant empêché d'accompagner Pie VI en France, il parvint à lui faire tenir secrètement des secours.

Il allait retourner en Espagne, lorsque les mouvemens des armées lui en fermèrent le chemin, et il se trouva au conclave, tenu à Venise, où fut élu Pie VII. Il donna, en 1800, sa démission de son siège de Tolède, qui fut donné à l'infant D. Louis de Bourbon. Le cardinal de Lorenzana établit alors sa demeure à Rome. Pendant son séjour à Florence, un de ses neveux, chanoine de Tolède et archidiacre de Calatrava, le fit son légataire universel. Toujours bienfaisant, le cardinal fit deux parts de cette succession : il en consacra une partie pour doter des jeunes filles, et donna l'autre au grand hospice de Madrid. Un jour, il venait d'adresser une exhortation pieuse aux religieuses du couvent des Quatre-Saints-Couronnés, lorsqu'il se sentit tout à coup gravement indisposé : il reçut les secours de l'Eglise, et mourut le lendemain 17 avril 1804, âgé de quatre-vingt-deux ans. M. Faustin Arevalo, qui l'avait secondé dans ses travaux littéraires, prononça, en latin, son *Eloge funèbre* à l'Académie de la religion catholique. Il a laissé : | diverses *Lettres pastorales*; | un nouveau recueil de *Lettres de Ferdinand Cortez*, Mexico, 1770, in-4°. Il a donné à ses frais de magnifiques éditions des ouvrages suivans, savoir : | *Sanctorum Patrum Toletanorum quotquot exstant opera*, Madrid, 3 vol. in-fol., caractères d'Ibarra, avec des préfaces et des notes savantes. L'éditeur y a réuni les écrits de ses prédécesseurs, Montamés, Eugène, saint Ildefonse, saint Julien, saint Euloge, etc. avec l'abrégé de leurs *Vies*. | *Sancti Martini, legionensis presbyteri et canonici regularis, opera nunc primum in lucem edita*, Ségovie, 4 vol. in-fol. L'archevêque distribua gratuitement des exemplaires de ces ouvrages, et en envoya à M. l'abbé de Saint-Léger, qui les répartit entre les bibliothèques de Paris, savoir : Sainte-Geneviève, la Sorbonne, Saint-Germain-des-Prés et le collège Mazarin. | *OEuvres de saint Isidore de Séville*, revues sur les manuscrits du Vatican, et imprimées à Rome; | *Missale gothicum secundum regulam B. Isidori in usum Mozarabum*, Rome, 1804, in-fol., fig. Le cardinal de Lorenzana reçut, par un bref très flatteur, les félicitations de Pie VII pour son zèle à reproduire ainsi les monumens de l'antiquité, si utiles pour l'Eglise.

Lorenzetti (AMBROSIO), peintre, né à Sienne en 1287, mort vers 1340,



Agé de 85 ans, apprit de Giotto les secrets de son art (1). Mais Lorenzetti se fit un genre particulier, dans lequel il se distingua beaucoup. Il fut le premier qui s'appliqua à représenter en quelque sorte les vents, les pluies, les tempêtes, et ces temps nébuleux dont les effets sont si piquans en peinture.

**LORENZETTI** (PIETRO), peintre, natif de Sienne, était frère du précédent dont il reçut les leçons. Cet artiste a travaillé à Sienne et à Arezzo; il réussissait principalement dans le jet des draperies, et à faire sentir sous l'étoffe le nu de ses figures. Il a aussi excellé dans les parties qui regardent la perspective. Lorenzetti a été aidé dans plusieurs ouvrages par son frère Ambrosio, célèbre par son *tableau*, qui est dans la Maison-de-Ville de Sienne, représentant, par autant de *figures* analogues, les *vices* d'un mauvais gouvernement. Des vers placés sous chaque personnage, en expliquent le caractère et le dessein. Pietro vivait encore en 1555.

\* **LORENZI** (l'abbé BARTHÉLEMY), improvisateur italien, né à Vérone vers 1730, mort dans la même ville, le 11 février 1822, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, est auteur d'un poème en quatre chants, sur la culture des montagnes (*della Coltivazione de' monti*), Vérone, 3<sup>me</sup> édition, 1811, in-4°. On a encore de lui un poème intitulé *Le Berger* (Il Pastore) qu'il composa à l'âge de 88 ans. Les Italiens l'estimaient beaucoup comme improvisateur. Peu d'instans avant de mourir, il improvisa et récita des vers consacrés à pleurer la mort d'un ami.

**LORET** (JEAN), poète français de Caerentan en Normandie, mort en 1665, âgé d'environ 65 ans, se distingua par son esprit et par sa facilité à faire des vers français. Il avait commencé, vers 1650, une *Gazette burlesque en vers*, qu'il continua jusqu'en 1665 en partie. Il l'avait dédiée à mademoiselle de Longueville, qui lui faisait une gratification annuelle de 2,000 liv., même depuis qu'elle fut duchesse de Nemours. Cette *Gazette* rimée renfermait les nouvelles de la cour et de la ville. Loret les contait d'une manière naïve et assez piquante dans la nouveauté, surtout pour ceux qui faisaient plus d'attention aux faits qu'à sa versification lâche, prosaïque et languissante. On a recueilli

ses *Gazettes* en 3 vol. in-fol., 1650, 1660 et 1665, avec le portrait de l'auteur, gravé par Nanteuil. On y joint un autre recueil périodique intitulé *Lettres en vers à Madame...*, ou *Gazette*, etc., depuis 1665 jusqu'au 27 décembre 1670, et continué jusqu'en 1678 par Dulaurens (Charles Robinet), 2 tom. in-fol. Il reste encore de Loret de mauvaises *Poésies burlesques*, imprimées en 1646, in-4°.

**LORCES** (GUY-ALDONCE DE DURFORT, duc de), fils puiné de Guy-Aldonce de Durfort, marquis de Duras, et d'Elizabeth de la Tour, naquit en 1630, et fit ses premières armes sous le maréchal de Turenne, son oncle maternel. S'étant signalé en Flandre et en Hollande, et surtout au siège de Nimègue, dont il obtint le gouvernement, il s'éleva par ses services au grade de lieutenant-général. Il servait en cette qualité dans l'armée de Turenne, lorsque ce grand homme fut tué près de la ville d'Acheren, le 25 juillet 1675. Alors, faisant trêve à sa douleur, et cherchant plutôt à sauver une armée découragée par la perte de son chef, qu'à acquérir de la gloire en livrant témérairement bataille, il fit cette retraite admirable qui lui valut le bâton de maréchal de France en 1676. Il commanda depuis en Allemagne, prit Heidelberg et chassa les Impériaux de l'Alsace. Ses exploits lui méritèrent les faveurs de la cour. Le roi érigea en duché la ville de Quintin, en Basse-Bretagne, pour lui et ses successeurs mâles, sous le titre de *Lorges-Quintin*. Il fut capitaine des gardes-du-corps, chevalier des ordres du roi, et gouverneur de Lorraine. Il mourut à Paris en 1702, à 72 ans, et fut regretté comme un digne élève de Turenne, et de plus, comme un homme foncièrement vertueux et un parfait chrétien. « On n'a point connu, dit le duc de Saint-Simon, une plus belle âme, ni un cœur plus grand ni meilleur que le sien, et cette vérité n'a point trouvé de contradicteur. Jamais il n'exista un plus honnête homme, plus droit, plus égal, plus uni, plus simple, plus aisé à servir et prompt à obliger, et bien rarement aucun qui le fût autant. D'ailleurs, son caractère était la vérité, la candeur même. sans humeur, sans fiel, toujours porté à pardonner. » Il eut de Geneviève de Frémont quatre filles et un fils, dont la postérité soutient la gloire du maréchal de Lorges. Voyez DURAS.

**LORICH** (GÉRARD), *Lorichius*, d'Ha-

(1) Suivant quelques biographes, ce fut son père, nommé Lorenzo, et par diminutif *Lorenzetti*, peintre lui-même, qui enseigna son art à Ambrosio.

damar en Wétéravie, publia divers ouvrages. Le plus célèbre est un *Commentaire* latin sur l'ancien Testament, Cologne, 1546, in-fol. Le *Commentaire* sur le nouveau avait vu le jour cinq ans auparavant, en 1541, aussi in-fol.

LORIN (JEAN), jésuite, né à Avignon en 1559, enseigna la théologie à Paris, à Rome, à Milan, etc., et mourut à Dôle en 1634, à 75 ans. On a de lui des *Commentaires* en latin sur le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, les Psaumes, l'Éclésiaste, la Sagesse, sur les Actes des apôtres, et les Épîtres catholiques. Il y explique les mots hébreux et grecs en critique, et s'étend sur diverses questions d'histoire, de dogme et de discipline. Mais plusieurs de ces questions pouvaient être traitées d'une manière plus concise, et quelques-unes n'ont qu'un rapport éloigné à leur sujet. C'est de lui qu'est venu l'usage de faire à Avignon toutes les semaines une instruction aux Juifs; ce qui en a converti un grand nombre.

LORIOT (JULIEN), prêtre de l'Oratoire, né à Laval en 1635, se consacra aux missions sur la fin du 17<sup>e</sup> siècle. Ne pouvant plus supporter la fatigue de ces pieux exercices, auxquels ils s'était livré pendant 14 ans, il donna au public les *Sermons* qu'il avait prêchés dans ses courses évangéliques. Ils forment 9 vol. de *Morale*, 6 de *Mystères*, 3 de *Dominicales*; en tout 18 v. in-12, 1695 à 1715. Le style en est simple, la morale exacte, et toujours appuyée sur l'Écriture et sur les Pères. Il mourut à Paris en 1715.

LORITI (HENRI), surnommé *Glareanus*, du bourg de Glaris en Suisse, où il était né en 1488. Il y mourut en 1563, âgé de 75 ans. Il se rendit célèbre par ses talents pour la musique et pour les belles-lettres, et fut ami d'Érasme et de plusieurs autres savans. Son nom est plus connu que ses ouvrages. Loriti possédait presque toutes les sciences, les belles-lettres, et était un des meilleurs poètes de son temps. Il a écrit sur les anciens classiques et sur d'autres savans. L'empereur Maximilien I<sup>er</sup> décerna à Loriti le laurier poétique en 1512. Il était d'un caractère doux et très enjoué.

LORME (PHILIBERT de), natif de Lyon, mort en 1577, se distingua par son goût pour l'architecture. Il alla, dès l'âge de 14 ans, étudier en Italie les beautés de l'antique. De retour en France, son mérite le fit rechercher à la cour de Henri III, et dans celle des rois ses fils. Ce fut de Lorme

qui fit le fer à cheval de Fontainebleau et qui conduisit plusieurs magnifiques bâtimens dont il donna les dessins; comme le château de Meudon, celui d'Anet, de Saint-Maur, le palais des Tuileries, et qui orna et rétablit plusieurs maisons royales. Il fut fait aumônier et conseiller du roi, et on lui donna l'abbaye de Saint-Eloi et celle de Saint-Serge d'Angers. Ronsard ayant publié une satire contre lui, de Lorme s'en vengea en faisant refuser la porte du jardin des Tuileries, dont il était gouverneur, au satirique, qui crayonna sur la porte ces trois mots: *Fort. Reverent. Habe.* L'architecte, qui entendait fort peu le latin, crut trouver une insulte dans ces paroles, et s'en plaignit à la reine Catherine de Médicis. Ronsard répondit que ces trois mots étaient latins, et le commencement de ces vers du poète Ausone, qui avertissaient les hommes nouvellement élevés par la fortune à ne point s'oublier.

Fortnam reverenter habe, quicumque repente  
Dives a) exili progredere loco.

On a de de Lorme: | *Dix livres d'architecture*, 1668, in-fol.; | un *Traité sur la manière de bien bâtir, et à peu de frais.*

LORME (CHARLES de), né à Moulins en 1584 de Jean de Lorme, premier médecin de la reine Marie de Médicis, prit des degrés en médecine à Montpellier, fut reçu licencié en 1608, et soutint pour cette cérémonie quatre thèses. Il examina dans la 1<sup>re</sup> si les amoureux et les fous pouvaient être guéris par les mêmes remèdes, et il décida pour l'affirmative. Ce célèbre médecin passa de Montpellier à Paris, devint médecin ordinaire du roi, et fut très recherché par les malades et par ceux qui se portaient bien: il donnait la santé aux uns et inspirait la galeté aux autres. Il s'était fait admirer à Padoue et à Venise. Cette dernière ville lui conféra gratuitement le titre de *Noble Vénitien*, que cette république faisait payer alors cent mille écus. Il exerçait sa profession avec beaucoup de désintéressement, et se signala surtout dans la peste de Paris en 1619. L'abbé de Saint-Martin raconte l'invention singulière qu'il employa en cette occasion. « Il se fit faire, » dit-il, un habit de maroquin, que le » mauvais air pénètre très difficilement: » il mit en sa bouche de l'ail et de la rue; » il se mit de l'encens dans le nez et dans » les oreilles, couvrit ses yeux de bésicles, » et en cet équipage assista les malades, et

» il en guérit presque autant qu'il donna de remèdes. » Le même Saint-Martin cite le moyen qu'il employa huit ans après au siège de la Rochelle pour faire cesser le flux de sang. « Une infinité de soldats de l'armée du roi mouraient de cette maladie : de Lorme en guérit plus de dix mille en faisant faire du feu de vieilles savates sous des sièges sur lesquels il les faisait seoir tout nus, et il arrêta tout à fait le cours de ce mal dangereux. » Il mourut à Moulins en 1678, à 94 ans. Il avait épousé à 86 ans une jeune fille à laquelle il survécut encore. On a de lui *Laureæ apollinares*, in-8°, Paris, 1608. C'est un recueil des différentes thèses qu'il avait soutenues.

**LORRAIN** ( le ), peintre. *Voyez* GÉLÉE ( CLAUDE ).

**LORRAIN** ( JEAN le ), vicaire de Saint-Lo à Rouen, son pays natal, se distingua par la solidité de ses instructions et par la force de ses exemples. Son érudition ne le rendit pas moins recommandable ; il avait une mémoire heureuse, une vaste lecture et beaucoup de jugement. Il prêchait quelquefois jusqu'à trois fois par jour des sermons différens, et on l'écoutait toujours avec utilité. Il devint chapelain titulaire de la cathédrale de Rouen, où il mourut en 1710, âgé de 59 ans. L'abbé le Lorrain avait fait une étude profonde des rites ecclésiastiques. Nous avons de lui un excellent traité, *De l'ancienne coutume d'adorer debout les jours de dimanches et de fêtes, et durant le temps de Pâques, ou Abrégé historique des cérémonies anciennes et modernes*. Ce dernier titre donne une idée plus juste de cet ouvrage, qui est en effet un savant traité des cérémonies anciennes et modernes, et plein de recherches peu communes. Il est en 2 vol. in-12, et parut en 1700. On a encore de lui les *Conciles généraux et particuliers, et leur histoire, avec des remarques sur leurs collections*, Cologne, 1717, 2 vol. in-8°. Les ouvrages de cet auteur ne sont pas communs. — Il ne faut pas le confondre avec PIERRE le LORRAIN, connu sous le nom de l'abbé de Vallemont. *Voyez* ce nom.

**LORRAIN** ( ROBERT le ), sculpteur, né à Paris en 1666, mort dans la même ville en 1743, fut élève du célèbre Girardon. Ce grand maître le regardait comme le plus habile dessinateur de son siècle. Il le chargea, à l'âge de 18 ans, d'instruire ses enfans et de corriger ses élèves. Ce fut lui et le Nourrisson qu'il choisit pour

travailler au mausolée du cardinal de Richelieu en Sorbonne. Ses ouvrages sont remarquables par un génie élevé, un dessin pur et savant, une expression élégante, un choix gracieux, des têtes d'une beauté rare. Sa *Galatée* est un morceau fini. On voit de lui, à Versailles, un *Bacchus*, un *Faune* qui était à Marly, et une *Andromède* en bronze, justement estimés des connaisseurs ; mais les ouvrages qui lui font le plus d'honneur sont dans le palais de Saverne, qui appartenait aux évêques de Strasbourg. Cet artiste mourut recteur de l'académie royale de peinture et de sculpture.

**LORRAINE**. *Voyez* GUISE, CHARLES, FRANÇOIS, LÉOPOLD, etc.

**LORRANS** ( le ). *Voyez* GARIN.

**LORRIS** ( GUILLAUME de ), l'un des plus anciens poètes français, mort vers l'an 1260 ( 1 ), avait été ainsi nommé de Lorris sur la Loire ( près de Montargis ), sa patrie ; il composa le *Roman de la Rose*, qui comprend 22,000 vers de huit syllabes, et dont la meilleure édition était celle de l'abbé Lenglet, Amsterdam, 1755, 3 vol. in-12 ( *voy.* LENGLET ), avant que M. Méon publiât la sienne, Paris, 1814, 4, vol. in-8°. Cet ouvrage, imité du poème de *l'Art d'aimer* d'Ovide, est fort au-dessous de son modèle. Il a eu un continuateur : 40 ans après Guillaume de Lorris, Jean de Meung y ajouta la fin. L'auteur y a mêlé des moralités auxquelles son style naïf et simple donne quelque prix. On l'entendra plus facilement par le moyen d'un Glossaire, publié en 1737, in-12. *Voyez* CLOPINEL.

**LORRY** ( PAUL-CHARLES ), avocat au parlement, et professeur en droit dans l'université de Paris, né dans cette ville en 1719, mort le 4 novembre 1766, à 47 ans, était un jurisconsulte éclairé et profond, estimé des magistrats et du public. Il a mis au jour le *Commentaire* latin de son père ( FRANÇOIS LORRY ) sur les *Institutes* de Justinien, 1757, in-4°, et un *Essai de dissertations ou Notes sur le mariage*, 1760, in-12. Il embrasse dans cet ouvrage les opinions jansénistes. La vie de Lorry se trouve dans la *Galerie française*, Paris, 1772, 2 vol. in-fol.

**LORRY** ( ANNE-CHARLES ), né à Croisne, à quelques lieues de Paris en 1726, fut fait docteur régent de la faculté de mé-

(1) M. Raynourd a prouvé que Guillaume des Lorris est mort en 1240, et non vers 1260 ( *Voyez* le *Journal des savans* de 1816, pag 69 et 70. )

decime de Paris en 1748 (1). Il donna au travail du cabinet tout le temps qu'il pouvait dérober à une pratique aussi brillante qu'étendue, et prouva par ses ouvrages qu'il était aussi versé dans les belles-lettres que dans la médecine. Cet habile homme, qui avait autant de modestie que de talent, répétait souvent : « Je ne me permettrai jamais de dire : » J'ai guéri, mais , J'ai donné mes soins à » tel malade , et sa maladie s'est terminée heureusement. » Il mourut le 18 septembre 1783, à Bourbonne-les-Bains, après avoir publié : | *Essai sur l'usage des alimens*, Paris, 1754, in-12. Cet ouvrage, qui lui fit beaucoup d'honneur, traite de l'aliment en général. Il fut suivi, en 1757, d'un second volume, où il parle de l'usage des alimens considérés dans leurs rapports avec les mœurs, les climats, les différens sujets, les lieux, les saisons, etc. La théorie la plus satisfaisante y est jointe aux lumières de la plus saine chimie. On préfère cet ouvrage à ceux que Lemery et Arbutnot ont donnés sur la même matière. | *De melancholia et morbis melancholicis*, Paris, 1765, 2 vol. in-8° : tout y est intéressant, le style plaît, la théorie est solide et lumineuse. | *Tractatus de morbis cutaneis*, 1777, in-4°. Il y ramène aux principes les plus reconnus de l'art le traitement des maladies de la peau, qui ont si long-temps été soumises à l'empirisme. | Une *Edition latine des Œuvres* de Richard Mead, avec une *préface*, 1781 et 1758, 2 vol. in-8° ; | une *Edition* de l'ouvrage de Sanctorius, intitulé : *De medicina statica aphorismi*, avec des *commentaires*, 1770 in-12 ; | une *Edition* des *Mémoires* pour servir à l'histoire de la faculté de médecine de Montpellier, par Astruc, 1767, in-4°, avec une *préface* et l'*éloge historique* de l'auteur ; | *Aphorismi Hippocratis, græce et latine*, 1750, in-8°. Son *Eloge* a été écrit par Vicq d'Azir.

**LOSERTII** (PHILIPPE), né à Fulneck en Moravie en 1712, entra chez les jésuites en 1729, et mourut à Fulneck en 1776, après avoir enseigné avec réputation les belles-lettres, la philosophie et la théolo-

(1) A.-Ch. Lorry fut dirigé dans ses humanités par l'illustre Rollin, et justifia les soins de son maître par ses succès. On avait proposé pour sujet d'un concours les embarras du jour de l'an, et les vers suivans de Lorry furent jugés dignes du premier prix :

Hæc est illa dies quâ plebs vesana furensque,  
Se fugiêdo petit, se que petendo fugit.

gie. On estime son *Traité De potentia auditiva cum ejus objecto, sono et voce*, Olmutz, 1748, in-8°, et un autre *De potentia olfactiva et tactiva*, Olmutz, 1749, in-8° ; quoiqu'on y remarque quelques idées péripatéticiennes, souvent les meilleures pour exprimer ce qu'on ne comprend pas. On a encore de lui : *De infirmitate papæ, et facultate concedendi indulgentias*, Olmutz, 1745.

**LOTH**, fils d'Aran, petit-fils de Tharé, suivit son oncle Abraham, lorsqu'il sortit de la ville d'Ur, et se retira avec lui dans la terre de Chanaan. Comme ils avaient l'un et l'autre de grands troupeaux, ils furent contraints de se séparer, pour éviter la suite des querelles qui commençaient à se former entre leurs pasteurs, l'an 1920 avant J.-C. Loth choisit le pays qui était autour du Jourdain, et se retira à Sodome, dont la situation était riante et agréable. Quelque temps après, Chodorlahomor, roi des Elamites, après avoir défait les cinq petits rois de la Pentapole, qui s'étaient révoltés contre lui, pilla Sodome, enleva Loth, sa famille, et ses troupeaux, l'an 1912. Abraham en ayant été informé, poursuivit le vainqueur, le défît, et ramena Loth avec ce qui lui avait été enlevé. Celui-ci continua de demeurer à Sodome, jusqu'à ce que les crimes de cette ville infâme étant montés à leur comble, Dieu résolut de la détruire avec les villes voisines. Il envoya trois anges, qui vinrent loger chez Loth sous la forme de jeunes gens. Les Sodomites, les ayant aperçus, voulurent forcer Loth à les leur abandonner ; mais les anges les frappèrent d'aveuglement, et firent sortir Loth de la ville avec sa femme et ses deux filles. Sodome, Gomorrhé, Adama et Séboïm furent consumés par le feu du ciel. Les païens, comme les juifs, ont conservé la mémoire de ce terrible événement. Diodore de Sicile, Strabon, Tacite, Justin, Solin, rapportent la tradition qui a toujours subsisté, que le lac Asphaltite a été formé par un embrasement, dans lequel plusieurs villes avaient été détruites. (*Voyez le Journ. hist. et litt.*, 1<sup>er</sup> mars 1792, p. 345.) Loth se retira d'abord à Ségor, qui fut conservé à sa prière, et ensuite dans une caverne avec ses filles (car sa femme, pour avoir regardé derrière elle, contre la défense expresse de Dieu, avait été changée en statue de sel). Les filles de Loth, s'imaginant que la race des hommes était perdue, enivrèrent leur père. Dans cet état, elles conçurent de

lui chacune un fils : Moab, d'où sortirent les Moabites, et Ammon, qui fut la tige des Ammonites. On ne sait ni le temps de la mort, ni le lieu de la sépulture de Loth, et l'Écriture n'en dit plus rien. On a donné bien des manières d'expliquer le changement de sa femme en statue de sel; mais il est tout simple de dire qu'elle a été entièrement pénétrée d'une vapeur chargée de soufre, de bitume, de sels métalliques et nitreux. Heidegger parle d'un tremblement de terre où des hommes et des animaux furent étouffés, et demeurèrent sans vie et sans mouvement comme des statues. Cela n'empêche pas que la transmutation de la femme de Loth ne fût miraculeuse et un effet direct de la colère de Dieu, qui, par un monument terrible et subsistant, voulait avertir les hommes des châtimens préparés à l'indocilité et à la désobéissance. Quelques anciens, comme saint Irénée, attestent qu'elle conservait de leur temps la forme de femme, et qu'elle ne perdait rien de sa grosseur, quoiqu'on en arrachât toujours quelque morceau. Ils ajoutent d'autres circonstances prodigieuses et incroyables, mais moins absurdes, et surtout moins contraires au respect dû aux Livres saints, que les turlupinades d'un carme hébraïsant, nommé *Taddée de Saint-Adam*, qui, par des finesses grammaticales, a réduit ce grand événement à un simple orage. (*Voyez le Journ. hist. et litt.*, 15 octobre 1784, p. 237; 1<sup>er</sup> mai 1785, p. 237.) Nous finirons cet article par un avis utile, qu'un homme versé dans les saintes Écritures donne aux herméneutes et autres commentateurs légers et téméraires. « Il est aisé de voir que tout ce faux » appareil d'une science grammaticale et » pédantesque est dirigé contre la réalité » et la croyance des miracles, cette grande » voie que la Providence a tracée à la foi » des peuples; celle que J.-C. a employée » pour prouver sa divinité, et par laquelle » elle les deux lois ont commencé. Ce » sont surtout les miracles de l'ancien Testament, sur lesquels s'acharnent nos herméneutes. Il n'y a point d'absurdités » qu'ils n'imaginent pour ôter l'intervention de l'Éternel dans les événemens où » il a déployé sa puissance avec le plus » d'éclat, et s'est montré d'une manière » plus convaincante et plus sensible. Le » Pentateuque, et surtout la Genèse, qui » sont remplis de faits de cette nature, » sont devenus, entre les mains des inter- » prètes tudesques, des espèces de romans

» de cabaret, où la licence et l'ivresse font » assaut d'impertinence et d'ineptie. Mais » ce sont précisément ces livres et ces faits » qui attachent particulièrement l'attention du chrétien, qui fixent ses réflexions » les plus sérieuses et les plus touchantes, » et où il trouve le plus riche fonds d'instruction. Malheur à l'homme qui ne sent rien au récit de ces apparitions si fréquentes dans les premiers temps, de ce commerce si inappréciable de la Divinité avec les hommes, de cette théocratie familière, pour ainsi dire, et domestique, où Dieu, comme un bon père de famille, se manifestait et parlait à ses enfans; où sa conduite personnelle (que cette expression me soit permise) était assortie à la simplicité et à l'innocence des mœurs du temps; où, pour former à la vertu le monde dans l'enfance, il voulait l'instruire par lui-même avant de lui envoyer les docteurs et les prophètes; où il agissait avec une promptitude et une force toujours présentes, pour récompenser et punir, pour épouvanter et encourager! Quelles scènes que celles du paradis fermé à l'homme, de la mort d'Abel, et de tout ce que dit Dieu à cette occasion! Quelles leçons profondes et terribles! Que dire de la catastrophe du déluge, de Noé sortant de l'arche, d'Abraham et des Anges ses convives, du même patriarche arrêté par une main céleste au moment d'un sacrifice douloureux, de Moïse devant le buisson ardent, de ce désert si fécond en prodiges et en avertissemens redoutables...? O pauvres critiques, qui vous exercez sur de tels sujets, qui cherchez à convertir en fables arides et stériles des choses si propres à nourrir l'âme, à la fortifier, à l'avertir de ce qu'elle est devant Dieu même! Oui, vous avez raison de dégrader et d'avilir la Bible; elle n'est pas faite pour vous. Votre condamnation s'y trouve à chaque page. Si elle pouvait s'accorder avec vos goûts, vos sophismes, votre faste et théâtrale érudition, vous ignorantes et herméneutiques innovations, elle serait l'ouvrage de l'enfer. »

LOTH (JEAN-CHARLES), appelé *Carlotta* par les Italiens, peintre, né à Munich, en 1632, mort à Venise en 1698. Son père, sa mère, et puis le chevalier Pierre Liberi, peintre vénitien, furent ses maîtres pour la peinture. Loth était grand coloriste, et possédait aussi plusieurs autres parties de son art. Il composa un grand

nombre de bons tableaux pour les villes de Milan, Florence, Vérone, Venise, qui se le disputaient. On regarde comme son chef-d'œuvre *Adam et Ève, pleurant sur le corps d'Abel*, tableau qui a été parfaitement gravé par Porporati.

**LOTHAIRE I<sup>er</sup>**, 3<sup>e</sup> empereur d'Occident depuis Charlemagne, fils de Louis le Débonnaire et d'Ermengarde, fille de Hugues, comte d'Alsace, naquit vers l'an 795. Il fut associé à l'empire par son père, en 817, à l'assemblée d'Aix-la-Chapelle, et nommé roi des Lombards en 820. L'ambition l'emporta chez lui sur la reconnaissance. Il s'unit avec les grands seigneurs pour détrôner l'empereur, se saisit de sa personne, et l'enferma dans le monastère de Saint-Médard de Soissons. Nous faisons connaître les suites de cet attentat dans l'article du prince détrôné. Louis le Débonnaire étant sorti de sa prison par la discorde entre ses fils, les deux cadets voulant faire augmenter leur portion, se déclarèrent contre Lothaire, et l'obligèrent à demander pardon à leur père commun. Après la mort de ce prince, Lothaire s'arrogea la supériorité sur deux de ses frères, et voulut les restreindre, l'un à la seule Bavière, et l'autre à l'Aquitaine. Charles, depuis empereur, et Louis de Bavière, s'unirent contre lui, et remportèrent une célèbre victoire à Fontenai, l'an 844. Cette journée fut sanglante; il y périt, dit-on, près de 100,000 hommes. Les trois frères se disposaient à lever de nouvelles troupes, lorsqu'ils convinrent d'une trêve, suivie d'un traité de paix conclu à Verdun, en 843. La monarchie française fut partagée en trois parties égales, et indépendantes l'une de l'autre. Lothaire eut l'empire, l'Italie et les provinces situées entre le Rhin et le Rhône, la Saône, la Meuse et l'Escaut. Louis, surnommé *le Germanique*, reçut toutes les provinces situées sur la rive droite du Rhin, et quelques villes sur la rive gauche, comme Spire et Mayence, *propter vini copiam*, disent les annalistes; et Charles devint roi de toute la France, excepté de la portion cédée à Lothaire. Ce traité est la première époque du droit public d'Allemagne. (Pepin était mort en 838). Dix ans après cette répartition, Lothaire, fatigué des troubles de son vaste empire, et craignant la mort, abdiqua la couronne. Il alla expier, dans le monastère de Prum, à 12 lieues au nord de Trèves, les fautes que l'ambition lui avait fait commettre contre son père et contre

ses frères. Il prit l'habit monastique et mourut six jours après, le 28 septembre 855, à l'âge de 60 ans. Il laissa trois fils, Louis, Charles et Lothaire, entre lesquels il divisa ses états. Louis eut en partage le royaume d'Italie ou de Lombardie, avec le titre d'empereur; Charles, la Provence jusque vers Lyon; et Lothaire, le reste des domaines de son père—en deça de Alpes, jusqu'aux embouchures du Rhin et de la Meuse. Cette partie fut nommée *le royaume de Lothaire*. C'est de ce dernier qu'est venu le nom de *Lotharinge* ou *Lorraine* (Lohier—règne, royaume de Lothaire ou Lohier). Voyez **LOTHAIRE**, roi de Lorraine.

**LOTHAIRE II**, empereur d'Occident et duc de Saxe, né en 1075. Il était fils de Gebhard, comte de Supplembourg; il fut élu roi de Germanie après la mort de l'empereur Henri V en 1127. En 1129, Rome était divisée en deux partis pour le choix d'un pape. L'un de ces partis élut Innocent II, et l'autre Anaclet. Innocent, réfugié en France, alla ensuite à Liège trouver Lothaire, le couronna empereur (1130), et excommunia ses compétiteurs. Lothaire reconduisit le pape à Rome, et obligea Anaclet à s'enfermer dans le château Saint-Ange. Le pape sacra Lothaire une seconde fois dans cette ville, et lui céda l'usufruit des terres de la comtesse Mathilde. Ce prince remercia le pontife, en lui baisant les pieds et en conduisant sa mule quelques pas. Il avait juré auparavant de *défendre l'Eglise*, et de *conserver les biens du saint Siège*. L'empire avait été disputé après la mort de Henri V; Lothaire, par l'éloquence de Suger, fut préféré à Conrad de Franconie et à Frédéric de Souabe, fils d'Agnès, sœur du dernier empereur; ce qui causa de grands troubles. Ce fut en 1135 que ce empereur convoqua à Magdebourg une diète célèbre, afin d'établir ses réglemens pour la police de l'Allemagne. Plusieurs ambassadeurs et des princes étrangers y assistèrent. Deux ans après, Lothaire entra en Italie pour défendre Innocent II contre Roger, roi de Sicile, qui soutenait le pape Anaclet; il le vainquit et remit Innocent sur son siège. Il mourut sans enfans le 4 décembre 1137, dans le village de Brëtten, près Trente. Ce règne fut l'époque de la police établie en Allemagne, vaste pays livré depuis long-temps à la confusion. Les privilèges des églises, des évêchés et des abbayes furent confirmés, ainsi que les hérédités et les coutumes des

fiefs et arrière-fiefs. Les magistratures des bourgmestres, des maires, des prévôts, furent soumises aux seigneurs féodaux. On se plaignait des injustices de ces magistrats, et on eut bientôt à se plaindre de la tyrannie de ceux dont ils dépendirent. Conrad, duc de Franconie, ancien compétiteur de Lothaire, lui succéda.

**LOTHAIRE**, roi de France, fils de Louis d'Outremer et de Gerberge, sœur de l'empereur Othon I<sup>er</sup>, naquit en 941, fut associé au trône en 952, et succéda à son père en 954. Il fit la guerre avec succès à l'empereur Othon II, auquel il céda la Lorraine en 980, pour la tenir en fief de la couronne de France. Il avait cédé aussi à Charles son frère le duché de la Basse-Lorraine; ce qui déplut à tous les grands du royaume. Il mourut à Compiègne en 986, dans sa 45<sup>e</sup> année, empoisonné, à ce qu'on croit, par Emma sa femme, fille de Lothaire II, roi d'Italie. Ce prince était recommandable par sa bravoure, son activité, sa vigilance, ses grandes vues; mais il était peu exact à tenir sa parole, et finissait presque toujours mal, après avoir bien commencé.

**LOTHAIRE**, roi de Lorraine, fils de l'empereur Lothaire I<sup>er</sup>, abandonna Theutberge sa femme, pour épouser Valdrade sa maîtresse. Ce divorce est approuvé par deux conciles, l'un assemblé à Metz, l'autre à Aix-la-Chapelle, soit que par de vaines raisons Lothaire eût persuadé aux évêques que son mariage n'était pas légitime, soit que dans ces temps d'ignorance la doctrine de l'indissolubilité ait souffert quelque obscurcissement. Le pape Nicolas I<sup>er</sup> cassa les décrets des deux conciles, et Lothaire fut obligé de quitter la femme qu'il aimait pour reprendre celle qu'il devait aimer. Ce décret, contre lequel personne ne réclama, prouve combien l'autorité du chef de l'Eglise était alors solidement établie en France. Le pape Adrien II ayant été élevé sur le trône pontifical, le roi de Lorraine passa en Italie au secours de l'empereur Louis I<sup>er</sup> son frère, contre les Sarrasins, espérant obtenir la dissolution de son mariage. Mais le pape lui fit jurer, en lui donnant la communion, qu'il avait sincèrement quitté Valdrade; et les seigneurs qui accompagnaient ce prince firent le même serment. Ils moururent subitement presque tous; Lothaire lui-même fut attaqué à Plaisance d'une fièvre violente, qui l'emporta le 8 août 869, un mois après ce

sacrilège parjure. *Voyez* **LOTHAIRE I<sup>er</sup>** et **LOUIS III**.

**LOTICHIUS** ou **LOTICH** (**PIERRE**), né en 1501, dans le comté de Hanau, y devint abbé de *Schluchtern*, l'an 1534. Il introduisit dans son abbaye le luthéranisme, dont il fut un des plus fanatiques sectateurs, mourut en 1567, laissant quelques ouvrages imprimés à Marbourg, 1640, in-8°; ils sont aujourd'hui sans intérêt.

**LOTICHIUS** (**PIERRE**), médecin et poète, neveu du précédent, se fit surnommer *Secundus*, pour se distinguer de son oncle. Il naquit en 1528 à *Schluchtern*; et après avoir fait ses études en Allemagne sous Méliissus, Mélancthon et Camérarius, il prit le parti des armes en 1546, et combattit sous les drapeaux de la ligue de Smalkalde; mais il quitta bientôt le service militaire, voyagea en France et en Italie, se fit recevoir docteur en médecine à Padoue, et alla professer cette science à Heidelberg, où il mourut de frénésie en 1560, par suite d'un philtre qu'il avait préparé pour un autre et qu'il avala lui-même. C'était un habile médecin, et l'un des meilleurs poètes que l'Allemagne ait produits. Ses *Poésies* latines, et surtout ses *Élégies*, recueillies pour la première fois, Paris, 1551, in-8°, réimprimées par Camerarius, en 1580, in-8°, ont quelque mérite. La dernière et la meilleure édition de ses ouvrages est d'Amsterdam, 1754, 2 vol. in-4°. Sa candeur et sa bonté lui firent des amis illustres. On trouve sa *Vie* à la tête de ses *Poésies*, publiées par Jean Hagius, médecin.

**LOTICHIUS** ou **LOTICH** (**CHRISTIAN**), frère puîné du précédent, mort en 1568, est auteur de plusieurs pièces de vers latins, estimées. Elles ont été imprimées séparément et avec celles du suivant, Francfort, 1620, in-8°.

**LOTICHIUS** ou **LOTICH** (**JEAN-PIERRE**), petit-fils de Christian, né à Francfort-sur-le-Mein en 1598, professa la médecine avec distinction à Rinteln en Westphalie, ne dédaigna pas les muses, et mourut en 1632. Il publia un *Commentaire* sur Pétrone, 1629, in-4°. On a de lui divers autres ouvrages en vers et en prose (*voyez* l'article précédent). Son recueil de poésies latines, composé principalement d'*Epigrammes*, a été imprimé à Francfort, 1620, in-8°. On a encore de lui des *Livres* de médecine, une *Histoire des empereurs Ferdinand II et III* (*Rerum germanicarum*, etc.) Francfort, 1646, 4 tom. in-fol. fig.

**LOUAIL (JEAN)**, auteur *appelant*, naquit à Mayenne dans le Maine vers le milieu du 17<sup>e</sup> siècle. Après avoir demeuré quelque temps avec l'abbé le Tourneux au prieuré de Villiers, que celui-ci possédait, il fut mis auprès de l'abbé de Louvois pour diriger ses études. Son élève étant mort, l'abbé Louail se retira à Paris, où il se donna bien du mouvement pour le parti de Jansénius. Il mourut en 1724. Il était prêtre et prieur d'Aurai. On a de lui : | la 1<sup>re</sup> partie de *l'Histoire du livre des Réflexions morales sur le nouveau Testament et de la constitution Unigenitus, servant de Préface aux Hexaples*, en 6 vol. in-12, et en un gros vol. in-4<sup>o</sup>, Amsterdam, 1726. On peut considérer cet ouvrage comme la base et le modèle des *Nouvelles ecclésiastiques*. Il est écrit dans le même goût, la même véricité et la même modération que les feuilles du *Scélérat obscur*, comme l'appelle M. d'Allembert. (*Voy. ROCHE JACQUES*.) L'abbé Cadry a continué cette prétendue *Histoire* en 3 vol. in-4<sup>o</sup>, et l'a conduite presque jusqu'au temps où ont commencé les *Nouvelles ecclésiastiques*; | *Réflexions critiques sur le livre du Témoignage de la vérité dans l'Eglise*, par le père de la Borde, 1740; | *Histoire abrégée du jansénisme*, et des *Remarques sur l'ordonnance de l'archevêque de Paris*, 1698, in-12, avec mademoiselle de Joncoux, dont il revit aussi la traduction des notes de Nicole sur les *Provinciales*.

**LOUBÈRE (SIMON de la)**, né à Toulouse en 1642, fut d'abord secrétaire d'ambassade auprès de Saint-Romain, ambassadeur français en Suisse. Ses talens pour les négociations déterminèrent Louis XIV à l'envoyer à Siam en 1687, en qualité d'envoyé extraordinaire. Il n'y resta qu'environ trois mois, pendant lesquels il s'occupa à rassembler des *Mémoires* sur l'histoire civile et naturelle du pays, sur l'origine de la langue, le caractère et les mœurs des habitans. De retour en France, il fut envoyé en Espagne et en Portugal pour y exécuter une commission secrète. On croit que c'était pour détacher ces deux cours de l'alliance qui avait produit la révolution d'Angleterre. Son dessein transpira. Il fut arrêté à Madrid, et n'obtint sa liberté qu'avec beaucoup de peine. La Loubère, rendu à la France, s'attacha au chancelier de Pontchartrain, alors contrôleur-général des finances. Ce fut par le crédit de ce ministre qu'il obtint une place à l'académie

française en 1693. Il se retira peu de temps après à Toulouse, y rétablit les *jeux floraux*, autrefois si célèbres, et alors si dégénérés. Après s'être montré citoyen zélé et savant, il mourut en 1729, à 87 ans. La Loubère savait non seulement le grec et le latin, mais encore l'italien, l'espagnol et l'allemand. Il cultivait à la fois la poésie, les mathématiques, la politique et l'histoire; mais il n'excella dans aucun genre. Ses principaux ouvrages sont : | *Poésies* répandues dans différens recueils; | une *Relation* curieuse de son voyage de Siam, en 2 vol. in-12; | un traité de *la Résolution des équations*, in-4<sup>o</sup>, 1729, peu connu, etc. | *L'Eloge de La Loubère* par de Boze a été inséré dans le tom. 7 des *Mémoires de l'académie* des inscriptions. On peut consulter aussi les *Mémoires* de Nicéron, tom. 26 et le tom. 2, pag. 56, de *l'Histoire de l'académie des jeux floraux* de M. Poitevin-Peilavi, 1812, in-8<sup>o</sup>.

**LOUCHALI**, ou **ULUZZALI**, ou **OCCHIALI**, fameux corsaire, né dans la Calabre en Italie, fut fait esclave par les Turcs dès sa jeunesse, et fut mis en liberté en renonçant au christianisme. La fortune et sa valeur l'élevèrent jusqu'à la vice-royauté d'Alger. Lorsque les Turcs se préparaient au siège de Famagouste, l'an 1570, après s'être rendus maîtres de Nicosie dans l'île de Chypre, Louchali alla joindre leur flotte avec son escadre, composée de 9 galères et de 30 autres vaisseaux. A la bataille de Lépante, en 1571, il commandait l'aile gauche de l'armée des Turcs, et était opposé à l'escadre de Doria, qui le mit en fuite. Cependant il rentra comme en triomphe dans Constantinople, parce qu'il mena avec lui quelques bâtimens chrétiens qu'il avait pris dès le commencement du combat. Le grand-Seigneur donna de grands éloges à sa valeur, et le nomma pacha de la mer à la place d'Hali. Ce renégat se distingua dans plusieurs autres occasions, surtout à la prise de la Goulette en Afrique, l'an 1574, et mourut à la fin du 16<sup>e</sup> siècle.

**LOUET (GEORGES)**, jurisconsulte, d'une noble et ancienne famille d'Anjou, conseiller au parlement de Paris, et agent du clergé de France en 1584, s'acquit une grande réputation par sa science, par ses talens, par sa prudence et par son intégrité. Il fut nommé à l'évêché de Tréguier; mais il mourut en 1608, avant que d'avoir pris possession de cet évêché. On a de lui : | un *Recueil*



*de plusieurs notables arrêts*, publiés pour la première fois, en 1602, et dont la meilleure édition est celle de Paris, 1742, 2 vol. in-fol., avec les Commentaires de Julien Brodeau; | un *Commentaire* sur l'ouvrage de Dumoulin, des Règles de la chancellerie, Paris, 1656, in-4°.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

LOUIS I<sup>er</sup>, *le Débonnaire*, ou *le Faible*, fils de Charlemagne et d'Hildegarde, sa seconde femme, naquit à Casseneuil, dans l'Agénois, en 778, fut roi d'Aquitaine à trois ans et associé à l'empire en 815. Il parvint à la couronne de France en 814, et fut proclamé empereur la même année, âgé de 36 ans. Ce prince signala le commencement de son règne par la permission qu'il accorda aux Saxons transportés en des pays étrangers, de retourner dans leur patrie. Louis ne continua pas comme il avait commencé. Ce prince obligea ses sœurs à se retirer dans des couvens, fit crever les yeux à plusieurs de leurs aînés, et consacra à la vie religieuse les derniers fils de Charlemagne : tout cela, afin d'éviter les intrigues et les factions. Le zèle de Charlemagne pour la religion avait fortifié sa puissance, et la dévotion mal entendue de son fils l'affaiblit. Trop occupé de la réforme de l'Eglise, et peu du gouvernement de son état, il s'attira la haine des ecclésiastiques, et perdit l'estime de ses sujets. Ce prince, jouet de ses passions et dupe de ses vertus mêmes, ne connut ni sa force ni sa faiblesse; il ne sut ni inspirer la crainte ni se concilier l'amour, et avec peu de vices dans le cœur, il eut toutes sortes de défauts dans l'esprit. Le mécontentement du clergé ne tarda pas à éclater. Une cruauté de Louis en fut l'occasion. Bernard, roi d'Italie (enfant illégitime de Pépin, dit le *Bossu*, fils aîné de Charlemagne), irrité de ce que Lothaire, son cousin, lui avait été préféré pour l'empire, prit les armes en 818. L'empereur, ayant marché contre lui, l'intimida tellement par sa présence, que Bernard, abandonné de ses troupes, vint se jeter à ses pieds. En vain il demanda sa grâce; Louis lui fit arracher les yeux, et ce jeune prince mourut des suites de cette cruelle opération. Ce ne fut pas tout : Louis fit arrêter tous les partisans de Bernard, et leur fit éprouver le même supplice. Plusieurs ecclésiastiques lui inspirèrent des remords sur ces exécutions barbares. Les évêques et les

abbés lui imposèrent une pénitence publique. Louis s'y soumit, et parut en 822, dans l'assemblée d'Attigni couvert d'un cilice. « Il crut, dit le président » Hénault, devoir donner cette marque » de repentir au mécontentement des » évêques. Nous sommes surpris aujourd'hui » d'hui de voir une si grande autorité aux » évêques; mais c'est faute de se souvenir que c'était cette même autorité qui » fut si favorable à nos rois dans l'origine. » *Les évêques*, dit l'abbé du Bos, *avaient grande part au gouvernement d'alors, et présidaient aux délibérations des peuples et à leurs entreprises, non comme chefs de la religion, mais comme premiers citoyens.* Dès l'an 817, Louis avait suivi le mauvais exemple de son père, en partageant son autorité et ses états à ses trois fils, Lothaire, Pepin et Louis le Germanique. Il associa le premier à l'empire, proclama le second roi d'Aquitaine, et le dernier roi de Bavière. Il avait épousé en secondes noces Judith de Bavière; un quatrième fils lui survint (823); ce fut Charles le Chauve qui fut depuis empereur. Louis voulut, après le partage, ne pas laisser sans état cet enfant d'une seconde femme qu'il aimait, et lui donna, en 829, ce qu'on appelait alors l'Allemagne, en y ajoutant une partie de la Bourgogne. Judith de Bavière, mère de cet enfant, nouveau roi d'Allemagne, gouvernait l'empereur son mari, qui avait pour ministre un Bernard, comte de Barcelone, que Judith (*voyez ce nom*), avait mis à la tête des affaires. Les trois fils de Louis, indignés de sa faiblesse, et encore plus de ce qu'on avait démembré leurs états, armèrent tous trois contre leur père. Quelques évêques, excités par Ebbon, archevêque de Reims, et plusieurs seigneurs se joignirent à eux, et abandonnèrent le parti de l'empereur. Les fils de Louis le reléguèrent dans un monastère; mais une diète tenue à Nimègue le rétablit la même année (829). Les mêmes causes amenèrent les mêmes effets : Louis rétablit l'ancien partage; ses fils reprennent les armes. Le pape Grégoire IV vint en France, à la prière de Lothaire, et ne put mettre la paix entre le père et les enfans. (*Voy. GRÉGOIRE IV.*) Au mois de juin de l'année 833, Lothaire se mit à la tête d'une puissante armée, augmentée bientôt par la défection presque totale des troupes de son père. Ce malheureux prince, se voyant abandonné, prit le parti de passer au camp de ses

enfans, retranchés entre Bâle et Strasbourg, dans une plaine appelée depuis le *Champ du mensonge*, entre Brisach et la rivière d'Ill, se déclara déchu de la dignité impériale, qui fut déferée à Lothaire. On partagea de nouveau l'empire entre ses trois fils, Lothaire, Pepin et Louis. A l'égard de Charles, cause innocente de la guerre, il fut renfermé au monastère de Prum. L'empereur fut conduit dans celui de Saint-Médard de Soissons, et l'impératrice Judith menée à Tortone, dans le Piémont, après que les vainqueurs l'eurent fait raser. Louis n'était pas à la fin de ses malheurs : on tint une assemblée à Compiègne, où ce prince fut engagé à se soumettre à la pénitence publique, comme *s'avouant coupable de tous les maux qui affligeaient l'état*. On le conduisit à l'église de Notre-Dame de Soissons; il y parut en présence des évêques et du peuple, sans les ornemens impériaux, et tenant à sa main un papier qui contenait la confession de ses fautes. Il quitta ses vêtemens et ses armes, qu'il mit au pied de l'autel; et s'étant revêtu d'un habit de pénitent et prosterné sur un cilice, il lut la liste de ses délits. Alors les évêques lui imposèrent les mains; on chanta les psaumes, et on dit les oraisons pour l'imposition de la pénitence. Les auteurs ont parlé diversement de cette action : les uns ont prétendu que c'était un trait de la politique de Louis, qui crut devoir cette satisfaction aux évêques et aux seigneurs de son royaume; d'autres l'ont regardée comme l'effet de sa vertu. Quoi qu'il en soit, il sera toujours vrai de dire que c'était pousser la vertu ou la politique plus loin qu'elle ne devait aller. Louis fut enfermé un an dans une cellule du monastère de Saint-Médard de Soissons, vêtu du sac de pénitent. Mais la désunion de ses trois fils lui rendit la liberté et la couronne. Louis ayant été transféré à Saint-Denis, deux de ses fils, Louis et Pepin, vinrent le rétablir, et remettre entre ses bras sa femme et son fils Charles. L'assemblée de Soissons fut condamnée par le concile de Thionville en 855. Louis y fut réhabilité; Ebbon, archevêque de Reims (*voyez ce nom*), qui avait présidé à l'assemblée de Compiègne, et quelques autres évêques, furent déposés. On a donc tort d'imputer la déposition de Louis au clergé de France : ce ne fut le crime que de quelques seigneurs et prélats. Une grande partie des évêques réclama contre cet excès, de-

meura attachée à Louis, et le clergé en corps improuva la conduite des factieux en déposant Ebbon et en rétablissant Louis. Bientôt après, un de ces mêmes enfans qui l'avaient rétabli, Louis de Bavière, se révolte encore; mais il est mis en fuite. Le malheureux père mourut en 840, de chagrin, dans une île du Rhin, au-dessus de Mayence, en disant: *Je pardonne à Louis, mais qu'il sache qu'il m'arrache la vie*. On prétend qu'une éclipse totale de soleil, qui survint pendant qu'il marchait contre son fils, effraya son esprit, que les malheurs avaient affaibli, et hâta sa mort. Il est difficile d'accorder ce récit avec les connaissances astronomiques que plusieurs historiens lui ont attribuées : la chose cependant n'est pas impossible, si on veut adopter cette réflexion du père Petau; *Sed nec absurdum existinem, insignes potissimum solis eclipses ita dispositas a Deo, ac suis spatiis definitas, ut in ea temporum momenta caderent, quibus illustrium eventuum indicia dare possent*. Quoi qu'il en soit, la faiblesse de Louis et ses inconséquences firent les malheurs de son règne et ternirent ses autres qualités. Il connaissait les lois anciennes et modernes, et il en fit observer quelques-unes. Il rendit au clergé de son royaume la *liberté des élections*, et se réserva seulement le droit de les confirmer. Le pape Pascal I<sup>er</sup>, s'étant fait sacrer sans avoir obtenu, suivant l'usage, l'approbation de l'empereur, Louis menaça les Romains des plus grands châtimens, si jamais ils se portaient, d'après son expression, à de semblables attentats. Les prélats avaient jusqu'alors été obligés d'aller à la guerre. Louis I<sup>er</sup> le leur défendit, et les contraignit à déposer leurs armures. S'étant rendu ennemi le clergé et la noblesse, il se livra à des ministres tirés du néant; ce fut Adhelard, un de ses favoris, qui dirigea toutes ses actions, et fut la principale cause de ses malheurs. On peut consulter, sur Louis le Débonnaire, Astronome, *Vita Ludovic. pii imp.. Ermoldi Nigelli Carmen; Thegani (archiepiscopi Trevirensis) de gestis Ludovici pii*, les *Chroniques de St-Denis*, ch. 8 et suiv.; *Nittrard. histor.; Paschalis Rathberti vita Venerab. Walæ abbat.; Annales Bertiniani; Pagi critica; Script. Francic.* t. VII, etc. En déplorant les tristes dissensions qui déchirèrent son règne, on ne peut s'empêcher d'admirer les effets du christianisme, qui, dans le tu-

multe même des passions, fait respecter à un certain point la voix de la nature. Sous le règne du paganisme, ces divisions eussent été terminées par des assassinats et des parricides, et c'eût été un tableau d'horreurs de plus ajouté à ceux qui composent l'histoire des prédécesseurs de Constantin, et qui forme encore aujourd'hui les annales des nations qui ne connaissent point l'Évangile.

**LOUIS II, le Jeune**, empereur d'Occident, fils aîné de Lothaire I<sup>er</sup>, créé roi d'Italie en 844, monta sur le trône impérial en 855. Les guerres civiles, sous le règne de Louis le *Débonnaire*, avaient ouvert l'empire aux Sarrasins, qui d'abord s'emparèrent du duché de Bénévent. Ils défirent l'armée de Louis près de Gaëte, en 845; mais il les battit trois ans après. Défait de nouveau par les Sarrasins, dans la Pouille, il les vainquit en 868, 870 et 871, et les chassa de la Calabre. Dans cette même année, Adelgise, prince de Bénévent, fit arrêter Louis I<sup>er</sup> dans son propre palais; mais craignant la juste vengeance des Carolingiens, il lui rendit la liberté; et enfin le pape Jean VIII raccommoda Adelgise avec l'empereur. Louis ne laissa qu'une fille, Ermengarde, qui épousa Boson, lequel fonda le royaume d'Arles, eut un différend avec les souverains de Constantinople, qui, méprisant sa faiblesse, lui disputaient le titre d'empereur. Il se défendit assez mal, et n'alléguait contre eux que la possession. Louis le Jeune mourut le 12 août 875.

**LOUIS III, dit l'Aveugle**, né en 880, de Boson, roi de Provence, et d'Ermengarde, fille de l'empereur Louis le Jeune, n'avait que 10 ans quand il succéda à son père. Il passa en Italie l'an 900, pour défendre ses droits contre Bérenger, qui lui disputait l'empire; et après l'avoir battu deux fois, il se fit couronner empereur à Rome par le pape Benoît IV. Il ne tint que 5 ans le sceptre impérial. S'étant laissé surprendre dans Vérone par son rival, celui-ci lui fit crever les yeux, et le renvoya en Provence, où il mourut l'an 928, ou au commencement de 929.

**LOUIS IV, dit l'Enfant**, fils de l'empereur Arnoul, fut roi de Germanie après la mort de son père en 900, à l'âge de 7 ans. L'Allemagne fut dans une entière désolation sous son règne. Les Hongrois la ravagèrent; ou ne parvint à les faire retirer qu'à prix d'argent. A ces incursions étrangères se joignirent des guerres civiles entre les princes et le clergé. On

pilla les églises: les Hongrois revinrent pour avoir part au pillage: Louis IV s'enfuit à Ratisbonne, où il mourut le 21 janv. 912. Il fut le dernier prince en Allemagne de la race des Carolingiens. La couronne, qui devait être héréditaire dans la maison de Charlemagne, devint élective. Les états de la nouvelle monarchie profitèrent de cette révolution. Les Allemands, maîtres de disposer du trône, se donnèrent des privilèges excessifs. Les duchés et les comtés, administrés jusqu'alors par commission, devinrent des fiefs héréditaires. Peu à peu la noblesse et les états des duchés, qui, dans les premiers temps, ne reconnaissaient que la souveraineté du roi seule, furent réduits à dépendre absolument de leurs ducs, et à tenir en arrière-fief des terres qui mouvaient auparavant en droiture de la couronne. D'un autre côté, l'Italie commença à être asservie à l'Allemagne, et ce fut la source de plusieurs différends funestes entre les papes et les empereurs.

**LOUIS V, nommé ordinairement Louis de Bavière**, fils de Louis le Sévère, duc de Bavière, et de Mathilde, fille de l'empereur Rodolphe I<sup>er</sup>, naquit l'an 1286, et fut élu empereur à Francfort en 1314, à l'âge de moins de trente ans. Il fut couronné à Aix-la-Chapelle par l'archevêque de Mayence, tandis que Frédéric le Bel, fils de l'empereur Albert I<sup>er</sup>, était sacré à Cologne, après avoir été nommé à l'empire par une partie des électeurs. Ces deux sacres produisirent des guerres civiles d'autant plus cruelles, que Louis de Bavière était oncle de Frédéric, son rival. Les deux empereurs consentirent, après avoir répandu beaucoup de sang, à décider leur querelle par trente champions: usage des anciens temps, que la chevalerie a renouvelé quelquefois. Ce combat ne décida rien, et ne fut que le prélude d'une bataille dans laquelle Louis fut vainqueur. Cette journée, suivie de quelques autres victoires, le rendit maître de l'empire. Frédéric ayant été fait prisonnier, y renonça au bout de trois ans pour avoir sa liberté. Le pape Jean XXII avait observé jusqu'alors la neutralité entre les deux concurrents, espérant que Louis, dont il connaissait les mauvaises qualités et le peu de religion, serait obligé de céder l'empire à Frédéric, prince sage et vertueux; mais après la bataille décisive de Muhlendorf, en 1322, il ordonna à Louis V de suspendre l'exer-

cice de ses droits, et de les soumettre au jugement du pape. Il donna contre lui plusieurs monitoires, dans lesquels il lui reprochait de favoriser les hérétiques et les ennemis du saint Siège, et alla jusqu'à déclarer l'empire vacant. (*Voyez*, au sujet de ces procédés des papes, les articles FRÉDÉRIC BARBEROUSSE, FRÉDÉRIC II, GRÉGOIRE VII, etc.) L'empereur appela du pape mal instruit au pape mieux instruit, et enfin au concile général. Ayant été excommunié, il entra en Italie, entreprit de placer de son autorité des évêques sur plusieurs sièges d'Italie, et de chasser ceux qui y avaient été nommés par le pape; entra dans Rome, s'y fit couronner, fit élire l'antipape Pierre de Corbière ou Corbario, prononça une sentence de mort contre le pape et son défenseur le roi de Naples, et les condamna tous les deux à être brûlés vifs: trait qui donne une plus mauvaise idée de ce prince que toutes les bulles de Jean XXII. Comment, après de tels excès des empereurs, les écrivains modernes ont-ils pu s'attacher à inculper exclusivement les papes, dont les torts sont toujours restés beaucoup en deçà de si étranges emportemens? (*V. GELASE II.*) Ne serait-il pas plus sage de jeter un voile réciproque sur les fautes des pontifes et des rois, et de louer la modération dont au moins les premiers donnent aujourd'hui le consolant spectacle? Les fureurs de Louis irritèrent tout le monde; les Romains conspirèrent contre lui. Le roi de Naples arrive avec une armée aux portes de Rome; l'empereur et son antipape sont obligés de s'enfuir. Celui-ci demande pardon au pape la corde au cou. Clément VI marcha sur les traces de Jean XXII, son prédécesseur. Il lança les foudres ecclésiastiques sur Louis, en 1346. Cinq électeurs élurent roi des Romains, Charles de Luxembourg, marquis de Moravie. L'ancien et le nouvel empereur se firent la guerre; mais un accident arrivé en 1347 termina ces querelles funestes. Louis tomba de cheval en poursuivant un ours à la chasse, et mourut de sa chute à soixante-trois ans. D'autres disent qu'il fut empoisonné. Ce prince est le premier empereur qui ait résidé constamment dans ses états héréditaires, à cause du mauvais état du domaine impérial, qui ne pouvait plus suffire à l'entretien de sa cour. Avant lui, les empereurs avaient voyagé continuellement d'une province à l'autre.

Louis est aussi le premier qui, dans ses sceaux, se soit servi de deux aigles pour désigner les armes de l'empire. Ils furent changés sous Wenceslas, et réduits à un seul à deux têtes. C'est par la protection qu'il accorda aux Suisses révoltés, pour affaiblir la puissance d'une maison rivale, qu'il a contribué à fonder la république helvétique. *Voyez* TELL

## ROIS DE FRANCE.

LOUIS I<sup>er</sup>, roi de France. *Voy.* LOUIS le Débonnaire.

LOUIS II, le Bègue, ainsi nommé à cause du défaut de sa langue, était fils de Charles le Chauve, né en 846. Il fut couronné roi d'Aquitaine en 867, succéda à son père dans le royaume de France, le 6 octobre 877, reçut honorablement le pape Jean VIII, et se fit couronner par lui roi de France au concile de Troyes, l'an 878. Il fut contraint de démembrer une grande partie de son domaine en faveur de Boson, qui s'était fait roi de Provence, et de plusieurs autres seigneurs mécontents, et mourut à Compiègne, le 10 avril 879, à 53 ans. Il eut d'Ansgarde, sa première femme qu'il fut obligé de répudier par ordre de son père, Louis et Carloman, qui partagèrent le royaume entre eux; et laissa en mourant Adélaïde sa seconde femme, grosse d'un fils, qui fut Charles le Simple. On peut voir pour ce règne *Annales Bertiniani ann. 877-879; Annales Fuldenses; Frodoardi Hist. Eccles. Rhem. lib. III cap. 24; Hincmari Archiep. Rhem. opera; Johannis VIII Epistolæ; Script. Francic. tom. 2.*

LOUIS III, fils de Louis le Bègue, et frère de Carloman, partagea le royaume de France avec son frère, et vécut toujours uni avec lui. Il eut l'Austrasie avec la Neustrie, et Carloman l'Aquitaine et la Bourgogne. Louis III défît Hugues le Bâtard, fils de Lothaire et de Valdrade, qui revendiquait la Lorraine; marcha contre Boson, roi de Provence, et s'opposa aux courses des Normands, sur lesquels il remporta une grande victoire dans le Vimeu, à Saucourt, en 882. Il mourut sans enfans, le 4 août suivant à 22 ans. Après sa mort, Carloman, son frère, fut seul roi de France. On peut consulter *Annales Bertiniani; Annales Fuldenses, Chronic. de gestis Normannorum; Frodoardi Hist. eccles. Rhem. lib. III, cap. 50; Annales Vadastini; Script. Francic. tome 2.*

LOUIS IV ou d'Outremer, ainsi nommé

à cause de son séjour pendant treize ans en Angleterre, où la reine Ogive sa mère l'avait conduit, était fils de Charles le Simple. Il succéda à Raoul, roi de France, en 956. Hugues Capet, dit le *Grand*, et Herbert, comte de Vermandois, s'accordant pour renoncer à la couronne de France, après en avoir déposé Charles le Simple, firent élire Louis, qui choisit Hugues pour premier ministre ; et dès lors celui-ci marcha à l'égal de son souverain, et après sa mort il devint roi. Louis voulut s'emparer de la Lorraine; mais l'empereur Othon I<sup>er</sup> le força de se retirer. Les grands de son royaume se révoltèrent plusieurs fois, et il les réduisit avec peine. S'étant emparé de la Normandie sur Richard, fils du duc Guillaume, il fut défait et fait prisonnier par Aigrold, roi de Danemarck, et par Hugues le Blanc, comte de Paris, en 944. On lui rendit la liberté l'année suivante, après l'avoir obligé de rendre la Normandie à Richard, et de céder le comté de Laon à Hugues le Blanc. Cette cession occasiona une guerre opiniâtre entre le comte et le roi; mais Louis d'Outremer étant soutenu de l'empereur Othon, du comte de Flandre et du pape, Hugues le Blanc fut enfin obligé de faire la paix, et de rendre le comté de Laon en 950. Louis d'Outremer finit ses jours d'une manière funeste : il fut renversé par son cheval en poursuivant un loup, et mourut à Reims de cette chute, le 40 septembre 954, à 56 ans. Il laissa de Gerberge, fille de l'empereur Henri l'Oiseleur, deux fils, Lothaire et Charles. Lothaire lui succéda, et Charles ne partagea point la couronne, contre la coutume de ce temps-là, tant à cause de son bas âge que parce qu'alors il ne restait plus que Reims et Laon en propre au roi. Depuis, le royaume ne fut plus divisé également entre les frères; l'aîné seul eut le titre de roi, et les cadets n'eurent que de simples apanages. Ce fut ce qui rendit à l'état une partie de son ancienne grandeur. Louis d'Outremer était un grand prince à plusieurs égards; mais il ne se défiait pas assez des hommes, et il fut souvent trompé. Les auteurs à consulter pour cette époque sont *Willelmi Gemetensis lib. III, cap. 3 et seq.*; *Chron. Virdun.* *Hugonis Flaviniacensis*; *Hugonis Floriacensis libellus*; *Frodoardi Chronic.*; *Luitprandi Chronic.*; *Orderici Vital. Eccles. Hist.*; *Ludovici Transmarini diplomata*, tom. 9.

LOUIS V, le *Fainéant*, roi de France après Lothaire, son père, en 986, se rendit

maître de la ville de Reims, et fit paraître beaucoup de valeur dès le commencement de son règne. Il fut empoisonné par la reine Blanche, sa femme, le 21 mai de l'année suivante 987, âgé d'environ vingt ans. Louis était d'un caractère turbulent et inquiet : le nom de *Fainéant* ne lui convenait point. Il paraît que ce nom ne lui a été donné que parce que son règne n'offre rien de mémorable; mais que pouvait-il faire dans le peu de temps qu'il occupa le trône? C'est le dernier des rois de France de la seconde race des Carlovingiens, laquelle a régné en France 236 ans. Après sa mort, le royaume appartenait de droit à Charles, son oncle, duc de la Basse-Lorraine, et fils de Louis d'Outremer; mais ce prince s'étant rendu odieux aux Français, il fut exclu de la succession, et la couronne fut déferée à Hugues Capet, duc de France, le prince le plus puissant du royaume. Les causes de la ruine de la seconde race sont particulièrement les suivantes : 1<sup>o</sup> la division du corps de l'état en plusieurs royaumes, division suivie nécessairement des guerres civiles entre les frères; 2<sup>o</sup> l'amour excessif que Louis le Débonnaire eut pour son trop cher fils Charles le Chauve; 3<sup>o</sup> la faiblesse de la plupart des rois ses successeurs : à peine en compte-t-on cinq ou six qui aient eu à la fois du bon sens et du courage; 4<sup>o</sup> les ravages des Normands, qui désolèrent la France pendant près d'un siècle, et favorisèrent les révoltes des grands seigneurs.

LOUIS VI, le *Gros*, fils de Philippe I<sup>er</sup> et de Berthe de Hollande, né en 1081 (quelques chronologistes disent en 1078), parvint à la couronne en 1108. Le domaine qui appartenait immédiatement au roi se réduisit alors au duché de France. Le reste était en propriété aux vassaux du roi, qui se conduisaient en tyrans dans leurs seigneuries, et qui ne voulaient point de maître. Ces seigneurs vassaux étaient presque tous des rebelles. Le roi d'Angleterre, duc de Normandie, ne manquait pas d'appuyer leurs révoltes; de là ces petites guerres entre le roi et ses sujets : guerres qui occupèrent les dernières années de Philippe I<sup>er</sup> et les premières de Louis le Gros. Ce prince s'aperçut trop tard de la faute que l'on avait faite de laisser prendre pied en France aux Anglais, en ne s'opposant point à la conquête que Henri I<sup>er</sup> fit de la Normandie sur Robert son frère aîné. Le monarque anglais étant en possession de cette province, refusa de raser la forteresse de

Gisors, comme on en était convenu. La guerre s'alluma, et après des succès divers, elle fut terminée en 1114 par un traité qui laissait Gisors à l'Angleterre, sous la condition de l'hommage. Elle se ralluma bientôt. Louis le Gros ayant pris sous sa protection Guillaume Cliton, fils de Robert, dit *Courte-Cuisse*, qui avait été dépouillé de la Normandie, voulut le rétablir dans ce duché; mais il n'était plus temps : Henri était devenu trop puissant, et Louis le Gros fut battu au combat de Brenneville, en 1119. L'année suivante, la paix se fit entre Louis et Henri, qui renouvela son hommage pour la Normandie. Le roi d'Angleterre ayant perdu toute sa famille et la fleur de sa noblesse, qui périt à la vue du port de Harfleur, où elle s'était embarquée pour passer en Angleterre, cet événement renouvela la guerre. Guillaume Cliton, soutenu par plusieurs seigneurs normands et français, que Louis le Gros appuyait secrètement, profita de ce temps funeste à Henri pour l'attaquer; mais le monarque anglais vint à bout de soulever l'empereur Henri V contre le roi de France. Henri lève des troupes et s'avance vers le Rhin; Louis le Gros lui opposa une armée considérable, et l'empereur fut bientôt obligé de reculer. Le monarque français aurait pu aisément marcher tout de suite contre le roi d'Angleterre et reprendre la Normandie; mais les vassaux qui l'avaient suivi contre le prince étranger l'auraient abandonné s'il eût fallu combattre le duc de Normandie, par l'intérêt qu'ils avaient de balancer ces deux puissances l'une par l'autre. Louis le Gros est le premier qui ait entrepris de donner un gouvernement à la France. Avant lui, depuis que les nobles avaient forcé le roi de déclarer leurs titres héréditaires, il n'y avait aucune puissance publique; la majesté royale était avilie. Dès que Louis fut en état de monter à cheval, il poursuivit les seigneurs et les gentilshommes qui, du haut de leurs donjons, se répandaient pour piller dans les campagnes sans défense, sur les grands chemins et sur les rivières. Toute sa vie il eut les armes à la main, courant partout où les opprimés réclamaient son secours, et payant de sa personne comme un simple cavalier. Quand il eut mis à la raison la plupart de ces petits tyrans, il entreprit de rétablir l'ordre; il accorda aux villes des chartes de communes, qui en les déclarant libres, leur permettaient de se choisir des maires et des échevins

pour juger leurs procès et maintenir la police. Devenues ainsi de petites démocraties, les villes fournissaient au roi un certain nombre de gens de guerre. Chaque paroisse combattait pour lui sous la bannière de son saint. La jurisprudence occupa également ce monarque. Les justices royales, long-temps négligées et méconnuës, refleurirent. Le monarque, garant des chartes de communes, prononça sur les différends qui survinrent entre les villes et les seigneurs; il institua l'usage d'appeler en plusieurs cas à ses juges, de sentences rendues par les officiers seigneuriaux. Il envoya des commissaires pour éclairer la conduite des juges. A la vérité, ce fut moins son ouvrage que celui de l'abbé Suger, son principal ministre; mais comme on impute aux rois tout le mal qui se fait sous eux, on doit aussi leur tenir compte de ce qui se fait de bien. Cette entreprise importante fut continuée sous Louis le Jeune, son fils. Les dernières années de Louis le Gros furent occupées à venger le meurtre de Charles le Bon, comte de Flandre, et à éteindre le schisme entre le pape Innocent II et Anaclet. Une dyssenterie l'enleva le 1<sup>er</sup> août 1157. Il mourut en chrétien, couché sur un tapis qu'il avait fait étendre à terre et couvrir de cendre en forme de croix. Les dernières paroles de ce monarque sont une belle leçon pour les rois : « N'oubliez jamais, dit-il à son fils, que l'autorité royale est un fardeau dont vous rendrez un compte très exact après votre mort. » Sa veuve, Alix de Savoie, épousa, en secondes noces, Matthieu de Montmorency, connétable; elle mourut en 1154. Louis était un prince recommandable par la douceur de ses mœurs, dit le président Hénault, et par toutes les vertus qui font un bon roi. Il est le premier roi de France qui ait été prendre à Saint-Denis l'*oriflamme*, espèce de bannière de couleur rouge, fendue par le bas, et suspendue au bout d'une lance dorée. La vie de Louis le Gros a été écrite par Suger. On peut encore consulter l'*Hist. ecclésiastique d'Orderic Vital*, les grandes Chroniques de Saint-Denis, ch. 9, 10, etc.; l'*Histoire de Normandie de Guillaume de Jumièges*, etc.

**LOUIS VII, le Jeune**, fils du précédent, né en 1120, succéda à son père en 1137, après avoir régné avec lui quelques années. Il eut au commencement de son règne un différend avec Innocent II, et avec Thibaud IV, comte de Champagne. Innocent

ayant nommé à l'archevêché de Bourges, et ne croyant pas devoir approuver l'élection que le clergé avait faite, Louis se déclara d'une manière violente contre le pape, qui l'excommunia et mit son domaine en interdit. Le roi s'en vengea sur Thibaud, qui était dévoué au pontife, et mit en 1144 la ville de Vitri à feu et à sang. Les temples mêmes ne furent pas épargnés, et 1500 personnes réfugiées dans une église périrent comme tout le reste dans les flammes. Saint Bernard lui en fit de vifs reproches : le prince en fut touché, mais beaucoup trop tard, et se réconcilia avec le pontife. Le même saint, chargé par le pape Eugène de prêcher une croisade, y engagea Louis, contre l'avis de l'abbé Suger, qui, sans désapprouver la croisade, s'opposait au départ du roi. ( Voyez SUGER. ) Cette seconde croisade ne répondit point aux efforts de Louis, mais elle eut d'ailleurs de très bons effets; ce fut une nouvelle époque de la liberté que les villes achetèrent du roi ou de leurs seigneurs, qui faisaient argent de tout pour se croiser. Depuis long-temps il n'y avait plus en France que la noblesse et les ecclésiastiques qui fussent libres; le reste du peuple était esclave, et même nul ne pouvait entrer dans le clergé sans la permission de son seigneur. Le roi n'avait d'autorité que sur les serfs des terres qui lui appartenaient. Mais quand les villes et les bourgs eurent acheté leur liberté, le roi, devenu leur défenseur naturel contre les entreprises des seigneurs, acquit en eux autant de sujets. Cette défense occasiona de la dépense; il fallait qu'ils la payassent, et ils devinrent ainsi contribuables du roi, au lieu de l'être de leurs seigneurs. Ils ne firent donc que changer de maîtres; mais la servitude du roi était si douce, qu'on vit dès lors renaître en France les sciences, l'industrie et le commerce. Ce qui donna lieu à la croisade, ce fut la prise d'Edesse par Noradin. Le roi partit en 1147, avec Eléonore sa femme et une armée de 80,000 hommes. Il fut défait par les Sarrasins. Il mit le siège devant Damas, et fut obligé de le lever en 1149, par la trahison des Grecs. C'est ainsi du moins qu'en ont parlé la plupart des historiens d'Occident; les Orientaux ne conviennent pas de cette trahison. Louis le Jeune, en revenant en France, fut pris sur mer par des Grecs, et délivré par le général Roger, roi de Sicile. Ce monarque, après tant de malheurs, ne fut pas dégoûté des croisades : à peine fut-

il arrivé qu'il en médita une nouvelle; mais les esprits étaient si refroidis qu'il fut obligé d'y renoncer. Suger entreprit d'en faire une à ses dépens; mais la mort le prévint. ( Voyez GODEFROI de BOUIL-LON, saint BERNARD, PIERRE L'ERMITE, saint LOUIS, etc. ) L'épouse de Louis, Eléonore, héritière de la Guienne et du Poitou, qui l'avait accompagné dans sa course aussi longue que malheureuse, s'était, dit-on, dédommée de ses fatigues du voyage avec Raimond d'Antioche, son oncle paternel, et avec un jeune Turc d'une rare beauté, nommé Saladin. Louis crut laver cette honte en faisant casser en 1152 son mariage, pour épouser en quatrième nocces Alix, fille de ce même Thibaut, comte de Champagne, son ancien ennemi. C'est ainsi qu'il perdit la Guienne. Eléonore répudiée se maria six semaines après avec Henri II, duc de Normandie, depuis roi d'Angleterre, et lui porta en dot le Poitou et la Guienne. La guerre éclata entre la France et l'Angleterre en 1156, au sujet du comté de Toulouse. Louis, tantôt vaincu, tantôt vainqueur, ne remporta aucune victoire remarquable. La paix conclue entre les deux monarques, 1161, fut suivie d'une nouvelle guerre, terminée en 1177, par la promesse de mariage du second fils de Henri II et de la fille cadette de Louis le Jeune. Ce prince mourut en 1180 à 60 ans, d'une paralysie qu'il contracta en allant au tombeau de saint Thomas de Cantorbéry, auquel il avait donné une retraite dans sa fuite. Il entreprit ce voyage pour obtenir la guérison de Philippe son fils, dangereusement malade. Louis le Jeune était pieux, bon, courageux, mais presque sans succès, ce qu'on attribua aux excès qui marquèrent le commencement de son règne, et que saint Bernard regarda dès lors comme une source de calamités. Ne pouvant extirper de son royaume les filles de mauvaise vie, il voulut au moins qu'elles fussent marquées par un sceau caractéristique d'avilissement: il défendit par un édit qu'elles portassent des ceintures dorées comme les honnêtes femmes, ce qui donna lieu au proverbe : *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.*

LOUIS VIII, roi de France, que sa bravoure a fait surnommer *Cœur de Lion*, fils de Philippe-Auguste et d'Isabelle de Hainaut, naquit le 5 septembre 1187. Il se signala en diverses expéditions sous le règne de son père, et monta sur le trône en 1225. Avant la mort de son père Philippe Au-

guste, ce prince, sollicité par les Anglais révoltés contre Jean, passa à Londres, où il avait été proclamé roi. Il vainquit les partisans du monarque détrôné; mais Jean étant mort, les Anglais se prononcèrent en faveur de son fils. Louis fut assiégé dans Londres, et n'obtint sa liberté qu'en promettant que Philippe-Auguste rendrait aux Anglais ce qu'il leur avait pris en France. C'est le prétexte sur lequel Henri III d'Angleterre, au lieu de venir au sacre de Louis, se fonda pour le sommer de lui rendre la Normandie. Louis VIII s'y refusa et partit avec une nombreuse armée, résolu de combattre les Anglais et de les chasser de la France. Il prit sur eux Niort, Saint-Jean-d'Angely, le Limousin, le Périgord, le pays d'Aunis, etc. Il ne restait plus que la Gascogne et Bordeaux à soumettre pour achever d'éloigner les Anglais, lorsque Louis se vit obligé de faire la guerre aux Albigeois, qui portaient avec le poison de l'erreur les dégâts les plus sanglans dans les provinces méridionales du royaume. Il fit le siège d'Avignon, à la prière du pape Honoré III, et prit cette ville le 12 septembre 1226. La maladie se mit ensuite dans son armée, le roi lui-même tomba malade, et mourut à Montpensier en Auvergne, le 8 novembre 1226, à 59 ans. Thibaut VI, comte de Champagne, éperdument amoureux de la reine, fut soupçonné de l'avoir empoisonné; mais cette accusation est dénuée de fondement. La valeur de Louis VIII, sa chasteté et ses vertus ont rendu son nom immortel. Il légua par testament cent sous à chacune des 2000 léproseries de son royaume. La lèpre était alors, comme l'on voit, une maladie fort commune. Il légua encore 50,000 livres une fois payées, c'est-à-dire environ 540,000 liv. de la monnaie d'aujourd'hui, à sa femme, la célèbre Blanche de Castille. Cette remarque fera connaître quel était alors le prix de la monnaie. C'est, dit un historien, le pouls d'un état, et une manière assez sûre de connaître ses forces. Louis VIII est le premier roi de la troisième race qui ne fut pas sacré du vivant de son père.

LOUIS IX ( saint ), fils de Louis VIII et de Blanche de Castille, né le 25 avril 1215, parvint à la couronne en 1226, sous la tutelle de sa mère : ce fut la première fois que les qualités de tutrice et de régente se trouvèrent dans la même personne. La minorité du jeune roi fut occupée à soumettre les barons et les petits princes, toujours en guerre entre eux, et

qui ne se réunissaient que pour bouleverser l'état. Le cardinal Romain, légat du pape, aida beaucoup la reine par ses conseils. Thibaut VI, comte de Champagne, depuis long-temps amoureux de Blanche, fut jaloux de l'ascendant que prenait Romain, et arma contre le roi. Blanche, qui avait méprisé jusqu'alors son amour, s'en servit avec autant d'habileté que de vertu pour ramener le comte et pour apprendre de lui les noms, les desseins et les intrigues des factieux. Louis, parvenu à l'âge de majorité, soutint ce que sa mère avait si bien commencé, et ne s'occupa que du bonheur de ses sujets. Il se conduisit avec beaucoup de prudence durant les différens de Grégoire IX et de Frédéric II, et ne voulut pas que son frère Robert acceptât la couronne impériale, que le pape lui offrait. Il condamnait hautement la conduite de Frédéric; mais il ne croyait pas qu'on pût lui ôter la couronne, s'il n'était condamné dans un concile général. Ce qui prouve quelle était sur ce point, même dans les cours, la jurisprudence de ces temps reculés, relativement aux rois, et combien l'on a eu tort, de nos jours, de s'élever à ce sujet contre les papes. ( Voyez FRÉDÉRIC II, GRÉGOIRE VII, GRÉGOIRE IX, etc. ) Après l'excommunication de ce prince au concile de Lyon, et sa déposition, qu'il semblait ne pas approuver, quoiqu'il en reconnût la légalité, il travailla à le réconcilier avec le pape; mais Frédéric ne répondit pas à ses vues. Louis leva des troupes contre le roi d'Angleterre Henri III, et contre les grands vassaux de la couronne de France, unis avec ce monarque. Il les battit deux fois, la première à la journée de Taillebourg en Poitou, l'an 1241; la deuxième, quatre jours après, près de Saintes, où il remporta une victoire complète. Henri fut obligé de faire une paix désavantageuse. Le comte de la Marche et les autres vassaux révoltés rentrèrent dans leur devoir, et n'en sortirent plus. Louis n'avait alors que 27 ans. Il quitta son royaume bientôt après, pour passer dans la Palestine. Dans les accès d'une maladie violente, dont il fut attaqué en 1244, il crut entendre une voix qui lui ordonnait de prendre la croix contre les infidèles, de faire restituer aux chrétiens les belles provinces que les Sarrasins leur avaient enlevées, et de les délivrer du plus cruel esclavage qui fût jamais : il fit dès lors vœu de passer dans la Terre-Sainte. La reine sa mère, la reine



sa femme, le prièrent de différer jusqu'à ce qu'il fût entièrement rétabli; mais Louis n'en fut que plus ardent à demander la croix. L'évêque de Paris la lui attacha, fondant en larmes, comme s'il eût prévu les malheurs qui attendaient le roi dans la Terre-Sainte. Louis prépara pendant quatre ans cette expédition, aussi illustre que malheureuse; enfin, laissant à sa mère le gouvernement du royaume, il s'embarqua en 1248 à Aigues-Mortes, avec Marguerite de Provence sa femme, et ses trois frères. Presque toute la chevalerie de France l'accompagna. Arrivé à la rade de Damiette, il s'empara de cette ville en 1249. Il avoit résolu de porter la guerre en Egypte, pour attaquer dans son pays le sultan, maître de la Terre-Sainte; il passa le Nil à la vue des infidèles, remporta deux victoires sur eux, et fit des prodiges de valeur à la journée de Massoure en 1250. Les Sarrasins eurent bientôt leur revanche: la famine et la maladie contagieuse ayant obligé les Français à reprendre le chemin de Damiette, ils vinrent les attaquer pendant la marche, les mirent en déroute et en firent un grand carnage. Le roi, dangereusement malade, fut pris près de Massoure avec tous les seigneurs de sa suite et la meilleure partie de l'armée. Louis parut dans sa prison aussi grand que sur le trône. Les musulmans ne pouvaient se lasser d'admirer sa patience et sa fermeté à refuser ce qu'il ne croyait pas raisonnable. Ils lui disaient: « Nous te regardions comme » notre captif et notre esclave, et tu nous » traites, étant aux fers, comme si nous » étions tes prisonniers! » On osa lui proposer de donner une somme excessive pour sa rançon, mais il répondit aux envoyés du sultan: « Allez dire à votre maître qu'un roi de France ne se rachète » point pour de l'argent. Je donnerai » cette somme pour mes gens, et Damiette » pour ma personne. » Il paya en effet 400,000 liv. pour leur rançon, rendit Damiette pour la sienne, et accepta du sultan une trêve de dix ans. Son dessein étoit de repasser en France; mais ayant appris que les Sarrasins, au lieu de rendre les prisonniers, en avoient fait périr un grand nombre dans les tourmens, pour les obliger de quitter leur religion, il se rendit dans la Palestine, où il demeura encore quatre ans, jusqu'en 1254. Le temps de son séjour fut employé à fortifier et à réparer les places des chrétiens, à mettre en liberté tous ceux qui avoient

été faits prisonniers en Egypte, et à travailler à la conversion des infidèles. Arrivé en France, il trouva son royaume dans un meilleur état qu'il n'aurait dû naturellement espérer. La Providence avoit veillé sur un pays qu'il n'avait abandonné que par les motifs les plus chrétiens. Son retour à Paris, où il se fixa, fit le bonheur de ses sujets et la gloire de la patrie. Il établit le premier la justice du ressort; et les peuples, opprimés par les sentences arbitraires des juges des baronies, purent porter leurs plaintes à quatre bailliages royaux, créés pour les écouter. Sous lui, les hommes d'études commencèrent à être admis aux séances de ses parlemens, dans lesquelles des chevaliers, qui rarement savaient lire, décidaient de la fortune des citoyens. Il diminua les impôts, et révoqua ceux que l'avidité des financiers avait introduits. Il porta des édits sévères contre les blasphémateurs et les impies, bâtit des églises, des hôpitaux, des monastères, et publia une *Pragmatique-Sanction* en 1269, pour conserver les anciens droits des églises cathédrales et la liberté des élections. Le sixième canon défend de payer les sommes que la cour de Rome pourrait exiger. Mais Fleury observe « que ce canon man- » que dans beaucoup d'exemplaires; dans » les autres canons, il n'est nullement » fait mention de la cour de Rome, et on » croit que le saint roi n'y a eu en vue » que les entreprises des seigneurs et des » juges laïques sur les bénéfices. » Le président Hénault doute que cette *Pragmatique* soit de saint Louis. Ce monarque reçut en 1264 un honneur qu'on ne peut rendre qu'à un monarque vertueux: le roi d'Angleterre Henri III et les barons le choisirent pour arbitre de leurs querelles. Ce prince étoit venu le voir à Paris au retour de son voyage en Palestine, et l'avait assuré qu'il étoit son seigneur et qu'il le serait toujours. Le comte d'Anjou, Charles son frère dut à sa réputation et au bon ordre de son royaume l'honneur d'être choisi par le pape pour roi de Sicile. Louis augmentait cependant ses domaines de l'acquisition de Péronne, d'Avranches, de Mortagne, du Perche. Il pouvait ôter aux rois d'Angleterre tout ce qu'ils possédaient en France: les querelles de Henri III et de ses barons lui en facilitaient les moyens; mais il préféra la justice à l'usurpation. Il les laissa jouir de la Guicenne, du Périgord, du Limousin, en les faisant renoncer pour jamais à la

Touraine, au Poitou, à la Normandie, réunie à la couronne par Philippe-Auguste son aïeul. Voyant la France florissante et son gouvernement bien affermi, il partit pour la sixième croisade en 1270. Il assiégea Tunis en Afrique; huit jours après il emporta le château, et mourut dans son camp le 25 août de la même année, d'une maladie contagieuse qui ravageait son armée. Dès qu'il en fut attaqué, il se fit étendre sur la cendre, et expira, à l'âge de 53 ans, avec la ferveur d'un anachorète et le courage d'un héros, et avec la satisfaction d'avoir fait aux ennemis du nom chrétien une guerre sage et juste, quoique avec des succès variés et d'éclatans revers. (Voyez l'excellent discours sur le troisième âge de l'Eglise, à la fin du 14<sup>e</sup> tome de l'Histoire ecclésiastique de l'abbé Bérault, et les articles LOUIS VII, PIERRE l'ERMITE, etc.) Boniface VIII le canonisa en 1297. La bulle de canonisation du saint roi est un éloge magnifique et très étendu, fondé, comme il y est dit, sur une certitude entière de la pureté de ses mœurs, de la régularité et de l'austérité de sa vie, de son amour pour la justice, de son zèle généreux pour le progrès de la foi, de sa charité envers les pauvres, les infirmes, les gens sans appui et de toute nation, en un mot de toutes ses vertus chrétiennes, royales, héroïques. On avait reçu à ce sujet la déposition sous serment de plus de 500 témoins, et l'on avait vérifié jusqu'à 63 miracles. Saint Louis a été, au jugement du père Daniel et du président Hénault, un des plus grands princes qui aient jamais porté le sceptre : compatissant comme s'il n'avait été que malheureux; libéral, sans cesser d'avoir une sage économie; intrépide dans les combats, mais sans emportement. Il n'était courageux que pour de grands intérêts. Il fallait que des objets puissans, la justice ou l'amour de son peuple, excitassent son âme, qui hors de là paraissait faible, simple et timide. Prudent et ferme à la tête de ses armées et de son conseil, quand il était rendu à lui-même il n'était plus que particulier. Ses domestiques devenaient ses maîtres, sa mère le gouvernait, et les pratiques de la dévotion la plus simple remplissaient ses journées. Il est vrai que ces pratiques étaient ennoblies par des vertus solides et jamais démenties; elles formaient son caractère. C'est à ce règne, suivant Joinville, que se doit rapporter l'institution des maîtres des requêtes : ils

n'étaient d'abord que trois; ils furent portés à quatre-vingts par l'édit de 1752, qui les fixa à ce nombre. Saint Louis proscrivit aussi des terres de son domaine l'absurde procédure des duels judiciaires, et y substitua la voie d'appel à un tribunal supérieur : ainsi il ne fut plus permis, comme auparavant, de se battre contre sa partie ni contre les témoins qu'elle produisait. Joinville, La Chaise, l'abbé de Choisy Bury et l'abbé Vély ont écrit sa *Vie*. Voyez leurs articles. On peut consulter en outre la *Vie de saint Louis* par le confesseur de la reine Marguerite; l'*Histoire d'Angleterre de Matthieu Paris*; la *Chronique de Guillaume de Nançis*; les *Chroniques de St.-Denys*; l'*Histoire de saint Louis par un moine de St.-Denys*; *Observations de Ménard sur l'Histoire de saint Louis*; les *Etablissements de ce prince*, publiés en 1786, par l'abbé St.-Martin; *Essai sur les institutions de saint Louis par Mignet*, etc. Ce monarque a été le sujet de divers ouvrages de poésie parmi lesquels nous citerons le poème épique du père Lemoine, et la tragédie de M. Ancelot jouée en 1819.

LOUIS X, roi de France et de Navarre, surnommé *Hutin*, c'est-à-dire *mutin* et *querelleur*, né le 4 octobre 1289, succéda à Philippe le Bel son père le 29 novembre 1314, étant déjà roi de Navarre par Jeanne sa mère, et s'étant fait couronner en cette qualité à Pampelune le 1<sup>er</sup> octobre 1308. Veuf de Marguerite de Bourgogne, il différa son sacre jusqu'au mois d'août de l'an 1315, à cause des troubles de son royaume, et parce qu'il attendait sa nouvelle épouse, Clémence, fille de Charles, roi de Hongrie. Pendant cet intervalle, Charles de Valois, oncle du roi, se mit à la tête du gouvernement, et fit pendre Enguerrand de Marigni à Montfaucon, au gibet que ce ministre avait lui-même fait dresser sous le feu roi, dont il était ministre. Louis X rappela les Juifs dans son royaume, fit la guerre sans succès contre le comte de Flandre, et laissa accabler son peuple d'impôts, sous le prétexte de cette guerre. Il contraignit encore le reste des serfs de ses terres de racheter leur liberté : ce qu'ils firent avec peine. En remplissant un devoir connu, ils étaient tranquilles, et ils ignoraient ce qu'on exigerait d'eux, quand ils seraient libres. L'édit du roi portait que, *selon le droit de nature, chacun doit naître franc*, et il faisait

acheter ce droit de *nature*. « On a remarqué en tout temps, dit un philosophe, que les prôneurs de la liberté ne la connaissent guère; et que s'ils en saisissent quelques traits, c'était tousjours à leur profit. » Le dernier acte du règne de Louis X fut la punition de plusieurs exacteurs, surnommés, avec justice, *louis dévorans*, et dont cependant on ne pendit que les plus pauvres. Louis X mourut à Vincennes le 8 janvier 1316, à 26 ans. Il eut de Clémence un fils posthume nommé Jean, né le 15 novembre 1316; mais ce jeune prince ne vécut que huit jours. Il s'éleva une grande difficulté au sujet de la succession. Jeanne, fille du roi et de sa première femme, devait régner, selon le duc de Bourgogne. Les états généraux décidèrent que la loi salique excluait les femmes de la couronne. Leur avis prévalut, et ce fut Philippe le Long, 2<sup>e</sup> fils de Philippe le Bel, qui monta sur le trône de France. Jeanne eut pour sa part la couronne de Navarre, qu'elle porta en dot à Philippe, petit-fils de Philippe le Hardi. Voyez pour le règne de Louis X *les Ordonnances des rois de France; le Continueur de Nangis; Pauli Emilii Veronensis hist. lib. VIII; les Chroniques de Saint-Denis, Rymer. acta*, etc. etc.

LOUIS XI, fils de Charles VII et de Marie d'Anjou, fille de Louis II, roi titulaire de Naples, naquit à Bourges le 5 juillet 1423. A l'âge de 17 ans, il se révolta contre son père, par haine contre Agnès Sorel et contre les ministres du roi. Il s'enfuit à Niort, où il devint chef d'une faction connue sous le nom de la *Praguerie*. Charles VII marcha contre lui, le défit et lui pardonna. Le Dauphin alla combattre les Anglais, et se signala aux sièges de Pontoise, de la Réole et de Dieppe (1443). L'année suivante, il vainquit les Suisses. De retour auprès de son père, il intrigua de nouveau, et de nouveau il quitta la cour; et, poursuivi par les troupes de son père, il se sauva en Bourgogne, où il fut bien reçu par le duc et le prince héréditaire, le duc de Charolais. Ce prince lui assura une retraite agréable à Genapp, en Hainaut, et pourvut à tous ses besoins. C'est dans cette retraite qu'il recueillit les cent *Nouvelles nouvelles*, et qu'il lui naquit un fils d'une princesse de Savoie, qu'il avait épousée malgré son père; et malgré les invitations de celui-ci, il ne revint en France qu'à l'époque de sa mort. Se croyant trahi par

le cardinal de la Balue, il le tint en prison plusieurs années. On ne le crut pas étranger à la mort d'Agnès Sorel. Les dernières années de Charles VII furent remplies d'amertume; son fils causa sa mort. Louis XI, parvenu à la couronne, en 1461, par la mort de Charles VII, prit un plan de conduite et de gouvernement entièrement différent. Il ôta aux officiers et aux magistrats leurs charges, pour les donner aux rebelles qui avaient suivi ses retraites dans le Dauphiné, dans la Franche-Comté, dans le Brabant. Il traita la France comme un pays de conquête, dépouilla les grands, accabla le peuple d'impôts, et abolit la pragmatique-sanction; mais le parlement de Paris la soutint avec tant de vigueur, qu'elle ne fut totalement anéantie que par le concordat fait entre Léon X et François I<sup>er</sup>. Ses violences excitèrent contre lui tous les bons citoyens. Il se forma une ligue entre Charles, duc de Berry, son frère, le comte de Charolais, le duc de Bretagne, le comte de Dunois, et plusieurs seigneurs non moins mécontents de Louis XI. Jean d'Anjou duc de Calabre, vint se joindre aux princes confédérés, et leur amena 500 Suisses, les premiers qui aient paru dans les armées françaises. La guerre qui suivit cette ligue, formée par le mécontentement, eut pour prétexte la réformation de l'état et le soulagement des peuples: elle fut appelée la *Ligue du bien public*. Louis arma pour la dissiper. Il y eut une bataille non décisive à Montlhéry, le 16 juillet 1465. Le champ resta aux troupes confédérées; mais la perte fut égale des deux côtés. Le monarque français ne désunit la ligue qu'en donnant à chacun des principaux chefs ce qu'il demandait: la Normandie à son frère; plusieurs places, dans la Picardie, au comte de Charolais; le comté d'Etampes au duc de Bretagne, et l'épée de connétable au comte de Saint-Pol. La paix fut conclue à Conflans, le 5 octobre de la même année. Le roi accorda tout par ce traité, espérant tout ravoir par ses intrigues. Il enleva bientôt la Normandie à son frère, et une partie de la Bretagne au duc de ce nom. L'inexécution du traité de Conflans allait ranimer la guerre civile: Louis XI crut l'éteindre en demandant à Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, une conférence à Péronne, dans le temps même qu'il excitait les Liégeois à faire une perfidie à ce duc et à prendre les armes contre lui. Charles, instruit de cette ma-

noëvre, relint Louis XI prisonnier dans le château de Péronne, le força à conclure un traité fort désavantageux, et à marcher à sa suite contre les Liégeois mêmes qu'il avait armés. Le comble de l'humiliation pour lui fut d'assister à la prise de leur ville, et de ne pouvoir obtenir son retour à Paris qu'après avoir prodigué les bassesses et essuyé mille affronts. Le duc de Berry, son frère, fut la victime de cet élargissement. Louis XI le força de recevoir la Guienne en apanage, au lieu de la Champagne et de la Brie : il voulut l'éloigner de ces provinces, dans la crainte que le voisinage du duc de Bourgogne ne fût une nouvelle source de division. Louis XI n'en fut pas plus tranquille. Le duc de Bourgogne fit offrir sa fille unique au nouveau duc de Guienne; mais cette alliance ne se fit pas : le duc de Guienne mourut empoisonné avec sa maîtresse, par une pêche qui leur fut donnée, *non sans soupçon*, dit le président Hénault, *contre le roi lui-même*. Odet d'Aidie, favori du prince empoisonné, voulut venger la mort de son maître. Il enleva l'empoisonneur, et le conduisit en Bretagne, pour pouvoir lui faire son procès en liberté; mais le jour qu'on devait prononcer l'arrêt de mort, on le trouva étouffé dans son lit. Cependant le duc de Bourgogne se prépare à tirer une vengeance plus éclatante de la mort d'un prince qu'il voulait faire son gendre. Il entre en Picardie, met tout à feu et à sang, échoue devant Beauvais, défendu par des femmes, passe en Normandie, la traite comme la Picardie, et revient en Flandre lever de nouvelles troupes. Cette guerre cruelle fut terminée, pour quelques instans, par le traité de Bouvines, en 1474; mais, cette même année, il y eut une ligue offensive et défensive formée par le duc de Bourgogne, entre Edouard IV, roi d'Angleterre, et le duc de Bretagne, contre le roi de France. Le prince anglais débarque avec ses troupes : Louis peut le combattre, mais il aime mieux le gagner par des négociations. Il paie ses principaux ministres; il séduit les premiers officiers, au lieu de se mettre en état de les vaincre; il fait des présens de vin à toute l'armée; enfin il achète le retour d'Edouard en Angleterre. Les deux rois conclurent à Amiens, en 1475, un traité qu'ils confirmèrent à Picquigni. Ils convinrent d'une trêve de sept ans : ils y arrê-  
rèrent le mariage entre le Dauphin et

la fille du monarque anglais; et Louis s'engagea de payer jusqu'à la mort de son ennemi une somme de 50,000 écus d'or. Le duc de Bretagne fut aussi compris dans ce traité. Celui de Bourgogne, abandonné de tous et seul contre Louis XI, conclut avec lui à Vervins une trêve de neuf années. Ce prince, ayant été tué au siège de Nancy en 1477, laissa pour héritière Marie sa fille unique, que Louis XI, par une politique mal entendue, refusa pour le Dauphin son fils. Cette princesse épousa Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III, et ce mariage fut l'origine des querelles que la France ne cessa de faire à la maison d'Autriche, souveraine des Pays-Bas. La guerre entre l'empereur et le roi de France commença peu de temps après cette union. Louis XI s'empara de la Franche-Comté par la valeur de Chaumont d'Amboise. Il y eut une bataille à Guinegate, où l'avantage fut égal des deux côtés. Un traité, fait à Arras en 1482, termina cette guerre. On y arrêta le mariage du Dauphin avec Marguerite, fille de Marie de Bourgogne. Louis XI ne jouit pas long-temps de la joie que lui devoient inspirer ces heureux événemens. Sa santé déperissait de jour en jour; enfin, sentant la mort approcher, il se renferma au château du Plessis-lès-Tours, où l'on n'entraît que par un guichet, et dont les murailles étaient hérissées de pieux de fer. Inaccessible à ses sujets, entouré de gardes, dévoré par la crainte de la mort, par la douleur d'être haï, par les remords et par l'ennui, il fit venir de Calabre un pieux ermite, révéral aujourd'hui sous le nom de saint François de Paule. Il se jeta à ses pieds, et le supplia en pleurant de demander à Dieu la prolongation de ses jours. « Mais le saint, dit un orateur célèbre, lui parla en prophète, et lui dit » comme un autre Isaïe : *Dispone domui tue, quia morieris tu, et non vives*. » Sire, mettez ordre à votre état, et à ce » que vous avez de plus précieux dans votre état, qui est votre conscience : » car il n'y a pas de miracle pour vous; » votre heure est venue, et il faut mourir. C'était une parole bien dure pour » tout homme, encore plus pour un roi, » mais surtout pour un roi si attaché à la » vie. » Cependant Louis écouta François avec respect, le pria de le disposer à la mort, et expira entre ses bras le 31 août 1483, à 60 ans : heureux si de vifs et sincères repentirs ont effacé les iniquités de

sa vie. Les chroniques du temps comptent 4000 sujets (nombre sans doute exagéré) exécutés sous son règne, en public ou en secret. Les cachots, les cages de fer, les chaînes dont on chargeait les victimes de sa barbare défiance, sont les monumens qu'a laissés ce monarque. Tristan l'ermite, prévôt de son hôtel, était le juge, le témoin et l'exécuteur de ses vengeances; et ce roi cruel ne craignait pas d'y assister, après les avoir ordonnées. Lorsque Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, accusé peut-être sans raison du crime de lèse-majesté, fut exécuté en 1477 par ses ordres, Louis XI fit placer sous l'échafaud les enfans de ce prince infortuné, pour recevoir sur eux le sang de leur père. Ils en sortirent tout couverts, et dans cet état on les conduisit à la Bastille, dans des cachots faits en forme de hotte, où la gêne que leur corps éprouvait était un continuel supplice. Ce monarque inhumain eut pour ses confidens et pour ses ministres des hommes dignes de lui. Il les tira de la boue : son barbier devint comte de Meulan et ambassadeur, son tailleur, héraut-d'armes; son médecin, chancelier. Il abâtardit la nation en lui donnant ces vils simulacres pour maîtres : aussi sous son règne il n'y eut ni vertu ni héroïsme. L'obéissance et la bassesse tinrent lieu de tout; et le peuple fut enfin tranquille, dit un historien ingénieux, comme les forçats le sont dans une galère. Sa dévotion aurait dû, par un effet même naturel, adoucir son cœur dur, et corriger son caractère inconstant, bizarre, inquiet et perfide; mais sa dévotion n'était que la crainte servile d'une âme basse, pusillanime et égarée. Toujours couvert de reliques et d'images, portant à son bonnet une Notre-Dame de plomb, il lui demandait pardon de ses assassinats, et en commettait toujours de nouveaux. Il fit solliciter auprès du pape le droit de porter le surplis et l'aumuce, et de se faire oindre une seconde fois de l'ampoule de Reims, au lieu d'implorer la miséricorde de l'Être suprême, de laver ses mains souillées de tant de meurtres commis avec le glaive de la justice. Si la nature le fit naître avec un cœur pervers, elle lui donna de grands talens dans l'esprit. Il avait du courage; il connaissait les hommes et les affaires. Il avait, suivant ses expressions (1), *tout son*

*conseil dans sa tête* : maxime conforme d'ailleurs à son humeur ombrageuse et défiante. Prodigue par politique, autant qu'avare par goût, il savait donner en roi. Paris, désolé par une contagion, fut repeuplé par ses soins; une police rigoureuse y régnait. S'il avait vécu plus longtemps, les poids et les mesures auraient été uniformes dans ses états. Ce fut lui qui établit les postes jusqu'alors inconnues en France (1). Deux cent trente courriers, à ses gages, portaient les ordres du monarque et les lettres des particuliers dans tous les coins du royaume. Il est vrai qu'il leur fit payer chèrement cet établissement; il augmenta les tailles de trois millions, et leva, pendant vingt ans, 4 millions 700,000 liv. par an : ce qui pouvait faire environ 23 millions d'aujourd'hui; au lieu que Charles VII n'avait jamais levé par an que 1,800,000 francs. En augmentant son pouvoir sur ses peuples par ses rigueurs, il augmenta son royaume par sa politique. L'Anjou, le Maine, la Provence, la Bourgogne, le Roussillon et quelques autres grands fiefs, furent réunis sous lui à la couronne. Ce prince a fait recueillir les *Cent Nouvelles nouvelles*, ou histoires contées par différens seigneurs de sa cour, Paris, Verdard, in-fol., 1486, mais dont la belle édition est d'Amsterdam, 1701, 2 vol. in-8°, figures de Hoogue : quand les figures sont détachées de l'imprimé, elles sont plus recherchées. (*Voyez* MARQUERITE DE VALOIS.) Si l'on en croit quelques auteurs, c'est sous son règne,

chant de compagnie avec lui : « Sire, j'admire la force prodigieuse de votre cheval. Et pourquoi ? » demanda Louis. C'est qu'il porte le roi et tout son conseil. »

(1) Il est fait mention des chevaux de poste dans le Code Théodosien, au titre *De cursu publico*, en la loi 3, 6, 7, 15, etc.; mais ces postes n'étaient pas établies de la manière qu'elles le sont aujourd'hui dans toute l'Europe; c'étaient seulement des chevaux publics. Selon Hérodote, ce fut Cyrus ou Xerxès, qui le premier établit des courriers et des chevaux de poste, afin d'être instruit avec plus de diligence de tout ce qui pourrait se passer dans toute l'étendue de l'empire. Le mot de *posse* vient de ce que les chevaux sont posés (*positi*) d'intervalle en intervalle, et l'on attribue à Louis XI d'avoir ordonné le changement des chevaux de deux lieues en deux lieues, pour une plus grande promptitude; au lieu que les Perses n'en plaçaient qu'au bout de l'espace de chemin qu'un cheval pouvait faire par jour. L'ordre n'était pas si bon dans l'empire romain; les courriers étoient réduits à contraindre les villes ou les particuliers à leur fournir des chevaux. Ce fut l'empereur Adrien qui déchargea le peuple de cette nécessité.

(1) Cette parole est généralement attribuée au comte de Dammerin, qui dit un jour au roi, en cheva-

en 1469, que le prier de Sorbonne fit venir des Imprimeurs de Mayence; Charles VII avait déjà tâché, quoique sans succès, d'introduire cet art en France. (Voyez JENSON.) On doit encore à Louis XI *Rozier des guerres*, Paris (vers 1521), in-4°; *ibid.*, 1616, in-8°. (Voyez le *Dictionnaire des anonymes*, n°s 2178, 16,706 et 16,707. Voyez sur le règne de ce prince les *Mémoires de Philippe de Commines*; la *Chronique scandaleuse par Jean de Troyes*; *Rerum gallicarum commentarii ab anno 1461 ad annum 1480, de Beaucaire*; l'*Histoire de Louis XI*, par *Duclos*, *historiographe de France* (Voy. DUCLOS). Il y en a une autre par mademoiselle de Lussan, en 6 vol., et quelques autres encore qu'on doit lire avec défiance. On doit à M. Mely-Jeannin une *Comédie historique de Louis XI*, jouée avec succès en 1827. On trouve un excellent portrait de Louis XI dans le roman de *Quentin Durward*, par Walter-Scott.

LOUIS XII, roi de France, naquit à Blois, le 27 juin 1462, de Charles, duc d'Orléans, et de Marie de Clèves, et parvint à la couronne en 1498, après la mort de Charles VIII. Louis XI, avant de mourir, avait déclaré sa fille, madame de Beaujeu, régente du royaume, pendant la minorité de Charles VIII. Le duc de Bourbon et le duc d'Orléans (depuis Louis XII) disputèrent l'autorité à la duchesse; mais le roi ayant été déclaré majeur par ses états tenus à Tours, le duc d'Orléans n'obtint que la présidence du conseil: il était marié avec Jeanne, seconde fille du feu roi. Ayant à subir plusieurs désagrémens de la part de la régente, il quitta la cour, suivi de plusieurs seigneurs, et se réfugia en Bretagne, où il devint amoureux de la célèbre Anne de Bretagne, fille et héritière du duc François II. La princesse de Beaujeu convoqua un lit de justice, et fit déclarer rebelle le duc d'Orléans, qui leva bientôt une armée; mais il fut battu par la Trimouille et fait prisonnier. Trainé de prison en prison, le duc Louis fut enfermé à la tour de Bourges dans une cage de fer où il demeura trois ans. Enfin les prières de sa femme auprès de Charles VIII lui obtinrent la liberté. Il coopéra ensuite, et malgré sa passion, au mariage de Charles avec Anne de Bretagne, et suivit ce monarque en Italie, où il se distingua dans Novare, par sa valeur et son intelligence. A son retour en France, Charles VIII mourut, et le duc d'Orléans monta

sur le trône sous le nom de Louis XII. Son caractère bienfaisant ne tarda pas d'éclater; il soulagea le peuple et pardonna à ses ennemis. Louis de la Trimouille l'avait fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin; il craignait son ressentiment; il fut rassuré par ces belles paroles. « Ce n'est point au roi de France à venger les querelles du duc d'Orléans. » Epris de l'esprit de conquête, il jeta ses vues sur le Milanais, sur lequel il prétendait avoir des droits par son aïeule Valentine, sœur unique du dernier duc de la famille des Visconti. Ludovic Sforce en était possesseur. Le roi envoya une armée contre lui en 1499, et en moins de vingt jours le Milanais fut à lui. Il fit son entrée dans la capitale le 6 octobre de la même année; mais, par une de ces révolutions ordinaires dans les guerres d'Italie, le vaincu reentra dans son pays, d'où on l'avait chassé, et recouvra plusieurs places. Sforce, dans ce rétablissement passager, payait un ducal d'or pour chaque tête de Français qu'on lui apportait. Louis XII fit un nouvel effort; il renvoya Louis de la Trimouille, qui reconquit le Milanais. Les Suisses qui gardaient Sforce le livrèrent au vainqueur. Maître du Milanais et de Gènes, le roi de France voulut avoir Naples; il s'unit avec Ferdinand le Catholique pour s'en emparer. Cette conquête fut faite en moins de quatre mois, l'an 1501. Frédéric, roi de Naples, se remit entre les mains de Louis XII, qui l'envoya en France avec une pension de 120,000 livres de notre monnaie d'aujourd'hui. A peine Naples fut-il conquis, que Ferdinand le Catholique s'unit avec Alexandre VI pour en chasser les Français. Ses troupes, conduites par Gonzalve de Cordoue, qui mérita si bien le titre de *grand capitaine*, s'emparèrent en 1505 de tout le royaume, après avoir gagné les batailles de Séminara et de Cérignole. Cette guerre finit par un traité honteux, en 1505. Le roi y promettait la seule fille qu'il eût d'Anne de Bretagne au petit-fils de Ferdinand, à ce prince depuis si terrible à la France sous le nom de Charles-Quint. Sa dot devait être composée de la Bourgogne, et de la Bretagne, et on abandonnait Milan et Gènes, sur lesquels on cérait ses droits. Ces conditions parurent si onéreuses aux états assemblés à Tours en 1506, qu'ils arrêtèrent que ce mariage ne se ferait point. Les Génois se révoltèrent la même année contre Louis XII. Il repassa les monts,

les défait, entra dans leur ville en vainqueur, et leur pardonna. L'année 1508 fut remarquable par la *ligue de Cambrai*, formée par JULES II. (*Voyez* l'article de ce pontife.) Le roi de France y entra, et défait les Vénitiens à la bataille d'Aignadel, le 14 mai 1509. La prise de Crémone, de Padoue et de plusieurs autres places, fut le fruit de cette victoire. Jules II, qui avait obtenu par les armes de Louis XII à peu près ce qu'il voulait, n'avait plus d'autre crainte que celle de voir les Français en Italie. Il se ligua contre eux. Le jeune Gaston de Foix, duc de Nemours, repoussa une armée de Suisses, prit Bologne, et gagna, en 1511, la bataille de Ravenne, où il perdit la vie. La gloire des armes françaises ne se soutint pas; le roi était éloigné, les ordres arrivaient trop tard, et quelquefois se contredisaient. Son économie, quand il fallait prodiguer l'or, donnait peu d'émulation. L'ordre et la discipline étaient inconnus parmi les troupes. En moins de trois mois, les Français furent forcés de sortir de l'Italie. Le maréchal Trivulce, qui les commandait, abandonna, l'une après l'autre, les villes qu'ils avaient prises, du fond de la Romagne aux confins de Savoie. Louis XII eut la mortification de voir établir dans Milan, par les Suisses, le jeune Maximilien Sforce, fils du duc, mort prisonnier dans ses états. Gênes, où il avait étalé la pompe d'un roi asiatique, reprit sa liberté et chassa les Français. Elle fut soumise de nouveau; mais la perte de la bataille de Novare, gagnée par les Suisses contre la Trimouille, le 6 juin 1513, fut l'époque de la totale expulsion des Français. L'empereur Maximilien, Henri VIII et les Suisses attaquèrent à la fois la France. Les Anglais mirent le siège devant Téroouane, qu'ils prirent après la journée de Guinegate, dite la *Journée des éperons*, où les troupes françaises furent mises en déroute sans presque livrer de combat. La prise de Tournai suivit celle de Téroouane. Les Suisses assiégèrent Dijon, et ne purent être renvoyés qu'avec 20,000 écus comptant, une promesse de 4,000, et sept otages qui en répondaient. Louis XII, battu de tous côtés, a recours aux négociations; il fait un traité avec Léon X, renonce au conciliabule de Pise, et reconnaît le concile de Latran; il fait un autre traité avec Henri VIII, et épouse sa sœur Marie, pour laquelle il donne un million d'écus. Il avait alors 35 ans, et était d'une santé

fort délicate. Il mourut au bout de deux mois de mariage, en 1515. Si Louis XII fut malheureux au dehors de son royaume, il fut heureux au dedans. On ne peut reprocher à ce roi que la vente des charges. Il en tira en dix-sept années la somme de 1,200,000 livres dans le seul diocèse de Paris; mais les tailles et les aides furent modiques. Il aurait été plus loué si, en imposant des tributs nécessaires, il eût conservé l'Italie, ou plutôt si, renonçant à des conquêtes lointaines, incertaines et peu justes, il avait épargné le sang de ses sujets, et donné ses soins à la bonne administration d'un beau et grand royaume, qui pouvait suffire à son ambition. Mais on peut en quelque sorte pardonner ses fautes, en faveur de ses qualités précieuses de bon roi, de prince humain et équitable. Lorsqu'il allait à la guerre, il se faisait suivre de quelques hommes vertueux et éclairés, chargés, même en pays ennemi, d'empêcher le désordre et de réparer le dommage lorsqu'il avait été fait. Ces principes de probité furent surtout remarqués après la prise de Gênes, qui avait secoué le joug de la France. Son avant-garde ayant pillé quelques maisons du faubourg Saint-Pierre d'Arena, le prince, quoique personne ne se plaignit, y envoya des gens de confiance pour examiner à quoi se pouvait monter la perte, et fit donner ensuite de l'argent pour payer la valeur de ce qui avait été pris. L'Alviane, général des Vénitiens, ayant été pris à la bataille d'Aignadel, fut conduit au camp français, où on le traita avec toute la distinction possible. Ce général, plus aigri par l'humiliation de sa défaite, que touché de l'humanité de son vainqueur, ne répondit aux démonstrations les plus consolantes, que par une fierté brusque et dédaigneuse. Louis se contenta de le renvoyer au quartier où l'on gardait les prisonniers. « Il vaut » mieux le laisser, dit-il; je m'emporterais, » et j'en serais fâché. Je l'ai vaincu, il » faut me vaincre moi-même. » Cependant il avait quelquefois des accès de colère où il n'était plus maître de lui-même, et n'écoutait plus que la fougue de cette passion aveugle. (*Voyez* JULES II.) Son édit de 1499 a rendu sa mémoire chère à tous ceux qui administrent la justice et à ceux qui l'aiment. Il ordonne par cet édit qu'on *suive toujours la loi, malgré les ordres contraires que l'importunité pourrait arracher du monarque*. Louis XII fut le premier des rois qui mit le laboureur à

couvert de la rapacité du soldat, et qui fit punir de mort les gens-d'armes qui rançonnaient le paysan. Les troupes ne furent plus le fléau des provinces; et loin de vouloir les en éloigner, les peuples les demandèrent. Il était affable, doux, caressant; il égayait la conversation par des bons mots, plaisans sans être malins. On lui reproche avec raison d'avoir répudié la reine Jeanne, après un long mariage, quoique le pape Alexandre VI ait paru admettre ses raisons de nullité. (*Voyez* JEANNE DE FRANCE.) On a imprimé ses *Lettres* au cardinal d'Amboise, Bruxelles, 1712, 4 vol. in-12. Louis XII a eu un grand nombre d'historiens. On peut consulter *Saint-Gelais*, *Jean d'Auton*, les *Louanges de Louis XII*, par Cl. Seyssel, *Philippe de Commines*, *Guichardin*, *Mémoire de la Trimouille*, de Bayard, etc., *l'Histoire de la ligue de Cambrai* par Dubos; *l'Histoire de Louis XII* par Varillas, 1688, in-4°, ou 3 vol. in-12, à laquelle on préfère la *Vie* de ce prince par l'abbé Taillié, Paris, 1755, 3 vol. in-12. M. Rœderer a publié : *Mémoires pour servir à une nouvelle histoire de Louis XII*, Paris, 1820, in-8°; cet ouvrage a été réimprimé en 1826, sous le titre suivant *Louis XII et François I<sup>er</sup>*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire de leur règne*, 2 vol. in-8°. Louis XII avait pris pour devise le *porc-épic* avec ces mots : *Cominus et eminus*, qui en étaient l'âme. L'académie française ayant proposé en 1787, pour prix, l'éloge de Louis XII, la mémoire de ce prince fut barbouillée par tous les lieux communs du philosophisme; il n'y eut qu'une pièce écrite d'une manière digne de la vérité et de l'histoire, et ce ne fut pas celle que l'académie couronna.

LOUIS XIII, surnommé *le Juste*, né à Fontainebleau le 27 septembre 1601, de Henri IV et de Marie de Médicis, monta sur le trône en 1610, après l'assassinat de son père, sous la tutelle et la régence de sa mère. Cette princesse changea le système politique du règne précédent, et dépensa en profusions, pour acquérir des créatures, ce que Henri le Grand avait amassé pour rendre sa nation puissante. Les troupes à la tête desquelles il se disposait à combattre, furent licenciées; son fidèle ministre, son ami, Sulli, se retira de la cour; l'état perdit sa considération au dehors et sa tranquillité au dedans. Les princes du sang et les grands seigneurs, le maréchal de Bouillon à leur

tête, remplirent la France de factions. On apaisa les mécontents par le traité de Sainte-Ménéhould, le 15 mai 1614; on leur accorda tout, et ils se soumièrent pour quelque temps. Le roi, ayant été déclaré majeur le 2 octobre de la même année, convoqua le 27 les états-généraux. Le résultat de cette assemblée fut de parler beaucoup d'abus, de dissertar sur les maux publics, sans remédier presque à aucun. La France resta dans le trouble, gouvernée par le Florentin Concini, connu sous le nom de *maréchal d'Ancre*. (*Voyez* ce nom.) Cet homme obscur, parvenu tout à coup au faite de la grandeur, disposa de tout en ministre despotique, et fit de nouveaux mécontents. Henri II, prince de Condé, se retire encore de la cour, publie un manifeste sanglant, se ligue avec les huguenots, toujours prêts à prendre les armes. Ces troubles n'empêchèrent point le roi d'aller à Bordeaux, où il épousa Anne d'Autriche, infante d'Espagne. Cependant il avait armé contre les rebelles; ces préparatifs et des combats partiels n'ayant aucun résultat définitif, on eut recours aux négociations. Le roi conclut avec Condé la paix à Loudun en 1615; mais apprenant qu'il tramait de nouveaux projets, il le fit mettre à la Bastille peu de temps après. Les princes, à la nouvelle de cet emprisonnement, se préparèrent à la guerre; ils la firent avec peu de succès, et elle finit tout à coup par la mort du maréchal d'Ancre. Le roi, mécontent de la dépendance où son ministre le tenait, et conduit par les conseils de Luynes son favori, consentit à l'emprisonnement de Concini. Vitry, chargé de l'ordre, voulut l'exécuter; et sur la résistance du maréchal, il le tua sur le pont du Louvre, le 24 octobre 1617. L'éloignement de Marie de Médicis, reléguée à Blois, suivit ce meurtre. Le duc d'Epéron, qui lui avait fait donner la régence, alla la tirer de cette ville, et la mena dans ses terres à Angoulême. On l'avait haïe toute-puissante, on l'aima malheureuse. Louis XIII, voyant les dispositions du peuple, chercha à se raccommoier avec sa mère, et y réussit par le moyen de l'évêque de Luçon, si connu et si craint depuis sous le nom de cardinal de *Richelieu*. La paix se fit à Angoulême en 1619; mais à peine fut-elle signée, qu'on pensa à la violer. La reine, conseillée par l'évêque de Luçon, qui voulait faire acheter sa médiation, prit de nouveau les armes; mais elle fut obli-



gée de les quitter bientôt après. Le roi, après s'être montré dans la Normandie pour apaiser les mécontents, passa à Angers, où sa mère s'était retirée, et la força à se soumettre. La mère et le fils en se voyant à Brissac versèrent des larmes, et se brouillèrent ensuite plus que jamais. La nomination de Richelieu au cardinalat fut le seul fruit de ce traité. Louis XIII réunit le Béarn à la couronne par un édit solennel. Cet édit, donné en 1620, restituait aux catholiques les églises dont les protestans s'étaient emparés, et érigeait en parlement le conseil de cette province. Ce fut l'époque des troubles que les huguenots excitèrent sous ce règne. Rohan et Soubise furent les chefs des factieux. Le projet des calvinistes était de faire de la France une république; ils la divisèrent en huit cercles, dont ils comptaient donner le gouvernement à des seigneurs de leur parti. Ils offrirent à Lesdiguières le commandement de leurs armées et 400,000 écus par mois; Lesdiguières aima mieux les combattre, et fut fait maréchal général des armées du roi. Luynes, devenu connétable, marcha contre les rebelles vers la Loire, en Poitou, en Béarn, dans les provinces méridionales. Le roi était à la tête de cette armée. Presque toutes les villes lui ouvrirent leurs portes; il soumit plus de 50 places. Ses armes, victorieuses dans tout le royaume, échouèrent devant Montauban, défendu par le marquis de la Force; le roi fut obligé de lever le siège, quoiqu'il y eût mené six maréchaux de France. Le nombre des chefs fut nuisible par le défaut de subordination. Luynes étant mort le 15 décembre de la même année 1621, Louis XIII n'en continua pas moins la guerre. Les avantages et les désavantages furent réciproques de part et d'autre. Le roi donna une grande marque de courage en Poitou, lorsqu'à minuit à la tête de ses gardes, il passa dans l'île de Riez (que quelques auteurs ont mal à propos confondue avec l'île de Ré), et en chassa Soubise, après avoir défait les troupes qui défendaient ce poste. Il ne se signala pas moins au siège de Royan en Saintonge; il monta trois ou quatre fois sur la banquette pour reconnaître la place, avec danger évident de sa vie. Cependant les huguenots se lassaient de la guerre; on leur donna la paix en 1625. Pendant cette courte paix, Louis XIII rétablit la tranquillité dans la Vallée en 1624, et secourut en 1625 le duc de

Savoie contre les Génois. Les troupes françaises et les piémontaises firent quelques conquêtes, qu'elles perdirent presque aussitôt. Les huguenots, toujours inquiets et rebelles, avaient recommencé la guerre, continuant à vérifier le mot de Charles IX : « D'abord vous ne demandez qu'une petite liberté, bientôt vous voudrez être les maîtres et nous chasser du royaume. » La Rochelle, le boulevard des calvinistes, reprend les armes, et est secondée par l'Angleterre. Les vaisseaux anglais furent vaincus près de l'île de Ré; et cette île, dont les rebelles s'étaient rendus maîtres, fut de nouveau à la France. Richelieu méditait un coup plus important, la prise de la Rochelle même. Une femme (c'était la mère du duc de Rohan, chef des hérétiques révoltés) défendit cette ville pendant un an contre l'armée royale, contre l'activité du cardinal de Richelieu et contre l'intrépidité de Louis XIII, qui affronta plus d'une fois la mort à ce siège. La ville se rendit enfin le 28 octobre 1628, après avoir souffert toutes les extrémités de la famine. On obtint la reddition de cette place par une digue de 747 toises de long, que le cardinal fit construire, à l'exemple de celle qu'Alexandre le Grand fit autrefois élever devant Tyr, et Alexandre de Parme devant Anvers. Cette digue dompta la mer, la flotte anglaise et les Rochellois. (*Voyez GUITON et MÉTEZEAU.*) Les Anglais travaillèrent en vain à la forcer; ils furent obligés de retourner en Angleterre, et le roi entra enfin dans la ville rebelle, qui depuis Louis XI jusqu'à Louis XIII, avait été armée contre ses maîtres. Ce dernier siège coûta 40 millions. Les fortifications furent démolies, les fossés comblés, les privilèges de la ville anéantis, et la religion catholique rétablie. Les philosophistes de nos jours déclament contre cette expédition, devenue indispensable au repos du royaume. Un écrivain judicieux et équitable a réfuté leurs déclamations, en s'adressant aux huguenots eux-mêmes. « Les temples sont profanés, dit-il, les choses saintes outragées et brûlées, l'asile des cloîtres violé, les vierges saintes sont déshonorées, l'autel est ébranlé, le trône lui-même est menacé. De sourdes conspirations ont été découvertes, et la révolte a éclaté. Il est temps de mettre fin à tant d'excès; trop long-temps on les a dissimulés. C'est par l'impunité que s'est accrue votre audace. Contre des

• maux aussi grands, il faut employer  
 • des remèdes violens. Subissez, il en est  
 • temps, la peine due à tant d'attentats;  
 • et qu'un exemple, terrible mais néces-  
 • saire, arrête enfin les progrès du mal  
 • qui ne pourra s'accroître sans entraîner  
 • la ruine entière, non pas de l'Eglise  
 • seulement, mais de l'état entier. Ce-  
 • pendant vous pouvez encore éviter le  
 • châtimement. Si nous armons contre vous  
 • des soldats pour arrêter et punir vos  
 • excès, nous vous envoyons des mission-  
 • naires zélés pour éclairer vos conscien-  
 • ces. Ouvrez les yeux à la vérité; ab-  
 • jurez vos erreurs; rentrez dans le sein  
 • de l'Eglise, et vous nous verrez oublier  
 • vos fureurs passées, et vous embrasser  
 • comme des frères. Croyez, au fond du  
 • cœur, tout ce qu'il vous plaira; confor-  
 • mez-vous seulement à l'extérieur, au  
 • culte dominant. En introduire un autre,  
 • c'est troubler l'harmonie et la tranquil-  
 • lité de l'état. Nous avons la possession  
 • et la vérité pour nous; et si vous per-  
 • sistez à vouloir nous dépouiller, n'est-il  
 • pas juste que nous songions enfin à  
 • nous défendre, et à repousser la force  
 • par la force? » La prise de la Rochelle  
 fut suivie d'un édit appelé *l'édit de grâce*,  
 dans lequel le roi parla en souverain qui  
 pardonne. Après cet événement, si funeste  
 au calvinisme et si heureux pour la  
 France, le roi partit et alla secourir le  
 duc de Nevers, nouveau duc de Mantoue,  
 contre l'empereur qui lui refusait l'investi-  
 ture de ce duché. Arrivé en Piémont,  
 il força le Pas de Suze en 1629, ayant  
 sous lui les maréchaux de Créqui et de  
 Bassompierre; battit le duc de Savoie, et  
 signa un traité à Suze, par lequel ce prince  
 lui remit cette ville pour sûreté de ses  
 engagemens. Louis XIII fit ensuite lever  
 le siège de Casal, et mit son allié en pos-  
 session de son état. Le duc de Savoie  
 n'ayant rien exécuté du traité de Suze,  
 la guerre se renouvela en Savoie, en Pié-  
 mont et dans le reste de l'Italie. Le mar-  
 quis de Spinola occupait le Montferrat,  
 avec une armée espagnole. Le cardinal  
 de Richelieu voulut le combattre lui-  
 même, et le roi le suivit bientôt après.  
 L'armée française s'empare de Pignerol  
 et de Chambéry en deux jours; le duc de  
 Montmorency remporte avec peu de trou-  
 pes une victoire au combat de Veillane  
 sur les Impériaux, les Espagnols et les  
 Savoisiens réunis, en juillet 1630. La  
 même armée défit, peu de temps après,  
 les Espagnols au pont de Carignan, et

délivra Casal. Ces succès amenèrent le  
 traité de Quérasque, conclu en 1631, et  
 ménagé par Mazarin, depuis cardinal.  
 Le duc de Nevers fut confirmé, par ce  
 traité, dans la possession de ses états.  
 Louis XIII et Richelieu, de retour à Pa-  
 ris, y trouvèrent beaucoup plus d'intri-  
 gues qu'il n'y en avait en Italie, entre  
 l'Empire, l'Espagne, Rome et la France.  
 Gaston d'Orléans, frère unique du roi, et  
 la reine-mère, tous deux mécontents et  
 jaloux du cardinal, se retirèrent, l'un en  
 Lorraine et l'autre à Bruxelles. Se voyant  
 sans ressource en Lorraine, Gaston porta  
 le malheur qui l'accompagnait en Lan-  
 guedoc, dont le duc de Montmorency  
 était gouverneur. Montmorency, engagé  
 dans sa révolte, fut blessé et fait prison-  
 nier à la rencontre de Castelnaudari, le  
 1<sup>er</sup> septembre 1631. Le moment de la  
 prise de ce général fut celui du découra-  
 gement de Gaston et de tout son parti. Le  
 procès fut fait au prisonnier selon la ri-  
 gueur des lois, et, le 30 octobre suivant,  
 il eut la tête tranchée à Toulouse, sans  
 que le souvenir de ses victoires pût le  
 sauver. Gaston, toujours fugitif, avait  
 passé du Languedoc à Bruxelles, et de  
 Bruxelles en Lorraine. Le duc Charles IV  
 fut la victime de sa complaisance pour  
 lui. Le roi réunit le duché de Bar à la  
 couronne; il s'empara de Lunéville et de  
 Nancy en 1633, et l'année suivante de  
 tout le duché. Gaston ayant fait cette an-  
 née un traité avec l'Espagne, fut invité  
 à se réconcilier avec le roi, et accepta la  
 paix qu'on lui offrit. Les Espagnols, irri-  
 tés contre la France, qui protégeait ou-  
 vertement la révolte des Hollandais, sur-  
 prirent Trèves le 26 mars 1633, égorgè-  
 rent la garnison française, et arrêterent  
 prisonnier l'électeur, qui s'était mis sous  
 la protection du monarque français, au  
 mépris de ce qu'il devait à l'empereur et  
 au corps germanique. La guerre fut aus-  
 sitôt déclarée à l'Espagne; il y eut un  
 ligue offensive et défensive entre la  
 France, la Savoie et le duc de Parme  
 Victor-Amédée en fut fait capitaine gé-  
 néral. Les événemens de cette nouvelle  
 guerre, qui dura 13 ans contre l'empereur,  
 et 25 contre l'Espagne, furent mêlés  
 de bons et de mauvais succès. L'alliance  
 que fit le roi avec les Suédois et les pro-  
 testans d'Allemagne porta, contre ses in-  
 tentions, un grand coup à la religion ca-  
 tholique. On se battit en Alsace, en Lor-  
 raine, en Franche-Comté et en Provence,  
 où les Espagnols avaient fait une des-

cente. Le duc de Rohan les défit sur les bords du lac de Cosme le 8 avril 1636; mais d'un autre côté ils prenaient Corbie. Cet échec inet l'effroi dans Paris; on y lève 20,000 hommes, laquais pour la plupart ou apprentis. Le roi s'avance en Picardie, et donne au duc d'Orléans la lieutenance générale de son armée, forte de 50,000 hommes. Les Espagnols furent obligés de repasser la Somme; et les Impériaux qui avaient pénétré en Bourgogne se virent repoussés jusqu'au Rhin par le cardinal de la Valette et par le duc de Weimar, avec perte de près de 8,000 hommes. L'année suivante, 1637, fut encore plus favorable à la France. Le comte d'Harcourt reprit les îles de Lérins, que les Espagnols occupaient depuis deux ans. Le maréchal de Schomberg les battit en Roussillon, le duc de Savoie et le maréchal de Créqui, en Italie, tandis que le cardinal de la Valette prenait Landrecies et la Chapelle, le maréchal de Châtillon Yvoi et Damvilliers, et que le duc de Weimar battait les Lorrains. Ce général soutint la gloire des armes françaises en 1638. Il gagna une bataille complète, dans laquelle il fit quatre généraux de l'empereur prisonniers, entre autres le fameux Jean de Wert. Louis XIII eut l'année suivante, 1639, six armées sur pied, l'une vers les Pays-Bas, une autre vers le Luxembourg, la troisième sur les frontières de Champagne, la quatrième en Languedoc, la cinquième en Italie, la sixième en Piémont. Celle de Luxembourg, commandée par le marquis de Feuquières, qui assiégeait Thionville, fut défaite par Piccolomini. La fin de l'année 1640 fut plus heureuse : la France fit naître une révolte en Catalogne, et envahit cette province. Cependant le Portugal s'était révolté contre l'Espagne, et avait donné le sceptre au duc de Bragance. On négociait toujours en faisant la guerre; elle était au dedans et au dehors de la France. Le comte de Soissons, inquiété par le cardinal de Richelieu, signa un traité avec l'Espagne, et fit des rebelles dans le royaume: Il remporta, le 6 juillet 1641, à la Marfée, près de Sedan, une victoire qui aurait été funeste au cardinal, si le vainqueur n'y avait trouvé la mort. Le maréchal de la Meilleraie et le maréchal de Brézé eurent quelques succès en Allemagne. La guerre y fut continuée en 1642 avec désavantage; mais on fut plus heureux ailleurs. La Meilleraie fit la conquête du Roussillon. Tandis

qu'on enlevait cette province à la maison d'Autriche, il se formait une conspiration contre le cardinal. Pendant ces intrigues sanglantes, Richelieu et Louis XIII, tous deux atteints d'une maladie mortelle, étaient près de descendre au tombeau : ils moururent l'un et l'autre, le ministre le 4 décembre 1642, et le roi le 14 mai 1643, dans la 42<sup>e</sup> année de son âge, après un règne de 53 ans, et à pareil jour que Henri IV son père. Ce fut le père Dinet qui l'assista à ses derniers momens; il avait été choisi pour confesseur au commencement de 1643, à la place du savant père Sirmond, que son âge de 84 ans et sa surdité rendaient moins propre à cette fonction. Il eut ordre de se rendre à St.-Germain, le mercredi 18 mars 1643, et trouva le roi debout, et occupé à considérer un grand nombre de reliques qu'il montra en détail à son confesseur. Il lui fit voir aussi des livres de piété, et parla ensuite de se confesser. Le lendemain jour de St.-Joseph, il fit une confession générale, et se trouva mieux pendant quelques jours. Le jour de l'Annonciation de la Sainte-Vierge, il se réconcilia, put entendre la messe à genoux dans sa chapelle, et communia des mains de son premier confesseur qui l'exhorta à avoir confiance en Dieu. Il reprit courage, baisa des médailles pieuses, prononça le nom de Jésus, et dit *l'In manus...* Après cela il perdit l'usage de la parole et de l'ouïe, mais conserva encore quelque temps la connaissance, et l'indiqua par un signe qu'il fit à son confesseur. Il entra ensuite en agonie, et rendit le dernier soupir sans efforts, et presque sans qu'on s'en aperçût. Les vœux de ce prince étaient droites, son esprit sage et éclairé, ses mœurs pures; mais son caractère faible et timide. Il n'eut point à se reprocher ces passions qui déshonorent le trône d'un si grand nombre de princes. « Ses amours, dit un historien, étaient purement spirituels d'âme à âme, et les jouissances en étaient vierges. Jamais n'usa de la moindre liberté envers les femmes. La reine ayant un jour reçu un billet, l'attacha à la tapisserie de sa chambre, afin de ne pas oublier d'y répondre. Le roi, auquel elle en voulait faire un mystère, étant entré, elle dit à mademoiselle d'Hautefort de prendre et de serrer ce billet; ce qu'elle fit : le roi voulut le lui ôter, et ils se débattirent assez long-temps en badinant; mais mademoiselle d'Hautefort

ne pouvant plus se défendre, mit le billet dans son sein, et le jeu finit, le roi n'ayant pas osé porter sa curiosité plus loin. Louis XIII eut deux maîtresses, ou plutôt deux amies, mademoiselle d'Hautefort et mademoiselle La Fayette; mais ces liaisons étaient, comme on l'a déjà dit, pures et dignes de son cœur. Après avoir été long-temps éloigné de la reine, il se rapprocha d'elle par un simple hasard. Mademoiselle La Fayette portant ombrage au cardinal ministre, celui-ci était parvenu à l'éloigner de la cour. Elle se retira au couvent des Visitationnes de Paris. Louis, peu de jours après, se trouvant à la chasse à Grosbois, s'écarta de sa suite, et vint seul voir mademoiselle La Fayette, avec laquelle il s'entretint quatre heures. Il est à croire qu'elle lui conseilla de se rapprocher de la reine. Louis la quitta fort tard, et ne pouvant plus se rendre à Grosbois, vint au Louvre, où il ne trouva pour lui ni table ni lit (le Louvre n'était pas son habitation ordinaire). La reine, ayant appris ce qui se passait, lui proposa à souper et à coucher, et de cette rencontre imprévue naquit Louis XIV, qui trouva déjà préparé par Richelieu le grand siècle qui l'a illustré. Il n'imaginait point, mais il jugeait bien, et son ministre ne le gouvernait qu'en le persuadant. Fils et père de deux des plus grands rois que la France ait eus, il affermit le trône encore ébranlé de Henri IV, et prépara les merveilles du règne de Louis XIV. Les catholiques lui ont reproché les efforts qu'il fit pour maintenir ou rétablir les protestans d'Allemagne contre les efforts de l'empereur; mais des vues politiques lui cachèrent sans doute dans cette circonstance les intérêts de la religion. Il écrivit au pape, qui s'en plaignait, qu'il était prêt à abandonner ses alliés, si l'Espagne voulait l'aider à détruire le *huguenotisme*. Mais est-il vraisemblable que l'Espagne et l'empereur surtout n'eussent pas accepté une telle offre, si elle avait été faite sérieusement? Bassompierre disait que sous le règne de Louis XIII, le titre de favori était une charge. Aux despotiques Concini et Luynes succéda Richelieu. Plus puissant que ses prédécesseurs, il fut au moins utile à la France. La vie de Louis XIII a été écrite par Le Vassor, le père Griffet, Dupin, M. de Bury : celle-ci est en 4 vol. in-12. Un protestant publia, en 1645, le prétendu *Codicille de Louis XIII*, 5 petits vol

in-18. C'est un recueil rempli d'absurdités, et si rare qu'il a été vendu jusqu'à 90 livres. Voyez le *Mercure de France*, septembre 1784, pag. 78 et suiv.

LOUIS XIV, né à Saint-Germain en Laye le 16 septembre 1638, fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, fut surnommé *Dieu-Donné*, parce que les Français le regardèrent comme un présent du ciel accordé à leurs vœux, après 22 ans de stérilité de la reine. La gloire de son règne lui acquit ensuite le surnom de *Grand*. Il parvint à la couronne le 14 mai 1643, sous la régence d'Anne d'Autriche sa mère. Cette princesse continua la guerre contre le roi d'Espagne Philippe IV, son frère. Le duc d'Enghien, depuis le *grand Condé*, général des armées françaises, gagna la bataille de Rocroy, qui entraîna la prise de Thionville. Le maréchal de Brézé battit peu de temps après la flotte espagnole à la vue de Carthage, tandis que le maréchal de la Mothe remportait plusieurs avantages en Catalogne. Les Espagnols reprirent Lérida l'année d'après, 1644, et firent lever le siège de Tarragone; mais la fortune était favorable aux Français en Allemagne et en Flandre. Le duc d'Enghien se rendit maître de Philipsbourg et de Mayence; Roze prit Oppenheim; et le maréchal de Turenne conquit Worms, Landau, Neustadt et Manheim. L'année suivante, 1645, fut encore plus glorieuse à la France. Elle étendit ses conquêtes en Flandre, en Artois, en Lorraine et en Catalogne. Torstenson, général des Suédois, alliés de la France, remporta une victoire sur les Impériaux dans la Bohême. Turenne prit Trèves et y rétablit l'électeur, devenu libre par la médiation du roi. Le duc d'Enghien (que nous nommons le prince de Condé) gagna la bataille de Nordlingue, prit Furnes et Dunkerque l'année d'après, et remporta une victoire complète sur l'archiduc dans les plaines de Lens en 1648, après avoir réduit Ypres. Le duc d'Orléans s'était distingué par la prise de Courtrai, de Berges et de Mardick; la flotte espagnole avait été battue sur les côtes d'Italie par une flotte de vingt vaisseaux et vingt galères, qui composaient presque toute la marine de France; Guébriant avait pris Rotweil; le comte de Harcourt s'était rendu maître de Balaguer. Ces succès ne contribuèrent pas peu à la paix conclue à Munster en 1648, entre le roi, l'empereur Ferdinand III, Christine, reine de Suède, et les états

de l'Empire. Par ce traité, Metz, Toul, Verdun et l'Alsace demeurèrent au roi en toute souveraineté. L'empereur et l'Empire lui cédèrent tous leurs droits sur cette province, sur Brisach, sur Pignerol, et sur quelques autres places. Dans le temps que cette paix avantageuse faisait respecter au dehors la puissance de Louis XIV, les frondeurs, parti formé contre le cardinal Mazarin forçaient le roi de quitter la capitale. Il allait avec sa mère, son frère et le cardinal, de province en province, poursuivi par ses sujets. Les Parisiens, excités par le duc de Beaufort, par le coadjuteur de Paris, et surtout par le prince de Condé, levèrent des troupes, et il en coûta du sang avant que la paix ne se fit. Les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld, partisans des frondeurs, firent soulever la Guienne, qui ne fut calmée que par la présence du roi et de la reine régente. Les Espagnols, profitant de ces troubles, faisaient des conquêtes par eux-mêmes ou par leurs alliés en Champagne, en Lorraine, en Catalogne et en Italie; mais le maréchal de Plessis-Praslin les battit à Rethel, et après avoir gagné une bataille contre le maréchal de Turenne, lié avec le duc de Bouillon, son frère, il recouvra Château-Porcien et les autres villes situées entre la Meuse et la Loire. Le roi, devenu majeur, tint son lit de justice en 1651 pour déclarer sa majorité. L'éloignement du cardinal Mazarin, retiré à Cologne, semblaît avoir rendu la tranquillité à la France : son retour en 1652 ralluma la guerre civile. Le parlement de Paris avait donné en vain plusieurs arrêts contre lui : ils furent cassés par un arrêt du conseil d'état. Le prince de Condé se tourna du côté des rebelles, et fut nommé généralissime des armées. Il défît le maréchal d'Hocquincourt à Bléneau; mais ayant été attaqué par l'armée royale dans le faubourg Saint-Antoine, il aurait été fait prisonnier, si les Parisiens ne lui avaient ouvert leurs portes, et n'avaient fait tirer sur les troupes du roi le canon de la Bastille. On négocia bientôt de part et d'autre, pour apaiser les troubles. La cour se vit obligée de renvoyer Mazarin qui en était le prétexte. Les Espagnols profitèrent encore de ces querelles. L'archiduc Léopold prit Gravelines et Dunkerque; don Juan d'Autriche, Barcelone; le duc de Mantoue, Casal. Mais à peine la tranquillité eut-elle été rendue à la France, que les étrangers perdirent ce qu'ils avaient con-

quis. Les généraux français reprirent Rethel, Sainte-Ménéhould, Bar, Ligny; le maréchal de Grancey gagna une bataille en Italie contre le marquis de Caracène; on eut des succès en Catalogne: le vicomte de Turenne battit l'armée espagnole en 1654, réduisit le Quesnoy et fit lever le siège d'Arras. Cet exploit important rassura la France et le cardinal Mazarin, qui était revenu de nouveau, et dont la fortune, dit le président Hénault, dépendait presque de l'événement de cette journée. Le roi ne s'y trouva point, et aurait pu y être. Ce fut dans cette guerre qu'il fit sa première campagne: il était allé à la tranchée au siège de Ste-nay; mais le cardinal ne voulut pas qu'il exposât davantage sa personne, sur laquelle reposait le sort de l'armée et le repos de l'état. Le maréchal de Turenne soutint sa réputation les années suivantes, et se signala surtout en 1658; il prit Saint-Venant, Bourbourg, Mardick, Dunkerque, Furnes, Dixmude, Ypres, Mortagne. Le prince de Condé et don Juan, ayant ramassé toutes leurs forces, tentèrent en vain de secourir Dunkerque; Turenne les défît à la journée des Dunes. La paix fut conclue en 1659, dans l'île des Faisans, par Mazarin et don Louis de Haro, plénipotentiaire des deux puissances. C'est ce qu'on nomme *la paix des Pyrénées*. Les principaux articles de ce traité furent le mariage du roi avec l'infante Marie-Thérèse, la restitution de plusieurs places à l'Espagne, et le rétablissement du prince de Condé. Le mariage du roi se fit à Saint-Jean-de-Luz avec beaucoup de magnificence. Les deux époux revinrent triomphants à Paris, et leur entrée dans cette capitale eut un éclat dont on se souvint long-temps. Le cardinal Mazarin mourut l'année suivante, 1661. Le roi, qui par reconnaissance pour ses services n'avait point voulu gouverner de son vivant, prit en main les rênes de son empire, et les tint avec une fermeté qui surprit dans un jeune monarque, chez lequel on n'avait remarqué jusqu'alors que du goût pour les plaisirs. Il vérifia ce que Mazarin avait dit de ce prince en confiance au maréchal de Grammont: « Il y a de l'étoffe en lui pour faire quatre rois et un honnête homme. » Tout prit une face nouvelle. Il fixa à chacun de ses ministres les bornes de son pouvoir, se faisant rendre compte de tout à des heures réglées, leur donnant la confiance qu'il fallait pour accréditer leur ministère, et veillant sur

eux pour les empêcher d'en trop abuser. Une chambre fut établie pour mettre de l'ordre dans les finances, dérangées par un long brigandage. Le surintendant Fouquet, condamné par des commissaires à un bannissement, eut pour successeur le grand Colbert, ministre qui répara tout, et qui créa le commerce et les arts. Des colonies françaises partirent pour s'établir à Madagascar et à Cayenne; les académies des sciences, de peinture et de sculpture furent établies; des manufactures de glaces, de points de France, de toiles, de laines, de tapisseries, furent érigées dans tout le royaume. Le canal de Languedoc, pour la jonction des deux mers, fut commencé; on rétablit la discipline parmi les troupes, ainsi que l'ordre dans la police et dans la justice; tous les arts furent encouragés au dedans et même au dehors du royaume; soixante savans de l'Europe reçurent de Louis XIV des récompenses et furent étonnés d'en être connus. « Quoique le roi ne soit pas votre souverain, leur écrivait Colbert, il veut être votre bienfaiteur; il vous envoie cette lettre de change comme un gage de son estime. » Un Florentin, un Danois, recevaient de ses lettres datées de Versailles. Plusieurs étrangers habiles furent appelés en France, et récompensés d'une manière digne d'eux et du rémunérateur. Louis XIV faisait à 22 ans ce que Henri IV avait fait à 50. Né avec le talent de régner, il savait se faire respecter par les puissances étrangères, autant qu'aimer et craindre par ses sujets. Il exigea en 1662 une réparation authentique de l'insulte faite au comte d'Estrades, son ambassadeur à Londres, par le baron de Watteville, ambassadeur d'Espagne, qui prétendait avoir le pas sur lui. La satisfaction que lui fit deux ans après le pape Alexandre VII, de l'attentat des Corses sur le duc de Créquai, ambassadeur à Rome, ne fut pas moins éclatante. Le cardinal Chigi, légat et neveu du pontife, vint en France pour faire au roi des excuses publiques. Quoique la paix régnât dans tous les états chrétiens, il envoya au secours des Allemands, contre les Turcs, une petite armée qui prit Gigeri. Ses troupes, conduites par les comtes de Coligni et de la Feuillade, contribuèrent beaucoup à la victoire de St.-Gothard, en 1664. Ses armes triomphaient sur mer comme sur terre. Le duc de Beaufort prit et coula à fond un grand nombre de vaisseaux algériens; mais il

périt dans cette action. Les Anglais et les Hollandais étaient alors en dispute pour le commerce des Indes occidentales. Le roi, allié avec ces derniers, les secourut contre les premiers. Il y eut quelques batailles navales. Les Anglais perdirent l'île de St.-Christophe; mais ils y rentrèrent par la paix conclue à Bréda en 1667. Philippe IV, père de la reine, était mort deux ans auparavant; le roi croyait avoir des prétentions sur son héritage, et surtout sur les Pays-Bas. Il marcha en Flandre pour les faire valoir, comptant plutôt sur ses forces que sur la légitimité de ses droits. Il était à la tête de 35,000 hommes; Turenne était, sous lui, le général de cette armée. Louvois, nouveau ministre de la guerre, et digne émule de Colbert, avait fait des préparatifs immenses pour la campagne. Des magasins de toute espèce étaient distribués sur la frontière. Louis courait à des conquêtes assurées. Les Espagnols, qui n'avaient pas même imaginé que le roi pût envahir leurs états au milieu de la paix, n'avaient fait aucun préparatif. Il entra dans Charleroi comme dans Paris. Ath, Tournay furent pris en deux jours; Furnes, Armentières, Courtrai, Duai, ne tinrent pas davantage. Lille, la plus florissante ville de ces pays, la seule bien fortifiée, capitula après neuf jours de siège. La conquête de la Franche-Comté, faite l'année suivante 1668, fut encore plus rapide. Louis XIV entra dans Dôle au bout de quatre jours de siège, douze jours après son départ de St.-Germain. Enfin, en trois semaines, toute la province lui fut soumise. Tant de fortune réveilla l'Europe assoupie: un traité entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède, pour tenir la balance de l'Europe, et réprimer l'ambition du jeune roi, fut proposé et conclu en cinq jours; mais il n'eut d'autre suite que d'amener la paix, qui se fit avec l'Espagne à Aix-la-Chapelle, le 2 mai de la même année. Le roi rendit la Franche-Comté, et garda les villes conquises dans les Pays-Bas. Pendant cette paix, Louis, continua, comme il avait commencé, à régler, à fortifier, à embellir son royaume. Les ports de mer, auparavant déserts, furent entourés d'ouvrages pour leurs ornemens et leur défense, couverts de navires et de matelots, et continrent bientôt 60 grands vaisseaux de guerre. L'hôtel des Invalides, où des soldats blessés et vainqueurs trouvent les secours spirituels et temporels, s'élevait en 1671 avec une magnificence vrai-

ment royale. L'Observatoire était commencé depuis 1665. On traçait une méridienne d'un bout du royaume à l'autre. L'académie de St.-Luc était fondée à Rome pour former nos jeunes peintres. Les traductions des bons auteurs grecs et latins s'imprimaient au Louvre à l'usage du Dauphin, confié aux plus éloquens et aux plus savans hommes de l'Europe. Rien n'était négligé. On bâtissait des citadelles dans tous les coins de la France, et on formait un corps de troupes composé de 400,000 soldats. Louis XIV résolut de conquérir les Pays-Bas, et commença par la Hollande en 1672. Au mois de mai, il passa la Meuse avec son armée, commandée sous lui par le prince de Condé et par le maréchal de Turenne. Les places d'Orsoy, Burick, Wesel, Rhinberg, Emmerick, Groll, furent réduites en six jours. Toute la Hollande s'attendait à passer sous le joug, dès que le roi serait au-delà du Rhin; il y fut bientôt. Ses troupes traversèrent ce fleuve en présence des ennemis. La reddition de plus de quarante places, la plupart mal défendues ou mal pourvues, fut le fruit de ce passage. Les provinces de Gueldre, d'Utrecht et d'Over-Yssel se rendent. Les états assemblés à la Haye se sauvent à Amsterdam avec leurs biens et leurs papiers. Dans cette extrémité, ils font percer les digues qui retenaient les eaux de la mer. Amsterdam fut comme une vaste forteresse au milieu des flots. Il n'y avait plus de conquêtes à faire dans un pays inondé. Louis quitte son armée, laissant Turenne et Luxembourg achever la guerre. L'Europe, effrayée de ses succès, était dès lors conjurée contre lui. L'empereur, l'Espagne, l'électeur de Brandebourg, réunis, étaient de nouveaux ennemis à combattre. Louis XIV, afin de s'assurer la supériorité d'un autre côté, s'empara de la Franche-Comté. Turenne entra dans le Palatinat où ses troupes commirent des excès horribles. Le comte de Schomberg battit les Espagnols dans le Roussillon. Le prince de Condé livra à Sénef, au prince d'Orange, une bataille dont les deux partis s'attribuèrent le succès. Turenne, qui avait passé le Rhin à Phillisbourg, remporta quelques avantages sur le vieux Caprara, sur Charles IV, duc de Lorraine, sur Bourbonville. Turenne, qui savait tour à tour reculer comme Fabius, et avancer comme Annibal, vainquit l'électeur de Brandebourg à Turckheim en 1675, tandis que les

autres généraux de Louis XIV soutenaient la gloire de ses armes. Tant de prospérités furent troublées par la mort de Turenne. Ce général fut tué d'un coup de canon au milieu de ses victoires, dans le temps qu'il se croyait sûr de vaincre Montécuculli. L'armée française ayant battu en retraite, les Impériaux passèrent le Rhin et entrèrent en Alsace; mais ils ne purent s'y maintenir. Le maréchal de Créqui fut mis en déroute au combat de Consarbruck, et fait prisonnier dans Trèves. En 1676, la fortune fut entièrement pour les Français: le duc de Vivonne, secondé par Duquesne, lieutenant-général de l'armée navale de France, gagna deux batailles contre Ruyter, amiral de Hollande, qui périt dans la dernière, et qui fut regretté par Louis XIV comme un grand homme. Ce monarque était alors en Flandre, où Condé, Bouchain, Aire et le fort de Linck reçurent ses lois. La campagne de 1677 s'ouvrit par la prise de Valenciennes et de Cambrai. Philippe, duc d'Orléans, frère unique du roi, gagna contre le prince d'Orange la bataille de Cassel, lieu célèbre par la victoire qu'un autre Philippe, roi de France, y avait remportée 349 ans auparavant. Le maréchal de Créqui battit le prince Charles de Lorraine auprès de Strasbourg, l'obligea de repasser le Rhin, et l'ayant repassé lui-même, assiégea et prit Fribourg. Les succès n'étaient pas moindres en Flandre et en Allemagne. Le roi forma lui-même en 1678 le siège de Gand et celui d'Ypres, et se rendit maître de ces deux places. L'armée d'Allemagne, sous les ordres de Créqui, mit les ennemis en déroute à la tête du pont de Rheinsfeld, et brûla celui de Strasbourg, après en avoir pris tous les forts en présence de l'armée ennemie. Cette glorieuse campagne finit par la paix, qui fut signée en 1678. Il y eut trois traités, l'un entre la France et la Hollande, le deuxième avec l'Espagne, le troisième avec l'empereur et avec l'empire, à la réserve de l'électeur de Brandebourg. Par ces traités, la France resta en possession de la Franche-Comté, d'une partie de la Flandre, et de la forteresse de Fribourg. Ce qu'il y eut de remarquable dans le traité signé avec les Hollandais, c'est qu'après avoir été l'unique objet de la guerre de 1672, ils furent les seuls à qui tout fut rendu. On venait de signer cette paix à Nimègue, lorsque le prince d'Orange, qui n'en était pas encore authentiquement informé, livra

le sanglant et inutile combat de Saint-Denys, où les Français et les ennemis firent une perte à peu près égale. Louis XIV ayant dicté des lois à l'Europe, victorieux depuis qu'il régnait, n'ayant assiégé aucune place qu'il n'eût prise, à la fois conquérant et politique, mérita le surnom de *Grand*, que l'hôtel-de-ville de Paris lui défera en 1680. Ce monarque fit de la paix un temps de conquête : l'or, l'intrigue et la terreur lui ouvrirent les portes de Strasbourg et de Casal ; le duc de Mantoue, à qui appartenait cette dernière ville, y laissa mettre garnison française. Louis XIV, craint partout, ne songea qu'à se faire craindre davantage. Le pape Innocent XI ne s'étant pas montré favorable au dessein qu'avait le roi d'étendre le droit de régale sur tous les diocèses de sa nomination, ce prince fit donner en 1682 une déclaration par le clergé de France, renfermée en quatre propositions. La première est que *le pape n'a aucune autorité sur le temporel des rois* ; la deuxième, que *le concile est au-dessus du pape* ; la troisième, que *l'usage de la puissance apostolique doit être réglé par les canons* ; et la quatrième, qu'*il appartient principalement au pape de décider en matière de foi*, mais que *ses décisions ne sont irréformables qu'après que l'Eglise les a reçues.* ( Voyez INNOCENT XII, SOARDI, SFONDRATI. ) Le différend avec le pontife fut poussé au point de s'emparer du Comtat et à faire craindre les dernières extrémités. L'affaire des franchises, qu'Innocent voulait abolir, augmenta l'animosité réciproque ; et l'on peut dire que le roi s'opiniâtra peu sagement à maintenir un abus que l'empereur et les autres princes avaient laissé abolir sans répugnance. La conduite que Lavardin de Beaumanoir tint à Rome à cette occasion, était peu digne d'un ambassadeur de France. Louis donnait en même temps son attention à divers autres objets. Il établit une chambre contre les empoisonneurs, qui en ce temps-là infectaient la France. Une chaire de droit français fut fondée, tandis que d'habiles gens travaillaient à la réforme des lois. Le canal de Languedoc fut enfin navigable en 1681. Le port de Toulon sur la Méditerranée fut construit à frais immenses, pour contenir 60 vaisseaux de ligne, un arsenal et des magasins magnifiques ; sur l'Océan, le port de Brest se formait avec la même grandeur ; Dunkerque, le Havre-de-Grâce se rem-

plissaient de vaisseaux ; la nature était forcée à Rochefort ; des compagnies de cadets dans les places, de gardes-marine dans les ports, furent instituées et composées de jeunes gens qui apprenaient les arts convenables à leur profession, sous des maîtres payés du trésor public ; 60,000 matelots étaient retenus en le devoir par des lois aussi sévères que celles de la discipline militaire ; enfin, on comptait plus de 100 gros vaisseaux de guerre, dont plusieurs portaient cent canons : ils ne restaient pas oisifs dans les ports. Les escadres, sous le commandement de Duquesne, nettoyaient les mers infestées par les corsaires de Barbarie. Alger fut bombardé en 1684, et les Algériens obligés de faire les soumissions qu'on exigea d'eux. Ils rendirent les esclaves chrétiens, et donnèrent encore de l'argent. L'état de Gènes ne s'humilia pas moins devant Louis XIV que celui d'Alger. Gènes avait vendu de la poudre aux Algériens et des galères aux Espagnols ; elle fut bombardée la même année, et n'obtint sa tranquillité que par une satisfaction bien humiliante : le doge accompagné de quatre sénateurs vint à Versailles faire tout ce que le roi voulut exiger de sa patrie. La loi de Gènes est que *le doge perd sa dignité et son titre dès qu'il est sorti de la ville* ; Louis voulut qu'il les conservât. Des ambassadeurs du roi de Siam avaient flatté, l'année d'après, le goût que le monarque français avait pour les choses d'éclat. Tout semblait alors garantir une paix durable. Pour l'assurer davantage, Louis résolut d'étouffer le germe des guerres civiles qui avaient tant de fois désolé l'état. Il y avait long-temps qu'il songeait à supprimer l'édit de Nantes : ce fut en 1685 qu'il en ordonna la révocation ; il fit abattre les temples des calvinistes, et la religion catholique fut rétablie dans tout le royaume. Cet événement, qui dans le temps où nous sommes a exalté toutes les têtes, qui a fait la matière de tant de satires lancées contre la mémoire de Louis XIV ; et qu'après un siècle révolu un autre événement, qui fut la suite immédiate du rappel des huguenots, a si terriblement justifié, semble demander ici une discussion particulière, plus longue que ne comporte la nature de ce Dictionnaire, mais trop assortie aux circonstances pour qu'on puisse nous en faire un reproche. Nous laisserons parler un auteur contemporain, parfaitement la-



bruit de tous les détails de cette révocation  
 fameuse, trop intéressé à la chose  
 pour dissimuler les plaies faites à un  
 royaume dont il était l'héritier ; trop  
 éclairé, trop présent à tout pour avoir  
 ignoré la vérité. Louis, Dauphin, père de  
 Louis XV, le sage et vertueux élève de  
 Fénélon, dans un Mémoire qui a passé à  
 ses descendans, et qui était en 1781 entre  
 les mains du roi Louis XVI, s'exprime de  
 cette manière : « Je ne m'attacherai pas à  
 considérer ici les maux que l'hérésie a  
 faits en Allemagne, dans les royaumes  
 d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, dans  
 les Provinces-Unies et ailleurs ; c'est du  
 royaume seul qu'il est question. Je ne  
 rappellerai pas même dans le détail  
 cette chaîne de désordres consignés  
 dans tant de monumens authentiques,  
 ces assemblées secrètes, ces sermens  
 d'association, ces ligues avec l'étranger,  
 ces refus de payer les tailles, ces pillages  
 des deniers publics, ces menaces sédi-  
 tieuses, ces conjurations ouvertes, ces  
 guerres opiniâtres, ces sacs de villes,  
 ces incendies, ces massacres réfléchis,  
 ces attentats contre les rois, ces sacri-  
 lèges multipliés et jusqu'alors inouïs ;  
 il me suffit de dire que depuis François  
 I<sup>er</sup> jusqu'à nos jours, c'est-à-dire sous  
 sept règnes différens, tous ces maux et  
 d'autres encore ont désolé le royaume  
 avec plus ou moins de fureur. Voilà,  
 dis-je, le fait historique, que l'on peut  
 charger de divers incidens, mais que  
 l'on ne peut contester substantiellement  
 et révoquer en doute. Et c'est ce point  
 capital qu'il faut toujours envisager  
 dans l'examen politique de cette affaire.  
 Or, partant du fait notoire, il m'est peu  
 important de discuter si tous les torts  
 attribués aux huguenots furent unique-  
 ment de leur côté. Il est hors de doute  
 que les catholiques auront eu aussi les  
 leurs, et je leur en connais plus d'un,  
 dans l'excès de leurs représailles. Il ne  
 s'agit pas même de savoir si le conseil  
 des rois a toujours bien vu et s'il a sa-  
 gement opéré dans ces jours de confu-  
 sion ; si la sanglante expédition de  
 Charles IX, par exemple, fut un acte  
 de justice, devenu nécessaire à la sû-  
 reté de sa personne et à celle de l'état,  
 comme le soutiennent quelques-uns, ou  
 l'effet d'une politique ombrageuse et  
 une indigne vengeance, comme d'au-  
 tres le prétendent, que l'hérésie ait été  
 la cause directe, ou seulement l'occa-  
 sion habituelle et toujours renaissante

de ces différens désordres : toujours  
 est-il vrai de dire qu'ils n'auraient ja-  
 mais eu lieu sans l'hérésie ; ce qui suf-  
 fit pour faire comprendre combien il  
 importait à la sûreté de l'état qu'elle  
 y fût éteinte pour toujours. Cependant  
 on fait grand bruit, on crie à la tyran-  
 nie, et l'on demande si les princes ont  
 droit de commander aux consciences, et  
 d'employer la force pour le fait de la  
 religion ? Comme c'est de la part des  
 huguenots que viennent ces clameurs,  
 on pourrait pour réponse les renvoyer  
 aux chefs de leur réforme. Luther pose  
 pour principe qu'il faut exterminer et  
 jeter à la mer ceux qui ne sont pas de  
 son avis, à commencer par le pape et  
 les souverains qui le protègent ; et Cal-  
 vin pense à cet égard comme Luther.  
 Nos principes sont bien différens, sans  
 doute. Mais, sans donner au prince des  
 droits qui ne lui sont pas dus, nous lu-  
 laissons ceux qu'on ne saurait lui con-  
 tester ; et nous disons qu'il peut et qu'il  
 doit même, comme père de son peuple,  
 s'opposer à ce qu'on le corrompe par  
 l'erreur ; qu'il peut et qu'il doit même,  
 comme l'ont fait les plus grands princes  
 de tous les temps, prêter son épée à la  
 religion, non pas pour la propager, ce  
 ne fut jamais l'esprit du christianisme,  
 mais pour réprimer et pour châtier les  
 méchans qui entreprennent de la dé-  
 truire. Nous disons enfin que, s'il n'a  
 pas le droit de commander aux con-  
 sciences, il a celui de pourvoir à la sû-  
 reté de ses états, et d'enchaîner le fana-  
 tisme, qui y jette le désordre et la con-  
 fusion. Que les ministres huguenots  
 comparent, s'ils le veulent, la conduite  
 modérée que l'on a tenue à leur égard,  
 avec la cruauté des premiers persécu-  
 teurs de la religion : j'admets la com-  
 paraison, tout injuste qu'elle est, et je  
 dis que les Césars eussent été fondés à  
 proscrire le christianisme, s'il eût porté  
 ceux qui le professaient à jeter le trou-  
 ble dans l'empire. Mais les chrétiens  
 payaient fidèlement les charges de l'é-  
 tat, ils servaient avec affection dans les  
 armées : on les éloignait des emplois  
 publics, on les emprisonnait, on mettait  
 à mort des légions entières ; ils ne ré-  
 sistaient point ; ils n'appelaient point les  
 ennemis de l'état ; ils ne croyaient point  
 qu'il fallait égorger les empereurs et  
 les jeter à la mer. Cependant ils avaient  
 pour eux la justice et la vérité. Leur  
 invincible patience annonçait la bonté

de leur cause, comme les révoltes et  
 l'esprit sanguinaire des huguenots prou-  
 vent l'injustice de leur. Il est vrai  
 qu'ils ont causé moins de désordres  
 éclatans sous le règne actuel que sous  
 les précédens ; mais c'était moins la  
 volonté de remuer qui leur manquait,  
 que la puissance. Encore se sont-ils  
 rendus coupables de quelques violences  
 et d'une infinité de contraventions aux  
 ordonnances, dont quelques-unes ont été  
 dissimulées, et les autres punies par la  
 suppression de quelques privilèges. Mal-  
 gré leurs protestations magnifiques de  
 fidélité, et leur soumission en apparence  
 la plus parfaite à l'autorité, le même  
 esprit inquiet et factieux subsistait tou-  
 jours, et se trahissait quelquefois. Dans  
 le temps que le parti faisait au roi des  
 offres de services, et qu'il les réalisait  
 même, on apprenait par des avis cer-  
 tains qu'il renuait sourdement dans les  
 provinces éloignées, et qu'il entretenait  
 des intelligences avec l'ennemi du  
 dehors. (*Voyez SOULIER.*) Nous avons  
 en main les actes authentiques des syn-  
 nodes clandestins, dans lesquels ils  
 arrêtaient de se mettre sous la protec-  
 tion de Cromwell, dans le temps où  
 l'on pensait le moins à les inquiéter ; et  
 les preuves de leurs liaisons criminelles  
 avec le prince d'Orange subsistent éga-  
 lement. L'animosité entre les catholi-  
 ques et les huguenots était aussi tou-  
 jours la même. Les plus sages réglemens  
 ne pouvaient pacifier et rapprocher  
 deux partis, dont l'un avait tant de rai-  
 sons de suspecter la droiture et les  
 bonnes intentions de l'autre. On n'en-  
 tendait parler dans le conseil que de  
 leurs démêlés particuliers. Les catholi-  
 ques ne voulaient point admettre les hu-  
 guenots aux assemblées de paroisses ;  
 ceux-ci ne voulaient point contribuer  
 aux charges de fabrique et de commu-  
 nauté ; on se disputait les cimetières et  
 les fondations de charité ; on s'aigris-  
 sait, on s'insultait réciproquement. Les  
 huguenots dans les campagnes où ils  
 n'avaient pas de temples, affectaient,  
 dans le désaveuement des jours de fêtes,  
 de troubler l'office divin par des attrou-  
 pemens autour des églises, et par des  
 chants profanes. Les catholiques, indi-  
 gnés, sortaient quelquefois du lieu saint  
 pour donner la chasse à ces perturba-  
 teurs ; et quand les huguenots faisaient  
 leurs prêches, ils manquaient rarement  
 d'user de repréailles. Il arriva un jour

que les habitans d'un village de la Sain-  
 tonge, tous catholiques, mirent le feu  
 à la maison d'un huguenot qu'ils n'a-  
 vaient pu empêcher de s'établir parmi  
 eux, donnant pour raison qu'il ne fal-  
 lait qu'un seul homme pour répandre  
 peu à peu l'hérésie dans tout le village.  
 Les protecteurs de la réforme firent  
 grand bruit de cette affaire, où il s'a-  
 gissait d'une chaumière estimée quatre  
 cent soixante livres ; et il en fut ques-  
 tion dans le conseil. Le roi, en condam-  
 nant les habitans du lieu à dédomma-  
 ger le propriétaire de la maison, ne  
 put s'empêcher de dire, que ses pré-  
 décesseurs auraient épargné bien du  
 sang à la France, s'ils s'étaient conduits  
 par la politique prévoyante de ces vil-  
 lageois, dont l'action ne lui paraissait  
 vicieuse que par le défaut d'autorité.  
 Quoique le roi sût assez que les hugue-  
 nots n'avaient pour titres primordiaux  
 de leurs privilèges que l'injustice et la  
 violence ; quoique les nouvelles contra-  
 ventions aux ordonnances lui parussent  
 une raison suffisante pour les priver de  
 l'existence légale qu'ils avaient envahie  
 en France les armes à la main, Sa Ma-  
 jesté néanmoins voulut encore consul-  
 ter avant de prendre un dernier parti ;  
 elle eut des conférences sur cette af-  
 faire avec les personnes les plus ins-  
 truites et les mieux intentionnées du  
 royaume, et dans un conseil de con-  
 science particulier, dans lequel furent  
 admis deux théologiens et deux juris-  
 consultes, il fut décidé deux choses ; la  
 première que le roi, pour toutes sortes  
 de raisons, pouvait révoquer l'édit de  
 Henri IV, dont les huguenots préten-  
 daient se couvrir comme d'un bouclier  
 sacré ; la seconde, que si Sa Majesté le  
 pouvait licitement, elle le devait et à la  
 religion et au bien de ses peuples. Le  
 roi, de plus en plus confirmé par cette  
 réponse, laissa mûrir encore son pro-  
 jet pendant près d'un an, employant  
 ce temps à concertér l'exécution par  
 les moyens les plus doux. Lorsque sa  
 Majesté proposa dans le conseil de  
 prendre une dernière résolution sur  
 cette affaire, Monseigneur, d'après un  
 mémoire anonyme qui lui avait été  
 adressé la veille, représenta qu'il y avait  
 apparence que les huguenots s'atten-  
 daient à ce qu'on leur préparait ; qu'il y  
 aurait peut-être à craindre qu'ils prissent  
 les armes, comptant sur la protection  
 des princes de leur religion, et que,

» supposé qu'ils n'osassent le faire, un  
 » grand nombre sortirait du royaume ;  
 » ce qui nuirait au commerce et à l'agri-  
 » culture, et par là même affaiblirait l'é-  
 » tat. Le roi répondit, qu'il avait tout  
 » prévu depuis long-temps, et pourvu à  
 » tout, que rien au monde ne lui serait  
 » plus douloureux que de répandre une  
 » seule goutte du sang de ses sujets ; mais  
 » qu'il avait des armées et de bons géné-  
 » raux, qu'il emploierait dans la néces-  
 » sité contre les rebelles qui voudraient  
 » eux-mêmes leur perte. Quant à la rai-  
 » son d'intérêt, il la jugea peu digne de  
 » considération, comparée aux avantages  
 » d'une opération qui rendrait à la reli-  
 » gion sa splendeur, à l'état sa tranqui-  
 » lité, et à l'autorité tous ses droits. Il fut  
 » conclu, d'un sentiment unanime, pour  
 » la suppression de l'édit de Nantes. Le  
 » roi, qui voulait toujours traiter en pas-  
 » teur et en père ses sujets les moins  
 » affectionnés, ne négligea aucun des  
 » moyens qui pouvaient les gagner en  
 » les éclairant. On accorda des pensions,  
 » on distribua des aumônes, on établit  
 » des missions, on répandit partout des  
 » livres qui contenaient des instructions à  
 » la portée des simples et des savans. Le  
 » succès répondit à la sagesse des moyens ;  
 » et quoiqu'il semble, d'après les déclama-  
 » tions emportées de quelques minis-  
 » tres huguenots, que le roi eût armé la  
 » moitié de ses sujets pour égorger l'au-  
 » tre, la vérité est que tout se passa  
 » au grand contentement de sa Majesté,  
 » sans effusion de sang et sans désordre.  
 » Partout les temples furent démolis ou  
 » purifiés ; le plus grand nombre fit ab-  
 » juration ; les autres s'y préparèrent,  
 » en assistant aux prières et aux instruc-  
 » tions de l'Eglise. Tous envoyèrent leurs  
 » enfans aux écoles catholiques. Les plus  
 » séditieux, étourdis par ce coup de vi-  
 » gueur, et voyant bien que l'on était  
 » en force pour les châtier s'ils tentaient  
 » la rébellion, se montrèrent les plus trai-  
 » tables. Ceux de Paris, qui n'avaient plus  
 » Claude pour les amener, donnèrent  
 » l'exemple de la soumission. Les plus en-  
 » têtés de l'hérésie sortirent du royaume,  
 » et avec eux la semence de tous les trou-  
 » bles. Et l'Europe entière fut dans l'éton-  
 » nement de la promptitude et de la faci-  
 » lité avec laquelle le roi avait anéanti,  
 » par un seul édit, une hérésie qui avait  
 » provoqué les armes de six rois ses pré-  
 » décesseurs, et les avait forcés de com-  
 » poser avec elle. On a exagéré infiniment

» le nombre des huguenots qui sortirent  
 » du royaume à cette occasion, et cela  
 » devait être ainsi : comme les intères-  
 » sés sont les seuls qui parlent et crient,  
 » ils affirmèrent tout ce qui leur plaît. Un  
 » ministre qui voyait son troupeau dis-  
 » persé, publiait qu'il avait passé chez  
 » l'étranger. Un chef de manufacture, qui  
 » avait perdu deux ouvriers, faisait son  
 » calcul comme si tous les fabricans du  
 » royaume avaient fait la même perte que  
 » lui. Dix ouvriers sortis d'une ville, où  
 » ils avaient leurs connaissances et leurs  
 » amis, faisaient croire, par le bruit de  
 » leur fuite, que la ville allait manquer  
 » de bras pour tous les ateliers. Ce qu'il  
 » y a de surprenant, c'est que plusieurs  
 » maîtres de requêtes, dans les instruc-  
 » tions qu'ils m'adressèrent sur leurs gé-  
 » néralités, adoptèrent ces bruits popu-  
 » laires, et annoncèrent par là combien  
 » ils étaient peu instruits de ce qui devait  
 » le plus les occuper. Aussi leur rapport  
 » se trouva-t-il contredit par d'autres,  
 » et démontré faux par la vérification  
 » faite en plusieurs endroits. Quand le  
 » nombre des huguenots qui sortirent de  
 » France à cette époque monterait, sui-  
 » vant le calcul le plus exagéré, à 67, 752  
 » personnes, il ne devait pas se trou-  
 » ver parmi ce nombre, qui comprenait  
 » tous les âges et tous les sexes, assez  
 » d'hommes utiles pour laisser un grand  
 » vide dans les campagnes et dans les  
 » ateliers, et influer sur le royaume  
 » entier. Il est certain, d'ailleurs, que  
 » ce vide ne dut jamais être plus sen-  
 » sible qu'au moment où il se fit. On ne  
 » s'en aperçut pas alors, et l'on s'en  
 » plaint aujourd'hui. Il faut donc en cher-  
 » cher une autre cause. Elle existe en effet,  
 » et si on veut la savoir, c'est la guerre.  
 » Quant à la retraite des huguenots, elle  
 » coûta moins d'hommes utiles à l'état,  
 » que ne lui en enlevait une seule année  
 » de guerre civile. Il est bien surprenant  
 » que certaines personnes se laissent  
 » ébranler par les raisons les plus fri-  
 » voles, au point de douter s'il n'y aurait  
 » pas un avantage à rétablir les choses  
 » sur l'ancien pied, et, par conséquent,  
 » si l'on n'a pas eu tort de faire ce que  
 » l'on a fait. Mais, dans la supposition,  
 » bien fautive assurément, que l'on ait eu  
 » tort de faire ce que l'on fit, je main-  
 » tiens que l'on aurait un bien plus grand  
 » tort aujourd'hui de le défaire : ce serait  
 » se ruiner à démolir une forteresse,  
 » parce qu'on se serait épuisé à l'élever,

Il y a des torts dont il faut savoir profiter, des torts qui ne sauraient se réparer que par de plus grands torts encore ; et cette opération, si elle en était un, serait de ce genre. Rappeler les huguenots, ne serait-ce pas leur dire : Vous nous êtes nécessaires, nous vous avons fait une injustice, nous vous en faisons excuse? Quel orgueil une telle démarche n'inspirerait-elle pas à de pareils sujets? Ne se croiraient-ils pas alors plus de droit que jamais de composer avec leur souverain, et plus en état de lui faire la loi? Rappeler les huguenots, ne serait-ce pas rappeler les amis des ennemis de la France? Et ceux qui entretenaient des correspondances avec ces mêmes ennemis, dans le temps qu'on les laissait tranquilles, nous seraient-ils plus fidèles et moins dévoués à nos ennemis, actuellement qu'ils auraient sous les yeux les auteurs de leur disgrâce, et qu'ils se rappelleraient avec reconnaissance ceux qui les ont accueillis dans leurs malheurs? Rappeler les huguenots, ce serait, dans une affaire qui a dû être et qui fut en effet le résultat des plus mûres délibérations, offrir à toute l'Europe une variation de principes pitoyable. En un mot, rappeler les huguenots, ce serait s'écarter de cette politique de fermeté qui fait le soutien des empires, ce serait, en se donnant un grand ridicule, exposer l'état je ne sais à quels dangers. Je ne parle pas encore des intérêts de la religion : car ne serait-ce pas en même temps imprimer à l'hérésie le sceau de la perpétuité en France; ne serait-ce pas exposer tous les nouveaux convertis aux railleries, aux persécutions et au danger évident de la rechute? Ne serait-ce pas exposer la religion à se trouver parmi nous, avant un demi-siècle, dans l'état malheureux où nous la voyons chez les peuples qui nous avoisinent? Je sais que certains prétendus politiques s'imaginent avoir fait une belle découverte, et trouvé le remède à tous les maux, dans un concordat que feraient réciproquement les princes catholiques et huguenots de laisser en repos les sujets des deux religions dans leurs états. Mais, d'abord, la partie ne serait pas égale, puisqu'on mettrait la religion du ciel en parallèle et de niveau avec l'hérésie. Qu'à la bonne heure les luthériens, les zuingliens, les calvinistes et autres novateurs passent entre eux ce concordat ; nouveauté pour nouveauté ;

erreur pour erreur, il n'y aurait point de partie essentiellement lésée dans ce pacte, au lieu que les catholiques ne pourraient le faire qu'avec un désavantage évident : ce serait comme si, pour arranger deux frères qui seraient en différend sur leur légitime, on voulait obliger celui qui a le droit d'aînesse à le partager, par égale portion, avec son cadet, lequel aurait encore la tache de bâtardise. En second lieu, est-ce une vérité bien incontestable, qu'un prince chrétien puisse permettre que le mal se fasse dans ses états, pour obtenir que le bien se fasse dans les états étrangers, et qu'il puisse dire : Souffrez que Dieu soit honoré chez vous, je souffrirai qu'il soit blasphémé chez moi? En supposant qu'il le puisse, ce que je ne crois pas, personne assurément ne soutiendra qu'il le doive. En outre, quand même tous les souverains conviendraient entre eux de laisser en repos leurs sujets des deux religions, reste à savoir s'ils voudraient y rester, et s'il serait bien facile de les y obliger. Il n'est pas question de savoir ici comment les deux religions peuvent compatir dans d'autres pays : l'expérience la plus funeste et la plus longue n'a que trop prouvé qu'elles étaient incompatibles dans ce royaume ; et c'est, encore un coup, le point auquel il s'en faut tenir, et ne jamais perdre de vue. Catherine de Médicis, en suivant précisément l'idée de ce concordat, avait prétendu ménager et contenir les deux partis ; que résulta-t-il de sa politique? la plus grande confusion, qui conduisit enfin à la scène sanglante de la St-Barthélemi, qu'elle crut nécessaire pour se débarrasser une bonne fois des huguenots, qu'elle n'avait rendus que plus insolens et plus factieux en les flattant. Mais ce qui vient de se passer dans les Cévennes ne suffit-il pas pour faire toucher au doigt la sagesse de l'opération du roi et la nécessité de la maintenir? C'est par les succès inouïs et les horribles brigandages que les huguenots viennent d'exercer dans le Languedoc, qu'il faut juger des autres maux qu'ils eussent pu nous faire pendant la guerre actuelle, s'ils se fussent trouvés au point de puissance où ils étaient encore il y a 25 ans. Et au moment où j'écris ceci, et où le parti semble par une modération feinte désavouer les horreurs auxquelles se sont portés les Camisards, des papiers interceptés nous découvrent

• que les liaisons avec l'Anglais subsistent toujours... » (*V. Vie du Dauphin*, père de Louis XV, tome 2, page 98 et suivantes. On peut consulter encore deux excellens Mémoires de l'abbé C., intitulés *La voix du vrai patriote catholique*; et *Mémoire politico-critique, où l'on examine s'il est de l'intérêt de l'Eglise et de l'état d'établir pour les calvinistes du royaume une nouvelle forme de se marier.*) C'est ridiculement et calomnieusement que M. de Mayer a avancé que Louis XIV s'était repenti à sa mort de l'opération la plus réfléchie qu'il eût faite durant son règne; ce repentir est démenti par les preuves les plus décisives. (*Voy. le Journ. hist. et litt.*, 1<sup>er</sup> mars 1790, p. 568.) Bayle, qui ne doit pas être suspect aux incrédules, a soutenu que les calvinistes eux-mêmes ont forcé ce prince à révoquer l'édit de Nantes; qu'en cela il n'a fait tout au plus que suivre l'exemple des Etats de Hollande, qui n'ont tenu aucun des traités qu'ils avaient faits avec les catholiques. Il a prouvé que toutes les lois des états protestans ont été plus sévères contre le catholicisme que celles de France contre le calvinisme. Il rappelle le souvenir des émissaires que les huguenots envoyèrent à Croniwell en 1660, des offres qu'ils lui firent, des résolutions séditieuses qu'ils prirent dans leurs synodes de la Basse-Guienne. Il se moque de leurs lamentations sur la prétendue persécution qu'ils éprouvent, et il leur déclare que leur conduite justifie pleinement la sévérité avec laquelle on les a traités en France. (*OEuvres de Bayle*, t. 2, p. 594.) Toutes ces réflexions ont été vérifiées d'une manière terrible sous Louis XVI, le rappel des protestans n'ayant pas précédé d'un an le détronement du roi et le renversement de la monarchie. Tandis que Louis XIV travaillait à assurer la paix dans l'intérieur de son état, une ligue se formait secrètement en Europe entre le duc de Savoie, l'électeur de Bavière, l'électeur de Brandebourg (depuis roi de Prusse), l'empereur, le roi d'Espagne, le prince d'Orange et autres princes inquiets des projets de Louis XIV et de son esprit de conquêtes. Le monarque français résolut de prévenir cette ligue connue sous le nom de *ligue d'Augsbourg*, et commença la guerre en 1688, par la dévastation du Palatinat. Mais l'année suivante les confédérés ayant réuni leurs forces, les Français abandonnèrent à leur approche plu-

sieurs bourgs et toutes les places qu'ils avaient prises. Un malheur plus grand pour la France fut le détronement de Jacques II, et l'élevation du prince d'Orange sur le trône d'Angleterre. L'année 1690 fut plus heureuse. Le maréchal de Luxembourg gagna une bataille contre le prince de Valdeck, à Fleurus. La flotte française, commandée par le comte de Tourville, défit dans la Manche les flottes d'Angleterre et de Hollande. Catinat se rendit maître du Pas-de-Suse, prit Nice, Ville-Franche, et remporta la victoire de Staffarde contre les troupes du duc de Savoie. Le prince d'Orange fut obligé de lever le siège de Limerick en Irlande. Mons dans les Pays-Bas, Valence en Espagne, Carmagnole et Montmélian en Savoie, furent les conquêtes de la campagne suivante. Ces succès furent contrebalancés par la perte de la bataille navale de la Hogue, en 1692. Le combat dura depuis le matin jusqu'à la nuit; 50 vaisseaux français combattirent contre 84. La supériorité du nombre l'emporta. Les Français, obligés de faire retraite, furent dispersés par le vent sur les côtes de Bretagne et de Normandie, et l'amiral anglais leur brûla 13 vaisseaux. Cette défaite sur mer, une des premières époques du dépérissement de la marine de France, fut compensée par les avantages qu'on remporta sur terre. Le roi assiégea Namur en personne, prit la ville en huit jours et les châteaux en vingt-deux. Luxembourg empêcha Guillaume de passer la Mehaigne à la tête de 80,000 hommes, et de venir faire lever le siège. Ce général gagna peu de temps après deux batailles, celle de Steinkerque en 1692, et celle de Nerwinde en 1695. Peu de journées furent plus meurtrières. L'année 1694, remarquable par la disette qu'on souffrit en France, ne le fut par aucun succès éclatant. La campagne de 1695 se réduisit à la prise de Casal, dont les fortifications furent rasées entièrement. Comme les recrues se faisaient difficilement en 1695, des soldats répandus dans Paris enlevaient les gens propres à porter les armes, les enfermaient dans des maisons, et les vendaient aux officiers. Ces maisons s'appelaient des *fours*: il y en avait trente dans la capitale. Le roi, instruit de cet attentat contre la liberté publique, que le magistrat n'avait osé réprimer de crainte de lui déplaire, fit arrêter les enrôleurs, ordonna qu'ils fussent jugés dans toute la rigueur des lois,

rendit la liberté à ceux qui l'avaient perdue par fraude ou par violence, et dit qu'il voulait être servi par des soldats, et non par des esclaves. On s'attendait à de grands événemens du côté de l'Italie en 1696. Le maréchal de Catinat, qui avait remporté l'importante victoire de la Mar-sailla en 1695 sur le duc de Savoie, était campé à deux lieues de Turin. Ce prince, las de la guerre, conclut un accommodement avec la France le 18 septembre 1696. Par ce traité, Louis XIV lui rendit tout ce qu'il avait pris pendant la guerre, lui paya 4, 000, 000, eut la vallée de Barcelonnette en échange de Pignerol, et maria le duc de Bourgogne avec la fille aînée du duc. Cette paix particulière fut suivie de la paix générale, signée à Ryswick le 10 octobre 1697. Les eaux du Rhin furent prises pour bornes de l'Allemagne et de la France. Louis XIV garda ce qu'il possédait en-deçà de ce fleuve, et rendit ce qu'il avait conquis au delà. Il reconnut le prince d'Orange pour roi d'Angleterre. Les Espagnols recouvèrent ce que l'on avait pris sur eux depuis le traité de Nimègue, qui servit presque partout de fondement à celui de Ryswick. Cette paix fut précipitée par le motif de soulager les peuples. accablés par les impôts et la misère. L'Europe se promettait en vain le repos après une guerre si cruelle, après tant de sang répandu, après les malheurs de tant d'états. Depuis long-temps diverses puissances soupiraient après la succession d'Espagne. Charles II, mort sans enfans en 1700, laissa par testament sa couronne à Philippe de France, duc d'Anjou, au préjudice des princes de sa maison. Les potentats de l'Europe, alarmés de voir la monarchie espagnole soumise à la France, s'unirent presque tous contre elle. Les alliés n'eurent d'abord pour objet que de démembrer ce qu'ils pourraient de cette riche succession; et ce ne fut qu'après plusieurs avantages qu'ils prétendirent ôter le trône d'Espagne à Philippe. La guerre commença par l'Italie. L'empereur, voulant procurer ce trône à l'archiduc Charles, y envoya le prince Eugène avec une armée considérable. Il se rendit maître de tout le pays situé entre l'Adige et l'Adda, et manqua de prendre Crémone en 1702. (*Voyez EUGÈNE.*) L'année suivante fut mêlée de succès et de revers, mais l'année 1704 vit changer la face de l'Europe. L'Espagne fut presque conquise par le Portugal, qui venait d'en-

trer dans la grande alliance, et dont les troupes étaient fortifiées par celles d'Angleterre et de la Hollande. L'Allemagne fut en un moment délivrée des Français. Les alliés, commandés par le prince Eugène, par Marlborough, par le prince de Bade, taillèrent en pièces à Hochstet l'armée française, commandée par Tallard et Marsin. Cette bataille, dans laquelle 27 bataillons et 4 régimens de dragons furent faits prisonniers, 12, 000 hommes tués, 50 pièces de canon prises, ôta aux Français 100 lieues de pays, et du Danube les jeta sur le Rhin. L'année 1705, plus glorieuse pour la France, fut plus funeste pour l'Espagne. Nice et Villefranche furent prises, la victoire de Casano fut disputée au prince Eugène par le duc de Vendôme, la Champagne garantie d'invasion par Villars. Mais Tessé leva le siège de Gibraltar, les Portugais se rendirent maîtres de quelques places importantes, Barcelone se rendit à l'archiduc d'Autriche, le concurrent de Philippe V dans la succession; Gironne se déclara pour lui. En 1706, la bataille de Ramillies fut perdue par Villeroi, malheureux en Flandre, après l'avoir été en Italie; Anvers, Gand, Ostende et plusieurs autres villes, furent enlevées à la France. Alcantara, en Espagne, tomba entre les mains des ennemis, qui, profitant de cet avantage, s'avancèrent jusqu'à Madrid et s'en rendirent les maîtres. On tenta vainement de prendre Turin : le duc d'Orléans fut défait par le prince Eugène devant cette ville, délivrée par cette bataille. Le mauvais succès de ce siège fit perdre le Milanais, le Modénois, et presque tout ce que l'Espagne avait en Italie. Les Français n'étaient pas pourtant découragés. Ils mirent à contribution, en 1707, tout le pays qui est entre le Mein et le Necker, après que le maréchal de Villars eut forcé les lignes de Stolhoffen. Le maréchal de Berwick remporta à Almanza, le 25 avril de la même année, une victoire signalée, suivie de la réduction des royaumes de Valence et d'Aragon. Le chevalier de Forbin et Duguay-Trouin se distinguèrent sur mer, battirent les flottes ennemies en diverses rencontres, et firent des prises considérables. En 1708, la fortune ne fut favorable aux Français ni en Allemagne ni en Italie. La ville de Lille fut prise par les alliés, qui avaient gagné peu de temps auparavant la bataille d'Oudenarde. Les Impériaux, qui s'étaient rendus maîtres

du royaume de Naples l'année précédente, s'emparèrent du duché de Mantoue, pendant que les Anglais conquièrent le Port-Mahon. Le cruel hiver de 1709 acheva de désespérer la France. Les oliviers, les orangers, ressources des provinces méridionales, périrent; presque tous les arbres fruitiers gelèrent; il n'y eut point d'espérance de récolte; le découragement augmenta avec la misère. Louis XIV demanda la paix; mais la hauteur avec laquelle il s'était conduit à l'égard de ses ennemis vaincus les rendit fiers à leur tour. Déjà Marleborough avait pris Tournai, dont Eugène avait couvert le siège; déjà ces deux généraux marchaient pour investir Mons. Le maréchal de Villars rassemble son armée, vole au secours de cette ville, et près du village de Malplaquet il livre bataille aux deux généraux de l'empereur; Villars la perd et y est blessé. Le roi, ferme dans l'adversité, est vainement affligé des malheurs de ses peuples, envoya en 1710 le maréchal d'Uxelles et le cardinal de Polignac pour demander la paix. Il descendit jusqu'à promettre de fournir de l'argent aux alliés, *pour les aider à ôter la couronne à son petit-fils*; ils voulaient plus, ils exigeaient qu'il l'obligeât d'abdiquer. Cette demande fit dire au roi : « Puisqu'il faut que je fasse la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfans. » Philippe V, ayant été battu près de Saragosse, fut obligé de quitter la capitale de ses états; il y rentra par une victoire. Les négociations pour la paix recommencèrent en 1711, et eurent un effet heureux auprès d'Anne, reine d'Angleterre. Une suspension d'armes fut publiée entre les deux couronnes, le 24 août 1711. On commença enfin à Utrecht des conférences pour une pacification générale. La France n'en fut pas moins dans la consternation; des détachemens considérables, envoyés par le prince Eugène, avaient ravagé une partie de la Champagne, et pénétré jusqu'aux portes de Reims. L'alarme était à Versailles comme dans le reste du royaume. La mort du fils unique du roi, arrivée depuis un an; le duc de Bourgogne, la duchesse de Bourgogne, leur fils aîné, enlevés rapidement et portés dans le même tombeau; le dernier de leurs enfans moribond : toutes ces infortunes domestiques, jointes aux étrangères, faisaient regarder la fin du règne de Louis XIV comme un temps marqué pour la calamité, ainsi que le commencement l'a-

vait été pour la fortune et pour la gloire; et Dieu, qui l'avait élevé jusqu'à en faire un objet d'envie et de terreur pour les nations voisines, appesantit son bras sur lui, et l'attaqua par les endroits les plus sensibles. Comme père et comme roi, il fut également éprouvé. Environné d'une foule de princes ses enfans, qui faisaient la consolation de sa vieillesse, l'ornement de sa cour, l'espérance du royaume, il semblait que l'Europe n'aurait pas eu assez de couronnes pour leur en donner à tous; et en moins de dix mois il se trouva réduit à souhaiter qu'il lui en restât un seul qui portât la sienne. Tout couvert des lauriers qu'il avait cueillis depuis qu'il était sur le trône, il comptait le nombre de ses années par celui de ses prospérités; et il vit tout à coup sa puissance, auparavant si formidable, devenir le jouet de la fortune et le mépris de ses ennemis. Forcé de demander la paix à ceux qui l'avaient attaqué, lui qui avait accoutumé d'attaquer les autres; à ceux qui l'avaient vaincu, lui qui avait toujours passé pour invincible, il la sollicita sans pouvoir l'obtenir. Louis, n'ayant de ressource ni dans la modération des victorieux ni dans les bras des vaincus, en trouva dans sa patience et dans sa résignation sans bornes. Naturellement fort sensible, mais assez maître de son cœur et de ses yeux pour ne point le paraître, on le vit recevoir les plus tristes nouvelles avec un visage serein, rassurer même le courtisan et le ministre consternés. Le roi conquérant et le père béni comme les anciens patriarches par une nombreuse postérité, parurent moins admirables que le père affligé dans sa famille, et le conquérant réduit à demander la paix, parce que les revers ne lui ôtèrent rien de cette fermeté qui fait le caractère du véritable héros. Quelques écrivains rapportent cette fermeté d'âme à la prédiction qui lui avait été faite de tous ces malheurs par un homme de la petite ville de Salon en Provence. On peut voir cette anecdote décrite d'une manière curieuse et intéressante dans la *Vie* du Dauphin, duc de Bourgogne, par l'abbé Proyart, tom. 2, pag. 415. Le duc de Saint-Simon en parle aussi dans ses *Mémoires*, mais d'une manière plus générale. (*Voy.* MARCHAL de SALON.) Au milieu de ces désastres, le maréchal de Villars force le camp des ennemis à Denain, et sauve la France : cette victoire est suivie de la levée du siège de Landrecies par le prince

Eugène, de la prise de Douai, de celle du Quesnoy, de celle de Bouchain. Ces avantages, mais plus encore la défection de l'Angleterre, accélérèrent la conclusion de la paix générale. Elle fut signée à Utrecht par la France et l'Espagne avec l'Angleterre, la Savoie, le Portugal, la Prusse et la Hollande, le 11 avril 1713; et avec l'empereur, le 11 mars 1714, à Rastadt. Par ces différens traités, le roi reconnut l'électeur de Brandebourg, roi de Prusse; ou plutôt il laissa à la maison d'Autriche quelques villes qu'avant la guerre il possédait dans les Pays-Bas catholiques; il promit de faire démolir les fortifications de Dunkerque: les frontières de l'Allemagne restèrent dans l'état où elles étaient après la paix de Ryswick. Les dernières années de la vie de ce prince furent troublées par l'hérésie jansénienne, qu'il s'efforça en vain d'étouffer, en joignant son autorité à celle du pape et de l'Eglise universelle. La mort de Louis fut celle d'un héros chrétien, qui quitte la vie sans se plaindre, et les grandeurs sans les regretter. Le courage d'esprit avec lequel il vit sa fin fut dépouillé de cette ostentation répandue sur toute sa vie. Ce courage alla jusqu'à avouer ses fautes. Il recommanda à son successeur « de soulager ses peuples, et » de ne pas l'imiter dans sa passion pour la gloire, pour la guerre, pour les bâtimens. » Il expira le 1<sup>er</sup> septembre 1745, à 77 ans, dans la 73<sup>e</sup> année de son règne. Il avait vu 4 rois en Danemarck, 4 en Suède, 5 en Pologne, 4 en Portugal, 3 en Espagne, 4 en Angleterre, 3 empereurs, 9 papes, et plus de 100 autres princes d'Italie ou d'Allemagne. Quoiqu'on lui ait reproché trop de hauteur avec les étrangers dans ses succès, de la faiblesse pour plusieurs femmes, de trop grandes sévérités dans des choses personnelles, des guerres légèrement entreprises, l'embrassement du Palatinat, et les excès horribles commis dans cette province et dans d'autres de ces contrées par ses ordres exprès, cependant ses grandes qualités, mises dans la balance, l'ont emporté sur ses fautes. La postérité admirera dans son gouvernement une conduite ferme, noble et suivie, quoiqu'un peu trop absolue; dans sa cour, le modèle de la politesse, du bon goût et de la grandeur. Il gouverna ses ministres, loin d'en être gouverné. Il eut des maîtresses, mais elles n'influèrent pas dans les affaires générales, et il cessa d'en avoir depuis que

madame de Maintenon eut fixé son cœur. S'il aime les louanges, il souffrit la contradiction. On sait jusqu'où alla son respect pour les choses saintes, son attention à la prière, sa modestie dans les temples, son attachement à la foi de ses ancêtres, sa soumission aux décrets de l'Eglise, son zèle contre les erreurs et les nouveautés, sa haine contre toutes sortes de vices. L'impiété n'osa se montrer devant lui: il put faire des hypocrites, il ne put faire des libertins; pour lui plaire, il fallait être homme de bien, en avoir du moins le masque. Dans sa vie privée, il fut à la vérité trop plein de sa grandeur, mais affable; ne donnant point à sa mère de part au gouvernement, mais remplissant vis-à-vis d'elle tous les devoirs d'un fils; infidèle à son épouse, mais observant toutes les règles de la bienséance: bon père, bon maître, toujours décent en public, laborieux dans le cabinet, exact dans les affaires, pensant juste, parlant bien, et se montrant aimable avec dignité. On se souvient encore de plusieurs de ses réparties, les unes pleines d'esprit, les autres d'un grand sens. Le marquis de Marivaux, officier général, homme un peu brusque, avait perdu un bras dans une action, et se plaignait au roi, qui l'avait récompensé autant qu'il pouvait le faire pour un bras cassé: « Je voudrais » avoir perdu aussi l'autre, dit-il, et ne » plus servir Votre Majesté. » — « J'en serais bien fâché pour vous et pour moi, » lui répondit le roi; et ce discours fut suivi d'un bienfait... Lorsque le cardinal de Noailles le vint remercier de la pourpre qu'il lui avait fait obtenir: « Je suis assuré, monsieur le cardinal, lui répondit-il, que j'ai eu plus de plaisir à vous » donner le chapeau, que vous n'en avez » eu à le recevoir. » Il avait dit quelque chose d'aussi obligeant à Pontchartrain, en le faisant chancelier... Le prince de Condé étant venu le saluer après le gain d'une bataille, le roi se trouva sur le grand escalier, lorsque le prince, qui avait de la peine à monter à cause de sa goutte, s'écria: « Sire, je demande pardon à Votre Majesté si je la fais attendre. — Mon cousin, lui répondit le roi, » ne vous pressez pas; on ne saurait marcher bien vite, quand on est aussi chargé » de lauriers que vous l'êtes. » — Le maréchal du Plessis, qui ne put faire la campagne de 1672 à cause de son grand âge, ayant dit au roi « qu'il portait envie à ses » enfans, qui avaient l'honneur de le ser-



» vir ; que pour lui, il souhaitait la mort,  
 » puisqu'il ne lui était plus propre à  
 » rien, » le roi lui dit en l'embrassant :  
 » Monsieur le maréchal, on ne travaille  
 » que pour approcher de la réputation  
 » que vous avez acquise. Il est agréable  
 » de se reposer après tant de victoires... »  
 Dans le temps que ce monarque travail-  
 lait à établir une discipline austère et in-  
 violable dans ses troupes, il chercha l'oc-  
 casion d'en donner lui-même un exemple  
 remarquable. L'armée commandée par le  
 grand Condé étant campée dans un en-  
 droit où il n'y avait qu'une maison, le  
 roi ordonna qu'on la gardât pour le  
 prince. Condé voulut en vain se défendre  
 de l'occuper ; il y fut forcé. « Je ne suis  
 » que volontaire, dit le monarque, et je  
 » ne souffrirai point que mon général soit  
 » sous la toile, tandis que j'occuperais  
 » une habitation commode. » Louis XIV  
 encouragea et récompensa la plupart des  
 grands hommes ; et le même monarque  
 qui sut employer les Condé, les Turenne,  
 les Luxembourg, les Créqui, les Catinat,  
 les Villars dans ses armées ; les Colbert,  
 les Louvois dans ses cabinets ; choisit les  
 Boileau et les Racine pour écrire son  
 Histoire ; les Bossuet et les Fénelon pour  
 instruire ses enfans ; et les Fléchier, les  
 Bourdaloue, les Massillon pour l'instruire  
 lui-même. « Quel siècle plus mémorable !  
 » dit l'auteur de la *Décadence des lettres*  
 » et des mœurs. Que Louis XIV paraît  
 » grand quand, du haut de sa gloire, on  
 » le voit appuyé sur cette multitude in-  
 » nombrable d'hommes de génie qui lui  
 » doivent leur renommée, parce qu'il les  
 » a excités, qu'il a créés, pour ainsi dire,  
 » leurs talens, comme il leur doit égale-  
 » ment les fondemens inébranlables de sa  
 » grandeur ! » La révolution qui se fit  
 dans les arts, les esprits, les mœurs, in-  
 flua sur toute l'Europe. Elle s'étendit en  
 Angleterre ; elle porta le goût en Allema-  
 gne, les sciences en Russie ; elle anima  
 l'Italie languissante. Mais c'est peut-être  
 aussi ce qui prépara ou avança les événe-  
 mens qui, sous le second de ses succes-  
 seurs, jetèrent la France dans un état de  
 dissolution, et donnèrent de si étranges  
 secousses à toute l'Europe : une trop  
 grande extension dans l'usage des lettres,  
 des sciences et de la philosophie, ne pou-  
 vait que nuire à la multitude qui n'en a  
 aucun besoin, et dont les qualités essen-  
 cielles à la société s'altèrent par des spé-  
 culations étrangères à son état. (*Voy.*  
 FRÉDÉRIC-GUILLAUME I<sup>er</sup>, LILIO GI-

RALDI, J.-J. ROUSSEAU.) Depuis  
 qu'une fausse philosophie a entrepris d'a-  
 néantir la gloire des princes religieux  
 pour relever celle des héros profanes ; de  
 faire des annales des peuples un dépôt de  
 fiel et de corruption ; de travestir, d'al-  
 térer les événemens pour les diriger vers  
 le but d'une subversion générale, on a vu  
 des écrivains contester à ce monarque le  
 titre de *grand*. Mais, en dépit de la ma-  
 lignité et de la calomnie, son nom vivra  
 dans les fastes des Français, et la posté-  
 rité le placera à côté de Charlemagne et  
 de Clovis. Moins attaché au centre de l'u-  
 nité, moins zélé pour la foi de l'Eglise,  
 il aurait trouvé des admirateurs parmi  
 ceux qui le décrient, des panégyristes  
 parmi ses censeurs. Il n'a cessé d'être  
*grand*, que parce qu'il a fait servir sa puis-  
 sance à maintenir la foi et à exterminer  
 l'erreur. (*Voyez* la fin des articles MAIN-  
 TENON et PHILIPPE II.) Limiers, Lar-  
 rei, Reboulet, Lahode et Voltaire ont  
 écrit son *Histoire* ; mais celui-ci est trop  
 court, et a trop donné à son imagination ;  
 les autres, trop diffus, se sont en quelque  
 sorte bornés à compiler et à défigurer des  
 gazettes. Nous terminerons cet article en  
 rapportant les paroles d'un habile histo-  
 rien. « Louis XIV suppléa par un grand  
 » caractère aux dons d'un grand génie ;  
 » tout ce qu'il conçut, tout ce qu'il exécuta  
 » de plus heureux, de plus habile pendant  
 » les années triomphantes de son règne,  
 » fut un développement, une améliora-  
 » tions des plans et des actes du cardinal  
 » de Richelieu. Celui-ci, inquiet sur une  
 » autorité précaire, fut souvent sangui-  
 » naire. Louis XIV fonda bien moins sur  
 » la terreur que sur l'admiration l'auto-  
 » rité absolue dont il avait reçu l'héritage.  
 » Les préjugés de son rang et de son siècle  
 » le rendirent parfois injuste sans remords.  
 » Il ajouta mille séductions à l'art de ré-  
 » gner ; il le purgea des froides scéléra-  
 » tesses du machiavélisme. On dirait que  
 » le mot de *majesté* fut créé pour lui. Il  
 » trouva le secret de tout subordonner  
 » sans avilir aucun ordre de l'état, sans  
 » dégrader aucun caractère. Il permit à  
 » quelques hommes d'être grands et même  
 » plus grands que lui. Le tiers-état ne  
 » reçut pas moins de lui que de ses prédé-  
 » cesseurs ; il n'y eut pas sous son règne un  
 » seul grand emploi auquel les plébéiens  
 » ne parvinssent. Tout vint figurer sur ce  
 » vaste théâtre de gloire, ouvert par Louis  
 » XIV. L'industrie, la vieillesse et surtout  
 » le génie élevèrent par degrés le tiers-

» état... La nation française ne peut oublier qu'elle lui doit le rang qu'elle occupe dans l'univers..... » Madame de Genlis a publié un *Abrégé des mémoires ou Journal du marquis de Dangeau, extrait du manuscrit original, contenant beaucoup de particularités et d'anecdotes sur Louis XIV, sa cour, etc.* (Voyez DANGEAU). On a un *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, par Lemontey, Paris, 1818, in-8°, et les *OEuvres de Louis XIV*, 1806, 6 vol. in-8°, contenant les instructions pour le dauphin et le roi d'Espagne, plusieurs lettres de Louis XIV, etc. Ils ont été imprimés par les soins de Grimoard et Grouvelle.

**LOUIS XV**, 3<sup>e</sup> fils du duc de Bourgogne (depuis Dauphin), arrière-petit-fils de Louis XIV, et de Marie - Adélaïde de Savoie, naquit à Fontainebleau le 15 février 1710, et fut d'abord nommé duc de Bretagne. Devenu dauphin le 8 mars 1712, par la mort de son illustre père, il succéda à Louis XIV, son bis-aïeul, le 1<sup>er</sup> septembre 1715. Il avait cinq ans et demi lorsqu'il monta sur le trône. Philippe, duc d'Orléans, son plus proche parent, devait être régent; mais il voulut avoir cette place à sa naissance, et non au testament de Louis XIV. Ce testament, qui aurait beaucoup gêné son administration, fut cassé par le parlement et la régence lui fut déferée le 2 septembre, c'est-à-dire le lendemain de la mort de Louis XIV, qui avait bien prévu que les choses iraient ainsi, et qui avait fait ce testament sans beaucoup espérer qu'il fût exécuté. « Il savait très bien, dit un historien, où l'autorité royale expirait, et que les affaires d'état sont des choses qu'un roi mort ne peut plus régler. Il arrive cependant quelquefois que par respect pour le défunt monarque, surtout lorsque l'idée de ses grandes qualités dépasse le tombeau avec l'affection et les regrets des peuples, que ses dernières volontés sont adoptées par ses successeurs et par l'état, et suivies comme un tableau de direction et comme des conseils : et c'eût été le cas de Louis XIV, sans l'opposition du régent et des parlemens. » Les premiers soins du régent furent de rétablir les finances, qui étaient dans le plus grand dérangement. Il permit à Law, intrigant écossais, de former une banque dont on se promettait les plus grands avantages. (Voyez l'article LAW, et PHILIPPE, duc d'Orléans.) Les suites des dangereuses nou-

veautés de Law furent la subversion de cent mille familles, la disgrâce du chancelier d'Aguesseau, et l'exil du parlement à Pontoise. Le roi ayant été couronné à Reims en 1722, et déclaré majeur l'année suivante, le duc d'Orléans remit les rênes de l'état dont il avait eu la conduite pendant la minorité. Le cardinal Dubois, alors secrétaire d'état, fut chargé pendant quelque temps de la direction générale des affaires; mais ce ministre étant mort au mois d'août 1723, le duc d'Orléans accepta le titre de premier ministre. Ce prince, mort le 2 décembre de la même année, eut pour successeur dans le ministère le duc de Bourbon, qui s'empessa de chercher une épouse au jeune monarque. Il choisit la princesse de Pologne, Marie Leczinska, fille du roi Stanislas. Le mariage fut célébré à Fontainebleau le 5 septembre 1725; et une heureuse fécondité fut le fruit de cette union. Il avait d'abord été fiancé à une infante d'Espagne, qui vint à la cour de France à l'âge de quatre ans; mais le duc de Bourbon, alors ministre, s'étant brouillé avec l'Espagne, se permit d'y renvoyer l'infante en 1725. Le nouveau ministère ayant effarouché le parlement, la noblesse et le peuple par quelques édits bursaux, le duc de Bourbon fut disgracié. Le cardinal de Fleuri, jadis précepteur du roi, et qui prit la place du duc de Bourbon, substitua une sage économie aux profusions dont on se plaignait. Sans avoir le titre de premier ministre, il eut toute la confiance de Louis XV, et il s'en servit pour faire le bien et réparer les maux passés. La double élection d'un roi de Pologne, en 1733, alluma la guerre en Europe. Louis XV, gendre de Stanislas, qui venait d'être élu pour la seconde fois, le soutint contre l'électeur de Saxe, fortement appuyé par l'empereur Charles VI. Ce dernier souverain agit si efficacement pour le prince qu'il protégeait, que Stanislas fut obligé d'abandonner la couronne qui lui avait été décernée, et de prendre la fuite. Louis XV, voulant se venger de cet affront sur l'empereur, s'unifia avec l'Espagne et la Savoie contre l'Autriche. La guerre se fit en Italie, et elle fut glorieuse. Le maréchal de Villars, en finissant sa longue et brillante carrière prit Milan, Tortone et Novare. Le maréchal de Coigny gagna les batailles de Parme et de Guastalla. Enfin en 1754, l'empereur avait perdu presque tous ses états d'Italie. La paix lui était devenue néces-

saire, il la fit; mais elle ne fut avantageuse qu'à ses ennemis. Par les préliminaires signés le 5 octobre 1735, et le traité définitif signé le 18 novembre 1738, le roi Stanislas, qui avait abdiqué le trône de Pologne, devait en conserver les titres et les honneurs, et être mis en possession des duchés de Lorraine et de Bar, pour être réunis après sa mort à la couronne de France. Ainsi la réunion de cette riche province, si long-temps désirée et si inutilement tentée jusqu'alors, fut consommée par une suite d'événemens auxquels la politique ne se serait pas attendue. La mort de l'empereur Charles VI, arrivée en 1740, ouvrit une nouvelle scène. La succession de la maison d'Autriche, quoique garantie à sa fille Marie-Thérèse par la pragmatique-sanction, acceptée et signée par les princes qui pouvaient y paraître intéressés, lui fut disputée par quatre puissances. Louis XV s'unit aux rois de Prusse et de Pologne, pour faire élire empereur Charles-Albert, électeur de Bavière. Créé lieutenant-général du roi de France, ce prince se rend maître de Passau, arrive à Lintz, capitale de la Haute-Autriche; mais, au lieu d'assiéger Vienne, dont la prise eût été un coup décisif, il marche vers Prague, s'y fait couronner roi de Bohême, et va recevoir à Francfort la couronne impériale sous le nom de *Charles VII*. Ces premiers succès furent suivis de pertes rapides. Prague fut reprise en 1742, et la bataille de Dettingue, perdue l'année suivante, détruisit presque toutes les espérances de l'empereur protégé par la France. Il fut bientôt chassé de ses états héréditaires et errant dans l'Allemagne, tandis que les Français étaient repoussés au Rhin et au Mein. Ce fut dans ces circonstances que Louis XV fit sa première campagne au printemps de 1744. Il prend Courtray, Menin et Ypres. Il quitte la Flandre, où il avait des succès, pour aller au secours de l'Alsace, où les Autrichiens avaient pénétré. Tandis qu'il marchait contre le prince Charles de Lorraine, général de l'armée ennemie, qui avait passé le Rhin, il fut réduit à l'extrémité par une maladie dangereuse qui l'arrêta à Metz. Ce fut à cette occasion que les Français lui donnèrent des témoignages sincères de leur tendresse alarmée: il fut surnommé *le Bien-Aimé*. A peine est-il rétabli, qu'il va assiéger Fribourg, et le prend le 5 novembre 1744. Les batailles de Fontenoi, de Rocoux et de Lawfeld, gagnées

en 1745, 1746 et 1747; la journée de Melle suivie de la prise de Gand, Ostende forcée en six jours, Bruxelles prise au cœur de l'hiver, Berg-Op-Zoom emporté d'assaut, Maestricht investi en présence de 80,000 hommes, auraient assuré à la France une paix glorieuse, si elle avait eu partout les mêmes succès. Mais tandis que tout lui cédait en Flandre, les affaires d'Italie étaient dans le plus mauvais état. La bataille de Plaisance, perdue en 1746 par le maréchal de Maillebois, avait forcé les Français à repasser les Alpes. Les troupes du duc de Savoie et de la reine de Hongrie ravageaient la Provence. Les Anglais, aussi heureux sur mer que les Autrichiens l'étaient en Italie, ruinaient le commerce de la France; ils s'emparaient de Louisbourg et du Cap-Breton; ils faisaient partout des prises immenses. La paix fut conclue à Aix-la-Chapelle le 18 octobre 1748. Le roi assura Parme, Plaisance et Guastalla à don Philippe son gendre, fit rétablir le duc de Modène son allié, et la république de Gènes, dans leurs droits; mais il rendit toutes les conquêtes faites aux Pays-Bas. La paix fut encore troublée pour quelques terrains incultes de l'Acadie, dans l'Amérique septentrionale. Les Anglais les disputèrent aux Français en 1755; ceux-ci les harcelaient dans ces possessions lointaines, tandis que les Anglais, pour s'en venger faisaient de grandes captures sur mer. Le roi de Prusse, auparavant allié des Français, se ligue avec l'Angleterre tandis que l'Autriche s'unit avec la France. Les Anglais furent d'abord battus dans le Canada, et craignirent une invasion dans leurs îles. Ils perdirent le Port-Mahon, que le maréchal de Richelieu prit d'assaut en 1756, après une victoire navale remportée par le marquis de la Galissonnière. Le maréchal d'Estrées gagnait, d'un autre côté, la bataille de Hastembeck sur le duc de Cumberland. Le maréchal de Richelieu, envoyé pour commander à sa place, poussa l'Anglais, et le força de capituler à Closter-Séven avec toute son armée. L'électorat de Hanovre était conquis. Une armée française, jointe à celle des cercles, marcha la même année, 1757, contre le roi de Prusse en Saxe, et fut battue à la fameuse journée de Rosbach, donnée au commencement de novembre. Cette victoire fut décisive: l'électorat de Hanovre fut repris par les Anglais, malgré la capitulation de Closter-Séven. Les Français furent encore

battus à Crevelt par le prince de Brunswick en 1758; mais le duc de Broglie les vengea en remportant une victoire complète à Bergen, près de Francfort, le 13 avril 1759. Enfin, après différens combats où chaque parti était tantôt vaincu, tantôt vainqueur, tous les princes pensèrent sérieusement à la paix. La France en avait un besoin extrême; les Anglais avaient fait des conquêtes prodigieuses dans les Indes; ils avaient ruiné entièrement le commerce des Français en Afrique; ils s'étaient emparés de presque toutes leurs possessions en Amérique. Le pacte de famille, conclu en 1761 entre toutes les branches souveraines de la maison de France, n'avait pas empêché les Anglais d'enlever aux Espagnols la Havane, l'île de Cuba dans le golfe du Mexique, et les îles Philippines dans la mer des Indes. Par le traité de paix qui fut signé à Paris, au commencement de 1763, ils rendirent quelques-unes de leurs conquêtes; mais ils en gardèrent la meilleure partie. La France céda à l'Angleterre Louisbourg ou le Cap-Breton, le Canada, toutes les terres sur la gauche du Mississipi, excepté la Nouvelle-Orléans. L'Espagne y ajouta encore la Floride. Les Anglais gagnèrent environ 1500 lieues de terrain en Amérique. On leur abandonna le Sénégal en Afrique, et ils restituèrent la Gorée. Minorque fut échangé contre Belle-Île. Telle fut la fin de cette guerre, funeste à la France. Les années qui suivirent furent tranquilles, si l'on en excepte l'affaire du duc de Parme avec le pape Clément XIII, qui engagea le roi à se rendre maître du comtat Venaissin, en 1768 la conquête de la Corse et les changemens arrivés dans la magistrature en 1770 et 1771, l'extinction des jésuites consommée en France en 1764, et qui le fut dans toute l'Europe en 1773. Au commencement de mai 1774, Louis XV fut attaqué pour la seconde fois de la petite-vérole, et cette maladie l'enleva le 10 du même mois. Il était dans sa 65<sup>e</sup> année, et occupait le trône depuis 59 ans 8 mois et quelques jours. Nous ne parlerons pas de l'accident du 5 janvier 1757. (*Voyez DAMIENS.*) Louis XV était, à sa mort, le plus ancien des monarques de l'Europe. Par malheur le règne de Louis XV fut celui des *favorites* plutôt que celui des favoris. A madame de Mailly succédèrent ses deux sœurs, dont la plus jeune était la duchesse de Châteauroux. Elle fut remplacée par madame Lenormand

d'Étiolles, depuis duchesse de Pompadour (*voy. ce nom*), qui gouverna l'état, et en dispensa les grâces pendant plusieurs années. La Dubarri fut la dernière maîtresse en titre; mais elle eut fort peu d'influence dans les affaires. L'infâme Lebel, valet de chambre du roi, lui procura à chaque instant de nouvelles conquêtes, et des courtisans corrompus applaudissaient à ces basses turpitudes. Louis XV était cependant juste et sensible; et ce fut l'ambition des courtisans qui chercha à pervertir ses mœurs pour mieux le dominer. Ce prince avait eu d'abord le goût des beaux-arts, et connaissait l'histoire et la géographie. On a de lui un petit vol. in-8<sup>o</sup> 1718, sur le *Cours des principales rivières de l'Europe*, ouvrage devenu rare, et qu'il avait composé sous la direction du célèbre géographe de Lisle. Les sciences ont été encouragées sous son règne. Le voyage au pôle par Maupertuis, et à l'équateur par la Condamine, entrepris l'un et l'autre à de si grands frais, quoique sans utilité réelle; d'autres voyages aux Philippines, à la Californie, en Sibérie, faits par ordre du gouvernement, prouvent le zèle du roi et de ses ministres pour tout ce qui avait rapport à l'astronomie, à la navigation, à l'histoire naturelle. La physique expérimentale et la mécanique ont fait des progrès qui ont influé sur les arts nécessaires. Les étoffes ont été manufacturées à moins de frais, par les soins du célèbre Vaucanson, et de quelques autres mécaniciens. Un horloger ingénieux (M. Le Roy) inventa une pendule qui supplée en quelque sorte à la connaissance qui nous est refusée des longitudes sur la mer. Il faut avouer néanmoins qu'il y a eu, surtout vers la fin de son règne, moins de génie et de grands talens que dans les beaux jours de Louis XIV. Les sciences semblent avoir perdu en profondeur ce qu'elles ont gagné en superficie; leur lumière, en frappant tous les yeux, a produit une infinité d'ouvrages dans tous les genres, mais très peu qui passeront à la postérité. L'étude de la nature est devenue d'un goût général; mais l'esprit de système et une multitude de fausses hypothèses ont rendu presque inutiles les travaux des observateurs. L'histoire, atteinte du souffle brûlant de la philosophie a subi une entière métamorphose; tous ses traits ont été défigurés pour prendre l'empreinte des préventions dominantes, pour servir d'aliment aux passions et aux

erreurs. Les sources du beau ont été négligées, le grec et le latin ont cessé d'être en honneur. Le goût de la déclamation, la manie des antithèses et des tours nouveaux, ont beaucoup altéré le style, en ont affaibli la dignité et la vigueur; l'éloquence a pris le ton de la saillie et cette délicatesse affectée qui dégénère en sécheresse, et qui ramène enfin la barbarie. Les mœurs, si on en croit un écrivain judicieux, ont beaucoup influé sur cette révolution. La sensibilité pour les plaisirs ayant en quelque sorte absorbé son antagoniste, la sensibilité de l'esprit, on n'a plus eu cette ardeur et ce noble enthousiasme, quand il s'est agi de la vérité et du beau littéraire. Pour suppléer à ce feu divin, on a eu recours à ce qu'on appelle *de l'esprit*; mais il n'a pas plus fait pour remplacer la force du sentiment, que quelques étincelles ne font pour tenir la place d'une lumière brillante. Voltaire a donné le *Siècle de Louis XV*, ouvrage superficiel et très inexact, bien inférieur au *Siècle de Louis XIV*, malgré les défauts de celui-ci : il y a des choses tout uniment imaginées, et nées dans le cerveau de l'auteur, qui ne les a tirées d'aucun mémoire, d'aucune relation même romanesque et fabuleuse. On a donné aussi sa *Vie privée*; il y a parmi quelques anecdotes intéressantes, des preuves trop vraies de la profonde corruption des cours, et des réflexions de l'auteur qui ne valent pas mieux que les choses qu'il raconte. Il faut porter le même jugement d'un ouvrage de Crébillon le fils, sous ce titre anagrammatique : *Amours de Zéonizul, roi des Kofirans*.

\* LOUIS XVI, roi de France et de Navarre, second fils de Louis dauphin de France et de Marie-Josèphe de Saxe, naquit à Versailles le 23 août 1754, et fut baptisé sous le nom de duc de Berry. Lorsqu'il vint au monde toute la cour était à Choisy. Le courrier chargé de porter à cette maison royale la nouvelle de l'heureux accouchement de la dauphine, fit une chute en arrivant et expira sans avoir pu remplir sa mission; ainsi un sinistre accident signalait le commencement d'une vie qui devait se terminer par la plus terrible catastrophe. Le jeune prince avait reçu de la nature avec une constitution vigoureuse, d'heureuses dispositions intellectuelles et morales. Son âme franche et sans déguisement s'ouvrit de bonne heure à tous les sentimens vertueux, et son esprit droit et élevé à

toutes les connaissances utiles. Le dauphin son père, qui l'aimait tendrement, ne négligea aucun des moyens qui pouvaient assurer le succès de son éducation, et il nomma pour y présider l'évêque de Limoges et le duc de la Vauguyon, l'un estimé pour la sévérité de ses mœurs, l'autre pour sa valeur et sa probité rigide. Le dauphin lui-même se chargea d'enseigner à son fils la grammaire et les langues. Les progrès du jeune duc de Berry furent rapides; il acquit en peu de temps des connaissances étendues surtout dans l'histoire et la géographie. La bonté naturelle, l'amour de la justice, la piété sincère, et la vive sensibilité qui le distinguaient, firent prévoir de bonne heure qu'il donnerait à la France un de ses meilleurs rois. En 1765 il perdit son père qui fut vivement regretté de la nation, et bientôt après sa mère qui ne put survivre à son époux. La douleur du jeune prince fut extrême; il refusa long-temps de sortir, et lorsqu'en traversant les appartemens il entendit dire pour la première fois : *place à monsieur le dauphin!* des pleurs inondèrent son visage et il s'évanouit. Au milieu d'une cour licencieuse, dont les désordres ne lui inspiraient que du dégoût, il conserva toute la pureté de ses mœurs. Un jour de vieux courtisans lui demandaient quel nom il prendrait à son avènement au trône : — celui de Louis le Sévère, répondit-il. Mais la fermeté que ce mot semblait révéler fut loin d'être le trait dominant de son caractère. La bonté qui distinguait ce prince, jointe à une excessive défiance de lui-même, lui enleva cette vigueur si nécessaire à un roi dans les tourmentes populaires. On a cité de lui plusieurs traits dignes de Henri IV. Un jour qu'il était à la chasse, le cocher du prince, voulait faire traverser à sa voiture un champ de blé, afin d'arriver plus vite à l'endroit où le cerf devait être forcé. Le dauphin fait arrêter les chevaux et ordonne de suivre la route ordinaire. « Pourquoi, s'écrie-t-il, mes » plaisirs feraient-ils tort au pauvre? ce » blé ne m'appartient pas. » Cherchant avidement l'occasion de soulager les malheureux, souvent il allait sans suite visiter le pauvre dans son réduit; et quand une admiration indiscrete venait à révéler ces visites mystérieuses : « il est bien » singulier, disait-il avec toute la grace » de la bonté, que je ne puisse aller en » bonne fortune sans qu'on le sache. »

Après de longues dissensions la France et l'Allemagne s'étaient réconciliées, et pour sceller cette alliance, il fut résolu que le dauphin épouserait la fille de l'immortelle Marie-Thérèse, Marie-Antoinette d'Autriche. Les fêtes données à cette occasion par la ville de Paris (16 mai 1770), furent troublées par un horrible événement. Plus de mille personnes périrent écrasées au milieu de la foule immense qui encomrait la place de Louis XV. Le peuple vit, dans cette catastrophe, un sinistre présage pour le règne du jeune prince. La nouvelle de ces déplorables accidens affecta profondément le dauphin; voulant autant qu'il dépendait de lui réparer ce désastre, il s'empessa d'écrire au lieutenant de police : « Je suis pénétré de tant de malheurs. On m'apporte en ce moment ce que le roi me donne tous les mois : je ne puis disposer que de cela et je vous l'envoie : hâtez-vous de secourir les plus malheureux. » Son revenu de plusieurs mois fut affecté au même objet, et il n'en détourna que, les sommes nécessaires pour secourir d'autres indigens. De pareils traits faisaient désirer au peuple son avènement au trône. Mais Louis XIV redoutait la royauté comme un fardeau trop pesant pour lui, et lorsqu'en 1774, la mort de Louis XV mit en ses mains les rênes de l'état, il n'éprouva dans cette grande circonstance, qu'un sentiment d'effroi, mêlé de douleur. *O mon Dieu, s'écria-t-il, en levant au ciel ses yeux baignés de larmes, secourez mon insuffisance !* Naturellement peu amoureux du pouvoir, il entrevoyait combien les plaies de l'état lui rendraient difficile l'accomplissement de ses devoirs. Malade et appauvri depuis les dernières années du règne de Louis XIV, la monarchie avait marché rapidement à sa ruine à travers les honteux excès de la régence, et l'incurie du règne suivant. Le commerce languissait, les finances étaient épuisées, le découragement régnait dans les villes et dans les campagnes, et les abus signalés chaque jour à l'opinion, avec le plus fougueux emportement, augmentaient le mécontentement général, et fortifiaient ce désir de changement que des écrivains imprévoyans ou ambitieux s'efforçaient de répandre dans la nation. Bientôt une réforme devint le vœu général, et Louis XVI sentit lui-même la nécessité de l'opérer. Animé d'un zèle ardent pour le bonheur

de son peuple, il se hâta d'appeler auprès de lui pour le seconder dans la tâche difficile que son rang lui imposait, tous les hommes que l'opinion publique, interprète aveugle et souvent corrompue des besoins d'une nation, lui désignait comme les plus propres à diriger l'état. Le comte de Maurepas, vieux courtisan profond dans l'intrigue, et d'une incurable frivolité, dut à la disgrâce dont il avait été frappé sous le règne précédent, d'être mis à la tête de l'administration nouvelle. Le roi lui adjoignit Turgot, homme droit et ami du bien public, mais partisan de cette politique matérialiste, qui ne voit dans le gouvernement des peuples que de l'argent, du commerce, du blé et des impôts; et Mallesherbes, esprit élevé, qui joignait des opinions nouvelles à des vertus antiques. Le premier ayant été bientôt écarté, Louis XVI lui donna pour successeur Necker, banquier protestant et genevois, homme d'affaires plutôt qu'homme d'état, avide de popularité et voulant régler la monarchie française sur le système d'une petite démocratie. Le jeune monarque commença son règne par des édits qui obtinrent l'assentiment général. Le premier remit au peuple le droit de *joyeux avènement*; par le second il rassura les nombreux créanciers de l'état en promettant d'acquitter la dette publique. Bientôt il rappela les parlemens exilés par Louis XV; il établit pour Paris le *mont-de-piété* et la *caisse d'escompte*; il supprima les corvées qu'il convertit en impôt pécuniaire; il fit disparaître dans la Franche-Comté un reste de servitude territoriale; il abolit la torture ou question judiciaire avant la condamnation à mort; enfin il accomplit toutes les sages réformes qui pouvaient préparer le retour de la prospérité publique. Le crédit national commença à renaître, l'agriculture, le commerce et les arts refleurirent, et tout sembla présager un règne heureux. Le 11 juin 1775 Louis XVI avait été sacré à Reims, au milieu des acclamations d'un peuple ivre de joie. Pour exécuter tout le bien qu'il voulait faire, le jeune roi sentait le besoin d'une longue paix. Cependant, trois ans après, la fatalité qui semblait présider à son règne l'entraîna dans une guerre impolitique, dont les résultats devaient lui être funestes. Les anglo-américains, après avoir proclamé leur indépendance, sentant que leur cause était perdue s'ils n'obtenaient la

secours d'une puissance alliée, sollicitèrent celui de la France. Louis XVI hésitait à protéger un peuple insurgé, et à provoquer la haine et les terribles représailles de l'Angleterre; mais l'éloquence de Franklin, l'avis unanime du conseil, et la voix de l'opinion publique triomphèrent de sa résistance. Il reconnut l'indépendance américaine, et signa sans en voir toute la portée une déclaration où la souveraineté du peuple semblait consacrée par ces mots : « Les anglo-américains sont devenus libres du jour où ils ont déclaré leur indépendance. » Les armes françaises furent heureuses dans cette guerre; Lafayette et Rochambeau sur le continent, Lamothe-Piquet sur les mers d'Amérique et sur celles des Indes, soutinrent l'honneur de notre pavillon. L'Amérique fut affranchie; mais si l'orgueil national peut s'applaudir de l'heureux succès d'une protection portée à travers les mers à un peuple du nouveau Monde, cette gloire eut une amère compensation dans l'épuisement des finances qui en fut la suite, et dans la perte de Pondichéri. Nos jeunes guerriers rapportèrent des Etats-Unis un amour exalté de la liberté et de l'égalité républicaines; et l'Angleterre, animée d'un ressentiment profond contre la France, attendit avec impatience une occasion de se venger, dont elle ne profita que trop durant la sanglante révolution qui s'ouvrit en 1789. Ce qui est certain, c'est qu'à partir de ce moment, la France vit rapidement diminuer son influence continentale, et son commerce partout entravé par de nouveaux ennemis ou par des alliés infidèles, dépérit à la fois dans le nord et dans le midi. Louis XVI avait eu en 1781 son premier fils; et cet événement avait été célébré dans tout le royaume avec beaucoup de joie et de solennité. A Paris la ville donna un banquet auquel le roi assista avec toute sa famille, l'allégresse publique fut excessive. C'était le 21 janvier 1782. Onze ans plus tard et le même jour, Louis fut conduit à l'échafaud dans la même ville. La guerre d'Amérique avait épuisé les finances. Necker, empirique heureux un moment, après avoir cherché à les soutenir à force d'emprunts, se retira en laissant le trésor dans la même détresse. Calonne fit d'abord les plus rassurantes promesses, mais bientôt se voyant engagé dans un cercle de difficultés toujours croissantes, il proposa de réunir une assemblée des

notables, et Louis XVI suivit son conseil (1787). Les notables effrayés du déficit de cent douze millions que les comptes présentés par Calonne leur firent apercevoir dans les finances, se prononcèrent énergiquement contre ce ministre, qui fut renvoyé, et remplacé par l'archevêque de Toulouse, M. de Brienne, bel esprit et homme de cour, mais sans vues et sans fermeté. L'assemblée des notables lui accorda ce qu'elle avait refusé à son prédécesseur, et consentit à l'établissement de l'impôt du timbre et de l'impôt territorial; le premier pesait sur la masse des contribuables, et surtout sur les commerçans; le second atteignait les classes élevées de l'état. La haute magistrature des parlemens devait avoir une grande part à ces charges; et secrètement irritée de la violation de ses privilèges, elle se décida à opposer aux projets de la cour une énergique résistance. Comme les deux édits furent présentés simultanément à son acceptation, elle put, en feignant de défendre le peuple et les commerçans, déguiser une opinion intéressée sous le voile banal de l'intérêt public. Le parlement refusa opiniâtrément d'enregistrer les deux édits; il récrimina contre la cour et dénonça les dépenses et les prodigalités qu'on lui imputait. Dans la chaleur du débat le mot d'*états généraux* fut prononcé, et cette parole fortuite et frivole, fut bientôt répétée de toutes parts, comme l'expression du vœu public. Cependant un lit de justice força l'enregistrement des édits, le parlement protesta et fut exilé à Troyes. La pénurie des finances se faisant sentir de jour en jour d'une manière plus effrayante, le parlement fut rappelé, à condition qu'il enregistrerait un emprunt de 420 millions. Son retour devint le signal d'une nouvelle lutte contre l'autorité royale. Vainement le duc d'Orléans avec deux conseillers reçurent ordre de s'éloigner de Paris; le génie de la révolution était déchaîné en France, et la royauté allait se précipiter vers sa ruine. Necker, qui avait remplacé Brienne, se prononça pour la convocation des états-généraux, et Louis XVI adoptant cette idée, assembla une seconde fois les notables pour déterminer la forme des états et la manière d'y voter (1788). Ce monarque alarmé des embarras croissans de son règne, et du progrès des mauvaises passions qui menaçaient l'ordre social, ne trouvait que dans l'affection de son peuple un adoucissement à ses

cruelles anxiétés. En 1786 il avait fait un voyage en Normandie et les transports de la joie publique qui éclatait partout sur son passage, avait profondément ému son cœur : de retour à Paris, en souvenir du bon accueil qui lui avait été fait, il voulut que son second fils, né quelques mois auparavant, portât le nom de duc de Normandie. Parmi ses ayeux, Henri IV était celui qu'il se proposait pour modèle, et comme le Béarnais, il aimait tous les Français avec la tendresse d'un père. En 1788, les députés du tiers état de Bretagne ayant été admis à son audience, se jetèrent aux pieds du roi qui les releva en leur adressant ces paroles touchantes : levez-vous, ce n'est pas à mes pieds qu'est la place de mes enfans ! Cette affectueuse bonté du monarque ne devait point le préserver du sort tragique où l'entraînait le cours rapide des événemens. Le parlement, les princes du sang dans leur mémoire au roi, insistaient pour qu'on suivit dans la convocation des états-généraux les formes suivies dans l'assemblée de 1614. Mais l'engouement des nouveautés, la vanité de Necker, et les intrigues des agitateurs en ordonnèrent autrement. Le tiers-état fut nommé en nombre double de chacun des deux autres ordres, et pour que cet avantage ne fût pas illusoire, il demanda et obtint que les délibérations eussent lieu par tête et non par ordre. Les états-généraux s'ouvrirent le 5 mai 1789, dans la salle des menus-plaisirs. Louis XVI dans le discours qu'il prononça à cette occasion, sut concilier heureusement la dignité d'un roi, et la tendre sollicitude d'un père. « Une inquiétude générale, » disait ce monarque, un désir exagéré » d'innovation se sont emparés des esprits, et finiraient par égarer totalement » les opinions, si l'on ne se hâta de les » fixer par une réunion d'avis sages et » modérés. C'est dans cette confiance, » Messieurs, que je vous ai rassemblés.... » Les esprits sont dans l'agitation, mais » une assemblée de représentans de la » nation n'écouterà sans doute que les » conseils de la sagesse et de la prudence. » Les espérances que Louis avait fondées sur la convocation des états-généraux furent loin d'être justifiées. Dès le lendemain 6, le trouble et la division éclatèrent dans l'assemblée à l'occasion de la vérification des pouvoirs. Le tiers-état demandait une assemblée générale, et le vote par tête, qui devait assurer sa pré-

pondérance ; le clergé et la noblesse s'y opposaient. Cependant après de longs débats, et des pourparlers qui ne produisirent aucun résultat, la chambre du tiers, sur la proposition de Sieyès, prend le 17 juin la résolution hardie de se constituer sous le titre d'*assemblée nationale* et déclare toute autre assemblée illégale. C'est en vain que la salle des états est fermée par ordre de la cour, les députés du tiers se réunissent au jeu de paume, et y font le serment de ne point se séparer sans avoir donné une constitution à la France. Cette démarche audacieuse qui violait les lois de la monarchie, et qui outrepassait tous les mandats donnés aux députés, ouvrit une funeste carrière d'innovations où se précipitèrent à l'envi d'imprudens réformateurs qui en voulant rajeunir les institutions, ne surent que les détruire. La majorité du clergé, et plusieurs membres de la noblesse ayant le duc d'Orléans à leur tête, vinrent bientôt se réunir aux députés du tiers. Vainement dans une séance royale à laquelle il convoqua tous les ordres, Louis conjura les députés de *mettre fin à leurs divisions*, déclarant que s'ils ne voulaient pas concourir à ses projets, *il ferait seul le bien de ses peuples, et se considérerait seul comme leur représentant* ; vainement il ordonna à tous les députés de se séparer et de se rendre le lendemain dans leurs chambres respectives, le clergé et la noblesse seuls obéirent ; le tiers continua de délibérer, malgré l'injonction positive de sortir de la salle des séances, que le roi lui fit réitérer par M. de Brézé. Plusieurs orateurs s'y livrèrent aux déclamations les plus violentes contre l'autorité royale ; la majorité des deux autres ordres parut vouloir rester soumise à ses mandats et à la volonté du roi, mais les membres de chaque minorité se rendirent successivement dans la chambre du tiers. Alarmé de ces défections, et de la fermentation qui se manifestait parmi le peuple, Louis XVI, invita la majorité de ces deux ordres à se réunir au troisième ; et, comme le duc de Luxembourg lui faisait au nom de la noblesse des objections contre cette réunion : « toutes mes » réflexions sont faites, répondit le prince ; » dites à la noblesse que je la prie de se » réunir : si ce n'est pas assez de ma » prière, je le lui ordonne ; quant à moi, » je suis déterminé à tous les sacrifices. » A Dieu ne plaise qu'un seul homme périsse jamais pour ma querelle ! » Ainsi,



les trois ordres se réunirent ou plutôt ils furent confondus. Dès ce moment l'antique monarchie française fut détruite et la révolution consommée, les divisions s'envenimèrent ; les passions s'irritèrent par la lutte, et les erreurs impatientes de succès enfantèrent des crimes. Cependant les factions commençaient déjà à se montrer à découvert ; celle d'Orléans n'oubliait rien pour augmenter les troubles, des clubs s'établissaient, des journaux incendiaires prêchaient l'anarchie et la révolte, et insultaient chaque jour au souverain et à sa famille. La position critique de Louis XVI lui commandait une inflexible énergie, mais il ne sut qu'être bon quand il fallait être ferme. Necker ayant été éloigné des affaires, son exil causa la plus grande fermentation dans Paris. Au milieu de l'agitation publique, la cour qui soupçonnait la fidélité des gardes françaises, fit approcher de Versailles quelques régimens. Mirabeau, dans un discours violent, prononcé à l'assemblée nationale, demanda le renvoi des troupes et fit décréter que les ministres disgraciés emportaient la confiance de la nation ; c'était là une véritable déclaration de guerre faite au roi par l'assemblée. Cependant les bustes de Necker et du duc d'Orléans sont portés en triomphe dans Paris, la ville entière est en mouvement, et le peuple court aux armes. Les arsenaux sont envahis, la Bastille est prise, son gouverneur massacré, et des têtes sanglantes sont promenées dans Paris. Fatigué de ces désordres, et alarmé des meurtres qui s'étaient commis, Louis XVI se rend à l'assemblée à pied, sans armes et presque sans suite. Placé debout au milieu de la salle, il exhorte les députés à ramener la tranquillité publique. « Je sais, leur dit-il, qu'on cherche à élever contre moi d'injustes préventions ; je sais qu'on a osé publier que vos personnes n'étaient pas en sûreté : des récits aussi coupables ne sont-ils pas démentis d'avance par mon caractère connu ? eh bien ! c'est moi qui me fie à vous. » Ces paroles simples et touchantes excitèrent dans l'assemblée des transports unanimes, les députés voulurent servir eux-mêmes de gardes au monarque et le conduisirent au château. Dans la même journée, le roi, pour ne point laisser de prétexte aux plaintes et aux méfiances, rappela Necker au ministère. Cependant il engagea ceux des membres de sa famille qui avaient montré le

plus de zèle pour la défense du trône, à sortir du royaume, afin de se mettre à l'abri des fureurs populaires. D'autres sujets aussi distingués par leur courage que par leur fidélité suivirent cet exemple. Louis voulant rétablir le calme dans la capitale, s'y rendit le 17 juillet. Bailly en lui remettant les clefs de la ville lui adressa ce singulier compliment : « Votre aïeul Henri IV avait conquis son peuple ; aujourd'hui c'est le peuple qui a conquis son roi. » Louis XVI reçut à l'hôtel de ville la cocarde nationale et fut accueilli par des applaudissemens unanimes lorsqu'il parut à la fenêtre avec cette cocarde à son chapeau. Il revint le même jour à Versailles, et crut son repos assuré pour quelque temps ; mais les factieux qui voulaient à tout prix des désordres, parvinrent bientôt encore à soulever la population de Paris, par des calomnies qu'ils répandirent contre le roi et sa famille. Les gardes-du-corps ayant donné un repas au régiment de Flandre, qui venait d'arriver à Versailles, on répandit le bruit que dans ce festin la cocarde tricolore avait été foulée aux pieds, avec l'approbation du roi et de la reine qui avaient paru un instant à cette fête. Les agitateurs en faisant circuler dans la capitale ces bruits injurieux, à une époque où la disette s'y faisait sentir, parvinrent à opérer des rassemblemens, au milieu desquels retentissaient d'atroces vociférations. Le 5 octobre 1789, des hommes et des femmes armés de piques, et traînant à leur suite des canons, se dirigèrent sur Versailles. Dans la nuit qui suivit cette journée le palais du roi fut envahi, et la reine fut au moment d'être égorgée dans son lit. Le résultat de cette audacieuse expédition, fut qu'on entraîna à Paris Louis XVI et sa famille ; le monarque s'établit aux Tuileries où depuis plus de cent ans les rois n'avaient pas fait de résidence habituelle. Le duc d'Orléans fut désigné comme instigateur de cette funeste journée ; le roi se contenta de l'exiler en Angleterre et l'accueillit huit mois après à son retour par ces indulgentes paroles : *mon cousin, que tout soit oublié !* Depuis ce moment, Louis XVI ne compta ses jours que par des humiliations et des sacrifices ; on le força de licencier ses gardes fidèles, et d'en accepter d'autres qui recevaient des ordres de la municipalité. Le 14 février 1790, il se vit obligé d'accepter la nouvelle constitution ; bientôt sa liberté personnelle

fut menacée. Après le départ de ses tantes, qui donna lieu à de scandaleux débats, on craignait aussi le sien. Un jour, au moment où il partait pour Saint-Cloud, sa voiture fut entourée par la populace et on l'obligea de rentrer au château. C'est alors qu'il dit avec un sentiment douloureux : « je ne croyais pas être prisonnier » au milieu de mes peuples. » Mais ce fut en vain que le lendemain, il vint se plaindre de cette violence à l'assemblée nationale. « Les projets des factieux, dit » M. de Bonald, se développaient rapide- » ment dans cette assemblée sans frein et » sans contrepoids, qui avait au dedans » des tribunes pour applaudir, et au » dehors des bras pour exécuter. Les » parlemens, le clergé, la noblesse, » l'armée, les finances, les propriétés » publiques et particulières, tout fut » détruit ou envahi par l'assemblée na- » tionale, et toujours au nom du roi, » réduit à joindre aux décrets une sanc- » tion, tardive quelquefois, mais toujours » obtenue de son horreur pour le désordre » et la violence, à force de massacres et » d'insurrections. Le malheureux prince » accordait tout, espérant sauver quelque chose, et sacrifiait l'état par compas- » sion pour des particuliers menacés ou » poursuivis sur tous les points de la » France. Dès lors il prit ou renvoya ses » ministres, sous le bon plaisir de l'as- » semblée; et ces ministres choisis presque » tous parmi ses ennemis, étaient forcés » d'admirer la bonté de son cœur, la » justesse de ses vues, l'étendue de ses » connaissances. » De concession en concession, le monarque fut amené à sanctionner des décrets spoliateurs de l'église et la constitution civile du clergé; faisant ainsi violence aux sentimens religieux dont il avait toujours été animé. Enfin abreuvé de chagrins, dépouillé de son autorité, soumis à une contrainte morale qui le poussait incessamment à des actes contraires à sa volonté, Louis se décida à quitter furtivement Paris avec sa famille dans la nuit du 20 au 21 juin 1791. Son intention était de se rendre à Montmédy, où Bouillé avait réuni un petit nombre de troupes qu'il regardait comme fidèles. Avant son départ, il avait laissé à l'assemblée une déclaration où se trouvaient exposés ses justes sujets de plainte et les motifs de son voyage. Reconnu et arrêté à Varennes, Louis fut reconduit à Paris, comme un prisonnier au milieu d'une armée de gardes nationaux et d'une foule

qui l'abreuvait d'outrages. La déchéance du roi fut mise aux voix dans l'assemblée nationale, et repoussée par la majorité, qui conservait encore un reste d'attachement à la monarchie. La plupart des députés, instruits par une triste expérience, commençaient à s'effrayer de leur ouvrage : mais à mesure que l'assemblée ralentissait sa marche dans la voie de la révolution, son autorité diminuait; et bientôt honteuse et décréditée, elle se sépara sans bruit, et fit place à l'assemblée Législative qui ouvrit ses séances le 1<sup>er</sup> octobre 1791. La royauté avait été renversée par la *Constituante*; la *Législative* s'acharna sur ce colosse abattu, et sembla par son insouciance approuver les crimes qui se multipliaient; les prêtres insermentés furent bannis, les émigrés dépouillés de leurs biens, et le monarque, privé de tout ce qui pouvait le servir, fut livré sans défense à la fureur de ses ennemis. Louis XVI ayant refusé de sanctionner des décrets contre les prêtres et les émigrés, les factieux irrités résolurent de lui ôter le *veto*, seule autorité qui lui restât encore; et pour y parvenir, ils préparèrent la journée du 20 juin 1792. Vingt mille hommes armés de piques, avaient pénétré dans le château des Tuileries, cette foule furieuse rompait à coups de hache tout ce qui s'opposait à son passage. Déjà elle était parvenue à la dernière porte qui la séparait de la famille royale, lorsque Louis XVI ouvrant lui-même cette porte se présente seul et sans armes aux factieux. « Je crois, leur » dit-il avec une dignité tranquille, n'avoir » rien à craindre de la part des Français. » Tant de calme étonne les furieux, et ils hésitent un instant; cependant, excités par leurs chefs, ils dépouillent bientôt tout respect pour la majesté royale, et ils insultent le monarque de leurs paroles et de leurs gestes. L'un à moitié ivre lui tend insolemment une bouteille en lui ordonnant de boire à la santé de la nation; l'autre tenant d'une main un pistolet et de l'autre un sabre nu, crie à ses oreilles : *à bas le veto!* un troisième met sur sa tête auguste un bonnet rouge. Pendant ce temps des hommes et des femmes criaient en brandissant leurs armes : *où est l'autrichienne? nous voulons sa tête!* Un de ces brigands somme le prince de jurer qu'il ne trahira plus les Français; Louis répond avec calme : *le peuple peut compter sur mon amour comme sur celui de ma famille.* Dans ce moment le maire

Péthion se montre, et s'écrie en s'adressant au roi : « Sire, vous n'avez rien à craindre ; — l'homme de bien qui a la conscience pure ne tremble jamais, répond aussitôt le roi avec dignité ; il n'y a que ceux qui ont quelque chose à se reprocher qui peuvent avoir peur, » et prenant la main d'un grenadier qu'il place sur son cœur : « Dites à cet homme s'il bat plus vite qu'à l'ordinaire. » Cette scène effrayante dont le dénouement pouvait être tragique, se termina sans effusion de sang. Quand au bout de plusieurs heures les appartemens furent évacués, la reine, qui jusqu'alors avait été dans des transes mortelles, vint se réunir au roi avec ses enfans, et cette famille infortunée se félicita d'avoir échappé à la mort, qui depuis quelque temps semblait toujours suspendue sur leurs têtes. Une justice sévère pouvait seule prévenir le retour de ces désordres ; mais les instigateurs de la journée du 20 juin étaient au sein de l'assemblée, l'attentat resta impuni et les factieux continuèrent leurs trames. Santerre avait dit en quittant les Tuileries : *Le coup est manqué, mais nous y reviendrons*, et cette prédiction s'accomplit moins de deux mois après. Depuis le 20 juin, Louis XVI ne se fit plus illusion sur le sort qui l'attendait, et l'on croit même qu'il fit à cette époque son premier testament qui est resté ignoré. Cependant des hordes de bandits accourues de toutes les parties de la France et particulièrement de Marseille ; arrivent à Paris, et se grossissent de la populace des faubourgs. Des discours incendiaires circulent dans la capitale, et échauffent les têtes ; un grand mouvement est préparé par les factieux pour amener la déchéance du roi. Enfin le 10 août le tocsin sonne, un rassemblement immense se forme sur la place du Carousel, et des canons sont tournés contre la demeure du roi. Louis XVI n'avait pour défendre sa vie et celle de sa famille qu'un petit nombre d'amis fidèles et résolus, quelques compagnies de suisses et quelques bataillons de la garde nationale. Le monarque fit lui-même la revue de sa petite troupe, et disposa tout pour la défense du château. Mais par une déplorable fatalité, tandis que des serviteurs dévoués n'attendaient qu'un ordre de sa bouche pour dissiper l'insurrection, Louis cédant à un conseil perfide, abandonna les Tuileries pour se rendre au sein de l'assemblée nationale avec sa famille et quelques personnes de

sa suite, au milieu de mille cris affreux qui retentissaient sur son passage. « Je suis venu au milieu de vous, pour éviter un grand crime, » dit Louis XVI en entrant. « Sire, répondit le président Vergniaud, vous pouvez compter sur la fermeté de l'assemblée nationale. » Bientôt une décharge d'artillerie se fait entendre, Louis tressaille et s'écrie douloureusement : « ah ! j'avais donné des ordres pour qu'on ne tirât pas. » Le fracas de la mousqueterie redouble et le tumulte s'accroît. Le bruit se répand que les insurgés sont en fuite, et que les Suisses secondés par leurs camarades de Ruelle accourus à leur secours, sont vainqueurs. Alors on force le roi de signer l'ordre de cesser le feu. Trop dociles à ce commandement les soldats qui défendaient le château mettent bas les armes. Cependant les assaillans qui avaient pris la fuite à la première décharge, s'apercevant qu'on leur abandonne le champ de bataille, reviennent sur leurs pas, et recommencent leurs attaques contre le château qu'on ne défendait plus. Deux bataillons de gardes nationales qui accouraient au secours du roi, se réunissent aux insurgés, les Suisses sont presque tous massacrés, et le palais des Tuileries devient le théâtre d'un effroyable carnage. Le roi, en proie à la plus horrible anxiété, demeura vingt-quatre heures enfermé dans la loge du logographe, d'où il entendit prononcer sa déchéance, et l'ordre de l'enfermer au temple avec sa famille. On le conduisit le 13 août dans cette prison d'où il ne devait plus sortir que pour achever son sacrifice en montant sur l'échafaud. Ce prince qui s'était souvent montré faible et irrésolu dans des circonstances critiques, devint dès lors un modèle de résignation et de courage. La religion le soutint au milieu des cruelles humiliations auxquelles il fut soumis. La reine, ses enfans, M<sup>me</sup> Elizabeth partageaient sa prison et en augmentaient l'amertume par leurs souffrances. Jamais autant d'outrages, autant de douleurs n'avaient pesé sur l'innocence et la vertu. Les paroles, les actions, les regards du monarque étaient soumis à la plus minutieuse surveillance, et chaque jour on inventait de nouveaux moyens de le tourmenter. On alla jusqu'à ne lui permettre de voir sa famille qu'aux heures des repas, et peu avant son procès il en fut entièrement séparé. Mais Louis surpassa par la noble constance et le calme inaltérable de son

âme la férocité de ses bourreaux. Le dernier acte de la Législative avait été la convocation d'une convention nationale, destinée à juger Louis XVI. Cette nouvelle assemblée débuta dans la sanglante carrière qu'elle devait parcourir par l'abolition de la royauté en France, et l'établissement de la république. Cependant les puissances étrangères comprenant un peu tard que la cause du roi de France était aussi la leur, avaient pris les armes et avaient envahi le territoire français. Les jacobins avaient répondu à ces hostilités par les massacres de septembre, qui furent les préludes du régicide qu'ils méditaient. La Convention décréta le 23 du même mois que le roi serait jugé par elle, et le 12 du mois suivant Louis XVI tiré de sa prison fut conduit à la barre de l'assemblée. Une longue série d'accusations lui ayant été présentée, il répondit à tout avec clarté et précision, sans le moindre trouble, sans le plus léger mouvement d'impatience ou d'indignation. Comme on lui reprochait jusqu'à ses bienfaits, il répondit avec simplicité : « mon plus grand plaisir fut de faire du bien, mais en général je ne me rappelle pas les dons que j'ai faits. » Pour donner au jugement de Louis XVI une apparence de légalité, on lui permit de se faire assister par un conseil. Le choix du roi se porta d'abord sur Target qui refusa la glorieuse mission de défendre son souverain. Tronchet le remplaça. Malesherbes voulut partager avec lui ce périlleux honneur, et ils s'associèrent Desèze, jeune avocat qui donnait les plus brillantes espérances. Mais les discours de Louis, l'éloquence de Desèze, et les pleurs du vénérable Malesherbes, tout fut inutile. L'appareil judiciaire qui fut déployé dans cette circonstance n'était qu'une dérision. Louis était condamné irrévocablement par ses ennemis avant d'avoir été entendu. La sentence fatale fut prononcée le 17 janvier 1793. Louis avait été déclaré par une décision presque unanime coupable de conspiration et d'attentat contre la sûreté de l'état. La question de l'appel au peuple avait été résolue négativement à une forte majorité. Celle de la peine partagea l'assemblée et 5 voix de majorité décidèrent la mort. Près de 20 membres de la Convention se trouvaient absents par différens motifs ; ainsi la condamnation, décidée à la majorité des votans, ne le fut pas à celle de l'assemblée. De quelque manière qu'on l'envisage, ce jugement était une infraction manifeste

aux lois du temps qui exigeaient les deux tiers des suffrages pour la condamnation d'un accusé. Les défenseurs du roi s'élèverent avec force contre cette inique sentence, et en appelèrent au peuple français, mais leur appel fut rejeté, et l'on décréta que l'exécution aurait lieu dans les 24 heures. Cette précipitation et cette violence attestaient assez la vérité des paroles que Desèze avait prononcées dans sa défense : « Je cherche parmi vous des juges, » et je n'y vois que des accusateurs. » Louis qui, dès le commencement de son procès en avait prévu le résultat, attendit sa fin avec le calme et la sérénité d'une conscience pure. Nous citerons ici un passage du journal de Malesherbes, où se trouvent rapportées les principales circonstances de la longue agonie qu'en fit subir au malheureux monarque. — Dès que j'eus la permission, dit-il, d'entrer dans la chambre du roi, j'y cours : à peine m'eut-il aperçu, qu'il quitta un Tacite ouvert devant lui sur une petite table, il me serra entre ses bras ; ses yeux devinrent humides, et il me dit : « Votre sacrifice est d'autant plus généreux que vous exposez votre vie, et que vous ne sauvez pas la mienne. » Je lui représentai qu'il ne pouvait y avoir de danger pour moi, et qu'il était trop facile de le défendre victorieusement pour qu'il y en eût pour lui. Il reprit : « J'en suis sûr, ils me feront périr ; ils en ont le pouvoir et la volonté : n'importe ; occupons-nous de mon procès comme si je devais le gagner, et je le gagnerai en effet, puisque la mémoire que je laisserai sera sans tache. Mais quand viendront les deux avocats ? — Il avait vu Tronchet à l'assemblée Constituante ; il ne connaissait pas Desèze. Il me fit plusieurs questions sur mon compte et fut très satisfait des éclaircissemens que je lui donnai. Chaque jour il travaillait avec nous à l'analyse des pièces à l'exposition des moyens, à la réfutation des griefs, avec une présence d'esprit et une sérénité que ses défenseurs admireraient ainsi que moi : ils en profitaient pour prendre des notes et éclairer leur ouvrage..... Les conseils et moi, nous nous crûmes fondés à espérer sa déportation ; nous lui fîmes part de cette idée ; nous l'appuyâmes ; elle parut adoucir ses peines ; il s'en occupa pendant plusieurs jours ; mais la lecture des papiers publics la lui enleva, et il nous prouva qu'il fallait y renoncer. Quand Desèze eut fini

son plaidoyer, il nous le lut : je n'ai rien entendu de plus pathétique que sa péroraison. Nous fûmes touchés jusqu'aux larmes ; le roi lui dit : « Il faut la supprimer ; je ne veux pas les attendrir. » Une fois que nous étions seuls, ce prince me dit : « J'ai une grande peine ! Desèze et Tronchet ne me doivent rien, ils me donnent leur temps, leur travail, peut-être leur vie : comment reconnaitrai-je un tel service ? je n'ai plus rien, et quand je leur ferais un legs, on ne l'acquitterait pas. » « Sire, leur conscience et la postérité se chargent de leur récompense. Vous pouvez déjà leur en accorder une qui les comblera. — Laquelle ? — Embrassez-les ! Le lendemain il les pressa contre son cœur ; tous deux fondirent en larmes. Nous approchions du jugement ; il me dit un matin : « Ma sœur m'a indiqué un bon prêtre qui n'a pas prêté serment, et que son obscurité pourra soustraire dans la suite à la persécution : voici son adresse ; je vous prie d'aller chez lui, et de lui parler, et de le préparer à venir lorsqu'on m'aura accordé la permission de le voir. » Il ajouta : « Voilà une commission bien étrange pour un philosophe ! car je sais que vous l'êtes ; mais si vous souffriez autant que moi, et que vous dussiez mourir comme je vais le faire, je vous souhaiterais les mêmes sentimens de religion qui vous consoleraient bien plus que la philosophie. » — Après la séance où ses défenseurs et lui avaient été entendus à la barre, il me dit : « Vous êtes certainement bien convaincu actuellement que, dès le premier instant, je ne m'étais pas trompé, et que ma condamnation avait été prononcée avant que j'eusse été entendu. » Lorsque je revins de l'assemblée où nous avions, tous les trois, demandé l'appel au peuple, je lui rapportai qu'en sortant, j'avais été entouré d'un grand nombre de personnes, qui toutes m'avaient assuré qu'il ne périrait pas ou au moins que ce ne serait qu'après eux et leurs amis. Il changea de couleur et me dit : « Les connaissez-vous ? retournez à l'assemblée ; tâchez de les rejoindre, d'en découvrir quelques-uns ; déclarez leur que je ne leur pardonnerais jamais s'il y avait une seule goutte de sang versée pour moi : je n'ai pas voulu qu'il en fût repandu, quand peut-être il aurait pu me conserver le trône et la vie ; je ne m'en repens pas. — Ce fut moi qui le premier annonçai au roi le décret de

mort : il était dans l'obscurité, le dos tourné à une lampe placée sur la cheminée, les coudes appuyés sur la table, le visage couvert de ses mains. Le bruit que je fis le tira de sa méditation ; il me fixa, se leva et me dit : « Depuis deux heures je suis occupé à rechercher si dans le cours de mon règne j'ai pu mériter de mes sujets le plus léger reproche : eh ! bien, monsieur de Malesherbes, je vous le jure dans toute la vérité de mon cœur, comme un homme qui va paraître devant Dieu ; j'ai constamment voulu le bonheur du peuple, et jamais je n'ai formé un vœu qui lui fût contraire. » — Je revis encore une fois cet infortuné monarque ; deux officiers municipaux étaient debout à ses côtés : il était debout aussi et lisait. L'un des officiers municipaux me dit : « causez avec lui, nous n'écouterons pas. » Alors, j'assurai le roi que le prêtre qu'il avait désiré allait venir. Il m'embrassa et me dit : « La mort ne m'effraye pas, et j'ai la plus grande confiance dans la miséricorde de Dieu. » — L'abbé de Firmont qui assista le monarque dans ses derniers instans a fait une relation aussi simple que touchante des circonstances qui précéderent immédiatement la mort de Louis XVI. Nous laissons parler ici ce digne ecclésiastique. « Louis, dit-il, avait vu la veille sa femme et ses enfans, et lui-même leur avait annoncé sa condamnation. Cette séparation avait été si douloureuse pour tous, surtout pour la reine, qu'il ne put se décider à la revoir le lendemain, malgré la promesse qu'il lui en avait faite. En traversant la cour de la prison à neuf heures pour aller au supplice, il se tourna deux fois vers la tour où était sa famille, comme pour dire un dernier adieu à ce qu'il avait de plus cher. A l'entrée de la seconde cour se trouvait une voiture de place ; deux gendarmes tenaient la portière. A l'approche du roi, l'un y entra et se plaça sur le devant. Le roi monta ensuite, et mit à côté de lui son confesseur dans le fond ; l'autre gendarme entra le dernier et ferma la portière. » Le roi, ajoute l'abbé de Firmont, se trouvant resserré dans une voiture où il ne pouvait me parler ni m'entendre sans témoins, prit le parti du silence. Je lui présentai aussitôt mon bréviaire, le seul livre que j'eusse sur moi, et il parut l'accepter avec plaisir. Il témoigna même le désir que je lui indiquasse les psaumes qui convenaient le mieux à sa si-

tuation, et il les récitait alternativement avec moi. Les gendarmes sans ouvrir la bouche paraissaient extasiés et confondus tout ensemble, de la piété tranquille d'un monarque qu'ils n'avaient jamais vu sans doute d'aussi près. La marche dura près de deux heures. Toutes les rues étaient bordées de plusieurs rangs de citoyens, armés tantôt de piques, tantôt de fusils. En outre la voiture elle-même était entourée d'un corps de troupes imposant, et formé sans doute de ce qu'il y avait de plus corrompu dans Paris. Pour comble de précautions, on avait placé en avant des chevaux, une multitude de tambours, afin d'éteuffer par ce bruit les cris qui auraient pu se faire entendre en faveur du roi. Mais comment en aurait-on entendu? Personne ne paraissait ni aux portes ni aux fenêtres; et on ne voyait dans les rues que des citoyens armés, c'est-à-dire des citoyens qui, tout au moins par faiblesse, concouraient à un crime qu'ils détestaient peut-être dans le cœur. La voiture parvint ainsi dans le plus profond silence à la place Louis XV, et s'arrêta au milieu d'un grand espace vide qu'on avait laissé autour de l'échafaud. Cet espace était bordé de canons; et au-delà, tant que la vue pouvait s'étendre, on apercevait une multitude en armes. Dès que le roi sentit que la voiture n'allait plus, il se retourna vers moi et me dit à l'oreille : « nous voilà arrivés, » si je ne me trompe. » Mon silence lui répondit qu'oui. Un des bourreaux vint aussitôt ouvrir la portière, et les gendarmes voulurent descendre; mais le roi les arrêta et appuyant sa main sur mon genou. « Messieurs, leur dit-il d'un » ton de maître, je vous recommande » monsieur que voilà; ayez soin qu'après » ma mort, il ne lui soit fait aucune in- » sulte. Je vous charge d'y veiller. » Ces deux hommes ne répondant rien, le roi voulut reprendre d'un ton plus haut; mais l'un d'eux lui coupa la parole : « oui, » oui, lui répondit-il, nous en aurons » soin; laissez-nous faire. » Et je dois ajouter que ces mots furent dits d'un ton de voix qui aurait dû me glacer, si dans un moment tel que celui-là, il m'eût été possible de me replier sur moi-même. Dès que le roi fut descendu de voiture, trois bourreaux l'entourèrent et voulurent lui ôter ses habits. Mais il les repoussa avec fierté et se déshabilla lui-même. Il défit également son col, ouvrit sa chemise, et s'arrangea de ses propres mains. Les

bourreaux que la contenance fière du roi avait déconcertés un moment, semblèrent alors reprendre de l'audace. Ils l'entourèrent de nouveau et voulurent lui prendre les mains. « Que prétendez-vous, » leur dit ce prince, en retirant ses mains » avec vivacité? » — « Vous lier, répon- » dit un des bourreaux. » — « Me lier! ré- » partit le roi d'un air d'indignation : je » n'y consentirai jamais; faites ce qui » vous est commandé; mais vous ne me » lierez pas : renoncez à ce projet. » Les bourreaux insistèrent, ils élevèrent la voix, et semblaient déjà appeler du secours pour le faire de vive force. C'est ici peut-être le moment le plus affreux de cette désolante matinée : une minute de plus, et le meilleur des rois recevait, sous les yeux de ses sujets rebelles, un outrage mille fois plus insupportable que la mort, par la violence qu'on semblait vouloir y mettre. Il parut le craindre lui-même et se retournant vers moi, il me regarda fixement comme pour me demander conseil. Hélas ! il m'était impossible de lui en donner un, et je ne lui répondis d'abord que par mon silence. Mais il continuait de me regarder : « Sire, lui dis-je avec » larmes, dans ce nouvel outrage, je ne » vois qu'un dernier trait de ressemblance » entre votre majesté et le Dieu qui va » être sa récompense. » A ces mots il leva les yeux au ciel avec une expression de douleur que je ne saurais jamais rendre. « Assurément, me dit-il, il ne me faudra » rien moins que son exemple pour que » je me soumette à un pareil affront : » et se tournant vers les bourreaux : « faites » ce que vous voudrez, leur dit-il, je » boirai le calice jusqu'à la lie. » Les marches qui conduisaient à l'échafaud étaient extrêmement roides à monter : le roi fut obligé de s'appuyer sur mon bras, et à la peine qu'il semblait prendre, je craignis un moment que son courage ne commençât à fléchir. Mais qu'il fut mon étonnement, lorsque, parvenu à la dernière marche, je le vis s'échapper pour ainsi dire, de mes mains, traverser d'un pied ferme toute la largeur de l'échafaud, imposer silence par son seul regard à quinze ou vingt tambours qui étaient placés vis-à-vis de lui, et d'une voix si forte qu'elle dut être entendue du Pont-Tournant, prononcer distinctement ces paroles à jamais mémorables : « Je » meurs innocent de tous les crimes qu'on » m'impute; je pardonne aux auteurs de » ma mort, et je prie Dieu quo ce sang

« que vous allez répandre ne retombe jamais sur la France. » Il allait continuer, mais un homme à cheval et en uniforme national, fondant tout-à-coup l'épée à la main, et avec des cris féroces, sur les tambours, les obligea de rouler. (Voyez SANTERRE). Plusieurs voix se firent entendre en même temps pour encourager les bourreaux; ils parurent s'animer eux-mêmes, et saisissant avec effort le plus vertueux des rois, ils le traînèrent sous la hache qui d'un seul coup fit tomber sa tête. Tout cela fut l'ouvrage de peu d'instans. Le plus jeune des bourreaux (il ne semblait pas avoir plus de 48 ans) saisit aussitôt la tête et la montra au peuple en faisant le tour de l'échafaud : il accompagnait cette cérémonie monstrueuse, des cris les plus atroces et des gestes les plus indécens. Le plus morne silence régna d'abord : bientôt quelques cris de *Vive la république* se firent entendre. Peu à peu les voix se multiplièrent; et dans moins de dix minutes, ce cri devint celui de la multitude, et tous les chapeaux furent en l'air. — Ainsi périt Louis XVI, le 21 janvier 1793, à l'âge de 38 ans et 4 mois, laissant un grand exemple à la postérité, une leçon terrible aux souverains et à ses bourreaux d'éternels remords. Son corps fut enterré dans l'ancien cimetière de la Madeleine, et couvert de chaux vive par ordre de la Convention, afin qu'il n'en restât aucune trace. Cependant des recherches qui furent faites en 1814, firent découvrir une partie de ses ossemens, et ces restes précieux furent transportés à Saint-Denis au mois de janvier 1815, avec ceux de Marie-Antoinette. M. de Boulogne, évêque de Troyes, prononça l'oraison funèbre du roi martyr. Le testament de cet infortuné prince, connu de tout le monde, demeurera comme un monument éternel de la bonté de son âme, de sa piété, de sa clémence. Ses ennemis ont vainement cherché à ternir sa mémoire. « Louis XVI, » dit Malesherbes, était aussi religieux que » Louis IX, aussi juste que Louis XII, » aussi bon que Henri IV, et n'avait aucun » de leurs défauts. Ses plus grands torts, » ses seuls torts sont de nous avoir trop » aimés.... ; de s'être considéré comme » notre père, et pas assez comme notre » roi ; d'avoir attaché son bonheur à nous » rendre plus heureux que nous n'étions » susceptibles de l'être. » Simple dans ses goûts, il aimait le travail et les plaisirs sans faste; ses mœurs irréprochables

commandaient l'estime, et ses vertus privées inspiraient le respect. A toutes les qualités du cœur ce prince joignait des talens variés, et des connaissances rares, même chez les savans de profession. Il parlait facilement le latin, l'italien et l'anglais, et il était très versé dans l'histoire, la géographie et l'hydrographie. Ce fut lui qui rédigea les instructions d'après lesquelles l'infortuné La Peyrouse devait diriger son voyage et ses travaux. Ces notes ont été insérées dans la relation du voyage de cet illustre navigateur. On a encore de Louis XVI : *Description de la forêt de Compiègne*, Paris, Lottin, 1766, in-8° de 64 pages, tiré à 56 exemplaires. | *Les maximes morales et politiques tirées du Télémaque, sur la science des rois et le bonheur des peuples, imprimées en 1766, par Louis-Auguste, dauphin*, pour la cour seulement; réimprimées en 1814, Paris, Didot, in-18 de 2 feuilles. On peut consulter sur la vie de ce prince les ouvrages suivans : | *Louis XVI détrôné avant d'être roi*, et *Louis XVI et sa vertu aux prises avec la perversité de son siècle*, par l'abbé Proyart; | *Histoire impartiale du procès de Louis XVI*, par Jauffret, 1793, 9 vol. in-8°; | *Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI*, par M. Hue, 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1816, in-8°; | *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de la fin du règne de Louis XVI*, par Bertrand de Molléville; | *Histoire complète de la captivité de Louis XVI et de la famille royale*, 1817, in-8°. On y trouve le *Journal de Cléry*. Ce Journal a paru en 1800, in-12, sous le titre de *Mémoires de Cléry*. Cette édition est apocryphe; Cléry la désavoua hautement dans le *Spectateur du Nord*. | *Mémoires particuliers, formant avec l'ouvrage de M. Hue et le Journal de Cléry l'histoire complète de la captivité de la famille royale à la tour du Temple*, 1817, in-8°. Cet ouvrage est attribué à la fille de Louis XVI.

\* **LOUIS XVII**, fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette d'Autriche, né à Versailles le 27 mars 1783, reçut à sa naissance le titre de duc de Normandie, et plus tard (4 juin 1789) celui de dauphin que portait son frère aîné, Louis J. F. Xavier. La première éducation de ce jeune prince fut confiée aux soins de madame de Tourzel, qui remplaça la duchesse de Polignac comme gouvernante des enfans de France. Les inclinations les plus heureuses et l'esprit le plus pé-

nétrant s'unissaient en lui à une physiologie charmante. Né au commencement de nos troubles, il connut le malheur avant de comprendre l'élévation du rang dans lequel la providence l'avait placé. Il n'avait que 4 ans lorsque, dans la terrible journée du 5 octobre, sa mère le présenta aux furieux qui s'étaient rendus de Paris à Versailles avec les plus sinistres projets. Il entra dans sa septième année lorsqu'il fit avec sa malheureuse famille le voyage de Varennes. Au 20 juin 1792, sa jeune imagination avait été vivement frappée des excès de la populace, et le lendemain, dès qu'il entendit battre le tambour, il se réfugia tout tremblant entre les bras de la reine, en lui disant avec une ingénuité touchante : « maman, » est-ce qu'hier n'est pas fini ?... » Lorsque Louis XVI fut enfermé au temple avec sa famille, le royal enfant partagea sa captivité, et devint sa seule consolation par sa tendresse, son application et ses réparties ingénieuses. Louis XVI lui enseignait l'histoire et la géographie, et trouvait dans les soins qu'il donnait à son éducation une distraction qui n'était pas sans quelque douceur, et dont la privation l'affecta profondément. Lorsque le crime du 21 janvier fut consommé, il y avait deux mois que le royal enfant était séparé de son père. Ayant appris la condamnation du roi, il franchit précipitamment les premières portes de la tour; et comme on lui demandait où il courait : « Je vais, » dit-il, parler au peuple, me mettre à genoux, et le prier de ne pas faire mourir papa. » Devenu roi par la mort de Louis XVI, le jeune prince ne s'aperçut du titre auguste qui venait de lui échoir que par un redoublement de surveillance et de barbarie de la part de ses impitoyables geoliers; et pendant que Monsieur, depuis Louis XVIII, qui était alors en Westphalie, dans la ville de Hamm, déclarait son neveu roi de France, sous le nom de Louis XVII, la faction républicaine imaginait cette suite d'horribles traitements qui devait conduire à une mort prématurée cette innocente victime des fureurs révolutionnaires. Sur un rapport de Saint-Just à la Convention, le jeune prince fut séparé de sa mère qu'il ne devait plus revoir, et remis entre les mains du cordonnier Simon, officier de la commune, le 3 juillet 1793. Ce misérable, livré aux habitudes les plus crapuleuses, et sa femme aussi féroce et aussi corrompue que lui, reçurent l'infâme mission d'altérer,

par tous les moyens possibles, les forces physiques et morales du royal enfant. Ce couple exécration employa pour remplir les vœux de la Convention, tout ce que leur imagination put leur suggérer de plus propre à altérer les organes, et à flétrir le cœur de leur victime. On mettait sans cesse à la bouche du jeune prince des chants impies et révolutionnaires qu'il était obligé de répéter pour éviter les traitemens les plus barbares. Le vin, les liqueurs fortes, les propos les plus obscènes, rien n'était oublié pour achever de détruire en lui le fruit de sa première éducation, et changer en habitudes grossières les dispositions si heureuses qu'il avait montrées jusqu'alors. Le malheureux enfant résista souvent à ces horribles leçons avec un caractère qui étonnait ses bourreaux, mais qui ne fit qu'ajouter à leur cruauté. Enfin, au mois de janvier 1794, Simon retourna siéger dans le conseil de la commune; mais il fut remplacé par deux gardiens plus atroces encore que lui. Louis XVII fut renfermé dans un cachot plus obscur et plus infect, gardé par deux monstres à figure humaine. Il ne lui fut plus permis de changer de linge ni de respirer un air frais. Toute communication était interdite au prisonnier, et il ne voyait pas même la main avare qui lui faisait passer une grossière nourriture. A la fin du jour, une voix effroyable lui ordonnait de se coucher; mais à peine était-il endormi que ses bourreaux se faisaient un jeu barbare de l'éveiller en sursaut en lui criant : « Capet, où es-tu ? dors-tu ? » l'enfant effrayé courait en chemise se présenter devant ces monstres qui recommençaient peu d'heures après, lorsqu'il s'était de nouveau abandonné au sommeil. Les événemens du 9 thermidor qui semblèrent ramener en France la modération ne furent pas favorables au jeune prince. Le parti qui triompha alors, voulait, comme celui qu'il venait d'abattre, l'anéantissement de la famille royale, et les traitemens que les nouveaux comités firent subir au jeune roi, ne furent ni moins cruels, ni moins homicides. Quelques voix s'élevèrent à cette époque pour demander qu'on envoyât hors de la France ce nouveau Joas; mais Cambacérès, dans un rapport qu'il fit le 22 janvier 1795, établit la nécessité de retenir captifs ce prince et sa sœur. Cependant la santé du jeune roi dépérissait de jour en jour. Un médecin, M. Desault, ayant



été envoyé au jeune prince, déclara qu'il était trop tard. Ce même Desault mourut peu de jours après, ce qui donna lieu à beaucoup de conjectures. Louis XVII expira dans sa prison, le 8 juin 1795, à l'âge de dix ans et deux mois. On a cru long-temps que le terme de ses jours avait été hâté par le poison, mais rien ne justifie cette opinion. Pour le faire mourir, ses bourreaux avaient employé des moyens qui n'étaient ni moins sûrs, ni moins criminels. La dépouille mortelle de Louis XVII fut déposée dans la fosse commune de la paroisse Sainte-Marguerite, où il a été impossible de retrouver ses restes, lorsque le roi les a fait rechercher en 1815. La chambre des pairs, sur la proposition de M. de Châteaubriand, décida qu'un monument expiatoire serait consacré à cet enfant-roi. La chambre des députés s'associa à ce vote, et plus tard une ordonnance royale annonça que le monument serait placé avec ceux de Louis XVI, de Marie-Antoinette et de madame Elizabeth, dans l'église de la Madeleine. On peut consulter sur la vie de ce prince : *Mémoires historiques sur Louis XVII, suivis de fragmens historiques recueillis au Temple*, par M. de Turgy, et publiés par M. Eckard. Deux aventuriers se sont présentés depuis sous le nom de Louis XVII, l'un en 1802, le second en 1818. Tous deux ont été condamnés par les tribunaux.

\* LOUIS XVIII, roi de France, quatrième fils du dauphin, fils de Louis XV, naquit à Versailles le 17 novembre 1755, et reçut avec les prénoms de LOUIS-STANISLAS-XAVIER le titre de comte de Provence. Ce prince n'avait que dix ans lorsqu'il perdit son père qui avait voulu présider lui-même à son éducation comme à celle de ses autres enfans. On lui donna ainsi qu'à ses frères pour gouverneur le duc de la Vauguyon, et pour precepteur M. de Coëtlosquet, évêque de Limoges. Le jeune comte de Provence, montra de bonne heure un goût décidé pour les sciences et les lettres, et se distingua bientôt par l'étendue et la variété de ses connaissances autant que par la rectitude de son jugement. Des succès littéraires qu'il obtint sous le voile de l'anonyme, attestèrent tout le fruit qu'il avait retiré de ses études. Bientôt il devint le protecteur des écrivains, des savans et des artistes; et sa maison fut le rendez-vous d'une foule d'hommes distingués dans tous les genres. Le 14 mai 1771, il

épousa Joséphine de Savoie, fille de Victor-Emmanuel III, roi de Sardaigne, et le 10 mai 1774, son frère aîné le duc de Berri étant devenu roi sous le nom de Louis XVI, il prit, suivant l'usage, le titre de *Monsieur*. Lorsque Maurepas voulut faire rappeler les parlemens exilés par Louis XV, le comte de Provence s'opposa de toutes ses forces à cette mesure. Il présenta même à ce sujet un mémoire énergique dont nous citerons le passage suivant : « Que restera-t-il d'autorité au » roi, si les magistrats liés par une asso- » ciation générale, forment de nouveau » un corps qui puisse opposer une résis- » tance combinée...? on me dira que les » magistrats en exil ne rentreront que » sous les conditions les plus gênantes; » mais quelle caution offriront-ils au roi » de leur fidélité à les remplir? ils ren- » treront doux comme des agneaux; ar- » rivés en place ils seront des lions. Ils » prétexteront les intérêts de l'état, du » peuple, et du seigneur roi; en désobé- » issant, ils déclareront ne pas désobéir; » la populace viendra à leur secours, et » l'autorité royale succombera un jour, » accablée du poids de leur résistance. » Ces paroles prophétiques frappèrent Louis XVI; mais le comte de Maurepas lui ayant représenté que la nation entière désirait le rappel des parlemens, ce monarque qui voulait avant tout se faire aimer du peuple, céda aux instances de son ministre. En 1776, le roi donna le palais du Luxembourg à Monsieur pour en faire sa résidence habituelle. L'année suivante, le comte de Provence parcourut les provinces du midi et fit admirer partout les grâces de son esprit et la justesse de ses observations. A Toulouse, il accueillit avec une bienveillance particulière l'académie-des jeux-floraux, assista à une de ses séances, et se fit inscrire sur la liste des mainteneurs du *gai savoir*. De retour à Versailles, il se livra plus assidûment que jamais à l'étude, et vécut dans la retraite au milieu de la cour la plus brillante de l'Europe. Mais les événemens politiques vinrent bientôt arracher ce prince à ses occupations littéraires, pour l'associer aux premiers débats de la révolution. Lors de la convocation des *Notables* en 1787, *Monsieur* présida le premier bureau qui fut appelé le *comité des sages*, et il ne manqua pas un seul jour de se rendre à son poste. Ses opinions étaient sages et modérées. Tout en avouant le besoin de certaines réformes,

Il redoutait les innovations imprudentes. Un membre du comité qu'il présidait ayant cité dans une séance ce vers de la tragédie de *Strafford*, par le comte de Lally-Tollendal :

La couronne a ses droits, mais le peuple a les siens,  
Monsieur répliqua sur-le-champ par cet autre vers de la même pièce :

Renverser un état n'est pas le réformer.

Cependant l'assemblée s'étant séparée sans avoir pu trouver le remède qu'exigeaient les maux de l'état, le ministère eut recours à des voies énergiques pour arrêter la progression effrayante du déficit des finances. Le 6 août 1787, le roi tint à Versailles un lit de justice, dans lequel il fit enregistrer les édits du timbre et de l'impôt territorial. Monsieur ayant été chargé de les présenter à la cour des comptes, les acclamations du peuple l'y accompagnèrent, et sa voiture eut peine à se faire jour à travers la foule qui était accourue pour jeter des fleurs sur son passage. L'opposition du prince aux édits était la cause de cette popularité qui devait bientôt s'évanouir. Des biographes assurent que ce fut d'après les conseils de *Monsieur*, que Louis XVI convoqua une seconde fois les notables; et le vœu pour la double représentation du tiers-état partit du bureau que présidait ce prince. Il parut aussi se rapprocher des parlemens qu'il avait si maltraités dans son mémoire; et cédant à l'entraînement de l'opinion publique, il applaudit en 1788 au rappel de Necker dont il avait autrefois sévèrement blâmé les innovations. Le comte d'Artois, les princes de la maison de Condé, et le prince de Conti ayant adressé au roi, des observations sur les périls où la licence des opinions entraînait la monarchie, le comte de Provence s'abstint de signer ce mémoire. La prise de la Bastille fit sur lui une impression profonde, et il s'unifia au duc de Larochehoucaud - Liancourt pour décider Louis XVI à se rendre à Paris, afin d'y apaiser les troubles par sa présence. Cependant, malgré les confessions qu'il parut faire au parti populaire, ce prince se vit en butte à de graves accusations vers la fin de décembre 1789. Le marquis de Favras, qui avait fait partie de sa maison, ayant été arrêté pour avoir tramé un complot dont le but était, disait-on, d'assassiner Bailly et Lafayette, Monsieur fut accusé d'avoir trempé dans cette conspiration, et se vit signalé publiquement par les agitateurs à la vengeance

du peuple. Aussitôt qu'il eut connaissance de ces inculpations, le prince se rendit à l'hôtel-de-ville, et se justifia avec une noble chaleur devant les représentans de la commune : son discours fut accueilli par des applaudissemens universels. « Le » devoir que je viens de remplir, dit le » prince en terminant, a été pénible pour » un cœur vertueux; mais j'en suis bien » dédommagé par les sentimens que l'as- » semblée vient de me témoigner; et ma » bouche ne doit plus s'ouvrir que pour » demander la grâce de ceux qui m'ont » offensé. » Ces paroles émuèrent l'assemblée, et l'auguste orateur fut reconduit à son palais, au milieu des acclamations d'un peuple immense. Le succès de cette démarche ne mit pas pour long-temps le prince à l'abri des accusations de ses ennemis. Lorsque mesdames Adélaïde et Victoire quittèrent Paris, le bruit se répandit que Monsieur devait les suivre de près. Une députation tumultueuse composée particulièrement de femmes se rendit au Luxembourg, pour le détourner de quitter la France. Le prince répondit qu'il ne se séparerait jamais du roi. — « Mais, » reprit une d'elles, si le roi nous quittait, » vous nous resteriez, n'est-ce pas? » La question était embarrassante. Le prince se rappelant un mot du cardinal de Retz, la regarda fixement, et lui répondit en souriant : « pour une femme d'esprit, » vous me faites là une question bien » bête. » Ce mot provoqua des éclats de rire et la foule évacua les appartemens. Lorsque le roi et la reine, pour échapper aux outrages dont ils étaient abreuvés, se décidèrent à quitter Paris dans la nuit du 20 juin 1791, Monsieur accompagné du comte d'Artois, partit une heure après le roi par une autre route, et arriva heureusement à Mons sous le nom de comte de Lille. Le comte de Provence se rendit à Bruxelles où le comte d'Artois vint se réunir à lui, et de là à Coblenz qui était devenu le quartier général de l'émigration, et où les deux princes trouvèrent dans l'électeur de Trèves leur oncle tous les soins qui peuvent adoucir l'infortune. Ce voyage a donné lieu à une brochure écrite par Monsieur lui-même, et intitulée : *Relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblenz*, imprimée à Londres en 1791, et à Paris en 1823. Le comte de Provence ne resta pas inactif après avoir franchi la frontière. Il réclama d'abord l'intervention des puissances européennes en faveur de son frère, provoqua la dé-

claration de Pilnitz, et adressa ensuite un long manifeste à Louis XVI pour l'inviter à résister au torrent révolutionnaire, et à ne pas donner son adhésion à l'acte constitutionnel. La publicité donnée à ce manifeste ne fit qu'empirer le sort de Louis XVI. L'assemblée Législative somma Monsieur de rentrer dans le délai de deux mois, sous peine d'être censé avoir abdiqué son droit éventuel à la régence. Le prince résista et fut déclaré déchu de ses droits. Le 8 août 1792, les frères du roi signèrent avec les autres princes émigrés un manifeste où se trouvaient exposés les motifs de la coalition qui s'était formée contre la révolution française. Monsieur adressa ensuite en son nom à la noblesse émigrée qu'il commandait une proclamation dans laquelle il déclarait « que son » intention, en entrant en France était de » pardonner aux erreurs commises. » L'armée royale pénétra en France le 29 août; mais la retraite des Prussiens l'obligea bientôt de rétrograder. Monsieur se retira d'abord au château de la Neuville, où il se vit réduit à la nécessité de licencier l'émigration militaire, placée jusque là sous ses ordres. Il passa de là au château de Hamm en Westphalie; et c'est dans cette résidence qu'il apprit, vers la fin de janvier 1793, la mort tragique de Louis XVI. Le comte de Provence s'empressa dans une déclaration publique de reconnaître son neveu roi de France sous le nom de Louis XVII. Il prit lui-même le titre de régent, et nomma son frère le comte d'Artois, lieutenant-général du royaume. Quelque temps après, les deux princes se séparèrent; Monsieur se rendit à Turin; puis à Vérone, d'où il entretenait des relations avec la France, et particulièrement avec Charette qui cherchait à relever la cause royale dans la Vendée. Un nouveau malheur pour la famille royale, porta Monsieur en 1793 de la régence au rang suprême. Le jeune fils de Louis XVI expira le 8 juin dans la tour du Temple, et son oncle prenant aussitôt le titre de roi sous le nom de Louis XVIII, fit notifier son avènement à toutes les cours. Cependant les succès des armées françaises en Italie, alarmèrent le gouvernement Vénitien, qui donna ordre au marquis Carletti, noble véronais, d'inviter le roi à quitter les états de la république. Louis XVIII répondit avec dignité : « Je » me dispose à partir; mais auparavant, » il faut qu'on raye du livre d'or le nom » de ma famille, et qu'on me rende l'ar-

» mure dont mon aïeul Henri IV avait » fait présent à la république de Venise. » Le sénat ayant insisté avec une dureté insultante, le roi sortit de Vérone le 15 avril, et traversa le Saint-Gothard, pour aller rejoindre à Rastadt le corps du prince de Condé. Mais sa présence au milieu des troupes autrichiennes dans lesquelles les émigrés se trouvaient en quelque sorte incorporés, donna de l'ombrage à la cour de Vienne qui lui fit signifier de s'éloigner de l'armée. Le prince après avoir fait à ce sujet de nobles et énergiques réclamations, instruit qu'on se disposait à employer la contrainte, prit le parti de quitter le corps de Condé. En passant à Dillingen en Souabe, il fut blessé au front d'un coup d'arme à feu, parti d'une main inconnue.... Le comte d'Artois, voyant le sang couler, s'écrie en accourant près du prince : *ah! sire, une ligne plus bas!* — *Eh! bien!* répondit tranquillement le roi, *une ligne plus bas, le roi de France s'appelait Charles X!* La cause de Louis XVIII paraissait désespérée; et ce monarque exilé ne savait plus où trouver un asile... L'égoïsme de la politique était plus puissant dans le cœur des rois que la compassion pour une noble infortune. Enfin un prince moins timide ou plus généreux que les autres, le duc de Brunswick lui permit de résider dans la petite ville de Blankembourg, dans le cercle de la Basse-Saxe. Cléry, valet de chambre de Louis XVI, et l'abbé Edgeworth vinrent l'y trouver. Le prince dit à ce dernier : « Je ne vous commande pas de rester » avec moi; mais si vous n'avez aucun » autre engagement et que vous puissiez » disposer de vous-même, je vous invite » à demeurer ici. Je remercie sincèrement » la providence d'avoir daigné conserver » en vous un de ses plus dignes ministres. » et le confidant des dernières pensées » d'un frère dont je pleurerai sans cesse » la perte et dont tous les bons Français » béniront à jamais la mémoire; d'un » martyr dont vous avez le premier proclamé » la victoire.... Dieu veut sans » doute qu'un témoin irréprochable atteste à tous les Français l'amour dont » leur roi fut animé pour eux, afin que » connaissant toute l'étendue de leur » perte, ils ne se bornent pas à de stériles » regrets, mais qu'ils cherchent en se » jetant dans les bras d'un père qui les » leur tend, le seul adoucissement que » leur juste douleur puisse recevoir. » Le roi eut la douleur de perdre à Blankem-

bourg le baron de Flashlanden son ministre et son ami, qu'il remplaça par le comte de La Chapelle. Les intelligences qu'il entretenait en France avec Barras Camillé-Jordan, et plusieurs autres personnalités influents, lui faisaient espérer un prochain retour dans sa patrie. Mais dans le moment même où il croyait toucher au terme de ses vœux, la providence mit à une nouvelle épreuve son courage et sa résignation. Des correspondances saisies compromirent plusieurs de ses agens. Lavillehurnois, Brothier, Duverne-Dupresle, furent condamnés à mort. Barras qui avait d'abord servi la cause des Bourbons, pour repousser les soupçons de trahison qui planaient sur sa tête, et donner un nouveau gage à la révolution, hâta le coup d'état de fructidor qui expulsa du corps législatif la plupart des membres attachés au parti royaliste. Louis XVIII se vit bientôt obligé de quitter Blankembourg et de s'éloigner de plus en plus des frontières de France. Paul I<sup>er</sup> lui ayant offert, pour asile l'ancien château des ducs de Courlande, avec une pension considérable, il accepta cette proposition et se rendit à Mittau, où il arriva le 23 mars 1798, accompagné du comte de Schouvaloff, aide-de-camp de l'empereur de Russie. Marie-Joséphine-Louise de Savoie, qui depuis 8 ans était séparée de son époux, vint le rejoindre dans cette résidence où il se forma bientôt une petite cour composée de seigneurs, dont l'infortune n'avait pu attédir le dévouement. Là se firent remarquer le cardinal de Montmorency chargé des fonctions de grand-aumônier, les ducs de Guiche, de Villequier et de Fleury, les comtes d'Avarai, de Cossé et de Saint-Priest, le marquis de Nesle et quelques autres. Ce fut à Mittau que se célébra le mariage du duc d'Angoulême avec madame, fille de Louis XVI, le 10 juin 1799. Après la cérémonie nuptiale le roi dit aux deux époux. « Si la couronne de France » était de roses, je vous la donnerais; elle » est d'épines, je la garde.... C'est ici la » fête des Français, ajouta-t-il ensuite en » s'adressant aux compagnons de son exil; » mon bonheur serait complet si j'avais » pu y réunir tous ceux qui se sont si- » gnalés comme vous, par une fidélité » courageuse envers le roi mon frère. » Peu de temps après cette union, M. le duc d'Angoulême quitta Mittau, pour aller rejoindre l'armée de Condé, où se trouvait déjà son frère le duc de Berry.

A la fin de 1799, les cardinaux réunis à Venise, pour un prochain conclave, annoncèrent à Louis XVIII la mort de Pie VI, et peu après le nouveau pape Pie VII communiqua son avènement au monarque qui nomma le cardinal Maury son plénipotentiaire auprès du saint Siège. Cependant la conduite généreuse de Paul I<sup>er</sup> envers la famille des Bourbons ne tarda pas à se démentir. Ce prince cédant à une politique versatile, après avoir rompu en 1801 avec l'Angleterre, pour former une étroite alliance avec Bonaparte qui s'était fait proclamer premier consul, intima au roi l'ordre barbare de quitter ses états dans les 24 heures. Le malheureux prince se mit en route le 22 janvier, au milieu d'un froid glacial, sous un des plus rudes climats de l'Europe, sans savoir où il pourrait fixer sa résidence. Parmi tous les souverains de l'Europe, Frédéric Guillaume, roi de Prusse, fut le seul qui s'élevait au-dessus d'une politique méticuleuse, voulut accorder un asile au monarque errant. Il lui permit de s'établir à Varsovie; mais malgré ces dispositions amicales, il fit arrêter l'année suivante, à la demande du gouvernement français, plusieurs agens royalistes parmi lesquels se trouvaient Imbert-Colomès et Précéy le défenseur de Lyon. Paul I<sup>er</sup> ayant été assassiné dans la nuit du 23 au 24 août 1801, son fils Alexandre qui lui succéda, rétablit la pension du roi et la porta même à plus de deux millions. Louis XVIII demeurait à Lajinka, maison de plaisance des anciens rois de Pologne à un quart de lieu de Varsovie, et vivait dans une retraite profonde avec sa famille et quelques serviteurs attachés à sa cause. En 1803, le général prussien Keller lui fit au nom de Bonaparte la proposition de renoncer au trône de France, et d'y faire renoncer les princes de sa famille, lui promettant en retour les indemnités les plus brillantes, et lui offrant même à ce qu'on assure, quoique indirectement, le royaume de Pologne. L'envoyé de Bonaparte insinuait qu'en cas de refus, le premier consul pourrait faire retirer à la famille royale les secours qu'elle recevait de certains gouvernemens. « Je ne crains » pas la pauvreté, répondit Louis XVIII; » s'il le fallait, je mangerais du pain noir » avec ma famille et mes fidèles servi- » teurs; mais ne vous y trompez pas; je » n'en serai jamais réduit là: j'ai une » autre ressource dont je ne crois pas de- » voir user tant que j'ai des amis puis-

» sans; c'est de faire connaître mon état  
 » en France, et de tendre la main non au  
 » gouvernement usurpateur, cela jamais;  
 » mais à mes fidèles sujets; et, croyez-  
 » moi, je serais bientôt plus riche que je  
 » ne le suis. » A cette réponse verbale  
 Louis XVIII ajouta une lettre pour le  
 premier consul, dans laquelle il repous-  
 sait avec une noble énergie les propositions  
 qui lui avaient été faites. (Voyez au  
 commencement du 1<sup>er</sup> volume le *Précis*  
*de la révolution*, pag. 212.) « J'ignore,  
 » disait le prince, quels sont les desseins  
 » de Dieu sur ma race et sur moi; mais  
 » je sais les obligations qu'il m'a imposées  
 » par le rang où il lui a plu de me faire  
 » naître. » Louis XVIII s'empressa d'in-  
 struire les divers membres de sa famille  
 réfugiée en Angleterre et en Allemagne,  
 de la tentative faite auprès de lui par l'é-  
 missaire de Bonaparte. Tous répondirent  
 que le roi, dans sa réponse, n'avait été que  
 le digne organe de leurs propres senti-  
 ments. Cette résistance à laquelle Bonaparte  
 était loin de s'attendre l'irrita vivement.  
 Cependant un *senatus-consulte*, ayant  
 le 10 mai 1804, déféré au premier consul  
 le titre d'empereur des Français, Louis  
 XVIII adressa de Varsovie à tous les sou-  
 verains de l'Europe une protestation contre  
 ce titre et contre tous les actes ultérieurs  
 auxquels il pourrait donner lieu. Durant le  
 cours de son exil il ne démentit pas un  
 seul instant cette généreuse fermeté, ce  
 noble sentiment de ses droits et de sa di-  
 gnité dont il donnait un témoignage si  
 éclatant. Charles IV, roi d'Espagne, ayant  
 envoyé à Napoléon l'ordre de la toison  
 d'or, Louis XVIII lui adressa cette lettre:  
 « C'est avec regret que je vous renvoie  
 » les insignes de l'ordre de la toison d'or,  
 » que sa Majesté votre père, de glorieuse  
 » mémoire, m'avait confiés. Il ne peut  
 » rien y avoir de commun entre moi et  
 » le grand erinnel que l'audace et la for-  
 » tune ont placé sur mon trône, qu'il a  
 » eu la barbarie de teindre du sang pur  
 » d'un Bourbon, le duc d'Enghien. La re-  
 » ligion peut m'engager à pardonner à un  
 » assassin; mais le tyran de mon peuple  
 » doit toujours être mon ennemi. Dans  
 » le siècle présent, il est plus glorieux de  
 » mériter un sceptre que de le porter.  
 » La providence par des motifs incom-  
 » préhensibles peut me condamner à finir  
 » mes jours dans l'exil; mais ni la posté-  
 » rité, ni mes contemporains ne pourront  
 » dire que, dans le temps de l'adversité,  
 » je me suis montré indigne d'occuper

» jusqu'au dernier soupir le trône de mes  
 » ancêtres. » Cependant l'empereur de  
 Russie invita Louis XVIII à venir résider  
 à Mittau, et le roi se décida à s'y rendre.  
 Mais auparavant, il voulut avoir en Suède  
 une entrevue avec Monsieur, comte d'Ar-  
 tois, dont il était séparé depuis onze ans.  
 Les deux frères passèrent ensemble quel-  
 ques jours à Calmar, d'où Monsieur re-  
 tourna en Angleterre au mois de novem-  
 bre 1804, tandis que le roi se mit en  
 route pour Mittau. Il y vécut paisiblement  
 pendant trois années, et échappa heu-  
 reusement aux tentatives qui furent faites  
 pour lui donner la mort. Le séjour de  
 quelques prisonniers français à Mittau,  
 lui fournit l'occasion d'exercer cette  
 bienfaisance qui distinguait sa famille  
 et dont l'exil n'avait pu affaiblir l'acti-  
 vité. Le prince leur prodigua tous les  
 secours qu'il pouvait leur offrir; et  
 l'abbé Edgeworth, s'associant à cette  
 œuvre pieuse et patriotique, s'empressa  
 d'assister les malades, et de leur porter  
 les consolations de la religion. Mais ce  
 digne ecclésiastique, qui dans l'exercice  
 de son saint ministère, consultait moins  
 ses forces que son zèle, tomba malade,  
 et mourut le 22 mars 1807. Le roi profon-  
 dément affligé de cette perte, choisit pour  
 lui succéder M. Asseline, évêque de Bot-  
 logne. Cependant Napoléon ayant triom-  
 phé de la ligue européenne, et l'empereur  
 Alexandre ayant fait la paix avec la France  
 en signant le traité de Tilsitt, Louis  
 XVIII se vit forcé d'abandonner le conti-  
 nent et de chercher un asile en Angleterre,  
 où il arriva vers le mois d'octobre 1807.  
 Il résida quelque temps à Gosfield, puis  
 à Wanstead, et enfin au château de Hart-  
 well, dans le comté de Buckingham, où  
 il jouit d'une pension considérable qui  
 lui fut assignée par le gouvernement an-  
 glais. Le duc d'Angoulême, et madame  
 demeuraient avec lui; Monsieur qui fai-  
 sait son séjour ordinaire à Londres venait  
 les voir fréquemment. Louis XVIII eut la  
 douleur de perdre dans son exil plusieurs  
 personnes qui lui étaient chères. La reine  
 mourut le 15 novembre 1810, et son corps  
 fut transporté en Sardaigne. Le comte  
 d'Avary, qui possédait toute la confiance  
 du roi, termina ses jours le 3 juin à  
 Madère, où il était allé respirer un air  
 plus doux; enfin M. Asseline, évêque  
 de Boulogne succomba à une longue, ma-  
 ladie le 10 juin 1815. Cependant un ave-  
 nir plus heureux se préparait pour les  
 descendants de saint Louis. Bonaparte

aveuglé par ses prospérités, et frappé de cet esprit d'imprudence, qui est l'avant-coureur de la chute des rois, avait attiré par la guerre faite à la Russie les puissances étrangères au sein de la France. Louis XVIII pressentit que le renversement de la puissance impériale pouvait lui rouvrir le chemin du trône; mais français avant tout, il pleura sur les malheurs de sa patrie, et refusa de prendre part à une fête brillante, donnée par le prince régent à l'occasion de la destruction de l'armée de Bonaparte. « J'ignore, » dit-il, si ce désastre est un des moyens » que la providence, dont les vues sont » impénétrables, veut employer pour ré- » tablir l'autorité légitime en France; » mais jamais ni moi, ni aucun prince » de ma famille ne pourrons nous réjouir » d'un événement qui a fait périr deux » cent mille français. » Profondément affecté de la catastrophe qui termina la campagne de Moscou, il écrivit à l'empereur Alexandre la lettre suivante : « Le » sort des armes a fait tomber dans les » mains de votre majesté plus de 150,000 » prisonniers, ils sont pour la plus » grande partie français; peu importe » sous quels drapeaux ils ont servi; ils » sont malheureux; je ne vois parmi eux » que mes enfans. Je les recommande à » la bonté de votre majesté impériale; » qu'elle daigne considérer combien un » grand nombre d'entr'eux a déjà souffert, » et adoucir la rigueur de leur sort! Puis- » sent-ils apprendre que leur vainqueur » est l'ami de leur père? Votre majesté » impériale ne peut me donner une preuve » plus touchante de ses sentimens pour » moi. » Lorsqu'en 1813, les souverains alliés pénétrèrent sur le territoire français, on avait lieu de croire qu'ils se souviendraient du frère de Louis XVI, depuis si long-temps exilé et malheureux. Il n'en fut pas ainsi; l'opiniâtreté seule de Napoléon devait ramener sur le trône le fils de saint Louis. Bonaparte malgré cet enchaînement de désastres qui le poussait au précipice que son ambition avait creusé sous ses pas, après avoir deux fois refusé une paix honorable à Dresde et à Prague, repoussa encore celle que lui proposait le congrès de Châtillon. La ville de Bordeaux prenant l'initiative sur le reste de la France, proclama Louis XVIII. Bientôt le nom des Bourbons retentit de toutes parts. Enfin la déchéance de Bonaparte fut prononcée, et Louis XVIII fut rappelé au trône de France

par un sénatus-consulte du 6 avril 1814. Le roi quitta l'Angleterre le 23 avril, et toucha après 23 ans d'exil ce sol français dont la révolution semblait l'avoir banni à jamais. Il débarqua à Calais, au milieu des cris d'allégresse de la population, et partit sur-le-champ pour Compiègne où les maréchaux de France s'étaient réunis pour le recevoir. A Saint-Ouen, il reçut le 2 mai, les félicitations des premiers corps de l'état, et publia la fameuse déclaration, base de la charte qu'il promettait aux Français. Le lendemain il fit son entrée solennelle dans la capitale où il fut accueilli avec enthousiasme par le peuple heureux de trouver dans son souverain légitime, le médiateur qui réconciliait la France avec l'Europe. En effet Louis XVIII conclut avec les diverses puissances belligérantes un traité de paix par lequel la France conservait l'intégrité de ses limites telles qu'elles existaient à l'époque du 1<sup>er</sup> janvier 1792, avec une augmentation de territoire du côté de la Belgique, de l'Allemagne et de l'Italie. La charte constitutionnelle octroyée par le roi fut solennellement proclamée dans le corps législatif le 4 juin. Par cet acte le roi garantissait aux Français l'établissement du gouvernement représentatif, le libre consentement de l'impôt par les députés des départemens, l'égalité d'admission aux emplois, la liberté individuelle et celle de la presse, sauf la répression des abus, le libre exercice des cultes (la religion catholique restant celle de l'état), la responsabilité ministérielle, le jugement par jury, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la consolidation de la dette publique; enfin le roi déclarait considérer la vente des biens nationaux comme irrévocable, et les opinions ainsi que les votes émis durant la révolution, comme exempts de toute responsabilité légale. — Le roi espérait par ces concessions faites à l'esprit et aux intérêts du temps parvenir à fermer l'abîme des révolutions. Mais de nouvelles épreuves étaient réservées au roi législateur. Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis son retour dans sa patrie, que déjà se tramait un complot, dont le but était de relever le trône impérial. D'accord avec les mécontents, Bonaparte s'échappa de l'île d'Elbe qu'on lui avait donnée pour prison, traverse rapidement la France, en entraînant sous ses drapeaux les régimens qu'il rencontre sur son passage, et fait son entrée à Paris le

20 mars 1815. Le roi qui en était parti précipitamment quelques heures auparavant, se rendit à Gand avec sa famille, attendant l'issue de cette invasion que tout annonçait devoir être éphémère. La bataille de Watërloo, livrée le 17 juin, renversa pour la seconde fois le conquérant qui avait cru pouvoir fonder sa dynastie sur la victoire. Les alliés pénétrèrent encore dans la capitale; mais cette fois, bien moins généreux, ils laissèrent en partant une armée d'occupation et exigèrent la remise de plusieurs places fortes, et des contributions énormes. On nous enleva aussi tous les objets d'art dont nous avions dépouillé les nations vaincues. Louis XVIII rentra dans Paris au mois de juillet, et s'occupa de guérir les nouvelles plaies de la France. Sa première pensée fut de proclamer une amnistie générale dont il n'excepta qu'un petit nombre de personnages complices du retour de Bonaparte. Sentant combien la présence des troupes étrangères blessait les sentimens français, il obtint qu'elles partiraient avant le terme fixé, et qu'une réduction serait faite sur les contributions imposées à la France. Cependant ni ses intentions paternelles, ni ses bienfaits ne purent désarmer en France le génie révolutionnaire. Un monstre, héritier de la fureur impie des Marat et des Robespierre, assassina le duc de Berry le 13 février 1820, au moment où il sortait de l'opéra. Des complots contre les Bourbons furent traînés sur divers points de la France. Mais heureusement déjoués ils eurent pour résultat de raffermir l'autorité royale. Une révolution démocratique s'étant accomplie au-delà des Pyrénées, Louis XVIII se crut assez sûr de sa puissance pour envoyer en 1822, une armée au secours de Ferdinand VII, à qui les cortès avaient enlevé toute son autorité. M. le duc d'Angoulême, revêtu du titre de généralissime, dirigea avec autant de fermeté que de modération cette guerre qui fut heureusement terminée en moins de six mois. Cependant les souffrances et les fatigues avaient altéré la santé du roi. Malgré le dépérissement visible de ses forces, il continua de se montrer en public et dans les conseils. Au mois de décembre 1825, il voulut encore, malgré sa faiblesse, et vry en personne la session législative, et y prononcer le discours de la couronne. Le 25 du mois d'août suivant, jour de la Saint-Louis, il répondit à son frère qui lui conseillait de ne pas recevoir! « Un

» roi de France meurt, mais il ne doit pas  
 » être malade. » Il admit en effet ce jour-là  
 auprès de lui, les grands dignitaires de la  
 cour et les fonctionnaires publics; et mal-  
 gré son abattement physique qui ne put  
 être dissimulé, sa présence d'esprit se  
 manifesta encore par des paroles gra-  
 cieuses qu'il adressa à quelques-uns de  
 ceux qui passèrent devant lui. Averti par  
 un prélat illustre du danger de son état,  
 le prince voulut consacrer ses derniers  
 jours à la piété. Calme et résigné sur son  
 lit de douleur, il se joignait aux prières  
 que l'on faisait pour lui; enfin le 16 sep-  
 tembre 1824, il s'éteignit sans effort à 4  
 heures du matin, après avoir demandé  
 et reçu les sacremens de l'Eglise. Ses funé-  
 railles furent célébrées à Saint-Denis, où  
 Mgr. Frayssinous évêque d'Hermopolis  
 prononça son oraison funèbre. Qu'on nous  
 permette de citer un passage du discours  
 de cet illustre prélat, qui fut lui-même  
 témoin des derniers momens du roi; il  
 servira à justifier ce monarque des soup-  
 çons d'incrédulité qu'un biographe a  
 laissé planer sur sa tête. « La carrière poli-  
 » tique de Louis XVIII, est terminée.  
 » Depuis quelque temps, on remarquait  
 » en lui un affaissement, présage trop  
 » certain de sa fin prochaine. Il conserve  
 » néanmoins une admirable présence d'es-  
 » prit : s'il est accablé, il n'est pas vaincu ;  
 » il lutte avec effort, voulant porter di-  
 » gnement jusqu'au bout le poids de la  
 » royauté. Il disait qu'un roi peut mourir,  
 » mais qu'il ne doit pas être malade. Il  
 » semble que la vigueur de son âme sou-  
 » tienne la défaillance de son corps. Les  
 » étrangers comme les Français admis  
 » aux pieds de son trône, sont étonnés  
 » de tout ce qu'il y a encore de vivacité  
 » et de sagesse dans ses discours. Cepen-  
 » dant ses forces trahissent son courage ;  
 » il ne lui est plus permis de quitter son  
 » lit de douleur : dès ce moment il désire  
 » de recevoir les sacremens de l'Eglise. Sa  
 » piété console en l'édifiant sa famille en  
 » pleurs; consolé, fortifié lui-même par  
 » les secours divins qui lui ont été admi-  
 » nistrés, il se recueille pour méditer les  
 » années éternelles; bientôt après, il lève  
 » un bras défaillant sur des têtes augustes et  
 » chères, et appelle sur elles toute l'abon-  
 » dance des bénédictions célestes. On sait  
 » avec quelle sollicitude le peuple entou-  
 » rait sa royale demeure. Non ce n'était pas  
 » une curiosité vaine qui l'animait; c'était  
 » un sentiment de tendre vénération; il  
 » gardait un religieux silence qu'il inter-

» rompaît à peine pour s'informer de l'état  
 » de l'auguste malade, comme s'il avait  
 » craint de troubler son repos. Mais le  
 » mal a fait des progrès rapides. On croit  
 » que le moment est venu de réciter les  
 » prières touchantes par lesquelles la re-  
 » ligion dispose ses enfans à quitter la  
 » vie. Il entend avec résignation cette  
 » parole dure à notre faiblesse, mais  
 » pleine d'immortalité: « partez, âme chré-  
 » tienne, partez. » *Proficiscere anima chris-  
 » tiana!* peu à peu la nature s'épuise, elle  
 » succombe : le roi a rendu le dernier  
 » soupir. Ici de quelle scène de douleur  
 » et de désolation n'avons-nous pas été  
 » les témoins! Nous avons vu les princes  
 » et les princesses de la royale famille bai-  
 » gnés dans leurs larmes, tomber à ge-  
 » noux et baiser respectueusement cette  
 » main qui a porté le sceptre, et mainte-  
 » nant glacée par la mort. La funeste nou-  
 » velle se répand dans la capitale; elle  
 » passe dans les provinces; partout elle  
 » éveille les mêmes sentimens, et Louis  
 » XVIII est comme enseveli dans les ro-  
 » grets et les bénédictions de la France. »  
 » A ce morceau nous ajouterons le portrait  
 » que l'auteur du *génie du christianisme*  
 » a tracé du même monarque, et qui nous  
 » paraît remarquable par l'élevation et  
 » l'impartialité des jugemens. « Ce prince,  
 » dit Monsieur de Châteaubriand, com-  
 » prenait son siècle et était l'homme de  
 » son temps : avec des connaissances va-  
 » riées, une instruction rare, surtout en  
 » histoire, un esprit applicable aux pe-  
 » tites comme aux grandes affaires, une  
 » élocution facile et pleine de dignité, il  
 » convenait au moment où il parut et aux  
 » choses qu'il a faites. S'il est extraordi-  
 » naire que Bonaparte ait pu façonner à  
 » son joug les hommes de la république,  
 » il n'est pas moins étonnant que Louis  
 » XVIII ait soumis à ses lois les hommes  
 » de l'empire; que la gloire, que les inté-  
 » rêts, que les passions, que les vanités  
 » même se soient tues devant lui. On  
 » éprouvait en sa présence un mélange de  
 » confiance et de respect; la bienveil-  
 » lance de son cœur se manifestait dans  
 » sa parole, la grandeur de sa race dans  
 » son regard. Indulgent et généreux, il  
 » rassurait ceux qui pouvaient avoir des  
 » torts à se reprocher; toujours calme et  
 » raisonnable, on pouvait tout lui dire; il  
 » savait tout entendre; pour les délits  
 » politiques le pardon chez les Français  
 » lui semblait moins sûr que l'oubli, sorte  
 » de pardon dépouillé d'orgueil, qui gué-

» rit les plaies sans faire d'autres bles-  
 » sures..... » L'auteur de *l'annuaire his-  
 » torique de 1824*, le peint ainsi en peu  
 » de mots : « Ce prince qui dans une autre  
 » carrière et dans d'autres circonstances,  
 » n'aurait peut-être paru qu'un homme  
 » d'un esprit éclairé, laissait en mourant  
 » tout ce qui peut recommander les prin-  
 » ces à l'admiration de la postérité. Auss  
 » grand dans l'infortune que sur le trône,  
 » il avait réconcilié la France avec l'Eu-  
 » rope, et il avait apporté à son peuple  
 » plus que de conquêtes, la liberté, le  
 » crédit public et les lois protectrices de  
 » tous les droits. Nul monarque n'avait  
 » pris les rênes de l'état dans des circon-  
 » stances plus critiques, au milieu de  
 » partis plus divisés; nul n'avait laissé le  
 » pouvoir plus affermi, le peuple plus  
 » heureux; il avait accompli la restaura-  
 » tion; il était mort en roi; on le pleurait  
 » comme un père; voilà qui suffit à sa  
 » gloire. » On attribue à Louis XVIII les  
 » productions suivantes : | *les Mannequins,*  
 » conte ou histoire comme on voudra, sans  
 » date, in-12, écrit dirigé principalement  
 » contre Maurepas, Turgot et l'abbé Ter-  
 » ray; | *Description historique d'un monstre*  
 » symbolique pris vivant sur les bords du  
 » lac Fagua, 1784, in-8°, brochure allégo-  
 » rique, dirigée selon les uns contre le ma-  
 » gnétisme; suivant les autres, contre le  
 » ministère de M. de Calonne; | *Eclaircis-  
 » sement sur le livre rouge, en ce qui concerne*  
 » Monsieur, frère du roi, 1790, in-8°; |  
 » *Relation d'un voyage à Bruxelles et à Co-  
 » blentz* (1791), Paris, 1825, in-8°. C'est le  
 » récit de son voyage lorsqu'il quitta la  
 » France. Il en parut dix éditions la même  
 » année. Quelques-unes sont accompagnées  
 » de poésies attribuées à Louis XVIII, mais  
 » qui paraissent appartenir au marquis de  
 » Fulvy; | *Correspondance et écrits poli-  
 » tiques de sa majesté Louis XVIII*, Paris,  
 » 1824, in-18; | *Lettres écrites d'Hartwel,*  
 » 1824, in-8°. Elles ont été imprimées, mais  
 » non publiées. L'ouvrage de M. Hue, inti-  
 » tulé : *Dernières années du règne et de la*  
 » *vie de Louis XVI*, a été revu, corrigé et  
 » complété par Louis XVIII. Parmi les nom-  
 » breux ouvrages qui ont été publiés sur ce  
 » prince, nous citerons seulement sa *Vie*,  
 » publiée de son vivant, par M. Alphonse  
 » de Beauchamp, Paris, 1821, in-8°; 5<sup>e</sup> édi-  
 » tion, 1825, 2 vol. in-8°. Plusieurs ora-  
 » teurs ont prononcé ou publié son *Oraison*  
 » ou *Eloge funèbre*, entr'autres M. Frayssi-  
 » nous, les abbés Liautard, de Bonnevie, de  
 » Bouvens et M. Rey, évêque de Pignerol.



LOUIS ( saint ), petit-neveu de saint Louis, roi de France, et neveu, par sa mère, de sainte Elizabeth de Hongrie, naquit de Charles II, surnommé *le Boiteux*, roi de Naples et de Sicile, et de Marie, fille d'Etienne V, roi de Hongrie. Louis commença dès l'âge de 14 ans à se sanctifier en Catalogne, où, pour délivrer son père, alors prince de Salerne, il avait été donné en otage au roi d'Aragon, qui l'avait fait prisonnier dans un combat naval. On ne remarquait pas seulement en lui beaucoup d'attrait pour la prière, pour les saintes lectures, pour la fréquentation des sacrements, une douceur et une modestie angélique, une délicatesse de pureté, qu'une parole libre faisait frémir; mais il montra encore une force et une vertu qui alla jusqu'à se réjouir de son emprisonnement, comme d'un moyen précieux de sanctification. Il recouvra la liberté en 1294, par le traité conclu entre son père et Jacques II, roi d'Aragon. Charles Martel, son frère aîné, ayant été reconnu roi de Hongrie, dont la possession réelle ne parvint cependant qu'à son fils Charobert, Louis céda la couronne de Naples à Robert, son cadet, après avoir fait vœu d'embrasser l'humble et austère profession des frères mineurs, vœu qu'il voulait accomplir avant de recevoir l'ordination épiscopale. Sa famille s'étant opposée à son entrée en religion, les supérieurs difféchèrent quelque temps à le recevoir parmi eux, quand Boniface VIII lui accorda une dispense d'âge pour recevoir la prêtrise à 22 ans. En vertu d'une autre dispense, il fut nommé à l'évêché de Toulouse, et obligé de l'accepter par obéissance, ayant fait auparavant le voyage de Rome, où il accomploit son vœu et fit profession la veille de Noël 1296, dans le couvent d'*Ara cœli*. Il fut sacré évêque l'année suivante. « Il parut dans son diocèse, dit un historien, sous l'habit d'un pauvre religieux; mais on le reçut à Toulouse avec le respect dû à un saint, et avec la magnificence qui convenait à un prince. Sa modestie, sa douceur et sa piété inspiraient l'amour de la vertu à tous ceux qui le voyaient. Son premier soin fut d'y visiter les hôpitaux, et de pourvoir aux besoins des malheureux. S'étant fait représenter l'état de ses revenus, il en réserva une petite partie pour l'entretien de sa maison, et destina le reste aux pauvres. Il en avait tous les jours vingt-cinq à sa table; il

les servait lui-même, et quelquefois un genou en terre. Tout le royaume de son père éprouvait les effets de ses libéralités. Il fit la visite de son diocèse, et laissa partout des monuments de son zèle et de sa charité. » Effrayé de la grandeur de ses obligations, il songeait à quitter son évêché lorsqu'il mourut saintement le 19 août 1297, à l'âge de vingt-trois ans et demi, au château de Brignolles en Provence, où il était allé pour quelques affaires ecclésiastiques. Lorsqu'il sentit approcher sa fin, il dit à ceux qui étaient autour de lui : « Après avoir fait un voyage dangereux, me voilà enfin arrivé à la vue du port, après lequel j'ai long-temps soupiré avec ardeur. Je vais jouir de mon Dieu, dont le monde me dérobaît la possession. Bientôt je serai délivré de ce poids que je ne puis porter. » Il fut entermé chez les franciscains de Marseille, comme il l'avait demandé. Jean XXII, successeur de Boniface VIII, le canonisa à Avignon en 1317, et adressa un bref à ce sujet à la mère du saint, qui vivait encore. On a sa *Vie* écrite avec fidélité par un auteur qui l'avait connu intimement, et publiée en latin par Sedulius à Anvers, 1602, in-8°, et en français par Arnauld d'Andilly.

LOUIS, dauphin, fils de Louis XIV, et de Marie-Thérèse d'Autriche, né à Fontainebleau en 1661, eut le duc de Montausier pour gouverneur, et Bossuet pour précepteur. Ce fut en faveur de ce prince, qu'on nomme communément *le Grand Dauphin*, que furent faits les commentaires et les belles éditions des bons auteurs latins, dites *Ad usum Delphini*. Il joignait beaucoup de courage à un caractère bon et facile. Son père le mit à la tête des armées en 1688; il prit Philisbourg, Heidelberg, Manheim; accompagna ensuite Louis XIV au siège de Mous, à celui de Namur, et commanda l'armée de Flandre en 1694. Son second fils, le duc d'Anjou, qu'il avait eu de Marie-Christine de Bavière, son épouse, fut appelé en 1700 à la couronne d'Espagne. Le grand dauphin passa la plus grande partie de sa vie à Meudon et à Choisy, dont Mademoiselle lui avait donné la jouissance. Dans cette vie retirée, il se livrait au plaisir et à l'amour, quoiqu'il fût gêné dans ses inclinations par le roi son père. Il s'attacha en dernier lieu à Marie-Emilie de Joly de Choin, qui paraît être devenue son épouse. ( *Voyez CHOIN* ) Ce

prince mourut à Meudon en 1711, de la petite-vérole, à cinquante ans. On raconte qu'on lui avait prédit *que fils de roi, il serait père de roi, et qu'il ne régnerait jamais*. Il passa les dernières années de sa vie dans la retraite et dans les exercices chrétiens. Le grand dauphin n'avait aucun crédit à la cour. « On voyait, » dit un historien, un dauphin..., âgé » de plus de quarante ans, fils d'un roi » de France et père d'un roi d'Espagne, » n'osant prétendre à la plus petite grâce » pour lui ni pour les autres...; passant » des journées entières appuyé sur ses » coudes, se bouchant les oreilles, les » yeux fixés sur une table nue, ou assis » sur une chaise, frappant ses pieds du » bout d'une canne pendant toute une » après-dînée.... »

LOUIS, dauphin, fils aîné du précédent et père de Louis XV, né à Versailles en 1682, reçut en naissant le nom de *duc de Bourgogne*. Le duc de Beauvilliers, un des plus honnêtes hommes de la cour, et Fénelon, un des plus vertueux et des plus aimables, veillèrent à son éducation, l'un en qualité de gouverneur, l'autre en qualité de précepteur. Sous de tels maîtres, il devint tout ce qu'on voulut. Il était naturellement emporté; il fut modéré, doux, complaisant. L'éducation changea tellement son caractère, qu'on eût dit que ses vertus lui étaient naturelles. Il fut général des armées d'Allemagne en 1701, généralissime de celle de Flandre en 1702, et battit la cavalerie ennemie près de Nimègue. Mais il se distingua moins par les qualités guerrières que par les vertus morales et chrétiennes. Les malheurs de la guerre, toujours suivis de ceux des peuples, l'affligeaient sensiblement. Il voyait les maux : il chercha les remèdes pour les appliquer lorsqu'il serait sur le trône. Il s'instruisit de l'état du royaume; il voulut connaître les provinces. Il joignit aux connaissances de la littérature et des sciences celles d'un prince qui veut régner en roi sage et faire des heureux. La France fondait les plus belles espérances sur lui, lorsqu'une maladie cruelle l'enleva à la patrie en 1712 avec la dauphine. Il mourut à Marly, le 18 février 1712, un an après son père, dans sa 50<sup>e</sup> année, non sans soupçon de poison. On sait les bruits qui courent à ce sujet sur le compte du duc d'Orléans. Son apologiste, le duc de Saint-Simon, n'a pas cru pouvoir les réfuter. Il prouve, au contraire, que le poison donné à ce prince,

ainsi qu'à son épouse, est une chose très réelle, sans néanmoins en accuser nominément personne. « L'espèce de la ma- » ladie du dauphin, dit-il, ce qu'on sut » que lui-même en avait cru, le soin » qu'il eut de faire recommander au roi » les précautions pour la conservation de » sa personne, la promptitude et la ma- » nière de sa fin, comblèrent la désola- » tion, et redoublèrent les ordres du roi » sur l'ouverture de son corps. Elle fut » faite dans l'appartement du dauphin » à Versailles : elle épouvanta. Fagon, » Boudin et quelques autres y déclarè- » rent le plus prompt effet d'un poison » très subtil et très violent. » C'est pour ce prince que l'illustre Fénelon composa son *Télémaque* et la plupart de ses autres ouvrages. Il avait épousé Marie-Adélaïde de Savoie, qui était morte six jours avant lui : leurs corps furent portés ensemble à Saint-Denys. (*Voy. les Vertus de Louis de France, duc de Bourgogne*, par le père Martineau, jésuite, 1712, in-4<sup>o</sup>; et son *Portrait* par l'abbé Fleury, son sous-précepteur, Paris, 1714, in-12.) Voltaire ne connaissait sans doute pas ces ouvrages, quand il a dit : « Nous avons, » à la honte de l'esprit humain, cent vo- » lumes contre Louis XIV, son fils Mon- » seigneur, le duc d'Orléans son neveu, » et pas un qui fasse connaître les vertus » de ce prince qui auraient mérité d'être » célébrées, s'il n'eût été que particulier. » Qui ne croirait, à entendre parler ainsi l'écrivain le plus fécond de son siècle, qu'il va consacrer les premiers instans de son loisir à réparer l'injustice de ses contemporains ? Cependant Voltaire, depuis ce temps-là, composa trente volumes, et l'on sait quels volumes ! Et cet ouvrage, qu'il était *honteux pour l'esprit humain* de n'avoir pas encore produit, n'a jamais occupé sa plume. Du reste, ce passage prouve combien le mérite de ce prince était éminent, puisque, malgré sa religion et sa piété, la philosophie la plus irréligieuse lui rend un si éclatant hommage. L'abbé Proyart a donné depuis sa *Vie écrite sur les Mémoires de la cour*, 2 vol. in-12, 1782. Quoique en général assez faiblement écrite, elle a l'avantage de l'exactitude; on y trouve des morceaux curieux et très intéressans, entre autres les réflexions vraiment remarquables de ce judicieux prince sur la révocation de l'édit de Nantes. (*Voyez LOUIS XIV.*) On a justement appliqué à ce prince, qui aurait fait le bonheur et la

gloire de la France, ces vers du poète de Mantone :

Nimium vobis Romana propago  
Vias potens, Superi, propria hæc si dona fuissent.

LOUIS, dauphin, fils de Louis XV et de Marie de Leckzinska, père de Louis XVI, né à Versailles en 1729, montra de bonne heure tant de goût pour la vertu, que la reine sa mère disait : « Le ciel ne m'a accordé qu'un fils; mais il me l'a donné tel que j'aurais pu le souhaiter. » Il épousa, le 25 février 1743, Marie-Thérèse, infante d'Espagne. Cette princesse étant morte en 1746, il épousa au commencement de l'année suivante Marie-Josèphe de Saxe, dont il a eu plusieurs fils. Le dauphin accompagna le roi son père pendant la campagne de 1763, et se trouva à la bataille de Fontenoy, où il donna des preuves de valeur et d'humanité. Il joignait à des talens naturels des connaissances étendues, et donnait à la France les espérances les mieux fondées d'un règne de sagesse et de justice, lorsqu'il mourut à Fontainebleau le 20 décembre 1765. Sa douceur, son affabilité, son application constante à ses devoirs, ont rendu sa mémoire précieuse à tous les cœurs français. On a admiré la justesse de l'application de ces paroles de l'Écriture, mises à la tête de son oraison funèbre : *Abstulit magnificos meos Dominus de medio mei*. Thren. 1. Il y a plusieurs traits de lui qui méritent d'être transmis à la postérité. Telle est la sublime leçon qu'il fit aux jeunes princes ses fils, lorsqu'on leur suppléa les cérémonies du baptême. On apporte les registres sur lesquels l'Église inscrit sans distinction ses enfans : « Voyez, leur dit-il, votre nom placé à la suite de celui du pauvre et de l'indigent. La religion et la nature mettent tous les hommes de niveau, la vertu seule met entre eux quelque différence; et peut-être que celui qui vous précède sera plus grand aux yeux de Dieu, que vous ne le serez jamais aux yeux des peuples.... » « Conduisez mes enfans, disait ce bon prince, dans la chaumière du paysan : montrez-leur tout ce qui peut les attendrir; qu'ils voient le pain noir dont se nourrit le pauvre; qu'ils touchent de leurs mains la paille qui lui sert de lit.... Je veux qu'ils apprennent à pleurer. Un prince qui n'a jamais versé de larmes ne peut être bon. » Le roi voulait qu'on augmentât sa pension. *J'aimerais mieux*, dit le dauphin en refusant l'augmentation, que

cette somme fût diminuée sur les tailles.

Un jour qu'on parlait devant lui des livres contraires à la religion et aux mœurs, et qu'on en justifiait la circulation comme celle d'un objet de commerce : « Malheur, » dit-il, au royaume qui prétendrait s'enrichir par un tel commerce, qui sacrifierait des richesses vraies et durables à des richesses factices et éphémères, qui étoufferait la vertu des citoyens, et croirait acquérir les moyens de la faire paraître. » Il croyait qu'il fallait chercher la source de tous les désordres propres à ce siècle dans la licence effrénée de parler et d'écrire. « On n'écrit, disait-il, presque plus que pour rendre la religion méprisable et la royauté odieuse. » Il ne paraît presque point de livres où la religion ne soit traitée de superstition et de chimère, où les rois ne soient représentés comme des tyrans, et leur autorité comme un despotisme insupportable. Les uns le disent ouvertement et avec audace; les autres se contentent de l'insinuer adroitement. Et à quoi bon tant de livres? La vie entière de l'homme ne suffirait pas pour lire ce qu'il y a de mieux écrit en quelque genre que ce soit : on ne fait plus que répéter ce que les autres ont dit; et si l'on veut s'en éloigner pour se frayer des routes nouvelles, on donne dans des écarts. Quel avantage y a-t-il donc à espérer, pour le progrès des arts et des sciences, de ce torrent de volumes et de brochures et de libelles, dont le public est inondé? en deviendra-t-on plus savant? Au contraire; cette liberté d'écrire à tort et à travers sur toutes sortes de sujets ne produit qu'une science légère et superficielle, qui est souvent pire que l'ignorance; elle n'a servi qu'à mettre au jour des principes faux, dangereux ou détestables, qui enivrent tous les esprits. » La dévotion du dauphin lui avait dicté plusieurs prières qu'il s'était rendues familières, et qui ont une onction et une force dignes de la véritable piété. Nous donnerons pour exemple celle qu'il faisait tous les jours pour le bonheur général du royaume, en s'adressant à Dieu par l'intercession de saint Louis, le plus illustre de ses aïeux, et depuis longtemps son modèle. Elle est en latin, et imite parfaitement l'énergie et la dignité des anciennes oraisons de la liturgie de l'Église : *Æterne Deus, qui Francorum imperium benigno favore ab initio tutaris, sancti Ludovici precibus exoratus*

et potis, da nepotibus, da servo tuo, da populo virtutes imitari, quas coluit; ut pacem intus, pacem foris colentes, ad regni istius latitiam tota mente tendamus, ubi reges et populi tibi, soli pastori et patri, servientes, aeterno inter se caritatis federe sociabuntur. On a publié en 1777 d'excellens Mémoires pour servir à l'histoire de ce prince, recueillis par le père Griffet, 2 vol. in-8°. Sa Vie a été écrite par l'abbé Proyard, Paris, 1778, in-12. On ne peut rien voir de plus touchant que le *Récit des principales circonstances de la maladie* de ce prince, Paris, 1766. L'auteur de l'*Histoire de la révolution de France* (M. Montjoie) répand des doutes sur les causes de sa mort, et ne paraît pas trop disposé à la croire naturelle. Quand on réfléchit que le dauphin, la dauphine et la reine moururent dans l'espace de deux ans et demi, et avec les mêmes symptômes, ses conjectures semblent prendre une certaine consistance. « Peut-être, dit-il, faut-il regarder comme un événement qui appartient à l'histoire de la révolution, la mort prématurée du dauphin, père du roi actuel. Ce prince, calomnié, tant qu'il vécut, avec un acharnement qui décelait des desseins bien sinistres, et loué même par ses ennemis, lorsqu'on n'eut plus à le redouter, était imbu de principes bien contraires à ceux qu'on met aujourd'hui en pratique; et tout ce qu'on connaissait de sa vie privée annonçait qu'il soutiendrait avec fermeté ses opinions religieuses et politiques. Il avait des mœurs pures, l'âme sensible et bienfaisante, du courage, l'amour de l'étude, l'esprit cultivé, le jugement sain, un cœur droit; tout annonçait en un mot qu'il serait un digne successeur de Louis IX, de Henri IV, de Louis XIV; et il est incontestable que s'il eût régné, la monarchie existerait encore sur ses bases; il les eût affermiés, et nous n'eussions jamais vu établi le gouvernement populaire. Sa mort fut donc une véritable conquête pour les novateurs. Je n'entends pas pour cela leur attribuer ce nouveau régicide; mais il est incontestable que les forfaits qu'a enfantés le désir d'une révolution ne sont pas tous bien connus; il en est de secrets, et qu'il n'est pas temps de révéler. Il est certain encore que la postérité aura de grands reproches à faire au feu duc de Choiseul, et qu'elle lui demandera compte de son intimité avec

les prétendus philosophes, et de son antipathie pour un prince qui avait toutes les qualités d'un sage. » Ce prince aimait beaucoup l'étude de l'histoire : « Elle donne, disait-il, aux enfans des leçons, qu'on n'osait pas faire aux pères... » Il avait une grande affection pour le vertueux comte de Mury, et il adressait chaque jour à Dieu une prière pour la conservation de sa vie, « afin, disait le dauphin, que si je dois porter le fardeau de la couronne, il m'aide à le supporter. » Il disait encore un jour : « Ce qui rend la réforme d'un état si difficile, c'est qu'il faudrait deux bons régnes de suite, l'un pour extirper les abus, l'autre pour les empêcher de renaître... » Il eut à souffrir bien des désagrémens de la part de madame de Pompadour et du duc de Choiseul. Ce ministre ne pouvait lui pardonner la protection qu'il accordait aux jésuites, que les parlemens poursuivait. Louis XV le tint presque toujours éloigné des affaires.

## ROIS DE GERMANIE.

**LOUIS I<sup>er</sup>, le Pieux ou le Vieux**, roi de Germanie, troisième fils de Louis le Débonnaire, et frère utérin de l'empereur Lothaire et de Pépin, fut proclamé roi de Bavière en 817. Il se souleva avec ses frères contre son père, se brouilla ensuite avec eux, gagna, avec Charles le Chauve, son frère paternel, la bataille de Fontenay contre Lothaire en 841, étendit les limites de ses états, et se rendit redoutable à ses voisins. Il mourut à Francfort en 876, à 70 ans. Ce fut un des plus grands princes de la famille de Charlemagne. Il n'eut pas toutes les vertus d'un bon roi, mais il eut les qualités des héros. (Voyez **LOTHAIRE I<sup>er</sup>**).

**LOUIS II, le Jeune**, fils du précédent, aussi courageux que lui, et son successeur au trône de Germanie, fut attaqué par son oncle Charles le Chauve, qu'il vainquit près d'Andernach en 876. Il mourut à Francfort en 882, dans le temps qu'il levait des troupes pour les opposer aux Normands, qui commençaient leurs ravages.

**LOUIS III**, roi de Germanie. Voyez **LOUIS III**, empereur.

## ROIS DE HONGRIE.

**LOUIS I<sup>er</sup> D'ANJOU**, roi de Hongrie et de Pologne, surnommé *le Grand*, naquit à Bude en 1526, et succéda en 1542, à Charles Robert le Boiteux, son père, issu

de Charles I<sup>er</sup>, comte d'Anjou, frère de saint Louis. Il chassa les Juifs de la Hongrie, fit la guerre avec succès aux Transylvains, aux Croates, aux Tartares et aux Vénitiens : il vengea la mort d'André son frère, roi de Naples, mis à mort en 1345, et fut élu roi de Pologne, après la mort du roi Casimir, son oncle, en 1370. Il fit paraître un si grand zèle pour la religion catholique, que le pape Innocent VI le fit grand gonfalonier de l'Eglise. Ce prince sage et juste mourut à Tirnavu en 1382, à 56 ans. « Jamais souverain, dit un historien, n'a été regretté comme il le fut, ni aucune administration si fort exaltée. Chacun admirait son habileté à maintenir la paix intérieure et le talent qu'il avait eu d'établir l'union entre tant de différens peuples soumis à sa domination. Inaccessible aux favoris et aux courtisans, il gouverna constamment par lui-même, et déploya autant de sagacité que de fermeté dans la distribution des charges et dignités, qu'il n'accordait qu'aux talens, à la vertu et au vrai mérite. Travesti et sans aucune suite, il aimait à parcourir les provinces de son royaume pour éclairer de près la conduite des officiers et des magistrats, et pour tirer avantage des observations que lui faisaient les personnes qui ne le connaissaient pas. Libéral sans profusion, il dispensa avec économie les trésors de l'état; et malgré les guerres nombreuses qu'il eut à soutenir, il n'établit aucun nouvel impôt. La restriction des peines aux seules personnes des coupables date de son règne, comme il fut le premier qui défendit l'usage des jugemens de Dieu dans les tribunaux. Ne pouvant réprimer l'usage des Juifs, ruineuse pour le menu peuple, ni faire de cette nation des citoyens utiles à l'état, il rendit un édit par lequel il leur fut enjoint de sortir du royaume. » Sa mort fut suivie de grands troubles en Hongrie. *Voy. GARA.*

LOUIS II, roi de Hongrie et de Bohême, succéda à Ladislas VI son père en 1316. Trop jeune et trop faible pour résister au terrible Soliman II, il s'engagea inconsidérément à la bataille de Mohatz en 1526, et y périt à 20 ans, et avec lui périrent presque tout le haut clergé et la noblesse de Hongrie, rassemblés contre l'ennemi le plus redoutable de la religion et de l'état. Le roi se noya en traversant le Carasse, petite rivière marécageuse, son petit cheval n'ayant jamais

pu s'élever jusqu'au bord qui était fort escarpé. Quelques historiens ont cru que la Providence l'avait puni de ce qu'il avait fait jeter l'ambassadeur de Soliman avec toute sa suite dans un vivier, où ils furent mangés des poissons; et le genre de mort qui termina les jours du jeune roi rend cette observation remarquable. Il est vrai que dans ce temps les Turcs, lorsque l'occasion s'en présentait, se portaient à des barbaries qui semblaient étouffer tout sentiment d'humanité dans le cœur des chrétiens; mais la sainteté de l'Évangile suppose dans ses sectateurs des vertus auxquelles ce genre de justification ne peut suffire. Les historiens rapportent qu'au moment où il monta à cheval pour aller combattre, un aigle qui couvrait son casque tomba et le blessa légèrement au visage; ce qui fut regardé comme un mauvais augure. On retrouva le cadavre du prince peu de temps après et on le transporta avec pompe à Albe-Royale, dans le tombeau de ses ancêtres. Ce mémorable combat est également décrit par Etienne Brodericus (*V. ce nom*), et plus en abrégé par Isthuanfi. On voit dans le magnifique arsenal de Vienne la statue équestre de ce jeune prince, parée des armes qu'il portait le jour de cette bataille. On pourrait bien y mettre pour épigraphe ce vers de *l'Énéide* :

*Infelix puer, atque impar congressus Achilli!*

En 1687, le duc Charles V de Lorraine, secondé par l'électeur de Bavière et le prince Louis de Baden, vengea la mort de tant de chrétiens, par une grande victoire remportée sur les Turcs dans cette même plaine de Mohatz.

LOUIS, prince de Tarente, neveu de Robert le Bon, roi de Sicile, né en 1522, épousa, le 20 d'août 1547, Jeanne, reine de Naples, sa cousine (*voyez JEANNE*, reine de Jérusalem), après la mort d'André son premier mari, à laquelle il avait contribué. Contraint de sortir du royaume par Louis, roi de Hongrie, qui s'y était rendu avec une armée pour venger l'assassinat d'André son frère, il vint se réfugier avec la reine son épouse en Provence; et tous deux furent déclarés innocens dans un consistoire tenu par Clément VI à Avignon. Rappelés ensuite par les Napolitains, ils chassèrent les troupes hongroises restées dans le royaume, et se firent couronner solennellement à Naples le jour de la Pentecôte 1552. Louis mourut l'an 1562, sans laisser d'enfans. II

avait institué l'ordre du *Saint-Esprit du Nœud*, qui ne dura que pendant son règne. Lorsque Henri III passa par Venise, à son retour de Pologne, la seigneurie lui fit présent du manuscrit qui contenait les statuts de cet ordre. Ce prince s'en servit pour établir son ordre du *Saint-Esprit*, et commanda au chancelier de Chiverny de faire brûler le livre; mais la volonté du roi ne fut pas exécutée en ce point, et le manuscrit fut conservé. Il a été imprimé dans les *Monumens de la monarchie française*, de dom Montfaucon, et depuis séparément, sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire de France du quatorzième siècle*, avec les notes de l'abbé Le Fèvre, 1764, in-8°.

**LOUIS I<sup>er</sup>**, duc d'Anjou, deuxième fils de Jean, roi de France, et de Bonne de Luxembourg, naquit à Vincennes, en 1339. Il se chargea de la régence du royaume pendant la minorité de Charles VI, son neveu. Il se trouva à la fatale bataille de Poitiers, où le roi Jean fut fait prisonnier. Ce prince, devenu libre, donna Louis pour otage; mais celui-ci s'évada bientôt d'Angleterre, et fut nommé lieutenant du Languedoc et de la Guienne. Il battit les Anglais en 1373 et en 1377; dans ce dernier combat, il fit prisonnier Thomas Filton, leur général. Il ne s'était occupé, pendant la régence que du soin de remplir ses coffres, pour se mettre en état d'aller prendre possession du trône de Naples, que la reine Jeanne, citée dans l'article précédent, lui avait légué, l'an 1380, par son testament. Ce prince se rendit en Italie, deux ans après, avec des trésors immenses, pour faire valoir ses prétentions : mais quand il arriva, il trouva le trône occupé par Charles de Durazzo, parent de la reine, morte depuis peu. Il fit de vains efforts pour l'en chasser. Trahi d'ailleurs par Pierre de Craon (voyez ce non), qu'il avait renvoyé en France faire de nouvelles levées, et qui dissipa tout l'argent à Venise avec des courtisanes, il mourut de chagrin à Biseglia, près de Bari, le 20 septembre 1384. Ses descendans tentèrent, à diverses reprises, de s'emparer de ce royaume, et ne purent jamais y réussir.

**LOUIS de FRANCE**, duc d'Orléans, comte de Valois, d'Ast, de Blois, etc., second fils du roi Charles V, naquit en 1371, et eut beaucoup de part au gouvernement pendant le règne de Charles VI, son frère. Jean, duc de Bourgogne, oncle du roi, jaloux de l'autorité du duc d'Orléans,

le fit assassiner à Paris le 23 novembre 1407. Ce meurtre fut l'origine de la fameuse division si fatale à la France entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne. *Voyez JEAN SANS-PEUR.*

**LOUIS de BOURBON**, premier prince de Condé. *Voyez CONDÉ.*

**LOUIS de BOURBON**, second prince de Condé. *Voyez CONDÉ.*

**LOUIS de BOURBON**, troisième prince de Condé. *Voyez CONDÉ.*

**LOUIS-HENRI**, duc de BOURBON, prince de Condé. *Voyez CONDÉ.*

**LOUIS-JOSEPH**, duc de BOURBON, prince de Condé. *Voyez CONDÉ.*

**LOUIS-ANTOINE-HENRI de BOURBON-CONDÉ**, duc d'Enghien. *Voyez ENGHEN.*

**LOUIS de BOURBON**, duc de Montpensier, souverain de Dombes, prince de la Roche-sur-Yon, fils de Louis de Bourbon, né à Moulins en 1343, se signala dans les armées sous François I<sup>er</sup> et Henri II, rendit de grands services à Charles IX pendant les guerres civiles, soumit les places rebelles du Poitou en 1574, et mourut dans son château de Champigny en 1583, à 70 ans.

**LOUIS d'ORLÉANS**, duc d'Orléans, premier prince du sang, né à Versailles en 1703, de Philippe, depuis régent du royaume, reçut de la nature un esprit pénétrant, propre à tout, et beaucoup d'ardeur pour l'étude. Sa jeunesse fut assez dissipée; mais après la mort de son père et celle de son épouse, il quitta le monde pour se consacrer entièrement aux exercices de la pénitence, aux œuvres de charité, et à l'étude de la religion et des sciences. En 1730, il prit un appartement à l'abbaye Sainte-Geneviève, et s'y fixa totalement en 1742. Il ne sortait de sa retraite que pour se rendre à son conseil au Palais-Royal, ou pour visiter des hôpitaux et des églises. Marier des filles, doter des religieuses, procurer une éducation à des enfans, faire apprendre des métiers, fonder des collèges, répandre ses bienfaits sur les missions, sur les nouveaux établissemens : voilà les œuvres qui remplirent tous les instans de la vie de ce prince jusqu'à sa mort, arrivée le 4 février 1732, et ce qui fit dire à une auguste et pieuse princesse : *Que c'était un bienheureux qui laisserait après lui beaucoup de malheureux.* Le duc d'Orléans cultiva toutes les sciences; il possédait l'hébreu, le grec, l'histoire sainte, les Pères de l'Eglise, la géographie, la

physique, la peinture. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en manuscrit. Les principaux sont, suivant l'abbé Ladvocat, de qui nous empruntons ces particularités : | des *Traductions littérales*, des *Paraphrases* et des *Commentaires* sur une partie de l'ancien Testament ; | une *Traduction littérale* des Psaumes, faite sur l'hébreu, avec une paraphrase et des notes. Cet ouvrage est un des plus complets de ce pieux et savant prince. Il y travaillait encore pendant la maladie qui l'enleva, et il y mit la dernière main peu de temps avant sa mort. On y trouve des explications savantes et ingénieuses, et une critique saine et exacte. Il est accompagné d'un grand nombre de dissertations très curieuses et remplies d'érudition, dans l'une desquelles il prouve clairement que « les notes grecques sur » les psaumes, qui se trouvent dans la » Chaine du père Cordier, et qui portent » le nom de Théodore d'Héraclée, sont » de Théodore de Mopsueste : » découverte que ce prince a faite le premier. | Plusieurs *Dissertations* contre les Juifs, pour servir de réfutation au fameux livre hébreu intitulé *Le Bouclier de la foi*. Le duc d'Orléans, n'étant point satisfait de la réfutation de ce livre par Gousset, entreprit lui-même de le réfuter ; mais il n'a point eu le temps d'achever cette réfutation : | une *Traduction littérale* des Epîtres de saint Paul, faite sur le grec, avec une paraphrase, des notes littérales et des réflexions de piété ; | un *Traité contre les spectacles* ; | une *Réfutation* solide du gros ouvrage français intitulé *Les Hexaples*. C'est là que ce prince donne des preuves bien précises de son attachement à l'Eglise, et de son éloignement d'un parti qui en combattait les décisions. Ceux qui avaient pu mal interpréter certaines singularités, et un air de réforme peut-être trop prononcé, furent détrompés, et jugèrent que si ce prince n'a pas assez évité d'être remarqué dans un temps où une secte insidieuse abusait de l'appareil de la vertu pour étendre ses conquêtes, c'est qu'il n'a pas cru qu'elle pût se vanter un moment de l'avoir rangé parmi ses prosélytes. | Plusieurs autres *Traités* et *Dissertations* curieuses sur différents sujets. Il ne voulut jamais faire imprimer aucun de ses écrits.

LOUIS-GUILLAUME, prince de Baden, né à Paris, le 8 avril 1653, succéda à son aïeul, s'attacha ensuite à l'empereur,

qui le nomma général, et se distingua dans les guerres de Hongrie contre les Turcs en 1687. Il se trouva à la bataille de Mohatz, et vengea, conjointement avec le duc Charles V de Lorraine et l'électeur de Bavière, par une victoire complète, la défaite que les chrétiens avaient essuyée, le siècle précédent, dans cette même plaine de Mohatz. Il continua les années suivantes à repousser les infidèles, et les défit successivement à Jagodna, près de Nissa, et à Viddin, qu'il emporta, après avoir battu un corps de 8,000 hommes. En 1691, il gagna sur eux une victoire signalée à Salankemen en Esclavonie ; le grand-visir resta sur le champ de bataille avec près de 20,000 des siens. En 1702, il y eut entre lui et le duc de Villars, à Fridelingen, une action pour laquelle on chanta le *Te Deum* à Vienne et à Paris. Il commanda sur le Rhin les années suivantes, et se trouva à la bataille de Hochstet en 1704, et au siège de Landau la même année. Il fut récompensé par le gouvernement de Javarin, et fut nommé, peu après maréchal de camp général de l'empire. Il mourut le 4 janvier 1707, à 52 ans, avec la réputation d'un des plus grands capitaines de son siècle.

LOUIS - FRANÇOIS de BOURBON, prince de CONTI. *Voyez* CONTI.

LOUIS (PIERRE de SAINT). *Voyez* PIERRE.

LOUIS le Maure. *Voyez* SFORCE.

LOUIS de LORRAINE. *Voyez* GUISE.

LOUIS (ANTOINE), célèbre chirurgien, né à Metz le 15 février 1723, a su réunir au plus haut degré, dans l'exercice de la chirurgie, la théorie et la pratique. Sa théorie, dirigée sur les principes des plus grands maîtres, était fondée sur une connaissance approfondie des auteurs anciens : elle lui a fourni de nouveaux documens sur l'art, consignés dans ses ouvrages, et surtout dans le *Recueil* de l'académie de chirurgie. Placé très jeune à l'armée, en qualité de chirurgien aide-major, il s'acquitta par ses talens l'amitié de La Peyronie, premier chirurgien du roi, fut nommé en 1757, substitut de Dufouart, alors chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité, puis chirurgien-major consultant de l'armée du Haut-Rhin (1761). De retour à Paris, s'étant livré à la grande pratique de la chirurgie, il a toujours opéré avec sûreté et intelligence. Devenu secrétaire de l'académie de chirurgie, il remplit cette place autant en homme d'érudition

et de lettres qu'en homme consommé dans la science de sa profession. Parmi les divers écrits de Louis, il en est qui regardent des différends survenus entre les médecins et les chirurgiens, et autres objets qui concernent la partie littéraire ou légale de la chirurgie. Parmi les ouvrages qui ont pour objet la pratique de son art, on distingue ses *Lettres sur la certitude des signes de la mort*, 1755, in-12, ouvrage devenu rare, et le *Parallèle des différentes méthodes de traiter la maladie vénérienne*, publié en 1764; les articles de chirurgie qu'il a fournis à l'*Encyclopédie*, et qui ont été imprimés séparément sous le titre de *Dictionnaire de chirurgie*, Paris, 1772, in-8°; divers *Mémoires* imprimés à différentes époques; | *Eloges* de Bassuel, Malaval et Verdier, de Bertrandi, etc. Il mourut à Paris d'une hydropisie de poitrine, le 15 février 1792. Il a voulu, par son testament, que ses cendres reposassent à côté de celles des pauvres qu'il avait servis dans un vaste hôpital ( la Salpêtrière), où il était entré en qualité d'élève à l'âge de 21 ans, et où il avait gagné sa maîtrise par un travail consécutif de six années. Cependant le même homme qui a voulu être enterré au cimetière de l'hôpital de la Salpêtrière, le même homme, ancien ami de l'abbé Prévôt, l'abandonna dans la maladie dont mourut cet écrivain célèbre, par cette seule raison que, chrétien éclairé, quoique long-temps égaré, il avait jugé devoir consacrer à la religion ses derniers momens. On a reproché aussi à Louis d'avoir débuté, très jeune encore, par une *Lettre* sur l'électricité, critique amère contre l'abbé Nollet, physicien alors célèbre, dont il suivait les leçons. Il fut l'auteur d'une *Thèse* donnée sous le nom d'un de ses élèves, et qui, par son sujet, prêta à la curiosité et à la plaisanterie : *An certæ sint virginitalis notæ?* Au jugement des vrais savans, il n'y développa que des vues superficielles ou fausses. M. Pelletan, membre très distingué de l'académie de chirurgie, dans un éloge nécrologique de Louis, remarque fort judicieusement que ce ne fut pas un homme de génie; mais il fut abondant. Son humeur était vive, brusque et souvent emportée; son esprit de société était parfois celui de la raillerie; et son caractère, celui d'une vanité excessive. Franc et tranchant, il ne dissimulait jamais aucune de ses opinions, quelles qu'elles fussent, sans réfléchir sur les con-

sequences d'une véracité imprudente, et sans jamais douter de la justesse de ses jugemens.

LOUISE de SAVOIE, duchesse d'Angoulême, fille de Philippe, comte de Bresce, puis duc de Savoie, et de Marguerite de Bourbon, épousa, en 1488, à l'âge de 12 ans, Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, et fut mère du roi François 1<sup>er</sup>. Veuve à l'âge de 18 ans, elle se retira au château de Cognac, revint à la cour à l'avènement de Louis XII, fut nommée régente en 1515, au préjudice de la reine Claude, quand François 1<sup>er</sup>, devenu roi, partit pour l'Italie. Cette princesse est principalement célèbre par la mort du surintendant des finances Samblançay, auquel elle extorqua six millions de notre monnaie d'aujourd'hui, et qui fut condamné à la peine capitale pour ce seul fait, dont une conséquence désastreuse fut la perte entière d'une armée en Italie, qui y périt de misère, faute de cette somme que le roi lui avait destinée. Elle est encore célèbre par ses démêlés avec le connétable Charles, duc de Bourbon : elle avait d'abord beaucoup aimé ce prince, et avait même obtenu pour lui l'épée de connétable : mais, piquée ensuite de ce qu'il avait refusé de l'épouser, son amour se tourna en une haine violente. Elle revendiqua les biens de la maison de Bourbon, dont elle était héritière du côté de sa mère, et qu'elle prétendait lui appartenir par la proximité du sang. Les juges ne furent pas assez corrompus pour adjuger cette succession à la régente; mais ils furent assez faibles pour la mettre en séquestre. Bourbon, se voyant dépouillé de ses biens, quitta la France, et se ligua avec l'empereur Charles-Quint. Louise signa en 1529 avec Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays Bas, le traité de Cambrai, nommé aussi, à cause de cette circonstance, le *Traité des dames*. Cette princesse mourut peu de temps après à Grez en Gatinois en 1552, à 54 ans, regardée comme une femme aussi propre à une intrigue d'amour qu'à une affaire de cabinet. On trouva dans ses coffres 1,500,000 écus d'or. Cette princesse laissa un *Journal* des événemens de son temps (1504-1522), qui a été inséré par Guichenon dans *les preuves de l'histoire généalogique de la maison de Savoie*, et réimprimé à la suite des *Mémoires de du Bellay*, et dans le tome 16 des *Mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France*.



**LOUISE - MARGUERITE** de **LOR - RAINE**, princesse de Conti, fille de Henri, duc de Guise, et femme de François de Bourbon, prince de Conti, née à Blois en 1588, perdit son époux en 1614, et mourut à Eu, en 1631. On a d'elle un ouvrage assez frivole, les *Amours du grand Alcandre*, dans le journal de Henri III, 1744, 5 vol. in-8°. C'est une histoire des amours de Henri IV, avec le récit de quelques actions louables et de quelques paroles de ce prince.

**LOUISE-MARIE** de **GONZAGUE**, reine de Pologne. *Voyez* **GONZAGUE**.

**LOUISE** de **FRANCE**, fille de Louis XV, née le 14 juillet 1737, religieuse carmélite de Saint-Denys en 1771, sous le nom de *Thérèse de Saint-Augustin*, mourut d'un coup d'apoplexie, le 25 décembre 1787, dans la 50<sup>e</sup> année de son âge. Les plus grands sacrifices n'avaient rien coûté à cette princesse pour suivre les mouvemens de sa piété. Depuis le moment qu'elle entra au couvent des carmélites jusqu'à celui de son décès, elle ne cessa d'édifier sa communauté par les sentimens les plus religieux, ainsi que par la pratique la plus exacte des règles austères de son ordre. Sa mort excita les plus vifs regrets de tous les gens attachés à la religion. C'était la mère des pauvres et des affligés, toujours prête à employer ses moyens et son crédit pour toutes les œuvres saintes et charitables; et pour citer un fait entre mille, c'est à sa sollicitation et à son zèle que les religieuses des Pays-Bas, expulsées sous le règne de l'empereur Joseph II, furent reçues et accueillies en France. « Les fastes de l'Eglise, dit un auteur, nous offrent de fréquents exemples de reines et de princesses qui se sont dérobées à l'éclat et aux délices de la cour, pour se dévouer à la solitude et aux austérités du cloître: quelque admirables, quelque héroïques que fussent de pareils sacrifices, ils ont dû paraître moins étonnans, sans doute, dans ce temps où la piété était en honneur, où le monde payait un tribut public de respects et d'hommages à ces âmes nobles et courageuses, qui se consacraient dans la retraite à la pratique des plus sublimes conseils de l'Évangile. Mais dans un siècle tel que le nôtre, où de vains et d'orgueilleux raisonneurs, incapables de s'élever au-dessus des froids calculs de l'égoïsme, osent traiter de superstition et de faiblesse les victoires mêmes que la reli-

gion remporte sur la nature; dans un siècle où les demeures sacrées qui servent d'asile à la vertu et à l'innocence, contre les vices et la corruption de la société, sont devenues l'objet du mépris et de la dérision publique, et regardées comme des monumens du fanatisme et de l'imbécillité de nos aïeux; quand on voit la fille du plus puissant roi de l'univers, supérieure aux faux jugemens des hommes, préférer aux fastes du trône l'obscurité d'un monastère, s'arracher aux plaisirs et aux honneurs, pour se livrer aux exercices de l'humilité et de la pénitence, ce trait de grandeur d'âme est assurément le plus beau triomphe de la foi sur l'incrédulité, et il semble que l'Être suprême réservait à notre siècle ce grand spectacle, pour lui montrer que la religion sait, beaucoup mieux que la philosophie, élever une âme au-dessus des passions et des faiblesses de l'humanité. » M. de Sancy fit à cette princesse l'épithaphe suivante, qui finit par une espèce de prophétie, trop tôt accomplie :

Du sommet des grandeurs au sommet du Carmel,  
Et des marches du trône aux marches de l'autel,  
Louise avait franchi cet immense intervalle,  
Préférant le cilice à la pompe royale.

Mais Dieu l'a fait monter, en ce jour glorieux  
Des ténèbres du cloître à la splendeur des cieus.  
Là, près de saint Louis, de son auguste frère,  
Elle unira ses vœux, aux pieds du Tout-Puissant.  
Pour écarter des yeux d'un prince bienfaisant  
L'horrible impiété, les désordres, la guerre,  
Ces fléaux destructeurs d'un état florissant.

M. François, prêtre de la mission, dans l'oraison funèbre, qu'il prononça dans l'église des carmélites de la rue de Grenelle, en l'honneur de la pieuse princesse, semble avoir annoncé ces fléaux dans le passage suivant : « Saint Paul, dans Athènes, sentait son cœur frémir et ses entrailles se déchirer à la vue de ce peuple, le plus poli et le plus aimable de tous les peuples, plongé dans les ténèbres de l'idolâtrie. Avec quel déchirement plus cruel encore, Thérèse de saint-Augustin ne voyait-elle pas la foi de ses pères se refroidir et s'obscurcir dans un royaume où elle avait répandu autrefois un si grand éclat! les temples presque déserts, les autels abandonnés, le culte négligé, le refroidissement du zèle parmi les ministres de la religion, le sel de la terre affadi, le feu de la ferveur éteint dans les asiles élevés pour sa conservation. Avec quelle tristesse et quelle douleur elle voyait encore la cor-

» ruption des mœurs étendre ses ra-  
 » vages, la philosophie audacieuse me-  
 » nacer de tout envahir, les scandales de  
 » tout submerger, la débauche sans honte,  
 » la licence sans frein, et l'indifférence  
 » apathique, le dernier de tous les excès,  
 » parce qu'elle ne laisse presque plus au-  
 » cune espérance, ni de retour ni de re-  
 » mède! Aussi Thérèse de Saint-Augustin  
 » ne coule plus ses jours que dans l'abat-  
 » tement et dans la langueur : c'est Héli,  
 » qui ne peut plus survivre à la prise de  
 » l'arche; c'est Eléazar, qui s'immole, de  
 » peur d'être témoin de la désolation qui  
 » menace son peuple. O France! ô nation  
 » jusqu'ici favorisée des cieus! apprends  
 » que ce sont tes abominations qui préci-  
 » pitent le cours d'une vie si précieuse,  
 » et que la fille de tes rois n'expire que  
 » de l'excès de tes maux; mais apprends  
 » en même temps à profiter des derniers  
 » momens qui terminèrent une si sainte  
 » carrière. » Il a paru une *Histoire de la*  
*vie édifiante* de cette princesse, Paris,  
 1788. Elle présente un tableau de vertus  
 pures, et des détails pleins d'intérêt pour  
 les âmes chrétiennes; mais l'auteur, pour  
 la rendre également intéressante pour les  
 gens du monde, y a fait entrer bien des  
 choses étrangères à son sujet. C'est d'ail-  
 leurs un mélange de vers et de prose,  
 qui, pour la forme, fait ressembler cette  
*Histoire au Voyage de Bachaumont*.  
 Quelques-uns de ces vers sont néanmoins  
 heureusement amenés, tels que ces vieilles  
 stances du naïf Racan :

Ces hautes qualités de têtes couronnées,  
 Ces trônes, ces états pendant quelques années  
 Contentant notre vanité;  
 Mais toute cette gloire est courte et variable;  
 Il n'en reste non plus que d'un songe agréable  
 Quand on est dans l'éternité.

Là, les soupirs des cœurs accablés de tristesse  
 Seront mieux entendus que des chants d'allégresse,  
 Qui sortent des esprits contents;  
 Et là, les vieux lambeaux qui couvrent l'innocence,  
 Seront plus estimés que la magnificence  
 Des habits des plus éclatans.

Cet ouvrage a été réimprimé à Lyon, en  
 1817, avec des augmentations considé-  
 rables. On en a fait disparaître tout ce qui  
 était étranger au sujet; tels que les vers  
 et des passages tirés de Voltaire. L'abbé  
 Proyart a publié la *Vie* de madame  
 Louise; ouvrage estimé et extrait de mé-  
 moires authentiques, Bruxelles, 1793,  
 in-12, 4<sup>e</sup> édition; Lyon, 1818, 2 vol.  
 in-12, augmentée de plusieurs anecdotes  
 curieuses, extraites de mémoires authen-  
 tiques, des lettres de la princesse, dont

le recueil a été confié à cet ecclésiastique,  
 et d'une relation de la suppression des  
 carmélites dans les Pays-Bas, sous l'em-  
 pereur Joseph II, et de leur translation  
 au monastère de St.-Denys en France,  
 à la sollicitation de madame Louise. Cet  
 ouvrage a été réimprimé à Lyon, 1829,  
 2 vol. in-12 : « Il n'est pas étonnant, dit  
 » l'*Ami de la Religion*, du 8 juillet 1829,  
 » (tom. 60, p. 272) qu'on réimprime si  
 » souvent un livre qui présente un aussi  
 » grand exemple. La fille d'un roi s'arra-  
 » chant aux douceurs et aux illusions de  
 » la cour pour aller habiter un cloître,  
 » c'est ce qui ne peut manquer d'étonner  
 » dans un siècle tel que le nôtre. On ad-  
 » mirera dans cette vie le courage, le dé-  
 » vouement et en même temps la simpli-  
 » cité et la gaieté d'une princesse inspirée  
 » par une piété tendre et éclairée. » Sa vie  
 est en effet bien propre à ramener les  
 personnes qui s'effraient au seul nom de  
 pénitence. Que peut-on en effet trouver  
 de difficile, lorsque cette princesse, éleyée  
 dans le sein des grandeurs, d'une santé  
 faible et languissante, fournit l'exemple  
 et le modèle de toutes les vertus? Parmi  
 les diverses *Oraisons funèbres* consa-  
 crées à la mémoire de cette princesse,  
 on distingue, outre celle dont nous avons  
 parlé, celle de M. l'abbé Amalric, pronon-  
 cée dans l'église des carmélites de  
 Saint-Denys (voyez le *Journal historique*  
*et littéraire*, 1<sup>er</sup> novembre 1788, page 552),  
 et celle de l'abbé du Serre-Figon, pronon-  
 cée dans l'église des carmélites de  
 Pontoise (*ibidem*, 15 mai 1789, page 103.)

LOUISE-ADÉLAÏDE de BOURBON-  
 CONDÉ. Voyez CONDÉ.

LOUP (saint), en latin *Lupus*, né à  
 Toul, vers le commencement du 5<sup>e</sup> siècle,  
 épousa la sœur de saint Hilaire, évêque  
 d'Arles. La vertu avait formé cette union;  
 une vertu plus sublime la rompit. Les  
 deux époux se séparèrent l'un de l'autre,  
 pour se consacrer à Dieu chacun dans un  
 monastère; Loup s'enferma dans celui  
 de Lérins. Ses vertus le firent élever sur  
 le siège de Troyes en 427. Entièrement  
 occupé des devoirs de l'épiscopat, il  
 mérita les respects et les éloges des plus  
 grands hommes de son siècle. Sidoine  
 Apollinaire l'appela le *premier des pré-*  
*lats*. Les évêques des Gaules le dépu-  
 tèrent, avec saint Germain d'Auxerre,  
 pour aller combattre les pélagiens qui  
 infectaient la Grande-Bretagne. Cette mis-  
 sion produisit de grands fruits. Loup, de  
 retour à Troyes, sauva cette ville de la

fureur d'Attila; ce barbare conquérant s'appelait lui-même *le fléau de Dieu*, se croyant destiné à punir les péchés des peuples. Déjà Reims, Cambrai, Besançon, Auxerre et Langres avaient ressenti les effets de sa fureur. Ses coups allaient tomber sur Troyes : les habitans de cette ville étaient dans la plus grande consternation. Saint Loup intercédâ pour son peuple auprès de Dieu, auquel il adressa, durant plusieurs jours, des prières ferventes, accompagnées de larmes, de jeûnes et de plusieurs autres bonnes œuvres. Enfin, mettant sa confiance dans la protection du Ciel, il prit ses habits pontificaux, et alla trouver Attila, qui était à la tête de son armée. Le prince barbare, quoique infidèle, fut pénétré de respect à la vue du saint évêque, suivi de son clergé en procession et précédé de la croix. Lorsque le serviteur de Dieu fut auprès du roi des Huns, il lui adressa la parole, en lui demandant qui il était : « Je suis, dit Attila, le fléau de Dieu. » — Nous respectons, reprit le saint, ce qui nous vient de la part de Dieu; mais si vous êtes le fléau avec lequel le Ciel nous châtie, souvenez-vous de ne faire que ce qui vous est permis par la main toute-puissante qui vous meut et vous gouverne. » Attila, frappé de ce discours, promit d'épargner Troyes. Ainsi les prières de saint Loup protégèrent une ville dépourvue de tout secours, contre une armée de 400,000 hommes, qui, ayant ravagé la Thrace, l'Illyrie et la Grèce, avait passé le Rhin, et porté ensuite la désolation dans les contrées les plus fertiles de la France. Attila, ayant fait retirer ses troupes de devant Troyes, s'avança dans les plaines de Châlons. Il y fut attaqué et défait par les Romains, que commandait le brave Aétius. Durant sa retraite, il envoya chercher saint Loup, et le pria de l'accompagner jusqu'au Rhin, s'imaginant que la présence d'un si grand serviteur de Dieu serait une sauve-garde assurée pour lui et pour son armée. Lorsqu'il le renvoya, il se recommanda instamment à ses prières. Cette action du saint évêque déplut aux généraux de l'empire : on le soupçonna d'avoir favorisé l'évasion des Barbares; et il fut obligé de quitter Troyes pour deux ans. Mais, par sa patience et sa charité, il triompha de l'envie et de la malice des hommes. On lui permit de revenir dans son diocèse, où il mourut le 29 juillet 478 après l'avoir gouverné 52 ans. On garde

son corps à Troyes dans l'église qui porte son nom. Il y avait anciennement en Angleterre plusieurs églises dédiées sous son invocation. Le père Sirmond a publié une *Lettre* de cet illustre évêque dans le 1<sup>er</sup> vol. de sa *Collection des conciles de France*. L'Eglise célèbre sa mémoire le 29 juillet. On trouve dans le *Spicilège* de dom Louis d'Acheri, tom. 5, et dans le 1<sup>er</sup> vol. de la *Collection des Conciles*, une *Lettre* de saint Loup à Sidoine Apollinaire. — Il ne faut pas le confondre avec saint LOUP ou saint LEU, évêque de Lyon, mort en 542, ni avec saint LOUP ou saint LEU, évêque de Bayeux, mort vers 465.

LOUP, en latin *Servatus Lupus*, abbé de Ferrières, regardé comme l'écrivain le plus poli de la France du neuvième siècle, naquit vers l'an 805, et parut en 844 au concile de Verneuil, dont il dressa les *canons*, et à celui de Soissons en 855. Le roi et les évêques de France lui commirent plusieurs affaires importantes. Charles le Chauve l'envoya à Rome vers le pape Léon IV en 847, et le chargea de réformer tous les monastères de France avec le célèbre Prudence. On ne trouve plus de traces de ce prélat. Loup mourut vers 862. Il est le même que Loup Servat, comme l'ont démontré le père Sirmond et Baluze contre Mauguin. On a de lui plusieurs ouvrages : | *Lettres* sur différens sujets (*liber Epistolarum*); elles sont au nombre de 154, et mettent dans un grand jour plusieurs affaires de son temps. On y trouve divers points de doctrine et de discipline ecclésiastique discutés; elles ont été publiées par Papire-Masson, Paris, 1588, in-8°, insérées dans les *Scriptores Francorum* de Duchesne; publiées de nouveau par Baluze avec *notes*; cette édition est la meilleure. | Un traité intitulé : *Des trois questions* (de la prédestination, du libre arbitre et de la rédemption de J.-C.), *contre Gotescalc*. L'auteur s'y attache à la doctrine des Pères, et surtout à celle de saint Augustin. Cet ouvrage a été publié en 1648 in-16, sans nom de ville; à Paris, 1650, in-8°, par Sirmond dont l'édition est excellente; | une *Vie* de saint Wigbert. Le style de Loup est clair, élégant et nerveux. Baluze a recueilli ces différens écrits, Paris, 1664, in-8°, et les a enrichis de notes curieuses. On en a fait une nouvelle édition avec des corrections et des additions, à Leipsick, sous le nom d'Anvers, 1710. Voyez l'*Hist. littér. de France*, tom. 5.

\* **LOUTHERBOURG**, ou plus exactement **LUTHERBURG** (**PHILIPPE-JACQUES**), peintre, né à Strasbourg le 31 octobre 1740, d'un père qui était lui-même peintre et originaire de Bâle, fut élève de Tischbein, et ensuite de Casanova, et devint membre de l'académie de Paris en 1768. Ce peintre se fut bientôt fait connaître par son talent à rendre les batailles, les chasses, les paysages, et surtout les animaux. En 1771, il fut appelé en Angleterre où on lui donna un traitement de mille livres sterling, pour y tracer le croquis des décorations du grand opéra. Loutherboug exécuta aussi dans ce pays, pour le roman de *Tom-Jones*, plusieurs compositions gracieuses qui ont été reproduites par le burin. L'impératrice de Russie désirant avoir, de la main de cet artiste, un tableau représentant le *passage du Danube* par l'armée russe sous le commandement de Romanzoff, Loutherboug, pour mettre plus de fidélité dans l'exécution des détails, demanda et obtint de cette princesse un modèle de chaque espèce d'armes des différentes nations qui dépendaient de son vaste empire : il se forma ainsi un des cabinets les plus curieux de l'Angleterre. Il accompagna Cagliostro en Suisse, et voulut un moment s'y fixer; mais il revint à Londres où il est mort vers 1814. Le musée du Louvre ne possède point de tableaux de ce maître : il existe au château de Rambouillet une *bataille* qui peut être placée à côté des meilleures productions de Wouvermans. Ce peintre avait une exécution facile, une touche franche et un coloris plein de fraîcheur, quoique il fût quelquefois un peu cru. Il a lui-même gravé avec succès, surtout d'après ses propres compositions : l'on cite deux *suites de soldats*, composées de six pièces chacune; les *quatre heures du jour*; la *Tranquillité champêtre*; la *Bonne petite sœur*; des *Costumes Maronites*, etc. On lui attribue l'invention du *Théâtre pittoresque et mécanique*, que l'artiste Pierre a mis depuis en œuvre. Les essais de Loutherboug dans ce genre ont été décrits dans le *Journal littéraire* d'Allemagne, intitulé *l'Éidophysion*. Le *Magasin encyclopédique*, année 1819, n° 4, renferme une notice sur Loutherboug.

**LOUVART** ou **LOUVARD** (dom FRANÇOIS), bénédictin de Saint-Maur, appelant, naquit en 1662, à Claux-Généreux, dans le diocèse du Mans. Il fut le premier de sa congrégation qui s'éleva contre

la constitution *Unigenitus*. Ce religieux, qui aurait dû rester dans la retraite et dans l'obscurité, écrivit à quelques prélats des lettres si séditieuses, que le roi le fit enfermer à la Bastille, et en d'autres maisons de force. Il disait, dans une de ces lettres, qu'il fallait *soutenir* ce qu'il appelait la *vérité*, contre *le fer, le feu, le temps et les princes...* et dans une autre qu'une *bonne et vigoureuse guerre valait mieux qu'un mauvais accommodement*. Il s'évada de sa prison et se réfugia à Schoonbove, près d'Utrecht, où il mourut, en 1739, âgé de 77 ans, laissant une *Protestation* qui fit beaucoup de bruit, quand elle vit le jour : il l'avait composée au château de Nantes, 5 mois avant sa mort. Il avait publié le prospectus d'une édition des *OEuvres de saint Grégoire de Nazianze* qui n'a point paru.

\* **LOUVEL** (**PIERRE-LOUIS**), assassin du duc de Berry; naquit en 1783, à Versailles. Son père qui tenait dans cette ville une petite boutique de mercerie le plaça aux enfans trouvés; et en sortant de l'hospice, où il avait été mis, il apprit l'état de sellier, qu'il exerça ensuite à Paris, dans les écuries de Napoléon. Dès sa première jeunesse, il montra un caractère sombre, mélancolique et atrabilaire. Il fuyait toute société, et, concentré en lui-même, il ne se plaisait que dans la solitude. On a su plus tard qu'il faisait sa lecture habituelle des *Droits de l'homme* et de la *constitution*, peut-être celle de 1793. La chute de Bonaparte, l'entrée à Paris des alliés, et le retour des Bourbons, excitèrent dans Louvel une haine implacable contre la famille de nos rois. Il partit pour Calais, et y attendit Louis XVIII, dans le dessein de l'assassiner. N'ayant pu accomplir son projet, il revint à Paris, et se rendit de là à Fontainebleau, puis à l'île d'Elbe, mais il n'y a pas de preuves qu'il ait parlé à Napoléon. Il alla s'établir à Chambéry, et retourna en France pendant les cent-jours. Plus tard il obtint un emploi de sellier dans les écuries royales. Il fit encore un voyage à Metz et La Rochelle, et revint pour la troisième fois à Paris. Son dessein était de frapper le plus jeune de nos princes, comme celui qui promettait avec le plus de certitude une postérité à son auguste famille. Un soir que le duc de Berry se trouvait avec son épouse au théâtre de l'Opéra (c'était le 13 février 1820), Louvel s'approche du théâtre, et tâche de lier conversation avec le factionnaire auquel il offre

un verre de rhum. Celui-ci refuse. Louvel feint de se retirer ; mais au moment où le duc de Berry sortait de la salle, reconduisant son épouse à sa voiture, il se glisse entre le factionnaire et un gentilhomme de la suite du prince, saisit S. A. R. par l'épaule gauche, lui plonge dans le sein droit un poignard qu'il laisse dans la blessure, et prend la fuite. Le duc de Berri croit d'abord qu'il a été heurté par quelque curieux imprudent. Cependant il chancelle, et se sent défaillir ; il porte la main sur le fer, et l'arrache de la plaie en s'écriant : « Je suis assassiné ; je tiens le poignard. » (*Voyez CHARLES-FERDINAND*). On court après l'assassin. Louvel s'était dirigé vers l'arcade Colbert : une voiture de place lui barre par hasard le passage ; il l'évite, et va heurter contre un garçon limonadier ; ils luttent ensemble ; un soldat arrive, saisit Louvel, et le mène au corps-de-garde. On trouva sur lui des papiers insignifiants et une alène de sellier longue et affilée, munie de sa gaine. Presque au moment même il subit, en présence de M. Decazes, alors ministre de l'intérieur, plusieurs interrogatoires successifs. Il avoua son crime, qu'il attribuait à sa haine pour les Bourbons, et déclara que depuis six ans il méditait ce meurtre ; et que s'il avait pu s'échapper, il aurait porté ses coups sur la personne du duc d'Angoulême, et ensuite sur le roi lui-même. Il affirma obstinément qu'il n'avait pas de complices, qu'il avait médité seul son projet. Conduit d'abord à la conciergerie, il fut ensuite transféré aux prisons du Luxembourg. Le roi ayant ordonné qu'il serait jugé par la chambre des pairs, M. le procureur-général, Bellart, employa trois mois à faire les plus scrupuleuses recherches ; il délivra 50 commissions rogatoires ; il entendit 1200 témoins, et après ces informations, il déclara, dans son acte d'accusation, le 12 mai, « Qu'il ne s'était point trouvé de complices. » L'accusé comparut, le 5 juin, à la barre de la Cour, présidée par le chancelier Dambray. Il y conservait son air sombre, mais calme, et reconnut le poignard, grossièrement travaillé, qu'un maître coutelier déclara n'avoir pas été fabriqué par un homme du métier. A toutes les demandes que lui firent M. le président et plusieurs pairs, à toutes les exhortations par lesquelles ils essayaient d'ébranler son âme, on ne put obtenir de lui que les mêmes réponses qu'il avait faites dans ses pre-

miers interrogatoires ; il soutint à plusieurs reprises, d'un ton ferme et déterminé, qu'il n'avait point de complices, qu'il n'avait communiqué à personne son odieux projet, et qu'il avait voulu être, à lui seul, *le sauveur de la France, pour laquelle il se sacrifiait*. Interrogé sur sa religion, il répondit qu'il avait été tantôt catholique, tantôt protestant, tantôt théophilantrope, *suivant les circonstances*. Il avait pour défenseurs MM. Archambault et Bonnet, bâtonniers de l'ordre des avocats, qu'on avait nommés d'office en vertu de la loi. Louvel voulut aussi prendre la parole, ce qui lui fut accordé, et il prononça un discours que nous transcrivons textuellement : « J'ai à rougir » aujourd'hui d'un crime que j'ai commis » moi tout seul.... La France n'est pas » déshonorée ; pas plus que ma famille.... » On m'accuse d'avoir assassiné un prince » de la famille royale : Oui, j'en suis coupable ; j'ai voulu détruire les ennemis » de la patrie. Je me suis dévoué pour la » France.... Les hommes du gouverne- » ment sont plus coupables que moi : ils » ont pris des crimes pour des vertus et » des vertus pour des crimes. Quand les » étrangers sont entrés en France, tous » les Français devaient se réunir. Suivant » moi, dans mon idée, un homme exilé » est à plaindre ; mais si un Français, qui » est obligé de sortir de France, s'occupe » de nuire et porte les armes contre sa » patrie, il n'est plus Français. Je ne puis » m'empêcher de penser que si la bataille » de Waterloo a été perdue c'est que des » Français étaient à Bruxelles et à Gand. » Suivant moi, dans mon sentiment, la mort » de Louis XVI était nécessaire. La France » l'a voulue. Si une poignée d'intrigants s'é- » tait présentée aux portes du château » c'est différent. Il est resté en arrestation » avec sa famille long-temps.... Aujourd'hui, suivant moi, dans mon opinion, » les Bourbons sont coupables. La nation » est déshonorée.... Je vous fais mes » adieux. » A ces phrases où l'on retrouve les doctrines révolutionnaires exprimées dans un style grossier, Louvel en avait ajouté, dans son écrit, plusieurs autres non moins révoltantes, que ses conseils parvinrent à lui faire supprimer. L'accusé fut déclaré coupable, après deux heures de délibération et condamné à mort. La veille de son supplice, il eut la fantaisie singulière de vouloir coucher dans des draps fins ; on les lui donna, et il passa une partie de la nuit à écrire à ses pa-

rens, se coucha ensuite et dormit d'un sommeil paisible. Louvel avait refusé d'abord un confesseur; il se décida enfin à recevoir et à entendre M. l'abbé Montès, aumônier de la Conciergerie. Le 7 juin 1820, jour de l'exécution, M. Bellart vint l'interroger pour la dernière fois, mais sans en obtenir d'éclaircissemens nouveaux. On avait déployé dans toutes les rues par où devait passer le criminel, et sur la place du Carrousel, une force armée imposante. Louvel arriva sur la place à six heures du soir. Il éprouva un mouvement de faiblesse à l'aspect des apprêts de son supplice, et les bourreaux furent obligés de le soutenir pour monter sur l'échafaud. Après qu'il eut eu un court entretien avec le confesseur, l'exécuteur s'empara de l'assassin et, dans moins d'une seconde, Louvel avait subi la punition de son forfait. On peut consulter sur Louvel, l'*Histoire de son procès*, publiée par Maurice Mejan, Paris, 1820, 2 vol. in-8°.

**LOUVEUCOURT (MARIE de)**, poète, née à Paris, morte dans la même ville au mois de novembre 1712, âgée de 32 ans, apporta en naissant des dispositions heureuses pour les beaux arts. J.-B. Rousseau l'a peu ménagée dans ses *Épîtres*; mais l'on ne doit pas toujours s'arrêter au jugement d'un poète piqué. Mademoiselle de Louveucourt a particulièrement réussi dans la poésie érotique. Ses vers sont la plupart des *cantates* mises en musique: elles ont été gravées. On a encore quelques-unes de ses poésies dans le *Recueil* de Vertron.

**LOUVEUCOURT (MARIE-JOACHIM-ELIZABETH de)**, née en 1747 d'une famille distinguée, et morte en odeur de sainteté à Amiens en 1778, a donné de grands exemples de vertu, et surtout d'une active et courageuse charité envers et prochain. Sa *Vie* a été imprimée à Maines en 1781, un vol. in-12.

**LOUVER** ou **LOWER (RICHARD)**, né vers 1631 à Tremère, dans la province de Cornouailles, disciple de Thomas Willis, exerça la médecine à Londres avec réputation. Il était du parti des wighs, et mourut en 1691. Ce médecin pratiqua la transfusion du sang d'un animal dans un autre. Il voulut même passer pour l'inventeur de cette opération empirique dont il promettait de grands avantages, et qui n'en a produit aucun; mais il ne fit que la présenter sous un nouveau jour; car il est certain que Libavius est le pre-

mier qui en ait donné l'idée. (*Voy. LIBAVIUS.*) Les principaux ouvrages de Louver sont: | un *Traité du cœur, du mouvement et de la couleur du sang, et du passage du chyle dans le sang*, Londres, 1669; Leyde, 1722, in-8°, et 1749; traduit en français, 1679, in-8°. Louver est le premier qui ait éclairci cette matière. Avant lui, on n'avait qu'une idée très vague de ce viscère; mais M. Senac a depuis étendu les lumières que Louver a répandues sur cet objet. On a ajouté au traité du cœur la dissertation suivante: | *Dissertation de l'origine du catarrhe et de la saignée*, Londres, 1671, in-8°; | une *Défense de la Dissertation de Willis sur les fièvres*; Londres, 1663, in-8°. Ces ouvrages furent recherchés de son temps, et sont utiles. Ils sont en latin.

**LOUVERTURE.** *Voyez TOUSSAINT-LOUVERTURE.*

**LOUVET (PIERRE)**, avocat du 17<sup>e</sup> siècle, né en 1569 ou 1574 à Verderel village situé auprès de Beauvais, fut maître des requêtes de la reine Marguerite, et mourut dans sa patrie en 1646. On a de lui; | l'*Histoire de la ville et cité de Beauvais*, Rouen, 1613, in-8°; | *Histoire et antiquités du pays de Beauvais*, Beauvais, 1631, in-8°. Le premier de ces deux ouvrages traite de ce qui concerne l'état ecclésiastique du Beauvaisis; le deuxième, de l'état civil. (*Voyez SIMON DENYS.*) | *Nomenclatura et chronologia rerum ecclesiasticarum diœcesis Bellovacensis*, Paris, 1613, 1628, in-8°; | *Histoire et antiquités du diocèse de Beauvais*, imprimée en cette ville, 1635, in-8°; | *Anciennes remarques de la noblesse beauvaisine et de plusieurs familles de France*, 1631 et 1640, in-8°, très rare. Cet ouvrage est par ordre alphabétique, et ne va que jusqu'à l'N; | *Abrégé des constitutions et réglemens... pour les études et réformes du couvent des jacobins de Beauvais*, 1618. Le mérite de ces ouvrages consiste dans les recherches; il serait inutile d'y chercher les agrémens du style.

**LOUVET (PIERRE)**, docteur en médecine, natif de Beauvais en 1617, d'une autre famille que le précédent, professa la rhétorique en province, et enseigna la géographie à Montpellier. Il surchargea le public, depuis 1637 jusqu'en 1680, époque de sa mort, d'une foule d'ouvrages sur l'histoire de Provence et de Languedoc. Ses matériaux sont si mal digérés, et ses inexactitudes sont si fréquentes, qu'on ose à peine le citer. On a

de lui : | *Remarques sur l'histoire de Languedoc*, 1657, in-4°; | *Traité, en forme d'abrégé, de l'histoire d'Aquitaine, Guienne et Gascogne, jusqu'à présent*, Bordeaux, 1659, in-4°; | *la France dans sa splendeur*, 2 vol. in-12; | *Abrégé de l'histoire de Provence*, 2 vol. in-12, avec des *Additions* sur cette Histoire, aussi en 2 vol. in-12; | *Projet de l'histoire du pays de Beaujolais*, in-4°; | *Histoire de Villefranche, capitale du Beaujolais*, in-8°; | *Histoire des troubles de Provence, depuis 1481 jusqu'en 1598*, 2 vol. in-12. La moins mauvaise de ses productions est son *Mercur hollandais*, en 10 vol. in-12. C'est une histoire maussade des conquêtes de Louis XIV en Hollande, en Franche-Comté, en Allemagne et en Catalogne, et des autres événemens qui occupèrent l'Europe depuis 1672 jusqu'à la fin de 1679. Louvet avait quitté la médecine pour l'histoire; il était aussi peu propre à l'une qu'à l'autre, quoique honoré du titre d'*historiographe* du prince de Dombes.

\* LOUVET de COUVRAY (JEAN-BAPTISTE), naquit à Paris en 1764 d'un marchand bonnetier, et fut d'abord commis chez un libraire. Né avec du talent et une imagination heureuse, il débuta dans la carrière littéraire par les *Amours du chevalier de Faublas*, dont il fit paraître d'abord la première partie : c'est un roman où la licence la plus grande règne à côté d'une ignorance complète des mœurs de la haute société, que l'auteur a voulu peindre sans la connaître, et surtout sans l'avoir jamais fréquentée. Louvet partagea, au commencement de la révolution, les principes et l'exaltation des factieux, et associa à ses travaux littéraires la politique qui devint bientôt son occupation exclusive. Le 26 décembre 1791, il vint à la barre de l'assemblée Législative, suivi de quelques factieux de sa section, pour demander que les princes et les émigrés fussent décrétés d'accusation. On se fera une idée de son style oratoire, en lisant une phrase de la pétition qu'il présenta à cet effet : « Qu'aus- » sitôt des millions de nos citoyens-sol- » dats se précipitent sur les nombreux » domaines de la féodalité; qu'ils ne s'ar- » rêtent qu'où finira la servitude; que » les palais soient entourés de baïon- » nettes, etc. » Le ministre Roland jugea Louvet digne d'être le rédacteur principal d'un journal intitulé *La Sentinelle*, qui se placardait au coin des rues, et qui

avait pour but d'avilir la royauté et de préparer la catastrophe du 10 août. Le département du Loiret, ayant choisi Louvet pour le représenter à la Convention, il y figura parmi les plus ardens républicains du parti de la *Gironde*, et se prononça violemment contre Robespierre, dont il demanda, le 29 octobre 1792, la mise en accusation. Il n'était pas difficile de trouver dans la vie politique de Robespierre des crimes suffisans pour le faire livrer à toutes les rigueurs de la justice; aussi Louvet employa pour l'attaquer une éloquence et une force de raisonnement qui rendirent son discours célèbre, mais qui n'empêchèrent pas que Robespierre n'échappât aux poursuites et aux accusations de ses ennemis. En 1795, Louvet vota contre l'appel au peuple et pour la mort de Louis XVI, sous la condition expresse d'en différer l'exécution jusqu'à l'établissement de la constitution. Au mois de mai de la même année il fut proscrit avec les chefs de la Gironde, et décrété d'arrestation le 2 juin suivant. Il s'échappa, se retira à Caen, d'où il écrivit contre ses persécuteurs, qui le mirent hors la loi le 28 juillet. Il erra ensuite, avec quelques-uns de ses amis, dans la Bretagne, dans le département de la Gironde, dans le midi de la France, puis se rapprocha de Paris, et se tint caché chez un habitant de Nemours jusqu'à la révolution du 9 thermidor. Cependant il ne rentra à la Convention que sept mois après cette journée (le 8 mars 1795). Après avoir été un des partisans les plus ardens de la Convention, il s'attacha plus fortement encore au Directoire, reprit son journal *La Sentinelle*, et ouvrit au Palais-Royal une boutique de librairie, aux environs de laquelle se réunissaient une foule de jeunes gens qui passaient leur temps à le persiffler et à lancer des sarcasmes contre sa femme qu'il appelait sa *Lodoiska*, du nom d'une héroïne de son roman. Toujours persécuté et toujours persécuteur, Louvet termina ses jours au milieu des orages, des inquiétudes et des troubles de toute espèce. Il mourut à Paris, le 25 août 1797, à l'époque des violens débats qui annonçaient la révolution du 18 fructidor. Malgré ses talens naturels et son incroyable facilité, il était d'une ignorance profonde. On rapporte de lui une anecdote à peine croyable : il eut à soutenir une discussion contre Suard; ce dernier ayant terminé une de ses réponses par ces mots latins,

*Perge, sequar*; Louvet crut qu'il s'agissait d'un nom propre, et fit sérieusement une réponse adressée à M. *Perge Sequar*. Ce trait de sa vie n'a point empêché sa réception à l'institut (2<sup>e</sup> classe), lors de la fondation de cette société. On a de Louvet : | *Les Amours du chevalier de Faublas*, 2<sup>e</sup> éd., 1791, 5 vol. in-18; 1798, 4 vol. in-8°. La 1<sup>re</sup> partie de cet ouvrage avait été imprimée à Londres (Maestricht), in-12, sous le titre de : *Une année de la vie du chevalier de Faublas*. Quelque temps après parurent, *Six semaines de la vie et la fin des amours du chevalier de Faublas*, 1788 et 1790. Ce roman a été traduit en allemand et en anglais; | *Emilie de Varmon*, ou le *Divorce nécessaire*, et les *Amours du curé Sévin*, 1791, 5 vol. in-18; 1794, 4 vol. in-12; ouvrage très médiocre et hideusement immoral; l'auteur y consacre le divorce et y autorise le mariage des prêtres; | *Paris justifié*, 1790. Cet ouvrage a été dirigé contre la relation que Mounier avait faite des forfaits des 5 et 6 octobre 1789; | *La Sentinelle*; | *Accusation contre Robespierre*, 1792, in-8°, imprimée par ordre de la Convention; | le *Journal des Débats* (depuis le 10 août 1792 jusqu'au 10 mars 1793), in-8°; | *Plaidoyer contre Isidore Langlois*, 1797, in-8°; | quelques *Notices pour l'histoire et le récit de mes périls depuis le 31 mai 1793*, Paris, 1793, in-8°; ouvrage traduit en allemand, en danois, et en suédois. On y joint ordinairement la *Motion d'ordre d'Antonnelle*, à l'occasion de la brochure de Louvet, in-8° de 26 pages. Cet ouvrage fait partie de la *Collection des mémoires sur la révolution*, Paris, 1823, in-8°; | *La grande revue des armées noire et blanche*, comédie qui eut peu de succès. On a encore de lui quelques brochures dont on trouvera les titres dans la *Notice sur la vie et les ouvrages de J.-B. Louvet*, par Gabriel Villar, insérée dans les *Mémoires de l'institut*. (Litt. et beaux-arts, tome 2, hist., page 27.)

**LOUVIERS** (CHARLES-JACQUES de), écrivain français, vivait dans le 14<sup>e</sup> siècle, sous le règne de Charles V, roi de France. Il devint membre du conseil d'état en 1376. On lui attribue assez communément le *Songe de du Vergier*, Lyon, 1491, in-fol., et réimprimé dans le recueil des *Libertés de l'Eglise gallicane*, en 1751, 4 vol. in-fol.; Goldast en a inséré la traduction latine dans la *Monarchia imperii romani*, et les protestans ont

tâché de lui trouver du mérite, quoiqu'il n'en ait pas d'autre que de flatter l'autorité temporelle en déprimant la spirituelle. Ce traité ne passe pas universellement pour être de Louviers; car les uns l'ont donné à Raoul de Presle, ou à Jean de Vertus, secrétaire de Charles V, et les autres à Philippe de Maizières.

**LOUVILLE** (JACQUES-EUGÈNE d'AL-LONVILLE, chevalier de), né au château de ce nom en Beauce, l'an 1671, d'une famille noble et ancienne, servi d'abord sur mer, ensuite sur terre. Il fut brigadier des armées de Philippe V, et eut part aux affaires du gouvernement. La paix d'Utrecht l'ayant rendu à lui-même, il se consacra aux mathématiques, et principalement à l'astronomie. L'académie des sciences de Paris le reçut au nombre de ses membres, et la société royale de Londres lui fit le même honneur quelque temps après. Il mourut en 1752, à 61 ans. On a de lui plusieurs *Dissertations* sur des matières de physique et d'astronomie, imprimées dans les *Mémoires* de l'académie des sciences; et quelques autres dans le *Mercur*, depuis 1720, contre le P. Castel, jésuite. Son imagination dérogeait quelquefois à son jugement, et plusieurs de ses raisonnemens tiennent plus à son humeur et à ses goûts qu'aux règles d'une bonne logique. On l'a vu attribuer aux chaleurs de la canicule la liquéfaction du sang de saint Janvier, dont il avait été témoin oculaire à Naples; quoique ce phénomène se reproduise régulièrement le 19 septembre, et qu'il soit contre la nature d'un sang durci de se fondre par la chaleur (*Mém. polit. et milit.* de M. de Noailles, tome 2, page 42).

**LOUVOIS** (le marquis de). Voyez TELLIER (FRANÇOIS.)

\* **LOUVRELEUL** (JEAN-BAPTISTE), prêtre de la doctrine chrétienne, né à Mende vers 1660, y fut directeur du séminaire et professeur de théologie morale. Il s'est fait connaître par les deux ouvrages suivans : | *Le Fanatisme renouvelé*, ou *Histoire des sacrilèges, des incendies, des meurtres et autres attentats que les calvinistes révoltés ont commis dans les Cévennes*, etc. Avignon, 1704, 1706, 4 vol. in-12; | *Lettre de l'auteur du Fanatisme renouvelé à M. Brueys, de Montpellier*, in-4°, traduite en anglais; | *Mémoires historiques sur le Gévaudan et sur la ville de Mende, qui en est la capitale, pour servir au Diction-*



*naire universel de la France*, Mende, 1724, 1 vol. in-12.

**LOUVREX** (MATHIAS-GUILAUME de), né à Liège en 1665 d'une ancienne famille patricienne, rendit à sa patrie des services importants dans les divers emplois qu'il occupa, et se distingua extraordinairement par ses connaissances dans le droit civil et canonique. Les avocats des nations voisines le consultaient fréquemment, surtout dans les matières bénéficiales, et ses décisions étaient ordinairement suivies comme des règles sûres. Fénelon, ayant appris que dans un procès Louvrex défendait la cause de son adversaire, voulut lire son *Mémoire*; et après l'avoir lu, non content de se désister de ses prétentions, il lui envoya la collection de ses ouvrages, avec une lettre remplie des sentimens de la plus grande estime, et lui demanda son amitié. Doué de la mémoire la plus heureuse, il connaissait non seulement tous les livres d'une très ample bibliothèque, mais il désignait souvent l'endroit du passage dont il avait besoin : par ce moyen, après avoir perdu entièrement la vue, il ne cessa de dicter avec la même présence d'esprit qu'auparavant. Louvrex mourut à Liège le 15 septembre 1734, estimé autant par la simplicité de ses mœurs, sa modestie, son désintéressement et sa charité envers les pauvres, que par sa profonde science. Nous avons de lui : | *des Dissertations canoniques sur l'origine, l'élection, les devoirs et les droits des prélats et des doyens des églises cathédrales et collégiales*, en latin, Liège, 1729, in-fol. ; | *Recueil contenant les édits du pays de Liège et comté de Looz, les privilèges accordés par les empereurs, les concordats et traités faits avec les puissances voisines*, 8 vol. in-fol., avec des notes utiles et savantes, Liège, 1744 — 1755. On en a donné une édition augmentée par les soins de Baudouin Hodin, Liège, 1751, 4 vol. in-fol. ; | d'excellentes notes sur l'ouvrage de Charles de Méan, intitulé : *Observationes et res judicatae*, etc. (Voyez MEAN); | le 5<sup>e</sup> vol. de l'*Historia leodiensis*, avec M. de Crassier. (Voyez FOULON.)

\* **LOVAT** (SIMON FRAZER, lord), pair d'Ecosse, né en 1637, fut élevé en France chez les jésuites. De retour dans sa patrie, il eut quelques démêlés avec les *Clans* voisins de celui dont il faisait partie, et passa au service de l'Angleterre. Il était en 1692 capitaine dans le régiment de Tul-

libardine. Lord Lovat chef de sa famille étant mort subitement, il se porta son héritier, et épousa de vive force sa veuve sœur du marquis d'Athol. Accusé pour cette cause, de rapt, il s'enfuit en France, et vint à la petite cour de Saint-Germain où il parvint à gagner la confiance de Jacques III, prétendant au trône d'Angleterre. Ce prince lui ayant confié quelques lettres, il en changea l'adresse, ets'en servit pour accuser de haute trahison tous ses ennemis en Angleterre, où il avait repassé. Il revint en France, où il croyait pouvoir persuader que cette dénonciation était un artifice pour mieux servir la cause des Stuarts; mais Louis XIV le fit enfermer à la Bastille, d'où il ne sortit que pour entrer dans un couvent. Après avoir été tonsuré et s'être fait jésuite, il abandonna cet état pour suivre en 1715 le prétendant qui faisait une nouvelle tentative dans le but de reconquérir son royaume. Frazer ne pouvait manquer de prendre le parti du plus fort; aussi après la bataille d'Inverness, il se déclara pour le roi Georges, et porta le dernier coup aux Jacobites en s'emparant de la citadelle d'Inverness. Cette trahison lui valut le gouvernement de cette ville, le titre de lord Lovat et de pair, avec des pensions considérables. Ce seigneur peu fidèle à sa parole étant devenu le favori de Georges, servit les intérêts de Jacques, et ne cessa d'entretenir des relations avec les Stuarts. De concert avec eux, il conçut le projet et médita le plan de l'invasion de 1745; il fournit même des secours à cette entreprise; et lorsque l'armée fut débarquée, son fils partit pour la rejoindre avec 4,500 hommes, l'élite de son clan. La bataille de Culloden ayant achevé d'abattre le stuart, lord Lovat dont la conduite avait fait naître des soupçons, fut mis en accusation devant la cour des pairs; mais il avait enveloppé ses manœuvres de tant de mystères, il avait désapprouvé si haut la conduite de son fils avec lequel il semblait tout-à-fait brouillé, et il présenta sa défense avec tant d'art, que les pairs allaient l'absoudre, lorsque Georges Murray dénonça, dans le but de sauver sa propre vie, 4,400 fauteurs secrets de la dernière révolte: il plaça le nom de Lovat sur cette liste, et produisit en outre contre lui les preuves les plus accablantes: Lovat interdit cessa de se défendre, et eut recours à la clémence royale; n'ayant rien obtenu du souverain, il montra le plus grand

courage, et termina noblement une vie souillée par la flatterie et la trahison. Il eut la tête tranchée le 20 avril 1747. Voyez les *Mémoires de la vie de lord Lovat*, Amsterdam, 1747, in-8°.

**LOWENDAL.** Voy. **LÆWENDAL**.

**LOWENHOECK.** V. **LEUWENHÖECK**.

**LOWER.** Voyez **LOUVER**.

\* **LOWITZ** (**GEORGES-AURICE**), astronome allemand, naquit en 1722 à Furth près de Nuremberg. Il étudia sans maître les sciences physiques et mathématiques, y fit des progrès étonnans, et s'associa d'abord avec les Homann pour la construction des globes et des cartes géographiques : lui-même exécuta deux globes de trois pieds de diamètre, supérieurs à ceux de Coronelli, mais dont la gravure ne fut pas terminée, quoiqu'elle eut été annoncée plusieurs fois par souscription. En 1752, il devint professeur de mathématiques à Nuremberg, et fut chargé de la direction de l'observatoire. Lowitz fut nommé (1755) professeur de mathématiques à Gottingue; mais, mécontent de n'avoir pas été nommé directeur de l'observatoire de cette ville, après la mort de Mayer en 1762, il offrit sa démission. Il donna ensuite quelques leçons particulières, et se rendit en 1766 à St.-Petersbourg où il fut reçu membre de l'académie des sciences. Il fut chargé d'observer, en 1769, à Gourief, le passage de Vénus sur le disque du soleil, et de prendre les niveaux nécessaires pour l'exécution d'un canal destiné à joindre le Don et le Wolga. Lowitz s'occupait paisiblement de ses travaux à Dmitrefsk, lorsque cette ville tomba au pouvoir du rebelle Pougatschew, qui eut la barbarie de le faire élever sur des piques, afin, disait-il avec une plaisanterie atroce, de le rapprocher des étoiles, et qui ordonna ensuite qu'il fût empalé le 24 août 1774. On a de lui : | *Avis sur les nouveaux globes terrestres* (en allemand), Nuremberg, 1746, in-fol.; | *Explication de deux cartes astronomiques, pour l'intelligence de la projection de l'éclipse de la terre du 25 juillet*, (en allemand) ibid., 1748, in-4°, traduit en français par Delisle; quelques autres ouvrages moins importants, et plusieurs *Mémoires* insérés dans les recueils de Gottingue et de Saint-Petersbourg. Son *Eloge* par Bernoulli se trouve dans les *Nouvelles littéraires*, Berlin, 1776, et supplément de l'année 1777. — **TOBIE LOWITZ**, fils du précédent, né à Gottingue en 1757, mort le 26 novembre 1804, fut

professeur de chimie à St.-Petersbourg et membre de l'académie impériale de cette ville. Il fit à pied un voyage en Italie, en France et en Angleterre, par la Suisse et la Hollande; et cette course qu'il avait entreprise pour recueillir des observations d'histoire naturelle, le guérit en même temps de l'épilepsie à laquelle il était sujet. De retour en Russie, Lowitz consigna ses observations dans les *Annales chimiques* de Crell et dans le *Recueil de l'académie de St.-Petersbourg*. En 1790 il obtint une médaille d'or, pour avoir donné les moyens de conserver par le charbon l'eau douce en mer.

**LOWENDAL.** Voy. **LOEWENDAL**.

\* **LOWMAN** (**MOÏSE**), ministre presbytérien, né à Londres en 1679, savait parfaitement l'hébreu, et était très versé dans les antiquités juives. Il était pasteur d'une congrégation à Clapham (comté de Surrey) et s'est fait connaître par divers écrits, dont les principaux sont : | une *Dissertation sur le gouvernement civil des Hébreux*, 1745; | des *Paraphrases* et des *Notes sur la révélation de saint Jean*, 1748, ouvrage estimé; | *Raisons du rituel des Hébreux*; | *Traité* où il entreprend de prouver mathématiquement et à priori l'unité et la perfection de Dieu. Ce traité est devenu rare. | Trois *Traités* publiés après sa mort, sur le Scheclinah et le Logos. Fort tolérant pour toutes les espèces de dissidens, Lowman ne l'était point pour le catholicisme, et il s'unifia à Londres, en 1753, avec d'autres ministres presbytériens, pour prêcher contre l'Eglise romaine. On croit qu'il était partisan du *Christianisme rationnel*. Il mourut à Londres, en 1752, âgé de 75 ans.

**LOWTH** (**GUILLAUME**), théologien anglais, pasteur à Buriton, né à Londres en 1661, étudia à Oxford et devint chanoine de Winchester. Il est mort dans cette ville en 1732, après s'être acquis l'estime des savans par des notes qu'il a données sur saint Clément d'Alexandrie, sur Josèphe, et sur les historiens ecclésiastiques grecs, insérées dans les éditions de ces livres données en Angleterre. Il a publié aussi : | *Défense de l'autorité et l'inspiration du vieux et du nouveau Testament*, 1692, solidement écrit; mais il a pu se convaincre, en composant ce livre, que l'autorité des livres saints n'est pas une règle suffisante pour diriger notre foi; | *Direction pour la lecture de l'écriture sainte*, 1708, in-12.

\* **LOWTH** (**ROBERT**), fils du précédent,

né à Winchester en 1710, étudia d'abord dans sa ville natale, puis à Oxford, et devint en 1741 professeur de poésie à Oxford, à la place de Spence. Il fut successivement curé d'Ovington et d'Eart-Woodhay (1755). Il fut fait évêque de St.-David en 1766, puis d'Oxford, et enfin de Londres en 1777. Long-temps auparavant, il avait refusé l'évêché de Limerick, et depuis il refusa de même le riche siège de Cantorbéry. Lowth mourut en 1787. On a de lui un traité très estimé, *De sacra poesi Hebraeorum*, qui a eu plusieurs éditions à Oxford et à Gottingue, et qui a été imprimé depuis un grand nombre de fois ailleurs. Nous en avons deux traductions en français. La plus estimée est celle de M. Sicard, sous le titre de *Leçons sur la poésie sacrée des Hébreux*, Lyon, 1812, 2 vol. in-8°. M. Roger en a donné une autre à Paris en 1815, même format. Ses *Carmina latina* ont été publiés, par l'abbé Weissenbach, Bâle, 1785, in-12. Ce sont des paraphrases de plusieurs psaumes, cantiques, passages prophétiques, etc. On a publié en anglais, 1787, in-8°, *Mémoires sur la vie et les écrits de l'évêque Lowth*.

LOYER (PIERRE le), *Loerius*, sieur de la Brosse, conseiller au présidial d'Angers, et l'un des plus savans hommes de son siècle, dans les langues orientales, naquit au village d'Huillé, dans l'Anjou, le 24 novembre 1550, et mourut à Angers en 1654, à 84 ans. On a de lui : | *Quatre livres des spectres ou apparitions et visions d'esprits, anges et démons se montrant sensiblement aux hommes*, Angers, 1586, in-4°; Paris, 1603 ou 1608, même format. On y trouve une foule de faits singuliers et curieux. | *Edom, ou les Colonies iduméennes*, en Europe et en Asie, avec les Phéniciennes, Paris, 1620, in-8°. On remarque dans ces deux ouvrages une érudition et une lecture immense, mais des idées bizarres et un entêtement ridicule pour les étymologies tirées de l'hébreu et des autres langues. Loyer prétendait trouver dans Homère le village d'Huillé, lieu de sa naissance, son nom de famille, celui de sa province. Lorsqu'on lui reprochait de se vanter de savoir ce qu'il ne pouvait pas connaître, il répondait que *c'était la grâce de Dieu qui opérât ces effets merveilleux*; | des *OEuvres* et des *Mélanges poétiques*, Paris, 1579, in-12.

LOYSEAU (CHARLES), avocat au parlement de Paris, et habile jurisconsulte,

né à Nogent-le-Roi en 1566, issu d'une famille originaire de la Bauce, fut lieutenant particulier à Sens, son pays natal, puis bailli de Châteaudun, et enfin avoca consultant à Paris, où il mourut en 1627, à 65 ans. On a de lui plusieurs ouvrages estimés. Ses *OEuvres* ont été recueillies, Genève, 1656, 2 vol. in-fol., 1640, 1660; Lyon, 1701, in-fol. Son *Traité du déguespissement* passe pour son chef-d'œuvre, à cause du mélange judicieux qu'il y a fait du droit romain avec le droit français.

LOYSEAU. Voyez LOISEAU.

\* LOYSON (CHARLES), littérateur, né en 1791 à Château-Gonthier, manifesta de bonne heure un goût très vif pour la poésie. Il fut répétiteur et maître de conférences à l'école normale dont il avait été lui-même élève, et professa aussi les humanités dans un des collèges de Paris. Sa santé faible ne lui ayant pas permis de continuer la carrière de l'enseignement, il renonça à la chaire qu'il occupait dans un lycée, ne conserva que sa place de maître de conférences à l'école normale, et entra dans l'administration après le retour des Bourbons. Attaché d'abord à la direction de la librairie en qualité de chef du secrétariat, il devint immédiatement après les cent-jours chef de bureau au ministère de la justice. Loyson est mort d'une maladie de poitrine le 30 juin 1820, à peine âgé de 29 ans. Il avait coopéré à la rédaction de différens recueils périodiques, au *Journal des Débats*, au *Journal général de France*, aux *Archives philosophiques*, au *Spectateur politique et littéraire*, au *Lycée français*, etc. On a de lui : | *Ode sur la naissance du roi de Rome* (dans les *Hommages poétiques*, tome 1<sup>er</sup>, page 59); | *Ode sur la chute du tyran et le rétablissement de nos rois légitimes*, Paris, 1814, in-8°; | *De l'influence de l'étude sur le bonheur dans toutes les situations de la vie*, discours en vers, qui a obtenu l'accessit du prix de poésie, dans sa séance du 25 août 1817, in-8°; | *Le Bonheur de l'étude, discours en vers, et autres poésies*, Paris, Guillaume, 1817, recueil dédié à S. M. Louis XVIII, qui daigna indiquer à l'auteur plusieurs corrections utiles; | *Epîtres et Élégies*, ibid., Delestre-Bouloge, 1819, in-12; | *Ode adressée à M. Casimir-Delavigne, auteur des Vêpres siciliennes*, 1819, in-8°; | *Ode sur l'attentat du 15 février* (l'assassinat de Louvel sur le duc de Berry), Paris, Delugon, 1820. En général, Loysou avait

beaucoup de sensibilité : la plus douce mélancolie règne dans ses élégies, et ses vers sont harmonieux et élégans. Il s'est aussi occupé de politique : ses principaux ouvrages en ce genre sont : | *De la Conquête et du démembrement d'une grande nation, ou Lettre écrite par un grand d'Espagne à Bonaparte*, ibid., 1815; | *Tableau de la constitution anglaise, par Georges Custance, traduit de l'anglais*, ibid., 1817, in-8°; | *Guerre à qui la cherche*, ou *Petites lettres sur quelques-uns de nos grands écrivains, par un ami de tout le monde, ennemi de tous les partis*, ibid., in-8°; 5<sup>e</sup> édition, 1818, in-8°; | *Seconde campagne de guerre à qui la cherche*, ou *Suite de Petites lettres sur quelques-uns de nos grands écrivains*, ibid., 1818, in-8°; | quelques brochures politiques. Loyson a laissé manuscrite, et en vers français, une traduction de *Tibulle*. M. Cousin, ancien condisciple, ami et collègue de Loyson, prononça sur sa tombe un discours, que M. Mahul a reproduit dans le premier volume de son *Annuaire nécrologique*; on trouve aussi sur lui une autre notice dans le *Lycée français*, tome 5, page 63-72; enfin M. H. Patin lui a consacré un article *biographique* dans le tome 18, page 78 du *Répertoire de littérature ancienne et moderne*.

LUBBERT (SIBRAND), docteur protestant, dans l'université d'Heidelberg, né à Langoword, dans la Frise, vers 1556, devint professeur à Franeker, où il mourut en 1625. On a de lui un grand nombre d'ouvrages qui prouvent en lui un esprit querelleur et tracassier, qui se plaisait à attaquer tout le monde. Il écrivit contre les protestans les plus raisonnables, avec la même fureur que contre les catholiques. Grotius, Arminius, Gretzer, Bellarmine, etc., furent l'objet constant de ses déclamations et de ses sophismes. Scaliger, qui trouvait en lui un autre lui-même, le regardait comme un savant. Son traité *De papa romano*, 1594, in-8°, est la principale production de son fanatisme.

\* LUBERSAC (l'abbé N.... de), né en 1750, au château de Palmanteau, dans le Limousin, embrassa l'état ecclésiastique, devint grand-vicaire de Narbonne, prieur de Brives-la-Gaillarde, et ensuite abbé de Noirlac. Amateur éclairé des arts, il tint des correspondances très coûteuses, qu'il étendit jusque dans l'Amérique et l'Asie avec les plus célèbres voyageurs. L'abbé de Lubersac quitta la France en 1792,

se rendit dans les Pays-Bas, et de là en Angleterre, où il est mort en 1804, âgé de 74 ans. Il a laissé : | *Oraison funèbre du maréchal de Noailles*, prononcée à Brives, en 1767, in-fol.; | *Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV*, 1772, in-fol.; | *Discours sur les monumens publics de tous les âges*, avec la *Description d'un monument projeté à la gloire de Louis XVI*, 1775, in-fol. On a reproché à cet ouvrage d'être superficiel et inexact. | *Discours sur l'utilité des voyages des princes*, Paris, Caillot, 1782, 1787, in-8°; | *Vues politiques sur les finances*, 1787, in-4°; | le *Citoyen conciliateur*, 1788, in-8°; | *Hommages religieux, politiques et funèbres à la mémoire de Léopold II et de Gustave III*, avec leurs portraits, Coblentz, 1792, in-8°. Le produit de cet ouvrage était destiné au soulagement des prêtres insermentés et réfugiés. | *Relation de la journée du 20 juin*, 1792, in-8°; | quatre *Entretiens spirituels*, que l'auteur prêtait à Louis XVI pendant sa captivité; | *Eloge historique de madame Marie-Elizabeth*, prononcé à Dusseldorf, dans l'ancienne chapelle de la congrégation des jésuites, en présence de plusieurs évêques et seigneurs émigrés.—Un abbé de LUBERSAC, que M. Ersch a confondu avec le précédent, a publié un *Journal historique et religieux de l'émigration et déportation du clergé de France en Angleterre*, Londres, 1802, in-8°.

\* LUBERSAC (le marquis de), lieutenant-général, né en 1751, entra au service à l'âge de 11 ans, fit la guerre en 1745, et se trouva au siège de Tournay, où il fut blessé; ce qui ne l'empêcha pas de combattre à Fontenoy, quoique ses blessures ne fussent pas encore cicatrisées. Il continua de suivre avec gloire la carrière militaire; et pendant la guerre de sept ans, il se fit remarquer de nouveau par sa valeur. Il était lieutenant-général au commencement de la révolution. N'en partageant pas les principes, il sortit de France avec ses enfans, et fit la guerre de l'émigration. Deux de ses fils périrent à Quiberon; le troisième rentra en France avec son père. Ce respectable vieillard mourut dans le mois de février 1820. Plusieurs lui ont attribué les écrits suivans que nous avons mentionnés déjà dans l'article qui précède : *Le Citoyen conciliateur*, Paris, 1788, in-4°; | *Hommages religieux, politiques et funèbres à la mémoire de Léopold II et de Gustave III*, Coblentz, 1792, in-8°.

**LUBIENIECKI (STANISLAS)**, *Lubienicius*, gentilhomme polonais, né à Cracovie, en 1625, fut un des soutiens du *sozinianisme*. Il n'oublia rien auprès des princes d'Allemagne pour le faire autoriser ou du moins tolérer dans leurs états; mais il n'y put réussir. Il était pasteur de Lublin, lorsqu'il fut obligé de se réfugier à Hambourg. Il mourut empoisonné en 1675, après avoir vu périr de même deux de ses filles, et fut enterré à Altona, malgré l'opposition des ministres luthériens. On a de lui : | *Theatrum cometicum*, Amsterdam, 1668, 2 volumes in-fol. On y trouve l'histoire des comètes, depuis le déluge jusqu'en 1667. | Une *Histoire de la réformation de Pologne*, Freistadt, 1685, in-8°, fruit de ses préventions et de ses erreurs.

**LUBIENSKI (STANISLAS)**, évêque de Ploscko, mort l'an 1660, à 68 ans, a publié un grand nombre d'ouvrages, entre autres : | *Narratio profectionis in Sueciam Sigismundi III*; | une dissertation intitulée : *De rebus silesiacis*; | *De jure regni polonici ad russicas et moscoviticarum regiones*; | *Vita plocensium episcoporum*, etc.

**LUBIN (saint)**, né à Poitiers, de parents pauvres, devint abbé du monastère de Brou, puis évêque de Chartres en 544. Il mourut en 556, après avoir passé sa vie dans les exercices de la pénitence et dans la pratique des vertus.

**LUBIN (EILHARD)**, philologue allemand, né à Wersterstède, dans le comté d'Oldenbourg, en 1565, se rendit habile dans les langues grecque et latine. Il devint professeur de poésie à Rostock, en 1593, et on lui donna, 10 ans après, une chaire de théologie dans la même ville. Il mourut en 1624, à 56 ans, avec la réputation d'un bon humaniste et d'un mauvais théologien. On a de lui : | des *Notes sur Anacréon, Juvenal, Perse, Horace*; | *Antiquarius*, in-12 et in-8° : c'est une interprétation assez claire et assez courte, par ordre alphabétique des mots vieux ou peu usités; | un traité sur la nature et l'origine du mal, intitulé : *Phosphorus de causa prima et natura mali*, Rostock, in-8°, 1596, et 1601, in-12. L'auteur y soutient qu'il faut admettre deux principes coéternels, savoir, *Dieu* et le *néant*; Dieu en qualité de bon principe, et le néant en qualité de mauvais principe. Il prétend que le mal n'est autre chose que la tendance vers ce néant, auquel il applique ce qu'Aristote a dit de la matière

première. Albert Grawer a réfuté cette extravagance dans son traité *De natura mali*. | Une apologie du livre précédent, intitulé : *De causa peccati*, Rostock, 1602, in-4°; | des *Vers latins*, dans le tome 5 du recueil *Delicia poetarum germanorum*.

**LUBIN (AUGUSTIN)**, savant religieux augustin, naquit à Paris en 1624. Il devint géographe du roi, et fut provincial de la province de France, puis assistant général des Augustins français à Rome. Il mourut dans le couvent des Augustins du faubourg Saint-Germain à Paris, en 1695, à 72 ans. L'esprit de retraite et l'amour de l'étude lui donnèrent le moyen d'enrichir la république des lettres de divers ouvrages. On a de lui : | le *Mercurie géographique*, ou le *Guide des curieux*, in-12, Paris, 1678. Ce livre, qui fut recherché dans le temps, ne peut guère servir aujourd'hui. | Des *Notes* sur les lieux dont il est parlé dans le *Martyrologe romain*, Paris, 1661, in-4°; | le *Pouillé des abbayes de France*, in-12; | la *Notice des abbayes de l'Italie*, in-4°, en latin; | *Orbis augustinianus*, ou la notice de toutes les maisons de son ordre, avec quantité de cartes qu'il avait autrefois gravées lui-même, Paris, in-12; | *Tabulæ sacræ geographicæ*, in-8°, Paris, 1670. C'est un dictionnaire de tous les lieux de la Bible, qui est souvent joint avec la Bible connue sous le nom de *Léonard*. | Une *Traduction* de l'histoire de la Laponie du latin de Scheffer, Paris, 1678, in-4°, fig.; | *Index geographicus, sive in Annales Usserianos tabulæ et observationes geographicæ*, publiées à la tête de l'édition d'Ussérius, faite à Paris, en 1675, in-fol. Tous ces ouvrages sont des témoignages de l'érudition du père Lubin. Il était versé dans la géographie ancienne et moderne, et dans l'histoire sacrée et profane. Ses livres ne sont pas écrits avec agrément, mais les recherches en sont utiles.

**LUC (saint)**, évangeliste, était d'Antioche, métropole de Syrie, et avait été médecin. On ne sait s'il était juif ou païen de naissance. Il fut compagnon des voyages et de la prédication de saint Paul et commença à le suivre l'an 51, quand cet apôtre passa de Troade en Macédoine. On croit qu'il prêcha l'Évangile dans la Dalmatie, les Gaules, l'Italie et la Macédoine, et qu'il mourut en Achaïe; mais on ne sait rien de certain ni sur le temps, ni sur le lieu de sa mort. Outre son *Évangile*, qu'il écrivit sur les Mémoires des

apôtres, et dont le caractère est d'être plus historique, et de rapporter plus de faits que de préceptes qui regardent la morale, on a de lui les *Actes des apôtres*. C'est l'histoire de leurs principales actions à Jérusalem et dans la Judée, depuis l'Ascension de J.-C. jusqu'à leur dispersion. Il y rapporte les voyages, la prédication et les actions de saint Paul, jusqu'à la fin des deux années que cet apôtre demeura à Rome, c'est-à-dire jusqu'à l'an 63 de J.-C. : ce qui donne lieu de croire que ce livre fut composé à Rome. C'est un tableau fidèle des merveilleux accroissemens de l'Eglise, et de l'union qui régnait parmi les premiers chrétiens. Il contient l'histoire de 30 ans, et saint Luc l'écrivit sur ce qu'il avait vu lui-même. Toute l'Eglise l'a toujours reconnu pour un livre canonique. Il est écrit en grec avec élégance, la narration en est noble, et les discours qu'on y trouve sont remplis d'une douce chaleur. Saint Jérôme dit que « cet ouvrage, composé par un homme qui était médecin de profession, est un remède pour une âme malade. » Saint Luc est celui de tous les auteurs inspirés du nouveau Testament dont les ouvrages sont le mieux écrits en grec. Il y règne une simplicité et en même temps une grâce, une onction, que la littérature profane n'a jamais su rendre. La manière dont il a écrit l'histoire de J.-C., de ses actions et de sa doctrine, a, comme celle des trois autres évangélistes, ce caractère frappant de vérité, ce ton de persuasion et de conviction qui subjugué l'entendement et confond la philosophie la plus irréligieuse. « Dira-t-on, demande J.-J. Rousseau, que l'histoire de l'Evangile est inventée à plaisir? Non, ce n'est pas ainsi qu'on invente. Il serait plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord eussent fabriqué ce livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. Jamais des auteurs jnifs n'eussent trouvé ce ton. Et l'Evangile a des caractères de vérité si grands, si frappans, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. » (*Voyez MARC.*) On pense que c'est l'Evangile de saint Luc que saint Paul appelle son *Evangile* dans l'Épître aux Romains. L'Eglise célèbre la fête de cet évangéliste le 18 octobre. Saint Jérôme prétend qu'il demeura dans le célibat, et qu'il vécut jusqu'à 83 ans. Voyez dom Calmet, *Dictionnaire de la Bible*, Lardner et Mill.

LUC. *Voyez* LUCAS.

LUC (de). *Voyez* DELUC.

LUC (saint). *Voyez* ESPINAY.

LUCA. *Voyez* SIGNORELLI.

LUCA (JEAN-BAPTISTE de), savant cardinal, natif de Venosa, dans la Basilicate, mort en 1683, à 66 ans, s'éleva à la pourpre par son mérite; car il était d'une naissance très obscure. On lui doit : | des *Notes* sur le concile de Trente ; | une *Relation* curieuse de la cour de Rome, 1680, in-4° ; | une compilation étendue sur le droit ecclésiastique, en 12 volumes in-fol. Elle est intitulée : *Theatrum justitiæ et veritatis*. La meilleure édition est celle de Rome.

LUCAIN (ANNÆUS-MARCUS), *Lucanus*, poète latin, naquit à Cordoue en Espagne, l'an 38 de J.-C., d'Annæus Mela, frère de Sénèque le philosophe. Il vint à Rome de bonne heure, fut admis à la cour de Caligula, et s'y fit connaître par ses déclamations en grec et en latin. Plus tard Néron, charmé de son génie, le fit élever avant l'âge aux charges d'augure et de questeur. Cet empereur voulait avoir sur le Parnasse le même rang qu'il occupait dans le monde. Lucain eut la noble imprudence de disputer avec lui le prix de la poésie, et le dangereux honneur de le remporter. Les sujets qu'ils traitèrent étaient *Orphée* et *Niobé*. Lucain s'exerça sur le premier, et Néron sur le second. Cet empereur eut la douleur de voir son rival couronné sur le théâtre de Pompée. Il chercha toutes les occasions de mortifier le vainqueur, en attendant celle de le perdre. Elle se présenta bientôt. Lucain, irrité contre son persécuteur, entra dans la conjuration de Pison, et fut condamné à mort. Toute la grâce que lui fit le tyran fut de lui donner le choix du supplice. Il se fit ouvrir les veines dans un bain chaud, et prononça, dit Tacite, dans ses derniers momens, les vers de sa Pharsale qu'il avait faits sur un soldat qui était mort de la sorte; mais ce sang-froid ne répond guère aux efforts qu'il fit pour se conserver la vie. Il accusa sa mère, et rejeta sur elle tous les complots. Il est difficile de concilier cette lâcheté avec les sentimens élevés que ses ouvrages respirent : mais on sait que les leçons des philosophes ne sont pas toujours d'accord avec leurs actions. Il expira l'an 65 de J.-C. « Telle fut, dit un philosophe, la fin tragique de Lucain, qu'une vaine dispute pour un laurier stérile avança; car peut-être n'eût-il jamais conspiré contre Néron,

si le tyran n'eût pas eu la folie de joindre à ses autres fureurs celle de vouloir être bel-esprit. Mais ce qui doit étonner, c'est que les juges, malgré la terreur et la crainte qu'il inspirait, aient eu le courage de déclarer mauvais ses vers, en couronnant ceux de son rival. » De tous les ouvrages que Lucain a composés, il ne nous reste que sa *Pharsale*, ou la *Guerre de César et de Pompée*, poème épique. Lucain n'a pas osé s'écarter de l'histoire dans ce poème, et par là il l'a rendu sec et aride. En vain veut-il suppléer au défaut d'invention par la grandeur des sentimens ; il est fort souvent tombé dans l'enflure, dans le faux sublime et dans le gigantesque. César et Pompée y sont quelquefois petits à force d'y être grands. Ce poète n'emploie ni la poésie brillante d'Homère, ni l'harmonie de Virgile. Mais s'il n'a pas imité les beautés du poète grec et du latin, il a aussi des traits qu'on chercherait vainement dans l'Illiade et dans l'Enéide. Au milieu de ses déclamations ampoulées, il offre des pensées mâles et hardies, des maximes sages et profondément réfléchies. Lucain périt à l'âge de 27 ans : il était désigné consul pour l'année suivante. La 1<sup>re</sup> édition de Lucain est de Rome, 1469, in-fol. ; l'édition *cum variis lectionibus* est de Leyde, 1669, in-8° : celle de Leyde, 1728, en 2 vol. in-4°, est plus estimée que celle de 1710 ; mais toutes le cèdent à l'édition de Strawberry-Hill, 1767, in-4°, gr. pap. Il y en a une jolie édition de Paris, Barbou, 1767, in-12, et 1765 in-fol. (c'est celle de Renouard tirée à 212 exemplaires). Brébeuf a traduit la *Pharsale* en vers français, et il ne fallait pas moins que l'imagination vive et fougueuse de ce poète pour rendre les beautés et les défauts de l'original. On a publié en 1816 un fragment sous ce titre : *Traduction libre en vers du premier livre de la Pharsale de Lucain* par Aug. Sirmian, in-8°. Marmontel et Masson en ont donné deux versions en prose : l'une en 1768, 2 vol. in-8°, et l'autre en 1766, 2 vol. in-12. M. le chevalier de Laurès a publié en 1770 une nouvelle traduction de Lucain en vers, ou plutôt une imitation, 1 volume in-8°, et M. Amar une en prose en 1816. La *Pharsale* de Lucain a été traduite en italien par Meloncelli, Rome, 1707, in-4°, et par Cristoforo Borcella, Pisc, 1804, 2 volumes in-4° ; en espagnol par D. Juan de Jau-regui, Madrid, 1684, in-4° ; en anglais par Nic. Rowe, Londres, 1708, in-fol.

LUCANUS. Voyez OCELLUS.

LUCAR. Voyez CYRILE LUCAR.

LUCAS. Voyez LUCA.

LUCAS DE LEYDE, peintre et graveur, né en 1494, apporta en naissant un goût décidé pour la peinture, et il le perfectionna par une grande application. A 12 ans, il fit un tableau estimé des connaisseurs. Ses talens lui acquirent l'estime de plusieurs artistes, et particulièrement d'Albert Durer, qui vint exprès en Hollande pour le voir. S'étant imaginé, au retour d'un voyage de Flandre, qu'on l'avait empoisonné, il passa ses six dernières années dans un état languissant, et presque toujours couché. Il ne cessa pas pour cela de peindre et de graver : *Je veux*, disait-il, *que mon lit me soit un lit d'honneur*. Il mourut en 1533, à 39 ans. Ses figures ont beaucoup d'expression, ses attitudes sont naturelles, et il a un bon ton dans le choix de ses couleurs ; mais il n'a pas jeté assez de variété dans ses têtes ; ses draperies ne sont pas bien entendues, son dessin est incorrect, et son pinceau n'est pas assez moelleux.

LUCAS TUDENSIS, ou LUC DE TUY, écrivain du 15<sup>e</sup> siècle, ainsi nommé parce qu'il était diacre, puis évêque de Tuy en Galice, fit divers voyages en Orient et ailleurs, pour s'informer de la religion et des cérémonies des différentes nations. Il composa à son retour : | un ouvrage *contre les Albigeois*, écrit d'une manière exacte et judicieuse, imprimé à Ingolstadt en 1612, et qui se trouve dans la Bibliothèque des Pères ; | une *Histoire d'Espagne*, depuis Adam jusqu'en 1236 ; | la *Vie de saint Isidore de Séville*, composée l'an 1236, insérée dans *Maillon*.

LUCAS BRUGENSIS (FRANÇOIS), ou LUC DE BRUGES, licencié en théologie à Louvain, et doyen de l'église de Saint-Omer, mourut en 1619, à 70 ans. Il possédait les langues grecque, hébraïque, syriaque et chaldaïque. On a de lui : | l'*Itinéraire de J.-C.*, tiré des quatre évangélistes ; | *Commentaires sur les Evangiles* ; | *Usage de la Paraphrase chaldaique de la Bible* ; | *Remarques sur les corrections les plus notables des Bibles latines* ; | *Notes critiques sur les exemplaires des Bibles latines et les variantes* ; | ... *sur les variantes des Evangiles*, tant du texte grec que du latin. Tous ces ouvrages, imprimés plusieurs fois séparément, ont été recueillis avec ordre à Leyde, 1712, 5 vol. in-fol. ; | des

*Concordances de la Bible* selon la Vulgate de Sixte V. Hubert Phalésius, bénédictin de l'abbaye d'Afligiem, mort en 1638, dans le Brabant, l'avait corrigée et augmentée, et une meilleure édition en fut donnée à Anvers, en 1642, in-fol. Hugues de Saint-Cher est l'inventeur de cet ouvrage si utile pour trouver sans peine tel passage de l'Écriture que l'on souhaite ; | *Instructions pour les confesseurs* ; | des *Sermons et Oraisons funèbres*, Anvers, in-8°.

LUCAS (PAUL), né à Rouen en 1664 d'un marchand de cette ville, eut dès sa jeunesse une inclination extrême pour les voyages, et il la satisfît dès qu'il put. Il parcourut plusieurs fois le Levant, l'Égypte, la Turquie et différens autres pays. Il en rapporta un grand nombre de médailles et d'autres curiosités pour le cabinet du roi de France, qui le nomma son antiquaire en 1714, et lui ordonna d'écrire l'histoire de ses voyages. Louis XV le fit partir de nouveau pour le Levant en 1723. Lucas revint avec une abondante moisson de choses rares, parmi lesquelles on distingua quarante manuscrits pour la bibliothèque du roi, et deux médailles d'or très curieuses. Sa passion pour les voyages s'étant réveillée en 1736, il partit pour l'Espagne, et mourut à Madrid l'année d'après, après huit mois de maladie. Les relations de ce célèbre voyageur sont en 7 vol. Son *Voyage au Levant*, en 1699, Paris, 1704, est en 2 tom. in-12, qui se reliant en un. Son *Voyage dans la Turquie, l'Asie, la Syrie, la Palestine, la haute et basse Egypte*, en 1704, parut à Paris, 1719, 3 vol. in-12. Son *Voyage dans la Grèce, dans l'Asie-Mineure, dans la Macédoine et dans l'Afrique*, fait en 1714, fut publié à Rouen, 1724, 3 vol. in-12. On assure que ces voyages ont été mis en ordre par différentes personnes : le premier, par Beaudelot de Dairval ; le deuxième, par Fourmont l'aîné ; et le troisième, par l'abbé Banier. Ils sont passablement écrits et assez amusans pour ceux qui, dans ces sortes d'ouvrages, ne cherchent ni la vérité ni la vraisemblance. Dans les choses même que le voyageur était le plus à même de vérifier, il n'a mis ni discernement ni exactitude.

LUCAS (RICHARD), théologien anglais et docteur d'Oxford, né en Ecosse, mourut en 1715, âgé de 76 ans. On a de lui des *Sermons*, une *Morale* sur l'Évangile, des *Pensées chrétiennes*, le *Guide*

*des cieux*, et d'autres ouvrages en anglais.

\* LUCAS (JEAN-ANDRÉ-HENRI), naturaliste, né à Paris en 1780, mort dans la même ville le 6 février 1825, était fils d'un conservateur des galeries au muséeum d'histoire naturelle : élevé dans cet établissement, il s'occupa de bonne heure de l'histoire naturelle et particulièrement de la minéralogie. Il contribua à faire disposer avec plus de goût et d'une manière plus avantageuse pour l'étude les différens échantillons de ce vaste cabinet. Ce fut aussi dans l'intérêt de la science qu'il voyagea dans l'Italie, d'où il rapporta une collection des produits volcaniques du Vésuve et de l'Etna. On doit à Lucas un *Tableau méthodique des espèces minérales*, 1<sup>re</sup> partie, 1806, in-8° ; 2<sup>e</sup> partie, 1812, recueil utile pour ceux qui veulent parcourir avec fruit les galeries du muséeum ou ranger facilement les collections qu'ils entreprennent, et reconnaître les minéraux qu'ils peuvent rencontrer dans leurs voyages ; Haüy en faisait l'éloge ; la seconde édition du *Dictionnaire d'histoire naturelle*, publié par le libraire Détérville, dont Patrim avait rédigé la première édition. Lucas a rectifié les inexactitudes de son prédécesseur, et il l'a porté au niveau des connaissances actuelles que celui-ci avait trop négligées. Il a été aussi un des collaborateurs du *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, publié sous la direction de M. Bory de Saint-Vincent. Le huitième volume de ce dernier ouvrage contient une *Notice* sur Lucas.

\* LUCAS (JEAN-PAUL), peintre, né à Toulouse, où il a créé le musée, fut obligé, pour le fonder, de lutter contre le vandalisme brutal et impie des représentans délégués dans le département de Haute-Garonne, qui voulaient anéantir des chefs-d'œuvre, sous prétexte qu'ils consacraient le souvenir de la superstition et de la féodalité. On a de ce peintre qui est mort à Toulouse en 1808, un *Catalogue historique et critique des tableaux et autres monumens des arts du musée de Toulouse*, 3<sup>e</sup> édition, 1826, et *Précéptes sur la manière d'apprendre dessiner*, Toulouse, 1804, in-8°.

\* LUCAS (FRANÇOIS), sculpteur, frère du précédent, né à Toulouse en 1756, mort dans la même ville en 1813, obtint le grand prix en 1761, et fut nommé en 1764 professeur de sculpture. Il se monta passionné pour les modèles antiques.



réunit dans une des salles de l'académie autant qu'il put de figures moulées, et recueillit dans un voyage qu'il fit en Italie, un grand nombre de médailles celtibériennes, grecques et romaines, de figurines antiques, etc. On a de lui en terre cuite, en plâtre, en bois et en plomb, plus de 150 statues en bas-reliefs, parmi lesquelles nous citerons les *Adorateurs*, le *Mausolée Puyvert*, la *ville de Toulouse*, l'*Occitanie*, et surtout la *Jonction des deux mers*.

\* **LUC CARI** (JEAN), jésuite italien, né à Raguse, fut destiné d'abord à l'état ecclésiastique, et porta pendant quelque temps le titre d'abbé; il florissait vers 1629. Il s'était rendu célèbre dans sa compagnie par son goût pour la bonne littérature et par son éloquence. Il fut long-temps professeur de rhétorique au collège romain, et compta parmi ses nombreux élèves des personnes illustres, notamment le cardinal Tolomei, et Jean-François Albani, depuis pape sous le nom de Clément XI. On a du père Jean Luccari plusieurs discours éloquens dont les principaux sont : | l'*Oraison funèbre du cardinal Lugo, de la compagnie de Jésus*, prononcée à Rome, dans l'église de la maison professe, Rome, 1660 (V. LUGO); | l'*Oraison funèbre du cardinal Marie-Antoine Franciotti*, Rome, 1666. Ces deux oraisons funèbres sont en latin. | *Stanislas Kotska, drama sacrum*, Rome, 1709. Le père Luccari mourut cette même année, âgé de 80 ans.

**LUC CHESINI** (JEAN-VINCENT), savant prêtre de Lucques où il était né en 1660, fut secrétaire des papes Clément XI et Benoît XIV, et mourut à Rome, en 1744, âgé de plus de 80 ans. On a de lui : | une *Histoire* de son temps, estimée en Italie, dit l'abbé Lenglet, et qui le serait ailleurs si elle était connue. Elle a paru à Rome, en 1725, 3 volumes in-4°. | Une *Traduction* en latin des Oraisons de Démosthènes.

\* **LUC CHESINI** (le marquis Jérôme de), diplomate prussien, d'une des plus illustres familles de Lucques, où il naquit en 1746, y reçut une éducation soignée. Quelques amis qu'il avait à Berlin l'appelèrent dans cette ville, où il plut à Frédéric le Grand, qui le nomma son bibliothécaire et l'admit dans son intimité. Le successeur de ce roi, Frédéric-Guillaume, hérita de son amitié pour le marquis de Lucchesini, et l'envoya, en 1788, comme son ambassadeur à Varsovie,

lors de l'ouverture de la grande diète, où il sut flatter adroitement le parti de l'indépendance. En mars 1790, il réussit à conclure un traité d'alliance entre la Prusse et la Pologne, et trois mois après il assista aux conférences de Reichenbach, où se trouvaient les envoyés de la Hollande et du roi d'Angleterre. On y avisa aux moyens d'empêcher la guerre entre l'Autriche et la Porte-Ottomane. Le traité alors ajourné, fut stipulé, en 1791, à Schistowe. L'année suivante, Lucchesini retourna à son ambassade de Varsovie; mais les nouvelles relations qui s'établirent entre la Prusse et la Russie l'obligèrent à rompre le traité de 1790, et à quitter Varsovie, les troupes prussiennes étant sur le point d'entrer dans la Grande-Pologne. Nommé, en 1793, à l'ambassade de Vienne, il accompagna néanmoins le roi Guillaume vers le Rhin, et y resta toute cette campagne. Le 24 juin, il se trouva devant Mayence, et signa le traité d'alliance offensive et défensive entre la Prusse et l'Angleterre contre la république française. Il retourna à Vienne, qu'il quitta en 1794, pour se rendre auprès de son roi, qui était devant Varsovie, et dont les troupes se retirèrent à la fin de la campagne. Lucchesini demanda alors pour la troisième fois sa retraite; elle lui fut accordée et il ne s'occupait jusqu'en 1797, que de négociations secondaires avec l'Autriche. Cependant, sollicité par son souverain, il vint, en 1802, à Paris, comme ministre plénipotentiaire auprès du premier consul Bonaparte. Sa mission remplie, il retourna à Berlin. A l'époque du couronnement de Napoléon comme roi d'Italie, Lucchesini se rendit à Milan pour présenter à ce conquérant l'ordre de l'Aigle-Noir, au nom du roi de Prusse; ordre dont il décora également plusieurs personnages de la cour de Napoléon. Envoyé de nouveau comme plénipotentiaire à Paris, il y resta jusqu'à la fin de la campagne de 1805 contre l'Autriche, et en partit en 1806, pour une mission secrète relative aux négociations commencées par le comte d'Hangwitz. Lorsque la Prusse eut déclaré la guerre à la France, Lucchesini se retira à Lucques, sa patrie. Mais accoutumé au fracas des cours, il paraît qu'il n'en sut pas perdre l'habitude même à l'âge de 70 ans; aussi il entra, en qualité de chambellan, au service d'Elisa Bacciocchi, sœur de Napoléon, alors princesse de Lucques, et grande-duchesse de

Toscane. Lors de la chute de la famille Bonaparte, il abandonna entièrement les affaires. Il est mort le 19 octobre 1825.

\* LUCCHESINI (CÉSAR), frère du précédent, né à Lucques, en 1756, fit ses études à Modène, à Reggio, puis à Rome, et s'occupait avec succès d'études littéraires, lorsqu'il fut député au Directoire, en 1798, pour garantir la petite république de Lucques de l'invasion des armées françaises. Sa démarche n'eut aucun résultat, et il renonça à toute espèce de fonctions publiques, pour se livrer à la culture de la poésie, des belles-lettres, et surtout de la philologie, science dans laquelle il s'était fait un nom célèbre. Ses ouvrages, sur des sujets très variés, s'élevèrent au nombre de 102. Nous citerons : | *Essai d'un vocabulaire de la langue provençale*; | *Institution d'économie civile*; | *Essai sur l'Histoire du théâtre italien dans le moyen âge*, 1788; | *Lettre à Micali sur quelques passages d'Homère*, 1819; | *Origine du Polythéisme*; | *Histoire littéraire du duché de Lucques*; | *Des sources des langues anciennes et modernes*. Lucchesini est mort à Lucques, à l'âge de 75 ans, le 16 mai 1852.

LUCCHI. Voyez LUCHI.

LUCE, page. Voyez LUCIUS.

\* LUCE DE LANCIVAL (JEAN-CHARLES-JULIEN), poète et professeur de belles-lettres, né en 1766 à Saint-Gobin, en Picardie, fit d'excellentes études au collège de Louis le Grand à Paris, et était en rhétorique lorsqu'il composa sur la mort de l'impératrice Marie-Thérèse, un poème latin qui lui valut de la part de Frédéric II, roi de Prusse, une lettre et un présent. Peu de temps après, Joseph II lui accorda une pension. De tels encouragemens fortifièrent la verve du jeune poète, qui avait fait de Virgile et de Stace ses auteurs favoris, et il donna encore un poème latin sur la paix de 1785 (*De pace carmen*), 1784, in-4°. En 1783, parut son poème sur le Globe. Le talent que révélèrent ces ouvrages, où brillait un goût pur et classique, fit appeler leur auteur, âgé seulement de 22 ans, à la chaire de rhétorique du collège de Navarre. Luce de Lancival s'était fait remarquer de M. de Noë, évêque de Lescar, dont il cultivait la société. Après avoir abandonné ses fonctions de professeur, il embrassa l'état ecclésiastique, et suivit ce prélat dans son diocèse, en qualité de grand-vicaire. Ses sermons attirèrent la foule depuis 1787 jusqu'en 1790, mais ils n'ont

point été publiés. Malheureusement plus tard, Luce de Lancival ne comprit point toute l'étendue des devoirs que son caractère sacré lui imposait. Il renonça, sous la révolution, à son ministère, s'occupa dans sa retraite de littérature et de poésie, et ne reparut qu'à la fin de nos troubles, pour occuper la place de professeur de belles-lettres dans un lycée de Paris. Il composa depuis des discours destinés à être prononcés dans les cérémonies publiques, et remarquables par leur style brillant et soutenu. Celui qu'il fit entendre à la distribution des prix du Prytanée, parut en 1800, in-8°. Cependant il était en proie à des maux cruels qu'il souffrait avec courage, et, en 1790, on lui avait fait l'amputation d'une jambe, opération qui fut, dit-on, la suite de ses mauvaises mœurs. Sa tragédie d'*Hector* lui fit donner par Napoléon, la croix de la légion-d'honneur et une pension de 6,000 francs, et dans le concours qui fut ouvert pour célébrer le mariage de l'empereur avec Marie-Louise, Luce de Lancival remporta le grand prix du discours latin. Il était sur son lit de mort, et la gangrène s'était mise dans la jambe qui lui restait, lorsqu'un page, accompagné des grands dignitaires de l'université, lui apporta de la part de l'empereur la médaille d'or et la couronne de laurier. Il expira le lendemain, 13 avril 1810, à l'âge de 44 ans. Outre les deux poèmes latins et le poème sur le Globe, que nous avons déjà cités, cet auteur a laissé : | *Épître à Clarisse sur les dangers de la coquetterie*, suivie d'une *Épître à l'ombre de Caroline*; | *Folliculus*, poème en 4 chants, dirigé contre Geoffroy, dont les articles dans le *Journal des Débats* l'avaient exaspéré; | *Eloge de M. de Noë*, couronné par le musée de l'Yonne, Auxerre, 1804, in-8°; | *Achille à Scyros*, Paris, 1807, in-8°; poème imité de l'Achilléide de Stace : le style y est recherché, l'ordonnance défectueuse, l'action faible; mais il est généralement assez bien versifié. | Plusieurs tragédies : *Mutius Scaevola*, en 3 actes, 1793; | *Hormisdas*, en 5 actes, imprimée en 1804; | *Archibald et Fernandez*, toutes deux aussi en 5 actes; | *Périandre*, 1798, en 5 actes; enfin | celle d'*Hector*, en 5 actes, de laquelle M. Villemain a dit qu'elle était véritablement homérique et puisée tout entière dans l'Illiade : c'est la seule qui ait eu du succès au théâtre. Or a publié en 1826 les *Ouvrages de Luce de Lancival précédés d'une notice par Col*

*in de Plancy, et des discours prononcés sur sa tombe* par MM. Déguat, Lacretelle et Roger, 2 vol. in-8°. M. Villemain a publié dans le *Magasin encyclopédique*, 1810, tome 5, pag. 158, une *Notice* sur Lancelval.

LUCENA (JEAN), jésuite, né dans le Portugal, l'an 1563, mort en 1600, à 35 ans, se rendit célèbre par ses sermons. Il a laissé l'*Histoire des missions* de ceux de sa société dans les Indes, avec la *Vie* de saint François-Xavier. Cet ouvrage a été trad. du portugais en latin et en espagnol.

LUCENA (LOUIS de), né à Guadalaxara, dans la Nouvelle-Castille, docteur en médecine, florissait dans le 16<sup>e</sup> siècle. Il employa plusieurs années à faire de longs voyages pour étudier la nature. Après diverses courses, il se rendit à Toulouse, où il exerça la médecine. Ce fut dans cette ville qu'il écrivit son traité *De tuenda, præsertim a peste, integra valetudine, deque hujus morbi remediis*, imprimé en 1525, in-4°. L'auteur mourut à Rome en 1552, âgé de 61 ans.

\* LUCET (JEAN-CLAUDE), avocat et canoniste, naquit en 1755 à Pont-de-Veyle en Bresse; son père exerçait l'état de boulanger. Il vint de bonne heure à Paris, étudia le droit civil et canonique, et se distingua parmi les avocats de la capitale. Plusieurs personnages importants lui donnèrent leur confiance; mais Lucet la trompa, et fut accusé de malversations. Ces événemens influèrent beaucoup sur son repos et sur sa santé, et peut-être aussi sur son esprit; car dans son désespoir, il hâta lui-même sa fin, et mourut le 41 juin 1806, à Vanvres, où il demeurerait. Les sentimens religieux qu'il avait toujours professés dans ses ouvrages, rendirent cette détermination inexplicable pour ceux qui le connaissaient: il est à croire que sa raison avait été entièrement aliénée. On a de lui: | *Eloge de Catilina*, Paris, 1780, in-8°. Ce fut par cet écrit que l'auteur se fit connaître; | *Principes du droit canonique et universel*, in-4°. Cet ouvrage lui valut, dit-on, une place chez le garde-des-ceaux; | *La religion catholique est la seule vraie, et la seule qui réponde à la dignité et aux besoins de l'homme*; | *Lettres sur différens sujets relatifs à l'état de la religion en France*, in-8°; | *Principes de décision contre le divorce*; | *De la nécessité et des moyens de défendre les hommes de mérite contre les calomnies et les préjugés injustes*, Paris, 1803, in-8° (publié sous le nom du

jurisconsulte Couet); | *L'Enseignement de l'Eglise catholique sur le dogme et la morale, recueilli de tous les ouvrages de Bossuet, en conservant partout son style noble et majestueux*, Paris, 1804, 6 vol. in-8°. Cet ouvrage qui est précédé d'une *Vie* de Bossuet et d'une analyse raisonnée de ses ouvrages, ne porte pas l'impreinte d'un goût extrêmement sévère, et surtout d'une impartialité exempte de l'esprit de parti. On a remarqué, entre autres choses, que Lucet, en donnant un article de l'*Enseignement de l'Eglise* sur le molinisme, se garde bien de donner celui qui regarde le jansénisme. Les *Annales littéraires et morales*, tome 4, page 383, ont parfaitement jugé cet ouvrage, qui eut d'ailleurs peu de succès.

\* LUCHET (JEAN-PIERRE-LOUIS, marquis de), connu d'abord sous le nom de *Larochette-du-Maine*, officier de cavalerie et littérateur, naquit à Saintes le 15 janvier 1740. Après avoir embrassé l'état militaire, il fit quelques entreprises de commerce, et se mit à la tête d'une exploitation de mines. Malheureux dans ses spéculations, il s'enfuit à Lausanne pour éviter les poursuites de ses créanciers. Il entreprit dans cette ville en 1776 la rédaction d'un journal qui tomba faute d'abonnés. Le landgrave de Hesse-Cassel, auprès duquel il se rendit, le fit son bibliothécaire, et la société des antiquités de Cassel le choisit pour son secrétaire perpétuel. En 1788 le marquis de Luchet alla auprès du prince Henri de Prusse qui lui fit une pension de 2000 écus. Il rentra bientôt en France où il rédigea le *Journal de la ville* qu'il data bizarrement de Charenton. Il mourut à Paris en 1792, après avoir publié divers ouvrages parmi lesquels nous citerons | *L'Histoire de l'Orléanais*, depuis l'an 703 de la fondation de Rome, Amsterdam (Paris), 1766, in-4°; | *Histoire littéraire de Voltaire*, 1782, 6 vol. in-8°; | *Essai sur la secte des illuminés*, 1789, in-8°, etc. Le marquis de Luchet fut un écrivain fécond, mais superficiel et déclamateur.

\* LUCHI (MICHEL-ANGE), cardinal, né à Brescia le 20 août 1744, embrassa l'institut de Saint-Benoît, dans la congrégation du Mont-Cassin, et s'y distingua par sa piété et son goût pour les études savantes. Il professa la philosophie et la théologie pendant plusieurs années dans les monastères de son ordre. Il avait une grande connaissance des antiquités ecclésiastiques, et s'était rendu familières les langues orientales. Il visita les princi-

pales bibliothèques de l'Italie. Quoique son penchant le portât plus particulièrement vers l'étude et le travail du cabinet, il fut obligé d'accepter divers emplois dans sa congrégation, et devint abbé de Sublac, monastère célèbre par la retraite de saint Benoît. Il avait été lié avec Pie VII, religieux comme lui de la congrégation du Mont-Cassin; ce dernier, devenu pape, créa Luchi cardinal le 23 février 1801; mais il ne le fut déclaré que le 28 septembre suivant. Ce savant cardinal mourut le 29 septembre 1802, dans son abbaye de Sublac, où il était venu pour faire la visite; il n'avait que 58 ans. On a peine à concevoir comment il a pu, pendant une vie aussi courte, suffire aux immenses travaux qu'il a laissés. Il avait rédigé des *Commentaires* sur plusieurs parties des livres saints, et entrepris une nouvelle *polyglotte* qui aurait formé 50 vol. in-fol. Il y avait réuni les remarques des plus habiles interprètes, et rétabli le texte hébreu dans sa pureté naturelle; on y trouve une nouvelle version grecque, la plus conforme à l'hébreu qu'il soit possible, une seconde version latine plus littérale, le texte des Septante, une traduction latine des mêmes, et notre Vulgate; le tout accompagné de variantes et d'un commentaire approfondi. Ses ouvrages manuscrits sont au nombre de 193, dont 74 en grec, et 119 en latin sur des matières d'érudition, de critique, de théologie et de morale. Par son testament, il légua tous ces écrits au pape, qui les a fait déposer dans la bibliothèque du Vatican, d'où sans doute ils sortiront un jour pour être livrés à l'impression. Outre ce savant et inconcevable travail, on a du cardinal Luchi: | *Venantii Honorii Clementiani Fortunati opera omnia, recens ad manuscriptorum codicum vaticanos, nec non ad veteres editiones collata*, Rome, 1786 et 1787, 2 tomes in-4°; | *Appiani Alexandrini et Herodiani selecta græce et latine*, Rome, 1783; | *La cause de l'Eglise défendue contre l'injustice de ses ennemis*, 1799; | plusieurs *Dialogues grecs*, imprimés à Florence.

\* LUCII (BONAVENTURE), savant minime conventuel, oncle du précédent, était né à Brescia le 16 août 1700. Il professa la philosophie à Vérone et à Vicence, et devint régent du couvent de Saint-François-le-Grand, à Milan. Après avoir occupé pendant 6 ans la chaire de théologie dans cette dernière ville, il fut nommé secrétaire de son ordre, et se ren-

dit à Rome, où cette charge l'appela. Il y exerça les fonctions de lecteur dans le célèbre collège de la Sapience. Etant allé de Rome à Padoue, il y professa la métaphysique à l'université, puis l'écriture sainte. Pendant son séjour à Rome il s'était fait connaître de Clément XIII qui appréciait ses rares talents, sa piété et ses autres vertus. Clément songea à faire Luchi cardinal; mais dès lors un parti puissant méditait la destruction des jésuites, et dressait ses plans pour parvenir à ce grand résultat. Clément aimait la société et ne se doutait nullement de ce projet. On le circonventa et on lui fit préférer à Luchi Ganganelli, qui lui était très inférieur en mérite et en savoir, mais dont on connaissait les dispositions à l'égard des jésuites. Il eut le chapeau, et réalisa, quand il fut pape, les espérances qu'on avait conçues de sa complaisance. (*Voyez* CLÉMENT XIV.) Le père Luchi a laissé un grand nombre d'ouvrages parmi lesquels on distingue: | *Spinosisimi syntagma ad instauranda studia metaphysica, propositum anno 1730*; | *Dissertationes due de nuditate protoplastorum et de serpente tentatore*, Padoue, 1755; | *Istruzione pratica sopra le regole e costituzioni di san Francesco dell'ordine de Minori conventuali*, Venise, 1758; | *De traiectione maris Idumæi, de sacrificiorum origine et ritu, dissertationes duæ habitæ in gymnasio palavino*, Padoue, 1759. Dans la première de ces dissertations, l'auteur combat Spinosa et Leclerc; dans la seconde, Grotius et Spencer. On a aussi de lui quelques discours imprimés. L'auteur de la *Storia letteraria d'Italia*, vol. 12, pag. 273, parle du père Luchi très avantageusement, et fait l'éloge de ses vertus, de son érudition et de ses profondes connaissances. Ce savant religieux mourut à Padoue en janvier 1783.

LUCIDO. *Voyez* LUCIUS JEAN.

LUCIDUS (JEAN), surnommé *Samotheus* ou *Samosathenus*, se distingua dans le 15<sup>e</sup> siècle par ses progrès dans les mathématiques. On a de lui plusieurs ouvrages de chronologie en latin: | *De emendatione temporum*; | *Epitome emendationis calendarii romani*, etc.

LUCIE ou LUCE (sainte), vierge célèbre dans l'histoire de l'église de Sicile, souffrit le martyre à Syracuse vers l'an 504, sous l'empire de Dioclétien, en prédisant la prochaine tranquillité de l'église, qui eut effectivement lieu après la mort des tyrans et le triomphe de Constantin.

Sigebert de Gemblours dit que l'empereur Othon I<sup>er</sup> fit porter son corps à Metz, où il est honoré dans l'église de Saint-Vincent. Les savans ne sont pas tous disposés à reconnaître les actes de cette sainte pour authentiques, quoiqu'ils soient anciens, puisque saint Adhelme, qui vivait dans le 7<sup>e</sup> siècle, les a cités. (*Voyez les Acta sincera sanctæ Lucie V. M. ex codice græco primum edita et illustrata, opera et studio Joannis de Joanne Tauromentani, Palerme, 1661, 1758, in-8°.*) Quelque rigueur de critique qu'on puisse exercer à cet égard, il sera toujours vrai que le culte de sainte Lucie, l'idée générale de sa foi et de ses vertus, ont des fondemens très solides, puisque son nom se trouve dans le canon de la messe, pièce de la plus haute antiquité, avec ceux des saints les plus illustres des premiers siècles. *Voyez sainte CATHERINE, saint ROCH.*

**LUCIEN**, célèbre sophiste grec, né à Samosate en Syrie, dans une condition médiocre, vécut, selon l'opinion la plus générale, depuis environ l'an 120 de J.-C., jusqu'à l'an 198 ou environ. Il fut mis entre les mains d'un de ses oncles, habile sculpteur; mais, ne se sentant aucune inclination pour l'art de son parent, il cassa la première pierre qu'on lui mit entre les mains. Il embrassa la profession d'avocat; aussi peu propre à la chicane qu'au ciseau, il se consacra à la philosophie et à l'éloquence. Il les professa à Antioche, dans l'Ionie, en Grèce, dans les Gaules et l'Italie. Athènes fut le théâtre où il brilla le plus long-temps. Comme le nomma greffier du préfet d'Égypte. Lucien demeura long-temps à Rome, et les vices de cette ville lui inspirèrent sa satire intitulée *Nigrinus*. Les ouvrages qu'il écrivit pendant le temps qu'il exerça la profession de rhéteur, furent : les deux *Phalaris*, le *Tyrannicide*, le *Médecin déshérité par son père*, les *Dipsades*, *Zeuxis*, les *Cygnés*, *Hésiode*, *Hérodote*, les *Bains d'Hippias*, *Bacchus*, *Hercule*, le *Scythe*, *l'Éloge de la Patrie*, *l'Éloge de la Mouche*, etc. A quarante ans, il renonça à l'art frivole des rhéteurs, et se livra au pyrrhonisme, qu'il porta à l'extrême. Il écrivit alors les *Dialogues des Dieux et des Morts*, *Timon*, le *Jupiter tragique*, le *Jupiter confondu*, *Charon*, les *Ressuscités*, *l'Assemblée des Dieux*, *Ménippe*, le *Coq*, les *Lapithes*, les *Vaux*, les *Sectes à l'encaïn*, les *Dialogues des Courtisanes*, *l'Ane*, la *Manière*

*d'écrire l'histoire*, traité dédié aux gens de lettres; les *Littérateurs à la solde des grands*, *Charidème*; le *Pérégrinus* et le *Philopatris* ont été mis à l'*index*, etc. Il avait vécu à Athènes avec le vieux philosophe Démonax, et il y fut témoin de l'action du cynique Pérégrinus, apostat du christianisme, qui se brûla publiquement aux jeux olympiques, l'an 165 de J.-C. Suidas rapporte que Lucien mourut dévoré par les chiens, en punition de ce qu'il avait plaisanté sur J.-C.; mais le silence des auteurs contemporains peut rendre cette anecdote douteuse. Selon M. Boissonnade, Lucien serait mort de la goutte, et cette opinion est appuyée sur des raisons très plausibles. On croit qu'il mourut sous l'empereur Albin, dans un âge fort avancé. Les divers ouvrages de Lucien sont écrits dans un style naturel, vif, plein d'esprit et d'agrément. Il fait éprouver ces sensations vives et agréables que produisent la simplicité fine et l'enjouement naïf de la plaisanterie attique. Lucien est principalement connu par ses *Dialogues des morts*. Il y peint, avec autant de finesse que d'enjouement, les travers, les ridicules et la sottise des philosophes, qui affectent de mépriser les richesses et les honneurs, tandis qu'ils sont dévorés de cupidité et d'orgueil; qui ne parlent que de vertu et de grandeur d'âme, tandis que l'on ne connaît rien de plus lâche ni de plus vicieux parmi les hommes. « Pour comble d'absurdité, dit-il, je vis, en suivant mes philosophes » dans les détails de leur vie, que leur » conduite était partout en contradiction » avec leurs principes. Ceux qui parlent » le plus du mépris des richesses sont » aussi les plus intéressés; on les voit » tous les jours prêter à usure et se plaindre sans cesse de leurs débiteurs. Ils » n'enseignent que pour de l'argent, et » la soif de l'or les rend capables des dernières bassesses. D'autres, en affectant » la plus grande indifférence pour la » gloire, n'ont qu'elle en vue dans tous » leurs travaux. Tels déclament en public » contre la volupté, qui, dans le secret » de leur vie, en sont les esclaves les plus » soumis. » Lucien insiste particulièrement sur l'ignorance et les incertitudes qu'il avait observées dans ceux qui se donnaient pour précepteurs du genre humain, et qui n'ont jamais pu s'accorder un moment dans les questions les plus intéressantes sur l'origine, le gouvernement et la destination du monde « L'in-

» certitude et le doute accompagnèrent  
 » les premiers pas que je fis dans la con-  
 » naissance de ce que les philosophes ap-  
 » pellent *le monde*. Je ne pouvais conce-  
 » voir ni par qui ni comment il avait pu  
 » être formé, quel avait été son com-  
 » mencement et quelle serait sa fin. Ce  
 » fut bien pis encore, lorsque je vins à  
 » examiner en détail chacune des parties  
 » qui le composent. Le hasard seul me  
 » paraissait avoir présidé à la disposition  
 » des étoiles, jetées en apparence sans  
 » ordre et sans dessein dans les espaces  
 » du ciel; la matière et la nature du soleil  
 » excitaient vivement ma curiosité; les  
 » phases de la lune et la vicissitude de ses  
 » différens aspects étaient à mes yeux des  
 » merveilles aussi étonnantes qu'incom-  
 » préhensibles. La splendeur étincelante  
 » des éclairs, le bruit éclatant du ton-  
 » nerre, la pluie, la neige et la grêle qui  
 » se forment sur nos têtes : tout cela était  
 » pour moi autant de mystères inexpli-  
 » cables, et dans lesquels je désespérais  
 » de pénétrer jamais sans quelque se-  
 » cours. Pour sortir de cet état d'igno-  
 » rance et de perplexité, je crus n'avoir  
 » rien de mieux à faire que de recourir  
 » aux philosophes. Persuadé qu'ils étaient  
 » les dépositaires de toutes les vérités, et  
 » qu'ils dissiperaient mes doutes sur ces  
 » divers sujets, je m'adressai à ceux d'en-  
 » tre eux que je crus les plus habiles. Je  
 » jugeai de leur mérite à la gravité de  
 » leur extérieur, à la pâleur de leur visage,  
 » et à la longueur de leur barbe; marques  
 » infaillibles, selon moi, de la profon-  
 » deur et de la sublimité de leurs con-  
 » naissances. Lorsque je me fus mis entre  
 » leurs mains, il fallut convenir du prix,  
 » qui n'était pas modique; encore m'o-  
 » bligea-t-on d'en payer la moitié d'a-  
 » vance, avec promesse d'acquitter le  
 » reste quand le cours des leçons serait  
 » fini. Je voulus d'abord être instruit de  
 » tous les contes qu'ils nous font sur ce  
 » qui se passe dans le ciel, et savoir com-  
 » ment ils s'y prennent pour nous expli-  
 » quer l'ordre établi dans l'univers. Quel  
 » fut mon étonnement, lorsque mes doctes  
 » maîtres, bien loin de dissiper ma pre-  
 » mière incertitude, me plongèrent dans  
 » un aveuglement mille fois plus grand  
 » encore ! J'avais tous les jours les  
 » oreilles rebattues des grands mots de  
 » *principes*, de *fin*, de *atomes*, de *vide*,  
 » de *matière*, de *formes*. Ce qu'il y avait  
 » de plus insupportable pour moi, c'est  
 » que chacun d'eux, en m'enseignant pré-

» cisément le contraire de ce que m'a-  
 » vaient dit les autres, exigeait que je  
 » n'eusse confiance qu'en lui seul, et me  
 » donnait son système comme le seul bon.  
 » Ces portraits, et beaucoup d'autres que  
 » Lucien fait des anciens philosophes, sont  
 » remarquables par leur ressemblance  
 » avec ceux que J.-J. Rousseau a tracés  
 » des philosophes modernes, et prouvent  
 » que la fausse sagesse est la même dans  
 » tous les temps. Un autre objet des criti-  
 » ques de Lucien était les dieux du paga-  
 » nisme, et les délires de cette religion ab-  
 » surde. Mais cette partie de ses ouvrages  
 » est bien moins intéressante et moins ori-  
 » ginale; les chrétiens ayant déjà fait avant  
 » lui presque toutes les observations sur  
 » les extravagances de la mythologie. Cette  
 » lecture peut même faire de très mau-  
 » vaises impressions sur des esprits super-  
 » ficiels. Le satirique confond le vrai et le  
 » faux, le bon et le mauvais, et donne à  
 » ses sarcasmes une étendue qui compro-  
 » met les vérités les plus respectables. Les  
 » chrétiens, en démolissant le monstrueux  
 » édifice du paganisme, le remplaçaient  
 » par un bâtiment auguste, solide et excel-  
 » lentement assorti dans toutes ses parties.  
 » Lucien ne sait que détruire, et laisse son  
 » lecteur dans un désert qui ne diffère  
 » presque point d'un néant parfait. On re-  
 » marque aussi que ce Grec érige en héros  
 » des misérables que la police de nos villes  
 » ne souffrirait point dans les rues (*Voyez*  
 » *DÉMONAX*); Lucien lui-même s'est as-  
 » suré une place parmi eux; il ne respecte  
 » ni la bienséance ni la pudeur. Son goût  
 » pour l'épicurisme paraît par l'éloge qu'il  
 » fait d'Epicure, en l'appelant *un homme*  
 » *digne d'être placé sur les autels, un es-*  
 » *prit divin, un sage qui a mis dans les*  
 » *routes de la vraie sagesse et du vrai bon-*  
 » *heur tous ceux qui ont écouté ses leçons*.  
 » Il n'a point écrit expressément contre le  
 » christianisme; mais il a horriblement  
 » maltraité et J.-C. et ses adorateurs, dans  
 » son récit de la mort de Pérégrin, qu'il  
 » suppose très faussement avoir joué un  
 » grand rôle parmi les chrétiens. Il est dif-  
 » ficile de comprendre après cela comment  
 » quelques savans ont pu croire qu'il a été  
 » chrétien lui-même. Le dialogue intitulé  
 » *Philopatris*, sur lequel ils fondent son  
 » prétendu christianisme, ne peut avoir  
 » été fait par Lucien. L'auteur de cet ou-  
 » vrage, écrit sur la fin du premier siècle,  
 » dit qu'il avait vu saint Paul, et qu'il avait  
 » reçu de lui le baptême; ce qui ne convient  
 » pas à Lucien, qui florissait sous Marc-Au-

rèle, et qui mourut un siècle après saint Paul. (*Voy. les Notes de la dernière édition de Lucien à Amsterdam, et une savante Dissertation de Conrad Gesner.*) Les ouvrages de Lucien ont été traduits dans plusieurs langues, en allemand, par Wieland, en anglais par Franklin, en italien par Gozzi. D'Abblancourt en a donné une version française, Amsterdam, 2 vol. in-8°, 1709; mais quiconque ne les connaît que par cette version lâche, infidèle et tronquée, ne peut en avoir qu'une très fautive idée. L'abbé Massieu en a donné une meilleure, Paris, 1781, 6. vol. in-12, effacée cependant par celle qui a paru en 1788 avec des notes historiques et critiques, par Belin de Ballu, Paris, 6 vol. in-8°. Les éditions les plus recherchées des ouvrages de Lucien sont : celle de Paris, in-fol. 1615, en grec et en latin, par Boudelot; d'Amsterdam, 1687, 2 vol. in-8°, *cum notis variorum*; et de la même ville, 1743, 3 vol. in-4°, auxquels il faut joindre un *Index*, Utrecht, 1746, in-4°; de Deux-Ponts, 1789-91, 10 vol. in-8°. Voyez la *Bibliothèque de Fabricius* et la *Préface* de Belin de Ballu.

LUCIEN (saint), prêtre d'Antioche et martyr, né à Samosate, exerça d'abord le sacerdoce à Nicomédie. Il évita la fureur de la persécution de Dioclétien; mais ayant été dénoncé par un prêtre sabellien, il fut conduit devant Maximin, surnommé *Daia*. Au lieu de blasphémer la religion chrétienne, comme on voulait le lui persuader, il composa pour sa défense une *Apologie* éloquent. Maximin le fit tourmenter de plusieurs manières, mais n'ayant pu ébranler sa foi, il le fit noyer (selon quelques-uns, décapiter), le 7 janvier 312. L'illustre martyr emporta au tombeau une grande réputation de savoir et de sainteté. Il avait ouvert à Antioche une école pour développer les principes de la religion, et pour aplanir les difficultés de l'écriture. Il ne nous reste aucun des ouvrages qu'il avait composés, sinon un *fragment de la lettre* qu'il écrivit de sa prison aux fidèles de l'église d'Antioche. Saint Jérôme dit qu'il avait revu avec beaucoup de soin la version des Septante. Toutes les églises qui étaient entre Antioche et Constantinople se servaient de cette version. On l'accuse d'avoir eu du penchant pour l'arianisme. Il est certain que les principaux chefs des ariens avaient été disciples du saint martyr; mais ils s'éloignèrent des vérités que leur maître leur avait enseignées,

et se servirent de son nom pour répandre leurs erreurs. Saint Athanase l'a justifié de façon à dissiper tous les nuages répandus sur sa foi. — Il y a eu trois autres LUCIEN: l'un, martyrisé sous Dèce, l'an 250; l'autre, premier évêque de l'église de Beauvais; et un troisième, dont nous avons une *Lettre sur l'invention du corps de saint Etienne*. Il a vécu dans les quatrième et cinquième siècles, et écrivait l'an 413. Voyez GAMALIEL.

LUCIFER est le nom qu'on donne ordinairement au premier ange rebelle, précipité du ciel aux enfers; dénomination fondée sur un passage d'Isaïe (*chap. 14*), où ce prophète parle à la vérité littéralement du roi de Babylone, mais qui, dans le sens figuré, exprime très bien la chute du premier ange. Aussi les saints pères l'ont-ils ainsi expliqué, et les expressions dont le prophète se sert expriment assez qu'il prétend retracer cet ancien et mémorable événement à l'occasion du châtiement de ce roi impie et superbe. La chute des anges n'a pas été inconnue aux sages profanes. Voyez le Catéch. philos., n° 264, 265, les art. ASMODÉE, OPHIONÉE, etc.

LUCIFER, fameux évêque de Cagliari, métropole de la Sardaigne, où il était né dans les premières années du 4<sup>e</sup> siècle, convaincu que les ariens, en attaquant saint Athanase, en voulaient réellement à la foi de Nicée, obtint du pape Libère de convoquer un concile à Milan, en 335. Il y soutint la cause de saint Athanase avec tant de véhémence et d'intrépidité, que l'empereur Constance, irrité de son zèle, l'exila à Germanicie en Syrie. Il trouva sur le siège épiscopal de cette ville Eudoxe, l'un des chefs de l'arianisme. Son ardeur contre cette hérésie ne s'y ralentit pas, ce qui le fit transporter à Eleuthéropolis; il y trouva également de quoi exercer son zèle: Euty chius, fameux arien, en était évêque. Ce fut là que ce dernier écrivit son premier livre contre Constance, qui le relégua dans la Thébaidé en Egypte, où il resta jusqu'à la mort de ce prince. Lucifer, rappelé sous Julien, en 361, alla à Antioche, y trouva l'église divisée, et ne fit qu'augmenter le schisme en ordonnant Paulin. Cette ordination déplut à saint Eusèbe de Vercel, que le concile d'Alexandrie avait envoyé pour terminer cette querelle. (*Voyez MELÈCE de Mélitine.*) Lucifer, inflexible dans ses sentimens, se sépara de sa communion, et ternit, par cette espèce de schisme,

l'éclat de ses triomphes sur l'arianisme. Il causa un autre schisme dont les conséquences furent plus funestes. Il refusa de communiquer non-seulement avec les Pères de Rimini, qui, après leur repentir public, avaient été conservés sur leurs sièges, mais même avec ceux qui les recevaient à la communion, c'est-à-dire avec le pape et toute l'Eglise. Il eut un grand nombre de partisans en Orient, en Egypte, en Afrique, en Espagne et en Sardaigne, qui furent appelés *lucifériens*. Il se retira à Cagliari, où il mourut l'an 571. Il nous reste de lui : | cinq *Livres* contre l'empereur Constance ; | un *Livre* contre les rois apostats ; | les livres intitulés : *Il ne faut point épargner les pêcheurs ; On ne doit point communiquer avec les hérétiques ; Nous devons mourir pour le Fils de Dieu*, imprimés à Paris en 1568, par les soins de Du Tillet, évêque de Meaux. Le *Recueil des œuvres de Lucifer* a été reproduit dans le tom. 4 de la *Bibliothèque des Pères*, édit. de Lyon, et par les frères Coletti, Venise, 1778, in-fol. édit. complète. Ces ouvrages sont écrits avec aigreur ; et, malgré les éloges que quelques Pères ont pu en faire par égard au zèle de l'auteur pour la pureté de la foi, on ne peut disconvenir que son caractère n'était pas assez modéré, ni ses expressions assez mesurées. Lucifer était recommandable par des mœurs pures, par son savoir, par son détachement du monde. Les anciens auteurs ne lui reprochant que son schisme, on ne doit point lui imputer les maximes hérétiques que Théodoret attribue à ses sectateurs : ceux-ci en ont été les inventeurs ; et quant à son schisme, il peut se faire qu'il ne l'ait point envisagé comme une vraie séparation, mais seulement comme un mécontentement marqué, qu'il croyait devoir témoigner pour ramener les autres à une rigueur qui lui paraissait nécessaire. « Dans ces temps, dit un auteur moderne, » où les communications entre les provinces et les évêques étaient peu régulières et peu sûres, où le conflit des opinions et les rapports contradictoires rendaient l'état des choses difficile à connaître, il peut se faire que Lucifer ait été mal instruit de l'affaire de Rimini, et des autres qui ont outré son zèle et dérouter sa prudence. » On célèbre sa fête à Cagliari le 20 mai. Les curieux peuvent consulter un livre imprimé dans cette ville en 1639, sous ce titre : *Defensio sanctitatis B. Luciferi*. Voyez

saint Jérôme, *adversus luciferianos* ; saint Ambroise, *De obitu Satyri* ; Tillemont, dom Ceillier, etc.

LUCILIO. Voyez VANNINI

LUCILIUS (Caius), le plus ancien poète satirique latin dont il nous reste quelques fragmens, chevalier romain, né à Suessa dans le Latium, vers l'an 147, avant J.-C., était grand-oncle maternel de Pompée. Il porta d'abord les armes, suivant quelques écrivains, sous Scipion l'Africain, à la guerre de Numance, et fut intimement lié avec ce général, que, par ses bons mots, il délassait des fatigues des armes. On regarde Lucilius comme l'inventeur de la satire parmi les Latins, parce qu'il lui donna sa dernière forme, telle qu'Horace, Perse et Juvénal l'imitèrent depuis. Ennius et Pacuvius avaient à la vérité, travaillé dans ce genre ; mais leurs essais étaient trop grossiers pour qu'on leur donnât l'honneur de l'invention. Lucilius leur fut supérieur, et il fut surpassé à son tour par ceux qui vinrent après lui. Horace le compare à un fleuve qui roule un sable précieux parmi beaucoup de boue. De trente livres de *Satires* qu'il avait composées, il ne nous reste que quelques fragmens, imprimés dans le *Corps des poètes latins* de Maittaire. François Douza les a publiés séparément et les meilleures éditions sont celle d'Amsterdam, 1661, in-4°, avec de savantes remarques, et celle des frères Volpi, Padoue, Comino, 1735, in-8°. Lucilius mourut à Naples, âgé seulement de 46 ans, vers l'an 102 avant J.-C. Ce poète disait qu'il ne voulait ni des lecteurs trop savans, ni des lecteurs trop ignorans ; il eut ce qu'il souhaitait. Ses talens firent des enthousiastes qui, le fouet à la main, châtiaient ceux qui osaient dire du mal de ses vers. Leur admiration était déraisonnable à plusieurs égards ; Lucilius versifiait durement ; et quoiqu'il travaillât avec précipitation, ses ouvrages avaient un air forcé. Quintilien en fait un grand éloge.

LUCILLE, impératrice romaine, fille de Marc-Aurèle et de Faustine, et sœur de l'empereur Commode, naquit l'an 146 de J.-C. Elle ne valait pas mieux que son frère pour lequel elle eut, dit-on, des complaisances criminelles, et ne donna pas une grande idée de l'éducation qu'elle recut du philosophe son père. Mariée, à l'âge de 17 ans, à un homme qu'elle n'aimait pas (Lucius Verus), elle avait donné son affection à un amant qu'elle voulait éle-



ver aux plus hautes dignités, et ne pouvait souffrir de se voir obligée de céder le pas à Crispine, épouse de Commode. Ces raisons la portèrent à former une conjuration contre ce prince. Pompéien, à qui elle avait fiancé sa fille, fut le principal acteur de cette tragédie. Elle y fit aussi entrer Quadrat et plusieurs autres sénateurs; mais elle n'en dit rien à son mari. Commode, entrant un jour dans l'amphithéâtre par un endroit secret et obscur, le jeune Pompéien, qui l'y attendait, lui montra son poignard et lui dit : *Voilà ce que le sénat t'envoie*. Tandis qu'il veut le massacrer, les gardes de l'empereur l'arrêtent; bientôt son procès et celui de ses complices furent faits, ils subirent le dernier supplice. Lucille fut envoyée en exil à Caprée, et, quelque temps après, on la fit périr (184); elle avait environ 58 ans.

LUCINI (LOUIS-MARIE), religieux de l'ordre de Saint-Dominique et cardinal, était né à Côme dans le Milanais, en 1666. Plusieurs biographies placent la naissance du cardinal Lucini en l'an 1669; Moréri, tom. 3, pag. 245, le fait naître en 1666. Il était issu d'une famille illustre, et avait quitté les avantages de la naissance pour embrasser la pauvreté religieuse. Aux vertus de son état il joignait une rare capacité, et jouissait d'une grande estime dans son ordre, où il fut appelé à remplir les emplois les plus honorables. En 1724, il était commissaire du saint Office; en 1743, Benoît XIV, dans sa première promotion, le créa cardinal. Il est auteur des ouvrages suivans : | *Esame e difesa del decreto pubblicato in Pondicheri, di monsignor Carlo Tommaso di Tournon, etc., approvato e confermato con breve del sommo pontefice Benedetto XIII, in Roma, nella stamperia Vaticana, 1728, in-4°* C'est, dit un critique, un chaos d'érudition; | *Antithesis contra Hyacinthum Serri, conanem pontificiam infirmitatem certis terminis circumscribere* Milan, 1756; | *Privilegia romani pontificis*, Venise, 1775. C'était un homme instruit, d'un jugement solide, mais très attaché aux opinions romaines. Il mourut en 1745, âgé de 79 ans.

LUCIUS VERUS, empereur. *Voyez* VERUS.

LUCIUS I<sup>er</sup>, (saint), monta sur la chaire de saint Pierre après saint Corneille, le 18 octobre 252, et fut exilé aussitôt après son élection. Il reçut la couronne du martyre le 4 ou le 5 de mars 255, n'ayant gou-

verné l'Eglise que cinq mois et quelques jours. Il ne reste rien de lui. Saint Cyprien lui écrivit une lettre sur sa promotion et sur son bannissement, qui ne fut pas long; il lui en écrivit une seconde lorsque le pape fut rappelé de son exil, pour lui témoigner la part qu'il prenait à cet événement. Entre autres décrets qu'on lui attribue, il y en a un qui ordonne que *l'évêque sera toujours accompagné de deux prêtres et de trois diacres, afin qu'il ait des témoins de sa conduite*. Saint Etienne lui succéda.

LUCIUS II (GÉRARD DE CACCIANEMICI), natif de Bologne, bibliothécaire et chancelier de l'Eglise de Rome, puis cardinal, employé en diverses légations, succéda au pape Célestin II en 1144. Il eut beaucoup à souffrir des partisans d'Arnould de Bresse, et mourut à Rome le 13 février 1145, d'un coup de pierre qu'il reçut dans une émeute populaire. On a de lui dix *Epîtres*, qu'on trouve dans les *Annales* de Baronius et dans la *Bibliothèque* de Cluny. Il eut pour successeur Eugène III.

LUCIUS III (UBALDO ALLINCIGOLI), natif de Lucques, succéda au pape Alexandre III en 1181. Le peuple de Rome s'étant soulevé contre lui, il se retira à Vérone; mais peu après il rentra dans sa capitale et soumit les rebelles avec le secours des princes d'Italie. Il fut ensuite obligé de se retirer de nouveau à Vérone, où il mourut en 1185. On a de lui trois *Epîtres*. Ce pape, dans le concile tenu à Vérone l'an 1184, où l'empereur Frédéric fut présent, fit une *Constitution* bien raisonnée, dans laquelle on voit le concours des deux puissances pour l'extirpation des hérésies. On y entrevoit aussi l'origine de l'inquisition contre les hérétiques, en ce que cette constitution ordonne aux évêques de s'informer par eux-mêmes ou par des commissaires, des personnes suspectes d'hérésie; ce qui est d'ailleurs un devoir inhérent à la qualité d'évêque, et l'on peut dire que l'inquisition, sagement constituée et administrée, n'est qu'un supplément de la vigilance épiscopale. On y voit encore qu'après que l'Eglise avait employé contre les coupables les peines spirituelles, elle les abandonnait au bras séculier, pour exercer contre eux les peines temporelles. (*Voyez* ISABELLE de Castille, LIMBORCH, etc.) On comprend que, sous ce point de vue, les hérétiques ne l'ont pas épargné. Par un plat calembourg, ils l'ont comparé au

brochet, en latin *Lucius*, dans une épi-gramme qui commence ainsi :

*Lucius est piscis, rex atque tyrannus aquarum.  
A quo discordat Lucius ille parum.*

Lucius III eut pour successeur Urbain III.

LUCIUS (saint), évêque d'Andrinople vers le milieu du quatrième siècle, célèbre dans l'Eglise par ses exils, et par le zèle qu'il fit paraître pour la foi catholique contre les ariens, était né dans les Gaules. On croit qu'il assista au concile de Sardique en 347, et qu'il mourut en exil.

LUCIUS, fameux arien, fut chassé du siège d'Alexandrie en 377, et mourut ensuite misérablement. Il avait usurpé le siège d'Alexandrie sur saint Athanase.

LUCIUS, LUCIDO ou LUCIO (JEAN), né dans le 17<sup>e</sup> siècle à Trau en Dalmatie, d'où il est désigné quelquefois par le nom latin de *Tragurensis*. Issu d'une famille noble et ancienne, il fit ses études à Rome avec succès, et acquit l'estime des savans, surtout d'Ugheli, qui lui conseilla d'écrire l'histoire de sa patrie. Il suivit ce conseil, retourna en Dalmatie pour y faire les recherches nécessaires, visita les archives, les bibliothèques des monastères; mais il fut arrêté au milieu de ses recherches. Un nommé Paul Andronic, jaloux de son mérite et de ses talens, lui suscita des désagrémens qui l'engagèrent à retourner à Rome, où il travailla à l'histoire projeté autant que ses Mémoires le lui permirent. Il mourut en 1664. Ses ouvrages sont : | *Mémoires historiques de Trau*, Venise, 1673, in-4<sup>o</sup>, en italien; | *Histoire de la Dalmatie, et en particulier de Trau, de Spalatro et de Sebenico*, Venise, 1674 in-4<sup>o</sup>, en italien; | *Dalmatia illustrata, seu Commentariū rerum Dalmatiæ, et Croatiæ*, 1666, in-fol.; Vienne, 1758, in-fol.; et dans *Scriptores rerum hungaricarum*, avec la *Vie* de l'auteur, par Mathias Belius. Il y règne beaucoup de critique, et les savans regrettent qu'il n'ait pu le rendre aussi complet qu'il l'aurait voulu; | *Inscriptiones Dalmatiæ, etc.*; *Addenda vel corrigenda in opere de regno Dalmatiæ et Croatiæ*, Venise, 1673, in-4<sup>o</sup>.

LUCRÈCE (LUCRETIA), dame romaine; épousa Collatin, parent de Tarquin, roi de Rome. Un jour que son époux était à table avec les fils de ce monarque, il peignit la beauté de sa femme avec des couleurs si brillantes, que Sextus, fils aîné de Tarquin, prit du goût pour elle. Collatin l'ayant menée chez lui le même jour,

il vit que le portrait n'était pas flatté, et son amour naissant devint une passion violente. Impétueux dans ses desirs, il se déroba quelques jours après au camp d'Ardee pour voir l'objet de ses vœux. Il se glissa pendant la nuit dans sa chambre et menaça de la tuer, et avec elle l'esclave qui le suivait, afin que le cadavre de ce malheureux, placé auprès d'elle dans un même lit, fit croire que la mort de l'un et de l'autre avait été le châtement de leur crime. Lucrece succombe à cette crainte, et Sextus, après avoir satisfait ses desirs, la laisse dans l'amertume de la plus vive douleur. Elle fait appeler à l'instant son père, son mari et ses parens, leur fait promettre de venger son outrage, et s'enfonce un poignard dans le cœur, l'an 508 ou 509 avant J.-C. Le fer sanglant dont elle s'était percée fut le signal de la liberté romaine. On convoque le sénat, on expose à ses yeux le corps de Lucrece, et les Tarquins sont proscrits à jamais. Le tableau que fait Ovide de cette catastrophe, au 2<sup>e</sup> livre de ses *Fastes*, est touchant et tracé de main de maître : cette infortunée ayant commencé le récit de sa funeste aventure devant ses parens assemblés, lorsqu'elle en fut venue à l'attentat qui consumma sa honte : *Restabant ultima*, dit le poète... *Flevit*. Ce dernier trait est d'une vérité et d'une simplicité sublime. Cette histoire prouve combien la foi conjugale était sacrée chez les anciennes nations, aussi long-temps que le luxe et la corruption des mœurs n'en altèrent point les principes. (Voy. ABIMELECH.) On a souvent comparé Lucrece à Susanne; mais tout l'avantage de la comparaison est à celle-ci. L'une préféra la vie à la vertu, et s'en priva ensuite dans l'accès d'un inutile désespoir; l'autre aima mieux mourir et essayer le reproche du crime que de le commettre. On connaît ces beaux vers latins :

*Casta Susanna placet; Lucretia, cede Susannæ;  
Tu post, illa mori maluit ante scelus.*

Un auteur moderne a fait contraster avec la faiblesse et les tardifs regrets de Lucrece l'impétuosité d'une jeune religieuse, assaillie par cinq ou six soldats forcenés dans le pillage d'une ville de Pologne. « Pâle du danger que court son innocence, » elle se prosterne aux pieds d'un de ces » furieux, et lui dit : Si tu veux me res- » pecter, je te rendrai invulnérable; ce » secret vient de mes pères, fais-en l'es- » sai sur moi. Le soldat crédule tire son

» sabre, et lui tranche la tête. » Sans juger avec rigueur la moralité de cette action sous tous les rapports, il faut convenir qu'en fait de courage et de chasteté, elle est bien propre à confondre les panégyristes de Lucrèce.

**LUCRÈCE** ( **TITUS LUCRETIVS CARUS** ), poète et philosophe, naquit à Rome d'une ancienne famille, l'an 95 avant J.-C. Jeté au milieu des temps les plus orageux de la république, témoin des proscriptions de Marius et de Sylla et de toutes les horreurs de la guerre civile, il ne joua aucun rôle dans les scènes sanglantes, se tint dans un sage éloignement des tempêtes politiques, et chercha dans le sein de l'étude un asile contre la turbulence des factions. Il avait fait ses études à Athènes, et c'est dans cette ville qu'il puisa les principes de la philosophie d'Epicure. Il fut le premier qui fit paraître dans Rome la physique, ornée des fleurs de la poésie. Le poète philosophe adopta l'*infini* d'Anaximandre et les *atomes* de Démocrite. Il tâcha de concilier les principes de ces deux philosophes avec ceux d'Epicure, dans son poème *De rerum natura*, en six livres. Son ouvrage est moins un poème héroïque qu'une suite de raisonnemens, quelquefois bons, mais plus souvent absurdes. Jamais homme ne nia plus hardiment la Providence, et ne parla avec plus de témérité de Dieu. Il semble que son but n'a été que de détruire l'empire de la Divinité, et d'enlever à l'homme les consolations que lui présentent la religion et une raison saine, qui, par la vue et l'usage des créatures, fait remonter jusqu'au Créateur. Il croit l'en dédommager par la jouissance des plaisirs sensuels annoncés dans l'invocation même de son poème, où il appelle Vénus la seule mère des plaisirs dont les hommes et les dieux puissent espérer de jouir :

*Æneadam genitrix, divamque hominumque voluptas.*

Cette brutale philosophie l'aveugla au point d'assurer que *les yeux n'étaient pas faits pour voir, mais qu'on s'avisait de voir, parce qu'on avait des yeux.* ( *Voyez* EPICURE. ) Le poète ne vaut guère mieux que le philosophe. On a vu des littérateurs épris de la doctrine d'Epicure, pousser l'enthousiasme jusqu'à préférer son chantre à celui d'Enée. Ce paradoxe n'est pas nouveau; un ancien s'en plaignait déjà : *Lucilium pro Horatio, Lucretium pro Virgilio legunt.* ( *Author. anon. De causis corruptæ eloq.* ) Il faut convenir

que pour cela la corruption du goût ne suffit pas; il faut encore celle de l'esprit et du cœur. Quoique né avant Auguste, on prendrait Lucrèce pour un écrivain postérieur de trois siècles à Virgile, tant son style est dur, sa versification négligée, sa marche pénible et embarrassée. On a beau dire que *le pinceau de la poésie n'est pas fait pour les objets qu'il avait à peindre*; cette excuse, imaginée par quelques-uns de ses partisans, est suffisamment réfutée par les *Georgiques*, dont la nature est aussi didactique que celle du poème épicurien. Lucrèce se fit mourir à la fleur de son âge, à 42 ans, la 52<sup>e</sup> avant J.-C. dans une frénésie causée, dit-on, par un philtre que lui donna sa maîtresse; mais si l'on considère la multitude des suicides que la doctrine d'Epicure produit tous les jours parmi nous, on ne sera pas dans le cas de recourir au philtre. Il est d'ailleurs constant que sa tête était depuis quelque temps dérangée par une bile noire, fruit de ses longues méditations sur le désespérant système du néant. La première édition de son ouvrage, faite à Vérone en 1486, est recherchée. On a encore celle de Venise, Alde, 1500-15; celle de Lambin, Paris, 1565, 1570, in-4<sup>o</sup>; celle de Michel Dufay ( *Fayus* ), *ad usum Delphini*, 1680, in-4<sup>o</sup>. Celle de Gréech, avec la traduction en anglais, Oxford, 1695, in-8<sup>o</sup>, est plus belle que la réimpression de 1717. Ce traducteur avait si bien médité l'original, qu'il prit aussi le parti de se détruire à l'âge de 41 ans. Nous avons encore l'édition de Maittaire, Londres, 1715, in-12; celle d'Havercamp, Leyde, 1725; celle de Bentley et Wakefield, Londres, 1796-97, 3 vol. in-4<sup>o</sup>; celle de Glasgow, 1815, 4 vol. in-8<sup>o</sup>. Le baron des Coutures ( *Voyez* COUTURES ), en publia une traduction française en 1685, avec des notes. Cette version, qui n'est pas exacte, et qui pourrait être mieux écrite, a été éclipsée par celle qu'a donnée M. La Grange, avec de savantes notes, Paris, 1767, 2 volumes in-8<sup>o</sup> et in-12 M. Le Blanc de Guillet en a donné en 1789 une traduction en vers, dont un critique a porté le jugement qui suit : « Une justice qu'il faut rendre à M. Le Blanc, c'est qu'il ne contribua point par les charmes de son style à répandre et à faire aimer le poison de cette doctrine scandaleuse et impie : sa poésie est un puissant antidote contre la séduction. » M. de Pongerville a publié en 1825 une traduction en vers de Lucrèce, 2 vol. in-8<sup>o</sup>; elle a eu d'honorables suffrages; nous n'osons ce-

pendant croire qu'on ait voulu les donner aux dissertations dans lesquelles le traducteur essaie vainement de laver Lucrèce du reproche d'athéisme. *Voyez* MAROLLES, MICHEL, HÉNAULT JEAN, POLIGNAC et MARCHETTI.

LUCRÈCE. *Voyez* OBIZZI.

LUCULLUS (Lucius Licinius), de famille consulaire, naquit vers l'an 115 avant J.-C. Il montra de bonne heure des dispositions pour la philosophie et pour l'éloquence. Après avoir paru avec éclat dans le barreau, il fut fait questeur en Asie et préteur en Afrique. Il gouverna ces deux provinces avec beaucoup de justice et d'humanité. Ses premiers exploits militaires furent contre Amilcar, sur lequel il remporta deux victoires navales. Elevé au consulat et chargé de faire la guerre à Mithridate, il dégagea son collègue Cola, que l'ennemi avait enfermé dans Chalcédoine, et remporta une victoire sur les bords du Granique, l'an 74 avant J.-C. L'année d'après, il reprit la Bithynie, à l'exception de la ville de Nicomédie, où Mithridate s'était enfermé. Il détruisit dans deux journées une flotte que ce prince envoyait en Italie. Mithridate, désespéré de la perte de ses forces maritimes, se retira dans son royaume, où le vainqueur le poursuivit. Les progrès de Lucullus furent d'abord assez lents, mais la fortune le seconda ensuite au-delà de ses espérances, et le dédommagea bien du danger qu'il avait couru d'être assassiné par un transfuge vendu à Mithridate. Les troupes de ce prince, ayant attaqué dans un lieu désavantageux un convoi escorté par quelque milliers de Romains, furent entièrement défaites et dissipées. L'alarme fut si vive dans le camp de Mithridate, qu'il prit la fuite, et se réfugia chez son gendre Tigrane, roi d'Arménie, l'an 72 avant J.-C. Lucullus passa l'Euphrate et vint fondre sur Tigrane, qui l'attendait avec une armée formidable. Ce lâche monarque fut des premiers à tourner le dos, dès qu'il vit le général romain s'avancer fièrement à pied et l'épée à la main. En fuyant, il perdit son diadème, qui tomba entre les mains de Lucullus; le consul, avec une poignée d'hommes, lui tua ou lui prit cent mille fantassins, et presque toute sa cavalerie. La prise de Tigranocerte, capitale du royaume, suivit de près cette victoire. Le roi d'Arménie avait transporté une partie de ses richesses dans cette ville; elles devinrent la proie du vainqueur. Ces succès

de Lucullus ne se soutinrent pas; il n'essaya personnellement aucune défaite, mais il aliéna l'esprit de ses soldats par trop de sévérité et de hauteur. Cicéron appuya, par sa belle oraison *Pro lege Manilia*, le vœu public, qui désignait Pompée pour le remplacer, et ce général vint effectivement lui ôter le commandement. Cependant le vainqueur de Tigrane, de retour à Rome, obtint les honneurs du triomphe. Sa vie fut depuis moins brillante, mais plus douce et plus tranquille. Il reconnut, et il dit souvent à ses amis, que *la fortune avait des bornes qu'un homme d'esprit devait connaître*. Livré à l'étude et au commerce des hommes les plus ingénieux et les plus polis de son siècle, il passait avec eux les jours entiers dans une riche bibliothèque qu'il avait remplie de livres précieux, et destinés à l'usage de tous les savans. Il surpassa en magnificence et en luxe les plus grands rois de l'Asie, qu'il avait su vaincre. Il avait plusieurs salons, à chacun desquels il donna le nom d'une divinité; et ce nom était, pour son maître-d'hôtel, le signal de la dépense qu'il voulait faire. Pompée et Cicéron l'ayant surpris un jour, il dit seulement qu'il souperait dans le salon d'Apollon, et on leur servit un repas qui coûta 25,000 livres. Il se fâcha un jour très sérieusement contre son maître-d'hôtel, qui, sachant qu'il devait souper seul, avait fait préparer un repas moins somptueux qu'à l'ordinaire: « Ne savais-tu pas, lui dit-il, qu'aujourd'hui Lucullus » devait souper chez Lucullus? » Ce fut lui qui apporta du royaume de Pont les premiers cerisiers que l'on ait vus en Europe. On lui attribue aussi l'importation du parchemin. Il tomba en démence dans ses derniers jours, et mourut à l'âge de 67 à 68 ans, avec la réputation d'un homme qui égalait Sylla pour le mérite militaire, et le surpassait pour les vertus civiles. Il fut fils tendre, bon frère, père indulgent, ami sincère, maître généreux, excellent citoyen, général habile. Il se piquait de la plus grande droiture, et, malgré ses profusions, il eût été difficile de trouver dans l'ancienne Rome un homme d'une probité plus sévère. *Voy.* l'Histoire de Lucullus, dans Plutarque et dans le premier volume des *Mélanges historiques et critiques* de M. le président d'Orbessan.

LUDEVVIG (JEAN-PIERRE de), en latin *Ludovicus*, conseiller intime du roi de Prusse, chancelier du duché de Magde-

bourg, professeur en droit, naquit au château de Hehenliard, dans la Souabe, le 15 août 1668. Il étudia dans les universités de Tubingue, de Wittenberg et de Halle, devint professeur de philosophie en 1693, et fut chargé quelque temps après des intérêts de l'électeur de Brandebourg au congrès de Riswick. Après avoir visité une partie de la Hollande et différentes cours d'Allemagne, il revint à Halle, en 1700, quitta la chaire de philosophie pour celle d'histoire, prit ensuite celle de droit public, et devint en 1722, chancelier de l'université de Halle et du duché de Magdebourg; il était en outre archiviste et historiographe depuis 1704, lorsqu'il mourut le 7 septembre 1743, à 75 ans. Ludewig a beaucoup écrit en latin et en allemand. On a de lui : | *Novum volumen Scriptorum rerum germanicarum*, Francfort et Leipsick, 1718, 2 tom. in-fol.; | *Manuscripta omnis ævi, diplomata ac monumenta inedita, 1720-1740*, 12 vol. in-8°; | *la Vie de Justinien et de Tribonien*, 1731; | *Œuvres diverses*, 1720, 2 vol.; | *Recueil des écrivains de l'histoire de l'évêché de Wurtzbourg*, Francfort, 1713, in-fol., en allemand; la plupart n'avaient pas encore été imprimés; | *Recueil des écrivains de l'évêché de Bamberg*, 1718, in-fol. Ces recueils sont estimés et recherchés. On peut lire son *Eloge* dans le t. 4 des *Journaux de Florence*. On trouvera la liste de ses ouvrages dans la *Gelehrte Europa*, de Goetten, 1735; dans la *Pinacotheca script. nostra ætate litteris illustrium*, de Brucker, et surtout dans l'ouvrage de Frédéric Wideburg intitulé : *De vita et scriptis J.-P. de Ludewig, commentarius*, Halle, 1737, in-8°.

LUDGER (saint), né vers l'an 743, d'une des premières maisons de Frise, fut mis de bonne heure, selon ses desirs, sous la conduite de saint Grégoire, disciple et successeur de saint Boniface, qui, prenant un soin particulier de son éducation, et charmé des progrès que son élève faisait dans les sciences de la vertu, lui donna la tonsure cléricale. Ludger, voulant se perfectionner de plus en plus dans les connaissances propres à former son esprit et son cœur, passa en Angleterre et suivit pendant quatre ans et demi le célèbre Alcuin, qui était à la tête de l'école d'York. Avare de son temps, il en partageait tous les momens entre les exercices de la religion et l'étude de l'Écriture et des saints Pères. En 775,

il retourna dans sa patrie; et saint Grégoire étant mort en 776, Albéric, son successeur, éleva Ludger à la dignité sacerdotale, et l'employa plusieurs années à prêcher l'Évangile dans la Frise. Le succès répondit à son zèle. Il convertit une multitude innombrable d'infidèles et de mauvais chrétiens, fonda plusieurs monastères, et bâtit des églises de toutes parts sur les ruines du paganisme. Mais les Saxons étant venus fondre sur la Frise, il fut obligé d'interrompre ses travaux apostoliques et de quitter le pays. Pendant ce temps, il fit un voyage à Rome, afin de consulter le pape Adrien II sur le parti qu'il avait à prendre pour exécuter la volonté de Dieu. Il se retira au Mont-Cassin pendant trois ans, et y pratiqua toutes les austérités de cette maison, sans y avoir fait néanmoins de vœux monastiques. Charlemagne ayant vaincu les Saxons, et s'étant rendu maître de la Frise en 787, Ludger revint dans son pays et y continua ses missions. Il annonça l'Évangile aux Saxons, et en convertit un grand nombre. Il porta la lumière de la foi dans la Westphalie, et fonda le monastère de Werden dans le comté de la Marck. En 802, Hildebaud, archevêque de Cologne, sacra Ludger évêque de Mîmgardeford, malgré la résistance de ce dernier. Ce fut alors que la ville de Mîmgardeford prit le nom de Munster, du monastère que Ludger y bâtit pour des chanoines réguliers, destinés à faire l'office divin dans la cathédrale. Le nouvel évêque joignit à son diocèse cinq cantons de la Frise, qu'il avait gagnés à J.-C. On lui est encore redevable de la fondation du monastère de Helmstadt, dans le duché de Brunswick, qui depuis fut appelé de son nom. Doux et affable envers les pauvres, il était plein de fermeté et de résolution à l'égard des riches enflés de leurs trésors, et d'une rigueur inflexible envers les pécheurs impénitens. Une dame de qualité, coupable d'inceste, en fit l'expérience. Elle ne put rien gagner sur l'esprit de l'évêque, et comme elle ne se corrigeait pas, il la retrancha de la communion des fidèles. Dans tous les temps, la vertu eut des censeurs et des calomnieux. Aussi celle de Ludger n'en fut pas à l'abri. On le décria auprès de Charlemagne; on lui reprocha qu'il ruinait son évêché, qu'il négligeait l'embellissement des églises de sa juridiction. Le prince donna dans le piège, et ordonna à Ludger de se rendre à la cour.

Ludger obéit. Le lendemain de son arrivée, un officier le vint avertir que l'empereur l'attendait ; mais comme il était occupé à dire son office, il répondit qu'il irait trouver le prince aussitôt qu'il aurait fini. L'empereur le fit chercher jusqu'à trois fois, et dès qu'il fut arrivé, Charlemagne lui demanda avec un peu d'émotion pourquoi il le faisait attendre si longtemps : « Je sais, sire, dit-il, tout ce que je dois à votre majesté ; mais j'ai cru que vous ne trouveriez pas mauvais que Dieu eût la préférence. Quand on est avec lui, il faut oublier toutes les autres choses. D'ailleurs, en agissant de la sorte, je me suis conformé aux intentions de votre majesté, puisque après m'avoir choisi pour évêque, elle m'a commandé de préférer le service de Dieu à celui des hommes. » Cette réponse fit seule sa justification, et l'empereur le traita avec distinction, et disgracia ceux qui avaient voulu le perdre. Ludger mourut en 809, après avoir exercé jusqu'au dernier moment les fonctions de l'apostolat.

**LUDOLPHE VAN CEULEN.** *Voyez VAN CEULEN.*

**LUDOLPHE DE SAXE**, d'abord dominicain, puis chartreux, était prieur de Strasbourg en 1530. Outre une Traduction du livre de l'*Imitation* qu'il passe pour avoir faite, on lui doit une *Vie de JÉSUS-CHRIST*, in-fol., en latin, imprimée à ce qu'on croit, en 1474, dans son monastère ; elle a été réimprimée avec une version française en 2 vol. in-fol. Ces deux éditions sont peu communes.

**LUDOLPHE** ou **LUDOLF** (JOB), savant orientaliste, né en 1624 à Erfurt d'une famille ancienne, s'appliqua à l'étude des langues avec un travail infatigable. Il voyagea beaucoup, visita les bibliothèques des différens pays, en rechercha les curiosités naturelles et les antiquités, et forma des liaisons avec les savans. Ludolphe avait été précepteur des enfans du duc de Saxe-Gotha avec lesquels il voyagea en Europe. Il vint à Paris, et l'ambassadeur de Suède lui confia l'éducation de ses enfans. En 1649, il fut envoyé à Rome pour recueillir les *mémoires* que J. Magnus, évêque d'Upsal, devait y avoir laissés ; mais ses recherches furent inutiles. C'est dans cette ville qu'il étudia la langue éthiopienne, laquelle lui fut très utile dans l'histoire qu'il publia sur cette nation. Il fut conseiller à Erfurt pendant près de 18 ans, et se retira à Francfort-sur-le-Mein

avec sa famille. L'électeur palatin le mit à la tête de ses affaires, et lui confia le soin de ses revenus. Ludolphe était aussi propre aux affaires de l'état qu'aux recherches pénibles des sciences. Son ardeur pour le travail était si vive, que dans ses repas mêmes il avait toujours un livre devant les yeux. Il savait vingt-cinq langues. Il mourut à Francfort en 1704 à quatre-vingts ans. Ses principaux ouvrages sont : | *Historia æthiopica*, Francfort, 1661, in-fol. On en publia en 1684 un abrégé en français. | *Un Commentaire sur cette histoire*, 1691, in-fol., en latin ; | un *Appendix* pour le même ouvrage, 1695, in-4<sup>o</sup>, en latin. L'histoire des Ethiopiens, leur religion, leurs coutumes, sont développées dans ces différens écrits avec beaucoup d'érudition, mais avec peu d'exactitude. L'abbé Renaudot en a relevé plusieurs fautes dans son *Histoire des patriarches d'Alexandrie*, et dans sa *Collection des liturgies orientales* ; | une *Grammaire et un Dictionnaire abyssin*, 1698, in-fol. ; | *Dissertatio de locustis*, Francfort, 1694, in-fol. ; | *Fasta Ecclesie alexandrinæ*, Francfort, 1691, in-fol. ; | un grand nombre d'autres *Ouvrages*, dont on peut voir la liste dans la *Vie* de Ludolphe par Juncker ; mais il ne faut pas s'en tenir à l'idée exagérée que ce biographe donne des qualités et des connaissances de son héros.

**LUDOVIC SFORCE.** *Voyez SFORCE.*

**LUGO** (JEAN de), cardinal, né à Madrid en 1585, se disait de Séville, parce que son père y faisait sa résidence. Il se fit jésuite en 1605 ; et lorsque son père mourut, il partagea sa succession, qui était fort considérable, entre les jésuites de Séville et ceux de Salamanque. Après avoir enseigné la philosophie et la théologie en divers collèges, il fut envoyé à Rome pour y professer cette dernière science ; ce qu'il fit avec succès pendant 20 ans. Le pape Urbain VIII le nomma cardinal en 1645, et se servit de lui en plusieurs occasions. Cette dignité ne lui fit rien perdre de son humilité, de sa modestie, ni de son amour pour la pauvreté et la simplicité religieuse ; il ne souffrit jamais dans son palais aucun meuble brillant ou précieux. Lugo mourut à Rome en 1660, à 77 ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin, qu'on a recueillis en 7 gros vol. in-fol. Lyon 1635-1660. Ils traitent tous de la théologie scolastique et morale, et furent imprimés successivement à Lyon, depuis 1633

jusqu'en 1660. Le volume qui a été le plus lu par les théologiens, est le 3<sup>e</sup> *De virtute et sacramento penitentiae*, publié à Lyon en 1638, et réimprimé en 1644 et 1651. Ceux qui ont prétendu voir dans ses ouvrages le *péché philosophique*, ont mis dans cette accusation une animosité qui prouve mieux l'esprit de parti dont ils étaient animés, que l'erreur du cardinal, qui n'a jamais enseigné cette doctrine. Le cardinal de Lugo était fort charitable. Ce fut lui qui donna le premier beaucoup de vogue au quinquina, qu'on appela la *poudre de Lugo*, et que les Anglais appellent encore aujourd'hui la *poudre des jésuites*. Il la donnait gratuitement aux pauvres, et multipliait par là les occasions de s'assurer des propriétés de ce fébrifuge, qui se vendait alors très cher. — Son frère aîné (FRANÇOIS de LUGO), jésuite comme lui, mort en 1652 à 72 ans, est auteur d'un *Commentaire* sur la première partie de la *Somme* de saint Thomas, en 2 vol. in-fol., d'un *Traité des sacremens*, et de plusieurs *Traités de théologie*, 5 vol. in-4.<sup>o</sup>

LULLIER ou LHUILLIER (JEAN), d'une famille ancienne de Paris, seigneur d'Orville et maître des comptes, fut élu prévôt des marchands en 1592. Il rendit de grands services à Henri IV, et obtint pour récompense une charge de président à la chambre des comptes, que le roi créa en sa faveur. — De la même famille était JEAN LULLIER, fils de l'avocat général du parlement de Paris, qui fut recteur de l'université en 1447, docteur et professeur en théologie quelque temps après, puis évêque de Meaux en 1485. Il fut aussi confesseur de Louis XI, et ne contribua pas peu à terminer la guerre du *Bien public*. Il mourut le 11 septembre 1500, âgé d'environ soixante-quinze ans.

LULLIER (MADELEINE), fille du président Jean Lullier, fut mariée à Claude Le Roux de Sainte-Beuve, conseiller du parlement de Paris. Ayant perdu son époux, elle quitta les délices du siècle, dont les suites sont si amères, et s'attacha à un bien plus solide, indépendant des événemens humains. Après avoir fondé à Paris le monastère des religieuses ursulines du faubourg Saint-Jacques, elle les édifia par ses vertus, et y mourut en odeur de sainteté l'an 1628.

LULLIER CHAPELLE *Voyez* CHAPPELLE

LUNES. *Voyez* ALBERT de LUYNES.

LUISINO, LUISINI, ou LUINO (FRANÇOIS), célèbre humaniste d'Udine dans le Frioul, recommandable par son amour pour la littérature et par l'intégrité de sa vie, enseigna quelque temps les lettres grecques et latines à Reggio, et devint secrétaire du duc de Parme. Il mourut en 1568, à 45 ans. On a de lui : | *Parergon libri tres, in quibus tam in grecis quam in latinis scriptoribus multa obscura loca declarantur*. Cet ouvrage est inséré dans le tome 3 du recueil de Jean Gruter, intitulé : *Lampas seu fax artium, hoc est, Thesaurus criticus*. | Un *Commentaire* latin sur l'ART poétique d'Horace, Venise, 1554, in-4.<sup>o</sup>. — Il ne faut pas le confondre avec LOUIS LUISINO (*Aloysius Luisinius*), natif d'Udine, qui vivait dans le même temps, a mis en vers hexamètres les Aphorismes d'Hippocrate, Venise 1552, in-8.<sup>o</sup>, et a donné le *Recueil des auteurs qui ont traité de la maladie vénérienne*, 2 vol. in-fol. imprimés à Venise, l'un en 1567, l'autre en 1599. Boerhaave a donné une nouvelle édition de cet ouvrage à Leyde, 1728, in-fol. On connaît encore Louis Luisino par son excellent traité *De compescendis animi affectibus*, Bâle, 1562, in-8.<sup>o</sup>, et Strasbourg, 1715.

LUITPRAND, roi des Lombards, succéda en 715 à son père Ansprand. Toute la famille d'Ansprand, tuteur de Luitbert, était tombée en 702 entre les mains d'Aribert II, qui avait usurpé sa couronne. Ce tyran fit mutiler la famille d'Ansprand, excepté le jeune Luitprand, qui rejoignit son père en Bavière. Ansprand détrôna Aribert, s'empara de la couronne, à laquelle succéda Luitprand. Ce roi fit des conquêtes dans la Grèce, secourut Charles-Martel contre les Sarrasins, fit alliance avec les Grecs contre le pape Grégoire II : mais il conclut la paix en 737, et depuis lors il se montra un zélé catholique. Il fut toujours lié d'amitié avec Charles-Martel, soumit Thrasimond, duc de Spolète, et mourut en 743. C'était un prince pieux et zélé pour la religion catholique. Il acheta pour une somme considérable le corps de saint Augustin, qui avait été transporté d'Afrique en Sardaigne, et le fit déposer à Pavie avec beaucoup de solennité et de magnificence.

LUITPRAND, LIUTPRAND, ou LI-TOBRAND, diacre de Pavie, puis évêque de Crémone, fit deux voyages à Constantinople en qualité d'ambassadeur, l'un en 948, au nom de Béranger II, marquis

d'Avrée, roi d'Italie, avec qui il se brouilla à son retour; l'autre en 968, au nom de l'empereur Othon, auprès duquel il s'était retiré, après avoir été disgracié de Bérenger. Il fut l'interprète de cet empereur au concile de Rome de l'an 963. La meilleure édition des œuvres de Luitprand est celle d'Anvers en 1640, in-fol. donnée par Jérôme de la Higuera et Laurent Ramiresius. Le style en est dur, serré et très véhément. Il affecte de faire parade de grec, et de mêler des vers à sa prose. On y trouve une *Histoire de ses légations à Constantinople*, et une *Relation* en 6 livres de ce qui s'était passé en Europe de son temps. Le 6<sup>e</sup> livre n'est pas entièrement de lui : le 6<sup>e</sup> chapitre, inclus le 11<sup>e</sup>, sont d'une main étrangère. L'*Histoire* de sa légation auprès de Nicéphore Phocas, l'an 963, avait été publiée par Henri Canisius, Ingolstadt, l'an 1600. Ses récits ne sont pas toujours fidèles; il est ou flatteur ou satirique. Le président Cousins a traduit plusieurs morceaux de Luitprand, qu'on trouve dans son *Histoire de l'empire d'Occident*, tom. 2. Le livre des *Vies des papes*, depuis saint Pierre jusqu'à Formose, et les *Chroniques des Goths*, qu'on lui attribue, ne sont point de lui.

LULLE, en espagnol LULIO (le bienheureux RAIMOND), surnommé le *Docteur illuminé*, né à Palma dans l'île de Majorque en 1236, s'appliqua avec un travail infatigable à l'étude de la philosophie des Arabes, de la chimie, de la médecine et de la théologie. Il alla plusieurs fois annoncer les vérités de l'Evangile en Afrique, et fut assommé à coups de pierres en Mauritanie, le 29 mars 1515, à soixante-dix-neuf ans. Il est honoré comme martyr à Majorque, où son corps fut transporté. On a publié plus de *vingt ouvrages* de Lulle, parmi lesquels on trouve la *Cabale*, l'*Ars generalis sive magna*, etc. Lulle a eu un grand nombre d'abréviateurs et de commentateurs. Son *Ars generalis* est de tous ses ouvrages celui qui a fait le plus de bruit : il l'écrivit d'après un songe qu'il eut au pied d'un arbre où il s'était endormi. Il fit ensuite *l'Art inventif de la vérité*, l'*Art démonstratif* et l'*Arbre de la science*. Il nous reste de lui un grand nombre de *Traité*s sur diverses sciences, dans lesquels on remarque beaucoup d'étude et de subtilité, mais peu de solidité et de jugement. Quoiqu'il y ait encore aujourd'hui des gens qui prétendent qu'en saisissant la

clef de ses mystérieux écrits, on trouve des connaissances vraies et simples, il est certain que cette voie d'y parvenir est pénible et puérite, qu'elle suppose dans celui qui la trace, un esprit tortueux et faux, et fronde la première qualité de l'enseignement, qui est la clarté. On a donné à Mayence, en 1714, le catalogue des ouvrages de cet auteur, in-8°. On y trouve des *Traité*s sur la théologie, la morale, la médecine, la chimie, la physique, le droit, etc. : car les docteurs de ces siècles embrassaient toutes les sciences, quoiqu'ils n'en possédassent parfaitement aucune. Il n'est cependant pas certain que les ouvrages énoncés dans ce catalogue soient tous de lui; on peut croire que plusieurs auteurs, pour donner de la vogue à leurs ouvrages, les ont décorés de ce nom célèbre alors; par là on concilie très simplement et sans efforts les idées contradictoires qui résultent des écrits de cet homme si fameux. On a en français deux *Vies* de Raimond Lulle : l'une est de M. Perroquet, Vendôme, 1667, in-8°; l'autre, du P. Jean-Marie de Vernon, Paris, 1668, in-12. Jordanus Brunon a donné deux ouvrages qui ont rapport à l'histoire de Lulle : *Liber de Lapidibus combinatoria R. Lulli*, Prague, 1588, in-8°; *De compendiosa architectura et complemento artis Lulli*, Paris, 1582, in-16. Mais cet apostat, fanatique forcené, dont les organes étaient évidemment dérangés, ne mérite aucune croyance dans ce qu'il dit de Lulle. Les écrivains qui prononcent difficilement sur le caractère des hommes extraordinaires, pour lesquels le bien et le mal semblent plaider avec une force à peu près égale, regardent Raimond Lulle comme un personnage presque indéfinissable. Sa vie fut d'abord dissipée et même libertine; il se montra ensuite frère très fervent du tiers-ordre de saint-François, amateur de la solitude et sollicité assidu des princes, qu'il vit tous et pressa jusqu'à l'importunité, pour les faire entrer dans les plans de son zèle; négociateur d'une activité unique, auteur de plus de volumes qu'un homme n'en pourrait transcrire et presque lire durant la mesure ordinaire de la vie, accusé d'hérésie et martyrisé chez les mahométans d'Afrique, homme en un mot si différent de lui-même et chargé de tant de contrariétés inconciliables, que si tout ce qu'on en raconte est vrai, les faits les plus romanesques ne sont plus chimériques. On lui a attribué jusqu'à la



découverte du *grand œuvre* ; et il se l'attribue lui-même, si le passage où il dit qu'il l'a apprise par révélation est réellement de lui. On a cru lui reconnaître des traits de ressemblance avec Paracelse et Corneille Agrippa ; mais il paraît qu'il ne mérite pas cette comparaison. Le P. Kircher, dans son *Mundus subterraneus*, prétend que si Lulle a eu des travers, il ne faut pas douter qu'il n'en ait fait pénitence dans la vie austère et édifiante qu'il a menée ensuite ; qu'il avait résolu de brûler ses livres, mais que ses disciples les ont dérobés à cet acte de sagesse et de justice.

**LULLE de TERRACA (RAYMOND)**, surnommé *le Néophyte*, de juif se fit dominicain, et retourna ensuite au judaïsme. Il soutint des erreurs monstrueuses, condamnées par le pape Grégoire XI, en 1376.

**LULLI (JEAN-BAPTISTE)**, musicien, né à Florence en 1633, quitta sa patrie de bonne heure. Ce fut un officier français qui engagea Lulli, encore jeune, à aller en France. A peine y fut-il arrivé, qu'il se fit rechercher pour le goût avec lequel il jouait du violon. Mademoiselle de Montpensier l'attacha à son service ; et Louis XIV lui marqua bientôt après le cas qu'il faisait de son talent, en lui donnant l'inspection sur ses violons. On en créa même une nouvelle bande en sa faveur, qu'on nomma les *petits-violons*, par opposition à la bande des *vingt-quatre*, la plus célèbre alors de toute l'Europe. Les soins de Lulli, et la musique qu'il fournit à ses élèves, mirent en peu de temps les petits-violons dans la plus haute réputation. Lulli a fait dans la musique plusieurs innovations qui lui ont toutes réussi. Avant lui la basse et les parties du milieu n'étaient qu'un simple accompagnement, et l'on ne considérait que le chant du dessus dans les pièces du violon ; mais Lulli a fait chanter les parties aussi agréablement que les dessus. Il y a introduit des *fugues* admirables ; il a étendu l'empire de l'harmonie ; il a trouvé des mouvements jusqu'alors inconnus à tous les maîtres. Il a fait entrer dans les concerts jusqu'aux tambours et jusqu'aux timbales, des faux accords et des dissonances, écueil ordinaire où les plus habiles échouaient. Lulli a su composer les plus beaux endroits de ses ouvrages, par l'art qu'il a eu de les préparer, de les placer et de les sauver. Le caractère de la musique de cet artiste est une variété merveilleuse.

une mélodie et une harmonie qui enchantent. Ses chants sont si naturels et si insinuans, qu'on les retient, pour peu qu'on ait de goût et de disposition pour la musique. Il obtint la place de surintendant de la musique du Palais (1661). Perrin ayant introduit l'opéra en France, Lulli, qui en eut le privilège en 1672, le porta à un haut degré de perfection et dans l'espace de quinze ans, il composa les partitions de dix-neuf opéras. Lulli mourut à Paris, le 22 mars 1687, à 54 ans, pour s'être frappé rudement le bout du pied en battant la mesure avec sa canne. Le mauvais germe que la débauche avait mis dans son sang fit empirer le mal. Au premier danger, Lulli consentit à livrer à son confesseur un opéra nouveau, *Achille et Polyxène* ; le confesseur le brûla. Quelques jours après, Lulli se portant mieux, un prince qui aimait ce musicien fut le voir : « Eh » quoi ! Baptiste, lui dit-il, tu as jeté ton » opéra au feu ? Tu étais bien fou de brûler » l'opéra si belle musique ! — Paix, paix, » monseigneur, lui répondit Lulli à l'oreille, je savais bien ce que je faisais : » j'en avais une seconde copie. » Trait qui, du premier abord, ne paraît que plaisant, mais qui dans le fond marque une âme fautive et hypocrite. Une rechute lui fit bientôt tenir un langage différent. Il se fit mettre sur la cendre, la corde au cou, fit amende honorable, et chanta les larmes aux yeux : *Il faut mourir, pécheur*, etc. Lulli formait lui-même ses musiciens et ses acteurs. Son oreille était si fine, que d'un bout du théâtre à l'autre il distinguait le violon qui jouait faux. Dans son premier mouvement de colère, il brisait l'instrument sur le dos du musicien : la répétition faite, il l'appelait, lui payait son instrument plus qu'il ne valait, et l'emmenait dîner avec lui. Lulli avait l'enthousiasme du talent, sans lequel on réussit toujours faiblement. Il savait ce qu'il valait dans son genre, et le faisait trop sentir aux autres. Malgré une ardeur continuelle de caractère, personne n'apportait dans la société plus de gaieté que lui, mais une gaieté qui dégénérait en polissonnerie. Il était violent et emporté, et l'on a peine à croire tous les traits qu'on cite de sa fureur. La grossesse de mademoiselle le Rochois retardant la représentation d'un de ses opéras, il donna à cette actrice un coup de pied dans le ventre, et lui fit faire une fausse couche. Boileau, dans l'*Épître* au mar-

quis de Ségnelay, le peint par ces six vers :

En vain par la grimace un bouffon odieux  
A table nous fait rire et divertit nos yeux :  
Ses bons mots ont besoin de farine et de plâtre.  
Prenez-le tête-à-tête, ôtez-lui son théâtre,  
Ce n'est plus qu'un cœur bas, un coquin ténébreux.  
Son visage essuyé n'a plus rien que d'affreux.

On a de lui des *Opéras*, des *Tragédies*, des *Pastorales*, des *Divertissemens*. Outre ces pièces, Lulli a encore fait la musique d'environ 20 ballets, et de plusieurs comédies de Molière : des *Trio* de violons et plusieurs *Motets* à grand cœur, etc. La musique de Lulli n'a plus la réputation qu'elle avait autrefois : à l'exception de quelques morceaux encore écoutés de nos jours, ses compositions musicales, comme toutes celles de son siècle, ne paraissent plus que froides, inanimées et sans caractère.

**LUMAGUE** (la vénérable mère **MARIE** de), fondatrice et institutrice des filles de la Providence, naquit à Paris, le 29 novembre 1599, d'une famille honorable. Ses grâces naturelles étaient rehaussées par une excellente éducation et par des vertus précoces, qu'elle devait en grande partie à son sage directeur, le P. Lebrun, célèbre dominicain. Recherchée par plusieurs personnes, qui demandaient sa main, mademoiselle de Lumague pouvait faire un mariage sortable ; mais elle préféra la vie solitaire du cloître, et entra dans un couvent de capucines, dont la faiblesse de sa santé ne lui permit pas de suivre la règle austère. Sollicitée par ses parens, et par pure obéissance, elle épousa, en 1617, François Pollalion, qui fut nommé résident de France à Raguse. Madame de Lumague, étant devenue enceinte, ne put suivre son époux ; et après sa délivrance, lorsqu'elle se préparait à le joindre, elle apprit la nouvelle de sa mort. Elle se consacra entièrement à l'éducation de sa fille, vivait dans la retraite, et n'en sortit que sur l'invitation de la duchesse d'Orléans, qui l'avait nommée dame d'honneur et gouvernante de ses filles. Au milieu de la cour la plus brillante de l'Europe, madame de Lumague menait une vie aussi régulière que si elle eût demeuré dans un cloître. Quand l'éducation des jeunes princesses fut terminée, elle retourna dans sa retraite, et eut le bonheur de connaître saint Vincent de Paul, dont elle partagea les vues charitables, et tint, aussitôt qu'elle eut marié sa fille, la pro-

messe qu'elle avait faite à ce vénérable religieux. Elle fonda en conséquence, en 1630, l'institut des *Filles de la Providence*, chargées d'instruire les pauvres enfans de la campagne, dont elle fixa le nombre à trente-trois, distribuées dans les villages aux environs de Paris. La fortune de la vertueuse fondatrice était presque épuisée par cette sainte œuvre ; des personnes charitables vinrent à son secours, et la reine régente se déclarant enfin protectrice du nouvel institut, lui donna en 1651 une maison située au faubourg Saint-Marceau. Madame de Lumague, tranquille de ce côté, coopéra, avec saint Vincent de Paul, à l'établissement de la maison des *Nouvelles catholiques*, que le maréchal de Turenne dota généreusement. Tourmentée depuis dix-huit ans d'une maladie douloureuse, et sentant sa fin approcher, elle désira mourir dans les bras de ses chères *Filles de la Providence*. A peine arrivée à Paris et dans leur maison, elle n'eut que le temps de recevoir les secours de l'Eglise, et mourut le 4 septembre 1657, âgée de 58 ans. On a écrit plusieurs *Vies* de cette dame : la meilleure est celle de l'abbé Collin, Paris, 1744, in-12, avec un portrait gravé par Roy. C'était un tribut de reconnaissance de l'auteur, qui, ayant perdu la vue, attribua sa guérison à sa dévotion pour la vénérable Marie de Lumague.

**LUMAIN**. Voyez **LA MARCK**.

**LUNA** (don **ALVARO** de), gentilhomme espagnol, s'empara de l'esprit de Jean II, roi de Castille, maître despotique. Il abusa de son pouvoir, alluma la guerre dans le royaume, persécuta les grands, s'enrichit du bien d'autrui, et reçut de l'argent des Maures, pour empêcher la prise de Grenade. Convaincu de ces crimes, il fut condamné à Valladolid, l'an 1455, à avoir la tête coupée ; elle fut exposée pendant plusieurs jours avec un bassin, pour trouver de quoi faire enterrer son corps. On assure que Luna ayant voulu savoir d'un astrologue quelle serait sa fin, celui-ci lui répondit qu'il mourrait à *Catalhalo*. C'était le nom d'une de ses terres, et ce terme signifie aussi *échafaud* en espagnol. Voyez, pour de plus amples détails, sa *Vie* par Ant. de Castellanos, Milan, 1546, in-fol. Elle a été traduite en français Paris, 1720, et a reparu à Madrid, en espagnol, 1784, in-4°.

**LUNDORPIUS** ou **LUNDORP** (**MICHEL**-

GASPARD) écrivain allemand du 17<sup>e</sup> siècle, a continué l'*Histoire de Sleidan*, mais d'une manière très imparfaite; cette *Continuation*, qui est en 5 volumes, va jusqu'à l'an 1609. On a encore de lui : *Acta publica*; des *Notes* sur Pétrone, sous le nom supposé de *Georges Erhard*; elles sont peu recherchées.

LUNE (PIERRE de). Voyez BENOIT XIII, antipape.

\* LUNEAU DE BOISGERMAIN (PIERRE JOSEPH-FRANÇOIS), savant instituteur, mais écrivain médiocre, naquit à Issoudun, en 1752. Après avoir terminé ses études à Bourges, chez les jésuites, il fut admis dans leur ordre, y régenta pendant quelque temps les classes inférieures, et abandonna ensuite cette société pour venir s'établir à Paris, où il ouvrit des cours de grammaire, d'histoire et de géographie. Quelques ouvrages élémentaires qu'il publia furent favorablement accueillis. Il donna ensuite une édition des *OEuvres de Racine*, Paris, 1768, 7 vol. in-8°, avec une vie de ce grand poète, et des *Commentaires* qui sont encore recherchés aujourd'hui, malgré la critique qu'en a faite Laharpe; mais Luneau ayant voulu débiter lui-même les exemplaires de cette édition, les syndics de la librairie lui intentèrent un procès dans lequel il succomba. Pour se venger il accusa les libraires-éditeurs de l'*Encyclopédie* d'avoir frauduleusement multiplié le nombre des volumes, manqué à la plupart de leurs engagements envers leurs souscripteurs, et demanda qu'ils fussent condamnés à payer à chacun de ceux-ci un dédommagement de 500 fr. Cette cause qui était celle des gens de lettres, fit beaucoup d'éclat; Luneau plaida lui-même devant le parlement; mais après avoir passé par toutes les juridictions, après neuf ans d'attente et de soucis, il fut condamné, en 1778, à l'amende et aux frais dans une affaire où le seul objet d'intérêt pour lui avait été de recouvrer 457 francs. Cette lutte opiniâtre, qui fit honneur à ses talens, épuisa sa fortune. Alors, il imagina d'établir un bureau de correspondance, destiné à fournir aux amateurs les articles de librairie ancienne et moderne, aux prix de Paris; mais cette entreprise n'ayant eu qu'un succès passager, il renonça aux spéculations commerciales, et publia des *traductions* interlinéaires, d'après le plan de Dumarsais. Il mourut à Paris le 25 décembre 1801. On a de lui : | *Les*

*vrais principes de la lecture, de l'orthographe et de la prononciation*, Paris, 1739, in-8°. Cet ouvrage, dont l'idée et le plan appartiennent à Viard, fut souvent réimprimé. La huitième édition, 1792, est perfectionnée et considérablement augmentée. | *Discours sur une nouvelle manière d'enseigner et d'apprendre la géographie, d'après une suite d'opérations typographiques*, ibid., 1739, in-12; | *Cours d'Histoire universelle; Petits élémens*, 1768, 2 vol. in-8°; 5<sup>e</sup> édit., 1779; | *Recueil de Mémoires contre les libraires associés de l'Encyclopédie*, 1771-1772. | *Almanach musical*, 1781-1783, 3 vol. in-12; | *Cours de langue italienne*, 1783, 3 vol. in-8°; et 1 vol. in-4°, version interlinéaire de la *Jérusalem délivrée* et des *Lettres péruviennes*, sur la traduction de Deodati; | *Cours de langue anglaise*, 1787 et 1800, 2 vol. in-8° et in-4°, application de la même méthode à la traduction anglaise de *Télémaque* et du *Paradis perdu* de Milton; | *Cours de langue latine*, 1787-1789, 5 vol. in-8°; c'est encore l'application de la méthode de Dumarsais sur les *Commentaires* de César et l'*Enéide* de Virgile. Cestros *Cours*, publiés d'abord chaque quinzaine, par cahiers, sous le titre de *Journal d'éducation*, eurent beaucoup de succès dans leur nouveauté, et celui de *langue latine*, devenu fort rare, est encore très recherché. | *Cours de Bibliographie, ou Nouvelle production des sciences de la littérature et des arts*, 1788, in-8°; 6 cahiers, de janvier à juillet 1788, contenant les titres des ouvrages français annoncés dans les journaux pendant le mois précédent; | *Observations sur l'amélioration du service des postes*, Paris, 1793, in-8°; | *De l'éducation des lapins*, 1798, in-8°; | *Idées et vues sur l'usage que le gouvernement peut faire du château de Versailles*, 1798, in-8°; | *Description des aimans artificiels de Lenoble*, 1801; | *Mémoires pour les imprimeurs et libraires de Paris*, ibid. On a encore de Luneau une brochure in-12, intitulée; | *Zinzolin, jeu frivole et moral*, 1769. Il est éditeur de l'*Elite des Poésies fugitives*, Londres (Paris), 1769, 5 vol. in-12, et il a eu part au *Dictionnaire du vieux langage*, de Lacombe.

\* LUNIER, né à Nantes, mort à Paris, en 1807, est auteur d'un *Dict. estimé des sciences et des arts*, Paris, 1806, 5 vol. in-8°, contenant l'étymologie, la définition et les diverses acceptions des termes techniques usités dans l'anatomie, la

physiologie, la médecine, la pharmacie, la chimie, la botanique, la minéralogie, la mécanique, l'hydraulique, l'astronomie, la peinture, l'architecture, la marine, les arts et métiers, l'économie domestique, l'agriculture, l'économie politique, la numismatique, etc.; on y a joint le tableau historique de l'origine et des progrès de chaque branche des connaissances humaines, et une description abrégée des machines, des instrumens et des procédés anciens et modernes employés dans les arts.

**LUPI** (ANTOINE-MARIE), jésuite en 1695, né à Florence, mort à Palerme en 1737, a écrit beaucoup de dissertations savantes, surtout pour éclaircir les antiquités sacrées et profanes. Le père Zaccharia a donné une *Edition* des Œuvres du père Lupi, son confrère, à Faenza, 1783, 2 vol. in-4°, avec des notes. Le père Lami a donné la vie d'A.-M. Lupi dans ses *Memorabilia Itatorum erudit. præstant.* 1747. — Il ne faut pas le confondre avec MARIO LUPI, camérier du pape Pie VI, et chanoine de Bergame, mort en 1789, dont on a aussi d'excellentes dissertations sur les antiquités; entre autres: *Codex diplomaticus civitatis et Ecclesie bergamensis*; et *De parochiis, ante annum Christi millesimum.* Dans ce dernier ouvrage, imprimé à Bergame en 1788, 1 vol. in-4°, il ruine de fond en comble les prétentions des curés de Pistoie, qui voulurent s'ériger en évêques dans le conventicule qu'ils tinrent en 1786, pour renverser la hiérarchie et la discipline de l'Eglise. Il prouve que les cures et les curés sont d'institution moderne; qu'il n'y avait anciennement aucune paroisse dans les villes épiscopales, si on excepte Rome et Alexandrie; expose les raisons pour lesquelles il y en avait dans ces deux villes, et réfute ceux qui, de là, ont conclu qu'il y en avait dans les autres; il réfute également quelques écrivains qui ont parlé de grandes paroisses qui, établies à la campagne, avaient sous elles plusieurs paroisses moindres et dépendantes, et montre qu'avant le 11<sup>e</sup> siècle, il n'y a point eu de telles paroisses. Il prouve enfin que ce qu'on a appelé le *sénat de l'Eglise*, que les prêtres appelés *cardinaux*, que ceux qui intervenirent avec voix consultative dans les conciles généraux ou provinciaux, n'étaient nullement curés ou recteurs de paroisses, et que ces prérogatives appartenaient dans leur plus an-

cienne origine au clergé supérieur ou bien aux chanoines des cathédrales. « Il est à souhaiter, dit un critique, que les curés qui voudraient imprudemment s'élever au-dessus de leur état, et du rang qu'ils tiennent dans l'Eglise, lisent cet ouvrage avec attention, pour se guérir d'une erreur dangereuse; mais le nombre, grâce à la divine Providence, qui veille sur l'ordre établi dans l'Eglise, n'en est pas grand. Si on excepte ceux que la nouvelle secte a su s'associer pour travailler de concert avec elle à la subversion de la foi catholique, on ne trouve dans cette précieuse classe du sacerdoce chrétien aucun membre atteint de la ridicule et ambitieuse envie de s'égalier aux premiers pasteurs. »

\* **LUPOT** (FRANÇOIS et NICOLAS), habiles luthiers, tous deux élèves de Joseph Guarnérius, se sont fait une réputation européenne par la perfection de leurs instrumens. Nicolas, qui naquit à Stuttgart en 1758, et mourut à Paris dans le mois de juillet 1824, était établi en France dans l'année 1794; nous avons sous son nom un petit ouvrage intitulé *la Chélonomie ou le parfait luthier*, Paris, 1806, in-12, dont la rédaction appartient à l'abbé Sibire. Nicolas Lupot mérita d'être surnommé le *Stradivarius* de son siècle.

**LUPUS** (CURÉTIEN), ainsi nommé parce que son nom de famille *Wolf* signifie *loup*, religieux augustin, né à Ypres en 1612, enseigna la philosophie à Cologne, puis la théologie à Louvain, avec un succès distingué. Il exerça ensuite les premières charges de son ordre dans sa province. Le pape Clément IX voulut lui donner un évêché, avec l'intendance de sa sacristie; mais le père Lupus préférant l'étude et le repos à l'esclavage brillant des dignités, refusa constamment l'un et l'autre. Innocent XI et le grand-duc de Toscane lui donnèrent aussi des marques publiques de leur estime. Il fut pendant quelque temps favorable au jansénisme: mais il se détacha de ce parti, et mourut bon catholique à Louvain en 1681, à 69 ans. Il s'était fait lui-même une épitaphe dans laquelle il disait modestement qu'il était *dignus, nomine reque, Lupus... indignus, non re, sed solo nomine, doctor.* On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin. Les principaux sont: | de savans *Commentaires sur l'histoire et sur les canons des conciles*, 1663, 1675, 3 vol. in-4°; | un *Traité des appels au saint Siège*, in-4°,

contre Quesnel. On y trouve une bonne réfutation faite d'avance d'un fameux compilateur de nos jours (Hontheim), qui a étrangement défiguré cette matière comme bien d'autres; le droit d'appeler au pape y est montré par la nature de sa primauté, et par toute l'histoire ecclésiastique. (*Voy. ATHANASE, INNOCENT I<sup>er</sup>, ZOZIME.*) | Un *Traité sur la contrition*, Louvain, 1666, in-4°, aussi savant que solide, où il se déclare pour la nécessité de l'amour dans le sacrement de pénitence. (*Voyez NEERCASSEL.*) | *Recueil de lettres et de monumens, concernant les conciles d'Ephèse et de Chalcedoine*, Louvain, 1682, 2 vol. in-4°, avec des notes; | un recueil des *Lettres* de saint Thomas de Cantorbéry, précédées de sa *Vie*, Bruxelles, 1682, 2 vol. in-4°; | un *Commentaire sur les Prescriptions* de Tertullien, Bruxelles, 1673, in-4°; | *Opuscula posthuma*, publiés par le père Guillaume Wynants, du même ordre, Bruxelles, 1690, in-4°. Ce recueil renferme plusieurs dissertations, entre autres sur la *simonie des monastères*, contre van Espen; sur l'*ancienne discipline de la milice chrétienne*, sur l'*exposition du saint Sacrement*, sur le *droit des réguliers de prêcher*, contre Steyaert, etc.; | *De l'origine des ermites, des clercs et des religieuses de l'ordre de Saint-Augustin*, Douai, 1651, in-8°, etc. Ces ouvrages, écrits en latin, sont remplis d'érudition. Ils ont été réunis à Venise en 4 vol. in-fol., 1724, par le père Thomas Philippino de Ravenne, du même ordre. On les a aussi en 12 vol. in-4°.

LUPUS. *Voyez LOUP.*

LUSCINIUS ou NACHTGALL (*Rossignol*) (OTUMAR), chanoine de Strasbourg, lieu de sa naissance, étudia dans cette ville, à Paris, à Padoue, à Louvain et à Vienne; revint à Strasbourg en 1514, retourna en Italie en 1517, visita la Hongrie, la Transylvanie, la Turquie, et parcourut ainsi presque toute l'Europe. Il professa la littérature grecque à Augsbourg, fut premier prédicateur de l'église de Bâle, et mourut vers 1555. Il a laissé plusieurs écrits, entre autres: | des *Traductions latines des Symphoïques* de Plutarque, et des *Harangues* d'Isocrate à Démonicus et à Nicoclès; d'*Epigrammes* grecques, etc. Elles sont plus fidèles qu'élégantes. | Des *Commentaires* sur l'Écriture sainte. *Voyez les Mémoires* de Nicéron, tom. 52.

LUSIGNAN. *Voyez LUZIGNAN.*

LUSSAN (FRANÇOIS d'Esparbès de), vicomte d'Aubeterre, servit sous Henri IV et sous Louis XIII, et se distingua dans différentes occasions. Il fut pourvu par le premier, l'an 1590, du gouvernement de Blaye, sur la démission de son père; et par le second, l'an 1620, de la dignité de maréchal de France, après avoir remis son gouvernement de Blaye à Brantes, frère du connétable de Luynes. Il se déclara pour la reine en 1620, fit le siège de Nérac et de Caumont en 1621, sous le duc de Mayenne, et se retira ensuite à Aubeterre, où il mourut en 1628. Son père, Jean-Paul d'Esparbès, s'était maintenu dans Blaye malgré le maréchal de Matignon, qui l'y assiégea pour l'en déposséder. Il avait commencé à servir en Italie sous Montluc, qui parle avec éloge de sa bravoure naissante, au siège de Sienne, en 1554.

LUSSAN (MARGUERITE de), fille d'un cocher et de la Fleury, célèbre diseuse de bonne aventure, naquit à Paris vers 1682. D'autres la font naître du prince Thomas de Savoie, frère du prince Eugène, et d'une courtisane. Il est certain que ce prince eut soin de son enfance, de son éducation; qu'il lui légua un traitement, et lui fit même porter les armes de sa maison. Le savant Huet, ayant eu occasion de la connaître, goûta son esprit, et l'exhorta, dit-on, à composer des romans moraux; mais il est à croire qu'il n'eût point approuvé tous ceux qui sortirent de sa plume. On vit d'abord paraître l'*Histoire de la comtesse de Gondès*, en 2 vol. Ignace-Louis de la Serre, sieur de Langlade, auteur de quelques opéras, dirigea ce premier ouvrage de mademoiselle de Lussan, et vécut toujours dans la plus grande intimité avec son associée. Elle commença par avoir pour lui des sentimens qui passaient les bornes de la reconnaissance. Elle fit croire ensuite, par la continuité de ses attentions, qu'il était son mari; on se trompait. On attribue à M. l'abbé de Boismorand les *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*, en 6 part. ou 2 vol. in-12, qui virent le jour à Paris en 1755, et qui ont été souvent réimprimées depuis. C'est sans contredit le meilleur ouvrage qui ait paru sous le nom de mademoiselle de Lussan. La figure de cette romancière n'était point agréable. Elle était louche et brune à l'excès. Sa voix, son air, n'appartenaient pas à son sexe; mais elle suppléait à ces défauts par son esprit et son ama-

bilité (*Voyez* GEOFFRIN, GRAFFIGNY, DESHOULIÈRES, SUSE, TENCIN.) Comme elle aimait la bonne table, un excès dans le manger lui causa une indigestion, dont elle mourut à Paris le 31 mai 1738, âgée de 76 ans. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a d'elle : | *Les Veillées de Thessalie*, 4 part. ou 2 vol. in-12. C'est un recueil de contes agréables et de fictions ingénieuses. | *Mémoires secrets et intrigues de la cour de France sous Charles VIII*, 1741, in-12; | *Anecdotes de la cour de François I<sup>er</sup>*, 1748, 3 vol. in-12; | *Histoire de Marie d'Angleterre*, 1749, in-12; | *Annales de la cour de Henri II*, 1749, 2 vol. in-12; | on a vu paraître aussi sous son nom l'*Histoire de la vie et du règne de Charles VI, roi de France*, 1753, 9 vol. in-12; | l'*Histoire du règne de Louis XI*, 1756, 66 vol. in-12; et l'*Histoire de la dernière révolution de Naples*, 1757, 4 vol. in-12. Mais ces trois derniers ouvrages sont de Baudot de Juilli, le même qui, en 1696, donna l'*Histoire de Charles VII*, 2 vol. in-12, réimprimée en 1755. | *Vie du brave Crillon*, 1757, en 2 vol. in-12: ouvrage proluxe et mal écrit. Le défaut de précision est celui de presque tous les écrits de mademoiselle de Lussan.

**LUTATIUS CATULUS (CAIUS)**, consul romain l'an 242 avant J.-C., commandait la flotte de la république dans le combat livré aux Carthaginois entre Drépani et les îles Ægates. Il leur coula à fond 50 navires et en prit 70. Cette victoire obligea les vaincus à demander la paix, et mit fin à la première guerre punique.

**LUTATIUS CATULUS (QUINTUS)**, consul romain l'an 102 avant J.-C., vainquit les Cimbres de concert avec Marins son collègue. Après la mort de Sylla, Catulus voulut maintenir les légions dans la possession des terres que le dictateur leur avait données. Lépιδus prétendit qu'il fallait les rendre aux premiers propriétaires. Cette querelle excita de nouveaux troubles, dans lesquels Lutatius entra avec chaleur. L'impétuosité de son caractère lui fit beaucoup d'ennemis, et il périt misérablement dans les guerres civiles. Ce magistrat fut du nombre des orateurs illustres. Il avait fait de belles *Harangues* et l'*Histoire de son consulat*; ces ouvrages ne sont point parvenus jusqu'à nous.

**LUTHER (MARTIN)**, né en 1484, à Eisleben, dans le comté de Mansfeld, d'un

père qui travaillait aux mines, fit à Eisenach ses études avec beaucoup de succès. La foudre tua un de ses compagnons pendant qu'il se promenait avec lui. Cette mort le frappa tellement, qu'après avoir été reçu maître en philosophie à l'université d'Erfurt en 1505, il embrassa dans cette ville la vie monastique chez les ermites de Saint-Augustin. Ses talens engagèrent ses supérieurs à l'envoyer professer dans la nouvelle université de Wittenberg, fondée depuis peu par Frédéric, électeur de Saxe. Il donna successivement des leçons de philosophie et de théologie avec beaucoup de réputation; on remarqua seulement en lui un penchant extrême pour les nouveautés. En 1510 il fut chargé des affaires de son ordre auprès de la cour de Rome; 2 ans après, on le voit de retour en Saxe, gagner la protection de l'électeur Frédéric qui voulut se charger des frais de son doctorat. Luther était un de ces hommes ardents et impétueux, qui, lorsqu'ils sont vivement saisis par un objet, s'y livrent tout entiers, n'examinent plus rien, et deviennent en quelque manière absolument incapables d'écouter la sagesse et la raison. Une imagination forte, nourrie par l'étude, le rendait naturellement éloquent, et lui assurait les suffrages de ceux qui l'entendaient tonner et déclamer. Il sentait bien sa supériorité; et ses succès, en flattant son orgueil, le rendaient toujours plus hardi et plus entreprenant. Lorsqu'il donnait dans quelque écart, les remontrances, les objections, n'étaient pas capables de le faire rentrer en lui-même: elles ne servaient qu'à l'irriter. Un homme d'un tel caractère devait nécessairement enfanter des erreurs. Le moine augustin, s'étant rempli des livres de l'hérésiarque Jean Huss, conçut une haine violente contre les pratiques de l'Eglise romaine, et surtout contre les théologiens scolastiques. Dès l'an 1516, il fit soutenir des thèses publiques, dans lesquelles les hommes éclairés virent le germe des erreurs qu'il enseigna depuis. Ainsi il est faux que Luther ait commencé à dogmatiser à l'occasion des disputes survenues entre les dominicains et les augustins pour la distribution des indulgences plénières, qui ne furent accordées par Léon X qu'en 1517. Seckendorf, et depuis lui Lenfant et Chais, ont démontré que, long-temps avant l'éclat des indulgences, Luther avait commencé à combattre divers points de l'Eglise romaine. Il est vrai

que les abus que commettaient les quêteurs des aumônes qu'on donnait pour les indulgences, et les propositions outrées que les prédicateurs débitaient sur leur pouvoir, lui fournirent l'occasion de répandre avec plus de liberté sa bile et son poison. Le luthéranisme n'était qu'une étincelle en 1517; en 1518 ce fut un incendie. Frédéric, électeur de Saxe, et l'université de Wittenberg, se déclarèrent protecteurs de Luther. Cet hérésiarque se découvrait peu à peu. D'abord il n'attaqua que l'abus des indulgences; ensuite il attaqua les indulgences mêmes; enfin il examina le pouvoir de celui qui les donnait. De la matière des indulgences il passa à celle de la justification et de l'efficacité des sacrements, et avança des propositions toutes plus erronées les unes que les autres. Le pape Léon X, l'ayant vainement fait citer à Rome, consentit que cette querelle fût terminée en Allemagne par le cardinal Cajetan son légat. Cajetan avait ordre de faire rétracter l'hérésiarque, ou de s'assurer de sa personne: il ne put exécuter ni l'une ni l'autre de ces commissions. Luther lui parla dans deux conférences avec beaucoup d'orgueil et de morgue; puis, craignant d'être arrêté, il prit secrètement la fuite, après avoir fait afficher un acte d'appel du pape mal informé au pape mieux informé. Du fond de sa retraite il donna carrière à toutes ses idées. Il écrivit contre le *purgatoire*, le *libre arbitre*, les *indulgences*, la *confession auriculaire*, la *primauté du pape*, les *vœux monastiques*, la *communion sous une seule espèce*, les *pèlerinages*, etc. Il menaçait encore d'écrire; mais le pape, pour opposer une digue à ce torrent d'erreurs, anathématisa tous ses écrits dans une bulle du 20 juin 1520. L'hérésiarque en appela au futur concile; et pour toute réponse à la bulle de Léon X, il la fit brûler publiquement à Wittenberg, avec les décrétales des autres papes ses prédécesseurs. Ce fut alors qu'il publia son livre *De la captivité de Babylone*. Après avoir déclaré qu'il se repentait d'avoir été si modéré, il expie cette faute par toutes les injures que le délire le plus emporté peut fournir à un frénéatique. Il y exhorte les princes à secouer le joug de la papauté, qui était, selon lui, le royaume de Babylone. Il supprime tout d'un coup quatre sacrements, ne reconnaissant plus que le baptême, la pénitence et le pain. C'est

l'eucharistie qu'il désigne sous le nom de pain. Il met, à la place de la *transsubstantiation* qui s'opère dans cet adorable sacrement, une *consubstantiation*, qu'il tirait de son cerveau échauffé. Le pain et le vin demeurent dans l'eucharistie; mais le vrai corps et le vrai sang y sont aussi, *comme le feu se mêle dans un fer chaud avec le métal, ou comme le vin est dans et sous le tonneau*. Léon X opposa une nouvelle bulle à ces extravagances: elle fut lancée le 5 janvier 1521. L'empereur Charles-Quint convoque en même temps une diète à Worms, où Luther se rend sous un sauf-conduit, et refuse de se rétracter. A son retour, il se fit enlever par Frédéric de Saxe, son protecteur, qui le fit enfermer dans un château désert, pour qu'il eût un prétexte de ne plus obéir. Cependant la faculté de théologie de Paris se joint au pape, et anathématise le nouvel hérétique. Luther fut d'autant plus sensible à ce coup, qu'il avait toujours témoigné une grande estime pour cette faculté, jusqu'à la prendre pour juge. Henri VIII, roi d'Angleterre, publia dans le même temps contre lui un écrit, qu'il dédia au pape Léon X. L'hérésiarque furieux eut recours à sa réponse ordinaire, aux injures. « Je ne sais si la » folie elle-même, disait-il à ce monarque, » peut être aussi insensée qu'est la tête du » pauvre Henri. Oh! que je voudrais bien » couvrir cette majesté anglaise de boue » et d'ordure! j'en ai bien le droit.... Venez, » dit-il encore, monsieur Henri, » je vous apprendrai: *Veniatis, domine Henrice, ego docebo vos.* » Sur quoi Erasme n'a pu s'empêcher d'observer que Luther aurait du moins dû parler latin, puisque le roi d'Angleterre lui en donnait l'exemple, et ne pas joindre des solécismes aux grossièretés: *Quid invitabat Lutherum ut diceret: Veniatis, domine Henrice, ego docebo vos? Saltem regis liber latine loquebatur.* Ce fougueux apôtre appelait le château où il était enfermé, son *île de Pathmos*. Sans doute que, pour mieux ressembler à l'évangéliste saint Jean, dit M. Macquer, il crut ne pouvoir se dispenser d'avoir des révélations dans son île. Il eut une conférence avec le Diable, qui lui révéla que s'il voulait pourvoir à son salut, il fallait qu'il s'abstint de célébrer des messes privées. Luther suivit exactement ce conseil de l'ange des ténèbres. Il fit plus, il écrivit contre les messes basses et les fit abolir à Wittenberg. Luther était trop res-

serré dans son île de Pathmos, pour qu'il voulût y rester long-temps. Il se répandit dans l'Allemagne, et, pour avoir plus de sectateurs, il dispensa les prêtres et les religieux de la vertu et du vœu de continence, dans un ouvrage où la pudeur est offensée en mille endroits. Ce fut cette même année 1525, qu'il écrivit son *Traité du fisc commun*. Il le nommait ainsi, parce qu'il y donnait l'idée d'un fisc ou trésor public, dans lequel on ferait entrer les revenus de tous les monastères rentés, des évêchés, des abbayes, et en général de tous les bénéfices qu'il voulait enlever à l'Eglise. L'espérance de recueillir les dépouilles des ecclésiastiques engagea beaucoup de princes dans sa secte, et lui fit plus de prosélytes que tous ses livres. « Il ne faut pas croire, dit » un écrivain ingénieux, que Jean Huss, » Luther ou Calvin fussent des génies supérieurs. Il en est des chefs de sectes » comme des ambassadeurs; souvent les » esprits médiocres y réussissent le mieux, » pourvu que les conditions qu'ils offrent » soient avantageuses. » Frédéric II, roi de Prusse, appelait Luther et Calvin *de pauvres gens*. Si en effet on veut réduire les causes des progrès de la réforme à des principes simples, on verra qu'en Allemagne ce fut l'ouvrage de l'intérêt, en Angleterre celui de l'amour, et en France celui de la nouveauté. L'amorce des biens ecclésiastiques fut le principal apôtre du luthéranisme. Cependant Luther lui-même eut le temps de voir que ces biens n'avaient point enrichi les princes qui s'en étaient emparés. Il trouva même que l'électeur de Saxe et ses favoris, qui avaient partagé cette dépouille, n'en étaient pas devenus plus riches. L'expérience, disait-il, nous apprend que ceux qui s'approprient les biens ecclésiastiques n'y trouvent qu'une source d'indigence et de détresse : *Comprobat experientia, eos qui ecclesiastica bona ad se traxerunt, ob eam tandem depauperari et mendicos fieri*. Il rapporte à cette occasion les paroles de Jean Hund, conseiller de l'électeur de Saxe, auquel il paraissait que les biens de l'Eglise envahis par les nobles avaient dévoré leur patrimoine : *Nos nobiles cœnobiorum opes ad nos traximus. Opes nostras equestres comederunt et consumperunt hæ cœnobiales, ut neque cœnobiales, neque equestres amplius habeamus*. Il finit par l'apologue d'un aigle qui, emportant de l'autel de Jupiter des viandes qui lui étaient offertes, emporta en même

temps un charbon qui mit le feu à son nid. (*Symposiac.*, cap. 4.) L'observation n'était que trop vraie. Des courtisans avides, des administrateurs infidèles, ont dévoré les monastères, les abbayes, les hôpitaux. Eux et le prince dont ils servaient la passion, semblables aux harpies de la fable, paraissaient par leur déprédation augmenter leurs besoins : tout s'évanouissait dans ces mains voraces (*Voyez HENRI VIII*)..... Cependant le parti se fortifiait de jour en jour dans le Nord, où l'ignorance des peuples était plus grande, et dès lors l'attachement à la religion plus faible, et la séduction plus facile. De la haute Saxe il s'étendit dans les duchés de Lunebourg, de Brunswick, de Meckelbourg et de Poméranie; dans les archevêchés de Magdebourg et de Brême; dans les villes de Wismar et de Rostock, et tout le long de la mer Baltique. Il passa même dans la Livonie et dans la Prusse, où le grand-maître de l'ordre Teutonique se fit luthérien. Le fondateur du nouvel Evangile quitta vers ce temps-là le froc d'augustin, pour prendre l'habit de docteur. Il renonça à la qualité de *révérénd père*, qu'on lui avait donnée jusqu'alors, et n'en voulut point d'autre que celle de *docteur Martin Luther*. L'année d'après, 1525, il épousa Catherine Bora ou de Bohren, jeune religieuse d'une grande beauté, qu'il avait fait sortir de son couvent deux ans auparavant pour la catéchiser et la séduire. Le réformateur Luther avait déclaré dans un de ses sermons, qu'il lui était aussi impossible de vivre sans femme, que de vivre sans manger. Mais il n'avait pas osé en prendre une pendant la vie de l'électeur Frédéric, son protecteur, qui blâmait ces alliances. Dès qu'il le vit mort, il voulut profiter d'une commodité que sa doctrine accordait à tout le monde, et dont il prétendait avoir plus de besoin que personne. Cette conduite de Luther et des autres chefs des nouvelles sectes faisait dire à Erasme que « les tragédies » que jouaient les réformateurs étaient » de vraies comédies, puisque le mariage » en était le dénouement. » Quelques années après, Luther donna au monde chrétien un spectacle encore plus étrange. Philippe, landgrave de Hesse, le second protecteur du luthéranisme, voulut, du vivant de sa femme Christine de Saxe, épouser sa maîtresse. Il crut pouvoir être dispensé de la loi de n'avoir qu'une femme : loi formelle de l'Evangile, et sur laquelle est fondé le repos des états et des



familles. Il s'adressa pour cela à Luther. Le patriarche de la réforme assemble des docteurs à Wittenberg en 1539, et lui donne une permission pour épouser deux femmes. Rien de plus ridicule que le long discours que les docteurs du nouvelisme adressèrent au landgrave à cette occasion. Après avoir avoué que le Fils de Dieu a aboli la polygamie, ils prétendent que *la loi qui permettait aux Juifs la pluralité des femmes à cause de la dureté de leur cœur n'a pas été expressément révoquée.* Ils se croient donc autorisés à user de la même indulgence envers le landgrave, qui avait besoin d'une femme de moindre qualité que sa première épouse, afin de la pouvoir mener avec lui aux diètes de l'Empire, où la bonne chère lui rendait la continence impossible. L'empereur Charles-Quint, affligé de ces scènes scandaleuses, avait tâché dès le commencement d'arrêter les progrès de l'hérésie. Il convoqua plusieurs diètes : à Spire en 1529, où les luthériens acquirent le nom de *protestans*, pour avoir protesté contre le décret qui ordonnait de suivre la religion de l'Eglise romaine; à Augsbourg en 1530, où les protestans présentèrent leur *confession de foi*, et dans laquelle il fut ordonné de suivre la croyance catholique. Ces différens décrets produisirent la ligue offensive et défensive de *Smalcalde* entre les princes protestans. Charles-Quint, hors d'état de résister à la fois aux princes confédérés et aux armes ottomanes, leur accorda la liberté de conscience à Nuremberg en 1532, jusqu'à la convocation d'un concile général. Luther, se voyant à la tête d'un parti redoutable, n'en fut que plus fier et plus emporté. C'était chaque année quelque nouvel écrit contre le souverain pontife, ou contre les princes et les théologiens catholiques. Rome n'était plus selon lui, que la *racaille de Sodome*, la *prostituée de Babilone*; le pape n'était qu'un *scélérat qui crachait des diables*; les cardinaux, *des malheureux qu'il fallait exterminer*. « Si » j'étais le maître de l'Empire, écrivait-il, » je ferais un même paquet du pape et des » cardinaux, pour les jeter tous ensemble » dans la mer; ce bain les guérirait, j'en » donne ma parole, j'en donne J.-C. pour » garant. » L'impétueuse ardeur de son imagination éclata surtout dans le dernier ouvrage qu'il publia en 1543, contre les théologiens de Louvain et contre le pape. Il y prétend que la *papauté romaine a été établie par Satan*, et, faute d'autres

preuves, il mit à la tête de son livre une estampe où le pontife de Rome était représenté entraîné en enfer par une légion de diables. Quant aux théologiens de Louvain, il leur parle avec la même douceur : les injures les plus légères sont *bête, pourceau, épicurien, athée*, etc. Il était avec ses propres sectateurs aussi emporté qu'avec les catholiques; il les menaçait, s'ils continuaient à le contredire, de rétracter tout ce qu'il avait enseigné; menace digne d'un apôtre du mensonge. Cet homme trop fameux mourut à Eisleben, en 1546, à 62 ans, après avoir vaqué à son ordinaire à un bon repas. Un auteur moderne en a fait le portrait suivant : « Moine » apostat et corrupteur d'une religieuse » apostate, ami de la table et de la taverne » insipide et grossier plaisant, ou plutôt » impie et sale bouffon, qui n'épargna ni » pape ni monarque; d'un tempérament » d'énergumène contre tous ceux qui » osaient le contredire; muni, pour tout » avantage, d'une érudition et d'une litté- » rature qui pouvaient imposer à son » siècle ou à sa nation; d'une voix fou- » droyante, d'un air altier et tranchant : » tel fut Luther, le nouvel évangéliste, ou, » comme il se nommait, le nouvel ecclé- » siaste, qui mit le premier l'Eglise en feu, » sous prétexte de la réformer, et qui, » pour preuve de son étrange mission, » qui demandait certainement des mira- » cles du premier ordre, alléguait les mira- » cles dont se prévalait l'Alcoran, c'est-à- » dire, les succès du cimetière et les pro- » grès des armes, les excès de la discorde, » de la révolte, de la cruauté, du sacrilège » et du brigandage. » Sa secte se divisa après sa mort, et de son vivant même, en plusieurs branches. Il y eut les *luthéro-papistes*, c'est-à-dire ceux qui se servaient d'excommunication contre les sacramentaires; les *luthéro-zuingliens*, les *luthéro-calvinistes*, les *luthéro-osian-driens*, etc., c'est-à-dire ceux qui mêlèrent les dogmes de Luther avec ceux de Calvin, de Zuingle ou d'Osiander, etc. Ces sectaires différaient tous entre eux par quelque endroit, et ne s'accordaient qu'en ce point, *de combattre l'Eglise et de rejeter tout ce qui vient du pape.* C'est cette haine qui leur fit prendre, durant les guerres de religion du 16<sup>e</sup> siècle, cette devise : *PLUTOT TURC QUE PAPISTE*; devise qui marque bien la fureur la plus extravagante, mais qui est néanmoins parfaitement assortie à l'esprit de secte, à qui rien n'est plus opposé que l'autorité d'un

chef et un centre d'unité. Cependant les hommes les plus sensés parmi les protestans, tels que Mélancthon, Grotius, etc., ont toujours regretté l'autorité pontificale, et l'ont regardé comme une chose sans laquelle l'ensemble du christianisme ne pouvait subsister. Luther laissa à ses disciples un grand nombre d'ouvrages, imprimés à Iéna, en 1556, 4 vol. in-fol.; et à Wittenberg, en 7 vol. in-fol., 1572. On préfère les éditions publiées de son vivant, parce que dans celles qui ont vu le jour après sa mort, ses sectateurs ont fait des changemens très considérables. On voit, par ses écrits, que Luther avait du savoir et beaucoup de feu dans l'imagination; mais il n'avait ni douceur dans le caractère, ni goût dans la manière de penser et d'écrire. Il donnait dans les grossièretés les plus impudentes et dans les bouffonneries les plus basses. Jean Aurifaber, disciple de Luther, a mis en latin et publié en 1566, in-8°, les Discours que cet hérésiarque tenait à table, sous ce titre : *Sermones mensales*, ou *Colloquia mensalia*. C'est une espèce d'*Ana*, dont la lecture prouve la véracité du portrait que nous avons tracé du réformateur de l'Allemagne. On conserve dans la bibliothèque du Vatican un exemplaire de la Bible, à la fin duquel on voit une prière envers allemands, écrite de la main de Luther, dont le sens est : « Mon Dieu, par » votre bonté, pourvoyez-nous d'habits, » de chapeaux, de capotes et de manteaux; » de veaux bien gras, de cabris, de bœufs, » de moutons et de génisses; de beaucoup » de femmes et de peu d'enfans. Bien » boire et bien manger est le vrai moyen » de ne point s'ennuyer. » Cette prière, où l'indécence, l'impicité, la luxure, la gourmandise, disputent qui aura le dessus, est très certainement de la main de Luther; en vain Misson a-t-il voulu en faire douter. Christian Juncker, son historien, en convient et la rapporte mot à mot (*Vita Lutheri*, pag. 225) :

O Gott, durch deine Güthe,  
Bescher uns Kleider und Hüte;  
Hauch Mäntel und Roecke,  
Fette Kelber und Boecke;  
Ochsen, Schaffe und Rinder.  
Viele Weiber, wenig Kinder.  
Schlechte Speise und Tranck  
Machen einem das Jahr lang.

M. Charles Walmesley, évêque et vicaire apostolique en Angleterre, a publié en 1771, sous le nom de *Pastorini*, dans une *Hist. de l'Eglise chrétienne*, une *Histoire*

*abrégée de la Réforme de Luther*, qui a été réimprimée séparément à Malines, en 1 vol. L'auteur, distingué par son zèle et sa piété, fait très bien connaître l'esprit de la réformation; il ne s'est pas borné à l'Histoire du luthéranisme, il retrace aussi les erreurs et les excès des autres branches de la réforme.

LUTHERBURG. Voyez LOUTHERBURG.

LUTTI ou LUTI (BENOIT), peintre, né à Florence en 1666, mort à Rome en 1726, s'attacha surtout au coloris. Il avait un grand nombre de tableaux de chevalet, qui l'ont fait connaître dans presque toutes les cours de l'Europe. L'empereur le fit chevalier, et l'électeur de Mayence accompagna ses lettres-patentes d'une croix enrichie de diamans. Le pinceau de Lutti est frais et vigoureux; il mettait beaucoup d'harmonie dans ses couleurs, et donnait une belle expression à ses figures. On lui reproche de n'être pas toujours correct. *Le miracle de saint Pierre*, qu'il a peint dans le palais Albani à Rome, passe pour son chef-d'œuvre. Le Musée de Paris possède de ce maître deux tableaux : *La Madeleine visitée dans sa grotte par les anges*, et *la même sainte considérant une tête de mort*.

LUTWIN (saint), né de parens illustres, fonda de ses biens l'abbaye de Mettloch, où il fit profession de la vie monastique, dès que la mort de sa femme lui permit de renoncer au siècle. Le siège archiépiscopal de Trèves étant devenu vacant par la retraite de saint Basin, oucle de saint Lutwin, celui-ci fut tiré de sa solitude pour le remplir. Il déploya, pendant 18 ans qu'il gouverna cette illustre église, toutes les qualités d'un grand évêque. L'abbaye de Mettloch, où il fut enterré, possède encore aujourd'hui les précieuses dépouilles de sa mortalité.

LUXEMBOURG, l'une des plus anciennes et des plus illustres maisons de l'Europe, a possédé plusieurs souverainetés en France, en Allemagne et en Belgique. Elle s'attacha à la maison de Bourgogne, et elle a produit cinq empereurs, dont trois ont été rois de Bohême. Elle a possédé les premières charges en France, et a donné naissance à six reines et à plusieurs princesses, dont l'alliance a relevé l'éclat des familles les plus distinguées. La branche aînée de la maison de Luxembourg fut fondue dans celle d'Autriche par le mariage d'Elizabeth, fille de l'empereur Sigismond, morte en 1447, avec

Albert I<sup>er</sup>, archiduc d'Autriche et empereur. La branche cadette de Luxembourg-Ligny, quoique moins illustrée que la première a produit :

**LUXEMBOURG LIGNY** (WALERAN de), comte de Saint-Pol, naquit en 1335. Il accompagna son père Gui dans l'expédition du Ponthieu, et se trouva à la bataille de Baeswider, en 1731, où Gui fut tué. Prisonnier des Anglais, il parut à la cour de Richard II, et épousa Mathilde de Courtenai, sœur utérine de ce monarque. Il obtint ensuite sa liberté, moyennant 120 mille francs de rançon dont la moitié lui fut remise en faveur de ce mariage. Waleran était entré au service de France. On lui fit un crime de ce mariage ; mais Charles VI lui accorda sa grâce : il accompagna ce roi dans sa malheureuse expédition de Bretagne. Il fut nommé gouverneur de Gènes en 1396, et grand-maître des eaux et forêts de France en 1402. Il fit encore la guerre aux Anglais. L'empereur Wenceslas ne lui ayant pas rendu une somme d'argent qu'il lui devait, il entra dans le Luxembourg, et brûla 120 villages. Il envoya ensuite un cartel à Henri II, qui avait fait assassiner le Roi Richard, son beau-frère. Nommé gouverneur de Paris, en 1410, ce fut lui qui créa l'horrible milice composée de 500 bouchers ou *écorceurs*, qui se livra à tous les excès. En 1412, il battit les Armagnacs, en Normandie, et prit la place de Domfront. La disgrâce du duc de Bourgogne attira la sienne ; mais il ne voulut jamais rendre l'épée de connétable, que le roi lui avait fait demander. Il mourut gouverneur d'Ivoi, en 1417.

**LUXEMBOURG LIGNY** (PIERRE de), frère du précédent, né à Ligny en 1569, se fit remarquer dès sa plus tendre jeunesse par une ardeur extraordinaire pour la pratique du bien, par son assiduité à la prière, son goût pour la mortification, son amour pour l'humilité, et surtout par sa charité pour les pauvres. Envoyé à Paris à l'âge de 10 ans, il s'y appliqua successivement aux belles-lettres, à la philosophie et au droit canon. En 1585, il devint chanoine de Notre-Dame de Paris, quelque temps après archidiacre de Dreux, puis évêque de Metz en 1584, et mourut le 2 juillet 1587, âgé de 18 ans, à Avignon, où Clément VII, que la France reconnaissait pour pape légitime durant le grand schisme, l'avait appelé. Pierre avait été fait cardinal l'année précédente. Quoiqu'il eût le gouvernement

de son diocèse, il n'était point prêtre, sa prudence et sa sainteté ayant été jugées une raison suffisante pour le dispenser du défaut d'âge. Il semble cependant qu'il était diacre, et sa dalmatique se garde à Avignon. Les miracles opérés par son intercession portèrent les Avignonnais à construire une chapelle sur son tombeau. On a depuis bâti un couvent de célestins au même endroit. Il fut béatifié en 1527 par Clément VII (le vrai pontife de ce nom). L'histoire de ses miracles a été publiée par les bollandistes. On a sous son nom deux petits livres de piété : *livre de Clergie... traduit de latin en français*, Paris, sans date, gothique, in-4<sup>o</sup> ; et la *Diète du salut*, Paris, 1506, in-4<sup>o</sup>.

**LUXEMBOURG - SAINT - POL** (Louis de), de la même famille, fut élu évêque de Téroouane, en 1414. Henri VI, roi d'Angleterre, qui prenait le titre de roi de France, le fit chancelier en 1425, et archevêque de Rouen en 1436. Il s'était tellement dévoué aux intérêts de ce prince, qu'il conduisait lui-même du secours aux places assiégées, et ne négligeait rien pour rétablir ce parti chancelant. Il se jeta dans la Bastille lorsque Paris se soumit à Charles VII, en 1436 ; mais il fut obligé d'en sortir par composition, et se retira en Angleterre, où il fut évêque d'Ely, et cardinal en 1456. Il mourut en 1449.

**LUXEMBOURG** (Louis de), connétable, comte de Saint-Pol, neveu du précédent, avait servi sous Charles VII avec succès dans divers sièges. Après sa mort, il s'attacha au duc de Bourgogne, qui lui donna le commandement de l'avant-garde de son armée à la bataille de Montlhéri. Louis XI, pour l'attirer à son service, lui donna l'épée de connétable ; mais pour se maintenir dans la ville de Saint-Quentin, dont il s'était emparé, il trahit successivement et le roi et le duc de Bourgogne. Ses perfidies furent découvertes. Craignant la sévérité de Louis XI, il se retira auprès du duc de Bourgogne, qui le rendit au roi. Son procès lui fut fait, et il eut la tête tranchée à Paris le 19 décembre 1475.

**LUXEMBOURG** (FRANÇOIS-HENRI de Montmorenci-Butteville, duc de), maréchal de France, né posthume en 1628, était fils de François de Montmorenci, comte de Butteville et de Lusse, qui eut la tête tranchée sous Louis XIII, pour s'être battu en duel, dans un temps où cette détestable manie était punie comme elle doit l'être. La princesse de Condé

présenta à la cour le jeune Montmorenci resté orphelin ; elle eut soin de sa fortune et le donna pour aide-de-camp à son fils, déjà fameux par ses victoires de Rocroy, de Fribourg et de Nortlingue. Il se trouva au siège de Lérida, sous le grand Condé dont il fut l'élève, et qu'il suivit dans sa bonne et dans sa mauvaise fortune. Le jeune guerrier avait dans le caractère plusieurs traits du héros qu'il avait pris pour modèle : un génie ardent, une exécution prompte, un coup d'œil juste, un esprit avide de connaissances. On vit briller en lui ces différentes qualités à la conquête de la Franche-Comté en 1668, où il servit en qualité de lieutenant général. La guerre ayant recommencé en 1672, il commanda en chef pendant la fameuse campagne de Hollande, prit Grool, Deventer, Coeworden, Zwol, Campen, etc., et repoussa les troupes des états près de Bodegrave et de Voerden. Les historiens hollandais prétendent que Luxembourg, en partant pour cette dernière expédition, avait dit à ses troupes : « Allez, mes enfans, pilliez, tuez, violez, » et s'il y a quelque chose de plus effrayant, ne manquez pas de le faire ; » afin que je voie que je ne me suis pas trompé en vous choisissant comme les plus braves des hommes et les plus propres à pousser les ennemis avec vigueur. » Il est impossible de croire qu'un général français ait tenu un discours si barbare ; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que les soldats mirent le feu à Bodegrave, et se livrèrent, à la lueur des flammes, à la débauche et à la cruauté ; que par des exploits de cette nature les affaires des Français tournèrent mal, et que le duc fut obligé de faire retraite, ce qu'il exécuta avec plus de succès qu'on n'en devait espérer. Louis XIV ayant fait une nouvelle expédition dans la Franche-Comté, Luxembourg l'y suivit. Il se trouva ensuite à la bataille de Senef, obligea le prince d'Orange de lever le siège de Charleroi, et obtint en 1675 le bâton de maréchal de France. Il commanda une partie de l'armée française après la mort de Turenne, et ne fit pas des choses dignes de sa réputation. Le grand Condé, quoique son ami, ne put s'empêcher de dire : *Luxembourg fait mieux l'éloge de Turenne que Mascaron et Fléchier*. Il laissa prendre Philipsbourg à sa vue par le duc de Lorraine, et essaya en vain de le secourir avec une armée de 50,000 hommes. Il fut plus heureux en combattant Guil-

laume d'Orange. Ce prince ayant attaqué le général français, qui ne s'y attendait point, à Saint-Denys près de Mons, cette surprise n'empêcha pas le maréchal de Luxembourg de disputer la victoire avec beaucoup de valeur. Quelques-uns même lui adjugent le champ de bataille, dont les alliés se glorifièrent. Luxembourg, quoique aimé de Louis XIV, eut à souffrir à la cour plusieurs désagréemens. Il s'était brouillé avec Louvois ; celui-ci attendit l'occasion de le perdre : elle s'offrit bientôt. Bonnard, clerc du procureur du maréchal, s'adressa à Lesage, intrigant et sorcier de son métier, pour découvrir des papiers nécessaires au maréchal dans un procès. Bonnard avait obtenu du maréchal une signature dont on fit un usage perfide, en désignant un simple pouvoir comme une espèce de pacte diabolique. A cette époque on avait créé (le 7 avril 1679) *la chambre ardente*, à l'arsenal, pour les crimes de sorcellerie et empoisonnemens. La Voisin et la Vigoureux y avaient été jugées. Le maréchal l'y fut aussi, étant accusé d'avoir voulu faire périr sa femme, le maréchal de Créqui et d'autres ; on le confronta avec les deux misérables cidessus cités. Enfin, après quatorze mois de captivité, il fut déclaré innocent. Dans la seconde guerre que Louis XIV soutint contre les puissances de l'Europe réunies en 1690, Luxembourg, nommé général de l'armée de Flandre, gagna la bataille de Fleurus. Il eut encore l'avantage au choc de Leuze en 1691, au combat de Steinkerque en 1692, et battit le roi Guillaume à Nerwinde en 1693. Peu de journées furent plus meurtrières : il y eut environ 20,000 morts, dont au moins la moitié de Français. C'est à cette occasion qu'on dit qu'il fallait chanter plutôt un *De profundis* qu'un *Te Deum*. Les Français avaient été repoussés plusieurs fois à la droite et à la gauche des alliés fortement retranchés ; mais le curé de Laer, indigné de ce que les troupes du prince d'Orange avaient exercé quelque pillage chez lui, indiqua au maréchal un endroit où le retranchement n'était pas achevé, et qui était masqué par des abatis : une nouvelle attaque décida la victoire. Après la victoire de Nerwinde, il écrivit à Louis XIV... « Vos ennemis y ont fait des merveilles, vos troupes encore mieux. Pour moi, sire, je n'ai d'autre mérite que d'avoir exécuté vos ordres. » Vous m'avez dit de prendre une ville et

» de donner bataille; je l'ai prise, et je l'ai gagnée... » Le maréchal de Luxembourg termina sa carrière par la longue marche qu'il fit, en présence des ennemis, depuis Vignamont jusqu'à l'Escaut, près de Tournai. Il mourut l'année d'après en 1695, à 67 ans, regretté comme le plus grand général qu'eut alors la France. Sa vie n'avait pas toujours été édifiante; ses écarts allèrent jusqu'à donner deux fois lieu comme on l'a vu à une accusation de magie, fondée en partie sur des liaisons et des sociétés peu dignes de lui, et cela dans un siècle où ces sortes d'accusations n'étaient pas légèrement reçues, surtout à l'égard d'un homme tel que lui. Sa mort fut très chrétienne. Le père Bourdaloue, qui l'assista dans ses derniers momens, dit : « Je n'ai pas vécu comme lui, mais je voudrais bien mourir comme lui. » On imprima à Cologne, en 1695, in-12, une satire contre la France et contre lui, intitulée : *Le Maréchal de Luxembourg au lit de la mort*, tragi-comédie en 5 actes et en prose. Ce guerrier est bien plus favorablement dépeint dans l'*Histoire de la maison de Montmorenci* par M. Desormeaux, et par le compilateur Manuel dans son *Année française*; mais il faut se tenir en garde contre les panégyriques et contre les satires : la vérité de l'histoire souffre également des uns et des autres. Son *Oraison funèbre*, prononcée par le P. La Rue a été imprimée à Paris en 1695, in-4°.

LUYCKEN (JEAN), graveur hollandais. On remarque dans ses ouvrages un feu, une imagination et une facilité admirables. Son œuvre est considérable et fort estimé. Il était né à Amsterdam en 1649, et il mourut en 1712. On estime sa *Bible en figures*, imprimée dans cette ville en 1752, in-fol.; son *Théâtre des martyrs*, en 115 planches, in-4°, mériterait également des éloges, si, par un fanatisme aussi absurde que dégoûtant, l'auteur n'avait associé aux vrais martyrs les enthousiastes dogmatiques et séditieux, que le glaive de la justice a immolés au repos des états, plus encore qu'à la conservation de la vraie foi. « Voilà, dit un auteur, où en sont réduites les sectes. Convaincues de la nouveauté de leur existence, elles compulsent les annales du délire et de la sédition, pour se donner une apparence de continuité et de succession. » (Voyez JURIEU.) — Il y a eu un GASPARD LUYCKEN, dont on voit de beaux dessins dans la Bible de Weigel. Voy. ce nom.

LUYNES (PAUL d'ALBERT de), cardinal et archevêque de Sens, né à Versailles en 1705, est un des prélats qui, pendant le 18<sup>e</sup> siècle, ont le plus honoré l'église de France par leur zèle et leurs lumières. Formé par les leçons et les exemples de Fénélon, il a pendant toute sa vie fait éclater les fruits d'une si avantageuse institution. Rien n'égalait le soin avec lequel il veillait sur la pureté de la doctrine, et la promptitude avec laquelle il repoussait les erreurs qui menaçaient d'infecter son peuple. Assistant un jour à un sermon où l'on avait glissé quelques opinions favorites de la secte qui rougit de son nom, il imposa silence au prédicateur, le fit descendre de la chaire, y monta lui-même, et réfuta l'erreur avec autant d'éloquence que d'exactitude théologique. Il mourut à Sens le 25 janvier 1788, à l'âge de 83 ans, regretté des pauvres dont il était le père, et de son clergé, dont il était le modèle. L'abbé Le Gris a fait son *Eloge funèbre*.

LUYNES. Voyez ALBERT.

LUYTS (JEAN), philosophe et astronome, né dans la Nord-Hollande en 1655, fut professeur de physique et de mathématiques à Utrecht, depuis 1677 jusqu'à sa mort, arrivée le 12 mars 1721. Il a donné : | *Astronomica institutio*, Utrecht, 1689, in-4°. Il y rejette le système de Copernic. On y voit un grand nombre d'observations astronomiques, curieuses et utiles, expliquées d'une manière laconique, allée à beaucoup de clarté. | *Introductio ad geographiam novam et veterem*, avec beaucoup de cartes, 1692, in-4°, estimée.

LUZERNE (cardinal de la). Voyez LA-LUZERNE.

LUZIGNAN (GUY de), fils de Hugues de Luzignan, d'une des plus anciennes maisons de France, fit le voyage d'outre-mer. Il épousa Sybille, fille aînée d'Amauri, roi de Jérusalem. Par ce mariage, il acquit le royaume en son nom, et le reperdit en 1187, lorsque la ville se rendit à Saladin. Luzignan ne conserva que le titre de roi de Jérusalem, qu'il vendit bientôt à Richard, roi d'Angleterre, pour l'île de Chypre. Il y prit la qualité de roi, et y mourut en 1194. Sa maison conserva cette île jusqu'en 1475. Amauri de Luzignan, son frère, lui succéda. Au reste, cette famille tire son nom de la petite ville de Luzignan en Poitou, dont le château passait autrefois pour imprenable, parce que le vulgaire croyait qu'il avait

été bâti par une fée moitié femme, moitié serpent.

**LYCAMBE.** *Voyez ARCHILOQUE.*

**LYCOPHRON**, fils de Périandre, roi de Corinthe, né vers l'an 628 avant J.-C., n'avait que 17 ans lorsque son père tua Mélisse sa mère. Proclus, son aïeul maternel, roi d'Épidaure, le fit venir à sa cour avec son frère nommé Cypsèle, âgé de 18 ans, et les renvoya quelque temps après à leur père, en leur disant : *Souvenez-vous qui a tué votre mère.* Cette parole fit une telle impression sur Lycophron, qu'étant de retour à Corinthe, il s'obstina à ne point vouloir parler à son père. Périandre indigné l'envoya à Corcyre (aujourd'hui Corfou), et l'y laissa sans songer à lui. Dans la suite, se sentant accablé des infirmités de la vieillesse, et voyant son autre fils incapable de régner, il envoya offrir à Lycophron son sceptre et sa couronne; mais le jeune prince dédaigna même de parler au messager. Sa sœur, qui se rendit ensuite auprès de lui pour tâcher de le gagner, n'en obtint pas davantage. Enfin, on lui envoya proposer de venir régner à Corinthe, et que son père irait régner à Corfou. Il accepta ces conditions; mais les Corcyriens le tuèrent, pour prévenir cet échange qui ne leur plaisait pas.

**LYCOPHRON**, fameux poète et grammairien grec, natif de Chalcide dans l'île d'Eubée, vivait vers l'an 504 avant Jésus-Christ, et fut tué d'un coup de flèche, selon Ovide. Suidas a conservé les titres de 20 tragédies de ce poète. Il ne nous reste de lui qu'un poème intitulé *Cassandra*; mais il est si obscur, qu'il fit donner à son auteur le nom de *Ténébreux*. C'est une suite de prédictions qu'il suppose avoir été faites par Cassandra, fille de Priam. La plupart ne méritent pas la peine que les savans ont prise pour les expliquer. Porter a donné une édition de ce poème, avec une version et des notes, Oxford, 1697; et elle a été réimprimée en 1702, in-fol. Lycophron était un des poètes de la Pléiade, imaginée sous Ptolémée Philadelphe.

**LYCÓRIS**, fameuse courtisane du temps d'Auguste, est ainsi nommée par Virgile dans sa dixième églogue. Le poète y console son ami Cornélius Gallus, de ce qu'elle lui préférait Marc-Antoine. Cette courtisane suivait le général dans un équipage magnifique, et ne le quittait jamais, même au milieu des armées. Cléopâtre la supplanta.

**LYCOSTHÈNES**, en allemand WOLF-FHART (CONRAD), né l'an 1518, à Rufschach, dans la Haute-Alsace, se rendit habile dans les langues et dans les sciences. Il fut ministre, et professeur de logique et des langues à Bâle, où il mourut en 1561. Il fut paralytique les sept dernières années de sa vie. On a de lui : | *Chronicon prodigiorum*, Bâle, 1557, in-fol.; | *De mulierum præclarè dictis et factis*; | *Compendium bibliothecæ Gesneri*, 1557, in-4°; | des *Commentaires* sur Pline le Jeune; | *Apophthegmata*, 1614, in-8°. Ce fut lui qui commença le *Theatrum vitæ humanæ*, publié et achevé par Théodore Zwinger, son gendre. Cette compilation forme 8 volumes in-fol. de l'édition de Lyon, 1636.

**LYCURGUE**, législateur des Lacédémoniens, était, dit on, fils d'Eunome, roi de Sparte, et frère de Polydecte, qui régna après son père. Après la mort de Polydecte, sa veuve offrit la couronne à Lycurgue, s'engageant de faire avorter l'enfant dont elle était grosse, pourvu qu'il voulût l'épouser; mais Lycurgue refusa ces offres abominables. Content de la qualité de tuteur de son neveu Charilaüs, il lui remit le gouvernement lorsqu'il eut atteint l'âge de majorité, l'an 870 avant Jésus-Christ. Soit qu'il se repentit de cette générosité, soit qu'on lui attribuât une inconstance qu'il n'eut pas, on l'accusa de vouloir usurper la souveraineté. Il quitta sa patrie et passa en Crète, renommée par ses lois dures et austères; il voit la magnificence de l'Asie, et de là se rend en Égypte. De retour de ses voyages, Lycurgue donna aux Lacédémoniens des lois que les uns élèvent jusqu'aux nues, et que les autres traitent de barbares. Les plus instruits doutent que ces lois soient de Lycurgue, et ne sont point persuadés de tout ce qu'on raconte de ce philosophe. Plutarque, dans l'Introduction à la vie de Lycurgue, où les historiens modernes ont puisé presque tous les faits qu'ils attribuent à ce législateur, dit (trad. d'Amyot) : « On ne sauroit du tout rien » dire de Lycurgus, qui établit les lois des » Lacédémoniens, en quoi il n'y ait quel- » que diversité entre les historiens... mais » moins encore que toute autre chose » s'accordent-ils du temps auquel il a » vécu. » Il termine ce paragraphe, qu'il faut lire en entier, par ces termes : « Mais » toutefois, encore qu'il y ait tant de di- » versité entre les historiens, nous ne » laisserons pas pour cela de recueillir et

mettre par escript ce que l'on trouve de lui ès anciennes histoires, en élisant les choses où il y a moins de contradiction. » Par cette dernière phrase, il avoue de bonne foi qu'il aime mieux risquer de transcrire des faits peu certains que de ne rien dire sur ce personnage. Si l'on ajoute à ce témoignage de Plutarque, que Lycurgue, qui a vécu dans des temps très reculés (puisque Xénophon prétend qu'il existait du temps des Héraclides), n'a rien laissé par écrit chez une nation où l'ignorance était regardée comme une vertu méritoire, où il ne s'est trouvé aucun historien, où le séjour des étrangers était fixé à un temps très court par la loi appelée *Xénélasie*, dès lors il sera évident que, malgré l'apologie que Plutarque a faite de ce personnage, il est fort incertain qu'il soit seul l'auteur du système de législation qu'on lui attribue. Mais en l'en supposant l'auteur, comme on doit juger de la bonté des causes de cette nature, 1° par leurs effets nécessaires sur le cœur humain, 2° par la confirmation de ces effets d'après le rapport de l'histoire, on trouvera, en suivant cette règle, que la législation de Sparte n'a produit l'admiration des anciens et des modernes, que dans l'opinion encore barbare et sauvage où ils étaient, que toute action forte, fût-elle contraire aux premières lois de l'équité et de l'humanité, était une action vertueuse. Il est reconnu généralement qu'il a eu l'intention formelle, 1° d'augmenter la force naturelle des Spartiates, par la force artificielle des institutions militaires; 2° de perpétuer l'ignorance la plus profonde chez ce peuple, en proscrivant de l'éducation les sciences et les arts, excepté seulement la musique guerrière; de sorte que dans ces temps prétendus heureux, où ses lois étaient, dit-on, fidèlement observées, aucun Spartiate ne savait lire; ce qui d'ailleurs leur était inutile, puisque rien n'était écrit, pas même les lois de la république; 3° d'entretenir par toute sorte de moyens la férocité et même la cruauté dans l'âme des Spartiates, entre autres par l'usage de ces combats entre les enfans, où ils se massacraient les uns les autres; par les fustigations cruelles des enfans devant l'autel de Diane Orthia, et surtout par les barbaries qu'il leur permit d'exercer contre les Hotes: car Aristote et Platon assurent que, pour empêcher la trop grande multiplication de ces malheureux esclaves, établit l'affreuse coutume que les jeunes

Spartiates iraient se mettre la nuit en embuscade pour en tuer un certain nombre; ce qui était véritablement une boucherie, puisqu'il était défendu aux Hotes d'avoir et encore moins de porter des armes en temps de paix; 4° de se servir du libertinage, pour empêcher la pudeur, la chasteté, l'union conjugale, d'adoucir les mœurs. D'après cet exposé, que même les admirateurs de Lycurgue et des Spartiates ne peuvent révoquer en doute, on laisse à juger si une législation dont le but est d'augmenter chez un peuple la force, l'ignorance, la cruauté, le libertinage, et, par une suite nécessaire, l'orgueil, l'avidité, l'injustice; en un mot, dont le but est de former une troupe de soldats ignorans, cruels et sans mœurs, pour la faire servir à la désolation des laborieux cultivateurs et des peuples qui l'avoisinent, peut être un ouvrage capable d'immortaliser son auteur, et si elle mérite les éloges que lui prodigent encore des hommes qui prétendent se connaître en législation, tels que Montesquieu, et l'abbé Gourcy dans un amphigourique *Eloge philosophique et politique de Lycurgue*, et l'abbé Barthélemy dans son *Voyage d'Anacharsis*. L'auteur de la *Félicité publique*, quoique ennemi forcené du christianisme, montre combien les républiques chrétiennes les moins bien constituées sont plus heureuses que les Lacédémoniens, les Athéniens, et tous ces anciens peuples crus libres au sein de la tyrannie. Cependant Lycurgue, s'il faut croire ce qu'on en raconte, regardait ses lois comme le fruit de la plus sublime sagesse. Pour engager les Lacédémoniens à les observer inviolablement, il leur fit promettre avec serment de *n'y rien changer jusqu'à son retour*. Il s'en alla ensuite dans l'île de Crète, où il se donna la mort, après avoir ordonné que l'on jetât ses cendres dans la mer. Il craignait que si on rapportait son corps à Sparte, les Lacédémoniens ne crussent être absous de leur serment. On voit dans tous ces anciens sages des traits éclatans de folie, presque toujours produits par la vanité et l'égoïsme. Lycurgue distingua les Spartiates, ou nobles, du reste de la nation, qu'il fit appeler *Lacédémoniens*. Il fit un nouveau partage des terres dont 50 mille lots furent pour ces derniers, et 9000 pour les Spartiates. Ce changement causa des émeutes dans l'une desquelles on lui creva un œil d'un coup de bâton. On lui livra le coupable; mais Lycurgue ayant besoin

de partisans, au lieu de lui faire aucun mal, le reçut chez lui, l'instruisit dans les sciences, et le prit sous sa protection. *Voyez* GOLLIUS, LUCIEN, ZÉNON, SOLON.

LYCURGUE, orateur athénien, contemporain de Démosthènes, eut l'intendance du trésor public, fut chargé du soin de la police, et l'exerça avec beaucoup de sévérité. Il chassa de la ville tous les malfaiteurs, et tint un registre exact de tout ce qu'il fit pendant son administration. Lorsqu'il la quitta, il fit attacher ce registre à une colonne, afin que chacun eût la liberté d'en faire la censure. Dans sa dernière maladie, il se fit porter au sénat pour rendre compte de ses actions; et, après y avoir confondu le seul accusateur qui se présenta, il se fit reporter chez lui, où il expira bientôt après, vers l'an 356 avant J.-C. Lycurgue était du nombre des 50 orateurs que les Athéniens refusèrent de donner à Alexandre. Ce fut lui qui, voyant le philosophe Xénocrate conduit en prison pour n'avoir pas payé le tribut qu'on exigeait des étrangers, le délivra, et y fit mettre à sa place le fermier qui avait fait traiter si durement un homme de lettres. Action souvent louée, mais qui dans le fond était une violence et une injustice, puisqu'il n'y avait aucune loi qui exceptât de ce tribut les gens de lettres. Les Aldes imprimèrent à Venise en 1513, en 2 volumes in-folio, un recueil des *Harangues* de plusieurs anciens orateurs grecs, parmi lesquelles se trouvent celles de Lycurgue. M. l'abbé Auger les a traduites en 1783, Paris, 1 volume in-8°. On distingue celle qui regarde un citoyen d'Athènes, nommé *Léocrate*, qui avait abandonné sa patrie dans le malheur, après la bataille de Chéronée, et qui y rentra lorsque le péril était passé. L'orateur demande qu'il soit puni de mort comme un lâche et un traître.

LYCUS, l'un des généraux de Lysimachus, célèbre parmi les successeurs d'Alexandre le Grand, se rendit maître d'Éphèse par le moyen d'Andron, chef de corsaires, qu'il gagna à force d'argent. Andron introduisit dans la ville quelques soldats de Lycus, comme s'ils eussent été des prisonniers, mais avec des armes cachées. Dès qu'ils furent entrés dans la place, ils tuèrent ceux qui faisaient la garde aux portes, et donnèrent en même temps le signal aux troupes de Lycus, lesquelles s'emparèrent de la place, et firent

prisonnier Enète, qui en était gouverneur. Frontin a placé cette histoire dans ses *Stratagèmes*.

\* LYDGATE (JEAN), poète anglais, moine de Saint-Edmond's-Bury, né en 1380, florissait sous le règne de Henri VI. Il fut un des premiers qui, dans un siècle encore barbare, commencèrent à introduire le bon goût dans la poésie anglaise. Il était contemporain et disciple du fameux Chaucer, et fort versé dans la philosophie, les mathématiques et la théologie; on cite de lui des *Eglogues*, des *Odes* et des *Satires*, un poème intitulé la *Chute des Princes*, et quelques écrits en prose. Il mourut en 1440, à l'âge de 60 ans.

LYDIAT (THOMAS), mathématicien anglais, né à Okerton, dans le comté d'Oxford, en 1572, mort en 1646, eut le sort de plusieurs savans. Il traîna une vie laborieuse dans l'indigence. Il fut longtemps en prison pour dettes, et lorsqu'il eut obtenu, sur la fin de ses jours, un petit bénéfice, il fut persécuté par les parlementaires, parce qu'il était attaché au parti royal. Il a laissé plusieurs ouvrages en latin sur des matières de chronologie, de physique et d'histoire. Les principaux sont : | *De variis annorum formis*, Londres, 1605, in-8°, contre Clavius et Scaliger. Ce dernier ayant répondu avec beaucoup d'emportement, Lydiat fit une *Apologie* de son ouvrage, imprimée en 1607; | *De l'origine des fontaines*, 1605, in-8°; | plusieurs *Traitéts astronomiques et physiques*, sur la nature du ciel et des élémens, sur le mouvement des astres, sur le flux et le reflux, etc.

LYDIUS (JACQUES), fils de Balthazar, ministre protestant à Dordrecht, et auteur de quelques mauvais ouvrages de controverse, succéda à son père dans le ministère, et se fit connaître au 17<sup>e</sup> siècle dans la république des lettres par plusieurs livres : | *Sermonum connubialium libri duo*, in-4°, 1645. C'est un traité de différens usages des nations dans la manière de se marier. | *De re militari*, in-4°, 1598, publié par Van-Thil, qui l'enrichit de plusieurs remarques; | *Agonistica sacra*, etc. Rotterdam, 1657, in-12; | *Belgium gloriosum*, Dordrecht, 1668, in-12.

LYND ou LYNDE (HUMPHREY), chevalier anglais, né à Londres, en 1578, mort l'an 1636, publia deux *Traitéts* de controverse estimés, dit-on, de ses compatriotes, et traduits en français par Jean de la Montagne. L'un traite de la *Voie sûre*, et l'autre de la *Voie égarée*.



LYNDSAY. *Voyez* LINDSAY.

LYNDWOODE (GUILLAUME de). *Voyez* GUILLAUME.

LYONNET (PIERRE), naturaliste et graveur, secrétaire des chiffres des états-généraux des Provinces-Unies, naquit à Maestricht, le 21 juillet 1707 : il apprit très jeune huit langues tant anciennes que modernes, les sciences exactes, la sculpture, le dessin, et fit dans chacune de ces parties des progrès remarquables. Il devint membre de la société royale de Londres, des académies de Rouen et de Berlin, de l'académie impériale de Pétersbourg, de la société des sciences à Harlem. Dans les moments de loisir que lui offrait sa place de traducteur-juré pour le latin et le français, et de secrétaire des chiffres, il dessinait des insectes, et devint en peu de temps un des premiers entomologistes de l'Europe. Ami de Trembley, qui venait de découvrir que le polype se reproduisait par bouture ou par division, il l'aida dans l'ouvrage où devait être exposée cette découverte importante, et dessinait les figures que gravait ensuite le célèbre Vandelaar : mais cet artiste apportant des délais fréquents à son opération, Lyonnet essaya de la suppléer, et après avoir reçu de lui une heure de leçon, il grava les huit dernières planches avec un succès qui tenait du prodige. Il mourut à la Haye, le 10 janvier 1789, dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge. Ses travaux sur les insectes lui ont mérité une place distinguée parmi les amateurs de l'histoire naturelle. Son *Traité anatomique de la chenille qui ronge le bois de saule* (*Phalæna cossus*), la Haye, 1760, un vol. in-4°, avec 18 planches, gravées par l'auteur, suppose un observateur aussi exact que patient. Quoique ce *Traité* ne regarde directement que cette espèce d'insectes, il est fait avec tant de soin, l'auteur y a mis tant d'attention et de recherches, qu'il peut diriger l'amateur qui se livrerait à l'étude *des chenilles* en général. On peut compter sur l'exactitude des gravures, qui d'ailleurs sont très belles; l'auteur a gravé sur les corps mêmes, la loupe à la main. Il a traduit en français la *Théologie des insectes*, par Lesser. Au mérite des talens et de l'application il joignait la sagesse des principes, qu'il amenait et déduisait d'une manière particulièrement satisfaisante. On regrette que la mort l'ait empêché de mettre au jour un nouvel ouvrage qu'il se proposait de publier sur les insectes. On espé-

rait que son parent, M. Croiset, secrétaire des postes de Hollande, à qui il l'a légué, n'en priverait pas le public, et ferait graver le reste des planches qui y manquent encore; mais l'on s'est trompé dans cette attente. M. Marron a donné une *Notice* sur Lyonnet dans le *Magasin encyclopédique*, 1795, tom. 3, pag. 89.

LYRE (NICOLAS de). *Voyez* NICOLAS de Lyre.

LYSANDRE, général des Lacédémoniens pendant la guerre contre Athènes, détacha Ephèse du parti des Athéniens, et fit alliance avec Cyrus le Jeune, roi de Perse. Fort du secours de ce prince, il livra à Ægos-Potamos un combat naval aux Athéniens, l'an 405 avant J.-C., défit leur flotte, tua 3,000 hommes, se rendit maître de diverses villes, et alla attaquer Athènes. Cette ville, pressée par terre et par mer, se vit contrainte de se rendre l'année suivante. La paix ne lui fut accordée qu'à condition qu'on démolirait les fortifications du Pirée; qu'on livrerait toutes les galères, à la réserve de douze; que les villes qui lui payaient tribut, seraient affranchies; que les bannis seraient rappelés, et qu'elle ne ferait plus la guerre que sous les ordres de Lacédémone. La démocratie fut détruite, et toute l'autorité remise entre les mains de trente archontes. C'est ainsi que finit la guerre du Péloponèse, après avoir duré 27 ans. Le vainqueur alla soumettre ensuite l'île de Samos, alliée d'Athènes, et retourna triomphant à Sparte avec des richesses immenses, fruit de ses conquêtes. Son ambition n'était pas satisfaite; il chercha à s'emparer de la couronne, mais moins en tyran qu'en politique. Il décria la coutume d'hériter du trône, comme un usage barbare, insinuant qu'il était plus avantageux de ne déférer la royauté qu'au mérite : ce qui serait bien vrai, si tout un peuple pouvait s'entendre, sans trouble et sans erreur, sur le choix. Après avoir tenté en vain de faire parler en sa faveur les oracles de Delphes, de Dodone et de Jupiter Ammon, il fut obligé de renoncer à ses prétentions. La guerre s'étant rallumée entre les Lacédémoniens et les Athéniens, Lysandre fut un des chefs qu'on leur opposa. Il fut tué dans une bataille l'an 395 avant J.-C. Les Spartiates furent délivrés par sa mort d'un ambitieux pour qui l'amour de la patrie, la religion du serment, les traités, l'honneur, n'étaient que de vains noms. Comme on lui reprochait qu'il faisait des choses indignes

d'Hercule, de qui les Lacédémoniens le firent descendre par flatterie : *Il faut, dit-il, couvrir la peau du renard où manque celle du lion*, faisant allusion au lion d'Hercule : maxime digne d'un tyran fourbe et hypocrite. Il disait qu'on amuse des enfans avec des osselets, et les hommes avec des paroles. Cela n'est que trop vrai ; mais si ceux qui sont amusés sont des sots, ceux qui les amusent sont de méprisables imposteurs. *La vérité, ajoutait-il, vaut assurément mieux que le mensonge ; mais il faut se servir de l'un et de l'autre dans l'occasion* : maxime que Machiavel a adoptée pour une de ses plus favorites.

**LYSCHANDER** ou **LYSCANDER** (CLAUDE-CRISTOPHORSEN), historiographe du roi de Danemarck Christiern IV, né en 1557 et mort en 1623, n'a guère mérité cette place que par l'*Abrégé des histoires danoises, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*, Copenhague, 1662, in-fol., en danois. Le titre seul montre que l'auteur était peu judicieux. Torfœus a réfuté cet abrégé ; mais il n'en valait pas la peine. On a encore du même auteur | une *Chronique du Groenland* en vers danois, Copenhague, 1608, in-8° ; | *Electionis Christiani III historia*, ibid. 1623. On peut consulter pour plus de détails le *Dictionnaire des savans danois* par J. Worm, et les *Monumenta inedita* de Westphalen, tom. 5.

**LYSERUS** (POLYCARPE) naquit à Winderden, dans le pays de Wittenberg, en 1552. Le duc de Saxe, qui l'avait fait élever à ses dépens dans le collège de Tubingen, l'appela en 1577 pour être ministre de l'église de Wittenberg. Lyserus signa, l'un des premiers, le livre de la *Concorde*, et fut député, avec Jacques-André, pour le faire signer aux théologiens et aux ministres de l'électorat de Saxe. Il mourut à Dresde, où il était ministre, en 1610, à 58 ans. Beaucoup de querelles, dont il paraît avoir été amateur, ne l'empêchèrent pas de composer un grand nombre d'ouvrages en latin et en allemand. Les principaux sont : | *Expositio in Genesim*, en six parties in-4°, depuis 1604 jusqu'en 1609 ; | *Schola babilonica*, 1609, in-4° ; | *Colossus babilonicus*, 1608, in-4°. L'auteur y donne, sous ces deux titres bizarres, un commentaire sur les deux premiers chapitres de Daniel. | Un *Commentaire* sur les douze petits prophètes, publié à Leipsick en 1609, 4 vol. in-4°, par Polycarpe

Lyserus, son petit-fils ; | une foule de livres de théologie et de controverse, remplis de préjugés de secte ; | l'édition de l'*Histoire des Jésuites*, de l'ex-jésuite et apostat Hasenmuller, qu'il publia après la mort de celui-ci sous ce titre : *Historia Ordinis Jesuitici, de Societatis Jesu auctore, nomine, gradibus, incrementis, ab Elia Hasenmullero, cum publici præfatione Polycarpi Lyseri*, Francfort, 1594 et 1606, in-4°. Le jésuite Gretser réfuta cette prétendue histoire, et Lyserus la défendit dans son *Strena ad Gretserum pro honorario ejus*, in-8°, 1607. Les deux auteurs ne s'épargnent point les injures. C'était le style ordinaire entre les savans de ce temps-là, et il n'est pas encore hors de mode.

**LYSERUS** (JEAN), docteur de la confession d'Augsbourg, de la même famille que le précédent, fut l'Apôtre de la polygamie dans le 17<sup>e</sup> siècle. Sa manie pour cette erreur alla si loin, qu'il consuma ses biens et sa vie pour prouver que non seulement la pluralité des femmes est permise, mais qu'elle est même commandée en certains cas. Il voyagea avec assez d'incommodité en Allemagne, en Danemarck, en Suède, en Angleterre, en Italie et en France, pour rechercher dans les bibliothèques de quoi appuyer son opinion, et pour tâcher de l'introduire dans quelques pays. Son entêtement sur la pluralité des femmes surprit d'autant plus, qu'une seule l'aurait fort embarrassé, suivant Bayle. Après bien des courses inutiles, il crut pouvoir se fixer en France, et alla demeurer chez le docteur Masius, ministre de l'envoyé de Danemarck. Il se flatta ensuite de rendre sa fortune meilleure à la cour, par le jeu des échecs qu'il entendait parfaitement, et s'établi à Versailles ; car tous ces réformateurs de la morale chrétienne savent mieux jouer que raisonner. Repoussé et méprisé par tous les gens sensés, et étant tombé malade de dépit, il voulut revenir à pied à Paris. Cette fatigue augmenta tellement son mal, qu'il mourut dans une maison sur la route, en 1684. On a de lui, sous des noms empruntés, un grand nombre de livres en faveur de la polygamie. Le plus considérable est intitulé : *Polygamia Triumphatrix*, in-4°, 1682, à Amsterdam. Brunsinanus, ministre à Copenhague, a réfuté cet ouvrage par un livre intitulé : *Polygamia triumphata*, 1689, in-8°. On a du même auteur un autre livre contre Lyse-

rus intitulé : *Monogamia Victrix*, 1689, in-8°. On trouva dans les manuscrits de Lyserus une liste curieuse de tous les polygames de son siècle. Il est à croire que cette liste aurait été plus longue si l'auteur y avait fait entrer tous ceux qui, n'ayant qu'une femme, vivent avec plusieurs. Les bons esprits n'ont vu dans son égarement que l'effet naturel de la luxure, qui, semblable à l'avarice, dit Montesquieu, plus elle a, plus elle veut avoir. Il est démontré d'ailleurs qu'elle détruit la population, et que les pays où elle a lieu (toutes choses étant d'ailleurs égales), sont déserts, en comparaison des autres.

LYSIAS, célèbre orateur grec, naquit à Syracuse l'an 459 avant J.-C., et fut inené à Athènes par Céphales son père, qui l'y fit élever avec soin. On le regarde communément comme le plus élégant, le plus gracieux et le plus simple des orateurs grecs. Il s'est exercé sur des sujets bien peu favorables à l'éloquence; il ne plaidait pas lui-même, mais composait des plaidoyers pour les particuliers qui avaient des procès, et ces plaidoyers roulent presque tous sur de très petites causes. La propriété et la clarté des expressions, un tour aisé et naturel, un talent admirable pour la narration, une prodigieuse sagacité, un tact exquis des convenances, et par-dessus tout, la grâce qu'on sent si bien et qu'on ne peut définir, forment le caractère distinctif de Lysias. Un des principaux avantages qu'on puisse retirer aujourd'hui de ses discours, c'est la connaissance des mœurs et des usages des Athéniens. On rapporte que Lysias, ayant donné un de ses plaidoyers à lire à son adversaire dans l'Aréopage, cet homme lui dit : « La 1<sup>re</sup> fois que je l'ai lu, je l'ai trouvé bon; la 2<sup>e</sup>, moins; la 3<sup>e</sup>, mauvais. » *Hé bien*, répliqua Lysias, *il est donc bon; car on ne le récite qu'une fois*. Il mourut dans un âge fort avancé, l'an 374 avant J.-C. Nous avons de lui 32 *Harangues* et des fragmens de quelques autres. Parmi les diverses éditions qu'on en a données, on distingue celle de Taylor, in-4°, Londres, Bowyer, 1739, *grec et latin*, et celle de l'abbé Anger, en grec et en latin, avec une nouvelle traduction française, Paris, 1783, 2 vol. in-8°. On les trouve aussi dans le Recueil des orateurs grecs d'Alde, in-fol. 1513, et de Henri Etienne, in-fol. 1575.

LYSIAS (CLAUDE). *Voyez* CLAUDE.

LYSIMACHUS, disciple de Callisthè-

nes, l'un des capitaines d'Alexandre le Grand, se rendit maître d'une partie de la Thrace, après la mort de ce conquérant, et y bâtit une ville de son nom l'an 509 avant J.-C. Il suivit le parti de Cassandre et de Séleucus contre Antigone et Démétrius; et se trouva à la célèbre bataille d'Ipsus l'an 301 avant J.-C. Lysimachus s'empara de la Macédoine, et y régna dix ans; mais ayant fait mourir son fils Agathocle et commis des cruautés inouïes, les principaux de ses sujets l'abandonnèrent. Il passa alors en Asie, pour faire la guerre à Séleucus, qui leur avait donné retraite, et fut tué dans un combat contre ce prince, l'an 282 avant J.-C., à 74 ans. On ne reconnut son corps sur le champ de bataille que par le moyen d'un petit chien qui ne l'avait point abandonné.

LYSIMACHUS, Juif, parvint au souverain pontificat de sa nation, l'an 204 avant J.-C., après avoir supplanté son frère Ménélaüs, en payant une somme d'argent que celui-ci n'avait pu fournir au roi Antiochus Epiphane. Les violences, les injustices et les sacrilèges sans nombre qu'il commit pendant son gouvernement portèrent les Juifs, qui ne pouvaient plus le souffrir, à s'en défaire dès l'année suivante.

LYSIMACHUS, frère d'Apollodore, ennemi déclaré des Juifs, eut le gouvernement de Gaza. La grande jalousie qu'il conçut contre son frère (que le peuple et les soldats aimaient et considéraient plus que lui) le porta à le tuer en trahison, et à livrer cette ville à Alexandre Jannée, qui l'assiégeait.

LYSIPPE, très célèbre sculpteur grec, natif de Sicyone, exerça en premier lieu le métier de serrurier. Il s'adonna ensuite à la peinture, et la quitta pour se livrer tout entier à la sculpture. Il avait eu d'abord pour maître le Doryphore de Polyclète; mais dans la suite il étudia uniquement la nature, qu'il rendit avec tous ses charmes, et surtout avec beaucoup de vérité. Il était contemporain d'Alexandre le Grand. C'était à lui et à Apelles seulement qu'il était permis de représenter ce conquérant. Lysippe a fait plusieurs statues d'Alexandre, suivant ses différens âges, une entre autres était d'une beauté frappante, et l'empereur Néron en faisait grand cas; mais comme elle n'était que de bronze, ce prince crut que l'or en l'enrichissant la rendrait plus belle. Cette nouvelle parure gâta la statue

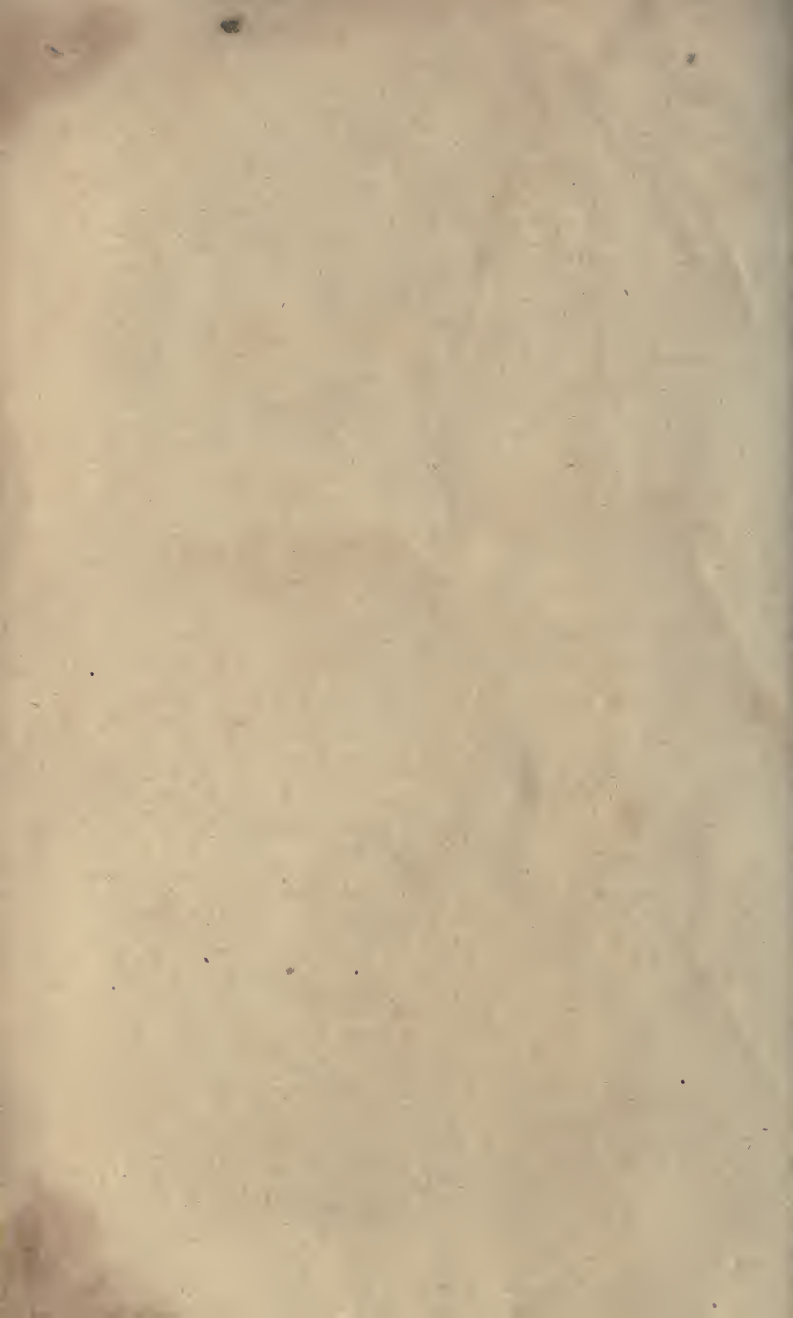
au lieu de l'orner ; on fut obligé de l'ôter, ce qui dégrada sans doute beaucoup ce chef-d'œuvre. Lysippe est celui de tous les sculpteurs anciens qui a laissé le plus d'ouvrages. On en comptait près de six cents de son ciseau. Les plus connus sont l'*Apollon de Tarente*, de 40 coudées de haut ; la *statue de Socrate*, celle d'un homme sortant du bain, qu'Agrippa mit à Rome devant ses thermes ; *Alexandre* encore enfant, et les vingt-cinq cavaliers qui avaient perdu la vie au passage du Granique. Il florissait vers l'an 364 avant Jésus-Christ.

LYSIS, philosophe pythagoricien, précepteur d'Epaminondas, est auteur, suivant la plus commune opinion, des *Vers décrets*, que l'on attribue ordinairement à Pythagore. Nous avons sous le nom de

Lysis une *Lettre à Hipparque*, dans laquelle il lui reproche de divulguer les secrets de Pythagore, leur maître commun. Cette lettre est dans les *Opuscula mythologica et philosophica* de Thomas Gale. On croit que Lysis vivait vers l'an 588 avant J.-C. Lysis était si fidèle à garder sa parole, qu'un jour, dit-on, un de ses amis, qui l'avait prié d'attendre à la porte du temple de Junon tandis qu'il y faisait sa prière, l'ayant oublié, et étant sorti par une autre porte, Lysis demeura à sa place jusqu'au lendemain, que son ami se ressouvint de lui et vint le dégager de sa parole. Il faut avouer que c'était pousser un peu trop loin la délicatesse, et que la vanité de se faire remarquer y dut entrer pour quelque chose.

LYTTELTON. Voyez. LITTLETON.





PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

CT  
143  
F45  
1848  
1.7

Feller, Francois Xavier de  
Biographie universelle

